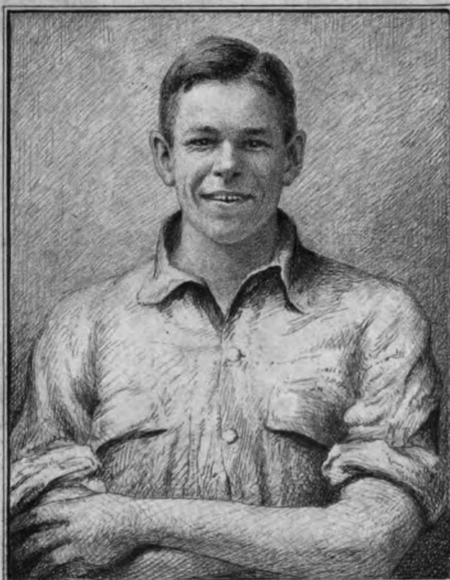


Carnet de la sabretache

Sabre-tache, Sabretache (Society, Sabretache, Paris



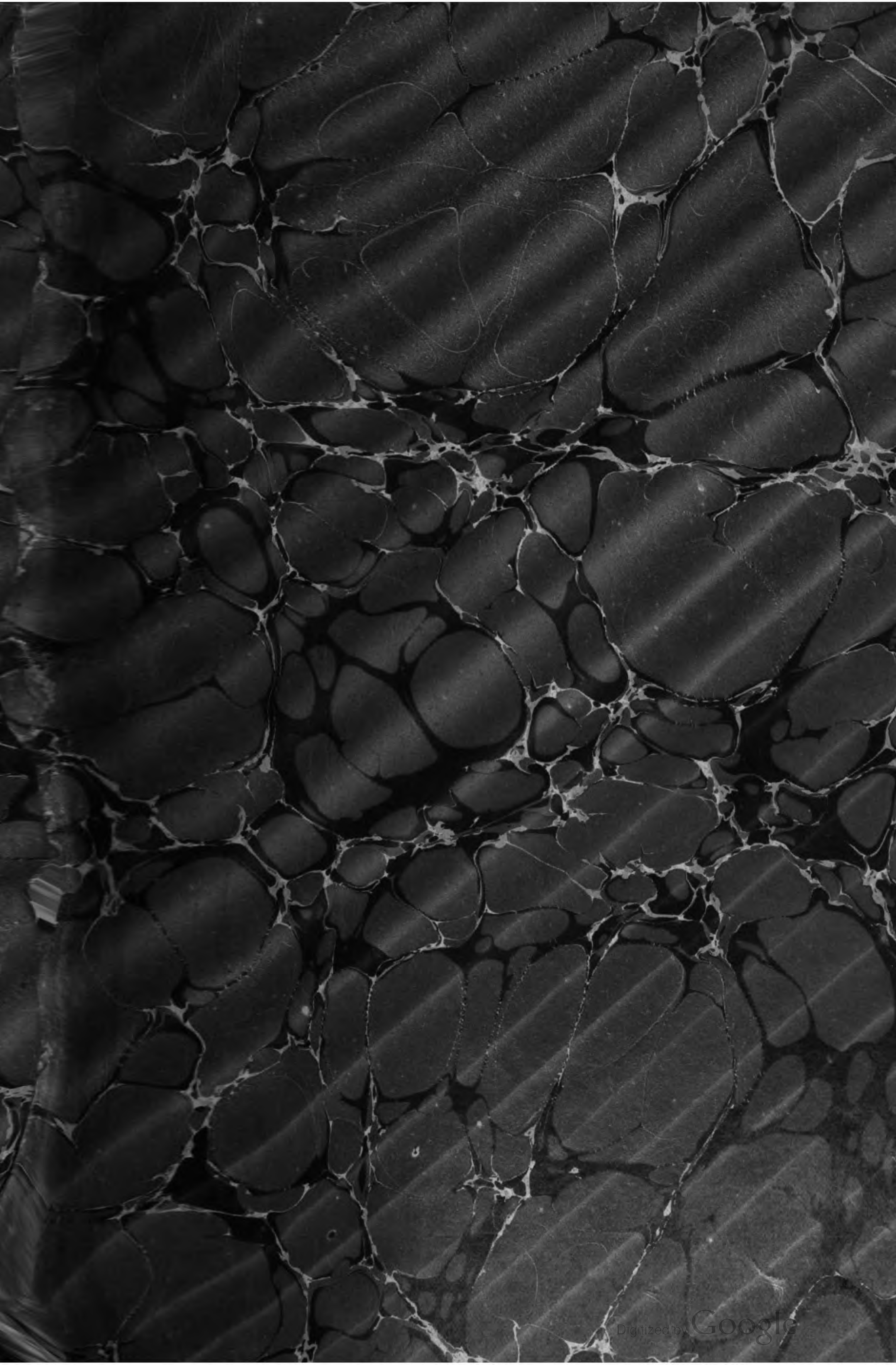
In Memory of

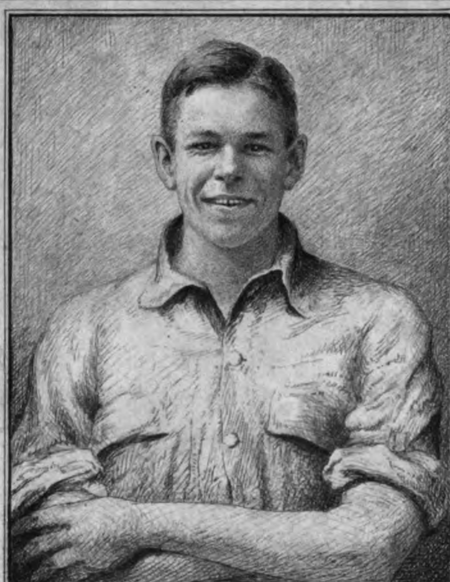
STEPHEN SPAULDING

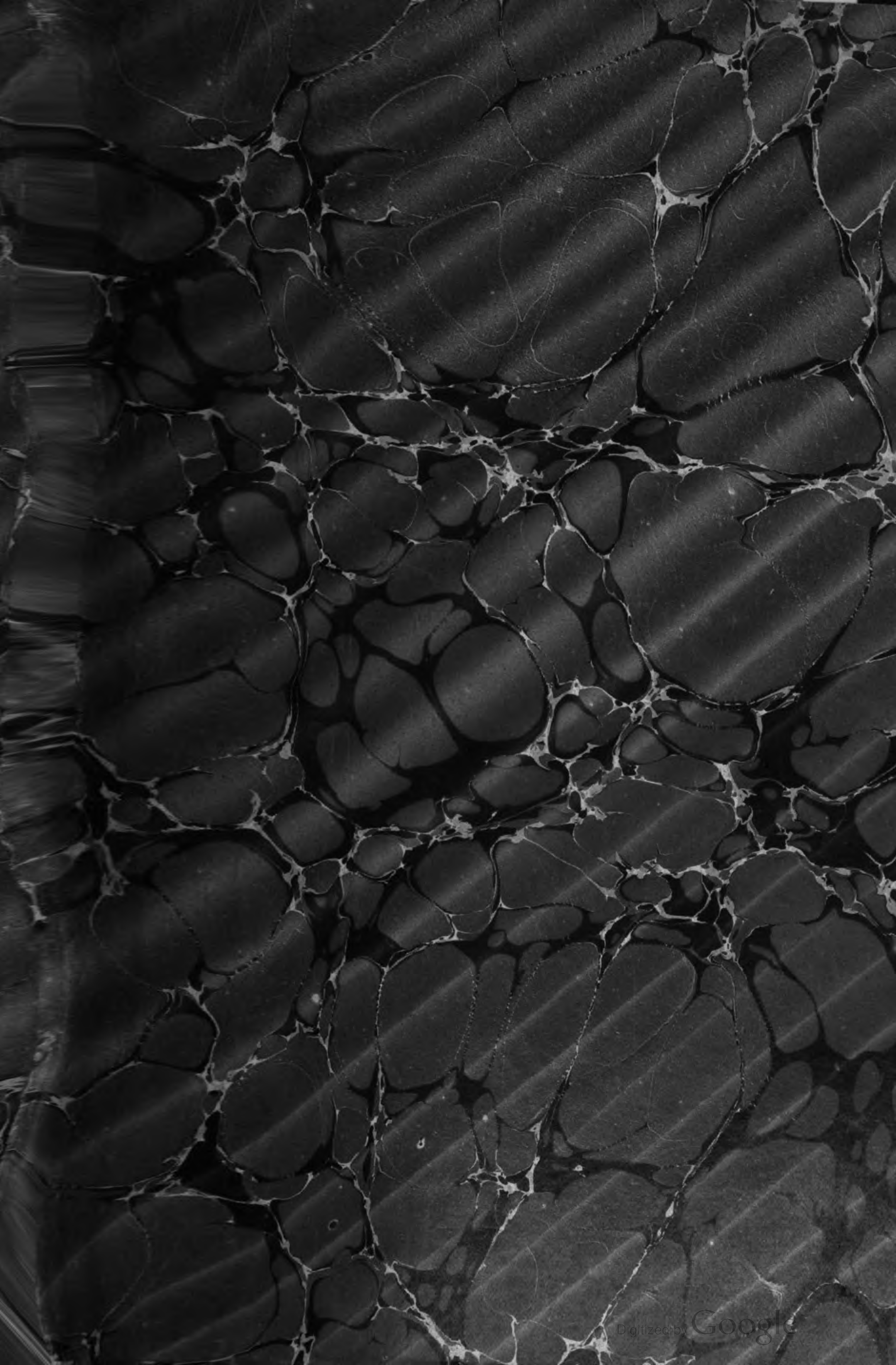
1907 – 1925

CLASS of 1927

UNIVERSITY of MICHIGAN







CARNET

DE LA

SABRETACHE

Revue militaire rétrospective

PUBLIÉE MENSUELLEMENT PAR LA SOCIÉTÉ « LA SABRETACHE »

« *Præteriti fides, exemplumque futuri.* »
(Devise de Colonel Général Infanterie.)

DEUXIÈME SÉRIE



N° 157. — JANVIER 1906 J. LEROY Édit. PARIS.

SOMMAIRE

Ce Fascicule est accompagné d'un Supplément (n° 157 bis), **Tables décennales (1893-1902)**, *qui doit être remis gratuitement à tous les Membres actuels de la* Sabretache *ayant acquitté leur cotisation de 1906.*

MM. les Abonnés pourront recevoir les Tables décennales contre envoi de 8 francs (port en sus).

S'adresser à l'Éditeur du Carnet, J. LEROY, *55, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris.*

M. Éd. Detaille, président de la « Sabretache », ayant bien voulu se charger de diriger la partie pittoresque du *Carnet*, toutes les communications la concernant doivent être envoyées à l'adresse suivante

M. Éd. Detaille, membre de l'Institut, 129, boulevard Malesherbes, Paris (XVIIe)

Prière d'adresser les communications concernant la rédaction du *Carnet*, soit à M. le Commandant Martin, directeur du *Carnet de la Sabretache*, 68, avenue de la Grande-Armée, Paris (XVIIe), soit au Secrétariat de la rédaction, 55, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris (IXe).

AVIS IMPORTANT

Les Membres de la « Sabretache » qui changent de résidence sont instamment priés de faire connaître leur nouvelle adresse à M. Richet, agent-comptable de la « Sabretache », 14, rue Perdonnet, Paris (Xe).

CARNET

DE LA

SABRETACHE

J. Leroy Fils, Éditeur, Paris

CARNET

DE LA

SABRETACHE

Revue militaire rétrospective

PUBLIÉE MENSUELLEMENT PAR LA SOCIÉTÉ « LA SABRETACHE »

« *Præteriti fides, exemplumque futuri.* »
(Devise de Colonel Général Infanterie.)

DEUXIÈME SÉRIE



CINQUIÈME VOLUME

PARIS
J. LEROY, Éditeur, 55, Rue du Faubourg-Poissonnière

1906


1794



ROBINET DE LA TOURAILLE

OFFICIER A L'ANCIEN 36e RÉGIMENT DE LIGNE (EX-ANJOU)

(1794)

(COMMUNICATION DE M. G. COTTREAU)

Un Officier de l'ancien 36e régiment de ligne, ex-Anjou

(1794)

La miniature dont la reproduction est faite ici d'après une aquarelle exécutée pour notre regretté collègue, feu M. Millot, se trouvait en original, datée de 1794, dans un coin de la peinture, chez une amie d'enfance de Mme Cottreau, morte jeune encore il y a près de vingt ans. Cette dame habitait le département de la Sarthe et nous allions la voir lorsque nous nous trouvions dans son voisinage. J'admirais dans son salon la miniature du bel officier et m'étonnais de voir son habit blanc en 1794, ainsi que ses épaulettes et boutons d'argent.

C'était, me dit cette dame, le portrait d'un parent, grand-oncle ou cousin éloigné ; et voyant mon admiration pour cette miniature, elle voulut un jour me l'offrir. Je m'en défendis, et peu de temps après, cette excellente femme m'envoya une copie supérieurement exécutée par elle, en s'excusant sur ce que cette œuvre était son début dans l'art de la miniature ; car, jusque-là, elle n'avait fait que des enluminures reproduisant merveilleusement celles des anciens manuscrits.

A cet envoi était jointe la petite note suivante :

Robinet de la Touraille, ami personnel de Bernadotte, mort lieutenant-colonel.

Cette dame possédait en outre une carabine assez bizarre, portant sur la crosse une plaque en argent où une inscription gravée expliquait que cette arme avait été donnée par Bernadotte à

Robinet de la Touraille, pour avoir combattu les brigands dans plusieurs départements de l'Ouest en 1800 ou 1801. Je ne pourrais citer textuellement l'inscription, mais je suis sûr du sens et du nom de Bernadotte comme donateur. J'ignore où se trouve actuellement cette arme. M. Millot, qui regardait la miniature de Robinet toutes les fois qu'il venait me voir, me demanda un jour de lui permettre de la faire copier à l'aquarelle par un artiste qui avait exécuté déjà pour lui d'autres travaux de ce genre, et M. Millot fils voulut bien me faire don de cette aquarelle du portrait agrandi à la mort de son père.

Il s'agissait donc, avant de la présenter dans le *Carnet*, de mettre la main sur les détails de l'existence de l'officier représenté. Il y a quelques mois, je crus avoir trouvé un bon document dans une brochure intitulée : *Le comte de la Touraille, soldat, poète, penseur.* C'est la biographie d'un officier breton de ce nom qui, après avoir servi sous Louis XV, se livra à la littérature, versifia, philosopha, mais ce n'était pas notre homme, et rien n'indique qu'il s'y rattache directement.

Dernièrement, le commandant Martin a entrepris aux Archives de la Guerre des recherches qui lui ont fait rencontrer plusieurs officiers de la Révolution et de l'Empire, du nom de Robinet, et parmi eux, il a trouvé celui qui nous occupe.

D'autre part, M. l'intendant général Courtot m'a permis de compulser chez lui le volume des états de service des officiers de la République imprimé par ordre de la Convention en 1793, où se trouvent ceux du 36e régiment d'infanterie. Ces états ont paru avant l'amalgame, car les deux bataillons du 36e ont été englobés depuis dans deux demi-brigades différentes. En réunissant les renseignements imprimés le 28 mai 1793 à ceux des Archives de la Guerre, nous trouvons ce qui suit :

Marie-Guillaume-Antoine Robinet, né le 30 mars 1768, à Rennes, district du dit lieu, département d'Isle-et-Vilaine (*sic*), étudiant au génie avant d'entrer au service, demeurant à Rennes, est entré dans la garde nationale au mois de juillet 1789, a été nommé sergent-major des grenadiers dans le 1er bataillon des volontaires du département, le 10 septembre 1791 ; et le 12 octobre même année, sous-lieutenant dans le 36e régiment (ci-devant

Anjou), sous-lieutenant adjudant-major le 31 mai 1792, lieutenant le 28 juin 1793; « a fait les campagnes du citoyen Custine », disent les états de service de 1793. Tout ce qui précède est corroboré par les États militaires des années 1792 et 93 aux articles concernant le 36e régiment.

En reprenant les états de service existant au ministère de la Guerre, nous voyons qu'Antoine Robinet devint capitaine le 12 octobre 1793, capitaine adjudant-major le 2 décembre suivant, qu'il fut réformé le 4 décembre 1796.

Il rentre au service actif, comme capitaine au 2e bataillon franc d'Ille-et-Vilaine, le 17 juillet 1800 et devient chef de bataillon, commandant le bataillon franc du Finistère, le 17 août de la même année; puis il passe, avec le même grade, à la légion de la Loire, le 19 juillet 1801.

Réformé de nouveau en août 1803, il est replacé comme chef de bataillon de l'état-major des places (Ile de Batz) le 13 octobre 1803, puis il est adjoint à l'état-major de l'artillerie des Côtes de Brest le 3 mars 1804.

Mis en non-activité le 1er septembre 1814, il est replacé comme chef de bataillon à la légion du Finistère en 1816, le 3 janvier.

Enfin, en 1819, le 31 mars, il est nommé avec son grade, commandant de la 10e compagnie de sous-officiers sédentaires. Il y avait dans ces compagnies, sous la Restauration, des officiers d'une ancienneté extrême, car nous trouvons un lieutenant titulaire de ce grade depuis 1780, dans une des trente-cinq compagnies de fusiliers sédentaires.

Le 8 juin 1830, Robinet est retraité comme chef de bataillon, mais avec le rang de lieutenant-colonel honoraire, ainsi qu'il était d'usage alors pour les officiers vieux de services auxquels on donnait à titre honoraire et honorable le rang supérieur au grade effectif. Il n'en coûtait rien à l'État, la retraite se soldant suivant le grade effectif, mais ce rang honoraire était un hommage rendu à des officiers ayant de longs et bons services ; or, Robinet avait trente ans de grade de chef de bataillon.

Nulle part on ne voit figurer le nom de la Touraille qu'il prit sans doute étant en retraite. Son amitié avec Bernadotte n'a rien de surprenant. Bernadotte entra comme lieutenant au 36e régi-

ment en 1791, à Saint-Brieuc, à peu près au même temps que Robinet ; ils y furent tous les deux simultanément adjudants-majors. Il avait dû s'établir entre ces deux jeunes officiers des rapports d'amitié et de camaraderie dont on retrouve la trace dans le don de la carabine d'honneur précédé de la rentrée au service actif de Robinet et coïncidant avec son avancement dans les bataillons francs de l'Ouest, dus très probablement à la protection de Bernadotte. Robinet fut-il en disgrâce après la conspiration de Bernadotte contre le Premier Consul? Cela explique peut-être pourquoi il s'éternisa sans avancement dans des emplois obscurs et y resta à la Restauration, étant alors déjà bien âgé et peut-être mal noté alors pour avoir combattu les derniers chouans. On eût espéré un meilleur avenir pour le joli officier du portrait. Marie-Guillaume-Antoine Robinet fut officier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis.

En 1794, les deux bataillons du 36e étaient déjà amalgamés dans deux demi-brigades différentes. La tenue du portrait est celle qui fut attribuée à l'ancien Anjou par l'instruction provisoire de 1791, mais il ne faut pas oublier que certains bataillons de ligne portèrent l'habit blanc jusqu'en 1796 et que le fait de le porter encore en 1794 n'est pas absolument anormal. D'ailleurs, à la fin de mai 1793, l'amalgame n'était pas encore opéré au 36e régiment; il était donc récent en 1794.

G. COTTREAU.

Souvenirs de ma Vie Militaire

(1792-1822)

par le commandant Vivien

(Suite)

CHAPITRE XL

Collection de médailles anciennes et modernes, de pièces monnayées de différents pays et notes diverses

Ce fut pendant l'hiver de 1795 que, pour la première fois de ma vie, je vis un médailler. J'avoue que sans y rien trouver de beau, j'éprouvai un je ne sais quoi que je ne saurais exprimer autrement que par la comparaison d'un tableau en relief de l'histoire, où l'usure plus ou moins grande des métaux, ouvrage du temps, me pénétrait d'un respect religieux en songeant aux siècles entassés les uns sur les autres depuis l'émission de ces monnaies, et aux périodes ascendantes et décroissantes de l'esprit humain que les peuples avaient eu à subir avant d'arriver au présent. C'était à Coblentz, dans l'hôtel d'un riche comte allemand chez qui je logeai pendant quatre mois, et qui avait eu la bonté de mettre à ma disposition l'*Histoire romaine*, de Rollin et de Crevier, pour me faciliter l'explication des médailles consulaires et impériales dont son cabinet était orné ; j'avais alors dix-huit ans.

J'avoue avec franchise qu'une grande partie de ce que je lisais m'échappait, parce que, manquant du fond d'instruction méthodique qui lie essentiellement les sciences entre elles pour composer cette somme de savoir que l'on nomme : *une bonne éducation*, j'étais souvent arrêté par mon ignorance en géographie ancienne et moderne et en chronologie ; mais tout ne fut pas perdu,

car il m'en est resté des notions qui, plus d'une fois, m'ont servi à rassembler mes idées sur l'histoire des peuples chez qui les armées françaises ont porté la guerre depuis 1792 jusqu'en 1814.

Les enfants ont envie de tout, et alors je n'étais véritablement encore qu'un grand enfant. Je me trouvai donc épris d'une si belle passion pour les médailles, que je désirai avoir un petit médailler, et je commis l'indiscrétion d'en demander à mon hôte, qui me traita généreusement en m'en donnant une quinzaine de celles dont il possédait les doubles.

Je l'eus bientôt augmenté en y joignant des monnaies des différents princes souverains d'Allemagne que je pus me procurer.

Quoiqu'il n'y eût pas la moindre analogie, ces quelques médailles me fournirent l'idée de prendre des notes sur les pays que je parcourais, sur les costumes des habitants, sur les monuments remarquables, sur les meubles d'intérieur des maisons, sur les coutumes et sur les ustensiles de ménage dont l'usage m'était inconnu ou qui me semblaient supérieurs à ceux dont nous nous servions en France. Au bout de quelques années, mon recueil ne manquait pas d'intérêt, et plus d'une fois il a été consulté par des officiers de la demi-brigade, aussi instruits que je l'étais peu. J'errais bien quelquefois : il m'arrivait aussi d'être diffus dans l'explication des choses dont j'ignorais les noms, mais presque toujours mon imagination suppléait au savoir et j'arrivais comme je pouvais.

Les campagnes de 1797, 1798 et 1799 en Italie, mon séjour à Udine, dans les voisinages de Trieste et de Venise, à Ferrare, à Ancône, à Perrugia, à Foligno et à Rome ; mon passage à Vérone, à Padoue, à Trevise, à Mantoue, à Milan, à Bologne, à Modène, à Parme et à Florence, avaient considérablement augmenté mes cahiers de notes et enrichi mon médailler, mais la retraite précipitée de 1799 dévora tout! mes cahiers, mes médailles et mon bagage furent pris par les Autrichiens à Pavie ; l'homme seul arriva, sain, sauf et bien portant, à Gênes, léger d'argent, sans équipages, peu soucieux, et avec l'appétit d'un jeune lieutenant de grenadiers de vingt-deux ans.

Découragé par la perte de mes premières reliques, pendant six ans je ne songeai plus à en rassembler de nouvelles, mais un

séjour de deux mois à Vienne, ville capitale de l'Empire, ranima mon zèle, et dès le mois de janvier 1806, je me remis sur nouveaux frais à prendre des notes, à rechercher des médailles et des pièces de monnaies étrangères ; je mis à profit un court séjour à Lubeck, à Berlin et à Kœnigsberg, et j'eus lieu d'être satisfait de mes nouvelles recherches. Warsovie et ses environs me furent peu profitables pour les métaux, parce que les Juifs, les inexorables Juifs de ce pays-là, brocantent sur tout et fondent tout. Il ne leur manque plus que la pierre philosophale après laquelle ils courent depuis longtemps sans avoir pu la trouver.

Ma collection s'était bien arrondie, et à mon passage à Orléans en 1808, j'y laissai ce que j'avais de médailles et de pièces de monnaies étrangères ; c'est ce qui forme le fond, à peu près insignifiant, de celle que je possède encore aujourd'hui.

Je glanais partout en Espagne! mes cahiers de notes se remplissaient de bonnes remarques faites avec plus d'ordre : Madrid, les Castilles et le midi de la péninsule où tout rappelle le souvenir de la puissance des Maures, m'en avaient fourni de nombreuses, aussi intéressantes que variées. J'étais puissant en matériaux de toute espèce, mais ma fortune ne devait encore être qu'éphémère, la débâcle de la division Maucune à Frias, le 6 juin 1813, devait me ramener au point de départ. Comme à Pavie, quatorze ans auparavant : bagages, cahiers de notes, médailles, équipage de mules, tout fut pris par les Anglo-Portugais, cette fois encore je ne sauvai que l'homme.

Depuis ce temps, j'ai abandonné les notes et je n'ai plus eu d'occasions pour joindre beaucoup de médailles, de pièces et de monnaies étrangères à celles que j'avais laissées à Orléans en 1808, mais j'ai acheté des livres, et par leur choix on verra que je préfère les anciens aux nouveaux, et les morts aux vivants. J'ai rassemblé quelques bonnes gravures et j'ai reconnu que les riches seuls sont en posession de satisfaire leurs fantaisies ou leurs goûts sur ces articles. J'ai aussi eu la manie de la conchyliologie, mais lorsque j'ai su que les grands amateurs qui en ont de pleins cabinets ne possèdent pas la moitié des espèces de coquillages qui peuplent le fond de la mer, je m'en suis tenu aux deux cents environ que je possède. J'ai écrit quelques souvenirs de ma vie mili-

taire, dont celui-ci sera probablement un des derniers, et je l'ai fait avec d'autant plus de plaisir qu'ils m'ont rappelé des époques de gloire dont je serai fier aussi longtemps qu'une goutte de sang circulera dans mes veines.

J'ai plus de soixante ans, mes jambes commencent à refuser de porter mon corps, j'ai perdu la moitié de mes dents, je n'ai plus de cheveux, je deviens maladif et je répète plus souvent que je n'ai jamais fait, trois ou quatre mille ans après ce sage roi de Judée qui avait sept cents femmes légitimes et trois cents qui étaient autrement : *Vanitas vanitatum et omnia vanitas.*

CHAPITRE XLVI

La Collegiana

La *Collegiana!...* singulière épithète pour une amazone. Ce surnom ne lui a sans doute été donné que dans une acception bienveillante : comme l'érudite, la savante.

Une jeune Espagnole, d'une famille noble de la vieille Castille, s'était tellement enthousiasmée des Français et de la souveraineté du roi Joseph, qui selon elle était appelé par la Providence à régénérer son malheureux pays livré à la merci des Anglais, et gouverné de fait par les moines tombés eux-mêmes dans l'absurde ; qu'elle ne voyait rien au monde qui fût préférable aux actes qui émanaient de nos maréchaux ou des autorités espagnoles instituées par le nouveau roi que l'empereur Napoléon venait de placer sur le trône des Espagnes.

Une éducation quelque peu masculine, une imagination ardente et une tendance irrésistible vers tout ce qui comportait en soi quelque chose de merveilleux et de chevaleresque, avaient tellement exalté son cerveau, qu'elle résolut de se faire chef de parti, et de lever à ses frais une compagnie de guerilleros pour le roi Joseph. Belle femme d'ailleurs, une santé robuste, montant hardiment un coursier fougueux, familière avec les exercices gymnastiques, parlant un peu mieux latin que le commun des théologiens de ce pays-là et sachant assez de français pour se bien faire comprendre, ayant avec cela beaucoup lu ; la pucelle d'Orléans lui était apparue comme un beau modèle à suivre, et imbue

d'une foule d''idées chevaleresques qui lui avaient tourné la tête, elle se présenta au lieutenant général comte Reille, commandant en chef l'armée de Portugal, qui la prit d'abord pour une visionnaire, et qu'elle finit cependant par persuader, au point qu'elle obtint de lui ce qu'elle désirait, en attendant que ses lettres de service lui vinssent de Madrid.

Malheureusement pour elle et pour l'amour de la gloire dont elle était possédée, elle s'y était prise un peu tard, car elle avait à peine rassemblé une vingtaine de guerilleros, montés et équipés, lorsque l'armée anglo-portugaise entra en campagne; c'était vers la mi-mai 1813, et force lui fut de suivre le mouvement de retraite imprimé à quatre de nos corps d'armée qui, un mois plus tard, prenaient position sur le versant nord des Pyrénées, pour la défense du territoire.

C'est à Bayonne, pendant l'hiver de 1813 à 1814, que j'ai vu, pour la première fois, la *Collegiana*, car jusque-là je n'avais pas encore eu l'occasion de la rencontrer; mais ainsi que beaucoup de militaires j'avais ouï parler d'elle, parce que son sexe et la singularité de sa position avaient attaché à son nom une sorte de célébrité qui était appuyée par plusieurs traits de bravoure, dont plus d'un audacieux partisan se serait fait honneur.

L'attitude et le maintien de cette jeune personne avaient vraiment quelque chose d'héroïque. Le contour de sa figure était régulier, ses yeux étaient parfaits, sa bouche gracieuse, sa physionomie noble et assurée et sa taille avantageuse la favorisait dans sa mise, qui était habituellement celle d'un officier de hussards, moins le pantalon à la mameluck, qu'elle portait toujours, et qui dissimulait parfaitement le saillant de ses hanches et les formes arrondies de son sexe. Je ne résistai pas au désir d'avoir un entretien avec ce capitaine féminin et je me le procurai par l'hôte même chez qui elle occupait un appartement, et chez qui j'avais moi-même logé six ans auparavant.

Elle aimait beaucoup à parler français, mais ses réponses (car elle posait rarement une question) étaient laconiques et sentencieuses.

Je fis mon possible pour tâcher de lui inspirer quelque confiance afin qu'elle voulût bien faire une partie des frais de la con-

versation; je ne me flatte pas d'avoir complètement réussi, mais après avoir obtenu d'elle la permission de revenir lui présenter mes hommages, je crus remarquer un peu plus d'abandon dans ses entretiens.

Ses comparaisons dans sa façon de s'exprimer ne manquaient pas de justesse; elle choisissait de préférence ses sujets dans l'histoire de France, et la pucelle d'Orléans à laquelle elle revenait toujours, était décidément son héroïne de prédilection. Les traits de sa figure s'animaient progressivement et ses yeux brillaient de la gloire des héros lorsqu'elle racontait la défense de Beauvais par les femmes et les filles des assiégés, et que Jeanne Hachette enlevait un drapeau déjà planté sur la muraille escaladée par les soldats du duc de Bourgogne. Elle aimait aussi à personnifier la guerre, les superstitions religieuses, la domination despotique et, par-dessus tout, l'ignorance orgueilleuse des masses chez ses compatriotes.

Elle établissait des rapprochements entre notre défaite à Baylen et celles de Poitiers et d'Azincourt, parce que, à l'une et aux autres, le succès avait enhardi Espagnols et Anglais, au point de se croire désormais invincibles.

Enfant née vers la fin du XVIIIe siècle, sa croyance aux miracles n'était pas robuste. Elle doutait que sainte Catherine ou saint Michel fussent jamais apparus à Jeanne d'Arc. Elle eût désiré que lorsqu'elle se présenta à Chinon devant le Roi, elle fît grâce à Charles VII de ses visions et de ses révélations, pour ne l'entretenir que des plans et moyens d'exécution qui roulaient dans sa tête pour lui faire reconquérir son royaume. Mais lorsqu'elle la voit se mettre à la tête de l'escorte d'un convoi de vivres qu'il fallait à tout prix introduire dans Orléans réduit à la dernière extrémité; détruire les lignes de circonvallation des Anglais, sur les deux rives de la Loire, et enlever de vive force les fortins qui semblaient les rendre inexpugnables; précipitée du haut des échelles d'escalade, au siège de Jargeau, et remonter à l'assaut jusqu'à ce que la ville soit prise; faire des prodiges de valeur à la bataille de Patay, sous le connétable de Richemont; enfin, combattre à outrance sous les murs de Paris, où elle fut blessée pour la quatrième fois; alors son admiration est sans égale, sa poitrine

se gonfle, elle semble elle-même inspirée, le Dieu des batailles fait circuler dans ses veines le sang qui produit les héros; et je ne doute pas que si cette jeune amazone se fût trouvée en position de faire de grandes choses, elle eût illustré son nom à l'égal de ceux des femmes extraordinaires dont l'histoire se charge de perpétuer la mémoire.

Je lui demandai ce qu'elle pensait des Anglais sous la protection desquels les Espagnols venaient de délivrer leur pays, subjugué par les armées de Napoléon.

Ma question la fit sourire ; et comme elle ne répondait pas : « Est-ce par reconnaissance pour vos libérateurs, lui demandai-je, que vous gardez le silence ?

— Votre question, Monsieur, embrasse à la fois la politique des États et la position dans laquelle sont placés les souverains qui les gouvernent ; comme elle me semble devoir être divisée, je vous prie de permettre, afin d'être aussi intelligible que je le désire, que je vous parle en langue castillane. » Voici à peu près ce qu'elle me répondit :

« Il est difficile qu'une nation porte l'admiration à un plus haut point que ne le faisait l'Espagne entière pour l'empereur Napoléon, avant les grands événements d'Aranjuez qui entraînèrent le père et le fils par-devant le tribunal suprême de Marrac, où la part des parties fut celle que votre grand fablier a donné à chacun de ses plaideurs dans la fable de l'huître.

« Les Espagnols, Monsieur, sont fiers de leur nationalité et ne le cèdent à qui que ce soit pour ce qu'on nomme affection, noblesse de sentiments, générosité.

« Que l'empereur Napoléon pouvait-il désirer de plus de nous? Nos ports, nos flottes, nos arsenaux, nos armées et nos trésors, je dis plus, nos cœurs ; enfin tout ce dont nous pouvions disposer lui était acquis; mais l'Empereur est homme, une insatiable ambition le dévore ; et nouvel Alexandre, la terre lui semble petite et il regarde ses volontés comme autant de lois devant lesquelles le monde entier doit fléchir. Cependant, Monsieur, vous voyez aujourd'hui à quoi se réduisent ses conquêtes !

« Les bons Espagnols ne se sont jamais abusés sur ce qu'ils avaient à espérer de Charles IV et de Ferdinand VII. Le premier

était dominé par la Reine et le prince de la Paix, qui n'offraient pas plus de ressources gouvernementales que de moralité. Le second, élevé loin des affaires de l'État, sujet d'ailleurs fort ordinaire, n'inspirait d'autre intérêt que celui qui naissait des injustices dont il était journellement l'objet. Mais il fallait un nom, et à défaut d'un homme, celui du prince des Asturies fit fortune ; et captif de l'Empereur à Valencay, l'Espagne entière le proclama comme un point de ralliement, le jour où les soldats de Napoléon occupaient, par supercherie, nos places fortes de Navarre et de Catalogne.

« Cependant les ressources de l'Espagne étaient immenses. Le roi Joseph, dont les précédents étaient si grands et si nobles : cet excellent homme qui avait été successivement ambassadeur auprès du Saint-Siège ; ministre d'État chargé de terminer les différends qui existaient entre la France et les États-Unis, qui avait signé le traité de paix de Lunéville entre la France et l'Autriche, enfin celui d'Amiens avec les Anglais ; s'était expliqué avec candeur sur les événements qui l'avaient amené en Espagne, et il avait donné à la nation l'assurance de l'intégrité de son territoire, du maintien de sa religion et de la liberté de ses citoyens.

« Mais l'infernale politique des éternels ennemis du repos et de la prospérité des nations, profitant du désaccord qui se manifesta subitement entre les Français et nous, vint planter son drapeau sur les murs de Lisbonne, et de là, soufflant le feu d'une guerre d'extermination, qui, pendant cinq ans, a fait de l'Espagne un vaste champ de bataille, a légué aux générations présentes et futures, un avenir de discorde et de misère dont ma patrie ne se relèvera peut-être jamais.

« Voilà, Monsieur, ce que je pense sur l'empereur Napoléon, qui s'est joué de notre caractère national jusqu'à ce que de grands revers de fortune lui ayant appris à respecter ce qui est respectable ; et de la protection que les Anglais accordent à la malheureuse Espagne, dont le résultat ne devait être autre que la dévastatation et la ruine totale de mon pays. »

Ce raisonnement qui pouvait être controversé, car en politique comme en nationalité, le meilleur est toujours celui qui se rap-

proche le plus des intérêts généraux, me parut si plein de sens, que je me rendis entièrement à son avis. Mon assentiment lui plut, et cette fois, en la quittant, elle eut l'obligeance de me dire : « Lorsque vous ne saurez que faire de votre temps, Monsieur, venez passer unė partie de la soirée chez moi ; nous causerons, et soyez persuadé que votre visite me sera toujours agréable. »

La *Collegiana*, sans affecter un ton de pruderie qui eût été ridicule dans sa position, mettait cependant beaucoup de gloire à la conservation de sa réputation ; elle avait celle d'être pieuse, chaste, généreuse et compatissante.

Le modeste personnel de sa maison se réduisait à un seul guerillero, ancien domestique de son père et faisant face à tout, c'est-à-dire qu'il soignait trois chevaux, remplissait les fonctions de valet de chambre auprès de sa maîtresse et parfois aussi celles de son cuisinier.

Sa piété ne lui avait jamais fait défaut, car elle assistait régulièrement et avec ferveur aux offices du dimanche, et toujours sous les habits de son sexe.

Elle aimait à varier sa mise et elle le faisait avec goût. Familière avec son dolman et sa pelisse de houzard, son colback et son damas turc, elle savait tirer de tout cet attirail militaire un aussi joli parti qu'eût pu le faire un jeune officier de cavalerie.

La *mantilla* de point d'Angleterre et la *vasquina* frangée à l'andalouse, qu'elle portait aussi coquettement qu'aucune dame espagnole, lui allaient à ravir. Lorsqu'on la voyait sous ce charmant costume, on se demandait pourquoi, avec tant de grâces, la fantaisie de batailler et de courir le monde s'était emparée d'elle ; pourquoi, maîtresse de sa fortune et possédant des qualités qui devaient la faire rechercher, elle n'avait pas préféré une vie douce et sédentaire, aux hasards d'un métier qui n'était nullement le fait d'une jeune et jolie personne.

Accueillie dans sa demande pour lever une compagnie d'éclaireurs espagnols, elle pensait que ce genre de service devait être pris en considération dans les bureaux de la Guerre, et elle s'en prévalut pour solliciter le commandement d'une compagnie dans un régiment de hussards français. Elle ne reçut qu'une réponse négative, à laquelle était joint un mandat de 500 francs à

titre de secours, qu'elle n'avait pas demandé, et dont elle fut aussi choquée que le refus de ses services l'avait mortifiée.

Fin de janvier 1814, je reçus l'ordre d'aller avec mon bataillon prendre position aux avant-postes sur la basse Adour et j'ai ignoré depuis quel avait été le sort de cette fille extraordinaire, à qui, comme je l'ai dit plus haut, il n'a peut-être manqué que le temps et les occasions pour illustrer son nom à l'égal de celui de ces femmes guerrières dont l'histoire s'est chargée d'enregistrer les glorieux faits d'armes, et de les transmettre à la postérité.

CHAPITRE XLVII

Une fille publique et une rixe à l'anglaise suivie d'un duel

Pour raconter dans tous ses détails un événement aussi extraordinaire que tragique, dans lequel le hasard m'a fait jouer un rôle, je ne puis me dispenser de mettre en scène une de ces créatures, la honte et le rebut de son sexe. Je vais tâcher de le faire de manière que les susceptibilités les plus chatouilleuses n'y trouvent à redire que le moins possible, et si mon sujet m'emporte au delà d'une rigoureuse bienséance, je les prie au moins de m'excuser en faveur de mon intention.

Mariannotte (diminutif de Marianne, c'était son nom de guerre) était un beau brin de fille qui s'était jetée dans le libertinage moins pour y chercher la fortune que pour satisfaire ses appétits amoureux, car elle avait la réputation de ne point faire de l'aristocratie de métier, et d'accorder souvent la préférence à de beaux grenadiers, gens ordinairement assez mal en espèces. Elle s'était fixée à Bayonne pour y exereer son industrie, et soit imprévoyance ou pour répondre à quelque inclination qui l'y retenait, elle s'était laissé enfermer dans la place lorsque, sur la fin de février 1814, l'armée des alliés passa l'Adour pour marcher sur Toulouse.

Pendant un mois et demi que dura le blocus, un militaire de la garnison, assez haut gradé, se l'était attachée, et d'autres exemples l'eussent peut-être ramenée à une vie meilleure, mais son bienfaiteur ayant été tué dans la sortie du 14 avril, Mariannotte retomba bientôt dans ses anciennes habitudes.

Le gouvernement du Roi ayant été reconnu le 15 avril par la nombreuse garnison de Bayonne, la ville fut incessamment inondée de militaires et surtout d'officiers étrangers. Les autorités civiles reprirent leurs fonctions, le terrible appareil d'une défense à outrance disparut, les paisibles citoyens que la crainte d'un bombardement avait éloignés, rentrèrent chez eux, le théâtre fut rouvert, les marchés se couvrirent de denrées, et les étalages des riches magasins redoublèrent de coquetterie pour tenter les acheteurs.

La première représentation avait attiré au spectacle quantité d'officiers français, anglais, espagnols et portugais, et ce jour-là j'avais pris place dans un des balcons de premières, côté gauche au-dessus de l'orchestre.

La loge immédiatement à droite contenait douze places sur trois banquettes de hauteur, sept personnes y étaient déjà assises dans l'ordre suivant : une dame espagnole avec sa demoiselle, et Mariannotte, parée comme une dame de qualité, occupaient le devant; derrière elles étaient placés : un adjudant-major français, le major et deux capitaines de la légion hanovrienne au service d'Angleterre ; l'adjudant-major avait accompagné les deux dames espagnoles, et Mariannotte y avait été conduite par les officiers hanovriens.

Pour l'intelligence de ce qui va suivre, il convient de dire ici que les dames espagnoles étaient d'une famille noble de la province d'Alava. La bienveillance avec laquelle elles avaient reçu les Français pendant l'occupation, leur avait fait craindre les mauvais traitements que les *Fernandistes* réservaient aux *Afrancesados* ou *Josefinos*, et elles s'étaient décidées, pour s'y soustraire, à suivre l'armée française dans sa retraite. Le commandant Delort (1), du 1er régiment de ligne, qui avait logé chez elles à Vittoria, les avait protégées pendant le voyage, et faisait une cour assidue

(1) Kesselmeyer (Jean), dit Delohr, né le 3 mai 1779, à Lakr (grand-duché de Bade).

Entré au service comme adjudant sous-officier dans la légion polonaise du Danube, le 28 janvier 1800; sous-lieutenant le 1er janvier 1801 ; sous-lieutenant aux cipayes des Indes-Orientales, le 28 octobre 1802 ; lieutenant à l'état-major du capitaine général, le 14 février 1804 ; capitaine le 30 décembre 1807; chef de bataillon, le 20 novembre 1810 (ce grade n'a pas été confirmé); chef de bataillon au 1er régiment de ligne, le 19 mai 1813 ;

à la demoiselle qui était jolie, mignonne et sémillante comme une Alavaise. Je dois dire aussi que c'était M. le commandant Delort, qui devait conduire les deux dames espagnoles au spectacle, mais que retenu chez lui pour quelques instants, il avait prié son adjudant-major de les y accompagner et de lui garder une place à côté d'elles. Le malheur voulut que l'adjudant-major ne sût pas quelle était la personne déjà placée sur le devant de la loge lorsqu'il y entra.

Le commandant Delort ne tarda pas d'arriver, et en même temps qu'il aperçut Mariannotte à côté de sa jeune amie, il pria les officiers hanovriens de le laisser passer afin qu'il allât s'asseoir entre elles deux.

Ces messieurs lui répondirent en anglais et firent mine du geste de s'opposer à ce qu'il prît place sur la banquette de devant. Le commandant insista et il avait déjà enjambé la banquette du milieu lorsque l'un d'eux, le major, le poussa pour le faire rétrograder. Le commandant Delort, vivement offensé de la conduite indécente et de la brusquerie de cet étranger, le poussa à son tour et il s'en suivit des apostrophes injurieuses accompagnées de voies de fait.

Aussi promptement que la pensée, je franchis la cloison qui séparait les deux loges et je me jettai entre le commandant et son adversaire, mais ce fut en vain : le combat était trop durement engagé pour que la médiation d'un tiers y fît quelque chose. Les coups de poing tombaient de part et d'autre comme pluie fine, j'en reçus quelques-uns et pour rétablir la compensation j'en rendis autant que je pus. Des officiers anglais étaient venus grossir la mêlée, des officiers français étaient venus s'y jetter aussi, de telle sorte que faisant à peu près le plein dans les intervalles et sur les banquettes, il n'y eut heureusement pas d'épées de tirées hors du fourreau ; et à défaut de place pour gesticuler et se gourmer plus

---

en non-activité en 1815; chef de bataillon au 63e, le 31 octobre 1830; admis à la retraite en 1837; naturalisé français en 1818; décédé le 22 mars 1846.

A eu la cuisse gauche traversée d'un coup de feu à la sortie de la garnison de Schlestadt dans la nuit du 12 au 13 juillet 1815.

Chevalier de la Légion d'honneur en octobre 1814.

Campagnes : ans VIII et IX, sur le Rhin et en Toscane; ans XI à 1810 dans l'Inde ; de 1811 à 1813, en Espagne ; 1814 et 1815, en France ; 1835, en Afrique. (Archives administratives du ministère de la Guerre.)

longtemps d'une manière convenable, le combat cessa bientôt, mais il avait duré plus d'une demi-minute et j'ai trouvé que c'était beaucoup pour gens qui n'étaient pas accoutumés à cette sorte d'escrime.

Le colonel commandant d'armes et son état-major étant intervenus, l'affaire ne s'expliqua pas nettement le soir même, mais les étrangers se retirèrent, le commissaire général de police signifia à Mariannotte l'ordre d'évacuer la salle, et l'ordre se rétablit. Cependant, avant de se séparer, le commandant Delort et le major hanovrien s'étaient décliné réciproquement leur nom, leur qualité et leur demeure ; c'en était assez pour l'instant ; des gens d'honneur peuvent s'oublier jusqu'à manquer à leur dignité, mais ils savent aussi se retrouver et réparer leurs torts.

A deux heures du matin je reçus du commandant Delort un billet fermé, conçu à peu près en ces termes : « Mon Hanovrien d'hier soir m'a prévenu de quelques heures par une lettre, dans laquelle il me demande réparation des voies de fait dont je l'ai, dit-il, *accablé* dans sa loge. Cet original compte pour rien, à ce qu'il paraît, les horions que j'ai reçus de lui. Il m'assigne pour rendez-vous le bouquet de bois qui est à une portée de fusil en arrière du cimetière des Israélites, à droite de la route de Bordeaux, où il m'attendra avec ses témoins, aujourd'hui depuis sept jusqu'à huit heures du matin.

« Puisque vous m'êtes déjà venu en aide dans cette scandaleuse et sotte affaire, je compte sur votre bon vouloir, mon cher camarade, pour me servir de témoin ; notre ami le commandant Moutard (1), du 63e, veut bien aussi être des nôtres. Nous monte-

(1) Moutard (Louis), né à Paris, le 29 septembre 1784. — Entré au service dans le régiment d'infanterie de Latour-d'Auvergne, le 13 octobre 1805 ; sergent le 18 novembre 1805 ; sous-lieutenant le 19 avril 1806 ; passé par ordre de l'Empereur dans la garde du roi de Naples, le 25 avril 1808 ; passé au service d'Espagne et fait capitaine dans le régiment Royal étranger, le 6 décembre 1808 ; chef de bataillon au même corps, le 30 mai 1810 ; rentré au service de la France pour son grade et ancienneté, au 63e de ligne, le 25 novembre 1813 ; a servi au 59e, en 1814 ; tué à Ligny, le 16 juin 1815.

Campagnes : à l'armée de Naples, ans 1806, 1807, 1808 ; en Espagne, 1809 à 1811.

Décorations : Chevalier de la Légion d'honneur, le 28 décembre 1814 ; Chevalier de l'Ordre des Deux-Siciles, le 19 juin 1808 ; Chevalier de l'Ordre royal d'Espagne, le 12 septembre 1809. (Archives administratives du ministère de la Guerre.)

rons à cheval à cinq heures pour être au plus tard à six chez vous. Tout à vous. D. »

A l'heure indiquée, mes deux amis. suivis d'un seul domestique portant une carnassière dans laquelle était une boîte renfermant des pistolets de combat, entraient dans mon camp. Nous prîmes ensemble un coup de vieux rhum, nous montâmes tous à cheval et nous nous acheminâmes vers le rendez-vous où nous trouvâmes une réunion qui ne se composait pas moins de neuf personnes, savoir : le major de la légion hanovrienne, le chirurgien du même corps, les deux capitaines de la veille et cinq autres officiers anglais.

Après avoir salué ces messieurs et exprimé sa surprise de se trouver en si nombreuse compagnie, le commandant Delort leur dit qu'il n'était point disposé à avoir affaire à tout un corps d'officiers, mais avec le major ou avec les deux capitaines hanovriens qui avaient si vaillamment combattu dans la loge ; à leur choix.

Le major, qui la veille n'avait parlé qu'anglais, répondit d'abord en allemand et ensuite en français : qu'en Angleterre la coutume ne s'opposait pas à ce que les champions amenassent de part et d'autre autant de témoins qu'ils le désiraient ; que cette malheureuse affaire étant personnelle entre Monsieur le commandant Delort et lui, il espérait la terminer avec ce seul adversaire sans qu'elle eût d'autre suite ; qu'ils étaient incapables de se prévaloir du nombre contre nous, que nous étions autant en sûreté au milieu d'eux que dans notre camp, qu'il nous en donnait sa parole d'honneur, et que si cette explication ne nous satisfaisait pas, nous pouvions envoyer chercher autant de Français qu'ils étaient d'Anglais. Cette réponse nous parut concluante et nous passâmes outre.

Un point capital paraissait plus difficile à régler : les deux champions prétendaient également avoir à se plaindre l'un de l'autre, et à ce titre chacun réclamait le choix des armes.

Le major hanovrien soutenait qu'il avait été le premier insulté, tandis que le commandant Delort affirmait qu'ayant une jambe passée par-dessus la banquette du milieu, il avait été poussé brusquement dans cette position au point de lui faire perdre l'équilibre, et qu'en ce cas l'avantage du choix des armes, si c'en était un, lui appartenait.

Ce point de discussion ayant été soumis à la décision des témoins, il fut convenu que, toutes choses paraissant à peu près égales, le sort en déciderait.

Une pièce de cinq francs fut jetée en l'air, et le major, ayant obtenu ce qu'il avait demandé, choisit le pistolet. Les témoins fixèrent la distance à douze pas métriques avec suppression de deux pas au second feu, si personne n'était atteint au premier.

La pièce de cinq francs jetée de nouveau, le major toujours favorisé par le sort, obtint de tirer le premier et avec ses armes, qui étaient de bons pistolets demi-arçon, dont la détente était fort douce quoiqu'elle fût simple.

Les pistolets chargés, un sol parfaitement horizontal reconnu et mesuré, deux cercles de trois pieds de diamètre, coupés par le milieu de deux lignes parallèles, furent tracés pour indiquer la place que chaque combattant devait occuper ; les pistolets mis sous un chapeau, le major en prit un, le commandant prit l'autre, et tous deux habit bas et tête nue, se rendirent à leur place et prirent l'attitude de combattants.

Le major tira d'un bras assuré et son coup bien dirigé effleura la chemise du commandant à hauteur de l'épaule, sans toucher la peau. Le commandant tira à son tour, et plus heureux ou plus adroit que son adversaire, son coup arriva à destination. La balle entra sous le téton droit, pénétra dans la poitrine et fut se loger dans le cœur. La mort fut instantanée, et bien que le commandant Delort eût couru la chance d'être atteint le premier en recevant à courte distance le feu de son adversaire, il témoigna de vifs regrets en le voyant étendu et sans vie.

Il restait à savoir si les deux capitaines hanovriens étaient dans l'intention de continuer le combat ; alors cette affaire devenait celle du commandant Moutard et la mienne, mais ces deux messieurs déclarèrent que tout s'étant passé selon l'ordre en matière de duel, et de la manière la plus loyale, ils désiraient respecter les dernières volontés de leur major et se tenaient pour satisfaits.

Toutes satisfactions données et reçues de part et d'autre, nous primes congé des Hanovriens et des Anglais, dans les termes les plus convenables ; nous les laissâmes avec leur mort, et nous

vînmes déjeuner à l'hôtel San-Esteban où nous vidâmes quelques flacons de Bordeaux à la santé des vivants.

Tout Bayonne était encore si plein des grands événements dont le pays avait été le théâtre pendant huit mois, que cette affaire fit peu de bruit ou plutôt qu'elle n'en fit pas du tout. On en parla le jour même chez les généraux, dans les camps et dans les cafés avec assez d'indifférence, et le lendemain il n'en fut plus question; il en est à peu près de même de tous les événements de la vie.

CHAPITRE XLVIII

Une exécution militaire à Bayonne

Les événements désastreux de 1814 avaient tout désorganisé et tout entraîné à leur suite. Les premiers jours de stupeur n'étaient pas encore passés, que des nuées d'employés, de prétendus mécontents, d'anciens nobles, d'intrigants couraient déjà au-devant du pouvoir restauré ; les uns pour être conservés dans leurs emplois, les autres pour obtenir de l'avancement.

Décorés de ses propres mains de l'ordre du Lys, on ne trouvait plus de cocardes blanches assez apparentes pour en orner son chapeau rond ; beaucoup imaginèrent de se donner la particule, et dans ce grotesque équipage, c'était à qui passerait le premier.

Monseigneur le duc d'Angoulême, qu'on ne se lassait pas d'admirer à Bordeaux, tenait au quartier général anglais, établi aux portes de Bayonne, un commissaire délégué, qui délivrait des congés provisoires aux jeunes soldats de la garnison qui désiraient rentrer dans leurs foyers, et le nombre en était grand.

La plupart des bataillons qui avaient été complétés avec les levées de 1813, se trouvaient par ce fait seul réduits de moitié. Les chefs de corps n'osaient se mettre en avant pour proposer des moyens de répression, lorsque l'inertie des officiers généraux semblait favoriser ce singulier mode de licenciement ; c'était une débâcle épouvantable.

Cependant mon bataillon, le 1er du 82e régiment, tenait toujours bon, non que ses soldats désirassent moins que les autres revoir leurs pénates, mais parce qu'ils étaient presque tous Belges ou Piémontais et qu'ils préféraient attendre quelques mois de

plus, afin de recevoir le reliquat de leurs masses et de rentrer chez eux sous la protection d'un congé définitif, en bonne forme.

En cet état de choses je ne comptais encore que dix-huit ou vingt déserteurs, lorque je reçus l'avis d'un complot qui devait entraîner d'un seul coup une cinquantaine de jeunes soldats du département de l'Aude, tous conscrits de 1813, et dont l'exécution devait avoir lieu la nuit suivante.

Les précautions prises dans la division pour empêcher la désertion pendant le dernier mois de 1813 et les deux premiers de 1814, avaient été telles, que le chef de corps qui ne connaissait pas son personnel par cœur, n'avait pas voulu s'en occuper ; et les parents de tels et tels conscrits du département de l'Aude se doutaient peu, pas plus que certains employés des postes aux lettres, que des itinéraires bien détaillés, envoyés par eux, étaient éventés.

J'avais beau champ ; l'arrestation des coupables pris en flagrant délit, n'était pas ce qui m'embarrassait, mais le nombre m'effrayait. Après avoir réfléchi sur les différents moyens de répression qui étaient à ma disposition, je fis appeler M. Lunassi (1), mon adjudant-major, Piémontais de nation, mais Français de cœur et d'âme, homme intelligent et d'exécution. Après l'avoir instruit de ce qui se passait, je lui ordonnai de prendre douze sous-officiers ou caporaux de choix et bien armés, d'aller vers minuit s'embusquer avec eux dans les broussailles qui bordent le chemin de Toulouse à son aboutissant au carrefour en avant de la citadelle, et de faire main-basse sur les premiers soldats du bataillon qui se présenteraient pour passer. Les groupes qui devaient se présenter ne devant pas excéder le nombre de six hommes chacun, j'étais bien persuadé que mes deux adjudants sous-officiers, qui étaient chargés de surveiller les issues de notre camp pendant la nuit, empêcheraient d'autres groupes de suivre le premier, qu'ils ne devaient point inquiéter. *(A suivre.)*

---

(1) Lunassi (Etienne-Antoine) né le 15 octobre 1780 à Viguzzolo, département de Gênes. — Soldat au 82e de ligne le 24 décembre 1808; caporal le 1er janvier 1809 ; sergent le 1er avril 1809; adjudant sous-officier le 17 septembre 1811; sous-lieutenant le 18 août 1813; parti pour rentrer dans sa patrie, le 11 août 1814.

(Archives administratives du ministère de la Guerre.)

COMPLIMENTS DE JOUR DE L'AN

des Tambours du 51e de Ligne en 1825

Tout le monde connaît les lettres de jour de l'an que distribuaient jadis les tambours de la garde nationale et qu'envoient encore les tambours et clairons des sapeurs-pompiers ruraux et urbains, dans les localités où il existe des pompiers volontaires, mais nous ignorions qu'à une époque quelconque cet usage eût existé dans l'armée. La lettre ci-dessous prouve qu'il a eu lieu. A ce titre, il nous a paru intéressant de la reproduire. C'est un imprimé portant en tête :

51e régiment d'infanterie de ligne.

Au-dessous, les armes de France, entourées à gauche de ces mots : *A la Rochelle,* et à droite : *le 1er janvier 1825.*

Au-dessous, en caractères cursifs :

Monsieur,

L'occasion du Nouvel an nous procure l'avantage de pouvoir vous témoigner notre dévoûment sans bornes et vous renouveler l'offre de nos services. Pénétrés de ces sentiments, nous venons vous présenter nos hommages ainsi que l'expression de nos souhaits. Veuillez, nous vous en prions, les accueillir favorablement.

Vos dévoués serviteurs.

Signé : Dumont,
Tambour-major.

Cet imprimé sur feuille in-octavo a été plié et adressé à *Monsieur Bohy, capitaine à la Rochelle.*

G. Cottreau.



Le général baron Jean THOMAS
(1770-1855)
(Communication du capitaine Jeanson)

Le Général baron Jean Thomas

(1770-1855)

Jean Thomas naquit à Chéminot (Moselle), le 7 juin 1770, d'une famille de robe de Lorraine. Il était destiné, lui aussi, à l'étude des lois et des coutumes, aux aridités du droit et de la procédure.

Aimant le mouvement et l'activité, d'un libéralisme aussi large qu'éclairé, Français avant tout, il entra, le 18 août 1791, comme volontaire, au 3e bataillon de la Moselle, destiné à la défense de nos frontières menacées par les armées de la première coalition.

Nommé à l'unanimité de ses pairs, lieutenant, puis capitaine, il dirigea les détails de l'administration de son bataillon jusqu'à la fin de 1791.

Du 24 août au 2 octobre 1792, il prit part glorieusement à la belle défense de Thionville. A la fin de cette campagne, il faisait partie de l'avant-garde de l'armée de la Moselle et s'y signalait en diverses rencontres.

Le 11 janvier 1794, à la tête d'une reconnaissance sur Frœschwiller, il reçoit l'ordre d'enlever d'assaut les redoutes qui défendaient les positions de Wissembourg. Le terrain reconnu, le capitaine Thomas s'élance contre l'ennemi à la tête de son détachement, entraîne ses soldats par son audacieuse bravoure, pénètre à l'arme blanche au cœur des retranchements défendus avec opiniâtreté et s'en empare. Blessé au fort de l'action d'un coup de feu à l'épaule, il ne quitte son commandement que la position enlevée. Sa blessure l'éloigne de l'armée de Sambre-et-Meuse jusqu'en avril 1794, date à laquelle il rallie, étant à peine remis.

Le 23 juin 1794, au siège de Charleroi, chargé de diriger les travaux de tranchée exécutés à l'est de la place, il s'oppose avec intrépidité à une sortie de l'ennemi, engage avec lui un combat corps à corps et parvient à le repousser dans la place.

Le 26 du même mois, à Fleurus, une charge de la cavalerie autrichienne jette l'épouvante dans sa division; son bataillon hésite, flotte; les rangs se rompent, la panique est imminente. L'hésitation des troupes en ce moment, va compromettre la victoire. Le capitaine Thomas accourt au milieu du désordre, ranime ses soldats, leur reproche leur irrésolution, leur fait honte de cette débandade. Il rallie son bataillon qui reforme ses rangs et repousse l'ennemi à la baïonnette.

Quelques jours plus tard, il se signale encore à l'affaire de Liège, en avant de la ville.

Le 1er juillet, au moment des marches et contremarches des armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, qui cherchaient à opérer leur jonction, à Sombreff, le capitaine Thomas, commandant l'arrière-garde, soutient avec fermeté la retraite de l'armée et arrête assez longtemps l'ennemi pour dégager une partie du 1er bataillon du Bas-Rhin, déjà coupé du gros du corps de bataille.

Le général Hatry, témoin du courage et du sang-froid du jeune officier, l'en félicite en présence de l'armée et le charge, quelques jours après, d'exécuter, à la tête de 300 hommes, une reconnaissance sur Hüy, mission dont il s'acquitte avec bonheur.

Le 31 décembre 1794, il passe avec son bataillon et le 1er bataillon de Lyonnais à la 53e demi-brigade, avec laquelle il fait la campagne de 1795.

Le 19 février 1796, la 53e et la 159e demi-brigades, renforcées de plusieurs bataillons de volontaires non encore amalgamés, forment la 10e demi-brigade, désignée pour l'armée du Rhin.

Le 5 juillet, il se signale avec elle à Rastadt,

Le 9, chargé avec son bataillon d'enlever le village de Melek, près Rastadt, position nécessaire au développement ultérieur des opérations, et occupée par des forces ennemies supérieures, il se précipite follement au milieu du village, y charge l'ennemi avec les soldats qu'il y a entraînés et y délivre de nombreux prisonniers français, après avoir assuré la possession de Melek, en

dépit d'un coup de feu à la cuisse droite qui l'éloigna de nouveau du théâtre de la guerre.

Convalescent, évacué sur Nancy, il n'attend pas d'être rétabli. Pour utiliser sa convalescence, il réclame et obtient du général commandant la 4e division militaire, les fonctions de commissaire du gouvernement près le conseil de guerre. Puis, sitôt valide, il rejoint son corps à l'armée de Rhin-et-Moselle.

Il fait avec distinction les campagnes de 1797 et 1798 aux armées d'Angleterre et des Côtes de l'Océan.

Pendant cette période si troublée de discussions politiques et d'agitations de toutes sortes, sa loyauté, sa fermeté et son ardent amour du pays lui valurent un plein succès dans les délicates fonctions de commandant de la force armée d'Indre-et-Loire; tant il sut se faire aimer en même temps que respecter de tous, bleus ou blancs. On sentait en lui cet amour profond de la France qu'il élevait bien haut au-dessus de toutes les questions particulières. Sa bonté attirait les cœurs ; sa loyauté rassurait les esprits ; sa fermeté arrêtait les bras trop vite enclins à tirer l'épée du fourreau.

Au début de 1799, des revers obligeaient le général Championnet à solliciter des secours. La 10e demi-brigade fut désignée pour l'Italie.

A peine arrivé, le capitaine Thomas se signale dans diverses rencontres avec les Austro-Russes, et le général en chef le nomme chef de bataillon provisoire.

Pour fêter son nouveau commandement, il se fait remarquer le 31 octobre à la Stura et, le 4 novembre, à Genola.

A la Stura, forcé d'abandonner le terrain avec son bataillon, il effectue sa retraite en ordre parfait, soutenant vaillamment le choc de l'ennemi, ne cédant le terrain que pied à pied et en lui faisant éprouver d'énormes pertes. Il est félicité par le général Oudinot. Sa vigoureuse résistance avait sauvé les autres bataillons de sa demi-brigade compromis par le mouvement de retraite qui s'effectuait.

A ce moment, il fit à nouveau preuve d'une trempe morale exceptionnelle.

Sa demi-brigade avait été spécialement éprouvée ; le découra-

gement était complet, la désertion menaçait d'être générale. Son exemple, sa généreuse initiative, son dévouement, son activité eurent raison de cette dépression, de cette démoralisation générale. Il se multiplie. Aux blessés, il assure, *de ses deniers*, les soins, *en entretenant à ses frais un hospice* où ses hommes sont traités ; aux découragés, il prodigue les exhortations, les conseils, les exemples, et peu à peu, l'ordre renaît avec la confiance et l'espoir (1).

Temps, peines, démarches, appointements abandonnés, deniers particuliers prodigués, rien ne lui coûte pour rendre à ses hommes santé et bonne humeur.

Masséna, aussi attentif à louer qu'à punir, lui en donne de justes éloges, en livrant à une grande publicité « cette belle conduite qui permit à la 10e demi-brigade de rester fidèle à son poste, malgré toutes les privations et au mépris des sollicitations, de l'exemple et même des menaces des fuyards ».

Régénérée par son exemple, par ses sacrifices, par son activité, cette troupe, en mars 1800, en Ligurie, lui rend en succès ce qu'elle lui a coûté de peines.

A Rocca Barbena, avec 4 compagnies, il arrête victorieusement l'avant-garde ennemie qui cherche à pénétrer dans la redoute qui défendait les approches du village.

La retraite continue toutefois vers la rive droite du Var ; le commandant Thomas défend avec peine le pont qui sépare le comté de Nice du territoire français.

Le 9 avril, il délivre son bataillon enveloppé par suite d'un recul précipité des autres troupes.

« Ses sages dispositions, son courage et son sang-froid, ont préservé cette portion de corps qui serait infailliblement tombée au pouvoir de l'ennemi » (2).

Avec sa demi-brigade, il contribue à chasser l'ennemi du comté de Nice et à purger de sa présence toutes les Alpes-Maritimes.

(1) Pour juger dans quel état affreux était l'armée, voir : *Journal des opérations militaires du siège et du blocus de Gênes*, Paris, chez Magimel, libraire pour l'Art militaire et les Sciences et Arts, quai des Augustins, près le Pont-Neuf — An neuf — Le général Thomas en possédait un exemplaire portant en tête cette dédicace manuscrite : *Donné par le général en chef*. Signé : *Masséna*.

(2) *Rapport*.

Voici la 10e demi-brigade à Nice.

Plus habituée au service des camps qu'à celui de garnison, elle se relâche. Le 24 octobre, le colonel, pour y remédier, fait appel au commandant Thomas, « officier ferme et aimé du soldat ».

Il le charge du détail de la police et de la discipline du corps; et, peu de mois après, la 10e est citée comme modèle parmi celles de l'armée d'Italie.

Confirmé dans son grade, par arrêté du Premier Consul du 11 octobre 1801, le commandant Thomas reprit le commandement d'un bataillon le 15 décembre 1803 et reçut, le 3 juin 1804, le brevet de membre de la Légion d'honneur, « si glorieusement acquis sur les champs de bataille ».

Dans le courant de 1805, le général Masséna lui confie le commandement d'un bataillon de grenadiers, à la tête duquel il fait la plus grande partie de la campagne.

En 1806, il participe au siège de Gaëte, où il se fait particulièrement remarquer du 10 mars au 18 juillet, dans les fonctions de major de tranchée dont l'avait spécialement chargé le roi Joseph (1).

Le major de tranchée paya largement de sa personne dans cet emploi, tout de confiance, qui demandait la plus grande activité et un dévouement sans bornes. Il en fut récompensé par la croix d'officier de la Légion d'honneur, dont le brevet lui fut expédié à la date du 8 juillet 1806.

Le 30 septembre 1807, il est nommé adjudant-commandant.

Sur ces entrefaites, le prince Joachim Murat fut appelé au trône de Naples par succession du roi Joseph.

---

(1) Le commandant Thomas y fut sérieusement blessé par une bombe dans la maison où il cantonnait. Rendant compte de cet incident dans une lettre datée du camp devant Gaëte, le 19 juin 1806, le roi Joseph écrivait à l'Empereur :

« Hier, une bombe, tombée dans la soupière du chef de bataillon Thomas, Jean, du 10e, a blessé cinq officiers qui étaient à table avec lui, et a été casser la jambe de son cuisinier au rez-de-chaussée. J'ai vu quelques instants après le chef de bataillon Thomas et ses officiers; ils ne m'ont témoigné qu'un seul regret, c'est de n'être pas guéris pour le moment décisif. Je leur ai promis de rendre compte de ceci à Votre Majesté, et je m'acquitte de ma promesse. Le chef de bataillon Thomas commande le service de la tranchée comme major, depuis le commencement du siège. Tous les chefs ne tarissent pas sur son compte. Je demande à Votre Majesté qu'il soit fait officier de la Légion d'honneur. »

Le 2 octobre suivant, Thomas reçoit le commandement de l'avant-garde des troupes de l'île de Capri, sous les ordres du général Lamarque (1).

Il débarqua le premier sur un récif où il se fit hisser par un des cinq sapeurs qui l'accompagnaient (2), enleva Anna Capri et le port Saint-Marius, Monte Solaro où il fit capituler la garnison qui se montait à 200 hommes.

Les 17 et 18, les Anglais sortirent de l'île (3).

A la suite de cette expédition, le roi de Naples lui confia le commandement de l'île. Il s'y occupa avec un soin scrupuleux de l'armement des côtes, des moyens jugés indispensables pour en assurer la défense et de tout ce qui était avantageux aux habitants.

A ce moment, l'adjudant-commandant Thomas fut nommé commandeur de l'Ordre des Deux-Siciles, créé baron avec une dotation dans la Pouille, dotation dont il ne jouit que deux ans.

En 1811, l'empereur Napoléon, ayant ordonné la formation du corps d'observation de l'Italie méridionale, désigna, le 1er août, l'adjudant-commandant Thomas pour y remplir les fonctions de chef d'état-major, sous les ordres du général comte Grenier, dont le quartier général était à Sessa.

Après les désastres de la campagne de Russie, les troupes de la haute Italie ayant été rappelées, celles du royaume de Naples reçurent l'ordre de se mettre en mouvement en fin septembre 1812.

Le quartier général fut transporté à Vérone, où le général

---

(1) Relation détaillée de cette expédition et de l'occupation de l'île (manuscrit du général Thomas).

(2) *Note du général Thomas.* — « Cela réussit à l'étonnement de tout le monde, du général Lamarque lui-même qui me dit à son arrivée sur la côte : « Vous êtes plus que hardi, mais qu'allons-nous faire ici ? — Nous en sortirons, lui dis-je, il n'y a point de retraite. » Comme j'accompagnais le général pour venir à la darse, il me demanda, chemin faisant, ce que je pensais de l'expédition. Je lui répondis : « Si j'étais le général Lamarque, je me ferais engloutir plutôt que de revenir à Naples. » Nous en sommes sortis en effet, ce qui paraîtra incroyable à ceux qui verront notre position sur le plan, à moins de supposer que les Anglais étaient de moitié avec nous.

(3) Le général Lamarque, dans son rapport, dit : « Je dois cependant citer l'adjudant-commandant Thomas, qui n'a cessé de donner des preuves de courage et d'activité et qui est monté à la tête de l'avant-garde qu'il commandait. »

Grenier organisa avec une étonnante promptitude la 35e division de la Grande Armée. « Il fut, affirme-t-il, puissamment secondé dans cette opération par son chef d'état-major. »

Dans les premiers jours de novembre 1812, cette division, forte de 24,344 hommes, fut mise en route par brigades et par plusieurs itinéraires sur la Prusse. La première de ces colonnes fit son entrée à Berlin, avec le général Grenier et son chef d'état-major, le 16 janvier 1813. Les jours qui suivirent furent employés activement par le chef d'état-major « toujours scrupuleux et prévoyant, autant qu'intrépide soldat et habile administrateur (1) », à l'établissement des cantonnements des troupes autour de la ville, et aux opérations préliminaires de la campagne qui allait s'ouvrir.

La 35e division fit sa jonction avec les débris de la Grande Armée sous les ordres du prince Eugène qui, dès ce moment, enchanté des services de l'adjudant-général Thomas, l'entoura de son estime et lui témoigna le plus vif intérêt, la plus honorable confiance.

Devant la rupture des engagements de la Prusse, le vice-roi se replia successivement sur l'Oder et sur l'Elbe. Berlin fut abandonné dans la nuit du 3 au 4 mars, et le corps du général Grenier se porta en avant et en arrière de Wittemberg.

Le 1er avril, le prince Eugène établit son quartier général à Nedlitz, après le passage de l'Elbe, à Magdebourg, par trois divisions.

Le 4, le général Grenier poussa une forte reconnaissance sur Mœckern.

Le lendemain, ses troupes furent repoussées par une attaque violente et subite, jusqu'à Nedlitz. Dans cette affaire, voyant faiblir un bataillon, le général Grenier et son chef d'état-major se portèrent en avant pour le soutenir. Le premier fut blessé d'un coup de feu qui lui traversa la mâchoire ; le second eut ses habits criblés de balles.

Le 2 mai, s'engagea la terrible bataille de Lutzen. L'adjudant-général Thomas s'y distingua particulièrement et fut cité.

(1) Général Grenier.

Le 7 du même mois, à Nossen, lancé à la poursuite d'un corps russe, il fit preuve « d'un courage, d'un sang-froid et de talents militaires dignes des plus grands éloges » (1). Il eut le genou traversé par une balle (2).

Le 22 juillet 1813, l'Empereur nomma l'adjudant-général Thomas (Jean) général de brigade et commandant du département de la Manche. Le mémoire de proposition, adressé au ministre, portait : « Je ne saurais trop recommander M. Thomas à S. M. I. et R. C'est un brave officier, l'un de nos meilleurs généraux d'avant-garde et l'homme sur lequel on peut le plus compter pour un coup de main hardi. »

Mais la blessure du 7 mai 1813, la plus grave de toutes celles, nombreuses, dont ait été atteint le général, le força durant trois ans à marcher avec des béquilles. Aussi fut-il relevé de son commandement actif. Le marquis de La Tour-Maubourg, commissaire extraordinaire du Gouvernement, le lui annonçait de Caen le 24 janvier 1814, en ces termes :

« Mon général,

S. E. le Ministre de la Guerre me fait connaître qu'informé du mauvais état de votre blessure, et craignant que le zèle que vous apportez dans votre service n'aggrave votre état et ne retarde votre rétablissement, il propose à Sa Majesté de vous accorder un congé de convalescence et a donné le commandement de la Manche à M. le général Baillod. »

L'inaction lui pesa bien vite. Aussi, le 20 mai suivant, sollicitait-il un commandement (3). Ses instances furent sans effet.

---

(1) Général Grenier.

(2) Le 16 août 1870, le fils aîné du général Thomas, qui commandait l'escadron de tête des cuirassiers de la Garde, se signala par sa crânerie et sa folle bravoure, et eut aussi, notable coïncidence, le genou gauche traversé de deux balles. Cette blessure, soignée à Metz et en captivité, qui semblait ne devoir point avoir de suites et n'entrava pas momentanément la carrière du capitaine G. Thomas, valurent, en 1896, au colonel en retraite baron Thomas, sept amputations successives de la jambe, opérations particulièrement douloureuses qu'il supporta avec la même vaillance que jadis les efforts des Prussiens.

(3) « Saint-Lô, le 20 mai 1814.

« A. S. E. le Ministre de la Guerre.

« Monseigneur,

« Le 15 avril dernier, j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Excellence mon adhésion au nouvel ordre de choses établi, de lui faire connaître com-

Il était encore dans l'inactivité quand, le 15 avril 1815, il reçut de l'empereur Napoléon l'ordre d'aller prendre le commandement de la place de Sarrelouis.

Il y arrive le 20 avril. Aussitôt, il s'occupe des soins que réclame la défense : organisation des ouvrages, leur armement, approvisionnement en munitions et en vivres pour six mois, instruction des troupes, etc.

Par un ordre du jour, il assigne aux troupes de toutes armes les postes à occuper dans les différents cas prévus et donne toutes les dispositions pour assurer la plus énergique défense.

La place fut armée dès les premiers jours de juin. Il fallut dès lors s'armer de courage et d'une résolution inébranlable pour repousser tous les moyens de séduction employés successivement par les différents chefs de corps de l'armée ennemie.

Le 6 juin 1815, c'est le prince de Mecklembourg qui lui fait écrire une missive officielle en allemand, timbrée d'un grand cachet rouge à ses armes portant en exergue : *General-lieutenant, prinz Carl von Mechklembourg-Strelitz* (1).

En voici la traduction :

« Monsieur le général,

« J'ai l'honneur de vous annoncer que je suis arrivé avec mon corps d'armée, lequel est destiné à assiéger la forteresse que vous commandez.

« Vous êtes sans doute informé de l'abdication de Napoléon ; il a remis ses pouvoirs entre les mains d'une régence provisoire. La guerre n'en est pas terminée pour cela ; les hostilités continueront d'avoir lieu jusqu'à la signature du dernier article du traité de paix.

---

ment et dans quelles circonstances, je me trouve ici, à la disposition du général commandant la 14ᵉ division militaire, et de la prier de me présenter à Sa Majesté pour être conservé en activité de service.

« L'ambition de donner à mon pays des preuves de mon dévouement me fait prendre la liberté de renouveler ma demande à Votre Excellence et de la prier de me donner une destination.

« Je désire obtenir le commandement d'un département ou d'une place de guerre. »

(1) Cette lettre et les suivantes, ainsi que les minutes des réponses qui y ont été faites, sont la propriété du capitaine Jeanson, du 135ᵉ régiment d'infanterie.

« C'est pourquoi je suis obligé d'agir hostilement contre la place que vous commandez, si vous n'écoutez pas mes propositions, qui n'ont d'autre but que d'épargner le sang.

« Une capitulation honorable et avantageuse nous fera contribuer, vous et moi, au grand but.

« J'attends donc votre réponse aujourd'hui dans la matinée et pense que vous m'enverrez un officier chargé de vos propositions et qui en échange recevra mes conditions.

« Je me flatte que votre réponse gracieuse, que j'attendrai jusqu'à midi, me mettra à même de ne pas agir offensivement.

« Le 6 juin 1815.

« CARL, prince de Mecklembourg. »

Le même jour, le général Thomas y répondait par cette dépêche :

« Le 6 juin 1815.

Au prince Charles de Mecklembourg, général au service de Prusse.

« J'ai reçu les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire.

« L'empereur Napoléon, n'étant plus le chef de l'État, et les hautes puissances ayant formellement déclaré qu'elles ne prétendaient pas gêner la nation dans le choix de la forme de son gouvernement, la guerre qn'on nous fait n'a plus d'objet. Permettez-moi d'être étonné qu'on parle encore d'hostilités. Je commande cette forteresse au nom de ma patrie et je la lui conserverai jusqu'à la dernière extrémité, dût-elle être réduite en cendres.

« La population et la garnison partagent ma détermination. »

La lettre du prince était accompagnée d'un billet autographe en français, ainsi libellé (1) :

« Mon général,

« Je m'empresse de vous dépêcher ces lignes pour vous prier de choisir également le moyen d'un billet non officiel, en cas que vous avez des communications à me faire, desquelles vous

(1) Ce billet porte en marge, de la main du général Thomas, cette note :

« L'aide de camp porteur de la lettre était chargé de m'offrir un soi-disant cadeau de 500,000 francs et le grade de lieutenant général au service de la Prusse, s'il me convenait. »

souhaitez peut-être qu'elles restent au secret entre vous et moi. Je crois que c'est ici l'endroit de vous assurer que je suis prêt à vous accorder pour votre personne les conditions les plus honorables et les plus avantageuses, et qu'il me sera un véritable plaisir de prévenir tous vos désirs ; je me flatte d'être en état de ne refuser aucune des conditions que vous pourriez vraisemblablement me faire ; et je vous prie de vous assurer par là de la considération parfaite avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

« Monsieur le général,
Votre très humble et très obéissant serviteur.
« CHARLES, prince de Mecklembourg,
général prussien,
commandant le 7e corps d'armée. »

Ce billet reçut comme réponse :

« Prince,

« Rien ne me serait plus agréable que de correspondre avec V. A. sur tout autre point que celui qui fait l'objet de ses lettres. Ma résolution étant inébranlable, ma réponse à sa lettre particulière ne peut être que conforme à celle faite à sa lettre officielle. J'ai la confiance que V. A. l'approuvera comme étant celle qu'elle prendrait dans une pareille circonstance.

« Je suis, avec la plus haute considération,
de V. A. le très obéissant et respectueux serviteur. »

Le 23 juin, c'est le comte de Langeron, Français au service de Russie, général en chef.

« A Saarbrück, le 23 juin/5 juillet 1815.

« Monsieur le commandant,

« Vous êtes sans doute instruit des événements qui se sont passés depuis peu. Les armées *anglaises* et *prussiennes* sont sous les murs de Paris. Notre roi légitime est rappelé par la partie saine de la nation ; il doit être maintenant dans sa capitale. Le monstre, à qui un moment d'erreur vous a de nouveau réuni, n'existe plus politiquement. Les députés, envoyés par les rebelles au quartier général de nos souverains, ont été renvoyés sans être admis et ont passé hier ici pour retourner à Paris. Nos armées s'avancent de tous côtés, sans trouver de résistance. Votre devoir et votre

intérêt futur vous engagent également à accélérer le moment d'arborer ce drapeau blanc si cher aux bons Français. Rappelez-vous, Monsieur le commandant, que Louis XVIII, qui n'a que trop pardonné, n'a point étendu sa clémence sur le maréchal *d'Avoust* qui a fait tirer sur le pavillon blanc. C'est au nom de Louis XVIII que je vous engage à remettre votre forteresse et vous pouvez m'envoyer un officier de confiance pour faire avec moi les arrangements nécessaires.

« Le comte de LANGERON,
général en chef au service de Russie. »

A cette sommation, le général Thomas répondit :

« Monsieur le général,

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire datée de Sarrebrück. Je n'ai pas de réponse à vous faire que de vous assurer que les malheurs de ma patrie n'ébranleront jamais ma fidélité, et que la place que je commande ne sera remise qu'au gouvernement qu'elle se sera librement choisi. Ma conduite n'est et ne sera jamais dirigée que par le sentiment de ma propre conscience ; je ne suis point imitateur. »

Le 4 juillet, il recevait du chef d'état-major de l'armée russe, par un parlementaire, le billet suivant :

A Monsieur le maréchal de camp, baron de Thomas, commandant de la forteresse de Sarre-Louis.

« Mon général,

« Les armées russes sont entrées sur le territoire français ; le but de leur marche est connu de l'Europe, et la France elle-même ne saurait le méconnaître. Les intentions de l'Empereur, mon auguste maître, n'ont rien d'hostile, ni contre la France, ni contre les Français. Je suppose, mon général, que vous êtes suffisamment instruit, à l'heure qu'il est, et des premiers succès des armes françaises et de leurs désastres subséquents ; déjà les armées victorieuses de Blücher et de Wellington sont sous les murs de Paris, et y feront vraisemblablement leur entrée aujourd'hui ou demain. Avesnes, Cambray, Guise, ont été pris par le vainqueur ; Lille, Valenciennes, Maubeuge, Philippeville et Mariembourg ont arboré le drapeau blanc. D'un autre côté, les armées autrichiennes, ayant

battu le général le Courbe sous Vesoul, s'avancent à grands pas sur la route de Paris; l'armée bavaroise, ayant occupé Nancy depuis quatre jours, se trouve aux environs de Châlons. L'armée russe suit de près. Tel est, mon général, l'état actuel des choses. Il s'agit maintenant de calculer les chances qui restent encore, et vous le ferez sans doute avec tout le calme d'un brave militaire que les événements les plus imprévus ne sauraient surprendre; mais en mesurant l'abîme que l'ambition d'un seul homme a creusé autour de la France, quel est le Français, aimant le bonheur de son pays, qui ne soit pénétré de la conviction que le retour à un gouvernement juste et paternel peut seul sauver sa patrie? — Certes le mérite d'être parmi les premiers à contribuer à ce résultat doit prévaloir dans l'esprit de tout bon Français sur un faux point d'honneur, qui lui commanderait une aveugle obéissance envers un gouvernement qui déjà a cessé d'exister.

« Toutefois, sans vouloir pressentir la nature de vos déterminations dans la crise actuelle, je me bornerai à vous faire connaître, mon général, que je suis autorisé par Son Excellence M. le maréchal Barclay de Tolly, commandant en chef les armées impériales russes, à entendre les propositions que vous pourriez avoir à me faire.

« Le lieutenant général baron de Dichital,
chef d'état-major de l'armée russe. »

Le général Thomas répondit :

« Général,

« Je ne puis dissimuler que le contenu de la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire m'afflige.

« En officier général qui connaît les devoirs que lui imposent les loix de l'honneur, vous devez penser que je n'ai d'autre réponse à vous faire que de vous assurer que je deffendrai la place qui m'est confiée jusqu'à la dernière extrémité. »

Le 12 juillet 1815, le général comte de Essen lui écrit :

« Un gouvernement légitime vient de remplacer celui qui nous a conduits en France; il n'y a donc plus lieu de prolonger les hostilités; vous en jugerez, Monsieur le Général, par les papiers

publics que je joins ici ; devant rendre compte du parti que vous prendrés, dans cette circonstance, je vous prie de m'en faire part et en même tems au command. des troupes qui bloquent la place que vous commandés.

« J'ai l'honneur d'être, avec une considération distinguée,

Monsieur le Général,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

« Le Lieut[t] général, commandant les troupes formant le blocus de Metz et Sarrelouis,

« De Essen. »

Mesilandes, les 1er/12 juillet 1815.

A la date du 13 juillet, le général Thomas répond :

« Monsieur le Général,

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 12 juillet, accompagnée de quelques papiers publics, dont l'un contient l'armistice conclu entre les armées belligérantes sous Paris.

« Vous désirez savoir, Monsieur le Général, quel est le parti que je prendrai dans cette circonstance ; ce parti tout naturel, celui d'un homme d'honneur, est de conserver à ma patrie et au gouvernement qu'elle se sera librement choisi, la forteresse que je commande. J'espère recevoir incessamment des généraux qui me commandent des ordres qui serviront de règle à ma conduite ultérieure.

« J'ai l'honneur d'être, avec une considération distinguée,

Monsieur le Général,

Votre très humble et très obéissant serviteur. »

En même temps, il faisait tenir au général comte A. Belliard, son chef, le pli suivant :

« J'ai l'honneur de vous envoyer copie de la lettre que je viens d'écrire à Mr le Lt Gal de Essen, contenant ma réponse à la sienne du 12. »

Après lecture des papiers publics envoyés par le général de Essen, le général convoqua simultanément le conseil de défense, les députés des corps militaires, le corps municipal, les notables

et les chefs des administrations et leur fit la communication suivante :

« Je vous ai convoqués pour vous donner connaissance des événements survenus en France et annoncés dans le *Moniteur* et les feuilles du 7, qui m'ont été envoyés par le général russe commandant le blocus de Metz et de Sarrelouis. On pourrait révoquer en doute tout ce que contiennent ces papiers, cependant nous devons les considérer comme vrais, afin de nous préparer à tous les événements heureux ou malheureux qui seront la suite de ceux qu'ils nous transmettent.

« Un armistice indéfini a été conclu entre les armées belligérantes. Nos troupes quittent Paris pour prendre leurs quartiers derrière la Loire, mais la garde nationale demeure chargée de la police de cette ville, sous les ordres de M. le maréchal Masséna, le plus ancien des vétérans de la liberté qui est resté gouverneur.

« Le gouvernement provisoire reste en place et les grands corps s'occupent de la constitution qu'il convient de donner à la Nation.

« Cet état de choses actuel repose sur la foi qu'ont de nouveau donnée les puissances alliées de respecter la volonté de la Nation sur le choix de son gouvernement.

« La Chambre des représentants a donné une déclaration de ses principes. Cette déclaration est conforme aux vœux des amis de la patrie ; elle assure les droits de tous ; elle maintient nos couleurs nationales comme le palladium autour duquel nous devons nous réunir et ne former qu'une famille ; elle garantit à la France un gouvernement de son choix et proteste à la face du monde entier contre la violation et l'usurpation.

« Voilà les nouvelles qui rassurent et donnent de la sérénité à nos amis affligés.

« Mais un parti s'agite ; une populace factieuse indique ses préférences, disent les gazetiers, par ses acclamations. Ce parti cherche à porter les troupes étrangères à croire qu'il est celui de la volonté générale et à entraîner dans ses vues le reste de la Nation.

« Qu'arivera-t-il, Messieurs ?

« Attendons-le de la Providence qui veille sur nous et qui nous

a trop punis de nos erreurs pour craindre qu'elle nous abandonne.

« Conservons, Messieurs, notre attitude calme et notre résolution d'être à la Patrie et tout à la Patrie, de rester fidèles à nos couleurs nationales et de conserver Sarrelouis à la France jusqu'à la dernière extrémité.

« Ne reconnaissons aucun parti, aucune faction. Ne cédons qu'au gouvernement que nos représentants auront librement choisi et qui sera reconnu par la Nation dans les formes prescrites. »

Cette héroïque résistance devait assurer au pays, sur ses positions du nord-est, son gouverneur l'espérait, la conservation de l'un de ses plus solides appuis. Il n'en fut rien.

Pendant que le traité se préparait, le général Thomas, toujours inébranlable, voyait sa situation devenir de plus en plus délicate au milieu de ses concitoyens. Il en écrivit fréquemment à son chef le général A. Belliard, puis au général baron Lanusse, enfin au général Ligié-Belair (1).

Enfin, le 20 novembre, le traité était signé. Il cédait, hélàs! aux alliés, les places de Sarrelouis, Landau, Philippeville et Mariembourg.

Le 28 de ce même mois, le vaillant défenseur de Sarrelouis recevait du maréchal duc de Feltre, ministre de la Guerre, la lettre suivante :

« Général,

« L'intention du Roi est, qu'au reçu de cette lettre, vous cessiez vos fonctions de commandant supérieur de la place de Sarrelouis.

« Vous êtes autorisé à vous retirer dans vos foyers, après avoir fait au commandant d'armes de cette place, la remise des papiers et de tous les documents qui sont relatifs au service.

« J'ai l'honneur de vous inviter à me faire connaître le lieu où vous vous proposez de fixer votre résidence, afin que je puisse

(1) Lettre du 21 juillet 1815 au général Belliard. Réponse de celui-ci du 27 juillet.
Lettre du 30 juillet au même. Pas de réponse.
Lettre du 7 août au même. Réponse du 10.
Lettre du 15 août au lieutenant général baron Lanusse. Réponse du 19.
Lettre du 17 septembre du général Lanusse remettant le commandement au lieutenant général Ligié-Belair.

donner les ordres nécessaires pour vous y faire payer du traitement de non-activité de votre grade;

« J'informe de ces dispositions M. le lieutenant général commandant la 3e division militaire. »

Le général fixa sa résidence à Metz.

Le 1er avril 1820, il fut replacé, comme disponible, dans le cadre d'activité de l'état-major général, et resta dans cette position jusqu'au 1er décembre 1824, époque à laquelle une ordonnance royale l'admit à faire valoir ses droits à la retraite. Elle lui fut liquidée avec jouissance du 1er janvier 1825.

Le Gouvernement de 1830, s'étant fait rendre compte des services du général Thomas, le releva de la retraite le 14 janvier 1831, lui confia le commandement du département de la Creuse, et le comprit, le 22 mars suivant, dans le cadre d'activité de l'état-major général.

Mis de nouveau à la retraite sur sa demande le 1er septembre 1832, il se retira dans sa terre d'Ars-Laquenexy, près de Metz.

Il avait épousé en 1825 Mlle Faber de Hohensingen et était resté veuf en 1828 avec deux fils (1). Il se consacra à leur éducation et à l'agriculture.

En 1839, il fut nommé au commandement de la garde nationale de Metz. Membre de l'Académie impériale de cette ville, il y fit plusieurs communications importantes sur l'économie rurale.

Il mourut à Ars-Laquenexy en 1855 et y fut inhumé dans un cimetière particulier où sa tombe demeure encore entourée de vénération.

Capitaine 'Jeanson.

---

(1) Son fils aîné, au sortir de Saint-Cyr, servit en Afrique, en fut emmené comme officier d'ordonnance par le général Bosquet; cité deux fois à l'ordre et blessé à l'attaque du Mamelon-Vert et des Ouvrages-Blancs, il fut nommé capitaine sous Sébastopol et décoré avec cette mention : « Parfait de dévouement et d'énergie. » Capitaine aux cuirassiers de la Garde, il se signala à la charge de Rezonville. Il a commandé comme colonel les 6e cuirassiers et 20e dragons et est actuellement en retraite à Saint-Raphaël (Var). — Le cadet, sorti de Saint-Cyr, un an après son frère, servit en France, notamment comme capitaine aux guides; à la suite d'un grave accident de cheval, il entra dans les remontes et prit sa retraite comme lieutenant-colonel en 1886. Il mourut à cette date à Ars-Laquenexy, au lendemain de son arrivée, laissant un fils et une fille mariée en 1890 au lieutenant 'Jeanson et morte l'année suivante après la naissance d'une fille.

Le Général Debrun

(1750-1831)

(Suite et fin)

Bientôt, la saison devint rigoureuse. Les travaux d'approche furent interrompus et la petite armée s'installa de son mieux dans ses baraques.

Le bois abondant des forêts permit de se protéger contre le froid, mais l'imprudence des volontaires causa plus d'un incendie.

22 frimaire an III.

Ordre général.

Les fréquents incendies qui ont eu lieu depuis l'établissement des baraques, qui peuvent se renouveler chaque jour et incendier tout un bivouac dans des moments d'orage, obligent le général à défendre que, sous aucun prétexte, il soit fait pendant la nuit du feu dans les baraques : il ne devra non plus, dans aucun cas, y être fait du feu clair pendant le jour, mais on pourra seulement apporter la braise ardente dans un foyer profond d'un pied et demi, pratiqué au milieu de la baraque, de manière à ce que la paille de couchage ne puisse pas y communiquer. Ce foyer sera recouvert chaque soir à la retraite, et, dès ce moment jusqu'au jour, nul, à l'exception des chefs divisionnaires et des gardes, ne pourront avoir ni feu ni lumière. Les chefs de corps et officiers de police feront de fréquentes visites de jour et de nuit, et puniront sévèrement les chefs de baraques dans lesquelles on se serait permis de contrevenir à cet ordre.

Les feux extérieurs et des cuisines seront placés à distance et avec les précautions convenables pour n'avoir rien à craindre de leur voisinage.

Les chevalets d'armes et les fourches pour les gibernes seront

placés sur le front, couverts d'un avant-toit d'un côté et d'un paillasson de l'autre. Le paillasson devra être du côté qui fait face aux baraques.

Le général rappelle les différents ordres et arrêtés des représentants du peuple concernant les femmes inutiles. Il s'est aperçu que les chefs ne tenaient pas la main à leur exécution. Il ordonne donc très expressément qu'il n'y aura à chaque bataillon que les femmes accordées par la loi, c'est-à-dire trois blanchisseuses et une vivandière...

Signé : BOULLANCOURT.

Malgré les recomandations pour éviter les incendies, la brigade Davout perdit deux volontaires étouffés par la fumée.

ARMÉE DE LUXEMBOURG
DIVISION DEBRUN
Brigade de droite.

Rapport du 22 au 23 nivôse.

Le feu a pris cette nuit à une baraque du premier bataillon de Maine-et-Loire et deux volontaires qui dormaient ont été étouffés par la fumée.

Le général de brigade.
L. DAVOUT.

Sauf la gale qui multipliait ses ravages, l'état sanitaire était bon.

28 frimaire an III.

Ordre général du corps d'armée.

La sécurité de l'armée nécessitant la présence de tous les militaires à leur poste, il ne sera envoyé jusqu'à nouvel ordre, aux hospices établis pour le traitement des galeux, qu'un homme sur cent.

Les commandants des bataillons tiendront la main à l'exécution du présent ordre. On se flatte qu'on pourra procurer incessamment plus de soulagement aux personnes attaquées de cette maladie, et on s'empressera d'en instruire les troupes.

Certifié conforme :
BOULLANCOURT.

La discipline était meilleure. Les troupes étaient bien équipées.

ARMÉE DE LA MOSELLE
CON. M.
25 janvier 1795.

État-major général.

Au quartier général à Villers-la-Tour, le 6 pluviôse, l'an III de la République française, une, indivisible et démocratique.

LIBERTÉ — ÉGALITÉ

Le général de brigade, chef de l'état-major général, au citoyen Pille, commissaire, seul.

L'armée occupe toujours la même position, baraquée partout à la distance de la volée du canon de la place. L'ennemi ne sort point. Il l'a tenté, il y a 10 jours. Il avait à sa tête 200 travailleurs de la ville pour aller couper du bois, et était sorti avec environ 1.800 hommes sur la division Debrun (la 3e). Les travailleurs ont été d'abord dispersés, et les troupes ennemies qui les soutenaient battues et mises en fuite en laissant 5 à 6 chevaux et 12 voitures qu'ils avaient amenées pour porter le bois qu'ils devaient couper.

Ils manquent de bois, et nous sommes tous baraqués dans les bois qui avoisinent la place. Il fait un froid rigoureux et continuel. Les travaux de terre sont suspendus, mais au premier dégel, ils commenceront avec activité...

Les braves républicains qui composent cette petite armée sont des modèles de patience et de bravoure. Ils bravent le froid excessif et servent avec une vigilance et une régularité sans exemple ; personne ne s'écarte de son poste, et quoique près de Thionville et de Metz, personne ne pense même à solliciter une permission ou un prétexte pour s'y rendre un moment.

Nous avons fait bien chausser et habiller tout le monde. Des couvertes ont été distribuées. L'armement est en bon état, et nous le faisons réparer à l'armée même par un atelier à sa suite. Nous allons en établir un de buffleterie, qui ira à chaque division faire successivement les réparations et fournitures nécessaires, et attacher surtout des fourreaux de baïonnettes, dont nous ne manquons

pas, et ce qui empêchera la perte souvent involontaire de cette arme précieuse.

La sérénité du temps quoique froid, n'occasionne pas beaucoup d'hôpitaux ; celui des galeux est le plus considérable, mais on traite cette maladie derrière le blocus...

GRIGNY.

Quelques vols cependant exigèrent une répression sévère.

Jugement du 5 nivôse.

Qui condamne Louis Lefèvre et Jacques Lautier, volontaires à la 8e compagnie du 8e bataillon du Calvados, convaincus de vol envers un de leurs camarades, à six années de fers et à six heures d'exposition au poteau sur la place de Thionville...

Mais Debrun ne croyait pas que tous les vols fussent imputables à la troupe.

14 ventôse an III.

Au commissaire des guerres Dufour.

Je comprends, comme toi, mon camarade, qu'il y a infiniment de vols et de dilapidations, mais je t'assure que tous ces vices ne sont pas occasionnés seulement par nos frères d'armes.

On m'annonce hier un vol de 1.500 francs. Tout cela n'est pas naturel. Enfin, mon camarade, j'apporterai tous mes soins à cette partie si intéressante pour la République. Donne toi-même tous les tiens pour surveiller les administrations et surveiller les conducteurs. C'est le point principal...

Le service des fourrages se fait très mal. Je vais donner l'ordre que les bons de foin et d'avoine doivent se faire séparément. Défends de ton côté qu'il soit délivré aucun contre-bon. J'ai des raisons majeures pour prendre cette précaution.

Signé : BOULLANCOURT.

Le ravitaillement par Longwy et Thionville se faisait irrégu-

lièrement à cause de la mauvaise saison, et les vivres autour de la place étaient rares.

ARMÉE SOUS LUXEMBOURG

Blocus de Luxembourg, le 20 pluviôse l'an III de la République française, une et indivisible et triomphante.

Mon cher père et ma chère mère,

J'ai reçu votre lettre le 10 du présent datée du 23 nivôse. Vous ne sauriez croire la joie que j'ai éprouvée lorsque j'ai reçu votre lettre, surtout d'avoir appris que vous jouissiez d'une heureuse santé ; tant qu'à mon égard je me porte en merveille, on ne peut pas mieux, je souhaite du plus profond de mon cœur que cette présente vous trouve de même et de celle de tous mes parents.

Mon cher père et ma chère mère, vous me marquez que tout est d'un prix exorbitant. C'est pour vous dire qu'ici c'est encore les trois quarts de plus cher, savoir :

La bouteille de vin vaut 4 francs 10 sols du vin du pays qui est très mauvais, et le vin de notre pays ou autrement dit du vin de Bourgogne vaut 6 francs et 6 francs 10 sols la bouteille. La viande vaut 3 francs la livre. Le beurre vaut 7 francs la livre et le fromage vaut 5 francs 10 sols la livre, et le pain, lorsque celui de munition ne suffit pas, nous le payons 25 sous la livre.

Je vous dirai que nous sommes toujours autour de Luxembourg où nous attendons la reddition de la forteresse, et tous les jours nous tiraillons avec l'ennemi, et la canonnade va tous les jours sans cesse, et aussi les boulets nous estropient souvent des soldats.

Je vous dirai encore que nous avons essuyé un hiver très rigoureux auquel nous avons trouvé plusieurs sentinelles gelées en faction. De plus, nous avons souffert de la rigueur du temps.

Pour des nouvelles de la guerre, rien de nouveau qui soit capable de vous intéresser, si ce n'est que nous continuons nos succès. Le fort de Coblentz est à notre pouvoir, Mayence ne tardera pas sûrement, Luxembourg idem. Nous avons pris des bagages de toutes espèces et des munitions de tous genres.

Toute la Hollande est à notre pouvoir, on prétend qu'en peu de temps nous aurons la paix, et il faut espérer que cette paix ramènera la France aux lieux de bon repos.

Je finis, mon cher père et ma chère mère, en vous embrassant du plus profond de mon cœur. Je suis votre fils pour la vie.

CLAUDE GROFFIER.

Au républicain Bastien Bataillard, demeurant à Tournus, rue Dégranges, district de Mâcon, département de Saône-et-Loire,

(Archives de Tournus, classées par M. Martin, H. 2.m.4.50.)

Les combats d'avant-postes étaient fréquents.

QUARTIER GÉNÉRAL
DE
STRASSEN

Le 3 nivôse an III républicain.

Rapport du 2 au 3 nivôse.

Hier, dans la matinée, l'ennemi a fait une sortie sur Hollerich pour, à ce qu'il paraît, enlever les arbres qu'ils avaient coupés la veille. Les avant-postes de la brigade de Péduchel ont d'abord été repoussés. Mais environ 200 grenadiers et volontaires des bataillons de la Vienne et de Maine-et-Loire, s'étant portés vivement sur le village de Hollerich, l'ennemi a été forcé de l'abandonner et est rentré dans la ville en laissant dans Hollerich trois morts que l'on a trouvés déshabillés. Il paraît certain, d'après les différents rapports, qu'ils ont eu beaucoup de blessés.

Comme ils sont revenus pendant le jour à Hollerich pour y enlever des poutres à moitié brûlées et différentes autres pièces de bois, j'y ai envoyé hier au soir sur les dix heures deux compagnies de grenadiers pour incendier totalement le village. Nous avons eu dans l'affaire d'hier un cheval de dragons blessé à la tête.

Rien autre de nouveau aux différents postes.

Par ordre du général.

Signé : SCHWITER.

La lettre du volontaire Boyaud donne une physionomie assez précise du combat d'alors.

De l'armée du Rhin près de Landau, le 16 messidor an II de la République, une, indivisible et impérissable.

Citoyen...

Je vous dirai, pour nouvelles de l'armée, que nous avons attaqué le 14 du présent mois. Le feu a duré depuis les 2 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir. Nous avons perdu 6 hommes et un capitaine à notre demi-brigade et 20 blessés de cette affaire, mais l'ennemi a beaucoup perdu.

Nous étions sur trois colonnes et nous avions 20 hommes de tirailleurs par compagnie, et nous avons gagné une petite montagne où nous avons placé nos batteries, et nous avons surpris l'ennemi. Nos tirailleurs ont approché pour les amorcer, ils étaient derrière un village. Ils ont passé deux bataillons de leur cavalerie, ensuite nos tirailleurs se sont retirés et nous avons lâché une bordée de canon à mitraille sur eux. On les voyait tomber comme la pluie, et ils ont battu en retraite. Nous leur avons pris deux batteries, mais si le 8e régiment de notre cavalerie eût tenu bon, nous leur aurions pris toute leur cavalerie et leur artillerie; mais ils ont battu en retraite tandis que les commandants leur commandaient d'avancer. Ils ont passé pour des lâches.

Nous n'avons pas pu avancer tandis que la gauche et la droite n'avançaient pas, comme nous sommes dans le centre, et nous nous sommes retirés dans notre camp. Rien autre à vous marquer que nous sommes dans de bons pays. Nous espérons d'aller boire du vin nouveau dans le Palatinat.

Je vous dirai qu'il déserte des Prussiens tous les jours sans discontinuer, il en vient jusqu'à 10 dans nos murs.

Il déserte beaucoup de leur cavalerie, il y en a encore venu hier soir qui disaient «Vive la République. »

Nous attendons que l'armée de la Moselle fasse un faux mouvement pour aller plus avant. Notre armée se renforce tous les jours, et faisons de fortes redoutes. Il nous est arrivé 30 pièces de canon de Paris et 12 obusiers.

JOSEPH BOYAUD.

(Arch. Tournus, H. 2. m. 2. 77.)

Cependant, en plein hiver, la garnison de Luxembourg tenta deux fois de forcer le blocus. Les deux fois, la division Debrun repoussa ses attaques.

19 nivôse an III.

Ordre général.

Le général ne peut trop témoigner à ses frères d'armes sa satisfaction sur la vigoureuse résistance qu'ils ont opposée à l'attaque subite de l'ennemi dans la journée du 18. Tout ce que le sang-froid peut exécuter de plus précis a été mis en opposition contre les mouvements impétueux du délire. C'est à ces moyens qu'on distingue le soldat républicain de l'esclave qui n'est mû que par le bâton qu'il craint ou par la liqueur qui l'enivre. Néanmoins, comme dans son désespoir cet ennemi peut tout tenter et parfois peut être à craindre, le général recommande aux troupes de sa division cette surveillance active qui assure les victoires que le courage et l'opiniâtreté procurent, et il y a lieu de croire qu'elles montreront toujours le même zèle et la même patience dans les travaux.

Rapport sur l'affaire du 19 ventôse.

Le 19, à la suite d'une canonnade de nuit, la garnison de Luxembourg a fait une très forte sortie et a brusquement attaqué tout le front de la division Debrun et la droite de celle du général Taponier. Nos avant-postes vivement attaqués par des forces aussi considérables n'ont pu résister au premier choc. L'ennemi s'est avancé au nombre de 9 bataillons, 400 hommes de cavalerie et 14 pièces d'artillerie. Sa droite au village de Eich et sa gauche vers la Justice sur la chaussée de Namur. Alors, il s'est engagé un feu très vif d'artillerie et de mousqueterie. Notre infanterie a chargé sur plusieurs points les troupes ennemies qui ont été mises en désordre et repoussées avec vigueur. Notre artillerie légère a démonté une pièce de l'ennemi; les débris nous en sont restés...

Si le terrain l'avait permis, elle nous aurait rendu plus de service. Vers les huit heures et demie, la place a recommencé un feu très vif d'artillerie pour soutenir les troupes de la garnison qui se retiraient en désordre suivies de près par les nôtres.

Cette action est la plus importante que nous ayons eue devant

Luxembourg; elle nous fait regretter quelques-uns de nos frères d'armes. La perte de l'ennemi paraît considérable. Il a laissé sur le champ de bataille une cinquantaine des siens qu'il n'a pas pu emporter.

Tout s'accorde à faire croire qu'il a eu environ 400 hommes hors de combat et 10 chevaux tués.

Nous avons fait 27 prisonniers dont 8 blessés, et ramassé sur le champ de bataille environ 200 fusils autrichiens.

Le général Debrun fait l'éloge des troupes et des généraux de brigade Joba et Davout. Les troupes de la droite de la division Taponier sous les ordres du général de brigade Péreimont se sont aussi bien conduites. L'artillerie du bataillon des 5 sections réunies a rendu des services essentiels.

Copie conforme au registre.

L'adjudant général chef de brigade.

Signé : CHASSELOUP.

A la suite de ce combat, Debrun crut devoir faire quelques observations sur la conduite des tirailleurs.

22 ventôse an III.

Ordre général.

Le général observe à ses frères d'armes que différents corps dans l'action s'abandonnent et disséminent sans ordre de leurs chefs ce qui fait un très mauvais effet. Il recommande plus de sang-froid aux tirailleurs, et que chaque fois que le besoin l'exigera, ils soient toujours commandés par un ou plusieurs officiers et sous-officiers propres à ce genre de guerre, un tambour marchant toujours avec le chef pour être à même de commander la batterie qu'il croira convenable.

Que les tirailleurs ne consultent pas toujours leur ardeur, qu'au rappel ils soient surtout prompts à se rallier sur les troupes destinées à les protéger, pour empêcher que nos braves camarades qui se livrent trop à leur courage, ne soient victimes de leur sincérité.

« Le but de cette sortie était de détruire un ouvrage commencé

au-dessus de la Faïencerie qui donnait de l'inquiétude dans la place.

« A cette époque, la saison ayant permis de reprendre les travaux, le chef de bataillon Bizot les poussa avec toute l'activité possible. L'ennemi ne cessait de les inquiéter jour et nuit par le feu de son artillerie. On y employa tout ce qu'on put assembler des paysans des environs avec les bataillons.

« Le mois de germinal se passa à fortifier la ligne de circonvallation et à armer les ouvrages. L'ennemi ne fit plus de tentatives. Elles lui devenaient très difficiles par les obstacles qu'il avait à vaincre et qui augmentaient tous les jours.

« On savait par des rapports confirmés que la garnison commençait à souffrir du défaut de bois et de la diminution des subsistances. La viande surtout manquait totalement et la désertion s'introduisait parmi les soldats très fatigués du service. »

(Rapport du général Ambert.)

Le 22 nivôse, une nouvelle rencontre de patrouilles eut lieu aux avant-postes, Boullancourt en raconte les curieux incidents :

Il ne s'est rien passé dans la division qui ait exigé que je t'en fasse rapport; le général en chef a rendu compte de l'affaire du 18 nivôse où l'ennemi a attaqué en force et sur tous les points notre division, mais il a été tellement rossé que je doute qu'il se présente avant le Carnaval, temps qu'ils choisiront s'ils veulent faire une nouvelle sortie.

Je te fais part d'un trait qui prouve que non seulement nos républicains savent se battre, mais encore qu'au milieu des combats ils allient l'humanité et la bravoure.

Il existe sous les murs de Luxembourg un village nommé Gaulerie que la nécessité nous a forcé à brûler; à la faveur du feu des remparts la troupe et les habitants luxembourgeois viennent y chercher les poutres et bois à moitié consumés, mais nos républicains qui savent tout braver vont les poursuivre et les en chasser.

Le 22 nivôse, la vedette du 5e régiment de dragons aperçut un groupe de militaires et bourgeois de Luxembourg qui descendait à ce village ; il avertit, on va les chercher; aussitôt l'ennemi

prend la fuite; reste une seule femme dont nos camarades s'emparent, elle fait deux pas, jette des cris affreux, on s'aperçoit que le mal d'enfant lui prend. Le citoyen Brouvé, dragon de la 5e compagnie du 5e régiment de dragons, met pied à terre, jette son habit, et à la barbe du peloton ennemi qui était revenu à la charge, accouche la femme en plein ehamp, pendant que ses camarades s'opposent au feu de l'ennemi, remet son habit, prend la femme et l'enfant en croupe et nous ramène le tout au village le plus prochain. La mère et l'enfant se portent bien et on en a le plus grand soin. Cette malheureuse avait perdu son mari à l'affaire du 18, on ignore encore si la cruauté de l'ennemi ne va pas jusqu'à avoir mis cette femme dehors de la place, aussitôt qu'ils ont su la mort du mari.

Il est encore un trait dont je m'occupe à faire dresser procès-verbal : à l'affaire du 18, un jeune homme de 16 ans, charretier dans l'artillerie de la 86e demi-brigade, a la cuisse cassée par le feu de l'ennemi; on l'entoure, on veut lui donner du secours. Ses camarades s'empressent autour de lui : « Allez servir vos pièces, « dit le jeune homme courageux; je perdrai une jambe, mais avec « une de bois je pourrai encore conduire ma pièce, allez quittez-« moi ! »

Arrivé à l'ambulance, on lui fait l'amputation; dans l'opération, il s'informe et apprend que l'ennemi a été vigoureusement battu : « Vive la République, s'écria-t-il; je suis tailleur, je « pourrai encore gagner ma vie. »

Salut et fraternité,

BOULLANCOURT.

Vers la fin du mois, on était sûr que la place ne tarderait pas à capituler (elle se rendit le 10 juin, deux mois plus tard), et la brave armée de la Moselle frémissait d'orgueil à la pensée du triomphe prochain. Mais la fatalité devait s'acharner encore une fois sur cette malheureuse armée.

Le Comité de Salut public, en vue d'une autre campagne, ordonna une répartition nouvelle des forces de la République. L'armée de la Moselle fut réunie à celle du Rhin et reçut l'ordre de quitter Luxembourg pour gagner l'Alsace.

Le général Hatry, qui avait succédé au général Moreaux, décédé, venait précisément de l'armée de Sambre-et-Meuse. Il ne protesta pas contre une mesure qui sauvegardait ses intérêts personnels. L'armée de la Moselle fut sacrifiée. Les trois divisions qui étaient devant Luxembourg furent disloquées et remplacées par trois autres de l'armée de Sambre-et-Meuse.

Debrun fut chargé de conduire un détachement de douze mille hommes à Schlestadt. Avant de se séparer de sa division et de ses frères d'armes qu'il avait tant de fois guidés dans les combats, il leur adressa cet adieu.

Le général de division sur le point de partir pour aller prendre le commandement d'une autre colonne, ne peut se dispenser, en quittant les braves troupes qu'il a eues jusqu'à présent sous ses ordres, de leur témoigner toute la satisfaction qu'elles lui ont fait éprouver par leur zèle, leur courage et leur discipline, et tous les regrets qu'il a de ne pas continuer de servir la République avec elles.

Qu'elles reçoivent donc de sa part tout ce que peut inspirer le plus pur sentiment de l'amitié et de la reconnaissance !

Heureux les généraux qui auront à combattre avec de si braves soldats.

Le général de division.
Signé : DEBRUN.

L'esprit de discipline empêcha les généraux et les officiers de protester contre cette mesure qui privait l'armée de la Moselle de sa part de gloire.

Les volontaires adressèrent à la Convention cette supplique :

Représentants,

Un ordre nous appelle à un autre poste. Celui que nous avons occupé pendant cinq mois nous était cher. Nous l'avions acquis par de longues souffrances ; l'hiver le plus rigoureux, loin de ralentir nos travaux, n'avait fait qu'exciter notre courage.

Nous sommes républicains, et nous ne savons qu'obéir, nous partons avec l'espérance assurée de voir les esclaves autrichiens poser les armes devant nos camarades.

Nous savons que la gloire des Français est commune à tous les défenseurs de la Patrie, mais la Convention nationale ne dédaignera pas de nous entendre.

Nous savons aussi que sur quel point de la République que ce soit où nous sommes appelés pour combattre nos ennemis, nous méritons de même, lorsqu'on remplit son devoir et que l'on sert fidèlement et courageusement son pays.

Mais depuis cinq mois nous sommes devant Luxembourg, nos camarades y entreront, nous leur avons préparé le chemin de la Gloire, et au moment de cueillir les lauriers, nous avons le chagrin de ne pouvoir les partager.

Cependant la loi parle, l'ordre de nos chefs nous est donné et nous obéissons, comme nous obéirons toujours sans murmure.

Vous êtes justes, Représentants, vous sentez notre douleur, vous avez aussi démontré votre courage et votre énergie, nous vous en félicitons et l'armée n'aura jamais qu'un cri : « Vive la République, Vive la Convention. »

Suivent pour :

Le 4e bataillon de Saône-et-Loire (9 signatures);
Le 3e bataillon de Rhône-et-Loire (11 signatures);
Le 4e bataillon de Maine-et-Loire (10 signatures);
Le 2e bataillon du 30e régiment d'infanterie (22 signatures);
Le 2e bataillon de Seine-et-Marne (36 signatures);
Le 3e bataillon de la Manche (28 signatures);
Le 3e bataillon de l'Ain (13 signatures);
Le 8e bataillon du Calvados (8 signatures);
Le 6e bataillon d'infanterie légère (3 signatures);
Le 6e bataillon d'infanterie légère (12 signatures).

(Archives de la Guerre.)

Debrun mis en réforme. — Ses dernières années

Debrun ne protesta pas contre cette nouvelle injustice du sort. Le 28 germinal, il prit la direction de Colmar, où il arriva le 9 floréal.

Mais son odyssée ne faisait que commencer. Il demanda en vain le commandement d'un camp ou d'une division de l'armée du Rhin. On le laissa sans emploi.

Au commencement de messidor, le projet d'une campagne en Italie fit remanier encore une fois les forces de la République. Debrun fut chargé de conduire à Lyon un détachement de l'armée du Rhin. Il se remit en route, laissa sa troupe à Lyon et se rendit à Chambéry, au quartier général de l'armée des Alpes, où il arriva le 25 messidor.

Quels ne furent pas son étonnement et sa douleur, en apprenant, le jour même de son arrivée dans cette ville, qu'une revision complète des grades de l'armée venait d'être faite au ministère, et que son nom ne figurait pas sur la liste des généraux conservés dans les armées !

Il écrivit aussitôt à son ancien chef Kellermann, qui commandait maintenant l'armée des Alpes. Il espérait obtenir de lui un emploi en Italie.

26 messidor an III.

Le général Debrun au général Kellermann.

J'ai été envoyé de l'armée du Rhin à celle des Alpes par le général en chef Pichegru. J'étais chargé de conduire à Bourg, avec les généraux Pouget et Walther, une division sur la destination ultérieure de laquelle je devais recevoir de nouveaux ordres.

Le général Moulin m'ayant prévenu que cette troupe devait former un camp devant Lyon, j'ai obtenu de lui que j'en remettrais le commandement pour des raisons qu'il a approuvées, et je me suis rendu, d'après ses ordres, à Chambéry pour y attendre de l'emploi.

Je vais l'attendre avec bien de l'impatience. Le repos et le séjour des villes ne conviennent ni à mon caractère ni à mes moyens. Depuis près de deux ans que je suis général de division, j'ai été presque continuellement en activité au dehors, et je préfère être en présence des ennemis qui croisent la baïonnette, qu'avec ceux qui dévalisent les portefeuilles. Le mien ne tiendrait pas contre des assauts tels que ceux qu'il a reçus en venant de Luxembourg à Colmar et de Colmar à Chambéry.

D'après ces considérations, je vous prie, général, de me sortir

le plus tôt possible d'un quartier général où je ferais triste figure. L'amitié que vous m'avez témoignée dans les plaines de Champagne, après l'affaire de Valmy, lorsque j'étais chef du 1er bataillon de Saône-et-Loire, me fait espérer que vous m'accorderez ma demande, et que, s'il n'était pas possible de me donner un commandement à l'armée, attendu le nombre des généraux qui y sont actuellement, vous voudrez bien me donner, dans une place, une occupation quelconque afin que je n'augmente pas le nombre déjà trop grand des militaires oisifs. Je préférerais cependant me battre. Quoique boiteux, je suis encore en état de supporter les fatigues de la guerre. J'en ai fait la preuve en marchant sur Coblentz, sur Rhinfels et sur Luxembourg. Ma division était une de celles qui ont formé et maintenu pendant l'hiver le blocus de cette place.

Je vous réitère mes instances pour être employé le plus tôt possible ; si c'était auprès de vous, vous ajouteriez à ma reconnaissance puisque c'est à vous que je dois mon avancement.

Je serai bien aise de vous prouver combien j'ai à cœur de m'en rendre digne.

Signé : DEBRUN.

Mais avant que la réponse de Kellermann lui parvînt, il reçut, le 6 thermidor, une lettre du chef d'état-major de l'armée des Alpes, lui confirmant qu'il était définitivement rayé des cadres des officiers généraux.

Debrun reçut sans murmure l'avis définitif de sa réforme. Il s'y soumit en soldat. Voici l'accusé de réception qu'il adressa à la Commission de l'organisation des armées.

Chambéry, le 7 thermidor, an III républicain.

Le général de division Debrun à la Commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre.

Je ne reçois qu'aujourd'hui la lettre de la Commission en date du 25 prairial qui m'annonce que je cesse d'être employé dans les armées de la République. Persuadé que la Commission s'est décidée dans son travail en connaissance de cause et d'après des motifs équitables, je ne ferai ni réclamations ni instances pour

conserver cette place à laquelle j'ai été élevé sans l'avoir demandé, dont j'ai rempli les devoirs avec honneur et que je quitte sans reproches.

Je pourrais peut-être me plaindre que ma lettre de renvoi ne m'est pas parvenue dans son temps, ce qui m'aurait dispensé de conduire ma division du Rhin aux Alpes et de faire dans ce voyages des dépenses qui ont absorbé mes petites économies. Je n'aurais pas été forcé de vendre en route, comme je l'ai fait et à vil prix, deux chevaux exténués de besoins et de fatigues. Je ne me verrais pas forcé à donner presque pour rien ceux qui me restent faute de les pouvoir nourrir au delà du 15 courant, mais ce sont des mouvements particuliers que la Commission n'a sans doute pas pu prévoir ni empêcher. Cependant, si la mesure de mes talents ou mes infirmités acquises au service (qui toutefois ne m'ont pas empêché de faire mon métier en brave homme) ont décidé la Commission à me renvoyer, ces mêmes considérations et mon peu de fortune la décideront sans doute aussi à me procurer des moyens de subsister. J'ai le droit de l'attendre, je pourrais même dire de l'exiger, ayant dans tous les temps bien servi ma patrie.

Puisque j'éprouve dans toute sa rigueur les dispositions de la loi qui me sont contraires, je compte me ressentir également de celles qui me sont favorables, et obtenir dans trois décades, aux termes de l'arrêté du Comité de Salut public, une réponse qui m'assurera ma pension de retraite, ou de l'emploi que je sollicite dans cette vue. Pour satisfaire à la loi, je joins l'état de mes services, je pars demain pour me retirer au village du Villars, près et par Tournus, département de Saône-et-Loire. C'est là où je pourrai recevoir la réponse et les ordres que la Commission m'adressera.

Salut et fraternité.

Signé : DEBRUN.

Sans autre protestation, il quitta Chambéry et gagna le Villars. A peine installé dans la petite propriété qu'il tenait de ses parents, il reçut une lettre de Kellermann qui l'appelait auprès de lui.

Il était trop tard. Debrun ne pouvait plus accepter. Il remercia.

18 fructidor an III.

Le général Debrun au géneral en chef Kellermann de l'armée des Alpes et d'Italie.

Une lettre du chef de l'état-major de l'armée du Rhin-et-Moselle m'ayant prévenu que je n'étais pas compris au nombre des officiers généraux conservés près les armées, j'ai dû me conformer aux dispositions de l'arrêté du Comité de Salut public à l'égard des généraux supprimés. En conséquence, après en avoir prévenu la Commission, je me suis mis en route pour le village d'où je vous écris et où votre lettre m'a été envoyée de Chambéry.

De tous les sacrifices que j'ai faits à la patrie, celui de ne pouvoir aller servir sous vos ordres me coûte le plus, mais je sais obéir.

Agréez mes remerciements bien sincères de la complaisance que vous aviez de m'appeler près de vous, et comptez sur toute ma reconnaissance.

Ne pouvant contribuer à vos succès que par mes vœux, ils seront aussi ardents que mon estime pour vous est sincère.

DEBRUN.

Il semble qu'après les services rendus par Debrun à la République, la liquidation de sa pension de retraite ne pût présenter aucune difficulté. Il comptait huit campagnes de guerre ; il était général depuis près de deux ans. Mais il n'avait pas trente ans de service et la loi était inflexible.

Le 4 germinal de l'an IV, un décret du Directoire lui alloua une pension et en fixa le montant annuel à 1.200 francs (à titre de pension représentative de la Maison nationale des Invalides).

Quand Debrun eut connaissance de ce décret qui le plaçait dans une condition moindre que celle de tous ses collègues, même de grade inférieur, il protesta auprès du ministre. Ce fut en vain.

Il s'adressa alors à Jourdan, espérant mieux d'une intervention aussi autorisée.

Mais Jourdan ne reçut pas cette lettre. Des mois passèrent; non seulement sa pension ne fut pas augmentée, mais les échéances

n'en furent pas payées. Il s'adressa encore au Directoire, dans une belle lettre où il expose sa situation, retrace sa carrière et réclame la faveur de consacrer ce qui lui reste de forces à de nouvelles campagnes :

J'ai commencé à servir la République en qualité de chef de bataillon au premier instant où la patrie a appelé des défenseurs. La troupe que je commandais s'étant distinguée à Valmy, à la Montagne-Verte, dans le duché des Deux-Ponts, mes chefs crurent devoir m'attribuer une part de ses succès, et je fus, sans l'avoir sollicité, nommé général de brigade et puis de division.

Le même bonheur, comme le même zèle, m'ont accompagné dans ces grades; j'ai battu l'ennemi toutes les fois que je l'ai eu en présence, ce qui est arrivé fréquemment, surtout aux Ardennes et devant Luxembourg. Fort de ma bonne conduite, et sans autre recommandation que mes services, je ne pensais qu'à les continuer jusqu'à la paix, lorsqu'après m'avoir fait dissiper mes modiques économies dans des courses aussi ruineuses que déplacées, puisque j'étais déjà réformé, on m'envoya de Luxembourg au Rhin et du Rhin aux Alpes, où je reçus l'ordre de rentrer dans mes foyers pour y attendre la pension à laquelle j'avais droit comme militaire blessé. Cette blessure que j'avais avant d'être fait général et qui ne m'avait pas empêché de servir avec activité, j'ose même dire avec distinction, est le prétexte et non la cause de ma réforme; mais Aubry, qui déjà sans doute avait ses projets, sut que mon attachement à la République était inébranlable, et que les troupes sous mon commandement ne serviraient jamais la cause des Rois. S'il me jugeait, mal à propos, hors d'état de continuer les atigues de la guerre, j'avais plus de droit à un commandement dans l'intérieur qu'une foule de messieurs qui n'avaient jamais rien fait pour la patrie, mais sur lesquels on comptait pour travailler contre elle. Pour comble d'injustice, ma pension est réduite à 1.200 francs, sous prétexte sans doute que je n'avais que 22 mois de grade de général au lieu de 2 ans qu'exige la loi. Mais ma blessure, mais deux campagnes d'hiver, mais la continuité d'un service en face de l'ennemi, ne doivent-ils donc compter pour rien !

D'ailleurs, pourquoi suis-je réduit au maximum des capitaines retirés, puisque si ma bonne conduite ne m'eût porté au grade de général, j'aurais au moins la retraite de chef de demi-brigade, en ayant fait le service dès l'instant que mon bataillon est entré en campagne ?

Je ne réclamerai pas sur le plus ou le moins de la récompense que m'accorde le gouvernement, si la modicité de cette récompense n'avait pas l'air d'une exception flétrissante que je suis loin d'avoir méritée. J'ai un autre motif encore : retiré dans un village pour y végéter plus économiquement, et pour y cacher mon indigence dont l'aristocratie s'applaudirait, je me vois à la vieille d'éprouver la plus profonde misère. Je n'ai touché depuis plus de 3 ans que 600 francs mandat et 300 francs numéraire. Je peux vivre de peu, j'y suis accoutumé, mais je ne peux pas vivre de rien. D'après ce tableau de ma situation et celui de mes services qui est ci-joint, je demande que l'erreur ou l'injustice dont j'ai à me plaindre dans la fixation, soit réparée.

J'ajoute que dans la guerre qui va avoir lieu contre le perfide Anglais, j'ai encore du courage et de la santé pour plus d'une campagne, si vous jugez à propos de m'employer. Il peut y avoir des Français très estimables d'ailleurs qui ne veuillent pas embarquer. Je connais la mer, je ne la crains pas. Je connais les Anglais, je les crains encore moins. Je me battrai contre eux en Angleterre comme je l'ai fait en Amérique.

Si cette dernière proposition ne vous agrée pas, et si vous refusez les services que j'offre, veuillez au moins me faire obtenir justice pour ceux que j'ai déjà rendus, et s'il n'était pas en votre pouvoir de faire rétablir ma pension, procurez-moi dans l'intérieur un emploi qui me fasse subsister jusqu'au moment où le bon état des finances de la République me procurera réellement la récompense dont je n'ai encore que le brevet.

Salut et fraternité.

DEBRUN.

Il eut une lueur d'espérance lorsque la guerre avec l'Angleterre et la campagne d'Égypte furent décidées.

Mais ses lettres au ministre et l'intervention des députés de

Saône-et-Loire qui appuyèrent sa demande furent impuissantes à le tirer de l'oubli.

Son épée ne devait plus sortir du fourreau.

Le 17 fructidor an VIII, le ministre de la Guerre Carnot l'informait que sa pension était définitivement convertie en solde de retraite et restait fixée à 1.200 francs.

Abandonné de tous ses anciens camarades, déçu dans ses espérances et humilié dans son légitime orgueil de soldat, Debrun aurait pu se révolter contre le destin et s'écrier avec le savant désabusé : « La gloire a trahi mon rêve, je hais la gloire pour l'avoir trop aimée. »

Mais Debrun ne renia point la grande passion de sa vie entière, et la mort seule l'arracha à la mélancolie de son rêve inachevé.

Dans sa retraite du Villars, il conserva ses habitudes de soldat. Levé avant le jour, on le voyait, dès l'aurore, arpenter le chemin au bord de l'étroite falaise qui domine la Saône et la prairie. Il y rêvait des grandes luttes passées.

Il ne sortait de son isolement que pour écouter les récits des vieux grognards qui lui apportaient l'écho des chevauchées de Napoléon à travers l'Europe.

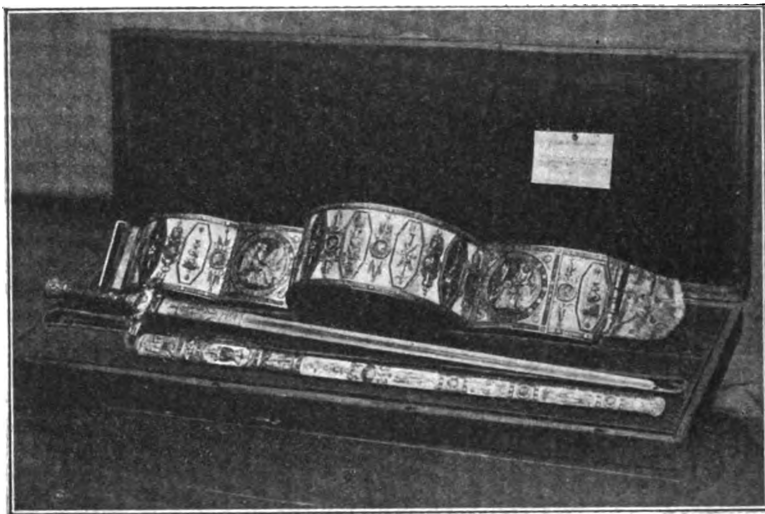
Mais, peu à peu, ses forces l'abandonnèrent; il perdit la vue et ne quitta plus sa solitude.

Lorsque la mort vint l'y chercher, le 27 avril 1831, nulle voix ne s'éleva sur sa tombe pour rendre un hommage suprême au héros de Valmy, à celui qui avait pris Coblentz avec Marceau.

Sur le monument élevé à la mémoire de Marceau à Altenkirchen, on a gravé ces mots : *Hic cineres, ubique nomen ;* ici ses cendres, son nom partout. La tombe de Debrun ne reçut pas d'épitaphe. Trente ans plus tard, le cimetière du Villars fut détruit, les sépultures anéanties. Les restes du général s'égarèrent dans la fosse commune. Et maintenant : *Ubi cineres, ubi nomen ?*

Son nom est ignoré, ses cendres perdues.

Capitaine CANARD.



LE

Glaive de cérémonie du Maréchal Murat

L'année 1804, qui vit le couronnement de Napoléon, est une date dans l'histoire du costume militaire et du panache, car il n'est guère possible de trouver à travers nos annales, cérémonie ayant réuni une profusion semblable de splendides uniformes, tant civils que guerriers. Déjà, sous le Consulat, les jours de revue de Quintidi, autour de Bonaparte, simple, quoique vêtu d'un habit en velours rouge cramoisi, évolue un état-major d'une rare élégance. Jean-Baptiste Isabey, le charmant miniaturiste, en a fixé l'image de façon aussi exacte que magistrale dans un dessin gravé par Pauquet et Mecou, et où Carle Vernet, très habile peintre de chevaux, a représenté ces derniers. C'est une estampe admirable, devenue assez chère aujourd'hui, quoique appelée à monter encore au fur et à mesure que le temps s'éloignera. Ce que les connais-

seurs remarquent aussi dans cette pièce sensationnelle, c'est la beauté des uniformes et des armes de l'état-major de Bonaparte.

Murat y figure au premier rang. Le beau-frère de Napoléon était déjà, surtout depuis le retour d'Egypte, où il avait pu envier et même rapporter les riches sabres orientaux de Mourad-bey, un fervent amateur d'armes de luxe; et, de ce chef, il était devenu fidèle client de la manufacture de Versailles, dont Boutet fut le directeur.

Il n'est pas douteux non plus qu'à cette époque, la vue des sabres à la turque rapportés d'Égypte par les généraux n'ait eu de l'influence sur le célèbre artiste dans la composition ou la commande de ses dessins.

Nommé le 15 janvier 1804 gouverneur de Paris, commandant les troupes de la 1re division militaire ainsi que de la garde nationale, Murat reçut de la ville, en cadeau, un riche ceinturon d'apparat et un glaive de même style (1) peu de temps après le 19 mai de cette année-là, date à laquelle il fut promu maréchal d'Empire. Le ceinturon, merveilleux travail d'art signé Boutet, se compose d'une armature en bronze ciselé et doré, à fond de nacre, sur laquelle se détachent des compartiments losangés renfermant de petits bronzes appliqués, si finement achevés, notamment des délicates victoires, l'une figurant l'Histoire, l'autre la Fortune, enfin des attributs ingénieusement entrelacés, comme des bâtons de maréchaux, des croix de la Légion, des couronnes, des dauphins, etc., etc., qu'il est permis de les rapprocher des productions d'Auguste, le premier ciseleur d'alors. Son nom vient à la pensée dès qu'on les regarde. La hauteur du ceinturon n'est pas ordinaire, puisqu'elle mesure environ 12 centimètres.

Qu'on se figure l'effet de ce glaive précieux et de ses accessoires sur l'uniforme du gouverneur de Paris lorsqu'il ouvrit le cortège impérial sur la voie publique, le jour du couronnement. Murat chevauchait au devant de vingt-quatre escadrons, tant de chasseurs de la Garde entremêlés de pelotons de mamelucks, que de cuirassiers et de carabiniers. Il était entouré de son état-major. Il avait encore ce ceinturon et ce glaive, ce même

(1) Le dessin peut aussi en être attribué à Percier.

jour dans le trajet qu'il fit à pied de l'archevêché à l'église métropolitaine, alors qu'il portait sur un coussin la couronne de l'Impératrice, ayant à sa gauche M. d'Hanencourt, commandant de la vénerie et à sa droite M. d'Aubusson, chambellan. On le retrouve du reste avec ce magnifique joyau dans le tableau du *Sacre*, de David; le peintre a fidèlement reproduit le ceinturon de nacre et l'épée ciselée à pommeau orné d'abeilles, qui rehausse encore l'éclat du costume, pourtant déjà très réussi. Murat exhiba encore ces armes de parade dans toutes les grandes cérémonies de l'époque. Le ceinturon s'adapta fort bien, on en conviendra, pour soutenir le glaive de luxe, également signé Boutet, qui fit partie du grand costume de prince français (1) lorsque, l'année suivante, suivant l'étiquette Murat fut élevé à cette dignité, avec le titre d'Altesse Sérénissime.

Ce glaive et son ceinturon, deux des plus beaux spécimens du genre sortis de la manufacture de Versailles, étaient en possession de la fille aînée de Murat, Letizia-Joséphine, née à Paris, le 25 avril 1802, et qui survécut à sa mère, la reine Caroline (comtesse de Lipona), décédée à Florence le 18 mai 1839. Letizia avait épousé à Bologne, le 27 octobre 1823, le marquis Pepoli, qu'elle perdit le 1er mars 1852. Très attachée à la mémoire de son illustre père, inconsolable de n'avoir pu retrouver ses restes, elle voulut que son propre tombeau devînt pour ainsi dire celui du roi, et cette suprême volonté fut respectée par ses fils, qui firent ériger au-dessus du socle de marbre dans lequel est encastré son propre médaillon au gracieux visage, une statue en pied du roi de Naples, en marbre de Carrare. L'artiste V. Téla, un des meilleurs sculpteurs italiens du milieu du XIXe siècle, s'inspirant d'un portrait de Gérard remontant à la première période de la carrière de Joachim, a représenté le héros dans l'élégant costume de hussard, la botte gauche posée sur un canon, et la main droite tenant une cravache. La tête est très ressemblante. De chaque côté du socle, l'on voit deux trophées avec des aigles et la couronne royale posée sur un coussin.

Ce monument fait l'admiration des nombreux étrangers qui

(1) David fournit les dessins de ce costume.

visitent le *Campo santo* de Bologne, où il se trouve. Il mériterait ici une reproduction.

Étant entrée dans une famille de Bologne, la marquise Letizia Murat Pepoli légua le beau ceinturon dont nous venons de parler au *Museo civico* de cette ville, où il est exposé dans la salle dite *del Risorgimento*, au milieu des souvenirs des temps glorieux — tels le bâton de maréchal, le sceptre de grand-duc, la couronne de Naples, le grand collier de l'Ordre des Deux-Siciles et d'autres armes magnifiques provenant de son père. Leur reproduction particulière serait également désirable dans notre *Carnet*, car ils sont un peu perdus là-bas et presque inconnus des Français qui, vite fatigués en général de la profusion de richesses des galeries bolonaises plus renommées, visitent peu, bien à tort, le *Museo civico*.

Paul Marmottan.

Bulletin de la « Sabretache »

Dans sa séance du 9 janvier, le Comité a approuvé les comptes de l'année 1905 tels qu'ils sont donnés ci-après.

RECETTES

Solde de l'exercice 1904 . . . . Fr.		13.757,24
Cotisations.		
1.024 cotisations à 20 francs	20.480, »	
45 cotisations supplémentaires à 30 francs. .	1.350, »	22.065, »
47 droits d'entrée à 5 francs	235, »	
Abonnements		825, »
Divers.		
Vente de numéros du Carnet	253,80	
Vente de planches de l'album et gravures diverses	275,50	529,30
Intérêts des fonds en dépôt		353,05
Total.		37.529,59

DÉPENSES

Carnet.			
Impression et expédition . . .	7.223,25	12.037,15	13.877,15
Illustrations.	4.813,90		
Table des matières.		325, »	
Dépenses afférentes à la direction du Carnet.		1.515, »	
Divers.			
Tirages à part pour les auteurs.			418,10
Achats de *Carnets* des années antérieures.			1,90
Liste des membres (tirage et envoi).			308,30
Frais de bureau, autographies et divers.			456,70
Frais de recouvrement, timbres, affranchissements . . .			380, »
Indemnité à l'agent comptable			1.200, »
Tables décennales.			
Impression (quote-part pour l'année 1905).			2.135, »
Bibliothèque.			
Indemnité pour le local affecté à la bibliothèque.			500, »
Musée de l'Armée.			
Allocation à la commission des dons			1.000, »
Solde créditeur à reporter.			17.252,44
Total			37.529,59

* * *

Le Comité a nommé M. le prince de la Moskowa bibliothécaire-archiviste en remplacement de M. Georges Bertin, démissionnaire.

Le Secrétaire,
MAURICE LEVERT.

31 janvier 1906.

* * *

Nous informons nos collègues qui ne font partie de la *Sabretache* que depuis 1904 ou 1905 et qui n'auraient pas les volumes du *Carnet* antérieurs à l'année de leur admission, que la Société ne possède plus qu'un nombre très restreint de volumes complets 1903 et 1904.

Nous prions en conséquence ces collègues de bien vouloir, s'ils désirent acquérir ces années, s'adresser sans trop tarder à l'éditeur du *Carnet* qui les leur fera parvenir, moyennant le paiement de la somme de vingt francs l'une.

* * *

Erratum au n° 156. — Page 705, 17e ligne, *au lieu de* au jour, *lire* au jour le jour.

Le Gérant : RICHET.

IMPRIMERIE DE SURESNES (ED. GRENIER, directeur), 9, rue du Pont. — 10548.



Officier des Grenadiers de la Garde — Général

Grenadier du rég^t « P^{ce} Frédéric-Auguste » — Fusilier du rég^t « P^{ce} Maximilien »

(*dans le fond :* Fusiliers du rég^t de Niesemeuschel)

INFANTERIE ROYALE SAXONNE

Fac-similé d'une aquatinte de l'époque. — Collection Herzberg, 1812

(COMMUNIQUÉE PAR M. LE COMMANDANT SAUZEY)

J. LEROY, Edit. PARIS

LES ALLEMANDS SOUS LES AIGLES FRANÇAISES

Les Saxons
dans nos rangs

Les volumes du *Carnet de la Sabretache* des années 1899 (1) et 1903 (2) contiennent d'intéressants extraits de deux ouvrages publiés par le commandant Sauzey, membre du comité de notre Société, et intitulés : *Études sur les Troupes de la Confédération du Rhin; — les Allemands sous les aigles françaises; — le contingent badois.*

Notre collègue a poursuivi avec persévérance ses études si remarquables et si documentées sur les troupes allemandes qui combattirent à nos côtés pendant les guerres du Premier Empire; aussi va-t-il publier chez l'éditeur Chapelot un troisième volume qui continuera la série commencée et dont le titre sera : *les Allemands sous les aigles françaises; les Saxons dans nos rangs.*

L'auteur a bien voulu offrir aux lecteurs du *Carnet de la Sabretache* la primeur de cet ouvrage, en nous communiquant le manuscrit du chapitre relatif au rôle joué par la brigade Thielmann pendant la campagne de 1812 en Russie. Cette relation a été établie à l'aide de documents encore inédits en France, et publiés en 1896 par le lieutenant-colonel Exner, directeur des Archives royales saxonnes de la guerre, qui utilisa, pour son ouvrage, les journaux de campagne des régiments, ceux des officiers et la correspondance des généraux saxons avec leur gouvernement.

Ce chapitre du commandant Sauzey, écrit d'un style alerte et clair, va nous montrer, sous un jour nouveau, la conduite si honorable des Saxons pendant la marche de la Grande Armée sur Moscou et la désastreuse retraite.

E. M.

(1) Numéros de juin et novembre 1899 (VII[e] volume).
(2) Numéro de novembre 1903 (XII[e] volume).

LA BRIGADE THIELMANN EN 1812

I. — Marche jusqu'au Bug. — Formation du 4e corps de cavalerie

Sur l'ordre du grand quartier général, la brigade Thielmann fut enlevée, le 10 avril 1812, au 7e corps, et entra dans la composition du *4e corps de réserve de cavalerie*. Ce corps était ainsi constitué :

Général en chef. — Général de division comte de Latour-Maubourg.

Chef d'état-major. — Colonel Serron.

Détaché à l'état-major par la brigade saxonne. — Sous-lieutenant v. Biedermann, des Gardes du Corps; et, depuis le 8 septembre, sous-lieutenant v. Bürkersroda.

4e division de cavalerie légère. — Commandant, général de division polonais Roznicky.

28e brigade légère : 2e, 7e, 15e, 16e hulans polonais, chacun à 4 escadrons.

29e brigade légère : 3e, 11e, 17e hussards polonais, chacun à 4 escadrons.

2 batteries à cheval, chacune à 6 pièces.

7e division de cuirassiers. — Commandant, *général de division de Lorge;* officier d'ordonnance pour la brigade saxonne : sous-lieutenant v. Schlieben, du régiment des cuirassiers de Zastrow.

1re brigade. — (20e de grosse cavalerie de la Grande Armée).

Commandant, *général Thielmann*.

Aides de camp. — Capitaine, comte de Seydwitz, des Gardes du Corps. — 1er lieutenant, v. Minckwitz, du régiment des cuirassiers de Zastrow.

Officiers d'ordonnance. — Sous-lieutenant, v. Schreckenstein, du régiment des cuirassiers de Zastrow. — Sous-lieutenant Goiejewsky, du 14e régiment de cuirassiers polonais.

Régiment des Gardes du Corps. — Colonel v. Leyser; au 8 septembre, major Brandenstein, puis capitaine v. Heldreich.

Régiment des cuirassiers de Zastrow. — Colonel Grünenwald; à sa mort le 21 juin, jusqu'au 8 septembre, colonel Trutzschler, puis major Nehrhoff.

14e régiment de cuirassiers polonais (2 escadrons). — Colonel Malachowsky.

2e brigade westphalienne. — (21e de grosse cavalerie de la Grande Armée).

Commandant, *général-major v. Lepel.*

1er cuirassiers westphaliens.

2 cuirassiers westphaliens.

2 batteries à cheval (batterie saxonne Hiller, et une batterie westphalienne).

En tout : *46 escadrons* et *24 canons.*

Une situation d'effectifs de la fin d'avril donne pour la brigade Thielmann : 73 officiers, 1,256 hommes, 1,210 chevaux.

La batterie Hiller comptait : 4 officiers, 171 hommes et 221 chevaux.

On ne trouve aucune justification dans les documents de la campagne, au bruit qui courut que le général Thielmann avait exercé le commandement de sa brigade d'une façon si remarquable, que cela s'était su dans l'entourage de l'Empereur dont l'attention s'était portée sur lui.

Napoléon voulut simplement renforcer la trop faible cavalerie de son armée principale avec des régiments empruntés aux contingents étrangers. Les quatre corps de la réserve de cavalerie aux ordres de Murat comptaient ensemble 224 escadrons avec 42.000 cavaliers.

Peu après le 13 avril, date de l'arrivée de la brigade à Varsovie, on commença à avoir des difficultés pour nourrir hommes et chevaux. Toutes les demandes et propositions faites à l'autorité supérieure demeuraient sans résultat. On fut obligé de donner aux chevaux des tiges de blé encore vert.

La brigade resta jusqu'au 2 juin aux environs de Varsovie, changeant souvent de cantonnement et s'exerçant au service en campagne. A cette date, elle commenca sa marche vers le Bug, et atteignit, le 4, Kaluczyn. C'est là que le 14e régiment de cuirassiers polonais entra dans la composition de la brigade : ce régiment ne comprenait que 2 escadrons, soit 300 chevaux : mais les cavaliers étaient des hommes choisis, de belle apparence, montant remarquablement à cheval et commandés par d'excellents officiers.

Dans tout le cours de la campagne, la meilleure camaraderie ne cessa de régner entre les officiers saxons et polonais.

II. — Événements jusqu'au 6 septembre

Le 19 juin, le 4e corps de cavalerie, dorénavant au complet, franchit le Bug. A dater de ce jour. et jusqu'à la fin de la campagne, les régiments saxons bivouaquèrent régulièrement, sans passer une seule nuit en cantonnements. Le corps suivit la marche de l'aile droite de la Grande Armée, commandée par le roi Jérôme de Westphalie, et atteignit, le 3 juillet, Novogrodek, après avoir passé le Niemen le 1er juillet à Ostrow et Grodno. A partir de ce moment, les étapes furent difficiles et pénibles, pour les hommes comme pour les chevaux, à cause du mauvais état des routes et des changements continuels de direction.

Sans rencontrer l'ennemi qui se retirait lentement, on arriva au delà de Mohilew et de Jelna. Le 5 septembre, la brigade réunie au 4e corps de cavalerie, campait près d'Ostrog : les corps de l'aile droite s'étaient joints à la Grande Armée et étaient sous le commandement du maréchal Davout, depuis le départ du roi Jérôme.

La haine des populations fanatiques du vieux territoire russe était extraordinaire : les villages étaient ordinairement vides d'habitants, souvent incendiés, et ne procuraient guère de ressources aux troupes. Malgré les fatigues des marches et le manque de vivres (l'intendance ne donnait plus rien, et les régiments devaient se procurer du grain et des légumes en envoyant des détachements assez loin dans le pays, pendant les étapes), les régiments saxons avaient frappé le général Latour-Maubourg par leur bonne tenue ; 200 hommes à peine dans chaque régiment manquaient, par suite de maladies, et avaient été installés au dépôt de Mohilew.

III. — Court résumé de la bataille de la Moskowa (7 septembre 1812)

Suspendant sa retraite sur Moscou, l'armée russe, aux ordres du maréchal prince Kutusof, s'était arrêtée à Borodino. Elle voulait, à deux marches à l'ouest de la vieille capitale des Czars, et à cheval sur la route de Smolensk, combattre l'armée française commandée par Napoléon en personne. Sa position avait été bien

choisie, couverte sur la droite par la vallée marécageuse de la Kolotscha, qui coulait parallèlement à la route de Smolensk. Au centre, une hauteur dominait le voisinage, sur la rive gauche du ruisseau la Séménowska, au sud de Borodino. La veille de la bataille, les Russes y avaient construit la redoute Rajewski, ouvrage en forme de bastion, mais d'un faible profil ; la gauche allait jusqu'à la vieille route de Smolensk.

Le terrain, entre les villages d'Utiza, de Schwardino et de Séménowskoï, était légèrement vallonné et présentait de petites collines couvertes de taillis.

En plus de la redoute Rajewski, quelques autres ouvrages avaient été construits pour renforcer la position : les flèches de Bagration au sud-ouest de Séménowskoi, et d'autres retranchements encore à Schwardino. Tous ces ouvrages, sans défenses accessoires extérieures et à parapets non revêtus, étaient construits en terre et n'offraient pas une bien grande force de résistance ; mais ils avaient une grande utilité comme points d'appui sur la position russe.

Barclay de Tolly, avec la 1re armée, occupait la droite et le centre russe ; Bagration était à la gauche avec la 2e armée. Les réserves étaient placées entre les villages de Kniaskowo et de Psarewo. La défense de la position avancée à Schwardino avait été confiée au général prince Gortschakof qui disposait de 14 bataillons et de 38 escadrons ; il fut encore renforcé de 10 bataillons dans la journée du 5 septembre.

Napoléon attaqua le 5 septembre cette position avec 35.000 hommes. Après un combat acharné, les Russes furent rejetés sur la position principale.

Le 7 septembre, jour de la bataille, l'armée française était ainsi disposée :

A droite, le 5e corps (Poniatowsky), dans les bois à l'ouest de Utiza, avec mission de marcher sur la vieille route de Smolensk.

Au centre, à Schwardino, le maréchal Davout, avec trois divisions ; entre le village et la Kolotscha, le corps de Ney ; en arrière, celui de Junot.

Près de Doronino, les corps de cavalerie réunis de Nansouty, Montbrun et Latour-Maubourg.

A gauche et séparé du centre par la Kolotscha, le corps du vice-roi d'Italie.

Sur un espace d'un mille carré, se trouvaient réunis 250.000 hommes, 60.000 chevaux et 1.200 canons.

« D'un côté, dit Bogdanowitch (II, p. 159), on voyait des soldats venus des parties les plus occidentales et les plus chaudes de l'Europe, remplis pour la plupart d'une grande expérience de la guerre acquise dans mainte bataille, et conduits par le plus grand général de son époque ; de l'autre côté, des hommes venus de toutes les provinces de l'immense empire des Czars, de la Mer Glaciale et de la Sibérie, de l'Oural et du Caucase, moins aguerris que leurs adversaires, mais endurcis aux souffrances d'une campagne et commandés par un chef en qui la Russie avait placé toute son espérance. »

Napoléon se proposait de commencer la bataille par un feu écrasant d'artillerie sur les positions ennemies, puis, de faire deux attaques principales, l'une sur les flèches de Bagration, l'autre sur la grande redoute, et une fausse attaque sur Borodino. En même temps, le 5e corps devait quitter la vieille route de Smolensk, et marcher sur les flèches de Bagration, pendant que le prince Eugène, après l'enlèvement de Borodino, marcherait du nord au sud contre la grande redoute.

Pendant la bataille, Napoléon se tint à Schwardino et le prince Kutusof à Garki ; le général russe n'avait pas heureusement choisi son poste ; car, placé sur la droite, il était trop éloigné du centre et de la gauche où allait se décider la bataille, pour pouvoir recevoir les rapports et prendre rapidement les mesures utiles.

La bataille commença à six heures du matin. 600 pièces de canon, formées en grandes batteries, commencèrent leur feu ; les divisions du centre se ruèrent sur les flèches de Bagration et celles du vice-roi sur Borodino : ce village fut rapidement enlevé ; la position des flèches emportée vers onze heures fut conservée malgré trois retours offensifs des Russes.

Quand Séménowskoï eût été enlevé par Ney, les masses de la cavalerie française livrèrent des assauts furieux aux bataillons russes :

« La deuxième armée, — disent les rapports russes, — était en

désordre par suite des blessures de son chef le prince Bagration et de beaucoup d'autres généraux : les flèches, avec leur artillerie, tombèrent entre les mains de l'ennemi. »

A l'extrême gauche et au centre, le combat continuait avec des alternatives variées. Sur la vieille route de Smolensk, après un combat sanglant, le prince Poniatowsky bousculait les divisions russes qui lui étaient opposées. Les premières tentatives pour enlever les redoutes de Rajewski coûtèrent 3.000 hommes aux Français. Une nouvelle attaque des bataillons du vice-roi, soutenus de front par trois divisions et sur le flanc droit par la brigade Thielmann amena enfin, vers trois heures du soir, la prise du point d'appui du centre russe par les Français.

La bataille était gagnée. Les pertes étaient telles des deux côtés que le vainqueur laissa les Russes sur la deuxième position qu'ils avaient prise, ne pouvant plus aller de l'avant, ni troubler ensuite leur retraite. Cela n'aurait été possible qu'en faisant donner la Garde, jusque là conservée en réserve : mais Napoléon ne voulut pas exposer ses dernières forces ; ce n'eût été que dans ce cas que l'armée russe aurait subi un désastre décisif.

La bataille de la Moskowa est une des plus sanglantes qui aient jamais été livrées. Les Français perdirent plus de 28.000 hommes, dont 49 généraux ; les Russes environ 44.000 hommes.

On ne fit que peu de prisonniers de part et d'autre. L'assaillant avait éprouvé une perte très inférieure à celle de son adversaire.

IV. — La brigade Thielmann a la Moskowa

Le corps de cavalerie de Latour-Maubourg était arrivé le 5 septembre au soir à Doronino et y avait bivouaqué. Depuis deux jours, il n'y avait pas eu de distribution : on manquait de tout. Aussi l'arrivée d'un convoi de réquisition, attendu depuis une semaine par la brigade et commandé par le lieutenant Klengel, fut-elle saluée avec joie : on y trouva d'amples provisions d'eau-de-vie, de farine et de biscuit.

Le 6 au soir, à huit heures, la brigade reçut l'ordre de faire monter à cheval le lendemain à quatre heures du matin et de se tenir prête à se porter à sa place de bataille. Les officiers devaient

être en grande tenue. A l'heure dite, les régiments étaient prêts à marcher.

Avant le commencement du combat, les colonels lurent aux troupes la traduction allemande de la proclamation de Napoléon :

« Soldats, la voilà, cette bataille que vous avez tant désirée ! Désormais, la victoire dépend de vous; elle nous est nécessaire : elle nous donnera l'abondance, de bons quartiers d'hiver et un prompt retour vers la patrie. — Conduisez-vous comme à Austerlitz, à Friedland, à Witepsk, à Smolensk, et que la postérité la plus reculée cite avec orgueil votre conduite dans cette journée; — que l'on dise de vous : il était à cette grande bataille sous les murs de Moscou ! — Napoléon.

« Au camp impérial, sur les hauteurs de Borodino,
le 7 septembre, à deux heures du matin. »

Le matin du 7, le régiment des Gardes du Corps comptait 450 hommes dans le rang, celui de Zastrow 400, et les cuirassiers polonais 180.

La bataille avait déjà commencé. Le roi Murat parut pour la première fois devant le front de la brigade pour la saluer. Le colonel de Leyser a laissé, dans son « Journal », un portrait curieux du roi de Naples :

« C'était un homme superbe, magnifique, d'une physionomie expressive et distinguée, à laquelle se mêlait même quelque chose de fantastique : il ne me fit pas l'effet d'un comédien. Sa conduite, dans la bataille, ne fut pas celle d'un roi de théâtre, mais d'un héros marchant devant les troupes avec un courage inébranlable et avec un froid mépris de la mort. Nous le voyions ce jour-là pour la première fois et je n'oublierai jamais son image. »

A dix heures, la division de Lorge reçut l'ordre de se porter en avant dans la direction du village de Séménowskoï; mais, à moitié chemin, il fallut prendre position pour protéger une batterie française exposée à un feu violent; ensuite la marche fut reprise contre les hauteurs de Séménowskoï, occupées solidement par l'infanterie et l'artillerie russe. Le village était en flammes : les régiments le traversèrent, tantôt reculant, tantôt avançant,

franchissant des tas de cadavres, au milieu des meules incendiées, des canons et des caissons abandonnés, pour parvenir enfin sur les pentes méridionales de la hauteur.

Seule, une attaque rapide et décidée pouvait amener le succès. Trois escadrons de Gardes du Corps, précédés par le général Thielmann et le colonel de Leyser se précipitèrent sur l'infanterie ennemie de toute la vitesse de leurs chevaux ; ils étaient suivis, comme réserve, par les cuirassiers de Zastrow et le 4e escadron des Gardes, conduit par le major v. Hoyer.

« L'ennemi, dit le colonel de Leyser, nous attendit à 40 ou 50 pas avec beaucoup d'assurance et nous reçut alors par une salve : mais les chevaux étaient à la charge, les éperons serrés, la volonté ardente, et l'honneur et la gloire nous attendaient dans la ligne des Russes : nous arrivâmes et bousculâmes tout. Dans cette épouvantable mêlée, quelques fantassins tiraient encore : leur feu ne s'arrêtait que lorsqu'ils étaient renversés. Une batterie ennemie fut prise aussi, et ses canons conduits en arrière. La terre était couverte de Russes : on ne demandait pas de quartier et on n'en faisait pas. Les escadrons des Gardes du Corps étaient, comme cela arrive souvent en semblable circonstance, entrés les uns dans les autres et les cavaliers du 4e escadron, au lieu de suivre bien compacts, s'étaient éparpillés. Les cuirassiers de Zastrow avaient fait de même. La colline à peine gravie, chacun se précipitait au combat, aucun de ces braves gens ne voulait rester en arrière ; tous se jetaient les uns sur les autres, et il était urgent de rétablir l'ordre.

Pendant que la brigade se rassemblait, un régiment de dragons russes envoyé pour recueillir l'infanterie, qui se retirait rapidement, se montra devant le front. Pour prévenir son attaque, il fallait de nouveau charger.... Comptant sur les régiments de cuirassiers westphaliens qui se tenaient un peu en arrière pour appuyer leur attaque, les Gardes du Corps marchèrent contre la ligne ennemie qui s'avançait lentement : malgré l'épuisement des chevaux, cette ligne fut culbutée et forcée de se retirer. »

En cherchant pour son régiment dans un pli de terrain un abri contre le feu d'artillerie des Russes, le colonel de Leyser, accompagné seulement du major Hoyer, de l'aide de camp Feilitzsch et

de quelques cavaliers, aperçut à peu de distance un officier russe de haut grade avec son état-major. La petite troupe se dirigea sur ces Russes, s'éloignant de plus en plus du régiment : elle se trouva tout à coup devant un escadron de cuirassiers russes ; un instant, les Saxons prirent ces cuirassiers pour ceux de Zastrow, leurs camarades de la brigade, à cause de la similitude des uniformes ; le colonel et ses compagnons s'aperçurent trop tard de leur erreur et cherchèrent inutilement à gagner au large : entourés par les cavaliers ennemis, le colonel et le major, grièvement blessés, furent jetés à bas de leurs chevaux : le premier fut pris, le second, sabré.

Les escadrons des Gardes du Corps avaient plus souffert que les cuirassiers de Zastrow dans ce second engagement ; le régiment avait perdu le quart de son effectif : 7 officiers étaient tués, 8 blessés.

Presque tous les officiers, comme d'ailleurs les généraux Latour-Maubourg et Thielmann, avaient eu plusieurs chevaux tués sous eux et s'étaient signalés par leur intrépidité. Les cavaliers eux-mêmes reçurent les compliments des officiers français pour leur brillante conduite.

Le général Latour-Maubourg avait dit, avant la bataille, aux Gardes du Corps, dont les cuirasses étaient restées à Varsovie : « Vos cuirasses ne sont pas arrivées : mais le régiment n'a pas besoin d'elles pour soutenir sa réputation d'honneur. »

Le colonel de Leyser fait de Latour-Maubourg le portrait suivant :

« C'était le Bayard de l'armée ; la noblesse de son esprit, son sang-froid en face de la mort, sa place toujours en tête des troupes dans l'attaque, tout cela en faisait un « soldat ». Le soin qu'il prenait des besoins des autres, et ses procédés, en faisaient un « homme » dans le sens le plus élevé du mot. Il resta, sous un feu des plus meurtriers, à côté de son cheval tué, donnant ses ordres avec le plus froid mépris de la mort, jusqu'à ce qu'un autre cheval ait pu lui être amené. »

Pendant que le combat continuait sur les autres parties du champ de bataille, la division de Lorge se rassemblait au nord-ouest de Séménowskoï. De nouvelles masses russes parurent sur

le front, et leurs feux nécessitèrent un changement de position. La brigade Thielmann, qui s'était portée sur la gauche, reçut vers deux heures, l'ordre de s'emparer de la redoute de Rajewski, contre laquelle les bataillons français et italiens avaient déjà fait une inutile attaque.

Les régiments se mirent aussitôt en mouvement pour conquérir, avec les bataillons qui se portaient également en avant, ce point d'appui de la ligne de bataille ennemie. Les escadrons partirent à une allure aussi rapide que le permettait l'épuisement des chevaux, les uns en ligne, les autres en colonne, et se dirigèrent sur la face gauche et sur la gorge de la redoute. Ils furent reçus par un feu violent de mousqueterie et de mitraille. L'aile droite des Gardes du Corps, précédés de l'adjudant de brigade lieutenant v. Minckwitz, arriva la première dans la redoute, franchissant ses fossés peu profonds et ses parapets bouleversés : les vaillants défenseurs de l'ouvrage furent sabrés et obligés de l'abandonner; le capitaine v. Pillach rassembla contre eux de petits détachements de cuirassiers de Zastrow.

Mais les masses russes s'avancèrent de nouveau pour reprendre la redoute : Thielmann marcha contre elles avec ses escadrons ralliés à la hâte et soutenus par une partie du 2ᵉ corps de cavalerie. Un combat opiniâtre se livra à ce moment au sud et à l'ouest de la redoute, et la victoire semblait se prononcer en faveur des Russes : mais un régiment d'infanterie française approchait au pas de charge et prenait possession de la redoute dans laquelle se trouvaient encore quelques cuirassiers de Zastrow; enfin, les bataillons de Ney arrivèrent, et la position resta définitivement conquise.

C'est à quatre heures du soir que le combat prit fin, sur cette partie du champ de bataille. Chacun des régiments saxons n'avait plus que 40 files en ligne... Les pertes en officiers avaient été énormes pendant cette phase de la bataille; étaient tués : capitaine v. Seydwitz, aide de camp de Thielmann, qui avait voulu se faire mettre à cheval, bien que très malade; lieutenant-colonel v. Selmnitz, capitaine v. Oertzen, 4 lieutenants; blessés : les majors v. Kolberg, v. Bergé, les capitaines v. König, v. Tietz, Hennig, 3 lieutenants des Gardes du Corps; les majors v. Weltzien,

v. Altenfels, le capitaine v. Schlieben, 5 lieutenants des cuirassiers de Zastrow.

La batterie à cheval v. Hiller n'avait pas marché avec la brigade, mais avec les autres batteries du 4e corps de cavalerie; elle avait tiré 600 coups, et perdu 12 hommes et 23 chevaux.

La brigade Thielmann, qui avait combattu ou était restée sous le feu pendant 12 heures, reçut le soir l'ordre de chercher un emplacement de bivouac : hommes et chevaux étaient exténués; elle s'établit près de Schwardino.

La situation des blessés était lamentable. Le lendemain matin seulement ils furent portés aux grandes ambulances établies sur les bords de la Kolotcha, et ils y passèrent deux jours sans abri, sans rafraîchissements et presque sans soins... Quand la brigade reprit, le 8 septembre, sa marche en avant, le général Thielmann chargea de la surveillance des blessés saxons le lieutenant Scheeffel, un énergique officier, blessé lui-même, et lui adjoignit le chirurgien de régiment Hofter. Les blessés furent transportés dans la grange d'une ferme en grande partie incendiée, et six jours après dans un ancien couvent.

Rapport du général Thielmann au roi de Saxe.

Au bivouac, entre Mojaïsk et Moscou, 11 septembre 1812
(arrivé à Dresde, le 2 octobre).

« Si je suis assez heureux pour mettre aux pieds de Votre Majesté, par le porteur, lieutenant v. Schreckenstein, mon rapport sur une journée glorieuse pour les armes de Votre Majesté, j'ai aussi la douleur profonde de vous faire connaître la mort de bien des braves.

« L'ennemi avait pris à neuf verstes de Mojaïsk une très forte position. Le 7 septembre fut le jour de la grande bataille. Je me trouvais, avec ma brigade, au centre de l'armée française, devant la Garde impériale, et reçus l'ordre d'attaquer avec les Gardes du Corps. Le terrain était très difficile, couvert de maisons et de meules en flammes : je ne pus passer que par escadrons en colonne. Les Gardes du Corps se conduisirent avec une « bravoure » remarquable. Le régiment de Zastrow et le 14e régiment polonais à mes ordres suivirent dans la même formation. Un carré ennemi

fut rompu. Attaqués à ce moment dans notre flanc par une cavalerie ennemie très supérieure, nos pertes furent considérables. Mais nous restâmes néanmoins sur notre position, soutenus par la cavalerie française qui arrivait derrière nous. C'était la clé de la première ligne ennemie qué nous venions d'enlever. Le centre ennemi présentait une grande redoute élevée sur un mouvement important du terrain. Après une canonnade terrible pendant laquelle nous sommes restés deux heures sous le feu croisé de la mitraille de 60 canons, je reçus l'ordre de prendre la grande redoute. Cela fut fait. Là encore je fus de nouveau pris en flanc par une cavalerie ennemie supérieure : mais l'infanterie française qui arrivait au pas de charge me soutint et occupa la redoute; 10 pièces de 12 y ont été prises, et la bataille a été décidée là. L'ennemi battit en retraite; nous avons fait encore deux charges contre l'infanterie. Plus de 1.000 canons tonnaient des deux côtés.

« La perte de l'ennemi est considérable; la nôtre est moindre, car la cavalerie russe n'a jamais eu le dessus; elle s'élève à 41 officiers et environ 500 hommes tués ou blessés.

« Je déplore infiniment la perte du colonel de Leyser, du capitaine comte Seydwitz et de l'adjudant des Gardes du Corps Freilitzsch. Le premier était vraiment au sens propre du mot la tête de colonne de son régiment (1).

« Sans parler de moi, mais seulement des troupes sous mes ordres, je peux assurer à V. M. que la bravoure de ses régiments a attiré l'attention de toute l'armée française. J'ai à ce sujet à faire des propositions de décorations.

« Je demande très humblement à V. M. de bien vouloir attribuer l'ordre de Saint-Henri et la médaille d'or aux militaires dont je lui envoie la liste et je lui réclame en plus 12 médailles d'argent pour chaque régiment, et 3 pour l'artillerie : ces médailles seraient données, sur la désignation du corps des officiers, comme récompense aux plus valeureux cavaliers.

« Si le temps ne me manquait pas, je pourrais citer à V. M. une quantité de traits de courage individuel. Presque tous les officiers ont eu leur cheval tué sous eux. Le lieutenant Reimann,

(1) Note du traducteur. Jeu de mots intraduisible : *Oberst-Oberster.*

blessé, a eu, en outre de ses deux propres chevaux, 4 chevaux de cuirassiers tués sous lui. Le major Nehrhoff a perdu successivement 4 chevaux.

« Pour moi, j'ai été assez heureux pour me tirer d'affaire avec un cheval tué, et une contusion au côté produite par un biscaïen.

« Le lieutenant v. Schreckenstein pourra donner de vive voix des renseignements complémentaires sur les événements récents et les fatigues de cette campagne.

« Je suis, avec le plus profond respect, de V. M., le plus humble, le plus fidèle et le plus obéissant,

« Jean-Adolphe Thielmann, général-lieutenant. »

Le général de Watzdorf écrivait de son côté, de Wilna, le 10 septembre, au ministre de la Guerre saxon, de Cerrini.

« Je reçois la nouvelle que la cavalerie saxonne aux ordres du général Thielmann a pris une part glorieuse à la bataille de la Moskowa. Ce que cette cavalerie y a fait surpasse tout ce qu'on peut prétendre d'une excellente cavalerie, et M. le maréchal duc de Reggio, auquel je l'ai conté hier, en était dans la plus grande admiration ; mais il a trouvé que cela avait coûté très cher, et je n'ai pu lire qu'avec beaucoup de douleur la liste nominative des officiers saxons perdus, tués ou blessés dans cette bataille mémorable. »

Les récompenses accordées furent les suivantes : 18 officiers reçurent la croix de chevalier de l'Ordre de Saint-Henri, 9 sous-officiers et 1 cuirassier la médaille d'or, et 25 sous-officiers et cavaliers la médaille d'argent.

L'adjudant de brigade premier lieutenant v. Minckwitz fut promu capitaine hors tour « pour être entré le premier dans la redoute, après avoir passé sur l'infanterie qui remplissait le fossé, et sauté sur le parapet ».

Le général Thielmann reçut la croix de commandeur de Saint-Henri.

Le lendemain de la bataille, lorsque plus de 100 hommes disparus pendant le combat eurent rejoint, on put se rendre un

compte exact des pertes subies par les régiments : en voici le détail, en tués et blessés.

Etat-major de la brigade.	1 officier		2 chev.
Régiment des Gardes du Corps. . . .	18 —	214 hommes	227 —
Régiment des cuirassiers de Zastrow.	18 —	219 —	240 —
Batterie à cheval		12 —	23 —

Le 14e régiment de cuirassiers polonais avait perdu les deux tiers de son effectif, soit 7 officiers et 107 hommes.

V. — Moscou. — Combats de Woronow et de Taroutino

L'armée russe s'était retirée, dans la nuit du 7 au 8 septembre, par la grande route de Moscou. Le 9, Murat la suivit avec l'avant-garde, composée de la plus grande partie de la cavalerie, du corps de Latour-Maubourg et de la légion de la Vistule (rattachée à la Garde). Il arriva à Mojaïsk le même soir. La marche ne pouvait être rapide, à cause de l'épuisement des troupes et de la fatigue des chevaux : on mit six jours à faire les 10 milles qui séparaient encore de Moscou.

La prévision que Kutusof livrerait une nouvelle bataille aux portes de la ville des Czars ne se réalisa pas. Les corps russes traversèrent rapidement Moscou le 14 ; la plus grande partie des habitants suivit l'armée. Le 14 septembre, à trois heures de l'après-midi, Murat arriva devant la ville qui fut occupée le soir, sans combat, à la suite d'une convention.

La Garde seule entra dans Moscou, les autres corps s'arrêtèrent dans le voisinage immédiat de la ville, couverts par l'avant-garde et en particulier par la brigade Thielmann, qui établit des avant-postes sur la route de Kolomna. Les premiers incendies s'allumèrent dans la nuit du 14 sur différents points de la capitale, et le jour suivant Moscou presque entier était en flammes.

Thielmann avait pu réquisitionner à temps des vivres dans Moscou ; ses convois lui apportèrent de grandes quantités de café, de thé, de sucre ; mais on ne put trouver ni pain ni farine.

Le prince Kutusof avait d'abord pris le chemin de Kolomna, mais il se jeta bientôt sur la route de Toula et prit la direction de Podolsk, pour se relier plus facilement par Kalouga avec les provinces méridionales de la Russie et en recevoir les renforts

qui y avaient été rassemblés. Les Russes avaient laissé au nord de Kolomna de forts détachements de cosaques qui trompèrent Napoléon sur la véritable direction de la retraite de l'ennemi. L'erreur ne fut dissipée que le 22, quand on apprit que l'armée russe était en marche au sud de Moscou.

Les nouvelles négociations que Napoléon tenta de nouer avec l'empereur Alexandre demeurèrent sans résultat.

Par suite des menaces de l'armée russe sur ses communications et sur sa ligne de retraite, et à cause des difficultés grandissantes de son alimentation, l'armée française avait à exécuter une marche offensive contre Kutusof, ou sa retraite, en renonçant à la direction de Saint-Pétersbourg.

Le roi de Naples était chargé d'observer l'armée russe, avec le corps de cavalerie de Latour-Maubourg, soit 1.600 chevaux. La brigade saxonne se trouvait le 29 septembre sur la Pachra, à courte distance des avant-postes russes; le 30, un triste accident se produisit; un obus saxon blessa mortellement le colonel Serron, chef d'état-major du 4e corps de cavalerie, et un capitaine d'état-major. D'une hauteur où elle se trouvait placée, la batterie à cheval Hiller vit un général russe avec une escorte, qui passait à cheval sur la ligne des postes ennemis ; le capitaine Hiller reçut de Murat en personne l'ordre de tirer un obus sur ce groupe; cet obus, vraisemblablement par suite d'une détérioration de la gargousse, tomba tout près de la bouche de la pièce, à côté d'un feu de bivouac où il brisa les cuisses des deux officiers cités plus haut. Cet événement causa d'autant plus d'émotion que le colonel Serron était très aimé dans la brigade saxonne ; le capitaine Hiller ne fut d'ailleurs pas rendu responsable de ce malheureux accident.

Murat avait bivouaqué jusqu'au 2 octobre à l'ouest de Podolsk, sur la ligne de la Pachra ; il s'empara ce jour-là de la petite ville de Woronow après un combat sérieux, commencé par une canonnade d'une demi-journée dans laquelle la batterie saxonne se distingua.

Woronow fut enlevé, mais la résistance se prolongea sur les hauteurs au sud de la ville, jusqu'au 4. A la tombée de la nuit, ce soir-là, l'ennemi fit irruption sur le flanc gauche de Latour-Maubourg où le général Sébastiani commandait le 2e corps de cavale-

rie. Latour-Maubourg conduisit résolument ses cavaliers contre l'ennemi. Après une salve de mitraille de la batterie saxonne, Thielmann marcha contre les Russes et les obligea à battre en retraite. On bivouaqua près d'un petit village, sur la route de Kalouga. La brigade saxonne perdit dans cet engagement un officier, 15 hommes et 20 chevaux.

La disette de vivres atteignit le plus haut degré au milieu d'octobre. Chaque jour, les forts détachements envoyés pour fourrager, inquiétés par les cosaques, revenaient avec peu de chose, souvent même sans rien, après des chevauchées de plusieurs milles. La situation des troupes empirait de jour en jour. Les hommes malades, mais qui pouvaient néanmoins encore faire du service, et les cavaliers démontés (200 environ pour la brigade Thielmann) furent renvoyés à Moscou pour y être armés de fusils et formés en détachements spéciaux. Les deux régiments saxons ne comptèrent alors, ensemble, que 180 chevaux dans le rang.

Napoléon, renonçant à prendre des quartiers d'hiver à Moscou, se décida à la retraite sur Smolensk; mais pour tromper l'ennemi et assurer la sécurité du mouvement en arrière, il voulut pousser une pointe sur Kalouga; Murat, chargé de cette opération, alla prendre position près de Taroutino, avec les 26.000 hommes qui composaient encore l'avant-garde.

Attaqués là à l'improviste le 18 octobre, les Français se virent contraints à la retraite sur Woronow. Après une brillante résistance, Latour-Maubourg couvrit le mouvement avec son corps fort encore de 600 chevaux. La brigade saxonne perdit 60 chevaux et ses équipages. Grâce au dévouement d'un maréchal des logis chef et d'un traban, on parvint à sauver trois étendards et les trompettes d'argent des Gardes du Corps.

Le 20 octobre, chacun des 2 régiments saxons fut formé à *un* faible escadron ; le capitaine v. Pillach reçut le commandement de l'escadron des Gardes du Corps.

Le corps de Latour-Maubourg rallia l'armée et fut envoyé au prince Eugène vers Malojaroslawetz : le prince, qui marchait de ce point sur Kalouga, fut attaqué le 24 par les Russes, mais conserva sa position. Latour-Maubourg, arrivé dans la soirée, ne fut pas engagé.

6

Napoléon décida de ne pas suivre plus loin l'armée russe et de prendre la grande route de Smolensk. Le 25 octobre commença la fameuse retraite qui devait se terminer par l'entier anéantissement de la Grande Armée.

Rapports du général Thielmann au roi de Saxe.

I. — Kamienka, entre Moscou et Kalouga, le 17 octobre 1812
(Arrivé à Dresde le 29 novembre)

« Après la bataille de la Moskowa, l'armée s'avança par la grande route, livrant des combats quotidiens à l'arrière-garde ennemie; nous arrivâmes le 14 septembre devant Moscou. La position solidement fortifiée qui s'étend devant la ville avait été abandonnée par les Russes. L'avant-garde du roi de Naples, dont nous faisions partie, commença à défiler dans la ville vers midi, et ce n'est que dans la nuit que nous arrivâmes à l'autre bout de cette ville immense; elle était abandonnée par la noblesse et par la classe riche des habitants. L'armée ennemie s'était retirée en désordre, et on fit plus de 20.000 prisonniers jusqu'au jour suivant. Le feu prit cette nuit même en plusieurs endroits, et, dans l'espace de peu de jours, les deux tiers de cette grande et superbe ville étaient en cendres, ainsi que d'innombrables magasins.

« Le 16, l'avant-garde refoula l'ennemi sur la route de Rezan; le 24, quittant cette route, nous marchâmes dans la direction de Kalouga, par Borowsk et la route de Toula; nous y atteignîmes l'ennemi à mi-chemin entre Moscou et Kalouga. Le 2 octobre, la batterie Hiller rendit d'utiles services au combat de Woronow; le 4, elle entretint encore avec l'ennemi une canonnade qui se prolongea jusque dans la nuit. Ce dernier combat s'annonçait mal; mais la bonne contenance de la brigade saxonne, cependant bien affaiblie, fit tourner l'avantage de notre côté. S. M. le roi de Naples arriva le soir devant le front de la brigade pour lui témoigner sa satisfaction et je reçus l'ordre d'établir immédiatement des propositions pour la Légion d'honneur.

« L'avant-garde occupa les mêmes positions, en face de l'ennemi, jusqu'au 4 octobre. Une sorte d'armistice tacite et un échange fréquent de courriers nous faisaient espérer des négocia-

tions pour la paix. Après le beau temps exceptionnel que nous avons eu jusqu'ici, voilà le commencement des journées d'hiver. Le changement de temps, le service pénible aux avant-postes, etc., ont augmenté d'une manière énorme la mortalité des chevaux. Aujourd'hui, les Gardes du Corps n'ont plus que 79 chevaux dans le rang et les cuirassiers de Zastrow 92. L'artillerie n'a presque plus de canonniers montés. Les maladies, dans la troupe, ne sont pas aussi nombreuses qu'on aurait pu le craindre, après de si grandes fatigues et des privations en vivres aussi considérables. Ce qu'il y a de plus impressionnant, c'est le manque total de médecins, et le grand éloignement des hôpitaux.

II. — Près de Mopoaïsk, le 28 octobre 1812.

« Une attaque de l'ennemi, le 18, sur le corps du roi de Naples, attaque infructueuse, suivie cependant d'une retraite volontaire de notre part, m'oblige à compléter le rapport commencé plus haut. Je profite avec empressement de l'occasion qui m'est offerte par le retour en Allemagne du chambellan v. Badenhausen, pour envoyer à V. M. des nouvelles de ses troupes.

« L'ennemi avait tourné, le 18, le corps du roi d'Italie, et était tombé en masse sur ses bagages. Le 4e corps de cavalerie fut assez heureux pour sortir de la forêt et arriver à temps sur la hauteur par laquelle devait se faire la retraite : le but de l'ennemi était donc manqué. Nous sommes restés quelques jours à Woronow ; l'Empereur quittant Moscou pour se porter jusqu'à Borowsk sur la ligne de la Protwa, nous y avons rejoint l'armée le 23.

« Le 24, l'avant-garde avec le vice-roi d'Italie s'avance jusqu'à Malojaroslawetz, où l'ennemi avait pris une forte position ; il se livra là un violent combat qui dura jusqu'à dix heures du soir ; l'ennemi fut chassé de la ville jusqu'à ses positions, qu'il évacua dans la nuit, après avoir perdu de 6 à 8.000 hommes.

« Le 26, la Grande Armée se mit en retraite sur Borowsk. Nous marchions sur Smolensk, où il semble que nous prendrons des quartiers d'hiver. Comme je n'ai que peu de temps pour faire mes rapports, nous marchons en effet depuis l'aube jusqu'à la nuit tombée, V. M. voudra bien m'excuser si je suis obligé d'abréger un peu.

« Le nombre des chevaux a encore beaucoup diminué. Les Gardes du Corps n'ont plus aujourd'hui que 24 chevaux dans le rang, et les cuirassiers de Zastrow 38. Il y a 60 chevaux dans les dépôts à Mohilew ; mais, dans ce nombre, peu pourront être utilisés.

« A la suite des nuits glaciales que nous traversons, de la fatigue des marches, de la difficulté du service et du manque de fourrages, on peut prédire avec certitude que sous peu de jours je ne pourrai plus mettre aux pieds de V. M. que notre honneur et notre vie.

« Le reste de la cavalerie souffre les mêmes maux. Le 4e corps de réserve de cavalerie composé de six régiments de lanciers polonais, de la brigade saxonne avec les cuirassiers polonais, et des régiments de cuirassiers westphaliens comptait au commencement de la campagne 6.500 chevaux ; il n'en a maintenant que 250 au plus.

« Nous avons aussi perdu nos équipages, le 18. Dans une des voitures des Gardes du Corps se trouvaient trois étendards ; le traban Jonas était préposé à leur garde : enveloppé et jeté à terre par les cosaques, il fit le mort et resta étendu dans un fossé. Les cosaques se mirent à forcer la caisse du régiment qui contenait encore quelques centaines de thalers en or, et laissèrent les étendards. Jonas sauta rapidement sur un cheval d'attelage, saisit les étendards et quelques trompettes d'argent et les rapporta au régiment avant la fin du combat. Je le nomme au poste de porte-étendard, et demande pour lui la médaille d'or.

« Par précaution, j'ai fait déclouer les étendards, et les ai fait rouler dans un paquetage.

« De V. M., le très humble et très fidèlement obéissant

Jean-Adolphe THIELMANN, général-lieutenant. »

VI. — ÉVÉNEMENTS JUSQU'AU 15 JANVIER 1813

Le 30 octobre, la brigade atteignait la grande route de Smolensk à Moscou, après avoir rallié les 200 cuirassiers et trabans qui avaient été envoyés à Moscou, comme cavaliers démontés ou hors d'état de servir en campagne. Dans le cours de la retraite,

cette colonne resta bientôt en arrière et se fondit peu à peu. Les débris du 4e corps de cavalerie arrivèrent à Smolensk le 10 novembre. A partir de ce point, les quelques cavaliers de la brigade encore montés durent céder leurs chevaux à la batterie à cheval, car le capitaine Hiller avait déclaré qu'en aucun cas il ne devait abandonner ses pièces :

« C'était un spectacle attristant, — dit un témoin oculaire, — de voir les soldats se séparer de leurs chevaux : mais le sentiment de l'honneur animait ces braves gens. Il suffit de leur rappeler que les canons avaient été confiés par le Roi à la brigade. Ils laissèrent leurs chevaux sans une parole, les yeux remplis de larmes. »

A partir du 2 décembre, les cavaliers saxons ne revirent plus la batterie. On n'est pas encore fixé aujourd'hui sur les péripéties de sa retraite et de sa disparition. On pense pourtant que la batterie, dont les débris durent passer la Bérésina, tomba entre les mains de l'ennemi près de Wilna, au commencement de décembre.

Le général v. Schreckenstein, lieutenant et officier d'ordonnance du général Thielmann en 1812 dit, dans son ouvrage *La cavalerie à la bataille de la Moskowa :*

« Pendant la retraite, les artilleurs traînèrent leurs canons jusqu'aux envivons de Krasnoë avec une admirable endurance et au prix de fatigues inouïes. Tous les hommes étaient à pied et soulageaient les chevaux épuisés qui, au nombre de 2, étaient encore attelés à chaque canon. La batterie restait naturellement en arrière pendant les marches et ne rejoignait la brigade, après des efforts indicibles, que le soir, tard ou dans la nuit. Je me rappelle avoir été un jour envoyé en arrière pour prendre des renseignements à la batterie, et l'avoir trouvée en marche dans la situation pénible exposée plus haut.

« Je crois avoir entendu dire que le capitaine Hiller rendit compte le lendemain au général Thielmann qu'il s'était vu obligé de renoncer à l'espérance gardée jusqu'alors de sauver ses pièces ; mais que les Russes ne les trouveraient pas facilement, car, après les avoir mises hors de service, il les avait précipitées dans un fossé profond et rempli de neige. »

D'après une autre version, mais moins garantie, la batterie aurait abandonné toutes ses pièces faute d'attelages, et les canonniers survivants auraient trouvé la mort dans l'incendie d'une grange. On a dit aussi, mais avec moins de vraisemblance encore, que la batterie avait été engloutie dans un marais glacé, dont la surface aurait cédé tout à coup le 18 novembre, pendant un adoucissement de la température.

En tous cas, aucun officier et aucun homme de la batterie n'est revenu dans sa patrie : le fait est constaté en plusieurs endroits dans les documents de la campagne de 1812.

Thielmann écrivait au roi de Saxe, le 6 novembre, de Smolensk :

« Toutes les tristes prévisions que j'exposais à Votre Majesté Royale au sujet d'un prochain et complet anéantissement, sont maintenant réalisées. Les régiments sont à présent à pied ; ils ne peuvent plus suivre les officiers par suite du manque de nourriture et de leur épuisement. Il faut les considérer comme perdus ; ma seule consolation est que tout le reste de la cavalerie a subi le même sort ; le 4e corps de cavalerie fort au début de 6.500 hommes n'en a plus aujourd'hui que 50. Malgré cette entière dissolution de l'armée, je dois faire remarquer qu'on parle ici de compléter et de reformer les régiments : c'est impossible. J'ai à cœur de sauver le corps des officiers et les quelques hommes qui me restent, et je suis décidé à remettre personnellement au prince de Neuchâtel une note à ce sujet. Mes vues n'auront probablement aucun succès, bien que ma démarche doive être bien accueillie.

« Notre situation est actuellement effrayante. Nous bivouaquons sans interruption par une température de — 12° à 15° et sans vivres. La chair des chiens et des chevaux crevés est le plus souvent notre seul aliment, et nous nous estimons très heureux de trouver parfois sur les côtés de la route un village qui nous donne quelque nourriture.

« L'artillerie ne marche pas sous mes ordres ; je la considère comme perdue, car chaque pièce n'est plus attelée que par deux chevaux, et tous les caissons, sauf un, sont depuis longtemps brûlés, ou ont sauté.

« Les chevaux manquent maintenant aux officiers comme à la troupe.

« Je dois enfin signaler un autre malheur. Les trois étendards décloués des Gardes du Corps, comme ceux du régiment de Zastrow, étaient chaque soir apportés dans mon quartier, où je n'avais d'ailleurs pas de poste pour les garder ; ils ont été perdus par le junker Dittmar, et, sans aucun doute, entre mon quartier et celui du régiment. Malgré toutes les recherches et la récompense que j'avais promise, on n'a rien retrouvé. Sans tenir compte de ce qu'on pouvait dire pour la défense du coupable qui avait été glacé par la neige et le froid, et pour l'exemple, je l'ai chassé du régiment et abandonné à son sort.

« Je reçois à l'instant l'ordre de former avec ma brigade des cadres qui devront rester ici cet hiver, pour remplir l'office de poste avancé. Que V. M. ne se mette pas en peine de la lettre ci-jointe *(adressée à Latour-Maubourg, et dans laquelle Thielmann proteste contre une mesure qui viole ses droits)*. Si je l'ai écrite, c'est que je voulais éluder l'exécution d'un ordre que je trouve contraire aux intérêts de Votre Majesté. »

Par un hiver si rigoureux que le froid descendit jusqu'à — 26°, et par des tempêtes de neige, les débris du 4e corps de cavalerie se réunirent à la Grande Armée, dont l'entière destruction était prochaine ; la retraite continuait ; les vivres manquaient complètement ; la chair des chevaux morts était la seule nourriture qu'on pût avoir.

Au milieu de novembre, Napoléon arriva à Smolensk avec 40.000 hommes et 2.000 chevaux. De là, on marcha sur Krasnoë, où les survivants de la cavalerie capables de se battre et encore montés (500 officiers et sous-officiers) furent réunis et mis sous les ordres du général Latour-Maubourg. La brigade Thielmann fournit 9 officiers et 6 sous-officiers à cette formation.

Après les combats de Krasnoë, des 14 et 15 novembre, où le le maréchal Ney se distingua d'une manière brillante avec l'arrière-garde, la retraite continua sur Orcha et Kokanow. C'est là que fut formée, le 21, le « Bataillon sacré » sous les ordres du général Grouchy ; il devait servir de garde du corps à l'empereur Napoléon. Thielmann y commanda la 4e compagnie, formée des survivants du 4e corps de cavalerie.

On arriva le 24 novembre sur la rive droite de la Bérésina.

Les cosaques talonnaient l'armée, Kutusof était tout près, l'amiral Tchitchagof s'avançait au sud, et le corps de Wittgenstein au nord. Napoléon reçut à ce moment le renfort du 9e corps (Victor) et du corps d'Oudinot : c'était 20 à 25.000 hommes. Les régiments d'infanterie saxonne « Low » et « Rechten » et le régiment de chevau-légers « Prince Jean », comptaient au 9e corps.

Le froid était tombé, il dégelait; la Bérésina coulait en charriant des glaçons. Tchitchagof, attaqué par Oudinot, fut chassé de Borisow. Il s'agissait maintenant de donner le change aux généraux russes sur les points choisis pour le passage de l'armée, entre Wesselow et Studianka. Le 26, à une heure de l'après-midi, le corps d'Oudinot commença à passer sur le premier pont, rapidement construit pour l'infanterie et la cavalerie seulement. Une division russe postée à Stachow s'efforçait de le repousser et de lui couper la route de Sembin.

Ce n'est que le 28 au matin que le général Thielmann, suivi d'un petit nombre d'officiers saxons, arriva aux ponts, aux abords desquels régnait une cohue indescriptible. L'encombrement était augmenté encore par la présence, sur la rive droite, des convois et des voitures qui y avaient été réunis. Quand les batteries russes arrivèrent sur les hauteurs de Studianka et commencèrent, à partir de onze heures, un feu ininterrompu, le désordre atteignit son apogée. Toute autorité était méconnue. Thielmann se fraya un chemin, l'épée nue à la main, et atteignit vers trois heures la rive opposée où peu d'instants auparavant avaient abordé quelques officiers saxons qui avaient traversé la rivière à la nage. 10.000 hommes périrent à la Bérésina et 20.000 furent faits prisonniers. Parmi ces derniers se trouvait une partie importante du 9e corps, qui avait vaillamment combattu le 28 contre Wittgenstein.

Les rares officiers et cavaliers saxons qui avaient pu se sauver, se réunirent à Sembin et continuèrent la retraite par un froid de 20° à 30°, sans abri et sans nourriture. Le 29, les ponts de la Bérésina furent détruits et brûlés par les Français.

Thielmann arriva à Wilna le 8 décembre, trois jours après le départ de Napoléon.

Enfin, le 20 décembre, les malheurs de la campagne prirent fin à Königsberg. Le colonel de Lessing reconduisit de là dans leur

patrie, à Guben, où ils arrivèrent le 15 janvier 1813, les débris de l'ancienne brigade Thielmann et du régiment de chevau-légers « Prince Albrecht ».

Il revint du régiment des Gardes du Corps, 7 officiers et 4 hommes; du régiment des cuirassiers de Zastrow, 13 officiers et 3 hommes; six mois après rentrèrent encore 5 officiers et 43 hommes qui revenaient de captivité.

Ces deux braves régiments avaient été presque entièrement anéantis dans la campagne contre la Russie.

« Les escadrons saxons ont combattu dans la plus sanglante bataille de ce siècle avec le courage des lions et le mépris de la mort, remplissant une mission qui semblait impossible à la cavalerie, pour succomber ensuite de misère dans les champs de neige de la Russie; l'armée saxonne leur conservera un souvenir vivant et éternel! »

La France, de son côté, n'oublie pas les anciens alliés qui l'ont bravement servie, et sa moisson de gloire est assez belle pour qu'elle en cède à la brigade des cuirassiers saxons la noble part qui leur en revient!

Commandant SAUZEY.

La Mission d'Escorches de Sainte-Croix

à l'Armée d'Orient (1800)

et les Sainte-Croix

Bonaparte au moment de quitter l'Égypte, remit le commandement en chef de l'armée à Kléber. Dans une longue lettre qu'il lui écrivit à ce sujet (1), Bonaparte engageait son successeur, si, au mois de mai suivant, des secours et des nouvelles ne lui étaient pas parvenus de France, si la peste décimait l'armée, à ne point hasarder de soutenir la campagne ; il le déclarait autorisé à traiter de la paix avec la Porte, quand même la condition principale serait l'évacuation de l'Égypte. Kléber devrait seulement éloigner l'exécution de cette condition, si cela était possible, jusqu'à la paix générale.

« Vous savez apprécier aussi bien que personne combien la possession de l'Égypte est importante à la France. Cet empire turc, qui menaçe ruine de tous côtés, s'écroule aujourd'hui, et l'évacuation de l'Égypte par la France serait un malheur d'autant plus grand que nous verrions de nos jours cette belle province passer en d'autres mains européennes. »

Enfin, Kléber devait se guider sur les nouvelles des succès ou des revers que les armées françaises auraient en Europe, et si la Porte répondait, auparavant que des nouvelles parvinssent de France, aux ouvertures de paix que Bonaparte lui avait faites (2), le nouveau général en chef devait déclarer qu'il avait les mêmes pouvoirs que son prédécesseur, entamer les négociations, persister dans l'assertion que la République n'avait jamais eu l'inten-

(1) Alexandrie, 5 fructidor an VII (22 août 1799). (*Correspondance de Napoléon*, t. V, n° 4374.)

(2) Lettre du 30 thermidor an VII (17 avril 1799) au Grand Vizir. (*Correspondance*, t. V, n° 4364.)

tion d'enlever l'Égypte à la Porte, demander que celle-ci se retirât de la coalition, qu'elle nous rendît le commerce de la mer Noire, qu'elle mît en liberté les Français prisonniers, enfin qu'une suspension d'armes de six mois fût conclue pour permettre l'échange des ratifications indispensables.

Bonaparte arrivait à Paris le 15 octobre 1799. Ses idées furent adoptées par le Directoire exécutif qui, le 14 brumaire (5 novembre 1799) rendait un décret nommant le « citoyen Marie Descorches, ministre plénipotentiaire de la République, pour traiter de la paix avec la Porte ottomane ». Descorches devait se rendre directement en Égypte et partir dans dix jours.



Marie-Louis-Henry d'Escorches, marquis de Sainte-Croix, né le 17 septembre 1749, était âgé de 50 ans. C'était un de ces officiers diplomates de l'ancien régime, conservé comme diplomate par la Révolution et, au début, à la fois aussi comme officier.

Sous-lieutenant au régiment d'infanterie de Bourbon en 1766, il devint l'année suivante second enseigne dans les Gardes françaises.

Il était premier enseigne en 1771 et sous-lieutenant en 1777. Mais sa vue était très basse, et cette infirmité le rendait peu propre, lui sembla-t-il, à suivre la carrière militaire. Le marquis de Sainte-Croix se tourna donc vers la politique. Il travailla d'abord au dépôt des Affaires étrangères; puis, sous les auspices du comte de Vergennes, il entreprit des voyages à l'étranger. En 1776, il parcourut l'Allemagne pendant six mois. L'année suivante, il accompagna le comte de Saint-Priest à Constantinople, puis revint par Varsovie, Berlin, Vienne, Munich, séjournant quelque temps auprès de chacun des ambassadeurs et ministres de France, auxquels Vergennes l'avait recommandé.

A la demande du comte de Maurepas, le maréchal de Biron avait accordé à Sainte-Croix le congé de deux ans nécessaire pour effectuer ce dernier voyage. Mais ses camarades des Gardes françaises se trouvaient exposés à toujours faire son service, et la grâce qui lui avait été accordée par ce congé imposait à Descorches la discrétion à l'avenir; sa délicatesse lui prescrivait

de ne pas recourir aux bontés de son colonel, puisque c'était aux dépens de ses camarades.

Il sollicita donc une commission de mestre de camp attaché au corps de l'infanterie. C'était une heureuse solution. Le marquis de Sainte-Croix demeurait membre de l'armée, pouvait porter l'uniforme et, dispensé de service, poursuivre la carrière diplomatique. Appuyée auprès du prince de Montbarey par Maurepas et Vergennes, la pétition reçut la solution désirée. Le « Bon » du Roi est du 18 juin 1780.

Quelques jours après, le nouveau colonel entreprenait un troisième voyage, cette fois auprès du duc de La Vauguyon, ambassadeur en Hollande. Il entra, enfin, définitivement dans le corps diplomatique, le 20 février 1782, par sa nomination comme ministre plénipotentiaire auprès du prince-évêque de Liège.

Ministre en Pologne en 1790, il vint à Paris l'année suivante, se fit recevoir membre de la société des Amis de la Constitution et prêta le serment à la séance du Conseil général du 10 mai 1791. Le 16, il repartait pour Varsovie.

La révolution du 10 août trouva donc le marquis de Sainte-Croix ministre en Pologne. Elle l'y maintint, lui accorda, sur sa demande, le 12 octobre, le grade de maréchal de camp employé. C'est dès lors « le citoyen Descorches ».

Deux jours avant cette nomination, il avait quitté Varsovie; il rentra en France, passant par Mayence, Landau, Strasbourg et Toul, et gagna Paris en traversant les lignes des armées de la Coalition.

Au mois de janvier 1793, le Conseil exécutif provisoire nomma Descorches envoyé extraordinaire près la Porte ottomane et commissaire civil dans le Levant (1). Ses passeports sont datés du 15 janvier 1793 et établis en double : l'un à son véritable nom, l'autre comme étant Marie-Lonis Daubry, négociant à Liège, voyageant pour son commerce et se rendant dans le Levant, passant par Belfort, la Suisse et Venise.

(1) La présente notice a été rédigée, à partir d'ici, en ce qui concerne la mission à l'armée d'Orient, à l'aide d'un fort curieux et très intéressant dossier, que le propriétaire, M. G. Bord, a bien voulu communiquer. Le Comité lui est très reconnaissant de cette communication qui permet de publier le fac-similé d'une pièce unique : la commission de général en chef destinée à Kléber.

Descorches exerça ses fonctions jusqu'à la fin de 1795, puis à la mort d'Aubert du Bayet, en 1798, il retourna à Constantinople, cette fois avec le titre d'ambassadeur. Descorches était donc l'homme tout désigné pour être choisi et le plus apte à mener à bien la mission relative à la paix avec le sultan, paix à laquelle Bonaparte semblait particulièrement tenir (1).

* *

D'après l'arrêté du Directoire exécutif, Descorches devait se mettre en route dans dix jours. Mais dans l'intervalle survint le coup d'État du 18 brumaire. La mission fut donc arrêtée; en réalité suspendue seulement : les Consuls la confirmèrent le 16 frimaire (6 décembre 1799).

Descorches partit de Paris le 20 (11 décembre) (2).

Les instructions prescrivent au plénipotentiaire de proposer de « substituer à la domination des beys insolents et souvent rebelles » le protectorat de la République française, mais il n'y avait guère lieu d'espérer que la Porte accédât à cette proposition, et l'évacuation sera exigée.

Il importait au plus haut degré que les troupes françaises occupassent l'Égypte ou tout au moins y demeurassent jusqu'à la paix générale, afin d'empêcher que le royaume des Pharaons tombât en d'autres mains européennes.

Deux circonstances seules pourraient permettre de consentir à l'évacuation : si la peste faisait plus de 1.500 victimes parmi les Français; si l'armée d'Orient n'avait reçu aucun secours avant le mois de mai ou si Kléber jugeait insuffisants les secours arrivés.

En tout état de cause, l'évacuation devra être retardée le plus possible; le négociateur devra obtenir que la Porte se retire de la coalition (l'Égypte évacuée, elle n'a plus de motif de s'y joindre), l'ouverture de la mer Noire au commerce français, la mise en liberté des prisonniers qu'il était pressant d'exiger, enfin, quel

(1) Descorches fut nommé préfet de la Drôme en 1801, créé baron de l'Empire et officier de la Légion d'honneur. Préfet de l'Aube pendant les Cent-Jours, il se retira de la vie publique au mois de juillet 1815. Il vécut dans la retraite en son château de Sainte-Croix-du-Mesnil-Gonfroy (Orne), où il était né, et il mourut à Survie le 2 septembre 1830.

(2) Archives nationales, A F IV, 1687.

que soit le traité, suspension des hostilités jusqu'à l'échange des ratifications, qui pouvait exiger six mois. Même un armistice devrait d'abord être conclu : « c'est l'une des premières choses que le citoyen Descorchès devra proposer ». Au fond, ces instructions n'étaient autres que celles données à Kléber par Bonaparte lors de son départ d'Égypte.

Descorches emportait avec ses instructions le brevet de général en chef de l'armée d'Orient destiné à Kléber.

Le brevet est sur parchemin. *République Française*, *Liberté*, *Égalité*, sont gravés, ainsi que la figure. Le dessin a été « inventé par le citoyen Challiot, ingénieur ». La gravure est du citoyen Godefroy. Tout le reste est manuscrit. Brevet unique; il est d'un modèle proposé et non définitivement admis.

On établit, en effet, alors divers modèles de brevets et de commissions avec figures spéciales, selon la destination. Les gravures furent faites, quelques exemplaires des modèles tirés et mis même en usage, mais on les abandonna pour adopter le type général pour tous les brevets et même les départements ministériels, de la Minerve casquée assise, tenant l'épée ou le gouvernail.

Challiot était le dessinatenr officiel du ministère de la Guerre. C'est lui qui inventait les modèles, comme c'est à lui qu'on doit les modèles des drapeaux du Consulat et de l'Empire, et avec l'aide de M[me] Challiot, leur exécution pour les corps de troupe après adoption.

Descorches emportait encore, destinée à Kléber, une lettre du ministre des Relations extérieures annonçant l'envoi du plénipotentiaire, et une lettre du ministre de la Guerre adressant un exemplaire de la proclamation du Premier Consul à l'armée d'Orient du 11 frimaire (2 décembre 1799) :

« Soldats, les Consuls de la République s'occupent souvent de l'armée d'Orient...

« Dans quelque situation que les hasards de la guerre vous mettent, soyez toujours les soldats de Rivoli et d'Aboukir, vous serez invincibles.

« Portez à Kléber cette confiance sans bornes que vous aviez en moi; il la mérite... »

RÉPUBLIQUE – FRANÇAISE.

Liberté Egalité



Commission de Commandant en Chef d'Armée.

Les Consuls de la République ayant à pourvoir au Commandement en Chef de l'Armée d'Orient, et prenant une entière confiance dans le Civisme, la valeur, l'expérience, la vigilance, la bonne conduite, le zèle et l'attachement à la République, dont a donné des preuves dans toutes les occasions le Général de Division Kleber, l'ont nommé, par arrêté du 24 Brumaire An huit, Général en Chef de la dite Armée, pour en exercer les fonctions, sous l'autorité des Consuls, aux honneurs, prérogatives et traitement y attachés.

Ordonnent les Consuls de la République, aux Troupes composant la dite Armée, aux Officiers Généraux et d'État Major, à ceux du Génie et de l'Artillerie, aux Commissaires des Guerres, et à tous autres employés près les dites Troupes, de reconnaître le dit Général de Division Kleber, en qualité de Général en Chef, et de lui obéir et faire obéir par ceux étant à leurs ordres en tout ce qu'il leur commandera pour le bien du service et le succès des armes de la République.

Fait à Paris, le vingt quatrième jour du Mois de Brumaire An huitième de la République française.

Le Ministre de la Guerre.

(Communication de M. Bord.)

Cette proclamation a vu le jour pour la première fois lors de la publication de la *Correspondance de Napoléon*, où elle figure, t. VI, n° 4411. L'armée d'Orient ne la connut point; elle n'y parvint pas, puisque, de même que le brevet de Kléber, aujourd'hui encore, elle est dans le dossier particulier de la mission de Descorches.



Descorches, arrivé à Marseille, logea chez le citoyen Pierre Olive aîné, négociant, au Champ du 10 août. Bientôt, ainsi que le déclarait le commandant des armes à Toulon, Vence, sa mission n'était plus un mystère, et il semblait impossible d'empêcher de faire des conjectures sur la destination du personnage. Il se fit alors envoyer une felouque, l'*Hirondelle*, pour l'amener de Marseille à Toulon.

Le départ pour Alexandrie devait se faire sur l'*Egyptienne*. Mais la frégate ne pouvait prendre la mer, faute de matelots.

Pour en avoir, il fallait attendre le départ de l'amiral Perrée; les matelots se cachaient pour ne pas embarquer à son bord et, comme l'amiral avait fait une levée sur l'*Egyptienne*, les hommes craignaient d'y être ramassés et se dérobaient.

Enfin Perrée avait appareillé le 25 janvier à midi. Il allait à la mort avec ses tristes équipages. Le 18 février, Perrée se trouvait en présence d'une division anglaise et dut engager le combat. « Je viens d'écrire au général Vence, écrivait le capitaine Barré à Descorches, tout ce que j'ai appris par les officiers du *Généreux* qui sont en quarantaine. Il paraît que ce vaisseau ne s'est pas défendu et que c'est la frégate seule qui l'a combattu. Les matelots ont déserté leur poste sans que rien puisse les rallier, et le général Perrée a été tué en allant lui-même brasser le perroquet de fougue... »

Le départ de l'escadre Perrée n'avait pas amélioré la situation. L'amiral Vence, le 30 janvier, annonçait que l'*Egyptienne* était prête, mais que ses équipages manquaient toujours. Au 11 février, même situation. Elle n'avait que 264 hommes, alors que 500 étaient nécessaires.

Descorches se désespérait. Depuis quatre décades, « quatre mortelles décades », il était là, à terre, ne sachant quand il parti-

rait. Il comprenait d'autant moins cette situation, que, avant de quitter Paris, au ministère de la Marine, on l'avait assuré que les fonds et les ordres étaient envoyés pour l'expédition de l'*Egyptienne*.

La frégate, commandée par le citoyen Barré, montait 30 canons de 24 ; 26 bouches à feu étaient sous les gaillards.

Avec le temps perdu, les Anglais connurent la mission et son objet. Dans sa lettre non datée, qu'il commence avec la mort de Perrée, Barré ajoute : « Ces mêmes hommes viennent de faire une campagne désastreuse. Les Anglais savent que nous devons passer et le but de notre mission ; ils savent que c'est moi qui commande la frégate ; ils ont quinze vaisseaux dans la Méditerranée et dix frégates... » On annonçait en outre que Kléber traitait.

Les équipages ne se recrutaient toujours pas. « Je suis sûr, disait encore Barré, que si nous avons un engagement, ces hommes en feront autant et me déshonoreront à jamais, car ils s'expliquent positivement et disent qu'on veut livrer le dernier bâtiment de guerre de la Méditerranée et que l'on me l'a donné exprès... Jamais je n'ai eu d'équipages aussi découragés. Cet événement du *Généreux* les a abattus totalement, et l'idée qu'ils vont en Egypte les achève, joint aux bruits qui se répandent que nous sommes attendus partout. »

Cette situation était décourageante ; elle fut connue à Paris. Le Gouvernement décida l'envoi d'un courrier extraordinaire muni des ordres du ministre des Relations extérieures, rappelant Descorches à Paris. Ce courrier arrivait à Toulon le 8 avril. Le 12, l'amiral Vence transmettait à Descorches l'ordre de retour donné ; la mission prenait fin.

L'année suivante, en 1801, le Premier Consul reprit l'idée d'une mission en Egypte. Cette fois, il en chargea une femme, Henriette Heinikein, connue sous le nom de « Madame Xaintrailles ». On lui donna à cet effet une commission de chef d'escadron aide de camp du général en chef Menou, et elle parut en uniforme à la parade du Premier Consul du 6 mars 1801. « Madame « Xaintrailles » gagna Toulon, embarqua sur l'escadre de l'amiral Ganteaume, et sur le vaisseau-amiral l'*Indivisible*, où se trouvait

aussi Jérôme Bonaparte, assista au combat contre le *Swiftsure*, et avec la division, rentra à Toulon sans avoir pu, comme Descorches, remplir sa mission.

Le Gouvernement consulaire ne renouvela pas la tentative.

* *

Le marquis de Sainte-Croix avait épousé Marie-Victoire Talon, qui fut dame du palais de la comtesse d'Artois. Il eut quatre enfants, une fille : Cécile-Augustine-Euphémie, mariée à John Montagu Humphris, et qui vivait encore lors de la mort de son père. et trois fils : Henri-Louis, né le 16 janvier 1777 ; Charles-Marie-Robert, né le 20 novembre 1782 ; Robert-Jean-Antoine-Omer, né le 7 juin 1785.

Lors du départ de Paris pour Marseille à destination de l'Égypte, le secrétaire général Hugues-B. Maret écrivait au citoyen Descorches (18 frimaire an VIII—9 décembre 1799), que les Consuls savaient qu'ils lui confiaient une mission difficile et périlleuse : « Ils désirent que vous emportiez avec vous la certitude que demande votre sollicitude paternelle. Les fils d'un citoyen zélé, lorsque leur adolescence promet déjà des citoyens utiles, sont assurés de recueillir dans toutes les circonstances des preuves de la bienveillance qui appartient à leur père et de l'intérêt qui doit s'étendre sur eux. »

Bien que la mission n'eût pas eu de suite, l'intérêt du Premier Consul, devenu Empereur, se manifesta toujours au sujet des jeunes d'Escorches de Sainte-Croix.

L'aîné des fils, déjà en 1801, à 27 ans, était capitaine de frégate et décoré ; il fut tué à Corfou. C'est lui qui aurait remis à Bonaparte la collection de journaux dont la lecture le détermina à rentrer en France.

Le cadet, *Charles*, d'abord employé dans les Relations extérieures, au cabinet de Talleyrand, fit la campagne de 1805 à l'armée d'Italie à l'état-major du maréchal Masséna, comme volontaire.

★ ★

Un décret du 30 septembre 1805 ordonna la formation d'un régiment de La Tour d'Auvergne, et chargea le ministre de la

Police générale, *exclusivement*, de la proposition à tous les emplois (1).

Dans le premier état de proposition arrêté le 17 octobre, Fouché comprit Charles de Sainte-Croix, et, le 7 décembre, il était nommé chef du 1er bataillon ; il avait 22 ans. Le jeune chef de bataillon s'occupa de l'organisation de sa troupe, contribua essentiellement à la levée et à sa formation, si bien que, dès le 5 février 1806, le maréchal Kellermann demandait pour lui le grade de major, dont l'emploi était vacant.

Le colonel de La Tour d'Auvergne avait donné pouvoir pour la levée de son régiment à Charles de Sainte-Croix, le 17 octobre 1805. Puis il envoya cet « officier rempli de talents » à Paris pour obtenir l'envoi du corps en Italie avant la formation des 2e et 3e bataillons et la confirmation des officiers provisoirement agréés.

« Pendant le peu de temps qu'il les avait commandés, écrivait La Tour d'Auvergne en 1808, il sut y établir un bon esprit et une discipline exacte. »

Sainte-Croix était à Paris déjà au 23 décembre 1805. Le 29 de ce mois, son colonel, dans une lettre à M. de Mariole, dont il sera parlé plus loin, écrivait : « Vous voudrez bien, Monsieur, témoigner à M. le baron [de Tascher] combien je suis sensible à l'accueil flatteur qu'il a fait à mon adjoint [le lieutenant-colonel Sainte-Croix], et combien je serais heureux si je parvenais à lui faire connaître tous les sentiments de profond respect et de reconnaissance qui m'attachent à lui. Sainte-Croix est un maladroit. Il ignore encore les couleurs de notre charmante protectrice. Vous êtes, j'en suis sûr, homme à lui faire honte d'un oubli que l'enthousiasme qu'il a des bontés de M. le baron lui a inspiré, rend impardonnable. »

De son côté, Fouché était heureux d'avoir Sainte-Croix à Paris pour l'établissement des propositions qui restaient à faire pour les places d'officiers.

Le ministre de la Police générale appuya donc la présentation faite par le maréchal Kellermann pour le grade de major ; le

(1) Archives historiques de la Guerre, régiment de La Tour d'Auvergne

décret de nomination fut signé par l'Empereur le 31 mars 1806.

La proposition déclarait que Sainte-Croix « avait une compagnie au régiment de Bouillon avant la Révolution; émigré avec son oncle, le colonel de Villaines, à la sortie de Messine; depuis blessé deux fois au siège de Granville et dans la Vendée », qu'il était chevalier de Malte. Et on le disait âgé de 24 ans !

Tout cela était une invention pure, que l'âge dévoilait. Mais l'Empereur, qui pourtant voyait si bien, assurément ne voulut point voir. A l'arrivée de Sainte-Croix à Paris, Napoléon avait reçu le jeune officier supérieur, il lui avait exprimé toute sa satisfaction de tout ce qui avait été fait pour l'organisation du corps et la nomination des officiers : il avait amené sous les aigles impériales des grands noms de l'ancienne noblesse.

Il fallait un motif pour la nomination, et un motif qui rentrât dans les conditions de la décision impériale du 23 mars 1806 qui n'admettait comme candidats officiers que des « sujets » qui auraient servi en émigration, en Vendée ou chez les puissances étrangères.

Sainte-Croix était major; mais cette décision du 23 mars 1806 eut pour lui de funestes conséquences.

Le colonel de La Tour d'Auvergne n'avait pas de fortune ; afin de favoriser le recrutement de son régiment, il s'était décidé à accepter des dons pécuniaires des candidats pour être présentés aux grades d'officiers.

D'où agiotage dans la formation du régiment; sous des prétextes plus ou moins spécieux, des sommes considérables furent demandées aux officiers qui sollicitaient des grades. Il en est qui versèrent jusqu'à 5.000 francs; un promit de 10.000 à 15.000; près de 80.000 francs avaient été versés ou promis.

L'agent du colonel de La Tour d'Auvergne dans cette affaire était Louis-Charles Sicaud de Mariole, ancien officier des Colonies. Mariole, ami, parent même des Tascher, ne perdait aucune occasion de vanter les mérites du prince de La Tour d'Auvergne auprès d'une demoiselle de Tascher, que le colonel désirait épouser.

« Je lui [au baron de Tascher] parle souvent de vous ainsi qu'à une personne qui lui tient de très près et dont vous ne devez pas perdre espoir d'appartenir un jour. M. de Flers vous dira

tout ce que j'ai fait pour vous à ce sujet. Ainsi, pour l'amour de Dieu et de la personne que je ne puis nommer, cela lui ferait autant de plaisir qu'à moi (nomination d'officiers recommandés par M. de Tascher). Son mariage est absolument marqué avec la personne que je ne puis vous nommer. Comptez sur moi, je lui parle tous les jours avec le plus vif intérêt. »

Plus tard, et dans une lettre datée cette fois, le 13 janvier 1806 : « Le bruit court dans Paris que votre mariage est arrêté avec M[lle] de Tascher. Je vois tous les jours cette jolie personne et ne laisse échapper aucune occasion de seconder vos vœux et les nôtres. »

Quant aux candidats officiers, Mariole, dans la première des lettres, écrivait : « Ils ont tous pris avec moi les arrangements dont nous avions convenu avant votre départ. J'ai remis à M. de Flers leur engagement. »

M. de Mariole avait été nommé provisoirement, par le prince colonel, chef du 3e bataillon, mais, après la décision du 23 mars 1806, il ne remplissait plus les conditions exigées pour faire partie du régiment de La Tour d'Auvergne. Si bien que, présenté sur un premier état pour être confirmé, il ne put être porté sur le second et définitif établi conformément à la volonté nouvelle de l'Empereur. Puis l'affaire des fonds versés était devenue publique, et cela avait encore arrêté la confirmation.

Par vengeance, Mariole révéla l'agiotage dans ses détails ; il en rejeta tout l'odieux sur Sainte-Croix, qu'il pensait être l'auteur de sa mésaventure. Le mémoire en accusation est du 1er mai 1806. Sainte-Croix y répondit le même jour.

Un duel eut lieu ensuite entre les deux officiers supérieurs, duel qui fut fatal à M. de Mariole.

Sainte-Croix fut arrêté, ainsi que M. de Lasalle-Seguin, témoin du commandant de Mariole.

Pendant la détention, une enquête très serrée fut ouverte. Chacun des officiers du régiment de La Tour d'Auvergne dut, sous serment, indiquer comment il avait été nommé, avouer s'il avait versé des fonds. Ceux qui avaient donné des subsides, — centralisés chez Charles de Flers, — déclarèrent tous les avoir versés à M. de Mariole. Les officiers présentés par Sainte-Croix, au contraire, se

dirent admis sur la production seule de l'état de leurs services.

Sainte-Croix n'avait, en effet, proposé que sur le vu des services. Des candidats, d'après la fausse idée répandue qu'il fallait payer pour l'avancement, offrirent des fonds à Sainte-Croix. Il leur répondit que « l'épaulette se donnait et ne se payait pas ». A d'autres il défendit de verser.

Le procès-verbal d'enquête du 3e bataillon fut envoyé le 22 mai. Fouché le transmit le 1er juin au ministre de la Guerre : « La déclaration des officiers explique d'une manière claire et précise les transactions pécuniaires qui ont eu malheureusement lieu lors de la nomination de quelques-uns d'entre eux. Il ne paraît pas que le major se soit aucunement mêlé de ces affaires d'argent. Les déclarations que vont fournir les deux autres bataillons achèveront d'éclaircir cette affaire. »

Le procès-verbal du 2e bataillon fut envoyé le 4 juin. L'innocence en ressortait aussi clairement que pour le 3e bataillon. Quant au 1er bataillon, complètement organisé par le major, aucun officier n'avait payé pour son grade.

Déjà, le 12 mai 1806, l'Empereur qui, paraît-il, avait voulu sévir impitoyablement pour le duel, ordonnait la mise en liberté de Sainte-Croix; la liberté de M. de Lasalle-Séguin fut la conséquence de cette décision. Sainte-Croix quitta Paris le 15 mai pour rentrer à son corps, alors en route pour le royaume de Naples.

Envoyé en mission à la Grande Armée par le roi de Naples, à son arrivée, Masséna le prit pour aide de camp (24 février 1807). Sainte-Croix se distingua pendant la campagne, et il reçut le 6 décembre l'ordre de rejoindre le régiment de La Tour d'Auvergne à l'armée de Naples, afin de veiller à sa discipline et à son administration.

Il commanda le corps en Calabre du 1er mai 1808 au 1er avril 1809. A cette date, il partit pour rejoindre l'armée d'Allemagne et prendre auprès de Masséna les fonctions de premier aide de camp auxquelles il avait été nommé le 1er mars. Ses services au cours de la nouvelle campagne furent tels, qu'ils lui valurent le grade de colonel le 5 mai, la croix d'officier de la Légion d'honneur le 31 mai (il était chevalier du 20 septembre 1808), la décoration de l'Ordre militaire de Bade le 8 juin, le grade de général de brigade le

21 juillet, le titre de comte et une dotation de 10.000 francs sur le Hanovre le 15 août.

Il est vrai qu'à la bataille d'Ebersberg il avait pris de sa main un drapeau à l'ennemi ; qu'il avait le premier passé le Danube à Essling ; qu'il s'était distingué encore les 9, 12 et 26 juin ; dans cette affaire, disait le maréchal Masséna, « ralliant un peloton, arrêtant et culbutant l'ennemi, il a eu un cheval mutilé et tué sous lui, a reçu plusieurs blessures et a déterminé le succès de l'affaire » ; il passait encore le premier le Danube à Enzersdorf et s'emparait du village, le 5 juillet ; il franchissait à nouveau le Danube le premier à Wagram, se faisait particulièrement remarquer et avait deux chevaux tués sous lui et un blessé.

Ses services, enfin, lui permettaient encore, en 1810, de se mettre sur les rangs pour l'obtention de l'Ordre des Trois toisons d'or (1).

Le 15 décembre 1809, le général comte de Sainte-Croix recevait des lettres de service pour commander une brigade de la division de dragons de Caulaincourt, qui devint la 1re brigade de la division de dragons du 8e corps de l'armée d'Espagne. Sainte-Croix fit la campagne de 1810 à sa tête, et le 11 octobre, aux avant-postes de Villafranca, près des retranchements de Sobral, il était tué d'un boulet de canon (2).



Son plus jeune frère, *Robert*-Jean-Antoine-Omer, avait travaillé dans les bureaux de la préfecture de la Drôme sous la direction immédiate du préfet, son père. Pendant 18 mois, en 1804 et en 1805, il avait été employé dans une forte maison de commerce à Lyon « pour achever d'y contracter toutes les habitudes d'ordre et de travail qui rendent propre à l'administration vers laquelle ses goûts l'appelaient ».

Le jeune Sainte-Croix fut admis en 1805 à passer l'examen du commissariat des guerres. Echoua-t-il ou ses idées changèrent-elles ? On ne le sait. Toujours est-il qu'il était nommé d'emblée sous-lieutenant au 1er régiment de dragons le 2 janvier 1810, lieu-

(1) Archives de la Légion d'honneur.
(2) Pour le détail des campagnes, voir THOUMAS, *Les Grands Cavaliers du premier Empire*, 2e série, p. 360 et suiv.

tenant le 6 avril 1811. Il prit part aux sièges d'Astorga, de Rodrigo et d'Almeïda; il se distingua à l'affaire d'Alcanizas en chargeant les Espagnols; il combattit encore à Mondego et à Alcantre.

Passé au 16e chasseurs à cheval le 12 octobre 1811, il fit la campagne de Russie; le 27 juillet 1812, en avant de Witepsk, il était frappé au cou d'une balle qui ne lui fit qu'une contusion; mais, le 7 septembre 1812, à La Moskowa, un éclat d'obus l'atteignait à la jambe gauche, qui fut amputée sur le champ de bataille. Il fut décoré de la Légion d'honneur le 10 octobre.

C'est alors seulement que le lieutenant de Sainte-Croix reçut l'avis que, par décret du 10 juin 1812, il avait été nommé capitaine adjoint au grand état-major général de la Grande Armée.

Après la mort du général, la faveur impériale s'était reportée sur lui. Robert fut investi du titre de comte décerné à son frère, ainsi que des 22.000 francs de dotation (2.000 sur la Westphalie, 19 mars 1808; 10.000 sur le Hanovre, 15 août 1809; 10.000 sur la Galicie, 16 janvier 1810). L'Empereur l'avait nommé capitaine « du propre mouvement », mais l'avis envoyé par le prince de Neuchâtel, de Dantzig, le 10 juin même, n'avait été reçu au ministère de la Guerre que le 19, et les lettres de service faites au mois de juillet ne touchèrent le destinataire qu'en octobre. Robert de Sainte-Croix ne put rejoindre son poste.

Après son amputation, il fit quinze jours de route, à cheval, au milieu de l'armée, la plaie ouverte, de la Bérézina jusqu'à Dantzig.

Guéri enfin, il put rentrer en France. Il obtint une solde de retraite le 30 septembre 1813, et fut nommé auditeur au Conseil d'Etat, attaché au maréchal Moncey pour l'organisation de la garde nationale parisienne.

Le comte Robert de Sainte-Croix, « jambe de bois », comme il se qualifiait, quitta Paris en 1816 et se retira dans le département de l'Orne, d'abord à Aubry-le-Panthou, lieu de sa naissance; puis à Sainte-Croix-du-Mesnil-Gonfroy. Il devint maire d'Argentan en 1849, fut promu officier de la Légion d'honneur le 4 avril 1850 et élu député de l'Orne au Corps législatif.

Son mandat lui fut renouvelé jusqu'à sa mort, arrivée à Versailles le 12 décembre 1860.

Léon HENNET.

Souvenirs de ma Vie Militaire

(1792-1822)

par le commandant Vivien

(Suite)

Mes ordres furent exécutés avec une telle précision, qu'une seule réunion de sept soldats de ma troisième compagnie put sortir du camp, armés seulement de leurs baïonnettes, sur lesquels cinq furent saisis et conduits au jour à la prison de la citadelle; les deux derniers ayant rétrogradé à temps, ne purent être arrêtés.

Ma joie fut grande lorsque je sus que parmi les soldats tombés dans l'embuscade de l'adjudant-major, se trouvait un remplaçant auquel on n'avait jamais pu apprendre l'exercice, à qui la teigne avait rongé le cuir chevelu, au point de lui laisser la tête pelée comme une citrouille, qu'on ne pouvait tenir dans les rangs devant l'ennemi, tant il était poltron et qui, par-dessus tout cela, avait reçu une somme de neuf mille francs pour prix de son remplacement.

« Tu payeras pour les autres, maudit teigneux », me suis-je dit aussitôt, et dans la plainte en désertion devant l'ennemi avec armes et bagages que je portai le jour même contre mes cinq déserteurs, je signalai ce misérable comme chef de complot, en appelant sur lui toute la rigueur des lois.

Mandé pour cet objet, chez M. le général commandant supérieur de la citadelle et du camp retranché, les difficultés qu'il y aurait à vaincre pour arriver au but que je désirais, me furent objectées. La facilité dont pouvaient user les soldats pour rentrer chez eux, au moyen d'une simple autorisation délivrée par un agent de Mgr le duc d'Angoulême, résidant au quartier général

anglais, me fut aussi objectée, comme atténuant le délit de désertion. La difficulté de composer un conseil de guerre de juges assez énergiques pour infliger la peine capitale, au point où en étaient les choses, ce qui semblait impliquer contradiction avec ce qui se passait aux portes de Bayonne d'après les ordres d'un prince du sang royal, ne fut point oubliée. Enfin, les murmures occasionnés dans le camp par la mise en jugement des cinq soldats de mon bataillon et les conséquences fâcheuses qui pouvaient en résulter, furent aussi véhémentement mises en avant. Mon étonnement fut grand et je ne reconnus point à ce langage l'officier général qui, peu de jours auparavant, était un des plus fermes appuis de la discipline et des lois militaires, parce que j'étais loin de songer qu'un chef pût se prêter le moins du monde à favoriser des dispositions désorganisatrices de l'armée émanées d'un prince dont nous ignorions l'existence. Le diable eût-il gouverné la France alors, qu'il ne pouvait entrer dans mon cerveau, qu'un chef de corps pût voir de sang-froid de braves soldats abandonner ainsi leur drapeau. J'étais toujours fier de l'honneur de mon bataillon, entouré d'une auréole de gloire comme sous le gouvernement impérial.

Ma réponse fût prompte et courte. J'objectai à mon tour que je ne pensais pas qu'aucune volonté pût s'élever au-dessus des lois pour en suspendre l'action, et que je ne cesserais de donner suite à la plainte portée contre mes cinq déserteurs, que lorsque des ordres qui devaient mettre ma responsabilité à couvert, me seraient officiellement notifiés. Le général Maucomble, qui ne voyait là que le raisonnement d'un homme d'honneur, me dit qu'il en conférerait dans la journée avec M. le lieutenant général gouverneur de Bayonne et qu'il m'engageait à retarder de vingt-quatre heures l'action de ma plainte.

Le lendemain, je me rendis chez le général pour recevoir ses ordres. M'ayant trouvé dans les mêmes dispositions, il me posa cette dernière objection : « Et si le conseil de guerre spécial acquitte vos cinq déserteurs, il s'en suivra que ce jugement deviendra par le fait un acte de suspension de l'action de la loi et qu'il en résultera une affreuse débandade que rien ne pourra plus arrêter. — Mais elle a lieu, elle existe, cette débandade, répli-

quai-je vivement. Quelle preuve plus péniblement convaincante que la situation actuelle des bataillons du 5e léger, du 64e et du 119e de ligne, qui comptent leurs déserteurs par centaines !

— Enfin, puisque vous persistez, reprit le général, et afin de ne pas fournir des armes contre nous, adressez-moi votre plainte (la plainte m'avait été renvoyée parce que certaines formalités n'avaient point été observées dans sa rédaction) et je donnerai mes soins au choix des juges et du capitaine rapporteur pour que la rigueur d'un jugement affirmatif produise l'effet salutaire de retenir nos jeunes soldats sous les drapeaux jusqu'à ce que le gouvernement du Roi s'occupe du sort de l'armée. »

Les convictions d'un simple chef de bataillon, qui osa ouvertement se raidir contre une sorte de stupeur dont une garnison composée de plus de seize mille hommes était saisie, produisirent une réaction salutaire. Un conseil de guerre spécial et jugeant sans appel, fut convoqué : l'affaire fut instruite, et cinq jours après un jugement portant condamnation à la peine capitale contre le nommé ..., soldat remplaçant du 82e régiment, convaincu de désertion avec armes et bagages, et signalé comme chef de complot, et acquittement en faveur de quatre soldats, aussi du 82e régiment, accusés du même délit, fut prononcé et exécuté dans les vingt-quatre heures.

L'effet d'un jugement emportant la peine de mort pour cause de désertion, fut si prompt et si prodigieux, qu'on ne compta pas un seul déserteur pendant les huit jours qui suivirent l'exécution, dans les cinq bataillons qui occupaient le camp retranché en avant de la citadelle.

Parti de Bayonne pour La Rochelle dans les premiers jours du mois de mai, j'eus le bonheur, quoi qu'en traversant des contrées qui avaient fourni bon nombre de recrues au 82e régiment, de ne pas perdre un seul homme, parce que je délivrais largement des permissions de quinze jours aux soldats qui, en passant si près de chez eux (la Corrèze, le Lot-et-Garonne), désiraient embrasser leurs parents ; mais j'exigeais qu'ils emportassent leurs armes, ce qui devait rendre le cas de désertion beaucoup plus grave, dans la supposition qu'ils auraient été tentés de ne plus revenir.

J'arrivai à ma destination à la tête d'un superbe bataillon qui,

bientôt après, fut compris et fondu dans l'organisation du 71e régiment. Et pour prix de tant de travaux et de vingt-deux années d'honorables services, je fus mis en demi-solde, un peu plus pauvre que le jour de mon départ d'Orléans en 1792, tandis que la Restauration improvisait des officiers par milliers. Fort de la conscience d'un soldat qui a toujours été esclave de son devoir, je serais encore content de mon sort si mes vieux jours n'avaient pas été abreuvés de chagrin par la perte d'un fils que rien ne pourra remplacer dans mon cœur.

CHAPITRE XLIX

Laurent Larrivé (1)

Laurent Larrivé était fils d'un honnête vigneron du faubourg Saint-Vincent d'Orléans, et il avait servi avec moi dans le deuxième bataillon de volontaires nationaux et dans la 55e demi-brigade, depuis 1794 jusqu'en 1799, époque à laquelle il fut réformé par suite d'une blessure au genou droit.

Beau garçon, bien planté, sergent de grenadiers, maître d'escrime, jouant du violon pour faire danser les filles, dansant lui-même assez bien et chantant juste d'une voix de ténor, Laurent Larrivé était aimé de tout le monde parce qu'il était honnête homme, brave militaire et d'une gaîté inépuisable; c'était un véritable boute-en-train de régiment, un *loustic* s'il en fut jamais.

Lorsque j'étais en disponibilité en 1814, j'allais avec plaisir à la recherche des débris de mon ancien bataillon de volontaires qui, à l'armée de Sambre-et-Meuse, ne comptait pas moins de sept cents Orléanais dans ses rangs; j'en retrouvai une vingtaine, presque tous mutilés; la guerre et le temps avaient moissonné le reste.

Laurent Larrivé était toujours de ce monde, mais quelle métamorphose!... Il ne restait plus de beau militaire qu'un grand homme sec à figure hâve, et que de longs cheveux plats, taillés

(1) Laurent Larrivé, fils de Laurent et de Marie-Madeleine Saugouin, né en 1772 à Orléans. Grenadier au 2e bataillon de volontaires nationaux de réserve le 16 germinal an II; caporal-fourrier le 9 messidor an II; sergent el 8 vendémiaire an IV. (Archives administratives du ministère de la Guerre.)

en rond, amaigrissaient encore davantage. Une blouse de cotonnade bleue, un pantalon de toile grise, un chapeau rond à larges bords et des sabots, composaient son habillement de travail; et l'habit-veste de bonne ratine bleue, le pantalon de siamoise, le chapeau rond à haute forme, la cravate noire et des escarpins, formaient la toilette de dimanche.

Une bonne ménagère, ses deux petites filles et lui, composaient tout le personnel de sa maison; il travaillait ses vignes et jardinait la meilleure partie du jour: deux fois la semaine il portait dans sa hotte des légumes ou des raisins frais au marché d'Orléans; le dimanche il chantait au lutrin de sa paroisse, et après vêpres il faisait danser les jeunes filles du faubourg.

Un soir donc, en mangeant auprès du feu des châtaignes grillées, avec lui, sa femme et ses deux filles, voici ce qu'il me raconta : « Il y a moins d'un mois je revenais de vendre une hottée de choux, de navets et de raisins au marché d'Orléans, lorsqu'en traversant la place de l'Étape, je m'arrêtai, je ne sais trop pourquoi, devant la salle d'armes de la caserne des Jacobins, occupée par les lanciers rouges de la Garde royale.

« La leçon n'était pas encore ouverte et je regardais quelques élèves tirant faiblement les *contres*, en attendant les maîtres.

« Un coup de bouton, passé au travers de la fenêtre, m'arriva sur la poitrine sans que je m'en aperçusse, et celui qui venait de me le donner m'apostropha en disant : « Dis-donc, paysan ? « aurais-tu envie d'apprendre à faire des armes ? C'est un peu « tard, mon vieux, car il y a bien une cinquantaine d'années que « tes premiers sabots ne te font plus mal aux pieds; cependant si le « cœur t'en dit ?... » Comme je ne voyais dans cet apprenti soldat qu'un jeune indiscret qui ne méritait pas d'être sérieusement relevé, je souris de pitié et je lui répondis par une plaisanterie sur l'énormité de son gant, qui excita le gros rire des lanciers qui se trouvaient là, et qui fut suivi d'une invitation d'entrer.

« Le vieux sergent de l'armée de Sambre-et-Meuse, toujours fier des galons qu'il avait honorablement portés, oublia un instant le vigneron du faubourg Saint-Vincent, entra dans la salle d'armes des lanciers rouges de la Garde royale, sa hotte sur le dos, sa

blouse bleue sur les épaules, ses sabots aux pieds et son chapeau à larges bords à la main.

« Comme il fallait que je soutinsse la gageure et que je n'étais nullement disposé à devenir la risée de quelques novices, je demandai la permission de lire le règlement et d'essayer si un masque et des sandales m'iraient bien; tout me fut accordé; alors je posai ma hotte, je me dépouillai de ma blouse, je détachai du râtelier d'armes une paire de fleurets que je croisai et que je présentai au groupe d'amateurs rassemblés devant moi afin que l'un d'eux voulût bien se charger de me donner la première leçon.

« Mon lancier au coup de bouton s'avança, et en prenant un des deux fleurets dit que cet honneur d'un nouveau genre lui était bien dû, puisque c'était lui qui avait provoqué la scène qui allait si bien divertir la société.

« Je croisai le fer avec mon homme, que je laissai s'épuiser contre moi en ne lui opposant que de légères parades du talon de mon fleuret, et en quatre gardes je lui détachai quatre coups de bouton qui arrivèrent à destination.

« Mon adversaire n'étant pas de force, je posai mon fleuret, le masque et les sandales; je passai mon sarrau, j'endossai ma hotte et m'adressant aux jeunes lanciers qui faisaient cercle autour de moi, je leur parlai ainsi : « J'étais sergent de grenadiers avant « qu'aucun de vous, Messieurs, se doutât qu'il dût un jour porter « un habit militaire. J'ai professé les armes à une époque où la « première leçon était une instruction à la suite de laquelle l'éco- « lier s'engageait à ne faire usage de ce qu'il allait apprendre que « pour soutenir l'honneur du régiment, pour protéger le faible « contre le fort et défendre son bon droit; mais jamais pour in- « sulter personne. » Puis m'adressant au lancier au coup de bouton : « Et vous, Monsieur, si vous devenez un jour assez fort pour « professer les armes, je vous conseille de ne jamais oublier que « le respect pour les gens de mon âge et l'honnêteté avec tout le « monde, sont de tous les états et de toutes les conditions; et si « pour votre instruction, j'avais omis dans ce que je viens de vous « dire quelque chose dont vous puissiez faire votre profit et que « vous veuillez l'apprendre de moi: je me nomme Laurent Larrivé,

« j'habite le faubourg Saint-Vincent, et toute la semaine, le « dimanche et les jours de marché exceptés, on me trouve pio- « chant ma vigne ou bêchant mon jardin. » Je me retirai, le chapeau à la main comme j'étais entré, en saluant messieurs les lanciers qui me virent sortir sans proférer une parole.

« Le lendemain les deux premiers maîtres du régiment, se présentèrent pour me faire des excuses au nom du jeune lancier au coup de bouton, et m'offrirent, en réparation, de lui interdire les armes et la salle pendant un mois. Je remerciai ces messieurs en les assurant que le vieux sergent de grenadiers de l'armée de Sambre-et-Meuse ne se regardait pas comme insulté sous l'habit grossier d'un pauvre vigneron; que je considérais la chose comme une inconséquence de jeune homme, et que je les priais de dire de ma part à mon étourdi de la veille, que je ne lui tenais pas rancune, parce que j'étais persuadé qu'il serait plus circonspect à l'avenir.

« J'offris à ces messieurs un coup de vin de ma vigne et quelques fruits qu'ils acceptèrent avec plaisir, et nous nous séparâmes en nous promettant de nous revoir quelques fois. »

L'excellent homme que faisait ce Laurent Larrivé !... C'était bien là le type de ces vieux braves soldats français des beaux jours de notre Révolution.

CHAPITRE L

Le capitaine corsaire de la Tremblade

PREMIÈRE PARTIE

Harassé, accablé, réduit des sept dixièmes dans la malheureuse campagne de 1799 en Italie, au pont du Var et en Provence, mon régiment avait été envoyé fin de 1800, dans l'île de Walcheren pour y recevoir 1.500 hommes de recrues; et un beau matin nous vîmes entrer en rivière, toutes voiles dehors, un gros trois-mâts anglais, sous l'escorte d'un corsaire fin voilier qui, par un gros temps, l'avait amariné la veille dans les eaux de la Tamise.

Un brave homme s'il en fut, M. Dufour, agent comptable de la

frégate française la *Surveillante* qui était mouillée en dessus de la rade, dont j'avais fait la connaissance depuis mon arrivée dans le pays parce qu'il s'était donné un pied-à-terre dans la maison où j'avais pris logement, m'avait annoncé le soir même qu'un de ses anciens amis, avec lequel il avait navigué autrefois dans les mers de l'Inde, venait d'entrer en rivière avec une prise d'un assez bel échantillon, et que, si cela pouvait m'être agréable, nous irions le lendemain visiter son bord et lui demander à dîner.

Enchanté de la proposition, j'acceptai avec empressement.

Je n'étais pas tout à fait étranger à la marine, parce que j'avais déjà fait une campagne de deux mois sur un vaisseau de l'État; et depuis longtemps j'étais désireux de voir de près l'équipement et l'arrimage d'un corsaire de quelque importance; aussi depuis cette attrayante invitation, le temps ne marchait pas assez vite à mon gré.

A l'heure convenue, nous nous embarquâmes, moi cinquième, dans le canot du capitaine de la *Surveillante*, et en moins de trois quarts d'heure quatre vigoureux rameurs et le flot nous avaient conduits à bord du... J'ai tellement perdu la mémoire des noms que je ne me souviens ni du nom du bâtiment, ni de celui du capitaine qui le commandait, quoique je l'aie su de nouveau quinze ans plus tard, comme on le verra dans la troisième partie de ce chapitre.

L'arrivée d'une embarcation portant pavillon de commandant de la station française, avait été signalée à bord du corsaire, où tout avait été mis dans le plus grand ordre pour recevoir convenablement les hôtes qui s'y rendaient; et les embrassements de ces deux amis furent aussi expansifs qu'ils pouvaient l'être entre deux hommes de mer qui n'en étaient pas à leur coup d'essai.

Le capitaine nous fit les honneurs de son bord, si ce ne fut avec toutes les cérémonies d'un homme de salon, ce fut du moins avec la franchise d'un marin, et avec le désintéressement d'un chef qui ne comptait pas de clerc à maître avec ses armateurs. Toutes les ressources du bord furent mises en jeu pour nous bien traiter; et environ une heure et demie après notre arrivée, le dîner fut servi, mais un dîner tel qu'il serait difficile de s'en procurer un

meilleur et plus fin en toutes choses dans le premier hôtel d'une bonne ville de province.

De même que les trois autres invités, je profitai de ces quelques quarts d'heure d'attente pour visiter l'intérieur du bâtiment, où tout se présentait sous un aspect belliqueux et menaçant. C'était un sloop de guerre portant quatorze canons de huit livres de balles en batterie et deux caronades de trente-six qui pouvaient être à volonté employées comme pièces de chasse sur l'avant ou de retraite sur l'arrière.

Dans ce redoutable vaisseau, rien d'inutile ou d'étranger à sa destination n'était exposé aux regards; on ne voyait que canons de fusils et espingoles, que demi-lances, que pistolets, que sabres et haches d'abordage, que crocs et que grappins. Quatre-vingt-dix chenapans, tous dans la vigueur de l'âge, de haute taille et d'une force herculéenne, montaient ce superbe navire, dont on ne pouvait se lasser d'admirer les formes déliées.

En cet état, malheur aux vaisseaux de commerce anglais qui tombaient sous sa coupe; car aucun, pas même ceux de la Compagnie, n'étaient en état de lui résister.

Dans l'entrepont et sur l'avant, on voyait, relevés, les hamacs des matelots; là aussi étaient déposés des agrès de toute espèce. Sur l'arrière se trouvaient différents postes et des cabinets pour les officiers du second ordre. A l'extrémité on communiquait dans une chambre de parade qui était en même temps la salle à manger des officiers; et immédiatement au-dessus se trouvait la cabine du capitaine. Celle-ci qui n'était éclairée que par deux grosses lentilles en verre dépoli au travers desquelles pénétrait un jour équivoque et mystérieux, offrait aux yeux d'un observateur un ameublement remarquable par sa singularité. Ici, on voyait plusieurs compas (boussoles) et lunettes anglaises de prix, qui étaient évidemment, ainsi que de beaux flambeaux d'argent ciselés, et un poignard dont le manche était incrusté de pierres précieuses, le fruit de riches prises faites en mer. Là, un télescope à réflexion d'une belle dimension, les armes de combat à usage du capitaine, un atlas maritime français, des cartes anglaises, deux ou trois rayons en forme de bibliothèque sur lesquels étaient éparpillés une trentaine de volumes à usage des gens de mer, quelques

chaises de crin, une couchette assez élégante, un beau secrétaire d'acajou plein, surmonté d'une tablette sur laquelle était posés des casiers de carton, une riche écritoire d'argent massif et le livre journal du bord ; enfin une console servant de support à trois belles glaces de prix. Tel était ou à peu près l'aménagement de la cabine du capitaine.

Le capitaine qui, à son bord, ne connaissait d'autre règlement que sa volonté absolue, était nous dit-on, très aimé de son équipage, parce qu'il le faisait bien vivre, qu'il avait soin de lui, qu'il possédait au plus haut point le talent de ne l'employer qu'à-propos et qu'il était juste envers tous.

Ce capitaine était un petit homme qui pouvait avoir trente-sept à quarante-deux ans, musclé comme un athlète et velu comme un sauvage. Ses épaules étaient larges et charnues et sa démarche fière et leste le faisait redouter de quelques incorrigibles mutins qui s'étaient glissés dans la composition de son équipage, mais au service desquels il avait d'ailleurs une paire de bons pistolets anglais qu'il portait constamment à sa ceinture. Sa tête était noble et sévère, l'accent de sa voix était sonore et impératif, et une ample paire de moustaches d'un beau noir jais, telles que n'en portaient pas alors les cordonniers et les tailleurs, lui donnaient l'air redoutable d'un loup de mer, comme il était effectivement.

Enfin la cloche annonça le dîner ; et comme les plus éloignés n'avaient pas une longue distance à parcourir, cinq minutes suffirent pour réunir douze personnes à table : le capitaine, son second, le chirurgien, un aspirant, le comptable et un maître pilote de la Manche compris.

Il me serait difficile aujourd'hui d'énumérer le nombre de fioles qui furent mises à sec pendant ce joyeux et bruyant repas ; mais je me souviens comme si c'était hier, que les bouteilles allongées de vin de Bordeaux, celles d'une forme toute singulière de vin du Cap, les bouteilles de vin sec de Madère, les bouteilles à ventre droit et à goulots courts de rhum vieux de la Jamaïque, les bouteilles empaillées de liqueurs des îles, et d'autres bouteilles encore dont j'ai oublié les provenances, formaient, pour des buveurs à la fin du repas, un noble trophée, entassées dans un des coins de la salle à manger.

Le service avait été fait par deux mousses, beaux garçons et d'une dextérité admirable, sous la surveillance d'une belle personne qui, par sa mise et son maintien, semblait tenir le milieu entre la fille et la femme, la grisette et la dame. Un joli petit négrillon d'une douzaine d'années, se tenait continuellement derrière le capitaine, une serviette sous le bras, une assiette chaude à la main, et ne servant que lui.

Actuellement, il me serait difficile de dire comment j'ai pris congé du capitaine; car, par ma foi, je crois qu'il était parvenu à nous griser tous : mais ce dont je n'ai pas perdu la mémoire, c'est que, disposé à prier mon voisin, M. Dufour, de me prendre avec lui lorsqu'il irait à bord du corsaire, pour y faire ma visite de digestion, j'appris peu de jours après qu'il avait appareillé pendant la nuit et par une grosse mer, pour chercher de nouvelles aventures.

DEUXIÈME PARTIE

Le grand événement qui venait d'avoir lieu en mars 1815, m'avait sorti de l'expectation où j'avais été placé par suite d'une grande réduction dans les cadres de l'armée, et il y avait peu de jours que j'avais rejoint le dépôt de mon régiment à La Rochelle, lorsque M. le lieutenant général Alméras, commandant la division militaire, me donna l'ordre de me rendre dans la sous-préfecture de Marennes pour y surveiller et accélérer la formation de deux bataillons de gardes nationales mobiles qui, aussitôt leur organisation terminée, devaient se rendre à La Rochelle pour y être armés, et de là partir pour leur destination ultérieure.

Sans avoir de mission officielle, je crois que j'avais été envoyé là pour soutenir et aider de mon expérience un sous-préfet de vingt-deux ans, proche parent de M. Regnault de Saint-Jean d'Angély, excellent jeune homme plein de zèle et de patriotisme, mais encore étranger aux localités, et peu propre, à cause de son âge, à imprimer l'élan nécessaire à la prompte réunion des jeunes gens appelés extraordinairement au service. J'aidais donc autant qu'il était en moi, mon jeune sous-préfet dans ce travail qui demandait un certain tact; et l'itinéraire de notre tournée nous conduisit un jour à la Tremblade, gros bourg, chef-lieu de canton,

situé sur la rive gauche de la Seudre, où nous étions annoncés et où nous descendîmes chez un vieux et brave marin qui nous attendait.

Une maison élégante et commode, avec des dépendances assez étendues, au milieu desquelles des créations d'agrément avaient été heureusement ménagées : comme beau jardin, terrasse bien située, verger régulièrement planté, vaste bassin d'eau vive, futaie bien entretenue, bosquets, serre, etc. Le tout, composant un ensemble qu'on aurait pu, sans trop exagérer, qualifier de petit castel, était la confortable retraite que s'était donnée le capitaine qui nous reçut avec ces franches manières qui caractérisaient si bien l'homme de mer qui a passé la meilleure partie de sa vie un porte-voix d'une main et un sabre d'abordage de l'autre et qui était enchanté de recevoir chez lui des gens portant épée au côté et cocarde tricolore au chapeau.

... Le capitaine qui avait réclamé l'honneur d'héberger le jeune sous-préfet que le gouvernement de Sa Majesté l'empereur Napoléon venait d'envoyer dans l'arrondissement de Marennes, en remplacement d'un vieil encroûté de la Restauration, qui avait déménagé sans tambour ni trompette, aussitôt que la nouvelle du débarquement fut officiellement annoncée, nous avait lui-même accompagné jusqu'aux appartements qui nous étaient destinés, en nous disant avec ce ton aisé et sans façon qui lui allait si bien : « Messieurs, un coup de grog, de vin de Madère, de rhum, de kirschenwasser ou de bitter de Hollande, vous attend au salon, si vous êtes dans l'habitude d'en prendre pour vous mettre en appétit, mais n'oubliez pas, je vous prie, que nous dînons à cinq heures et que demain nous déjeunons à dix; hors ces heures-là, qui chez moi sont d'obligation, ici liberté tout entière, vous me désobligeriez si vous n'en usiez pas ici comme chez vous. »

Environ deux heures et demie de temps que nous avions devant nous furent employées à un bout de toilette et en quelques visites reçues et rendues, et à l'heure fixée, une cloche, qui probablement avait servi à tinter le dîner de quelque gros capitaine anglais, nous appela au rendez-vous où bientôt une vingtaine de personnes eurent pris place à table : c'était le maire et ses adjoints

(bien entendu les nouveaux depuis le retour, car sur l'article, le capitaine n'entendait pas raillerie), l'état-major du bataillon de gardes nationales mobiles dans lequel le contingent du canton de la Tremblade venait d'être encadré, quelques notabilités du pays et quatre vieux officiers de l'Empire, retraités, dont un avait la jambe de bois et un autre à qui il ne restait que trois doigts de la main gauche; du reste, tous bons vivants, et tous bien disposés à faire honneur au dîner et au capitaine qui nous traitait. Le couvert avait été dressé avec somptuosité et la salle à manger était ornée au pourtour de devises rappelant des époques de gloire de la République, du Consulat et de l'Empire. Dans le fond, sous un petit arc de triomphe en verdure, et orné de drapeaux tricolores, avait été placé un beau buste de l'empereur Napoléon, couronné de lauriers fraîchement cueillis. Le dîner servi à la française par des jeunes filles bien proprettes et bien appétissantes, était délicieux. Un beau nègre, placé derrière le capitaine, épiant tous ses mouvements et prévenant presque tous ses désirs, ne servait que lui ; une espèce de demi-dame d'une quarantaine d'années, qui me faisait l'effet d'une femme de charge, circulait sans cesse et avait l'œil à tout. D'abord tout fut calme. Le premier quart d'heure, ainsi que cela se pratique, fut entièrement consacré à la manducation; mais les flots incessants du vin de Bordeaux, des quartiers Haut-Brion, Château-Margaux, Laffitte, Graves, etc., circulaient avec une telle rapidité, que les langues se trouvaient bientôt si bien effilées et les têtes si fort échauffées, que les entretiens de droite et de gauche entre voisins durent cesser pour faire place au brouhaha général.

(A suivre.)

Notes sur l'attaque de Paris

et sur ce qui s'est passé à Fontainebleau après l'occupation par les troupes étrangères

---

Ces « Notes » du maréchal de camp d'artillerie Augustin-Marie, baron d'Aboville (1), ont été extraites des archives du château de Rouville, près de Malesherbes (Loiret).

Le manuscrit fut évidemment dicté par le général: les corrections et additions seules sont autographes.

Aucune disposition de défense n'avait été faite pour garantir Paris, car je compte pour rien quelques palissades devant les barrières qui pouvaient mettre à l'abri d'une surprise d'un parti de cavalerie et rien de plus. L'on eût pu couvrir les têtes des faubourgs par de petits ouvrages et créneler les murs des jardins immenses qui entourent ces faubourgs et surtout ceux des jardins de Montreuil, Ménilmontant et Belleville. Cela avait été proposé à l'Empereur, il y avait quinze jours ou trois semaines, il ne donna aucun ordre d'exécution. Le 29, matin, je reçus le commandement général de l'artillerie pour la défense de Paris, et ordre de placer 84 bouches à feu dans des positions en avant des faubourgs, depuis Montmartre jusqu'à Charenton. Je reconnus et fis reconnaître les positions les plus avantageuses ; j'avais fort peu de

---

(1) Baron de l'Empire par lettres patentes du 5 octobre 1808, Augustin-Marie (La Fère, le 12 avril 1776 — 20 janvier 1843) est fils de François-Marie d'Aboville (Brest, 23 janvier 1730 — Paris, 1er novembre 1817), général de division, sénateur, pair de France, et de Angélique-Gabrielle Martin de Vraines. Mariage: 16 mai 1771. Conséquemment, frère cadet du général de brigade d'artillerie Auguste-Gabriel d'Aboville (La Fère, 20 mars 1773 — Paris, 15 août 1820).

Elève sous-lieutenant à l'Ecole d'artillerie le 12 mars 1792, lieutenant au 7e le 1er septembre suivant, capitaine le 30 frimaire an II, chef de bataillon le 10 vendémiaire an XI, d'Aboville passait major au 2e régiment à cheval le 3 prairial suivant et colonel le 10 juillet 1806. Il commandait l'artillerie à cheval de la Garde impériale le 15 décembre 1808 et eut le bras droit et l'épaule emportés par un boulet de canon à la bataille de Wagram (6 juillet 1809).

Chevalier de la Légion d'honneur le 4 germinal an XII, il fut nommé officier le 14 mai 1807 et commandeur le 5 août 1814. En outre, le roi Louis XVIII le nomma commandeur de Saint-Louis le 11 mars 1815.

chevaux à ma disposition et ne pouvais en obtenir un seul des magistrats. A trois ou quatre heures, une partie des pièces venaient d'arriver à leur destination avec seulement un caisson par pièce, lorsque l'ennemi se présenta à la barrière de la Villette. L'on se canonna et se mitrailla légèrement jusqu'à la nuit. Nous avions environ 600 hommes de cavalerie et 6.000 d'infanterie. Pendant la nuit, les maréchaux Marmont et Mortier arrivèrent par la route de Nangis et Charenton, harassés de fatigue et forts de dix mille hommes environ. Le général Compans s'était, le soir, replié avec sa division, de Bondy sur Paris, et occupait les hauteurs de Belleville, etc., etc. Le 30 au matin, notre petite armée, qui n'avait pas de chef, comptant pour rien le roi Joseph qui était à Montmartre ; — je n'y comprends pas la garde nationale de quinze mille hommes armés dont on a pu à peine faire sortir cinq à six cents en tirailleurs ; notre armée était ainsi disposée : le duc de Trévise, qui avait joint à ce qu'il avait amené les troupes de la Garde qui étaient à Paris, les éclopés, etc., etc., occupait depuis Montmartre jusqu'aux hauteurs de la Villette, le maréchal Marmont occupait ces hauteurs jusqu'à la Seine, à Charenton, en réunissant à ses troupes la division du général Compans, mais avait trop peu de monde pour une aussi grande étendue. Il conserva ses principales forces sur les hauteurs qui étaient le point essentiel et par lequel l'ennemi attaqua à six heures du matin. La défense fut très chaude, le corps russe fut renforcé par un second, puis par un troisième. Une colonne attaquait le faubourg de Pantin, puis la Villette par son flanc droit. Les Autrichiens se présentaient devant Charenton et les Prussiens entre Saint-Denis et Montmartre. Alors seulement l'on jugea les forces de l'ennemi bien supérieures aux 20.000 hommes dont on nous disait qu'elle se composait ; l'armée combinée était de 80 à 100.000 hommes.

Je me tenais tantôt avec le maréchal Marmont, allais voir les diverses batteries fixées non attelées et disposées suivant les circonstances, de 70 pièces de batteries mobiles dont deux à cheval qui venaient d'être organisées à Paris. J'en avais entr'autres 34 en avant de la barrière du Trône et de Charonne, qui n'étant soutenues que par 300 gendarmes et 150 cuirassiers ne firent pas tout l'effet que l'on pouvait en attendre, surtout les gendarmes étant

venus se jeter dans ces pièces, renversèrent les jeunes gens de l'École polytechnique qui en servaient la majeure partie.

Vers six heures le feu cessa entièrement sur les hauteurs de Belleville, il allait commencer vivement du côté de Montmartre vers cinq à six heures lorsque le duc de Trévise (qui avait reçu, ainsi que le maréchal Marmont, l'ordre du roi Joseph d'entrer en relation avec l'ennemi pour que Paris soit ménagé s'il jugeait ne pouvoir tenir davantage) l'arrêta. Le maréchal Mortier fut prévenu par un général du corps du duc de Raguse qu'il venait d'être convenu avec l'ennemi une suspension d'armes jusqu'au lendemain sept heures du matin, pendant laquelle on conviendrait d'une capitulation pour la ville de Paris, que l'ennemi occuperait l'extérieur des barrières et nous l'intérieur. D'après cela, le duc de Trévise me donna l'ordre de faire cesser le feu des batteries sans cependant que les canonniers se retirassent, une colonne formée pour s'emparer de Montmartre continua son attaque, n'eut pas de peine à s'en rendre maître. Beaucoup de canoniers furent tués sur leurs pièces.

A sept heures toutes les tirailleries cessèrent : je reçus l'ordre de me rendre avec toute l'artillerie que l'on pourrait emmener à la barrière de Fontainebleau. J'envoyai des officiers aux diverses barrières, mais le mouvement de retraite ne fut exécuté qu'imparfaitement, le maréchal Marmont ayant ordonné de se rendre à la barrière d'Enfer et le Ministre, dès trois heures après-midi, ayant ordonné à tout ce qui était dans l'intérieur de Paris de se retirer sur Chartres, en détruisant ce qui ne pouvait être emmené. J'envoyai le colonel Scheille (1) à Grenelle et à l'École Militaire pour noyer les munitions en immense quantité qui s'y trouvaient, ce

(1) Scheille (Jean-Dominique), fils de Jean, lieutenant du corps royal de l'artillerie, et de Catherine Henry, né à Metz, 18 mars 1774, entra au service le 19 mars 1790 comme canonnier au 5ᵉ régiment d'artillerie à pied. Garde du parc de l'artillerie de l'armée du Rhin le 13 prairial an II, Scheille fut promu lieutenant en second à son ancien régiment le 6 fructidor an V.

Prisonnier de guerre à Baylen le 19 juillet 1808 et conduit sur le ponton la *Vieille-Castille*, en rade de Cadix, le capitaine Scheille parvint à s'échapper le 16 mai 1810. Nommé colonel le 8 janvier 1814, le brave Scheille fut retraité avec le grade de maréchal de camp le 9 février 1825. Il était officier de la Légion d'honneur du 25 novembre 1813 et avait été nommé chevalier de Saint-Louis le 16 octobre 1814.

Voici le portrait que nous en trace Pion des Loches : « J'avais pour collègue en 1802 le lieutenant Scheille, intelligent, modéré, de mœurs très

qui ne fut exécuté qu'en partie, à cause du manque d'eau. Il paraît faux que l'ordre de mettre le feu à ces munitions ait été donné. A minuit, je fis partir pour Fontainebleau l'artillerie qui était réunie à cette barrière et arrivai le 31 après-midi à Fontainebleau avec 33 pièces et 120 caissons, mais avec un faible personnel, beaucoup étant resté en arrière ont pris la route de Chartres ou Orléans.

Le colonel Scheille ramena encore le lendemain beaucoup de pièces et de caissons. Il en était resté environ 100 au Champ-de-Mars qui n'avaient pu être utilisés faute de canoniers. Il en a été perdu à peu près 80 dans les diverses positions fixes pour lesquelles l'on n'avait pas de chevaux. Notre perte en hommes devant Paris ne peut être très bien évaluée à cause de ceux restés dans la ville, mais peut s'élever à 2.500 hommes. En tués et blessés, l'ennemi en accuse 10 à 12.000 de perte. Cette différence provient sans doute du nombre bien plus considérable de bouches à feu que nous avions.

L'Empereur qui venait en toute hâte, apprit dans la nuit du 30 au 31, entre Essonnes et Paris, par des officiers qui se rendaient à Fontainebleau, le résultat de l'attaque sur Paris. Il s'arrêta pendant quelques heures à la poste de Fromentau, puis retourna à Fontainebleau. Quelle fut ma surprise en arrivant d'apprendre que Paris venait d'être attaqué par la presque totalité de l'armée alliée, environ 100.000 hommes et que notre Grande Armée n'était plus que d'à peu près 30.000 hommes.

Après l'attaque d'Arcis-sur-Aube par notre armée dans laquelle nous perdîmes beaucoup de monde, l'armée autrichienne se joignit à celles russes et prussiennes et deux jours après battirent complètement, en avant de Sézanne, les maréchaux Marmont et Mortier et la division Compans, qui se présentaient pour joindre notre armée. Ils perdirent 40 à 50 pièces de canon et beaucoup de troupes. Ils se retirèrent, les maréchaux par Nogent et le général Compans par la Ferté-Gaucher et Meaux. Pendant ce temps, l'Empereur fut amusé par le corps de Wintzingerode de dix mille hommes environ, il fit des marches et contre marches, croyant

---

douces, sans fierté, sans pédantisme, avec qui je sympathisai très promptement. »

Le maréchal de camp honoraire Scheille est mort à Metz le 1er avril 1853.

avoir devant lui des divisions russes et toute l'armée autrichienne. Il finit par connaître son erreur et apprit que les armées combinées marchaient sur Paris. Il avait poussé jusqu'à Doulevent, il se détermina à revenir sur Paris, dirigeant l'armée par Troyes et Fontainebleau où elle n'arriva que le 2, exténuée par les marches forcées qui l'avaient réduite d'un quart au moins. Les hommes et chevaux ne pouvaient plus se soutenir ; environ 400 voitures d'artillerie avaient été brûlées, les chevaux ayant péri. L'armée réduite à cet état lamentable augmenté par la nullité des administrations, d'où suit le manque absolu de subsistance, Paris tombé au pouvoir des coalisés par les fautes de l'Empereur et son ignorance impardonnable (1) au milieu de ses Etats, de ne pas conconnaître la marche et les forces de l'ennemi, exaspérèrent l'armée contre lui. Le duc de Vicence avait été envoyé à Paris pour traiter; il revint annoncer que les puissances coalisées ne voulaient plus traiter avec l'Empereur. L'ordre fut donné de marcher sur Paris ; la masse des troupes était déjà réunie entre Essonnes et Ponthiéry et l'on fit circuler que l'on allait piller et brûler cette capitale pour punir ce parti qui avait arboré cette cocarde blanche; alors les généraux, les maréchaux, en masse déclarèrent le 3 qu'ils ne marcheraient pas sur Paris et qu'il fallait que l'Empereur abdiquât. Le quartier général devait aller à Ponthiéry, il ne partit pas. Le 4 au matin, à huit heures, les maréchaux furent reçus par l'Empereur qui dicta de suite l'acte d'abdication en faveur de son fils. Les maréchaux portèrent cet acte à Paris, il ne fut pas accueilli. Une suspension d'armes de 48 heures fut conclue, pendant laquelle on décida un armistice et l'on demanda une autre abdication qui fut donnée le 11.

(Communication de M. Georges ARDILLIER.)

---

(1) Pendant que les coalisés, fiers de leur succès, encouragés par des lettres qui leur dévoilaient la situation morale de Paris, marchaient sur la capitale, Napoléon s'était porté sur leurs derrières. Il croyait être suivi par toutes les forces de l'ennemi, alors qu'il n'y eut, à lui opposé, qu'un corps léger composé surtout de cavalerie.

L'Empereur, cependant, s'aperçut bientôt de son erreur; il revint alors sur ses pas et marcha sur Paris; mais il était trop tard. (VIAL, *Histoire abrégée des campagnes modernes*, 2e édition, 1876, pp. 346-347.)

L'opinion du général d'Aboville est curieuse comme reflétant des sentiments contemporains; mais, depuis, l'Histoire et la critique, par l'examen et l'étude, ont conclu qu'à Napoléon seul le désastre final ne pouvait être imputé.

Bulletin de la « Sabretache »

Dans sa réunion du 13 février, le Comité a nommé membres de la Société : MM. Barraute (comte de); Boudot, lieutenant au 24e régiment d'infanterie; Buisson, colonel de cavalerie, chef d'état-major du 8e corps d'armée; Chartran (Théobald), artiste peintre; Durieux (Joseph), archiviste de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur; Fabre (général), commandant la 29e division d'infanterie; Folly, lieutenant-colonel d'infanterie territoriale; Haca, lieutenant au 29e bataillon de chasseurs à pied; La Villestreux (de), lieutenant-colonel de cavalerie, attaché militaire à l'ambassade de France en Suisse; Lespagnol de la Tramerye; Müller (Charles), graveur; Petit (docteur), médecin-major de 1re classe; Richard (Georges); Tattegrain, artiste peintre; Thomassin (général de division), ancien membre du Conseil supérieur de la Guerre.

***

Le Comité a nommé M. François Flameng membre à vie, en remplacement de M. le général baron Baillod, décédé.

***

Le Comité a décidé que le reliquat de la souscription ouverte parmi les membres de la *Sabretache* pour offrir à M. Édouard Detaille la Médaille d'or d'Austerlitz (455 fr. 10) serait mis à la disposition de M. le général commandant l'Hôtel des Invalides pour servir à la réparation et à la conservation des drapeaux ennemis pris pendant la campagne de 1805 et déposés autour du tombeau de l'Empereur.

Le Secrétaire :
MAURICE LEVERT.

28 février 1906.

Errata au n° 157. — Page 15, 1re ligne de la note, *au lieu de* Delort, *lire* Delohr. — Page 62, 27e ligne, *au lieu de* Téla, *lire* Véla.

Le Gérant : RICHET.

IMPRIMERIE DERÈGNAUCOURT (ED. GRENIER, directeur), 9, rue du Pont. — 10943.





LE GÉNÉRAL BARON SHÉE (1774-1849)

EN TENUE DE COLONEL DU 13ᵉ RÉGIMENT DE CHASSEURS A CHEVAL

(COMMUNICATION DE M. G. COTTERAU.)

Le général baron Shée

(1775-1849)

Des six colonels qui commandèrent le 13e chasseurs à cheval de 1795 à 1815, trois nous sont connus par leurs portraits : les colonels Bouquet, Demêngeot et baron de Montesquiou (1). Ceux des colonels Pultière (1803-1806), Shée (1811-1815) et Pruès (avril-août 1815), ne nous sont pas parvenus.

Le portrait ci-contre, sans nom de personne ni d'auteur et sans date, qui fait partie de la très belle collection si documentée de M. Cottreau, semble se rapporter au colonel Shée.

En effet, les chasseurs portaient encore le dolman à tresses, au décès, à Zeilisheim, le 10 août 1806, du colonel Pultière. Le modèle du nouvel habit attribué aux chasseurs en mai 1806, mit certainement plus de trois mois à être envoyé à tous les corps ; et les régiments, officiers et troupe, n'eurent la nouvelle tenue qu'au fur et à mesure de l'usure de l'ancienne.

Le colonel Pruès n'obtint ce grade qu'à quarante-deux ans, il était créole, et le portrait représente un homme plus jeune, qui n'est pas un créole.

L'ensemble de la tenue, qui est celle de 1812, et l'âge du personnage, nous indiquent certainement que ce portrait est celui du colonel Shée, colonel à trente-six ans.

Le colonel porte l'habit réglementé par le décret du 7 février 1812. Le 13e chasseurs était le premier régiment de la cinquième série et il conservait la couleur distinctive orange qu'il portait depuis 1798 (2).

Le shako, réglementaire dans sa forme, ne l'est pas du tout dans ses attributs :

Les cordons et glands avaient bien été supprimés depuis le

---

(1) Salle d'honneur du 13e chasseurs et *Carnet*, tome VIII, p 508 et 657.
(2) Voir *Carnet*, tome VIII, p. 500.

9 novembre 1810, mais aucun règlement n'eut force de loi pour faire renoncer à cet élégant ornement les officiers qui l'avaient porté dans toutes les campagnes depuis que le shako avait succédé au mirliton. Tous et même certains corps de troupe, le conservèrent, en grande tenue, jusqu'à la fin de l'Empire.

La guirlande de feuillage, apanage des officiers d'infanterie légère, fut vite adoptée par leurs camarades de la cavalerie légère.

Le cor de chasse remplace l'aigle à soubassement.

L'écusson de banderole au numéro du régiment, est également de fantaisie ; la banderole cramoisie galonnée d'argent ne portait aucun ornement.

Toutes ces infractions à la tenue sont fréquentes sous le premier Empire ; tolérées et même encouragées, elles ne faisaient, au fond, que développer le culte de l'uniforme et semblaient sacrer d'emblée « vieux soldats » les conscrits à leur arrivée dans leurs régiments.

Né le 29 mars 1775 à Rathduff, dans le comté de Kilkenny, en Irlande, Edmond Redmond Shée entre au service dans Berwick, à l'âge de seize ans, le 1er août 1791. Ce régiment et ceux de Dillon et de Walsh, étaient les trois régiments irlandais restant en 1789, et dans lesquels s'étaient successivement fondus ceux venus en France à la suite de Jacques II. Berwick était à Landau.

La majeure partie des officiers et près de trois cents hommes venaient d'émigrer à Coblentz ; le reste du régiment avait regagné Verdun le 8 août et avait été envoyé : le 1er bataillon à Versailles, le 2e bataillon, celui de Shée, à Orléans.

Le jeune engagé passa de suite sous-lieutenant le 15 septembre, et lieutenant le 10 novembre suivant, au moment où il s'embarquait avec son bataillon pour Saint-Domingue.

Emprisonné dans la colonie, pour cause politique, en 1792, il fut néanmoins promu capitaine le 2 février 1793.

Dans le courant de l'année, il se rend à la Jamaïque où il entre, avec son grade, dans les troupes à la solde de l'Angleterre.

Capitaine dans Ernest-cavalerie en 1794, dans Prince de Galles-dragons en 1795, il devient major dans York-cavalerie en 1797.

Il est licencié en 1798, à l'évacuation de Saint-Domingue par l'armée royale, et rentre en Angleterre.

Le général Clarke, son compatriote, l'appelle en France en 1806 et le prend comme aide de camp. Il occupe alors les grades de chef d'escadron à l'état-major de Berthier en 1808, d'adjudant commandant à l'état-major général de l'armée d'Anvers en 1809. Revenu à l'état-major du duc de Feltre le 17 juin 1810, il est nommé colonel du 13e chasseurs le 9 janvier 1811, succédant au baron de Montesquiou, décédé le 12 décembre 1810. Il ne quitta le régiment qu'en 1815.

Le colonel Shée trouva le 13e chasseurs constitué à cinq escadrons : trois en Espagne, qu'il rejoignit ; les 1er et 5e, au dépôt, à Niort.

Pendant son commandement, le régiment subit de nombreuses transformations.

Formé à huit escadrons le 7 septembre 1811, en Espagne, par l'incorporation d'escadrons des 7e et 20e chasseurs détachés dans la Péninsule, le régiment est complété à neuf escadrons le 1er février 1813, mais cette formation, faite sans nouveau contingent, affaiblit tellement les escadrons, que le régiment fut rétabli à huit escadrons le 24 juillet suivant. La pénurie des cadres se faisait sentir, le 9e escadron n'avait eu comme gradés que des candidats proposés pour l'avancement et il manquait au régiment 14 sous-officiers et 21 brigadiers, faute de sujets ayant l'ancienneté voulue pour être nommés aux emplois vacants.

Le renvoi au dépôt des hommes démontés en Espagne et la constitution de la cavalerie pour la campagne de 1813, scindent le 13e chasseurs en trois fractions en 1813.

1er et 2e escadrons, en Espagne ; 3e et 4e, à pied, au dépôt ; 5e, 6e, 7e, 8e, à l'armée d'Allemagne, avec le colonel Shée. Les 7e et 8e, à pied, restent à Francfort ; le 7e y fut remonté, le 8e dut aller chercher ses chevaux au dépôt de Compiègne. Tous deux rejoignent sur l'Elbe par fractions, mais beaucoup de cavaliers n'arrivèrent pas à destination.

A la fin de la campagne, les 5e et 6e escadrons, composés de tout ce qui reste, sont avec l'état-major à Neuss, à l'effectif de 29 officiers, 200 hommes et 251 chevaux.

Le 3e escadron a rejoint l'armée d'Espagne.

Le 4e escadron s'équipe, se remonte, et ses deux compagnies, envoyées de Niort en janvier 1814, rejoindront le 6e escadron, seul restant du 13e chasseurs, pour la bataille de Montereau.

Le dépôt envoie encore, le 20 février, à l'armée, un dernier détachement comprenant 1 adjudant, 2 maréchaux des logis dont 1 honoraire, 5 brigadiers, 1 trompette et 81 chasseurs ; ce détachement n'a pour armement que 84 mousquetons avec baïonnette, 3 sabres et 2 pistolets; il lui manque 87 sabres et 91 pistolets. Il ne rejoignit les escadrons qu'après le 30 avril.

A la fin de la campagne de 1814, l'état-major et les 4e et 6e escadrons (colonel Shée) n'ont plus que 13 officiers, 98 hommes et 111 chevaux; les 1er, 2e, 3e escadrons, à l'armée d'Espagne, ont 20 officiers, 197 hommes et 255 chevaux.

Tous se rendent au dépôt à Niort.

Reformé le 1er août 1814 à 4 escadrons, le régiment, au retour de Napoléon, est à Orléans (colonel et 3 escadrons); le 4e escadron est au dépôt, qui forme un 5e escadron.

Le colonel Shée quitte le régiment le 19 avril 1815 ; il y est remplacé par le colonel Pruès qui fera, avec le 13e chasseurs, la campagne de 1815 dans le Jura.

Pendant la présence du colonel Shée, les escadrons du 13e eurent, tant en Espagne qu'à la Grande Armée, 8 officiers et 391 hommes tués, blessés ou disparus.

A la réorganisation de 1815, le colonel Shée prend le commandement des chasseurs de la Charente (6e, devenu 1er en 1831).

Le tableau de tirage des régiments de cavalerie indiquant, à la date du 1er octobre 1815, le résultat du tirage fait pour affecter aux anciens régiments des troupes à cheval, par la voie du sort, la dénomination des nouveaux régiments créés par l'ordonnance du 30 août précédent, mentionne que le fond de l'ancien 13e chasseurs fut versé au nouveau 6e chasseurs (de la Charente).

Bien que ces désignations aient été faites pour rompre la filiation des régiments avec ceux de l'Empire, le colonel Shée, par une bizarrerie du sort, retrouva à son nouveau régiment 3 lieutenants, 1 sous-officier, 3 trompettes, 19 hommes et 2 enfants de troupe de son ancien 13e chasseurs.

Maréchal de camp le 11 juin 1817, mis le même jour en non-activité, disponible le 1er avril 1820, remis en non-activité le 29 mars 1837, et placé dans la section de réserve le 15 août 1839, le général Shée fut admis à la retraite le 12 avril 1848 et mourut à Saint-Germain-en-Laye, le 14 août 1849.

Décorations : Chevalier de Saint-Henry de Saxe le 5 février 1808; chevalier de la Légion d'honneur le 24 mars 1808; chevalier du Mérite de Bavière le 15 février 1810; chevalier de Saint-Louis le 14 novembre 1814, officier de la Légion d'honneur le 27 décembre 1814; créé baron le 24 août 1809.

Actions d'éclat : S'est distingué par sa bravoure à Saint-Domingue en 1793, notamment à la prise du camp de Platous le 13 janvier. Pendant la campagne de Prusse de 1807, a commandé divers détachements de cavalerie et d'infanterie chargés de poursuivre en Saxe le partisan de Hirschfeld et l'a mis en déroute à Christranstadt, s'est emparé de ses munitions, de plus de 1.000 fusils, et a fait plusieurs officiers et un grand nombre de soldats prisonniers; a assisté à la prise de la citadelle et du fort de Montjouy: a été chargé de plusieurs missions importantes par l'Empereur.

Shée avait été naturalisé Français le 20 mai 1818.

Commandant Descaves.

Souvenirs de ma Vie Militaire

(1792-1822)

par le commandant Vivien

(Suite)

Enfin, vers la fin du dernier service, le capitaine proposa un toast, mais un toast qui devait être célébré par une rasade dûment vérifiée, d'un rubis sur l'ongle qui ne laissât rien à dire, et clos par un triple vivat. Aussitôt tous les convives debout et le verre en main, il porta la santé de Sa Majesté l'empereur Napoléon !... Ses hôtes si bruyants un instant avant, avaient écouté le capitaine avec un silence religieux, mais aussitôt le toast porté, ce fut une explosion telle, que pendant cinq minutes il fut impossible de se reconnaître. Les vieux officiers retraités laissaient échapper des larmes de joie qu'ils ne pouvaient plus retenir, car ils jouissaient en même temps du bonheur du présent et des souvenirs du passé; les officiers de la garde nationale mobile juraient sur leur épée qu'ils se battraient pour l'Empereur jusqu'à la dernière goutte de leur sang; le maire, ses adjoints et les notables du bourg, faisaient chorus avec les officiers. Enfin M. le sous-préfet ayant témoigné le désir de parler, le silence se rétablit et il s'exprima ainsi : « Messieurs, la santé de Sa Majesté l'empereur Napoléon ne peut ni ne doit être suivie d'aucune autre, parce qu'elle résume tout en elle, mais pour compléter la somme d'hommages que nous rendons en ce moment à notre Empereur, je vous propose de défiler par deux, en signe d'union, devant le buste de Sa Majesté, en déposant des fleurs au pied du socle sur lequel il est placé. »

Aussitôt le jardin fut mis à contribution par les jolies filles de service; une pleine corbeille de fleurs fut distribuée aux con-

vives, et le sous-préfet et le capitaine ouvrant la marche, le défilé eut lieu dans le plus grand ordre, en faisant le tour de la table afin que chacun pût successivement reprendre sa place. Enfin, la séance fut levée pour passer sur la terrasse où le café nous attendait.

Mais ce nègre placé pendant le dîner derrière son capitaine et ne servant que lui, et cette femme de charge s'arrêtant et veillant à tout, me reportèrent d'abord, en souvenir, au dîner que j'avais fait jadis à bord d'un corsaire français en rade de Flessingue. J'avais été préoccupé par cette idée pendant une partie du dîner. Je cherchais des ressemblances où il ne pouvait y avoir que des comparaisons; eh! comment aurais-je trouvé autre chose chez des personnages que je n'avais vus qu'une seule fois et il y avait tantôt quinze ans.

Cependant les rapprochements que je venais de faire ne manquaient pas de vraisemblance; le capitaine était gros et petit, avait une belle figure d'homme, la barbe et les cheveux noirs lorsque je le vis à son bord; alors en ajoutant à cela une quinzaine d'années et une vie à la diable, ça devait être le même homme.

Le joli petit négrillon à qui j'avais donné une douzaine d'années au commencement de 1801, comparé avec quinze ans de plus, au beau nègre que je voyais alors, me donnait assez exactement le fidèle domestique qui servait son maître de la même manière, mais avec un surcroît d'intelligence qui était le résultat de l'âge et de l'affection qui, chez les nègres, va toujours en croissant pour le patron qui les traite bien; c'était aussi lui.

Et ce beau brin de fille que j'avais aussi vu à bord remplissant les mêmes fonctions que l'active femme de charge, qui, d'un simple coup d'œil, imprimait à tout un mouvement d'activité et d'ordre, devait être aussi, en ajoutant une quinzaine d'années sur sa tête, la même personne que j'avais devant les yeux.

Toutes ces comparaisons prises en considération, je me proposais d'en entretenir le capitaine, non le soir même, parce que les têtes pouvaient avoir perdu de leur aplomb ordinaire, et qu'étant obligé d'être un peu partout, il n'aurait pas eu le temps de m'écouter jusqu'au bout; mais le lendemain, en acceptant du capitaine le coup du grog, qu'il appelait sa tisane du matin, je

lui demandai s'il avait armé en course dans la Manche, et s'il lui était arrivé de relâcher à l'embouchure de l'Escaut occidental?

« La Manche, depuis Ouessant jusqu'au Pas-de-Calais, et la mer du Nord jusqu'au Zuiderzée, ont été mes galeries durant le quart de ma vie de marin, me répondit-il. — Mais, par exemple, auriez-vous commandé un beau sloop corsaire, armé de seize bouches à feu, qui, en 1801, prit dans les eaux de la Tamise, un gros diable de trois-mâts anglais, qu'il accompagna et mouilla le lendemain à trois ou quatre encablures du port de Flessingue, afin qu'il ne tombât pas en de méchantes mains? — Précisément, me dit-il, en relevant la tête et en se grandissant sur les orteils, précisément! car il n'en a été ni plus ni moins : mais serviez-vous alors dans la marine, ou bien quelqu'un vous l'a-t-il raconté? — Ni l'un, ni l'autre, capitaine. » Alors je lui expliquai comment, étant lieutenant de grenadiers dans une demi-brigade d'infanterie française en garnison à Flessingue, et logé dans la même maison qu'un de ses anciens camarades avec lequel je m'étais lié d'amitié, quoique beaucoup plus jeune que lui, je lui avais été présenté par M. Dufour, et que j'avais eu l'honneur, ce jour-là, de dîner à son bord. « Dufour, reprit-il d'une voix émue; ah! celui-là était un de mes bons amis, de ces amis toujours prêts à obliger, et surtout dans le malheur, car c'est là que l'on reconnaît les véritables. Nous avons fait ensemble de beaux voyages dans les mers de l'Inde, nous ne nous quittions pas, nous nous estimions, nous nous aimions comme frères; nous..., mais il n'est plus, ce brave garçon, il a succombé à ses misères sur les pontons d'Angleterre, il y a déjà trois ans. Les dernières nouvelles que j'en ai eu, me furent données par un enseigne de vaisseau qui lui ferma les yeux, et qui quelques mois plus tard fut assez heureux pour s'échapper..., mais ne parlons plus de ça, commandant, car je sens qu'en ce moment je serais tout disposé à faire *la bête.* » En même temps il me serrait la main et essuyait une grosse larme qui coulait le long de sa joue, en disant (comme s'il eût considéré ce mouvement de sensibilité à l'égal d'une faiblesse humaine pour un marin) : « Voilà pourtant comme nous sommes tous lorsque nous devenons vieux. »

Dix heures sonnèrent à la pendule du vestibule et la cuisinière, exacte à la consigne, tinta le déjeuner. Alors, en nous acheminant de la terrasse vers la salle à manger, j'entendis le capitaine marmotter entre ses dents quelques paroles mal articulées, dont celles-ci arrivèrent à mon oreille : « Pauvre Dufour, brave garçon, tu méritais pourtant un meilleur sort !... »

Le sous-préfet qui s'était levé de bon matin, avait travaillé avec le maire de la commune, le commandant du bataillon et son officier comptable, de manière à être libre depuis le déjeuner jusqu'à l'heure du départ. Nous nous trouvions encore douze à table, et le capitaine fit si bel et bien, qu'il nous fallut *reprendre du poil de la bête ;* et comme la veille, le Haut-Brion, le Laffitte, le Château-Margaux et le Graves ne furent pas épargnés.

Après le café, le capitaine qui désirait reprendre la conversation du matin, s'empara de mon bras et m'entraîna dans une allée du jardin en me disant : « Je suis ravi, commandant, de retrouver en vous un de ces hommes d'autrefois avec qui je peux revenir sur le passé. Vous étiez donc un de ces bons convives que Dufour amena à mon bord en rade de Flessingue ! maintenant je me souviens de cette journée comme si c'était hier. Si un Anglais se fût permis alors de venir fureter dans nos ports, dans nos arsenaux et sur nos vaissaux, comme ils l'ont fait l'automne dernier, il aurait été bien sûr d'aller grossir le nombre de leurs prisonniers, qui étaient d'ailleurs aussi bien traités à Verdun et à Briançon que nous l'étions mal en Angleterre.

« Ah ! vous avez vu mon sloop construit à Saint-Servan ! c'était, sans me vanter, une des plus fines lettres de marque, les mieux gréées et les mieux arrimées qui aient couru dans la Manche depuis vingt ans. Comme ça portait la voile !... comme ça fendait la lame ! aussi comme je leur ai taillé des croupières à ces Anglais ! Mon grand plaisir était de manger le roatsbeef et le plum-pudding qui avaient cuit pour ces b.....-là, mais je leur en ai fait voir bien d'autres depuis, écoutez : ... mais nous allons rejoindre ces messieurs... ; lorsque votre tournée sera finie, venez passer une journée ici, si l'ordinaire du couvent vous convient ; quant à la figure du *père gardien*, vous la trouverez toujours la même. »

Le temps passe vite à table entre gens qui se conviennent ;

l'heure du départ approchait et nous avions encore un grand bol de punch à vider, ce qui, dans le langage des voyageurs, s'appelle le coup de l'étrier.

Nous vidâmes donc le bol de punch, qui fut suivi d'un second ; je promis au capitaine de venir le revoir dans son ermitage avant la fin de la semaine. Nous prîmes congé on ne peut plus satisfaits des honnêtetés et des prévenances de toute espèce dont nous avions été l'objet chez le vieux marin de la Tremblade.

TROISIÈME PARTIE

Quatre ou cinq jours après je fus exact à ma promesse, et en m'embrassant comme une vieille connaissance, le capitaine me dit : « Je commençais à craindre que vous ne vinssiez pas. Tenez, je pensais à vous lorsque vous êtes entré et je cherchais à me remettre votre figure ; mais c'est folie : comment reconnaître un de ces grognards qui ont rôti le balai en courant de Séville à Moscou, et qu'on a vus une seule fois en passant, il y a si longtemps ? — Mais pourquoi pas, capitaine, je vous ai bien reconnu, moi ; non seulement vous, mais votre beau nègre et la dame qui veille à tout ici comme elle faisait à bord du corsaire en rade de Flessingue. — Pas possible, commandant, fit-il, en reculant d'un pas, en battant des mains sur ses genoux et en riant aux éclats. Comment, vous avez reconnu dans ce vieux qui vous parle maintenant, l'homme qui, en 1801, courait sur une vergue de perroquet comme un écureuil quand il lui en prenait fantaisie!... et ma femme de charge qui en ce temps-là pouvait passer pour belle, et qui est vieille et laide aujourd'hui !... et mon négrillon qui n'était pas plus haut que ça, qui actuellement a cinq pieds six pouces et qui nous ferait faire à l'un et à l'autre le tour de la maison en nous portant à bout de bras ! — Oui, capitaine, c'est comme je vous le dis, je vous ai tous reconnus!... »

Alors je lui expliquai de mon mieux comment, après m'être représenté idéalement mes trois personnages, tels qu'ils étaient sur le corsaire en 1801, puis en leur faisant parcourir en quelques secondes les quatorze ou quinze années qui s'étaient écoulées depuis, ils devaient être à peu près tels que je les revoyais aujourd'hui.

« C'est bien cela, oui, c'est tout à fait cela, vous avez le coup d'œil juste, commandant! vous étiez fait pour être marin.

« Ah ! ça, nous allons déjeuner, me dit-il, et aujourd'hui que nous nous trouvons en tête à tête, sans crainte d'être dérangés par qui que ce soit, je veux vous raconter ma vie de marin, depuis mon départ de la rade de Flessingue, jusqu'au jour où j'ai jeté l'ancre ici pour ne plus la relever, du moins il n'y a pas apparence ; ça se bornera tout simplement au récit abrégé de deux petites campagnes dans l'Inde qui, comme vous pouvez vous en apercevoir, ne m'ont pas trop mal réussi. »

Nous déjeunâmes et nous déjeunâmes bien ; après le café (car chez le capitaine, on prenait le moka à la fin de chaque repas, tel était son régime) il me conduisit dans sa futaie qui offrait des ombres agréables, et il s'expliqua à peu près ainsi : (on ne doit pas s'attendre à me voir reproduire ici les propres expressions du capitaine, ce sera beaucoup après vingt-neuf ans, si je parviens à rendre le sens de sa narration, moins une infinité de termes de marine qui me sont absolument étrangers).

« N'ayant plus rien à faire dans l'Escaut occidental, et la saison de l'équinoxe du printemps favorisant, autant qu'aucune autre, la course contre le cabotage et quelques traînards de la marine marchande d'Angleterre, j'appareillai aussitôt que messieurs de la douane eurent exercé les droits de l'Etat sur ma prise, et par un temps du diable, je me jettai hardiment, sous pavillon anglais, dans le canal Saint-Georges où j'écumai trois ou quatre petits navires qui entrèrent assez heureusement dans différents ports de la Manche et je désarmai à Saint-Malo, le temps de ma course étant expiré.

« Cependant un fort armateur de Bordeaux, chef d'une bonne maison, venait de m'écrire pour me proposer le commandement d'un beau trois-mâts en construction, destiné à faire une ou deux campagnes dans les mers de l'Inde : j'hésitai si je m'en tiendrais là (car depuis 1795 le commandement des lettres de marque m'avait rapporté, tous frais faits, plus de cinquante mille écus), ou si je me hasarderais encore une fois à faire quitte ou double ; j'avais été heureux, je pouvais l'être encore. Je demeurai huit jours dans cet état d'indécision, mais l'appât du gain l'emportant sur le besoin

de prendre un peu de repos, je me mis à la disposition de l'armateur bordelais; mais à des conditions autres que celles que beaucoup de capitaines, un peu trop faciles, faisaient avec ces messieurs-là.

« Arrivé à Bordeaux, je trouvai le navire près de quitter sa cale ; c'était un bâtiment solidement construit, se dessinant gracieusement sous des courbes élégantes, et qui réunissait toutes les conditions désirables pour bien tenir la mer.

« Je n'avais encore rien de définitivement arrêté avec mon armateur, mais mes principales conditions étaient fixées : elles portaient que je serais intéressé dans les avances faites pour la construction, pour une somme de trente mille francs, et comme actionnaire pour une somme de vingt mille, avec un délégué dûment autorisé pour me représenter comme sociétaire dans le conseil d'administration. De la sorte je me trouvais à la fois armateur, actionnaire et capitaine, ce qui peut se traduire par ces mots : *mangeant à triple râtelier*. Je crois juste de dire que quelques petites difficultés de détail furent levées à mon avantage, et que je trouvai l'entière confirmation des garanties que j'exigeais, dans la loyauté de mon armateur.

« Le navire fut doublé, calfaté, mâté, gréé, armé et approvisionné en moins de deux mois, que j'employai à la composition d'un solide équipage. Le 15 août 1801, je mis à la voile pour l'Ile de France, qui avait été désignée d'un commun accord pour centre de mes opérations.

« Quelque prévenu que je fusse en faveur du vaisseau dont je venais de prendre le commandement, je puis dire sans flatterie qu'il dépassa bientôt mes espérances. C'était en tous points un navire admirablement proportionné ; sa mâture était puissante et gracieuse. Peu de poids et de volume dans le gréement des hunes, des voiles légères et un arrimage parfait, des mouvements d'une rapidité surprenante, car il virait comme un aigle qui tournoie avant de se précipiter sur sa proie, et il ouvrait la lame comme l'hirondelle fend l'air. Enfin c'était un de ces navires tels que les marins aiment à les voir.

« Le tableau que je vous en fais ne peut que vous donner une faible idée de cette promptitude de mouvement, de cette coquet-

terie d'allure et de cette grâce mutine d'obéissance qui lui étaient si familières. Mon navire ne ressemblait en rien à ces lourdes masses de bois, de toiles et de cordages, comme sont les vaisseaux marchands dont les qualités se mesurent sur la capacité ; c'était un être animé d'intelligence, voyant, écoutant, et parlant avec du canon.

« Après une navigation d'assez courte durée nous arrivâmes sans encombre à notre première destination. Mes lettres closes pour le gouverneur de l'île, le général Malartic, et pour le commandant de la marine, ne me servirent que pour la forme, car j'étais annoncé et attendu par plusieurs négociants qui étaient en relations d'intérêts avec mon armateur bordelais.

« Quinze jours avaient suffi pour compléter mes approvisionnements et porter l'effectif de l'équipage à cent quarante hommes. Alors muni de renseignements suffisants sur la force navale de la France et de la Hollande dans les mers des Indes, et sur les parages les plus fréquentés par les croisières des deux nations amies contre l'ennemi commun, je mis à la voile vers la fin de novembre, cinglant d'abord vers le nord-est pour reconnaître l'entrée du détroit de Bab-el-Mandeb et les abords du golfe Persique jusqu'à Ormuz. Prenant ensuite une nouvelle direction à droite, je longeai la côte de Malabar avec l'intention de doubler le cap Comorin et d'explorer l'immense golfe du Bengale. C'était là que j'espérais que mon beau navire recevrait le baptême du feu. Cependant après environ six semaines d'une croisière infructueuse, je me décidai de regagner le grand Océan indien, afin d'être plus rapproché de la route des grands convois de la Compagnie, dont quelques traînards éloignés de l'escorte, pourraient devenir ma proie. C'était l'époque où les moussons favorisent dans toute leur plénitude le retour en Europe des navires venant du golfe Persique, du Bengale, des Philippines, des îles du Japon, etc.

« L'occasion se fit peu attendre : après un de ces légers indices auxquels les marins se trompent rarement, une masse de vapeurs joignit la mer au firmament du côté opposé où le vent avait longtemps soufflé. Mon baromètre variait sensiblement et le mouvement fébrile de l'aiguille, tendait à atteindre le point le plus bas de son échelle graduée. La brise qui jusqu'alors avait favorisé

notre navigation, nous abandonna subitement, et pendant quelque temps le navire fut livré au calme le plus complet; mais bientôt succéda un roulis occasionné par un vent venant du nord-ouest : nos voiles commencèrent à battre la mâture par intervalles inégaux ; l'horizon se chargea de vapeurs blanchâtres qui s'épaississaient progressivement en s'approchant de nous, au point de former entre elles une voûte brumeuse qui enveloppa entièrement le bâtiment, dans le petit emplacement qu'il occupait sur l'immensité.

« La mer émue, troublée, se soulevant déjà sous le poids d'une longue houle, ridait par moment le dos des vagues qui se gonflaient autour de nous, et de chaudes bouffées d'un vent dont il était difficile de saisir la direction, nous couvraient par intervalles d'innombrables molécules d'eau qu'elles enlevaient en frôlant la cime des flots.

« Ces présages de mauvais temps étaient trop certains pour que nous puissions nous abuser sur le danger dont nous étions menacés; les animaux que nous avions à bord, soumis à l'influence de la cause physique dont nous éprouvions l'effet, laissaient échapper des gémissements d'un sinistre augure. En cet état, je fis ferler les voiles à l'exception du grand hunier et de la voile d'étai.

« La nuit devait être terrible ; le vent soufflait avec une violence telle, que nous avions peine à nous entendre sur le pont. Les lames saisissant le navire par le travers, le faisaient rouler bord sur bord, embarquant parfois par la joue et sortant par l'arrière avec un fracas épouvantable. L'ouragan devenait plus furieux à mesure que le jour nous abandonnait. Notre profession ne nous permettait pas d'allumer des feux, mais les éclairs qui bientôt sillonnèrent la mer et qui furent accompagnés de tonnerres semblables à des bordées de grosse artillerie, y suppléaient à tel point, que l'horizon était alors éclairé à de grandes distances : ce fut dans un de ces moments que le gabier placé sur la hune de misaine, cria : « Navire sur l'avant à nous. » Aussitôt ma lunette de nuit braquée dans cette direction, je vis très distinctement un gros navire, suivi bientôt d'un second qui, sans dire gare, venaient droit à nous à contre-bord.

« Quoique la précipitation avec laquelle ils étaient passés assez près de nous, ne nous eût pas permis de les héler, nous ne les avions pas moins reconnus pour des vaisseaux de la Compagnie, passablement accablés sous le poids de la rafale, qui faute de pouvoir se tenir au vent, avaient laissé arriver.

« La position assez critique de ces deux bâtiments une fois reconnue, je fis hisser le petit foc, je laissai arriver aussi, et le reste de la nuit fut employé à gagner le vent, afin de pouvoir combattre les deux vaisseaux anglais, ensemble ou séparément, selon qu'ils s'y disposeraient ou que je le trouverais plus avantageux. Au point du jour je me trouvai à environ une lieue marine au vent des deux navires qui cherchaient à m'éviter en mettant de la toile dehors, mais qui dut être bientôt ployée sous peine de sombrer ou d'être démâtés.

« Cependant, depuis minuit, le temps était moins gros ; l'horizon s'éclaircissait peu à peu, et vers les huit heures du matin, la mer était rentrée dans son état ordinaire. Il y avait déjà une heure que le branle-bas général de combat avait été ordonné, et me trouvant dans une direction parallèle au vaisseau le plus rapproché, naviguant sous les mêmes amures ; un boulet d'essai lui fut envoyé, mais il n'y répondit pas.

« Après avoir examiné attentivement la mâture, le gréement, la batterie de mon adversaire et le nombre d'hommes dont il pouvait disposer, j'ordonnai de laisser arriver, et moins de cinq minutes après je reçus sa bordée qui porta si mal, que je jugeai aussitôt que son artillerie était mal servie. A mon tour je lui passai par la hanche, à moins d'une demi-encablure, et je lui envoyai ma bordée qui le désempara de son mât de misaine et cribla sa poulaine.

« Dans le tumulte occasionné par la chute de son mât, le vaisseau anglais cessa un moment de gouverner, et en même temps que je lui passais par l'avant, il recevait ma seconde bordée en salve qui balaya son gaillard d'avant. Alors laissant arriver à contre-bord, je m'écriai : « Le navire est à nous, mes amis, il y a de « l'or ici ; votre fortune est faite : à l'abordage ! à l'abordage !... »

« Aussi prompt que l'éclair, le cri de : « A l'abordage ! à l'abor« dage ! » est répété par tout l'équipage. De l'extrémité des vergues,

des grappines sont lancées dans les haubans du vaisseau ennemi ; de toutes parts, mes hommes, le sabre d'abordage au poing, une hache à la ceinture, s'accrochent aux manœuvres, coupent les filets de casse-tête, franchissent les bastingages et portent partout la terreur et la mort. Un dernier combat est soutenu pendant quelques minutes, sur le gaillard d'arrière, par un groupe d'officiers mariniers qui combattent aux côtés du capitaine. Effort superflu : presque tous succombent les armes à la main et je proclamai la victoire, en défendant qu'un seul coup de plus fût porté.

« Ce premier vaisseau amariné, je mis aussitôt le cap sur le second qui fut rejoint environ deux heures avant la tombée de la nuit; celui-là, qui était dans un tonnage un peu moins fort que le premier, fut traité avec une espèce de cérémonial dont mes canons firent tous les frais; c'était un plaisir de voir son bordage percé de part en part et ses agrès tomber à la mer ou voler en éclats, tandis que ses boulets arrivaient à peine jusqu'à mon bord; aussi s'empressa-t-il d'amener son pavillon dans la crainte d'être coulé bas. Ces deux riches bâtiments venant de Madras y avaient été retenus pendant ma croisière sur les côtes du Coromandel et ce qui devait les sauver fut précisément la cause de leur perte, car s'ils eussent passé entre le cap Comorin et Ceylan, au lieu de doubler l'île pour y gagner la haute mer, ils auraient évité de tomber entre mes mains. »

Cette version s'accordait peu avec le récit de quelques voyageurs qui prétendent que les bas-fonds multipliés dans ce détroit, qui n'a guère plus de quinze lieues d'ouverture, empêcheraient la navigation des navires de commerce d'un tirant au-dessus de neuf ou dix pieds; cependant il m'a toujours semblé que le capitaine s'était exprimé dans le sens que je l'ai fait parler, mais il est probable que je me suis trompé : la mémoire sert mal après un intervalle de trente années.

« L'importance de leur cargaison et la force numérique des équipages me décidèrent à les conduire moi-même à l'Ile de France où j'arrivai sans mal-encontre dans le courant de janvier 1802.

« C'était une joie, un enthousiasme à n'en plus finir de la part de ces bons habitants de l'île qui ne pouvaient se lasser de venir

à bord de mes prises, pour en admirer la beauté, la force du tonnage et les richesses.

« Je me décidai à reprendre la mer lorsque l'ordre qui prescrivait la cessation des hostilités arriva de France ; au grand déboire de mes cent trente ou quarante chenapans, qui tous avaient le sentiment de ce qu'ils valaient, il fallut bien s'y conformer et désarmer.

« Le conseil d'amirauté avait bien quelque tendance à contester la validité de mes prises, mais j'étais en règle de tous points, mes procès-verbaux d'amarinage faisaient foi, et tout fut régularisé dans l'intérêt des armateurs.

« La courte campagne sentimentale que je venais de faire me valut une centaine de mille francs que j'employai à l'acquisition et à l'aménagement de ma petite maison, telle que vous la voyez. Elle est toujours ouverte à mes amis et je suis, grâce à Dieu, en position de les recevoir convenablement, car autrement force me serait de les traiter comme au camp ou comme à bord d'un corsaire, et la saison en est passée pour moi depuis 1802. Vous allez retourner à La Rochelle où vous n'aurez pas grand'chose à faire jusqu'à ce que vous soyez appelé au commandement d'un bataillon dans la Vendée ou à notre belle armée sur la frontière de Belgique. En attendant cette faveur, car c'en est toujours une de combattre les ennemis de la France et de son Empereur, venez quelques fois me voir, commandant, vous trouverez toujours ici bonne figure d'hôte ; votre lit restera fait et votre couvert sera toujours mis ; vous ne pourrez jamais me faire un plus grand plaisir. »

Cet excellent homme était ému et sa voix s'était altérée en prononçant ces dernières paroles. Le souvenir de ses belles campagnes de mer, la situation présente de la France et son avenir, remis en question par le retour de l'Empereur, avaient probablement produit en lui les diverses émotions qui l'agitaient en ce moment. Je pris congé du capitaine en nous embrassant tous les deux à bras le corps et en lui promettant de revenir bientôt ; mais le sort contraire à nos armes à Waterloo en décida autrement. Je fus replacé en demi-solde à Orléans ; et depuis ce temps, onques n'ai eu de nouvelles, ni entendu parler du brave capitaine corsaire de La Tremblade.

CHAPITRE LI

Les journées des 20, 21, 22 et 23 mars 1815, à Orléans

La Restauration venait de commettre de grandes fautes en manifestant ses défiances contre l'armée par le choix du lieutenant général comte Dupont pour ministre de la Guerre; par l'éloignement dans un rayon de plus de trente lieues de Paris de la portion de l'ex-Garde impériale qui n'avait pas été licenciée, tout en lui conférant le titre de corps royal, ce qui n'était qu'une dérision ; par la réorganisation des corps militaires de la maison du Roi sur l'ancien pied; par la mise à exécution de l'ordonnance royale du 27 août 1814 sur les retraites militaires, ordonnance précédée de promesses qui n'ont pas été remplies, ordonnance d'iniquité qui accordait trop pour mourir et pas assez pour vivre ; enfin en permettant qu'un parti effronté qui puisait ses principes chez les princes de la famille royale, s'efforçât, contre la volonté du Roi, de blesser et d'humilier l'armée dans ses vingt-deux années de gloire.

Néanmoins les événements marchaient. Pendant les mois d'octobre et de novembre 1814 des religieux du mont Saint-Bernard parcouraient la France pour y recueillir des aumônes; plus tard il fut dit que ces prétendus religieux n'étaient autres que des agents de l'île d'Elbe déguisés, dont la véritable mission n'était autre que de sonder l'opinion publique et de connaître les dispositions de la France. Il fut dit aussi que les renseignements portés par un colonel français, maltraité par la Restauration, qui aborda à l'île d'Elbe vers le 20 février 1815, décidèrent l'Empereur à hâter la levée de boucliers qu'il méditait depuis la violation du traité de Fontainebleau qui lui accordait deux millions par an, et que le gouvernement du Roi refusa toujours d'acquitter. Le 26 février, le 14e régiment d'infanterie de ligne, fort de 3.000 hommes et commandé par le colonel Bugeaud, partit d'Orléans aux cris de : « Vive l'Empereur ! » pour aller échelonner ses cantonnements dans le département de l'Allier, sur la route royale de Lyon à Paris. Cependant le départ de l'île d'Elbe devait encore être un mystère

pour la France, puisque l'expédition ne mit à la voile que dans la nuit du 26 au 27 février, et qu'elle n'aborda au golfe Juan que le 1er mars.

J'ai cru nécessaire de faire précéder ce chapitre de cette petite introduction, comme se liant essentiellement avec ce qui va suivre.

Peu de personnes savent aujourd'hui (car jusqu'à présent aucune relation historique n'en a fait mention), qu'au nombre des moyens de défense improvisés par le gouvernement du Roi contre l'invasion, un corps de troupes commandé par M. le lieutenant général comte Dupont, se rassemblait lentement à Orléans et dans les environs, sous la dénomination de : Corps d'armée d'observation de la Loire.

Les troupes déjà réunies à Orléans se composaient : d'un bataillon du 14e, des 27e, 36e d'infanterie de ligne et des lanciers rouges de l'ancienne Garde impériale. Celles cantonnées à d'assez courtes distances étaient : trois régiments d'infanterie dans le Berri, le 2e régiment de hussards à Sully, et le 3e de la même arme à Jargeau ; le 1er de cuirassiers et le 8e de dragons, étaient incessamment attendus. Comme officier supérieur encore monté, quoique j'eusse été mis en disponibilité dans le mois d'août précédent, le lieutenant général comte Dupont m'avait ordonné de faire le service d'officier d'état-major à son quartier général. Le 20 mars, à onze heures du soir, je reçus une instruction écrite de me rendre le lendemain avant le jour sur la route de Paris pour reconnaître l'ennemi (1).

A six heures du matin j'avais déjà dépassé le village de Cercottes, situé à trois lieues d'Orléans, lorsque j'abordai le courrier de Paris qui venait à mon encontre ; mais le ton d'indifférence avec lequel il répondit à mes questions, tout en m'assurant qu'il

---

(1) Il est ordonné à M. le chef de bataillon Vivien de partir demain à quatre heures du matin et de se rendre sur la route de Paris pour faire une reconnaissance et savoir si quelques partis ennemis n'ont pas paru de ce côté. Cet officier ira jusqu'à deux ou trois lieues et interrogera les personnes qu'il rencontrera sur ce qui se passe en avant, et il rentrera lorsqu'il se sera assuré qu'il n'y a rien de nouveau.

Orléans, le 20 mars 1815.

Pour S. E. le général en chef et par son ordre,
l'aide de camp de service.
Signé : Le baron Alph. de Charançay.

était en retard et qu'il me priait de lui laisser continuer sa route, me décida à ne pas insister davantage, et à prendre l'attache de deux officiers de dragons qui voyageaient en chaise de poste derrière lui.

Sans se faire prier, ces messieurs me dirent qu'ils étaient en route pour rejoindre leur régiment à Paris, mais qu'ayant trouvé établi à Montlhéri le 6e régiment de lanciers qui s'était joint à l'Empereur, ils s'étaient décidés à rétrograder sur Orléans ; qu'ils savaient d'ailleurs à n'en pas douter que l'Empereur était entré à Paris, mais que le courrier qui les précédait était porteur de dépêches importantes à ce sujet.

D'un temps de galop je rejoignis mon courrier à qui j'adressai des reproches mérités, et qu'en ma qualité d'officier supérieur en mission, je menaçai de faire arrêter, s'il ne m'instruisait aussitôt de ce qui se passait d'extraordinaire à Paris.

Cette fois ses réponses furent positives et il sortit de son portefeuille quatre bulletins manuscrits dont un, dit-il, était pour Orléans, un autre pour Tours, le troisième pour Poitiers, et le dernier pour Bordeaux, ainsi conçus : « L'Empereur est entré aujourd'hui à Paris à huit heures et demie du soir, et la capitale est parfaitement tranquille. Vive l'Empereur ! *Signé :* le Directeur général des postes, comte de Lavalette. »

J'en gardai un, je lui remis les trois autres et je partis de toute la vitesse de mon cheval.

A huit heures précises je remettais le bulletin au général comte Dupont qui, sans trop s'émouvoir, le froissa dans ses doigts et le jetta au feu en disant : « Ainsi donc tout est fini ! »

A onze heures les murs d'Orléans étaient placardés de proclamations qui annonçaient l'entrée de l'empereur Napoléon dans Paris et la déchéance du gouvernement de Louis XVIII.

Cet événement était différemment senti par les habitants dont les intérêts commerciaux avaient considérablement souffert de la guerre avec l'Espagne et l'Angleterre, et par les troupes qui, dans un premier élan, célébraient leur joie par les démonstrations d'un grand dévouement à l'Empereur. Il est cependant juste de dire que tous les régiments ne s'y livrèrent pas avec un égal enthousiasme.

J'ai dit plus haut qu'il était onze heures du matin lorsque M. le lieutenant général comte Dupont, de concert probablement avec l'autorité civile, annonça par voie d'affiches et par une longue proclamation l'arrivée de l'empereur Napoléon à Paris. L'arrivée à Orléans, dans la soirée même, de M. le maréchal Gouvion Saint-Cyr, devint pour les habitants et pour les troupes un événement non moins extraordinaire.

J'ignore encore si M. le maréchal tenait son mandat du Roi, des princes, du ministre de la Guerre ou de son propre zèle pour une cause sacrée, dont on n'avait pas tiré tout le parti possible, mais son entrée dans Orléans fut signalée par les reproches les plus véhéments qu'il adressa au comte Dupont, sur l'empressement qu'il avait mis à faire arborer la cocarde tricolore aux troupes, lorsque rien ne l'y obligeait ; je sais seulement qu'il parlait en homme qui commande et qui a le droit de le faire.

Une nouvelle proclamation faite au nom du Roi et imprimée dans la nuit, remplaça celle du matin précédent. Les troupes reçurent l'ordre de reprendre la cocarde blanche et les insignes royaux, et l'éclair de joie qui avait brillé un instant fit place à la stupeur, car cet ordre de choses de la veille, si brusquement rétabli, semblait présager les tristes événements qui devaient surgir d'un tel conflit d'autorité.

Les premières dispositions militaires de M. le maréchal furent d'envoyer un officier du génie à Gien pour faire sauter une ou deux arches du pont sur la Loire, mais comme l'autorité de cet officier n'était protégée par la présence d'aucune troupe, les habitants des deux rives s'y opposèrent ; l'ordre ne fut rétabli qu'après l'arrestation de l'officier qui fut conduit en prison, en apparence, dans l'intérêt du pays, et en réalité pour le soustraire aux mauvais traitements de la populace ameutée.

Quelques heures après une réunion d'environ cent quatre-vingt officiers en demi-solde, sous le nom de compagnie royale, fut envoyée à Gien et à Montargis pour s'opposer à l'entrée dans le département des troupes passées au parti de l'Empereur ; mais ces mêmes officiers se débandèrent, et la plus grande partie prit le chemin de Paris pour aller y solliciter de l'activité.

Dans cette entrefaite, le 1er régiment de cuirassiers, venant je

crois de Vendôme, arrivait à Orléans dans les meilleures dispositions pour défendre la cause royale : à cet effet, la garde des postes et barrières de la ville lui fut confiée et sa présence fortifia un instant le courage des dévoués. En même temps entrait par la porte opposée (celle de Bourgogne) le 8e régiment de dragons, dont les opinions étaient toutes contraires, et qui, dans la journée du 23 mars, donna à la ville le scandale d'un acte d'insubordination qui devint le signal de la révolte et de la cessation de l'autorité du maréchal. J'ai été témoin des faits et gestes de ce régiment, et je vais raconter ce que j'ai vu et entendu.

Il y avait peu de temps que les dragons avaient pris logement dans les auberges du faubourg du Nord, lorsque le boute-selle sonna, et les compagnies vinrent successivement se former en bataille, dans la belle rue Bannier, lieu indiqué pour le rassemblement, la droite appuyée à la porte de Paris.

Bientôt le colonel (M. Le Pic) accourut et demanda qui avait ordonné de sonner le boute-selle. Personne ne lui répondit, mais des cris de : « Vive l'Empereur, à Paris, à Paris ! » se firent entendre de la droite à la gauche. Il voulut haranguer, mais sa voix était couverte par celles des dragons, parmi lesquelles se mêlaient parfois quelques cris de : « A bas Le Pic ! »

Il parvint cependant à obtenir un instant de silence dont il profita pour demander aux dragons s'ils avaient des réclamations à faire sur leur solde ou leur habillement, qu'il était prêt à leur faire rendre justice. « J'ai comme vous, dans un autre temps, leur dit-il, crié vive l'Empereur, mais l'Empereur nous a dégagés de nos serments et nous avons juré fidélité au Roi. Lorsque l'ordre de nous rendre à Paris arrivera, je marcherai à votre tête pour vous y conduire, mais en l'attendant rentrez dans vos logements, dragons, et ne vous entachez point d'un acte d'indiscipline qui vous déshonorerait. » Sur ce, il ordonna de rompre les rangs, mais les rangs ne se désunirent point et les cris de « Vive l'Empereur, à Paris, à Paris ! » recommencèrent comme auparavant.

Alors pour l'acquit de sa conscience et l'accomplissement de ses devoirs, il mit son casque au bout de la lame de son sabre, et l'élevant, il cria à son tour d'une voix assurée : « Vive le Roi ! » Quelques officiers sortirent des rangs pour se joindre à leur

colonel; le régiment, sans autre ordre que l'impulsion donnée par les événements, rompit à droite par quatre et se mit en route pour Paris.

Tout ceci se passait dans la matinée du 23 mars et n'était que le prélude d'une plus grande défection qui allait atteindre jusqu'au régiment de cuirassiers, sur lequel M. le maréchal pouvait le plus compter.

Chaque régiment se rassembla sans ordre préalable et demanda à être conduit à Paris. Les cocardes blanches disparaissaient et étaient remplacées par des cocardes tricolores. M. le maréchal intervint, et cette fois sa voix fut méconnue. Dans le même temps, on reçut la nouvelle que la moitié du 2e régiment de hussards était passée sur la rive droite de la Loire par le pont de Gien, pour se rendre à Paris, tandis que l'autre moitié attendait le résultat des événements dans Sully, pour se prononcer.

Enfin les choses en étaient revenues au point, le 23 mars au soir, où M. le maréchal les avaient trouvées lorsqu'il arriva à Orléans dans la soirée du 21.

M. le maréchal ayant été avisé pendant la nuit qu'un complot s'ourdissait pour l'arrêter, n'eut que le temps de se jetter dans une barque, sous des vêtements bourgeois. Il se fit ainsi conduire jusqu'à Tours sous un nom supposé et échappa de la sorte à une avanie qui aurait pu avoir des suites funestes.

Examinons maintenant si douze mille hommes, infanterie et cavalerie, commandés par un officier général persévérant, et surtout plus entreprenant que ne l'a été le comte Dupont, eussent pu donner une autre direction aux affaires en général et préserver la France d'une seconde occupation!

Je commence par déclarer que je ne prétends point m'ériger en censeur de la conduite de qui que ce soit, mais supposons (car je ne veux parler ici qu'hypothétiquement) que M. le général Dupont, considérant la cause du Roi comme grandement compromise à Paris par la défection des troupes établies à La Chapelle, à la Villette, à Vertus, etc., etc., eût isolé sa petite armée en lui faisant passer la Loire.

Le dévouement des troupes à la cause royale n'était sans doute pas la vertu dominante de l'armée en 1815, mais il y avait là trois

régiments sur lesquels le général pouvait positivement compter, et les Français sont naturellement attachés au prince qui les gouverne.

Éloignés comme ils l'eussent été du prestige que l'Empereur exerçait sur tout ce qui l'approchait, il est probable que le corps d'armée du général Dupont eût tenu longtemps encore pour la cause du Roi.

Ce fut plus de huit jours après l'événement que le 3e régiment de hussards, commandé par le jeune et brave colonel Moncey, partit de Jargeau pour se rendre à Paris, sans cocardes aux shakos et les étendards dans leur étui.

Mais allons plus loin.

Le duc d'Angoulême venait de se jetter dans le Midi, et Nîmes l'avait reçu avec enthousiasme.

Un conseil de guerre, auquel assistèrent les généraux Ambert, Briche, Gardanne, Damas-Crux, etc., décida qu'il fallait sans hésiter occuper par des mouvements rapides les départements à mesure que Napoléon les traversait, sauf à régulariser plus tard l'organisation militaire des troupes de ligne avec les volontaires royaux, et ces derniers ne manquaient pas.

L'armée du duc d'Angoulême fut un instant composée des 9e, 10e, 13e, 58e, 63e et 83e régiments d'infanterie, du 1er régiment royal étranger, du 14e de chasseurs à cheval et d'une bonne artillerie de campagne attelée.

Qu'eût-ce été si cinq nouveaux régiments d'infanterie et trois de cavalerie fussent venus s'incorporer à ce premier noyau, déjà si considérable, car infailliblement le général Dupont eût fini par opérer sa jonction avec le prince? Ce puissant renfort, dans une armée qui avait déjà obtenu quelques succès à Montélimart, à Loriol et au pont sur la Drôme, eût retrempé le moral des habitants des quatre grandes divisions militaires qui avaient pris part à la défense. Dire ce qui en serait advenu, ma foi, je n'en sais rien, car je ne possède pas l'art divinatoire; peut-être rien autre chose que ce qui a eu lieu, peut-être tout le contraire.

CHAPITRE LII

Le pont de Tours, ou le mort vivant

La bataille de Waterloo, livrée et perdue le 18 juin 1815, avait laissé l'armée impériale dans le plus épouvantable désordre. Dès les premiers jours de juillet, le gouvernement provisoire avait ordonné que ses nobles débris fussent jettés au delà de la Loire, et le maréchal Macdonald allait procéder à son licenciement lorsque je partis de La Rochelle, vers la fin du mois d'août, pour retourner à Orléans sur le pied de la non-activité.

Je voyageais à cheval avec mon domestique, ce jour-là encore, car le lendemain je pris la diligence, et je traversais le beau pays situé entre Poitiers et Châtellerault, lorsque je tombai dans je ne me rappelle plus quel régiment d'infanterie où avait été incorporé le beau régiment espagnol Royal-Étranger, qui avait été commandé par un de mes anciens et bons camarades, le colonel Louis Hugo.

Mon premier empressement fut de demander des nouvelles de mon vieil ami, et un capitaine de voltigeurs que j'avais connu en Espagne, me dit : « Après la débâcle du 20 mars dernier et la réorganisation de l'armée sur l'ancien pied, le colonel Hugo fut appelé au commandement du 26ᵉ régiment d'infanterie de ligne, qui pendant les Cent Jours eut à combattre l'insurrection vendéenne. Confiant et généreux comme vous l'avez connu, il ne se défia pas assez des paysans qu'il allait combattre, il donna dans une embuscade et périt avec dix grenadiers de son régiment. » Ce capitaine joignit à ce triste récit d'autres détails sur la mort du colonel, et je ne doutais plus que j'avais perdu un excellent camarade. Après avoir donné de sincères regrets à la mémoire du colonel Hugo, je pris congé du capitaine et je continuai ma route.

Remis en activité de service en janvier 1816, je m'étais fait comprendre au nombre des officiers semestriers à l'inspection générale de 1818, et je rejoignais mon bataillon à Brest au printemps de 1819.

Quelques affaires d'intérêt réclamant encore ma présence à Orléans, je profitai de l'occasion et je quittai à Briare la route de Paris pour prendre celle d'Orléans. Après avoir fait un dernier adieu au pays de ma naissance, car je n'y suis plus retourné depuis, je me dirigeai sur Tours pour de là rejoindre la route royale de Bretagne en passant par Le Lude, La Flèche, Sablé et Laval.

La modeste carriole, la seule voiture publique qui existât sur la route qu'à mon grand regret je m'étais tracée jusqu'à Rennes, ne partait que deux fois la semaine, et force me fut de stationner deux jours à Tours pour prendre ma place dans l'économique berlingot.

Je ne connaissais personne dans cette grande et belle ville; il ne me restait donc pour bien employer mon temps qu'à visiter les édifices publics, lire les journaux, me promener, boire, manger et dormir. Je faisais déjà de mon mieux usage de la recette, et le lendemain de mon arrivée, je me disposais à bien déjeuner, mais non sans avoir fait une petite promenade sur le bord de la Loire afin d'aiguiser mon appétit.

Je traversais le pont, de la rive gauche à la droite, et je marchais en désœuvré sur le trottoir d'aval, lorsque mon regard s'arrêta sur un monsieur de bonne mine, portant le bout de ruban à la boutonnière et qui venait à sens contraire sur le trottoir opposé.

Ses yeux rencontrèrent les miens; mon étonnement fut tel lorsque j'eus reconnu le colonel Hugo et que je le vis traverser la chaussée pour venir à moi, que je m'appuyai presque défaillant contre le parapet, et nous étions dans les bras l'un de l'autre sans que je pusse proférer une parole. Son étonnement de me voir ainsi fut grand : « Ne me reconnaissez-vous plus, mon cher Vivien, me disait ce vieil ami? Qu'avez-vous donc? Comme vous êtes pâle! êtes-vous incommodé? » Enfin je revins de ma surprise et j'essayai de lui raconter ce que m'avait dit le capitaine de voltigeurs de son ancien régiment; mais comme j'étais encore tremblant, ce fut en déjeunant ensemble et en buvant le joli vin blanc de Vouvray que je lui redis le conte de sa mort tel que je le savais depuis 1815, ce qui contribua encore à égayer notre déjeuner.

Nous ne devions pas nous quitter ainsi : « Je dîne aujourd'hui, me dit-il, chez un Anglais qui habite une maison délicieuse à moins d'une lieue d'ici sur la rive droite de la Loire. Comme tous ses chers compatriotes, il aime à faire bonne chère et à avoir du monde. Milord est là, à ce qu'il dit, pour rétablir sa santé et pour faire des économies.

« Venez avec moi : Je vous présenterai à sa famille comme un de mes parents et elle vous recevra bien. C'est un véritable service que je lui rends, car il n'est jamais plus satisfait que lorsqu'il ne voit pas de lacunes à sa table. » J'acceptai et je fis bien, car de tout le jour je ne me séparai pas de mon ami et je fus accueilli avec la plus grande politesse chez Milord. La compagnie y était nombreuse et choisie, et le repas fut très gai depuis le commencement jusqu'à la fin. Nous dinâmes bien et quoiqu'une demi-douzaine d'Anglais du voisinage fussent disposés à tabler indéfiniment, Milady nous dit de la manière la plus gentille qu'elle se prévalait du droit qu'elle s'était constitué en traversant le Pas-de-Calais, de ne se lever de table qu'avec ses hôtes pour leur offrir le moka et le maraschino au salon, ce qui n'empêcha pas les susdits Anglais de frapper fort sur le vin de Bordeaux, pendant le dessert, et de manger toutes les confitures qui étaient sur la table.

Le lendemain après déjeuner, j'embrassai mon ami, cette fois sans frayeur et toujours de bon cœur. Je montai dans la carriole et je me mis sur la route de Bretagne, tout au travers des bois et par un chemin que je ne conseille pas de prendre aux personnes qui désirent voyager commodément, et surtout à celles qui sont pressées d'arriver.

CHAPITRE LIII

Ma mise en activité de service, une dénonciation, mon changement de légion, mon mariage

J'ai essuyé bien des misères pendant vingt-deux années consécutives d'une guerre opiniâtre contre toutes les puissances de l'Europe, mais jamais de chagrins semblables à ceux que j'eus

à supporter dans le courant de ma première année de service sous la Restauration.

J'avais trente-huit ans lorsque les événements de 1815 renversèrent de fond en comble pour la seconde et dernière fois le Gouvernement impérial, et je n'étais pas encore d'âge à regarder ma carrière militaire comme terminée; aussi, autant par goût que par amour de la Patrie, je désirais d'être employé dans la nouvelle armée qui allait s'organiser.

Ce fut dans la première quinzaine de janvier 1816 que je reçus un nouveau brevet de chef de bataillon dans la légion des Hautes-Alpes, sur lequel on lisait : « Le Roi prenant confiance, etc... »

Pauvre armée impériale ! tu avais été anathématisée et divisée en catégories, depuis le tolérable, jusqu'à la déportation et la peine capitale !

Cependant j'étais disposé favorablement pour le nouvel ordre de choses, mais je voyais avec chagrin les défiances dont les vieux officiers de la Révolution étaient l'objet, et je n'aimais pas davantage ces cris immodérés de : *Vive le Roi!* dont les braillards de l'époque assourdissaient les honnêtes gens. J'étais très décidé à bien servir le Roi comme j'avais servi l'Empereur ; mon honneur et ma conscience ne réclamaient rien de plus de mon bras et de mon cœur.

J'étais arrivé un des premiers à Gap où je ne trouvai que quelques soldats et cinq ou six officiers, au nombre desquels M. de C***, colonel de la légion.

Ce monsieur de C*** était dans toute l'acception du mot, un homme d'autrefois, qui avait servi quelques années dans un régiment de cavalerie avant la Révolution, et qui avait émigré en 1791 parce qu'il était gentilhomme. A l'exemple de beaucoup d'officiers il ne se fit pas incorporer dans l'armée des princes; il préféra le séjour de Hambourg et celui de l'Angleterre, aux bivouacs, à une vie frugale et aux coups de fusil auxquels ses malheureux compatriotes s'exposèrent par dévouement.

Dans le temps endiablé du Gouvernement impérial, il avait bien un peu caressé l'idole en recherchant le commandement d'une garde d'honneur à cheval, lorsqu'en 1808 l'Empereur vint à Pau,

mais il taisait ou niait cette peccadille, tout au plus digne d'un nouveau noble ou d'un nouveau parvenu.

Pur entre les purs, il s'était fait nommer sous-lieutenant des gardes de Monsieur en 1815; c'était bien la moindre des choses qu'au retour de Gand, on lui confiât le commandement d'une légion départementale; ce n'était même pas trop payé.

En homme qui savait faire sa cour à propos, il avait choisi des jeunes gens sortant comme lui de la maison du Roi, pour remplir ses cadres de lieutenants et de sous-lieutenants; c'était fine fleur de royalisme, tandis que ces *misérables officiers* provenant du licenciement de l'armée de la Loire, n'étaient que des *vauriens* et des *traîtres* toujours prêts à faire défection pour peu que le vent cessât de souffler en faveur de la Restauration.

Je n'ai jamais bien su me rendre compte si M. le baron de C*** était de bonne foi ou s'il faisait de nécessité vertu, mais dans les premiers mois il se conduisit avec moi comme si je lui eusse parfaitement convenu. Je dois dire aussi que j'étais à la besogne depuis cinq heures du matin jusqu'à la nuit, soit pour faire faire la théorie aux officiers, ou pour raccorder le maniement d'armes des sous-officiers, ou pour le service intérieur, celui de place et celui de campagne, ou pour l'intonation de la voix dans les commandements, ou pour les batteries des tambours, etc., etc., enfin pour la théorie du colonel, car il fallait bien aussi lui apprendre à tirer l'épée devant sa légion et à commander. C'était sans doute bien de la besogne en dehors de mes attributions, mais je m'y livrais avec plaisir et dans l'intérêt du corps auquel j'avais l'honneur d'appartenir.

Un des premiers actes de M. de C***, lorsqu'il commença à vouloir voler de ses propres ailes, fut d'organiser une police d'espionnage dans sa légion. A cette occasion je lui observai qu'il compromettait les misérables qui étaient assez vils pour se charger de cette dangereuse et déshonorante mission; qu'il devait en user loyalement avec tous ses officiers, et que pour les attacher également au drapeau et fortifier cette union que l'on nomme : *esprit de corps*, il devait mettre de côté et voyage de Gand, et Vendée, et maison du Roi, et armée de la Loire, pour ne voir que de braves gens portant le même habit, la même cocarde,

et tous engagés par devoir et par serment à bien servir le Roi et la Patrie. Le lieutenant-colonel qui avait été retenu à Paris pour des affaires de son régiment de l'ancienne armée, arriva sur ces entrefaites et fut entièrement de mon avis.

M. le baron de C*** parut d'abord disposé de se rendre à mon raisonnement, mais comme il s'en fallait de beaucoup que ce fût un de ces hommes supérieurs qu'une grande et belle âme dirige constamment vers le bien, et qu'il ne trouvait pas dans les principes que je professais l'aliment nécessaire à la direction qu'il voulait imprimer à son corps d'officiers, il ne me pardonna pas d'avoir osé vouloir le contrarier sur ce point capital, et il prit avec moi une attitude qui devait bientôt le conduire à une rupture ouverte.

Quelques jours plus tard, les capitaines de mon bataillon, qui ne sortaient pas de la maison du Roi et qui n'en étaient pas moins de fort bons officiers, vinrent me prévenir qu'un sous-lieutenant, parent du colonel, avait écrit au crayon sur la cheminée de la salle où ils mangeaient, cette injurieuse apostrophe : « Électrisés par les fidèles, ils redeviendront bons Français. » Nouvelles plaintes de ma part au colonel qui prit avec moi le ton aigre-doux, et me dit que j'avais l'oreille trop chatouilleuse, que pour lui il ne voyait là que de l'enfantillage.

Enfin vers la fin de juillet, le sous-lieutenant porte-drapeau et un autre officier du même grade portèrent le scandale jusqu'à ouvrir en plein café un dialogue outrageant contre la Légion d'honneur, qui constituait un délit. Ce fut l'objet d'un rapport que j'adressai au colonel et que je terminai en demandant que ces deux officiers fussent punis d'une manière exemplaire. Le jour même, je me rendis chez le lieutenant-colonel que je désirais entretenir de cette affaire, et j'y rencontrai le baron de C*** donnant essor à sa mauvaise humeur en disant qu'on s'attaquait aux meilleurs serviteurs du Roi pour leur trouver des torts, mais qu'il saurait bien les défendre contre qui que ce soit.

Les choses en étaient venues à un point qui n'était plus tolérable : ma tête était aussi haut montée pour le rétablissement du bon ordre, que celle du baron l'était pour tout faire en homme incapable de commander. Je repris les affaires de plus haut et je

lui rappelai les dédains dont il accablait depuis quelques mois les officiers de l'ancienne armée; la police secrète dont les vieux capitaines et peut-être aussi les officiers supérieurs étaient l'objet; la retenue arbitraire de deux jours de solde exercée sur le traitement des officiers pour payer la plus mauvaise musique militaire qu'on puisse entendre; l'impunité d'un sous-lieutenant, son parent, qui avait osé écrire une sentence outrageante contre ses supérieurs; l'acquisition d'une partie de draps gris pour capotes d'officiers, au prix de 32 francs l'aulne, tandis que le commerce de Sedan et d'Elbeuf lui offrait les pareils à 25 francs; enfin le délit flagrant commis le jour même par deux sous-lieutenants dont je réclamais la sévère punition, en réparation des propos outrageants tenus dans un lieu public contre l'ordre de la Légion d'honneur; et que copie de ma plainte fût envoyée au général Donadieu, commandant la division militaire à Grenoble, et au comte Donzelot, inspecteur général d'infanterie, annoncé dans la division.

Le baron ne tint pas à cette dernière attaque : la fierté dédaigneuse avec laquelle il m'avait d'abord écouté l'abandonna subitement et il redevint petit, bien petit, comme je l'avais vu tant de fois. « Mais, mon cher commandant, me dit-il, il faut cependant passer quelque chose à l'inexpérience; ce sont des jeunes gens qui sont encore à l'apprentissage du métier, qui ne pèchent que par excès de zèle, mais dont je cautionne les intentions parce qu'elles sont excellentes. Un peu d'indulgence, je vous en prie, mon cher commandant; je me charge de les morigéner de manière que la discipline militaire et le respect dû aux grandes institutions de l'État n'y perdent rien. Lavons notre linge sale en famille! que de telles affaires, qui ne doivent ressortir que de la police intérieure de la légion, n'arrivent pas jusqu'aux généraux, et que notre union, fondée sur une estime réciproque et fortifiée par l'expérience, soit profitable au corps à la tête duquel nous nous trouvons placés. Oublions le passé, mon cher commandant, et que désormais ce soit entre nous à la vie et à la mort. » En prononçant ces paroles sacramentelles, il était dans mes bras et versait des larmes d'attendrissement.

En ce temps-là j'ai fait pour mon compte la triste expérience

que les gens de bonne foi sont nés pour être la dupe des fourbes et des intrigants. Pendant huit jours j'ai été celle du baron, et lorsque je m'en avisai, il n'était plus temps de recourir aux moyens de parer le coup. Je venais d'être dénoncé au ministre de la Guerre à qui on m'avait signalé comme un bonapartiste enragé et dangereux, ayant combattu sur le champ de bataille de Waterloo ; comme un esprit inquiet, fomentant la discorde et le trouble dans la légion. En expiation de mes méfaits, on demandait ma destitution et ma radiation des contrôles de l'armée. Cette belle œuvre était le fruit de la haute conception et de la profonde méditation de deux gentilshommes, le baron et le comte Dillon (1), commandant la subdivision, aidés des conseils d'un aréopage féminin, à qui on soumettait toujours les affaires de haute question politique.

Trois maisons de vieille noblesse, où on ne comptait que des femmes et de vieilles filles, avaient pris si fort l'initiative dans la conduite à tenir envers les personnes suspectées de ne pas être favorables à la Restauration, que le colonel et le général ne faisaient rien sans le soumettre à l'approbation de ces dames.

Je parle ici en connaissance de cause, car lorsque j'avais le vent en poupe, on m'avait fait l'honneur de m'initier à ces mystères.

A leur grand étonnement, je ne fus que changé de légion ; ces gens-là s'étaient imaginé, dans l'aberration de leur esprit crochu, qu'on renvoyait un officier supérieur, qui comptait vingt-cinq ans de bons services, comme on chasse un laquais à jeun, à cinq heures du soir ; mais je n'étais pas au bout de mes misères ; gens de pareille étoffe ne s'arrêtent pas en si beau chemin et ne font pas les choses à demi.

Tant de tracasseries m'étaient suscitées précisément dans le temps que je recherchais la main de Mlle Cealy. C'était un choix fondé, non sur la fortune, mais sur la plus haute considération dont jouissait l'honorable famille de cette demoiselle, et sur l'ad-

(1) Vivien ne sut probablement jamais que loin de chercher à lui nuire, le comte Dillon atténua les termes du rapport du colonel de C***, qui sollicitait sa mise d'office à la retraite, en demandant simplement son changement de légion et en le notant comme « un excellent officier sous tous les rapports ». (Archives du ministère de la Guerre.)

miration et le respectueux amour dont j'étais pénétré pour sa personne.

Si je ne tombai pas malade, je le dus à ma bonne constitution; mais ma pauvre tête avait été mise à une rude épreuve par ces chefs militaires d'une nouvelle fabrique. Pour la première fois de ma vie je sentis que j'avais des nerfs, et à chaque instant j'éprouvais des tiraillements affreux dans ces organes, des sensations qui augmentaient mes soucis.

Mes affaires de mariage n'étaient pas fort avancées, et ne me doutant pas jusqu'à quel point pouvait aller l'animosité des deux hommes cruels qui me poursuivaient, je priai le lieutenant-colonel de demander pour moi au comte Dillon un sursis de quinze jours pour me rendre à ma nouvelle destination.

Pour toute réponse, je reçus l'ordre de me mettre en route dans deux fois vingt-quatre heures, si je ne voulais m'exposer à être arrêté par la gendarmerie.

Une telle rodomontade ne m'inspira que pitié et mépris, et après avoir pris quelques arrangements en assemblée de famille, et renouvelé solennellement ma demande en mariage, je partis pour Clermont-Ferrand, où je rejoignis la légion de la Loire-Inférieure.

Je ne passerai pas sous silence le manque de bienséance du baron en défendant aux officiers de la légion de me faire la visite de départ, mais je n'y perdis rien, car ces messieurs vinrent la veille, par groupes de quatre ou cinq, me témoigner leurs regrets de me voir quitter la légion pour un motif qui m'y faisait estimer davantage.

Je dois cette justice aux officiers sortant de la maison du Roi que, trois exceptés, tous sont venus me faire leurs adieux et me dire dans des termes auxquels j'ai été sensible, qu'ils me regrettaient comme leur chef et comme celui dont ils tenaient leur instruction militaire pour le service de l'infanterie.

Le 5 septembre à midi je devais monter dans la diligence, et à onze heures le colonel de Caseneuve vint me prendre et me conduisit à l'académie du café Dusserre où étaient réunis le lieutenant-colonel, le major et tous les capitaines de la légion, le colonel d'Abon, le président Moynier-Dubourg, M. Combassive, M. Bon-

toux et d'autres notabilités de Gap que j'avais connues et qui s'intéressaient à moi.

Après avoir mis à sec quatre ou cinq grands bols de punch, qui furent bus à ma santé, à mon bon voyage et à mon prochain retour, je partis satisfait d'avoir bien fait mon devoir pendant le temps que j'avais servi dans la légion des Hautes-Alpes, et le cœur plein de tant d'intérêt qu'on me témoignait de toute part. Je fis un assez heureux voyage, mais comme je l'ai dit plus haut, d'autres soucis m'avaient été suscités et m'attendaient à Clermont.

Choqué probablement de ce que lui, gentilhomme (ce qui ne veut pas toujours dire homme gentil), n'avait pu obtenir la destitution d'un vieil officier qui avait gagné ses épaulettes et sa croix d'officier de la Légion d'honneur sur les champs de bataille, M. de C***, dis-je, avait écrit contre moi au comte de la Besse, colonel de la légion dans laquelle j'allais entrer, une lettre où j'étais qualifié d'ennemi de la Restauration, de bonapartiste renforcé, de mauvaise tête et de turbulent dangereux; c'est sous de tels auspices que j'arrivai à Clermont-Ferrand le 10 septembre de l'an de grâce 1816.

Le lendemain, à neuf heures du matin, je me présentai chez M. le colonel comte de la Besse, que je trouvai paperassant, et qui me reçut sans se lever, ce qui ne me parut pas d'une politesse bien recherchée pour un comte. Après m'avoir engagé à prendre un siège, ce que je fis sans difficulté, il me mit sans préambule sur le chapitre des impertinences qui lui avaient été écrites sur mon compte par le baron de C***, et me dit : « Vous êtes mal recommandé, Monsieur le commandant ! On m'a mandé de Gap que vous aviez mis le désordre dans la légion des Hautes-Alpes et que vous y professiez des principes politiques tels que Son Excellence le ministre de la Guerre a dû vous changer de légion. Ne pensez pas en faire de même ici, Monsieur, car vous seriez mal accueilli et vous perdriez votre temps, — Tant pis pour celui ou ceux qui ont écrit contre moi et m'ont calomnié, Monsieur le colonel, car le mal retombe tôt ou tard sur ceux qui le font. J'ai la conscience d'avoir bien fait mon devoir dans la légion des Hautes-Alpes, comme j'espère le bien faire dans celle de la Loire-Inférieure; quant aux principes

politiques qu'on me reproche d'avoir professé, j'ignore ce qu'on peut y avoir trouvé de répréhensible : bien servir le Roi et mon pays comme j'ai bien servi l'Empereur, voilà toute ma politique; et si on veut exiger davantage, on est fort exposé à ne rien gagner, car je mourrai probablement dans l'impénitence finale. — Mais, Monsieur le commandant, savez-vous bien que le ton sur lequel vous prenez les choses convient peu à votre position, et... » Je ne le laissai pas continuer et je lui dis à mon tour avec l'accent de la vérité : « Mon colonel, tant de sottises faites et écrites contre moi par des hommes méprisables, ne m'ont inspiré que pitié et dégoût. J'en suis cependant vivement peiné, parce que mon oreille n'est pas familiarisée avec le reproche. Ma conscience me répète sans cesse que je n'ai fait que le bien pendant sept mois que j'ai servi dans la légion des Hautes-Alpes. Je ne suis point venu ici mendier du pain, mais pour y servir comme un loyal militaire, et si je n'avais l'espoir d'être bientôt dans votre estime, ainsi que j'ai le droit d'y prétendre, je partirais ce soir pour retourner chez moi; là au moins je serai sûr d'y retrouver le bon accueil que m'y ont fait les honnêtes gens et point d'humiliations. » Là-dessus, je me levai, je saluai le colonel et je sortis, la tête troublée, sans pouvoir rassembler mes idées, le cœur serré et la respiration haletante.

Je rentrai à l'hôtel dans une agitation extraordinaire; j'avais la fièvre. Je reçus cependant la visite des officiers des deux bataillons et je me couchai immédiatement après.

Sur le soir, un adjudant vint me dire de la part du colonel de passer chez lui. « Dites au colonel, lui répondis-je, que je ne le puis, je suis malade. » Deux heures plus tard, le même adjudant vint me prévenir que le lendemain à dix heures, MM. les officiers se réunissaient chez le colonel pour aller faire une visite de corps au lieutenant général inspecteur général d'infanterie, qui venait d'arriver. « Dites, je vous prie, au colonel, que je m'y rendrai si je ne suis plus malade. » Enfin, comme s'il se fût repenti de ce qu'il m'avait dit le matin, le colonel vint lui-même savoir comment j'étais et m'engager à ne me point affecter. Il me dit que ce qui s'était passé dans la légion des Hautes-Alpes n'influerait en rien sur sa conduite à mon égard, si je réalisais ce qu'il attendait de moi.

Je changeai de conversation sans répondre à l'objection et il me laissa ; j'avais besoin d'être seul. Si ce second entretien n'eut rien d'aimable, au moins ne fut-il pas désobligeant comme celui du matin ; j'en augurai bien pour plus tard.

Le lendemain j'étais plus calme et je me décidai d'assister à la visite, à la tête des officiers du bataillon que je devais commander, mais j'étais toujours soucieux, contrarié, accablé au point que je ne m'étais même pas informé du nom du lieutenant général qui devait nous inspecter.

Les officiers étaient placés par bataillon et par compagnie dans le salon de réception, et en entrant dans le cercle, les yeux du général s'arrêtèrent sur moi ; je portais encore l'uniforme de la légion des Hautes-Alpes.

Ce lieutenant général inspecteur était M. Le Dru des Essarts (1), mon ancien colonel, le même qui, étant chef du bataillon de volontaires auquel j'appartenais en 1792, m'avait élevé au grade de sous-lieutenant à seize ans, et m'avait laissé capitaine de grenadiers et décoré lorsqu'il passa général de brigade après la bataille d'Austerlitz.

« Comment c'est vous, vieux Philistin, me dit-il. Et que faites-vous ici sous cet uniforme qui n'est pas celui de la légion ? un changement de corps, je parie ! — Pas grand chose jusqu'à présent, mon général ! Traité comme un corsaire dans la légion des Hautes-Alpes d'où je viens, pas trop bien accueilli dans celle-ci, il ne me restera bientôt plus qu'à retourner chez moi y chercher la tranquillité qu'on me refuse partout. — Qu'est-ce donc, colonel ; chagrine-t-on les officiers de l'ancienne armée ? je dois vous dire que les volontés de Sa Majesté sont qu'une égale protection soit accordée à tous, et je réprimerai tout abus d'autorité qui tendrait

(1) Ledru (François-Roch), baron des Essarts, né à Chantenay (Sarthe), le 16 août 1766. Volontaire au 2e bataillon de volontaires nationaux en 1792, il fut successivement nommé, la même année, sous officier, lieutenant et capitaine. Le 18 prairial an II, il devint chef de ce bataillon qui, en l'an V, contribua à former la 55e demi-brigade. Chef de cette demi-brigade en messidor an VII, pour sa belle conduite à la bataille de la Trebbia, il fut promu général de brigade le 3 nivôse an XIV, après Austerlitz. Général de division en juillet 1811, il fut admis à la retraite en juin 1832.

Créé baron de l'Empire, sous le nom de *des Essarts* en août 1810, il fut nommé pair de France en septembre 1835. Il était grand-officier de la Légion d'honneur et son nom est inscrit au côté sud de l'Arc de Triomphe de l'Etoile.

à mécontenter ces braves gens-là. Colonel, je vous recommande spécialement le commandant Vivien ! C'est un de mes enfants que j'ai vu croître dans les rangs de nos armées victorieuses, et qui vous sera utile dans l'instruction. » Puis s'adressant à moi. « Commandant, me dit-il, je vous attends à déjeuner dans une heure, nous aurons le temps de causer, vous me raconterez votre affaire. »

La visite s'acheva comme toutes les visites de corps de cette nature ; qui en a vu une les a vu toutes. Le général demanda au colonel si les soldats se portaient bien, si les vivres étaient sains et à bon marché, si le casernement était salubre et commode, si les sacs étaient complets en linge et chaussure et les masses bonnes ; — au chirurgien-major : s'il entrait beaucoup d'hommes à l'hôpital et si on traitait les maladies cutanées à l'ambulance régimentaire ; — à de vieux officiers qui avaient la mine d'avoir fait les campagnes d'Espagne, de Russie ou d'Allemagne : dans quel corps ils avaient servi ; — au major et au capitaine d'habillement : si les matières fournies par les fabricants étaient de bon aloi et conformes aux échantillons types envoyés par le ministre ; — au lieutenant d'armement : si les armes étaient en bon état, si sa salle d'armes était bien pourvue, et si son chef armurier avait travaillé dans les manufactures royales ; — au sous-lieutenant porte-drapeau : si les fournitures de couchage étaient propres et si elles se composaient d'autant de laine et de crin que les règlements l'exigeaient ; — enfin aux adjudants-majors : si on ne s'écartait pas du règlement sur les manœuvres de l'infanterie, et si les sous-officiers étaient assez instruits pour bien démontrer le maniement des armes et le mécanisme des différents pas.

A la suite de cette série de questions, il dit au colonel qu'il lui écrirait pour prescrire la marche à suivre dans le cours de l'inspection et il nous salua, ce qui est l'équivalent de : « Messieurs, vous pouvez vous retirer. »

A midi j'étais chez le général inspecteur qui me traita comme une vieille connaissance. Après déjeuner je lui racontai toutes les tracasseries que j'avais eu à essuyer, et que j'avais broché à la hâte quelques pages qui mettaient au grand jour la conduite du baron de C*** dans sa légion. Il se prit à rire et me dit d'un

ton moqueur : « Et vous aussi commandant, vous vous mêlez de mettre du noir sur du blanc et de faire un mémoire justificatif! Je ne vous demande pas à le voir, ainsi c'est vous dire qu'il ne faut rien écrire contre les gens en faveur, parce qu'ils sont assez ordinairement disposés à user de leur crédit pour accabler les pauvres diables comme vous, qui s'imaginent qu'on les écoutera parce qu'ils ont raison. Nous valons mieux que tous ces gens-là ; et en attendant qu'on le reconnaisse, soyons en garde contre nous mêmes afin de ne nous pas enferrer ; le temps qu'il y aura justice pour tous ne doit pas être éloigné. »

Le colonel, que je vis le soir, me parut inquiet ; il aurait bien voulu ne m'avoir pas fait une aussi mauvaise réception, mais je m'en étais vengé et il désirait savoir si j'en avais entretenu de nouveau le général inspecteur. Je le tranquillisai en lui disant qu'il eût beaucoup mieux fait de ne pas se rendre l'écho du baron de C***, mais que je ne lui tenais pas rancune, et que j'espérais toujours qu'il aurait occasion de s'en apercevoir pendant le cours de l'inspection.

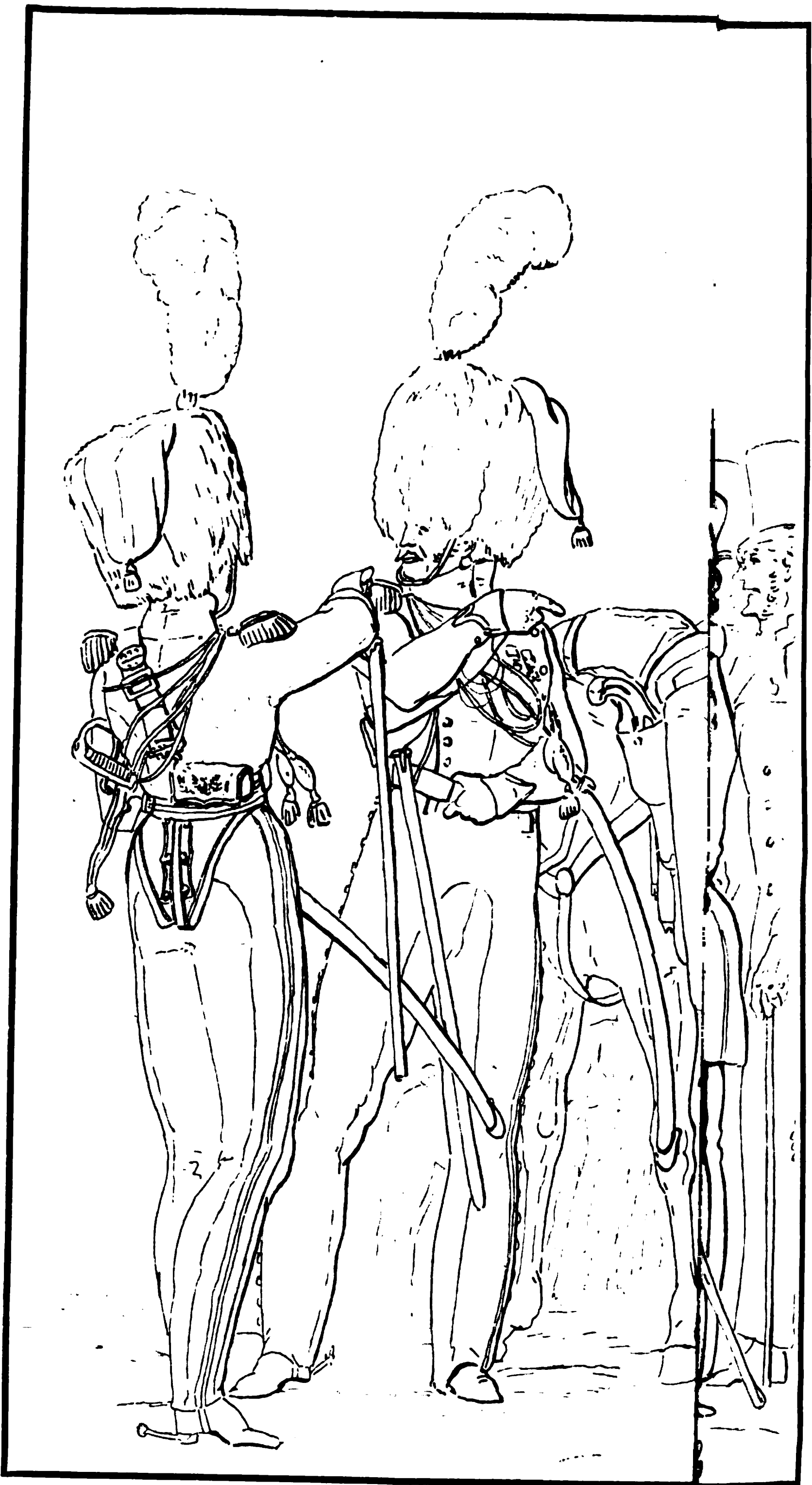
Le général inspecteur ne fut pas mécontent de la légion. Au bout de quinze jours le colonel était entièrement revenu de ses préventions contre moi ; c'est alors qu'il me fit voir la lettre *de recommandation* du baron de C***, monument d'impostures et de bêtises digne de son auteur.

J'ai obtenu dans cette même inspection un congé de semestre que je passai à Gap où j'épousai Mlle Cealy.

J'ai vécu au mieux avec M. le comte de la Besse pendant six ans, et j'ai servi aussi agréablement que possible dans sa légion jusqu'au terme de mon service militaire.

Lorsqu'au mois de janvier 1816 je vins dans le département des Hautes-Alpes, j'étais bien loin de penser que j'y serais dénoncé, que j'y ferais élection de domicile, que je m'y marierais et que peut-être j'y passerais le reste de mes jours.

(A suivre.)



G:vebach pinx

CARNET DE LA SABRETA　　　　　　　　　　　　　　　　　　EUR, PARIS

Départ de Chasseurs à cheval

Dessin de Swebach (Premier Empire)

Swebach voyagea beaucoup pendant le premier Empire, et il existe de lui des albums de voyage très intéressants, où se trouvent de nombreux croquis militaires. Un des membres de la *Sabretache*, M. Glasser, en possède un contenant d'excellents croquis, lavés d'aquarelle, sur les armées allemandes et russe. D'autres albums ont dû être dépécés, car il m'est arrivé parfois d'en rencontrer des feuilles éparses. Swebach a eu une longue carrière; outre des tableaux et des aquarelles en nombre considérable, il a laissé des séries copieuses de gravures et de lithographies de chevaux et de scènes militaires.

Le dessin à la plume reproduit ici, fait partie de notre collection; il représente des officiers de chasseurs à cheval français quittant une ville allemande, car les civils qui sont venus leur dire adieu ont une tournure bien germanique.

Ainsi que l'ont fait remarquer plusieurs écrivains militaires, témoins des grandes guerres du premier Empire, si nos armées prises en masse étaient mal vues en Allemagne en raison des charges énormes que leur présence prolongée faisait peser sur le pays, sans compter les ravages et les misères causés par les guerres que nous y portâmes ou soutînmes tant de fois, les Français, pris individuellement, se faisaient souvent aimer. Notre gaîté, nos saillies ne répugnaient pas à la bonhomie allemande. Auprès du beau sexe surtout, les Français avaient un vif succès. Leur galanterie, leurs soins empressés plaisaient aux femmes, peu habituées à des attentions délicates de la part de leurs époux ou même de leurs amoureux. La présence des Français était donc comme un rayon de soleil dans beaucoup d'intérieurs guindés, méthodiques et moroses de l'Allemagne du Nord; de là, des

amitiés réelles et des regrets à l'heure de la séparation. Le bourgeois avec sa pipe, dont le tuyau sort de sa poche, caractérise l'époque; on fumait énormément alors la pipe en Allemagne; maintenant, on l'a délaissée pour d'affreux cigares qui empestent, car les Allemands ne sont pas difficiles et consomment avec conviction du tabac détestable. On remarquera les cantines, qui ont la forme des cartons à chapeaux des dames; l'adjudant-major avec sa canne, l'ampleur des majestueux colbacks et les pans exigus des habits-vestes.

G. COTTREAU.



DESSIN DE SWEBACH
(Communication du Ct Emm. MARTIN.)



C. Y A' Q O U B, Commandant général des Légions Egyptiennes-Qobttes,

Vignette de C. Yaqoub (Archives historiques du ministère de la Guerre.)

EXPÉDITION D'ÉGYPTE

Correspondance du général Dugua commandant la Basse-Égypte pendant l'expédition de Syrie

---

Notre collègue de la *Sabretache*, M. le commandant Mortureux, a retrouvé une série de trente lettres écrites, à l'époque de l'expédition de Syrie, par le général de division Dugua, commandant la Basse-Égypte, à son subordonné, l'adjudant général Alméras, commandant la province de Damiette ; il les croit inédites et il en offre la première communication aux lecteurs du *Carnet*.

Sans nous révéler aucun fait important qui ne soit déjà connu, cette correspondance n'en est pas moins intéressante en ce qu'elle nous initie à la situation intérieure de la Basse-Égypte pendant l'absence du général Bonaparte, aux difficultés de commandement des officiers généraux qu'il a laissés dans cette région et aux nombreux efforts, le plus souvent infructueux, qui furent tentés pour ravitailler l'armée expéditionnaire.

Avant son départ, le général en chef avait pressenti toute l'importance d'une puissante organisation de tous les services dési-

gnés actuellement sous la dénomination de services de l'arrière, et s'il n'avait pas eu le temps d'en régler tous les détails, il en avait fixé les lignes principales. Il avait fait recueillir, ou recueilli lui-même (1), les renseignements sur les localités qui pouvaient constituer la base d'approvisionnement, il avait fait étudier les différents systèmes de ravitaillement (2) et il avait constitué le commandement de toute l'Égypte en laissant à chacun de ses lieutenants les instructions les plus précises.

Le général Desaix continue sa campagne dans la Haute-Égypte. Le commandement de la Basse-Égypte, entièrement pacifiée, doit être exercé par le général Menou, mais comme il refuse de rejoindre son poste et s'obstine à rester à Rosette, ses fonctions sont remplies par le général Dugua. Sous ses ordres, la défense du littoral est confiée, à Alexandrie, au général Marmont et, à Damiette, à l'adjudant général Alméras ; les postes les moins importants sont gardés par les généraux Belliard, Lanusse, Fugières et Leclerc.

Pendant les quelques jours que Bonaparte a passés au Caire, il a tout prévu, tout ordonné, tout réglé ; son activité, son énergie, son génie ont aplani tous les obstacles ; l'armée expéditionnaire bien habillée, bien équipée et bien armée, se lance dans le désert pleine d'espoir et avide de nouveaux succès. Quant à ceux qui restent, ils ont une entière confiance dans leur situation et dans leur force et ils ne manifestent qu'un seul regret, celui de ne pas avoir été désignés par le général en chef pour le suivre.

Mais dès le début de la campagne, des événements imprévus surgissent ou prennent plus de gravité, et l'ère des difficultés commence.

La peste, dont on avait jusqu'alors cherché à dissimuler l'apparition, sévit cruellement à Alexandrie, à Rosette et à Damiette. L'autorité militaire, aussi bien que la population civile, est affolée ; pour combattre le fléau, on prend immédiatement les mesures les

(1) A la fin de la relation de voyages faits en 1834 et 1835, en Autriche, en Russie et dans le Levant, le maréchal duc de Raguse a publié des notes sur l'Egypte, réunies et écrites par le général Bonaparte pendant son expédition. Les paragraphes XXX, XXXI et XXXV de ces notes contiennent tous les renseignements sur les bases d'opération et l'itinéraire de l'armée de Syrie.

(2) Voir aux pièces justificatives le projet de ravitaillement établi par le citoyen Sartelon, commissaire ordonnateur en chef.

plus sévères ; quelques-unes dénotent une fâcheuse précipitation ; des hôpitaux encombrés de malades sont mis en quarantaine avant même d'être suffisamment approvisionnés, et les ordres ne sont observés ni par les médecins militaires ni par les commandants de place et les autres officiers qui devraient donner l'exemple d'une scrupuleuse discipline.

La flotte anglaise croise sur le littoral, bombarde Alexandrie et tient toutes les garnisons côtières sous la crainte d'un débarquement.

Les Arabes du désert fomentent des soulèvements partiels, font des incursions dans les villages soumis et enlèvent les troupeaux et les récoltes jusque sous les murs des villes occupées par des troupes françaises.

Le fanatisme musulman se réveille de toutes parts ; le jour du Beïram, un soldat français est assassiné en plein jour dans les rues du Caire par un esclave turc, et le général Dugua peut, avec quelque raison, craindre que ce meurtre ne soit le signal ou le prodrome d'une nouvelle révolte.

Le désaccord se met dans le commandement : Menou, à Rosette, continue à refuser de prendre les fonctions qui lui ont été assignées ; Marmont, général de brigade à Alexandrie, tend à se soustraire à l'autorité du général de division qui commande la Basse-Égypte ; l'adjudant général Alméras ne peut s'entendre avec les fonctionnaires et les agents de l'administration de l'armée. Cette désunion est la cause de tiraillements et de difficultés qui diminuent le prestige des armes françaises et qui encouragent les indigènes à l'insoumission et à la résistance.

Dans ces conditions, le ravitaillement et la garde des communications de l'armée de Syrie présentent des difficultés insurmontables.

Les croisières anglaises empêchent le ravitaillement par mer d'Alexandrie ou de Damiette. Les convois organisés à dos de chameau par la voie directe de terre, Belbeïs-Salahié-Cathié-El-A'rych, sont attaqués ou enlevés dans la traversée du désert, souvent même ils sont pillés par les Arabes conducteurs ou par les escortes chargées de les protéger. Les transports par le Nil, Damiette et le lac Menzaleh ne présentent pas plus de sécurité ; la navigation sur

le fleuve est longue et difficile, les barques du lac sont pillées aux ports de débarquement, leurs équipages sont dispersés, leurs agrès, leurs cordages sont détruits afin qu'elles ne puissent plus être utilisées.

Les courriers français sont enlevés et assassinés; les dépêches doivent être confiées à des courriers indigènes plus ou moins fidèles et être adressées avec des suscriptions en arabe à des destinataires interposés.



DUGUA.

(Communication du commandant Mortureux.)

Tels sont les faits et incidents que la correspondance du général Dugua va relater au jour le jour. Chacun d'eux paraît avoir une très minime importance, mais leur ensemble a eu les plus désastreuses conséquences sur l'issue de l'expédition de Syrie. Il n'est pas douteux que si l'armée avait pu être ravitaillée facilement, et notamment si elle avait pu recevoir l'artillerie de siège et les munitions nécessaires, elle eût pris Saint-Jean-d'Acre. Bonaparte n'aurait pas été arrêté par la résistance de cette petite place. Jusqu'où serait-il allé? Nul ne le sait; mais il est permis d'admettre la conclusion posée par Napoléon, qui a écrit à Sainte-Hélène: « Si j'avais enlevé Saint-Jean-d'Acre, j'opérais une révolution dans l'Orient. Les plus petites circonstances conduisent les plus grands événements. J'aurais atteint Constantinople et les Indes, j'eusse changé la face du monde. »

Du quartier général du Caire, le 1er pluviôse (1), l'an VII de la République française, une et indivisible.

Secondez de tout votre pouvoir, mon cher général, les opérations dont est chargé le citoyen Castelan (2), agent divisionnaire

(1) 20 janvier 1799.

(2) Le citoyen Castelan était inspecteur de l'administration des subsistances militaires.

des subsistances pour les envois de biscuit, orge, farine et riz à faire sur Tineh et El-A'rych. Il faut faire l'impossible pour que ces objets soient rendus le 10 ventôse. J'engage les citoyens Barras (1) et Chanaleilles (2) à vous aider.

Salut et amitié.

Signé : C.-F.-J. Dugua.

Du quartier général du Caire, le 27 pluviôse (3) an VII de la République française, une et indivisible.

Je vous adresse, mon cher général, des exemplaires de la proclamation du Divan du Caire (4) aux habitants de l'Égypte sur le départ du général en chef (5). Il y en a plusieurs signées du Président et du Secrétaire du Divan, afin que votre Divan et vos effendis y ajoutent plus de foi ainsi que le peuple : il faut que celles qui seront envoyées dans les villages soient également certifiées par les membres du Divan de votre province. Je joins à ce paquet des exemplaires de la relation de la fête du Ramadan (6) célébrée ici. Elle prouvera aux Musulmans que jamais ils n'ont été plus libres dans l'exercice de leur Religion.

La nouvelle de la défaite (7) de Mourad Bey m'a été confirmée

---

(1) Barras, agent des subsistances en sous ordre, était le cousin du directeur, il quitta l'Egypte le 13 brumaire an VIII sur le bâtiment *la Belle-Marianne*, porteur d'importantes dépêches relatives à l'évacuation de l'Egypte, qui étaient adressées par le général en chef Kléber au Premier Consul.

(2) Chanaleilles était directeur des domaines nationaux en Egypte.

(3) 15 février 1799.

(4) Voir aux pièces justificatives : II, le décret d'organisation du Divan du Caire.

(5) Le général Bonaparte était parti du Caire le 22 pluviôse (10 février).

(6) Le Ramadan est le neuvième mois de l'année turque pendant lequel les Musulmans observent un jeûne fort rigoureux, c'est le carême de l'Islamisme ; il se termine par une fête appelée Beïram qui commence le premier jour de la nouvelle lune après le Ramadan et qui dure trois jours. Le début en est annoncé par des salves d'artillerie, des batteries de tambour et des sonneries de trompette. Tout travail cesse, de nombreuses réjouissances sont organisées. Les mosquées sont envahies, et riches et pauvres se livrent sans réserve aux plaisirs de la table, ce ne sont partout que repas pantagruéliques.

(7) Mourad Bey, poursuivi sans relâche par le général Desaix dans la Haute-Egypte, avait été complètement défait le 3 pluviôse sous les murs de Samanhout, il avait dû se retirer dans l'affreux pays de Bribe, au-dessus des cataractes, à quatre grandes journées de Syène.

hier par le général Veaux ; il en tient les détails d'un homme qui était à l'affaire. Je vais la faire publier en arabe et en français.

Pressez, mon cher général, la rentrée du Miri (1).

Salut et fraternité.

Signé : C.-F.-J. DUGUA.

Du quartier général du Caire, le 28 pluviôse (2) de l'an VII de la République française, une et indivisible.

Votre lettre du 22 au général en chef, mon cher général, est arrivée ici hier au soir 27. Je la lui ferais passer par un courrier si je lui en expédiais une aujourd'hui. Mais je prends le parti de vous la faire repasser ; elle sera plus tôt à *Cathié de Damiette* que d'ici.

Quels sont donc les nouveaux accidents qui ont forcé de mettre en quarantaine l'hôpital de *Lesbé ?* Cette mesure, qui doit être employée sans ménagement quand les circonstances l'exigent, ne doit pas l'être légèrement. Elle nuit infiniment par les entraves qu'elle met au service, et par l'effet qu'elle produit sur le moral et le physique. La conséquence que l'on peut et doit tirer de la quarantaine de l'hôpital de Lesbé, c'est que les troupes qui étaient en garnison à Damiette en ont emporté la peste, conséquence très fâcheuse, surtout si elle est sans fondement (3).

La demi-galère l'*Amoureuse* doit avoir pris sa station à Damiette avec l'*Hélène*, ce qui vous donne une artillerie très respectable pour le Nil.

Vous ne désignez pas au général en chef l'endroit où les Arabes ont attaqué la barque qui portait les deux pièces de six. Je soup-

(1) Les Muktésins, petits seigneurs féodaux, ou les Mameloucks, propriétaires des villages en Egypte, se font remettre une bonne partie du produit des cultures dont ils forment deux parts; la plus faible, le *miri*, constitue l'impôt foncier dû au Sultan, et ils se réservent pour eux la plus forte, sous les noms de *fays*, de *barani*, etc. Outre ces droits, ils ont tous les revenus d'une partie réservée de leurs terres nommée *oussieh* que les fellahs cultivent par corvée. Après la conquête du pays, le gouvernement français se déclara propriétaire des villages appartenant aux Mucktésins et aux Mameloucks émigrés, il en perçut tous les revenus ainsi que ceux des oussieh et se fit payer le Miri de tous les autres propriétaires.

(2) 19 février 1799.

(3) D'après ces détails au sujet de la mise en quarantaine de l'hôpital de Lesbé, il paraît certain que les germes de la peste ont été emportés de Damiette par la division Kléber et se sont ensuite propagés dans tous les corps de l'armée de Syrie. A la même date, elle sévissait également à Alexandrie.

çonne que c'est vers Müt-Khramer (1); s'il arrive de ces événements-là, il faut en prévenir sur le champ le général Fugières à qui j'écris de se multiplier pour punir ou contenir ces bandes de voleurs ; j'en écris autant au général Lanusse.

Salut et amitiés.

Signé : C.-F.-J. DUGUA.

P.-S. — Au moment où ma lettre était écrite, le commandant des armes me rend compte que la demi-galère partie depuis le 20 n'est qu'à deux lieues d'ici, elle échoue à tout moment et est déjà avariée ; n'y comptez pas, mais je vous enverrai à sa place une djerme bien armée.

Du quartier général du Caire, le 29 pluviôse, l'an VII (2) de la République, une et indivisible.

Je prends le parti, mon cher général, de vous adresser par duplicata tout ce que j'envoie au général en chef parce que j'ai déjà eu des courriers assassinés dans le désert. Il faut avoir toujours au mouillage de Minieh (3) une barque armée prête à partir pour Tineh ou Omfareg, ayant à bord un homme de Menzaleh ou de Matarieh qui portera les paquets à Cathié aussitôt que la barque pourra aborder et qui rapportera ceux qui s'y trouveront, car j'engage le général à se servir de la même voie pour me répondre. Mais tant que les vents seront contraires, il faudra me faire parvenir ses dépêches de Damiette ici par des exprès ; elles viendront plus vite et plus sûrement en ayant la précaution de mettre sur le paquet une adresse arabe.

Tout est tranquille ici, je n'ai point encore de nouvelles d'Alexandrie (4).

Salut et amitié.

Signé : C.-F.-J. DUGUA.

(1) Poste fortifié sur la rive droite de la branche orientale du Nil, à 60 kilomètres environ au nord du Caire.

(2) 17 février 1799.

(3) Ce nom est commun à plusieurs villes ou villages de l'Egypte ; il désigne ici un bourg situé à 5 kilomètres de Damiette, sur les bords du lac Menzaleh.

(4) Alexandrie, aux prises avec la peste, venait d'être bombardée par les Anglais pendant dix nuits consécutives, cependant le général Marmont écrit le 23 février au général en chef que le nombre des malades est en décroissance et que le bombardement a cessé.

Du quartier général du Caire, le 3 ventôse, l'an VII (1)
de la République, une et indivisible.

J'ignore, mon cher général, par quel événement je n'ai, au 3 ventôse, reçu encore aucune de vos nouvelles.

Je vous prie de faire passer les deux paquets ci-joints par la voie ordinaire.

Il n'y a rien de nouveau ici.

Salut et amitié.
Signé : C.-F.-J. DUGUA.

Du quartier général du Caire, le 4 ventôse, l'an VII (2)
de la République, une et indivisible.

J'ai reçu hier, citoyen général, votre lettre du 28. Je vous remercie des soins que vous vous êtes donnés pour faire passer mes dépêches au général en chef. Je vous prie de continuer à vous donner ce soin. Il n'y a pas de doute que depuis l'instant où le général Kléber vous a chargé du commandement de la province de Damiette, vous devez jouir des 1.500 francs par mois affectés pour les dépenses extraordinaires à tous les officiers à qui on a confié de ces commandements. Envoyez l'extrait de l'ordre du général Kléber à l'ordonnateur en chef et il vous enverra l'ordonnance que lui seul est autorisé à donner.

Les hommes que vous réclamez pour le dépôt de Lesbé ont rejoint l'armée, je ne puis plus vous les envoyer.

Vous devez avoir reçu des canons envoyés avant le départ du quartier général et destinés pour Lesbé (3) qui avec ceux du fort du Boghaz doit être suffisamment armé, d'ailleurs il ne reste pas ici une pièce de canon disponible.

Je n'ai pas eu connaissance de l'ordre donné au 1er bataillon de la 4e légère; il vous viendra sans doute de Syrie, mais il faut

(1) 21 février 1799.
(2) 22 février 1799.
(3) Au-dessous de Damiette, dans l'endroit le plus resserré de la langue de terre qui sépare le Nil du lac Menzaleh, on avait construit un fort appelé Lesbé destiné à arrêter l'ennemi si après avoir débarqué sur la plage à l'est de l'embouchure, il avait voulu marcher sur Damiette. Ce fort était cependant trop éloigné du Boghaz pour protéger les bâtiments chargés d'en défendre l'entrée; deux tours, anciennement construites sur les deux rives, furent réparées et armées. (Mémoires du général Reynier sur la campagne d'Egypte.)

retarder son départ aussi longtemps que vous aurez des envois à faire.

Je n'ai pas eu de nouvelles de Syrie depuis le 26. Mon ordonnance m'est revenue. Je vous recommande le marchand de safran.

Salut et amitié.

Signé : C.-F.-J. Dugua.

Du quartier général du Caire, le 5 ventôse, l'an VII (1)
de la République française, une et indivisible.

Je joins ici, mon cher général, un paquet pour le général en chef que je vous prie de lui faire parvenir.

Les nouvelles de la Haute-Égypte sont la fuite de Mourad Bey dans la Haute-Égypte avec peu de monde; il a licencié le reste qui s'est dispersé. On le dit retiré dans un village à quinze journées des cataractes. Le général Desaix fortifie Esneh (2) et fait marcher une colonne sur ses derrières pour balayer les fuyards.

Salut et amitié.

Signé : C.-F.-J. Dugua.

Du quartier général du Caire, le 6 ventôse, l'an VII (3)
de la République française, une et indivisible.

Il y a à Damiette, mon cher général, un effendi qui m'avait été recommandé par le général en chef; je joins ici la demande qu'il m'a adressée sur ce qu'on lui a retiré son bâtiment. J'en ignore les motifs; s'il y en a eu de fondés, il est inutile de déférer à sa demande; s'il n'y en a pas eu de le retenir, il faut lui laisser la liberté de s'en aller. Je pense qu'à cet égard, on doit avoir pris les ordres du général en chef. En les attendant, je vous invite à traiter cet effendi avec ménagement si vous êtes forcé à contrarier son départ (4).

Salut et amitié.

Signé : C.-F.-J. Dugua.

(1) 23 février 1799.

(2) Sur la rive gauche du Nil à 44 kilomètres au sud des ruines de Thèbes.

(3) 24 février 1799.

(4) Escomptant le succès des négociations entamées par le Directoire à Constantinople, le général Bonaparte, depuis son arrivée en Égypte, s'était conduit avec la Porte ottomane comme envers l'amie et l'alliée fidèle de

Du quartier général du Caire, le 7 ventôse, l'an VII (1)
de la République française, une et indivisible.

Je reçois à l'instant, mon cher général, un rapport du commissaire ordonnateur des lazarets sur les contestations élevées entre les officiers de santé de l'hôpital de Lesbé et la commission sanitaire. Il paraît qu'il y a eu beaucoup de mésintelligence entre les deux partis, de la précipitation dans la mise en quarantaine de l'hôpital dont l'économe aurait dû être prévenu à temps pour en assurer l'approvisionnement. J'ai remarqué aussi que les deux médecins s'y trouvaient enfermés; tous les officiers de santé ne peuvent pas être mis à l'hôpital contaminé sans priver le nouvel établissement des sujets qui y sont indispensablement nécessaires.

Les motifs de préservation sont extrêmement pressants, mais il faut assurer la subsistance des hommes que ces motifs obligent à retenir; le tableau tracé par les deux médecins et l'économe à la fin de leur lettre au commissaire Tranchant prouve la nécessité d'approvisionner un hôpital que l'on doit mettre en quarantaine, de le pourvoir de servants et de tout ce qui lui est nécessaire. Je vous invite, citoyen général, à ne pas laisser perdre les principes d'humanité en déférant à l'exécution des ordres du jour du 5 et du 12 pluviôse si les circonstances l'exigent.

Salut et amitié.

Signé : C.-F.-J. Dugua.

P.-S. — Faites passer, je vous prie, le paquet au général en chef.

Du quartier général du Caire, le 9 ventôse, l'an VII (2)
de la République française, une et indivisible.

J'ai la certitude, mon cher général, que l'armée éprouve les plus grands besoins; pressez la confection des biscuits que doit fournir votre agent des subsistances et pressez-en l'envoi sur Cathié ainsi que celui du riz, de l'orge et de tout ce qui est nécessaire à la subsistance des hommes, des chevaux et des chameaux.

---

la France. Les agents de la Porte étaient respectés, le pavillon turc flottait avec le pavillon français. Les caravelles et les bateaux de commerce turcs étaient admis à la libre circulation dans tous les ports. Ces bonnes relations cessèrent au début de la campagne de Syrie, après la déclaration de guerre de la Porte à la France.

(1) 25 février 1799.

(2) 27 février 1799.

Vous ne pouvez pas vous faire l'idée de l'étendue de leurs besoins ; on vous en aura sans doute fait part (1).

Rien de nouveau de la Haute-Égypte. Le bombardement d'Alexandrie a cessé depuis le 25 (2). Les vents contraires ont forcé les Anglais à s'éloigner assez pour permettre à des bâtiments armés la sortie du port vieux pour rentrer au neuf afin de se rendre de là les uns à Burlos, les autres à Damiette (3).

Salut et amitié.

Signé : C.-F.-J. Dugua.

Du quartier général du Caire, le 10 ventôse (4) à 6 heures du matin, l'an VII de la République française, une et indivisible.

Je n'ai point eu officiellement de l'armée, mon cher général, la nouvelle de la prise du fort d'El-A'rych (5), quoique j'aie reçu une lettre du citoyen Venture (6) en date du 3. J'avais eu celle de la défaite des Mamelucks venant secourir la place, mais sans détails sur les beys tués dans l'affaire (7).

---

(1) Les marches jusqu'à El-A'rych avaient déjà été pénibles, mais les étapes des 4, 5 et 6 ventôse le furent encore bien davantage. Le général Dugua ne pouvait encore avoir connaissance de ces dernières souffrances de l'armée.

(2) 25 pluviôse an VII, 13 février 1799. Ce bombardement commencé le 15 pluviôse, avait duré dix jours et n'eut d'autre effet que de couler quelques bâtiments de transport, il avait surtout pour but de détourner Bonaparte de son expédition de Syrie.

(3) La ville d'Alexandrie a deux ports. Une presqu'île qui était autrefois une île située parallèlement à la côte, les couvre du côté de la mer et ils sont séparés par l'isthme formé d'atterrissements. Comme il aboutit à peu de distance de la pointe est de la presqu'île, le port neuf, placé de ce côté, est très ouvert, entièrement exposé aux vents d'Est et du Nord et ne présente qu'un abri peu sûr contre les gros temps. Il n'est abrité que par un môle qui se termine par le fort du Phare. Le port vieux, au contraire, situé à l'ouest est très profond, très sûr et très vaste, mais l'entrée en est difficile pour les vaisseaux d'un fort tirant d'eau. Le chenal est bordé de rochers sous-marins à une faible profondeur.

(4) 28 février 1799.

(5) La garnison d'El-A'rych s'était rendue le 2 ventôse.

(6) Le citoyen Venture était le premier interprète de l'armée, il mourut pendant l'expédition de Syrie.

(7) Le 21 pluviôse, les éclaireurs de l'armée française avaient signalé sur la route de Gaza un détachement ennemi qui escortait un convoi destiné à l'approvisionnement d'El-A'rych. Des renforts arrivèrent encore les jours suivants; et le 25, cet adversaire rendu audacieux par la supériorité que lui donnait sa cavalerie s'établit à une demi-lieue d'El-A'rych sur un plateau couvert d'un ravin très escarpé, position dans laquelle il se croyait inexpugnable. Dans la nuit du 26 au 27, une partie de la division Reynier, formant l'avant-garde française, tourne le ravin qui couvrait le camp des

Par quelle imprévoyance a-t-on laissé voler ou brûler par les chameliers de l'armée les agrès des barques de Matarié. Si on n'y a pas laissé une garde suffisante, celui qui a commandé à Tineh au moment du départ pour Cathié a fait une faute qui peut coûter bien cher à l'armée; s'il en a laissé une, celui qui la commandait est coupable d'une négligence qui doit le faire mettre au conseil de guerre. Il faut, mon cher général, presser les habitants de Matarié de réunir tous les moyens qu'ils pourront employer pour ramener leurs barques dans le lac; sans cela elles seront détruites à Tineh, leur pêche sera anéantie et leur commerce ruiné. Je ne suis plus surpris du déficit qu'il y a dans les objets envoyés puisqu'il y a eu si peu d'ordre et de surveillance à Tineh.

La flottille ne doit pas avoir eu de moyens de sortir au moins jusqu'au 9, car nous avons eu ici un temps affreux.

Je vous ai dit, mon cher général, que la demi-galère ne pouvait plus descendre le Nil, parce qu'après lui avoir ôté tout ce qui était possible, elle n'a pu faire que deux lieues en huit jours et qu'aujourd'hui elle est mouillée au Ventre de la Vache (1), à la place de la djerme que je vous ai envoyée pour faire conduire à la quarantaine tout ce qui remonte par les deux branches du Nil. Il ne faut plus y penser, mais je vais faire venir ce matin le commandant des armes de Boulak pour voir si je puis vous envoyer une autre djerme armée qu'il faudra bien conserver. Il vous reste toujours l'*Hélène*.

Faites tout ce qui dépendra de vous pour fournir des subsistances à l'armée. Toutes les mesures seront bonnes si elles remplissent cet objet.

Fournissez à la subsistance du Capigi de la Porte, puisque vous ne pouvez pas le laisser partir, chose dont je me suis bien douté ; mais prenez à cet égard les ordres du général en chef, ne fût-ce

---

Mamelucks, elle se précipite au milieu des tentes et tout ce qui ne peut échapper par une prompte fuite est tué ou fait prisonnier. Une multitude de chameaux, de chevaux, de provisions de bouche et de guerre et tous les équipages des Mameloucks tombent au pouvoir des vainqueurs. Deux beys et quelques kiachefs sont tués sur le champ de bataille. (Mémoires du maréchal Berthier sur la campagne d'Égypte.)

(1) Dans son cours supérieur jusqu'à trois lieues au nord du Caire, le Nil coule dans une seule branche. De ce point, que l'on appelle Ventre de la Vache, il forme les branches de Damiette et de Rosette.

que pour lui rappeler que cet homme est à Damiette (1). Vous avez oublié de joindre à votre lettre l'état de répartition que vous m'y annoncez, mais ne craignez pas de vous compromettre en prenant tous les moyens que les circonstances exigent.

Votre hôpital doit avoir été remis en quarantaine ; on aura cette fois pris des précautions pour ne pas y éprouver les mêmes besoins qu'à la première (2). La mort du citoyen Methiar doit prouver aux officiers de santé que les plus grandes précautions sont nécessaires.

Rien de nouveau de la Haute-Égypte. Le bombardement d'Alexandrie a cessé le 25 à raison des vents qui ont facilité la sortie du port vieux de deux avisos et de deux tartanes destinées pour Damiette et de quatre tartanes armées destinées pour Burlos.

Salut et amitié.
C.-F.-J. DUGUA.

Du quartier général, le 10 ventôse (3), l'an VII de la République française, une et indivisible.

J'avais répondu, mon cher général, à votre lettre du 5, lorsque celle que vous m'avez écrite le premier de ce mois m'est parvenue. J'y ai vu la cause du dénûment de l'armée dans le mauvais succès qu'a éprouvé l'essai d'envoyer des barques du lac Menzaleh à El-A'rych. J'espère que les envois que vous avez faits et ceux qui sont partis d'ici remédieront à la pénurie qui s'est fait vivement sentir.

Vous avez des fonds pour pourvoir aux besoins des différents services, ne les employez qu'avec la plus grande économie, mais assurez-les.

Je vous enverrai sous trois ou quatre jours une djerme armée de deux pièces de 6 et deux de 3 pour tenir lieu de la demi-galère.

Par le rapport que le citoyen Rouden (4) a fait au commandan des armes à Boulak, il n'a péri dans les deux ganges (5), l'*Albanie*

(1) Voir plus haut la lettre du 6 ventôse.
(2) Voir plus haut la lettre du 7 ventôse.
(3) 28 février 1799.
(4) Capitaine de frégate, commandant de la marine à Damiette.
(5) Nom donné aux grands bateaux plats du pays.

et la *Nizarde*, que huit à neuf hommes. Si les marins vous reviennent, vous feriez bien de les employer aux équipages des bâtiments armés.

Salut et amitié.

Signé : C.-F.-J. DUGUA.

Du quartier général du Caire, le 11 ventôse (1),
l'an VII de la République française, une et indivisible.

Je vous prie de faire passer le plus promptement possible à Cathié, citoyen général, le paquet ci-joint qui contient des lettres parties du quartier général pour cet endroit et d'envoyer par la même voie celles pour le général en chef et le général Andreossy. Le courrier arabe qui portait les premières n'a pu passer à Cathié, ayant été poursuivi par les Arabes du désert.

Salut et amitié.

Signé : C.-F.-J. DUGUA.

P.-S. — On dit ici le Djezar pacha mort depuis quinze jours en vingt-quatre heures à la suite d'une diarrhée (2).

Du quartier général du Caire, le 15 ventôse (3),
l'an VII de la République, une et indivisible.

Faites passer au général en chef, mon cher général, le paquet ci-joint par la voie la plus sûre, il contient des dépêches du Directoire exécutif (4), et recommandez-le aux commandants de poste auxquels vous l'adresserez.

Salut et amitié.

Signé : C.-F.-J. DUGUA.

P.-S. — Des nouvelles excellentes. — Naples pris avec dix vaisseaux (5), l'Espagne ouvrant le passage à nos troupes pour aller en Portugal (6), la paix avec les princes de l'empire et peut-être avec l'empereur (7).

---

(1) 1er mars 1799.
(2) Comme bien d'autres nouvelles, celle-ci était fausse.
(3) 5 mars 1799.
(4) Ces nouvelles qui dataient du 20 pluviôse, venaient d'arriver en Égypte.
(5) Championnet était entré à Naples le 23 janvier 1799.
(6) Cette nouvelle était complètement inexacte.
(7) Le congrès de Rastadt continuait à siéger, les princes germaniques pour la plupart étaient décidés à toutes les concessions pour éviter la guerre, mais l'Autriche s'était déjà alliée avec la Russie et l'Angleterre pour recommencer la lutte.

Du quartier général du Caire, le 16 ventôse (1),
l'an VII de la République française, une et indivisible.

Comme les réponses du général en chef sont fort longues à vous parvenir, mon cher général, et que vous avez à faire des dépenses multipliées et journalières, je vous autorise provisoirement à toucher les 1.500 francs de frais extraordinaires accordés aux commandants de province par le général en chef et ce jusqu'à ce qu'il en ait ordonné.

C.-F.-J. DUGUA.

P.-S. — Je donne avis à l'ordonnateur de cette mesure.

Du quartier général du Caire, le 18 ventôse (2),
l'an VII de la République française, une et indivisible.

Vous ne devez pas manquer de canons pour Lesbé, mon cher général, puisque vous avez eu ceux du fort désarmé par ordre du général Kléber, ceux des djermes pontées que vous avez désarmées aussi, et enfin les pièces qui vous sont arrivées dans une djerme où vous vous êtes plaint que l'on n'avait pas mis d'escorte. Je communiquerai l'article de votre lettre relatif à cet objet au directeur du parc pour qu'il se conforme aux ordres qu'il a reçus à cet égard du général Damartin qui ne peut pas avoir laissé celui de faire descendre du canon à Lesbé puisqu'il n'en restait pas une pièce au parc de Gizeh à son départ.

J'ai communiqué votre demande d'officiers de santé à l'ordonnateur et lui ai prescrit de vous en envoyer.

Il faut se presser, mon cher général, de faire porter à Omfareg par le lac tout ce que vous pourrez de vivres, même de ceux chargés sur la flottille. Par l'ordre du 8, vous verrez que ce n'est plus que là que les bateaux du lac doivent aller; on a organisé selon toute apparence à Cathié une caravane de chameaux pour opérer le transport d'Omfareg à ce premier poste.

J'ignore de quelle force sont les dépôts des corps qui vous sont restés, mais il faudrait profiter du départ du premier bataillon de la 4e légère pour envoyer le plus que vous pourrez. Il est possible aussi peut être de faire partir le bataillon en deux fois.

(1) 6 mars 1799.
(2) 8 mars 1799.

Les habitants de Farescour (1) sont bien malheureux ; dépouillés par les Arabes, écrasés par l'imposition, ils ont bien des droits à être protégés. Il me semble qu'il reste bien peu de Miri à percevoir dans la province de Damiette, à moins que ce ne soit celui qui doit rentrer pour rembourser l'avance faite par les marchands de Damiette.

Vous serez aidé pour les approvisionnements que vous devez faire à Cathié, El-A'rych, etc., par Menouf, Mehallet-el-Kebir et le Caire.

Vous savez à présent la prise de Gaza (2), l'armée doit être à présent à Jaffa (3); on assure que les troupes des pachas se sont dispersées de manière à ce qu'il n'y a pas cent hommes ensemble.

Salut et amitié.
Signé : C.-F.-J. DUGUA.

Du quartier général du Caire, le 23 ventôse (4),
l'an VII de la République française, une et indivisible.

Je joins ici copie de la lettre que je viens de recevoir du citoyen Blanc (5), ordonnateur des lazarets. Il n'est pas possible, mon cher général, que si les choses sont dans l'état où il les peint, vous n'ayez pas pris les mesures les plus efficaces pour arrêter ces désordres. La totalité des officiers de santé n'a pas pu déserter l'ancien hôpital. S'ils ont eu la lâcheté de le faire, vous devez ordonner qu'il en retourne le nombre nécessaire pour le service. Je le répète : ici, ils doivent savoir mourir de la peste comme nous des coups de fusil ou être certains qu'ils se déshonorent.

Salut et amitié,
Signé : C.-F.-J. DUGUA.

---

(1) Bourg, à 15 kilomètres sud-ouest de Damiette, sur la rive droite de la branche orientale du Nil.

(2) La ville avait été occupée le 7 ventôse (24 février).

(3) La ville de Jaffa avait déjà été prise d'assaut le 16 ventôse (6 mars).

(4) 13 mars 1799.

(5) Comme beaucoup d'hommes de cette époque, M. Blanc, ordonnateur des lazarets en Égypte, eut une carrière très accidentée ; successivement négociant à Marseille, organisateur des hôpitaux en Égypte, il devint consul général à Naples à la suite d'incidents relatés dans les Mémoires du maréchal Marmont. (Paris, Perrotin, 1857, tome II, page 37.)

Du quartier général du Caire, le 24 ventôse (1),
l'an VII de la République française, une et indivisible.

Où en sont vos moyens de transport sur le lac? mon cher général; on se plaint de ne rien recevoir de Damiette à Cathié. Cependant vous avez de quoi y envoyer. Réunissez vos barques et activez-en les voyages à Omfareg.

Je joins ici des lettres très pressées pour le général en chef; elles vous sont portées par un canot armé qui doit arriver à Damiette en deux fois vingt-quatre heures; si vous avez une embarcation légère au Miniet, le troisième jour, mon paquet doit être à Cathié; je vous prie de le recommander au commandant pour qu'il le remette à l'adjudant-général Boyer à son passage avec un fort détachement, s'il n'a pas d'occasion plus prompte et aussi sûre pour le faire parvenir.

Salut et amitié.

C.-F.-J. Dugua.

Du quartier général du Caire, le 25 ventôse (2),
l'an VII de la République française, une et indivisible.

Les habitants de Farescour, citoyen général, m'ont fait parvenir une réclamation relative aux pertes qu'ils ont éprouvées par l'incursion des Arabes faite chez eux le 9 ventôse; ils y assurent qu'il vous aurait été possible de reprendre les bestiaux que ces voleurs leur avaient enlevés, si vous aviez voulu les poursuivre sur le territoire de Mansourah avec les habitants qui se seraient joints à vos troupes, mais que vous vous y étiez refusé, observant que ce territoire n'était pas sous votre commandement.

Je ne puis croire, général, que cette raison ait pu vous empêcher de poursuivre les brigands, s'il n'y en avait pas eu de plus fortes.

La réflexion faite par les habitants que la province de Mansourah comme celle de Damiette est sous le gouvernement des Français, aurait suffi pour vous déterminer. Je suis convaincu que cette affaire ira au général en chef; je vous prie de me faire parvenir le plus tôt possible un rapport qui le mette à même de

(1) 14 mars 1799.
(2) 15 mars 1799.

juger le fait tel qu'il est et non tel qu'on pourra le lui présenter. Vous devez être convaincu que cette demande est dictée par l'attachement.

Salut et amitié.
Signé : C.-F.-J. DUGUA.

P.-S. — Si l'occasion s'en présente, je vous engage, général, à secourir les habitants d'une manière plus efficace, si vous en avez les moyens.

Je vous recommande l'incluse pour le général en chef; elle lui annonce que les Anglais ne sont plus devant Alexandrie et que l'on a vu de Burlos trois de leurs vaisseaux cingler vers la Syrie.

Au quartier général du Caire, le 1er germinal an VII (1).

Le citoyen Nouet (2), mon cher général, a laissé en partant de Damiette, plusieurs instruments d'astronomie; il a écrit plusieurs fois au citoyen Cazals (3) pour le prier de les lui renvoyer; il n'en a point obtenu de réponse, il me prie de vous engager, général, à les lui faire passer par la première occasion sûre. Il attend après pour aller rejoindre le général Desaix dans la haute Égypte.

Salut et amitié.
Signé : C.-F.-J. DUGUA.

Au quartier général du Caire, le 1er germinal an VII (4).

Je demande, mon cher général, au directeur d'artillerie de Gizeh des renseignements sur l'artillerie arrivée d'Alexandrie à Damiette sans lettre de voiture ni avis, et j'écris à Alexandrie pour que cette omission soit réparée sur le champ; j'écris aussi au commandant des armes de la marine à Boulak pour connaître la destination des quatre avisos venus d'Alexandrie qu'il serait impossible de faire remonter ici. J'ai toujours cru qu'ils devaient aller en Syrie avec la flottille de Damiette.

Je ne puis que vous renouveler l'invitation que je vous ai faite

(1) 21 mars 1799.
(2) Astronome de l'Observatoire de Paris qui détermina les coordonnées géodésiques des principales villes d'Egypte.
(3) Chef de brigade du génie, à Damiette.
(4) 21 mars 1799.

d'opérer de bonnes intelligences avec Chenallet, de ménager les intérêts des marchands en assurant le service de l'armée.

Salut et amitié.

Signé : C.-F.-J. DUGUA.

P.-S. — Votre lettre du 15 ventôse ne m'est parvenue qu'hier avec celle du 26. A force de perdre des barques et des approvisionnements, on s'est décidé à ne plus faire sortir les barques du lac ; il en a coûté un peu cher pour avoir voulu s'obstiner à courir les risques de la mer dans cette saison. Je vous renvoie l'état de la répartition pour pourvoir à la subsistance de l'effendi Erich-Achmet approuvé (1). A son départ, elle doit être supprimée.

Du quartier général du Caire, le 5 germinal (2),
l'an VII de la République française, une et indivisible.

Vos lettres du 29 ventôse, mon cher général, me parviennent au moment du départ de la poste. Je ferai usage des renseignements que vous me donnez sur les Arabes de Farescour et leur marche si le besoin l'exige vis-à-vis du général en chef, et soyez sûr que je n'en ferai qu'un bon usage.

Il est d'autant plus nécessaire de fournir Cathié d'approvisionnements que je suis sûr qu'une partie de l'armée rentrera bientôt en Égypte (3). Tous les accidents arrivés à la marine des pêcheurs du lac Menzaleh me font une peine infinie sous plusieurs rapports; ils augmentent nos difficultés pour nos transports et ils portent un préjudice cruel aux habitants qui n'auront aucun moyen de les réparer.

Je vous répète que la première chose qu'il faut faire, c'est d'être d'accord à Damiette entre Français. Je ne puis pas vous donner à tous un meilleur conseil.

Salut et amitié.

C.-F.-J. DUGUA.

P.-S. — Faites passer les paquets ci-joints au quartier général, je vous prie. La peste diminue à Alexandrie ; sur neuf malades, il

(1) Voir les lettres des 6 et 10 ventôse.
(2) 25 mars 1799.
(3) Rien ne pouvait cependant faire supposer un prochain retour de l'armée. Le siège de Saint-Jean-d'Acre n'était commencé que depuis le 30 ventôse (20 mars 1799).

en guérit huit. Les Anglais se sont éloignés de cette place, sans doute pour aller à Acre. Le général Desaix chasse aux Mamelucks dans la Haute-Égypte avec activité et succès.

Du quartier général du Caire, le 12 germinal (1),
l'an VII de la République, une et indivisible.

Encore l'homme au safran, mon cher général, le besoin de manger le força de quitter Damiette au moment où son affaire allait s'expliquer. Il faut avoir la complaisance de la faire reprendre et un moyen de l'activer; c'est de déclarer au portier que vous allez l'envoyer au Caire si les ballots ne se retrouvent pas, parce qu'il y a ici un témoin irrécusable pour lui, qui est l'Albanais de qui il a reçu le safran et sans l'ordre duquel il ne pouvait pas s'en dessaisir. Célérité, je vous prie, le plaideur est sans pain et sans ressources s'il perd la marchandise.

Salut et amitié.
Signé : C.-F.-J. DUGUA.

Du quartier général du Caire, le 16 germinal (2),
l'an VII de la République française, une et indivisible.

La fuite des Arabes dont les chameaux servaient aux transports d'El-A'rych, citoyen général, ne m'a pas étonné. On veut les forcer à faire ce dont ils ne sont pas convenus; on laisse maltraiter les chameliers par les escortes et on veut encore exiger d'eux des cadeaux... Ils s'éloignent et d'ici il m'est impossible de les retenir et encore plus de les remplacer.

Vous avez envoyé cinquante chameaux au citoyen Sertalon (3), nous en avons acheté soixante ici que nous lui avons envoyés; il est à Belbeïs, où il travaille à en rassembler; peut-être parviendra-t-il à réorganiser ce qui le concerne. Mais je n'ai ici aucun moyen de lui en fournir. Une partie des Arabes qui étaient en paix avec nous quand le général est parti et dont l'armée a emmené des chameaux a recommencé leurs brigandages depuis que leurs chameaux ont péri en Syrie et qu'ils ont été travaillés

(1) 1er avril 1799.
(2) 5 avril 1799.
(3) Ce nom a été probablement mal écrit, il faut lire Sartelon, nom de l'ordonnateur en chef de l'armée.

par l'émir Adji. Ceux qui nous sont restés attachés ont aussi perdu leurs chameaux à l'armée et n'en ont plus à fournir, ou du moins l'assurent. Si on veut les forcer, ils s'éloigneront comme les autres, et au moment du retour de l'armée, je n'aurai pas le moyen d'envoyer cent kilogrammes de biscuit au-devant d'elle.

Le convoi que vous devez avoir reçu vous prouve, citoyen général, l'empressement que je mets ici à procurer le plus sûrement possible à l'armée ce dont elle a besoin; mais il m'est impossible de faire davantage.

Vous devez avoir la recette que vous me demandez par votre lettre du 9 (1); j'avais prévenu vos désirs. Je suis persuadé que vous n'avez pas eu la peste, que vous n'aurez pas besoin de faire usage du traitement et que vous en serez quitte pour un peu de peur; j'attends cependant de vos nouvelles avec l'impatience et l'inquiétude de l'amitié.

Je vous salue.

Signé : C.-F.-J. DUGUA.

Du quartier général du Caire, le 19 germinal (2),
l'an VII de la République française, une et indivisible.

Circulaire.

Je vous préviens, général, que les fonds pour le service de germinal n'ayant pas été faits par l'ordonnateur en chef (3), j'ai été obligé d'ouvrir un crédit de vingt mille francs au commissaire ordonnateur Laigle pour votre province. Ses ordonnances seront provisoirement payées jusqu'à ce que l'ordonnateur en chef y ait pourvu, mais seulement jusqu'à concurrence de cette somme. Si le payeur de votre province s'y refusait, vous l'y contraindriez.

Salut et amitié.

Signé : C.-F.-J. DUGUA.

Du quartier général du Caire, le 20 germinal (4),
l'an VII de la République française, une et indivisible.

J'ai reçu, mon cher général, une lettre du commissaire ordonnateur des lazarets qui m'a beaucoup inquiété. Il m'en commu-

(1) Il s'agit d'un traitement curatif de la peste.
(2) 8 avril 1799.
(3) Le payeur général de l'armée Estève avait suivi le général Bonaparte en Syrie.
(4) 9 avril 1799.

nique une du 14 de ce mois de l'administration sanitaire de Damiette portant « qu'il y a eu sept personnes attaquées de la peste dans la maison du commandant de la place, que cinq en sont mortes; que le 13, un volontaire a été porté à l'hôpital ayant le bubon; enfin que les consignes et précautions prescrites par la commission sont inutiles, parce que les officiers étant du nombre de ceux qui devraient y être assujettis, ne veulent pas les observer ».

Cet état de choses ne peut être autorisé, vous êtes sur les lieux. La conservation des troupes et des habitants vous regarde personnellement et vous devez, général, faire exécuter à la rigueur les règlements sanitaires, puisque vous me paraissez croire que véritablement la peste est à Damiette. Je sais que ces règlements sont extrêmement gênants, mais je sais qu'ils ont fait cesser la contagion à Alexandrie et à Rosette; il faut donc les faire observer et vous avez toute l'autorité nécessaire pour cela.

Je vous avoue qu'à la première lecture de cette lettre, j'ai eu peur que les accidents dont on m'y parle ne fussent arrivés chez vous. Votre lettre du 9 autorisait cette idée; mais après avoir pris plusieurs informations, j'ai su qu'ils avaient eu lieu chez le commandant de la place et non chez celui de la province. Donnez-moi promptement de vos nouvelles, mon cher général, et soyez convaincu de mon sincère attachement.

Salut et amitié.

Signé : C.-F.-J. DUGUA.

Du quartier général du Caire, le 27 germinal (1), l'an VII de la République française, une et indivisible.

Il ne faut pas, mon cher général, un ordre supérieur pour faire exécuter le testament d'un mort, surtout quand il est fait en faveur d'un homme à qui le défunt doit presqu'autant qu'il lui donne. Exécutez donc les intentions du citoyen Methiar (2) en faveur de son domestique.

Salut et amitié.

Signé : C.-F.-J. DUGUA.

(A suivre.) (Communication du commandant MORTUREUX.)

(1) 16 avril 1799.

(2) Médecin militaire mort de la peste. Voir plus haut la lettre du 10 ventôse.



LEGRAND (G.) EN TENUE DE CHEF D'ESCADRONS AUX SPAHIS DE CONSTANTINE

ESQUISSE DE RAFFET, FAITE EN 1842 *(Musée Condé, à Chantilly.)*

Portrait du Colonel Legrand (G.)

En tenue de Chef d'escadrons aux Saphis de Constantine

par Raffet

Legrand (Gustave), né le 16 mai 1802, à Beauvais, fils de Gabriel-François-Claude et de Gabrielle Marteau.

Grenadier au 1er régiment de grenadiers à cheval le 6 mai 1822; brigadier le 2 octobre 1823; brigadier-fourrier le 7 octobre 1824; maréchal des logis le 2 décembre 1824; passé à la garde du corps du Roi (compagnie de Noailles), avec rang de sous-lieutenant, le 19 novembre 1828; sous-lieutenant le 11 août 1830, licencié et mis en solde de congé; au 1er régiment de chasseurs d'Afrique le 25 mai 1832; au 3e régiment de même arme le 14 février 1833; lieutenant le 15 octobre 1833; capitaine le 15 janvier 1838; chef d'escadrons aux spahis de Constantine le 19 mai 1842; passé au 4e de lanciers le 30 janvier 1845; lieutenant-colonel du 3e de lanciers le 21 juillet 1848; colonel du 7e de lanciers le 10 mai 1852; retraité par décret du 11 mars 1856.

Chevalier de la Légion d'honneur le 23 novembre 1839; officier le 30 juin 1844; commandeur le 29 décembre 1854.

Campagnes : en Afrique de 1832 à 1844.

Blessé le 1er septembre 1840 d'un coup de yatagan qui lui a fait une plaie à la joue gauche.

S'est particulièrement distingué dans quatre combats : le 31 octobre 1839 après le passage du Biban; le 1er septembre 1840 dans un combat livré aux troupes d'Abd-el-Kader, à 16 kilomètres en avant de Sétif; le 15 janvier 1841 dans un combat livré aux Arabes de la tribu des Ben-Oued-Ban; le 4 novembre 1843 dans un combat livré contre les Arabes aux Sahari.

(Archives administratives du ministère de la Guerre.)

Bulletin de la « Sabretache »

Dans sa réunion du 13 mars, le Comité a nommé membres de la Société MM. Anglade (d'), lieutenant-colonel d'infanterie territoriale ; Chartron (François) ; Hallier, capitaine d'infanterie (état-major de l'armée) ; Leplus, lieutenant au 24e régiment d'infanterie ; Miesch (Abel); Wingert, inspecteur principal à la Compagnie des chemins de fer de l'Est.

***

L'Assemblée générale statutaire est fixée au samedi 26 mai : elle sera précédée d'un dîner et aura à élire cinq membres du Comité en remplacement de M. Flameng, nommé membre à vie et de MM. Carnot, Martin, Mortureux et Sauzey, membres sortants et rééligibles.

Le Comité a décidé que les dîners auxquels sont conviés les membres de la Sabretache seront désormais au nombre de trois par an.

Le secrétaire,
Maurice LEVERT.

31 mars 1906.

Errata au numéro 158.

Légende de la gravure en couleurs, représentant l'infanterie royale saxonne, *au lieu de* fusiliers du régiment de Niesemeuschel, *lire* fusiliers du régiment de Low. — Page 101, 4e ligne, *au lieu de* Messine, *lire* Menin. — Page 109, 28e ligne, *au lieu de* de beau militaire, *lire* du beau militaire. — Page 115, 22e ligne, *au lieu de* comme il était, *lire* comme il l'était. — Page 118, 22e ligne, *au lieu de* du vin, *lire* de vin.

Le Gérant : RICHET.

IMPRIMERIE DERÈGNAUCOURT (ED. GRENIER, directeur), 9, rue du Pont.—11002.



CHIRURGIEN-MAJOR DES DRAGONS DE LA GARDE IMPÉRIALE

(Reproduction en noir d'une planche en couleurs de l'ouvrage de MM. le médecin-major Brice et le capitaine Bottet : *Le Corps de santé militaire en France.*)



Hoffmann

Tambour de Grenadiers des Gardes Françaises

EN GRAND UNIFORME

Le tambour représenté ici, porte le plus bel uniforme qui ait jamais été donné à des tambours depuis qu'il existe une armée régulière en France.

Cette brillante tenue était aussi portée avec de minimes différences par les tambours des Gardes Suisses.

Comme elle était d'un prix élevé et se détériorait facilement, on ne la revêtait que dans les grandes occasions, lorsqu'on portait la tenue de gala, comme disent les Allemands, c'est-à-dire pour le service auprès de la personne du Roi à Versailles, à la revue générale des Gardes Suisses et Françaises, qui avait lieu tous les ans au mois de juin à la plaine des Sablons, enfin, lorsque les Gardes Françaises figuraient dans des cérémonies ou des cortèges officiels. Le reste du temps, pour le service journalier à Paris, au quartier, aux manœuvres et exercices, enfin en campagne, les tambours de grenadiers étaient en petit uniforme, coiffés du chapeau au lieu du bonnet et en habit bleu uni, orné simplement d'un galon vertical rouge avec liseré blanc le long du devant et aux retroussis, trois passepoils blancs sur le parement écarlate, collet de l'habit à la Saxe, écarlate avec deux galons blancs, épaulettes blanches à franges, grenades écarlates sur le retroussis blanc, comme la doublure, gilet écarlate à brandebourgs blancs, culottes et guêtres blanches, ces dernières noires, l'hiver.

Mais avec toutes les tenues, les caisses avaient le fût en bois peint en bleu de France, semé de grenades et portant les grandes

armes royales de France et de Navarre réunies sous la couronne et accostées de deux anges peints au naturel. Ses cercles étaient bleus et blancs par raies égales et obliques.

Cette persistance traditionnelle des fûts de caisse en bois peint était particulière aux Gardes Françaises qui les conservèrent jusqu'à leur suppression, alors que depuis la fin de la guerre de Sept ans, toute l'infanterie de l'armée et les autres troupes à pied de la Maison du Roi avaient la caisse à fût de cuivre.

Les caisses à fût de bois furent adoptées par la Garde nationale en 1789, ainsi que par les bataillons de volontaires; et pendant la Révolution, après l'amalgame, on vit dans les batteries de tambours des demi-brigades, des caisses en cuivre provenant des anciens bataillons de ligne et d'autres en bois provenant des volontaires et revêtues de peintures et d'attributs divers.

Sous le Consulat, il existait encore de ces caisses en bois qui, à force de rouler, n'en pouvaient plus et qu'on fut enfin obligé de remplacer, ce qui, au bout de dix ans, mit fin à cette anomalie.

D'après l'ordonnance spéciale aux Gardes Françaises, du 17 juillet 1777, les six compagnies de grenadiers du régiment furent mises à 109 hommes, officiers compris et eurent chacune trois tambours ou instruments.

Le régiment, fort de six bataillons, avait un tambour-major et deux sous-tambours-majors dont un fut longtemps au dépôt des recrues, situé sur le boulevard, à Paris, à peu près où se trouve actuellement le théâtre du Vaudeville. Il est probable que les bataillons qui n'avaient pas à la tête de leur batterie le tambour-major ou l'un de ses aides, y plaçaient le plus ancien tambour.

La taille des Gardes Françaises était au minimum 5 pieds 4 pouces en temps de paix et 5 pieds 3 pouces en temps de guerre. L'âge pour les recrues était de seize à vingt-cinq ans et pour les anciens soldats qui étaient admis aux Gardes, trente-cinq au plus en temps de paix et quarante et un en temps de guerre.

La solde du tambour de grenadiers était de 12 sols par jour, 216 livres par an.

La retraite des tambours ou instruments se montait à 90 livres par an s'ils n'entraient pas aux Invalides; elle était de 300 livres pour le tambour-major et de 140 pour les sous-tambours-majors.

Les six compagnies de grenadiers, après le licenciement des Gardes en 1789, furent placées comme troupes soldées en tête des six divisions, de 10 bataillons chacune, de la Garde nationale parisienne, tandis que les anciennes compagnies de fusiliers formaient avec d'autres éléments la compagnie soldée de fusiliers, ou 3e de chacun de ces 60 bataillons. Ces compagnies étaient casernées, elles occupaient les anciens quartiers des Gardes Françaises et chacune d'elles avait la garde du drapeau du bataillon. Lorsque les compagnies soldées cessèrent de faire partie de la Garde nationale, ou en forma trois régiments de ligne, deux bataillons de chasseurs et plusieurs divisions de gendarmerie. 1789 vit la fin des beaux uniformes des Gardes Françaises et de leur situation privilégiée. Leur défection leur fit perdre tous ces avantages.

G. GOTTREAU.



INSIGNE D'UNE SOCIÉTÉ DE HUSSARDS.

(Communication du capitaine BOTTET.)

HOUSARDS[1] DE LA GARDE ROYALE

Registre d'Ordres de la 2e Division de Cavalerie et de l'État-Major général de la Garde Royale

---

Ce registre comprend deux volumes contenant les ordres du 26 septembre 1815 au 1er septembre 1830.

Il appartient à une bibliothèque privée qui l'a conservé tel qu'elle l'a reçu en 1830, au licenciement du régiment, à Provins. Mis gracieusement à notre disposition, nous en avons extrait pour le *Carnet* les quelques ordres concernant spécialement les détails d'organisation intérieure et d'uniforme.

26 septembre 1815. — L'ordonnance du Roi du 22 courant fixant l'uniforme des troupes de la Garde, MM. les commandants des quatre régiments de la division de cavalerie légère s'occuperont de suite de faire équiper un homme et un cheval en se conformant strictement à ce que prescrit ladite ordonnance. Il sera établi des modèles de toutes les parties qui devront entrer dans la composition de l'habillement, équipement, harnachement et linge et chaussures de chaque régiment; ces modèles, après avoir été reconnus par le lieutenant général commandant la division, inspecteur d'arme, conformes à ce que prescrit l'ordonnance, seront déposés au magasin de chaque régiment, revêtus des cachets et marques nécessaires, pour qu'ils ne puissent subir aucune modification, et ils demeureront comme modèles et pièces de comparaison, afin que si, par suite, les commandants des corps et les conseils d'administration se permettaient des changements contraires à l'ordonnance, ils soient avertis que les dépenses qui en résulteraient demeureront à leur charge personnelle et seraient rejetées par le lieutenant général inspecteur d'arme, comme con-

---

(1) Textuel.

traires à ce que prescrit l'ordonnance du Roi, qu'enfin la retenue du montant de ces dépenses s'opèrerait sur leurs appointements.

17 octobre 1815. — Monsieur le colonel, d'après les ordres que je viens de recevoir de M. le général baron Dijeon, je suis chargé de vous prévenir qu'il consent jusqu'à présent et jusqu'à ce que les régiments fassent des remontes à leur compte, à ce que MM. les officiers soient montés sur des chevaux à courte queue et que tous ces chevaux soient niquetés de la même manière pour tous les régiments. On se conformera d'ailleurs à tout ce que prescrit l'ordonnance pour la taille et les autres qualités. Aucun cheval ne sera reçu s'il est hors d'âge; on n'admettra également aucun cheval de couleur tranchante, c'est-à-dire gris, pie, soupe au lait, rouan, vineux, fleur de pêcher ou isabelle; tous les chevaux, surtout pour les officiers de compagnie, devront être bais, alezans ou noirs. Vous voudrez bien donner les ordres nécessaires pour qu'une fois les chevaux admis dans le corps, MM. les officiers ne se permettent pas de les employer à des courses inutiles. Il est essentiel d'accoutumer dès le principe MM. les officiers d'un grade inférieur à ce qu'ils ne disposent pas de leurs chevaux de manière à en abuser dans des courses d'agrément.

19 octobre 1815. — MM. les colonels enverront de suite l'état nominatif des officiers qu'ils destinent aux remontes et recrutement soit dans les corps, soit dans les départements.

Les officiers à désigner pour le recrutement sont : 1 officier supérieur, 3 capitaines, 3 lieutenants et 6 sous-lieutenants.

Pour les remontes, même nombre par grade.

20 novembre 1815. — Il sera désigné de suite dans chaque régiment un détachement d'un maréchal des logis, deux brigadiers et trente cavaliers, commandé par un officier, pour aller à Périgueux chercher des chevaux de remonte provenant des chasseurs de la Garde.

L'officier sera choisi parmi ceux qui ont le plus de connaissance des chevaux et des soins qu'ils exigent. MM. les chefs de corps et les conseils d'administration prendront toutes les dispositions nécessaires pour donner aux hommes composant ce détachement un vêtement convenable pour la route ou la petite tenue s'il est possible. Ils recevront aussi les ustensiles de pansage, sacs

à avoine, cordes à fourrage nécessaires aux soins qu'exigeront les chevaux au retour.

24 novembre 1815. — Les conseils d'administration passeront de suite des marchés d'urgence à l'effet de se procurer le drap nécessaire à la confection de 400 bonnets de police, 400 vestes d'écurie, 400 pantalons de drap gris. Le lieutenant général ne saurait trop recommander d'apporter la plus grande sévérité dans le choix des étoffes, dont il lui sera présenté un échantillon.

9 décembre 1815. — Les sous-officiers de la Garde doivent ainsi que la troupe avoir l'aiguillette blanche et non mélangée. Il est expressément défendu de s'écarter de cette disposition en leur faisant faire des aiguillettes mélangées de différentes couleurs, telles que certains corps en ont porté.

Conformément à la lettre en forme d'instruction du 28 septembre dernier, les sous-officiers de la Garde, depuis le grade de brigadier inclus, doivent porter les décorations du grade immédiatement supérieur.

15 décembre 1815. — Le maréchal de France, major général de quartier, duc de Bellune.

MM. les officiers envoyés en recrutement dans les départements désirent avoir près d'eux un sous-officier de leur régiment, revêtu de son uniforme. M. le maréchal duc de Bellune a jugé cette mesure utile au recrutement de la Garde.

Chaque régiment désignera autant de sous-officiers ou brigadiers qu'il y a d'officiers en recrutement, c'est-à-dire 9 par régiment de cavalerie et 4 par régiment d'artillerie. Ces sous-officiers seront choisis parmi les hommes de la meilleure tournure et les mieux tenus. Ils devront savoir tous bien écrire et être complètement habillés.

Chacun d'eux sera dirigé avec une feuille de route vers le chef-lieu du département où se trouve un des officiers du régiment. Ils recevront en voyage l'indemnité accordée aux troupes de la Garde royale en marche.

8 janvier 1816. — Le lieutenant général commandant la division a été informé que dans les régiments sous ses ordres, on se proposait de faire faire des schabraques en peau de tigre pour MM. les officiers.

Il rappelle qu'il est expressément défendu de s'écarter de l'ordonnance et que toute espèce de schabraque autre que celle de drap galonnée en argent et recouverte sur la selle seulement d'une petite schabraque ou siège en agneau de peau noire, est prohibée. Il rappelle aussi que la schabraque de MM. les officiers étant galonnée en argent, les boucles de bride doivent être en plaqué d'argent, les brides du modèle pareil d'ailleurs à celui de la troupe, avec un fouet en cuir au bout des rênes. La selle anglaise hussardée avec deux fontes et pareille quant au modèle à l'ancienne selle de lanciers, est admise pour tous MM. les officiers indistinctement.

11 janvier 1816. — Le major général de la Garde royale est informé que plusieurs militaires de la Garde royale ont insulté des soldats anglais à la barrière de Belleville. Cette faute est d'autant plus grave que ces Anglais étaient de service. Le major défend expressément de provoquer les soldats étrangers en aucune manière.

13 février 1816. — Les sous-officiers et brigadiers des régiments de la division porteront les marques distinctives de leur grade en petite tenue. MM. les commandants des régiments seront autorisés à faire l'acquisition des galons nécessaires pour l'exécution du présent ordre.

26 avril 1816. — L'ordonnance du Roi relative à la solde de la Garde royale ayant assigné un traitement à raison de l'ancienneté des chevrons, les hommes qui jouissent de cet avantage doivent en porter la décoration. En conséquence, d'ici au 1er mai prochain, tous les sous-officiers, brigadiers, hussards et trompettes porteront la décoration des chevrons dont ils touchent la paye, tant sur leur grande tenue que sur leur petite tenue. Ces chevrons seront en blanc, ainsi que le prescrit le règlement pour tous les corps de la Garde.

23 mai 1816. — MM. les chefs de corps donneront l'ordre à MM. les officiers qui pourraient encore se trouver en recrutement de rejoindre leur drapeau. Cet ordre est également applicable aux sous-officiers qui pourraient se trouver en recrutement.

27 juin 1816. — Le major général de service prévient la

Garde royale que l'écharpe blanche distinguera à l'avenir les officiers de service.

Elle sera uniforme pour l'état-major et les officiers de tous grades, en réseau, glands ronds et franches *(sic)* d'argent, dites graines d'épinard, les torsades en sont exclues.

Elle sera portée les jours de grande tenue, revues et grandes parades; le major général, l'officier général ou supérieur de service en préviendra par la voie de l'ordre.

Pour le service ordinaire, elle sera en soie blanche.

On trouvera les modèles, dimensions et prix à l'état-major général.

2 août 1816. — Le Roi a décidé de revenir sur sa décision du 25 juin, qui autorise les officiers de la Garde à faire usage de l'écharpe blanche comme marque distinctive de leur rang. S. M. a décidé en même temps que cette écharpe ne serait portée que par les maréchaux de France et les officiers généraux en activité de service dans ses armées.

22 septembre 1816 (1). — Le régiment de cavalerie légère qui vient à Paris en service doit se considérer, non comme en garnison, mais comme de garde. Tous les jours il fournit aux Tuileries 7 officiers, dont 1 capitaine, 7 maréchaux des logis, 9 brigadiers, 60 cavaliers et 2 trompettes. Ce service se fait par escadron.

L'escadron qui doit monter le lendemain est de réserve ou de piquet la veille pour le suppléer s'il était insuffisant et monter à cheval au besoin; il reste consigné.

La tenue de service au château est la grande tenue avec le pantalon gris, excepté le dimanche et les jours de fête et de cérémonie que l'on mettra le pantalon cramoisi.

Pour la tenue journalière, aucun sous-officier, brigadier, hussard ou trompette ne sortira passé onze heures du matin qu'avec sabre, colback, pelisse ou dolman et pantalon gris.

Quant à MM. les officiers, M. le colonel voudra bien en fixer la tenue et exiger qu'elle soit très régulière.

Pour les distributions seulement et les corvées, on sortira en

(1) Ordre donné au régiment alors en garnison à Fontainebleau et qui doit entrer en service à Paris au 1er octobre.

veste d'écurie et bonnet de police, mais les hommes y seront conduits en ordre et ensemble par des sous-officiers et brigadiers en sabre et petite tenue.

23 septembre 1816. — Le régiment doit entrer en service le 1er octobre ; il sera composé de 102 à 106 hommes par escadron, officier non compris, trompettes compris, ce qui fera 620 à 640 hommes et chevaux de troupe, y compris les adjudants, un des artistes vétérinaires et les trompette-major et trompette brigadier. Le restant du corps restera à Fontainebleau formant un dépôt conservant néanmoins la division en six compagnies. Ce dépôt sera commandé par le major qui y aura sous ses ordres un capitaine en premier ou en deuxième au choix du colonel, un officier par compagnie et un adjudant.

Le quartier-maître pour cette fois seulement pourra suivre le régiment à Paris.

Dans chaque compagnie on laissera au moins sous les ordres de l'officier 1 maréchal des logis et 2 brigadiers ; on laissera aussi au dépôt 3 trompettes : un par deux escadrons. Le dépôt sera réuni dans un seul quartier.

10 octobre 1816. — Les hussards, pendant leur séjour à Paris, pourront monter leur garde de police en veste d'écurie, pantalon gris, colback et fourniment.

16 novembre 1816. — MM. les chefs de corps prescriront aux officiers qui sont en semestre ou qui pourront y aller, de faire des recrues dans le pays où ils séjourneront pendant leur semestre.

13 février 1822. — Conformément à l'interprétation donnée par le ministre de la Guerre à la décision royale du 20 juillet 1821 au sujet des épaulettes des officiers, M. le major général de service arrête les dispositions suivantes :

Les capitaines titulaires de la Garde non brevetés chefs de bataillon et les lieutenants brevetés capitaines, porteront les marques distinctives du grade de capitaine.

Les lieutenants titulaires et les sous-lieutenants brevetés lieutenants, porteront l'épaulette à droite avec la raie de soie ponceau prescrite par l'article 4 (1).

---

(1) *J. M. O.*, 1821, 2e semestre, p. 11.

Les adjudants sous-officiers porteront l'épaulette à droite avec deux losanges en soie ponceau (ancienne marque distinctive des sous-lieutenants); les adjudants-majors porteront l'épaulette et le corps d'épaulette en or; ceux de cavalerie porteront l'aiguillette en argent. Les épaulettes des capitaines, lieutenants et sous-lieutenants seront à petites torsades; celles des adjudants sous-officiers le seront également.

MM. les lieutenants généraux et M. le maréchal de camp vicomte Dijeon sont chargés de l'exécution du présent ordre.

30 octobre 1822. — Le major général de service rappelle le règlement sur les formes du salut avec le chapeau, du 13 mars 1818.

Tout brigadier ou cavalier, s'il est coiffé d'un chapeau ou du bonnet de police, le saisit avec la main droite et le descend de tout le long du bras si c'est un officier qu'il salue, seulement jusqu'à hauteur de l'épaule s'il salue un sous-officier, après quoi il se recouvre. Il ne fait que porter la main à la coiffure pour un brigadier.

Les sous-officiers en bonnet de police ou chapeau saluent en saisissant la coiffure avec la main droite et la descendant à hauteur de l'épaule droite, après quoi ils se recouvrent. Ils ne sont pas tenus de descendre la coiffure à hauteur de l'épaule pour rendre le salut à un brigadier ou cavalier, mais ils doivent toujours se découvrir.

Le salut de la part de l'officier consiste à se découvrir s'il est coiffé du chapeau ou du bonnet de police. Il rend toujours le salut de la même manière.

1er janvier 1823. — Le lieutenant général commandant la division réclame de la part de quelques régiments de la division plus de régularité dans la coupe des cheveux, moustaches et favoris. Les cheveux doivent être tenus très courts, les moustaches qui, en grande tenue au moins, doivent être portées naturellement et sans être cirées, ainsi que les favoris, doivent être taillés uniformément;

D'ailleurs, à l'exception de la moustache déterminée par les règlements et les favoris que l'usage a généralement maintenus parmi les troupes, la barbe doit être entièrement rasée.

Le lieutenant général croit inutile de rappeler que les officiers

doivent, quant à la tenue comme en toutes choses, l'exemple d'une parfaite régularité.

27 décembre 1825. — Le major général de service désirant prévenir toute indécision relative aux différentes tenues de la Garde a décidé qu'elles seraient ainsi réglées :

Housards. — Grande tenue : Les officiers et la troupe portent le dolman et la pelisse, le pantalon garni, les petites bottes, le colback ainsi que le plumet.

Petite tenue. — Les sous-officiers et la troupe portent le dolman, l'hiver la pelisse, et le pantalon garni, la petite botte et le colback sans plumet.

Tenue dans le quartier. — Même tenue que la petite tenue sans les armes; l'été le pantalon de toile remplace celui de drap.

Le régiment de hussards quitte Paris le 31 octobre 1829 et vient tenir garnison à Provins où le trouvent les journées de 1830.

Le 4 août, les régiments de la Garde sont dirigés sur Chartres; le 5, après avoir reconnu le nouveau gouvernement, ils sont mis en route sur leurs anciennes garnisons, et le régiment de hussards rentre à Provins le 11 août.

L'ordre du jour du 15 août annonce la suppression des corps de la Garde, celui du 19 août fait connaître que les officiers sont autorisés à aller en permission dans leurs foyers où ils doivent recevoir le brevet du grade supérieur auquel ils ont droit. Ces permissions ne seront toutefois accordées qu'autant que le service n'en souffrira pas. Tous les sous-officiers, brigadiers, hussards et trompettes, dans quelque position qu'ils se trouvent, à l'exception de ceux qui sont arrivés au corps par suite de recrutement de l'armée sont admis à contracter un rengagement soit dans les hussards de Chartres ou dans les lanciers d'Orléans que l'on organise, soit dans les corps d'où ils sortent, ou tout autre régiment de cavalerie à leur choix.

Leurs grade et droits leur seront réservés dans leur nouveau régiment.

Les chevaux sont dirigés sur le 1er hussards, de Chartres. Les sous-officiers, brigadiers, hussards et trompettes n'ayant pas atteint trente-cinq ans seront assimilés aux militaires au-dessus de cet âge et ne pourront par conséquent contracter qu'un rengagement de deux à quatre ans.

Les 23 et 24 août à midi, dans la cour du quartier, les escadrons furent passés en revue, en petite tenue et sans armes, et les hommes classés selon les destinations qu'ils pouvaient recevoir par suite de leur ancienneté de service.

Le 1er septembre 1830, le maréchal de camp baron Renaud portait connaissance au régiment, par la voie de l'ordre, de l'ordonnance du 11 août 1830 qui licenciait la Garde royale.

(Communication du commandant Descaves.)

Souvenirs de ma Vie Militaire

(1792-1822)

par le commandant Vivien

(Suite)

CHAPITRE LIV

Avantage et abus de savoir nager.
Avis aux baigneurs

Je commence par dire que, jeune ou vieux, je n'ai jamais craint l'eau.

Dès que j'eus atteint l'âge et l'allure des gamins d'Orléans qui se baignaient en pleine Loire, je me dirigeais hardiment vers le large jusqu'à ce que j'eusse de l'eau jusqu'au cou; puis, en cherchant à imiter les mouvements de ceux que savaient nager, je revenais à mon point de départ pour recommencer.

Un jour que j'en prenais mon content dans ce dangereux exercice, je perdis pied au moment où je m'y attendais le moins: ma petite théorie fit défaut dans les huit ou dix brasses qui m'étaient nécessaires pour sortir du sable mouvant dans lequel j'étais engagé. Je bus passablemente d'eau, et ce fut miracle que je ne me sois pas noyé, mais mon heure n'était pas sonnée, car à force de me débattre, je repris pied sur le ferme et il était temps ; j'avais perdu la tramontane.

Moins endiablé que moi eût mis cette leçon à profit et aurait indéfiniment ajourné les baignades en pleine Loire ; mais le lendemain j'y retournais de plus belle, pour continuer mes exercices. La concordance des mouvements des extrémités inférieures avec les supérieures finit enfin par s'établir ; j'avais la poitrine large,

du nerf et beaucoup de souplesse dans les membres ; je devins nageur à la brasse. Ceci n'était qu'une introduction pour arriver à quelque chose de mieux ; il fallait que je m'exerçasse à nager sur le dos, debout, à faire la planche, à donner une tête, à me laisser tomber de dix pieds de haut, droit, les jambes croisées, dans quatre ou cinq brasses d'eau ; ce fut petite affaire pour un apprenti aussi passionné et aussi persévérant, et à la fin de la campagne suivante, je pouvais prendre rang parmi les nageurs d'une certaine distinction.

Militaire à l'âge de quinze ans, la natation pouvait me servir pour ma propre conservation, comme elle me servit en fructidor an II, après le déblocus de Dunkerque, pour aller seul incendier une ferme située sur la rive opposée d'un canal de navigation passant en avant du village d'Uxem occupé par mon bataillon, dans laquelle les Autrichiens venaient se glisser la nuit pour inquiéter nos avant-postes. Cet acte de bonne volonté me valut l'honneur d'être cité à l'ordre du jour de la division.

Bon plongeur et reconnu pour tel, car je pouvais rester plus d'une minute au fond de l'eau avant de remonter, il m'arrivait quelquefois de me lancer d'assez haut en arrière pour donner une tête ; mais je finis par être puni de mon extrême confiance en tombant à plat sur le dos au lieu de tomber tête première ; j'eus les épaules, les reins et les cuisses meurtries. Depuis lors, dans la crainte d'un semblable accident, j'ai cessé de plonger (c'était en rade de Flessingue, vers le mois de juillet 1801). J'ai dit au chapitre XVI que la cinquante-cinquième demi-brigade avait pris ses cantonnements aux environs de Boulogne-sur-Mer pendant la fin de thermidor et tout le mois de fructidor an XI, en attendant les ordres de tendre le cordeau pour dresser son camp en arrière de la Tour d'Ordre. Pendant cet espace de cinq semaines, nous mettions à profit un temps magnifique et la proximité de nos campements pour nous visiter entre officiers, et nous donner le plaisir de pêcher des coquillages et de nous baigner.

Je dînais donc un jour chez un lieutenant de mes amis, cantonné au Portet, village situé au bord de la mer à une lieue, à gauche de Boulogne.

En attendant d'autres convives, la fantaisie me prit de prendre un bain d'une demi-heure pour me rafraîchir et pour y trouver, s'il était possible, un redoublement d'appétit. La mer était haute et le jusant allait commencer à se faire sentir lorsque je me jettai à l'eau.

Je nageais vers le large depuis environ un quart d'heure, sans m'apercevoir que le courant résultant de la mer descendante et le vent d'est m'y portaient avec une effrayante rapidité. Je me trouvais à plus d'une demi-lieue de la falaise lorsque voulant retourner au point d'où j'étais parti, je fus étonné de voir que non seulement je ne gagnais rien, mais que le vent et la marée me reportaient plus au large. Je calculai le temps que la mer pouvait avoir encore à descendre, je cherchai à m'orienter, je me fatiguai en vain ; ma position m'effraya.

Point de pêcheurs à la mer pour demander du secours, personne à la côte pour m'en envoyer ; j'eus un instant l'idée de me diriger vers une frégate anglaise, mouillée à environ trois quarts de lieue au large de moi ; mais être prisonnier de guerre par imprudence et en semblable équipage, m'irrita et redoubla mon courage. Je changeai de direction en nageant tantôt sur le dos, tantôt une épaule ou l'autre en avant, ce qu'on appelle, je crois, faire la coupe, pour prendre terre au-dessous du Portet ; ce moyen me réussit. On me cherchait pour dîner, j'avais été aperçu. Enfin, après plus d'une heure et demie de combat contre le liquide élément, je pris pied à peu près au point que je m'étais proposé d'atteindre, harassé, n'en pouvant plus, et me promettant bien de n'y plus retourner à pareil prix.

En attendant mes vêtements qu'un soldat fut chercher au lieu où je les avait laissés, j'endossai la redingote d'un de mes camarades. Afin de ne pas être l'objet de la plaisanterie pendant le dîner, je pris l'initiative en déclarant que mon itinéraire nautique avait été suivi à peu près tel que je me l'étais tracé, riant moi-même d'un petit mécompte d'environ une demi-heure, qui en était résulté, et me gardant bien de parler de la frégate anglaise mouillée au large.

J'avais toujours redouté que l'occasion se présentât de porter secours à un homme tombé à l'eau par accident, ou à un impru-

dent baigneur ne sachant pas nager, et cela parce que, étant fort jeune, j'avais été témoin de la mort d'un M. Jenskens, Américain habitant Orléans avec sa famille. Ce jeune homme était si courageux, qu'il allait au-devant des occasions de secourir son semblable en danger de se noyer; à ce titre il était considéré comme le plus hardi et le meilleur nageur de la moyenne Loire.

Un enfant de douze ans tomba à l'eau de dessus un bateau ancré en pleine rivière; Jenskens témoin de cet accident, s'y jetta bientôt après; mais soit qu'il n'eût pas été libre de le saisir par derrière, ou pour tout autre motif, l'enfant enlaça ses bras autour du cou de celui qui s'exposait généreusement pour lui sauver la vie, l'entraîna avec lui, et ils disparurent tous les deux. On ne les repêcha, morts dans cette attitude, qu'une heure après. Cet événement qui m'avait laissé une impression chagrine, n'était pas entièrement effacé de ma mémoire, lorsque plus de vingt ans après, me baignant dans le Xenil avec plusieurs officiers de mon régiment, l'un d'eux tombe dans un trou et se débat; me dirigeant aussitôt vers lui, je l'atteignis au moment où il disparaissait sous l'eau, mais ayant passé je ne sais comment un de ses bras sous ma cuisse gauche, il m'entraîna au fond de l'eau en même temps que je faisais des efforts pour me dégager; heureusement je parvins à lui faire lâcher prise, et le saisissant de nouveau de la main gauche par l'épaule droite, je parvins, non sans peine, à le ramener à terre; mais il avait bu de l'eau et moi aussi.

J'ai toujours pensé qu'il fallait qu'un homme fût doué d'une puisance musculaire extraordinaire, de beaucoup d'agilité et d'une grande présence d'esprit, pour qu'il se décidât à en secourir un autre qui se noie: pour éviter de se laisser saisir et lorsqu'il l'est, de pouvoir se dégager de ses étreintes pour continuer l'œuvre genéreuse à laquelle il s'est dévoué.

Lorsqu'en 1812 le corps d'armée commandé par le maréchal duc de Dalmatie opéra sa retraite d'Andalousie par Grenade, Huescar, Hellin, Chinchilla, San Clemente et Aranjuez pour traverser le Tage, sur ce point, on s'attendait généralement qu'un détachement de l'armée du Lord Wellington, chargé de couvrir Madrid, nous disputerait le passage du fleuve. A cet effet, il avait été formé dans chaque régiment d'infanterie de la division, une

liste des meilleurs nageurs dont le commandement devait m'être confié. Heureusement les Anglo-Portugais ne nous avaient pas attendus, car tout honoré que je fusse de cette distinction, je me souciais peu, après avoir été tiré dans l'eau à brûle-pourpoint, de combattre nu, pour débusquer les Anglais de leur ligne de défense, en attendant qu'un pont fût jetté pour être secouru.

Depuis lors je me suis encore mis à l'eau, mais pour mon plaisir ; et la dernière fois fut peut-être celle où je m'amusai le plus : c'était en 1822, quelques semaines avant que je prisse ma retraite.

J'étais venu de mon cantonnement à Bayonne pour affaires et il s'organisa entre officiers du régiment, une partie de déjeuner où on devait arriver par eau, non en barque, mais dans l'eau. Nous étions une douzaine : un jour de marée descendante correspondant avec l'heure de ce repas, fut arrêté. Nous remontâmes l'Adour dans de bonnes voitures jusqu'à une lieue au-dessus de Bayonne ; là, une élégante chaloupe garnie de tapis et pavoisée, nous attendait pour porter nos vêtements, une caisse d'excellent vin de Bordeaux et quelques bouteilles de vieux rhum pour nous fortifier au besoin pendant le voyage. Nous nous jettâmes tous à l'eau en même temps, et nous nous laissâmes mollement emporter par le courant de la rivière et par le jusant jusqu'au Boucaut où un excellent déjeuner fut aussitôt servi.

Ces sortes de parties entre militaires, ont un entrain, un laisser aller et une bruyante gaîté, qu'on trouve rarement dans une autre conditon de la vie.

Après avoir tablé pendant trois ou quatre heures, le flot nous ramena à Bayonne, non dans l'eau comme nous étions venus, mais sur l'eau, dans la chaloupe.

Excepté le coup de l'étrier qu'il fallut répéter cinq ou six fois la semaine qui précéda mon départ du régiment, je crois que c'est la dernière partie, entre officiers d'un même corps, à laquelle je me sois trouvé, et ce ne fut pas la moins agréable.

CHAPITRE LV

A l'amitié et à la reconnaissance. — Notice historique sur le général Petit (1)

Petit (Jean-Martin), lieutenant général, baron, grand-croix de l'ordre royal de la Légion d'honneur, pair de France et sous-gouverneur des Invalides, naquit à Paris le 22 juillet 1772. Son père, architecte et entrepreneur de bâtiments, l'avait envoyé à Orléans en 1791 pour suivre, sous la direction de M. Boyer, ingénieur civil, l'achèvement des belles tours de Sainte-Croix, un des plus vastes et des plus beaux édifices religieux que possède la France.



PORTRAIT DU GÉNÉRAL PETIT.

J'avais rencontré plusieurs fois Petit à l'Académie de dessin où j'avais déjà obtenu quelques succès et où il étudiait l'architecture. Dans les der-

(1) Le général baron Petit (Jean-Martin), né à Paris, le 22 juillet 1772, rue de Vaugirard, n° 1.

Au 2ᵉ bataillon de volontaires nationaux, partie de la 55ᵉ demi-brigade d'infanterie de ligne; sergent-major le 31 août 1792; adjudant sous-officier le 10 octobre 1792; lieutenant le 15 germinal an II; adjoint à l'adjudant-général Hector le 1ᵉʳ nivôse an V; aide de camp du général Mireur le 18 ventôse an VI; capitaine le 1ᵉʳ messidor an VI; aide de camp du général Friant le 20 messidor an VI; chef de bataillon provisoire le 1ᵉʳ germinal an IX; confirmé dans le grade de chef de bataillon le 9 ventôse an X; major du 15ᵉ léger le 14 août 1806; colonel du même régiment le 17 septembre 1808; colonel du 67ᵉ de ligne le 3 mars 1809; général de brigade le 28 juin 1813; major du 1ᵉʳ régiment de grenadiers de la Garde le 20 novembre 1813; adjudant-général de l'arme, attaché à la 1ʳᵉ division de la vieille Garde, le 14 mars 1814; maréchal de camp major au corps royal des grenadiers de France le 1ᵉʳ juillet 1814; major du 1ᵉʳ régiment de grenadiers de la Garde le 1ᵉʳ avril 1815; en non-activité le 31 décembre 1815; compris comme disponible dans le cadre de l'état-major général de l'armée le 11 juin 1819; admis à la retraite à compter du 1ᵉʳ janvier 1825; lieutenant général honoraire le 23 mai 1825; commandant la 15ᵉ division militaire le 5 août 1830; lieutenant général le 27 février 1831; en non-activité le 22 juillet 1837; dans le cadre de réserve le 15 août 1839; admis sur sa demande à faire valoir ses droits à

niers jours de juillet 1792, nous prîmes ensemble parti dans une compagnie qui devait concourir à la formation du 2e bataillon du Loiret, lui comme sergent et moi comme sergent-major; mais cette compagnie, une des trois qui excédèrent le nombre déterminé, fut avec les deux autres dirigée sur Soissons, où elles prirent rang dans le 2e bataillon de volontaires nationaux.

J'avais alors quinze ans et Petit en avait vingt; j'avais la bourse passablement garnie et j'étais étourdi comme on l'est à cet âge, tandis que Petit était laborieux et appliqué; aussi à l'organisation définitive qui eut lieu le 31 août 1792, il me remplaça dans mon grade de sergent-major et je pris sa place de sergent, toujours dans la même compagnie.

Petit ne tarda pas à se faire remarquer comme un jeune sous-officier bien supérieur à son grade, et à ce titre il était parfaitement accueilli par les officiers, qui l'admettaient avec plaisir dans leur familiarité.

Sa taille était au-dessus de la moyenne. Il portait le front haut, il avait le regard assuré et spirituel, et sa figure pleine d'expression et de franchise prévenait en sa faveur.

Sa tenue toute militaire (ce qui était assez rare alors dans beaucoup de bataillons de volontaires, où le *laisser aller* était un peu trop à l'ordre du jour) et une noble fierté qui sied si bien à l'homme qui a le sentiment de ce qu'il vaut, attirèrent sur lui la jalousie de quelques batailleurs, déserteurs ou congédiés des régiments de ligne qui s'étaient glissés dans les rangs du bataillon, et apostrophé par l'un d'eux qui ayant professé les armes n'eut

---

la retraite le 27 septembre 1840; commandant l'Hôtel des Invalides le 8 octobre 1840,

Baron de l'Empire en 1809, après la bataille d'Essling, pair de France par ordonnance du 3 octobre 1837 et grand-croix de la Légion d'honneur le 15 août 1849, Petit mourut à Paris le 8 juin 1856. Son nom figure au côté nord de l'Arc de Triomphe de l'Etoile.

Campagnes : 1792, 1793, ans II, III, IV, V, VI, VII, VIII et IX, aux armées du Nord, de Sambre-et-Meuse, d'Italie et d'Égypte, ans XII et XIII, sur les côtes; vendémiaire et an XIV, 1806, à la Grande Armée; 1807 et 1808, en Portugal; 1809, armée d'Allemagne; 1810 à 1813, en Espagne; 1814, en France, 1815, armée du Nord.

Blessures : Coup de feu aux affaires de Saint-Amand, dans le bois de Vigogne; plusieurs coups de sabre au combat d'Aboumana, dans la Haute-Egypte; coup de feu au siège du Caire; éclat d'obus à la bataille de Wagram.

(Archives administratives du ministère de la Guerre.)

pas honte de l'appeler en duel, ce que Petit accepta, non pour faire honneur au défi de son agresseur, mais pour ne pas s'en laisser imposer par un de ces hommes qu'il n'estimait point.

Petit ne recula pas d'une semelle, aussi reçut-il en moins de rien cinq coups de sabre, grâce aux perfides dispositions des témoins qui ne s'opposèrent point à une lutte aussi inégale. Un mois auparavant, pareille aventure était arrivée à un de ces fier-à-bras, et le résultat du combat avait été à peu près le même.

Dans le courant d'octobre 1792, Petit passa adjudant, sous-lieutenant et lieutenant en germinal an II. Ce fut alors qu'il me donna une bien grande preuve d'attachement en me proposant pour le remplacer dans son grade d'adjudant. Je n'avais pas encore atteint ma dix-septième année et il fallait toute sa persévérance et ses moyens de persuasion pour décider M. Ledru des Essarts, alors commandant de notre bataillon, à conférer le grade d'adjudant à un jeune sous-officier encore enfant, qui devait offrir si peu de garanties pour être chargé d'un détail aussi compliqué.

Le bataillon vint à Paris en vendémiaire an IV, et Petit me présenta comme son ami à sa famille, composée de son père, de sa mère et de ses deux sœurs. Je n'ai jamais oublié l'accueil gracieux que je reçus chez les parents de mon ami, que j'ai eu occasion de citer plus d'une fois comme d'heureux modèles d'union, de bonté, de tendresse paternelle et de piété filiale.

Vers le mois de brumaire an V, une place de lieutenant vint à vaquer dans le 3e bataillon de la demi-brigade; j'étais alors sous-lieutenant de la 1re compagnie de grenadiers, et Petit soutint si chaudement ma candidature, que mon compétiteur ne l'emporta que d'une voix, mais c'était juste, parce qu'il avait sur moi l'ancienneté de service, d'âge et de grade.

Temps heureux du jeune âge! la plus cordiale amitié m'unissait à l'homme qui depuis notre départ d'Orléans m'avait donné tant de marques de son affection.

Nous prenions logement ensemble chaque fois que l'occasion s'en présentait; au camp, nous couchions sous la même tente; souvent, nous faisions bourses et valises communes; nous n'avions point de secret l'un pour l'autre; mais l'état militaire est semé de chances si multipliées et d'incidents si variés, que notre liaison si

intime et si pure devait bientôt éprouver le sort d'une pénible séparation; elle eut lieu en l'an V, dans le Frioul vénitien.

Petit était avec son bataillon à Udine, et le mien traversait cette ville importante pour aller prendre ses cantonnements sur la rive droite du Natisone. Mon ami me retint pendant quelques jours auprès de lui, mais une maladie slavonne, qui commençait à exercer ses ravages dans les rangs de l'armée, me surprit si violemment, que Petit ne put faire mieux que de se jetter avec moi dans une bonne voiture couverte et de me conduire à Cividale, où était ma compagnie.

Petit s'exerçait depuis quelques mois dans le service d'officier d'état-major auprès de l'adjudant-général Hector, lorsque le général Le Mireur, désigné pour commander une brigade dans la mémorable expédition d'Égypte, se l'attacha comme capitaine aide de camp.

Cependant, le capitaine Petit ne devait pas jouir longtemps de l'honneur de servir auprès d'un officier général aussi distingué. Le général Le Mireur fut surpris et tué par trois Arabes accroupis et cachés derrière un monticule de sable, non loin de la plus grande des Pyramides de Giseh (1); le corps du général Le Mireur fut couvert de quelques pellées de sable par les soins du général Belliard, son ami, dans un bosquet de palmiers, près du village d'Elgata; douce satisfaction pour l'homme qui les a connus tous les deux. Ils étaient l'un et l'autre d'une bravoure éprouvée, et ils se ressemblaient au physique et au moral. Le général en chef regretta beaucoup cet officier, qu'il considérait comme un des plus braves et des meilleurs généraux de son armée. Le général de division Friant, ce Nestor des armées françaises, prit le capitaine Petit sous sa protection, et ce fut une excellente affaire pour tous les deux.

J'avais perdu de vue mon premier et mon meilleur camarade de régiment depuis la cruelle maladie dont je faillis être victime à Cividale en l'an V; mais le hasard me le fit rencontrer à onze heures du soir, en sortant de Wienne, dans l'île Lobau, une quinzaine de jours avant la bataille d'Austerlitz, lui chef de bataillon aide de camp du général Friant, et moi capitaine dans mon même régiment.

(1) Voir, à la fin du chapitre, la lettre rectificative du général Petit.

Nous embrasser, prendre à la hâte un coup de rhum, nous embrasser de nouveau en nous souhaitant bonne chance de guerre, et nous éloigner chacun dans notre direction, moi doublant pédestrement le pas sur la route de Moravie pour rejoindre ma compagnie, fut l'affaire d'un quart d'heure. Voilà une de ces rencontres fortuites qui sont moins rares qu'on ne le pense dans une grande armée.

Dans la première campagne de Prusse et de Pologne, le major Petit se distingua au sanglant combat de Czarnowo et nommé colonel en 1808, il fut décoré de l'ordre de Saint-Henry de Saxe (1). Colonel du 67e régiment d'infanterie en 1809, il prit avec son régiment une partie très active à la campagne de Wagram et se rendit ensuite en Catalogne. Dans le courant du mois de novembre 1813, il fut appelé au commandement d'une brigade dans la Garde impériale.

Pendant la campagne de France, le général Petit commandait un des corps de la vieille Garde, et il prit part à tous les combats livrés dans les plaines de la Champagne. Ce fut lui que l'Empereur embrassa le 20 avril 1814, à Fontainebleau, en faisant de solennels adieux à sa Garde.

En 1815 je fus toucher barre à Paris où je trouvai le général Petit profondément affligé de la perte de son excellente mère. Il ne m'était pas donné de lui offrir les consolations de l'amitié, car je partais le lendemain pour rejoindre mon régiment à La Rochelle.

Éloigné de toute coopération dans l'organisation de l'armée et du cadre d'état-major en activité, sous la première Restauration, le général Petit ne s'en plaignit point; mais au retour de l'île d'Elbe il fut accueilli comme un vieil ami de la maison et en cette qualité, l'Empereur lui confia le commandement du 1er régiment de grenadiers de la vieille Garde, dont il avait soigneusement recueilli, en 1814, les aigles tant de fois victorieuses. Deux bataillons de ces mêmes grenadiers qu'il forma en carré le 18 juin 1815, après avoir résisté à vingt charges, restèrent les derniers sur le champ de bataille de Waterloo, et cette fois encore le général Petit fut assez heureux pour sauver du naufrage ces mêmes drapeaux que l'Empereur avait pressés contre son cœur aux adieux de Fontainebleau.

(1) Voir, à la fin du chapitre, la lettre rectificative du général Petit.

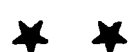
Il n'y a pas longtemps le général Petit se complaisait encore à se les faire apporter et à les dérouler en présence de quelques amis, comme un des plus précieux gages de la valeur française au temps de l'Empire.

Pauvre de bien, mais riche de gloire, ce sera sans doute avec l'histoire de sa vie, semblable à celle du preux chevalier, le plus bel héritage qu'il laissera à ses enfants. L'Empereur disait du général Petit : « Celui-là, il faut toujours le chercher quand on veut l'avoir, ce n'est qu'un jour de bataille qu'on est sûr de le trouver sous la main. »

La Révolution de juillet trouva le général Petit admis à une modique retraite qu'il n'avait pas demandée; mais le Roi, juste appréciateur du mérite, le fit réintégrer au cadre d'activité, et lui conféra le commandement de la 15e division militaire dont le centre d'opération est à Bourges. En 1837 il fut élevé à la dignité de pair de France, et en 1840 à celle de sous-gouverneur des Invalides.

Brave et loyal ami, jouissez en paix et longtemps au sein de votre famille, des récompenses bien méritées que vous ont valu votre valeur, votre science dans l'art de la guerre et vos honorables services.

Si le ciel m'avait conservé un fils dont je déplore journellement la perte, je lui dirais en lui faisant lire ce chapitre de mes souvenirs militaires : « Sois toujours juste, laborieux, austère et persévérant dans la carrière qui t'est ouverte, comme le général Petit l'a été pendant cinquante années de sa vie; et tu prospèreras comme lui. »



Manquant des matériaux nécessaires pour compléter ma notice biographique sur le général Petit, et assez mal renseigné sur quelques points où j'ai dû consulter la biographie des contemporains, rédigée cependant par MM. Arnault, Jay, Jouy, Norvins (voyez les articles des généraux Mireur et Petit), j'ai pris le parti d'envoyer au général une copie de ce que j'avais écrit, en le priant de rectifier ce qui ne serait pas exact, et de remplir les lacunes qui devaient nécessairement s'y trouver.

Je ne saurais mieux rétablir les faits dans toute leur exactitude, qu'en joignant la réponse même du général à mon chapitre.

HÔTEL ROYAL
des Militaires
Invalides.

Commandement.

Paris le 15 7bre 1862

Cher command.t et bon ami.

Mille remerciments de votre bonne lettre du 26 du mois dernier, mais que je n'ai reçue que ce soir dernier, avec les deux notices qu'elle contenait. vous devez croire que j'ai été vivement ému à la lecture de celle de votre fils; hélas! il n'y a qu'un père qui peut apprécier toute l'étendue de la perte cruelle que vous avez éprouvée, et je conçois que vous devez en être inconsolable, surtout, quand j'envisage l'ensemble de ses qualités et la nature de ses sentiments d'un bon fils à votre égard. votre vie, je le sens, est pour long temps enveloppée d'un voile bien sombre, et vos amis n'ont pas de consolation à vous offrir, ils ne peuvent que partager votre douleur. plus qu'aucun je la partage bien vivement. vous l'avez tant pénétré jusqu'au fond de mon cœur, je vous

y conserver la mémoire de ce fils chéri, comme j'y conserve ma vieille et sincère amitié pour vous que le temps ni l'éloignement ne peuvent affaiblir.

J'ai grandement à vous remercier, mon bien cher ami, de la peine que vous avez prise de rédiger aussi une notice pour moi, beaucoup trop flatteuse, car vous m'y faites paraître infiniment plus grand que je ne le suis. l'amitié, comme l'amour, se plaît à orner son objet des qualités les plus honorables, et votre plume n'a pas fait faute à vos bons sentiments pour moi. j'accepte donc votre envoi sans m'en enorgueillir mais avec reconnaissance et en m'efforçant comme par le passé, de justifier autant qu'il est en moi la haute opinion que vous avez de mon caractère et des services que j'ai pu rendre à notre chère patrie.

Permettez moi de mettre ici quelques notes différentes observations sur des points où vous n'avez pas été parfaitement renseigné.

le général Mireur a été tué à Damanhour à la sortie du désert d'Alexandrie, et non près de Gizeh.

après la bataille d'austerlitz j'ai été nommé major du 15e
léger et au commencement de la campagne de Prusse j'ai
été pourvu du commandement du 2e Régt. provisoire d'inf.
légère et envoyé sur les côtes de normandie où l'on
craignait un débarquement des anglais. ce Régt était
composé du 3e Bon du 15e et du 3e Bon du 12e léger.

à la paix de Tilsit j'entrai en espagne sous les ordres
du gal. junot depuis duc d'abrantes et j'y fis la première
campagne de portugal où je fus nommé colonel.
rentré en france, je suis parti pour l'allemagne, j'y pris le
commandement du 69e Régt. de ligne. et j'ai fait avec
lui la campagne de wagram. ayant ensuite
été dans les villes anséatiques (à Breme) nous
avons reçu l'ordre de rentrer en france, que nous
ne fimes qu'en traversant, pour nous rendre en catalogne;
gal de brigade en 1813 je fus appelé de ce corps à la
grande armée pour y prendre en qualité d'adjudt. gal
des grenadiers de la garde impériale, la brigade des
grenadiers vieille garde, que je n'ai plus quitté pendt.
le reste de la guerre.

je n'ai point été nommé chevalier de l'ordre de St Henry
voilà mon cher comte les seules rectifications que
je réclame de vous. j'aurais à dire sur les louanges

que vous m'avez prodigués mais je laisse cette sortie n'osant pas vous contredire

Je vous renouvelle l'assurance de mes ~~sentimens~~ inaltérables. Présentez mes respectueux hommages à madame Viviers puisque vous m'assurez que mon nom ne lui est pas inconnu. ~~tout à vous~~ votre dévoué [signature]

Monsieur
Viviers ~~notaire~~
officier supérieur en retraite
à Gap
(Hautes Alpes)





CHAPITRE LVI

L'émigration

Le long trajet que mon régiment eut à parcourir en s'éloignant de la Prusse orientale pour rentrer en France après la paix de Tilsit, fut marqué par une station de huit jours que nous fîmes dans une petite ville de la Pomérélie, province du royaume de Pologne, occupée par les Prussiens depuis le premier démembrement de ce malheureux pays, arrêté entre les trois puissances copartageantes le 5 août 1772.

Un seigneur prussien y possédait un superbe château, de vastes domaines, des lacs et des forêts d'une grande étendue. Le maréchal de camp baron La Trille, qui m'honorait de ses bontés, avait depuis cinq mois ma compagnie de grenadiers à son quartier général : il s'était établi de sa personne au château et m'y avait fait prendre un logement.

Le seigneur prussien, en homme de cour qui s'était fait remarquer en 1805 à Berlin par son antipathie contre le gouvernement français et par des cris de guerre, s'était bravement associé aux malheurs de son souverain et partageait sa mauvaise fortune à Kœnigsberg, en attendant mieux. Il était père de deux filles, dont l'aînée n'avait pas plus de quinze ans, et une dame française, que l'émigration avait jettée dans cette partie de l'ancienne Pologne, faisait leur éducation et régissait ses biens.

En l'absence du seigneur prussien, cette dame le représentait au château et nous reconnûmes bientôt qu'une activité infatigable et une grande supériorité morale la faisaient aimer et respecter de tous.

Le général La Trille, aujourd'hui comte de Lorencez et gendre du maréchal duc de Reggio, homme aimable, d'un savoir étendu et possédant à un très haut degré le ton de la bonne compagnie, avait soin d'éloigner l'ennuyeuse uniformité des conversations militaires pendant les repas, et par ses soins délicats, il était parvenu à ranimer une âme que quinze années d'exil et de grands malheurs avaient flétrie. Enfin, cette excellente dame, flattée des attentions et des prévenances de ses nouveaux hôtes, consentit, à

la sollicitation du général, à raconter l'histoire de ses misères depuis 1793. C'est elle qui va parler :

« M. de B***, président au parlement de Toulouse, qu'un patriotisme éclairé et une fortune considérable attachaient au sol de la patrie et à son Roi, résista à toutes les sollicitations et ne voulut jamais émigrer; et comme tous les honnêtes gens de ce temps-là possédant quelque chose, il fut frappé d'anathème par les représentants du peuple en mission dans le midi de la France et porta sa tête sur l'échafaud.

« J'avais réclamé comme une grâce devant le tribunal de sang qui venait de juger mon mari, de partager son sort; mais par un raffinement de cruauté, les misérables m'ont condamnée à vivre, et quinze jours après l'exécution de M. de B***, je fus jettée hors des cachots de l'hôtel de ville.

« Mes parents et ceux de mon mari étaient en prévention et ses biens mis sous le séquestre; j'avais alors vingt-quatre ans et j'étais enceinte de sept mois.

« L'âme brisée et les liens qui m'attachaient à ce que j'avais de plus cher au monde étant rompus, privée des conseils et des consolations de ma famille, je ne songeai plus qu'à fuir une terre arrosée de mes larmes et du sang de mon époux, et accompagnée d'un vieux et fidèle domestique, je partis pour Bordeaux, où j'arrêtai mon passage et le sien sur un navire américain en chargement pour Stralsund.

« Si quelque chose m'attachait encore à la vie, c'était l'enfant que je portais dans mon sein : il me semblait que mon mari devait revivre pour moi dans cette innocente créature qui lui devait le jour; je me repaissais de cette douce illusion, mais tant de bonheur ne m'était pas réservé; j'accouchai pendant le trajet d'un enfant mort, et mes dernières espérances s'évanouirent avec ce précieux gage de ma tendresse pour un homme dont la mémoire m'est toujours chère comme au tems de ma prospérité.

« Je passai les trois premières années de mon émigration à Stralsund dans une rigoureuse retraite : mes larmes et les exercices de piété dont je m'étais fait un besoin, me tenaient en partie lieu de ce que j'avais perdu. Je ne vivais que de lait, d'un peu de sucre et de quelques onces de pain; j'étais devenue maigre à faire

pitié et si je ne suis pas morte de chagrin, c'est qu'il ne tue pas une femme qui peut pleurer.

« Le vieux Sébastien qui m'avait accompagnée, mourut. C'était un ancien valet de chambre du père de mon mari, dont la perte me fut d'autant plus sensible qu'il avait vu naître M. de B*** ; qu'enfant il l'avait porté dans ses bras, que par grâce il lui avait été accordé de s'enfermer avec lui dans les cachots de l'hôtel de ville de Toulouse et de le servir jusqu'à l'heure suprême.

« Dans ma solitude, ce dévoué serviteur m'entretenait souvent de la famille de mon mari et de la mienne, que la tourbe révolutionnaire avait dispersées comme le vent du sud disperse les sables du désert. J'accompagnai sa dépouille mortelle jusqu'au champ du repos, et sa mémoire est aussi là, comme celle d'un homme de bien qui avait été le dernier chaînon qui m'attachait encore à la vie. Pauvre Sébastien ! et vous aussi, vous emportâtes dans la tombe les regrets d'une infortunée que vous n'abandonnâtes pas au temps de ses plus grandes misères. Jouissez dans le ciel du bien que vous avez fait sur la terre. »

En ce moment, ses yeux se remplirent de larmes et elle se retira dans son appartement, en nous laissant presque aussi émus qu'elle par le récit des malheurs atroces dont le printemps de sa vie avait été empoisonné.

Le lendemain, Mme de B*** s'excusa d'être sortie aussi précipitamment du salon, et après nous avoir dit les pénibles souvenirs que le récit de la veille avait réveillés dans son âme, elle continua ainsi :

« Je recevais de loin en loin des lettres de France qui m'apprenaient que les persécutions avaient cessé et qu'un régime tolérable avait succédé à la Terreur. Une bonne sœur que j'avais à Montauban me pressait de revenir en Languedoc, comme l'avaient déjà fait plusieurs dames de notre connaissance envers qui le Directoire ne s'était pas montré trop hostile ; mais l'ombre de mon époux semblait me dire : « Gardez-vous de mettre désormais le « pied sur cette terre abreuvée de mon sang... Mes bourreaux « sont encore là et vous attendent pour combler la mesure de « leurs crimes. »

« Pour apaiser ses mânes, je promis d'obéir et je fis à la face

« du ciel un éternel adieu aux affections de mon enfance, à ma « famille, à la cendre de mes pères, à ma patrie !...

« Cependant, depuis la mort de Sébastien, ma position n'était plus supportable; mon médecin avait déclaré que je tomberais infailliblement en consomption si je persistais à ne pas prendre d'exercice, et si je ne m'adonnais à quelques occupations qui fissent diversion à mon chagrin.

« Vers ce temps-là, l'épouse du consul de France à Stralsund, jeune femme aussi bonne qu'intéressante dont j'aurais recherché l'amitié avec bien de l'empressement si mon âme avait encore été susceptible d'attachement, à qui j'avais inspiré de l'intérêt, de la pitié peut-être, me fit demander de lui accorder quelques moments d'entretien pour une affaire qui m'intéressait, et me dit ce que je vais vous répéter :

« Vos malheurs, Madame, sont connus de toute la ville, on ne « parle de Madame la Présidente que pour la plaindre et admirer « sa résignation. Ne serait-il donc pas possible d'adoucir vos « peines en vous rendant à la société dont vous vous tenez « éloignée, malgré les sollicitations d'un grand nombre de per- « sonnes d'un rang distingué qui vous en prient encore. Le déplo- « rable état de votre santé afflige tout le monde, Madame, et votre « médecin a déclaré que tous moyens curatifs devenaient impuis- « sants si vous persistiez plus longtemps à vivre dans un sem- « blable isolement. Une jeune Suédoise d'une des premières « familles de la Poméranie, mariée à un comte prussien de la mai- « son de Helsen, habitant son château près de Dirschau, dans la « Pomérélie polonaise, désirerait avoir auprès d'elle une dame de « compagnie qui fût assez bonne pour s'associer à son genre de « vie et partager sa solitude : elle est mère d'une charmante petite « fille dont elle voudrait commencer bientôt l'éducation conjoin- « tement avec sa compagne et son amie, car elle ne voudrait pas « lui donner d'autre nom. Le comte, que son service d'officier « général retient à la cour une partie de l'année, verrait avec « bien de l'intérêt le malheur et la vertu habiter la maison de ses « pères et coopérer à former le cœur et l'esprit d'une fille unique « qn'il aime avec passion. Puisqu'un sort contraire n'a pas permis, « Madame, que vous vous entendissiez appeler du doux nom de

« mère, devenez l'amie et la compagne de la jeune comtesse de « Helsen; elle est bonne et sensible comme vous, ses bras et son « cœur vous seront toujours ouverts pour recevoir les épanche- « ments d'une âme flétrie, brisée par le malheur; et sa fille, Ma- « dame, vous devra plus tard le bienfait d'une éducation morale « qui puisera sa source dans la bonté de votre cœur et dans la « noblesse de vos sentiments. A ce titre, Madame, vous aurez « bientôt des droits acquis à la reconnaissance du comte et de la « comtesse de Helsen qui vous prient de ne pas leur refuser. »

« Cette communication, à laquelle je ne m'attendais pas, me surprit autant qu'elle m'honora. Je remerciai comme je le devais l'aimable ambassadrice, mais comme je n'avais eu jusqu'alors d'autre projet que de vivre ignorée dans une profonde retraite, au milieu de mes tristes souvenirs, je lui dis qu'on avait beaucoup trop présumé de mes faibles talents pour concourir à une éducation. Cependant, comme cette affaire pouvait améliorer ma santé et décider de mon avenir, je la priai de me donner quinze jours pour y réfléchir et pour prendre une détermination.

« A jour dit, une élégante voiture s'arrêta devant ma porte, quatre personnes en descendirent : c'étaient le consul de France et son épouse, Mme de Helsen et sa fille, âgée alors d'un peu plus de quatre ans; depuis mon séjour à Stralsund, je crois que jamais quatre personnes à la fois n'étaient entrées dans ma modeste habitation.

« Le consul, un homme franc et persuasif, renouvela l'exposé des motifs dont sa femme m'avait entretenue dans sa première visite, et y ajouta des considérations bien propres à obtenir mon consentement. La comtesse était une blonde cendrée d'une figure angélique, ses yeux d'un bleu tendre avaient le sentiment d'une douce mélancolie, elle était petite, mais mignonne comme on l'est à seize ans, quoiqu'elle en eût vingt-deux. Le timbre de sa voix était harmonieux et caressant. Sa fille Willelmina était à ravir, ce charmant enfant m'apportait un bel ananas frais, dans une corbeille odorante tressée par sa mère avec des rubans de couleur et des tiges de lavande dont les épis formaient la bordure; en me l'offrant elle enlaça ses petits bras autour de mon cou, en me disant: « Madame, ne me refusez pas pour l'amour de maman et de moi. »

« Que de moyens de séduction ! Quelque peu disposée que je fusse à abandonner ma chère solitude dont je m'étais fait une nécessité, mon cœur desséché s'ouvrit pour la première fois à la tendresse depuis trois ans que j'habitais le sol étranger. Je versai d'abondantes larmes, mais celles-là coulaient doucement. Willelmina était restée sur mes genoux, je tendis une main tremblante à Mme de Helsen qui la saisit avec empressement, et en appuyant la sienne contre mon cœur je lui dis : « J'accepte, Madame, l'offre « pleine d'obligeance et l'honneur que vous voulez bien me faire : « si mon faible savoir ne répond pas à ce que vous attendez, je « tâcherai de vous dédommager par mes prévenances, mes assi- « duités et ma bonne volonté. » Je ne pus en dire davantage, j'étais suffoquée. Willelmina, ce cher enfant que je devais tant aimer et qui méritait tant de l'être, passait ses jolis doigts dans mes cheveux, et en m'embrassant me disait : « Vous êtes aussi bonne que « maman, vous m'aimerez comme elle ? n'est-ce pas, Madame !... » Pauvre petite ! nous ignorions tous la perte cruelle que vous deviez bientôt faire et les nouveaux chagrins qui m'étaient réservés.

« Mme de Helsen dont la présence en Pomérélie était indispensable, était pressée d'y retourner : mes préparatifs ne furent pas longs. Avant de partir, j'écrivis à ma sœur pour lui annoncer le changement qui allait s'opérer dans ma position, et après six jours d'un heureux voyage, nous arrivâmes ici sans être trop fatiguées, parce que nous avions fait route dans une excellente berline.

« De combien d'égards et de petits soins ne me suis-je pas vue entourée de la part du personnel qui habitait le château ! Majordome, valets et femmes de chambre, chefs de cuisine et d'office, cocher, laquais, tous enfin s'empressaient pour prévenir mes désirs. Mme de Helsen aussi, cet ange descendu du ciel pour le bonheur de l'humanité, me comblait de ses caresses et de ses bontés.

« Jamais je ne l'entendis se plaindre ni rire aux éclats, mais elle était d'une gaieté douce qu'elle communiquait à tous ceux qui avaient le bonheur de l'approcher ; un sourire gracieux habitait sur ses lèvres. Willelmina était le portrait vivant de sa mère, elle en avait les gestes, les manières et la bonté compatissante.

« Croyez-vous, me dit un jour la comtesse, dans une de nos pro-
« menades du matin, que nous puissions bientôt commencer l'édu-
« cation de ma fille ? — Madame, lui répondis-je, puisque vous avez
« la complaisance de me demander mon avis, je pense qu'il convient
« d'attendre encore un an. D'ici là son intelligence acquerra de
« nouveaux développements, son physique y gagnera à proportion,
« et elle sera plus en état de prévenir ou de supporter les petites
« contrariétés qui résultent ordinairement de l'explication des pre-
« miers principes de lecture ou de grammaire que nous lui donne-
« rons. — Vous avez raison, mon amie, reprit la comtesse ; je crois
« comme vous que les habitudes que contractent les enfants par
« l'exemple de ce qu'ils voient et entendent journellement, sont déjà
« pour eux un commencement d'éducation ; ainsi, à un an. »
C'était aussi mon avis.

« Par une belle matinée d'été nous nous étions enfoncées dans une des profondes avenues du parc, et en revenant au château pour déjeuner avec du café ou du thé à la crême et des tranches de pain grillé comme nous en avions l'habitude, la comtesse éprouva une sorte de tressaillement, et elle me dit en pressant le bras que je lui donnais contre son sein. « Après Monsieur le comte, c'est à
« vous, mon amie, à qui j'ai une bonne nouvelle à annoncer ! Il
« résulte d'un voyage que mon mari a fait ici, il y a quelques mois,
« que je suis enceinte ; quel bonheur serait le mien, ô mon amie,
« si j'allais donner un joli petit frère à ma chère Willelmina ! »
Elle pressait toujours mon bras en attendant une réponse.

Cette confidence, au lieu de produire l'effet qu'en attendait Mme de Helsen, m'avait glacée d'effroi, mes idées se reportèrent involontairement sur mon malheureux accouchement à bord du navire américain, mais je tâchai de cacher mon trouble en lui répondant qu'à son âge et dans sa position, c'était un des plus heureux souhaits qu'elle pût faire. « Mais vous paraissez souffrante,
« mon amie, me dit-elle en me regardant, seriez-vous incommodée ?
« — Non, Madame, lui répondis-je, mais nous sommes allées ce
« matin plus loin qu'à l'ordinaire, le soleil est déjà bien élevé au-
« dessus de l'horizon, il fait aujourd'hui une chaleur étouffante,
« et depuis que j'ai quitté la France, j'ai perdu l'habitude des
« longues promenades. — Oh ! si ce n'est que cela, reprit la com-

« tesse, nous déjeunerons ce matin dans votre appartement, vous « vous reposerez ensuite, et je vous promets que désormais vous « dirigerez vous-même vos promenades du matin. »

« Ma préoccupation ne se dissipa pas de toute la journée et je dormis peu la nuit suivante. « Bonne et excellente dame, me « disais-je, vous ne connaissez pas la cause de mon trouble et je « dois vous laisser ignorer qu'il est proportionné au tendre « intérêt qui m'attache à votre conservation et à celle de l'enfant « que vous portez dans votre sein ; soyez plus heureuse que moi, « vous, bonne mère, vous épouse chérie, vous qui embellissez « par votre présence les lieux que vous habitez; ô mon Dieu, « protégez votre plus bel ouvrage. »

« La comtesse attendait le jour avec impatience pour savoir comment j'avais passé la nuit. Je la tranquillisai en l'assurant que ça n'avait rien été. Nous déjeunâmes à notre manière accoutumée.

« Nous menions une vie douce, une vie de château, les vives émotions et les sensations que recherchent la plupart des femmes qui habitent les grandes villes étaient inconnues à Mme de Helsen. Sa grossesse était belle, sa santé excellente ; le terme approchait et le comte venait de lui annoncer sa prochaine arrivée avec un des plus habiles chirurgiens accoucheurs de Berlin.

« Enfin, ce jour tant attendu, tant désiré, arriva, les premières douleurs de l'enfantement se firent sentir, et six heures après la comtesse mit au monde un enfant du sexe féminin qui fut baptisé sous le rite luthérien, et qui reçut le nom de Lisbeth.

« Tout le monde était dans la joie, l'accouchement avait été naturel, l'enfant était bien conformé, bien viable, et son sexe avait comblé les souhaits du père et de la mère. J'avais pris l'attache du chevet de Mme de Helsen et je m'en éloignais le moins que je pouvais. Elle était bien : on attendait la fièvre de lait lorsqu'une perte extraordinaire se manifesta ; les secours de l'art et les soins de toute espèce lui furent prodigués, mais sans succès. Son esprit fut calme et elle conserva la sérénité de l'âme jusqu'au dernier moment : « Mon amie, me dit-elle en me tendant une main que le « froid de la mort commençait à glacer : je sens que mes heures « sont comptées et que je vais échapper à votre tendresse, mais « vous restez : promettez-moi de ne point abandonner mes enfants

« et de leur rappeler quelquefois le souvenir de leur mère. » Son excessive émotion et une grande faiblesse ne lui permirent pas de continuer ; enfin, après deux jours de souffrances, de spasmes et de misères, son âme remonta vers le Créateur.

« O jour de deuil et de calamités !... quel spectacle attendrissant ! Le comte la soutenait encore dans ses bras, l'appelait de son nom de Caroline, et déjà elle n'était plus ! Les gens de service sanglotaient dans le couloir de l'appartement de Mme de Helsen, redemandant à Dieu leur bonne maîtresse, et la ville, où sa courte vie n'avait été marquée que par des bienfaits, était en émoi.

« Son corps, revêtu de la robe nuptiale, fut placé sur un lit de parade dans une chambre ardente ; si ce n'eût été l'extrême pâleur qui recouvrait la figure angélique de Mme la comtesse de Helsen, en contemplant la douceur et la sérénité de ses traits, on aurait pu croire que le sommeil seul avait abaissé ses paupières. Les habitants de Dirschau, les domestiques du château et les vassaux des vastes domaines du comte venaient se prosterner devant les restes inanimés de leur bienfaitrice et les jeunes filles venaient y déposer des fleurs. J'acquittai aussi mon faible tribut à la mémoire de l'excellente dame dont nous déplorions tous la perte, en plaçant une couronne d'immortelles à ses pieds, avec cette stance écrite de Malherbe :

Mais elle était du monde où les plus belles choses
Ont le pire destin ;
Et rose, elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

« Le corps fut ensuite déposé dans un cercueil de plomb et descendu dans un des caveaux du temple.

« Le lendemain, M. le comte de Helsen me fit dire qu'il désirait m'entretenir : je me rendis au salon où il m'attendait, et après avoir essuyé des larmes qui roulaient dans ses yeux et s'être recueilli, il me dit avec l'accent d'une vive émotion : « Le ciel « m'avait donné une compagne aussi vertueuse qu'elle était « bonne ; la mort vient de me la ravir à l'aurore de sa vie..., de « tant d'espérance et de bonheur, il ne me reste que mes enfants « et le triste souvenir d'une épouse chérie que l'Éternel a déjà « recueillie dans son sein. Je n'avais l'honneur de vous connaître,

« Madame, que par le bien que Mme de Helsen me disait de vous « dans ses lettres, et je vois qu'elle était encore restée au-des- « sous de la réalité. Nous avons tous fait une grande perte, « Madame; vous, une bien sincère amie; mes enfants, une tendre « mère et moi, la plus vertueuse et la meilleure des femmes. Elle « vous avait distinguée entre les personnes qui pouvaient l'aider « dans l'éducation de ma fille, et vous étiez l'élue de son choix. « Soyez donc assez bonne, Madame, pour lui continuer vos soins « et servir de mère à mes enfants, vous l'aviez promis à la « comtesse et à mon tour je viens vous en prier : puis-je les confier « en de meilleures mains qu'en les plaçant sous l'égide de la vertu ; « me le promettez-vous aussi, Madame ?... » J'étais tellement émue et mon cœur était si plein que je ne pus répondre, mais je m'inclinai en signe d'adhésion. « Dans un temps meilleur, vous « avez poussé l'obligeance jusqu'à vouloir bien seconder Mme de « Helsen dans l'administration de mes biens ; si ce surcroît d'oc- « cupations pouvait se concilier plus tard avec les soins d'une édu- « cation, auriez-vous également la bonté de vous en charger ? » Que vous dirai-je, Messieurs ; j'acceptai aussi les fonctions de régisseur, à la grande satisfaction du comte, qui employa une dizaine de jours à mettre ordre à ses affaires et à m'installer dans mes nouvelles fonctions. Il ne partit pour Berlin qu'après avoir recommandé à toutes les personnes qui allaient se trouver sous ma dépendance, de m'obéir comme à lui-même, et d'avoir pour moi les égards et le respect qu'ils avaient pour Mme de Helsen.

« Depuis onze ans, Messieurs, je remplis ici la place de régisseur et d'institutrice. La bienveillance du nombreux personnel employé dans le château et le tendre attachement qui m'unit à mes chers élèves, me dédommagent au centuple du travail que réclame mon double emploi. Naturalisée par toutes ces affections et par de longues habitudes sur cette terre étrangère, j'y supporte le fardeau de la vie avec résignation, j'y fais le plus de bien que je puis, je puise des consolations dans ma conscience et dans la sublime morale de l'Évangile ; et si mes misères me sont comptées en expiation des fautes involontaires que j'ai pu commettre pendant ma vie, j'attends avec confiance et sans terreur le jugement du Tout-Puissant et la récompense du juste. »

***

Nous avions déjà passé une semaine dans le château lorsque le général rappela à Mme de B*** qu'elle lui avait dit que le chevalier de Boufflers avait habité pendant les deux dernières années de son émigration, l'appartement qu'il occupait, et il la pria d'avoir la complaisance de nous en dire quelque chose.

« Ce serait avec bien du plaisir, général, reprit cette dame, si le monsieur de Boufflers que nous avons eu ici, avait conservé un peu de la physionomie et de l'amabilité de l'auteur du joli conte d'Aline ; ou bien s'il nous eût apparu sous les traits de Charles lorsqu'il voyageait en Suisse de château en château, peignant à tort et à travers, écrivant à sa belle maman les charmantes lettres dans lesquelles il raconte son voyage et quelques-unes de ses aventures ; mais il était devenu énorme de corpulence, il marchait difficilement, et sa tête était tellement enfoncée dans ses épaules et inclinée en avant, que son menton cherchait souvent le sternum pour point d'appui. Son estomac n'avait du reste rien perdu de ses facultés digestives, car il mangeait beaucoup et il n'était jamais incommodé. Il s'endormait souvent à table à la fin du repas, de sorte qu'il fallait l'éveiller pour lui faire prendre du café qu'il aimait aussi beaucoup. Il avait l'oreille dure et il s'exprimait difficilement à cause d'un relâchement dans les muscles de la lèvre inférieure qui le faisait continuellement saliver. Il prenait beaucoup de tabac et il en perdait encore davantage, car ses vêtements en étaient toujours couverts depuis le jabot de sa chemise jusqu'à ses souliers. Non seulement il n'écrivait plus d'épîtres en vers, de madrigaux, de jolis couplets ni de chansons, mais il parlait peu, il était devenu susceptible et d'un commerce presque difficile. Si les aimables du jour tenant bureau de bel esprit, comptaient sur le retour à Paris du galant chevalier d'autrefois pour avoir de ces jolis petits vers musqués, qui, pendant vingt-quatre heures, font fureur dans les boudoirs, et dont on ne parle plus le lendemain, ils ont dû être singulièrement désappointés en ne retrouvant dans M. de Boufflers qu'un vieillard décrépit, inférieur de corps et d'esprit, tel enfin que je viens de vous le

dépeindre. Le portrait n'est pas flatté, Messieurs, mais il est, je vous assure, de la plus exacte ressemblance » (1).

***

Enfin, le surlendemain, le général La Trille reçut l'ordre de Mgr le maréchal Soult de diriger le régiment sur Berlin et de se rendre de sa personne à Prenslaw.

Après souper nous fîmes nos adieux à Mme de B*** et nous la remerciâmes de l'accueil hospitalier que nous avions reçu dans le château. A son tour, cette excellente dame nous remercia de notre indulgence, puis s'adressant au général, elle lui dit avec l'accent d'une vive émotion : « Votre séjour ici, général, a été marqué par des égards et des attentions que les habitants d'un pays conquis ne sont pas toujours en droit d'attendre des vainqueurs, et M. le comte de Helsen l'apprendra avec d'autant plus de satisfaction, qu'ayant joué un rôle dans la conduite politique du gouvernement prussien en 1805 et 1806, il redoutait la présence des Français dans ses domaines. Pour ce qui me concerne, général, je vous prie d'agréer l'expression de ma bien sincère reconnaissance. Soyez heureux, comme vous méritez de l'être, général ! La paix de Tilsit vous promet un prompt retour dans votre belle France à laquelle vous êtes attaché par toutes sortes d'affections, où des honneurs et des récompenses vous attendent ; tandis que moi, malheureuse exilée, il ne m'en reste que des souvenirs de regrets, d'amertume et de deuil.

« Adieu, général, adieu, Messieurs ! Votre séjour ici a réveillé dans mon âme des émotions de société, de pays, de famille et de patrie que je n'oublierai jamais. »

C'est dans ce château, et la seule fois de ma vie, que j'ai entendu les sons d'une harpe éolienne, dont je n'avais jamai ouï parler. Ce singulier instrument, plus gros et encore plus allongé que la caisse d'une harpe ordinaire, était garni sur un de ses côtés aplati, d'une multitude de cordes, les unes minces, les autres plus fortes, dont une partie était montée à l'unisson, une autre partie

(1) Le chevalier, puis marquis de Boufflers (Stanislas), de l'Académie française, né à Lunéville en 1737, émigra, puis rentra en France en 1800, et mourut à Paris en 1815.

à la tierce au-dessous, une troisième à la quinte, et le reste (les bourdons) à l'octave; cet accord pouvait être soumis à d'autres combinaisons harmoniques, on l'avait placé à l'entrée d'un long couloir qui conduisait à l'appartement du général.

Chaque corde, émue plus ou moins faiblement par le vent, rendait plus ou moins faiblement la note entière ou seulement une de ses divisions, et vibrait plus ou moins longtemps, suivant la force du courant d'air. De ces inégalités dans la durée des vibrations, il résultait souvent des combinaisons de sons d'une délicatesse et d'une beauté inexprimables. Quelquefois, après une légère pause, la harpe laissait entendre un frémissement à peine perceptible; on aurait dit des chants lointains venant de l'horizon ou de la voûte éthérée; peu à peu, les sons s'approchaient, des tons pleins et énergiques perçaient par intervalles parmi les tons les plus doux; puis tout s'éloignait, se taisait, pour recommencer avec une nouvelle puissance.

Les cordes résonnaient séparément ou ensemble, luttaient ou se succédaient comme des solos dans une symphonie. Il semblait que c'étaient des voix qui s'unissaient successivement pour former des chœurs; c'était une musique vague, presque toujours plaintive, mais plus fine, plus variée que les harmonies sauvages de la nature.

Mme de B*** me dit qu'en Suède, en Danemark et en Angleterre, ces sortes d'instruments n'étaient pas rares, tandis qu'en France ils étaient presque entièrement inconnus.

(A suivre.)

Notes du Général baron Jean Thomas[1] sur l'Expédition de Capri

(Octobre 1808)

Expédition de Capri

Les troupes passées en revue par le roi Murat comprenaient 1.200 hommes d'infanterie, 100 hommes d'artillerie et de génie et 4 pièces de campagne. Ces troupes reçurent le 2 octobre 1808 des vivres pour quatre jours.

Le 2, la police mit l'embargo sur toutes les barques de pêcheurs qui pouvaient servir au transport.

Les forces commandées pour l'expédition étaient divisées en deux partis, dont un composé de 300 hommes, 4 chaloupes canonnières et 2 felouques, devait partir du petit golfe de Sorento, pour former des fausses attaques à la marine de Tragar et de Monlo ; il était commandé par le général Montsera, commandant la place de Naples.

Le deuxième, commandé par le général Lamarque en personne, était composé de 900 hommes d'infanterie et formé des détachements de tous les corps stationnés dans la province de Naples, de l'artillerie et du génie qu'on avait jugé nécessaires.

Le général Ditri était commandant de cette division sous les ordres du général Lamarque, commandant en chef.

L'adjudant commandant Jean Thomas était chargé des détails de l'expédition et du commandement de l'avant-garde.

Les embarcations furent terminées entre huit et neuf heures du soir. On mit à la voile vers onze heures par un vent favorable.

La marine de la division se composait d'une frégate que le

(1) Voir au n° 157 (janvier 1906), la biographie du général baron Jean Thomas.

général Lamarque était autorisé à échouer dans les eaux de la grande Marine, pour s'en servir comme batterie de terre, d'un certain nombre de chaloupes canonnières, d'une petite corvette et quelques felouques armées, d'une vieille tartane sur laquelle était monté le bataillon du 10e régiment de ligne, commandé par le chef de bataillon Cochet.

Dans la nuit du 3 au 4, le vent devint violent et variable de l'est au nord. Les embarcations s'éparpillèrent à d'assez grandes distances de la frégate.

Vers midi, on héla toutes les embarcations pour se rapprocher de la frégate.

On était sans nouvelle de la seconde division qui ne paraissait pas en mer, ce qui fit un moment suspendre les opérations de la première.

Vers une heure, on fit diriger vers le Limmo, point marqué pour le débarquement, 4 chaloupes canonnières commandées par le chef d'escadron Livron, officier d'état-major. Lorsque l'adjudant commandant Thomas qui les suivait, aperçut un récif à fleur d'eau, y fit diriger sa barque montée par cinq sapeurs et un officier et se décida à y débarquer. On fit attacher le pavillon de la barque à la côte ; ce qui décida du point de débarquement.

De quatre à cinq heures, les troupes étaient débarquées et placées sur la côte. Le général Lamarque débarqua vers cinq heures.

Dès que le bataillon du 10e de ligne fut entièrement arrivé, l'adjudant commandant Thomas le fit rassembler, fit prendre le pavillon qui était fixé à la côte pour le porter en avant du front à une trentaine de pas pour décider le bataillon à gagner du terrain. Une forte fusillade des Anglais, placés derrière les murailles de clôture, blessa une douzaine d'hommes, un capitaine et deux autres officiers. Le bataillon rentra dans sa première position. A la nuit tombante, on s'occupa de réunir les troupes éparses par régiment. L'adjudant-major Minot du 10e rendit dans cette circonstance de grands services ; on ne fut point inquiété dans cette opération par les Anglais. On débarqua au moyen d'échelles emportées par prudence (1). Le Limmo est un roc taillé à pic,

(1) *Note du général Thomas.* — Le Roi avait formellement promis, lors de l'entrevue du soir avant l'expédition, un grade supérieur à l'officier qui

fermé du côté nord par un fossé dont le fond était garni de fortes planches d'où sortaient des piques en fer de la longueur de 15 centimètres, surmonté d'une muraille crénelée.

A une heure de nuit, les troupes étaient dans l'ordre de l'attaque. L'adjudant commandant Thomas se mit à la tête du bataillon du 10e régiment qui occupait le centre de la ligne. Les troupes avaient l'ordre exprès de ne pas répondre au feu de l'ennemi.

On arriva à près de 300 mètres de l'ennemi, sans en être inquiété, parce que nous étions dans l'ombre de la lune qui venait de se lever. Le bruit de notre marche lui ayant donné l'éveil, il fit un feu assez vif auquel il ne fut répondu que par la charge

---

débarquerait le premier. J'ai débarqué le premier avec 5 sapeurs et un officier, et en ai gravi le rocher le premier; même sans échelle, aidé par un sapeur. Il n'en a pas été question dans le rapport du général Lamarque, de même que pour l'adjudant-major Minot qui méritait d'être nommé chef de bataillon. Le brave sergent qui se lança sur le récif n'obtint rien non plus.

La carte de Capri reproduite ci-contre est jointe au manuscrit du général baron Thomas (Jean) qui commanda l'île pendant trois ans.

Légende de la carte de Capri : Monuments romains. A, Palais impérial. B, Saint-Michel, palais du gouvernement et des gardes; ces deux palais étaient immenses. C, Gymnase servant de caserne aux troupes, les fondations sont encore au niveau du sol. D, Village de Capri construit sur des ruines romaines, dont une partie s'étendait jusqu'au château. E, Château dont une partie a été restaurée pour servir de caserne aux Anglais. F, Palais en mer dont les piles sont encore à fleur d'eau. G, Grotte très vaste où, dit-on, les Grecs ou Egyptiens, conduits par Secrop, déposèrent leurs galères; elle aurait, depuis, servi aux Romains. H, Ruine où on a trouvé un pavé mosaïque, et de mon temps, le tombeau d'une jeune personne dont j'ai la bague. I, Palais des femmes, il était très spacieux, les voûtes des citernes existent encore en partie. K, Palais des bains, résidence d'été de Tibère; ce palais était immense d'après les ruines qui en restent; la partie qui est en mer a encore les piles à fleur d'eau. L, Château dont une partie a été restaurée pour servir de caserne aux Anglais. M, Débris d'un édifice qu'on croit avoir servi de bastille. N, Tour fortement construite; on suppose que c'était une tour des signaux. — Le village d'Anna Capri paraît aussi avoir été construit sur des ruines romaines, plusieurs maisons sont construites sur ces ruines. O, A la côte sud-ouest de Capri est une grotte des plus remarquables; elle renferme un bassin spacieux qui paraît avoir été taillé dans le roc. Les eaux du côté de la montagne sont douces, et salées du côté de la mer. Q, Sur le même côté, vieille construction qui paraît avoir été un temple; les anciens du pays la regardent avec vénération; ils prétendent que c'est dans cet endroit que les Grecs ou Egyptiens rendirent grâce aux dieux d'avoir échappé à la tempête. L'île de Capri jouit de la plus belle végétation; elle produit toutes sortes de fruits; les oranges, les citrons en sont recherchés, son vin est le meilleur du royaume de Naples, son huile d'olive est des meilleures.

Les moyens d'existence de ses habitants consistent dans la vente des produits du sol, dans le produit de la pêche du corail et du poisson qui se pêche autour de l'île.

Île de Capri

Tragar

Marina di Mulo

ponta Carena

Limmo.

grande Marine

A B C D F H I K L M

250 500 1000 2000 3000 4000 5000 mètres.

battue par tous les tambours et par les cris : « A la baïonnette, à à la baïonnette ! » Nous arrivâmes ainsi sur le plateau où nous ne trouvâmes plus personne. On y fit halte un moment. L'adjudant-major Minot avec deux compagnies de grenadiers du 6e fut envoyé pour attaquer une batterie qui pouvait nous prendre en flanc : il rencontra les troupes anglaises qui avaient abandonné la batterie et les fit prisonnières. Il y avait quatre compagnies qu'on a portées à 200 hommes commandées par un major.

On occupa Anna Capri.

Le 5, la seconde partie de l'expédition, partie du golfe de Sorento, n'arriva que vers huit heures du matin.

Dans la matinée, l'adjudant commandant Thomas fut envoyé au fort Saint-Marius, Monte Solaro, pour y faire capituler la garnison qui se montait à 200 hommes.

On s'occupa dans la journée des dispositions à faire à Anna Capri.

Dans la matinée du 6, on descendit le grand escalier sous le feu des batteries de la côte opposée, personne ne fut atteint ; on s'occupa du placement des troupes.

Le 7, on aperçut sur mer 4 bâtiments anglais de haut-bord et des bâtiments de transport. Il arriva de Naples 2 pièces de 12, 2 pièces de 16, 5 obusiers de 6 et 2 mortiers de 9, le bataillon corse fort de 3 à 400 hommes et des vivres.

Les avant-postes de la place furent repoussés dans la ville (Capri).

Le 8, la flotte anglaise s'approcha de l'île à portée de canon et la cerna de l'est à l'ouest. Le 9, on établit à la Marine 2 pièces de 18 pour battre à boulet rouge. Elle écarta les frégates.

Le 10, on commença une batterie de 4 pièces de 18 pour battre en brèche les murailles de la place.

Le 13, un convoi de vivres venant de Naples, fut attaqué à la Marine même; on fut obligé de jeter à l'eau les liquides et autres objets en tonneaux.

On construisit une batterie avec des sacs de farine à mesure qu'on les débarquait.

Le 14, on tira quelques coups de canon du mont Solaro qui ne produisirent aucun effet, le feu étant trop fichant.

Le 15, on essaya les batteries de brèche : on lança des bombes, on fit une ouverture dans une vieille tour carrée où pouvaient à peine passer trois hommes de front.

Le 16, le général Lamarque envoya à Lowe un projet de capitulation (1).

Dans son rapport à S. M. le roi de Naples et de Sicile, Murat, le général Lamarque, après avoir rendu compte de l'entrain des troupes qui, sans vivres, au moment de l'arrivée d'un convoi, se précipitaient dans la mer jusqu'au cou, en courant au-devant des barques et en criant : « Où sont les munitions ? » ajoute :

« Si je voulais signaler à V. M. ceux qui se sont distingués, je devrais lui envoyer le contrôle de tous ceux qui ont combattu ; je dois cependant citer l'adjudant commandant Thomas, qui n'a cessé de donner des preuves de courage et d'activité et qui est monté à la tête de l'avant-garde qu'il commandait. »

L'adjudant commandant Thomas avait payé cette citation de plusieurs blessures graves.

A la suite de cette expédition, le roi de Naples lui confia le commandement de l'île.

(Communication du capitaine JEANSON.)

---

(1) *Note du général Thomas.* — Dès le lendemain de notre arrivée, on n'aurait laissé qu'un faible poste à Anna Capri, pour observer la mer, on aurait disposé toutes nos forces à Capri, on se serait approché le plus près possible de la place et dans la nuit on aurait pu monter à l'assaut sur tout son front en faisant une fausse attaque à Tragar pour y attirer l'ennemi.

Il n'y a pas de doute que l'attaque aurait réussi, d'après ce que j'ai depuis bien examiné et reconnu. Mais aucun renseignement n'avait été donné.

N'ayant nulle connaissance de la hauteur de cette muraille, on s'en était fait un monstre, on s'est amusé à en faire un siège qui laissait le temps aux Anglais de se fortifier et de nous prendre par la faim.



LE GÉNÉRAL EBERLÉ

(1764-1837)

(Communiqué par M. le Baron CHASSERIAU).

Liberté Égalité

A Nice, le ______

l'An de la République Française

Gaspard Eberlé, G.al de Brigade
Commandant d'Armes.

VIGNETTE ET SIGNATURE DU GÉNÉRAL EBERLÉ.
(Communication de M. le baron Arthur CHASSÉRIAU.)

Le général Gaspard Eberlé

(1764-1837)

Comme la Germanie, la France a ses Marches, champs des classiques batailles, où jadis on éleva des Lignes, berceaux de races de soldats endurcies par les flots des invasions, comme celles des côtes par ceux de l'Océan.

Eberlé naquit dans l'une, en Alsace, à Schlestadt, le 10 juin 1764; il mourut dans une autre, à Nice, tout près des Lignes du Var, que les armées républicaines surent si bien défendre avant de franchir les Alpes.

Sa ville natale ne fait plus partie de nos départements, mais Nice, qu'il commanda pendant plus de dix ans, est redevenue un des boulevards de la France et dans le petit cimetière du vieux Château, c'est à l'ombre de son drapeau que repose l'ex-soldat du régiment du Maine, surnommé Gaspard, comme d'autres la Violette ou la Jeunesse, d'après la vieille tradition des régiments en

habit blanc. Engagé en 1781, caporal en 1787, sergent en 1792, sergent-major la même année, la Révolution en fit d'un coup un adjudant-général, puis un chef de brigade à la 56e, son ci-devant régiment.

Physiquement, d'après le seul portrait assez médiocre d'ailleurs qui reste de lui et fait peu de temps avant sa mort, Eberlé présentait le type bien caractérisé de l'Alsacien grand et osseux. L'œil était énergique, une moustache noire, trop noire même, coupait comme d'un coup de sabre la figure du gouverneur de Nice, devenu vieux.

Je ne suivrai pas Eberlé au cours de ses premières campagnes, au siège de Toulon, aux Pyrénées, en Italie, à Malte, en Égypte et encore en Italie. Le libellé du sabre d'honneur que lui décerna le Premier Consul, en l'an IX, le 26 prairial, le plus long certainement de tous ceux qui furent insérés au *Journal militaire*, marque assez les glorieuses étapes d'une carrière brillante trop tôt interrompue.

« Bonaparte, Premier Consul de la République, d'après le compte qui lui a été rendu de la conduite distinguée et de la bravoure éclatante du citoyen Eberlé (Gaspard), chef de brigade commandant la 1re demi-brigade provisoire de ligne aux affaires qui eurent lieu :

1° Le 19 octobre, à l'attaque de Gilette;

2° Le 27 frimaire an II, à l'attaque de la redoute anglaise près de Toulon;

3° Le 24 floréal an II, aux sièges de Collioures, Saint-Elme, Port-Vendres, etc.;

4° Le 29 du même mois, à l'escalade du fort Saint-Elme;

5° Le 8 brumaire an III, sur la grande route de Figuières;

6° Le 30 du même mois, lors de la prise de la redoute formidable Nostra Segnera del Rouré, pendant le siège de Roses;

7° Le 24 vendémiaire an IV, lors de la prise de la redoute de Rabarbenne;

8° Le 2 frimaire suivant à la prise de plusieurs autres redoutes;

9° Le 3 du même mois à la poursuite de l'armée ennemie;

10° Le 29 germinal, même année, à la bataille de Mondovi;

11° En l'an V, au passage du Tyrol;

12° En l'an VI, à la descente du Gozzo de Malte et à la bataille des Pyramides devant le Grand-Caire en Égypte;

13° En l'an VII, à la défense de la citadelle de Cortone;

14° Le 5 nivôse an IX, au passage du Mincio.

Lui décerne, à titre de récompense nationale, un sabre d'honneur. Il jouira des prérogatives, etc... »



SABRE D'HONNEUR DU GÉNÉRAL EBERLÉ

(Collection du Capitaine M. BOTTET).

Eberlé eut aux Pyramides le courage d'un Kléber; mais le climat, les fatigues, plusieurs graves blessures reçues à Saint-Elme, à Figuières et à Mondovi, l'avaient épuisé. Bonaparte le renvoya en France avec quelques convalescents. Son bâtiment échappa aux croisières anglaises, mais poursuivi par les Barbaresques, aborda à l'ancienne Crotone.

Sitôt, Eberlé se jette dans la vieille citadelle avec vingt-deux hommes à peine valides, et après une capitulation honorable consentie par les Napolitains, rentre enfin en France.

La mémorable campagne de 1800 se prépare en secret; Eberlé commande à Chalon-sur-Saône les trois dépôts de l'armée d'Orient des 13e, 25e et 85e demi-brigades, bientôt réunis en la première provisoire.

Sous le général Delmas, sa demi-brigade eut son heure de gloire dans les opérations qui suivirent la bataille de Marengo. Le passage du Mincio, les combats de Pozzolo et de Monzembano, livrés par le général Brune aux troupes de Bellegarde et du prince de Hohenzollern furent trop vite oubliés, car déjà l'éclat des victoires des futurs maréchaux pâlissait devant l'étoile de Bonaparte. Le passage du Mincio n'en fut pas moins un remarquable fait de guerre, aussi bien dirigé qu'heureux dans ses conséquences, en revanche le plus sanglant de la campagne.

La colonne d'avant-garde du général Delmas fut pendant la journée du 5 nivôse (26 décembre 1800), merveilleuse de sang-froid, marchant sans répondre sous mitraille et mousqueterie. Secourue à temps par Moncey amenant la division Boudet, par une charge opportune d'Oudinot, chef d'état-major général, avec ses aides de camp et une poignée de guides, elle mérita les honneurs d'une journée chèrement achetée et laissant parmi les blessés le chef de la première demi-brigade provisoire le bras droit emporté par un boulet.

De cette blessure, Eberlé tira gloire. Il fit figurer son bras coupé, glorieux dextrochère, sur la vignette de sa correspondance, puis sur ses armoiries, mais il était vieilli par dix ans de dures campagnes. Un congé de convalescence indéfini lui fut accordé le 2 prairial an IV, et sa carrière activement militaire sembla dès

16

lors terminée; un décret du 9 germinal an X le nomma commandant d'armes à Nice avec rang de général de brigade (commandant de 2e classe).

Depuis longtemps le vieux Château n'était plus qu'une ruine et tout l'armement de Nice, assez semblable à celui qu'on voit encore à Monaco, devant le palais des Grimaldi, consistait en quelques vieux canons destinés à réprimer les encore fréquentes hardiesses de corsaires friands de chair provençale. Dans sa paisible retraite, près de Gilette où il avait accompli ses premières armes, entouré de sa femme et de quatre enfants, Eberlé s'improvisa jardinier de génie. C'est lui qui releva les terrasses du vieux Château et mit en culture les fossés.

Le gouvernement lui en avait consenti le bail et confiant en l'avenir, Eberlé construisit de ses deniers une petite maison où il crut pouvoir attendre le dernier rappel. Adoré de la population de Nice, l'Alsacien finit par se croire un des enfants de la ville qu'il commandait.

Entre temps, l'Empereur s'était souvenu du héros du Grand-Caire. Déjà il l'avait fait commandant de la Légion d'honneur, en échange du brevet de son sabre. Il en fit un baron de l'Empire, et ignorant le blason, mettant métal sur métal, couleur sur couleur, l'ancien Gaspard du régiment du Maine se composa des armes à faire frémir un d'Hozier :

Un écu d'azur, un chevron cousu de gueules chargé du signe des chevaliers légionnaires, accompagné en pointe d'une main droite d'or, tenant un sabre d'argent au comble d'or, chargé de deux étoiles d'argent ; l'écu entre deux pyramides et deux palmiers.

Gaspard n'avait pas cherché malice, comme bien d'autres et notamment les plus fameux parmi les officiers de santé, Percy et Larrey. Ce fut tout simplement son habit de général qui forma le fond de l'écu, son ruban de légionnaire le chevron, le comble ses épaulettes avec les deux étoiles d'argent de chaque côté de celle du brave, et son poing coupé armé du sabre d'honneur, le dextrochère : héraldique nouveau, qui valait bien l'ancien, dont il rappelait les origines d'ailleurs.

Surviennent les désastres de 1813 et de 1814. Eberlé est toujours à son poste ; avant que Nice rentre dans les états de Charles-Albert, roi de Sardaigne, les troupes françaises et quelles troupes, celles d'Eugène à peine entamées, y sont attendues, et pendant qu'un régiment de hussards croates vient y tenir garnison.

Le défilé de l'armée vaincue sans avoir combattu doit durer dix jours. Il commence paisible, mais dans la nuit du 14 au 15 mai, les officiers français mettent l'épée à la main et parcourent le vieux Nice, criant à la trahison. La garde urbaine qui n'en peut mais les reçoit à coups de fusil ; les Croates crient au sac, prennent à la gorge et étranglent à moitié le préfet Dubouchage, quand Eberlé se jette dans la mêlée, en impose aux Croates, calme les Français et arrête l'artillerie qui part, mèche allumée, pour braquer sur la ville.

Tandis que le Roi remonte sur le trône de France, et que Charles-Albert gouverne à Nice, Eberlé mis en demi-solde se retire à Antibes. Des remparts, qu'a peints Joseph Vernet et au pied desquels dort Championnet, il peut voir au fond de la baie des Anges sa petite maison du vieux Château. Il est pauvre et réclame indemnité des travaux exécutés pendant dix ans. Le Génie répond vaguement, entame correspondance avec les Sardes qui continuent à Eberlé le loyer des terrains du vieux Château, au moment où Napoléon débarque au golfe Jouan.

Ce fut à Paris où il était allé réclamer ses débours, qu'Eberlé revit Napoléon ; l'Empereur le nomma commandant supérieur des Hautes-Alpes. Dans ce nouvel emploi le héros des Pyramides allait encore acquérir de nouveaux titres à la reconnaissance nationale.

L'histoire du blocus de Briançon a été esquissée par des écrivains locaux qui ont tenu à honneur d'exalter le passé de leur rude contrée ; je ne parlerai ici que du commandant de la place. A une heure où les plus braves se demandèrent où était l'honneur, Eberlé n'hésita point à arborer le drapeau blanc mais, résolu à défendre le symbole de la patrie quelles que soient ses couleurs, à éviter à la place qu'il commandait la souillure des armées alliées,

sourd aux objurgations du colonel Lespinasse s'improvisant, de par le préfet de Gap, commandant supérieur à sa place, il suivit les avis du commandant de la 7e division à Grenoble, le comte Marchand, instruit par une triste expérience. Encore son parti était pris avant qu'il en reçût la réponse à la lettre par laquelle il lui affirmait le courage des citoyens de Briançon. Eberlé n'avait pas besoin qu'on lui dictât son devoir et il savait trop bien que ***Messieurs les Alliés***, s'ils occupaient jamais sa Place, ne la rendraient au roi de France que *nue comme un petit saint Jean*, après l'avoir dépouillée du matériel considérable ramené de Fenestrelle et privée de sa plus belle parure, les remparts et les forts que construisit Vauban.

Le commandant de Briançon n'a presque pas de troupes à mettre au rempart, quelques canonniers du 4e, quelques chasseurs des Alpes, des douaniers sous la direction de l'inspecteur Cornimont, à peine quatre cents hommes où il en faudrait quatre mille. C'est aux Briançonnais mêmes, à la garde urbaine où sert comme capitaine, son ancien camarade Cothon, un guide de Bonaparte, qu'il s'adresse. Ainsi, à Mont-Dauphin que commande le colonel Cabriès.

En vain les Sardes provoquent. Le prétexte futile du colonel Régis, vaut à Briançon une écrasante contribution de 15.000 francs. La ville est pauvre; « nous leur enverrons quinze mille poulets », s'exclame l'Alsacien qui n'a pas perdu son accent à parler niçois.

Le général de Latour menace; depuis le 10 août, date du commencement du blocus, des mesures sont journellement prises pour établir des batteries de siège et Eberlé, dans sa correspondance avec l'état-major des alliés, ne cache point l'étonnement que lui causent ces actes d'hostilité contre une ville fidèle au Roi. Le 19 septembre, devant le péril, il monte un fort des Têtes avec le meilleur de sa petite garnison. Sera-t-il obligé de bombarder la ville qu'il a encouragée à la résistance, de s'ensevelir sous les ruines de sa citadelle, comme un capitaine de navire qui fait sauter la Sainte-Barbé?

On ne peut douter qu'il l'eût fait. Devant cette fière attitude, l'ennemi renonce à démanteler Briançon au prix d'un siège; le 19 octobre le blocus est levé, après avoir été tenu plus de trois

mois et les Austro-Sardes se préparent à sortir de France par la belle route du Mont-Genèvre que construisit le préfet Ladoucette pour d'autres armées. Les officiers supérieurs de la place, les commandants Marullier, Beauchamps et l'inspecteur Cornimont sont désignés pour les accompagner jusqu'à La Vachette; on leur abandonne sans discussion au prix de leur départ, une allocation de quatre jours de vivres.

Les alliés défilent en silence sous les remparts où veillent, mèche allumée, les canonniers urbains et grâce à Eberlé, Briançon a bien mérité d'inscrire sur ses portes la glorieuse devise :

« Le Passé répond de l'Avenir »

Lui, Gaspard, reprend tristement la route d'Antibes. Il n'a plus rien à attendre de la munificence du roi de Sardaigne et la France l'a récompensé en liquidant sa pension de retraite.

Pourtant les Niçois n'ont pas oublié leur commandant de place; sur leurs instances, Charles-Albert renoue les engagements de 1814 et en 1819 Eberlé revient à Nice. La jouissance à bail du vieux Château, la petite maison, tout cela lui est rendu; il achèvera sa vie commandant de place honoraire dans la ville qu'il a sauvée du pillage à moins (a stipulé le gouvernement sarde) que la nécessité des guerres ne l'en chasse encore. Cela est peu probable aujourd'hui ; Eberlé restera citoyen de Nice pendant que son fils aîné servira le roi de France dans les hussards de la Garde royale.

Le vieux Gaspard agonise de ses blessures. Encore peut-il saluer le retour du drapeau tricolore, mais quand, aux derniers jours de 1836, le roi de Sardaigne lui envoya la croix des Saints Maurice et Lazare, c'est sur son cercueil que, quelques jours après, on les plaça à côté de l'étoile de la Légion d'honneur et du sabre qu'un heureux hasard m'a fait acquérir, il y a une quinzaine d'années, chez un antiquaire du quai Masséna.

Le 17 février 1837, la population et la garnison sarde montaient au petit cimetière du Château rendre les derniers devoirs au général mort de la veille. Le comte de Canclaux, consul de France,

conduisait le deuil. Il salua Eberlé au nom de la patrie à laquelle il avait conservé un de ses joyaux ; après lui, les canons sardes dont la fumée, au souffle du mistral, s'envola sur la mer bleue, là-bas vers l'Orient du Grand-Caire et des Pyramides.

Une telle figure méritait de ne pas s'effacer. Pourtant longtemps à Nice, le nom d'Eberlé resta ignoré, jusqu'au jour où grâce à une souscription organisée par la Société des Alsaciens-Lorrains, sa tombe put être restaurée d'une façon digne du vieux soldat, avec son ancienne épitaphe.

« Il fut soldat et, passant par tous les grades, parvint à celui de général. Au siège de Toulon, aux Alpes, en Italie, en Égypte, dans les Pyrénées et dans le Tyrol, en Espagne et à Briançon, il se couvrit de gloire.

« Commandant la ville de Nice et les Alpes-Maritimes, il les sauva du pillage et de l'incendie en 1814.

« Ce brave est mort à Nice le 16 février 1837, âgé de soixante-treize ans, et regretté de ses amis et de ses enfants qui le pleurent. »

Remise du monument fut faite solennellement à la ville de Nice le 21 mars 1894 : Nice redevenue française peu avant que Schlestadt cessât de l'être; mais dans la ville qui a donné le nom du préfet Dubouchage à une des plus belles avenues, le boulevard Eberlé ne pourrait-il prolonger la place Masséna, et la statue du défenseur de Briançon se dresser non loin de celle de l'enfant chéri de la Victoire.

Ne pouvons-nous pas souhaiter aussi que cette courte étude inspire des travaux plus complets, tout à fait dignes de Gaspard Eberlé.

Capitaine M. Bottet.

Sources. — Archives départementales des Hautes-Alpes (documents communiqués par M. l'abbé Guillaume). — Blocus de Briançon par M. le docteur Chabran. — Publications statistiques et économiques du département des Hautes-Alpes. — Documents réunis par feu M. Théodore Carlhian, etc...

EXPÉDITION D'ÉGYPTE

Correspondance du général Dugua commandant la Basse-Égypte pendant l'expédition de Syrie

(Suite et fin)

Du quartier général du Caire, le 27 germinal (1), l'an VII
de la République française, une et indivisible.

Je réponds, mon cher général, à vos lettres du 17 et du 20 du courant. Si on peut faire obtenir à Anna Cozan une indemnité en remplacement de son logement et de ce qu'il a perdu, j'y contribuerai avec plaisir.

Si la marine a acheté des bateaux, c'est à elle à les payer; le génie ne peut pas être obligé à tenir les conditions d'un marché qu'il n'a pas fait. Ordonnez donc à la marine de remplir ses engagements envers les propriétaires des barques employées aux ponts volants d'Omfareg. Copie de cet article suffit pour cela.

Il est impossible de remédier d'ici au manque de chameaux qui se fait sentir à Cathié. Nous avons beaucoup de peine à nous en pourvoir pour faire de loin en loin quelques transports. Mais prenez garde à ceux que vous ferez par mer, n'allons pas nous priver de nos munitions pour les fournir aux Anglais. Les avisos surtout me paraissent plus exposés que les djermes, attendu que, tirant plus d'eau, ils sont forcés de se tenir plus au large.

Si vous m'aviez donné, général, la date de la lettre que vous avez reçue du général en chef qui vous apprend la prise des forts de Saffet (2) et de Sour (3), et si vous m'aviez indiqué la voie par laquelle elle est parvenue, j'aurais pu apprécier une nouvelle bien intéressante si elle était vraie, qui nous a été apportée hier

(1) 16 avril 1799.

(2) Le château de Saffet, à 56 kil. est d'Acre, qui couvre la route de Damas, avait été occupé dès le 29 ventôse, au début du siège de Saint-Jean-d'Acre.

(3) Les forts de Sour, ancienne Tyr, à 36 kil. au nord d'Acre, avaient été pris le 14 germinal par un détachement sous les ordres du général Vial.

comme venant de Damiette, où on dit qu'une caiasse venant de Caiffa a assuré que Saint-Jean-d'Acre était au pouvoir des Français depuis le 16. Je vous ai prié de me donner connaissance de tout ce qui vous vient de l'armée avec laquelle vous communiquez plus aisément que moi. Je vous renouvelle cette demande.

Il faudra que le citoyen Paris (1) envoie au directeur du parc de Gizeh l'état des munitions envoyées à l'armée prises sur l'approvisionnement de la place, pour qu'on les remplace, ou d'ici ou d'Alexandrie.

Il n'y a pas à Boulak une seule djerme en état de tenir la mer.

Je suis instruit que des parents d'Assan-Toubar (2) ont reparu à Menzaleh ou aux environs, il ne faut pas permettre, général, que ni les parents de cet homme, ni lui-même, s'établissent dans aucun village de la province. S'ils sont rentrés d'après la permission du général en chef, aux Égyptiens qui étaient en Syrie, de rentrer dans leur pays, il faut les forcer à venir à Damiette, à s'y tenir sous la surveillance du commandant de la place et du Divan jusqu'à ce que le général en chef ait prononcé sur leur compte. Ce sont des rebelles qui ont armé tout le pays contre nous ; s'ils obtiennent d'être compris dans une amnistie qu'ils n'ont pas méritée, il faut au moins les éloigner des endroits où ils pourraient renouveler leurs intrigues.

Je vais prendre, avec l'ordonnateur des lazarets, des moyens pour renvoyer les courriers aussitôt après leur arrivée.

Salut et amitié.

Signé : C.-F.-J. DUGUA.

Du Caire, le 19 floréal an VII (3).

Depuis le 8 de ce mois, citoyen général, je n'ai pas reçu de lettre de vous. J'ignore dans quel état sont les transports de Tineh à Cathié et à El-A'rych et si à son retour, l'armée trouvera des approvisionnements. Il paraît que le service de la poste est mal

(1) Chef de bataillon d'artillerie commandant l'artillerie à Damiette.

(2) Hassan-Toubar, ancien scheick de Menzaleh, avait jusqu'au dernier moment soutenu la lutte contre l'armée française; surpris et vaincu par les généraux Andreossy et Dugua, il avait été enfermé quelque temps au château du Caire, mais Bonaparte l'avait rendu à la liberté avant de partir pour la Syrie.

(3) 8 mai 1799.

fait, mais un courrier à moi, arrivé ici hier, parti le 15 de Damiette où il était arrivé à la pointe du jour, aurait sûrement rapporté vos dépêches si on lui en avait donné au lieu d'un reçu.

Nous avons des mouvements dans la province de Bahéré et de Kalioubé. Le général Lanusse a marché sur le premier et le général Davout, arrivé le 17, est parti ce matin (1) pour aller chercher Lelphy-bey qui se proposait d'aller vous rendre une visite peut être un [peu] stimulé à cela par Assan-Toubar. Je vous dirai ce que cette poursuite aura produit.

Salut et amitié.

Signé : C.-F.-J. DUGUA.

P.-S. — Je vous prie de faire passer l'incluse au général en chef, elle contient des objets pressants et essentiels.

Au Caire, le 27 floréal an VII (2).

Il doit y avoir eu, mon cher général, quelqu'une de vos lettres perdue du 15 au 21 ; celle entre autres où vous m'annonciez que vous partiez avec un détachement pour prévenir les rassemblements et lever le Miri dans votre province ne m'est pas parvenue.

Les 20.000 francs que je vous ai envoyés doivent vous avoir mis à l'aise pour toutes vos opérations. Mais depuis votre lettre du 21, je n'en ai point eu reçu de vous, j'ignore si cet argent vous est parvenu et dans quel état sont les transports de Tineh à El-A'rych.

Je n'ai pas encore pu faire partir le convoi que je vous ai annoncé parce que les Arabes ont voulu faire le Baïram et qu'ils ne viendront que demain ou après. Il me tarde de le voir en chemin, car j'ai la certitude qu'il n'y a pas d'approvisionnement à El-A'rych pour le passage de l'armée. Le commissaire *Sartelon* me marque qu'il a quarante chameaux sans bâts, *sans cordages, blessés, exténués et mourant de fatigue*. Je ne comprends pas comment il ne peut pas se procurer des bâts et des cordages à Damiette ; il y a de l'orge et des fèves en abondance dans les envois que nous avons faits ; il y a donc de quoi les nourrir. La destruc-

(1) Le jour même où le général Dugua faisait partir le général Davout à la poursuite d'Elphy-bey, ce rebelle était surpris par le général Lagrange et était contraint de se sauver dans l'oasis d'Housrel, d'où il parvint à gagner la Syrie à travers le désert.

(2) 16 mai 1799.

tion de tous les animaux de cette espèce envoyés à El-A'rych et Cathié, tant par vous que d'ici, prouve combien ils ont été mal traités et mal soignés. Le citoyen Sartelon sait sans doute à qui on peut imputer ce peu de soins. Envoyez à El-A'rych tout ce que vous pourrez si vous êtes assuré que l'on puisse l'y transporter sûrement du rivage ; ou envoyez à Jaffa, si vous êtes sûr que l'armée ait les moyens de rapporter ses provisions avec elle.

Salut et amitié.

Signé : C.-F.-J. DUGUA.

P.-S. — La fête du Baïram a excité ici un trait de fanatisme qui heureusement n'a pas eu de suites ; l'esclave d'un marchand de Smyrne s'est habillé en Grec, a pris des armes et a assassiné au milieu de la rue un volontaire, hier à huit heures du matin. Cela a causé un moment d'inquiétude, mais la ville a été tranquille, le coupable arrêté et je compte que l'on acquerra la certitude que c'était l'effet de l'extravagance d'une tête exaltée et qu'il n'y avait aucun projet de complot. Le général Lanusse a battu le 21 le rassemblement de Demanour; je n'ai pas eu de ses nouvelles depuis.

Ce siège de Saint-Jean-d'Acre est bien long ! (1).

Je joins ici un paquet pour le général en chef que je vous prie de lui faire parvenir le plus promptement et le plus sûrement possible.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

Plan pour l'approvisionnement des places d'El-A'rych, Cathié, Salahié et Belbeïs.

La position de l'armée exige qu'il soit fait promptement des approvisionnements pour les places d'El-A'rych, Cathié, Salahié et Belbeïs, qui sont dans le désert.

Le général en chef et l'ordonnateur en chef ont réglé ces approvisionnements; leur quantité est fixée suivant l'état cy-joint (2).

La place d'El-A'rych, étant la plus près de l'armée, doit être

(1) Le siège de Saint-Jean-d'Acre avait commencé le 29 ventôse et ne devait être levé que le 1er prairial, après soixante jours de tranchée ouverte.

(2) Cet état manque.

approvisionnée la première; ce n'est que lorsqu'elle le sera entièrement que les autres pourront conserver leurs magasins; l'ordre de leur approvisionnement doit être en [raison inverse] (1) de leur proximité du Caire.

Les denrées ne peuvent être obtenues que du Caire et de Damiette; la dernière de ces places est peu abondante, en tout autre chose qu'en riz, ce n'est que par des envois qu'elle pourra approvisionner l'armée.

On peut compter la fabrication du biscuit qui peut se faire au Caire par jour à 24.000 rations; il y a au Caire une manutention à la place de Birket-el-Fil, une à la citadelle, une à Boulak, une au Vieux Caire, une à l'île Roudah et une à Gyzeh; les moutures doivent se faire avec rapidité et il doit s'y trouver une grande quantité de boulangers. L'orge et les grains doivent être obtenus facilement par le travail de la Commission de la Haute-Égypte.

On pense d'ailleurs que l'intendant général peut dans très peu de temps en remettre une assez grande quantité dans les magasins du Caire; les circonstances sont assez urgentes pour le presser vivement de venir au secours de l'armée. Le Menouf et les provinces de Garbieh et de Kélyoubeh peuvent fournir également des grains et de l'orge à Damiette; on y a fait des demandes qui, suivies avec soin, doivent produire un grand résultat.

Damiette fournira tout le riz que l'on voudra; on trouvera partout de l'huile, de l'eau-de-vie et du vinaigre; on peut donc raisonnablement compter sur une rentrée prompte des approvisionnements demandés, principalement au Caire.

L'expérience malheureuse que l'on vient de faire a prouvé que la grande difficulté résidait dans les transports. Les Arabes les refusent en plusieurs endroits; la voie de terre est bien longue pour El-A'rych en partant du Caire; il faut beaucoup de chameaux; tout est pillé ou perdu par les fréquents changements et la mauvaise qualité des sacs; les Turcs prennent les denrées pour eux et leurs chameaux; les troupes pillent aussi et il est très prouvé que jusqu'ici il n'est arrivé qu'un tiers des convois.

On ne parle point de la voie des transports par mer; on a

(1) Mots laissés en blanc dans l'exemplaire du plan d'approvisionnement.

éprouvé l'impossibilité de continuer ce trajet, et la flottille n'a pas même pu sortir du Boghaz (1).

Après de mûres réflexions, il paraît que le moyen le plus court et le plus sûr serait de recueillir par les moyens indiqués le plus de denrées possible au Caire et à Damiette pour les approvisionnements d'El-A'rych et de Cathié; d'envoyer tout du Caire pour ces deux places par le Nil à Damiette. Le citoyen Rouvier, capitaine de marine, fournira à Boulak des djermes qui transporteront beaucoup de denrées à la fois; on pourra les surveiller; les agents auront soin de bien conditionner leurs envois; dans la saison actuelle, quarante-huit heures suffiront pour arriver de Boulak à Damiette; on peut donc raisonnablement compter sur des expéditions sûres et exemptes d'inconvénients.

Pour activer le départ des convois du Caire, on peut y envoyer un agent intelligent chargé d'instructions convenables, qui s'adressera à l'ordonnateur Laigle et à son agent en chef pour l'unique objet de cet approvisionnement, dont tout le monde sentira sans peine l'extrême importance. Cet agent s'occupera avec activité de ce travail et contribuera à lever les difficultés; il rendra compte de celles qu'il rencontrerait, il sera responsable et sa présence ne permettra à aucun agent quel qu'il soit d'apporter à ses opérations la moindre négligence.

On ne parle pas des approvisionnements de Salahié et de Belbéïs; ils doivent évidemment se faire par terre ou du Caire ou des lieux mêmes; mais ils ne doivent venir qu'après ceux d'El-A'rych et Cathié; on tirera de ces deux places tout ce qu'il y aura tant qu'on aura des moyens de transport.

Le transport de Damiette à Cathié présente plus de difficultés; on ne peut rien envoyer par le Nil et par mer; on a vu que la flottille n'avait pu en sortir; le trajet par terre en entier renferme les mêmes inconvénients que celui du Caire.

On n'a donc que celui du lac Menzaleh, mais en évitant la mer, sur laquelle les premiers convois ont presque tous naufragé. On

(1) Nom donné aux passages ouverts par les eaux du Nil à travers la barre formée à l'embouchure par les bancs de sable et de limon. Les principaux sont ceux de Rosette à l'ouest et de Damiette à l'est; leur ouverture très étroite et très variable présente de grandes difficultés à la navigation.

s'embarque sur le lac à une lieue de Damiette par les barques frêles à la vérité, mais qui n'ont à craindre aucun danger sur toute l'étendue du lac. On arrive à Omfareg, où le convoi se charge et va par terre à Tineh, distant de quatre lieues.

Ce trajet peu considérable donne l'avantage d'éviter la mer et ne présente pas de grands inconvénients. Dans ce projet il faut établir trois jetées d'Omfareg à Tineh, pour éviter de faire passer les chameaux dans l'eau; la plus grande n'aura pas vingt toises, on peut à la rigueur s'en passer; on a vu des chameaux qui ont fait le trajet sans détériorer leurs charges, mais cela peut avoir de grands inconvénients. L'officier du génie à Damiette peut se charger de ce travail; on a écrit pour cet objet au citoyen Alméras, commandant la province.

Il faut aussi un poste à Omfareg; on a écrit au même officier général pour cette mesure. On aurait par ce moyen un magasin établi à Omfareg; on profiterait de tout l'avantage du lac Menzaleh, sans éprouver aucun des contre-temps graves et évidents auxquels la mer donne lieu, et on n'augmenterait, comme on l'a dit, le chemin par terre que de quatre heures.

Les moyens de transport à organiser consisteront en deux relais de Cathié à El-A'rych et de Cathié à Omfareg ; il les faut de cent chameaux, attendu la distance et la grande quantité de denrées à transporter ; ils ne seront établis que lorsque les magasins seront formés ; on continuera comme par le passé à se servir des faibles moyens qui existent pour faire face aux consommations courantes.

Ce plan a été mûrement réfléchi ; on pense qu'il est sujet à moins d'inconvénients que tous les autres.

Signé : SARTELON.

(Copie du plan de ravitaillement trouvée dans les papiers du général Almeyras et certifiée conforme par le commissaire des guerres Tranchant.)

II

Extrait du Courrier de l'Égypte du 9 nivôse an VII (1).

Constitution du Divan du Caire

ARTICLE PREMIER

Il y aura au Caire un grand Divan composé de soixante personnes ci-après nommées :

Cheiks et Ulemas (23 membres). Suivent les noms.

Négociants de la Gourieh (3 membres). Suivent les noms.

Négociants du Behas (8 membres). id.

Négociants pour le commerce de Turquie (3 membres). Suivent les noms.

Marchands épiciers (2 membres). Suivent les noms.

Négociants de sucre (3 membres). id.

Négociants en cuivre (2 membres). id.

Orfèvres et joailliers (2 membres). id.

Marchands papetiers (1 membre). Suit le nom.

Marchands d'étoffes (2 membres). Suivent les noms.

Marchands de savon (2 membres). id.

Marchands de tabac et d'étoffes de Syrie (1 membre). Suit le nom.

Cheiks des quartiers principaux (2 membres). Suivent les noms.

Cophtes (3 membres). Suivent les noms.

Et les citoyens Wolmar, Caffe et Beaudeuf.

ARTICLE II

Il y aura auprès du Divan un commissaire français, le citoyen Gloutier et un commissaire musulman Julfukiar Kyaya.

ARTICLE III

Le général commandant la place fera réunir le 5 nivôse, à neuf heures du matin, les membres qui doivent composer le Divan général.

(1) 29 décembre 1798.

ARTICLE IV

Ils procèderont à la nomination d'un président et de deux secrétaires au scrutin et à la majorité absolue des suffrages.

ARTICLE V

Après quoi ils procèderont à la nomination des quatorze personnes qui devront composer le petit Divan au scrutin et à la pluralité absolue. Les séances du Divan général doivent être terminées en trois jours ; il ne pourra être réuni que par une convocation extraordinaire.

ARTICLE VI

Lorsque le général en chef aura accepté les membres qui seront nommés par le Divan général pour faire partie du petit Divan, ils se réuniront et procèderont à la nomination d'un président pris dans les quatorze, d'un secrétaire, de deux interprètes pris hors des quatorze, d'un huissier, d'un chef des bâtonniers et de dix bâtonniers.

ARTICLE VII

Les membres composant le petit Divan se réuniront tous les jours, et s'occuperont sans relâche de tous les objets relatifs à la justice, au bonheur des habitants et aux intérêts de la République française.

ARTICLE VIII

Le président aura cent thalaris par mois, les autres treize membres quatre-vingts thalaris par mois, les secrétaires auront vingt-cinq thalaris par mois, l'huissier soixante parats par jour, le chef des bâtonniers quarante parats, les autres bâtonniers quinze parats.

Signé : BONAPARTE.

Par ordre du général en chef, le général divisionnaire, chef de l'état-major général.

Signé : Alexandre BERTHIER.

(Communication du commandant MORTUREUX.)

Bulletin de la « Sabretache »

Dans sa réunion du 10 avril, le Comité a nommé membres de la Société, MM. Beaudemoulin, lieutenant-colonel du 23e régiment de dragons ; Brabois (de), ancien chef d'escadrons de cavalerie ; Marmier (de), capitaine au 51e régiment d'infanterie ; Munier, chef de bataillon d'infanterie en retraite ; Polignac (vicomte de) ; Veau (docteur Victor), chirurgien des hôpitaux.

MM. les membres de la Sabretache recevront dans le courant de l'année deux estampes en couleurs reproduisant des œuvres inédites que notre Président, M. Édouard Detaille, a bien voulu exécuter spécialement pour la Sabretache.

Nous rappelons que l'assemblée générale, à laquelle seront convoqués individuellement les membres de la Société, aura lieu le samedi 26 mai au restaurant Ledoyen (Champs-Élysées).

Le Secrétaire :
MAURICE LEVERT.

30 avril 1906.

*
* *

Nous rappelons à nos collègues qui ne font partie de la *Sabretache* que depuis 1904 ou 1905 et qui n'auraient pas les volumes du *Carnet* antérieurs à l'année de leur admission, que la Société ne possède plus qu'un nombre très restreint de volumes complets 1903 et 1904.

Nous prions en conséquence ces collègues de bien vouloir, s'ils désirent acquérir ces années, s'adresser sans trop tarder à l'éditeur du *Carnet* qui les leur fera parvenir, moyennant le paiement de la somme de vingt francs l'une.

Le Gérant : RICHET.

IMPRIMERIE DERÈGNAUCOURT (ED. GRENIER, directeur), 9, rue du Pont.—11002.



LE PRINCE JOSEPH PONIATOWSKI
COMMANDANT EN CHEF DE L'ARMÉE POLONAISE
MARÉCHAL DE L'ÉTAT FRANÇAIS, CHEVALIER DES DIFFÉRENTS ORDRES
d'aprés une estampe en couleurs faite à Dresde en 1813
(BIBLIOTHÈQUE POLONAISE DE PARIS)

J. LEROY, ÉDITEUR, PARIS

Les Généraux du grand-duché de Varsovie

de 1812 à 1814

M. A. Martinien, des Archives historiques du ministère de la Guerre, l'auteur si consciencieux d'ouvrages documentés sur les officiers tués et blessés de *1804 à 1815* et pendant *la guerre de 1870-1871*, a bien voulu nous communiquer pour ses collègues de la *Sabretache*, le manuscrit du premier chapitre de son important travail sur *les généraux alliés de 1812 à 1814*. Ce chapitre, qui concerne *les généraux du grand-duché de Varsovie*, est formé d'une suite complète de notices biographiques et historiques.

Nul n'ignore combien fut grande et souvent glorieuse la part prise par nos alliés et, en particulier, par les troupes polonaises, aux campagnes de 1812, 1813 et 1814. Aussi leur histoire a-t-elle, avec la nôtre, des souvenirs communs qu'il est d'autant plus intéressant et équitable de rappeler, que les renseignements inédits que M. Martinien s'occupe, avec constance, à mettre en lumière, seront d'une réelle utilité aux érudits, aux chercheurs et aux amateurs qui étudient les grandes guerres du premier Empire.

C'est surtout à ce titre que l'auteur leur offre le résultat de ses minutieuses recherches aux Archives de la Guerre, cette source inépuisable de documentation militaire. Son travail, aussi complet que possible, méritera d'autant plus d'être apprécié, qu'il n'existe pas, dans nos dépôts d'archives, de contrôles pour les généraux étrangers qui combattirent à nos côtés de 1812 à 1814.

L'ouvrage sera divisé en deux parties : la première comprendra les généraux polonais, italiens, napolitains, westphaliens, espagnols du roi Joseph et des troupes de Berg; dans la seconde, seront réunis les généraux bavarois, saxons, wurtembergeois, hessois, badois, etc.

E. M.

* *

PONIATOWSKI (Joseph, prince) (1), général de division (2), ministre de la Guerre. Commandait en 1812 le 5e corps (polonais),

(1) Né en 1763.

(2) L'uniforme des généraux polonais était : schapska bleu cannelé d'argent, sans plaque, cocarde blanche, aigrette blanche à base cramoisie, kurtka bleu à revers bleu bordés d'argent passepoilé cramoisi, grosses épaulettes en argent, baudrier de giberne et ceinturon argent, écharpe en argent, pantalon cramoisi, collant, galonné d'argent.

Il est à remarquer que sur le portrait, ci-contre, du prince Poniatowski,

avec lequel il pénétra en Lithuanie par Grodno, faisant partie de l'aile droite de la Grande Armée, commandée par le roi de Westphalie. En juillet, sa cavalerie prit part aux combats de Mir, de Mostir et de Nieswicz.

En août, il reçut du major général l'ordre de quitter Mohilow, en y laissant la division Dombrowski, et de rejoindre l'armée devant Smolensk avec le reste du 5e corps. A peine arrivés le 16 devant cette ville, les Polonais furent passés en revue par l'Empereur, qui daigna témoigner au prince sa satisfaction pour la belle tenue de ses troupes. Le lendemain, au matin, une brigade de cavalerie polonaise, soutenue par une batterie d'artillerie à cheval, attaqua la cavalerie russe qui se trouvait en avant des faubourgs et la contraignit à rentrer dans Smolensk. L'infanterie du 5e corps, partagée en quatre colonnes sous la direction des généraux Zayonschek, Kniaziewicz, Fizser et Grabowski, se porta ensuite sur les faubourgs, en chassa les Russes malgré la plus vive résistance et s'y établit. L'artillerie polonaise, aux ordres du général Pelletier, contribua à cette attaque par un feu bien soutenu.

Le prince Poniatowski, qui dirigeait ses colonnes avec un sang-froid remarquable, eut un de ses aides de camp, le chef d'escadron Potkanski, tué à ses côtés.

La perte des Polonais fut sensible : 500 hommes tués, parmi lesquels 18 officiers. Le nombre des blessés s'éleva à un peu plus de 700 hommes, dont 49 officiers.

Dans un nouveau combat livré le 5 septembre, les troupes du prince contribuèrent à la prise d'une redoute élevée près du vil-lade de Schwardino.

Le 7 septembre, jour de la grande bataille de la Moskowa, le 5e corps se mit en mouvement dès cinq heures du matin, et rejoignit la vieille route de Smolensk à Moscou. Son commandant en chef, après avoir placé les batteries des divisions Zayonschek et Kniaziewicz (28 pièces de canon) à gauche et à droite de la route, avec ordre de tirer sur les colonnes russes et le village de

qui est la reproduction d'une estampe en couleurs publiée à Dresde en 1813, le bas de l'aigrette n'est pas cramoisi et le kurtka n'est pas passepoilé cramoisi.

Passarewo, fit avancer rapidement l'infanterie. Celle-ci enleva de vive force, d'abord le village, puis, par une seconde attaque, un petit bois situé en avant.

Sur l'ordre de l'Empereur d'occuper un mamelon qui se trouvait au centre de la position, le prince ordonna l'assaut. Ses bataillons parvinrent, après de grands efforts, à occuper ce mamelon, qu'ils ne purent cependant conserver. Ils durent se retirer dans des massifs de bois, où ils se maintinrent.

Vers les deux heures du soir, le mamelon fut de nouveau emporté et définitivement conservé. L'ennemi tenta bien de le reprendre, mais il fut brusquement repoussé et même vigoureusement poursuivi à plus d'une lieue par l'infanterie, l'artillerie à cheval et la cavalerie. Cette dernière fit plusieurs charges sur les fantassins russes, qui éprouvèrent de grandes pertes.

Le 5e corps avait combattu le corps d'armée de Touchkieff et les divisions de Strogonoff et de Konwnitzin. Le prince écrivit au major général : « Je ne saurais que m'applaudir de l'heureux résultat que je dois à la bravoure et au zèle des généraux, des officiers et de la troupe. Demain, j'aurai l'honneur de transmettre à V. A. S. l'appel avec la perte exacte qu'a essuyée le 5e corps. »

Le 8 septembre, il mit ses troupes en marche sur Moscou, où elles arrivèrent le 14, dans la matinée. Un régiment d'infanterie de chaque division, un régiment de cavalerie et une batterie d'artillerie à cheval prirent la grande tenue et firent une entrée impressionnante dans la ville. Pendant ce temps, le corps d'armée traversait les faubourgs et se portait sur la Pakra, point de concentration désigné pour les troupes qui, sous les ordres de Murat, étaient destinées à observer l'armée de Kutuzoff.

Le 29 du même mois, le prince enleva, à la tête du 5e corps, le village et la position de Tschérikow. Dans cette affaire, il eut un cheval tué sous lui.

Au combat de Winkowo (18 octobre), le prince dut faire des prodiges de valeur pour empêcher l'ennemi d'entamer son faible corps qui, à cette date, ne comptait plus que 6.000 hommes.

Le 20 octobre, l'Empereur donna à Poniatowski l'ordre de prendre la gauche de la Grande Armée, qu'il vint rejoindre à Wiasma.

Le 6 novembre, comme il gravissait un mamelon situé à peu de distance de la route, pour pouvoir reconnaître l'ennemi, le prince se foula le pied droit, son cheval s'étant abattu sous lui. Cet accident le contraignit, pendant le reste de la campagne, à suivre en voiture les mouvements de l'armée. Il remit, le même jour, le commandement du 5e corps entre les mains du général Zayonschek.

Il fut blessé au passage du pont de la Bérézina (26 novembre) et ne dut son salut qu'à l'intervention d'un détachement français de gendarmerie d'élite qui dégagea le pont pour permettre à la voiture du prince de le traverser.

Il arriva à Varsovie dans les derniers jours de décembre 1812.

En 1813, il réorganisa, à Cracovie, les troupes polonaises (débris du 5e corps et division Kosenski), puis il vint, pendant l'armistice, rejoindre la Grande Armée à Zittau, en Saxe.

L'infanterie et l'artillerie polonaise formèrent le 8e corps de la Grande Armée, dont le prince Poniatowski prit le commandement, et la cavalerie devint le 4e corps de réserve (général Kellermann). Toutes les troupes furent cantonnées dans les environs de Zittau.

Le 8e corps fut employé à garder les débouchés de la Bohême. Son quartier général était à Gabel. Il combattit à Friedland, Bautzen, Leibau et Stolpé, puis il traversa l'Elbe.

Le 12 octobre, au matin, le prince Poniatowski reçut l'ordre du roi de Naples de chasser la cavalerie ennemie qui débouchait sur la route de Rotha. Quelques escadrons furent sabrés et le prince fut légèrement blessé d'un coup de lance à la main en chargeant à la tête de sa cavalerie.

Le 16, il lutta toute la journée et conserva le village de Delitch où il s'était établi la veille. L'Empereur, voulant récompenser le prince Poniatowski pour les services qu'il avait rendus dans cette journée, le nomma maréchal de France.

Le 18 du même mois, il continua de défendre pied à pied les positions qu'il occupait toujours depuis l'avant-veille et ne se retira sur la ville que dans la soirée.

L'Empereur lui donna alors le commandement de l'arrière-garde et le chargea de la défense de Leipzig.

Dans la journée du 19, il défendit cette ville jusqu'à midi, moment où les Badois firent défection et livrèrent une porte. Il trouva la mort dans les circonstances suivantes (1) :

« Le prince, voulant arrêter les progrès de l'ennemi et n'ayant qu'un faible escadron de cuirassiers polonais qui composait son escorte, se mit à la tête de ces cavaliers et, le sabre au poing, se précipita sur une colonne d'infanterie prussienne qu'il enfonça et mit en déroute. C'est alors qu'il fut blessé d'une balle au bras.

« L'Elster séparait Poniatowski du gros de l'armée. Il s'avançait à pied à travers les jardins qui se trouvaient entre la Pleiss et l'Elster, lorsqu'il fut encore frappé d'une balle au côté et tomba dans les bras des officiers qui l'entouraient. Il reprit bientôt connaissance ; on l'aida à monter un cheval qu'on lui présenta, mais il se soutenait à peine. Le prince suivit le bord de la rivière, mais il aperçut bientôt une troupe ennemie qui l'avait devancé et lui barrait le passage, il s'écria : « Les voilà ! » puis détourna son cheval et se précipita dans l'Elster.

« Affaibli par ses blessures, il ne peut plus diriger sa monture. Celle-ci lutte pourtant contre le courant et atteint l'autre rive ; mais le bord opposé est escarpé et elle ne peut le gravir. Tout cela s'est passé au milieu d'une grêle de balles. En ce moment fatal, le prince est frappé d'un troisième coup. Il tombe de son cheval et le courant l'emporte.

« Le corps du prince fut retrouvé deux jours après par des pêcheurs. Le prince Schwartzenberg lui fit rendre les honneurs funèbres. Sa dépouille fut exhumée et portée à Varsovie ; elle fut placée dans l'église de Sainte-Croix.

« En 1817, son corps fut transporté à Cracovie, où il repose dans le même caveau que les restes mortels de Sobieski et de Kosciusko. »

Fiszer (Stanislas). — Général de division, chef d'état-major du 5e corps de la Grande Armée en 1812. Prit part à la bataille de

(1) Extrait d'une notice historique sur le prince Poniatowski, par Roman Soltyk.

Smolensk (17 août), où, en dirigeant une des principales colonnes à l'assaut des faubourgs sur la droite du Borysthène, il reçut une forte contusion par la chute de son cheval tué sous lui. Son premier aide de camp, le chef d'escadron Gaiewski, fut blessé à ses côtés. A la bataille de la Moskowa (7 septembre), il reçut une blessure à la hanche droite, lors de l'explosion d'un caisson, au moment où il ordonnait au chef de bataillon d'artillerie Uszynski de placer ses deux batteries à droite et à gauche de la vieille route de Smolensk à Moscou. Le 29 du même mois, il fut cité à l'ordre de l'armée pour la conduite brillante qu'il montra dans cette journée.

Il fut tué, le 18 octobre, au combat de Winkowo, par un boulet de canon, au moment où le prince Poniatowski lui donnait l'ordre de mettre en mouvement la division Kniaziewicz, à l'effet de reprendre les pièces que le général Sébastiani venait de perdre.

Zayonschek (Joseph). — Général de division. Commandait en 1812 la 16e division d'infanterie, du 5e corps de la Grande Armée.

Le 16 août, sur les hauteurs de Smolensk, l'Empereur passant devant sa division, le félicita de la bonne tenue de ses troupes.

Le 17, il entra un des premiers dans les faubourgs de Smolensk, à la tête des 3e et 15e régiments d'infanterie polonaise. Il fut dangereusement blessé devant les remparts de la ville, en ramenant ces troupes pour la deuxième fois au pied des parapets. Laissé dans la place, il ne rejoignit sa division, à Moscou, que dans les premiers jours d'octobre.

Assista en réserve au combat de Winkowo, le 18 octobre; combattit sur les bords de la Bérézina (26 et 28 octobre) avec les débris du 5e corps dont il avait le commandement depuis le 6 du même mois; il y eut une jambe emportée par un boulet de canon.

Prisonnier de guerre à Wilna le 10 décembre 1813, il fut maintenu en captivité en Russie, pour ne revenir qu'en 1814 à Varsovie où il mourut le 18 juillet 1826.

Dombrowski (Jean-Henry). — Général de division. Commandait en 1812 la 17e division d'infanterie, du 5e corps. Par ordre de

l'Empereur du 21 août, cette division fut détachée dans l'ancienne Pologne (Russie blanche) pour occuper Mohilow sur le Dnieper. Aussitôt après le départ du prince Poniatowski, il se montra de tous côtés, poussa des reconnaissances dans toutes les directions avec une activité admirable, et établit une communication non interrompue avec les corps de Reynier et du prince Schwartzenberg. Ses détachements étaient à Hlusk, Sluck, Pinsk et dans les autres villes situées entre lui et les divisions françaises et autrichiennes, dont les lignes s'étendaient jusqu'aux bords du Bug près de Kowel. Il s'établit avec le gros de sa division dans les environs de Swislocz, sur la Bérézina, afin d'observer la forteresse de Bobruysk. Dans le courant de septembre, il repoussa une tentative que le général russe Hertel faisait sur Pinsk.

Quand l'armée évacua Moscou, il fut chargé de maintenir les communications entre Minsk et Wilna, et de prendre les mesures nécessaires pour conserver les places de Minsk et de Borisow.

Dans les journées des 14 et 15 novembre, il eut à soutenir plusieurs combats et n'arriva à Borisow que dans la nuit du 16 : sa division ne comptait plus que 4.000 hommes et 20 pièces de campagne.

Le 18, le général Dombrowski passa avec sa division sous les ordres du maréchal Oudinot.

Le 21, à la pointe du jour, il défendit la tête du pont de Borisow; mais ayant eu affaire à des forces très supérieures, il fut forcé de battre en retraite sur les hauteurs de Niemaniça où il prit position, et où il fut rejoint par le corps du maréchal Oudinot.

Le 26, avec les débris du 5ᵉ corps, il contribua encore à couvrir jusqu'au dernier moment les ponts de la Bérézina; il fut grièvement blessé d'un boulet de canon, et ne rentra à Varsovie qu'en décembre 1812.

En 1813, les débris de l'armée polonaise, réunis à Varsovie, furent forcés, par suite des mouvements de l'ennemi, de quitter cette ville en février. Une partie de ces troupes conduite par le général Laczynski, marcha par Kalitz sur Leipzig. Le général Dombrowski, blessé, se trouvant dans cette ville, se mit à la tête de cette fraction des troupes polonaises; et marchant de là sur Wittenberg, il reçut de l'Empereur l'ordre de former une division

mixte (infanterie et cavalerie) des troupes polonaises qu'il avait sous ses ordres.

Le 8 juin, la division Dombrowski est à Leipzig.

Le 14 juillet, l'Empereur étant venu à Leipzig, passa la division en revue, et témoigna au général Dombrowski sa satisfaction sur sa belle tenue. Il fit des promotions et distribua des décorations. Cette division était alors composée d'une brigade d'infanterie (2e et 14e régiments), d'une brigade de cavalerie (2e lanciers et 4e chasseurs) et d'une batterie d'artillerie à cheval.

A la cessation de l'armistice, le 16 août, la division prit part aux opérations autour de Wittenberg où elle eut l'occasion de se distinguer dans les affaire de Teltof, Jüterbock et Mattran.

Le 18 octobre, la division Dombrowski défendit le faubourg de Halle et par sa vigoureuse résistance, empêcha que la ville de Leipzig fût prise d'assaut.

Après la mort du prince Poniatowski, le général Dombrowski ramena les débris de l'armée polonaise en deçà du Rhin.

En 1814, le général Dombrowski fit partie du comité des généraux auxquels l'empereur Alexandre confia le soin de réorganiser l'armée polonaise (1).

KAMIENIECKI (Louis). — Général de division. Commandait en 1812 la 18e division d'infanterie, du 5e corps. D'après les ordres du roi de Westphalie, il fut nommé gouverneur de la ville de Grodno et remplacé, le 11 juillet, dans le commandement de sa division par le général Kniaziewicz.

En 1813, il fut chargé par le prince Poniatowski d'organiser la 26e division d'infanterie (1er, 8e, 15e, 16e régiments polonais) et d'en prendre le commandement; elle faisait partie du 8e corps de la Grande Armée. Il assista à la bataille de Leipzig (16, 18 et 19 octobre); il fut blessé et fait prisonnier dans cette dernière journée avec une partie de ses régiments.

WIELHÓRSKI (Joseph). — Général de division, conseiller d'Etat, directeur général de l'administration de la Guerre, fut nommé en 1812 ministre de la Guerre par intérim en remplace-

(1) Mort le 6 juin 1818, à Winagora.

ment du prince Poniatowski, appelé au commandement du 5e corps de la Grande Armée. En août, il organisa les gardes nationales et la levée en masse.

En 1813, il se retira avec les différents services de son ministère sur Cracovie et de là rejoignit la Grande Armée en Saxe pendant l'armistice.

Il fut nommé général de division au titre français, le 16 décembre de la même année.

KNIAZIEWICZ (Charles). — Général de division. Etait en 1812 attaché à la personne du roi de Westphalie comme aide de camp polonais, quand il fut appelé, le 4 juillet suivant, au commandement de la 18e division d'infanterie, du 5e corps de la Grande Armée, en remplacement du général Kamieniecki nommé gouverneur de Grodno. Faisant partie de l'avant-garde pendant la première partie de la campagne, on le trouve cité dans les rapports relatifs aux batailles de Smolensk (17 août) et de la Moskowa (7 septembre). Dans cette dernière journée, il rallia deux fois les troupes forcées dans leurs positions. Au combat de Winkowo (18 octobre), il reprit, à la tête des 2e et 12e régiments d'infanterie, une partie de l'artillerie du général Sébastiani.

Placé à l'arrière-garde en quittant Moscou, sa retraite en bataillons carrés lui mérita des éloges du roi de Naples; à Wiasma, le 3 novembre, il facilita par ses dispositions le passage de l'armée; à Doubrowna, le 18, son artillerie foudroya les Russes et rétablit les communications. Blessé grièvement à la jambe droite le 28 du même mois, au passage de la Bérézina, il fut contraint de quitter l'armée.

Ne prit aucune part aux opérations de la campagne de 1813 (1).

ROZNIECKI (Alexandre). — Général de division, inspecteur

(1) Mort à Paris le 9 mai 1842. Son nom figure sur le côté est de l'Arc de l'Étoile.

Fut envoyé de Naples par le général Championnet pour présenter au Directoire les drapeaux conquis sur les Napolitains. Reçut une armure complète provenant de la manufacture de Versailles, en récompense des services qu'il rendit pendant cette campagne. (Extrait d'une lettre adressée par Kniaziewicz, en 1841, au maréchal duc de Reggio, laquelle fait partie de la collection d'autographes militaires de M. le général Rebora.)

général de la cavalerie polonaise. Commandait en 1812 la 4e division de cavalerie légère du 4e corps de réserve de cavalerie (Latour-Maubourg). A la tête de son avant-garde (3e lanciers polonais), il prit part à un combat près de Mir (9 juillet). Le lendemain, au combat de Mir, il chargea en tête de la brigade Turno (3e, 15e, 16e lanciers), et eut son premier aide de camp, le chef d'escadron Gutakowski, blessé à ses côtés.

Le 5 août, il était à une affaire d'avant-garde devant Mohilow. Au moment où il donnait au général Turno, commandant sa 2e brigade, l'ordre de repousser l'arrière-garde russe, il reçut une forte contusion par la chute de son cheval tué sous lui.

Le 7 septembre, il se distingua brillamment dans les charges exécutées par le 4e corps de cavalerie sur le champ de bataille de la Moskowa, où sa division qui ne comptait plus qu'une seule brigade (Turno), enleva huit pièces de canon après avoir tué les canonniers sur les pièces.

Le 18 octobre, il assista au combat de Winkowo. Le 27, le prince Poniatowski l'appela près de lui pour remplir les fonctions de chef d'état-major en remplacement du général Fiszer, tué le 18.

Le 26 novembre, au passage de la Bérézina, le général Zayonschek, qui avait eu une jambe emportée, lui remit le commandement des débris du corps polonais qu'il ramena à Varsovie dans les derniers jours de décembre.

En 1813, il fut nommé chef d'état-major du 8e corps de la Grande Armée. Il assista aux affaires de Friedland, Bautzen, Leibau, Stolpé et à la bataille de Leipzig (16, 18 et 19 octobre). Ce dernier jour, il fut blessé et fait prisonnier avec une partie de l'état-major et de l'escorte du prince Poniatowski (1).

Woyczynski (Stanislas). — Général de division. Commandait en 1812 la 2e division militaire du duché de Varsovie et la place de Thorn.

Appelé en janvier 1813, à Varsovie, pour y former la première compagnie des gardes d'honneur polonais, il ne prit aucune part active à la campagne de Saxe (2).

(1) Figurait encore sur l'Annuaire militaire de Pologne en 1828.
(2) Mort à Dresde, le 17 mars 1833.

KOZINSKI (Antoine, dit Amilcar). — Général de division. Commandait, en 1812, la 1[re] division militaire du grand-duché de Varsovie. Il constitua, dans le courant d'août, à Varsovie même, une division qui fut chargée d'opérer en Volhynie et sur le haut Bug et qui fut mise sous les ordres du général Reynier, commandant en chef le 7[e] corps.

Formée à la fin d'août, cette division opéra en septembre, octobre et novembre. Vers le 20 de ce dernier mois, le général Kozinski fut rappelé à Varsovie où il reprit ses fonctions antérieures.

En 1813, il se retira à la suite des troupes du prince Poniatowski sur Cracovie et de là rentra en France (1).

HAUKÉ (Maurice). — Général de division. Etait en 1812, gouverneur de Zamosc, qu'il défendit en 1813, avec une valeur remarquable, contre les troupes alliées (2).

SOKOLNICKI (Michel). — Général de division, attaché en 1812 à la personne de l'Empereur comme aide de camp polonais et chargé du service des renseignements concernant les provinces lithuaniennes. Prit part aux batailles de Smolensk, de la Moskowa, où il fut blessé, de Malo-Iaroslawetz et de la Bérézina. Dans les premiers jours de décembre, l'Empereur le chargea d'organiser, à Varsovie, une division de cavalerie.

En 1813, il commandait la 7[e] division de cavalerie légère 4[e] corps de réserve de cavalerie (Polonais). Prit une part très active aux opérations de la deuxième partie de la campagne et à la bataille de Leipzig (16 et 18 octobre), fit cinq charges, y perdit un grand nombre d'officiers et de cavaliers.

Le 19 octobre, à la tête des débris de sa division, il suivit le mouvement de la Grande Armée sur Mayence. Il prit, le 1[er] mars 1814, à Versailles, le commandement de la 3[e] compagnie des gardes d'honneur polonais avec laquelle il défendit, les 29 et 30 mars, les Buttes-Chaumont (3).

(1) Mort à Targowa-Gorka, le 10 mai 1823.
(2) Figurait sur l'Annuaire militaire de Pologne, comme commandant en chef l'artillerie, en 1828.
(3) Mort à Varsovie des suites d'une chute de cheval, qu'il fit dans une revue, le 23 septembre 1816.

PELLETIER (Jean-Baptiste). — Général de brigade. Commandait en 1812 l'artillerie et le génie du 5e corps de la Grande Armée. Prit part à la bataille de Smolensk (16 et 18 août), où, à la tête des sapeurs et des pontonniers polonais, il rétablit sous un feu de mitraille les ponts sur le Borysthène, brûlés par les Russes. Il reçut à cette affaire une forte contusion d'un biscaïen qui tua son officier d'ordonnance (un jeune officier de sapeurs). Il combattit à la bataille de la Moskowa (7 septembre), où il se distingua en plaçant ses batteries de réserve dans des positions si habilement choisies, qu'il n'eut à souffrir que très peu des projectiles ennemis. Le 18 octobre, au combat de Winkowo, il reçut les félicitations du prince Poniatowski. Le 2 novembre 1812, au combat de Wiasma, il fut fait prisonnier et envoyé à Astrakan (1).

KAMIENSKI (Ignace). — Général de brigade. Commandait en 1812 la 18e brigade de cavalerie légère attachée à la 16e division d'infanterie, du 5e corps. Prit part à la bataille de Smolensk, le 16 août, où il fut fortement contusionné en chargeant à la tête de sa brigade.

Tombé dangereusement malade, il resta à Smolensk au départ de l'armée pour Moscou.

Ayant suivi le mouvement de retraite de l'armée, il reçut une grave blessure et fut fait prisonnier le 29 novembre 1812, à Plescenkovice, en défendant contre une attaque des cosaques la maison où se trouvait le maréchal Oudinot blessé.

MIELZINSKI (Stanislas). — Général de brigade. Commandait en 1812 la subdivision de Plock dans la 1re division militaire du grand-duché de Varsovie, lorsqu'il fut désigné par le prince Poniatowski, ministre de la Guerre, pour prendre le commandement de la 1re brigade de la 16e division d'infanterie, du 5e corps de la Grande Armée. Prit part à la bataille de Smolensk, où il fut blessé grièvement le 16 août, en repoussant, à la tête de sa brigade, les troupes russes dans les faubourgs. Rentré en Pologne en

(1) Colonel du 7e régiment d'artillerie à pied. Nommé général de brigade le 4 mars 1809, il passa le même jour au service du grand-duché de Varsovie pour y commander l'artillerie et le génie. Rentré en 1814 dans les rangs de l'armée française, il mourut à Versailles, le 16 mai 1862.

septembre, il prit le commandement de la garde nationale de Varsovie.

En 1813, il suivit le grand quartier général avec lequel il assista aux batailles de Lutzen, Bautzen et Wurschen (2, 20 et 21 mai). En juillet, il fut mis par l'Empereur à la disposition du maréchal Davout, qui lui donna le commandement de la 1re brigade de la 50e division, dite de Hambourg, et participa à la défense de cette place. Le 16 septembre, en conduisant sa brigade (3e et 29e de ligne) à l'attaque de Goerde, il fut grièvement blessé et fait prisonnier.

Potocki (Stanislas). — Général de brigade. Attaché en 1812 à la personne du roi de Westphalie, il vint prendre, le 1er septembre, le commandement de la 2e brigade de la 18e division d'infanterie, en remplacement du général Grabowski, qui avait été tué. Prit part à la bataille de la Moskowa, au combat de Winkowo, où il dégagea la brigade de carabiniers du général Chouard. A la bataille de la Bérézina, sa brigade, réduite à 300 hommes au plus, franchit la première le pont pour permettre au prince Poniatowski, blessé, de le traverser à son tour.

Ne prit aucune part à la campagne de 1813 (1).

Axamitowski (Vincent). — Général de brigade. Commandait en 1812 la 1re brigade de la 17e division d'infanterie, du 5e corps.

Par décision du prince Poniatowski, du 5 avril, il fut appelé au commandement des colonnes mobiles opérant entre la Vistule et l'Oder et dans le département de Posen.

En 1813, il suivit le mouvement de retraite de la division Dombrowski sur Vetzlar. Par ordre du major général, du 15 juillet, il fut attaché à l'état-major particulier du roi de Naples (Murat), commandant la réserve de cavalerie de la Grande Armée. Après la bataille de Leipzig, on lui donna le commandement du dépôt des Polonais à Sedan.

Le 9 décembre, il prit le commandement de la 17e brigade, de la 7e division de cavalerie, en remplacement du général Kwasniewski, mort des suites de ses blessures.

---

(1) Figurait sur l'Annuaire militaire de Pologne, en 1828, comme général de division.

Passa au service de France le 15 mars 1814, et fut nommé vice-président du conseil d'administration des troupes polonaises, en remplacement du général Laczynski, chargé du commandement d'une brigade active.

Donna sa démission du service de France le 15 juin 1814 et retourna dans sa patrie.

PASZKOWSKI (François-Maximilien). — Général de brigade. Fit la campagne de Russie en 1812, à la tête de la 2e brigade de la 16e division d'infanterie, du 5e corps de la Grande Armée. Assista à la bataille de Smolensk (17 août), où sa brigade subit des pertes assez considérables (20 officiers, 749 sous-officiers et soldats hors de combat). A la bataille de la Moskowa (7 septembre), il occupait avec sa brigade l'extrême droite du champ de bataille, et dut, dès les six heures du matin, repousser une nombreuse cavalerie qui cherchait à le tourner. Dans cette circonstance, il fut forcé plusieurs fois de faire former le carré à ses régiments. Il eut deux chevaux tués sous lui. Sa brigade formait l'avant-garde dans la marche sur Moscou où elle entra le 14 septembre. Il assista au combat de Winkowo (18 octobre), sans y prendre part.

Le 6 novembre, succédant au général Zayonschek, passé au commandement du 5e corps, il fut mis à la tête de la 16e division, et combattit à la bataille de la Bérézina (26-28 novembre). Il ramena les débris de cette division au delà de la Vistule dans les derniers jours de décembre.

En 1813, il fut nommé inspecteur général d'infanterie et chargé par le prince Poniatowski de diriger tous les dépôts des régiments polonais sur Cracovie.

En juin, le major général prince de Neuchâtel lui donna à Dresde le commandement des dépôts du 8e corps de la Grande Armée, ce qui lui permit de prendre une part très active à la défense de ladite place jusqu'au 11 novembre. A cette époque, date de la capitulation, il fut fait prisonnier de guerre.

En 1814, il passa au service du roi de Saxe.

KRASINSKI (Isidore). — Général de brigade. Au début de la

campagne de 1812, était commandant de la place de Varsovie et du département de ce nom.

Après la bataille de Smolensk, il fut relevé de son commandement et appelé à rejoindre la 1re brigade de la 16e division d'infanterie, en remplacement du général Mielzinski, blessé à cette bataille.

Il prit part à la bataille de la Moskowa où il fut grièvement blessé en conduisant les 3e et 15e régiments polonais à l'ennemi. Il se retira sur les derrières de l'armée et ne prit aucune part à la campagne de 1813, n'étant pas guéri de ses blessures (1).

GRABOWSKI (Michel). — Général de brigade. Fit la campagne de 1812 à la tête de la 2e brigade de la 18e division d'infanterie, du 5e corps. Repoussa avec ses bataillons l'arrière-garde russe en avant de Grodno, où il reçut une forte contusion à la poitrine. Tué le 18 août à la bataille de Smolensk en montant le premier à l'assaut des remparts de cette ville.

PIOTROWSKI (Michel-Corvin). — Général de brigade. Avait le commandement de la 2e brigade de la 17e division d'infanterie, du 5e corps en 1812.

Dans le courant de juin, il reçut la mission de prendre le commandement de la place de Modlin et de la mettre en état de défense.

En janvier 1813, accompagnant le général de Lauriston dans son inspection des fortifications, il fit une chute si malheureuse, qu'il eut la jambe gauche fracassée.

Après cet accident, il fut remplacé dans son commandement par le général français Daendels.

Après la retraite de l'armée sur l'Elbe, il fut transporté à Mayence où sa guérison achevée, il reçut, le 30 juillet 1813, l'ordre du major général de se rendre près du maréchal Davout, qui le mit alors à la tête d'une brigade de la 50e division d'infanterie (dite de Hambourg), du 13e corps, à Hambourg.

Il prit une part très active à la défense de cette place comme commandant de la 4e subdivision.

(A suivre.) A. MARTINIEN.

(1) Était général d'armée dans les troupes polonaises en 1828.

Souvenirs de ma Vie militaire

(1792-1822)

par le commandant Vivien

(Suite et fin)

CHAPITRE LVII

La roulette au Palais-Royal

Je venais de quitter l'état-major; je rejoignais mon ancien régiment en Andalousie, et pendant un assez court séjour que je faisais à Paris pour faire remettre mes armes et mon uniforme à usage d'officier d'infanterie, je fus la dupe d'un fripon; rien de plus ordinaire; qui ne l'a pas été au moins une fois en sa vie? Voici ce qui m'arriva :

En attendant l'heure de nous mettre à table, pour de là aller assister à une des premières représentations de *Fernand Cortès*, je flânais au fond du jardin du Palais-Royal avec un de mes anciens camarades, M. Thévenin de Verneuil (1), capitaine de gendarmerie.

Les bons lieux ne manquent jamais d'attraits pour gens désœuvrés, et en cette qualité je proposai à mon ami, à qui je donnais

---

(1) Thévenin de Verneuil (Antoine-Philippe), né le 17 février 1773, à Monnay (Indre-et-Loire).

A servi dans la garde constitutionnelle du Roi, du 24 janvier au 1er juin 1792; chasseur au 19e régiment, an I; brigadier le 20 prairial de la même année; maréchal des logis, an II; sous-lieutenant, an IV; réformé la même année; employé en l'an VII au 1er bataillon auxiliaire de la Haute-Loire; incorporé dans la 55e demi-brigade en 1800; lieutenant d'infanterie de la gendarmerie d'élite, 1802; passé dans la compagnie de Gênes en 1805; capitaine dans la compagnie du Loiret, 1806; réformé sans traitement, 1808; chef de bataillon commandant la 7e cohorte du 1er ban de la garde nationale en 1812; chef d'escadron brigadier des gardes du corps de Monsieur, 1814; attaché aux états-majors comme chef de bataillon provisoire, 1815; licencié en août 1815. — Chevalier de la Légion d'honneur le 12 prairial an XII; chevalier de Saint-Louis le 29 septembre 1814.

(Archives administratives de la Guerre.)

à dîner ce jour-là, d'entrer au n° 9 pour y laisser deux napoléons d'or ou pour y gagner de quoi payer notre repas et le spectacle.

Nous entrâmes donc et je jettai sur le tapis de la roulette une pièce de vingt francs. A mon grand étonnement et contre mon habitude, je passai cinq fois sans rien retirer et en moins de trois minutes, j'avais gagné trente et un napoléons d'or. C'était assez, je cessai de jouer et nous serions sortis aussitôt si mon ami n'eût été retenu dans une embrasure de fenêtre à causer avec une de ses connaissances. Ce fut alors qu'un grand monsieur, assez bien couvert, m'aborda d'un air mystérieux et me pria de passer avec lui dans une pièce voisine où il désirait m'entretenir en particulier. Ma première idée fut que ce devait être un agent de la police, et comme j'étais parfaitement en règle avec ces messieurs-là, je me rendis volontiers à son invitation.

Qui a un peu fréquenté les tripots de Paris peut se rappeler que la maison de jeu connue au Palais-Royal sous le nom de n° 9, occupait en 1810 huit ou dix arcades d'étendue au premier au-dessus de l'entresol, donnant sur le jardin. Je m'arrêtai dans la seconde pièce pour donner audience à mon inconnu; mais probablement dans la crainte d'être vu ou entendu, il me dit à voix basse et toujours mystérieusement : « Un peu plus loin, je vous prie. »

Ma surprise n'était pas ordinaire, et il allait franchir le seuil d'une quatrième pièce, dont les stores étaient abaissés, lorsque je l'arrêtai assez brusquement par le bras en lui disant : « Mais enfin, que voulez-vous, Monsieur? Expliquez-vous ou je me retire. » Après m'avoir demandé un million d'excuses, il commença l'entretien que je vais rapporter :

« Vous portez l'uniforme d'aide de camp, Monsieur, permettez-moi de vous demander à quel officier général vous êtes attaché? — Au général O'Harty, Monsieur, et je quitte l'état-major pour entrer dans l'infanterie. — Comment, Monsieur, vous avez été l'aide de camp de mon vieil et excellent ami? Je vous félicite bien sincèrement, Monsieur, d'avoir été employé auprès d'un aussi brave et digne homme; comment se porte le général? Nous nous trouvions ensemble en 1793 à Saint-Domingue, lorsqu'il était encore colonel du régiment de Berwick-Irlandais. — Il

se porte très bien, Monsieur; mais, au fait, que désirez-vous? — Hélas, Monsieur, mes peines sont déjà moins grandes, puisque j'ai eu le bonheur de rencontrer en vous un homme qui paraît y être sensible; mais pour ne pas trop abuser de votre complaisance, je vais vous dire, quoi qu'il m'en coûte, le motif pour lequel je me suis adressé à vous, qui êtes militaire, c'est-à-dire loyal et compatissant, et c'est dans le cœur d'un homme bon et généreux comme vous, Monsieur, qu'un malheureux comme moi doit déposer ses chagrins pour y puiser des consolations; accordez-moi encore, je vous prie, quelques instants d'attention.

« Je suis le général Delisle (1) et j'habite le faubourg Montmartre avec ma femme et mes quatre filles depuis environ trois ans que j'ai été mis à la retraite sans l'avoir demandé.

« Je suis sorti ce matin pour aller recevoir mon quartier de pension et je ne sais par quelle fatalité je suis entré ici après l'avoir touché. J'ai eu le malheur de jouer, Monsieur, et j'ai tout perdu, tout, jusqu'à mon dernier écu! ma famille m'attend chez moi depuis plusieurs heures et je ne crains pas de vous dire que l'argent que je viens de perdre dans ce misérable taudis était notre unique ressource. Enfin, Monsieur, vous voyez en moi un homme au désespoir, et si vous refusez en ce moment de m'aider d'une pièce de quarante francs, que je vous rendrai ici demain sans faute, je ne sais ce que vont devenir ma femme et mes enfants, qui sont encore à jeun; quant à moi, Monsieur, je ne saurais survivre à un tel état de détresse et d'humiliation; mon parti est pris, c'est assez vous en dire. »

J'étais étourdi et nullement convaincu de ce que je venais d'entendre, mais pour mettre fin à une sorte de honte que j'éprouvais pour un misérable qui venait de se dégrader ainsi à mes yeux, je sortis de ma bourse deux napoléons d'or que je lui donnai sans condition, et je m'éloignai.

(1) Leblanc Delisle (Paul-Alexandre), né le 26 juin 1736. Successivement volontaire dans les régiments de Saluces en 1750, de Royal-cavalerie en 1759 et de Bourbon en 1764; brigadier en 1764; maréchal des logis en 1765; sous-lieutenant en 1770; lieutenant en 1782; capitaine en 1791; lieutenant-colonel et colonel en 1792; maréchal de camp le 8 mars 1793. Réformé en l'an II; rappelé la même année et retraité en 1808; décédé en 1811.

Cet officier général qui n'avait pas de fortune, ne jouissait pas d'une bonne réputation. A la suite d'une plainte adressée au ministre de la Guerre, il dut quitter Paris en 1810 et alla habiter Melun.

Je rentrai dans la salle de jeu de roulette, suivi du général Delisle qui se confondait en remerciements sans que je lui répondisse un seul mot, lorsque mon ami, qui me vit en semblable compagnie, se prit à dire assez haut pour être entendu : « D'où diable viens-tu avec ce grand escogriffe? Je gage que tu as été assez simple pour te laisser prendre à ses filets, et qu'il vient de faire une dupe de plus; apprends donc que c'est un grand coquin dont on ne saurait trop se défier, et qui passe sa vie dans les maisons de jeu où il prend l'attache des étrangers que la fortune favorise, pour leur soutirer quelques pièces. » Je ne répondis rien, parce que j'étais stupéfait de ce qui venait de se passer, mais le général Delisle avait l'oreille si bien façonnée à ces sortes de mauvais compliments, qu'il ne regarda seulement pas d'où ils venaient, de manière que les personnes qui ne le connaissaient pas ne se doutaient nullement que ces outrageantes épithètes s'adressassent à lui.

Il était déjà perdu dans la foule, lorsque je sortis avec mon ami. Nous dînâmes bien; nous rîmes beaucoup de l'aventure; nous assistâmes à la représentation de *Fernand Cortès* où figurait toute la troupe de Franconi. Je partis pour Orléans le surlendemain, et il me restait encore assez des bénéfices de la roulette pour couvrir largement mes frais de voyage de Paris à Bayonne.

CHAPITRE LVIII

Monsieur Burdin

La conscription de 1798 avait appelé sous les drapeaux une foule de jeunes gens qui ne rejoignirent pas tous les grands dépôts des armées, ainsi que l'exigeait le sens rigoureux de la loi. Beaucoup de ceux qui n'étaient pas étrangers aux arts mécaniques s'étaient fait requérir pour travailler dans les manufactures d'armes, dans les arsenaux, dans la régie des poudres et salpêtres, etc...; des fils de famille s'étaient fait employer dans les différents services d'administration, dans les quartiers généraux et chez les commissaires ordinaires et ordonnateurs des guerres; d'autres enfin possédant quelques connaissances en médecine, en chirurgie ou en pharmacie, s'étaient fait classer dans les ambu-

lances à la suite des armées ou dans les hôpitaux militaires. C'était alors comme à présent, il n'y avait que celui qui ne savait rien ou qui n'avait pas le moyen de payer, qui portait le mousquet.

Vers le commencement de 1799, il nous vint dans la demi-brigade, en qualité de sous-aide-major, un jeune homme de Lyon nommé Burdin (1). C'était un beau petit jeune homme que la conscription venait d'atteindre et qui, se souciant fort peu d'exercer *le premier des états*, s'était, à tout hasard, fait requérir pour le service de santé aux armées.

Appartenant à des parents honorables, et professant des principes d'une loyauté remarquable, M. Burdin ne voulant tromper personne, s'avoua très faible élève en chirurgie, et convint qu'après avoir tâté le pouls d'un malade, lui avoir tiré une ou deux palettes de sang, détergé une plaie d'arme à feu et rempli un billet d'hôpital, il avait épuisé la meilleure partie de sa science dans l'art d'envoyer avec principe les gens dans l'autre monde ; mais comme il était extrêmement bon enfant, et que toute son ambition se bornait à quitter le service militaire aussitôt qu'il le pourrait, afin de laisser la place à un autre, le colonel qui l'aimait, le laissait fort tranquille sous le rapport de son état, en sorte que, chirurgicalement parlant, il était considéré comme la première des inutilités de la demi-brigade. Enfin, après la débâcle de 1800 en Italie, M. Burdin tint parole, et étant parvenu à se faire réformer, il se retira à Paris où il étudia sérieusement la médecine et la chirurgie ; alors nous le perdîmes totalement de vue.

En 1814, je traversais la Seine sur le pont de la Tournelle, lorsque je m'entendis appeler par un monsieur qui venait à mon encontre et que je n'eusse certainement pas reconnu s'il ne se fût nommé ; c'était M. Burdin, mon ancien camarade de la 55e demi-brigade. « Je suis extraordinairement pressé, me dit-il, mon cabriolet m'attend et je n'ai pas un instant de plus à vous donner

(1) Burdin (Claude), né à Lyon, était chirurgien de 2e classe à la 55e demi-brigade, lorsque fait prisonnier à la bataille de la Trebbia, il fut entièrement dépouillé et très maltraité par les Russes qui lui rendirent ensuite la liberté comme non combattant. D'une santé délicate, il se vit dans la nécessité de quitter l'armée. (Renseignements puisés aux archives administratives du ministère de la Guerre.)

maintenant, mais venez dîner chez moi après-demain à cinq heures, je demeure près d'ici, rue de la Tournelle, n° 8. Mme Burdin aura bien du plaisir à vous recevoir et nous aurons le temps de causer. Adieu, à après-demain » ; et il disparut.

Ma curiosité égalait ma surprise ; il me tardait d'apprendre de mon ancien ami de quel bois il avait fait flèche depuis quatorze ans que nous ne nous étions vus, mais j'augurai favorablement ; je lui avais trouvé un air de prospérité qui m'avait fait plaisir, et le surlendemain j'étais à l'heure dite chez le docteur ; on y dînait en gala.

Je fus reçu dans un joli appartement, au premier étage sur le devant, par une jeune et belle dame qui faisait les honneurs de sa maison de la manière la plus gracieuse et qui me mit parfaitement à mon aise en me présentant à divers convives comme un des plus anciens et meilleurs amis de son mari. M. Burdin, qu'une jolie malade qu'il venait d'accoucher, avait retenu hors de chez lui jusqu'à six heures, arriva enfin, et bientôt après un domestique vint avertir que Madame était servie. Les invités étaient tous d'un choix distingué et le dîner était exquis. Il y avait six dames ravissantes de fraîcheur, et les hommes, dont le plus âgé ne dépassait pas quarante ans, me parurent appartenir à la Faculté de médecine.

Mme Burdin m'avait fait l'honneur de me placer à côté d'elle, et son mari qui me regardait souvent en souriant, jouissait de mon impatience, car je ne savais absolument rien de ce qu'il lui était survenu depuis les longues années que nous ne nous étions vus.

Après le café, Mme Burdin arrangea deux parties, une de reversis et l'autre de boston ; je m'excusai sur ce que je ne jouais jamais, et son mari m'entraîna enfin dans une embrasure de fenêtre pour me raconter comment, de petit étudiant en médecine, il était devenu en huit ans un des premiers chirurgiens accoucheurs de Paris.

« Mon état bien assuré, me dit-il, je me suis marié, et j'ai épousé avec une excellente femme une petite fortune patrimoniale de cent mille écus. Je joins à cela mon pavé qui me rapporte année commune de dix-huit à vingt mille francs, et je passe ainsi doucement ma vie, entre ma famille qui me rend heureux et mes malades que je traite de mon mieux. Avec un peu plus de travail

je pourrais gagner davantage, mais les chirurgiens accoucheurs ne sont pas rares à Paris et il faut que tout le monde vive. J'ai deux beaux enfants que j'aurais bien désiré vous faire voir, mais ma belle-mère m'a volé l'aîné depuis six mois et elle ne veut plus me le rendre, le second est un bambin d'un an qui est encore en nourrice à Saint-Germain-en-Laye et qui doit nous revenir dans quinze jours.

« Je jouis des avantages d'une fortune assez ronde pour un homme qui n'est point ambitieux et d'un intérieur parfait; et si quelque chose pouvait augmenter mon bonheur, ce serait de retrouver souvent des amis comme vous. »

Je lui donnai à mon tour des nouvelles de ses camarades de la 55e demi-brigade; quelques-uns vivaient encore, presque tous avaient payé le tribut au dieu de la guerre.

J'ai su depuis que la réputation de M. Burdin n'était point inférieure à son mérite ; celui-là au moins n'était pas charlatan, il n'avait jamais trompé personne.

CHAPITRE LIX

Récapitulation, portrait, regrets, conclusion, confession, tout ce qu'on voudra, mais à coup sûr la dernière de mes rêveries

Ma mère accoucha de moi à trente-trois ans, et dès le lendemain je fus confié aux soins d'une nourrice qui, je crois, m'a transmis avec un naturel violent et emporté, mais franc et sensible à l'excès, la subtilité du sang qui coulait dans ses veines.

Huit jours après, elle m'avait placé démailloté sur son lit, et il résulta des mouvements que je fis, que je tombai sur le plancher sans me tuer *tout à fait*. Je restai suffoqué, respirant à peine, et bleu du sang qui se porta aussitôt au cerveau; c'est dans cet état que, sans perdre de temps, cette excellente femme me roula dans son tablier, et m'apporta en courant chez mon père. Le chirurgien le plus voisin fut aussitôt appelé, et en désespoir de cause (car il me regardait comme un enfant perdu) il m'ouvrit la veine; la circulation se rétablit, la respiration devint plus facile, je pris le sein de ma nourrice, et au bout de deux heures j'étais complètement revenu de la mort à la vie.

Je n'avais que trois ans et quelques mois lorsque ma mère mourut d'une hydropisie, résultant de couches laborieuses, et en la perdant, je perdis celle qui m'aurait protégé contre le mauvais vouloir d'une servante-maîtresse, qui ne laissait jamais échapper la moindre occasion d'indisposer mon père contre moi.

Au sortir de l'enfance, ma première éducation fut confiée à un grammairien, maître d'écriture et enseignant l'arithmétique de village, chez lequel les cours de gaminerie et de dissipation avaient souvent le pas sur les études. J'étais grand, fort, j'aimais à me battre et l'occasion s'en présentait rarement sans que je la misse à profit.

Cependant, j'entrai au collège d'Orléans à dix ans; j'y travaillais passablement pour un garçon qui n'avait pas de trop bons précédents, et j'y serais probablement resté sans une aventure dans laquelle je payai pour un autre et qui m'en fit sortir pour n'y plus reparaître (1).

Depuis une petite vérole confluente qui faillit m'emporter à treize ans, ma figure perdit ce qu'elle avait de régulier, mais avec l'âge j'ai pris une attitude mâle et une âme virile qui m'ont tenu lieu de beauté. Je n'ai jamais oublié les soins que j'ai reçus de ma mère nourrice pendant cette cruelle maladie, et je lui en ai témoigné ma reconnaissance autant que j'ai pu le faire. Pauvre Angélique... (c'était son nom).

Mon entrée au service à l'âge de quinze ans a été l'action de ma vie la plus irréfléchie, celle qui devait me perdre; et cependant c'est dans le métier des armes que je suis devenu le peu que je vaux.

Environ à l'âge de vingt-cinq ans je me suis fait une philosophie pratique et tracé une ligne de conduite qui se réduisait à quelques faits principaux dont je me suis écarté le moins que j'ai pu.

Travailler incessamment à dompter un caractère violent et emporté.

Éloigner de moi, durant un combat, toute basse idée tendant à me garantir du danger, mais au contraire me fortifiant toujours davantage avec le mépris de la mort.

Ne me jamais coucher, afin de dormir tranquille, sans avoir dit quelque chose d'obligeant à un inférieur que j'aurais pu offenser pendant la journée, dans mes relations de service ou particulières avec lui.

(1) Voir le chapitre I.

Etre juste pour tous, mais sévère avec ceux dont la conduite n'était pas régulière : telle était ma devise.

Les soins incessants dont les militaires sous mes ordres ont toujours été l'objet, m'ont valu un retour d'affection qui m'a rendu le commandement bien doux ; et je puis dire, sans vanité, que je les tenais tous dans la main, car la reconnaissance est une des vertus essentielles du soldat.

En tout et partout, le mensonge est un vice indigne d'un honnête homme ; je l'ai toujours eu en horreur, car c'est par lui que les gens nés méchants deviennent de grands fourbes ; aussi m'étais-je fait un devoir de punir sévèrement ceux de mes subordonnés qui mentaient habituellement.

Cependant, sérieux par caractère, d'une tendre mélancolie, très réservé ou peut-être un peu timide pour un homme d'épée, j'avais la réputation d'être fier sans l'avoir jamais été.

Il est vrai qu'en dehors d'une obéissance passive dans tout ce qui se rattachait au service, sans laquelle toute troupe réglée est impossible, je vivais dans une sorte d'indépendance qui convenait peu aux hommes qui aiment à être flattés. J'ai toujours conservé l'estime de moi-même à un assez haut point pour ne rechercher par aucun moyen avilissant les suffrages d'autrui. Si je souhaitais d'être estimé, c'était par le peu que je valais et par raison, mais jamais par cabale. Dans ce sens, ma gloire n'a nullement été à charge à personne, elle n'a coûté qu'à moi-même, aussi n'ai-je jamais été jaloux de celle de mes camarades, mais j'ai aimé et j'aime encore à jouir de la mienne.

Un défaut, si c'en est un, car j'aurais pu dire un manque de retenue, que je n'ai jamais pu vaincre, fut celui de dire hautement ce que je pensais de certaines personnes d'une immoralité choquante, et qu'en raison de leur position sociale, de vils adulateurs préconisaient à l'égal des plus honnêtes gens. Dans le transport de mon indignation, j'appelais les choses par leur nom, bien que je susse que je me créais des ennemis irréconciliables. Cette sorte de mépris que je ne pus jamais cacher, m'empêcha de réussir et me fit tomber du plus haut de ma carrière.

De ma vie, je n'ai rien fait pour acquérir de la fortune : je l'ai même repoussée lorsqu'elle s'est présentée avec des conditions

qui blessaient mes sympathies ou ma délicatesse ; si je me suis trouvé pauvre, c'est lorsque l'occasion s'est présentée de faire du bien à plus pauvre que moi.

Le pardon des offenses, cette vertu surhumaine que nous demandons journellement à Dieu dans l'oraison dominicale, comme le complément de sa grâce, ne m'a pas été donnée en partage. Lorsqu'on en use mal avec moi, il y a peu d'excuses qui puissent me satisfaire, et j'ai d'autant plus de peine à me réconcilier sincèrement avec ceux qui m'ont offensé, que je suis toujours en garde contre moi-même pour n'offenser personne.

Les devoirs extérieurs, les visites, les réunions d'étiquette, m'ont toujours plutôt été à charge qu'agréables. J'ai mainte fois vu là : contrainte de la part des uns et importunité de la part des autres. Je n'ai jamais été à mon aise qu'en la société d'un petit nombre d'amis ou avec moi-même ; mes véritables récréations sont encore celles que je trouve dans des entretiens familiers où dans mes libres rêveries. Un bon livre m'a souvent tenu lieu de société, et puis avec une bonne conscience, l'homme de bien n'est jamais seul.

J'ai aimé le dessin et la musique avec passion. A douze ans j'avais remporté des prix de ronde-bosse et d'après nature à l'Académie d'Orléans. Sans de grands efforts j'étais devenu une assez bonne flûte de quatuor. Embouchure excellente et beaucoup d'âme dans l'exécution ; j'aurais peut-être atteint le degré de perfection qu'on accorde à un bon amateur, si la vue m'avait servi à l'égal de mes doigts, de ma langue et de mes lèvres, mais musicien et lecteur passable, j'avais peine à lire une mesure à l'avance dans les mouvements rapides et dans les tons mineurs ; en ce cas, je préférais laisser passer une mesure en blanc, que de bredouiller tout un passage ou perdre la mesure.

J'ai aussi aimé à rassembler des médailles anciennes et modernes, des pièces de monnaie de différents pays et d'autres curiosités ; mais après avoir perdu deux fois mes reliques et avoir deux fois recommencé sur nouveaux frais, je n'ai jamais pu, ni su créer un médaillier qui valût quelque chose.

La fréquentation des ports de mer me donna l'envie d'acheter quelques belles coquilles pêchées dans les mers des Indes ; mais

comme les plus intrépides conchyliologistes ne peuvent pas se flatter de posséder une seule famille complète, mes désirs ne se sont pas étendus au delà de deux cents, de moyennes et petites dimensions ; et j'ai bien fait, car toutes belles qu'elles sont, je trouve aujourd'hui que j'aurais encore pu mieux placer mon argent.

J'aurais également aimé posséder des tableaux, de belles gravures, de belles armes, une bibliothèque assortie, et surtout de belles éditions. J'ai bien un petit échantillon de tout cela ; mais ce sont de ces fantaisies qui ruinent les riches, et les pauvres comme moi doivent se contenter de voir ces précieux objets dans les cabinets d'amateurs, dans les musées royaux, dans les bibliothèques publiques des bonnes villes et dans celles qui appartiennent au gouvernement.

Je n'ai jamais étudié ni même lu Lavater, et cependant j'ai appris par une longue habitude l'art de pénétrer les rapports qui existent entre ce que pensent les hommes et leurs actions, au point que, dans leurs yeux, sur leurs gestes, à l'animation des traits de leur visage et à la simple inspection de leur physionomie, j'ai rarement eu à revenir sur le premier sentiment que j'avais porté sur eux. A vingt-cinq ans, étant encore lieutenant, je contrefaisais de paroles et de gestes, assez heureusement, une douzaine de mes camarades, sans les caricaturer, et au point de les faire pouffer de rire. C'étaient de petites scènes qu'ils me demandaient souvent à la pension et dont je n'étais pas avare.

J'ai toujours eu la conception et la répartie lentes dans le calme de l'âme, mais prompte dans l'agitation des sens; la mémoire des temps et des lieux prodigieuse; celle d'apprendre par cœur pour réciter ensuite, paresseuse; je crois que mon jugement n'a jamais manqué d'une certaine rectitude.

Malgré les soins que j'ai apportés à ne rien laisser échapper dans mes souvenirs qui pût blesser la pudeur d'un jeune homme plein de candeur, le cœur d'une tendre mère et d'une vertueuse épouse, je confesse pourtant ici que jusqu'à l'époque de mon mariage, ma vie n'a pas été exempte de taches et de faiblesses humaines; mais c'était celle d'un soldat en guerre; la fougue des passions et les occasions l'ont souvent emporté sur la sagesse et sur la raison. De même, je dis avec une sorte d'orgueil que

depuis mon mariage, la tendresse conjugale et l'amour paternel ont seuls régné dans mon cœur.

J'ai beaucoup vécu par la pensée : mon naturel méditatif me transportait souvent dans une sphère supérieure, mais je m'y trouvais bientôt dépaysé par l'absence du savoir; les études me manquaient, j'étais dans les ténèbres. Cependant, j'ai toujours cru que l'organisation intellectuelle ne faisait pas entièrement défaut chez moi, que j'étais bon à quelque chose.

J'ai toujours trouvé une sorte de volupté dans mes loisirs et je me suis dérobé plus d'une fois à mes affaires pour être seul avec moi-même et me retrouver en bonne fortune avec mes souvenirs. Mais actuellement que le prisme au travers duquel je voyais les objets a disparu, et que le désillusionnement est complet, je regrette peu le passé et je me soumets au présent.

Hélas! j'étais passé bien doucement de l'éclat passager du jeune âge, lorsque les douces illusions croissent autour de nous, à l'âge mûr; et de ce dernier, à ces années d'obscurité que tout le monde regarde comme une mort anticipée et que je n'ai jamais redoutées. Je ne souhaitais plus rien; j'étais assez aisé pour n'exciter la pitié de personne et pas assez riche pour être jalousé.

J'étais heureux : je partageais mes affections entre ma vertueuse compagne et mon fils bien-aimé; mais l'hiver de 1838 à 1839 a détruit tout le charme de mes vieux jours et a transformé de trop courts instants de bonheur en de longues heures d'angoisse et de deuil.

Depuis ce fatal événement, ma campagne de Charance, jadis si riante à mes yeux, est encore le lieu où je retrouve un peu de calme dans les fatigues du corps. Lorsque je n'écris et que je ne lis pas, je travaille aux champs ou dans mon jardin : beaucoup d'exercice me procure un peu de sommeil pendant la nuit; c'est ce que je cherche aujourd'hui.

A l'heure qui précède le déclin du jour, je dirige mes pas vers le bosquet que mes mains ont planté, lieu solitaire où le cher enfant aimait à s'isoler pour travailler et méditer; mais je n'y retrouve plus l'objet de tant d'affection. Les allées sont envahies par les rejetons des arbres et par les branches qui s'échappent de toutes parts. Quelques faibles rayons de soleil n'y pénètrent plus

qu'à regret, les oiseaux n'y redisent plus que des chants plaintifs, quelques rosiers devenus rares indiquent encore la place où il s'asseyait. Après en avoir fait deux ou trois fois le tour, je rejoins ma triste amie pour faire avec elle la promenade du soir, qui précède habituellement notre frugal et dernier repas de la journée.

Mais à quoi peuvent aboutir désormais tant de doléances! je les ai déjà écrites dans deux chapitres, je les ai adressées à Dieu, j'en ai fatigué mes amis, tout est resté silencieux autour de moi; en ce moment des larmes brûlantes s'échappent de mes yeux. O mon Dieu! acceptez mes peines de l'âme en expiation de mes fautes!...

Tous les soirs en me couchant, après l'invocation que j'adresse à l'Éternel de me donner la force de supporter mes misères, je dis : Heureux celui qui à la fin de la carrière peut trouver le sommeil dans une bonne conscience, et je m'endors en balbutiant ces dernières paroles : « Je mourrai content, j'ai été bon père, bon époux, bon citoyen, j'ai bien payé ma dette à ma patrie. »

J'ai fini.

Clos le 2 juillet 1846.

VIVIEN.



Armée de naples — *2.e Division*

55.e Demie Brigade d'Inf.ie de Bataille.

Vignette du Conseil d'administration de la 55e demi-brigade en l'an VII.



Le Gal Comte d'Anthoüard

1773-1852

Carnet de la Sabretache. J. Leroy, Éditeur, Paris

Notes et Documents

provenant des archives du général de division comte d'Anthouard

---

Le général d'Anthouard a posé devant l'histoire un des plus redoutables problèmes qu'elle ait eu à résoudre. De lui, et, dirai-je, de lui seul, est venue l'affirmation émise dans le *Spectateur militaire*, adoptée par Montvéran, répétée par Marmont, que, durant la fin de l'année 1813 et le début de l'année 1814, le prince Eugène, commandant l'armée française d'Italie, a manqué au devoir militaire en n'exécutant pas les ordres qu'il avait reçus de l'Empereur et que par là il a compromis la défense nationale et précipité la chute de son bienfaiteur.

Les héritiers du prince Eugène ont, dans un procès fameux, attaqué l'éditeur des *Mémoires du duc de Raguse*. Ils ont prétendu démontrer que l'assertion de Marmont était controuvée et, se fondant sur l'indignité de l'agresseur plutôt que réfutant l'agression même, ils ont obtenu de la justice des décisions qui n'ont pas été médiocrement suspectes de partialité.

Quiconque étudie les pièces de ce procès est frappé des lacunes qui interrompent la suite chronologique des documents versés aux débats par les héritiers du prince Eugène; quant aux plaidoiries, il convient de les lire si l'on veut connaître jusqu'où peut aller l'ignorance des avocats, leur empressement à affirmer des faits controuvés, leur habileté à dissimuler les actes essentiels.

Le maréchal Marmont fut condamné en la personne de l'éditeur de ses *Mémoires*; mais, malgré les brochures que publièrent alors des apologistes intéressés ou suspects, le prince Eugène n'a point obtenu devant la postérité le même succès que devant le tribunal.

Aujourd'hui que cette cause est agitée de nouveau et que des documents importants viennent d'être publiés sur les campagnes de 1813 et de 1814 en Italie, il convient de ne laisser dans l'ombre aucun des témoignages que l'on peut recueillir sur cet épisode capital de notre histoire militaire.

L'un des plus importants que l'on puisse souhaiter est celui qui serait fourni par le général d'Anthouard : Aussi le *Carnet* a-t-il reçu avec empressement la communication qu'a bien voulu nous faire le petit-fils du général. Mais, pour lui donner toute sa valeur et pour offrir aux membres de la *Sabretache* les lumières nécessaires pour se prononcer en connaissance de cause, nous mettrons successivement sous leurs yeux :

1° La notice biographique composée par le général d'Anthouard lui-même et exposant ses services jusqu'en 1813;

2° Une *Note concernant le commandement du Prince Vice-Roi en 1812 et celui exercé sous ses ordres, par le lieutenant général comte d'Anthouard;*

3° Les notes relatives à la mission remplie par le lieutenant général comte d'Anthouard, près de l'Empereur, en novembre 1813; les lettres adressées au même par le prince Eugène jusqu'en avril 1814.

Il serait hors de propos de discuter ici la portée historique des documents que nous nous contentons pour le moment de publier fidèlement, mais je ne saurais, en ce qui me concerne, m'abstenir d'exprimer à M. le comte d'Anthouard, mon ancien collègue des Affaires étrangères, mes remerciements pour la communication qu'il a bien voulu me faire de ses papiers de famille et pour l'autorisation qu'il a donnée de les publier dans le *Carnet*.

Frédéric MASSON.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

D'Anthouard (Charles-Nicolas), né à Verdun (Meuse), le 7 avril 1773, est le cadet de deux frères ; sa famille, fort ancienne, a toujours été militaire. Son grand-père était aide de camp général de Charles XII ; il accompagna Stanislas de Dantzig en France et resta toujours l'ami de ce souverain.

Charles d'Anthouard perdit son père en octobre 1782 ; il fut, peu de temps après, placé en qualité de pensionnaire à l'Ecole militaire de Pont-à-Mousson, et immédiatement élève du Roi, en récompense des services de ses pères. En 1787, il fut désigné par l'inspecteur général (M. le chevalier de Reynaud) pour passer à l'Ecole militaire de Paris en qualité de cadet-gentilhomme sous-lieutenant. L'Ecole militaire de Paris ayant été supprimée quelque temps après, on envoya à celle de Brienne les élèves qui se destinaient au génie, et à Pont-à-Mousson ceux qui se destinaient à l'artillerie. Il fut de ce nombre.

Le maréchal de Castries, ministre de la Marine, qui portait un vif intérêt à la famille d'Anthouard, voulut faire entrer ce jeune homme dans la marine, l'assurant de sa protection directe. Des ordres furent donnés pour le faire partir pour Vannes, lieu des examens, mais il refusa constamment, et fut reçu dans l'artillerie le 1er septembre 1789, époque de la Révolution.

Placé dans le 3e régiment (Besançon), à Douay, il fut témoin des premiers désordres de la troupe, par suite des moyens que

l'on employait pour monter et irriter les soldats contre leurs officiers ; d'abord contre les colonels appartenant tous à la cour, puis ensuite contre les officiers des compagnies. Comme les officiers d'artillerie restaient dans les régiments dans lesquels ils étaient entrés au service, jusqu'au moment où ils étaient nommés officiers supérieurs, il en résultait qu'ils connaissaient tous les soldats et en étaient connus ; les régiments ne formaient qu'une famille et les soldats écoutaient la voix de leurs officiers qui avaient une grande action sur eux dans les moments de désordre. On ne put parvenir à soulever les soldats contre leurs officiers et à les renvoyer comme cela avait eu lieu dans l'infanterie et la cavalerie. On imagina de tiercer les officiers, opération d'après laquelle le plus ancien officier d'un grade fut placé dans le 1er régiment, le 2o plus ancien dans le 2e et ainsi de suite jusqu'au no 7, en reprenant ensuite la liste au no 8, pour la continuer jusqu'à épuisement ; il en résulta que tous les régiments furent bouleversés.

Les anciens officiers, obligés de quitter une compagnie qu'ils commandaient depuis 15 ou 18 ans, et un régiment dans lequel ils servaient depuis plus de 30 ans, renoncèrent au service et prirent leur retraite, beaucoup d'autres ne voulurent pas rejoindre leur régiment et émigrèrent. On arriva ainsi à se débarrasser de la grande moitié des officiers et les soldats furent livrés à eux-mêmes, ne connaissant pas les officiers nouvellement classés dans leur régiment.

Le service et l'instruction en souffrirent beaucoup, l'ordre ne se rétablit réellement qu'à la guerre, devant l'ennemi. Par ce tiercement, Charles d'Anthouard fut placé comme 1er lieutenant dans le 4e régiment, dit de Grenoble. Il partit de La Fère, où avait été envoyé le 3e régiment, en février 1791, et était près de Varennes la nuit où Louis XVI y fut arrêté ; il se rendit à Valence où il arriva en même temps que Bonaparte qui venait du 1er régiment, dit La Fère.

Charles d'Anthouard fut fait capitaine en 2e en mai 1792 et reçut l'ordre de se rendre en Corse ; mais comme on faisait des préparatifs pour la guerre qui était imminente, M. de Campagnol, général commandant l'artillerie, qui avait été colonel du régiment, le retint pour être employé à l'état-major. Il est à observer qu'à cette époque on suivait encore le système maintenu par

Gribeauval, consistant à avoir toutes les troupes d'artillerie réunies en parc et qui en étaient détachées, suivant les besoins, pour servir les pièces et rentrer ensuite ; et l'on prenait les officiers présumés les plus actifs, ou de choix, pour faire les reconnaissances, diriger les attaques et tenir toujours le matériel en état.

Charles d'Anthouard reçut pour destination Grenoble, afin d'y établir le parc d'artillerie qui n'y possédait que deux petits bâtiments organisés en salles d'armes ; on obtint l'achat des terrains qui forment aujourd'hui l'arsenal, on y fit les constructions nécessaires pour les ateliers et magasins du parc.

Il eut ensuite la direction de l'artillerie du corps d'armée réunie sous le fort Barraux ; il fit établir un pont de bateaux sur l'Isère, au-dessous de ce fort, pour lier les troupes de la rive gauche qui occupaient Pont-Chara avec le gros des troupes campées en avant de Barraux.

Il commandait l'artillerie à l'attaque qui eut lieu pour déposter les Piémontais de la position de Montméliant et couper ceux qui, sous les ordres de M. de Bellegarde, étaient vis-à-vis le pont de Beauvoisin. Après la réussite de l'attaque, l'armée se partagea en deux : une partie, sous les ordres de Casabianca, suivit les Piémontais dans la vallée de Maurienne, et le gros de l'armée, sous les ordres du général en chef Montesquiou, se rendit devant Genève pour en faire le siège. Charles d'Anthouard fit partie de cette dernière colonne, fut chargé de la reconnaissance de Genève et de l'installation d'un pont de bateaux sur le Rhône, au-dessous de cette ville, pour établir la jonction avec les troupes qui arrivaient par le pays de Gex.

Genève ayant fait son arrangement, Charles d'Anthouard fut envoyé, avec le parc d'artillerie, au grand arsenal de Lyon, afin de préparer ce qui était nécessaire pour la campagne prochaine de 1793, les neiges empêchant tout mouvement militaire dans les Alpes.

Il se trouvait à Lyon pendant l'hiver de 1792 à 1793, lorsqu'eut lieu le soulèvement des sections contre la municipalité ; il n'y avait d'autres troupes que quelques compagnies d'artillerie, le régiment de Sonnenberg (Suisse) et un 1/2 escadron du 9e dragons, dont le régiment était à Vienne, sous les ordres du colonel Beau-

mont, depuis lieutenant général, et le 1/2 escadron sous les ordres du capitaine Fournier (depuis général Fournier-Sarlovèse).

Les sections s'emparèrent de l'arsenal et des fusils qui s'y trouvaient, le parc d'artillerie partit peu de temps après. Le gouvernement avait donné des ordres pour diriger sur Briançon un équipage de siège ; Charles d'Anthouard reçut l'ordre d'en prendre la direction, mais la veille du départ on lui ordonna de prendre une douzaine de pièces ou mortiers de cet équipage et de se rendre à Bourg, où se réunissait le corps des troupes qui devait marcher sur Lyon. De Bourg, on se rendit à Lyon (général Montchoisy) pour attaquer par la Croix-Rousse. Le quartier général et les représentants du peuple furent établis à la Pape (général Kellermann, commandant en chef).

Les Lyonnais faisaient une vigoureuse défense ; on fit arriver un 2e corps de troupe, sous les ordres du général Vaubois, qui attaqua par la Guillotière et les Brotteaux ; les Lyonnais coupèrent les ponts ; un 3e corps de troupe descendit la Saône, sous Reverchon, représentant du peuple, et attaqua par Vaize. Ces trois attaques n'avançaient pas quoique les bombes et les boulets rouges aient incendié l'arsenal et une grande partie des maisons. On fit arriver un 4e corps, de troupes venues de l'Auvergne, sous le représentant Châteauneuf-Randon, qui attaqua par la Mulatière. Un combat d'artillerie écrasa les défenses de Perrache, l'on passa la Saône, la résistance cessa et la ville fut prise.

Pendant ce siège, cinq compagnies d'artillerie furent employées à l'attaque de la Croix-Rousse. Elles n'avaient aucun officier capable de faire le service. Le capitaine Charles d'Anthouard était obligé de reconnaître, tracer, indiquer lui-même aux sous-officiers leur ouvrage, faire préparer au parc les objets nécessaires et les faire expédier aux batteries auxquelles il montrait à exécuter les feux ; leur apprendre le tir à boulets rouges et celui de nuit, pourvoir aux remplacements, etc. Pendant tout le siège, n'ayant pas un moment de liberté, il s'enveloppait dans une capote ou une couverture qu'on s'empressait de lui donner, dormait tantôt dans une batterie, tantôt dans une autre, même pendant le feu ; aussi après la prise, ayant pu se mettre au lit, il y dormit pendant quarante-huit heures de suite. Quoiqu'il n'eût

que vingt ans, les soldats le vénéraient; ils connaissaient à peu près les heures auxquelles ils le verraient matin et soir, ils poussaient l'attention jusqu'à *lui préparer la soupe* et à attendre qu'il eût pris sa part avant que d'y toucher. Ils savaient qu'il était tellement accablé de service, qu'il n'avait pas même le temps de penser à manger.

Les troupes ayant reçu des destinations, il fut chargé de faire désarmer les batteries, diriger l'artillerie sur divers points, et d'organiser un atelier de réparations d'armes à Lyon. Les représentants voulaient le nommer chef de bataillon, mais le représentant Châteauneuf-Randon, avec lequel il avait une alliance de famille, lui conseilla d'éviter d'avoir ce grade qui le mettrait trop en évidence, parce qu'il allait paraître un décret de la Convention contre les nobles. Il fut seulement nommé sous-directeur du parc avec ordre de se rendre à Saint-Etienne pour activer les moyens d'armement de la troupe.

Le décret annoncé parut en effet, et on lui envoya du dépôt du 4e régiment l'avis qu'il était *rayé comme noble*. Il en référa à Châteauneuf-Randon, qui l'approuva d'avoir jeté cet avis au feu. Il continua donc son service comme sous-directeur du parc et fut envoyé en cette qualité à Chambéry pour remplacer le colonel Molines, et être auprès du général en chef Kellermann, afin d'y recevoir les ordres relatifs à l'artillerie. Le commandant de l'artillerie, M. de Lagrange, étant très malade, il fut en même temps chargé de la manufacture d'armes établie dans cette ville dans le couvent de l'Annonciade, de la partie du parc qui alimentait le corps de troupe en Tarentaise et en Maurienne, et de l'inspection des points armés.

On sera surpris de voir un capitaine de vingt à vingt-deux ans chargé d'un service aussi compliqué, mais il faut observer que dans le moment l'artillerie manquait d'officiers, que ceux qui provenaient des sous-officiers ne présentaient que peu de ressources, car les sous-officiers du commencement de la Révolution avaient tous des destinations : les uns officiers supérieurs dans les volontaires, les autres fatigués, d'autres tués, d'autres employés au service des pièces de campagne.

Le général en chef Bonaparte ayant pris le commandement de

l'armée d'Italie, y entra presque sans artillerie et fit la paix avec le Piémont. On nomma une commission pour les démarcations, et le capitaine d'Anthouard reçut l'ordre de préparer plusieurs batteries et de les conduire, par la Maurienne et le mont Cenis, à la disposition du général Bonaparte. Ce général qui avait été au 4e régiment d'artillerie, où il avait connu le capitaine d'Anthouard, le demanda au ministre de la Guerre, mais le général Kellermann prétendait que le service de l'artillerie de l'armée des Alpes roulait sur cet officier et voulut le conserver; il y eut plusieurs ordres donnés, enfin le général Bonaparte fit envoyer directement l'ordre de partir et le capitaine d'Anthouard se rendit à l'armée d'Italie en 1797.

Après le traité de Campo-Formio (17 octobre 1797), il reçut du général Bonaparte, par l'intermédiaire de Marmont, l'ordre de se rendre à Rennes pour faire partie de l'expédition d'Angleterre. Arrivé à Lyon, le général Lannes lui remit l'ordre de se rendre à Marseille afin de procéder à l'embarquement de l'artillerie pour l'expédition d'Egypte. Il s'embarqua avec l'expédition (mai 1798), débarqua à Malte, puis à Alexandrie (3 juillet) où il prit le commandement des troupes de l'artillerie réunies en un seul corps, et fut chargé de flanquer la droite de l'armée qui se dirigeait sur le Caire.

A la bataille des Pyramides (21 juillet), il était isolé à droite; il reçut l'ordre de contenir la population qui était agglomérée au grand village d'Embabé, de voir si l'on pourrait s'emparer de ce village, et de résister à la partie des Mamelucks qui pourraient agir sur ce point. Le général Desaix dont il garantit le flanc droit et les derrières, fut tellement satisfait, qu'il vint reconnaître le terrain et en rendit un si bon compte au général en chef, que le capitaine d'Anthouard fut fait chef de bataillon sur le champ de bataille.

Le lendemain, lorsqu'on entra au Caire, il fut nommé commandant de l'artillerie du Caire et de la citadelle, et chargé de l'armement. (Le chef de bataillon Bertrand était commandant du génie.) Il fit partie de l'expédition contre Ibrahim-bey que l'on refoula dans le désert de Syrie, et fut chargé de reconnaître le point où l'on pourrait établir un fort à Salahieh. Il revint prendre

le commandement de l'artillerie du Caire, et en s'y rendant, il eut à traverser l'insurrection générale des Arabes qui se portaient sur le Caire. L'avis qu'il donna en arrivant, servit à sauver un convoi de malades qui aurait été pris si les troupes sorties du Caire ne fussent venues à son secours.

Lorsque le chef de bataillon d'Anthouard revint de Salahieh, le général en chef le retint à dîner, et lui adressa plusieurs questions. Au café, il lui fit signe de s'approcher et lui dit : « J'ai lu votre rapport à Dommartin, il est juste; vous vous êtes exprimé avec la franchise que je vous connais, mais je veux vous donner un conseil. Soyez toujours franc avec moi, vous me rendrez service, c'est une manière de m'être utile, mais ne le soyez pas également avec tout le monde, on en profiterait pour vous nuire. »

A l'expédition de Syrie (décembre 1798), il commandait l'artillerie de la division Lannes, il fut assez heureux pour traverser le désert sans laisser en arrière un cheval, ni un homme. Il arriva devant El-Arich et fut chargé de suite de l'attaque du fort qui se rendit le soir même. L'armée se dirigea sur Jaffa et la division fut chargée d'enlever d'assaut cette place (mars 1799).

De Jaffa, la division se porta contre les Naplousiens qui inquiétaient l'armée. Il y eut un combat long et vif, la division y fit des pertes, entre autres le colonel du 69e. La division formant l'arrière-garde, se rendit devant Acre; lorsque la deuxième brèche fut faite, elle reçut l'ordre de monter à l'assaut où le général Lannes fut grièvement blessé.

Au retour, le chef de bataillon d'Anthouard ramena une partie de son artillerie au Caire et reçut immédiatement du général en chef l'ordre de se rendre à Rosette, Aboukir et Alexandrie, pour reconnaître si les côtes étaient en état de défense, parce que l'on s'attendait à une attaque des Turcs de Constantinople.

Le général Lannes, qu'il prévint de son départ, lui répondit qu'il en était averti, qu'il lui en faisait ses compliments, que c'était une mission de confiance, et que le général en chef devait au retour le garder comme aide de camp; qu'il devait ce choix à la manière dont il avait servi et à ce qu'il était une ancienne connaissance de Bonaparte.

Le chef de bataillon d'Anthouard fut retardé deux jours pour

son départ, il devait emporter des dépêches des généraux de l'artillerie et du génie, les fonds que l'on faisait passer pour les travaux. Il devait partir par terre avec un bataillon aux ordres du général Destaing, il y avait envoyé ses domestiques et ses chevaux, mais le bataillon partit avant que le chef de bataillon d'Anthouard eût réuni tout ce qui devait lui être remis, et il fut obligé de se mettre en route sur une felouque armée; le général Dommartin se décida à partir aussi en même temps.

Le général Destaing avait ordre de lever en route toutes les contributions arriérées, mais c'était le moment où l'on avait travaillé la population qui était réunie en armes, pour se porter au-devant de l'expédition envoyée de Constantinople. Le général Destaing perdit quelque temps, ne put rien faire payer, fut attaqué et obligé de gagner promptement le fort de Ramanieh, au point de la prise d'eau du canal qui va du Nil à Alexandrie.

Pendant ce temps, la felouque descendait tranquillement le Nil, ce bâtiment, qui servait à la correspondance de Rosette au Caire, était monté par un aspirant de marine et une trentaine de matelots, il avait 2 petits pierriers d'une livre de balles, un baril de poudre et quelques fusils; il reçut à bord le général Dommartin, le capitaine Cœuret, son aide de camp, son cuisinier et un domestique, plus le chef de bataillon d'Anthouard, le capitaine Paris, de l'artillerie de marine, son adjoint, et 8 canonniers à cheval du 1er régiment, un officier et 5 hommes d'infanterie qui rejoignant à Rosette, montaient un bateau fourni par les transports militaires et s'étaient placés sous la protection de la felouque. Le Nil était très bas; c'était le moment des plus basses eaux, et celui où les vents du nord règnent toute la journée, poussant les nuages en Abyssinie, où ils retombent en pluie pour opérer ensuite la hausse du Nil et le débordement.

Lorsque la felouque fut arrivée à la pointe du Delta, on voulut se procurer des vivres dans un gros village, mais les paysans s'enfuirent. Le chef de bataillon d'Anthouard voulut savoir si, décidément, on ne pouvait rien acheter et se rendit seul au village, s'adressa au scheick qu'il trouva en dehors, n'obtint pas de réponse, insista et offrit de l'argent; le scheick eut l'air de le prendre sous sa protection, lui mit la main sur l'épaule et l'em-

mena dans le village; d'Anthouard s'aperçut qu'il était dans un guêpier, fit contre mauvaise fortune bon cœur, affecta une grande tranquillité, demanda pain, lait, beurre, volailles ; le scheick ordonnait et l'on apportait sur-le-champ, puis il tira de l'argent, l'offrit au scheick, qui prit ce qui revenait à chacun des paysans, le leur donna et remit le reste de l'argent. Mais il fallait transporter ces objets, personne n'avait envie de s'en charger, le scheick désigna deux hommes qui s'empressèrent alors de les porter; il reconduisit d'Anthouard jusqu'à une centaine de pas du village, empêcha qui que ce soit d'aller plus loin et lui fit ses adieux. Les deux porteurs se dirigèrent vers la felouque et arrivés à deux cents pas du bord, ils posèrent leurs charges à terre et se sauvèrent à toutes jambes; on vint du bord prendre ces vivres, et le chef de bataillon d'Anthouard annonça qu'il se préparait quelque chose, et que, si c'était à refaire, il ne retournerait pas au village; il pouvait être neuf heures du matin.

On continua à descendre, en allant doucement, parce qu'à chaque instant la felouque touchait. Vers onze heures et demie, elle fut arrêtée par un banc sur les bords duquel il y avait un grand nombre de fellahs qui se mirent à l'eau en la poussant pour lui faire traverser le banc de vase ; elle se trouva en pleine eau; on paya bien ces hommes qui se retirèrent. C'était à un rentrant, la rive droite était escarpée de plus de vingt pieds à pic, et la rive gauche était une plage sablonneuse s'élevant insensiblement et toute plantée de tabac. La felouque traversa facilement la corde du rentrant, mais de l'autre côté elle trouva un banc de vase infranchissable. On appela les paysans qui étaient sur la rive, mais aucun ne voulut venir; on se trouvait emprisonné. Au même instant (midi), un coup de canon de 8 partit d'une petite hauteur qui se trouvait en aval, et le boulet frappa dans nos eaux. L'aspirant dit que quelques jours avant, en remontant le fleuve, il avait également reçu un coup de canon à cet endroit, mais les eaux étaient un peu plus hautes, et il ne s'arrêta pas. Cette pièce de 8 avait été prise à un petit détachement parti de Damanhour pour la levée des contributions et qui avait été massacré; mais avant, il avait brûlé l'affût, et les Arabes avaient placé cette pièce sur un morceau de bois. Au même moment, des coups de fusil

partirent des deux rives et l'on reconnut qu'il fallait se battre à outrance. On avait affaire à la masse des insurgés qui allaient au-devant du débarquement turc. Il y avait de sept à huit mille hommes, dont beaucoup de Mamelucks venus de la Haute-Egypte pour activer le soulèvement. Il fallut chercher à placer la felouque sur la rive gauche, le plus loin possible de la rive droite qui dominait. On ne pouvait faire cette manœuvre qu'à bras et le chef de bataillon d'Anthouard descendit sur la plage gauche avec quatre canonniers; il avait un fusil à deux coups et les canonniers leurs mousquetons. Ils se trouvèrent au même instant entourés des insurgés qui s'avançaient dans les plants de tabac et à cent pas de la felouque. Des six coups de fusil, ils jetèrent à bas, à bout portant, les Arabes qui les serraient le plus près, le chef de bataillon sentit qu'il fallait du renfort, appela les quatre autres canonniers et rechargea son fusil pendant que les quatre canonniers se battaient corps à corps.

Les canonniers arrivés du bord, allèrent au secours de ceux qui étaient engagés et dont trois étaient tués, un respirant encore, le nommé Perdrix. On eut soin cette fois de menacer de tirer, mais sans faire feu, on traîna le blessé à bord (il guérit et revint en France); on garda la position jusqu'à ce que la felouque fût bien installée, puis on rentra à bord après avoir jeté bas encore quelques Arabes, mais le bord faisait feu et soutenait les cinq combattants. La felouque fut attaquée par eau avec des barques du pays, les Mamelucks conduisirent les Arabes à l'abordage à diverses reprises; le feu de la mousqueterie ne cessa qu'à huit heures du soir. Tout l'équipage fut plus ou moins blessé, les quatre cinquièmes furent tués. Le général Dommartin et son adjoint moururent de leurs blessures, le chef de bataillon d'Anthouard en reçut trois. Il y eut un moment où les Arabes furent sur le point de s'emparer de la felouque, et le chef de bataillon ne vit d'autre ressource que de faire sauter le bâtiment. Assis sur un baril de poudre, le pistolet à la main, il se préparait à faire feu lorsque les Arabes furent repoussés. On finit par tuer le marabout, un santon qui animait toute cette population; la nuit vint, et l'on se reposa; on jeta à l'eau les cadavres et tout ce qui avait le moindre poids et l'on poussa au large. Ceux qui n'étaient pas

blessés aux jambes se mirent à l'eau et poussèrent [au large] le bâtiment pour passer le banc qui était en aval; d'autres poussaient avec des gaffes; on passa enfin et l'on trouva le courant.

Le vent du nord-ouest cessa et l'on alla toute la nuit au fil de l'eau. Le matin, on trouva le lit du fleuve plus large et plus profond, et l'on estima avoir fait cinq lieues pendant la nuit. On voulut profiter du reste du vent de terre et utiliser la voile, mais elle était grande, triangulaire et difficile à orienter ; les matelots étaient tués ou blessés; on voulait avoir seulement un peu de toile, mais cette disposition faisait pencher le bâtiment, et l'on fut averti par les blessés qui étaient couchés dans la cale qu'il faisait eau. Cette irruption avait lieu par les trous des balles dont la felouque était criblée, auxquelles les plats-bords en sapin n'avaient pu résister; il fallut carguer le peu de voile dont on pouvait disposer et continuer à se laisser aller au courant. Les Arabes étaient bien venus sur le bord, mais la largeur du fleuve mettait l'équipage à l'abri. En ce moment on commença à entendre les plaintes des blessés; jusqu'alors l'inquiétude avait pour ainsi dire suspendu les douleurs, mais nous voyant à l'abri de toute attaque, on songea à ses blessures, chacun se plaignait et demandait du secours. Le chef de bataillon d'Anthouard avait reçu une balle qui lui avait fracturé la main droite, et était logée près du pouce, il voulut l'extraire en pratiquant une incision avec un canif, mais la première douleur fut trop vive pour lui permettre de redoubler et elle ne fut extirpée qu'à Ramanieh, où l'on trouva le général Destaing, arrivé la veille. Le chef de bataillon d'Anthouard fit le rapport, qu'il écrivit de la main gauche, et le général Destaing en fit l'extrait pour l'état-major général.

Les blessés furent tous placés sur une autre barque et conduits à Rosette ; à moitié chemin on s'arrêta dans un village connu par le bon accueil qu'il faisait toujours aux Français, le scheick régala les officiers, et parmi les douceurs et sucreries qu'il fit offrir, il y avait des bonbons *dits de Verdun*, cela parut si extraordinaire que l'on en a conservé le souvenir.

Arrivés à Rosette, le général Dommartin mourut du tétanos, le capitaine Cœuret avait l'épine dorsale attaquée par une balle et mourut paralysé. Le commandant d'Anthouard sentit les pre-

mières atteintes du tétanos. Le docteur Guillet, qui le soignait, voulut le détourner de cette idée, mais le blessé lui répondit : « Je sais ce qui me menace, il me faut une grande tranquillité d'esprit, apportez-moi un livre pour me distraire. »

Le docteur ne trouva qu'une bible ; le blessé lisait, la lecture le faisait dormir, il se réveillait, lisait de nouveau et se rendormait encore; enfin, le calme le rétablit au bout de quelques jours; on apprit que les Turcs avaient débarqué à Aboukir et que le général en chef descendait du Caire avec des troupes pour repousser le débarquement qui s'était effectué sans que le général Menou ait pu s'y opposer.

Le chef de bataillon d'Anthouard remonta le Nil jusqu'à Rhamanieh où il trouva le corps d'armée. Le général Lannes lui demanda de venir reprendre le commandement de son artillerie, mais il ne pouvait aller à pied à cause d'une balle qu'il avait reçue dans la jambe droite et soutenir le trot du cheval par la secousse qu'il en ressentait dans la main droite et dans la tête, où était sa troisième blessure. Le général en chef lui proposa de se rendre au Caire, mais il observa qu'il n'y avait pas de direction d'artillerie, et qu'il pouvait, quoique blessé, se charger de ce service, ce qui eut lieu. Il accompagna l'armée, et se rendit à Alexandrie, où il fut chargé de la direction de l'artillerie; le colonel Faultrier, qui s'y trouvait, reçut l'ordre de se rendre à Giseh.

Le général en chef, après sa victoire, se rendit au Caire. On prépara les deux frégates vénitiennes, et au bout d'un mois, le général en chef revint s'embarquer pour la France (23 août 1799), laissant au général Kléber les ordres et instructions pour le remplacer et un mot pour envoyer en France le chef de bataillon d'Anthouard.

Le général Menou eut le double des instructions, dans lesquelles se trouvait une phrase qui nous donna à réfléchir : « Méfiez-vous des Russes, cette puissance neuve, qui a toute l'énergie d'une puissance qui se crée, est susceptible des plus grandes choses si de bonne heure on n'y met pas obstacle. » Et nous étions en Égypte, fort éloignés d'aucuns rapports avec la Russie ; mais le général en chef avait connaissance de l'irruption des Russes en Italie et en Suisse.

Le général Kléber fut attaqué par une armée de 80.000 hommes, tous sous les ordres du grand vizir ; nous ne recevions pas de nouvelles de France, il crut rendre service à son pays en lui ramenant une armée de vieux soldats qui pouvait lui être fort utile en Europe. Il fit à El-Arich un traité par lequel l'armée devait rentrer avec armes et bagages. Sydney Smith, représentant de l'Angleterre, accepta le traité. Les dispositions furent faites pour le départ. Le général Kléber avait dit au commandant d'Anthouard : « Il est inutile que je vous renvoie seul en France, nous partirons tous ensemble » ; et le chargea de tout l'embarquement du matériel et des troupes. Tout était prêt, l'armée allait quitter le Caire et remettre la citadelle, lorsqu'on reçut un exprès de Sydney Smith, annonçant que Lord Keith, commandant en chef les forces anglaises dans la Méditerranée, ne voulait pas ratifier le traité, et exigeait que l'armée fût prisonnière de guerre ; le général Kléber fit alors ce bel ordre du jour :

« Soldats, vous répondrez à de pareilles insolences par des victoires, préparez-vous à combattre. » Le surlendemain 29 ventôse, il se présenta avec 12.000 hommes en bataille dans la plaine d'Héliopolis, contre 80.000 Turcs, sous le grand vizir, il partagea son armée en quatre petits corps ; il envoie Lagrange attaquer la droite des Turcs, Friant attaque la gauche, Reynier le centre, et Kléber forme réserve avec quatre bataillons et un millier de chevaux. Il attaque, culbute, poursuit jusqu'à Salahieh cette armée qui disparaît, il revient au Caire qui s'était soulevé, en fait le siège, reprend la ville, rétablit l'armée en possession de l'Égypte, et, peu de temps après, meurt assassiné. Comme il y a diverses versions, je dois dire la vraie : Kléber était venu au quartier général qu'il faisait arranger par Peyre, ingénieur des ponts et chaussées (de l'Institut) ; les ouvriers venaient d'aller dîner, Kléber se promenait sous un long berceau avec Peyre ; arrivé au bout, un Arabe se présente pour demander l'aumône, petit, chétif, habillé d'une mauvaise blouse ceinte par une corde, pour tout vêtement. Kléber, occupé de sa conversation, n'y fait pas attention et se retourne pour continuer sa promenade et causerie ; à l'instant, l'Arabe tire de dessous sa blouse un long poignard et l'enfonce dans le côté, de bas en haut ; la pointe atteignit le cœur,

Kléber tomba ; Peyre n'avait qu'une baguette, il se jette sur l'Arabe, qui le menace de son poignard, lui en porte un coup mal assuré et se sauve, se cache dans un grand trou d'où l'on tirait de l'eau par le moyen d'une roue à chapelet ; aux crix de Peyre, on arrive...

Les généraux se réunirent pour désigner celui qui devait prendre le commandement. Le général Menou, le plus ancien, qui commandait le Caire, se rendit à la réunion où il exposa qu'éloigné depuis longtemps du commandement des troupes, il ne connaît ni les soldats ni les officiers ; qu'il y avait des généraux qui possédaient la confiance des uns et des autres, qu'il renonçait à son droit d'ancienneté dans l'intérêt de l'armée et de la France, et qu'il donnerait l'exemple de l'obéissance à celui qui serait désigné pour général en chef. Les généraux se tournèrent vers le général Reynier, en le désignant comme chef. C'était une chose terminée s'il avait accepté purement et simplement, mais avec son caractère timide, il demanda pour justifier sa prise de commandement vis-à-vis du gouvernement français, que le général Menou donnât par écrit son désistement de commandant en chef. Menou, très vif et très chatouilleux sur le point d'honneur, se leva brusquement en lui disant : « Monsieur le général, je vais rédiger l'acte que vous me demandez. » Il sortit et fit de suite une proclamation à l'armée : Menou, général en chef par intérim, etc., qu'il envoya aux généraux réunis. Le coup était porté, on sentit la faute qu'on avait faite, et il fallut en subir les conséquences. Menou fut confirmé par le gouvernement, il nomma d'Anthouard colonel, ne voulut pas le laisser revenir en France, écrivant au général Bonaparte qu'il ne pouvait dans la circonstance se passer de cet officier.

Le Premier Consul nomma le général Songis général de division, le colonel Faultrier, général de brigade, et le colonel d'Anthouard fut le directeur général de l'artillerie. Les Anglais, sous les ordres du général Abercrombie, ayant opéré un débarquement à Aboukir (1801), toutes les opérations militaires se concentrèrent vers Alexandrie. Il y eut deux batailles et un siège de neuf mois ; l'armée manquant de tout, on fut obligé de capituler. Le colonel d'Anthouard fut chargé de l'exécution de la capitulation dite

d'Alexandrie (2 septembre 1801); il resta le dernier dans cette ville et revint en France, fin de novembre 1801.

En arrivant, il trouva sa nomination au 3e régiment d'artillerie à cheval. On mit l'armée sur le pied de paix par suite du traité d'Amiens (27 mars 1802). Il y avait huit régiments d'artillerie à cheval que l'on réduisit à six. Les bureaux de la guerre voulaient réformer le 1er régiment parce qu'il n'avait jamais eu une organisation que sur le papier, que les compagnies avaient été constamment dispersées et sans correspondance avec le dépôt, en Hollande, en Allemagne, aux Pyrénées, en Italie, à Constantinople, en Égypte, point d'administration, tandis que les 7e et 8e étaient très en règle. Les compagnies ayant toujours été à portée de leurs dépôts y étaient revenues souvent, mais le 1er régiment avait des éléments de trois compagnies qui avaient toujours servi sous les yeux du Premier Consul. Il leur avait donné des étendards en témoignage de satisfaction et d'adoption. Sur ces étendards étaient inscrites les principales affaires auxquelles ces compagnies avaient pris part. En conséquence, le Premier Consul ordonna que le 1er régiment resterait tel qu'il était, sauf à lui donner un chef pour le réorganiser, le former et le mettre au niveau des autres ; et se faisant donner l'état nominatif des colonels, il désigna d'Anthouard pour ce commandement. Ce colonel était fort contrarié de quitter un bon et beau régiment qui avait toujours été bien soigné, pour en prendre un dans lequel tout restait à faire et dont les officiers ne se connaissaient même pas. Sur l'explication que lui donna le général Gassendi, il prit son parti, et mit son amour-propre à atteindre le but qui lui était prescrit. Il eut le bonheur de réussir et, au bout de deux ans, il éprouva la satisfaction d'obtenir à l'inspection générale cette note : *régiment modèle.*

Lors du couronnement (2 décembre 1804), le colonel d'Anthouard se rendit à Paris avec un détachement de son régiment. Il fut prévenu par les maréchaux Lannes et Murat, que l'Empereur le garderait comme son aide de camp ; quelques jours après, le maréchal Murat le prévint que sa nomination était encore ajournée parce que l'Empereur avait réfléchi qu'il lui serait plus utile ailleurs et qu'il recevrait plus tard une autre destination. En

effet, de retour en Italie, et lorsque l'Empereur vint se faire couronner roi d'Italie (26 mai 1805), le colonel d'Anthouard reçut l'ordre de se rendre auprès du prince Eugène, qui venait d'être nommé vice-roi d'Italie, et d'y remplir les fonctions de premier aide de camp. L'Empereur lui prescrivit pour toute recommandation de servir comme il avait toujours fait, puis revenant, il ajouta : « A propos, je ne suis pas satisfait de l'organisation du train d'artillerie, ce n'est pas ce que je voulais, on m'a surchargé d'officiers et d'état-major, ce n'est pas cela, je veux l'organisation qui existait en Égypte ou quelque chose de semblable. Vous y avez été directeur de l'artillerie, vous voyez ce que je désire, je vous donne carte blanche, essayez, et si vous y réussissez sur cette petite échelle, je verrai à l'adopter pour la France. » C'était au camp de Montechiaro.

L'Empereur, au camp de Brescia, ayant les colonels à dîner, leur dit : « Il faut se tenir sur ses gardes, le pays de Gênes s'offre à moi, je ne ferai pas comme Louis XI, j'ai besoin de remonter ma marine, je trouve 20.000 matelots formés, je réunis ce pays à la France ; si l'Autriche le trouve mauvais, ce sera une explication à avoir. »

Le colonel d'Anthouard, en arrivant auprès du prince Eugène, se trouvait dans la position la plus défavorable, il n'en était connu que de nom, le prince était déjà entouré d'officiers et de secrétaires qu'il connaissait depuis longtemps et qu'il avait amenés de Paris. Le colonel d'Anthouard avait l'air d'être imposé par l'Empereur ; chacun l'étudiait et voulait le voir venir ; en un mot, il était un intrus dans l'intérieur de cette petite cour. Le seul parti à prendre était de faire son service exactement, sans s'inquiéter, ni se mêler de rien. Prenant ainsi sa position, il la fit bonne. Le général Clarke était resté pour organiser le ministère de la Guerre et les premières troupes, il était pressé de retourner à Paris, le colonel d'Anthouard fit une partie de la besogne, ce qui l'occupa dans ces premiers moments. Le prince avait fait travailler un de ses jeunes officiers, son ami de collège : ce travail, envoyé à l'Empereur, fut renvoyé et rejeté, accompagné d'une réprimande, qui devait être adressée au colonel d'Anthouard que l'Empereur supposait avoir été chargé de ce travail. Le prince comprit la leçon

indirecte. Il fit faire divers travaux au colonel d'Anthouard qui fut assez heureux pour atteindre le but désiré ; il fut arrêté qu'il s'établirait dans le cabinet du prince pour y travailler. Dès ce moment, il fut chargé de tout ce qui regardait l'armée, la marine, les écoles militaires. Il organisa les ponts et chaussées, l'école vétérinaire, les haras, et jusqu'aux pages qui furent établis comme une école d'instruction, d'autant que c'était le moyen de rattacher les premières familles au gouvernement et de donner l'éducation à des jeunes gens qui, en entrant à douze ans, savaient à peine lire et écrire ; on en formait des sujets qui appartenaient aux rangs les plus élevés de la société et devaient par la suite en faire l'ornement.

En 1805, la guerre étant déclarée entre la France et l'Autriche, Masséna vint prendre le commandement des troupes françaises. Il força le passage de l'Adige, et l'Empereur marchant sur Vienne, où il entra le 20 novembre 1805, obligea l'armée autrichienne d'Italie à se retirer pour défendre les pays héréditaires. Masséna se porta en Carinthie et en Carniole ; le prince Eugène reçut l'ordre de prendre le commandement du corps d'armée qui devait former réserve et assiéger Venise. Cette ville fut remise après la paix de Presbourg (26 décembre 1805).

L'Empereur étant de retour à Munich, prévint le prince Eugène qu'il venait d'arrêter son mariage avec la princesse de Bavière. Le colonel d'Anthouard partit immédiatement pour Munich pour porter des dépêches à l'Empereur et au roi de Bavière, qui le présenta à la princesse, à laquelle il adressa les compliments d'usage. L'Empereur avait tellement pressé cette affaire, que le prince reçut aussitôt l'ordre de se rendre à Munich pour le mariage, qui eut lieu peu de jours après (14 janvier 1806). On retourna en Italie où, à son arrivée, le colonel d'Anthouard, qui venait d'être fait général de brigade, reçut l'ordre de l'Empereur de se rendre en Dalmatie pour y prendre connaissance du pays et de toutes ses ressources, en faire lever la carte, faire une reconnaissance détaillée des frontières, s'assurer de l'esprit de la Bosnie, de la Servie, du Monténégro, s'informer dans les plus grands détails des itinéraires partant de la Dalmatie et se rendant à Belgrade, Andrinople, Philippopoli, Constantinople, Thessa-

lonique, etc.; c'est d'après ces travaux que furent exécutées les cartes de la Dalmatie et de la Bosnie, telles qu'elles existent encore. L'Ordre de la Couronne de Fer, créé depuis peu (7 juin 1805) reçut son organisation, et le général d'Anthouard en fut nommé chevalier.

Au mois de mars 1807, la princesse vice-reine étant accouchée, le général d'Anthouard fut envoyé par le vice-roi pour en donner connaissance au roi de Bavière, au roi de Saxe et à l'Empereur, qui le retint près de lui pour l'envoyer commander en second le siège de Dantzig, et en chef celui de Graudentz; à ce siège, l'Empereur lui dit : « Les troupes des deux armées sont cantonnées, le premier qui sortira de sa position sera battu, je veux occuper mes loisirs à prendre les places qui sont sur mes derrières. » Après le siège de Dantzig, il fut nommé aide de camp de l'Empereur, en même temps que le général Reille et le général du génie Lacoste : ces deux généraux reçurent directement leur nomination, mais celle du général d'Anthouard fut envoyée au vice-roi, qui s'empressa de réclamer auprès de l'Empereur, en lui disant qu'il ne pouvait se passer de son aide de camp, à moins que S. M. ne lui en envoyât un autre de sa main. Cette lettre arriva au moment du départ de l'Empereur pour Paris, et il annula la nomination; le général d'Anthouard rentra en Italie vers septembre et reprit son travail ordinaire. L'Empereur y arriva à la fin de l'année, il n'avait que deux aides de camp : Reille et Lacoste, qui reçurent des missions, et le général d'Anthouard fit le service d'aide de camp. On fit partir le corps d'armée italien qui devait opérer en Espagne par la Catalogne, et l'Empereur partit, satisfait de l'organisation du train de l'artillerie placé dans les régiments.

En 1808, il fut chargé d'inspecter, classer ou licencier les individus de l'armée papale, puis il accompagna le prince à Ancône, qui venait d'être réuni au royaume avec les pays jusqu'aux frontières de Naples. Au retour, il partit pour Paris, à l'occasion de la fête de l'Empereur et pour lui rendre compte de la situation du royaume et des pays qui venaient d'y être joints.

En 1809, on fit les préparatifs d'une campagne contre l'Autriche. Les troupes du Frioul étaient très dispersées pour les cantonnements d'hiver et le prince aurait voulu les rapprocher et

demandait à les concentrer. L'Empereur s'y opposa, il donnait pour prétexte que son traité avec la Russie portait que s'il était attaqué, la Russie lui fournirait un secours de 25.000 hommes : mais que s'il était l'agresseur, elle restait maîtresse de prendre le parti qu'elle jugerait convenable; or, la concentration de troupes sans motifs apparents pourrait être considérée comme disposition d'attaque et il ne voulait pas que l'on bougeât; aussi l'armée d'Italie fut-elle surprise par la Ponteba et par Gorizia. Le prince Jean fit attaquer brusquement par deux fortes colonnes qui, nous surprenant dans les cantonnements, nous obligèrent à nous retirer pour nous réunir, et comme le reste de l'armée était dans les provinces vénitiennes et dans le royaume, on fut contraint d'évacuer le Frioul.

Le général d'Anthouard fut envoyé à la division Broussier, à gauche, sur le haut Tagliamento, pour s'assurer des dispositions de l'ennemi. On avait arrêté la colonne des Autrichiens, à laquelle on fit 500 prisonniers; mais le prince, inquiet sur sa droite, prit le parti de se concentrer en arrière. L'ordre fut donné aux troupes de se réunir en arrière du Tagliamento, et à celles de l'intérieur d'avancer. Le prince Jean, nous voyant en retraite, fit déboucher trente et quelques mille hommes, et l'armée d'Italie se replia vers la gauche de la Livenza, l'une des plus mauvaises positions de l'Italie. Arrivé à ce point, le vice-roi se trouvait à la tête de plus de 80.000 hommes, mais le pays ne permettait pas de les employer. Il se décidait à faire passer son armée sur la rive droite, à laisser le commandement au général Grenier, à prendre 2 divisions et la Garde royale, pour passer par Bassano, se diriger sur Trente, tandis que le général Baraguay d'Hilliers se repliait de Trente sur Roveredo, et cela pour attirer Chasteler.

Au moment d'expédier les ordres nécessaires, les Autrichiens poussèrent une forte reconnaissance; l'on était en présence, l'on se battit le lendemain avec 3 divisions (Grenier, Serras, Broussier) et une brigade de troupes légères, sans pouvoir faire usage de la Garde royale, des divisions Lamarque et Barbou, de deux autres de dragons et d'une de cavalerie légère qui étaient en colonne sur la route de Sacile, au pont de la Piave, où se trouvait la division Miolis. Baraguay d'Hilliers était avec les deux divisions

italiennes Fontanelli et Bonfanti sur la route du Tyrol. On était battu avant d'avoir attaqué, aussi le général d'Anthouard, après s'être rendu à la division Broussier pour lui faire exécuter un mouvement, se porta-t-il rapidement sur Sacile pour faire évacuer la ville et conserver le pont libre afin d'effectuer la retraite. Il y fit placer 2 pièces de 12 qui arrêtèrent l'ennemi, mais qu'on ne put retirer et qui furent prises.

L'armée se replia derrière la Piave; le général d'Anthouard se rendit à Venise pour s'assurer de l'état de défense de la place et du littoral, et donner les ordres nécessaires. A son retour, l'armée fut prendre position à Caldiero.

Après s'être réorganisé, le prince se décida à attaquer, mais il n'avait pas encore rendu compte des événements du Frioul et de Sacile à l'Empereur qui en était fort mécontent. Le prince Eugène se décida à lui expédier le général d'Anthouard aussitôt après l'attaque des positions de l'Alpon qui avait réussi, l'ennemi se retirant par suite des avantages de la Grande Armée qui se dirigeait sur Vienne. Le général d'Anthouard devait rendre compte verbalement de tout ce qui s'était passé, répondre à toutes les questions et faire en sorte que l'Empereur ne fût pas mécontent, car c'était le coup d'essai du prince. Le général eut le bonheur de réussir dans sa mission, il eut l'avantage de trouver l'Empereur victorieux et disposé à l'indulgence envers ceux qui n'étaient pas aussi habiles que lui. Le général était parti en voiture de Vérone; à Milan, il prit une voiture de poste jusqu'à Lugano, puis traversa à cheval le Saint-Gothard jusqu'à (?) , où il s'embarqua pour traverser le lac de Lucerne; de là, nuit et jour en carriole, de poste en poste, par Zurich, Schaffouse, Stokach, Ulm, Augsbourg, où se trouvait le roi de Bavière pour lequel il avait des dépêches; puis par Munich, Abersdorff, à Posen, où il arriva à minuit et se rendit immédiatement chez l'Empereur. Le général Lauriston, qui était de service, l'annonça à l'Empereur qui avait donné l'ordre de l'éveiller pour ce qui arriverait d'Italie. L'Empereur retint le général jusqu'à quatre heures du matin, la conversation fut très curieuse et mériterait d'être rapportée. L'Empereur se leva pour se rendre à Vienne, où le général l'y suivit, et le surlendemain, il reçut les ordres de l'Empereur et se remit en

route en repassant par les mêmes lieux jusqu'à Schaffouse, où il prit la route de Fribourg et du Valais, passa le Simplon pour se rendre à Milan, traversa de nouveau les Etats vénitiens et rejoignit le prince au moment du combat contre le général Jellachich près de (?) Il rendit compte de sa mission, reçut l'ordre de faire un résumé des rapports, ce qui l'occupa toute la nuit; le lendemain au matin, on apprit que les communications avec l'armée de l'Empereur étaient ouvertes par Simmering. Le prince partit immédiatement avec le général pour se rendre à Vienne, et arriva à Schœnbrünn le même jour.

L'Empereur venait de manquer le passage du Danube et faisait ses dispositions pour le tenter une deuxième fois. On savait que l'insurrection hongroise se réunissait, et l'Empereur ne voulait pas qu'elle vînt se joindre à l'armée autrichienne qu'il avait en face. Il ordonna au prince Eugène de faire venir l'armée d'Italie en laissant néanmoins les troupes nécessaires pour garder le pays depuis l'Italie, et de se porter à Koërmund et Stein-am-Anger pour entrer en Hongrie et arrêter les troupes de l'insurrection qui devaient se réunir à Comorn. Le mouvement eut lieu, mais les Hongrois achevaient d'opérer leur concentration; l'armée d'Italie fut obligée de les suivre par Papa, il y eut quelques charges de cavalerie et l'on se trouva en présence le 14 juin 1809. L'ennemi avait sa droite à Raab, et Comorn en arrière, la position était bonne. L'armée d'Italie fit un mouvement pour déborder la gauche de l'ennemi, ce qui l'obligea de prendre des troupes de sa droite pour renforcer sa gauche. Le combat d'infanterie s'engagea sur toute la ligne, et après bien des variations, le général d'Anthouard prit deux bataillons de réserve de la division Durutte et se portant contre l'ennemi à sa gauche, le força enfin de céder le terrain; il reçut une balle dans le pied gauche (elle y est restée huit ans et n'a été extraite qu'à Paris en 1817). Malgré cette blessure, il continua son service et se porta à notre gauche pour faire charger la division de cavalerie légère de Sahuc et profiter de la victoire en faisant des prisonniers et en empêchant l'ennemi de se rallier, il se retira à Comorn. On prit position en avant et en même temps on s'empara de Raab en arrière de notre gauche. Le général ne pouvant plus être utile, s'en alla à Vienne pour se faire

soigner. L'Empereur le nomma général de division et comte de l'Empire (1).

Le 4 juillet suivant, il reçut un courrier du prince Eugène qui le prévenait que l'armée d'Italie se dirigeait à marches forcées sur Vienne, pour passer le Danube à l'île Lobau et coopérer avec la Grande Armée à la bataille qui allait se livrer. Il témoignait le désir qu'il y assistât. Le général sortit de son lit, et le pied empaqueté, il rejoignit le prince, monta à cheval, passa le Danube et resta sur le champ de bataille de Wagram pendant les quarante-huit heures que dura l'affaire (5 et 6 juillet). Le 7, l'armée qui s'était mise en mouvement pour marcher sur la Moravie, reçut l'ordre de l'Empereur de rétrograder et de se porter sur Presbourg contre le prince Jean, qui débouchait de la Hongrie avec l'insurrection hongroise; si cette armée fût arrivée la veille, elle nous aurait fort gênés ; on la repoussa sans combat et l'on prit position à Presbourg. La combat de Znaïm et l'armistice suivirent. On prit des cantonnements, les plénipotentiaires se réunirent à Presbourg pour traiter de la paix, mais comme les résultats se faisaient trop attendre, l'Empereur se mit en mesure de rentrer en campagne. Il était fataliste, depuis longtemps, il disait qu'à quarante ans on ne peut plus faire la guerre à moins de circonstances extraordinaires, et il voulait que la paix eût lieu pour sa fête, le 15 août, jour où il allait avoir quarante ans. En conséquence, il expédia le général d'Anthouard sur toute la ligne occupée par l'armée d'Italie à partir de Presbourg, les frontières de la Hongrie, Gratz, Goritz, Trieste, Laxembourg, Klagenfurth, avec mission d'avertir les troupes d'être prêtes à se mettre en mouvement au premier ordre, de reconnaître les positions militaires, d'y faire exécuter les préparatifs de défense jugés utiles, de s'assurer des approvisionnements des places, et donner tous les ordres qu'il jugerait utiles ou nécessaires.

(A suivre.)

---

(1) Le brevet de général de division ne lui fut expédié que l'hiver suivant lorsqu'il se rendit à Paris avec le prince Eugène pour le divorce de l'Empereur.

La Bataille de l'Isly

(14 août 1844)

racontée par un témoin de la journée

Nous devons la communication d'une lettre qui contient le récit de la bataille de l'Isly, à M. le général Henriot, membre de la *Sabretache*. Cette lettre qui est la propriété de Mlle Uhrich, fut adressée en 1844 à son père, alors lieutenant-colonel du 67ᵉ régiment d'infanterie, par le capitaine adjudant-major Dutertre, du 8ᵉ bataillon de chasseurs d'Orléans.

Dans sa lettre, cet officier qui participa activement au gain de la journée de l'Isly, la raconte, en un style vif et tout militaire, à son ancien chef, qui avait formé le 8ᵉ bataillon en 1840 et était resté à sa tête jusqu'en 1842, époque à laquelle il dut rentrer en France à la suite d'une grave blessure.

L'auteur de la lettre, Dutertre (Louis-Laurent-François-Hippolyte), né à Coulogne (Pas-de-Calais), le 10 août 1807, entra à l'École militaire de Saint-Cyr en 1824; il en sortit en 1826 et servit comme sous-lieutenant, lieutenant (1831) et capitaine (1838) au 32ᵉ régiment d'infanterie. Passé avec ce dernier grade au 8ᵉ bataillon de chasseurs d'Orléans au mois d'octobre 1840, il devint, l'année suivante, capitaine adjudant-major de ce bataillon par permutation avec le capitaine de Géreaux (1). Blessé le 11 juin 1832, d'un coup de feu à une cuisse, à Paulx, près de Machecoul (Loire-Inférieure), il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1843.

---

(1) Le capitaine de Géreaux commandait la compagnie de carabiniers et les quelques chasseurs qui se défendirent avec tant d'héroïsme dans le marabout de Sidi-Brahim, du 23 au 26 septembre 1845. Il fut tué le 26, à 1.500 mètres de Djemma-Ghazaouet, que quinze survivants du 8ᵉ bataillon et un hussard du 2ᵉ régiment purent atteindre. La ville de Libourne a élevé une statue au capitaine de Géreaux.

Remarquons que le maréchal Bugeaud cite, dans son rapport sur la victoire de l'Isly, le capitaine adjudant-major Dutertre comme s'étant particulièrement distingué.

Horace Vernet, dans son tableau *la Bataille d'Isly*, qui est au musée de Versailles, a représenté Dutertre à la droite du commandant Froment-Coste et recevant de son chef des ordres qu'il va exécuter au pas gymnastique.

L'année suivante, le 23 septembre 1845, il devait, nouveau Regulus, s'immortaliser par une mort héroïque devant le marabout de Sidi-Brahim; profitons de l'occasion pour la narrer en quelques lignes.

Lorsque le commandant Froment-Coste (1) entouré avec une soixantaine de chasseurs formés en carré, est tué, Dutertre lui succède dans le commandement du détachement et tombe presque aussitôt, frappé d'une balle au front et d'une autre au ventre; ramassé par des Arabes, il est fait prisonnier et dépouillé.

Dans l'impressionnant récit de sa mort, le capitaine Azan, un de nos collègues de la *Sabretache*, s'exprime ainsi aux pages 157 et 158 de son ouvrage si documenté sur Sidi-Brahim (2).

« Cependant Abd el Kader veut en finir avec les derniers Français qui lui résistent; une pensée criminelle germe dans son esprit; il se fait amener l'un des officiers qui sont tombés entre ses mains, le capitaine adjudant-major Dutertre, que ses blessures n'empêchent pas de marcher; il lui ordonne d'aller trouver ses camarades du marabout, pour les engager à se rendre, et il le menace de le faire décapiter s'il ne réussit pas dans sa mission. Dutertre conduit par six Arabes, arrive devant une des faces du carré, celle où se trouve le carabinier Tressy, qui devait échapper, et il s'arrête à 50 ou 100 mètres du mur: il est très pâle, il n'a que son pantalon; sa chemise est en lambeaux. Les Arabes l'invitent à parler, il refuse tout d'abord; puis comme ses gardiens veulent l'obliger à formuler la proposition infâme: « Camarades, leur « crie-t-il, le reste du bataillon est mort ou prisonnier, et Abd el Kader « m'envoie vous demander de vous rendre. Mais je vous engage à « résister à nos bourreaux, et à vous défendre jusqu'à la mort. »

« A peine a-t-il parlé que les Arabes tirent sur lui deux coups de pistolet à bout portant, et le traînent vers le ravin; là, loin de la vue de tous, ils lui tranchent la tête, et un Kabyle la prend aussitôt pour venir la montrer aux défenseurs du marabout; il l'élève en ricanant, et les

(1) Le 8ᵉ bataillon de chasseurs d'Orléans était, depuis 1842, sous les ordres du commandant Froment-Coste.

(2) Récits d'Afrique: *Sidi-Brahim*, par Paul Azan, lieutenant détaché à l'état-major de l'armée (section historique) Paris, Henri Charles-Lavauzelle, gr. in-8, 1906, (pp. 157 et 158). Lire dans cet ouvrage les pages émues (97 à 102) que l'auteur consacre au capitaine adjudant-major Dutertre.

carabiniers peuvent voir avec horreur les yeux et la bouche de celui qui venait de mourir en héros.

« Cet affreux spectacle les fait frémir de rage : quatre coups de feu partent en même temps, et le Kabyle tombe mort avec son trophée. »

En 1846-47, il fut question d'élever une statue au capitaine Dutertre (1), le projet avorta et, pourtant, en est-il un, parmi les glorieux soldats dont les statues ornent nos places publiques, qui méritât mieux que ce héros, un monument destiné à transmettre et à donner en exemple à la postérité son acte immortel de sacrifice à la Patrie?

Justice lui fut enfin rendue : le 3 juillet 1904, les habitants de Calais et une délégation du 8ᵉ bataillon de chasseurs, à la tête de laquelle flottait le drapeau des chasseurs à pied, assistaient à l'inauguration du monument érigé au capitaine Dutertre et aux enfants du Calaisis morts pour la France. Ce monument qui se dresse sur le boulevard Jacquart, dans une enclave du parc Saint-Pierre, est surmonté de la statue du capitaine Dutertre que couronne la Gloire; ce groupe est l'œuvre du statuaire Maugendre-Villers.

Nous joignons au texte de la lettre adressée au lieutenant-colonel Uhrich, le fac-similé de la dernière lettre que Dutertre écrivit à son père (2), moins d'un mois avant sa mort héroïque.

Commandant E. MARTIN.

Tlemcen, le 11 septembre 1844.

« Mon colonel,

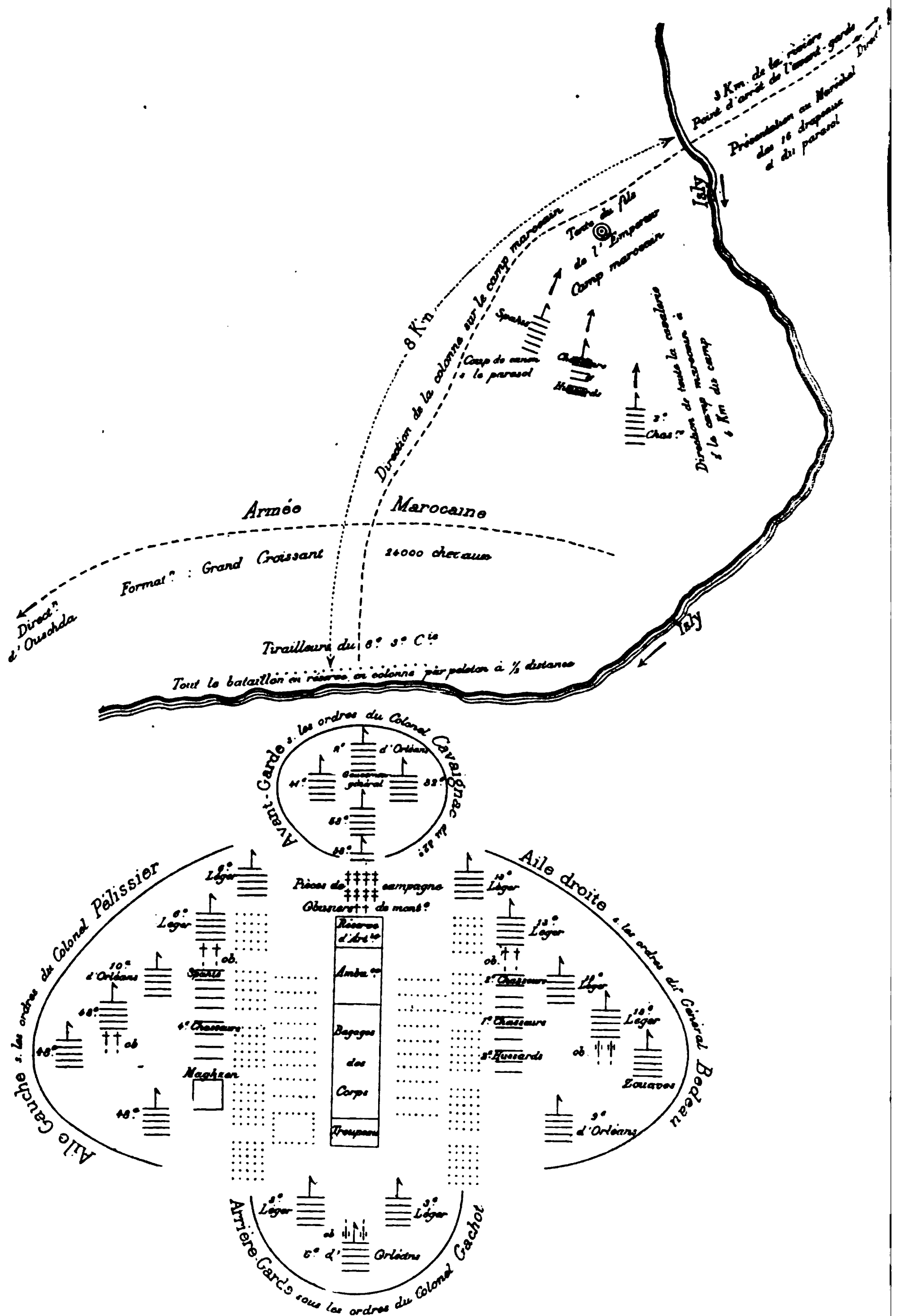
« Comme je sais que vous tenez infiniment à ce qui se passe en Afrique et particulièrement à ce qu'y devient votre ancien bataillon; je vais, aujourd'hui que je puis me reposer un peu, vous donner quelques détails sur notre quatrième et dernier engagement avec les Marocains.

« Depuis l'affaire du 3 juillet, les négociations traînaient en longueur. Le gouvernement pouvait croire à la paix; mais à coup sûr le maréchal Bugeaud n'y croyait pas. Il savait par ses espions que l'on voulait l'endormir, afin d'avoir le temps de réunir des troupes assez nombreuses pour venir nous attaquer. Quelques

---

(1) *Au marabout de Sidi-Brahim et à Calais*, par le commandant Caffier. Paris, Jules Tallandier (s. d.), in-8° (p. 70).

(2) Cette lettre nous a été communiquée par M. Anceaume, neveu de Dutertre.



Plan de la bataille de l'Isly, d'après un croquis du capitaine adjudant-major Dutertre.

jours avant le bombardement de Tanger, le gouvernement savait que les Marocains étaient déjà réunis au nombre de plus de 20.000 sur l'Isly et dans divers camps voisins les uns des autres; le fils de l'Empereur venait d'arriver avec du canon.

« On lui annonçait en outre l'arrivée d'autres contingents.

« Il n'y avait pas à hésiter. Le 12, la nouvelle du bombardement de Tanger est parvenue au camp; le 13, la double ration de viande fut donnée le matin, la soupe fut mangée à 2 heures, avec ordre de mettre la viande en réserve, parce que l'armée était prévenue que l'on ne ferait pas de feux la nuit. A 3 heures, on se met en marche dans l'ordre de route habituel, c'est-à-dire en colonne (ainsi qu'il est indiqué par les lignes pointées), et l'on marcha jusqu'à la nuit, que l'on fit halte à deux lieues environ de l'Isly, qui a un cours excessivement sinueux. On bivouaqua dans le même ordre et une demi-heure après notre arrivée, on n'aurait pas pu se douter à un quart de lieue de nous qu'il y avait 8 à 10.000 hommes couchés où nous étions.

« A 2 heures du matin, la colonne se remit en marche, et vers le point du jour, traversa une première fois l'Isly, où les soldats remplirent leurs bidons et se désaltérèrent, On n'apercevait pas encore les Marocains et nous n'étions pas contents, car nous aurions marché pour le roi de Prusse, et ce n'était pas notre compte.

« Nous nous remîmes en marche vers 6 heures; alors, à mesure que nous approchions de l'endroit où nous devions retraverser l'Isly, nous en vîmes quelques-uns qui venaient nous observer, même d'assez près, mais sans tirer. Il faut vous dire qu'il était déserté dans la nuit deux spahis, qui avaient été prévenir les Marocains de notre mouvement; mais ils se croyaient si forts de leur nombre qu'ils ne crurent qu'à moitié ces déserteurs et nous traitèrent de fous.

« Arrivés enfin sur la pente qui mène à l'Isly, l'armée française, toujours en colonne de route, aperçut toute la masse marocaine de l'autre côté. Le maréchal arrêta un instant pour donner ses dernières instructions aux quatre chefs de colonne et à la cavalerie et à l'artillerie, puis il commanda lui-même : *Colonne en avant* et *Formez les échelons*, etc. Nos tirailleurs (du 8e)

eurent bientôt passé la rivière que les imbéciles de Marocains auraient pu nous disputer, et la colonne, formée en échelons, ainsi que l'indique mon croquis, continua à marcher du même pas, en fusillant les Marocains (surtout nous autres, qui avions la bonne place) et en étant fusillés pendant environ une lieue.

« Le maréchal, voyant alors l'armée marocaine se ramasser sur un mamelon où était le fils de l'Empereur, reconnaissable à son parasol, fit avancer l'artillerie de campagne, qui commença à disperser ces mauvais manœuvriers. Ils s'écoulèrent à gauche et à droite; ce que voyant le maréchal, il lança de suite au galop et en trois échelons, toute la cavalerie sur le camp. Cette masse, compacte et maniable en même temps, écrasa tous les Marocains qu'elle rencontra sur sa route et s'empara du camp, en ne recevant que quelques coups de canon seulement; mais on faisait hâter le pas à l'avant-garde surtout et aux têtes des deux colonnes de droite et de gauche, afin de soutenir la cavalerie. Nous poursuivîmes les Marocains jusqu'à trois quarts de lieue environ au delà de l'Isly et la cavalerie bien plus loin. Nos soldats commençaient à en avoir assez.

« A l'endroit où nous fûmes arrêtés par le maréchal, on vint lui apporter les seize drapeaux pris, et le parasol qui est aussi lourd que deux de nos drapeaux. Puis nous revînmes camper dans le camp marocain, où l'on avait trouvé un butin immense et 11 pièces de canon, dont 2 obusiers de 24, ancien modèle, comme nous en avions à l'école. Il y avait entre autres une grande quantité de chaînes destinées pour les officiers, les soldats devaient être tous tués. Notre perte réelle a été de 16 à 20 hommes au plus tués et 80 blessés, dont 3 seulement blessés dangereusement. C'est à ne pas y croire; mais ceux qui connaissent les Arabes savent qu'ils font plus de bruit que de mal. Notre bataillon, qui aurait dû, par sa position, être abîmé, si ces animaux-là avaient tenu, n'a eu que 6 blessés, dont un a eu le bras amputé. Nos 19 bataillons ne formaient qu'un effectif combattant de 6.500 hommes, et nos 19 escadrons un effectif de 1.400 hommes, Le maghzen des douars, à son ordinaire, s'est contenté de piller. Les Marocains étaient bien 24.000 chevaux. Quels beaux chevaux! quels brillants cavaliers! C'était réellement un fort beau spectacle avant le premier

coup de canon et les premières minutes qui ont suivi. Il paraît, qu'en se retirant, ils ont perdu énormément de monde en route. L'armée a poussé à une demi-journée en avant; mais. dans cette saison et avec une armée aussi faible, le maréchal ne pouvait pas s'enfoncer dans le Maroc. Nous sommes donc rentrés chez nous, et les différents corps ont été échelonnés depuis la mer jusqu'à Sebdou, dans les environs duquel se trouve maintenant mon brave 8e, que j'ai quitté pour la première fois depuis que je suis en Afrique. Le commandant m'avait porté pour chef de bataillon à la journée d'Isly; je ne sais si j'ai été maintenu. Il a parlé au général de La Moricière pour moi et lui a demandé de me laisser à Tlemcen pour surveiller le détachement que nous y avons et présider le conseil éventuel.

« J'espère enfin que le général de La Moricière me portera cette année sur le tableau d'avancement. Depuis votre départ, mon colonel, je n'ai pas été heureux, et cependant, Dieu m'est témoin que j'ai toujours servi avec le même zèle que toujours. On ne se relâche pas à l'âge de l'ambition. Mais que voulez-vous, il y en a qui sont nés coiffés et d'autres qui se noieraient dans leur crachat.

« Vous aurez lu le rapport du maréchal avant nous, qui ne le connaissons pas encore à l'heure qu'il est. Je ne sais ce que les négociations vont devenir.

« Quant aux affaires de cette province, ce n'est pas fini, et je crois que cela ne finira jamais, tant qu'Abd el Kader vivra. Il est bien malheureux de ne pas pouvoir faire reposer nos braves soldats. Ils en auraient bien besoin. Les chaleurs ont été excessives et les maladies ont donné beaucoup d'hommes aux hôpitaux; mais ces maladies ne sont pas graves. Le bataillon est toujours *flambard* et le 14 août il a reçu les compliments de toute l'armée.

« Adieu, mon colonel, ménagez votre santé et écrivez-moi; vous ferez bien plaisir à votre ancien et toujours très dévoué adjudant-major.

« DUTERTRE. »

Djemmaa Ghazaouat le 29 août 184[?]

Mon cher papa,

J'attendais tous les Courriers une lettre de toi pour pouvoir y r[...]
et pour que nos deux lettres ne se croisassent pas ensemble; mais [...]
que définitivement tu ne m'écris pas, je me décide: je commen[...]
d'abord par te souhaiter une bonne fête. hélas! je n'ai pu m[...]
verbalement de te le dire qu'une seule fois dans ma vie (j[...]
excepté les 9 premières années) c'est quand je me suis présent[...]
St Cyr: il se passera encore bien du temps avant que ma v[...]
aventureuse soit devenue plus calme. Ce n'est pas l'ennui qui me[...]
mais mon avenir est tout dans ma persévérance il faut bien
prendre son mal en patience.

Voilà quelques mois que j'ai commencé ma cinquième ann[...]
d'afrique. Sans avoir ce qui s'appelle de guerre, nous somm[...]
toujours debout pour veiller aux frontières. De temps en
seulement des tribus se révoltent et nous obligent à combattre
de nouveau: mais il faut qu'elles en fassent leur deuil; [...]

de la soumission complète écrite par ... ; et si Abd el Kader
...ait de la Seine, ce moment serait encore hâté.
... qu'au mois de juin dernier mon bataillon a eu un assez rude
... à soutenir dans une horrible vallée où j'ai manqué perdre
...cheval dans les rochers. Cette vallée est dans le pays des Beni
... qui se faisaient tirer l'oreille pour payer leurs contributions.
...suite de ce combat, j'ai été proposé de nouveau pour chef de
...ion.

...d'Afrique ne fait pas souffrir et je m'y porte toujours fort bien.
...adieu, mon cher papa, embrasse bien Edouard et Octavie pour
... et ne reste pas si longtemps à m'écrire. Je t'embrasse de même
...lui pour la vie ton affectionné fils A. Ducrot

... toujours tes lettres ainsi. Mr Ducrot Capt adjt major au
...on des Chasseurs d'Orléans ; Tlemcen Afrique.

Bulletin de la « Sabretache »

Dans sa réunion du 8 mai, le Comité a nommé membres de la Société, MM. Janin, chef de bataillon d'infanterie, hors cadres (état-major de l'armée); Kesling (de), chef d'escadrons au 21e régiment de chasseurs; Marguerie; Rascas de Château-Redon (de), chef d'escadrons au 13e régiment de chasseurs; Ritleng, chef d'escadrons au 5e régiment de chasseurs; Vérillon, chef de bataillon au 151e régiment d'infanterie.

***

L'Assemblée générale statutaire s'est réunie, le 26 mai, sous la présidence de M. Edouard Detaille, à l'issue du dîner qui comptait quatre-vingt-dix-huit convives.

Au dessert, M. Edouard Detaille a prononcé l'allocution suivante :

« Messieurs,

« Nous sommes ici réunis en Assemblée générale et j'ai à vous rendre compte des travaux de l'année et de l'état de nos finances. Je résumerai mon rapport en un mot : Tout va bien; mais tout irait mieux encore si nous étions plus nombreux. Je vous demande donc instamment, mes chers camarades, de recruter des adhérents : c'est dans l'intérêt de notre *Carnet*.

« Je n'ai pas à vous en faire l'éloge, vous le lisez tous. Vous savez donc quelle remarquable direction lui donne le commandant Martin qui a su en faire un précieux document historique.

« Nous voulons aussi donner une suite aux grandes planches qui ont été offertes autrefois aux membres de la *Sabretache*. Le Comité a pensé qu'il serait intéressant de donner des types disparus, ceux de la Garde impériale du second Empire, par

exemple. Il a demandé à votre Président qui a vu de près ces belles troupes et qui les a dessinées d'après nature, de travailler pour la *Sabretache*. Et le Président n'a pas hésité à mettre ses souvenirs à votre disposition, très fier d'avoir l'occasion de témoigner à ses camarades son dévouement et son affection. Vous recevrez donc — dans le courant de cette année — ces reproductions, qui seront suivies d'autres si l'état de nos finances nous le permet.

« Les nouveaux membres reçus à qui je souhaite la bienvenue, verront qu'on travaille chez nous. Nous sommes heureux de les voir renforcer nos rangs trop éclaircis par la mort.

« Nous avons perdu cette année le général de France, ancien membre du Conseil supérieur de la guerre, le colonel de Réals, le général Saget, le général Cabrié, le baron de Bonnemains, le général Baillod, un ancien de la *Sabretache*, zélé membre de notre société, resté jeune et alerte jusqu'à la fin; le commandant Picot, le colonel Rousset, le général Broye, le général Faverot de Kerbrech, le général de Serlay, le colonel Hache, le commandant de Reviers de Mauny, MM. Maichain, Darcy, Hénissart, le commandant Bessières d'Istrie, M. Van Blarenberghe, le duc de Bassano.

« A cette longue liste de morts, il nous faut ajouter aussi celle des blessés : nous comptons en effet parmi nous un brillant officier de cavalerie, le lieutenant Allut, du 28e dragons, grièvement blessé aux grèves du Pas-de-Calais et qui vient d'être décoré de la Légion d'honneur.

« En déployant, dans des circonstances dramatiques, un courage et un sang-froid superbes, M. Allut a donné l'exemple des plus hautes vertus militaires et civiques : il a montré que dans les temps troublés où nous vivons, le vieux sang français est toujours aussi pur.

« Je vous propose un toast en son honneur, et je bois aux braves gens... aux gens de la *Sabretache*. »

Après ce toast, notre collègue M. Jacques Normand a lu une émouvante pièce de vers « A l'Armée », qui a soulevé les applaudissements unanimes et répétés de l'Assemblée.

L'Assemblée générale approuve ensuite à l'unanimité les comptes de 1905, tels qu'ils ont été publiés dans le *Carnet* de janvier 1906.

M. le Président fait connaître le résultat du scrutin pour la nomination de cinq membres élus du Comité, en remplacement de MM. Carnot, Martin, Mortureux et Sauzey, membres sortants et rééligibles, et de M. François Flameng, nommé membre à vie.

Sur 1.007 membres que compte actuellement la *Sabretache*, 372 avaient pris part au vote.

Ont été élus, MM.

Martin (commandant)..........	369 voix
Sauzey (commandant)..........	369 —
Vandal (comte Albert), de l'Académie française...............	367 —
Mortureux (commandant)........	365 —
Carnot (capitaine)............	360 —

En outre, 11 suffrages se sont répartis sur 11 membres.

* * *

La liste annuelle des membres de la *Sabretache* devant paraître très prochainement, le Secrétaire prie ses collègues de lui faire connaître le plus tôt possible leurs changements d'adresse.

31 mai 1906.

Le Secrétaire,
Maurice Levert.

Erratum au n° 160 (avril 1906). — Dans le sommaire et à la signature de l'article, p. 195, *au lieu de* Gottreau, *lire* Cottreau.

Le Gérant : Richet.

Imprimerie Derègnaucourt (Ed. Grenier, directeur), 9, rue du Pont.—11231.





Pierre-Joseph BLANC

EN TENUE DE CHEF DE BATAILLON, COMMANDANT LE BATAILLON VALAISAN

(1769-1850)

(D'après une miniature communiquée par Mme Duffau, sa petite-fille.)

Gênes le 3 Avril . — . . . 1808.

EMPIRE  FRANÇAIS.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
du Bataillon Valaisan

Le Bataillon Valaisan

(1806-1811)

Le joli portrait, reproduit ci-contre, du chef de bataillon Blanc, en tenue de commandant du bataillon valaisan, ainsi que la vignette du conseil d'administration de ce corps, l'épée et le ceinturon de cet officier supérieur qui servent d'en-tête et de cul-de-lampe à cet article, nous ont été communiqués, pour le *Carnet*, par Mme Duffau, sa petite-fille, grâce à l'obligeante entremise de M. Desvarreux, un de nos collègues de la *Sabretache*.

Nous profitons de ces reproductions pour donner un rapide historique de ce bataillon, qui servit avec distinction et fidélité dans nos rangs, au titre étranger de 1806 jusqu'à l'annexion du Valais à la France, puis de 1811 à 1814, dans le 11e régiment d'infanterie légère.

La grande tenue que porte le commandant Blanc, dont le shako est à visière mobile, est bien celle que nous décrivons plus loin en exposant les divers articles de la capitulation militaire, qui porta création du bataillon valaisan.

***

Le Valais s'était séparé en 1802 de la Confédération helvétique pour former une république indépendante, dont la ville principale était Sion.

Napoléon, désireux de resserrer les liens d'amitié et de bonne intelligence de notre pays avec ce petit État, sur le territoire duquel passe l'importante route du Simplon, qui réunissait l'Empire français au royaume d'Italie (1), résolut de renouveler les anciennes capitulations militaires entre la France et le Valais, en faisant des propositions pour obtenir l'entretien, à son service, d'un bataillon composé de Valaisans.

Eschasseriaux, notre chargé d'affaires auprès de la République du Valais, et le grand bailli Augustini, au nom du Conseil d'État valaisan, menèrent rapidement à bien les négociations entamées. Ils arrêtèrent à Sion, le 16 vendémiaire an XIV (8 octobre 1805), une capitulation composée de 16 articles, que Napoléon approuva, à Braunau, le 10 brumaire suivant (1er novembre 1805).

Énumérons ci-après les principales stipulations de cette capitulation, en suivant l'ordre des articles :

Entretien au service de la France d'un bataillon de Valaisans, qui ne pourront être enrôlés que librement et volontairement.

Ce corps sera composé d'un état-major et de cinq compagnies, dont une de grenadiers, ainsi qu'il suit :

État-major. — 1 chef de bataillon, 1 adjudant-major lieutenant de 1re classe, 1 quartier-maître lieutenant de 1re classe, 1 aumônier, un chirurgien-major de 1re classe, 1 porte-drapeau, 1 adjudant sous-officier, 1 caporal tambour, 4 musiciens dont 1 chef, 1 prévôt, 1 maître tailleur, 1 maître guêtrier, 1 maître cordonnier et 1 maître armurier.

Compagnie de grenadiers ou de fusiliers. — 1 capitaine, 1 lieutenant, 1 sous-lieutenant, 1 sergent-major, 4 sergents, 1 fourrier, 8 caporaux, 110 grenadiers ou fusiliers, 2 tambours.

(1) Le Premier Consul ordonna le 18 janvier 1801 le rétablissement de la route du Simplon et, le 10 août 1802, une allocation de fonds pour l'achèvement de la route.

L'effectif total de ce bataillon s'élèvera ainsi à 661 hommes, officiers compris.

La solde, les appointements et les masses seront payés sur le même pied que l'infanterie de ligne en France.

Uniforme. — Habit de drap rouge foncé; collet, revers et parements blancs; doublure, veste et culotte blanches; boutons jaunes ayant au centre l'inscription : *Bataillon Valaisan* et autour celle-ci : *Empire français*.

L'équipement et l'armement seront les mêmes que ceux de l'infanterie de ligne.

Les hommes de ce bataillon devront être âgés de dix-huit à quarante ans, avoir la taille de 5 pieds 2 pouces ou 1 m. 677, et contracter un engagement de quatre ans, renouvelable à son expiration.

Le conseil d'administration recevra pour chaque homme de recrue une somme de 180 francs, mais sur cette somme, le conseil devra former ou compléter les sacs de chacun des hommes et fournir tous les effets de petit équipement. Il sera alloué pour chaque homme qui, à l'expiration de son congé, se rengagera, une somme de 50 francs par an, mais les Valaisans n'auront pas droit à la haute paie accordée aux soldats français en pareil cas. Néanmoins, il sera créé huit appointés par compagnie, qui jouiront de la haute paie accordée à l'ancienneté.

Enfin, ce bataillon, qui sera formé à Gênes, ne devra jamais être employé dans les colonies; de plus, il conservera le libre exercice de sa religion et de sa justice. Son chef correspondra directement avec le ministre de la Guerre.

***

Pour commander et organiser ce bataillon, la république du Valais proposa M. de Bons. C'était un ancien lieutenant du régiment de Courten, qui avait été licencié le 20 août 1792 (1), après

(1) *Histoire de l'Infanterie française*, par le général Susane. Paris, J. Dumaine, 1876, 5 vol. in-12 (tome V, p. 56).

que le canton du Valais eut défendu aux soldats originaires de ce pays de prêter le serment décrété par l'Assemblée nationale le 13 juin 1791 (1).

M. de Bons fut nommé chef du bataillon valaisan le 10 juillet 1806. La plupart des autres officiers promus avaient déjà servi avec honneur en Piémont ou en France.

Organisé au mois de septembre 1806, à Gênes, sous la surveillance du général Morangiès, le bataillon se recrutait si lentement, bien qu'un capitaine et deux lieutenants fussent restés en recrutement dans le Valais, que le ministre de la Guerre crut devoir stimuler le zèle du commandant de Bons.

Cet officier supérieur rendit ainsi compte de la situation : « Il est impossible de lever dans le Valais un corps de cette force. Sous l'ancien régime, il n'y a jamais eu plus de 300 ou 400 Valaisans dans le régiment de Courten, qui était le seul où ils fussent admis (2). De plus, le prix d'engagement accordé est considéré comme moins avantageux que sous l'ancien régime, tandis que le service est plus pénible. »

Pour remédier à cet état de choses, le commandant de Bons proposait de réduire chaque compagnie de 129 à 83 hommes, d'augmenter de 100 francs la prime d'engagement et d'amener chacune des communes du Valais à fournir son contingent.

Napoléon admit la première de ces propositions et décida que l'effectif de chaque compagnie pourrait être réduit à 83 hommes, officiers compris; de plus, la taille, d'abord exigée, fut un peu abaissée. Voulant probablement faire mentir le proverbe : « Pas d'argent, pas de Suisses », l'Empereur rejeta la deuxième proposition; quant à la troisième, elle ne pouvait être prise en considération, étant en contradiction avec l'article de la capitulation militaire qui spécifiait que les Valaisans ne devaient être enrôlés que « librement et volontairement ».

Le recrutement du bataillon put dès lors s'effectuer avec plus

(1) *Histoire des troupes étrangères au service de la France*, par Eugène Fieffé. Paris, Dumaine, 1854, 2 vol. in-8° (tome I, p. 404).

(2) Il est à remarquer qu'en 1806 il existait un régiment valaisan au service de l'Espagne.

de facilité et, le 4 mai 1807, son effectif était de 495 hommes, officiers compris. Le 1er août de la même année, date du procès-verbal d'organisation définitive, il s'élevait à 577 présents sous les armes. Aussi, à la fin de l'année 1807, le général Pille, chargé d'inspecter le bataillon valaisan, l'appréciait-il ainsi : « L'espèce d'hommes est fort belle et fort élevée ; la compagnie de grenadiers est superbe. »

Par décret daté de Saint-Cloud, le 18 septembre 1807, l'Empereur décida que tous les emplois de ce corps « seront pourvus par lui, ainsi que dans les régiments d'Issembourg et de La Tour d'Auvergne, le mode d'avancement à l'ancienneté pouvant amener des inconvénients ».

L'aigle du bataillon valaisan dut être remise vers le milieu de 1807 (1) et confiée, comme dans les régiments français, à un sous-officier. A plusieurs reprises, le commandant du bataillon demanda la nomination du porte-drapeau prévu par l'article 1 de la capitulation militaire. Ce ne fut qu'en 1810 que le sous-lieutenant Tabin, frère du lieutenant de ce nom mort des suites de ses blessures en Espagne, fut nommé à l'emploi de porte-aigle.

***

Le bataillon valaisan quitta Gênes, le 29 mai 1808 ; après avoir envoyé un dépôt à Prats-de-Mollo, il partit de Perpignan pour se rendre en Espagne, où il devait faire campagne dans la Haute-Catalogne, jusqu'en 1811.

Aux archives historiques du ministère de la Guerre, est conservé un intéressant rapport du commandant de Bons, sur les faits de guerre accomplis par ce corps en 1808 et 1809. Nous ne croyons pouvoir mieux faire que de le donner en entier, en respectant l'orthographe et le style, afin de lui conserver toute son originalité.

Ce bataillon se créa, se forma successivement dès le 23 no-

(1) Dans un rapport du 4 mai 1807, le général de division de Montchoisy qui commandait alors la 28e division militaire, à Gênes, demanda une aigle pour le bataillon valaisan.

vembre 1806, se composa tout de Valaisans, peu familiers au nouvel ordre de choses et organisation du militaire en France, et ne comptant pas dans la totalité de ses sous-officiers et caporaux, six d'y ceux qui ayent servis. Les officiers réduits au nombre de neuf, quatre d'y ceux débutaient dans l'art pratique de la guerre.

Ce bataillon partit le 29 mai 1808 de Gênes, stationna trois semaines de temps sur les côtes de Savone, se rendit de là en toute diligence à Perpignan, où il arriva le 13 juillet, et fut envoyé le 14 à Bellegarde; le lendemain 15, il se rendit à Figuières, escortant, de concert avec un régiment français composé de divers dépôts, un convoi de farine. A une demi-lieue de l'autre côté du premier village espagnol, La Jonquière, cette colonne eut à se défendre d'une grêle de balles, qui, des deux bords de la route, couverts de bois et de rocs, l'harcelèrent, la molestèrent l'espace de trois lieues de pays et la mirent dans l'obligation de détacher successivement des compagnies en éclaireurs et protecteurs de sa marche, qui, par des haltes répétées, n'en resta pas moins douze heures de temps pour faire un trajet de quatre lieues de pays. Le commandant de cette expédition rendit le meilleur compte de la bravoure, de l'empressement des Valaisans à fournir aux feux; (tout nouveau tout beau), ils ne firent que strictement, que ponctuellement leur devoir.

Quelques jours après leur arrivée à Figuières, la demi-brigade du général Guillot fit une pointe sur le bourg de Castillon, moitié chemin de Figuières à la ville de Roses; bien que le bataillon valaisan en ferma la marche, il poussait néanmoins des reconnaissances sur son flanc gauche. La tête de cette colonne, parvenue à un quart de lieue du bourg Castillon, passa la rivière au gué et prit position à gauche sur un plateau. Le B. V. continua sa marche directe, passa le pont et tourna une partie du dit bourg, pour s'assurer des dispositions de ses habitants qui, quelque temps auparavant, s'étaient montré des plus perfides dans une retraite à laquelle des Français furent nécessités par un parti nombreux d'insurgés qui les avaient totalement enveloppés dans une découverte qu'ils poussèrent jusqu'aux murs de Roses. Cette demi-brigade demeura ainsi en panne trois fois vingt-quatre heures. Le B. V. couvrit dans ce temps-là la moitié du bourg, se

gardant contre l'approche des ennemis au dehors et peu assuré, peu confiant sur l'amendement de ceux au dedans.

Sur l'ordre du général en chef M. Reille, on quitta cette position, le gros de sa division se dirigea sur Gironne ; destinés à rester en arrière-garde nous cheminâmes ainsi l'espace de 5 lieues de pays.

Arrivés à une plaine au bas du village de Bachara (1) toute la colonne fit halte. Le B. V. sur l'ordre qu'il en reçut, se divisa en quatre parties et résista à l'approche des insurgés qui fusillaient des hauteurs et cherchaient à tomber sur ses derrières.

Ce soir-là l'armée bivouaqua au-dessus du village de Bachara ; la journée suivante elle arriva dans la plaine et à la vue de la place Gironne. On procéda à l'assiette du camp. Le B. V. placé en première ligne, deux fois fut obligé de se reculer sur la seconde par son trop de voisinage aux batteries du premier fort ennemi.

Trois semaines se passèrent ainsi à élever des retranchements et des redoutes sur les éminences d'où les insurgés soudain furent débusqués ; tous les dispositifs s'activaient pour le prochain siège de cette place. Par intervalles de temps les malades qui s'augmentaient sensiblement étaient évacués sur Figuières, sur Bellegarde, sous l'escorte de quelques bataillons dont le nôtre faisait le plus souvent partie. Les fatigues, les excessives chaleurs, les mauvaises eaux et le dénuement des denrées réduisirent cette division comme celle du général Duhem venue de Barcelone au 3/5 de leurs forces. Un peuple pâtre accoutumé aux glaces, aux neiges, à un genre de vie tout différent furent les causes que le B. V. eut beaucoup plus à souffrir que les autres.

Dans cet état de choses, les ouvrages se poussant avec vigueur, le bataillon valaisan fut porté en cantonnement au village Saria sur la grande route et à un quart de lieue des portes de la ville, puis quand la première redoute la plus voisine du principal fort enne mi fut élevée, démasquée, il y fut envoyé en partie, l'autre partie demeura en la Maison Blanche en dessous. Là pendant 11 jours, le jeu continu des canons, des mortiers, des obusiers, de la mitraille, furent marqués par des pertes bien sensibles en tués,

(1) Bascara, sur la Fluvia.

blessés, et plus encore en malades, qui par demi-douzaines se rendirent chaque jour à l'ambulance et réduisirent le bataillon à l'époque du 16 août à 235 combattants. Ceux-ci encore aux teints pâle, livide et abbatu, ne se substantant le plus souvent que d'ognons cuits dans l'eau tant soit peu imbibée d'huile, se traînant à peine et n'agissant que forcément, ne pouvaient pas même être envisagés comme tels.

Les généraux pleins d'humanité, fortement expérimentés en leur art, se rendirent bien à cette évidence commune à toute l'armée et durent en conséquence prendre telles mesures à lever les camps dans la journée du 16 août; mais fatalement l'ennemi avait arrêté à ce matin-là de nous attaquer sur tous nos points.

Le B. V. partagé en trois postes l'un de 40, l'autre de 60 hommes occupaient sur le côté droit de cette redoute la pente qui arrive à la grande route; les 135 hommes restant sous le commandement du chef étaient encore subdivisés en quatre portions qui apportèrent peu ou point de résistance par suite des événements ci-après établis dans toute leurs puretés.

Dès les 6 heures du matin, le fort fit jouer ses batteries avec plus de vivacité et de continuité que de coutume, ce qui fut le signal de l'attaque de part 4.000 insurgés qui du haut d'une montagne en descendant par un bois, eurent à soutenir une fusillade très vive l'espace de 3 heures de temps.

Le brave, l'intrépide, l'actif général Joba, qui commandait 12 à 1.500 Français qui leur furent opposés, eut en cette rencontre trois chevaux tués sous lui. Dans ce même temps, une redoute assez conséquente placée sur le flanc gauche et en avant de celle qu'occupaient les 135 Valaisans, fut désertée et enlevée par l'ennemi sans coup férir; les petits postes en avant des murs de la ville et ceux placés en intermédiaire de notre redoute à la grande route, se replièrent à la vue d'une nombreuse sortie d'assiégés. L'officier d'artillerie qui dirigeait les deux pièces de canon de la redoute au bas de laquelle les 135 Valaisans étaient postés, s'en éloigna en donnant sans doute l'ordre à ses canonniers d'enclouer les deux pièces de canon, ce qu'ils firent, et le suivirent immédiatement au grand étonnement du chef du B. V., qui voyait avec douleur que ses soldats murmuraient et paraissaient déjà décon-

tenancés, quand subitement et inopinément tout le glacis qui séparait cette redoute d'avec le principal fort ennemi fut couvert d'y ceux, par une sortie opérée de ce même fort, que des sentinelles perdues intimidées et fuyantes laissèrent approcher sans donner aucune alerte. Dans ce péril fâcheux, le chef du B. V. ordonna que chacun se rangea à son poste, les plus braves, les plus intrépides y coururent, mais le plus grand nombre ne s'y conforma point. Le chef cherchant à les arrêter fut en ce moment blessé, tomba à quelques pas de là, par la difficulté du terrain, et il n'eut que le temps de se relever et de s'échapper aux mains de cette horde ennemie. Rendu de l'autre côté de la Maison Blanche, il ordonna à M. Blanc, son adjudant-major, de rallier sa troupe, de la reconduire dans les sentiers de l'honneur. Quelques débris de compagnies françaises se joignirent à elle, les ennemis s'étant en partie dispersés, ils remontèrent et reprirent la redoute, qu'ils durent abandonner de nouveau, attendu qu'il n'a été pris aucune mesure pour les soutenir.

Dans cet état de choses, le général en chef Reille, loin de se laisser abattre, s'environna de toute sa fermeté, de toute son habilleté, et parvint par la justesse de ses dispositions, à tenir de toute part les ennemis en échec sur les hauteurs, le reste de la journée; et à la faveur de la nuit, fit lever le camp, ordonna la retraite la mieux exécutée, la plus périlleuse cependant, attendu que ce qui lui restait de disponible de la division conduisait, escortait tout autant de blessés et de malades, et rentra ainsi dans les murs de Figuières au grand étonnement sans doute de l'ennemi qui, s'il avait su ou pu prévoir une retraite aussi prompte, se serait sûrement mis en devoir de la couper, de l'inquiéter.

A tous ces faits, à toutes ces circonstances, il doit être ajouté une particularité bien douloureuse, bien fâcheuse pour tous les individus composant le B. V. Ainsi à Figuières où chacun se plaisait à gloser, à dénigrer sa conduite et à le rendre en quelque façon responsable du mauvais succès de cette matinée du 16 août. Le chef ne tarda pas dès qu'il en eut connaissance, de se transporter chez le général en chef pour lui en exprimer son chagrin. Celui-ci eut la bonté de le rassurer, en lui disant: « Nous serons plus heureux une autre fois et je me ferai toujours un plaisir nonobstant

cela d'employer le B. V. où besoin sera. » Ce à quoi le dit chef lui repartit qu'ayant eu 12 hommes tués dans cette matinée et 22 blessés, il ne lui restait que 200 hommes, dont il pouvait faire usage le plutôt, qu'il demandait pas mieux qu'ils *(deux mots illisibles)* et lui à leur tête, que d'avoir à supporter l'idée que jusqu'à ce point-là le B. V. pût s'entacher. Le général termina par lui ajouter: « Il ne faut pas cela. Croyez que lorsque nous serons plus en force nous rappelerons de ces petits échecs. »

De tout quoi lecture ayant été faite à tous ceux à qui ils appartenaient le chef a requis que le plus ancien grenadier, fusilier, caporal, sous-officier et sergent-major de chaque compagnie, ainsi que tous MM. les officiers ayent à affermir ou à rejetter par leurs signatures les faits et la conduite du dit bataillon et sus mentionnés par le présent.

Ainsi fait et arrêté en conseil d'administration à Prats-de-Mollo le 5 mars 1809.

DAYERT, sergent, GANIOZ, lieutenant, EYER, capitaine, DE NUCÉ, capitaine en premier, CHARLES DE BONS, président.

Affirmative :	*Négative :*
(Suivent les signatures)	Néant.

. . . .

Ce tableau contenant les faits historiques du B. V. n'étant que l'exposé fidèle de tous les événements qui lui sont arrivés pendant cette campagne ; moi, général de brigade sur l'invitation qui m'a été faite de justifier de la vérité, je me suis fait un devoir de déclarer que je n'ai jamais eu qu'à me louer de la conduite en général du B. V. et du très recommandable Monsieur de Bons dont les droits à l'estime de quiconque le connaîtra, viendront immédiatement le presser comme un témoignage du plus imprescriptible attachement.

Signé : JOBA (1).

---

(1) Le général Joba fut tué, au siège de Gérone, le 6 septembre 1809.

***

Blessé grièvement d'un coup de feu au haut de la cuisse droite devant Gérone (1), le commandant de Bons, alors âgé de cinquante-deux ans, ne put continuer à servir activement et dut se rendre au dépôt, à Prats-de-Mollo, pour soigner sa blessure. Il ne reparut plus à la tête du bataillon valaisan qui fut, dès lors, placé sous le commandement provisoire du capitaine adjudant-major Blanc. Cet officier, proposé au choix pour le grade de chef de bataillon, « comme juste récompense du zèle infatigable qu'il déploya à l'armée d'Espagne pendant quinze mois », fut promu à ce grade, en conservant son commandement, le 20 février 1810, à la suite de la mise à la retraite de M. de Bons.

Après le siège de Gérone où, en dehors du commandant de Bons, le capitaine adjudant-major Blanc et le sous-lieutenant de Riedmatten avaient été blessés, le bataillon valaisan se conduisit bravement au combat de Bascara, le 11 avril 1809, où Blanc fut de nouveau blessé; à l'affaire du 10 avril 1810 contre les guerilleros, ou le lieutenant Tabin tomba mortellement frappé; et à celles des 10 et 18 octobre de la même année, près de la Junquera, ou le capitaine Boudet et le sous-lieutenant Clémenzo reçurent de graves blessures (2).

***

Par décret du 12 novembre 1810, Napoléon réunit le Valais à l'Empire et en forma le département du Simplon. Dès lors, le bataillon valaisan ne constituait plus un corps étranger à la solde de la France. A cette époque, il était cantonné à la Junquera, sur la grande route de pénétration, qui, traversant les Pyrénées-Orientales au col de Pertus, passe par Figuières et Gérone.

Le général de division Baraguay-d'Hilliers, qui commandait la Haute-Catalogne, ayant reçu des instructions du ministre de la

(1) Cette place fut prise le 10 décembre 1809.
(2) *Tableaux par corps et par bataille des officiers tués et blessés pendant les guerres de l'Empire* (1805-1815), par A. Martinien. Paris, Charles-Lavauzelle, in-8° (s. d.) (p. 497).

Guerre, donna l'ordre au général de brigade Guillot de porter à la connaissance des officiers et soldats du bataillon valaisan, qu'ils faisaient désormais partie de l'armée française, et qu'ils devaient prêter le serment de fidélité.

Ces formalités furent remplies avec solennité, le 12 décembre 1810, à la Junquera, en présence du général Guillot qui clôtura la cérémonie en établissant le procès-verbal que nous donnons ci-après :

« Nous nous sommes rendus à la Jonquière où nous avons fait prendre les armes au bataillon Valaisan. Avons fait porter les armes et ordonné de battre un ban.

« Avons fait nous-même lecture du décret de S. M. l'Empereur des Français, en date du 12 novembre 1810, qui décrète et ordonne la réunion du Valais à l'Empire français. Avons fait lecture de la lettre de son Excellence Mgr le duc de Feltre, ministre de la guerre, qui annonce que le bataillon Valaisan fait partie de l'armée française et doit à l'Empereur le serment de fidélité.

« Avons en conséquence appelé MM. les officiers au centre du bataillon et avons reçu d'eux, individuellement, le serment de fidélité dans les termes ci-après :

« Je jure d'être fidèle à Sa Majesté l'Empereur des Français et « Médiateur de la Confédération suisse, d'obéir aux décrets de « S. M. ainsi qu'à tous les ordres qui nous seraient donnés au « nom de l'Empereur. »

« Avons ensuite recueilli le même serment des sous-officiers et soldats dudit bataillon Valaisan qui, sans nous donner le temps d'achever ont unanimement répété : « Nous le jurons, vive l'Empe-« reur ! » avec l'enthousiasme qui caractérise la loyauté de ces braves militaires.

« Avons ordonné de fermer le ban et, sur le terrain, dressé le présent procès-verbal qui a été signé de MM. les officiers présents sous les armes, conjointement avec nous. »

***

Le bataillon valaisan resta cantonné à la Junquera jusqu'à la fin de février 1811 ; à cette époque, il ne comptait plus qu'environ

225 présents sous les armes, officiers compris. Le mois suivant, il avait rejoint son dépôt à Prats-de-Mollo, pour compléter ses cadres, recevoir et instruire les recrues envoyées du département du Simplon, régler sa comptabilité et prendre ses dispositions pour une nouvelle destination.

Ce corps devait, en effet, participer à la formation du 11e régiment d'infanterie légère (1) qui, à la suite du décret du 9 mars 1811, devait aussi comprendre le bataillon des tirailleurs corses et celui des tirailleurs du Pô.

Le bataillon valaisan abandonna cette dénomination le 16 septembre 1811, pour devenir le 3e bataillon du 11e léger. Il se mit en route sous les ordres du commandant Blanc, et, traversant la France, arriva au dépôt de ce régiment, à Wesel, le 16 janvier 1812. Le 15 juin de cette année, quelques jours avant le passage du Niémen, il avait un effectif de 16 officiers et 674 hommes de troupe.

Nous n'allons pas suivre les soldats valaisans dans les campagnes successives qu'ils firent, dans les rangs du 11e léger, en Russie, en Allemagne et en France. Contentons-nous de mentionner les combats et batailles auxquels ils assistèrent.

Le 11e léger se comporta glorieusement :

En *1812 :* à Sivotschina (1er août), sur la Dwina (4 août), à Kochanowo (10 août), à Soolna (11 août), où le colonel Casabianca fut mortellement blessé, à Polostsk (16 et 18 août), devant Polostsk (18 et 19 octobre), et à la Bérésina (28 novembre).

En *1813 :* à Dresde (27 août), près d'Augsbourg (4 octobre), à Leipzig (16, 17 et 18 octobre), et à la défense de Magdebourg.

En *1814 :* à Brienne (2 février), à Nogent (11 février), à Montereau (18 février) et sous Paris (30 mars).

A la suite du traité de Fontainebleau, le Valais fut rendu à la Suisse et les Valaisans, qui avaient servi avec honneur et fidélité, sous les drapeaux français, rentrèrent dans leur pays.

---

(1) Parmi les régiments d'infanterie légère, le n° 11 était resté vacant depuis 1803, la 11e demi-brigade légère ayant été versée à cette époque au 5e léger.

*
* *

Nous l'avons vu, le bataillon valaisan avait été successivement commandé par les chefs de bataillon de Bons et Blanc. Aussi nous faisons-nous un devoir de terminer cette étude en donnant la biographie de chacun de ces officiers supérieurs.

M. de Bons (Charles-Joseph-Marie-Louis), proposé par la république du Valais pour être placé à la tête du bataillon valaisan, lors de sa création, naquit à Saint-Maurice, le 8 mai 1756. Il était entré au service de France, dans le régiment suisse de Courten, le 1er avril 1769, et avait été successivement promu sous-lieutenant le 30 mars 1773 et lieutenant le 6 juin 1784. Cet officier était sur le point d'obtenir la commission de capitaine et la croix de Saint-Louis, lorsque le régiment de Courten fut licencié le 20 août 1792. Nommé chef de bataillon, commandant le bataillon valaisan, le 10 juillet 1806, il organisa ce corps à Gênes et le conduisit dans la Haute-Catalogne où, grièvement blessé au siège de Gérone, le 16 août 1808, il dut se retirer au dépôt de Prats-de-Mollo et solliciter sa retraite qu'il obtint le 16 février 1810.

Blanc (Pierre-Joseph), né le 22 juillet 1769 à Ayent (Valais), prit d'abord du service dans les troupes du roi de Sardaigne; cadet en 1793, porte-enseigne l'année suivante, sous-lieutenant en 1796, il entra comme capitaine adjudant-major au bataillon helvétique en 1799 et devint chef de bataillon en 1800. Passé sous-lieutenant au service de France dans le bataillon valaisan, lors de sa création et nommé adjudant-major le 3 avril 1807. S'étant distingué en Espagne, il fut promu chef de bataillon le 20 février 1810 et conserva le commandement du bataillon valaisan qu'il avait si bravement conduit au feu. Lorsque ce corps forma le 3e bataillon du 11e léger, Blanc resta à sa tête.

Nommé successivement major à la suite du 11e léger le 9 avril 1813, et au 1er régiment d'artillerie de marine le même jour, Blanc rentra au 11e léger, comme major titulaire, le

8 décembre 1813. Détaché le 10 février 1814 pour commander le régiment provisoire de réserve à la Grande Armée, il ne rejoignit le 11e léger qu'à la fin de la campagne de France, le 1er avril suivant.

Mis en non-activité le 4 août 1814, il resta dans cette position jusqu'au 3 mars 1823, date de l'accomplissement de sa trentième année de service. Il fut alors admis à la retraite comme lieutenant-colonel, avec une pension annuelle de 1.700 francs.

Lors de sa mise en non-activité, le major Blanc avait été employé à la reddition des comptes du 11e léger, de fin novembre 1814 au 13 mars 1816; il se retira ensuite à Prats-de-Mollo, où il avait épousé, en 1811, Anne-Marie Parès. Naturalisé Français le 5 février 1817, il mourut dans cette ville le 20 mars 1850.

Blanc était chevalier de la Légion d'honneur du 18 juin 1812 et chevalier de Saint-Louis du 17 janvier 1815.

Il avait fait campagne, au titre étranger, de 1793 à 1800, en Piémont et en Suisse; et au service de la France, de 1809 à 1814.

Relevons sur l'état de ses services, ses blessures et actions d'éclat.

Blessures : Coup de feu à la jambe gauche le 10 avril 1795; coup de feu à la tête le 29 mai 1798; coup de feu à la clavicule droite à Bascara, le 11 avril 1809; coup de feu au-dessus de la hanche gauche à l'affaire de Polostsk, le 18 octobre 1812; coup de feu à la cuisse gauche, le 11 février 1814, au village de Marchais (1) devant Montmirail.

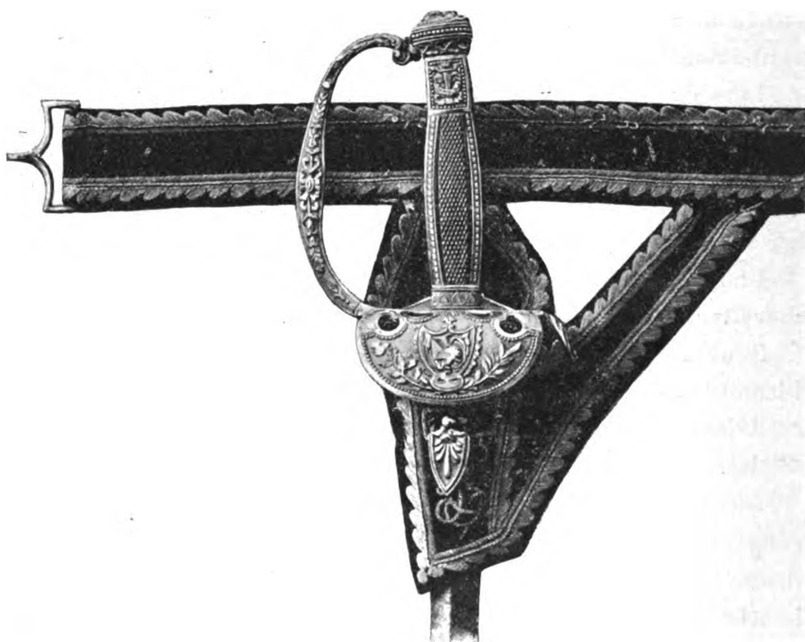
Actions d'éclat : S'est distingué au bois de Fringe, dans le Valais, le 28 mai 1799 (attesté par la lettre du Directoire helvétique, du 1er juin 1799); à Bascara (Catalogne) le 11 avril 1810 (attestation du général Amey) ; au combat de Vilkomir, le 28 juin 1812 (attestation du général de Lorencez).

Enfin, terminons cette biographie par une appréciation sur le major Blanc que nous extrayons d'une lettre du général comte Ricard, en date du 17 avril 1817, qui est conservée aux archives de la Guerre : « Je n'ai connu M. le lieutenant-colonel Blanc que dans la campagne de 1814, où il commandait un des régiments de

(1) Marchais (Aisne), près de Montmirail (Marne).

ma division ; il me prouva plus d'une fois et particulièrement à la mémorable affaire de Marchais, qu'au talent du chef, il réunissait la bravoure d'un grenadier. »

Commandant EMM. MARTIN.



ÉPÉE DU MAJOR BLANC
(Communiqué par Mme Duffau.)

L'épée du commandant Blanc, dont la poignée et le ceinturon sont reproduits ci-dessus, est une arme de ville du type dénommé *clavier*.

La forme du pommeau inspirée de celle attribuée par le règlement du 1er vendémiaire an XII aux officiers généraux ou de l'état-major des armées, les baguettes de bronze garnissant les angles de la fusée en ébène quadrillée, ainsi que le mode de l'ornement et de la ciselure datent cette arme des débuts de l'Empire, époque à laquelle le type *clavier*, tout de fantaisie d'ailleurs, commença à se substituer au type réglementaire à la *française*, très incommode à porter en raison de sa garde perpendiculaire à la lame.

Le ceinturon en velours noir avec baguette brodée en dents de loup est, lui aussi, de fantaisie. Il porte les initiales de son possesseur brodées sur le porte-épée. C'est là une disposition assez rare, à tout le moins, plus que la gravure des initiales sur la plaque du ceinturon ; mode assez usitée sous la Révolution et le Consulat.

(Note du capitaine M. BOTTET.)

Notes et Documents

provenant des archives du général de division comte d'Anthouard

(Suite)

A son retour à Vienne, le général d'Anthouard trouva les affaires avancées, et, peu de temps après, eut lieu le traité qui fut signé le 14 octobre 1809. L'Empereur partit immédiatement, l'armée d'Italie retourna dans ses foyers. Le quartier général étant arrivé à Villach, le prince, par ordre de l'Empereur, expédia le général d'Anthouard, d'abord à Fiume pour s'assurer de la remise de ce port aux troupes françaises, puis à Gratz pour avertir le maréchal Macdonald de se tenir prêt à exécuter sa retraite, et, enfin, à Vienne, auprès du maréchal Davout pour savoir de ce maréchal si les conditions du traité avaient été fidèlement remplies, ce qui eut lieu au jour fixé. Alors il revint prévenir le maréchal Macdonald d'exécuter son mouvement sur l'Italie. A son retour à Villach, le quartier général était parti; il rejoignit le prince à Milan.

Peu de temps après, il partit avec le prince Eugène pour Paris. Après le divorce (16 décembre 1809), il retourna à Milan où il reçut l'ordre de se rendre en Tyrol comme commissaire impérial, et de procéder au partage de ce pays qui devait se faire en trois parties : une pour le royaume d'Italie, une pour la Bavière, et une légère portion pour les provinces illyriennes (1).

Ce fut à cette époque qu'eut lieu le mariage de l'Empereur (11 mars et 1er avril 1810).

Après avoir terminé ce partage et organisé le Tyrol en dépar-

---

(1) En exécution du traité du 14 octobre 1809, par lequel l'Autriche faisait cession de ce pays à la France, dit paix de Schœnbrünn.

tements et sous-préfectures, il fut envoyé pour examiner et rendre compte des travaux de fortifications exécutés à Palmanova et à Osoppo. De retour à Milan, il reprit ses travaux ordinaires dans le cabinet du prince vice-roi.

Le général Songis, premier inspecteur général de l'artillerie, étant mort, il fut remplacé par le général Lariboisière, et le général Sorbier, qui commandait l'artillerie en Italie, fut appelé au commandement de l'artillerie de la Garde impériale. Le général d'Anthouard le remplaça dans son commandement, restant toujours premier aide de camp du prince Eugène.

Il organisa la navigation du Pô par les pontonniers pour le service de l'armée, tant pour le transport des troupes que des équipages.

Il fut envoyé pour inspecter les côtes depuis le golfe de la Spezzia jusqu'à Terracine, à l'effet de reconnaître si le littoral était bien armé et en mesure de s'opposer à des débarquements. A cette époque, on commença les préparatifs pour l'expédition de Russie, l'armée d'Italie, y compris l'armée de Dalmatie, fournit un corps d'armée de troupes françaises sous les ordres du duc d'Abrantès, un corps de cavalerie aux ordres du général de Grouchy, un corps italien, y compris la Garde royale. Il restait encore une armée en Dalmatie et une en Italie pour parer à des circonstances imprévues. Le général d'Anthouard prépara les équipages de ces trois corps.

Campagne de Russie. — Les troupes partirent d'Italie en février 1812. Le général d'Anthouard reçut l'ordre de prendre les devants pour organiser le passage à travers le Tyrol et surtout le passage du Brenner, couvert de neige et de glace. Après y avoir pourvu, il se rendit à Augsbourg pour un achat considérable de chevaux pour la cavalerie et l'artillerie.

L'armée bavaroise, sous le n° 6e corps, fut mise sous les ordres du prince Eugène et le général d'Anthouard prit le commandement supérieur de l'artillerie de ce corps.

L'armée arriva à Dresde en mai 1812; l'Empereur avant de quitter cette ville le 29, partagea la Grande Armée en trois parties : le centre, sous les ordres du prince Eugène, se composait des 4e et 6e corps d'infanterie, 3e corps de cavalerie et la Garde royale

italienne. Il y avait environ 80.000 hommes d'infanterie, 20.000 de cavalerie et 200 pièces de canon. Ces troupes se réunirent aux environs de Glogau où elles furent passées en revue par le prince; de là, elles se dirigèrent sur Plosk, puis sur Pilsni, où, le 23 juin, on passa le Niémen, le 24, la Wilia; on tourna Wilna, où l'armée arriva le 28, par le sud; on se dirigea sur la Dwina en passant par Smorgoni.

Le duc de Reggio n'était pas assez fort à Polostsk pour résister à Wittgenstein, on prit au prince Eugène l'infanterie bavaroise, que l'on enyoya sous les ordres du général Saint-Cyr au duc de Reggio, qui battit le général russe le 28. Le reste des troupes du centre se porta sur Witepsk (1).

Le 25, le vice-roi rencontra l'avant-garde de Barclay de Tolly, commandée par Doctoroff; il y eut un engagement, après lequel il s'empara de Bezsenkowisky, sur la Dwina, où se réunirent les corps d'armée; le 26, le prince se joignit à Murat, et trois fois dans la même journée, ils battirent les Russes; l'Empereur arriva le soir, et l'on bivouaqua devant Witepsk. On espérait avoir une affaire; mais, le 28, Barclay abandonna son camp pendant la nuit et l'on entra à Witepsk que l'on trouva déserte, et où le grand quartier général fut établi; les lignes de l'armée sur la Dwina et le Dniéper.

Le quartier général du prince Eugène fut établi à Souray, sur la Dwina, le général d'Anthouard fit exécuter en quarante-six heures un pont de chevalets de cent soixante-cinq mètres de long et six mètres cinquante de chapeau; l'Empereur en avait prescrit la construction immédiate, afin de pouvoir pousser des reconnaissances sur la rive droite et maintenir le pays; ce pont devait servir pendant l'hiver et servir pendant les plus hautes eaux; il fallait conserver une portière en cas de besoin; la rivière, dans le moment de la construction du pont, avait près de trois mètres dans son thalweg. Quelques escadrons et de l'artillerie passèrent de suite et s'emparèrent d'un convoi qui était à quelques heures;

(1) Il y a ici une erreur de date et de faits et c'est *les 30 juillet et 1er août* que le maréchal Oudinot fut repoussé à Polostsk, et c'est le 20 que Gouvion Saint-Cyr battit Wittgenstein à Polostsk, où il fut nommé maréchal.

on eut séjour jusqu'au 8 août que l'armée se mit en route pou Smolensk et le pont fut démoli pour qu'il ne puisse servir à u parti ennemi.

Le 4ᵉ corps et la Garde royale exécutèrent le mouvement su Smolensk par une marche de flanc et passèrent sur la rive gauch du Dniéper; après la prise de cette ville, les mêmes troupes pas sèrent sur la rive droite le 20 août où elles furent rejointes par l 3ᵉ corps de cavalerie, le 21, et séjour le 22.

Le corps italien commandé par le général Pino, resta à Sm lensk. Le prince Eugène avait en ce moment sous ses ordres l 4ᵉ corps, la Garde royale, le 3ᵉ corps de cavalerie, la cavaler bavaroise. Il était chargé de flanquer la Grande Armée qui suiva la route de Smolensk à Dorogobouge, Wiasma, Moscou. On esp rait que les Russes accepteraient la bataille à Wiasma ; l'armée séjourna vingt-quatre heures, mais l'ennemi se retirant toujour on se remit en marche et on le joignit enfin, en avant de Borodin où il fut battu le 5 septembre. Les troupes aux ordres du prin Eugène formaient la gauche et se trouvaient placées presque e équerre et comme l'Empereur avait disposé du 6ᵉ corps et de l division Pino, il renforça le prince Eugène des deux divisio Morand et Gérard (ci-devant Gudin, tué au combat de Valoutin le 19 août). Le côté gauche de l'équerre, presque parallèle au rui seau, était formé d'une batterie de trente-deux pièces de 12 d'obusiers de 6 sur la hauteur, d'une batterie de vingt-quatre pi ces de 6 et obusiers de 24. A mi-côte, la division Delzons, q devait enlever Borodino, le 84ᵉ régiment en position à la gauch des batteries de 12 ; les Bavarois et la brigade de cavalerie it lienne en pointe à l'extrême gauche, et, en arrière, en réserve, l Garde royale couvrant le parc et les équipages. Le prince ava passé le ruisseau et, par un à gauche, devait se porter sur la grand redoute ; il avait la division Broussier, la division Morand, l division Gudin et, en arrière, le 3ᵉ corps de cavalerie.

L'Empereur avait reconnu la veille (le 5), toute la ligne de l droite à la gauche et avait arrêté son plan d'attaque et donné se ordres. Etant à la gauche, il interrogea le général d'Anthouar sur son artillerie. Celui-ci, lui montrant la grande redoute, lui fi voir qu'il établissait les pièces de 12 pour prendre d'écharpe e

resque à revers cette redoute, et il ajouta : « Le village de Boro-ino domine la redoute et la voit à revers; cette position est olée et on l'enlèverait facilement. — Je le sais, dit l'Empe-ur, mais je m'en garderai bien. La position de Borodino donne la confiance à l'ennemi et lui fait livrer bataille. Si je m'en em-rais ce soir, l'ennemi ne tiendrait pas et se retirerait pendant la it; je ne sais plus où je pourrais le rejoindre; on l'enlèvera main à la pointe du jour. »

La division Delzons exécuta parfaitement cet ordre ; en même nps, le combat s'engagea sur toute la ligne. On couronna la ande redoute; puis on fit marcher le 30e régiment (Morand), ur s'en emparer. Elle fut prise à neuf heures du matin, mais le ne fut pas soutenu; il avait perdu les cinq sixièmes de son nde; l'ennemi dirigea une colonne sur la redoute et la reprit. ne fut que sur les trois heures après-midi que nous pûmes la rendre.

La grande redoute étant emportée, l'ennemi tenta un hurra de alerie sur notre extrême gauche ; on s'aperçut de son mouve-nt. Le général d'Anthouard à qui le prince avait recommandé surveiller la gauche, fut prévenu de ce mouvement et demanda la cavalerie pour s'y opposer ; les Bavarois et Italiens étaient p faibles pour résister. Il se porta près du prince pour lui pliquer le mouvement ; le prince vint de suite, se fit suivre par partie du 3e corps de cavalerie. et l'Empereur, qui fut averti, culant qu'un grand hurra désespéré pouvait avoir des consé-ences fâcheuses, ordonna aux chasseurs de la Garde impériale suivre le mouvement.

Le prince arriva au galop et n'eut que le temps de se jeter s un carré du 84e régiment. On avait dirigé deux pièces sur débouché de la cavalerie ennemie ; malgré cet obstacle, elle buta les Italiens et Bavarois et arriva pêle-mêle sur le 84e qui reçut par un feu roulant ; l'artillerie tira deux coups, l'ennemi repoussé et le 3e corps qui arrivait, retourna à sa position.

L'ennemi en se retirant essaya de tourner notre gauche en ière ; mais en se présentant pour déboucher, il vit la Garde ale : infanterie, cavalerie, artillerie, disposée à le recevoir. plus, le grand parc et les équipages bien disposés et la masse

des individus qui étaient employés, lui présentant une troupe considérable, il n'osa aller plus loin et se retira. Cette bataille, qui prit le nom de bataille de la Moskowa, eut lieu le 7.

On passa la nuit sur le champ de bataille ; le lendemain, on se mit en marche sur Moscou. L'ennemi s'était retiré par deux routes ; le 9, on arriva à Mojaisk, et le 11, on fut arrêté à cinq lieues du champ de bataille par une petite bicoque qui obligea de tirer le canon. Le prince Eugène reçut l'ordre de passer la rivière et de flanquer par la gauche. Les troupes s'en trouvèrent bien, car on parcourut un pays neuf où l'on trouva des vivres. Le second jour, on était incertain sur les dispositions de l'ennemi et l'ordre arriva brusquement, le soir, de faire des ponts pour l'infanterie et de reconnaître les gués pour la cavalerie afin qu'on pût, en cas d'attaque, se porter au secours du grand quartier général.

Les pontonniers y passèrent toute la nuit. Il n'y eut rien, et on se remit en route pour Moscou ; le 12, l'armée arriva à Miviasma, et le 14, nos éclaireurs signalèrent Moscou, à deux heures, et Murat le traversa pour poursuivre Kutuzoff qui, la veille, s'était présenté devant avec 91.000 hommes.

A l'arrivée, on prit position, et le prince étant logé en ville, le général d'Anthouard se logea près de lui.

La ville paraissait calme : les domestiques étaient restés en partie dans les hôtels. Le général d'Anthouard logeait dans un petit hôtel, où les domestiques se présentèrent d'eux-mêmes pour faire le service comme s'ils lui eussent appartenu depuis longtemps. Il y avait entre autres, parmi eux, un gros garçon qui s'établit son laquais, le servant à table avec beaucoup d'attention, et qui entra plusieurs fois dans sa chambre pour lui parler. Cet homme mettait beaucoup d'action dans ses discours et, à chaque instant, il faisait le geste d'avoir le cou coupé. Le général d'Anthouard fut au quartier général du prince, il demanda un interprète ; il n'y avait que le colonel Kliski, qui vint parler à ce domestique, mais ils ne se comprirent pas. Le colonel parlait russe et cet homme devait parler une langue tout à fait différente. Force fut de rester dans l'ignorance. Cependant, le 15, à minuit, l'incendie avait éclaté ; il fallait prendre des précautions.

Le général avait avec lui 8 officiers, une compagnie d'artillerie

à pied et 25 hommes d'artillerie à cheval, non compris ses domestiques et ceux de ses officiers. On organisa facilement une surveillance sur tous les points de la maison et des communs.

Le matin, on prit ses précautions et les fourgons furent attelés, chacun prêt à partir, mais surveillant bien la maison. Le général se rend au quartier général, où il apprend que l'on met le feu partout et que l'Empereur va habiter à Peterskoë. Il revient au galop et a beaucoup de peine à rejoindre son logement où, malgré la plus stricte surveillance, le feu prenait en plusieurs endroits à la fois. Il fallut bien partir et sortir de la ville.

Le 16, l'Empereur quitta le Kremlin et se retira à Peterskoë, d'où il revint à Moscou, le 20, lorsque le feu y eut tout consumé ; on y séjourna un mois ; on se refit autant que possible, mais la cavalerie souffrait beaucoup par le manque des fourrages qu'il fallait aller chercher au loin.

Le prince Murat, qui commandait l'avant-garde de l'armée, composée de presque toute la cavalerie et de la division Friant, avait eu, le 5 octobre, près Winkowo, maison de Rostopchine, un engagement avec Miloradowitch, où il avait été repoussé et dégagé par Poniatowsky.

Retraite. — La nouvelle en arriva à l'Empereur le 20 au matin, au moment où il passait en revue l'artillerie du 4e corps et de la Garde royale, ainsi que le corps du maréchal Ney; l'ordre fut donné à toute l'armée de se mettre en route de suite dans la direction de l'avant-garde.

L'armée forte de 130.000 hommes se dirigea sur Kalouga.

On bivouaqua le lendemain, on prit à droite et on se dirigea vers (?), où on séjourna en attendant que l'avant-garde eût rejoint; le 23, le quartier général s'établit à Borowsk, les Russes évacuent Malo-Jaroslawetz. Le 4e corps en tête; la 1re brigade de la division Delzons prit position, sa 2e brigade à une demi-lieue en arrière pour se lier avec l'armée, qui était à deux heures en arrière. L'Empereur voulait que l'ennemi dessinât un mouvement; il craignait que dans ce grand mouvement de flanc, l'armée russe vînt en masse l'attaquer en flanc. L'ennemi avait été indécis du mouvement de retraite du prince Murat; mais, ses espions l'ayant

prévenu du mouvement de l'armée française, il ne songea pas à l'attaquer dans ce mouvement; mais il força de marche pour couvrir le chemin de Toula, de Kalouga et de l'Ukraine.

L'armée russe commandée par Doctoroff était formée en 8 divisions chacune de 10.000 hommes, plus un corps de cavalerie. Elle se fit précéder par le corps de cavalerie et chaque division forma une colonne se dirigeant sur Malo-Jaroslawetz.

Le 24, le corps de cavalerie passa devant la ville, continua son mouvement sur notre droite, le 1er corps d'infanterie arriva, attaqua vigoureusement et fut repoussé. Le général Delzons envoya un officier au galop pour prévenir de sa position difficile, et demander du renfort, n'ayant qu'une brigade à sa disposition. Il fut attaqué par le 2e corps d'armée, augmenté des débris du 1er. Le combat fut long; l'ennemi entra dans la ville et y mit le feu, ce qui tourna à son préjudice, car le général Delzons parvint à le repousser, mais le feu fit des ravages et les Russes entrés dans les maisons y périrent. La 3e division arriva pour attaquer, avec les débris des deux premières. La 1re brigade du général Delzons était exténuée; le prince Eugène, après avoir passé la Longa, était arrivé; il ne voulut pas laisser engager la 2e brigade parce que le gros de l'armée était encore trop loin. Enfin, on donna l'ordre à cette 2e brigade d'arriver, mais il était trop tard. La 3e division russe attaquait et il n'y avait que quelques pelotons pour défendre; ils furent repoussés, le général Delzons fut tué, et il fallut attendre l'arrivée de la division Broussier et de la division Pino pour attaquer à notre tour et reprendre la ville. Mais les autres divisions russes arrivaient successivement, de sorte que les divisions Broussier et Pino furent successivement engagées. Enfin, on fit marcher le régiment des conscrits de la Garde royale (colonel Péraldi). On reprit la ville et ses dépendances, mais l'ennemi établit ses divisions fraîches sur le pourtour et derrière ce rideau, fit écouler toutes les troupes qui avaient été désorganisées dans les premiers combats, la cavalerie et les bagages, et gagna la route de Kalouga qui, près de là, est coupée dans la montagne; il y avait un désordre affreux. L'ennemi perdit dans cette affaire 50.000 hommes et nous 18,000. L'Empereur coucha dans la hutte d'un tisserand à Ghorodina. Le lendemain 25, il monta à cheval au point du jour

et s'avança sur Kalouga, où il fut coupé de l'avant-garde par Platoff et 6.000 cosaques. On poussa, avec ce qui nous restait de cavalerie, une reconnaissance commandée par le maréchal Davout; on ne crut pas devoir aller attaquer l'ennemi; mais alors il fallait faire retraite par la route que nous avions suivie en venant et qui ne présentait aucune ressource. Nous avions consommé beaucoup de munitions, nous avions perdu beaucoup de chevaux; je pris le parti de faire brûler toutes les voitures inutiles; je fis jeter dans une rivière bourbeuse 99 pièces d'artillerie que nous ne pouvions atteler, et la retraite du 4e corps et du corps de la Garde royale se fit parfaitement jusqu'à Wiasma; il appuyait le maréchal Davout qui dirigeait l'arrière-garde.

Le 28, l'armée arrive à Mojaisk où le premier froid se fait sentir, passe la Kolotcha, où commence le désordre; arrivé sur le champ de bataille de la Moskowa, on fait sauter des caissons, on abandonne les fourgons, et l'on atteint Gjal, où l'on retrouve 2.000 prisonniers russes que les Italiens et les Espagnols chargés de les conduire avaient fusillés.

Le 29, on arrive à Wiasma que l'on quitte le 1er novembre et où l'Empereur chargea le maréchal Ney de couvrir la retraite. Il avait les restes de son corps et des Polonais. Il ne s'amusa pas, comme le maréchal Davout, à perdre son temps à faire des bataillons quarrés contre les cosaques; il marcha et poussa tout ce qui était devant lui, on bivouaquait toutes les nuits et nous pouvions, quoique manquant de vivres, arriver sur nos dépôts à Smolensk et Witepsk.

Le 2, le vice-roi et Davout arrivent à deux lieues de Wiasma et le 3 au soir, se présentent devant cette ville qui était en flammes.

Le 6, le froid devient excessif, la neige tombe à flocons, les soldats disparaissent sous la neige, on jette dans le lac Semlewo, entre Dorogobouge et Smolensk, les armes, canons, armures gothiques et la croix d'Ivan, ornements du Kremlin.

Le 4e corps arriva à Dorogobouge, le temps était un peu plus froid que les jours précédents. Dans la nuit, le thermomètre donna 18° R. de froid. Le lendemain, beaucoup de chevaux ne pouvaient marcher, beaucoup de soldats ne pouvaient tenir leurs fusils.

Le 4e corps reçut l'ordre de passer sur la rive droite du Dniéper pour flanquer le gros de l'armée par le même chemin qu'il avait suivi en venant et rallier ensuite à Smolensk. Un brouillard épais et glacé tombait en givre; l'artillerie ne pouvait avancer. Le général Ornano, qui avait remplacé le général Delzons, faisait l'arrière-garde. Toute la cavalerie démontée, marchant en désordre, vint se joindre à nous et gêner tous les mouvements, cherchant partout à vivre. Ces Polonais formaient des masses considérables. La division Broussier était en tête de la colonne, marchait sans embarras et allait fort vite; le 4e corps, les Italiens, la cavalerie démontée et les équipages formaient une longue colonne qui tenait au moins deux lieues. Les chemins étaient très mauvais, les côtes fort raides; l'artillerie ne pouvait avancer; les chevaux tombaient, sans pouvoir prendre pied pour se relever.

Le prince envoya le général d'Anthouard gagner la tête, pour s'assurer de ce qui se passait tout le long de la ligne et au besoin pour prendre position à la tête et attendre le reste de l'armée. Le général reconnut le vice de la marche; il espérait arriver à la division Broussier, lorsque, sur une hauteur où se trouvait une mauvaise hutte, il trouva un rassemblement considérable de cavaliers démontés, de soldats sans armes, et de tout au plus une vingtaine d'hommes avec leurs fusils et commandés par un capitaine d'infanterie.

Il s'informa de ce qui était arrivé, car on voyait la terreur sur toutes les figures. Il apprit qu'un régiment de cavalerie russe avait passé et repassé entre les deux brigades Broussier, qui s'étaient ensuite réunies; on ajouta que l'ennemi était encore près de là et on le lui fit voir. C'était l'armée russe venant de Twer et se rendant à Witepsk.

Le général sentit qu'il fallait en imposer à l'ennemi et donner du courage à tous ces hommes démoralisés. Il envoya un de ses officiers prévenir le prince Eugène de ce qui se passait, et en même temps, il fit grouper tous ces soldats sans armes et mit sur la droite de cette colonne le peu de fusils qui se trouvèrent; il chargea le capitaine de conduire la tête et ordonna de se mettre en route sous ses ordres. A peine avait-on fait quelque pas que l'ennemi tira le canon; les deux premiers coups passèrent par-

dessus la colonne, mais le troisième tua deux hommes et blessa le général à la cuisse. Il était à pied, ayant à sa gauche le colonel Berthier, son chef d'état-major et à sa droite le colonel Labedoyère qui, tous les deux, le soutinrent. Le général demanda un petit cheval de cantinière qui était près de lui, on le plaça dessus et il se mit à la tête de la colonne, qu'il continua à diriger, ce qui donna de la confiance à ce ramassis de soldats harassés et sans défense.

On arriva à un petit village où l'on passa la nuit; les chirurgiens prétendaient que la blessure du général était tellement grave qu'il fallait lui couper la cuisse.

M. Pierson, chirurgien en chef, était de cet avis, ajoutant que l'artère étant à nu, serait détruite par la suppuration.

Le général, qui avait été très souvent blessé, refusa l'amputation qui, d'ailleurs, n'eût pu être faite, par le manque total des caisses d'instruments. Ce fut avec les ciseaux du nécessaire du général que le docteur Pierson coupa les chairs meurtries. Cette opération fut horriblement douloureuse.

Le lendemain, on arriva à Wop. Le prince avait envoyé en avant le général du génie Poitevin de Maureillan, avec deux compagnies de sapeurs pour établir un pont sur le Wop, petite rivière que nous avions passée en venant, partie sur un bac, partie à gué. Mais, pour le moment, le passage en bac était trop long. Le général chargea un officier de sapeurs de l'opération et fut prendre gîte dans une des cinq baraques qui existent près de là. L'officier de sapeurs trouva que l'on pouvait continuer à se servir du bac malgré les glaçons; il voulut améliorer le passage et s'y prit si bien que le bac échappa et fut échouer au-dessous, à un point en dehors du chemin et où les rives étaient à pic, et, au lieu de faire des chevalets avec le bois d'une maison et d'organiser un pont, on resta tranquille jusqu'à l'arrivée de l'armée, espérant se servir des prolonges de l'artillerie pour amarrer le bac et s'en servir. L'armée arriva et, faute de pont, il fallut laisser sur la rive gauche toutes les pièces, caissons, fourgons, et tout ce qui ne put se mettre à l'eau jusqu'aux épaules.

10 novembre. — Il y avait déjà sur le terrain un demi-pied de neige et de glace. Le général d'Anthouard, blessé, sans pouvoir

remuer, avait une petite calèche fort légère, attelée de quatre forts chevaux ; il passa avec de l'eau plein sa voiture et fut se gîter dans une baraque avec une quarantaine d'autres personnes. Les fricoteurs s'installèrent contre la maison et y établirent leur cuisine, dont le feu se communiqua aux bâtiments qu'il incendia ; le général ne fut sorti que le dernier, il fut traîné par son cocher, vieux serviteur qui était avec lui depuis vingt ans et qui mourut à Wilna à la suite d'un excèsd'eau-de-vie. Le général passa la nuit sur la neige (1).

On arriva le lendemain à (?) . Le général ne voulut pas y coucher dans sa position et prévint le prince qu'il remettait le service au colonel Griais, commandant l'artillerie du 3e corps de cavalerie, parce que le général Coin de Grandchamps, qui commandait en deuxième l'artillerie du 4e corps, était malade et devait prendre les devants pour aller à Smolensk. Alors le prince, pour se débarrasser de tous les fricoteurs, cavalerie démontée, hommes sans armes, fit prévenir tous ces individus qu'une colonne allait partir sous le commandement du général d'Anthouard et qu'il ne conservait, comme arrière-garde, que tous les hommes pouvant combattre, parce que l'ennemi était en présence. En effet, tous ces hommes inutiles se joignirent à l'escorte du général qui se composait de 50 hommes d'artillerie. On arriva vers onze heures, minuit, à un gros bourg ; l'ennemi s'y trouvait, mais l'ordre du général portait qu'au premier qui vive, il fallait tirer et foncer sur ce qui se trouverait là ; il prévoyait les bons résultats de cette attaque de nuit. On reconnut donc l'ennemi, le colonel Clément, avec 25 hommes en avant-garde, tira une douzaine de coups de fusil et s'élança sur la porte. Tous se sauvèrent, bourgeois et militaires, et on trouva, dans toutes les maisons, table mise, souper prêt, beurre sur la table. On fit un repas excellent et il resta de quoi vivre pendant un ou deux jours.

Le prince rejoignit Ney le 13, près de Smolensk.

L'ordre était donné de partir à trois heures du matin ; mais les fricoteurs se trouvant bien, personne ne vint à l'appel, si ce n'est

(1) L'armée qui, au départ de Moskow était forte de 130.000 hommes, se trouve réduite en vingt jours à 36.000 ; l'artillerie avait déjà perdu 130 canons.

l'escorte d'artillerie et les officiers, avec lesquels le général arriva à Smolensk dans la matinée, où il y trouva l'armée qui y était arrivée le 9. Il envoya le chef d'escadron de Failly, son aide de camp, pour prévenir le prince de Neufchâtel de son arrivée, de la position du 4e corps. Le prince de Neufchâtel répondit à l'aide de camp que je pouvais prendre du repos et attendre le prince Eugène. Mais en se retirant, le commandant de Failly entendit le major général demander si tout était prêt : on lui répondit que *oui* et que la garde était partie. A ce rapport que me fit mon aide de camp, je compris de suite que l'on partait et jugeai que dans ma position je ne pouvais rester en arrière. Il me fallait un peu de repos et il était nécessaire, pour pouvoir continuer ma route, que l'on remît à mes chevaux des clous à glace. L'un de mes aides de camp se chargea de cette précaution indispensable et l'autre alla aux nouvelles.

J'appris de cette manière que l'Empereur, voulant avoir le champ libre pour la retraite, avait chargé, d'un côté, le prince de Schwarzenberg de s'opposer à l'amiral Tchitchakof, et, de l'autre, le maréchal duc de Bellune de repousser le général Wittgenstein. Le duc de Bellune hésitait; l'Empereur lui envoya un officier d'ordonnance pour lui ordonner d'attaquer. L'officier devait rester jusqu'après l'attaque et en revint rendre compte à son retour; dès que l'Empereur l'aperçut : « Eh ! bien, lui dit-il, comment cela s'est-il passé ? — Sire, le maréchal prétend ne pas être en mesure de combattre et a refusé d'attaquer. » L'Empereur, furieux, s'écria : « Comment, le malheureux !... que craint-il ? Est-ce pour sa fortune ? Je la lui ai faite; je la lui referai encore. Est-ce pour sa réputation ? Il n'en a jamais eu. » Et l'Empereur attendait avec impatience l'armée du prince Eugène pour continuer sa retraite.

Je me mis en route sur le soir, et bien m'en prit. Je bivouaquai près l'artillerie de la Garde impériale. Le timon de ma voiture était usé; le capitaine George me le fit immédiatement réparer par des ouvriers qu'il m'envoya. Le lendemain matin, je me remis en route. L'artillerie de la Garde venait d'avoir un engagement, et tandis qu'elle faisait tête à l'ennemi, les cosaques pillèrent les bagages.

La retraite se fit fort heureusement par le prince Eugène et le maréchal Ney. L'histoire en a rendu compte.

Le 14, l'Empereur et la colonne quittent Smolensk, atteignent Krasnoé. Le 15, le vice-roi quitte Smolensk, où il laisse Ney. Le 16, il arrive près de Krasnoé, où il bat les Russes et, la nuit venue, effectue sa retraite. Le 17, il rejoint l'Empereur à Krasnoé; le 19, il arrive avec 1.800 hommes, reste de 42.000, à Orcha, où il est rejoint, le 20, par Ney, qui y est proclamé le héros de la retraite.

Le 22, l'armée se dirige sur Borisoff. Les 26, 27, 28, on passa la Bérézina; le 29, le pont s'écroule, laissant hommes, bagages, chevaux de l'autre côté du fleuve. Le 5 décembre, l'Empereur arrive à Smorgoni, fait venir les maréchaux, désigne Murat pour le remplacer et, à dix heures, après les avoir embrassés, il part dans un traîneau avec le duc de Vicence. Enfin, j'arrive le 9 à Wilna, où je précède le prince Eugène de quelques heures, il m'engage à rester avec lui; je lui répondis qu'il n'y resterait pas vingt-quatre heures; une discussion s'engagea dans laquelle chacun tenait à son opinion. J'avais perdu mon cocher, deux domestiques restés en arrière avec des mulets de bât, des chevaux de main; deux autres domestiques, les pieds gelés, me demandèrent à entrer à l'hôpital et je ne pus les retenir. Je me trouvais avec deux superbes chevaux anglais et un très bon cheval espagnol sans domestiques pour les conduire, je les donnai au maître de la maison; c'était un cadeau de plus de 15.000 francs; il me donna une paire de vieilles bottes de peau de loup, et m'engagea à partir en me disant que Wilna allait être attaqué. Le prince Eugène ne voulut pas me croire; je partis avec mes deux aides de camp, et je n'étais pas à deux lieues de la ville que j'entendis le canon, ce qui me fit voir que le Lithuanien avait dit vrai.

Le lendemain 10, l'armée évacua Wilna, en laissant 15 à 20.000 prisonniers, parmi lesquels 300 officiers et 7 généraux, des vivres, des fourrages, le trésor de l'armée et les malades dont les hôpitaux étaient encombrés.

On ne connaissait que la grand'route de Wilna à Kowno; à deux lieues de la ville, elle est tracée par le chemin le plus court pour arriver sur la montagne, c'est une échelle. Il y avait quatre rangées de fourgons et voitures de toute espèce, et je fus fort heureux de pouvoir cheminer. J'avais quatre chevaux suisses sur

ma calèche, mon aide de camp à cheval se plaçait alternativement dans une colonne ou une autre, suivant qu'elle marchait, et les chevaux de devant de ma voiture suivaient et s'intercalaient; j'arrivai au sommet sans avoir trop attendu, et allai bivouaquer à une lieue plus loin; le lendemain, mon petit convoi arriva à Ponari, ou Erve, où nous couchâmes. Je n'avais plus que deux aides de camp, le chef d'escadron de Failly et Chabert, le lieutenant Prévost, le troisième, s'était perdu dans la retraite; j'appris depuis qu'il était arrivé sur le Rhin où il était mort du typhus; c'était un officier plein d'espérance, mais cette campagne était trop rude pour de si jeunes hommes.

Nous avions gagné de l'avance, je voulais arriver promptement sur la Vistule parce que ma blessure me donnait des inquiétudes. Je convins avec mes aides de camp que j'allais prendre la poste qui était encore organisée, que je me rendrais à Kowno, de là à (?) où je me reposerais, et où ils viendraient me rejoindre le lendemain matin au plus tard. Je partis; arrivé à Kowno, il n'y avait plus de chevaux de poste, j'attendis une demi-journée; enfin, j'en ai acheté deux à un courrier qui passait, je les fis rafraîchir et me mis en route fort inquiet de mes aides de camp, domestiques et chevaux (1). Au relai après Kowno, je ne trouvai pas de chevaux; les miens ne pouvant aller plus loin, je les donnai pour qu'on m'en fournît d'autres qui pussent me conduire au relai suivant, et en payant encore la course. J'y arrivai très tard, je pris un bain, me couchai quelques heures, enchanté de me trouver un peu tranquille, mais mon domestique vint me prévenir que la Garde royale italienne arrivait; en même temps, entrait dans la maison où je logeais le colonel de Sayve, aide de camp du prince Eugène, avec son frère. Il vint me voir, nous convînmes qu'il fallait partir de suite et ne pas prendre la route de Kœnigsberg encombrée de troupes, et nous choisîmes celle d'Osterode et Thorn.

Le colonel de Sayve était à pied, il s'occupa d'avoir des chevaux, et consentit à monter sur le siège; comme il parlait bien allemand, il me rendit de grands services.

(1) L'armée arriva à Kowno le 13, après 40 jours et 40 nuits de marche; le 14, la ville fut attaquée au point du jour et évacuée à huit heures du soir. Le maréchal Ney contint l'ennemi, et quitta le dernier les terres russes.

Nous nous mîmes en route. Arrivés au relai, il fallut parlementer pour avoir des chevaux, les habitants exaspérés voulaient profiter de l'occasion pour tuer des Français ; Sayve qui parlait l'allemand avec un accent bavarois très prononcé, fut pris pour être de cette nation et les Prussiens lui parlaient comme à un des leurs ; par ce moyen, il nous défendit, vit le bourgmestre qui ne voulait pas se mettre en opposition avec la population, disputait avec les habitants, parlementait avec le maître de poste, et après plusieurs heures de discussion, de refus et de menaces, en obtint deux chevaux.

Nous nous mîmes en route pour Osterode ; à deux cents pas, le postillon nous versa, personne ne voulait nous aider à relever la voiture, je n'obtins de l'aide qu'avec de l'or, et de Sayve prit le chemin de Varsovie. Arrivé à Osterode, seul avec mon domestique, je passai la nuit dans une auberge, dont le maître me prévint que je ne pouvais aller plus loin avec ma calèche, qu'il fallait la mettre sur un traîneau. Pendant le jour, on s'occupa à en organiser un, et le lendemain, je partis, précédé par mon domestique dans un petit traîneau. La neige était épaisse, et le froid lui avait donné de la consistance, le petit traîneau passait bien sur le chemin battu et durci, mais la calèche ayant la voie plus large, et le traîneau qui la portait conservant toujours la même largeur, il y avait toujours un côté qui débordait le chemin frayé et battu, et s'enfonçait; alors lorsque l'enfoncement était trop grand, la calèche se couchait sur la neige, les postillons et mon domestique la relevaient, mais après 15 ou 16 chutes, je sentis que ces secousses fatiguaient horriblement ma blessure, je changeai avec Antoine, mon domestique, qui monta dans ma calèche ; on me mit sur le traîneau, car je ne pouvais bouger, je pris ainsi les devants et la journée se termina de cette manière.

Le soir, je sentis que ces deux journées m'avaient fait grand mal ; ma blessure qui était aussi large et aussi longue qu'une grande main étendue, me fatiguait, j'avais perdu l'appétit et le sommeil ; le lendemain de bonne heure, j'arrivai à Thorn. Je fis venir de suite le chirurgien en chef de l'hôpital qui pansa ma plaie en m'assurant qu'elle était en bon train ; mais le lendemain, je vis que les bords en étaient noirs, et je me sentis pris d'un malaise

général. J'en prévins le docteur dès mon arrivée, il essaya de me tranquilliser par des lieux communs, mais j'étais pris de la fièvre typhoïde, le système nerveux était très irrité; je bourrai le pauvre docteur, qui m'assura que l'ordonnance qu'il allait faire me soulagerait; il la fit en bon français et je vis que c'était du quinquina, mais en petite dose. Alors je me souvins de la fièvre que j'avais eue à Cremone en 1808, et je tombai sur lui comme sur un ignorant. Il me proposa de faire venir le médecin en chef du 1er corps qui se trouvait à Thorn, ce que j'acceptai. Je me plaignis amèrement à celui-ci du chirurgien, et je blâmai son ordonnance. Le médecin, homme fin, me donna raison sur tout et me calma de cette façon. Il me fit alors une ordonnance en vrai style cabalistique, c'était littéralement la même. Je fus satisfait. Mais la maladie allait grand train, la plaie augmentait par un large bord noir. Le bruit de mon état arriva à Marienwerder où était le prince Eugène qui m'expédia de suite son médecin Assalini pour savoir à quoi s'en tenir. Ce docteur déclara que je ne passerais pas vingt-quatre heures. Au bout de deux jours, le prince renvoya le docteur Montovani, de la Garde royale italienne, qui ne me donna tout au plus à vivre que le reste de la journée, et je fus en conséquence porté sur le rapport comme mort. Or, ce jour-là, j'étais aussi monté que possible; j'envoyai promener les médecins, je me fis apporter ma pharmacie de campagne, qui avait été fort utile à plusieurs de nos officiers, je remplis ma main de pillules de Frank (1/3 rhubarbe, 1/3 aloès, 1/3 savon médical), les avalai, et bus un grand verre d'eau sucrée par-dessus.

Les docteurs étaient enchantés, et attribuaient à leur art de m'avoir fait vivre quelques jours de plus que n'avaient indiqué ceux envoyés du quartier général, mais comme ils pensaient que je ne pouvais m'en tirer, ils pouvaient assurer que je m'étais tué. Après avoir pris mon médicament, je reposai quelques heures, puis me réveillai avec des coliques qui firent évacuer dix fois des matières noires comme de l'encre, je bus de l'eau sucrée et me sentis parfaitement soulagé; ma blessure redevint rouge et belle, j'entrai en convalescence, et deux jours après, je sortis en voiture pour prendre l'air.

Mes chevaux et mon aide de camp Chabert arrivèrent. J'es-

pérais avoir le temps de me rétablir, mais le lendemain, en allant me promener en voiture, je rencontrai un officier qui revenait de reconnaissance, et me dit que les dragons russes en avaient eux-mêmes poussé une à quelques lieues de Thorn. Pendant mon douloureux voyage, de graves événemens s'étaient passés.

Le 14, l'Empereur était arrivé à Dresde avec l'armée, il avait eu une entrevue avec le bon roi de Saxe, et s'était immédiatement remis en route pour Paris où il était arrivé le 18; les généraux Eblé et Lariboisière étaient morts. Le 28, les officiers prussiens avaient commencé à se plaindre et à refuser de marcher; le 30, le général prussien Yorck avait signé à Taurogen un traité avec Diébitch qui avait été suivi de sa défection. Le maréchal Macdonald, abandonné par le corps d'armée de ce général, composé de 20.000 hommes, se trouvait réduit à 9.000, et le 31, les Russes avaient passé le Niémen (1).

Le 15, en rentrant, je fis mes malles, charger ma voiture, et me mis immédiatement en route pour Posen, où j'arrivai le lendemain matin 16. J'envoyai de suite mon aide de camp aux nouvelles et mon domestique aux provisions. Ce dernier m'apprit en revenant qu'il avait rencontré un domestique de Murat qu'il connaissait particulièrement et qui lui avait dit que ce prince, parti le 10 de Wilna, venait d'arriver à Posen où il se reposerait pour retourner de suite dans ses États.

(A suivre.)

---

(1) Voici le tableau du ralliement de l'armée sur la Vistule :

500	hommes	combattants de la vieille Garde.
»	»	presqu'aucun de la jeune.
1.800	—	du 1er corps.
1.000	—	du 2e —
1.600	—	du 3e —
1.700	—	du 4e —
6.600	hommes, telle fut la fin de l'armée de 1812.	



HENRIETTE FEMME XAINTRAILLES

D'APRÈS UNE GRAVURE AU PHYSIONOTRACE

(Communiquée par M. G. COTTREAU)

Madame Xaintrailles

Chef d'escadron aide de camp

Dire le rôle précis de cette femme aide de camp est bien diffi-
le. On ignore et l'on ignorera sans doute toujours ce que réel-
ment elle a fait. Des services importants, assurément, elle en a
ndu ; ses garants et ses protecteurs sont des personnalités émi-
ntes, d'une haute autorité, et jamais leur appui ne lui fit
éfaut.

Ses services étaient connus des contemporains et nôtoires ;
ais on n'avait sur eux que des renseignements verbaux, et per-
nne de ceux qui les savaient ne pensa à les noter.

Outre les personnalités garantes, il est un fait qui prouve et
existence et l'importance des actions : la concession par Napoléon
une pension de 2.400 francs, considérable pour l'époque. Ces
ctions, on les connaît bien sommairement, mais on en ignore la
ate précise et le détail intéressant.

***

Antoine-Charles-Dominique de Lauthier de Xaintrailles eut une
ie assez accidentée. Né au mois de janvier 1763, à Wesel, en West-
halie, lieu d'origine de sa mère, Claire-Catherine Biben, il était
ls d'un officier de l'armée française, le comte de Lauthier de
habanon.

Élève d'artillerie en 1779, puis sous-lieutenant au régiment
rovincial de Strasbourg, la même année, et au régiment de
a Mark en 1782, il s'embarque pour les Indes. Démissionnaire
n mai 1783, il s'engage comme canonnier, sous le simple nom de
authier, dans la légion de Nassau ; il l'abandonne en 1785 pour
rendre du service au régiment de Penthièvre. Devenu le sergent

Lauthier-Chabanon en 1786, l'année suivante il se fait reconnaître gentilhomme et congédier.

Il passe en Hollande, devient le baron de Lauthier-Buchwald et obtient, le 8 novembre 1789, un brevet de major commandant le 2e régiment d'artillerie au service des Provinces-Unies. Il séjourne ensuite une année en Allemagne. Lors de l'appel fait aux Français résidant à l'étranger, Lauthier répondit; il revint à Paris en novembre 1791.

Durant son séjour en Allemagne, il avait fait la connaissance de Marie-Henriette Heinikein, originaire de Prusse, de Berlin même. Des relations s'étaient nouées en cette année 1791. Henriette Heinikein prend la dénomination de « Madame Xaintrailles », et le futur général la fait passer pour son épouse légitime.

Au mois de février 1792, Lauthier-Xaintrailles, — il porte alors ce nom pour ne plus le quitter, — rentre au service de la France. Il reçoit d'abord un brevet de capitaine au 6e bataillon d'infanterie légère, puis celui d'adjudant général pour servir à l'armée du Rhin.

Il y emmena Henriette Heinikein; « Madame Xaintrailles » devint l'adjoint de l'adjudant général. Tous deux servent au camp de Neukirch sous Kellermann (juin 1792); au corps d'armée campé à Hœsingen et Huningue (août 1792), au corps rassemblé à Plobsheim (janvier 1793), enfin à Wissembourg, sous les ordres du général Ferrier (février 1793).

Maréchal de camp le 8 mars 1793, le général Lauthier-Xaintrailles est maintenu à l'armée du Rhin; Henriette est son aide de camp. Elle reprit aux Prussiens un parc d'artillerie sur la montagne du prince Charles à Hombourg; elle arrêta la révolte de la 44e brigade; elle sauva le 11e bataillon du Doubs et un gros détachement de gendarmerie; elle préserva des horreurs de la guerre les habitants d'Edenhoffen; en maintes circonstances, elle exposa sa vie sur les champs de bataille pour secourir les soldats blessés; le général Landremont la remarqua et plus tard se plut à le certifier.

Enfin, le 22 juillet 1793, elle avisa que l'ennemi commençait à tourner l'armée du Rhin et sauva celle-ci. Chargée de porter des

dépêches au général en chef, poursuivie par plusieurs détachements ennemis, elle se jeta à la nage, traversa la rivière entre Kaiserslautern et Neustadt, et put remplir sa mission.

Suspendu de ses fonctions par les représentants Bories, Ruamps et Milhaud, le 25 août 1793, Lauthier-Xaintrailles dut se retirer à l'intérieur. Il alla se fixer à Montargis, où il fonda une manufacture de savons.

Mais le représentant Lemane, chargé par le Comité de la Guerre d'examiner l'affaire du général Lauthier-Xaintrailles, avait été délégué à l'armée du Rhin. Lemane ayant recueilli une bonne impression sur le général Xaintrailles, le rappela à l'armée dès le 25 janvier 1794.

Celui-ci s'empressa de quitter sa manufacture de savons et de se rendre à la réquisition du représentant du peuple. A son arrivée, il fut employé à la division du Moyen-Rhin ; au mois de mars, il passa à l'armée de la Moselle. Mais, dès le 9 juillet 1794, les représentants Hentz et Goujon suspendaient à nouveau le général Xaintrailles, qui commandait alors la 2e division, ou avant-garde du centre de l'armée de la Moselle.

Les motifs de cette mesure résidaient dans les mauvais témoignages qui se réitéraient sur le compte du général; puis les représentants lui reprochaient d'avoir repris ses fonctions sans être réintégré.

Cela était loin d'être exact. Aussi la levée de la suspension était facilement obtenue du Comité de Salut public (4e jour complémentaire, 20 septembre 1794), avec autorisation de demander sa retraite.

Cette dernière solution ne pouvait satisfaire le général ; il sollicita donc à nouveau sa réintégration qu'il obtint le 6 avril 1795.

« Madame Xaintrailles » rejoignit le général et demeura avec lui à l'armée de Rhin-et-Moselle, brigade de droite.

A cette époque, « Madame Xaintrailles » ne remplissait plus les fonctions d'aide de camp. Le général avait été promu divisionnaire le 30 mai 1796 ; comme tel, il avait droit à deux aides de camp. Henriette Heinikein ne se trouva plus seule en cette qualité auprès de Lauthier-Xaintrailles. Le 23 juin 1796, sur sa demande, il lui fut nommé un aide de camp : François-Xavier Schweisguth,

lieutenant au 19e dragons. C'est le premier titulaire qu'on lui trouve nommé d'après le *Contrôle des aides de camp de 1793 à fructidor an V* et la preuve des fonctions remplies par Henriette. Ce qui démontre encore que le général n'eut pas réellement d'aide de camp avant Xavier Schweisguth, c'est une lettre du 28 brumaire an V (18 novembre 1796) ; il présente pour son *second* aide de camp (qui lui fut accordé le 21 frimaire, 11 décembre), François-Charles Schweisguth, capitaine à la 19e *bis* demi-brigade légère, ajoutant qu'il n'avait jusqu'à présent qu'un aide de camp du grade de lieutenant.

Alors « Madame Xaintrailles » cesse définitivement toutes fonctions militaires auprès du général. La brouillerie qui allait amener la rupture définitive avait-elle déjà commencé ? Dans cette demande d'un aide de camp capitaine, faut-il voir le premier acte de cette rupture?

***

Au printemps de 1797, le général, qui était disponible depuis le 29 mars, et Henriette Heinikein résidaient tous deux à Lunéville. Ils demeuraient maison 108 du 6e quartier (rue du Vieux Chemin de Moncel). Mais le dénouement approche.

Le 18 septembre 1797, le général priait le président de l'administration municipale de Lunéville « de vouloir bien faire expédier un passeport à son épouse porteuse de la présente, pour se rendre à Paris ». Partit-elle ou ne partit-elle point? Le premier registre des passeports, aux Archives de Lunéville, commence à la date postérieure du 26 brumaire an VI (16 novembre 1797).

Toujours est-il que le général, lui, rentra à Paris. De là, il chargeait sa sœur d'adoucir la rupture due à la violence et aux emportements continuels d'Henriette, de s'occuper de faire délivrer à « cette femme infortunée » un passeport sous son nom ; il s'offrait de payer les dettes contractées par elle et désirait qu'on lui laissât emporter sa garde-robe.

Le passeport d'Henriette Heinikein fut expédié par la municipalité de Lunéville, à destination de Paris, le 26 pluviôse an VI (14 février 1798). Comme le général le désirait, le passeport est délivré à « Marie-Henriette Heinikein, épouse Xaintrailles ». Elle y

est dite âgée de 25 ans, avoir 1m65 de taille, les cheveux et sourcils blonds, les yeux bleus, le nez moyen, le menton rond, le front haut, le visage ovale.

La rupture est définitive; aucun rapprochement ne se fera.

Dans les recommandations qu'il avait faites à sa sœur, le général avait manifesté des intentions d'aide pécuniaire auxquelles il ne semble pas avoir donné suite. Ne le put-il? En tout cas, le général laissa son ancienne compagne dans une situation telle que le général Gilot, commandant la 17e division militaire, qui avait connu Henriette et Lauthier à l'armée, crut devoir en saisir le ministre. Celui-ci se chargea de rappeler au général Xaintrailles « ce qu'il devait à la femme qu'il avait fait passer pour son épouse », avec menace de lui retirer son emploi s'il persistait à lui refuser des secours.

La lettre du ministre était sévère; elle était sans doute méritée, car les protecteurs et les amis restèrent fidèles à Henriette et se retirèrent du général.

« Madame Xaintrailles », rentrée à Lunéville, tenait une conduite exemplaire, mais elle était sans ressources. Au mois de brumaire an VIII, le représentant du peuple Schiner, du Conseil des Anciens, remit au Directoire exécutif un mémoire pour demander « en faveur de l'épouse du général Xaintrailles des secours dont elle avait le plus pressant besoin ».

Le ministre ne put rien accorder. Le général était en effet alors suspendu de ses fonctions et détenu; il n'avait donc pas de traitement, et l'on ne pouvait par suite rien attribuer sur lui à titre de secours.

***

Deux années se passent. A la parade du Premier Consul du 15 ventôse an IX (6 mars 1801), « Madame Xaintrailles » parut en uniforme d'aide de camp du général en chef de l'armée d'Egypte; naturellement, elle dut être présentée au Premier Consul et peut-être, selon l'usage, dîner à sa table.

C'est donc de son consentement et parce qu'elle était chargée d'une mission confidentielle. Le secret de cette mission n'a pas transpercé. Aucune pièce s'y rapportant n'existe aux Archives

de la Guerre ; aucune trace de cette mission dans les Archives des Affaires étrangères ; rien dans les papiers relatifs à l'Egypte aux Archives nationales. Les documents de la Marine donnent la preuve de la mission, mais non les motifs. « Madame Xaintrailles » possédait bien à ce sujet des pièces confidentielles qu'elle offrait en 1818 de montrer au maréchal Gouvion Saint-Cyr ; mais que sont-elles devenues ?

L'annonce officielle que la paix avait été signée le 9 février 1801, apportée par le général Bellavène, fut reçue le 11 par les Consuls.

Le 12 février, le ministre de la Marine prévient le préfet maritime à Toulon que l'intention du Premier Consul est de donner promptement connaissance de la paix à l'armée d'Orient.

« Madame Xaintrailles » n'aurait-elle pas été chargée de cette mission avec des instructions secrètes pour le maintien de l'armée en Egypte et surtout pour la conservation de la domination française ?

Trois jours après la parade, le général Berthier et Lacuée, conseiller d'Etat, avisaient Menou du départ de « Madame Xaintrailles » pour l'Egypte, et le 11 mars, le ministre de la Marine recommandait, lui aussi, Henriette Heinikein à Menou et aux préfets maritimes à Toulon et à Alexandrie.

Elle devait servir sans solde. Le ministre de la Guerre lui accorda seulement une allocation de 1,000 francs, sorte de gratification d'entrée en campagne, pour son voyage à Toulon et ses équipages.

A l'occasion de la parade du 6 mars, le général Lauthier-Xaintrailles éprouva le besoin de se rendre ridicule ; il dut par cet acte détourner encore de lui ses anciens amis. Il avait épousé à la mairie du VIIe arrondissement de Paris, le 21 mars 1800, Geneviève Cahez ; il se plaignit donc de la présence, à cette parade du 6 mars 1801, comme aide de camp du général en chef de l'armée d'Egypte, d'une femme qui portait son nom et n'était pas son épouse. Naturellement, on ne se soucia nullement de la plainte de Lauthier ; le général Berthier mit au panier — et ce ne dut pas être sans rire — la plainte que lui avait transmise le ministre de la Police, à qui elle avait été adressée. Et Henriette Heinikein continua comme devant à être « Madame Xaintrailles ».

L'escadre de l'amiral Ganteaume était partie de Brest le 23 janvier 1801, à destination simulée de Saint-Domingue, et réellement de l'Egypte.

Découverte par beaucoup de bâtiments neutres, elle fut obligée par les circonstances d'entrer dans le détroit et de passer au-devant de Gibraltar pendant le jour. Des avaries survenues à ses vaisseaux et la présence d'une flotte anglaise supérieure numériquement qui croisait sur les côtes d'Egypte, obligèrent Ganteaume à rallier Toulon, et ses bâtiments mouillèrent en rade le 19 février.

L'escadre mit sous voile le 19 mars, mais deux accidents la forcèrent à rentrer à Toulon le 5 avril.

L'époque précise à laquelle « Madame Xaintrailles » arriva à Toulon et fut embarquée, n'est pas connue. Le préfet maritime, qui annonce qu'il prendra les mesures nécessaires pour des embarquements dont il a été avisé par les ministres, entre autres, à la même époque, pour les artistes Galle, Brossard et Chevreau, les jardiniers botanistes Lasalle et Noisette, le chargé d'affaires Xavier Naudy, le préfet maritime est muet sur « Madame Xaintrailles », ou tout au moins sa lettre ne se retrouve point; de grandes lacunes semblent exister, du reste.

Les courriers mettaient quatre jours de Paris à Toulon. « Madame Xaintrailles » ne marcha assurément pas aussi vite; partie de Paris au plus tôt le 12 mars, lendemain de la date de l'avis du ministre Forfait, elle ne dut pas arriver avant le départ de l'escadre le 19, et il semble qu'elle n'y prit place qu'après sa rentrée à Toulon le 5 avril.

Elle fut embarquée sur le vaisseau amiral l'*Indivisible*, où elle se trouva avec Jérôme Bonaparte.

Le 16 avril, l'escadre était prête et n'attendait que les vents pour appareiller. Enfin, elle put mettre sous voile le 25, à quatre heures du soir.

Après le blocus de l'île d'Elbe, la division Ganteaume avait eu ordre de prêter son concours à Murat pour la prise de cette île. Beaucoup de malades se trouvèrent à bord. On les transporta sur le *Formidable*, l'*Indomptable* et le *Desaix*, qui furent renvoyés à Toulon, où ils rentrèrent le 17 mai.

L'escadre réduite à quatre vaisseaux et à la frégate la *Créole* fit alors route pour l'Egypte. Elle arriva vis-à-vis le petit port de Derne à cent-vingt lieues ouest d'Alexandrie. Ganteaume envoya trois parlementaires : son frère, Savy de Mondiol et Jérôme Bonaparte. A leur vue, les habitants prirent les armes et reçurent les parlementaires par une décharge de mousqueterie.

Le gouvernement avait mis 200.000 francs à la disposition de l'amiral pour le transport des bagages des troupes jusqu'à Alexandrie; mais la population de Derne les ayant si mal accueillis, Ganteaume rappela les parlementaires à bord et renonça au débarquement.

On refit voile pour la France. En route, l'escadre française rencontra le *Swiftsure* à hauteur d'Aboukir. L'*Indivisible* et la *Constitution* le poursuivirent d'abord pendant quelques heures et l'attaquèrent ensuite à portée de pistolet. Après trois quarts d'heure de combat, le vaisseau anglais dut amener son pavillon.

« Madame Xaintrailles », sur l'*Indivisible*, participa au combat, et elle reçut pour sa part de prise la somme de 345 fr. 80.

Par suite d'un coup de vent de nord-ouest, qui la surprit sur les îles d'Hyères et lui fit des avaries, l'escadre relâcha à Fréjus; le 18 juillet, elle mouillait en rade de Toulon.

Le 23, « Madame Xaintrailles » était à bord de la *Constitution*, en rade du Lazaret, purgeant la quarantaine. Celle-ci, fixée d'abord jusqu'au 16 août, fut prolongée de dix jours, à cause de maladies que l'on craignait de nature pestilentielle et épidémiques, apportées qu'elles avaient été par les matelots anglais du *Swiftsure* prisonniers et répartis sur les divers bâtiments de l'escadre.

Celle ci fut admise à la libre pratique le 24 août et l'on débarqua. A la date du 6 septembre, la capitulation de Belliard était connue à Toulon. La mission de « Madame Xaintrailles » devenait donc sans objet et prenait forcément fin. Elle demanda la permission de rentrer à Paris à l'amiral Vence, préfet maritime de Toulon, qui la lui accorda le 10 septembre et en informa le ministre de la Marine : « Je saisis cette occasion, citoyen ministre, pour vous informer que ce général (Ganteaume) et tous les officiers sous ses ordres m'ont fait le plus grand éloge de Madame Xaintrailles, qui pendant son séjour à bord s'est acquise l'estime générale. »

Henriette Heinikein partit sans retard et sans attendre de recevoir ce que l'on appelait « la conduite ». Celle-ci lui fut accordée le 16 octobre suivant par le ministre de la Marine sur le grade de chef d'escadron, c'est-à-dire à raison de 4 francs par 30 kilomètres, et elle reçut à cet effet, 168 fr. 20.

Le rôle militaire de « Madame Xaintrailles » s'arrête là.

A sa rentrée à Paris, « Madame Xaintrailles » demanda son affiliation à la franc-maçonnerie dans la loge des Artistes. Elle se présenta revêtue de son uniforme de chef d'escadron aide de camp. La loge fut étonnée, car elle croyait avoir à adopter une femme. Mais, considérant que « le Premier Consul avait trouvé dans la conduite guerrière de Madame Xaintrailles des motifs suffisants pour autoriser la simulation de son sexe », la loge ne crut pas transgresser ses pouvoirs en recevant « Madame Xaintrailles » dans l'atelier des hommes; elle modifia seulement des formalités d'initiation « autant que les convenances l'exigeaient et on la proclama apprenti-maçon. Une demi-heure après, les barrières du jardin d'Eden sont ouvertes, et Madame Xaintrailles, annoncée officiellement dans sa qualité maçonnique, siège sur les bancs au rangs des hommes ».

* * *

En 1805, « Madame Xaintrailles » était à bout de ressources. Elle adressa une pétition à l'Empereur où elle rappelait ses services militaires et demandait en récompense un emploi ou une retraite.

L'Empereur annota la pétition : « Renvoyé au ministre de la Guerre pour faire un rapport particulier. — Saint-Cloud, le 7 germinal an XIII (28 mars 1805). — N. »

Le mémoire avait été remis la veille à l'Empereur par Murat. C'était, d'après une lettre de « Madame Xaintrailles » au maréchal Berthier, lettre parvenue le 13 avril 1805, le troisième qui était déposé. Le premier avait dû être adressé à l'Empereur le 18 mars 1805 par le conseiller d'Etat Lacuée ; l'autre avait été remis par elle-même à Napoléon, le même jour, rue de Tournon, lorsqu'il se rendait au Sénat, à l'occasion de son avènement au trône d'Italie. Les trois placets étaient semblables.

A sa lettre du 13 avril, « Madame Xaintrailles » joignit une copie de l'avis que lui avait donné le secrétaire d'Etat, le 2 de ce mois, du renvoi de sa pétition au ministre pour un rapport particulier. Lacuée avait apostillé cet avis en priant le chef de la 5e division (pensions) de hâter la remise du rapport.

Dès le 19 avril, ce chef de division, M. Goulhot, demandait à son collègue de la division des états-majors un état des services de la dame aide de camp. Du bureau des états-majors, il fut répondu :

« Il est bien à la connaissance des bureaux du personnel que Madame Xaintrailles a rempli près du général de ce nom les fonctions d'aide de camp, mais il est impossible de donner un état certifié de ses services, parce qu'elle n'a pas été commissionnée aide de camp par le Gouvernement et qu'il n'existe dans les bureaux aucun de ses titres militaires. »

Le rapport demandé par l'Empereur ne se trouve pas aux Archives de la Guerre. Par une lettre de « Madame Xaintrailles », du 12 octobre 1805, on voit qu'il fut fait, que la décision lui fut défavorable et que, au mois de juillet précédent, elle avait été avisée que, en qualité de femme, elle ne pouvait avoir droit ni à une pension, ni au traitement de réforme.

Elle ne se tint pas pour battue. Dans cette lettre du 12 octobre 1805 (elle demeurait alors rue Neuve-Saint-Eustache, n° 30 à Paris), elle rappelle au maréchal Berthier que ses services lui sont connus, et elle ajoute qu'elle pourrait citer des exemples de femmes qui, comme elle, avaient servi depuis la Révolution et qui étaient aux Invalides : elle cite la veuve Brulon et une autre, qu'elle ne nomme pas, qui jouissait d'une pension à Rouen.

Ses services dans l'armée française l'empêchaient de rentrer dans sa famille à Berlin ; mais il lui restait quelques biens en Amérique et elle demandait au maréchal Berthier de lui faire accorder par l'Empereur une gratification qui lui permît le voyage.

Lacuée s'entremit encore et appuya la requête ; mais le bureau des pensions était farouche, et il fut répondu négativement au conseiller d'Etat.

Le 24 mars 1806, le grand chancelier de la Légion d'honneur, Lacépède, porte-parole de plusieurs personnages qu'il souhaitait

d'obliger, prend en main la cause de « Madame Xaintrailles » ; il réclame la bienveillance de Berthier, sollicite une indemnité pour elle, dont la position, d'ailleurs, mérite beaucoup d'intérêt, et se déclare par avance reconnaissant de tout ce que le maréchal voudra bien faire pour sa protégée.

Denniée, le secrétaire général, donna l'ordre d'examiner, mais la réponse, inconnue du reste, ne peut qu'avoir été négative.

Toujours repoussée, « Madame Xaintrailles », qui était dans la plus affreuse détresse, se décida à tenter d'aller recueillir à Berlin 60.000 francs qui lui étaient dus.

Ce fut Lacépède qui transmit sa demande, déjà recommandée par Lacuée : « Je réunis d'autant plus de plaisir mes instances aux siennes, que la position de Madame Xaintrailles est des plus malheureuses et que ses services méritent beaucoup d'intérêt. »

Elle demandait donc l'autorisation de se rendre à Berlin et, pour lui en faciliter les moyens, elle priait qu'on la chargeât de dépêches pour l'Empereur ou qu'on lui avançât les frais du voyage à titre de prêt.

Cette demande était inacceptable. Pendant la campagne de l'an XIV, nul ne pouvait franchir le Rhin qu'en vertu d'un ordre du ministre de la Guerre ou d'une autorisation soit du ministre de la Police générale, soit du ministre des Relations extérieures.

Sur le rapport qui lui fut présenté le 12 novembre 1806 et qui exposait simplement la demande, laissant la conclusion au ministre, qui était alors le général Dejean, intérimaire, celui-ci déclara qu'il pensait que la demande de « Madame Xaintrailles » était de nature à être renvoyée au ministre de la Police. De plus, les services militaires n'étaient point constatés, et le ministre ne pouvait sous aucun rapport accorder des frais de poste et encore moins charger la pétitionnaire de porter des dépêches à l'Empereur.

Après avoir inscrit cette décision sur le rapport le 17 novembre, Dejean eut une sorte de remords de conscience, et en postscriptum il ajouta : « Si les services militaires de cette dame étaient tels qu'on les annonce, il serait plus qu'extraordinaire qu'ils ne fussent pas constatés. Me donner la clef de cette espèce d'énigme. »

La clef de l'énigme fut donnée le lendemain. Les services se constataient par nominations du gouvernement, ordres ministériels, ordres provisoires délivrés par les généraux en chef. Or, aucune nomination, aucun ordre n'avaient été expédiés à son sujet dans les bureaux de la Guerre; « Madame Xaintrailles » ne produisait aucune commission provisoire de généraux en chef. « Il est donc impossible de rendre compte de ses services, qu'on ne connaît que sur des rapports verbaux. » Le général Dejean annota : « Des lettres du ministre de la Guerre, maréchal Berthier, du ministre de la Marine et du conseiller d'État Lacuée, devaient me faire supposer des services militaires bien constatés ! ! ! »

L'affaire suivit donc la solution à laquelle le général Dejean s'était de prime abord arrêté. La demande fut transmise le 30 novembre 1806 au ministre de la Police générale; le même jour, « Madame Xaintrailles » en était avisée.

Celle-ci ne s'était pas adressée seulement au ministre de la Guerre pour obtenir les moyens de se rendre à Berlin; elle s'était pourvue aussi auprès de la commission établie près le Conseil d'État qui, le 25 novembre, avait renvoyé la pétition au ministre directeur de l'administration de la Guerre. A cette pétition, il ne fut pas répondu : la solution sur la première venait d'intervenir.

Par une lettre non datée, « Madame Xaintrailles » rappela la demande, « qu'elle avait faite le 30 novembre dernier », d'un passeport et des moyens de se rendre à Berlin. Sa demande avait été renvoyée par le ministre de la Guerre au ministre de la Police, et elle suppliait celui-ci de lui faire répondre.

Il lui fut répondu le 9 janvier 1807, par le chef de la division de la sûreté générale, que le ministre ne pouvait lui accorder aucun secours pécuniaire pour se rendre à Berlin.

« Madame Xaintrailles » demeura donc à Paris. Sa situation pécuniaire ainsi resta la même. En 1810, on la voit recevoir un secours extraordinaire de 150 francs sur les dépenses imprévues du ministre de la Police. Enfin, elle obtient de l'Empereur une pension de 2.400 francs, payable, par moitié, sur la caisse du grand maréchal du Palais et le budget du ministre de la Police générale.

Par suite de la chute de l'Empire, « Madame Xaintrailles » dut reprendre ses sollicitations. Sa pension de 1.200 francs sur la caisse du grand maréchal du Palais avait cessé d'être payée au commencement de 1814.

Avec cette diminution de ressources étaient survenues des infirmités. Depuis 1814, elle subvenait à ses besoins par la vente de ses meubles et de ses effets, mais elle devenait percluse de presque tous ses membres; il ne lui restait plus rien dont elle pût disposer; aussi, au mois d'août 1815 sollicita-t-elle la réintégration dans sa pension supprimée ou une place dans la maison de retraite de Sainte-Perrine de Chaillot.

On lui répondit que sa réclamation était étrangère au ministère de la Guerre et qu'elle devait porter sa demande auprès du directeur général ayant le portefeuille du ministère de la Maison du Roi.

Elle s'y adressa de suite. Mais comme elle pensait que l'examen de son affaire pourrait être long, tandis que sa détresse était telle qu'elle devait plusieurs termes de loyer et qu'elle était menacée d'être expulsée du logement qu'elle habitait rue de Condé, n° 19, elle sollicitait du ministre de la Guerre un secours provisoire. Les circonstances actuelles, l'état des finances ne permirent pas de lui allouer ce secours.

Par une pétition qui n'est pas datée, — « Madame Xaintrailles » datait rarement ses lettres, — pétition parvenue un 10 octobre et adressée au duc de Feltre, elle réclamait encore la restitution de sa pension ou un secours provisoire.

Clarke, le duc de Feltre, était encore un des personnages qui connaissaient « Madame Xaintrailles ». Elle lui dit en effet : « J'ose me flatter que mon nom n'est point effacé entièrement de votre souvenir..., connue de vous, Monseigneur, depuis de si longues années... »

Depuis sept mois, elle gardait le lit; un rhumatisme nerveux s'était emparé de tout son corps; de plus, un cancer au sein gauche s'était déclaré, suite d'une ancienne chute de cheval.

La demande resta sans la solution désirée. En 1818, « Madame Xaintrailles » s'adressa alors au Roi. La situation devenait de plus en plus mauvaise, et sous le rapport pécuniaire et sous le

rapport de la santé : on avait dû lui faire l'ablation du sein. Elle sollicitait donc toujours le relèvement à 2.400 francs de sa pension.

Mais elle devait se retrouver dans l'impasse d'où elle ne pouvait sortir. Le Roi remit la pétition au comte de Pradel, qui avait le portefeuille du ministère de la Maison du Roi, et celui-ci la transmit au ministre de la Guerre comme objet dans ses attributions, les bienfaits du Roi étant sollicités en raison de services militaires.

Le ministre refusa d'accéder à la demande, d'autant plus que la pétitionnaire n'était pas entièrement dépourvue de moyens d'existence, puisque les 1.200 francs de pension sur la caisse du ministère de la Police lui restaient.

Notification conforme de la décision fut faite le 27 novembre.

« Madame Xaintrailles » ne considéra pas l'affaire comme terminée. Par lettre, non datée aussi, parvenue le 23 décembre, elle exposait encore sa situation douloureuse et renouvelait sa demande.

Elle sollicitait enfin une audience du maréchal Gouvion Saint-Cyr : « Si V. E. désirait quelques renseignements sur mon départ pour l'Egypte, je la prierais de m'accorder une audience particulière. J'aurais l'honneur de lui communiquer des *choses importantes avec des pièces dont je ne dois point me dessaisir et que je ne communiquerai qu'à Elle seule.* »

Le sort de la pétition fut vite fixé : « A classer. »

Elle ne fut pas renouvelée. La mort sans doute mit fin à la triste position et, par suite, aux suppliques de la malheureuse. Malheureuse, car c'est elle qui semble avoir fait la fortune de l'officier auquel elle avait uni son sort et qui l'abandonna. Malheureuse, parce qu'elle a rendu assurément des services importants, puisque le maréchal Berthier, le général Lacuée de Cessac, le duc de Feltre, Lazare Carnot, le consul Le Brun, le grand chancelier Lacépède, Murat s'en montrèrent les garants autorisés; mais ces services, notoires cependant, ne purent être constatés officiellement et, actuellement, les retrouver est recherche vaine, tant sont pauvres les Archives des anciennes armées du Rhin, tant sont rares les documents qu'elles ont laissés.

Léon HENNET.



Stanislas FISZER



Joseph ZAYONSCHEK



J.-H. DOMBROWSKI

GÉNÉRAUX DU GRAND DUCHÉ DE VARSOVIE DE 1812 A 1814

(Bibliothèque polonaise de Paris)

État des Tableaux, Statues, Gravures et autres Monuments

commandés aux artistes, dont quelques-uns ne sont point terminés, mais dont la plus grande partie décore maintenant le palais de Sa Majesté l'Empereur.

RAPPORT DE DENON

PEINTURE

La bataille des Pyramides.	MM. Vincent.
Le passage du grand Saint-Bernard. .	Thévenin.
La bataille de Marengo	Vernet.

Ces trois tableaux de grande proportion ont été ordonnés sous le ministère du Frère de Sa Majesté (1), qui ne jugea pas alors devoir en fixer le prix. A mon arrivée à la place de Directeur général, je fus consulté par le ministre Chaptal sur la somme à allouer à chacun de ces trois artistes. Il fut convenu que ces tableaux seraient payés 20.000 francs chacun, somme qui ne satisfit pas les prétentions de ces Messieurs.

J'ignore les sommes qu'ils ont touchées jusqu'à ce jour, mais aucun d'eux n'a remis son ouvrage. La bataille des Pyramides est très peu avancée, non pas par insouciance de l'artiste, mais par son âge, le mauvais état de sa santé et l'affaiblissement de sa vue.

Le passage du grand Saint-Bernard l'est davantage, et M. Thévenin à qui il est confié m'a promis de faire tous ses efforts pour le mettre au Salon prochain.

La bataille de Marengo, par M. Vernet, est dans le même cas ; j'espère et n'ose assurer à Sa Majesté qu'ils y arriveront.

La bataille de Nazareth. . . . . M. Gros.

Ce tableau a été commandé avant mon administration. Cet habile artiste a exécuté depuis « la Peste de Jaffa ».

(1) Lucien Bonaparte, ministre de l'Intérieur du 25 décembre 1799 au 6 novembre 1800 ; il fut remplacé par Chaptal.

Les Comices de Lyon. Tableau ordonné à M. Gérard.

Ce tableau n'est point fait, l'artiste a été occupé à peindre les portraits de la famille de Sa Majesté.

Portraits de Sa Majesté, exécutés par son ordre et envoyés aux villes ci-après dénommées :

Lyon.	exécuté par	MM. Gros.
Rouen	—	Gros.
Lille.	—	Gros.
Dunkerque. . .	—	Robert Lefebvre.
Bruxelles . . .	—	Meynier.
Gand	—	Benoît.
Liége	—	Ingres.
Bruges.	—	Vien, fils.
Blois	—	Dufau.
Anvers	—	Greuze.

Ce peintre célèbre est mort en y travaillant, il l'a laissé fort avancé, sa fille le termine.

Portrait de Desaix, recevant la mort à la bataille de Marengo.

Deux copies de ce tableau ont été exécutées par ordre du Ministre de l'Intérieur. L'original est placé au Palais de Saint-Cloud.

La peste de Jaffa.	MM. Gros.
La bataille de Quiberon	Hennequin.
La bataille d'Arcole	Bacler d'Albe.

Ces trois tableaux sont placés dans les appartements de Sa Majesté.

Le combat de la flotte de Boulogne contre l'escadre de Nelson	MM. Crépin.
La bataille de Rivoli	Roehn.
Le passage du Pô	Dunoui.
La bataille de Marengo	Le Jeune.
Le passage du Pont de Lodi	Le Jeune.
La bataille du Mont-Thabor	Le Jeune.
La bataille d'Aboukir.	Le Jeune.

Ces six batailles sont placées dans le salon de MM. les maréchaux.

Dix-huit portraits de MM. les maréchaux de l'Empire.

MM. les maréchaux	Murat . . .	MM. Gérard.
—	Jourdan . .	Vien, fils.
—	Masséna . .	Gros.
—	Augereau. .	Robert Lefèvre.

MM. les maréchaux	Bernadotte.	MM.	Kinson.
—	Serrurier. .		Laneuville.
—	Brune . . .	Mme	Benoist.
—	Lannes. . .	MM.	Perrin.
—	Mortier. . .		Camus.
—	Ney		Meynier.
—	Davout. . .		Gautherot.
—	Bessières. .		Riesener.
—	Kellermann.		Ansiaux.
—	Perignon. .		Hennequin.

Sont maintenant exposés dans la salle du concert.

MM. les maréchaux	Berthier . .	MM.	Pajou (1).
—	Soult. . . .		Broc.
—	Moncey . .		Barbier.
—	Lefebvre . .	Mme	Davin Mirvault.

Ne sont point encore terminés : ces artistes n'ayant pu obtenir de séances de MM. les maréchaux.

Le dessin de la signature du Concordat... M. Gérard, a été placé dans les appartements de S. S., il est maintenant au Musée.

SCULPTURE

La statue en marbre de Sa Majesté . . . M. Chaudet.

Elle est placée depuis six mois dans la salle des séances du Corps législatif.

La statue de la Paix . . . . M. Chaudet.

Le modèle est fait, j'en rends compte à Sa Majesté dans une note particulière.

Le buste colossal en bronze de Sa Majesté. . . . . M. Bartolini.

Le Directeur du Musée a payé le modèle à l'artiste, a fourni le bronze et payé le fondeur sur un reliquat de caisse des produits de l'Établissement, en sorte qu'il n'a été demandé aucun fonds pour ce monument.

Autre buste en bronze de Sa Majesté.

Il est d'après celui de Chaudet, et il a été confié au fondeur ciseleur Caulers et sera prêt dans 15 jours; les fonds relatifs à cet article sont prélevés comme celui ci-dessus.

(1) Fils du grand sculpteur de ce nom : il était bon peintre.

Le tombeau de Desaix en marbre. . . . . M. Moitte.

J'en fais le rapport par une note particulière n° 2.

J'en rends le même compte à Votre Majesté dans une note particulière n° 3 (1).

Statues des grands dignitaires

S. A. I. le prince Joseph.	MM. Delaistre.
S. A. I. le prince Louis	Cartellier.
S. A. S. l'archi-chancelier	Roland.
S. A. S. l'archi-trésorier.	Masson.
S. A. R. le prince Eugène	Ramey.
S. A. S. le prince Murat.	Lemot.

Les portraits tous très ressemblants sont déjà exécutés.

Les artistes s'occupent actuellement des modèles en plâtre; ils seront terminés dans six mois. J'espère à cette époque pouvoir remettre à chacun des dits statuaires, les marbres pour les exécuter.

Par lettre datée de Lyon, le 23 germinal, Sa Majesté me demande de faire exécuter les statues des généraux du dernier siècle. J'eus l'honneur de lui en faire remettre une note par M. le grand maréchal, dont ci-dessous la liste :

Anciens maréchaux de France

De Saxe.	Richelieu.
Lowendall.	De Grave, amiral.
Belle-Isle.	Destaing.

Chevert.

Généraux qui ont commandé les armées depuis 1790

Leclerc.	Caffarelli.
Dugommier.	Custine.
Hoche.	Joubert (2).

Sur le silence de Sa Majesté, j'ai attendu ses ordres ultérieurs.

Les bustes des généraux

Gobert	MM. Gois père.
Dupuis	Roland.
Causse.	Dumont.
La Harpe	Le Comte.

(1) Ces notes ne sont pas en notre possession.

(2) Dans le manuscrit les noms de Desaix, Dampierre, Latour d'Auvergne, Houchard et Dagobert ont été biffés par la main de Napoléon.

Bon	MM. Renaut.
Le Clerc.	Lemot.

Sont à Fontainebleau.

Bonnet	MM. Bartolini.
Vatrin	Boichot.
Ferrand.	Corbet.

Seront prêts dans six semaines.

Les bustes en marbre de MM. les aides de camp de Sa Majesté

Eliot	MM. Dardel.
Sulkowski	Espercieux.
Croisier.	Petitot.
Julien.	Boizot.
Guibert.	Cartellier.

Sont maintenant à Fontainebleau.

Muiron	MM. Taunai.
La Touche-Tréville, contre-amiral . .	Renault.

Seront prêts dans six semaines.

Quelques-uns de ces portraits ne sont point terminés, faute de marbre. Il serait instant que Sa Majesté donnât des ordres pour que 82 blocs de marbre statuaire qui proviennent de la contribution imposée au duc de Modène et qui sont maintenant à Lucques, soient amenés en France.

Portraits en marbre des grands peintres destinés à décorer la galerie du Musée-Napoléon

Rubens	MM. Stouf.
Jules Romain	Blaise.
Gérard Dow	Cardelli.

Sont exécutés et déposés au Musée.

Poussin.	MM. Blaise.
Le Sueur	Roland.
Champagne	Ramey.
Bourdon	Chaudet.
Rembrandt	Houdon.
Titien.	Bridan.
Paul Véronèse.	Delaistre.
Michel Ange.	Boichot.
Claude Lorrain	Masson.

Sont sur le point d'être terminés.

***

Extrait d'une note pour le citoyen Denon (1)

Paris, 7 ventôse an XII (27 février 1804).

. . . .

« Demander à Denon trois portraits en pied par Gros :

« Un pour Lyon, avec *Comices de Lyon;*

« Un pour Rouen, avec *Voyage à Rouen;*

« Un pour le tribunal d'appel de Paris avec *Code civil.*

« Envoyer en Italie celui de David (2).

« Avoir pour la nouvelle École militaire des tableaux de « bataille.

« Remettre au Premier Consul les tableaux de la bataille du « Mont-Thabor et de Marengo, qui se trouvaient au dernier « Salon. Cette bataille de Marengo est une autre que celle de « Lejeune.

« Faire faire un grand tableau pour l'acte de médiation donné « aux cantons suisses, avec beaucoup de députés, dont dix-neuf « en costumes » (3).

« BONAPARTE. »

***

L'état (4) qui fait l'objet de cet article n'est pas daté, il se rapporte à l'an XIII et est exactement de la seconde quinzaine de juillet 1805, d'après l'indication qu'en donne indirectement lui-même le directeur général des Musées en nous apprenant, comme nous le verrons plus loin, que la statue en pied de l'Empereur, par Chaudet (qui fut inaugurée au Corps législatif le 14 janvier 1805) y est placée *depuis six mois*. Sa lecture invite à rechercher ce que sont devenus ces tableaux ou bustes. La plupart ont été conservés et ornent aujourd'hui les musées de l'Etat.

En suivant l'ordre du rapport de Denon, nous consignerons ici ce qu'on en sait.

---

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, IX, 7568.

(2) Celui représentant le Premier Consul à cheval au Saint-Bernard. Il est maintenant en Pologne.

(3) Nous ignorons où se trouve cette toile, si elle a été exécutée.

(4) Communiqué par notre collègue M. F. Castanié qui l'a découvert aux Archives nationales.

Le passage du Saint-Bernard, par Thévenin, commandé en 1800 et exposé au Salon de 1806, est aujourd'hui à Versailles ; de même le tableau de la *Bataille de Marengo*, par Carle Vernet, dont l'esquisse seule parut au Salon de 1804. Cette dernière toile, de grande dimension, fut prêtée par le Musée de Versailles à l' « Exposition des Vernet » qui se tint à l'Ecole des Beaux-Arts en ces dernières années. Elle mesure 9m55 de longueur et avait été placée à Versailles avant les événements de 1871, dans une salle dite de Marengo, où elle ne put rester dès que fut construite, sur une vaste cour voisine, la salle nouvelle des séances pour l'Assemblée nationale. On la retira, on la roula pour pouvoir établir à sa place des communications pour les députés et des pièces de commissions. Quand plus tard, après l'Exposition universelle de 1889, le tableau du *Sacre*, de David, passa de Versailles au Louvre, le conservateur de Versailles, à l'instigation du regretté général Vanson, la fit retendre et mettre sur le mur où l'on admirait le chef-d'œuvre de David. Elle y faisait très bien, malgré qu'il lui manquât un mètre ou deux de hauteur pour remplir le panneau.

Mais, depuis lors, la nécessité d'exposer un grand sujet moderne de Roll, qui ne va guère dans ce milieu purement empire, la fit de nouveau déplacer et elle est actuellement en magasin. C'est un magnifique tableau aussi remarquable par ses perspectives embrassant des horizons étendus, que par sa composition savante, son coloris et les mouvements des troupes. C'est, en outre, un document de premier ordre pour le costume militaire (1). Il faut regretter sa disparition, avec d'ailleurs bien d'autres, en magasin, faute de place, et aussi très intéressants.

Le sujet de la *Bataille de Nazareth*, décidé en l'an IX par un arrêté des Consuls, fut l'objet d'un concours jugé en l'an XI, sous le ministère de Chaptal (2) ; Gros en sortit vainqueur avec une esquisse aujourd'hui au Musée de Nantes. Le tableau de grande

(1) Sur ce tableau et sur celui représentant la bataille du Mont-Thabor, voyez une note de Bonaparte à Denon à la page précédente de cet article.

(2) Dès le Consulat, c'était le ministère de l'Intérieur qui était chargé des commandes aux artistes et aux hommes de lettres. — La nomination de Denon, au poste de directeur général du Musée, date de la fin de 1802 ; il fut fait chevalier de l'Empire en 1810, enfin baron en 1812. Nous publions plus loin un extrait du curieux brevet que S. M. lui accorda à cette occasion. Nous en devons la communication à notre collègue M. Castanié qui, depuis peu, en a remis l'original aux Archives du Louvre.

dimension qui devait suivre, à peine commencé en 1805, fut arrêté sur l'ordre de Bonaparte, transmis par Denon, et Gros reçut d'autres compensations, notamment la commande de la *Peste de Jaffa*, un des chefs-d'œuvre du Louvre.

Quant au tableau des *Comices de Lyon*, demandé primitivement à Gérard, il fut exécuté par Monsiau et est daté de 1808. Il est aussi à Versailles et c'est une œuvre très vivante autant que charmante par la réunion des portraits qui s'y trouvent et la naïveté des expressions de chacun d'eux. Malheureusement, ce tableau, qui n'a pas été gravé, est difficile à reproduire en photographie à cause de la place peu avantagée par la lumière où il est fixé. Gérard peignit, durant cet intervalle, plusieurs portraits de la famille impériale, dont quelques-uns appartiennent encore aujourd'hui à l'Etat. Ils sont tous, comme les suivants, de grandeur nature.

Du portrait de Napoléon, peint par Gros pour Lyon, on ne sait que ceci, c'est qu'il était en pied, qu'il portait sur un des attributs entourant le Consul, l'inscription : *Comices de Lyon*, et qu'il avait été commandé en ventôse an XII (février 1804). Le portrait, exécuté pour Rouen par le même artiste, représentait le Consul également en pied sous une espèce de tente placée près du port, où se trouvaient des vaisseaux de commerce pavoisés(1). De Gros aussi était celui donné à la ville de Lille, la même année. Sur une charte placée à droite du portrait, le Consul traçait du bout du doigt ces mots : *Siège de Lille, drapeau accordé* (2).

Le portrait donné à la ville de Dunkerque et qui était de Robert Lefèvre, fut brûlé en 1817 dans cette ville par ordre du gouvernement de la Restauration, ordre transmis par le ministre de la police Decazes (3). C'était un très beau morceau de peinture, au dire de tous les contemporains, d'une ressemblance parfaite, qui mérita d'être gravé au trait par Devilliers l'aîné, pour le volume des *Annales du Musée*, de Landon, paru en 1804. S'il avait été envoyé à la ville de Bruges, comme Landon nous l'apprend et comme le projet en existait, cette page d'art eût été sau-

(1) Voyez, pour ces deux portraits, la note de Bonaparte à Denon, du 7 ventôse an XII, publiée plus haut.

(2) *Annuaire statistique du département du Nord* pour l'an XIII, page 292.

(3) Lavalley, *Robert Lefèvre*, 1 vol. in-4°, page 69.

vée, car sa copie contemporaine par Vien fils, qui est excellente et qui fut adressée au chef-lieu du département de la Lys, y est encore aujourd'hui admirablement conservée et donne une idée exacte de la beauté que devait présenter l'original de Lefèvre. Par une attention toute politique, les papiers que touche le Premier Consul se rapportaient, dans la toile de Dunkerque, aux arrêtés pris par le chef du gouvernement en faveur du port de Dunkerque, de même dans le portrait de Vien fils, les mentions sont changées et on y lit, par exemple : *Arrêté du 14 ventôse an XI portant établissement d'un entrepôt réel de marchandises à Bruges*. Et au revers ceci encore : *Acceptation d'une contribution offerte par la ville de Bruges pour les frais de la guerre contre l'Angleterre*. Dans l'un comme l'autre de ces portraits, Bonaparte porte l'habit rouge brodé d'or, la culotte blanche collante avec ornements, l'épée ciselée par Boutet, sur le pommeau de laquelle est enchâssé le *Régent*.

Le portrait précité de Vien fils orne toujours la salle du conseil communal de la ville de Bruges, à laquelle, comme l'avait sollicité le conseil municipal en l'an XII, il avait été destiné. Il résulte en effet de documents que j'ai consultés aux archives de Bruges que, le 22 frimaire an XII, le corps municipal de cette ville avait dans une adresse au gouvernement exprimé le désir d'avoir le portrait du Premier Consul. Vien fils, qui en fut chargé par Denon, avait achevé son œuvre le 17 brumaire an XIII. Celui de Bruxelles, dû au pinceau de Meynier, élève de David, est encore dans cette capitale. Le Consul est représenté assis, grandeur nature, venant de signer un décret réunissant la Meuse et le Rhin à l'Escaut. Par une embrasure de fenêtre on aperçoit un quartier de Bruxelles d'où s'élèvent la tour du beffroi et les flèches de Sainte-Gudule.

Ce portrait se remarque aujourd'hui sur le palier du premier étage de l'Hôtel de Ville. De même aussi, l'on retrouve à Gand, datant de la même distribution de l'an XIII, un portrait du Premier Consul signé ainsi : *La Ville Le Roux, femme Benoist*, et daté de Paris, an XII (1804).

Avec une vue perspective de Gand à travers une croisée, on voit les inscriptions suivantes sur des papiers posés sur une

table : *Port de Terneuse; Digues des Polders*. Allusion aux arrêtés en faveur du pays que signa le Premier Consul dans son voyage de 1803 dans les départements réunis à la France depuis 1797 (traité de Campo-Formio), et surtout définitivement depuis Lunéville (1801). Ce portrait est, avec celui en pied du premier préfet français Faypoult et celui de l'impératrice-reine Joséphine, par J. Pælinck, natif de Gand, déposé au palais de Justice de cette ville, après avoir été abrité longtemps à la Maison commune jusqu'à l'époque de Léopold Ier, roi des Belges. Son état de conservation défectueux se ressent des vicissitudes qu'il a traversées, dues surtout à l'indifférence de nos voisins et anciens compatriotes à son endroit.

Le portrait de Bonaparte par Ingres appartenant à la ville de Liège, ancien chef-lieu du département français de l'Ourte, est connu des Parisiens parce qu'il a été prêté à l'Exposition centennale de l'Art français en 1889, puis à la section rétrospective militaire de l'Exposition de 1900. Il mérite tout éloge. Le portrait d'Anvers est resté, je crois aussi, à cette métropole.

Le tableau de *Desaix mourant à Marengo*, peint par Regnault et datant de l'ère impériale, est au Musée de Riom (Puy-de-Dôme), ainsi qu'une réplique contemporaine du même artiste, mais en plus grande dimension, au Musée de Clermont-Ferrand. C'est un don de l'État. Les personnages y sont de proportion naturelle et le coloris général y est éclatant. Le hussard rouge qui tient les rênes du cheval en arrière, est Lebrun, fils du deuxième Consul, qui était aide de camp de Desaix. L'un de ces tableaux avait été commandé par le consul Lebrun au citoyen Regnault. Le Premier Consul, accompagné de ses collègues et du ministre de l'Intérieur Chaptal, était allé le voir dans l'atelier de l'artiste (1). Une *Bataille de Quiberon*, de la même époque, appartient au Musée d'Arras (Pas-de-Calais). La *Bataille d'Arcole*, de Bacler d'Albe, est au Musée de Versailles; le *Combat naval*, de Crépin, au Musée d'Angers. Tous ces tableaux ne sont pas sans valeur. Ceux représentant des faits d'armes glorieux étaient en grande partie réunis dans le palais impérial des Tuileries, en 1814.

---

(1) *Journal des Débats* des 16 et 21 vendémiaire an X.

Très estimables aussi sont la *Bataille de Rivoli*, de Roehn, à Versailles; et les tableaux de Lejeune dont l'Exposition historique de la Révolution et de l'Empire, tenue au garde-meuble des Champs-Élysées en 1895, a permis d'apprécier l'étincelante note pittoresque. Le *Passage du Pô sous Plaisance* fut traité non par Dunouy, mais par Boguet. Le Musée Condé en possède un très bel exemplaire. Boguet a peint la vue perspective de Plaisance d'après nature et de la manière la plus heureuse. Un récent voyage en Italie sur les lieux, nous permettait d'en constater la parfaite exactitude, car le site est resté identique : mêmes remparts, même aspect des bords du fleuve et de la route, mêmes monuments. Nous avons même retrouvé le vieux pont de bateaux à peine modifié au même endroit. Mais la construction en cours d'un autre pont de fer à deux kilomètres plus loin sur le Pô, est appelée à le supplanter définitivement.

L'Empereur ne s'en tint pas là dans ses commandes de sujets « honorables pour le caractère national ». Il voulut laisser à la postérité les effigies de ses principaux lieutenants et ministres, des rois créés par lui et des princesses de sa famille. Il y avait aux Tuileries un salon dit des Princesses, où figuraient toutes ces dernières peintes par Gérard et Robert Lefèvre. Seule, la princesse Auguste (1) était d'Appiani. Les portraits des maréchaux visés dans le rapport de Denon sont presque tous aujourd'hui à Versailles, et ceux-là qui ne sont pas les originaux sont des copies presque contemporaines. Ils mesurent tous $2^{m}15$ de hauteur sur $1^{m}40$ de largeur. Je renvoie nos collègues, pour plus de détails à ce sujet, à l'excellent catalogue de Soulié.

Quant aux portraits de ministres, ils étaient assez nombreux et ornèrent la galerie du palais de Compiègne dans les dernières années du premier Empire. On y avait rassemblé les portraits du duc Decrès, du duc d'Otrante, puis celui de Talleyrand, par Prudhon; de Sussy (ce dernier aujourd'hui au Musée de Beauvais), du duc de Feltre, par Fabre; de Bigot de Préameneu, par Bouchet, élève de David; du duc de Gaëte, du duc de Plaisance, de Maret,

(1) Fille du roi de Bavière, femme du vice-roi Eugène de Beauharnais.

duc de Bassano, par Robert Lefèvre; ceux de Regnault de Saint-Jean-d'Angély et de Caulaincourt, par Gérard; etc. Plusieurs de ces effigies, toutes en pied, ont eu les honneurs de la gravure; d'autres, qui n'ont pas été reproduites, existent encore généralement chez les descendants de ces hommes d'État et sont peu connues. Leur réunion offrait un spectacle imposant : tous ces grands de l'entourage impérial avaient des costumes d'apparat très décoratifs.

Le dessin de la signature du Concordat est conservé à Versailles. Il en existe une très belle gravure du temps, qu'on peut se procurer à la Calcographie du Louvre.

En sculpture, la statue en marbre et en pied de l'Empereur et Roi, par Chaudet, enlevée en 1815 au Corps législatif, à qui elle appartenait, par les Prussiens, en guise de trophée, se retrouve dans l'Orangerie du palais de Potsdam.

Elle avait été inaugurée en grande pompe le 24 nivôse an XIII (14 janvier 1805), en conformité d'un vote par lequel les législateurs avaient décidé qu'elle serait érigée dans la salle de leurs séances. C'est devant elle que M. de Ségur avait remis les drapeaux d'Austerlitz aux députés, épisode que le Corps législatif immortalisa par la commande à ce même Chaudet, d'un fronton sculpté pour sa nouvelle façade sur le quai, terminée par Poyet, en même temps qne la salle des séances, en 1807 (1).

La statue de la Paix, coulée en argent massif par Odiot et offerte à l'Empereur par les magistrats de Paris après la conclusion du traité de Presbourg (décembre 1805), a pu être retirée à temps des Tuileries avant la Commune de 1871 et sauvée de la destruction. Elle offre des lignes pures et correctes et d'une réelle beauté plastique. Chaudet, le sculpteur préféré de l'Empereur, en est l'auteur; elle a trouvé asile au Louvre.

Le buste colossal de Bartolini fut longtemps au Musée Napoléon, dans la salle ronde, comme nous l'apprend un joli dessin de Zix gravé par Normand et publié par Landon; il en existe une reproduction dans le fronton du pavillon Sully, au Louvre. Le tombeau

(1) Le premier fronton sculpté de ce monument fut détruit sous la Restauration.

de Desaix, en marbre, par Moitte, est dans la chapelle de l'hospice du Saint-Bernard : sa montée sur ces sommets a présenté d'énormes difficultés.

Quant aux statues en pied, en marbre de Carrare, des grands dignitaires dont parle le rapport, elles figurèrent d'abord au palais impérial des Tuileries et ont été recueillies par le Musée de Versailles. Les bustes des généraux y sont réunis aussi en partie. Quelques-uns ont été récemment déposés au Musée de l'Armée. Le marbre employé pour toutes ces commandes provenait des prises faites par l'armée d'Italie en l'an V et ne coûtait rien à l'État (1).

Enfin les bustes des peintres célèbres de différentes époques commandés pour le Musée Napoléon, y sont restés et l'on peut en voir plusieurs encore dans les entre-deux de la grande galerie du Louvre.

Paul MARMOTTAN.

***

EXTRAIT DU BREVET DE BARON DE L'EMPIRE

POUR LE CHEVALIER DENON, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES MUSÉES.

NAPOLÉON, PAR LA GRACE DE DIEU, etc.

Par notre décret du trois mai mil huit cent douze, Nous avons autorisé le Chevalier Denon, Directeur général de nos Musées, à instituer un Majorat du titre de Baron, dans lequel il ferait entrer la Dotation de quatre mille francs en domaines de Westphalie, que nous lui avons accordée le quinze août mil huit cent dix, et à laquelle est affecté le lot numéroté quatre cent quatre, à la charge par lui de completter ledit Majorat de ses propres biens, en se conformant à cet égard à toutes les dispositions portées par nos deux statuts du premier mars mil huit cent huit, par l'article 2 du même décret. Nous avons statué qu'au moyen de l'institution du Majorat ledit sieur Denon jouirait du titre de Baron, et qu'après son décès lesdits titres et Majorat seraient l'un et l'autre transmissibles au sieur Brunet, son neveu, à la charge par lui de prendre le nom de Denon.

Ledit sieur Denon désirant jouir de la grâce que nous lui avons accordée et se conformer au Décret sus énoncé, s'est pourvu à cet effet

---

(1) Voyez notre ouvrage : *Les Arts en Toscane sous Napoléon*, pages 19 et 20.

devant notre cousin le Prince Archichancelier de l'Empire, dans les formes prescrites par le second des statuts sus datés et sur la présentation des conclusions de notre Procureur Général et de l'avis de notre Conseil du sceau des Titres, notre dit cousin le Prince Archichancelier de l'Empire, a rendu le dix neuf mai mil huit cent douze, un acte indicatif des objets qui composeront la dotation dudit Majorat, lesquels consistent : 1° Dans les Biens situés en Westphalie, compris au Procès Verbal de lotissement numéroté quatre cent trente quatre, dont ledit Chevalier Denon a été investi par lettres du treize décembre mil huit cent dix, et produisant un revenu de quatre mille un franc quatre vingt quinze centimes ; 2° et dans une inscription cinq pour cent consolidés appartenant au sieur Denon, sur le grand livre de la Dette publique, numérotée cent soixante dix sept, Reg. D, produisant mille francs de rente et immobilisée ainsi que le constate le certificat du Directeur du grand livre, du six mars dernier, numéroté soixante six, qui porte le revenu de ladite dotation à cinq mille francs quatre vingt quinze centimes.

A ces causes, etc.....

. . . .

. . . .

lui permettons de porter en tous lieux les armoiries et écusson, tels qu'ils sont figurés et coloriés aux présentes et qui sont : écartelé au premier d'or au cerf courant au naturel surmonté d'un comble d'azur à trois étoiles en fasce d'argent, au deuxième des Barons présidents de collèges électoraux, au troisième de gueules aux deux statues de Memnon, couleur naturelle ; au quatrième d'or au Balancier à médailles au naturel : pour livrées, bleu, jaune, noir, blanc.

Chargeons Notre Cousin le Prince Archichancelier de l'Empire, de donner communication des présentes au Sénat et de les faire transcrire sur ses registres ; Car tel est notre bon plaisir, et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, Notre Cousin le Prince Archichancelier de l'Empire, a fait apposer par nos ordres notre Grand Sceau en présence du Conseil du sceau des Titres.

Donné à Witepsk, le cinquième jour du mois d'août de l'an de grâce mil huit cent douze.

Scellé le dix septembre mil huit cent douze.

Le Prince Archichancelier de l'Empire,
CAMBACÉRÈS. NAPOLÉON.

Au dos du parchemin on lit :

Enregistré au Conseil du sceau des Titres,
Reg. M. 4, fol. 61.
REGNIER, comte de Gronau.

Transcrit sur les registres du Sénat
le huit janvier mil huit cent treize.
Le chancelier du Sénat,
LAPLACE.

Bulletin de la « Sabretache »

Dans sa réunion du 12 juin, le Comité a nommé membres de la Société MM. Beylié (de), général de brigade d'infanterie coloniale; Bourget (baron du), ancien chef d'escadrons de cavalerie; Chabot (général de division de), commandant la 6e division de cavalerie; Charpentier, capitaine d'infanterie territoriale (service d'état-major); Châteaubodeau (de), lieutenant au 12e régiment de cuirassiers; Cherrier, notaire; Combarieu (de), capitaine d'infanterie, officier d'ordonnance de M. le général Michal; Davout d'Auerstaedt, lieutenant au 66e régiment d'infanterie; Fessart, lieutenant d'infanterie (état-major de la place de Verdun); Forqueray, chef d'escadrons au 23e régiment de dragons; Goncourt (Maurice Jacobé de), ancien officier d'infanterie; Hérail de Brisis (d'), chef de bataillon au 101e régiment d'infanterie; Marion (général de division baron), commandant la 3e division de cavalerie; Mauban (Georges); Maucorps, capitaine d'artillerie (état-major de l'armée); Petit, chef d'escadrons au 2e régiment de spahis; Pourquery de Péchalvès (de), général de division, gouverneur de Verdun; Rocquigny du Fayel (de), lieutenant au 12e régiment de cuirassiers; Roincé (général de division de); Rouff, chef de bataillon d'infanterie en retraite; Saint-Just (de), chef d'escadrons au 7e régiment de cuirassiers; Saint-Maur (du Pré de), colonel du 16e régiment de chasseurs; Sermet (général de division baron de); Toutain (Maurice); Tribot-Laspière (Jean); Turcas, colonel du 134e régiment d'infanterie; Wolf-Oberlin, chef d'escadrons de cavalerie en retraite,

*
* *

Conformément à l'article 14 des statuts, le Comité a procédé à l'élection de son bureau pour l'exercice 1906-1907. Ont été élus :

Président : M. Édouard Detaille.
Vice-présidents : M. le vice-amiral Duperré.
— M. Henry Houssaye.
— M. le général de division de Monard.
Secrétaire : M. Maurice Levert.
Secrétaire-adjoint : M. Gabriel Cottreau.
Bibliothécaire-archiviste : M. le prince de la Moskowa.
Directeur du *Carnet* : M. le commandant Emm. Martin.

*
* *

Le Comité a décidé qu'un dîner auquel seront conviés tous les membres de la *Sabretache*, aura lieu le samedi 29 novembre.

Le Secrétaire :
MAURICE LEVERT.

30 juin 1906.

*
* *

Nous rappelons à nos collègues qui ne font partie de la *Sabretache* que depuis 1906 que la Société ne possède plus qu'un nombre très restreint de volumes complets 1903, 1904 et 1905.

Nous prions en conséquence ces collègues de bien vouloir, s'ils désirent acquérir ces années, s'adresser sans trop tarder à l'éditeur du *Carnet* qui les leur fera parvenir, moyennant le paiement de la somme de vingt francs l'une.

Quant aux années antérieures (1893-1902) l'éditeur veut bien se charger de les rechercher, mais sans engagement ni responsabilité.

Le Gérant : RICHET.

IMPRIMERIE DERÈGNAUCOURT (ED. GRENIER, directeur), 9, rue du Pont.—11278.



FACTIONNAIRE D'INFANTERIE

Par Seele, 1793

Französischer Vorposten.

Das Original Gemälde befindet sich in der Samlung
des Hr. Geheimenraths von Uexküll.

Im Verlag der Ebnerischen Kunsthandlung in Stuttgardt

(Communication de M. G. Cottreau)

Factionnaire d'Infanterie

par Seele, 1793

Quand on veut étudier nos armées par l'image à l'époque de la Révolution, on n'a guère d'autres sources que les documents allemands contemporains, car en France, on n'a rien ou fort peu dessiné et il n'y avait rien à voir d'ailleurs, car ce n'était pas là, mais au delà des frontières, que l'on pouvait étudier et voir de près nos armées en campagne. Les crayons français de cette époque et du premier Empire étaient d'ailleurs faussés quant à l'étude vraie des allures contemporaines, par les classiques procédés de l'école de David, qui travestissait toutes les représentations du genre humain en personnages grecs ou romains et qui ne comprenait les militaires modernes qu'en académies, où le vêtement collait invraisemblablement sur le corps avec côtes en sac de noix, nombril marqué, rotules, biceps et autres détails de musculature que les vêtements, dans leur prosaïsme positif, dissimulent en réalité complètement ou à peu près. Les Allemands, plus simplistes, ont bonnement crayonné nos soldats tels qu'ils étaient et tels qu'ils les voyaient; il en est résulté de nombreux et exacts dessins, pleins de saveur quand ils sont signés d'artistes de la valeur de Seele ou de Kobell. L'Allemagne étant depuis longtemps un pays d'abondante production pour les gravures et les images de toutes sortes, il en résulte que ce pays et la Suisse ont représenté dans de nombreuses scènes nos soldats dans toutes les attitudes et les actions possibles.

Le factionnaire que nous reproduisons ici est dans la tenue des volontaires de 1792. Il est grenadier de par ses épaulettes et malgré son casque à chenille, mais dans la grande misère qu'ont connue nos troupes en 1793 et 1794, on n'y regardait pas de si près et les soldats étaient coiffés et vêtus comme ils pouvaient.

Notre homme a une culotte de fantaisie, des bas qui ne lui tiennent guère aux jambes et des savates. Il est moins bien chaussé à cet égard que le bataillon de la Moselle qui avait, dit-on, des sabots; il est vrai que, même dans les corps qui reçurent ces chaussures de bois, on n'en donnait qu'une paire pour deux hommes, quand, encore, on pouvait en trouver, et il y eut certainement bien des fantassins qui marchèrent longtemps pieds nus. D'ailleurs, en 1793, les fournisseurs militaires avaient déjà inventé les souliers à semelles de carton, dont la seconde édition a paru à l'armée du Nord en 1870 et qui, au bout de quelques heures, étaient entièrement fondus ou usés.

On se rend difficilement compte des misères inouïes que nos troupes ont endurées pendant des campagnes entières, non seulement pendant des mois, mais durant des années, et quoique les jeunes gens d'alors fussent élevés bien plus durement que ceux d'aujourd'hui, il en périt des quantités énormes pendant les premières campagnes de la Révolution, autrement que par le feu, et encore on peut dire que des Français seuls étaient capables d'y résister.

Le factionnaire reproduit ici fait partie d'une série de quatre feuilles, pensons-nous, dont nous n'avons jamais vu les numéros 1 et 2. L'autre feuille connue représente un factionnaire d'infanterie autrichienne, très inférieur au Français comme dessin et coloris. Nous supposons que les planches 1 et 2 de cette collection représentaient un Prussien et un Russe, mais ce sont de simples conjectures, car nous ne les connaissons pas et ne les avons jamais rencontrées dans les collections particulières que nous avons pu voir.

Le paysage dans lequel se trouve notre Français, avec son chemin de croix, est du Palatinat ou des bords du Rhin. Il nous rappelle certains aspects des environs d'Heidelberg.

G. Cottreau.

Notes et Documents

provenant des archives du général de division comte d'Anthouard

(Suite)

Je ne m'attendais pas à cette nouvelle, je croyais le roi de Naples à Kœnigsberg avec l'armée qui y était arrivée le 14. J'appris qu'il en était parti le 1er janvier, je présumai qu'il se passait quelque événement important; mais comme, en ma qualité de cul-de-jatte, je ne pouvais qu'être spectateur, je me mis en route pour Glogau, où je trouvai les principaux artistes de la chapelle du vice-roi qui venaient passer l'hiver à Varsovie et charmer les soirées de Sa Majesté; ils eurent la complaisance, voyant ma position, de passer les soirées chez moi, ce qui me fut fort agréable.

Le 17, Murat quitta Posen, en laissant le commandement de l'armée au vice-roi, qui avait été obligé de repasser la Vistule, et repartit pour Naples. Le prince, aussitôt son arrivée, me fit dire de venir le joindre pour être chargé de son bureau militaire, et que je lui étais nécessaire.

Dès le premier moment, je vis que le projet du prince de tenir à Posen ne pouvait avoir lieu que pour quelques jours, il n'avait pas de position, sa gauche était en l'air, les Russes pouvaient le tourner et arriver sur l'Oder avant lui; et sur sa droite, il avait fort en avant les Autrichiens, près Varsovie, avec le petit corps du général Reynier. Je le lui observai, et il se décida à faire partir de suite son aide de camp, le général Gifflenga, pour se rendre près du prince Schwarzenberg, et lui demander d'avoir au moins la loyauté de ne pas livrer Reynier aux Russes; en conséquence, de le renvoyer de suite et de couvrir son mouvement avant de se retirer dans les provinces autrichiennes.

Gifflenga muni de ses lettres, et surtout de ses instructions

verbales, part, arrive d'abord à Reynier, lui indique les intentions du prince de vite repasser la Wartha et de se rendre à Glogau. Reynier fait ses dispositions, tandis que Gifflenga se rend auprès de Schwarzenberg. Ce dernier verbiagea beaucoup: enfin, pressé par Gifflenga, il répondit qu'il allait expédier l'ordre à Reynier de partir, et que les Russes ne le suivraient pas, parce que lui, Schwarzenberg, n'opèrerait son mouvement sur l'Autriche, à droite, que quand Reynier serait en sûreté.

On devait croire à cette assurance, Reynier avait fait toute la campagne sous Schwarzenberg, n'avait fait de mouvements que ceux ordonnés, et ne devait pas s'attendre à être livré pieds et poings liés aux Russes. C'est cependant ce qui, malgré ces belles promesses, serait arrivé, si Reynier, prévenu à temps, n'avait pas opéré son mouvement, et gagné de l'avance, pendant que Schwarzenberg assurait à Gifflenga qu'il allait donner des ordres. Ce dernier, à son retour, le trouva en pleine retraite, mais le prince autrichien opéra son mouvement, découvrit Reynier; les Russes qui avaient passé l'Oder le 12, commandés par Wittgenstein, voulurent le prendre et ne le trouvèrent plus, ils le poursuivirent, le rejoignirent le 13 à Kalitch, au passage de la Wartha; on se battit, Reynier perdit un bataillon qui assurait la retraite et le passage de la rivière qu'il ne put effectuer lui-même.

Le prince avait cru pouvoir tenir à Posen afin d'aider les Polonais à lever des troupes et à former un corps, il avait ordonné au général Grenier de venir le joindre avec un beau corps d'armée venant d'Italie, mais formé de nouvelles levées.

Il aurait dû se contenter de faire tenir l'Oder par ce corps, et, en venant se rallier à lui, on aurait tenu l'Oder au moyen de Stettin, Custrin, Glogau et Francfort, on aurait couvert la Prusse et la Saxe. Mais, en faisant passer l'Oder à Grenier, on se trouvait avec un défilé à dos et une ligne pas défendue que l'ennemi pouvait passer; c'est ce qui arriva. Je vis, dans un rapport, que les cosaques avaient paru en arrière du quartier général et qu'ils avaient poussé des reconnaissances sur Custrin et l'Oder. Je me permis de dire qu'on avait tenu trop longtemps en plaine, qu'il fallait aller promptement sur la rive gauche de l'Oder, que, quant à moi, cul-de-jatte, je partirais le soir même. Le prince m'engagea

à attendre encore, mais je partis avec mes chevaux et voyageai la nuit. Les maîtres de poste me dirent qu'il était fort aventureux d'oser voyager seul, les cosaques ayant parcouru le pays tout le jour; c'était précisément le motif qui me déterminait à voyager de nuit, parce que les cosaques [après] leurs reconnaissances faites, se mettaient à l'abri. J'arrivai à Francfort où je trouvai le général Grenier prêt à passer le fleuve; je lui fis connaître le faux de ce mouvement, mais il me répondit que ses ordres étaient si positifs qu'il devait les exécuter, bien qu'il fût de mon avis.

J'arrivai de bonne heure à Berlin, je fus voir le maréchal Augereau qui, après une longue conversation, m'engagea à dîner à cinq heures et demie. Je me rendis à cinq heures au quartier général afin d'apprendre des nouvelles; je n'y trouvai qu'un seul officier qui me dit que le maréchal venait de monter à cheval avec 300 Westphaliens pour aller contre des cosaques qui s'étaient présentés en vue des faubourgs. Ils avaient passé l'Oder près de Custrin et battaient la plaine derrière l'armée du vice-roi. Je me le tins pour dit, et j'acquis la preuve que j'avais bien jugé en disant que Grenier devait garder l'Oder. Je me mis en route pour Wittenberg où je trouvai le duc de Bellune, en disgrâce depuis son refus de combattre Wittgenstein, et attendant un commandement; il m'engagea à venir le voir; nous étions de vieilles connaissances, j'avais été lieutenant chargé de la musique du 4e régiment d'artillerie, et Victor Perrin était trompette d'harmonie, mais [il l'avait oublié]. Nous étions dans l'embrasure d'une fenêtre donnant sur la place, en face d'une rue qui conduit au pont, lorsque notre attention fut attirée par une assez médiocre musique; c'était celle de deux régiments arrivant de Paris; uniformes verts et rouges, ils avaient laissé ce qu'il y avait de mieux pour la Garde, et la musique était composée de ce qui n'avait pu rester à Paris. Cette troupe fatiguée produisait peu d'effet; Victor s'écrie : « Comment voulez-vous donner de l'action, de l'énergie à cette troupe, la musique manque du moyen indispensable. » Ne comprenant pas de suite le fond de sa pensée, je répondis que l'énergie avait eu le temps de se calmer pendant la longue route de Paris à Wittenberg; [puis] il reprit : « Précisément, il faut soutenir le moral du soldat, il manque [pour cela] à cette musique

une trompette d'harmonie. » Je ne répliquai rien, disant à part moi : « Vous êtes orfèvre, monsieur Josse. »

J'appris que le prince Eugène avait quitté Posen le 12, était arrivé le 18 à Francfort-sur-l'Oder et à Berlin le 22. Je lui écrivis que j'étais à Wittenberg, commençant à me soutenir sur des béquilles ; il me répondit qu'il établissait son quartier général dans cette ville et de le rejoindre en attendant la saison des eaux.

Je partis de Wittenberg, avec mon aide de camp Chabert, en poste, dans un petit char de paysan, couché sur de la paille, et me dirigeai sur Potsdam que le roi de Prusse avait quitté le 22 janvier pour se rendre à Breslau. Au premier relai, je liai conversation avec le maître de poste; il avait connu un de mes cousins, Tabouillot, émigré, capitaine de hussards au service de Prusse, cantonné dans ce village. A la faveur de ce point d'intérêt commun, il m'engagea à ne pas aller plus loin parce que les cosaques avaient paru dans le pays, étaient venus dans le village, et que dans ma position je ne pourrais jamais me tirer d'affaire. Sur ma demande, il monta à une espèce d'observatoire, ne découvrit rien, me donna des chevaux en me souhaitant bon voyage.

Arrivé le soir à Potsdam, je ne pouvais trouver de chevaux ; un bon pourboire donné au stathère ou garçon d'écurie m'en procura deux de paysan cachés dans une petite écurie. De Potsdam à Berlin, je voyageai de nuit, et j'aperçus sur le côté gauche un bivouac de cosaques. J'arrivai dans cette dernière ville le 1er mars, bien persuadé qu'on ne pourrait y tenir vingt-quatre heures, puisque, le 18, les Russes avaient paru devant la ville. Aussi, en arrivant chez le vice-roi laissai-je mes deux chevaux et le char sous la surveillance du poste de la Garde royale, pour repartir de nuit. Je rendis compte au prince de ce que je savais et de ce que j'avais vu, il me dit que je partirais avec lui dans sa voiture, mais je persistai à me représenter comme un sujet d'embarras parce que je calculais que je pourrais être le lendemain dans la matinée à Wittenberg, tandis que l'armée n'y serait que dans deux ou trois jours, même en forçant sa marche. Je quittai le prince, repris ma charrette et je filai sur Potsdam où un bon pourboire me procura des chevaux ; le jour allait poindre et j'étais pressé.

En sortant de Potsdam, le chemin montueux et sablonneux

traverse un bois, il me sembla voir sur la hauteur quelques cosaques, mais je pensai que c'était mon imagination qui m'en faisait voir partout. Arrivé sur la hauteur, j'en aperçus effectivement un qui passa à vingt pas de nous en traversant la route, et qui fut suivi de deux autres qui arrivèrent en même temps que la charrette, ils nous arrêtèrent et interrogèrent; ils parlaient cosaque, le paysan répondit en allemand. Mon aide de camp et moi étions étendus sur la paille, entourés de houppelandes, et la tête couverte de bonnets fourrés du pays, ce qui pouvait nous faire passer pour des habitants du pays. Je levai la tête, et poussai le paysan par les pieds dans les reins en lui criant : *Teufel, vorwærts.* Il poussa les chevaux, les cosaques nous laissèrent passer, et nous atteignîmes sains et saufs le relai du bienveillant maître de poste. A notre arrivée, il poussa une exclamation, et sa figure se bouleversa. « Qu'avez-vous donc? lui dis-je. — Mais comment avez-vous fait, nous dit-il, pour passer? Le pays est couvert de troupes russes, il n'y a pas un quart d'heure qu'un escadron était dans ce village, interrogeant tout le monde, il sera suivi d'autres et vous ne pouvez éviter d'être pris ; et si vous partez, vous allez vous jeter au milieu d'eux. » Je lui expliquai que les cosaques russes devaient s'être donné rendez-vous pour harceler l'armée qui partait le matin même de Berlin pour Wittenberg par la route directe, que je prenais une autre route, qu'ayant de l'avance, les cosaques devaient rester derrière moi, et qu'enfin, chaque pas m'éloignait d'eux. Ce bon maître de poste envoya alors à la découverte, pendant qu'il faisait préparer les chevaux et la charrette, et sur l'assurance que l'on n'apercevait rien, il me mit en route en me disant : « Vous le voulez, à la garde de Dieu. » J'arrivai de bonne heure à Wittenberg où j'eus tout le temps de faire préparer le quartier général.

Le 3 mars, le vice-roi évacua Berlin pendant la nuit, et arriva le 6 à Wittenberg. Après un court séjour dans cette ville, nous partîmes pour Leipsig où nous arrivâmes le 9, et où nous restâmes quelques jours; puis de là à Magdebourg où l'on séjourna pour organiser l'armée.

J'étais chargé du bureau du prince général en chef, l'Empereur m'envoya l'ordre de prendre la direction générale des postes, ser-

vice auquel il attachait une haute importance; mais je me traînais à peine avec deux béquilles, je ne pus accepter, et lorsque l'armée fit un mouvement en avant, je partis pour les *boues d'Albano* près Padoue, dans l'espoir d'y reprendre l'usage de la cuisse (1).

Ces boues me firent un merveilleux effet, je n'avais pas encore terminé ma saison, que je reçus l'ordre de me rendre à Laybach, quartier général des provinces illyriennes, pour y remplacer le duc d'Abrantès, dans le gouvernement militaire de ces provinces. J'étais traité comme général en chef, j'avais deux généraux de division et quatre généraux de brigade sous mes ordres, l'adjudant général Lecat était mon chef d'état-major, et M. Heim, qui fut depuis chef du secrétariat particulier de M. de Clermont-Tonnerre, ministre de la Guerre, était secrétaire du gouvernement.

En quittant Paris, le 15 avril 1813, l'Empereur devait emmener Talleyrand et Fouché; le dernier seul se rendit à Dresde. Le prince de Bénévent ne reçut pas d'ordre, ce qui le piqua beaucoup. Les affaires prenaient une mauvaise tournure; déjà le 27 mars, les Prussiens nous avaient déclaré la guerre; le 16 mai, l'Autriche qui balançait si elle devait ou non nous abandonner, en avait été retenue par la victoire de Lutzen, et avait envoyé le général Bubna renouveler ses protestations de fidélité; le 19, l'Empereur avait fait proposer un armistice sans obtenir de réponse; le congrès de Prague, remis au 8 juillet, puis au 12, avait été ajourné indéfiniment, puis dissous le 12 août; l'Autriche malgré ses assurances était déjà entrée en pourparlers avec les ennemis; le 13, son armée s'était jointe à celle des Russes; le 20, Schwarzenberg avait débouché de la Bohême; le 27 septembre, une partie de l'armée saxonne avait rejoint Bernadotte qui s'était aussi déclaré contre nous; le 28, les Westphaliens avaient déserté; le 8 octobre, les Bavarois avaient traité avec les Russes, et nous avaient abandonnés, le 13; à l'affaire de Leipsig, 12.000 Saxons et Wurtembergeois, 40 pièces d'artillerie avaient passé dans les rangs de l'ennemi et nous avaient foudroyés; le 22, Murat avait abandonné notre cause; le 1er novembre, l'armée était arrivée à Mayence et,

(1) Le prince après avoir manœuvré sur l'Elbe et la Saale, avait rejoint l'Empereur à Leipsig; à Lutzen, il avait décidé du gain de la bataile et après la victoire, il commanda l'avant-garde de l'armée jusqu'à Dresde.

le 7, l'Empereur était parti pour Paris; le 11, Gouvion Saint-Cyr, commandant à Dresde, avait capitulé; le 14, les alliés consentaient à la paix, à la condition de rentrer dans nos limites naturelles; le 20 décembre, les Autrichiens étaient entrés en Suisse, la campagne avait commencé, et le 21 enfin, les alliés avaient publié une proclamation annonçant les hostilités, dans laquelle ils déclaraient qu'ils faisaient la guerre non au peuple français, mais à Napoléon seul.

Tels étaient les douloureux événements qui s'étaient passés pendant les huit derniers mois de l'année 1813; l'abandon successif de nos alliés, la trahison qui entourait l'Empereur, préparaient sa chute; et l'entrée des ennemis sur le sol de la France (1) annonçait son envahissement.

L'Empereur, embarrassé de Fouché, lui donna le gouvernement de l'Illyrie; c'était le moyen de l'éloigner et de le paralyser, puisque le prince Eugène était le lieutenant de l'Empereur commandant et dirigeant tout en Italie (2).

Mais Fouché, qui traversait la Bohême pour se rendre à Laybach, me pria de continuer, quelques jours encore, les fonctions de gouverneur général, parce que j'avais en train beaucoup de dispositions militaires auxquelles il n'entendait rien, je restai donc jusqu'à l'arrivée du prince, et Fouché céda la place et se retira à Trieste jusqu'à notre évacuation.

Pendant que nous fûmes tête à tête, Fouché et moi, il me fit un cours de haute police, m'indiquant comment il s'y prenait, les moyens qu'il avait employés avec la Vendée, comment Savary s'était blousé, etc... Il me parla du mécontentement de Talleyrand de n'avoir pas été appelé à Dresde, malgré les promesses de l'Empereur, il s'étendit longuement sur le compte du duc de Bassano, bon ministre secrétaire d'Etat, mais incapable comme ministre des Affaires étrangères; il disait presque qu'il était trop honnête homme pour cette place importante. Il m'apprit comment,

(1) Novembre 1813.

(2) Le vice-roi avait quitté l'armée à Dresde où il avait reçu de l'Empereur d'éclatantes preuves de satisfaction par l'érection en duché, pour sa fille, de la terre de Galliera, par décret daté de Dresde, le 14 mai 1813. A son retour, je repris mes fonctions auprès de lui.

par la faute de Maret, duc de Bassano, l'Empereur avait échoue dans ses négociations à Dresde, voici ce qu'il me dit :

« Lorsque l'Empereur eut remporté ses victoires à Dresde, les alliés demandèrent un armistice dans lequel l'Autriche se proposa pour arbitre. L'Empereur eut à ce sujet un entretien avec Fouché qui lui dit : « Metternich est depuis longtemps à vous, « vous avez fait son père prince souverain, il était votre pen-« sionnaire à Paris, rien de si facile que de renouer. — Com-« ment s'y prendre, demanda l'Empereur? — Eh! mais, repartit « Fouché, il va venir, on lui remet de votre part un écrin pour « la princesse, et l'on ajoute qu'il doit représenter à Prague lors « de la conférence des envoyés des puissances; or, l'intention « de l'Empereur est de le mettre à même de faire les choses gran-« dement; en conséquence, l'Empereur se charge de tous les « frais, et lui remet par anticipation et à compte, un million; puis « l'on ajoute ce qui devient nécessaire suivant la tournure que « prend la conversation. — Très bien, dit l'Empereur, voyez Maret « pour que cela marche bien. » Fouché fit venir celui-ci et l'engagea à demander de suite un écrin de douze à quinze cent mille francs, et des bons pour un million, puis il se mit en mesure d'être prévenu de l'arrivée de Metternich, ce qui eut lieu. Il se trouva en effet à son arrivée à l'hôtel de la poste; de suite, il entama la conversation pour renouer connaissance avec le prince, depuis son départ de Paris où il était ambassadeur; il lui dit que l'Empereur lui conservait toujours le même intérêt; et il ajouta : « Vous êtes dans une position superbe : 1° ministre de l'empereur d'Autriche. — Oui, répondit Metternich, mais l'empereur d'Autriche n'est pas aussi généreux que l'empereur Napoléon. — 2° Vous êtes prince souverain? — Non, pas moi, mon père, et en attendant, je ne suis pas à l'aise. — Comment, reprit Fouché, mais l'intention de l'empereur Napoléon est que vous teniez un grand train de maison, comme un homme qu'il estime d'une manière particulière; vous allez présider les conférences à Prague et l'Empereur entend que vous y primiez de toute manière, je vous en préviens et j'espère que vous serez satisfait. » Alors Metternich se mit à son aise, engagea Fouché à être le chargé d'affaires pour la France. « Nous nous amuserons bien, ajouta-t-il.

— Mais, dit Fouché, nous aurons fort à faire, car je pense que les autres nous donneront de l'embarras. — Bah! laissez donc, on les laissera dire, car une fois que l'Autriche se prononcera pour la France, il faudra bien que les autres en passent par là, ce sera une affaire bientôt terminée. »

Ils causèrent ainsi, cheminant, pour se rendre chez le duc de Bassano où Metternich entra tout seul. Fouché était sur les épines; il était convaincu que si son ami Talleyrand avait été là, les affaires se seraient arrangées très promptement; il n'avait pas la même opinion de Bassano. Il attendait: enfin, Metternich sort, Fouché entre chez Bassano: « Eh bien, qu'y a-t-il de fait? — Mais rien; comment l'entendez-vous? — Comment a-t-il reçu l'écrin et le cadeau pour lui? — Mais je n'ai rien pu lui remettre. — Comment, s'écria Fouché, vous n'avez rien pu lui remettre! mais tout est perdu? — Mais pourquoi, car enfin, il n'est pas facile d'offrir quelque chose dans cette position. — Allons donc! on sait bien que l'on donne 25 louis à un valet de chambre; mais un écrin de quinze cent mille francs pour une dame et provisoirement un million en attendant mieux, cela s'offre très hardiment à un prince. Je vous le répète, tout est perdu; j'avais préparé les voies, Metternich s'y attendait, vous n'aviez que le premier geste à faire, le reste allait tout seul, maintenant il se croira joué, il va trouver les autres qui ne marchanderont pas, il passera de leur côté et tout est perdu. »

Le lendemain, Metternich revient de Breslau, Fouché se trouve à la poste, il propose à Metternich de passer chez Bassano: « C'est inutile, répondit-il, je n'ai rien à faire avec lui; puis il engage Fouché à ne pas se faire nommer l'un des plénipotentiaires. — Mais pourquoi, nous pouvons nous entendre. — Oh! c'est impossible, ils sont tous très montés, on n'obtiendra rien d'eux. — Mais si l'Autriche est avec la France, que nous importent les autres? » Metternich répondit que dans ces circonstances il y avait des raisons communes à toutes les puissances, que l'on ne pouvait se diviser, que l'Autriche ne pourrait se décider à se mettre contre ses anciens alliés, que du reste les conférences ne seraient pas longues parce que du premier moment l'on présenterait un ultimatum en demandant réponse dans les vingt-quatre

heures, et qu'il lui renouvelait le conseil de ne pas être de cette réunion. Metternich avait été choyé, fêté, couvert de décorations étrangères et probablement indemnisé grandement de ses frais de président de la réunion; il s'arrêta à peine le temps de relayer. Fouché fut rendre compte à l'Empereur en le prévenant que tout était manqué. L'Autriche annonça qu'à l'expiration de la trêve elle entrerait en ligne; la Bavière fit aussi défection, et l'Empereur lança Fouché en Illyrie en lui disant: « Profitez de la trêve, demandez à Metternich un laissez-passer pour traverser la Bohême et les États héréditaires. » Metternich le lui accorda comme ancienne connaissance; Fouché avait vu partout des mouvements de troupes, etc.

Lorsque la trêve fut rompue, on aurait voulu pouvoir agir, mais l'Empereur avait successivement tout retiré d'Italie; on envoyait des recrues sans habits, sans armes. Le prince m'envoya à Villach pour organiser et commander l'aile gauche en attendant qu'il lui arrivât des généraux. J'avais 17 bataillons isolés, beaucoup étaient commandés par des capitaines, j'en formais des régiments provisoires et des brigades provisoires; une affaire que nous eûmes à Villach nous procura sept à huit cents prisonniers qui nous fournirent des fusils et des gibernes. Enfin le général de brigade Proit arriva, puis le lieutenant général Grenier et d'autres. Alors le prince donna le commandement de cette gauche au lieutenant général Grenier et me reprit avec lui; j'étais chargé de la partie militaire dans son cabinet et j'étais continuellement en courses pour reconnaissances ou pour surveiller l'exécution des mouvements ordonnés, et lorsque le prince s'absentait, je recevais lettres et rapports pour y donner telle suite que de besoin. Pendant ce temps, l'ennemi manœuvrait par notre gauche, surtout après la défection des Bavarois; il fallut se retirer, le mouvement général et successif fut ordonné, le prince se porta à la nouvelle position en arrière et me chargea de surveiller le mouvement successif de retraite et de fermer la marche. On s'arrêta d'abord à Dogna, le prince pour avoir des nouvelles, m'envoya en parlementaire à la gauche, près la Chiesa Veneta. Le prétexte était assez frivole, un échange de prisonniers. Dans la conversation, le général autrichien voulut plaisanter sur les mauvais chevaux

pris sur nos chasseurs. Je soutins que les chevaux n'étaient pas mauvais, la preuve, c'est que c'était avec de semblables chevaux que, depuis vingt ans, nous avions battu toutes les cavaleries d'Europe; il n'en fut plus question et le général crut me porter un grand coup en me faisant connaître que l'Empereur devait à l'heure qu'il est être entouré par toutes les armées d'Europe. Je lui répondis que l'Empereur prenait position derrière la Saale et qu'ainsi placé, il attendrait d'être attaqué. La figure du général autrichien s'allongea d'un pied, et après avoir réfléchi un moment: « Ah ! C'est différent », dit-il. Il devint très sérieux et n'ayant plus rien à nous dire, je me retirai. Nous sommes ainsi revenus à petites marches sur l'Adige, quartier général à Vérone. On avait pourvu à Venise, Serras y commandait. Nous avions garnison à Osoppo et Palmanova, avec approvisionnements pour un an. Les trois places sont imprenables...

II

NOTE SUR LA CAMPAGNE DE 1813-1814 EN ITALIE ET LE PLAN DE CAMPAGNE DE L'EMPEREUR.

Novembre 1813. — L'empereur Napoléon voulant rendre le prince Eugène libre de tous ses mouvements pour la campagne fin de 1813 et 1814, lui prescrivait d'envoyer sa famille en France. La princesse Auguste avait à choisir, de venir près de l'impératrice Marie-Louise ou auprès de l'impératrice Joséphine, sa belle-mère. Elle refusa positivement l'un et l'autre. Elle se rappelait avec chagrin que lors du mariage de Marie-Louise, elle avait marché après tous les membres de la famille Bonaparte, et avait juré de ne plus se trouver exposée à une semblable humiliation pour son amour-propre.

L'Empereur alors proposa à la princesse de se rendre à Montpellier ou à Marseille où elle conserverait tout l'extérieur du rang qu'elle tenait à Milan, elle aurait pour sa garde une partie de la Garde royale italienne ; même refus, la princesse ne peut souffrir la France ni les Français, elle était d'ailleurs en correspondance avec son père sur les événements présents et futurs.

L'Empereur enfin décida que la princesse se rendrait à Gênes avec les ministres italiens, ce qui formait le gouvernement, elle aurait une partie de la Garde italienne pour sa personne, et l'Empereur porterait la garnison à 15.000 hommes, en donnant le commandement au général Fresia, élevé à la cour de Piémont et dont les formes et la manière obséquieuse devaient convenir à la princesse. Nouveau refus. On prétexta qu'il fallait rester à Milan pour donner du courage aux Italiens et que l'on ne quitterait cette capitale que lorsqu'on y serait forcée.

L'Empereur fut extrêmement contrarié de tous ces refus et de ce projet; il voulait rendre le prince Eugène indépendant de toute affection de famille pour le mettre à même de bien exécuter son plan de campagne, peut-être même, voyant la conduite de Murat, voulait-il mettre le prince Eugène à l'abri de toutes les séductions de famille de sa femme, mais quels qu'aient été ses motifs, tout son plan échoua.

L'Empereur savait dès avant Leipsig que Murat préparait sa défection; dès sa rentrée en France, il avait envoyé Fouché pour ramener Caroline et Murat à des idées plus justes relativement à leur position et à leurs relations de famille; il espérait beaucoup de l'empire que Fouché avait eu jusqu'à ce moment sur le roi et la reine de Naples. Il lui recommanda de leur faire sentir qu'il ne fallait pas se laisser leurrer par les ennemis qui les flattaient et leur faisaient des promesses parce qu'ils avaient besoin de la diversion que pouvaient opérer les troupes napolitaines, jointe à la division qu'elle devait entraîner en Italie et parmi les Italiens; mais que les ennemis ne seraient pas plutôt les maîtres, qu'ils ne verraient plus dans Murat qu'un paysan renforcé, très déplacé sur le trône. Il avait d'abord essayé de lui faire sentir que son intérêt était de joindre ses troupes à l'armée française en Italie, mais convaincu que la reine Caroline avait préparé un traité avec l'Angleterre et l'Autriche pendant la campagne de 1813, il se bornait à faire demander par Fouché de gagner du temps et de ne pas se déclarer contre la France à qui il devait tout et dont la puissance seule le soutenait.

L'Empereur tout en se méfiant de Fouché, croyait cependant que dans son intérêt particulier il était assez lié envers la France

Empire pour pouvoir compter sur lui dans ce moment décisif; il se trompait. Fouché avait déjà son pacte fait avec Metternich. Murat s'annonça comme allié de la France qui lui fournit vivres et munitions de guerre et des places d'appui ; il avait demandé Ancône, de l'artillerie, des munitions, des vivres et lorsqu'il eut terminé ses arrangements avec les ennemis, il se déclara contre l'Empereur à qui il avait fait demander pour condition d'alliance de lui remettre le commandement de toute l'Italie. Cette demande prématurée pour les projets de l'Empereur aurait pu avoir lieu plus tard et aurait concouru à l'exécution du plan de campagne dont voici le détail.

Le prince Eugène occupait Vérone, Legnago, et toute la ligne de l'Adige depuis Roveredo, plus Ferrare, Modène, Plaisance. Les Napolitains avaient leur avant-garde à Bologne; les Autrichiens occupaient le Tyrol, et tous les pays vénitiens, à l'exception de Venise, Osoppo, Palmanova.

L'Empereur prescrivait au prince Eugène de tenir la ligne de l'Adige aussi longtemps que possible, pour avoir le temps de recevoir ses conscrits, les organiser, les équiper, les armer, etc., et il faisait connaître son mécontentement de ce qu'on n'avait pas suivi ses précédentes instructions qui étaient de renvoyer les dépôts dans les places sur les derrières pour y recevoir et organiser les conscrits, tandis qu'en les jetant dans les places fortes bloquées telles que Osoppo, Palma, Venise, on se privait des moyens d'organisation, et qu'il fallait réunir ensuite, en entier, les moyens d'organisation, d'habillement, d'instruction, ce qui énervait les corps actifs. Les conscrits annoncés étaient les rappels des années précédentes, ce qui procurait des hommes formés et aptes à faire de suite des soldats ; ils devaient arriver fin novembre et dans le courant de décembre, ce qui eut lieu en grande partie.

L'Empereur ordonnait au prince Eugène de demander une suspension d'armes à M. le maréchal de Bellegarde, au moment où il craindrait de voir forcer la ligne de l'Adige, dans le but de remettre aux Autrichiens les forteresses d'Osoppo et de Palmanova et d'en retirer les garnisons qui ne consistaient guère que dans environ 4 à 5.000 hommes de dépôts ou malades ; les hostilités ne devraient recommencer qu'en se prévenant vingt-quatre

heures à l'avance après la rentrée des garnisons. L'Empereur était convaincu que M. de Bellegarde, ancien militaire faisant la guerre régulièrement, serait enchanté d'obtenir aussi facilement deux forteresses imprenables qui se trouvaient sur ses derrières et sur sa véritable ligne d'opérations.

Le prince Eugène devait, aussitôt la conclusion, étendre ses troupes sous prétexte de repos ou de facilité de vivres, et les porter en arrière sur les deux routes de Vérone à Milan et à Crémone, faire filer tous les équipages sur les deux routes du mont Cenis et du mont Genèvre, faire successivement suivre ces deux directions par l'armée, en ne conservant qu'un masque de cavalerie légère et quelque infanterie sur la ligne de l'Adige, laquelle infanterie devait rentrer à Peschiera et à Mantoue.

Le prince Borghèse prévenu de ce mouvement, devait tout disposer pour les vivres et transports ; le mont Cenis devait être bien armé et approvisionné ainsi que le fort de Fenestrelles, pour arrêter l'ennemi sur la frontière.

Il devait y avoir une garnison dans Mantoue et Alexandrie. Venise était déjà pourvue et bloquée par terre, l'Empereur voulait qu'on mît de préférence les troupes italiennes dans Mantoue et Alexandrie parce qu'il craignait qu'en les ramenant en France dans ces circonstances, leur moral ne fût trop affecté de voir l'Italie occupée par les étrangers et eux loin de leurs familles.

L'Empereur ne conservait en Italie que Venise, Mantoue, Alexandrie bien armées et approvisionnées, et abandonnait toutes les autres places. « Cela me suffit, disait-il, j'aurai ensuite l'Italie quand je voudrai, l'Italie est en France, mais la France n'est pas en Italie, et c'est en France que tout se décidera. »

Aussitôt l'armistice dénoncé par M. de Bellegarde, les troupes devaient forcer de marche pour dépasser le mont Cenis et le mont Genèvre. La cavalerie légère qui formait le rideau, devait attendre la démonstration d'attaque des Autrichiens et alors se retirer rapidement pour rejoindre l'infanterie. Il était probable que M. de Bellegarde porterait des troupes sur Peschiera et Mantoue, passerait le Mincio et ne trouvant pas d'ennemis, se dirigerait de suite sur Milan où il organiserait le gouvernement, ferait chanter *Te Deum* en l'honneur de l'Empereur son maître, donnerait des

ordres pour occuper tout le pays, pour suivre les Français, etc., mais toutes ces dispositions devaient prendre plusieurs jours, et l'armée française aurait gagné de l'avance, forte de 30 à 35.000 hommes (1), avec un bon équipage de 100 bouches à feu, elle aurait passé par Briançon et le mont Cenis pour déboucher sur Grenoble et Chambéry. Elle trouvait à Chambéry le général Dessaix avec 5 à 6.000 hommes, à Grenoble le général Marchand avec une douzaine de mille hommes, à Lyon le maréchal Augereau avec une vingtaine de mille hommes, total 37.000 hommes, ce qui, réuni à l'armée d'Italie, formait 70.000 hommes sous les ordres du prince Eugène.

Le général Dessaix devait former l'extrême droite et, avec quelques mille hommes, se porter sur le Valais, y former des partisans, et donner des inquiétudes aux Autrichiens sur leurs derrières.

L'armée devait remonter par la Bourgogne et la Franche-Comté, suivant les circonstances, et se diriger sur Langres et Belfort; le général Dessaix suivant le même mouvement, mais en longeant la frontière. L'armée autrichienne, prise en flanc et sur ses derrières, devait se hâter de se replier vers la Suisse, et dans le mouvement précipité, le général Dessaix devait lui faire beaucoup de prisonniers.

L'armée venue d'Italie arrivée sur les frontières de la Lorraine, était rejointe par l'Empereur qui, à cet effet, ferait un mouvement sur Saint-Dizier, et, suivi de sa Garde, se mettrait à la tête de l'armée d'Italie et renverrait ses maréchaux couvrir Paris; ensuite il prenait en Lorraine 13.000 hommes qui y étaient organisés sous les ordres du général Durutte, il se dirigeait sur Strasbourg, prenait quelques troupes en Alsace; pendant ces dispositions, les Autrichiens étaient repoussés, puis l'Empereur descendait le Rhin pour balayer tous les ennemis, non pas pour les empêcher de passer le Rhin et d'entrer en France, mais pour les rejeter vers l'intérieur, pour en prendre le plus possible; arrivé à ce point, le résultat de la guerre était décidé. L'Empereur disait : « Je suis plus fort que jamais (le prince Eugène a reçu les instructions pour l'exécution de ce projet de campagne). Si les ennemis ne

(1) Ces 35.000 hommes venaient de l'armée du duc d'Albuféra; c'étaient des soldats faits.

passent pas le Rhin avant le 1er janvier 1814, je suis en mesure et le plan s'exécutera en calculant bien les mouvements, mais si je suis attaqué vers la Noël, je suis pris en l'air au milieu de mes dispositions qui se trouveront en partie paralysées, je ne suis plus en mesure, et il faudra que le prince Eugène se presse de faire son mouvement. »

L'Empereur attaqué de tous côtés, et à l'époque qu'il avait redouté, ne recevant aucune nouvelle du prince Eugène relativement au mouvement qui vient d'être détaillé, lui demanda où il en était de ses dispositions. Ne recevant pas de réponse, il ordonna au ministre de la Guerre d'en écrire officiellement. En conséquence, le duc de Feltre fit connaître par le *télégraphe* que l'Empereur était mécontent du retard dans l'exécution de ses ordres pour le mouvement de l'armée d'Italie sur la France et demandait au prince Eugène de lui faire connaître en détail ses dispositions et son itinéraire (1).

Cette demande arriva de Paris par le télégraphe en un quart d'heure, on pouvait répondre par le même moyen, mais le prince Eugène retarda sa réponse de vingt-quatre heures et l'expédia par un courrier qui mit cinq jours. Il savait en outre, par la correspondance de ses amis, que l'Empereur avait souvent dit et répété qu'il attendait Eugène avec l'armée d'Italie, qu'il était probable qu'il était en marche. L'Empereur avait compté sur le prince Eugène plus que sur tous les autres, il ne pouvait s'imaginer que ses ordres ne seraient pas exécutés, et lorsque sur le champ de bataille de Montmirail, un aide de camp du prince Eugène, Tascher, arriva porteur du rapport du combat ou plutôt de l'échauffourée qui venait d'avoir lieu sur le Mincio, la première question de l'Empereur fut : « Où est Eugène, quand arrive-t-il ? » Le prince, dans sa dépêche, parlait de sa victoire, s'excusait de ne pouvoir quitter l'Italie, n'ayant plus la ligne de l'Adige, étant replié derrière le Mincio, presque enveloppé, ayant sur les bras les Autrichiens, les Napolitains, etc., en nombre quadruple de ses troupes, ce qui ne lui permettait pas de faire le mouvement sur la France, mais qu'il était en mesure de défendre le pays, etc. L'Em-

(1) Le duc de Bassano connut ce mouvement, et M. le comte de Bondy, alors préfet à Lyon, reçut des ordres pour tout préparer pour ce passage.

pereur vit bien dès lors qu'il ne pouvait plus compter sur la coopération de l'armée d'Italie, et, s'il en devina les motifs, il garda le silence comme il l'avait gardé longtemps sur la défection de Murat, mais son plan de campagne fut manqué, et la France, comme il l'avait dit, ne fut pas défendue en Italie, et l'Italie fut perdue en France (1).

Il faut remarquer que le prince eut l'air de vouloir mettre à exécution le plan de campagne, mais il était trop tard. Au lieu d'avoir profité du moment où il était sur l'Adige, libre de ses mouvements, il balança sur le parti à prendre; retenu d'un côté par sa famille, puis poussé par l'honneur et la reconnaissance, il fut constamment dans l'hésitation, et lorsqu'il sentit la faute qu'il avait commise, il était trop tard pour la réparer, il ne pouvait plus quitter l'Italie, c'est ce qui explique sa correspondance avec l'Empereur, et pourquoi l'Empereur, appréciant ce qui se passait, fit contre mauvaise fortune bon cœur, le laissa maître de rester en Italie, pourvu qu'il fît la guerre loyalement en arrêtant les ennemis sur ce point.

La princesse Auguste avait refusé de venir en France; que ce soit par amour-propre blessé, par haine ou par suite des insinuations de l'Allemagne, le fait est que ce fut le premier pas contre le plan de l'Empereur.

Le prince Eugène tonnait contre Murat qui ne venait pas se joindre à lui et, pendant ce temps, il correspondait avec l'Autriche et la Bavière. Au moment où il envoyait demander les ordres de l'Empereur, vers le 8 novembre, il était à Vérone et se rendait à Roveredo, sous prétexte de visiter la ligne, mais dans le fait pour recevoir un parlementaire entre les avant-postes et s'expliquer avec lui. C'était un prince allemand au service d'Autriche et qui se présentait sous l'uniforme d'un sous-lieutenant.

Le prince, arrivé aux avant-postes, fut prévenu qu'un officier demandait à parler au chef des avant-postes français. « J'y vais », dit le prince; il fit arrêter son cortège et se rendit seul à la limite.

(1) Il y a, aux archives du télégraphe, une lettre du duc de Feltre au prince Eugène, du 8 février : « Monseigneur, l'Empereur me charge de vous dire que si vous ne voulez pas venir en France avec l'armée, qu'au moins vous ne reteniez pas ses troupes et que vous les lui envoyiez... »

On le vit se promener assez longtemps avec cet officier, pui revint déjeuner. Il pensa que les officiers français feraient conjectures, il voulut donner le change et dit : « Ces petits s lieutenants ont une assurance étonnante, il m'a tenu les pro les plus extraordinaires. » Tascher, qui était présent, répo innocemment : « Mais, Monseigneur, ce n'est pas un s lieutenant, c'est le prince de... — Vous vous trompez, répondi prince. — Je vous demande pardon, Monseigneur, c'est le pri de..., au service d'Autriche, je l'ai bien reconnu, je l'ai plusieurs fois à ma table, lorsque je remplissais les fonctions gouverneur à Francfort, sous le prince primat. » A son retou Vérone, il entra en pourparlers avec le maréchal de Bellega C'était un de ses aides de camp (Bataille), ami d'enfance, qui é le porte-parole. Les conventions étaient déjà tellement avanc que le prince Eugène, tenant la ligne de l'Adige, demandait la princesse pût rester à Milan, ce que M. de Bellegarde ne vou pas accorder, ne voulant à Milan que des agents du gouvernem de l'empereur d'Autriche, mais il ajoutait : « La princesse p habiter le château de Monza ; je lui fournirai une garde, et l aura pour elle tous les égards dus à une princesse alliée à l'E pereur, mon maître. » (Le général Gifflenga, aide de camp prince Eugène, et qui vit encore en Piémont, peut certifier le f C'est lui qui fut envoyé par le prince Eugène à Murat, à Napl pour connaître ses projets et savoir sur quoi on pouvait comp dans sa coopération. Il revint convaincu de la défection Murat.)

Ces pourparlers sont remarquables en ceci que le prin Eugène, n'exécutant pas les ordres de l'Empereur, avait l'air s'entendre avec les ennemis, et cependant refusa toujours de joindre à eux, ce qui est encore le résultat de son incertitu occasionnée par ses affections de famille, et par le po d'honneur et la reconnaissance envers l'Empereur.

Le prince, ne pouvant obtenir ce qu'il désirait pour la princes la fit venir à Mantoue. Il n'avait pas encore abandonné la lig de l'Adige, il aurait pu exécuter le mouvement indiqué par l'E pereur, mais il ne put se décider à exécuter un plan aussi vas il aurait ensuite fallu conduire avec lui sa famille dont la présen

le paralysait. Il est probable qu'on lui avait fait des promesses, on lui avait fait connaître les espérances des conférences de Châtillon, il s'attendait à apprendre d'un moment à l'autre que la paix était signée, il était persuadé qu'il conserverait le royaume d'Italie, qui serait détaché de la France, et dont Napoléon resterait le chef; il ignorait alors que le seul point que l'Empereur n'ait pas consenti et qui fit annuler toutes les conférences, c'est la désignation du prince Eugène pour l'Italie.

L'Empereur y voulait Joseph. Le prince sentait bien que Murat, lui et les autres, n'étaient rien que par la volonté de Napoléon et soutenus par ses armes, que si le soutien manquait, tout l'échafaudage croulerait.

Cependant, on lui avait fait connaître l'intérêt que lui portaient les alliés, ce qui lui donnait l'espoir de rester souverain du royaume d'Italie, comme Murat l'était à Naples. Lorsqu'il apprit l'abdication de Napoléon, par M. de Bellegarde, il se démit du commandement de l'armée française, entre les mains du général Grenier, et dit, aux généraux de division assemblés, qu'il se devait à l'Italie, qu'il n'avait rien à faire avec les Bourbons. Il croyait conserver l'Italie, mais il fut détrompé, deux ou trois jours après, par M. de Bellegarde qui, voyant l'armée française s'éloigner, n'avait plus de mesure à garder. Le prince prit alors le parti de se retirer en Bavière avec sa famille. Il ne put quitter Mantoue et traverser le Tyrol qu'avec une forte escorte que lui donna M. de Bellegarde.

III

NOTE SUR LE PLAN DE CAMPAGNE, FIN 1813 ET 1814.

Le général Pelet, qui s'occupe de l'examen critique des campagnes de l'Empereur, avait reçu du général d'Anthouard des notes sur le plan de campagne de l'Empereur, fin de 1813 et 1814; on expliquait les motifs de ce plan, motifs donnés par l'Empereur lui-même au général d'Anthouard qui, depuis dix ans, était placé par S. M. I. près du prince Eugène, et se rendait chaque année

près de S. M. pour lui rendre des comptes verbaux et prendre verbalement les ordres de S. M.

Le général Pelet, trouvant ces notes importantes, et ne prévoyant pas devoir s'occuper sitôt des campagnes de 1813 et 1814, rendit public ce document en y faisant quelques changements dans la rédaction. Ces notes avaient pour but d'expliquer l'ensemble du projet, et des mouvements qui ont eu lieu, lesquels sans cette explication paraissent sans suite et laissent dans l'incertitude de savoir si l'Empereur s'était battu simplement en désespéré, ou s'il avait réellement un but arrêté: on voit donc que cette note est tout à fait militaire. M. de Montvéran avait, du vivant du prince Eugène, écrit des choses peut-être plus fortes sur le point de vue politique, on n'a pas réclamé, le prince ou ses organes naturels ont gardé le silence.

Quels que soient les motifs qui ont laissé passer sous silence les ouvrages indiqués, et qui ont porté à réclamer contre la note du *Spectateur*, examinons la valeur de la réponse.

Elle est rédigée par des personnes qui n'ont pu voir et connaître les détails du moment, mais qui sont dans une position obligée vis-à-vis du prince Eugène: l'un à l'entreprise de la rédaction de ses campagnes; l'autre, appelé d'abord comme gouverneur du jeune prince, est maintenant intendant dans la maison de la princesse douairière.

Le général d'Anthouard pourrait indiquer des personnes qui ont connaissance des faits : MM. le duc de Bassano, comte de Bondy, baron d'Arnay, le général piémontais Gifflenga, le comte Mejean, le comte Tascher, le baron Bataille, etc., s'ils n'étaient pas de la maison et de l'intimité du prince, ce qui leur commande le silence.

A cette note, on a voulu faire une réponse, et comme le général Pelet avait fourni le document sans signature, mais en indiquant en apostille que la source était sûre, on a beaucoup argumenté sur l'incognito, on a voulu engager une polémique, on a cherché à détruire ce qui était annoncé, on a fait des citations : par exemple, on avance que l'Empereur a laissé le prince Eugène libre de faire ce qu'il jugerait convenable.

On le sait, mais la date est tout; disons d'abord: que le plan

de campagne est bien celui indiqué par l'Empereur, et les ordres ont été donnés partout pour le mouvement du prince Eugène en Piémont, et en France aux généraux Marchand, à Grenoble, Dessaix, à Chambéry, maréchal Augereau, à Lyon, comte de Bondy, préfet de Lyon, etc. Le prince n'exécute pas son mouvement, l'Empereur lui envoie ordre sur ordre pour le faire. Pendant ce temps, l'Empereur faisait ses premiers mouvements; il comprend que seul il ne peut suffire et, le 8 février, le duc de Feltre, ministre de la Guerre, écrit par le télégraphe au prince Eugène : « Monseigneur, l'Empereur me charge de dire à V. A. S. que si elle ne veut pas venir ainsi qu'il l'a ordonné, au moins qu'elle ne retienne pas ses troupes, et qu'elle lui renvoie immédiatement les troupes françaises. »

Le prince n'en fit rien, il expédia son aide de camp Tascher pour rendre compte d'une échauffourée que l'on intitulait : Bataille du Mincio. L'Empereur, voyant arriver Tascher (qu'il avait eu comme officier d'ordonnance), sa première question est : « Où est Eugène », croyant que l'envoyé venait annoncer l'exécution des ordres.

C'est alors que, convaincu de la résistance d'Eugène, réfléchissant que cette résistance est la suite du refus d'envoyer sa famille en France, et des pourparlers avec la Bavière et l'Autriche, il répond en désespoir de cause : « Faites ce que vous voudrez », ce qui sous-entendait : puisque vous ne faites pas ce que je veux. Que l'on examine la date des lettres de l'Empereur, dont on veut se targuer pour disculper le prince, et l'on verra qu'elles sont postérieures au 8 février.

L'Empereur fut obligé alors de renoncer à son grand plan, sa marche dessinée sur Langres n'avait plus de but, il était perdu, et chercha à se défendre pied à pied lorsque Marmont l'acheva.

***

Les notes du général d'Anthouard sur la campagne de 1813-14 doivent être complétées par quelques dates précises indiquant comment le général quitta l'armée d'Italie et comment il continua sa carrière.

Le 5 avril, le prince Eugène ordonne « à son aide de camp, le général de division comte d'Anthouard, de se rendre en poste auprès du maréchal Augereau, duc de Castiglione, pour remplir la mission qui lui est confiée. Il verra en passant le prince Camille à Turin et le général comte Marchand à Grenoble ».

Quels motifs ont fait annuler cette mission, on ne saurait le dire ; mais d'Anthouard était, sans conteste, présent le 17 à Mantoue, où il signa avec les autres généraux l'adresse au prince vice-roi. Il eut à lui écrire une lettre particulière en sa qualité de premier aide de camp, pour lui notifier que voulant demeurer officier français, il se refusait à rester à son service personnel.

Il reçut d'Eugène cette réponse :

« Monsieur le général comte d'Anthouard,

« J'ai reçu votre lettre de ce jour. Je suis touché de vos sentiments et je partage vivement les regrets causés par notre séparation, sans toutefois partager entièrement l'opinion que vous me manifestez sur ses motifs. Mais je respecte votre opinion. Je me plais, dans cette circonstance, à vous assurer que vos services m'ont toujours été agréables, et je suis certain de m'apercevoir souvent qu'ils me manqueront. Je vous fais remettre mon portrait comme marque de mon souvenir et je désire que vous veuillez bien accepter comme pension le traitement que vous receviez comme mon aide de camp. Je vous renouvelle l'assurance de mes sentiments, et sur ce, je prie Dieu, Monsieur le général comte d'Anthouard, qu'il vous ait en sa sainte garde.

« Mantoue, le 18 avril 1814.

« Eugène NAPOLÉON. »

Le général ne reçut jamais le portrait qui lui était annoncé ; il ne toucha rien de la pension qui lui avait été offerte, bien que le prince Eugène eût acquis ou conservé, aussi bien par l'exécution du traité de Fontainebleau que par l'exécution de la convention de Mantoue, des biens comme nul particulier n'en possédait en Europe.

Ayant adhéré à la déchéance de l'Empereur, le général fut nommé le 21 juin 1814 inspecteur général du 2e arrondissement d'artillerie ; le 29 du même mois, il fut promu grand-officier de la Légion d'honneur et reçut le 8 juillet la croix de Saint-Louis. Durant les Cent-Jours, il organisa à Metz l'artillerie de campagne. Membre du Comité d'artillerie en 1816, il eut la triste mission de présider le conseil de guerre de la 1re division militaire, devant lequel comparurent Drouot et Delaborde.

Mis en disponibilité le 16 mars 1822, il fut envoyé par les électeurs de la Meuse à la Chambre des députés où il siégea au côté gauche : non réélu, il fut, en 1829, nommé inspecteur général de l'Ecole d'artillerie et du génie. La monarchie de Juillet le nomma président du Comité d'artillerie, grand-croix de la Légion d'honneur (1er mai 1832) et pair de France (19 novembre).

On ne saurait omettre de signaler ici que, comme président du Comité, le général d'Antouard prit la part la plus active au classement et à l'accroissement du Musée d'artillerie, dont il fit «un des plus beaux établissements de ce genre en Europe».

Maintenu en 1841 dans la première section du cadre de l'état-major général comme ayant exercé un commandement en chef devant l'ennemi, retraité le 8 juin 1848, réintégré le 28 septembre 1849 dans le cadre d'activité; il mourut à Paris le 14 mars 1852.

Son fils, Charles-Alexandre, comte d'Anthouard, a continué glorieusement dans l'armée un nom déjà illustre. Général de brigade et grand-officier de la Légion d'honneur, il est mort le 7 mars 1893. L'un de ses fils est aujourd'hui (1906) résident général adjoint en Tunisie.

F. M.

(A suivre.)



(Collection G. Cottreau.)



URBAIN I FARDEAU.

Officier de Santé à l'Armée d'Italie. 5 Brumaire an 8. (27 Octobre 1799.) (

Fardeau (Urbain-Jean)

(1766-1844)

Urbain-Jean Fardeau naquit à Varennes, près Saumur, le 28 janvier 1766. Dès son enfance, il donna les preuves d'un caractère solidement trempé.

En sortant du collège de Saumur, où il avait remporté les premiers prix, il entra au séminaire d'Angers. Ayant obtenu au concours la place de professeur de rhétorique au collège de Saumur, il n'y resta que dix-huit mois, puis réintégra le séminaire et prit les ordres. Il accompagna pendant un voyage de deux années

(1) La gravure qui forme en-tête, est la reproduction de celle qui se trouve dans le tome II des *Fastes de la nation française*, par Ternisien d'Haudricourt.

en Italie, un jeune de Saint-Germain, dont il était le précepteur; il y apprit la langue italienne et revint en France au commencement de la Révolution.

Rentré à Varennes, Fardeau fut nommé capitaine de gendarmerie par ses concitoyens, le 1er avril 1792, et fit la campagne de la Vendée. Revenu l'année suivante à Saumur, il faillit être exécuté comme suspect; mais un heureux hasard lui ayant fait sauver la vie au président du tribunal, ce dernier lui donna un certificat de civisme.



FARDEAU
(D'après un portrait conservé à l'hôtel de ville de Saumur.)

Fardeau entra alors à l'hôpital de Saumur pour y étudier la médecine.

Quand la tourmente révolutionnaire fut un peu calmée, il partit pour Paris. Il avait vingt-neuf ans; il se mit avec une excessive ardeur à l'étude de la chirurgie et fut remarqué par les professeurs Desault, Giraud et Pelletan. Ce dernier en fit son secrétaire. Il fut mis à la tête des salles de dissection de l'Hôtel-Dieu. Après avoir subi avec succès l'examen de chirurgien de troisième classe, Fardeau ne put résister à l'entraînement général, et se rendit à l'armée de l'Ouest et, plus tard, à celle de Sambre-et-Meuse et s'y distingua.

De retour à Paris, il reprit ses études anatomiques et fit un cours d'anatomie et de physiologie qui eut le plus grand succès et attira de nombreux auditeurs.

Un de ses compatriotes, le général de division Lemoine, ayant entendu parler de lui, par un officier, de la manière la plus avantageuse, lui proposa de l'emmener en Italie en qualité d'interprète et d'aide de camp.

Fardeau, après s'être fait recevoir chirurgien de deuxième classe le 10 pluviôse en VII, accepta sans hésiter. Le général lui fit donner les insignes de capitaine au 1er hussards. Fardeau prit part à presque tous les combats de cette campagne, l'une des plus glorieuses pour la France.

Un jour, en présence du général Pérignon, il aperçut une soixantaine d'Autrichiens qui poussaient devant eux dix-sept hommes de la 34e, qui furent obligés de céder au nombre après une vive résistance. En un temps de galop, il arrive à eux, leur fait charger leurs armes et les place en embuscade derrière une maison; quand les Autrichiens, qui les avaient perdus de vue, furent à proximité, Fardeau commanda le feu et se mit à les sabrer avec tant d'impétuosité, qu'ils se rendirent.

Le général Lemoine l'avait laissé à Rieti avec une garnison de six cents hommes; il fut sommé de mettre bas les armes par quatre mille insurgés. Fardeau rassembla en hâte, dans une vaste maison, les personnages les plus importants de la ville, fit mettre au rez-de-chaussée deux cents livres de poudre et se plaça auprès avec une mèche allumée; il ordonna à ses prisonniers de faire savoir aux insurgés, leurs amis, ce qui se passait. Son attitude imposa tellement, que les insurgés n'osèrent pas attaquer.

Le général Lemoine écrivait le 17 pluviôse an VIII : « Dans l'affaire du 5 brumaire dernier entre Vico et Mondovi, après un combat de plus de six heures contre des forces bien supérieures, l'ennemi fut repoussé avec tant de violence qu'une colonne fut dépassée par mes troupes. Fardeau appréciant les circonstances, suivi de deux housards seulement, tomba dessus comme elle débouchait par un petit chemin creux, en criant à l'officier qui la commandait : « Bas les armes ! ou je vous fais sabrer tous »; et malgré le feu de la tête de colonne qui blessa mortellement un des deux chevaux des housards, Fardeau tint ferme et parvint à faire déposer les armes. La plupart de ses prisonniers s'échappèrent dans un bois voisin; mais il réussit pourtant à en conduire deux cents avec trois officiers à mon quartier général. Il embellit cette action d'éclat par une générosité peu commune, en refusant de l'officier commandant sa montre et son or, lui faisant observer qu'un officier français savait vaincre, mais qu'il ne savait pas dépouiller, qu'il était au contraire prêt à lui porter les secours dont il pourrait avoir besoin. Je tiens ceci de l'officier lui-même. »

Ce fait fut attesté par le général Clausel, par l'adjudant général Coster et le chirurgien de première classe Chappe, témoins oculaires.

Après deux années de fatigues et de combats, Fardeau demanda à reprendre les fonctions de chirurgien et on lui confia la direction du service de l'hôpital de Voghera. Il y fit la connaissance de l'illustre oculiste Scarpa et travailla avec lui.

Revenu à Paris, Fardeau fit encore un cours d'anatomie, de physiologie et un cours de maladies des yeux. Il fut nommé, le 17 vendémiaire an XII, chirurgien de première classe au camp de Saint-Omer, puis au 64e de ligne, au camp de Boulogne.

Le maréchal Soult ayant entendu parler d'une clinique que Fardeau avait établie au camp, lui fit construire à ses frais un amphithéâtre et engagea les chirurgiens du camp à suivre ses leçons. Ce fut le 25 prairial en XII que Fardeau reçut la croix de la main de l'Empereur. Au moment de l'attacher à son habit, Napoléon la laissa tomber, la ramassa avec vivacité et l'attachant de nouveau, dit en souriant : « Ce n'est pas que je la regrette, Monsieur Fardeau. »

A ce moment même, une affreuse tempête éclata, la mer devint furieuse, les embarcations étaient jetées à la côte et brisées. Fardeau était sur le rivage lorsqu'un petit bâtiment arrivant du Hâvre et chargé de cent cinquante personnes, vint à deux cents pas du bord agiter ses signaux de détresse. Il met aussitôt habit bas, se jette à la mer et sauve d'abord deux hommes qu'il pousse sur une pointe de rocher, puis continue sa route vers le navire ; après une demi-heure de lutte et d'efforts inouïs, il l'atteint et persuade à tous ces malheureux de ne pas quitter leur bord. Il crie au capitaine d'attacher à un câble une longue pelote de ficelle et de la lui jeter. Fardeau la pousse devant lui et la rapporte à l'amiral Decrès qui, dans l'eau jusqu'à la ceinture, dirigeait le sauvetage de nombreux naufragés. Grâce à cette ficelle, le câble est obtenu, les marins tirent dessus et la péniche est amarrée. Tout l'équipage fut sauvé.

Fardeau partit en 1805 pour l'Allemagne et assista à la bataille d'Austerlitz.

Il fit ensuite, à travers des misères inouïes, les campagnes de Prusse et de Pologne.

Il sut se placer parmi l'élite des opérateurs et fut toujours appelé par Larrey et Percy à partager leurs travaux.

Un jour, sur les bords de la Vistule, l'Empereur, armé de sa

lorgnette, semblait impatient de savoir ce qui se passait à une certaine distance sur l'autre rive; Fardeau s'approcha de lui et lui offrit de traverser le fleuve à la nage. Napoléon le reconnut et le remercia; mais, un moment après, un officier d'ordonnance apportait de la part de l'Empereur un ordre qu'il fallait porter de suite. Fardeau, à qui l'on donna six dragons d'escorte, fut chargé de cette mission. Il partit et traversa, en allant et en revenant, les avant-postes ennemis; quatre de ses dragons avaient été tués.

Étant attaché au 2e régiment suisse, sa santé l'obligea à demander sa retraite à l'issue de la campagne de Pologne; il l'obtint le 24 avril 1808. Le ministre de la Guerre lui offrit une belle situation au Val-de-Grâce. Fardeau remercia, décidé à revenir dans sa famille, à Saumur. Bien résolu à ne jamais se marier, parce qu'un serment était chose sacrée pour lui, il adopta les enfants de son beau-frère, afin d'avoir des enfants à caresser et à protéger. Il fut, du 1er juin au 30 juillet 1815, chirurgien-major du château de Saumur, puis se retira définitivement et devint, dans cette ville, le médecin des pauvres qu'il soulageait aussi souvent de sa bourse que de son talent. Quand il avait le bonheur de donner ses soins à un vieux militaire, jamais il ne voulait accepter d'honoraires. Il mourut le 22 février 1844.

Tour à tour professeur, chirurgien, soldat, médecin, Fardeau fut l'honneur des professions auxquelles il a appartenu; il avait été signalé plusieurs fois dans les ordres du jour de la Grande Armée.

Dans les discours touchants qui furent prononcés sur sa tombe, on rappela ses vertus, son dévouement infatigable, l'inépuisable bonté de son cœur, sa douce aménité, sa vive imagination, son esprit délicat, sa science réelle, qualités qui l'ont recommandé aux regrets de ses compatriotes.

G. Gasser.



MICHEL SOKOLNICKI



CHARLES KNIAZIEWICZ



LOUIS-MICHEL COMTE DE PAC

GÉNÉRAUX DU GRAND DUCHÉ DE VARSOVIE DE 1812 A 1814

(Bibliothèque polonaise de Paris)

Les Généraux du grand-duché de Varsovie
de 1812 à 1814

(Suite et fin)

Zoltowski (Edouard). — Général de brigade. En 1812, il prit le commandement de la 2e brigade de la 17e division d'infanterie, du 5e corps, en remplacement du général Piotrowski, appelé à d'autres fonctions. Il fut chargé de l'organisation du département de Minsk (Lithuanie). Il combattit à la bataille de la Bérézina (28 novembre), à la tête du 20e régiment d'infanterie lithuanien, qui n'était composé que de recrues à peine habillées et équipées; il perdit, dans cette bataille, tous ses équipages et ses chevaux.

En 1813, il prit le commandement des 2e et 14e régiments d'infanterie du grand-duché et en ramena les débris à Wittenberg, pour les réorganiser. Appelé avec ces troupes pour faire partie de la division Dombrowski, il prit part aux différentes affaires sous Wittenberg et Magdebourg et au combat de Lubnitz (27 août). Après Leipzig, il suivit le mouvement de retraite sur le Rhin et ramena ses deux régiments à Sedan.

Passé au service de France le 8 mars 1814, il reçut du major général l'ordre de se rendre à Lille et de prendre le commandement d'une brigade de la 1re division d'infanterie du 1er corps (général Maison), avec laquelle il combattit à Courtrai, le 31 mars.

Il donna sa démission du service de France le 5 mai suivant (1).

Tyszkiewicz (Thadée, comte). — Colonel du 2e lanciers au

---

(1) Figurait en 1828 sur l'Annuaire de l'armée polonaise comme général de division.

début de la campagne de Russie, il fut nommé général de brigade le 19 juin 1812 et vint prendre le commandement de la 19e brigade de cavalerie légère, du 5e corps d'armée, à Grodno. Le 30 juin, il fut détaché avec ses deux régiments (1er chasseurs, 12e lanciers) au 4e corps de réserve de cavalerie pour en former l'avant-garde. Il prit part, le 1er juillet, au combat de Mir, et le 7 septembre, à la bataille de la Moskowa où, à la tête du 12e lanciers, il s'empara de six pièces de canon. Il combattit également à Winkowo (18 octobre) et à la Bérézina (28 novembre). Il fut fait prisonnier de guerre, par un parti de cosaques, sur la route de Wilna, dans les premiers jours de décembre 1812.

PRINCE RADZIWILL (Michel). — Général de brigade. Commandait en 1812 la brigade polonaise de la 7e division d'infanterie, du 10e corps. Il prit part aux différentes affaires en Courlande et au blocus de Riga, sous les ordres du maréchal Macdonald. Il suivit le mouvement de retraite de la Grande Armée et, après la défection des Prussiens, se retira sur Dantzig.

En 1813, il fit partie du 10e corps (général Rapp) et coopéra à la belle défense de Dantzig. Il fut fait prisonnier de guerre à la capitulation de cette place, le 2 janvier 1814 (1).

BIEGANSKI (Lucas). — Général de brigade. Dans la campagne de 1812, il conduisit à l'ennemi la 1re brigade de la 18e division d'infanterie, du 5e corps. Il prit part aux batailles de Smolensk, de la Moskowa, au combat de Winkowo où, à la tête du 8e régiment d'infanterie, il reprit 7 pièces de canon enlevées au général Sébastiani. Il combattit à la bataille de la Bérézina, le 28 novembre, et y eut un cheval tué sous lui.

Il ne prit aucune part à la campagne de Saxe, en 1813 (2).

SULKOWSKI (Antoine, prince). — Général de brigade. Commandait en 1812 la 20e brigade de cavalerie légère, du 5e corps (Polonais). Dans les premiers jours de juillet, il passa avec sa brigade à l'avant-garde du 4e corps de cavalerie (Latour-Maubourg).

---

(1) Mort à Dresde, le 24 mai 1850.
(2) Figurait sur l'Annuaire militaire de Pologne en 1828, comme général de division.

Il se distingua à la bataille de la Moskowa, où il eut trois chevaux tués sous lui, et au combat de Winkowo, où il fit trois charges à la tête des 5e chasseurs et 13e hussards. Dans la dernière charge, il fut dangereusement blessé d'un coup de biscaïen. Il assista ensuite à la bataille de la Bérézina, au combat de Wilna (10 décembre), et suivit la retraite du 5e corps sur Varsovie.

Nommé général de division en 1813, il prit le commandement de la 8e division de cavalerie légère (1er chasseurs, 6e, 8e, 16e lanciers), fit la seconde partie de la campagne et prit part à la bataille de Leipzig où, après plusieurs charges à la tête de sa division, il fut fait prisonnier. Entre Fulda et Hanau, il quitta l'armée et passa dans les rangs des alliés (1).

Dziewanowski (Dominique). — Général de brigade. Fit la campagne de 1812 à la tête de la 28e brigade (4e division de cavalerie légère, du 4e corps de cavalerie : Latour-Maubourg). Le 30 juin, il traversa le Niémen avec sa brigade, composée des 2e, 7e et 11e lanciers, et s'empara de Grodno le même jour, à la tête de deux escadrons du 7e lanciers. Au combat de Mir (10 juillet), il eut deux chevaux tués sous lui dans la deuxième charge et assista au combat du pont de Borisowtchtohizna (24 juillet).

Le 21 août, il passa avec sa brigade sous les ordres du général Dombrowski et fut chargé d'assurer les communications avec la Grande Armée. Il se trouva aux combats livrés autour de Minsk (14 et 15 novembre), à la bataille de la Bézérina (26 et 28 du même mois), où il fut blessé et fait prisonnier.

En 1813, il ne figurait plus sur l'état des officiers généraux polonais.

Turno (Casimir). — Général de brigade. Avait, en 1812, le commandement de la 29e brigade (4e division de cavalerie légère, 4e corps de réserve de cavalerie : Latour-Maubourg). A la tête du 15e lanciers, il participa, le 30 juin, près de Grodno, à une affaire d'avant-postes. Le 10 juillet, il combattit à Mir et y fit une charge brillante avec ses trois régiments (3e, 15e et 16e lanciers), qui subirent des pertes assez importantes pour être forcés de se ral-

(1) Mort à Lissa (Pologne), le 13 avril 1836.

lier en arrière de la 28e brigade. Le 5 août, il assista à une affaire d'avant-garde devant Mohilow, où il eut un cheval tué sous lui et reçut une forte contusion. Le 7 septembre, à la bataille de la Moskowa, sa brigade exécuta plusieurs charges et prit 8 pièces de canon, après en avoir tué les artilleurs. Elle-même subit des pertes sensibles (10 officiers et 96 cavaliers tués).

Le 18 octobre, il participa au combat de Winkowo.

Il suivit le mouvement de retraite de l'armée et combattit encore à la Bérézina, à la tête des débris de sa brigade, réduite à 160 hommes, dont 50 seulement étaient montés.

En 1813, il ne figure pas sur l'état des troupes polonaises à la Grande Armée.

Niemojewski (Joseph). — Général de brigade. Il fit la campagne de 1812, durant laquelle il commandait la 15e brigade de la 1re division de cavalerie légère, du 1er corps de réserve de cavalerie (Nansouty). Il entra, le 28 juin, à Wilna, après en avoir chassé l'ennemi.

Il prit part successivement :

Le 5 juillet, à l'affaire de Pierwietza, où il repoussa l'ennemi ;

Le 20, au combat de Paliodowitz ;

Le 26, à celui d'Ostrowno, où il fut blessé en chargeant en tête de sa brigade (6e, 8e lanciers, 2e hussards prussiens) ;

Le 7 septembre, à la bataille de la Moskowa ;

Le 18 octobre, au combat de Winkowo ;

Et les 26 et 28 novembre, à la bataille de la Bérézina.

Puis il ramena les débris de sa brigade à Varsovie.

En 1813, il passa au service de France et prit, après Leipzig, le commandement de la 2e compagnie des gardes d'honneur polonais (1).

Pakosz (Czeslas). — Général de brigade. Prit le commandement de la 2e brigade de la 17e division d'infanterie (Dombrowski), le 8 juin 1812, en remplacement du général Piotrowski appelé à d'autres fonctions. Il combattit à Mohilow (5 août), à la tête du 16e régiment d'infanterie, et y eut un cheval tué sous lui, ainsi

(1) Mort le 16 juillet 1839, à Rokitnice, près Lipnour.

qu'au combat de Minsk (14 novembre), où il reçut une blessure grave qui le força de quitter son commandement. Il mourut au mois de décembre suivant, des suites de sa blessure.

Kossecki (Xavier). — Général de brigade. Etait adjudant commandant au début de la campagne de 1812 et chef d'état-major de la 16e division d'infanterie (Zayonschek), du 5e corps. Nommé général de brigade en juin, il fut désigné pour commander la 1re brigade de la 17e division d'infanterie (Dombrowski), à la place du général Axamitowski, nommé gouverneur de Minsk.

Il assista aux combats de Minsk (14 et 15 novembre) et fut dangereusement blessé dans la seconde journée.

Il ne prit aucune part à la campagne de 1813 (1).

Laczynski (Joseph). — Était colonel du 3e régiment de lanciers lorsqu'il fut nommé, le 27 février 1812, général de brigade et commandant du département et de la ville de Kalisz. Il évacua cette place après le fameux combat livré par la division française du général Durutte, le 13 février 1813.

Attaché à l'état-major du prince Eugène, il fit la première partie de la campagne sur l'Elbe et prit part à la bataille de Lutzen (2 mai), où il reçut une forte contusion produite par la chute de son cheval tué d'un boulet de canon.

Par une décision de l'Empereur en date du 16 août, il fut nommé commandant supérieur du dépôt des Polonais à Dusseldorf. Après Leipzig, il se retira à Sedan où il fut nommé vice-président du conseil d'administration des troupes polonaises.

Général de brigade au titre français le 26 février 1814, il reçut le même jour l'ordre du major général de se rendre à Soissons pour prendre le commandement de la 3e brigade de la division du général Pacthod (7e corps de la Grande Armée), avec laquelle il prit une part active au sanglant combat de Fère-Champenoise (25 mars), où il fut blessé et fait prisonnier.

Pac (Louis-Michel, comte de). — Était colonel du 15e régiment de lanciers polonais au début de la campagne de 1812, lorsqu'il fut

(1) Mort à Varsovie en 1857.

blessé à la tête de son régiment, au combat de Mir, le 10 juill
Nommé général de brigade le 18 juillet, il était en même tem
désigné pour remplir près de l'Empereur les fonctions d'aide
camp polonais.

Il prit part en cette qualité aux batailles de Smolensk, de
Moskowa, de Malo-Jaroslawetz, de Krasnoé et de la Bérézina,
il eut un cheval tué sous lui. Il accompagna l'Empereur de Sm
goni au Niémen.

En 1813, il reprit ses fonctions d'aide de camp et assista à
bataille de Lutzen, où il fut chargé par l'Empereur de port
l'ordre à l'artillerie de la Garde de se mettre en batterie en arri
du village de Kaya. Il se trouva également aux batailles
Bautzen, de Wurschen et de Dresde (où il eut deux chevaux tu
sous lui), de Leipzig, où il fut fortement contusionné par la chu
de son cheval tué.

Nommé général de division au titre français le 12 janvier 181
il prit le commandement du 3e régiment d'éclaireurs et des 1er
2e régiments de lanciers polonais, avec lesquels il combattit
Arcis-sur-Aube, où il fut grièvement blessé (1).

KRUKOWIECKI (Jean, comte). — Colonel du 2e régiment d'i
fanterie en 1812, il combattit successivement à Smolensk, où
fut blessé le 17 août, à la Moskowa, à Winkowo et à la Bérézin
Dans cette dernière bataille, il sauva avec son régiment u
partie de l'artillerie du 5e corps, mais il fut grièvement blessé.

Nommé général de brigade le 31 mai 1813, il prit le comma
dement de la brigade de cavalerie (2e lanciers et 4e chasseurs)
la division Dombrowski.

Il participa aux différentes affaires devant Wittenberg
Magdebourg. A la bataille de Leipzig, son aide de camp Flore
tini fut blessé à ses côtés. Il fut nommé, le 1er mars 1814,
commandement de la 4e compagnie des gardes d'honneur polona
à Versailles.

MALACHOWSKI (Casimir). — Commandait en 1812, le 1er rég

(1) Mort à Smyrne, le 30 avril 1835.

ment d'infanterie polonaise (17e division, 1re brigade, 5e corps). Il fut chargé avec son régiment de la garde de Mohilow et combattit à Minsk, les 14 et 15 novembre, et à la bataille de la Bérézina, où il fut grièvement blessé d'un boulet de canon.

En 1813, comme il avait été nommé général de brigade, le prince Poniatowski lui donna le commandement de la 2e brigade de la 26e division d'infanterie, du 8e corps.

Il prit part, le 9 septembre, aux combats de Loebau et de Neustadt, contre le corps de Langeron qu'il culbuta à la tête de sa brigade (8e et 15e régiments).

Se distingua à la bataille de Leipzig, le 18 octobre, par plusieurs charges à la baïonnette; et le 19, il fut blessé et fait prisonnier avec une partie de ses régiments, le pont de l'Ester ayant sauté (1).

Sierawski (Julien) (2). — Il fit la campagne de 1812 à la tête du 6e régiment d'infanterie polonaise (17e division, 2e brigade, 5e corps), fut chargé par le général Dombrowski de la défense de Minsk, combattit autour de cette place les 14 et 15 novembre, et prit une brillante part à la bataille de la Bérézina (26 et 28 novembre), où il reçut une blessure grave.

Son régiment fut presque entièrement détruit (18 officiers et 650 hommes hors de combat).

Nommé en 1813 général de brigade, il fut appelé à commander la 1re brigade (1er et 16e régiments) de la 26e division d'infanterie, du 8e corps, et assista au combat de Loebau (9 septembre) et à la bataille de Leipzig (18 octobre), où il fut grièvement blessé d'un boulet de canon.

Il passa au service de France, comme général de brigade, le 15 mars 1814.

Weyssenhoff (Jean). — Fit la campagne de 1812 à la tête du 12e régiment d'infanterie polonaise et prit part aux batailles de Smolensk, de la Moskowa, de Winkowo où il reprit, à la tête de son régiment, une partie de l'artillerie du général Sébastiani;

(1) Mort à Chantilly, le 5 janvier 1845.

(2) Réfugié en France après l'insurrection de 1832; mort à Paris, le 29 juin 1849, enterré à Neuilly.

se distingua à la bataille de la Bérézina où, avec les débris de son régiment (176 hommes en armes), il dégagea le pont pour permettre aux convois de le traverser. Il suivit le mouvement de retraite sur Varsovie.

Nommé en 1813 général de brigade, il fut désigné pour prendre le commandement de la 2e brigade de la 8e division de cavalerie légère, du 4e corps de réserve (Kellermann). En août, il fut détaché avec sa brigade (13e hussards et 18e lanciers) au 14e corps, sous les ordres du maréchal Gouvion Saint-Cyr.

Il participa à la défense de Dresde, où il fut fait prisonnier de guerre à la capitulation de cette place, le 11 novembre 1813 (1).

Rautenstrauch (Joseph). — Adjudant commandant, sous-chef d'état-major du 5e corps de la Grande Armée en 1812. Il assista, près du prince Poniatowski, aux batailles de Smolensk et de la Moskowa, où il eut deux chevaux tués sous lui en remplissant une mission auprès de l'Empereur.

Le 18 octobre, au combat de Winkowo, il eut encore un cheval tué sous lui par le boulet qui venait de frapper à mort le général Fiszer : il remplaça cet officier général dans les fonctions de chef d'état-major du 5e corps. Dans la même journée, bien que contusionné, il conduisait à la charge l'escadron d'escorte du prince Poniatowski.

Le 26 novembre, en traversant le pont de la Bérézina, il eut son dernier cheval tué d'un boulet de canon.

Il rentra à Varsovie à la fin de décembre.

En 1813, nommé général de brigade, il fut désigné pour prendre les fonctions de sous-chef d'état-major du 8e corps de la Grande Armée et prit part, en cette qualité, à différentes affaires et à la bataille de Leipzig, les 18 et 19 octobre. Ce dernier jour, il combattit à la tête des débris des troupes polonaises, fut blessé et fait prisonnier (2).

Uminski (Jean-Népomucène). — Commandait en 1812 le 10e régiment de hussards polonais qui fit partie de la 3e brigade (avec

(1) Les généraux Weyssenhoff et Rautenstrauch figuraient comme généraux de division sur l'Annuaire militaire de Pologne en 1820.
(2) Mort à Varsovie le 28 août 1842.

les 1er lanciers prussiens, 3e chasseurs wurtembergeois et 10e hussards polonais), de la 2e division de cavalerie légère, du 2e corps de réserve de cavalerie. Il combattit, le 27 juillet, à Witepsk et fut blessé à la tête de son 1er escadron à l'affaire de Roudnia (9 août), où son régiment perdit une vingtaine d'hommes; à la bataille de la Moskowa, où son régiment reçut les félicitations du roi de Naples (Murat); (le lendemain de cette bataille, l'effectif de son régiment n'était plus que de 15 officiers et 160 hommes montés). Il prit part au combat de Winkowo et suivit le mouvement de retraite de l'armée sur la Vistule.

En 1813, nommé général de brigade, il reçut du prince Poniatowski l'ordre de prendre le commandement de la 1re brigade (1er chasseurs et 6e lanciers) de la 8e division de cavalerie, du 4e corps de réserve (Kellermann). A la bataille de Leipzig (18 octobre), il reçut une grave blessure en chargeant à la tête de ses régiments. Transporté à l'ambulance, il fut fait prisonnier par les alliés le 19 au matin (1).

Tolinski (Joseph). — Colonel du 13e régiment de hussards polonais en 1812, attaché à la 20e brigade (5e chasseurs et 13e hussards) de cavalerie légère, du 5e corps, sous les ordres du prince Sulkowski. Assista à la bataille de la Moskowa, où il eut deux chevaux tués sous lui, et au combat de Winkowo, où le prince Sulkowski fut dangereusement blessé en chargeant à la tête de son régiment.

Il fut, le 24 octobre, chargé d'assurer, avec les débris du 13e hussards, le service d'escorte au quartier général du 5e corps; il combattit à la bataille de la Bérézina (26 et 28 novembre) près du général Zayonschek.

Nommé général de brigade en 1813, il fut appelé à commander la 2e brigade (3e et 8e lanciers polonais) de la 7e division de cavalerie légère, du 4e corps de réserve de cavalerie. Il prit part à la bataille de Leipzig (18 octobre), où il fut dangereusement blessé, après avoir eu deux chevaux tués sous lui.

Général de brigade au titre français le 15 mars 1814, il reçut, avec sa nomination, l'ordre du major général de prendre, à Pon-

(1) Mort à Wiesbaden en juin 1851.

toise, le commandement de la 2e brigade (3e éclaireurs) de
division de cavalerie polonaise du général Pac. Il combattit
Arcis-sur-Aube, le 20 mars, à la tête de cette brigade.

KWASNIEWSKI (Valentin). — Commandait en 1812 le départ
ment de Varsovie lorsqu'il fut appelé, dans le courant d'août,
prendre le commandement d'une brigade d'infanterie (13e rég
ment, venant de Zamosc, et régiment des gardes nationales forn
à Varsovie), sous les ordres du général de division Kosinski.
suivit les opérations de cette division en Wolhynie, sur le ha
Bug et protégea la retraite du 7e corps (saxon) sur la Vistule.

En 1813, il fut chargé par le prince Poniatowski d'organiser
brigade de cavalerie du 8e corps (régiment de Krakus (1)
14e cuirassiers) et d'en prendre le commandement. Il prit part
la bataille de Leipzig, le 18 octobre, où, après plusieurs charge
son régiment de cuirassiers fut détruit.

Il fut blessé grièvement, le 19 octobre au matin, en suivan
avec les débris de sa brigade, le mouvement de retraite de l'armé

Il mourut de sa blessure à Sedan, le 8 décembre suivant.

GRABOWSKI (Stephan). — Était colonel en 1812 (2).

En 1813, il fut nommé général de brigade et désigné par
prince Poniatowski pour prendre le commandement de la 2e br
gade (4e et 12e régiments) de la 27e division d'infanterie,
8e corps.

Il combattit à Leipzig, le 18 octobre, à la tête du 12e régimen
le seul qui fût présent à l'action : le 4e régiment était resté dét
ché à Wittenberg. Ayant subi le choc d'une division autrichienn
il dut plusieurs fois former le carré contre une nombreuse cav
lerie. Le 19 au matin, il fut blessé et fait prisonnier sur les rem
parts de Leipzig avec les débris de sa brigade.

KRASINSKI (Vincent-Corvin, comte). — Général de brigad
chambellan de l'Empereur. Commandait en 1812 le 1er régimen

(1) Dit régiment d'avant-garde.

(2) Malgré toutes nos recherches, il nous a été impossible d'établir
situation militaire de ce général en 1812. Il figurait sur l'Annaire militai
de Pologne en 1828, comme général de division.

de chevau-légers de la Garde impériale, avec lequel il fit la campagne de Russie et prit part aux batailles de la Moskowa, de Malo-Jaroslawetz, de Krasnoé et de la Bérézina.

En 1813, il réorganisa à Chantilly son régiment (6 escadrons) et le conduisit sur les champs de bataille de l'Allemagne, où il combattit à Dresde, à Peterswald (17 septembre), à Leipzig et à Hanau.

Il fut nommé général de division le 28 novembre 1813.

En 1814, il commandait la 1re brigade (1er lanciers, 2e éclaireurs) de la division de cavalerie (Lefebvre-Desnöettes) de la Garde impériale, avec laquelle, pendant la campagne de France, il assista aux batailles de Brienne, de la Rothière, de Montmirail, de Craonne, de Laon, de Reims, d'Arcis-sur-Aube et de Paris.

En mai, il fut chargé par l'empereur Alexandre de conduire les débris de l'armée polonaise à Varsovie, où il fit son entrée en septembre 1814 (1).

Konopka (Jean). — Général de brigade, major du 1er régiment de chevau-légers de la Garde impériale en 1812. Le 5 juillet, il fut désigné par l'Empereur pour former et commander un nouveau régiment de chevau-légers de la Garde impériale, levé dans les provinces lithuaniennes (3e régiment).

Le 19 octobre, étant en cantonnement dans la petite ville de Slonim avec deux escadrons de son régiment, il fut attaqué par le général russe Czaplicz, à la tête d'un corps de partisans. Après un combat acharné, il fut tué et son régiment presque détruit.

Kropinski (Louis). — Général de brigade en 1812. Il fut chargé par le Conseil d'État du grand-duché de Varsovie de suppléer le général de division Wielhorski, ministre de la Guerre. En 1813, après la retraite des troupes de la Grande Armée, il se retira dans sa propriété, à Woronezno (Wolhynie), où il mourut le 17 août 1844.

D'Estko (Sixte). — Commandait en 1812, le 4e régiment d'infanterie de la Vistule à l'armée du Nord (Espagne). Rentré en

(1) Figurait encore sur l'Annuaire de l'armée polonaise en 1828, comme général de division; mort à Varsovie le 24 novembre 1850.

France en juin, il fut dirigé sur Sedan; après y avoir constitué son 3e bataillon, il se mit en marche pour Posen, où il arriva dans les premiers jours de novembre. Envoyé à Varsovie en décembre, il reçut l'ordre du major général, de rejoindre les débris de la Grande Armée à Kowno et d'en former l'arrière-garde avec son régiment.

En 1813, il combattit à l'affaire de Rogosno (10 février) et, de là, se retira sur Wittenberg pour prendre part à la défense de cette place, le 18 avril.

Le 18 juin, l'Empereur ayant décidé que les quatre régiments de la Vistule n'en formeraient plus qu'un qui serait dénommé *régiment de la Vistule*, il fut chargé de l'organisation et du commandement de ce corps.

Nommé général de brigade le 11 juillet, il fut désigné par le major général pour prendre le commandement de la 1re brigade (46e et 72e de ligne), 5e division d'infanterie, du 2e corps (Victor). Il assista à la bataille de Dresde, à l'affaire de Culm (30 août), où il fit des prodiges de valeur à la tête de sa brigade, qui perdit 37 officiers tués ou blessés. Il se retira sur Dresde, combattit le 18 octobre à Leipzig, où il fut blessé d'un coup de boulet à la cuisse et mourut le 30 du même mois (1).

Klicki (Stanislas, baron). — Attaché comme colonel à l'état-major général de la Grande Armée le 5 mai 1812, et chargé du service des renseignements sur l'armée russe, il accompagnait le prince Poniatowski à la bataille de Smolensk (16 août), lorsqu'il fut fortement contusionné par la chute du cheval du général Fiszer qui venait d'être tué. Il assista aux batailles de la Moskowa, de Malo-Jaroslawetz, de Krasnoé et de la Bérézina; il y rendit de réels services par les reconnaissances qu'il fit des positions de l'armée ennemie. Combattit encore à Wilna et à la montée de Kowno (10 et 13 décembre).

En 1813, il reprit sa place dans le grand état-major, et assista aux batailles de Lutzen et de Bautzen.

Nommé général de brigade le 22 juillet, il fut désigné pour le

(1) Neveu de Kosciuszko.

commandement de la 1re brigade de la 9e division de cavalerie légère, du 5e corps de réserve (Milhaud).

Il prit part à la bataille de Dresde (27 août) et y fut blessé.

Il le fut encore, au combat livré près de cette même ville, le 3 octobre, d'un coup de feu qui lui traversa la cuisse. Il dut alors quitter son commandement et rentrer en France.

En février 1814, étant rétabli de sa blessure, il reçut l'ordre du major général de prendre le commandement de la 1re brigade de la division de cavalerie du général Pac (1er et 2e lanciers polonais), avec laquelle il prit une part brillante au combat d'Arcis-sur-Aube (20 mars).

Il donna sa démission du service de France le 9 juin 1814, pour retourner dans sa patrie (1).

Bronikowski (Nicolas, comte Oppeln). — Par décision du 25 mars 1812, il prit le commandement de la 2e brigade de la division de la Vistule, rattachée à la Garde impériale. En juillet, il fut nommé gouverneur de Minsk et chargé de l'organisation de la province de ce nom.

Il combattit en avant de Minsk (14 et 15 novembre), à Borisow (21 novembre) et à la Bérézina (26 novembre), où il rejoignit les débris de la Grande Armée à la tête des troisièmes bataillons des 4e, 7e et 9e régiments polonais (division Girard). Le 28 novembre, le major général lui ordonna de prendre le commandement des trois régiments de la Vistule, avec lesquels il assista aux combats de Wilna (9 et 10 décembre) et de Kowno (13 décembre).

En 1813, il ramena les débris de ces régiments à Wittenberg et participa à la défense du pont de cette ville, le 17 avril. Il fut grièvement blessé le 18, à la défense de cette place.

Passé à la tête de la 2e brigade (4e et 18e régiments de ligne) de la 6e division d'infanterie, du 2e corps (Victor), il assista aux batailles de Dresde (27 août) et de Leipzig (18 octobre). A cette dernière, il fut dangereusement blessé en repoussant une charge de cavalerie. Prisonnier de guerre le 19, il fut autorisé à se rendre en Pologne.

(1) Figurait encore sur l'Annuaire militaire de Pologne comme général de division en 1828 ; mort à Rome le 21 avril 1841.

Devenu général de division, il démissionna du service de France, le 24 juillet 1814.

Chlopicki (Joseph, baron). — Le 25 mars 1812, il fut désigné pour commander la 1re brigade de la division de la Vistule (général Claparède), attachée à la Garde impériale.

Le 7 septembre, à la bataille de la Moskowa, il reçut un éclat de bombe à la hanche (blessure légère), au moment où il se plaçait à la tête de sa brigade (1er et 3e régiments de la Vistule).

Il prit part au combat de Mojaïsk (10 septembre) où, en culbutant l'arrière-garde ennemie, il reçut une blessure grave qui le força de remettre son commandement au colonel Fondzielski, du 3e régiment.

Dans le courant d'octobre, l'Empereur l'autorisa à rentrer en France.

En 1813, n'étant pas rétabli de sa blessure, il ne prit aucune part à la campagne.

Démissionnaire, le 31 décembre 1813 (1).

Dembowski (Louis-Mathieu). — Général de brigade au service de France. En 1812, était chef d'état-major du 5e corps de l'armée du Midi (Espagne) ; il fut mortellement blessé le 16 juillet, dans un combat en avant de Valladolid, d'une balle qui lui traversa le corps et dont il mourut le 18.

Dembowski (Jean). — Général de brigade au service du royaume d'Italie. Commandait en 1812 le département du Haut-Adige, à Trente.

Lubienski (Thomas). — Colonel du 8e régiment de chevau-légers polonais au service de France en 1812 et 1813, il fit à la tête de ce régiment les campagnes de Russie et de Saxe.

En 1812, il combattit à Jacubowo (30 juillet), à Polostsk (18 août), où il eut deux chevaux tués sous lui, au combat devant Polostsk (18 octobre), à l'affaire de Borisow (13 novembre) où, à la tête de son régiment, il chargea une division russe, et à la bataille de la Bérézina, le 28 du même mois, où il fut blessé d'un coup de feu au

(1) Commandait en chef les troupes polonaises à la bataille de Grochow, le 23 février 1831, où il fut blessé ; mort à Cracovie en 1854.

pied droit. A cette date, son régiment ne comptait plus que 16 officiers et 77 hommes montés.

En 1813, il prit part aux batailles de Lutzen (2 mai), de Bautzen, de Wurschen (20 et 21 mai), de Dresde (27 août) et de Leipzig (14 et 16 octobre). Dans cette dernière journée, il fut fortement contusionné par la chute de son cheval tué sous lui.

Le 19 janvier 1814, il fut nommé au commandement du nouveau 7e lanciers (régiment formé à Reims par la réunion des 7e et 8e chevau-légers), avec lequel il fit la campagne de France. A Champaubert (10 février), à la tête de son 1er escadron, il chargea sur les carrés russes. Il combattit également à Vauchamp (14 février) et à la reprise de Reims (13 mars). L'Empereur le nomma général de brigade le 15 mars 1814. Il donna sa démission le 1er juin de la même année.

KURNATOWSKI (Sigismond). — Colonel du 5e régiment de chasseurs à cheval polonais en 1812, il fit la campagne de Russie.

Placé à l'avant-garde du 5e corps, il combattit en avant de Mir, le 10 juillet, et à la bataille de Smolensk, le 16 août. A la Moskowa, le 7 septembre, il fut blessé d'un éclat de bombe à la tête en chargeant sur une batterie (son maréchal des logis trompette fut tué du même coup). Il assista ensuite au combat de Winkowo (18 octobre) et à la bataille de la Bérézina (26 novembre). Son régiment ne comptait plus alors que 70 hommes montés, officiers compris.

En 1813, son régiment ayant été licencié et versé au 1er régiment de chasseurs à cheval, il prit le commandement de ce dernier corps et fit la campagne de Saxe; il assista à la bataille de Leipzig (16 et 28 octobre).

Le 31 décembre, le major général lui donna le commandement du 1er régiment de lanciers polonais organisé à Sedan, corps avec lequel il fit la campagne de 1814 et combattit à la bataille d'Arcis-sur-Aube (20 mars).

Nommé général de brigade le 5 avril 1814, il donna sa démission le 20 mai suivant pour retourner en Pologne (1).

KOSSAKOWSKI (Corvin, comte). — Général de brigade. Etait

(1) Figurait encore comme général de brigade dans l'Etat militaire de Pologne en 1828.

dans ses terres en Lithuanie lorsque l'empereur Napoléon l'appela près de lui et lui donna, le 3 août 1812, avec le commandement du régiment de chasseurs à pied lithuanien, celui de la place et du district de Polostsk.

Il rendit dans ces fonctions de grands services en assurant les communications et le ravitaillement des 2e et 6e corps de la Grande Armée devant Polostsk.

En novembre, au moment de la retraite, il rejoignit le grand quartier général et prit part à la bataille de la Bérézina (28 novembre). A la tête de quatre escadrons de gendarmes lithuaniens, il chargea avec la division de cuirassiers du général Doumerc, et reçut une forte contusion par la chute de son cheval tué d'un boulet de canon.

Il combattit devant Wilna, le 10 décembre, et à la montée de Kowno, le 13, où son aide de camp fut tué à ses côtés.

En 1813, nommé aide de camp polonais attaché à la maison de l'Empereur, il assista aux batailles de Lutzen, de Bautzen, de Dresde, de Leipzig et de Hanau.

Tombé dangereusement malade à Mayence, il dut quitter le grand quartier impérial qu'il ne rejoignit qu'à la fin de mars 1814. Il assista aux adieux de Fontainebleau.

GIEDROYC (Romuald, prince de). — Général de division et inspecteur général. En 1812, il fut chargé de l'organisation et de l'inspection des troupes lithuaniennes et établit son commandement à Wilna.

En décembre, l'Empereur lui ordonna de réunir ses Lithuaniens et de suivre le mouvement de retraite de la Grande Armée.

En janvier 1813, ses troupes furent versées dans les régiments polonais à Varsovie ou renfermées dans les places; il se retira sur les derrières de l'armée.

Il ne prit aucune part à la campagne de 1813 (1).

NIESIOTOWSKI (N. comte). — Général de brigade. Etait, en 1812, dans ses terres en Lithuanie, lorsqu'il fut prié par l'empe-

(1) Né en Lithuanie le 7 février 1750; mort à Varsovie le 15 octobre 1824, à soixante-quatorze ans.

reur Napoléon d'organiser une partie de l'infanterie lithuanienne. Nommé inspecteur général d'infanterie par décision du gouverneur général de la Lithuanie, à la date du 10 septembre 1812.

En janvier 1813, il suivit les débris de l'armée polonaise sur Varsovie et fut chargé, sous les ordres du général de division Woyczynski, d'organiser la 1re compagnie des gardes d'honneur polonais exclusivement composée d'officiers.

Il ne prit aucune part à la campagne de Saxe et se trouvait à Sedan, quartier général des Polonais, lorsque l'Empereur reçut sa démission, le 26 février 1814.

STABICKI (N. comte). — Général de brigade. Fut attaché à l'état-major du prince Eugène, du 1er janvier au 30 mai 1813, et prit part à la bataille de Lutzen (2 mai), où il eut un cheval tué sous lui, et à celles de Bautzen et de Wurschen (20 et 21 mai). A cette dernière bataille, il combattit à la tête des gardes d'honneur et des dragons de la Garde royale italienne.

Après le départ du prince Eugène pour l'Italie, il reçut l'ordre du major général de rejoindre l'état-major général de l'armée, avec lequel il assista aux batailles de Dresde, de Leipzig et de Hanau.

En novembre, il rejoignit le dépôt des Polonais à Sedan et fut chargé de l'organisation et du commandement en second de la 2e compagnie des gardes d'honneur polonais.

Il ne prit aucune part à la campagne de 1814, étant en congé à Paris.

MARTUSCHEWITZ (Georges-Alexandre). — Général de brigade au service de France. En 1812, il commandait en second l'artillerie du 3e corps de la Grande Armée (Ney). A la bataille de Smolensk (18 août), il fut chargé par le maréchal Ney de diriger le feu des deux batteries de 12 de la réserve. A cette affaire, il reçut une forte contusion à la jambe gauche, par suite de l'explosion d'un caisson de munitions. A la bataille de la Moskowa (7 septembre), il eut un cheval tué sous lui. Il assista encore au combat de Krasnoé (18 novembre). Dans cette dernière affaire, ayant perdu ses équipages et étant dangereusement malade, il fut

fait prisonnier ainsi que son fils qui était son aide de camp.

Rentré de captivité en 1814 et s'étant retiré à La Haye (Hollande), il donna sa démission du service de France le 5 août de la dite année (1).

Wasilewski (Joseph). — Général de brigade. Ordonnateur en chef de l'armée polonaise en 1812 et 1813, il prit part aux campagnes de Russie et de Saxe, et rentra en France avec les débris de cette armée.

Il retourna en Pologne en 1814, où il fut nommé par l'empereur Alexandre directeur général de l'Administration de la Guerre.

Grabinski (N.). — Général de brigade. Fit en 1813 la campagne de Saxe avec la 2e compagnie des gardes d'honneur polonais, dans laquelle il remplissait les fonctions de lieutenant.

Il ne prit aucune part à la campagne de France en 1814, et sa compagnie ne quitta pas Clermont-sur-Oise.

Rentra en Pologne en juin 1814.

Jezewski (N.). — Général de brigade. En 1813, il était attaché à l'état-major du maréchal Macdonald (11e corps), avec lequel il assista aux batailles de Lutzen, de Bautzen et de Wurschen.

A cette dernière, il fut blessé par un biscaïen à la jambe droite, en transmettant au général Aubry, commandant l'artillerie, l'ordre du maréchal de placer ses batteries de réserve en avant de la division Charpentier, et d'ouvrir le feu à 600 mètres de l'ennemi. Il fut évacué sur Mayence et ne prit aucune part à la seconde partie de la campagne.

En 1814, il appartenait, comme lieutenant, à la 1re compagnie des gardes d'honneur.

Il rentra en Pologne en juin 1814.

Hebdowski (Kajetan). — Général de brigade en 1812. Directeur général du ministère de la Guerre. Chargé des revues et de la conscription.

En 1813, il suivit le mouvement de retraite de l'armée du

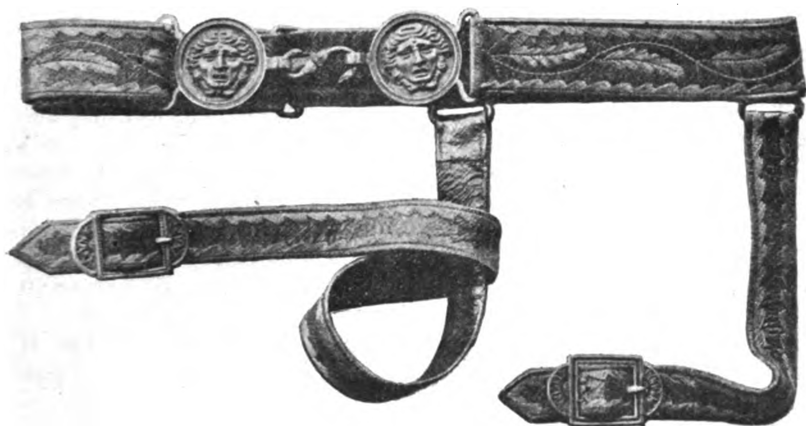
(1) Cet officier général était né à Birsgaln (Pologne) le 30 avril 1750.

grand-duché sur Cracovie et de là en Saxe. Il ne prit aucune part à la campagne de 1813.

Rentra en Pologne en 1814.

SANGUSZKO-LUBARTOWICZ (Eustache, prince). — Général de division en 1812 (1).

A. MARTINIEN.



CEINTURON D'OFFICIER GÉNÉRAL POLONAIS

(Collection Maurice Bottet)

Les uniformes des états-majors de l'armée du grand-duché de Varsovie furent définis par un règlement inspiré en grande partie par le règlement français du 1er vendémiaire an XII, au moins en ce qui concerne le détail des broderies des uniformes, si différents dans l'aspect général pour les officiers généraux, les adjudants commandants et les aides de camp.

C'est ainsi que ce règlement attribue aux officiers généraux un ceinturon en maroquin avec broderie de feuilles de chêne, en fil d'argent. Celui que représente le *Carnet* porte une double boucle à tête de Méduse. C'est une dérogation au règlement, dont les planches indiquent, sur les deux plateaux dorés, l'aigle polonaise argentée.

Capitaine M. BOTTET.

(1) Né le 26 octobre 1768, mort le 2 décembre 1844. Rien sur sa situation militaire de 1812 à 1814.

Lettres de ma captivité en Russie

(1812-1814)

par le commandant Breton

Breton, Auguste-Denis-Hippolyte, né à Paris le 15 avril 1769, s'enrôla dans la compagnie du Muséum (artillerie de Paris), le 7 vendémiaire an II (28 septembre 1793), époque de sa formation, et, le même jour, fut proclamé, à la majorité des suffrages, caporal fourrier, fonctions qu'il remplit jusqu'au 10 floréal de l'an II (28 avril 1794). Il devint sergent-major, puis lieutenant en second de la dite compagnie, le 18 ventôse suivant. Adjoint à l'adjudant général Chanez le 13 nivôse an IV, appelé aux fonctions d'aide de camp à la promotion de cet adjudant général au grade de général de brigade, le 13 ventôse an IV, Breton fut élevé au grade de capitaine d'infanterie par arrêté du Directoire exécutif, du 24 ventôse an V.

Il fit, avec la compagnie du Muséum, les campagnes de l'an II, de l'an III et de l'an IV, et se distingua à la prise de la tête de pont devant Manheim, le 3 nivôse an IV.

Désigné pour prendre part à l'expédition d'Egypte, Breton assista au siège de Malte; il fit dans cette île les campagnes des ans VI, VII et VIII.

C'est pendant son séjour à Malte qu'il épousa demoiselle Isouard Huerch (Augustine-Séraphine-Geneviève), sœur du compositeur Nicolo.

Le capitaine Breton conserva ses fonctions d'aide de camp du général Chanez jusqu'au 20 octobre 1806, et fut employé à cette date à l'état-major du 8e corps de la Grande Armée.

Aide de camp du général Godinot du 19 mars 1808 au 21 janvier 1811, il fit avec ce général les campagnes de 1806 et de 1807 à la Grande Armée; il fut blessé d'un coup de feu au pied gauche à la bataille de Friedland; de 1808 à 1811, il appartint à l'armée d'Espagne; il eut le bras droit fracturé devant Talaveyra de la Reyna, le 27 juillet 1809. Le capitaine Breton se distingua encore au passage de la Sierra-Morena, à l'attaque et à l'enlèvement de retranchements ennemis dans lesquels il entra un des premiers, le 20 janvier 1810, action qui lui valut le grade d'officier de la Légion d'honneur (il avait été nommé chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur le 23 octobre 1808). Employé à l'état-major de l'armée d'Espagne le 22 janvier 1811, le capitaine Breton reçut sa nomination à l'état-major du 3e corps de la Grande Armée le 30 juin 1812.



Le Commandant Auguste-Denis-Hippolyte BRETON

d'après une miniature

(Communiquée par le Chef d'escadrons de cavalerie Devanlay, son arrière-petit-fils)

Il fit grande diligence pour rejoindre son poste où il arriva pour prendre part à la bataille de la Moskowa, après laquelle le maréchal Ney le prit comme aide de camp. Il fut promu chef de bataillon le 18 octobre 1812. Il reçut plusieurs coups de sabre sur la tête, les bras et les mains au combat de Krasnoé (retraite de Moscou), le 18 novembre 1812, et fut fait prisonnier.

Interné dans la ville de Mglin (Petite-Russie), il ne rentra en France qu'en septembre 1814.

Employé, en 1815, à l'état-major de la 20e division militaire, puis à l'état-major de la garde nationale de Paris, où il remplit les fonctions de sous-chef d'état-major, le commandant Breton fut mis en demi-solde en septembre 1815.

Replacé à la légion de la Charente-Inférieure, chevalier de Saint-Louis le 2 juillet 1817, le commandant Breton fut nommé lieutenant du Roi de 4e classe le 25 novembre 1818, et appelé d'abord au poste de commandant de place à Cette, puis à celui de commandant de la citadelle de Perpignan, du 9 octobre 1822 au 8 mai 1832, date à laquelle il prit sa retraite.

Après trente-huit ans de service et dix-neuf campagnes, les années VI, VII et VIII passées au siège de Malte comptant double, le commandant Breton se retira à Melun, où il mourut en 1845. Son fils, le général Breton, officier de grand avenir, fut tué le 18 septembre 1855 à l'assaut du Bastion central, d'une balle au front.

Ce sont les lettres du commandant Breton pendant sa captivité en Russie que nous reproduisons ici.

Commandant DEVANLAY.

PREMIÈRE LETTRE

De Shumarow, village près de la ville de Mglin, gouvernement de Tchernigow, Petite-Russie. Fin de décembre 1812 et janvier 1813.

Mon cher frère,

Les mouvements continuels de l'armée en Russie, depuis le moment où je l'ai jointe, jusqu'à celui qui vient de terminer si malheureusement pour moi cette mémorable campagne, ne m'ont pas permis de te donner des détails sur ce qui m'est arrivé depuis mon départ de la capitale.

Je vais entreprendre de le faire, en profitant du séjour momentané que nous faisons dans ce misérable village, à cause de la rigueur du froid (il gèle de 25 à 28 degrés) qui, aussi funeste à nos conducteurs qu'à nous, ne permet pas de nous conduire à Kursk, lieu de notre destination, avant trois ou quatre mois.

M'entretenir avec toi, mon cher et seul ami, c'est adoucir en quelque sorte les moments cruels qui s'écoulent avec tant de lenteur dans ma triste captivité. Logé dans une misérable chaumière enfumée, avec une quinzaine d'individus de tout âge et de tout sexe, environné d'animaux sales, dégoûtants, qui ne me laissent de repos ni jour, ni nuit, entendant continuellement un langage dur, et auquel je ne comprends rien, insulté par le premier manant qui entre dans cette hutte, ou bien lui servant de risée, souvent sur le point d'être égorgé, c'est dans cette affreuse position que je m'efforce de rappeler à ma mémoire et de retracer les douloureux événements dont j'ai été victime. Si ces détails te parviennent un jour, je suis assuré que tu ne pourras refuser quelques larmes à ton malheureux frère, en lisant le récit des souffrances inouïes qu'il a éprouvées depuis le fatal instant où, trahi par les armes, il s'est vu forcé de perdre sa liberté.

C'est pour toi seul, mon ami, que j'écris; par conséquent, tu verras se peindre naturellement sous ma plume tout ce qui s'est passé dans mon âme. Qui mieux que toi connait sa franchise et peut plus sincèrement compatir à mes peines? Elles sont grandes, tu le sais; ce dernier événement y met le comble, et sans ton inaltérable attachement pour moi, je n'aurais pas la force de les supporter.

Ne t'ayant écrit que quelques lignes des villes principales que j'ai traversées, je reprends mon récit du moment de mon départ de la capitale.

Je me rappellerai toute ma vie l'attendrissement profond où tu étais lorsque je t'embrassais, peut-être, hélas! pour la dernière fois; je le partageais vivement. Quoique je fusse déjà revenu heureusement des bords du Niémen, et de ceux de la Méditerranée, qui arrosent le midi de l'Espagne, l'immense distance qui devait nous séparer ne laissait pas que de faire impression sur nos deux cœurs. Je me voyais absent pour un temps indéfini, tu étais alors l'unique soutien de ma triste famille; ton dévouement pour elle était toute ma consolation, tout mon espoir. Enfin, nous nous séparâmes.

Le 1er août, vers huit heures du soir, je m'éloignai avec l'intention de faire la plus grande diligence; les lettres du grand quartier

général étaient déjà datées de Wilna. Je n'avais pas un moment à perdre si je voulais prendre part aux travaux de l'armée. J'arrivai en moins de soixante heures à Mayence. Je n'y restai que le temps nécessaire pour faire viser mes papiers et me remis ensuite en route pour Berlin, où je serais arrivé aussi promptement si la flèche de ma voiture n'eût été brisée par la maladresse d'un postillon. Cet accident me retarda près de vingt-quatre heures, attendu que j'arrivai la nuit à Wittenberg, et que je ne pus avoir d'ouvriers qu'au jour.

A quelques lieues de Leipsig, un malheureux postillon me versa en plein midi et dans un chemin superbe. Je reçus une violente secousse et une forte contusion; la vive douleur que j'en ressentis au côté ne m'arrêta cependant pas.

J'arrivai à Berlin le 8, à deux heures du matin. Je remis quelques heures après entre les mains de son père, le jeune homme qui m'avait été confié par le colonel Leclerc, aide de camp du ministre de la Guerre. Il fut fort étonné de voir arriver son fils qu'il n'attendait pas aussitôt; la lettre d'avis qu'on lui avait expédiée, avant mon départ de Paris, ne lui étant pas encore parvenue.

Je restai un jour à Berlin, que j'eusse quitté plus tôt si je n'eusse dû accorder quelques heures à un commissaire des guerres, pour le préparer à prendre place dans ma voiture, et venir avec moi rejoindre l'armée. Je ne puis que m'applaudir d'avoir eu cette complaisance, ayant fait dans la personne de M. Evrard de Saint-Jean une connaissance extrêmement agréable. Jeune homme de vingt-quatre ans, bien né, fort gai, il a charmé l'ennui d'un voyage aussi long que pénible. C'est un véritable ami dont j'ai fait l'acquisition; puissé-je le revoir un jour!

Arrivé à Kœnigsberg, je fus forcé par la douleur insupportable que me causait la contusion que j'avais reçue en versant, de rester trois jours en cette ville. Une seconde chute de voiture, pendant la nuit, avait considérablement augmenté cette douleur, et c'était au point que je ne respirais qu'avec peine. On voulut me saigner, je m'y opposai, dans la crainte d'éprouver un trop long retard. Un peu de repos, quelques bains m'ayant soulagé, je me remis en route. Tu remarqueras que de Paris à Kœnigsberg, je n'ai passé

qu'une nuit au lit. J'allais donc passer les frontières de la Russie, que j'avais aperçues de la rive gauche du Niémen, cinq ans auparavant, lors de l'entrevue sur ce fleuve des empereurs Alexandre et Napoléon, après la bataille de Friedland, où j'avais été blessé.

De Kœnigsberg à Dombrowna, 20 lieues de Smolensk, il ne nous arriva rien d'extraordinaire; les seuls contretemps que nous éprouvâmes provenaient des mauvais chemins. Souvent dans la boue jusqu'aux genoux, nous retirions notre voiture des mauvais pas où les postillons l'eussent infailliblement abandonnée. Je m'estimai bien heureux de l'avoir achetée aussi légère.

Je laissai à Dombrowna M. Evrard, qui venait d'y rencontrer un de ses amis intimes, M. Carles, commissaire des guerres, et continuai bien tristement ma route jusqu'à Smolensk, éprouvant un vide affreux par l'absence de mon aimable compagnon de voyage.

J'arrivai à Smolensk, première place forte de la Russie, le 1er septembre, et j'y fis la connaissance de M. le comte de Beausset, préfet du palais, chargé de porter à l'Empereur le portrait du roi de Rome. Le comte, ayant laissé sa voiture à Wilna, rejoignait assez désagréablement le quartier impérial. Je lui offris et il accepta avec plaisir la place que mon ami Evrard avait laissée vacante. Le service des postes cessant, nous nous procurâmes des chevaux, et six jours après, nous arrivâmes à mon grand contentement, après avoir versé une troisième fois depuis Paris, au bivouac de l'Empereur, établi près de Borodino, village situé sur la Moskowa et devenu célèbre par la bataille sanglante qui eut lieu le lendemain.

Toute l'armée campait aux environs et se préparait à la bataille qui devait décider du sort de la Russie, ou du moins de Moscow. J'étais dans un grand embarras, faute de chevaux de selle et de domestiques. Je m'empressai de voir le général Gouré, chef de l'état-major général du 3e corps de la Grande Armée, lequel me remit de suite mes lettres de service pour être employé à l'état-major du 3e corps, commandé par S. E. le maréchal Ney. Ces lettres lui étaient parvenues dès le mois de juillet.

Le lendemain 7 septembre, dès le point du jour, le canon annonça le commencement de la bataille. C'est alors que je dus m'applaudir d'avoir fait une aussi grande diligence, ayant par-

couru en moins de trente jours l'intervalle qui existe entre Paris et les environs de Moscow. Vingt-quatre heures plus tard, je perdais le fruit de toutes mes fatigues. J'étais depuis trois ou quatre jours tourmenté d'une fièvre aiguë et de la diarrhée, qui avait déjà attaqué toute l'armée. Mais oubliant tout cela, je pris le plus fort des petits chevaux polonais qui traînaient ma voiture, je lui mis une mauvaise selle de paysan sur le dos, et je joignis dans ce singulier équipage le général Gouré, que je trouvai sur le champ de bataille, où il me présenta à M. le maréchal Ney qui, tranquille au milieu des boulets et des balles, m'étonna par son sang-froid imperturbable, quoique j'eusse déjà servi sous ses ordres en Espagne et qu'il m'eût été facile de connaître la bravoure et la grande réputation de cet intrépide guerrier.

Mon malheureux cognat ne tarda pas à éprouver les effets du feu terrible qui, pour ainsi dire, nous couvrait; un boulet lui emporta la moitié d'une jambe et laissa ton pauvre frère dans un embarras cruel. Heureusement, je ne tardai pas à rejoindre un hussard que j'avais aperçu, une demi-heure auparavant, poursuivre un cheval superbe qui s'échappait au milieu de la plaine; il était dessellé et je supposai que son maître venait d'être tué ou blessé. Deux chevaux russes encore harnachés l'accompagnaient dans sa course. Je ne doutai point qu'il n'eût appartenu à un officier ennemi. Je fus bientôt d'accord avec le hussard, qui me laissa ce beau cheval pour huit louis d'or. Je le fis seller et je pus ainsi rejoindre le maréchal qui, me voyant si bien monté, ne tarda pas à m'honorer de ses ordres, ce qu'il continua de faire pendant tout le cours de cette terrible journée. Je ne le quittai que pour porter ses ordres et il me parut que ma manière de servir le satisfit, ce dont j'eus la preuve le lendemain, ainsi que tu vas le voir.

Mon nouveau cheval reçut une blessure à la cuisse; mais la balle n'ayant fait qu'effleurer la peau, je pus continuer de le monter. Un des aides de camp de M. le maréchal fut tué, deux autres blessés, je ne fus pas atteint.

Je ne m'étendrai pas sur les détails de cette bataille si mémorable, qui, peu de jours après, nous ouvrit les portes de l'ancienne capitale de la Moscovie; les papiers publics auront satisfait la curiosité générale à cet égard.

Sept jours après, le 14 septembre, une grande partie de l'armée entra dans Moscow. Notre corps d'armée resta au bivouac à une demi-lieue de la ville. De notre camp, nous eûmes la surprise et la douleur de voir presque toute la ville en flammes, malgré la convention faite de la respecter réciproquement.

L'incendie continua avec fureur les jours suivants, malgré nos constants efforts pour le faire cesser. Nous voyions avec infiniment de peine se consumer les ressources immenses sur lesquelles devait naturellement compter une armée éloignée de 900 lieues de ses frontières.

Les Russes diront, soutiendront que cette belle ville a été incendiée par les Français; mais qui sera assez dépourvu de bon sens pour croire à un pareil acte de folie. Il est d'ailleurs bien prouvé, quand notre propre intérêt ne le ferait pas, que toutes les pompes de la ville avaient été évacuées la veille de notre arrivée par ordre du gouverneur Rostopchin, et que des Russes, arrêtés la torche à la main, ont été convaincus de leur crime et condamnés à mort par une commission militaire.

Notre corps d'armée étant resté plusieurs jours campé près de la ville, nous ne vîmes plus, en y rentrant, que de magnifiques débris. Je n'entreprendrai pas de te faire une description de la ville de Moscow, ce serait une tâche au-dessus de mes forces; qu'il me suffise de te dire que c'était une ville singulièrement curieuse en ce qu'elle offrait la réunion des plus beaux palais, des monuments avec des maisons particulières aussi simples qu'agréables. Presque chaque habitation avait son jardin. De très vastes places ornées d'arbres embellissaient et agrandissaient cette capitale, qui par sa grande étendue, compte peu de rivales en Europe. De cet ensemble extraordinaire résultait le coup d'œil le plus nouveau et le plus pittoresque; en un mot, nous nous croyions transportés dans une ville de l'Asie. Au milieu des ruines et des flammes, à chaque pas arrêtés par la chute d'énormes rouleaux de tôle qui avaient servi à la couverture des maisons, si cette ville étonnante a pu nous paraître encore aussi agréable, juge, mon ami, de l'effet qu'elle eût produit sur nous, si, fidèle à la convention faite avant notre arrivée, on l'eût laissé subsister dans toute sa beauté. Peut-être le gouvernement russe se repentira-t-il un jour d'avoir détruit,

dans un instant, l'ouvrage de plusieurs siècles, et ruiné un aussi grand nombre de propriétaires qui gémiront longtemps sur les pertes douloureuses qu'ils auront éprouvées. Quoi qu'il en puisse être, je ne considère ici que le fait tel qu'il s'est passé sous mes yeux, et laisse à d'autres le soin de rechercher et de développer les raisons politiques ou militaires qui ont forcé les Russes à se rendre volontairement victimes de ce désastre inouï. L'incendie de Moscow sera, je n'en doute pas, le sujet de longues discussions, peut-être en apercevra-t-on les causes dans la présence et les conseils de quelques Anglais qu'on assurait diriger la conduite du gouverneur Rostopchin. Le fait est que beaucoup de manufactures de toute espèce ont été la proie des flammes.

Le récit des événements extraordinaires dont j'ai été le témoin, m'a entraîné si rapidement, que je me vois obligé de rétrograder de quelques jours pour t'apprendre de quelle manière je me suis trouvé employé comme aide de camp près de S. E. le maréchal Ney. Si je n'écrivais pas pour toi seul, je me garderais bien d'entrer dans ces détails qui, à bien d'autres, paraîtraient fastidieux, pour ne rien dire de plus. Mais ton attachement, notre amitié me donnent l'assurance qu'à tes yeux il n'en sera pas de même, et puis, chaque instant que j'emploie à ce récit, en pensant que tu pourras lire ces lettres un jour, est un adoucissement et une agréable distraction bien nécessaire dans ma triste situation

DEUXIÈME LETTRE

Le lendemain de la bataille de la Moskowa ou Borodino, étant chez le chef d'état-major près duquel je devais faire le service, et, accablé par une fièvre terrible, je vis venir le premier aide de camp du maréchal, qui me dit de me rendre près de Son Excellence, ce que je fis. Juge, mon ami, de l'agréable surprise que j'éprouvai, quand, avec infiniment de bonté, M. le maréchal me dit que je ferais près de lui le service d'aide de camp! Je le remerciai beaucoup de cette faveur inattendue et profitai de l'occasion pour lui rappeler que, faisant partie de son corps d'armée en Espagne, je lui avais l'obligation de mon admission dans la

Légion d'honneur. Il parut flatté de ce souvenir, et, après quelques minutes, je pris congé de Son Excellence et entrai de suite en fonctions.

Le général Gouré me félicita de mon heureux début, et eut la bonté de me témoigner quelques regrets de ce que je ne servirais plus près de lui et me dit qu'il s'en consolait en me voyant en aussi bon chemin. Je le remerciai et lui fis observer que ce ne pouvait être qu'à lui que je devais l'amélioration de mon sort. En effet, la marque de confiance du maréchal était le résultat de la manière avantageuse dont il lui avait parlé de moi.

J'achetai de suite deux chevaux à un aide de camp de M. le maréchal qui, étant blessé dangereusement, ne pouvait s'en servir; au moyen de quoi je me trouvai fort bien monté, mon cheval de prise ne se ressentant presque plus de sa blessure. Un soldat du 46e pansait mes chevaux, jusqu'à ce qu'enfin, pour mon malheur, je trouvai un domestique. Ce misérable, couché dans ma voiture devant la grange où étaient mes chevaux, tandis que j'étais de service chez l'Empereur (c'était la première nuit qui suivit notre entrée à Moscow), s'endormit et négligea de donner du fourrage à mes chevaux; ils se détachèrent et partirent sans qu'il s'en aperçût. C'est du moins le récit qu'il me fit à mon retour. Je n'eus depuis aucune nouvelle de ces deux chevaux dont un m'avait coûté 25 louis, et celui de prise en valait 45 à 50. Cette perte me fut d'autant plus douloureuse que l'on éprouvait déjà une grande difficulté pour s'en procurer; cependant j'en trouvai un pour 16 louis, provenant du général Compère, tué à la bataille du 7.

Mon séjour à Moscow ne fut marqué par aucun événement remarquable, j'y trouvai Jules Momet qui me rendit quelques services, le bon Auguste Dampierre (maréchal de camp, beau-frère du lieutenant général Dessoles), que je félicitai sur sa nomination de baron, et je rencontrai aussi avec infiniment de plaisir mon camarade de voyage Évrard de Saint-Jean.

Le 18 octobre, l'Empereur passa en revue notre corps d'armée dans les vastes cours du Kremlin qu'il habitait. C'est pendant cette opération qu'il reçut la nouvelle de l'attaque des Russes sur les troupes commandées par S. M. le roi de Naples, campées à douze lieues de Moscow. L'ordre de départ fut donné pour la nuit,

et la revue qui devait se prolonger deux ou trois heures, se termina de suite. J'ai dû être proposé à S. M. l'Empereur pour le grade de chef de bataillon. J'ignore le résultat de cette démarche. Si j'eusse été présenté sur le champ, point de doute que j'eusse été nommé (1). Mais, mon cher ami, l'année 1812, déjà si féconde en événements malheureux pour moi, devait encore se terminer par une catastrophe capable de mettre le comble à toutes mes infortunes, ainsi que tu le verras par la suite de ce récit, si, toutefois, je puis l'achever au milieu des souffrances, des privations et des chagrins que j'éprouve.

Nous partîmes le 19, trente-cinq jours après l'occupation de Moscow. Notre corps d'armée fut destiné à former l'arrière-garde. Déjà les chemins étaient devenus presque impraticables par suite des grandes pluies qui étaient tombées, et tu remarqueras, en passant, qu'aucune route en Russie n'est ni pavée, ni ferrée. A une journée de Moscow, je pris le sage parti de brûler ma voiture, que le manque de chevaux et de fourrages m'eût immanquablement forcé d'abandonner.

Nous eûmes pendant la retraite qui commencait à s'effectuer, trois ou quatre jours après notre départ de la capitale, des combats presque tous les jours avec l'ennemi, d'où il résultait beaucoup de fatigues, pour nous, aides de camp, obligés d'aller dix fois dans la journée de la droite à la gauche des corps d'armée. Relevés du poste de l'arrière-garde pendant deux jours, nous le reprîmes à Wiasma pour ne plus le quitter, du moins jusqu'à Krasnoï, à ma connaissance.

Je passe sous silence les peines que nous ressentîmes jusqu'à notre arrivée à Smolensk, où nous entrâmes le 14 novembre, occupant, avec notre troisième corps, le faubourg de Moscow. Le lendemain, le 4e corps arriva en cette ville, et suivi de si près par l'ennemi, que le maréchal Ney qui, heureusement, se trouvait près de la porte, fut obligé de faire marcher un de nos régiments pour le contenir et l'empêcher d'entrer pêle-mêle avec ce corps.

J'étais de service ce jour-là près du maréchal, et je l'accompagnai dans cette circonstance, où je fis, par son ordre, couper

(1) En effet, je l'avais été. (Note de la main du commandant Breton sur ses lettres.)

un pont léger jeté sur le Dniéper, et qui, n'étant pas défendu pouvait servir de passage à l'ennemi. Le même jour, l'Empereur continua sa marche sur Krasnoï avec sa Garde, toute la cavalerie, le 4e corps et celui des Polonais.

Le 16, le 4e corps partit de Smolensk pour suivre la même route; le 3e corps seul occupa la ville qui déjà était entourée par les cosaques. Dans la nuit du 17, on fit sauter les fortifications, et nous prîmes également la route de Krasnoï, après l'évacuation de la place.

Nous vînmes le même jour bivouaquer à six lieues de Smolensk, harcelés continuellement par des nuées de cosaques, ainsi que nous l'avions toujours été depuis que nous faisions l'arrière-garde. Notre marche était aussi longue que pénible, étant obligés d'avoir toujours un régiment en arrière en bataille, pour protéger et couvrir la marche de l'armée.

Presque tout ce jour, nous entendîmes une forte canonnade en avant de nous. C'était le 1er corps qui était aux prises avec une grande partie de l'armée russe.

Mais avant d'aller plus loin, mon cher, je dois te faire connaître les deux graves opérations dont j'ai été chargé dans cette soirée du 16 au 17, avant l'évacuation du Smolensk.

La première était, par ordre de M. le maréchal, de me transporter à l'arsenal pour y voir placer sur chaque tonneau de poudre une planchette, au centre de laquelle était fichée une mèche qui devait y mettre le feu et faire sauter cet établissement, ainsi que deux ou trois cents charges de bombes et obus qui l'entouraient.

La deuxième opération, moins dangereuse, mais plus douloureuse dont me chargea le maréchal, qui m'en paraissait profondément ému, c'était d'aller visiter les hôpitaux, voir et tranquilliser tous les malheureux blessés, que forcément nous étions dans la dure nécessité d'abandonner bientôt et enjoindre aux officiers de santé de ne point quitter leur poste.

Déjà les salles, les corridors et les escaliers étaient encombrés de morts et de mourants. C'était un spectacle horrible et dont le souvenir me fait encore frémir.

Le 16, vers minuit, le 3e corps d'armée évacua la ville de Smolensk, dont les fortifications et l'arsenal devaient, à un signal

convenu, sauter par suite de l'inflammation de toutes les poudres renfermées dans la place, et des caissons.

A peine avions-nous parcouru quelques verstes, que nous apparut le plus imposant, le plus épouvantable spectacle, produit par les explosions des poudres, l'inflammation et les éclats successifs des bombes et obus. Il faudrait, mon cher, une autre plume que la mienne pour peindre une pareille scène, qui dura plus d'un quart d'heure; il faut en avoir été témoin pour s'en faire une idée.

Le 17, nous bivouaquâmes à six heures de Smolensk (1).

TROISIÈME LETTRE

Le 18, nous nous mîmes en route pour Krasnoï éloigné de nous d'environ dix lieues; après 3 ou 4 heures de marche, on aperçut beaucoup de vedettes ennemies, en avant d'un village situé à la gauche de la grande route. M. le maréchal s'y porta de suite pour reconnaître l'ennemi, et bientôt nous découvrîmes, en arrière de ce village, une forte division de cavalerie. Un régiment fut détaché de la colonne pour attaquer; les tirailleurs eurent bientôt occupé le village et délogé l'ennemi. Mais, des renforts considérables lui arrivant successivement, le maréchal se contenta de l'observer, tandis que le corps d'armée continuait sa route. Le maréchal et nous, n'étions pas à plus d'une demi-portée de pistolets de cosaques voltigeurs et, par conséquent, éloignés de notre colonne.

Arrivés à environ une lieue de Krasnoï, près d'un défilé fort mauvais, nous trouvâmes l'infanterie ennemie en position à gauche de la route; l'artillerie fit sur nous un feu des plus vifs. Le maréchal passa le ravin pour reconnaître la situation de l'ennemi; il fit avancer deux de nos régiments pour s'emparer des batteries; déjà une division du 1er corps, qui nous précédait, avait attaqué sans succès. Nos régiments se portaient en avant avec leur intrépidité ordinaire, mais ne pouvaient repousser l'ennemi, qui était en grandes forces. C'est à ce moment que M. le

(1) A Koritnya.

maréchal me chargea de transmettre un de ses ordres au colonel du 18e de ligne, qui était en avant. Je pars, et, bientôt, un nuage de fumée et de brouillard, causé par le feu de l'artillerie, me dérobe la vue d'un détachement ennemi, qui manœuvrait sur notre flanc pour déborder notre droite; je crois être près des nôtres, et, à l'instant, je suis assailli de coups de sabre. Mon cheval reçoit un biscaïen dans la cuisse; enfin, ne pouvant plus ni fuir, ni me défendre, la main coupée, couvert de sang et accablé de coups, je suis forcé de remettre mon sabre à un officier, qui de suite me conduit au général Miloradovitch, qui commandait à cette affaire. Après quelques questions sur la force du corps d'armée, il me dit : « Bravo, bravo, MM. les Français, vous venez d'attaquer avec une vigueur toujours étonnante, un corps entier avec une poignée d'hommes. On n'est pas plus courageux que cela. » Je lui répondis tout ému : « Quand on pratique la bravoure comme vous, mon général, on sait l'apprécier dans les autres. — Mais, dit-il, vous êtes plus malheureux que moi, vous êtes blessé et je n'ai encore que mon cheval qui le soit. » En effet, son cheval avait reçu une balle dans les naseaux. Ce brave homme demanda ensuite un mouchoir à un de ses aides de camp et eut la bonté de me ceindre lui-même la tête dont le sang ruisselait, en lui ordonnant après de me conduire auprès du général en chef Kutusoff. Je pris congé de ce brave et digne général dont le procédé généreux m'avait touché jusqu'aux larmes. J'arrivai après deux heures de marche chez le général en chef, nommé récemment prince de Smolensk. L'aide de camp, mon conducteur, avait eu par ménagement pour mes blessures, dont le sang continuait d'inonder ma figure et mes vêtements, l'attention de me faire placer sur une voiture que nous rencontrâmes près de Krasnoï. A six verstes de là, je fus présenté au prince, logé dans une mauvaise maison de paysan. Il m'accueillit avec bonté, se fit rendre compte de la manière dont j'avais été pris et me dit : « Mon cher, vous êtes blessé, mais aussi vous avez voulu faire le méchant, vous ne vouliez pas vous rendre. — Monseigneur, lui répondis-je, on renonce le plus tard possible à sa liberté. » Il ajouta : « Ne vous fâchez pas du mot, mon cher, que j'emploie vis-à-vis de vous. C'est par l'intérêt que je vous porte, ainsi qu'à tous les Français, que j'estime beaucoup. »

Je le remerciai, il me fit diverses questions, donna en même temps l'ordre d'appeler son chirurgien qui arriva aussitôt pour mettre le premier appareil sur mes blessures que le froid rendait très douloureuses. En prenant congé du prince, je lui témoignai ma reconnaissance de son bon accueil, et il eut la bonté de me dire : « Vous avez votre cheval, votre portemanteau; vous conserverez tout. Je vais vous faire donner un cosaque pour vous servir. » Je le saluai et suivis son chirurgien qui, par bonheur, parlait allemand. Il sonda et pansa mes plaies dont plusieurs à la tête, une à la main gauche, avec laquelle j'avais paré un furieux coup de sabre, et d'autres sur les bras. Il me tranquillisa en m'assurant qu'aucune d'elles n'était dangereuse, quoique la plus forte fût près de la tempe. Quelques instants après, parurent deux jeunes officiers, parlant français, qui me demandèrent à voir mes papiers. Je leur dis que le peu que j'en avais, m'étaient entièrement personnels, qu'aucun n'était relatif à l'armée; que, ne recevant que des ordres verbaux de mon maréchal, je les transmettais de même, ainsi que je venais de le faire au moment où je fus pris. Ma juste observation n'ayant produit aucun effet, ils me forcèrent à leur montrer mon portefeuille. Je l'ouvris donc et leur fis lire plusieurs papiers, croyant voir ainsi se terminer cette inquisition; mais cela ne leur suffit pas, car après avoir lu avec moi tout ce que contenait le portefeuille, je les vis, à mon grand regret, le fermer et l'emporter, en me disant qu'il fallait que le major général l'examinât et que, dans une demi-heure, il me serait rendu.

Ce procédé me parut dur, et je crois, qu'en France, la simple déclaration d'un officier lui eût évité ce désagrément. Plût à Dieu que je n'en eusse pas éprouvé de pires! Je vis partir ces officiers avec peine, me doutant de ce qui arriverait. En effet, après nombre de réclamations, le portefeuille me fut enfin rendu quatre jours après, et presque vide. Je regrette particulièrement un papier portant des comptes de sept à huit ans, des lettres particulières et d'autres pièces qui ne pouvaient être utiles à personne qu'à moi. Peut-être aussi ne dois-je la perte de mes papiers qu'à la confusion et aux embarras inévitables d'un grand quartier général. Au surplus, cette perte est légère, en comparaison de celle que j'avais à redouter, je veux parler de tout ce que j'avais sur

moi en argent et en vêtements. Je savais à n'en pas douter que tous les Français, faits prisonniers par les cosaques, étaient inhumainement dépouillés et le plus souvent tués. Je m'attendais à un sort égal; mais la Providence, que je remercie, en avait ordonné autrement, puisqu'elle permit que je tombasse entre les mains d'officiers aussi généreux que braves qui ne me demandèrent que mon sabre. Cheval, portemanteau, montre, argent, ils pouvaient tout exiger de moi et ils me laissèrent tout.

Combien ai-je fait de vœux pour eux, depuis que me trouvant avec nombre d'officiers, compagnons d'infortunes, je vis qu'ils avaient été presque entièrement dépouillés tous. Tu peux juger de ce qu'aurait eu à souffrir ton malheureux frère, venant d'habiter l'Espagne quatre années consécutives, s'il eût été laissé nu comme la main, au milieu des neiges, sous un ciel aussi rigoureux et forcé de se couvrir de ce qu'il aurait pu ramasser à terre des dépouilles des morts ou des mourants, ou de ce qu'il aurait dû à la commisération de l'ennemi.

Tel est pourtant le sort qu'ont éprouvé presque tous les prisonniers. Je ne puis encore y songer sans frémir. J'ai vu plusieurs d'entre eux, exactement nus, s'emparer, avec avidité, pour se couvrir, de misérables lambeaux sur lesquels, une heure avant, ils eussent craint de marcher. Mais je m'apperçois que mes sombres réflexions m'éloignent du but que je me suis proposé de te faire suivre la plus triste route que j'aie encore faite de ma vie.

Mes blessures étant pansées, un des officiers visiteurs de mes papiers me conduisit par ordre du général en chef au logement d'un colonel employé à l'état-major, et chargé, à ce qu'il m'a paru, du détail des prisonniers. Son nom de baptême est Coprianow, celui de sa famille m'a échappé, tant les noms russes étaient nouveaux pour moi. C'était un brave homme, mais malheureusement, il ne parlait pas français.

J'avais quitté avec peine le bon chirurgien, non sans le remercier beaucoup de ses soins; la compassion était empreinte sur le visage de ce digne homme. Puissé-je le rencontrer un jour et me trouver en position de lui rendre le bien qu'il m'a fait! Mes vœux l'accompagneront partout. *(A suivre.)*

Le Gérant : RICHET.

IMPRIMERIE DERÈGNAUCOURT (ED. GRENIER, directeur), 9, rue du Pont.—11278.



J. LEROY, Édite

Officier d'Artillerie à cheval

DE LA GARDE DES CONSULS

Cet officier est dessiné, gravé et colorié par Hoffmann, et cette gravure rare a été découpée au ras des contours par un fou, on dit un pédicure, qui avait collectionné des milliers de gravures militaires, qu'il traitait comme les durillons de ses clients, tant cet homme avait la manie de faire agir des instruments tranchants. Après cette belle opération, il collait sur des feuilles de papier blanc ses personnages réduits à l'état de silhouettes et mettait au-dessous des inscriptions attributives et des dates généralement absurdes. Les marchands d'estampes furent inondés de ces épaves dispersées après décès, il y a trente ans environ; toutes les gravures, et il y en avait de curieuses, réunies par ce maniaque, avaient passé par ses ciseaux. Si jamais je le rencontre dans l'autre monde, quand j'y serai, il passera un mauvais quart d'heure.

L'artillerie à cheval de la Garde consulaire a pour origine une section de 30 canonniers à cheval, organisée dans le corps des guides du général en chef de l'armée d'Italie le 30 mai 1797. Cette section devint une demi-compagnie dont une fraction s'embarqua pour l'Égypte avec le général Bonaparte et une autre resta en Italie.

La fraction d'Égypte s'y organisa en une demi-compagnie de 60 hommes, avec un capitaine et un lieutenant comme officiers, servant trois pièces légères. La tenue est celle des guides à cheval.

Lorsque Bonaparte quitta l'Égypte, il emmena sur le *Muiron* et le *Carrère*, 250 guides des trois armes, dont les artilleurs formèrent, avec ceux restés en Italie, une compagnie d'artillerie,



CARNET DE LA SABRETACHE J. LEROY, Édi

Officier d'Artillerie à cheval

DE LA GARDE DES CONSULS

Cet officier est dessiné, gravé et colorié par Hoffmann, et cette gravure rare a été découpée au ras des contours par un fou, on dit un pédicure, qui avait collectionné des milliers de gravures militaires, qu'il traitait comme les durillons de ses clients, tant cet homme avait la manie de faire agir des instruments tranchants. Après cette belle opération, il collait sur des feuilles de papier blanc ses personnages réduits à l'état de silhouettes et mettait au-dessous des inscriptions attributives et des dates généralement absurdes. Les marchands d'estampes furent inondés de ces épaves dispersées après décès, il y a trente ans environ; toutes les gravures, et il y en avait de curieuses, réunies par ce maniaque, avaient passé par ses ciseaux. Si jamais je le rencontre dans l'autre monde, quand j'y serai, il passera un mauvais quart d'heure.

L'artillerie à cheval de la Garde consulaire a pour origine une section de 30 canonniers à cheval, organisée dans le corps des guides du général en chef de l'armée d'Italie le 30 mai 1797. Cette section devint une demi-compagnie dont une fraction s'embarqua pour l'Égypte avec le général Bonaparte et une autre resta en Italie.

La fraction d'Égypte s'y organisa en une demi-compagnie de 60 hommes, avec un capitaine et un lieutenant comme officiers, servant trois pièces légères. La tenue est celle des guides à cheval.

Lorsque Bonaparte quitta l'Égypte, il emmena sur le *Muiron* et le *Carrère*, 250 guides des trois armes, dont les artilleurs formèrent, avec ceux restés en Italie, une compagnie d'artillerie,

sous les ordres du capitaine Couin, qui fut créée par arrêté du 7 frimaire.

Cette compagnie, qui prit part à la bataille de Marengo quelques mois après, fut forte de cinq officiers et 105 hommes.

Le 17 ventôse an X, l'artillerie de la Garde se compose d'un état-major, d'une compagnie d'artillerie légère de 65 hommes, d'une escouade d'ouvriers et d'une compagnie du train, le tout sous la haute direction du général Songis et sous les ordres directs du chef d'escadron Couin.

Les conditions d'admission dans la Garde des Consuls sont : vingt-cinq ans d'âge, avoir fait trois campagnes, savoir lire et écrire et être d'une bonne conduite. La taille est de 1 mètre 78 au moins et 1 mètre 84 au plus.

En fructidor an X, l'artillerie s'augmente d'une deuxième compagnie à cheval, créée en partie avec ceux des guides-canonniers qui étaient restés en Égypte et qui n'étaient revenus en France qu'après l'évacuation totale. Dès 1800, la tenue verte des guides avait fait place à une tenue bleue d'artillerie avec distinctions écarlate pour l'artillerie de la Garde des Consuls.

L'artillerie à cheval de la Garde ne fut formée en régiment que le 15 avril 1806, elle compta alors 6 compagnies formant trois escadrons, l'escadron était fort de 100 vieux canonniers et de 50 vélites.

En 1808, il n'y a plus que 4 compagnies à cheval et cette réduction correspond à la création de six compagnies à pied, d'abord coiffées d'un shako non décrit et que je ne suis jamais parvenu à définir exactement et bientôt après d'un bonnet à poil sans plaque et à visière, portant les armes impériales sur la cocarde.

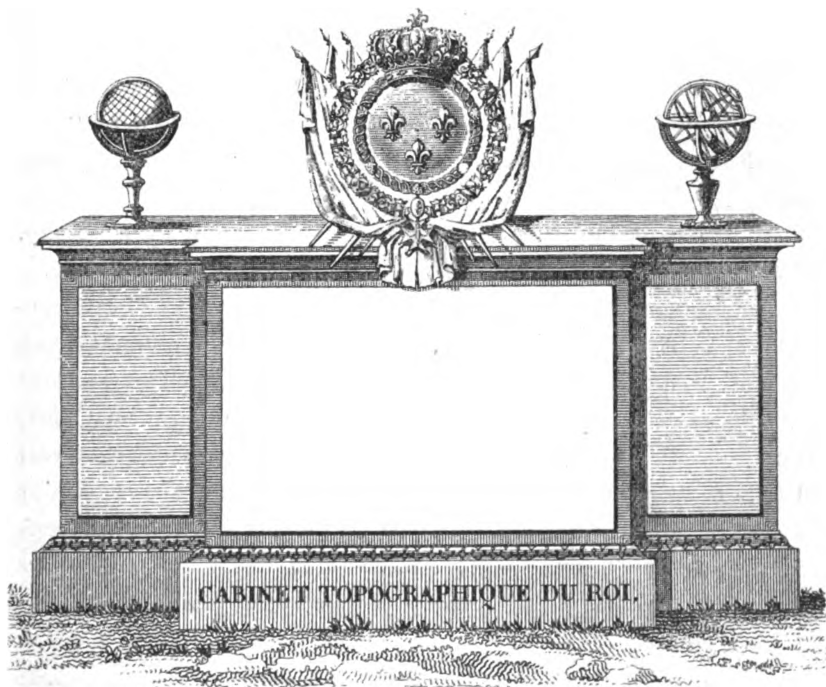
L'artillerie à cheval portait le colback du même modèle que celui des chasseurs à cheval, son habillement était en bleu ce que celui des chasseurs était en vert, avec la même disposition pour la coupe ainsi que pour les boutons et agréments.

L'artillerie à cheval de la ligne, qui enrageait de n'avoir que le shako, élégant pourtant avec ses tresses et cordons écarlate, se parait du colback tant qu'elle pouvait. Les officiers de l'artillerie de ligne se le permettaient souvent, et même la troupe, si l'on en croit Martinet. Du reste, la fantaisie avait pris de si grandes pro-

portions dans la tenue des officiers d'artillerie, qu'une circulaire ministérielle insérée au *Journal militaire* du premier Empire, énumère avec amertume les infractions commises et donne avec la liste des parties de tenue fantaisiste prohibées, l'énumération bien plus courte de ce qui est permis, y compris culotte et bas noirs autorisés pour aller dans le monde, l'hiver.

Du reste, la fantaisie n'était pas chose nouvelle parmi les officiers d'artillerie, témoin ce délicieux habit avec la veste, d'un officier du corps royal avant la Révolution, réglementaire quant à la coupe, aux couleurs et aux boutons, mais tout en soie au lieu d'être en drap, et qui appartient au Musée de l'Armée. Sous Louis XV et Louis XVI, les officiers de toutes armes en semestre, se faisaient faire des uniformes étonnants qu'ils n'auraient osé porter devant la troupe et avec lesquels ils se faisaient souvent peindre pour mieux dérouter aujourd'hui ceux qui cherchent à les identifier.

G. Cottreau.



(Collection du commandant Emm. Martin.)

Notes et Documents

provenant des archives du général de division comte d'Anthouard

(Suite et fin)

NOTE
concernant le commandement du Prince Vice-Roi en 1812 et celui exercé sous ses ordres par le lieutenant général comte d'Anthouard

Dès le 15 février 1811, l'Empereur (voir sa Correspondance, *lettre du 10 février au comte de Cessac)* avait déjà organisé la grande armée d'Allemagne en quatre corps dits d'observation. Le corps d'observation d'Italie en est le 4ᵉ. Il se compose des 13ᵉ, 14ᵉ et 15ᵉ divisions d'infanterie, des 12ᵉ et 13ᵉ brigades de cavalerie légère.

Ce corps devait être réuni le 15 février à Bolsano, Trente, Vérone et Brescia.

Par une lettre du 19 avril 1811, l'Empereur (voir sa Correspondance, *lettre adressée au ministre de la Guerre)* modifie l'organisation précédente ainsi qu'il suit : l'armée d'Allemagne est composée de 3 corps d'observation ; le corps d'observation d'Italie en est le 3ᵉ. Il se compose de 4 divisions d'infanterie, dont une italienne commandée par le général Fontanelli et qui doit se réunir à Brescia, et de 2 brigades de cavalerie légère. Ce corps forme un effectif de 40.000 hommes d'infanterie, 8.000 hommes de cavalerie, 40 pièces d'artillerie de régiments, 24 pièces d'artillerie à pied, 32 pièces d'artillerie à cheval, une réserve de 4 obusiers et de 12 pièces de 12. — Total 112 bouches à feu.

La lettre du ministre de la Guerre du 25 avril 1811, rappelée

sur une situation du corps d'observation d'Italie, à l'époque du 30 janvier 1812, et qui paraît avoir déterminé la formation de ce corps, ne se retrouve pas à la correspondance du ministre.

Par une lettre du 27 avril 1811, l'Empereur (voir sa *lettre adressée au ministre de la Guerre)* exprime l'intention de porter chaque division d'infanterie du corps d'Italie à 15.000 hommes, de manière que ce corps soit fort de 60.000 hommes, et de le faire atteindre par accroissements successifs le complet de 80.000 hommes, artillerie et génie compris.

1812

Par une lettre du 2 janvier 1812, l'Empereur (voir sa *lettre adressée au ministre de la Guerre)* organise le corps d'observation d'Italie de la manière suivante :

3 divisions d'infanterie italienne; elles se réuniront : la 1re à Bolsano, Lientz et autres pays voisins, la 2e à Trente, Roveredo et autres pays voisins.

La 3e division à Brescia, Salo et jusqu'à Riva.

4 brigades de cavalerie légère. La 1re et la 2e sur la Brenta, du côté de Bassano; la 3e et la 4e à Brescia, devant déboucher par la route d'Anfo.

Les parcs du génie, d'artillerie et des équipages, tant français qu'italiens, se réunissent à Vérone.

La 6e division de cavalerie (dragons) qui fait partie du 3e corps de réserve de cavalerie, se réunit sur le Mincio.

La Garde royale italienne se réunit à Milan. L'artillerie attachée à ce corps d'armée est de 136 pièces de canon.

Le vice-roi doit rester maître d'ordonner tous les mouvements, de manière à ce que son corps d'armée soit entièrement réuni le 10 février à Brescia, Bolsano, Vérone, Trente, Villach et Lientz.

Par une lettre du 9 janvier 1812, l'Empereur (voir sa *lettre au ministre de la Guerre)* prévient le ministre que le corps d'observation d'Italie sera placé, en février, aux limites du royaume d'Italie dans le Tyrol.

Par un décret du 27 janvier 1812, l'Empereur met les corps

d'observation d'Allemagne et d'Italie sur le pied de guerre; ils reçoivent les vivres de campagne à partir du 15 février.

Par une lettre du 2 février, le major général (voir sa *Correspondance)* rend compte à l'Empereur qu'à l'époque du 3 mars, le corps d'armée sous les ordres du prince vice-roi sera en position sur l'Oder, à Glogau et Francfort, savoir :

Le 4e corps d'armée et 2 divisions du 3e corps de réserve de cavalerie (les divisions Kellermann et Lahoussaye), partis des débouchés du Tyrol le 15 février; le 6e corps d'armée (corps bavarois), parti de Bayreuth le 11 février.

Par une lettre du 14 février, le prince vice-roi (voir sa *Correspondance)* remercie l'Empereur du commandement important qu'il lui a conféré par sa lettre du 8 février (cette lettre de l'Empereur du 8 février adressée au prince, ne se retrouve pas dans la Correspondance de Sa Majesté).

Par une lettre du 29 février 1812, le prince vice-roi (voir sa *Correspondance)* annonce au major général que les troupes qu'il est destiné à commander ont reçu l'ordre de changer leur direction ; au lieu de marcher sur Ratisbonne, où elles devaient arriver entre le 13 et le 27 mars, elles sont dirigées sur Augsbourg où elles arrivent aux mêmes époques.

Cet ordre porté à Inspruck aux troupes déjà en marche, par le baron Ferreri, aide de camp du major général, est parvenu au vice-roi à Milan, par la voie du télégraphe (voir *Major général,* 26 février 1812). Le général de division d'Anthouard est au Brenner depuis le 22 février, pour prendre toutes les mesures propres à faciliter le passage des troupes et de l'artillerie.

Par une lettre du 3 mars 1812, l'Empereur (voir sa *Correspondance)* fait donner l'ordre par le major général au général Grouchy, d'être rendu le 12 mars à Ratisbonne, pour y prendre le commandement du 3e corps de réserve de cavalerie: il sera attaché à ce corps d'armée 30 pièces d'artillerie légère. J'ai organisé l'artillerie à Vérone.

Par une lettre de la même date, 3 mars 1812, le major général (voir sa *Correspondance)* indique la force du corps bavarois, formé de deux divisions commandées, la première par le général Deroy, la deuxième par le général de Wrede; chaque division est com-

posée de trois brigades d'infanterie et d'une brigade de cavalerie. La force totale de ce corps est de 30.000 hommes et 5.260 chevaux.

Le général Gouvion Saint-Cyr en a pris le commandement le 6 mars, à Bamberg.

Par une lettre du 10 mars 1812, le major général (voir sa *Correspondance)* adresse à l'Empereur la composition des forces de la Grande Armée, divisée en trois corps, aile gauche, centre et aile droite.

Le centre comprend :

1° Le 4e corps d'armée et deux brigades de cavalerie légère.

2° La Garde royale italienne.

3° Le 6e corps d'armée.

4° Le 3e corps de réserve de cavalerie, composé de la division Kellermann, à laquelle il a été ajouté une brigade n° 3 formée de deux régiments bavarois et d'un régiment saxon, de la 3e division de cuirassiers, général Doumerc, et de la division Lahoussaye (dragons).

Nota. — La 3e division de cuirassiers a été détachée près le 2e corps d'armée, pendant toute la campagne.

Total de la force du corps du centre : 82 bataillons, 82 escadrons, 1.755 officiers, 82.335 hommes, 1.107 chevaux d'officiers, 14.498 chevaux de troupe, 8.410 chevaux de trait et 208 bouches à feu. Tout cela commandé par le prince Eugène.

D'après un relevé pris sur les états généraux d'emplacement de la Grande Armée, le commandement du prince vice-roi comprend au 1er mars 1812 :

1° Le 4e corps d'armée sous les ordres immédiats du duc d'Abrantès qui en a pris le commandement le 19 février. Ce corps d'armée se compose de la 13e division d'infanterie, général Delzons ; de la 14e division, général Broussier ; de la 15e division, général Pino ; des 12e et 13e brigades de cavalerie légère, généraux Ferrières (remplacé le 9 juin suivant par le général Guyon) et Villata.

2° La Garde royale italienne, infanterie, cavalerie, artillerie et génie, commandée par le général de brigade Lechi.

Artillerie, train d'artillerie, ouvriers, pontonniers, sapeurs,

train du génie, équipages militaires, etc., etc., plus 25 compagnies tant françaises qu'italiennes.

Ces troupes occupent alors Wispachau, Vérone, Bénédict, Seefeld, Inspruck, Stezina, Brixen, Roveredo, Kohlman, Ala, Brescia, Crémone, et se dirigent d'abord sur Ratisbonne, ensuite sur Dresde et Glogau.

Le duc d'Abrantès reçoit l'ordre, le 5 mars (voir la *Correspondance du major général),* de se diriger sur Glogau par Augsbourg, en deux colonnes, l'une par Bayreuth, l'autre par Bamberg. Il reçoit l'ordre, le 18 mars (voir *Correspondance du major général),* d'accélérer le mouvement de ses colonnes.

Il reçoit l'ordre, le 19 mars (voir *Correspondance du major général),* de diriger les divisions Kellermann et Lahoussaye, du 3e corps de réserve de cavalerie, de manière à ce qu'elles puissent gagner la tête du 4e corps.

Le général Grouchy qui a dû prendre le 12 mars le commandement de ce corps de cavalerie est prévenu de cet ordre.

Le commandement du prince vice-roi comprend au 1er avril :

1° Le 4e corps d'armée et ses 2 brigades de cavalerie légère.

2° La Garde royale italienne.

3° Le 3e corps de réserve de cavalerie.

Ces troupes occupent au 1er avril Botzen, Nuremberg, Weissembourg, Altembourg, Weida, Geffreco, Kohlman, Roth, Creussen, Augsbourg, Gorlitz et Rochlitz.

4° Le 6e corps d'armée, commandé depuis le 6 mars par le général Saint-Cyr et qui se compose de la 19e division, général Deroy; de la 20e division, général de Wrede; des 21e et 22e brigades de cavalerie légère bavaroises, commandées par les généraux Seydenitz et Preysing.

Le 6e corps suit le mouvement du 4e depuis l'époque où ce dernier a traversé la Bavière.

Le duc d'Abrantès reçoit l'ordre, le 8 avril, de répartir la cavalerie des divisons Kellermann et Lahoussaye, entre Glogau et Breslau, de manière à pouvoir se porter par une marche de flanc sur Posen, sans occuper la route et en ayant soin de ne pas dépasser dans ses cantonnements la limite fixée par la convention avec la Prusse (voir *Correspondance de l'Empereur).*

Le commandement du prince vice-roi se compose au 1er mai :

1° Du 4e corps d'armée et de ses deux brigades de cavalerie légère.

2° De la Garde royale italienne.

Ces deux corps occupent les cercles de Glogau, de Luben, de Liegnitz, de Sagan, de Crossen, de Goldberg, Jauer et Lowenberg, les principautés de Schweidnitz, Reichenbach et Landshut.

3° Du 6e corps d'armée et de ses deux brigades de cavalerie légère.

Ce corps est en marche de Gnessen et de Posen pour se rendre à Plock, et doit y être réuni le 12 mai.

4° Du 3e corps de réserve de cavalerie qui occupe Posen et le territoire au delà de l'Oder. Le prince vice-roi doit prendre les ordres du prince d'Eckmühl jusqu'au moment de l'arrivée de l'Empereur.

Pour l'intelligence des détails ci-dessus, il est bon de faire observer que le prince vice-roi, chargé par l'Empereur d'organiser, avant de quitter l'Italie, la défense intérieure de ce royaume, n'est parti de Milan que vers le 10 avril, qu'il était encore à Paris le 28 du même mois et que sa première lettre, après son arrivée à l'armée, est datée du 11 mai, de Glogau. Les ordres de mouvements qui ont précédé son arrivée à Paris, ont conséquemment dû être expédiés directement, pour plus de célérité, aux divers corps d'armée qui ont composé son commandement pendant la campagne, soit par le ministre de la Guerre, soit par le major général : On s'est borné à lui en donner avis, ou on l'a invité à les transmettre.

Le prince vice-roi reçoit l'ordre, le 30 avril (voir *Correspondance de l'Empereur),* d'être rendu le 6 mai à Glogau et le 12 mai à Plock. Il doit prendre des cantonnements sur les deux rives de la Vistule, étendant sa droite jusqu'à Modlin ; il rejoint effectivement l'armée.

Le prince vice-roi envoie le 20 mai au major général (voir sa *Correspondance)* l'emplacement des 4e et 6e corps d'armée et donne avis de l'ordre qu'il a expédié au général Grouchy, commandant le 3e corps de réserve de cavalerie, d'arriver sur la Vistule le 1er juin.

Il reçoit l'ordre, le 21 mai (voir *Correspondance de l'Empereur*), de pousser son avant-garde et de l'infanterie sur Willenberg.

Il annonce le 22 mai au major général (voir sa *Correspondance*) qu'il a passé en revue le 6e corps d'armée qui a 25.000 hommes présents sous les armes.

Il reçoit l'ordre, le 23 mai (voir *Correspondance de l'Empereur*), d'échelonner son corps entre Plock et Willenberg, et d'avoir entre Willemberg et Ortelsbourg ses brigades de cavalerie légère. Il doit appuyer la gauche du 4e corps à la Drewentz et sa droite à Wiztgarde.

Le prince vice-roi ayant rejoint la Grande Armée dans les premiers jours de mai, prend directement le commandement de ses troupes et reçoit les ordres immédiats de l'Empereur et du major général, pour tous les mouvements ultérieurs qui sont ordonnés.

Il a sous ses ordres à l'époque du 1er juin :

1° Le 4e corps et ses deux brigades de cavalerie légère.

2° La Garde royale italienne.

3° Le 6e corps d'armée et ses brigades de cavalerie légère.

4° Le 3e corps de réserve de cavalerie.

Ces 4 corps d'armée occupent le 5 juin Soldau, Izrousck, Raciouz, Drobbin, Ryppin, Cursno, Lautenbourg, Lippo, Sierpz, Willenberg, Chazzellen, Kursbourg, Neidembourg, Mlawa et Ortelsbourg.

Il reçoit l'ordre, le 6 juin (voir *Correspondance de l'Empereur*), de porter le 4e corps à Rastembourg, sa cavalerie légère à Oletzko, le 6e corps à Ortelsbourg, occupant par sa cavalerie légère Johanisbourg et Arys.

Il reçoit l'ordre, le 15 juin, de porter le 4e corps à Oletzko, de manière à ce qu'il y soit réuni le 20 juin; le 6e corps à Raczky le 19 juin, occupant par sa cavalerie légère Augustowo, et communiquant par la gauche de cette cavalerie à la cavalerie du 5e corps.

Le 3e corps de réserve de cavalerie reçoit l'ordre de l'Empereur, le 25 juin (voir sa *Correspondance*), de partir le 26 pour se rapprocher des ponts; il passe le Niémen un peu plus à gauche près Kowno.

Le prince vice-roi a sous ses ordres le 1er juillet :

1° Le 4e corps d'armée et ses brigades de cavalerie légère.

2° La Garde royale italienne.

3° Le 6e corps d'armée et ses brigades de cavalerie légère.

4° Le 3e corps de réserve de cavalerie.

Dans les premiers jours de juillet, ces 3 premiers corps sont en marche sur Wilna et sont placés le 6, savoir : le 4e corps et la Garde royale italienne à Nowtroki et Imniliswski, le 6e corps à Stocklissek et Wyzokdwor. Le 3e corps de réserve de cavalerie qui, depuis qu'il a passé le Niémen près Kowno, le 26 juin, a pris la tête des troupes qui sont sous les ordres du vice-roi, a marché ainsi sur Wilna; il dépasse cette ville le 1er juillet, appuie à droite, se dirige par Bolsoleckinki, Ruduiki, Traboni, Iwje et, le 6 juillet, à Wisznew, Rum et Rosalicki, il marche alors directement sur Minsk et Borisow; il arrive le 16 à Borisow, le 19 à Bohr et le 22 à Orsza.

Pendant ce temps, les 4e et 6e corps qui ont d'abord suivi le mouvement du 3e corps de réserve de cavalerie sur Bolsolecniki et Iwje, reçoivent l'ordre, vers le 11 juillet, de se diriger, savoir :

Le 4e corps et la Garde royale italienne vers la Dwina par Smorgoni, Wileika, Kostenawiezy, Doligno, Doksziey et Kamen; il arrive à la hauteur de ce point le 22 juillet.

Le 6e corps appuie un peu sur la gauche du 4e et se dirige vers Glubokoé, remontant vers Wilna, de Gujetnicki et Auguehichki qu'il occupait le 10, il suit alors sa marche par Lowarsziki, Michaliszki, Dumbowiszky et arrive aussi à la hauteur de Glubokoé le 22 juillet.

Ainsi au 22 juillet, le 6e corps est à la hauteur de Glubokoé, le 4e vers Kamen qui en est éloigné de 18 lieues sur la droite, et le 3e corps de réserve de cavalerie est à Orsza, 28 lieues à droite de Kamen, ce qui fait entre ces trois corps principaux un développement de 46 lieues en ligne droite, et rend par conséquent douteux (1) que le 3e corps de cavalerie qui était le plus éloigné

(1) Ce mouvement est expliqué par le journal du maréchal Grouchy. Par les mouvements du centre sur la Dwina et de la droite sur le Dniéper, l'armée était séparée en deux, le 3e corps de cavalerie reçut l'ordre de s'établir entre eux pour lier la droite et le centre et comme le maréchal Davout était en face de Bagration, le maréchal Grouchy reçut l'ordre d'être à la disposition du prince d'Eckmühl et d'obéir à ses ordres et lorsque l'opération

du centre, soit resté à cette époque sous les ordres du vice-roi, mais le doute semblera se confirmer, si l'on remarque que l'Empereur étant le 25 juillet en opération devant Witebsk et les 4e et 6e corps marchant pour se rapprocher de ce point d'opération, il émane de Sa Majesté un ordre ainsi conçu :

« Écrivez au général Grouchy que si les affaires du prince d'Eckmühl étaient terminées le 23 au soir (il s'agit de l'affaire de Mohilew contre Bagration), il serait bien important qu'il formât une colonne de cavalerie sur notre droite, de sorte que, lorsque nous serons devant Witebsk, il se trouvât devant Orsza et nous, communiquant avec notre droite » ; ce qui indique suffisamment que le 3e corps de réserve de cavalerie qui depuis Wisznew avait marché franchement sur Minsk et Borisow, et qui était le 22 à Orsza, aurait été mis, au moins, à la disposition du prince d'Eckmühl dont il s'était successivement rapproché et qui était aux prises avec Bagration à Mohilew. Orsza n'est éloigné de Mohilew que d'une douzaine de lieues (1).

Le prince vice-roi a sous ses ordres à l'époque du 1er août :

1° Le 4e corps et ses deux brigades de cavalerie légère.

2° La Garde royale italienne.

3° Le 6e corps d'armée et ses 2 brigades de cavalerie légère.

Après l'affaire de Witebsk, le vice-roi a ordre de se porter avec le 4e corps et la Garde royale italienne sur Suraz, Janosviézi, Weliz et même sur Parjéézje, où il est resté jusque vers le 10 août; il se met alors en mouvement et se dirige sur sa droite de manière à être en mesure de passer le Dniéper le 13 du côté de Rasasma.

Le 6e corps qui était arrivé le 30 juillet à Beszenkowiézi où l'on s'est battu et qui y était resté jusqu'au 3 août, ayant sa première division sur la rive droite de la Dwina, part le 4 pour Polostsk pour renforcer le duc de Reggio, chargé par l'Empereur,

---

du maréchal Davout fut terminée et que Bagration se retira sur Smolensk, toute l'armée reçut l'ordre de se diriger sur cette ville; le 3e corps de cavalerie étant près du Dniéper passa le fleuve et se trouva momentanément sous les ordres du prince Murat; et en arrivant à Smolensk, il repassa sur la rive droite et rentra sous les ordres du prince Eugène. *(Note de l'auteur.)*

(1) L'explication a été donnée par le général Grouchy, il a reçu l'ordre de *lier le centre avec la droite* et au besoin d'aider le maréchal Davout, et lorsque l'armée a marché sur Smolensk, le 3e corps a rejoint le prince Eugène à Smolensk. *(Note de l'auteur.)*

dès le 23 juillet, au moment où il s'approchait de Witebsk, de contenir Wittgenstein que l'on présumait être avec un corps d'armée entre Driessen et Dinabourg, couvrant la route de Saint-Pétersbourg.

Le 3e corps de réserve de cavalerie, ainsi qu'il a été dit plus haut, était le 22 juillet à hauteur de Orsza; il reçoit l'ordre d'occuper le 30 Ljubawiézi, couvrant le pays entre Dubrowna et Rasasma, puis Indilowiszézi; il doit aussi être rendu le 13 août près Rasasma. De son côté, le roi de Naples ayant l'ordre de se porter de Witebsk et environs sur Niénlino, avec les 1er et 2e corps de réserve de cavalerie et d'être également le 13 août près Rasasma; cela semble indiquer qu'à cette époque le roi de Naples reprend le commandement de ses 3 corps de réserve de cavalerie, et en effet les états d'emplacement à la date du 9 août indiquent qu'il les avait réunis sous ses ordres.

Il résulterait donc de là que le 6e corps étant parti le 4 pour Polostsk, le prince vice-roi n'aurait plus eu sous ses ordres, dans le courant du mois d'août, que le 4e corps d'armée, la Garde royale italienne et la cavalerie légère bavaroise qui est restée avec le prince jusqu'à la fin de la campagne.

L'Empereur étant entré à Smolensk le 18 août, la Grande Armée se met en marche sur Moscou. Le vice-roi avec le 4e corps, la Garde royale italienne, la cavalerie légère bavaroise et le 3e corps de réserve de cavalerie, prend la gauche de la route flanquant Dorogobuz, Viasma, Gzatok, en marchant presque toujours à hauteur du roi de Naples et de l'avant-garde. Il arrive ainsi devant Mojaïsk, combat les 7 et 8 septembre ayant toutes ces troupes sous ses ordres. Le 3e corps de réserve de cavalerie était placé en réserve derrière le prince qui tenait l'extrême gauche de l'armée, et le général d'Anthouard ayant prévenu le prince que la cavalerie russe faisait un mouvement par sa droite pour un hourra sur notre gauche, le prince ordonna au général Grouchy de venir sur ce point. Il y arriva lorsque la charge était déjà repoussée et il fut reprendre sa position. Plus tard, il eut occasion de donner sur la droite du 4e corps.

Après Mojaïsk, ces corps réunis marchent sur Ruza et Zwenigorod et à l'époque du 15 septembre (l'Empereur étant entré à

Moscou le 14), le 4e corps d'armée, la Garde royale italienne, la cavalerie légère bavaroise et le 3e corps de réserve de cavalerie sont portés sur les états d'emplacement comme occupant la gauche de Moscou et le pays depuis Troisk jusqu'à la route de Zwenigorod.

RÉSUMÉ

M. le lieutenant général d'Anthouard remplissait auprès du prince vice-roi d'Italie les fonctions de premier aide de camp, lorsque le prince reçut l'ordre d'organiser en 1811 un corps d'observation destiné à former le 4e corps de la Grande Armée. Le lieutenant général d'Anthouard fut désigné par l'Empereur par un ordre en date du 29 avril 1811, pour commander l'artillerie de ce corps, qui était stationné dans le courant de février 1812 aux limites du royaume d'Italie dans le Tyrol. Le passage de la montagne du Brenner présentant des obstacles d'une nature difficile à surmonter pour le passage de l'artillerie à cause de l'amoncellement des neiges et des glaces, M. le général d'Anthouard y fut envoyé dès le 22 février pour surveiller et activer ce passage. Au moyen des secours de tout genre qui furent fournis par la Bavière et du doublement alternatif des attelages, tant pour les montées que pour les descentes de ce passage, tout le matériel du 4e corps d'armée passa sans retard et sans avaries; il consistait alors en 114 bouches à feu, y compris l'artillerie attachée à chaque régiment.

Le 4e corps continua sa marche à travers la Bavière; dirigé d'abord sur Augsbourg, il fut détourné de cette route et dirigé sur Ratisbonne, afin de ne pas gêner le corps bavarois (6e corps d'armée) qui devait suivre son mouvement immédiatement après son passage. Le 4e corps se dirigea sur Dressen et Glogau. A cette époque, c'est-à-dire vers le milieu d'avril, le commandement du vice-roi se composait des 4e et 6e corps d'armée et du 3e corps de réserve de cavalerie, les deux premiers sous les ordres des colonels-généraux Junot et Gouvion Saint-Cyr, et le 3e corps sous ceux du général Grouchy; la force de ces trois corps réunis était d'environ 80.000 hommes, 20.000 chevaux ; le général d'Anthouard avait sous sa direction 136 bouches à feu de tous calibres fran-

çaises, et l'artillerie bavaroise qui, depuis le départ de la Bavière, s'adressait à lui pour tous ses remplacements.

A partir du 11 mai, époque de l'arrivée à la Grande Armée du prince vice-roi, les mouvements s'exécutent sous ses ordres, il marche à la tête de ces trois corps sur Plock, arrive sur la Vistule au 1er juin, passe le Niémen le 26, arrive sur la Dwina vers le 25 juillet; peu de jours après, le 6e corps se détache de son commandement, se dirige sur Plock et passe sous les ordres du maréchal Oudinot; le 3e corps de réserve de cavalerie qui, après avoir dépassé Wilna, avait appuyé à droite : Minsk, Borisow et Orsza, et s'était éloigné du prince, rejoint à Smolensk le roi de Naples; mais, après la bataille de Smolensk, ce 3e corps de réserve de cavalerie revient sous le commandement du vice-roi, flanque avec lui la gauche de la route de Moscou, reçoit ses ordres à Mojaïsk, continue à les recevoir jusqu'au moment où la Grande Armée entre à Moscou.

Il semble donc bien évident que pendant le cours de cette campagne, le commandement exercé par le vice-roi s'est étendu à plusieurs corps d'armée, et que le lieutenant général d'Anthouard qui commandait en chef son artillerie, avait sous sa direction, à l'époque où la Grande Armée a passé le Niémen, 194 bouches à feu et tout le personnel et le matériel attachés à cette formidable artillerie.

RELEVÉ SOMMAIRE de la situation des troupes composant le corps d'observation d'Italie, devenu le 4e corps de la Grande Armée.

	Bataillons	Escadrons	Hommes (1)	Chevaux (2)	Artillerie (3)
Au 1er février 1812...	54	41	51.318	14.053	144
Au 1er mars 1812....	54	41	56.181	14.434	136
Au 1er avril 1812....	54	42	56.436	16.491	136
Au 1er mai 1812 (4)..	86	72	81.732	23.102	188
Au 1er juin 1812.....	86	72	83.044	22.672	194

(1) Officiers compris.

(2) Ceux d'officiers de troupe et de trait compris.

(3) Y compris les pièces régimentaires.

(4) Le 6e corps d'armée (Bavarois) et le 3e corps de cavalerie sont sous les ordres du vice-roi.

RENSEIGNEMENTS demandés par M. le lieutenant général d'Anthouard, sur les fonctions qu'il a exercées comme gouverneur général des Provinces Illyriennes.

Par une lettre du 11 juillet 1813, le prince vice-roi (voir sa *Correspondance)* annonce à l'Empereur qu'il vient de voir le duc d'Abrantès et que l'état de sa santé le rendant incapable de s'occuper de son commandement, il vient d'envoyer le général de division d'Anthouard, son premier aide de camp, à Laybach pour prendre provisoirement le commandement des Provinces Illyriennes.

L'Empereur rend un décret le 17 juillet 1813, daté de Dresde, par lequel le duc d'Otrante est nommé gouverneur général des Provinces Illyriennes ; et par une lettre du même jour, l'Empereur (voir sa *Correspondance)* désigne le général de division Frésia pour prendre le commandement de ces provinces sous les ordres du gouverneur général. Le vice-roi rend compte de l'arrivée à Laybach du duc d'Otrante le 29 juillet 1813. Les hostilités commencèrent bientôt après en Italie et le duc d'Otrante fut à Trieste jusqu'à la retraite.

Paris, le (?) 1840.

Note sur le plan de Campagne fin 1813 et 1814

Le général Pelet qui s'occupe de l'examen critique des campagnes de l'Empereur, avait reçu du général d'Anthouard des notes sur le plan de campagne fin 1813 et 1814; on expliquait les motifs de ce plan, motifs donnés par l'Empereur lui-même au général d'Anthouard qui, depuis dix ans, était placé par S. M. I. près du prince Eugène, et se rendait chaque année près de S. M. pour lui rendre des comptes verbaux et prendre verbalement les ordres de S. M. l'Empereur.

Le général Pelet, trouvant ces notes importantes et ne prévoyant pas devoir s'occuper si tôt des campagnes de 1813 et 1814, rendit public ce document en y faisant quelques changements

dans la rédaction. Ces notes avaient pour but d'expliquer l'ensemble du projet et des mouvements qui ont eu lieu, lesquels sans cette explication, paraissent sans suite et laissent dans l'incertitude de savoir si l'Empereur s'était battu simplement en désespéré, ou s'il avait réellement un but arrêté ; on voit donc que cette note est tout à fait militaire. M. de Montvéran avait, du vivant du prince Eugène, écrit des choses peut-être plus fortes sur le point de vue politique, on n'a pas réclamé; le prince ou ses organes naturels ont gardé le silence.

Quels que soient les motifs qui ont laissé passer sous silence les ouvrages indiqués, et qui ont porté à réclamer contre la note du *Spectateur,* examinons la valeur de la réponse.

Elle est rédigée par des personnes qui ont pu voir et connaître les détails du moment, mais qui sont dans une position obligée vis-à-vis du prince Eugène; l'une a l'entreprise de la rédaction de ses campagnes; l'autre, appelée d'abord comme gouverneur du jeune prince, est maintenant intendant dans la maison de la princesse douairière.

Le général d'Anthouard pourrait indiquer des personnes qui ont connaissance des faits : MM. le duc de Bassano, comte de Bondy, baron d'Arnay, le général piémontais Gifflenga, le comte Méjean, le comte Tascher, le baron Bataille; s'ils n'étaient pas de la maison et de l'intimité du prince, ce qui leur commande le silence.

A cette note on a voulu faire une réponse et comme le général Pelet avait fourni le document sans signature, mais en indiquant en apostille que la source était sûre, on a beaucoup argumenté sur l'incognito, on a voulu engager une polémique, on a cherché à détruire ce qui était annoncé, on a fait des citations, par exemple :

« On annonce que l'Empereur a laissé le prince Eugène libre de faire ce qu'il jugerait convenable. »

On le sait, mais la date est tout; disons d'abord que le plan de campagne est bien celui indiqué par l'Empereur, et les ordres ont été donnés partout pour le mouvement du prince Eugène en Piémont, et en France aux généraux Marchand, à Grenoble ; Dessaix, à Chambéry; maréchal Augereau, à Lyon; comte de Bondy,

préfet de Lyon. Le prince n'exécute pas son mouvement, l'Empereur lui envoie ordre sur ordre pour le faire. Pendant ce temps, l'Empereur faisait ses premiers mouvements; il comprend que, seul, il ne peut suffire et le 8 février, le duc de Feltre, ministre de la Guerre, écrit par le télégraphe au prince Eugène : « Monseigneur, l'Empereur me charge de dire à V. A. I., que si elle ne veut pas venir ainsi qu'il l'a ordonné, au moins qu'elle ne retienne pas ses troupes, et qu'elle lui renvoie immédiatement les troupes françaises. »

Le prince n'en fit rien, il expédia son aide de camp, Tascher, pour rendre compte d'une échauffourée que l'on intitulait : Bataille du Mincio. L'Empereur voyant arriver Tascher (qu'il avait eu comme officier d'ordonnance), sa première question est : « Où est Eugène », croyant que l'envoyé venait annoncer l'exécution de ses ordres.

C'est alors que, convaincu de la résistance d'Eugène, réfléchissant que cette résistance est la suite du refus d'envoyer sa famille en France, et des pourparlers avec la Bavière et l'Autriche, il répond en désespoir de cause : « Faites ce que vous voudrez, ce que vous entendez, puisque vous ne faites pas ce que je veux. »

Que l'on examine la date des lettres de l'Empereur, dont on veut se targuer pour disculper le prince, et l'on verra qu'elles sont postérieures au 8 février.

L'Empereur fut obligé alors de renoncer à son grand plan, sa marche dessinée sur Langres n'avait plus de but, il était perdu, et chercha à se défendre pied à pied, lorsque Marmont l'acheva.

***

Les ordres de l'Empereur pour la campagne en Italie, après l'affaire de Leipzig, sont des 19 à 20 novembre, de Saint-Cloud.

C'est à cette époque qu'il calcula la série des opérations sur deux points, par suite des deux considérations ci-après qui se modifiaient encore l'une l'autre.

1° Les ennemis peuvent ne pas passer le Rhin avant le 1er janvier 1814; à cette époque, les divers mouvements de troupes seront exécutés et il sera en mesure.

2° Les ennemis peuvent passer le Rhin dans le courant de décembre, plus ou moins prochainement, alors il est pris en défaut sur plusieurs points, et il faut aviser à ce contretemps.

Ces deux bases de calcul peuvent être modifiées par la conduite du roi de Naples. Sera-t-il pour la France, sera-t-il contre? et dans ce dernier cas, pourra-t-on le maintenir dans une inaction plus ou moins prolongée ?

Mais avant tout, c'est la France qu'il faut défendre. L'Italie est en France. La France n'est pas en Italie. Ce principe doit servir de guide dans tous les projets d'opérations.

L'Empereur sentant la nécessité d'avoir l'armée d'Italie entièrement disponible, voulut en éloigner ce qui influerait sur le prince Eugène. De là, les ordres de l'Empereur pour le changement de résidence de la famille du prince.

L'Empereur, à son arrivée à Saint-Cloud, donna les ordres pour l'organisation de l'armée d'Italie et pour la formation de réserves en Piémont, à Gênes, dans l'Etat romain, savoir :

Pour l'armée d'Italie, 1.600 hommes sur la levée des 120.000 hommes; 30.000 de réserve sur la levée des 300.000.

En Toscane, 2.500 hommes de réserve sur la levée des 300.000 hommes.

A Rome, une réserve prise : 3.000 hommes sur la levée des 300.000 hommes et (?) sur celle de 120.000.

En outre, il envoyait à Gênes 300 gardes nationaux levés et réunis depuis un an à Toulon. Il envoyait à Milan les 1er hussards et 31e chasseurs, et promettait deux bons régiments de dragons de l'armée d'Espagne formant 1.200 hommes.

Il dirigeait sur l'armée d'Italie tout ce qui restait des troupes italiennes à la Grande Armée : 4.000 hommes. Même ordre pour les troupes italiennes en Aragon, formant 6.000 hommes.

Ces premières dispositions prises et l'ennemi n'arrivant en France qu'au 1er janvier, l'on peut et l'on doit se battre partout, disputer le terrain pied à pied, et l'Empereur qui voyait ses armées organisées, se réservait, suivant les chances, de leur adresser les ordres nécessités par les circonstances et qui auraient changé la direction des forces. — Voilà le 1er cas.

Pour le 2e cas, il y avait des dispositions prévues, prescrites,

c'est le sujet de la note que j'ai rédigée et remise au général Pelet, notre contre laquelle on a fait réclamer M. Norvins.

Dès le mois de janvier, on était fort inquiet à l'armée d'Italie. On savait la France envahie, Murat traitait avec nos ennemis, le prince Eugène, encore à Vérone, entretenait depuis novembre des pourparlers avec les Autrichiens et ces correspondances étaient devenues journalières aux avant-postes. M. de Neiperg était le fondé de pouvoir du maréchal de Bellegarde. L'armée parlait d'un mouvement sur la France, ce mouvement avait été indiqué par l'Empereur dès novembre. Des ordres étaient arrivés à ce sujet; le mouvement a été presçrit positivement et même une dépêche télégraphique du 9 février porte textuellement : « Sa Majesté réitère au prince vice-roi l'ordre de se porter sur les Alpes aussitôt que le roi de Naples aura déclaré la guerre; il ne laissera dans les places d'Italie que des troupes italiennes. Il viendra avec tout ce qui est Français sur Turin, puis à Lyon, soit par Fenestrelles soit par le mont Cenis. »

Le prince n'exécuta aucun des ordres de l'Empereur et après avoir annoncé à l'armée par un ordre du jour que Murat faisait défection, il en fit autant. Les étrangers lui avaient fait espérer qu'il resterait roi d'Italie, il savait que Murat aspirait à avoir l'Italie, c'était son rival depuis longtemps, il voulut probablement l'empêcher d'arriver à ses fins et il a gâché une réputation très belle qui s'était établie, on ne sait ni pourquoi, ni comment.

Le prince voulait savoir ce qui se passait à Naples, il y envoya son aide de camp Gifflenga qui partit le 14 janvier du quartier général de Vérone. A cette époque, 13 janvier, un officier de l'armée écrivait en France : « Nous ne pouvons tarder à faire un mouvement, le roi de Naples se joint aux ennemis, l'armée volera en France et, faute de chef, le général Grenier suffira pour nous conduire, nous sommes dans la position la plus gauche, la plus embarrassante, les Autrichiens aux avant-postes disent maintenant que le roi de Naples est leur allié, et depuis quelques jours, ils disent que le prince Eugène traite, aussi nous défend-on ces pourparlers pour nous cacher ce qui se prépare. »

13 janvier

Le général Gifflenga partit le 14 janvier pour Naples.

	Hommes	Chevaux	Malades ou Congés
A cette époque, l'armée italienne (?).......	11.775	3.120	1.337
A l'arrière et garnisons en état de siège....	34.135	5.182	1.442
A la Grande Armée	821	889	
Espagne	6.084	404	
Provinces Illyriennes	1.642	5	
Iles Ioniennes	1.135	38	
Elbe et Corse.............................	1.955	»	
	57.547	9.638	

9 février

S. M. réitère l'ordre de se porter sur les Alpes aussitôt que le roi de Naples aura déclaré la guerre ; laisser garnison dans les places, en troupes italiennes seulement, et venir avec tout ce qui est français sur Turin et Lyon, soit par Fenestrelles soit par le mont Cenis.

6 décembre. l'Empereur.
(illisible)

9 novembre 1813

Il est ordonné à mon aide de camp, M. le général de division comte d'Anthouard, de se rendre sur le champ auprès de Sa Majesté l'Empereur et Roi, pour y remplir la mission qui lui est confiée.

Vérone, le 9 novembre 1813.

Signé : EUGÈNE NAPOLÉON.

Monsieur le général comte d'Anthouard, j'ai reçu votre lettre de Lyon et celle de Turin. J'attends avec grande impatience que vous puissiez me répondre. Nous sommes encore tranquilles sur l'Adige. Vous aurez sans doute appris avec plaisir nos derniers succès.

J'ai déjà fait écrire depuis deux jours au général Gratien et à l'ordonnateur en chef Rey, pour que les effets déjà confectionnés qui se trouvent à Alexandrie soient distribués de suite aux conscrits.

Sur ce, je prie Dieu, monsieur le général comte d'Anthouard, qu'il vous ait en sa sainte garde.

Vérone, le 9 décembre 1813.

Signé : EUGÈNE NAPOLÉON.

Lettres de ma captivité en Russie

(1812-1814)

par le commandant Breton

(Suite et fin)

QUATRIÈME LETTRE

Le quartier général étant établi dans un très petit village, nous nous trouvâmes extrêmement gênés dans notre logement qui contenait, outre le colonel Caprianow..., l'intendant général de l'armée, son secrétaire, deux aides de camp du prince général en chef, sur lesquels je reviendrai avec plaisir, l'officier payeur du quartier général et son secrétaire, un major chargé de la police militaire, un sous-officier de la Garde impériale française, prisonnier, se disant officier et mangeant dans la cour avec les soldats; un piqueur de l'Empereur, se disant son écuyer; enfin, un maître de langues italien et sa femme qui avaient été pris sortant de Moscow et suivant notre armée. Tu dois juger par cette énumération combien nous devions être à notre aise dans une habitation enfumée de 20 à 24 pieds carrés au plus. Je pris donc place parmi tout ce monde, la tête et les bras emmaillotés, la figure et les vêtements inondés de sang et souffrant horriblement tant au moral qu'au physique.

J'entrevoyais alors d'un œil plus calme et malheureusement plus pénétrant toute l'horreur de mon sort. Tu penses que je regardais comme un contretemps léger celui de ne pouvoir ni me laver, ni me changer de linge, devant, pour faire place à nos nouveaux maîtres, rester couché sur la paille. Je me consolais un peu en pensant que, plus heureux que mes camarades d'infortune, je

conservais un peu de linge et mes vêtements. J'avais, par un pressentiment sans doute, fait mettre, la veille de mon malheur, deux chemises dans le petit portemanteau que je plaçais quelquefois sur le cheval que je montais. Vous, tranquilles au sein d'une vie douce et sans orages, vous êtes loin d'apprécier ce que vaut dans notre affreuse position, une chemise, un rasoir, et que l'on ne pouvait remplacer ici au poids de l'or. Jouissez de la vie et de tous ses agréments, mais plaignez notre sort. Ces réflexions, fruit d'une infortune cruelle, ne s'adressent pas à toi, mon cher frère ; je connais toute ta sensibilité et ton attachement et ne doute pas que l'incertitude où tu auras été et dans laquelle tu es peut-être encore ne t'ait coûté quelques larmes ; mais revenons.

Mon cheval blessé fut mis à l'écurie avec les chevaux du colonel, mon patron. Le malheureux mourut le lendemain des suites de la blessure qui l'avait empêché de me sauver. Ma selle toute neuve resta entre les mains du colonel qui ne daigna pas m'en parler. Pour moi, ayant fait abnégation de tout, je me serais bien gardé d'en ouvrir la bouche.

L'un des aides de camp du prince Kutusoff, avec lequel j'étais logé, était M. de Narisckine, d'une des premières maisons de la Russie, et l'autre le prince Bérékew, tous deux jeunes, aimables et parlant très bien le français.

Dans ce premier moment de mon malheur, je trouvai auprès d'eux quelques consolations ; ils essayaient de diminuer ou d'affaiblir l'idée que je me formais du sort affreux qui m'attendait. Je restai deux jours dans leur agréable société ; j'aurais bien désiré ne les point quitter. Que d'avanies, que d'angoisses même ils m'eussent épargnées ! Il fallut cependant nous séparer.

Le 20, le quartier général se mit en marche ; nous nous fîmes de touchants adieux, le verre à la main, buvant à la santé du père de Monsieur Narisckine, dont c'était la fête, une bouteille d'excellent vin. Ils montèrent à cheval, je les suivis des yeux et cessai bientôt de les voir. Braves jeunes gens, vous recevrez un jour la récompense de vos généreux procédés envers un malheureux dont les vœux vous accompagnent !...

Je montai bien tristement sur une misérable petite voiture, à peine élevée d'un pied et demi de terre, au milieu des équi-

pages du quartier général. C'est alors que, seul et entouré de cosaques qui les escortaient, je pus me livrer à mes affligeantes réflexions; rien alors n'en n'adoucissait l'amertume; mon sort se développait devant moi dans toute son horreur. La route était encombrée de cadavres ou de mourants que l'on dépouillait inhumainement et que l'on égorgeait au même instant. Quel hideux et effrayant spectacle!

Un officier de cosaques semblait particulièrement chargé de ma conduite. Cependant, par le récit que tu vas lire, tu verras qu'il ne négligea rien pour me laisser éloigné du convoi. Après quelques heures de marche, un soldat russe jeta en bas de ma misérable charrette le paysan qui la conduisait, prit sa place et s'éloigna assez vite du convoi, dont elle faisait partie, sans que mon officier de cosaques s'y opposât, si toutefois il s'en aperçut.

Arrivé à un défilé marécageux, les chevaux que le soldat avait forcés pour prendre la tête, ne purent le franchir. Il fallut se mettre de côté et laisser filer toutes les autres voitures. J'aperçus celles que je devais suivre et ne pus les joindre, malgré tous mes efforts pour cela. De ce moment, je restai à la merci du brutal soldat dont j'ignorais les desseins, et dont la figure n'était rien moins que rassurante. La maudite charrette s'arrêtait à chaque mauvais pas; j'entrais dans la boue jusqu'aux genoux pour aider mon conducteur et les mauvais chevaux à le franchir; ce n'était qu'avec une peine horrible que nous y réussissions et toujours en perdant beaucoup de temps. Je faisais signe à mon conducteur de l'abandonner et de nous en aller; il entrait en fureur. Cependant les équipages gagnaient l'avance d'une manière effrayante, et je perdais l'espoir de les rejoindre. Rencontré presque à chaque pas par des cosaques ou des soldats isolés, j'entendais faire des questions sur mon compte, et chaque fois que le soldat répondait : *Französ*, c'étaient des menaces, des insultes et des propos que je ne comprenais que trop, quoique je n'eusse aucune connaissance de leur langue. Je rends grâce à la providence qui m'a sauvé pendant cette cruelle marche où je devais être assassiné à chaque pas. Cependant ce n'était que le prélude des peines et des angoisses que j'avais encore à souffrir.

Le jour baissait sensiblement, et avec ses derniers rayons,

s'envolait tout espoir d'arriver le même jour au quartier général. Je me désolais et me figurais d'avance ce que la nuit pourrait avoir d'horrible pour moi. Nous arrivâmes dans un village et mon conducteur me fit signe que les chevaux ne pouvaient le dépasser. Juge, mon ami, de ma cruelle anxiété! Il voulait que j'entrasse dans une maison; je m'y refusai dans l'espoir d'obtenir la facilité de parler à quelques officiers dont il passait un grand nombre et de les engager à me faire conduire à Romanowka, où devait s'arrêter le quartier général. En effet, un général passa, je m'adressai à l'un de ses aides de camp qui parlait un peu français. Je lui dis que le grenadier qu'il voyait m'avait éloigné, je ne sais pourquoi, de la suite du prince; que, n'arrivant pas ce soir à son quartier général, on pourrait m'attribuer ce retard, et je le conjurai de me remettre entre les mains de quelqu'un qui pût m'y conduire. Il l'interrogea et me dit qu'on allait chercher des chevaux frais et que je pourrais alors continuer ma route; il me quitta ainsi, me laissant en proie aux plus vives inquiétudes. Cependant, quelques moments après, un sous-officier fit amener des chevaux nouveaux et nous partîmes avec trois autres charrettes escortées par ce sous-officier et douze dragons. Me voilà donc en route avec quatre soldats inconnus.

Déjà la nuit était close; nous arrivâmes après deux heures de la plus triste marche dans un village où j'espérais trouver le quartier général; quelques feux de bivouac, que j'avais aperçus de loin, semblaient l'annoncer. Je me trompais, ce n'étaient que des petits postes. Je croyais dépasser bientôt ce village, quand tout à coup la voiture tourne à gauche et entre brusquement dans la cour d'une maison de la plus hideuse apparence. Les autres voitures entrèrent également avec les soldats. Toute observation étant inutile, et toute explication impossible entre gens qui ne pouvaient se comprendre, il fallut descendre et entrer dans une chambre garnie d'une table et d'un banc. Le soldat me montra ce dernier meuble du doigt, en essayant de me faire entendre que je devais y passer la nuit et se retira.

Quelles furent alors, mon ami, mon inquiétude et ma consternation! Une vieille femme décrépite et une jeune fille d'une horrible figure habitaient ce taudis, éclairé lugubrement à la manière

du pays avec des brins de bois résineux qui jetaient une lueur triste et vacillante, à la faveur de laquelle je pouvais à peine distinguer les sensations qui agitaient ces deux femmes sur leurs affreuses physionomies. Je démêlais bien une attitude mêlée de crainte, mais était-ce pour elles que l'effroi les animait, était-ce moi qui leur inspirais quelque commisération? C'est ce que je cherchais à découvrir, mais je n'y parvins pas.

Resté ainsi seul dans une horrible situation, tourmenté de l'idée que le grenadier ne m'avait éloigné du convoi que pour m'assassiner et me dépouiller ensuite, sans le moindre espoir d'aucun secours humain, je me résignais et attendais avec patience et autant de calme que je le pouvais, l'issue de cette aventure, lorsqu'un dragon du nombre de ceux qui s'étaient joints à nous, entre dans la chambre, ferme la porte sur lui, me lance des regards sinistres, tire son sabre, essayant avec affectation le coupant de la lame, et tourne autour de moi qui étais resté debout à la même place que j'avais prise en entrant, comme s'il eût cherché l'endroit favorable où il devait frapper sa victime. Les deux femmes que j'apercevais à peine à travers l'obscurité, ne donnaient point signe de vie. Je laisse au plus courageux à déclarer avec franchise ce qu'il eût pensé de ce manège. Pour moi, je l'avoue sincèrement, je crus que le dernier terme de ma vie était arrivé. J'avais bien souvent vu la mort, et même de bien près, mais jamais aussi horrible. Je me sentais la force de mourir, mais non d'être ainsi égorgé. Je cherchais des yeux un couteau ou quelqu'autre instrument qui m'eût servi à vendre cher mes derniers moments. Mais, quelle fut ma surprise, lorsque, après quelques minutes de cette cruelle anxiété, je vis mon dragon se promener autour de moi le sabre à la main, comme une sentinelle! Je réfléchis alors que cet imbécile avait été chargé de me garder par le grenadier et qu'il avait voulu m'imposer par ses gestes menaçants. Tel fut le dénouement de cette scène qui avait toute l'apparence de finir d'une manière bien autrement tragique.

Cette frayeur momentanée me sera bien pardonnée, lorsqu'on songera que j'avais été pendant toute la journée exposé à me voir assassiner pour être dépouillé, et que j'avais vu sans cesse des cadavres encore palpitants, massacrés inhumainement par les

cosaques; que, de plus, toutes mes idées devaient se reporter tout naturellement sur les objets les plus sinistres. Cette horrible scène, dont il faut, pour la bien juger, avoir été ou acteur ou témoin, se termina par l'arrivée du grenadier qui éclata de rire en voyant son camarade en faction; il lui fit de suite rengainer son sabre et je commençai à me tranquilliser un peu. J'en avais besoin, je l'avoue.

Peu après, les quatre soldats s'étant réunis, ils se firent servir à manger. On me dit de me mettre à table pour prendre ma part d'un souper digne des hôtesses qui le donnaient et de la compagnie pour laquelle il était préparé. On nous présenta d'abord des choux fermentés, cuits à l'eau pure, dans laquelle ils nageaient. On mit ensuite sur la table des navets préparés de la même manière; le pain était à l'avenant, c'est-à-dire, tel que je n'en vis jamais chez nos paysans les plus pauvres. Je te laisse à penser quelle était alors la situation de ton frère infortuné, sortant de la table d'un maréchal de France, obligé de faire contre fortune bon cœur, de manger des aliments aussi détestables, n'ayant rien pris de toute la journée. Je goûtai donc fort peu à ces aliments grossiers. Le repas dura quelques minutes, et mon conducteur me désigna la place à terre où je devais attendre la fin de cette cruelle nuit.

Il était décidé qu'elle ne se terminerait pas tranquillement. En effet, à peine étions-nous couchés, que deux sous-officiers russes entrèrent brusquement dans la chambre, parlèrent avec autant d'aigreur que de colère à mes compagnons, puis se retirèrent. Bientôt ils reparaissent.

Nouveaux propos d'après lesquels mon sous-officier sortit avec eux et ne tarda pas à rentrer pour prendre ses effets et évacuer le poste, ainsi que ses trois camarades, en me faisant signe que je pouvais rester où je m'étais couché. Je n'étais pas de cet avis, préférant encore la société des premiers avec qui je me familiarisais, à celle des seconds qui ne me paraissaient rien moins qu'aimables, ce qu'ils me prouvèrent de suite en me criant du ton le plus sinistre: *Koli, koli,* c.-à-d.: tue, tue, *Rans* (dehors). J'étais déjà debout et tu penses bien que je n'hésitai pas à me rendre à leur douce et honnête invitation. Je sortis donc promptement et rejoignis dans la grange mes premiers compagnons.

Quel bonheur pour moi, que l'obscurité de la chambre, dont je me plaignais tacitement à mon arrivée, dérobât à la vue de ces barbares les vêtements qui me couvraient et qui m'auraient infailliblement coûté la vie, s'ils eussent aperçu, entre autres, une belle pelisse doublée d'une peau de renard et doublée de martre.

Le vacarme qui avait eu lieu dans la maison, provenait, il me fut facile d'en juger, de ce que mes conducteurs s'étaient placés militairement dans un logement appartenant de droit aux sous-officiers, dont le régiment bivouaquait autour de ce village. Je me jetai donc tristement sur la paille, attendant, avec impatience, le jour qui devait mettre fin à mes inquiétudes, ou peut-être les renouveler. J'invoquai bien inutilement le sommeil; le jour parut avant que j'eusse fermé l'œil. Mon grenadier qui avait fait du feu au milieu de la cour et préparé son déjeuner, m'invita à le partager. J'acceptai et mangeai avec assez d'appétit du gigot réchauffé et nous reprîmes notre route aussitôt, à mon grand contentement, et, comme tu te l'imagines bien, sans prendre congé des incivils sous-officiers qui, sans égard pour ton pauvre frère, l'avaient envoyé passer la nuit dans la grange.

Quelle différence pourtant un seul jour avait apporté dans ma position! La veille, au comble des honneurs, au milieu de mes camarades, de mes amis, respecté des soldats, et, aujourd'hui, vil prisonnier de guerre, tendant la gorge au premier barbare qui aurait voulu y plonger un poignard, et trop heureux qu'il se contente de m'insulter et de me faire mille avanies. Tel est pourtant mon sort et celui de milliers d'êtres valant autant et plus que moi!

Nous avions déjà fait quelques lieues pour rejoindre le quartier général à Romanowka, lorsque j'aperçus l'officier de cosaques à la garde duquel je croyais avoir été confié. Il s'approcha au galop de ma charrette et parla vivement à mon conducteur. Je le regardai alors comme mon libérateur et mes inquiétudes se calmèrent.

Nous arrivâmes peu après au village et dans le logement du colonel Caprianow..., mon patron, qui parut fort aise de me revoir, ainsi que le maître de langues, qui me dit qu'on avait été fort inquiet de ne pas me voir arriver et que l'officier de cosaques avait eu ordre d'aller à ma recherche et de me ramener mort ou vif. Je racontai de quelle manière le maudit grenadier m'avait isolé du

convoi, et n'appris pas sans étonnement que ce grenadier et le sous-officier qui m'amenaient étaient tous deux de la suite du colonel Caprianow... Combien d'angoisses m'eût épargné la connaissance d'un fait aussi simple.

Le quartier général russe séjourna le lendemain 22. Je fis des démarches pour avoir mon portefeuille que l'on me rendit presque vide.

Toute réclamation me paraissant superflue, je ne me plaignis même pas. M'attendant à partir d'un moment à l'autre, je m'empressai d'écrire au général Gouré pour l'informer et le prier d'instruire M. le maréchal de mon malheureux événement. Ma lettre fut remise chez le prince général en chef; on me promit de la faire tenir à son adresse par le premier parlementaire.

Dieu veuille que l'on m'ait tenu parole! Sans cela, tu auras été dans une longue incertitude sur mon sort. Dans le cas contraire, je me plaisais à croire que le général Gouré t'aurait écrit ou que tu t'adresserais à lui pour avoir de mes nouvelles.

CINQUIÈME LETTRE

J'eus lieu de m'applaudir de mon empressement à t'écrire ainsi qu'au général Gouré; car il semblait qu'on n'eût attendu que la fin de ma lettre pour me faire partir du quartier général. A peine fut-elle remise, que l'on me joignit à un détachement de 800 malheureux prisonniers. Déjà quatre jours s'étaient écoulés depuis que j'avais été blessé et j'avais encore le premier appareil sur mes blessures. J'avais réclamé tout le jour pour être conduit chez le chirurgien du prince, mais inutilement. J'aperçus ce digne homme en sortant de chez le colonel Caprianow..., je lui dis que je l'avais demandé tout le jour; il voulut me panser, mais on ne lui en laissa pas le temps. Il fallut que je partisse et je restai dix jours au moins avant de pouvoir être pansé de nouveau. Je rends grâce à Dieu de ce que, sans aucun soin, mes blessures n'ont pas eu de suites plus fâcheuses. Il est vrai que celle de la tête resta ouverte trois mois, et qu'au moment où je t'écris, j'ai encore la moitié du crâne engourdi; pour peu que je baisse la tête, j'éprouve d'affreux

étourdissements, ce qui provient sans doute des nombreux coups de sabre que je reçus sur la tête et qui ne produisirent aucune effusion de sang.

Il y avait à la tête du détachement dont je devais faire partie, un capitaine du 93e régiment, du 3e corps, un officier de santé, M. Laflize, de la jeune Garde impériale qui, faisant partie de mon convoi, pansait de son mieux mes blessures, un officier espagnol qui nous quitta bientôt pour aller à Pétersbourg et de là passer en Espagne. Le capitaine, vieux militaire, était un fort brave homme, et se nommait Gueit; il était de Toulon.

Nous avons toujours vécu et logé ensemble.

Nous nous mîmes en route assez tard, et par un temps de pluie qui rendait la marche très pénible. La proximité du grand quartier général s'opposant à ce que nous pussions avoir des moyens de transport, je fus obligé de faire la route à pied. Heureusement pour moi, elle était assez courte; mais, grand Dieu! qu'elle me parut longue par les horreurs dont je fus témoin!

Les malheureux prisonniers, mourant de faim, de fatigue et de froid, avaient presque tous été pris dans les villages que l'armée avait dépassés ou près des feux qu'elle laissait derrière elle, et qu'ils n'avaient pas la force d'abandonner à l'approche de l'ennemi même, ayant pour la plupart les pieds gelés. Ces misérables, comme tu dois le voir, ne marchaient qu'avec une peine extrême, et, sitôt qu'ils s'arrêtaient ou qu'ils tombaient de fatigue, les cosaques barbares qui nous escortaient leur criaient : *Marchir* (marcher). Ces mots étaient accompagnés de nombreux coups de lance, et quand, définitivement, ces malheureux ne pouvaient y obéir, ils étaient inhumainement assassinés. Nous entendions alors les cris plaintifs et déchirants des victimes que ces cannibales étaient en train d'immoler. Ce souvenir me fait frissonner.

Je ne puis quitter ce triste sujet sans ajouter, non point ce que j'ai vu, mais ce qui m'a été attesté par des officiers qui en ont été témoins, et dignes de foi.

Malheureusement, les horreurs commises devant moi ne me laissent aucun doute sur la véracité des faits. On m'a donc assuré que ces cruels cosaques avaient poussé la barbarie jusqu'à enterrer

pêle-mêle et les morts et les mourants ; que ces derniers recevaient la mort en se débattant pour échapper au malheureux trépas qu'ils voulaient éviter. La plume a peine à retracer de pareilles atrocités que l'on est forcé de croire par leur résultat. La preuve t'en paraîtra convaincante, quand je te dirai que de 800 prisonniers que nous étions le 22 novembre 1812, partant de Krasnoï, il ne restait, au mois de juin 1813, que 16 hommes; et, d'une colonne de 3.200 à laquelle nous avons été réunis à Mglin, nous sommes partis de cette ville, en juin 1813, en nombre au plus de 120.

Les cosaques, la faim, la fatigue et l'épidémie qui a ravagé, cet hiver, une grande partie de la Russie, ont été les causes de cette inconcevable réduction, qui, je le crains bien, aura été à peu près la même dans chaque colonne d'infortunés prisonniers. D'après ces faits réels, toute réflexion devient inutile, ou plutôt il y aurait trop à en faire.

Ces affreux détails produisent un tel effet sur moi, que je suis forcé de laisser la plume. Je la reprendrai quand mon sang sera un peu calmé.

SIXIÈME LETTRE

Les Russes vantent singulièrement leurs cosaques; ils rendent en effet de grands services à leur armée; mais c'est quand l'ennemi est en retraite qu'on reconnaît leur utilité; autrement, c'est une troupe peu redoutable qui harcèle l'ennemi, mais ne l'attaque jamais en ligne. Ce qu'il y a de certain, c'est que je pense qu'il vaut mieux être victime de leur barbarie que de chercher à l'imiter. Nos soldats ont aussi leurs moments de fureur, mais ils n'égorgent jamais de sang-froid un malheureux blessé, en faisant fanatiquement trois à quatre signes de croix, et n'iront pas ensanglanter les lits des hôpitaux, ce que les cosaques ont fait dans différentes villes pendant cette campagne, notamment à Wilna, où ils arrachaient les bandes recouvrant les blessures des prisonniers pour chercher leur argent. Il faut avouer que les officiers cosaques sont peu maîtres de leurs soldats et qu'on en a vu même devenir victimes de leur brutalité.

Il est temps de revenir à mon voyage dont cette digression qui t'ennuiera peut-être, m'a assez longtemps éloigné.

L'on nous dirigeait sur la ville de Kursk, distante de Krasnoï d'environ 600 verstes (150 lieues). Je t'épargnerai des détails aussi fastidieux que désagréables sur les tourments, les angoisses, les avanies de toutes espèces qu'il nous fallut supporter de la part des soldats que nous rencontrions, et des paysans sur la route, dans les villages et dans nos mauvais logements. Il faut avoir passé par des épreuves aussi affreuses pour comprendre jusqu'où peut aller la patience de l'homme. Quant à moi, qui de ma vie n'avais éprouvé de pareils affronts, il a fallu souvent me retenir pour ne pas me laisser aller à repousser par la force des insultes aussi grossières qu'injustes. Le plus cruel pour nous était de passer dans des villages qui avaient été dévastés par l'armée. Nous avions alors à payer pour ceux qui avaient fait les dégâts. Je me rappelle une scène fort extraordinaire où je pouvais payer de ma vie la force de caractère que j'y déployai. Voici le fait : Nous étions arrêtés dans une de ces bourgades, après avoir déjà beaucoup marché ; nous attendions l'ordre de continuer notre route ou de prendre nos logements. Notre officier conducteur, qui, auprès d'un bon feu, oubliait qu'il gelât au moins à 30 degrés, ne se pressait nullement. Nous étions tous à moitié morts de froid. Les habitants entouraient les voitures qui traînaient de malheureux moribonds et leur adressaient mille injures. Un, entre autres, s'approcha d'une voiture près de moi, où gisait un misérable prisonnier qui avait à peine une heure à vivre ; la mort, se peignant sur ses traits, paraissait avoir hâte de s'emparer de sa proie. Le villageois s'appuie sur le traîneau, regarde ce soldat, lui fait des grimaces horribles et lui ricane au nez. Le pauvre mourant, déjà sans doute à l'agonie, ne paraît même pas l'apercevoir, quoique ayant les yeux fixés sur lui. Cette scène me faisait horreur. Un instant après, ce même paysan s'approche d'un officier de santé, M. Laflize, de la jeune Garde, déjà cité, et lui mettant le poing sous le nez, lui dit d'un ton de cannibale : *Tu franzus!* Ne pouvant retenir mon indignation déjà si violemment excitée par la scène précédente qui l'avait portée au comble, je traverse la rue et, me présentant fixement devant ce rustre, je lui dis d'une voix

terrible : « Oui, il est Français et que lui veux-tu? » Je ne sais quel Dieu avait renforcé mon organe et rendu ma figure imposante, mais elle produisit sur cet homme l'effet de la tête de Méduse. Tout à coup, il se retire en arrière, ôte son chapeau et reste stupéfait. Tu remarqueras que c'était en français que je lui adressais ces mots qu'il ne pouvait comprendre. Tous ses camarades se retirèrent et il nous fut permis d'attendre plus tranquillement les ordres de notre conducteur. Nous nous éloignâmes heureusement de ce village, devant aller loger quelques verstes plus loin.

Mes camarades, tout en me félicitant de mon énergie, me blâmèrent de m'être ainsi exposé à une mort presque certaine. Je sentis, comme eux, l'imprudence que j'avais commise, mais je n'avais pu me contenir. Presque tous les jours, nous avions à éprouver de pareilles avanies.

Un jour que nos voitures allaient très lentement à cause des mauvais chemins, je pris le parti de marcher, pour n'être pas témoin de l'assassinat des malheureux prisonniers qui cessaient de pouvoir marcher; nous rencontrâmes quelques régiments russes qui joignaient l'armée, déjà à plusieurs journées en avant. Un officier russe s'aperçoit en passant que j'avais une pelisse fourrée, dont ses collègues, qu'il déshonore, n'auraient jamais songé, je crois, à me priver. Il forme à l'instant le projet de s'en emparer et de me dépouiller, il appelle des cosaques, excellents valets de chambre, pour me déshabiller. Déjà ils portaient la main sur moi, me demandant si j'étais Français, mais je m'écarte un peu en leur disant que oui et que mon officier était là; en même temps, je fais quelques pas pour me rapprocher de la route où mon heureuse étoile voulut que se trouvât notre conducteur, qui reprocha vivement à cet officier son affreux procédé, et, se mettant entre nous deux, il le força de s'éloigner à mon grand contentement.

Qui pourrait croire qu'un homme d'honneur, un officier pût commettre une action aussi infâme et, cela, à six ou sept journées de l'armée? et du plus grand sang-froid! J'aime à croire qu'il en est peu dans l'armée russe qui soient susceptibles de ressembler à celui-ci, et j'en ai heureusement pu faire l'agréable expérience.

On nous laissa plusieurs jours sans toucher aucune paie et tu

peux juger de la bonne nourriture que nous préparèrent les habitants, d'après leur manière de penser sur nous.

De mauvais choux verts fermentés cuits à l'eau et du pain exécrable étaient tout ce qui nous soutenait et nous préparait à de nouveaux tourments. Et quelle peine n'avions-nous pas à obtenir ces vils aliments, puisque nous nous sommes trouvés une fois dans un logement, où il a fallu l'entremise de notre conducteur pour obtenir qu'on nous indiquât où l'on pouvait aller chercher et quoi ?... de l'eau.

L'on nous donna enfin un demi-rouble en papier par jour, ce qui équivaut à peu près à 10 francs de France, au lieu d'un demi-rouble d'argent: 50 francs, qu'on disait être accordé par l'empereur Alexandre à chaque officier. Cette faible somme nous mit à même de faire un petit ordinaire et de vivre un peu mieux.

SEPTIÈME LETTRE

Notre voyage durait depuis un mois et le froid augmentait toujours. Les prisonniers et les cosaques eux-mêmes mouraient par douzaines. Notre conducteur eut ordre en arrivant près de Mglin, petite ville du gouvernement de Tchernigow, de nous faire séjourner au village de Schumarow, où nous arrivâmes le 21 décembre, pour y attendre un temps plus doux. Le maréchal de la noblesse (1), commandant l'arrondissement dont Mglin était le chef-lieu, avait pris sur lui d'arrêter la marche du détachement, en attendant les ordres du gouverneur, résidant à Tchernigow, chef-lieu du gouvernement de ce nom.

Les 16 ou 20 prisonniers restant des 800 partis de Krasnoï, sont redevables de leur existence à ce maréchal de la noblesse; car il n'y a pas de doute qu'en continuant de marcher par le froid qui augmentait chaque jour, pas un de nous ne fût arrivé à Kursk.

La ville de Mglin, étant à une très petite distance de Schumarow, je ne tardai pas à y aller, tant pour rendre visite au maréchal que pour voir une colonne de prisonniers qui y étaient établis

(1) Nommé Mikalef Alexandrowich Scarupa.

depuis huit jours. Je vis donc le maréchal qui me reçut et m'accueillit assez gracieusement.

Il ne faut pas confondre ce grade avec celui des maréchaux de l'Empire, ceux-là sont des gentilshommes, nommés à cet emploi par leurs collègues. Ils sont en fonctions pour trois ans, peuvent être réélus trois fois de suite et ceux qui ont ainsi l'emploi de maréchal de la noblesse pendant neuf années consécutives, reçoivent une décoration. Leurs fonctions consistent à faire connaître à la noblesse de l'arrondissement les demandes de toute espèce faites par le gouvernement, à indiquer à chacun son contingent en argent, chevaux, hommes, et enfin à diriger le tout suivant les instructions du gouvernement. Ils font aussi exécuter les ordres qui concernent le militaire et même les ordonnances de police.

Voulant profiter de mon passage à la ville, pour échanger en petits assignats un billet de 25 roubles, que j'avais reçu d'un Juif, dans une petite ville à 15 lieues de celle-ci, j'en fis la demande chez le maréchal. Mais, juge de ma surprise, mon cher ami, quand, après une légère inspection, on me déclara qu'il était faux. Je l'avais fait examiner avant de le recevoir du Juif, en échange d'un double louis d'or de France, et l'on m'avait assuré qu'il était bon. Tu remarqueras que c'était le premier que j'eusse vu dans ce pays. Je donnai tous les détails possibles sur le Juif, et je pensais qu'au moment où il était fortement question d'une forte émission de faux billets, que l'on attribuait, très gratuitement, au gouvernement français, on m'eût fait rétrograder avec un officier de police, pour tâcher de retrouver le Juif, que j'eusse reconnu facilement, et qui pouvait en avoir pour une somme considérable. C'est ce qu'on eût fait en France; mais, point du tout, on se contenta de garder mon billet, en me disant que je devais m'estimer heureux de n'être point arrêté et mis en jugement comme émissionnaire de faux billets. Je fus donc obligé d'éprouver cette perte qui m'était sensible dans l'état présent de mes finances et de remercier encore de ce qu'on ne me traitât pas en criminel. Plût à Dieu que je n'eusse pas à déplorer d'autres pertes! Mais à celle-ci je dois ajouter cinq chevaux et tous mes effets qui, probablement, auront été pris et pillés à la suite de notre corps d'armée. Jusqu'à présent,

je n'ai pu en avoir aucune nouvelle. Je sais seulement sur ouï-dire, que tous les équipages du maréchal Ney ont péri, ou ont été pris en passant le Dniéper.

Jusqu'à présent, mon cher ami, je t'ai raconté fidèlement tout ce qui m'est arrivé de malheureux; il est temps de faire quelque légère diversion en te faisant partager les rares instants, non pas de bonheur, mais de tranquillité que j'ai éprouvés.

En passant dans la Lithuanie, autrement la Russie-Blanche, je fus un jour, et par extraordinaire, logé chez un gentilhomme, car jusqu'alors, je n'avais habité que les misérables et malsaines chaumières des paysans dont je te donnerai quelque jour la description.

Ce gentilhomme, nommé Preszmicki, habitait un village nommé Poniatowka. Ce digne homme et sa femme, assez jeunes encore, eurent pour moi les attentions les plus délicates, m'encouragèrent à la patience, me faisant espérer que bientôt nous trouverions des habitants plus doux et plus compatissants que ceux que nous avions vus jusqu'à présent. Je demeurai 48 heures chez ces braves gens et pour la première fois, je ne fus ni insulté, ni visité comme une bête curieuse par les habitants du village.

Tu dois croire que les heures s'écoulèrent pour moi bien rapidement et que j'éprouvai de la peine à me séparer de mes bons hôtes. Il fallut pourtant bien s'y résoudre.

La veille, on amena devant moi trois petits enfants qui vinrent m'embrasser. Depuis mon fatal événement, témoin des scènes les plus horribles, je les avais regardées d'un œil sec; mon âme s'était concentrée et, pour ainsi dire, reployée sur elle-même. Je craignais de la consulter, mais au moment où ces intéressants petits êtres parurent à mes yeux, je ne fus plus maître de moi. Ma famille se représenta à moi, mes larmes coulèrent involontairement, et mon émotion, bien naturelle dans ma situation désolante, fut partagée par mes dignes hôtes. Je ne pouvais leur expliquer mes craintes sur ma famille et ma vive inquiétude, qui n'était affaiblie que par l'idée consolante que tu tenais lieu de père à mes trop malheureux enfants. Je fus obligé de sortir pour mettre fin à une scène qui ne pouvait qu'amollir le courage dont j'avais besoin pour soutenir une captivité si affreuse.

Quelques jours après, en passant dans une petite ville, nommée Kotchmiski, le sous-officier de cosaques qui nous conduisait, nous fit descendre de nos traîneaux chez un Juif pour nous réchauffer un instant; il gelait très fort et j'étais tourmenté d'une affreuse colique, que j'attribue à de mauvais champignons séchés pendant l'été, et dont les habitants font une grande consommation. Un officier russe vint dans l'auberge pour nous voir. Pour cette fois, cette curiosité, loin de nous être à la charge comme cela arrivait plusieurs fois le jour, nous fut au contraire très utile.

Après quelques questions faites en allemand, cet officier nous offrit honnêtement un petit verre d'eau-de-vie que nous acceptâmes avec grand plaisir; il se retira et revint peu après nous engager à venir voir son colonel et ses camarades. Nous nous y rendîmes. C'étaient des officiers de la milice qui retournaient chez eux avec leurs troupes pour y attendre la fin de l'hiver. Presque toutes les milices en ont fait autant.

Nous fûmes parfaitement reçus par ces braves officiers qui ne ressemblaient point à ce misérable qui avait voulu me dépouiller. En un moment, la table fut couverte. Quelle satisfaction pour mes pauvres camarades qui, depuis longtemps, ne s'étaient trouvés à pareille aubaine! Quant à moi qui étais fort malade, je demandai une tasse de thé qui me fut donnée à l'instant, et dans laquelle ces messieurs eurent la bonté de verser une cuillerée d'un élixir qui, me dirent-ils, calmerait la colique qui me déchirait les intestins. Quand mes compagnons d'infortune eurent apaisé un peu leur grand appétit, les officiers leur donnèrent des bottes, des pantalons, tout enfin ce dont ils purent disposer et me remirent une bourse contenant une soixantaine de francs pour adoucir le sort de nos malheureux soldats. Ce qui ajoute un grand prix à cette œuvre de générosité, c'est la politesse et la délicatesse extrême qui l'accompagnaient. Je m'en souviendrai toujours et veux consigner ici le nom du brave major Karpeck, qui me témoignait une peine si vive de me voir tellement indisposé. Puissé-je le rencontrer un jour! C'est ainsi que la providence a permis que le bien se trouvât quelquefois près du mal pour aider à le supporter et qu'elle a placé quelques ombres agréables dans les sinistres tableaux que ton malheureux frère a eus si souvent sous les yeux.

HUITIÈME LETTRE

Nous séjournâmes un mois dans le village de Schumarow. C'est dans cet espace de temps que je vis successivement périr le reste de notre colonne de 800 prisonniers. Une affreuse épidémie ravageait tous les environs, et nos soldats, fatigués, épuisés, mourant presque de faim, n'en n'étaient pas les dernières victimes. C'était à ces malheureux qu'on attribuait cette calamité, tandis qu'elle était la suite naturelle des combats sans nombre qui avaient eu lieu depuis Smolensk, et après lesquels on avait négligé d'enterrer les cadavres. A notre retour de Moscow, nous retrouvâmes encore ceux des hommes tués à la bataille de Mojaïsk, et tout le long de la route, c'était de même. L'air en était infecté. Je m'attendais chaque jour à tomber malade; le capitaine Gueit, dont j'ai fait mention plus haut, et qui était logé avec moi, fut enfin de cette cruelle épidémie, et la fille de notre hôte était également malade. Juge de mon tourment! J'étais couché à terre au milieu d'eux et la maison très petite, contenait, outre nous, dix autres personnes, y compris les enfants. Je regarde comme un miracle d'y avoir échappé. Je changeai de logement et malgré un froid de 30 degrés, je tâchais de rester presque toute la journée hors de la maison, m'occupant pour me réchauffer à fendre du bois.

Je faisais chaque jour à notre officier des représentations pour qu'il obtînt l'ordre de nous faire changer de village. Il n'y réussit qu'après le mois écoulé, et le 23 janvier 1813, nous quittâmes enfin cet endroit pour aller nous établir à Schemki, joli et grand village, distant de 8 verstes du premier.

Nous devions y attendre la belle saison; mais, huit jours après, je le quittai pour venir à la ville de Mglin.

Mais, avant de poursuivre ces détails qui touchent à leur fin, je veux, mon bon ami, te donner un léger aperçu d'une chaumière russe, qui sont toutes dans le genre de celles où j'ai résidé à Schumarow et dont je viens de te peindre le triste séjour.

L'habitation d'une famille villageoise russe, consiste en une

pièce de 25 à 30 pieds carrés, plus ou moins, sur 10 ou 12 de hauteur, construite en arbres de sapins non équarris, l'écorce seule enlevée. Couchés les uns sur les autres et retenus à chaque bout par des entailles, les interstices sont remplis par de la mousse. Ces arbres forment des bâtiments fort solides et sont en partie aplanis dans l'intérieur, mais seulement dans les bonnes maisons.

D'autres petits bâtiments, construits de la même manière, quant au bois, et placés autour de l'habitation principale, servent de magasins pour les provisions et habillements de la famille.

A l'entrée à droite, est un poêle ou four, qui occupe le quart de l'habitation ; il n'a pas de cheminée, ce qui force à laisser la porte ouverte pour laisser sortir la fumée dont une grande partie se loge au plafond et conserve très longtemps une forte chaleur. Cette fumée incommode beaucoup les étrangers, obligés de se tenir courbés pour pouvoir respirer et se coucher par terre ainsi que nous le faisions toujours.

Ce poêle sert à chauffer l'habitation et à cuire les aliments nécessaires à la famille, qui, la nuit et une partie du jour, se tient couchée dessus ou derrière. Le dessous de ce four contient une troupe d'animaux tels que poules, canards. Le coq venait souvent nous crier aux oreilles, pour nous prévenir apparemment de l'approche du jour. J'ai vu fréquemment même, dans l'intérieur, des chèvres, des veaux, etc., qui, se détachant la nuit, venaient nous rendre des visites fort peu agréables.

Près du four, une espèce d'établi reçoit tous les enfants qui y jouent pendant la journée et s'y couchent le soir.

Deux grands bancs règnent au pourtour de l'habitation et tiennent lieu de chaises, dont on paraît ignorer l'existence.

A l'angle du fond, à droite, de la chambre, est placé un cadre en bois, contenant des Images, devant lesquelles se prosternent et prient les habitants. Cet angle, dans toutes les maisons, se trouve au levant. J'ai vu parfois des Russes prier en plein air, et se tournant toujours du côté du soleil levant. Un usage que j'aurais bien désiré approfondir est celui des bains de vapeur que prennent chaque samedi tous les membres de la famille. Ce bain se prend dans un des petits bâtiments qui entourent l'habitation. Les hommes s'y

rendent d'abord avec leurs garçons, puis les femmes avec leurs filles et jusqu'aux enfants à la mamelle. Ils en sortent trempés de sueur et très propres.

J'ai souvent lu et entendu dire que la Russie est peu peuplée; cependant, je puis affirmer que, depuis Krasnoï jusqu'ici, ayant parcouru l'ancienne Pologne, la Russie-Blanche et la Petite-Russie, j'ai trouvé dans presque toutes les maisons où j'ai été logé, 6, 8 et 10 enfants, souvent deux familles réunies en une seule et, enfin, l'apparence d'une nombreuse population.

L'air qu'on respire dans ces habitations enfumées est excessivement gênant, désagréable et doit être aussi fort malsain. Celle que j'essaie de décrire et où je loge malheureusement depuis quinze jours, contient quatorze personnes de la même famille. Joignant à cela les visites qui sont fréquentes et nombreuses, il en résulte qu'on peut à peine se remuer, et que le cochon destiné à être le premier sacrifié, ne peut qu'avec peine entrer dans l'intérieur pour y dévorer l'engrais particulier qui lui est préparé deux fois par jour. J'ai vu une vache venir ainsi se faire traire deux fois par jour.

La manière dont s'éclairent les paysans russes est conforme à la tristesse de leurs demeures : ils se servent de bois résineux, abondant dans ce pays, coupé en lames fort minces. Cette lame est placée sur un bâton ferré et à chaque instant, il faut la renouveler. La clarté en est inégale et incertaine, et s'éteint très souvent.

Il est facile d'imaginer combien les longues soirées d'hiver devaient être pour nous monotones et fatigantes, bien qu'elles fussent interrompues par le léger souper et la courte nuit qui le suivait; les habitants, se couchant avant 7 heures, se relevaient à minuit et s'occupaient dans l'intérieur jusqu'à ce que le jour leur permît de sortir pour se rendre aux lieux de leurs travaux ordinaires. Les plus jeunes enfants se levaient également de très bonne heure.

Au reste, si j'en juge par les habitants de la maison où je séjourne, les paysans russes me semblent très laborieux, assez adroits, quoique, sous le rapport des choses les plus nécessaires au bien-être de la vie, ils ne paraissent pas même les connaître. Pendant deux mois de route dans cette contrée, je n'ai pas vu une

seule fourchette. Peut-être doivent-ils le bonheur dont ils jouissent à leur complète ignorance ? La nourriture, dans ce moment (9bre) où l'on observe un carême, est fort peu variée. Elle se compose en grande partie de choux fermentés cuits à l'eau avec un peu d'huile de chènevis, du gruau très épais, des betteraves ou du millet. C'est la nourriture qui nous sert, en y ajoutant un peu de viande cuite, ou dans ces mauvais choux ou dans le millet.

Ne parlant pas la langue du pays, je ne puis m'instruire des époques de ce carême après lequel les habitants se nourrissent peut-être mieux.

NEUVIÈME ET DERNIÈRE LETTRE

De Welgitchi.

Ainsi que je te le mandais par ma dernière, mon cher ami, nous avons enfin quitté notre village pestiféré où presque tout notre détachement avait été enterré, pour aller nous établir à Schemki et peu de jours après, à Mglin, petite ville où résidait un maréchal de la noblesse, remplissant les fonctions civiles et militaires et un commandant de place (chargé du militaire et de la police).

De ce jour, mon bon frère, commence pour le malheureux prisonnier une ère nouvelle et la fin de longues tribulations qu'il a endurées depuis plus de deux mois.

Au moment du départ de Schemki, notre officier conducteur me dit, à ma grande surprise, que nous voyagerions ensemble. Tu penses que cette proposition me fut des plus agréables. Nous partîmes en effet, mais nous n'accompagnâmes pas le détachement qui se rendait tout seul à la ville. Mon officier me fit descendre au château de M. Laschewitz, seigneur de Romanowska, où nous fûmes très bien accueillis par son aimable épouse qui parlait parfaitement le français et qui eut l'excessive bonté de me jouer quelques morceaux de piano. Je ne puis exprimer le plaisir extrême que je ressentais en écoutant cette douce musique, après les trois horribles mois qui venaient de s'écouler et que je venais de passer dans les privations de toutes sortes et les plus cruelles douleurs.

Le hasard le plus heureux pour moi amena au château le commandant de la ville de Mglin que l'on retint à dîner. Je ne pouvais faire une plus précieuse connaissance sous les auspices de notre belle châtelaine, qui, sur ma demande, obtint de lui que je serais logé seul, faveur extraordinaire; car les prisonniers qui déjà étaient en ville avant nous, se voyaient au nombre de 7 ou 8 dans chaque habitation.

Le soir même, nous partîmes pour Mglin où le commandant m'invita à prendre le thé et à dîner pour le lendemain. De ce dîner, date l'époque des jours de calme qui se sont écoulés pendant mon long exil. A l'instant de se mettre à table, arrive un gentilhomme, Alexandre Roslawetz, ami du commandant, qui, pendant tout le repas, ne cessa de me regarder et de me faire mille questions par l'intermédiaire du valet de chambre du commandant qui parlait allemand.

Le soir, on se sépara et M. Roslawetz retourna à Welgitchi, village à quelques verstes de Mglin, où était son château. Juge de ma surprise, lorsque, deux jours après, je reçois une lettre du fils de ce digne gentilhomme, m'invitant au nom de son père à venir lui faire une visite. Je fus de suite demander à M. Skarupa, le maréchal de la noblesse, la permission de m'absenter, ce à quoi il consentit d'autant plus facilement que le seigneur qui me priait de l'aller voir était de sa famille. Un traîneau élégant me transporta lestement au sein de cette respectable famille, se composant du père, de son épouse et d'un fils âgé de dix-huit ans, le seul qui parlât passablement le français. Cette invitation était la conséquence, sans doute, des questions multipliées que m'avait fait adresser M. Roslawetz au dîner du commandant de la ville.

Je passai dans cette agréable habitation une huitaine de jours que je trouvai bien courts, recevant les soins les plus délicats des hôtes bienveillants que m'avait fait connaître la providence pour me faire oublier une partie de mes maux.

La famille, devant aller passer quelque temps dans un autre de leurs nombreux châteaux, me ramena à mon cantonnement avec promesse de m'y reprendre bientôt.

Je comptais peu sur ce bonheur projeté, satisfait d'avoir joui de quelques moments agréables; mais un jour, à ma grande sur-

prise, on vint me reprendre pour retourner au château de Welgitchi où je restai jusqu'au mois de juillet 1813, que je dus suivre mes camarades à Tchernigow, capitale du gouvernement de ce nom. Mais, au mois de décembre suivant, sur une pressante invitation de la famille Roslawetz, et avec l'autorisation du gouverneur, je retournai, sous la conduite d'un courrier, au château de Welgitchi, où je restai jusqu'au mois de juillet 1814. A cette époque, je reçus l'ordre de venir à Tchernigow prendre ma feuille de route pour rentrer en France.

Il serait superflu d'entrer dans tous les détails de la vie agréable que je passai au sein de cette famille hospitalière dont je semblais faire partie, et à laquelle je dois tant de reconnaissance. Le temps s'écoulait pour moi en courses et en visites avec mon jeune ami dans les châteaux voisins; la chasse m'offrait de vifs amusements, et j'eusse pu me trouver parfaitement heureux sans les fréquents accès de mélancolie dont j'étais atteint très souvent, surtout lorsque ma pensée se reportait sur ma famille dont je me sentais si éloigné, et lorsque parvenaient à mon oreille les malheurs et la défaite de nos armées.

Les Russes en tiraient vanité, et l'orgueil surpassant chez eux tout autre sentiment, les rendait assez peu délicats pour qu'en dépit de la souffrance que j'en éprouvais, quelques-uns osassent en exagérer les récits devant moi.

Parmi les nombreuses familles russes que j'ai fréquentées, il en est peu qui aient autant de droit à ma reconnaissance, que celle du général comte Bazèle Gudowitch, propriétaire de l'agréable château de Razérita, village peu éloigné de Welgitchi. Elle se composait du général, de son fils, de sa fille et de sa bru, toutes personnes ayant reçu une très brillante éducation, parlant plusieurs langues et possédant des talents d'agrément. J'ai eu l'honneur de séjourner souvent et longtemps au sein de cette délicieuse société, entouré de soins et de prévenances que je me retrace avec bonheur.

Mais, au milieu des distractions dont on m'entourait, la tristesse s'emparait de moi et il m'était impossible d'en surmonter les atteintes qui m'obsédaient. Mes bons hôtes en étaient tellement affligés, qu'ils portèrent leur commisération jusqu'à m'offrir de

tout tenter pour me faire évader. Je leur en témoignai ma plus vive gratitude ; mais, outre qu'un pareil moyen dût répugner à ma loyauté, une considération plus forte que tout le reste me retenait attaché à subir jusqu'au bout ma précaire destinée. Je ne savais que trop qu'un pareil projet manqué ou même dénoncé pouvait conduire cette intéressante famille en Sibérie et faire confisquer ses biens. Comment aurais-je pu, dans cette persuasion, accepter un bienfait qui leur eût coûté si cher? C'eût été, n'est-ce pas, le comble de l'ingratitude. Dès lors, je m'étudiai à dissimuler au contraire les peines que je ressentais, afin de ne plus attrister mes hôtes si aimables et si bons.

Le temps cependant s'écoulait et, l'année 1814 amenant enfin la paix, nous pûmes alors entrevoir la possibilité, puis l'assurance de revoir notre chère et belle patrie. Nous commencions en effet le mois de juillet lorsque, de retour à Tchernigow, je reçus ma feuille de route et m'acheminai vers le but de mes plus chers désirs à mon arrivée dans cette ville.

Le comte Gudowitch eut l'excessive bonté de réunir une grande société pour assister à mon départ et je quittai le soir même ce beau château de Razérita, recevant, les larmes aux yeux, les vœux sincères et les tendres adieux de ces braves et généreux amis.

Pareille scène m'attendait à Welgitchi où, plein de la plus vive reconnaissance, j'embrassai pour la dernière fois la famille si hospitalière de MM. Roslawetz, père et fils, et de Mme Jvina Roslawetz, leur épouse et mère.

RETOUR DE WELGITCHI A PARIS

Le 5 juillet 1814, je partis de Welgitchi pour Tchernigow, ayant emprunté assez d'argent pour faire en poste ce long voyage en société d'un pharmacien, nommé Lesieur des Bruyères.

Comme les gentilhommes russes, nous demandions l'hospitalité que, grâce aux recommandations dont j'étais porteur, on ne nous refusait dans aucun des châteaux où nous devions passer la nuit. Souvent même, j'y étais retenu 2 ou 3 jours et j'aurais pu

séjourner plus longtemps, si je n'avais été aussi pressé d'arriver. Chaque matin, des chevaux frais remplaçaient ceux qui m'avaient amené la veille.

J'arrivai donc de cette manière, aussi agréablement et promptement que possible, à Bialistock, dernière ville de la Russie. Là, le mauvais vouloir d'un émigré français, employé chez le commandant, me retint du 14 août jusqu'au 26 pour me rendre ma feuille de route. Le 30, j'étais à Varsovie que je quittai le 5 septembre, et, prenant la poste, je me remis en route, pour ne plus m'arrêter jusqu'à Paris. J'arrivai à Manheim le 16. J'y passai le Rhin et me retrouvai sur le terrain même, où, 15 ans auparavant, j'avais établi et commandé une batterie de mortiers sur la chaussée, et tiré sur cette ville. C'était mon début à l'armée.

On se fera facilement une idée du bonheur que je ressentis en voyant le Rhin me séparer des Russes que je venais de voir à l'autre bord !

Trois jours après, j'étais au sein de ma famille qui me pleurait, depuis près de trois ans, ne croyant jamais me revoir.

A mon arrivée dans cette ville (Manheim), je fus invité à me transporter à la chancellerie où je fus bien étonné de recevoir, après plus de deux ans, un assignat de 25 roubles (papier), en remplacement de celui qui m'avait été donné par un Juif ainsi que je te l'ai mandé dans ma sixième lettre et que l'on avait reconnu faux.

Signé :

Le chef de bataillon de l'état-major général,
chevalier de Saint-Louis, officier de l'ordre
royal de la Légion d'honneur :

BRETON.

Campagne d'Italie, an VII

Marches et opérations de la 3e division de l'armée de Rome en Frimaire an VII (novembre-décembre 1798)

Les faits militaires rapportés dans les deux documents qui suivent ne peuvent passer pour inconnus. Ils ont en effet été relatés avec un soin particulier, avec une exactitude remarquable, par Thiébault dans ses *Mémoires* (vol. II, p. 265 et suivantes). Tout récemment, notre collègue le capitaine Mahon les résumait à son tour dans un récit animé (*Études sur les armées du Directoire*, p. 248 et suivantes).

Cependant, deux rapports officiels du temps, consacrés à ces mêmes affaires, ne paraîtront pas inutiles, au point de vue du détail de l'histoire et de l'évocation d'actions brillantes, pittoresques, trop longtemps demeurées dans l'oubli.

Les événements historiques, insuffisamment étudiés eux-mêmes, qui servent ici de fond de tableau sont l'agression de l'armée napolitaine, dirigée par le général autrichien Mack, et la riposte offensive de l'armée de Rome, commandée par Championnet. L'initiative de la droite napolitaine, commandée par le chevalier Micherou, venait se heurter à la résistance de la 3e division (général Casabianca), postée à Porto di Fermo. La gauche et le centre échouaient de même à Civita Castellana et à Terni; Championnet prenait l'offensive à son tour vers Rome et Naples, et portait la 3e division en avant, par le revers occidental des Abruzzes, dans la direction de Pescara.

Le premier des documents reproduits ci-dessous a trait à la défensive de Casabianca autour de Porto di Fermo. C'est évidemment un rapport d'ensemble, destiné à l'état-major général de l'armée et au général en chef, apostillé par Casabianca en personne. Cependant, il donne sur les talents militaires de ce général une opinion défavorable et tend à confirmer le jugement peu respectueux porté par Thiébault sur son général (vol. II, p. 254) : « Le général C... imagina devoir aller saluer son nouveau général, afin, disait-il, de conserver sa division; mais, pour saluer les chefs, il faut se montrer à eux et c'est ce que le général C... pouvait faire de mieux pour avoir un successeur. »

En effet, Championnet ne pouvait tarder à donner un successeur à Casabianca : et cette mutation de personnes fut justement décidée après la journée de Porto di Fermo. Ce combat mal conduit n'en présente pas

moins un intérêt épisodique et tactique très vif; il montre avec relief la physionomie vraie d'une *affaire de détachement,* à l'époque du Directoire; il met en lumière des figures connues par le récit de Thiébault : Wouillemont, Picquet, Casabianca; et des acteurs plus obscurs, mais dignes aussi d'éloges, tels que le canonnier Boulbasse, qui défend Casabianca à coups de pistolet, et le fourrier Croiset, qui lui rapporte son chapeau repris à un Napolitain.

Le second document se rapporte à l'offensive de Duhesme dans la Haute-Abruzze. Ici, l'intérêt est plutôt dans les actes du commandement; il est dans l'ordonnance d'une marche hardiment et sagement conduite : Thiébault la loue à bon droit chez Duhesme, et elle fait apprécier, chez Thiébault lui-même, de brillantes qualités de chef d'état-major.

Mouvements depuis le 4 jusqu'au 8 Frimaire an VII

(24-28 novembre 1798)

Le 4 frimaire, une colonne de troupes napolitaines rassemblée dans la province de l'Abruzze, se dirigea sur la place d'Ascoli, devant laquelle elle arriva vers les 4 heures du soir; cette place était occupée par le 1er bataillon de la 2e légion cisalpine, fort de trois cent quarante hommes. Les instructions que son chef avait reçues du général Rusca portaient de se retirer devant une force supérieure. En conséquence, ayant reconnu l'ennemi et s'étant assuré que la colonne d'attaque était de trois mille hommes d'infanterie, de 50 cavaliers, de deux pièces de canon, il tint le temps nécessaire pour rassembler son monde et opéra sa retraite sur Monte Alto.

Le 5 au soir, il en partit pour Fermo, où il arriva le 6, à la pointe du jour.

Pendant la résistance que ce bataillon fit à Ascoli, un léger combat s'engagea à la Porte majeure, entre les grenadiers du dit bataillon et la cavalerie ennemie réunie à son artillerie. Il y eut dans cette affaire quelques dragons napolitains tués ou blessés.

L'ennemi jeta 1.000 hommes dans Ascoli et porta le restant de cette colonne et les autres troupes qu'il avait dans cette partie, par différents points, dans les montagnes du Tronto, les dirigeant toutes sur Fermo, pendant qu'un corps de dix mille hommes d'infanterie, de 5 à 600 chevaux, conduisant avec lui près de 30 pièces

de canon, suivait le chemin de la Marine dans une direction semblable.

A la nouvelle de l'attaque des Napolitains et de l'évacuation d'Ascoli, le général Rusca partit de Macerata le 5 et se porta à Porto di Fermo, pour y ramasser à la hâte un corps de troupes avec lequel il pût s'opposer aux entreprises de l'ennemi.

Les ordres partirent en conséquence de tous côtés et le 7, où le général Casabianca arriva à Porto di Fermo, il y trouva, sous les ordres du général Rusca, la 27e demi-brigade d'infanterie légère, formant 1.080 hommes, trois escadrons du 19e régiment de dragons, forts de 180 hommes, et 3 pièces d'artillerie légère.

Dans la soirée, deux bataillons de la 17e de ligne et deux de la 73e y arrivèrent; les deux autres bataillons de ces deux demi-brigades y étaient annoncés pour le lendemain.

Le général de division Casabianca, voulant organiser au moins provisoirement cette division, pour la formation de laquelle rien n'existait encore, la divisa en deux colonnes; celle de droite le fut de la 27e légère, moins ses carabiniers, de la 2e légion cisalpine et du 1er bataillon de la 64e de ligne (1); il lui ordonna de se réunir le lendemain à Fermo, sous les ordres du chef de brigade Méjean, commandant la 27e légère. Il composa celle de gauche des 17e et 73e de ligne, des carabiniers de la 27e, de l'artillerie légère et des dragons du 19e régiment, sous les ordres du général Rusca, et fit de Porto di Fermo son point de ralliement.

Le même jour, à 10 heures du soir, plusieurs coups de fusil, tirés sur des barques qui avaient jeté quelques hommes à terre, donnèrent l'alerte à tout le cantonnement et, en un demi-quart d'heure, les troupes furent sous les armes et prirent des positions. Le rivage était couvert de barques qui, dans tous les sens, croisaient devant Porto di Fermo. De forts détachements, en longeant le rivage, leur firent prendre le large, et lorsqu'après une heure d'incertitude sur les causes du rassemblement et de l'apparition subite de tant de barques, elles eurent échappé à notre vue, la troupe rentra en grande partie et le reste de la nuit fut tranquille. Le 8, de bon matin, la 27e légère exécuta son mouvement sur Fermo.

(1) Ces corps composaient la garnison de Fermo.

Vers 10 heures, le général Casabianca partit avec 50 dragons du 19e et les 3 compagnies de carabiniers de la 27e, se porta en avant par la route de la Marine pour faire une reconnaissance et déterminer l'emplacement des deux colonnes; mais, arrivé à trois milles de Porto di Fermo, il fut arrêté par l'avant-garde de l'armée napolitaine. Il mit de suite sa cavalerie en bataille, jeta sur sa droite ses carabiniers dans la montagne, et détacha le capitaine Fabre (1), son aide de camp, pour donner l'alarme à Porto di Fermo.

Comme cet officier y arrivait, le chef d'état-major en partait avec le 2e bataillon de la 17e, pour suivre la reconnaissance du général Casabianca, comme il en avait reçu l'ordre. Il fit doubler le pas à ce bataillon et mit le reste des troupes en mouvement. Ces troupes consistaient : 1° en un bataillon de la 17e; 2° en deux bataillons de la 73e; 3° en deux escadrons du 19e régiment de dragons et 4° en une demi-compagnie d'artillerie légère. Le 2e bataillon de la 17e arriva rapidement auprès du général Casabianca, qui, pour appuyer sa droite, le détacha dans les montagnes.

Le général Rusca, qui s'avançait par derrière et ignorait ce mouvement, y envoya de même le 3e bataillon de la même demi-brigade; il se mit en bataille à un demi-mille en arrière de l'avant-garde, avec l'artillerie légère, les dragons et les deux bataillons de la 73e demi-brigade.

Le général Casabianca voyant l'ennemi mettre plusieurs pièces en batterie devant lui, demanda une pièce d'artillerie légère qui, sous l'escorte du demi-bataillon de gauche du 3e bataillon de la 73e, partit de suite pour le rejoindre. A son arrivée, l'ennemi commença le feu de ses pièces qui étaient au nombre de douze à quinze; les coups portaient; mitrailles et boulets de ces pièces étaient fort bien pointés; nos canonniers et les dragons de la reconnaissance étaient à découvert, un grand nombre d'entre eux furent blessés en peu de temps et la supériorité du feu de l'ennemi éteignit bientôt le nôtre.

L'ennemi s'aperçut du mal qu'il avait fait et, pour en profiter,

(1) Fabre, aide de camp du général Casabianca, était lieutenant de cavalerie du 3 avril 1796, aide de camp du général depuis le 10 septembre 1796, et capitaine du 5 octobre 1797.

chargea avec plus de deux cents hommes de cavalerie ; cette charge fut très rapide, non pas tant par l'ardeur des cavaliers, mais par l'impétuosité des chevaux napolitains, qui naturellement tiennent les uns aux autres et qui, une fois lancés, sont très difficiles à arrêter, ou même à ralentir ; aussi toute cette avant-garde plia dans un désordre total et notre pièce d'artillerie fut abandonnée.

Au commencement de la canonnade, le général Casabianca voulant diminuer l'avantage du feu de l'ennemi, avait demandé au général Rusca une autre pièce d'artillerie légère ; cette pièce s'avançait au milieu de cette charge, mais à la vue de cette retraite précipitée, cette pièce qui marchait sans escorte, suivit avec les canonniers le mouvement rétrograde de toute cette avant-garde et se mêla avec elle.

A différentes reprises, le général Casabianca (qui, par un coup de sabre d'un cavalier napolitain, avait perdu son chapeau lors de la charge) et le chef de l'état-major cherchèrent à rallier toute cette troupe, mais la moitié des dragons, les 2/3 des canonniers à cheval et presque tous les charretiers de la pièce abandonnée et de son caisson étaient couverts de sang, plusieurs chevaux couraient sans cavaliers, les chevaux d'un des caissons galopaient sans être guidés ; or, cette vue, jointe à la vitesse des cavaliers napolitains au milieu desquels ils se trouvaient mêlés et [qui] continuaient à sabrer, rendait toute tentative semblable, inutile.

C'est à ce moment que le général Casabianca envoya à la 27e l'ordre de quitter Fermo et de revenir à la hâte à Porto di Fermo.

De cette avant-garde si cruellement traitée, presque personne n'aurait échappé, sans le 2e bataillon de la 73e qui, placé à un demi-mille en arrière de l'avant-garde, comme nous l'avons déjà dit, et commandé par le général Rusca, la sauva par un changement de front en avant sur les grenadiers et par un feu de deux rangs qui tua un grand nombre de cavaliers napolitains, arrêta leur gauche ; et leur droite, au nombre de 45 hommes, fut coupée et prise en totalité par le général Rusca et une trentaine de dragons du 19e régiment qui, sous les ordres du chef d'escadron Giraut, les chargèrent aussitôt. L'ennemi ainsi arrêté et repoussé, le demi-bataillon de la 73e, qui restait dans la plaine, se porta en avant jusqu'au débouché, où l'ennemi, ayant déployé une partie de

ses troupes, était en bataille avec une nombreuse artillerie. Ce mouvement le porta à se rassembler et à abandonner notre pièce d'artillerie légère qui fut de suite emmenée sur les derrières.

Pour notre infanterie, elle se plaça en face des batteries ennemies, savoir : les compagnies du 3e bataillon de la 73e, en colonne serrée sur la route même, les compagnies du 2e bataillon, en bataille, appuyant leur droite à la route et ayant leur gauche flanquée par cinquante hommes du 19e régiment de dragons, qui étaient en bataille sur le bord de la mer, et le défilé se trouva occupé.

C'est à ce moment que la journée devint réellement belle et que le courage français fut porté jusqu'à l'héroïsme, par un de ces traits audacieux que la victoire semble se plaire à couronner et que l'histoire ose à peine consacrer, tant ils paraissent étonnants.

L'on vient de voir dans quel ordre les troupes françaises se trouvaient; faisons connaître les dispositions de l'ennemi, pour faire sentir toute la hardiesse du mouvement qui décida du sort de cette affaire, que la position de la division aurait pu rendre décisive.

L'ennemi, fort de plus de dix mille hommes, appuyé comme nous aux montagnes et à la mer, flanqué vers les premières par une nombreuse infanterie et, du côté de la mer, par plusieurs escadrons de cavalerie serrés en masse, avait en avant de sa ligne d'infanterie, savoir : une première batterie de trois pièces et une deuxième de douze, placée environ à 50 pas en arrière de la première et dominant sa position de manière à pouvoir agir en même temps.

Les trois pièces avaient tiré très vivement sur nos troupes pendant qu'elles se portaient en avant, plusieurs boulets avaient donné en plein dans l'infanterie et dans la cavalerie, à portée de mitraille, et le feu devint beaucoup plus vif.

La mitraille pleuvait dans tous les rangs. Le chef de la 73e demandait des ordres sur ce qu'il devait faire, et aucun des deux généraux ne se trouvait là dans le moment. Le général Casabianca s'était jeté dans les montagnes, pour s'opposer au progrès de plusieurs colonnes ennemies qui dépassaient notre position et le général Rusca poursuivait encore avec des dragons du 19e les cavaliers ennemis qui, sans ordre, fuyaient de tous côtés : ce fut à

ce moment que le citoyen Pétriconi (1), lieutenant, aide de camp du général Casabianca, ouvrit et soutint l'avis de charger et d'enlever toute cette artillerie à la baïonnette ; un conseil de guerre se forma là, cette proposition y fut discutée et appuyée avec fermeté par le citoyen Dath, lieutenant à la 16e légère et adjoint à l'état-major. Le chef de brigade Wouillemont (2), le chef de bataillon Gessine, plusieurs officiers furent du même sentiment, et, l'honneur français électrisant alors toutes les âmes, ce bataillon et demi, à petite portée de mitraille, mais conduit par le chef de brigade Wouillemont, se mit en mouvement l'arme au bras et marcha au pas de charge sur cette formidable artillerie.

Son tir continua par plus de 60 coups de canon à mitraille jusqu'à ce que l'infanterie, arrivée à portée de fusil, fît son feu. L'ennemi étonné de cette audace fit un mouvement rétrograde; alors

---

(1) Pétriconi (Jacques-Philippe-Népomucène), né le 10 novembre 1770 à Sorio (Corse). Sous-lieutenant au 52e d'infanterie le 20 juillet 1792; prisonnier de guerre le 13 mars 1793; lieutenant le 6 juillet 1794; passé à la 104e demi-brigade de ligne le 7 février 1795; à la 85e le 19 juin 1796; adjoint aux adjudants généraux de l'armée d'Italie le 21 novembre 1796; aide de camp du général Casabianca le 26 juin 1798; capitaine le 21 novembre 1798; démissionnaire le 7 mars 1799. Sa sortie de l'armée, qui coïncide avec la destitution de Championnet, paraît liée aux malheureuses dissensions qui existaient alors dans le haut personnel de l'armée, et dont le principal artisan était Macdonald (V. *Etude sur les armées du Directoire*, chap. VIII, X, XI).

(2) Wouillemont (Armand-Nicolas, baron), né à Arsonval (Aube) le 19 décembre 1753. Il entra au service comme gendarme le 8 août 1773. La gendarmerie ayant été réformée le 1er avril 1788, il passa avec le grade de maréchal des logis au 11e chasseurs le 20 décembre 1788. Il devint par la suite : lieutenant au 54e d'infanterie (devenu 108e demi-brigade) le 12 janvier 1792; capitaine le 1er juin 1792; chef de bataillon le 19 juin 1795; chef de la 60e demi-brigade le 1er novembre 1796; chef de la 73e demi-brigade le 27 octobre 1797.

Chargé le 19 juin 1799 de couvrir la retraite de l'armée à la bataille de la Trebbia, Wouillemont reçut pour renfort la 12e de ligne; attaqué par des forces supérieures sur les bords de la Stura, non seulement il soutint l'effort de l'ennemi, mais encore il le força, après lui avoir tué 4.000 hommes, à ne plus inquiéter sa marche.

Il fut nommé général de brigade le 21 mai 1800, sur le champ de bataille, pendant le siège de Gênes, puis il passa à l'armée d'observation du midi le 15 mai 1801.

En l'an X (1802) une chute de cheval dans les Abruzzes, lui fractura la jambe, et le 23 septembre 1802, il fut appelé à la 18e division militaire.

Passé le 6 juin 1808 dans la 10e division militaire, attaché au corps de réserve formé dans cette division le 29 février 1812 et créé baron de l'Empire, Wouillemont eut avec l'ennemi des engagements très fréquents sur les frontières de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées.

Le 10 avril 1814, il assista à la bataille de Toulouse, et fit des prodiges avec une division de conscrits. Il commanda sous Louis XVIII le département des Hautes-Pyrénées et fut mis à la retraite le 1er août 1815.

le capitaine Picquet (1), qui commandait les cinquante dragons, profita de ce mouvement, porta sa troupe en colonne par quatre au galop sur la grande route, ne pouvant charger en bataille, vu la difficulté du terrain, et commanda de suite la charge en fourrageurs. L'épouvante des Napolitains devint telle qu'ils se mirent dans une déroute complète, abandonnèrent trois drapeaux, toute leur artillerie, dont la majeure partie était déjà en retraite sur la grande route, qui se trouva couverte en un moment, ainsi que les bords de la mer, de fusils et de sacs. Les dragons continuèrent leur charge en traversant des bataillons entiers, et ils firent abandonner les caissons et les bagages, qui suivaient la colonne ennemie.

L'infanterie suivit ce mouvement aussi rapidement que cela lui fut possible, mais la vitesse des chevaux livra bientôt ce faible escadron de dragons à lui-même (2).

Le citoyen Pétriconi qui avait marché avec l'infanterie jusqu'au

(1) Picquet (Cyrille-Simon, lieutenant général, baron), né le 15 novembre 1773 à Lorient. Picquet servit dans la garde nationale parisienne depuis 1791 jusqu'au 1er janvier 1792. Il passa à cette date comme lieutenant au 104e d'infanterie, où il resta jusqu'en octobre suivant. Il entra alors dans la légion du Nord comme capitaine de cavalerie, puis fut incorporé avec cette légion dans le 19e dragons. Nommé par Championnet chef d'escadron à la suite le 22 février 1799, il devint titulaire de ce grade le 25 juin 1799.

Les fonctions qu'il occupa et les grades qu'il obtint furent dans la suite ceux de : adjoint à l'état-major général de l'armée de Saint-Domingue le 22 mai 1802; adjoint à l'état-major général du 7e corps de la Grande Armée le 29 août 1805; colonel aide de camp de Murat le 10 février 1807; colonel du 6e dragons le 13 février 1807; général de brigade le 8 mars 1813; colonel en second du 1er régiment des gardes d'honneur le 15 décembre 1813; lieutenant à la compagnie écossaise des gardes du corps du Roi le 1er juin 1814; commandement de la 4e brigade de cavalerie à l'armée de la Moselle d'avril à juin 1815; lieutenant général le 6 juillet 1815. Il passa dans le cadre de réserve le 31 janvier 1840 et mourut le 2 septembre 1847.

Le détail de ses services porte : S'est distingué à Porto di Fermo le 28 novembre 1798, à la Trebbia le 19 juin 1799, à Hanau le 30 octobre 1813; à la reprise de Reims le 13 mars 1814.

Son nom est inscrit sur le côté ouest de l'Arc de Triomphe de l'Étoile.

(2) Des campagnes entières n'ont rien offert d'aussi honorable pour des corps que ce moment l'a été pour le 19e régiment de dragons et pour la 73e de ligne, dont chaque soldat parut être un héros. Un contrôle exact serait nécessaire pour donner le nom de tous les braves qui le furent dans cette journée. Mais, dans l'impossibilité de les nommer tous, il est de la justice au moins de présenter au général en chef et de consacrer les noms de ceux qui se sont particulièrement distingués; ces derniers sont le citoyen *Pétriconi, lieutenant à la 85e de ligne*, officier réunissant tous les talents aux qualités militaires les plus rares et que sa conduite eût fait nommer capitaine sur le champ de bataille, comme le vœu du général semblait le demander, si le général Casabianca ne se fût fait un point de délicatesse de ne rien demander pour son aide de camp. Le *capitaine Picquet, du 19e de dragons*, qui pen-

moment de son feu, quoique fort mal monté, s'était jeté en avant avec la cavalerie, lorsque cette dernière avait pris les devants et se trouva au bout d'un quart d'heure de charge avec le capitaine Picquet, du 19e dragons, le lieutenant Chetay (1), du même corps, et quelques dragons, si loin de tous secours, que les Napolitains encouragés par leur petit nombre, reprirent en partie leurs armes et leur coupèrent toute retraite; aucun des dragons qui les avaient suivis ne revinrent, et des traits inouïs de présence d'esprit et de valeur conservèrent seuls ces trois officiers, ou plutôt les rendirent à la division, qu'ils joignirent en passant par des montagnes où le capitaine Picquet eut son cheval tué d'un coup de feu, et où le lieutenant Chetay fut fortement blessé. L'infanterie arriva cependant à temps pour que l'ennemi ne pût reprendre ni ses pièces, ni ses caissons, qui ainsi que ses bagages couvraient la route.

Telle est en résumé la relation de ce qui se passa à la gauche de la division pendant que la droite, sous les ordres du général Casabianca, se battait dans les montagnes.

L'ennemi, pour nous tourner plus sûrement, y avait jeté huit mille hommes qu'il avait fait accompagner de six pièces de canon et qui s'avançaient sur trois colonnes.

---

dant la charge eût choisi le drapeau qu'il aurait voulu, si son courage lui eût permis de s'arrêter un moment. Le citoyen *Boulbasse, canonnier de la 6e compagnie du 17e régiment d'artillerie légère*, qui lors de la première charge de la cavalerie para trois ou quatre coups de sabre portés au général Casabianca. Les citoyens *Dalbeau, caporal des grenadiers* du 3e bataillon de la 73e, *Haillot, fusilier* de la 4e compagnie du 2e bataillon de la 73e, qui ont rapporté chacun un drapeau de l'ennemi, l'un d'eux s'étant précipité dans la mer pour ravoir un de ces drapeaux qu'on y avait jeté. *Lhurin, dragon du 19e régiment*, qui prit de même un drapeau à l'ennemi, *Croiset, fourrier de la 4e compagnie du 3e bataillon* de la 73e, voyant près de Lapedona un soldat napolitain emporter le chapeau du général Casabianca qui était tombé au moment où il fut blessé, se précipita sur le Napolitain, le tua et rapporta le chapeau au général.

La division prit dans cette affaire 29 pièces de canon, 38 caissons, 4 drapeaux, 64 chevaux, 236 prisonniers, beaucoup de munitions de toutes espèces et d'immenses effets de campements, d'hôpitaux. La division perdit 160 hommes. *(Note de l'auteur du manuscrit.)*

(1) Chetay (Jean-Baptiste), né à Motet (département de Sambre-et-Meuse), le 10 décembre 1751. Carabinier au 1er régiment le 4 décembre 1774; congédié le 4 décembre 1782; chasseur à cheval au 18e régiment le 25 novembre 1792; adjudant le 1er mars 1793; sous-lieutenant le 9 avril 1793; lieutenant le 6 août 1793; passé comme lieutenant au 19e dragons le 1er octobre 1793; capitaine (à l'ancienneté) le 22 mars 1802; nommé membre de la Légion d'honneur le 5 novembre 1804; parti avec sa solde de retraite le 3 mars 1807.

Blessures : Blessé d'un coup de feu à travers les reins à l'affaire de Porto di Fermo le 8 frimaire an VII.

Avec les carabiniers de la 27e légère et deux bataillons et demi, savoir : deux de la 17e, et le demi-bataillon de gauche du 3e de la 73e, le général Casabianca fit face à un ennemi quatre fois plus nombreux et cela par une disposition semblable à la sienne.

Les commandants de ces trois colonnes furent le capitaine Fabre, son aide de camp, commandant celle de droite, et le chef de bataillon Maréchal, de la 17e de ligne, commandant celle de gauche; lui-même marchait à la tête du centre.

Les colonnes s'avançaient toujours ayant moitié de leur monde en bataille et la moitié en colonnes serrées et précédées par de bons tirailleurs.

L'ennemi, favorisé par toutes les positions, opposa une résistance soutenue, mais cette bonne disposition jointe à l'exemple du courage, que le général Casabianca donna partout, le fit forcer dans toutes ses positions, chasser de poste en poste et l'obligea enfin d'évacuer le soir le village de Lapedona, où il abandonna toute son artillerie et ses caissons.

A cette attaque, le général Casabianca fut blessé au visage d'un coup de feu et eut son chapeau percé de balles.

Il passa avec sa troupe la nuit dans cette position. Quant au général Rusca, il ramena toutes ses troupes sur Porto di Fermo. Il plaça le premier bataillon de la 27e au pont de Sainte-Marie et les deux autres en arrière du même point, avec une pièce d'artillerie légère.

Dans le courant de la nuit, le 1er bataillon de la 17e, venu de Fermo, ainsi que le premier bataillon de la 64e et les deux bataillons de la 2e légion cisalpine, prirent position à la droite des deux bataillons de la 27e légère.

Le 2e bataillon et le demi-bataillon de droite de la 73e, les dragons et l'artillerie légère entrèrent à Porto di Fermo dans la soirée.

Ce qui détermina le général Rusca à ordonner ce mouvement rétrograde, fut le désir de reformer les bataillons qui se trouvaient dispersés.

Dans la même soirée, le 1er bataillon de la 73e, venant de Loreto, arriva à Porto di Fermo.

Vers dix heures du soir, le général Monnier y arriva, venant d'Ancône.

Mouvements du 13 au 18 Frimaire an VII

(3-8 décembre 1798)

Expédition de la Haute-Abruzze

(8-24 décembre 1798)

Le général Casabianca quitte le commandement qui est remis au général Rusca

Le général Casabianca venait enfin d'organiser sa division, qui n'avait encore été qu'une réunion d'hommes ramassés à la hâte dans le besoin. Le 13, il devait s'occuper de ses administrations, afin de se ménager et de se conserver sur les derrières les moyens de subsistance qui pouvaient lui être nécessaires. Il devait organiser quelques transports, laisser des hôpitaux, créer une ambulance, établir une poste aux lettres, éviter en entrant dans l'Abruzze l'inconvénient de laisser un désert entre lui et la République romaine, et se mettre ainsi à même de profiter par un mouvement rapide du premier avantage qu'il obtiendrait. Mais à la nuit, il reçut l'ordre de quitter la division pour se rendre à Ancône.

La 17e de ligne reçut dans la même journée l'ordre de passer dans la division Lemoine et l'exécuta de suite, de manière que l'organisation du général Casabianca, annulée par ces différents changements, fut remplacée par la suivante qu'ordonna le général Rusca qui prit le commandement de la division.

Organisation de la 3e division en date du 13 frimaire an VII

Le général de brigade Rusca, commandant.

Thiébault, chef de l'état-major.

Le général de brigade Monnier.

Bings, officier du génie.

Henry Magnare, commissaire des guerres.

Bouture, capitaine à la 73e, commandant de place du quartier général.

La 3e division de l'armée de Rome, commandée par le général Rusca, est composée de deux corps de bataille et d'une réserve :

1er corps de bataille. — Il sera commandé par le général Monnier et composé de la 27e légère, du 1er bataillon de la 64e de ligne et d'une pièce de campagne.

2e corps de bataille. — Il sera commandé par le chef de brigade de la 73e de ligne, et composé des 2e et 3e bataillons de la 73e de ligne, de la légion cisalpine et d'une pièce de campagne.

Réserve. — Elle sera commandée par le chef de brigade Charlot, commandant la 64e, et composée du 1er bataillon de la 73e, de l'artillerie légère et du 11e régiment de cavalerie.

Le même jour, le général Rusca, d'après les ordres du général en chef, envoya à Arquata 100 hommes du 1er bataillon de la 73e de ligne et les chasseurs du 3e bataillon de la 2e légion cisalpine, avec la 6e compagnie du 2e bataillon de la 73e à Acqua Santa; le but de ces deux détachements était d'observer les frontières et d'ouvrir avec le général en chef une communication par Spoleto.

Reconnaissance jusqu'à Civitella

Le 14, le général Rusca fit reconnaître la position de l'ennemi et le fort de Civitella par le général Monnier; son rapport fut qu'en pénétrant sur les terres napolitaines, le tocsin avait sonné de toutes parts, et que malgré ses ordres pour que personne ne ripostât, tous les habitants armés avaient tiré sur lui pendant toute sa reconnaissance; que le fort de Civitella placé sur une hauteur que rien ne dominait, était absolument à l'abri d'un coup de main; que la garnison devait être, selon les rapports, de 800 à 1.000 hommes; que les approches de cette place étaient gardées par des cocardelles, et que le reste des troupes napolitaines paraissait être retiré sur Pescara.

Le même jour, le général Rusca envoya son aide de camp Demoly en parlementaire au général napolitain. Le but était de connaître la position, les forces et les projets de l'ennemi, en même temps que la disposition des habitants de l'Abruzze, le prétexte était de demander raison du massacre de quelques prisonniers français.

Cet officier partit. Le général Rusca fit pour les administrations tout ce que les circonstances pouvaient permettre et ordonna plusieurs expéditions contre des communes qui se révoltaient.

Le 16, mouvement de la division

L'aide de camp Demoly ayant été obligé d'aller jusqu'à Pescara, ne rentra que le 16 au soir, rapportant toutes les satisfactions que l'on avait pu demander, et les notes nécessaires pour éclairer les mouvements que projetait le général Rusca. D'après cela, il mit de suite toute la division en mouvement et la porta dans la même journée à Multignano, Monte Santo, Monte Mauro et Martignano.

Le 17, reddition de Civitella

Le 17, le général Monnier partit, à la petite pointe du jour, de ces deux derniers endroits avec la 27e légère et le 1er bataillon de la 64e de ligne, et se porta à la faveur d'une brume sous le canon de Civitella.

L'aide de camp Girard, à la tête d'une compagnie de carabiniers, s'avança à une demi-portée de pistolet et somma la ville d'ouvrir ses portes à l'armée française. Après une négociation de 7 à 8 heures, Civitella, le boulevard de l'Abruzze, inexpugnable par sa position, défendue par 300 hommes, 12 pièces de canon, capitula. La garnison en sortit avec les honneurs de la guerre et nos troupes en prirent possession à 10 heures du soir.

Le 18, le général Monnier se porte à Sant' Omero

Le 18, le général Monnier, laissant une petite garnison à Civitella, se rendit avec sa colonne à Sant' Omero.

Du 17 frimaire au 4 nivôse an VII (7-24 décembre 1798)

Le 17 frimaire au soir, le général de division Duhesme arriva à Ascoli pour prendre le commandement de la 3e division de l'armée de Rome, qui provisoirement se trouvait sous les ordres du général de brigade Rusca depuis le départ du général Casabianca.

Le 18, après s'être fait rendre compte de l'état de la division et

de sa position militaire, la première opération du général Duhesme fut de renouveler tous les ordres donnés pour la construction d'un pont sur le Tronto près le fort d'Ascoli, pont qui pouvait être le seul point de communication entre les troupes qui pénétraient dans l'Abruzze et toute la Marche d'Ancône.

Il joignit à ses ordres des instructions détaillées, il en donna de même au commandant d'Ascoli et autres places.

Tournée

Il assura les subsistances des troupes campées à Multignano, organisa ses administrations, autant que les circonstances pouvaient le permettre; ordonna à la garnison d'Ascoli, composée du 3e escadron du 11e régiment de cavalerie et du 1er bataillon de la 73e de ligne, de suivre, le 19, le mouvement de la division; envoya par courrier à l'escadron du 19e de dragons l'ordre de revenir à la division et partit ensuite pour voir ses troupes, Civitella et les premières contrées des Abruzzes.

Position sur le Satinello

Le 19, le général Duhesme ayant sa droite appuyée à Civitella voulut appuyer sa gauche à la mer, et fit en conséquence porter le général Monnier avec la 27e légère à Poggio Morello, le 11e de cavalerie et l'artillerie légère à l'abbaye de Corropoli, le 1er bataillon de la 73e à Civitella, les deux autres bataillons à Sant' Omero avec l'artillerie de position et le 1er bataillon de la 64e avec la 2e légion cisalpine, sous les ordres du général Rusca, à Camplio.

Le 20, le général Monnier se rendit avec la 27e légère, l'artillerie légère et le 11e de cavalerie à Julia Nova pour y attaquer l'avant-garde ennemie qui s'y trouvait, mais à son approche le poste fut évacué et il poussa la sienne jusque sur le Trontino.

Le 22, le 3e bataillon de la 78e de ligne, arrivant à la division, fut placé à Beltante pour faire partie de la colonne du général Rusca, qui semblait menacée d'être tournée ou attaquée vivement.

Le même jour, le 4e escadron du 19e de dragons rejoignit la division à Corropoli.

Position sur le Trontino

L'ennemi faisant mouvoir ses troupes sans rien entreprendre de déterminé, le général Duhesme résolut de prendre une position plus avancée. En conséquence, le 23, le général Rusca se porta avec sa colonne à Teramo et la division se trouva établie sur le Trontino.

Le 25, le 4e escadron du 19e de dragons se rendit de Neretto à Julia Nova avec le quartier général, et les 2e et 3e bataillons de la 73e qui étaient à Sant' Omero se rendirent à Musciano avec les 2 pièces d'artillerie à pied. Alors la colonne du général Monnier, composée de la 27e légère, du 11e de cavalerie et de deux pièces d'artillerie légère, se porta de Julia Nova à Monte Pagano pour observer les mouvements de l'ennemi, qui manœuvrait sur le Lumano et qui, disait-on, rassemblait de nouvelles troupes à Atri pour reprendre l'offensive.

Afin de les prévenir ou du moins de se trouver en mesure, le général Duhesme arrêta de se rassembler et de se porter en même temps sur le Lumano. Il expédia donc au 1er bataillon de la 73e, le seul qui se trouvait détaché, l'ordre de partir de Civitella et de se rendre à Monte Pagano; cet ordre fut exécuté les 26 et 27.

Le 26, d'après les mêmes dispositions, les 2e et 3e bataillons de la 73e partirent de Musciano avec l'artillerie à pied et se rendirent à Cologno.

Le même jour, le général Duhesme envoya une reconnaissance de cavalerie de l'autre côté de la rivière; cette reconnaissance, conduite par le citoyen Girard, aide de camp du général Monnier, trouva des forces supérieures et fut obligée de se replier après avoir cependant rempli son objet, qui était de connaître la force et la position des postes ennemis.

Le 27, il en envoya une autre sous les ordres de son aide de camp Ordonneau, pour reconnaître des gués et des points favorables pour la construction d'un pont.

Position du Lumano

Le même jour, le général Duhesme ordonna pour les troupes de la division la répartition suivante, savoir : sa droite, composée de

la 2e légion cisalpine, du 1er bataillon de la 64e et du 3e bataillon de la 78e, eut ordre de se rassembler à Canzano, sous les ordres du général Rusca.

Tous les grenadiers de la division à Guardia Fiumana, sous les ordres du chef de brigade Broussier.

Sa gauche, composée de la 27e légère, du 11e de cavalerie et de l'artillerie légère, au bas de Monte Pagano, sous les ordres du général de brigade Monnier.

Et sa réserve, composée de la 73e et de deux pièces d'artillerie à pied, à Monte Pagano, sous les ordres du chef de brigade Wouillemont.

Pendant que ce mouvement s'exécutait, le quartier général de la division se rendit de même à Monte Pagano.

Combat du Lumano

Le 27, vers cinq heures du soir, l'ennemi passa le Lumano à la gauche de Monte Pagano et cela avec deux escadrons de cavalerie et mille hommes d'infanterie. Il attaqua nos avant-postes; notre canon l'arrêta; la 27e d'infanterie légère et le 11e de cavalerie donnèrent ensuite et le rejetèrent au delà de la rivière, il perdit dans cette affaire, qui dura plus de deux heures, plusieurs hommes et chevaux.

Ce mouvement paraissait une forte reconnaissance et fit d'autant plus croire au général Duhesme que l'ennemi se disposait à une grande attaque, que, sur plusieurs points différents, des colonnes ennemies avaient pu tenter le passage du fleuve. Il ordonna en conséquence à la colonne du général Rusca, réunie à Canzano, de se mettre en mouvement le lendemain 28 à deux heures du matin et de marcher sur Cellino, de manière à empêcher toute communication entre Atri et les troupes stationnées à la droite de cette commune, à faire le plus de prisonniers possible, et à couper les troupes qui se trouveraient à sa gauche.

Il ordonna au chef de brigade Broussier de rassembler de même dans la journée à Guardia Fiumana tous les grenadiers de la division et d'en partir avec eux le 28, à 2 heures du matin, pour se diriger sur Bozza, passant entre Cellino et Atri.

Il ordonna à la réserve, composée de la 73e de ligne et commandée par le citoyen Wouillemont, et à la colonne de gauche, aux ordres du général Monnier et composée de la 27e légère, du 11e régiment de cavalerie et de l'artillerie légère, de partir de Monte Pagano à l'heure désignée pour le mouvement général. Cette dernière colonne devait se diriger sur Silvia, fouillant chemin faisant Caragno et Martignano et s'établissant à Silvia, de manière à couper toute communication entre Atri et Pescara, et achever l'investissement d'Atri sur les hauteurs qu'on appelle les Capucins.

Combat de Scorrano

Tout ce mouvement fut exécuté de la manière prescrite; l'ennemi au moyen d'une retraite rapide, évita partout le combat. Le général Rusca, seul, le rencontra à Scorrano, l'attaqua, le força dans une position extrêmement avantageuse, lui prit 110 hommes, en tua beaucoup et dispersa tout le reste de cette troupe.

Prise d'Atri

La réserve entra à Atri après une petite fusillade, qui s'engagea entre l'avant-garde et les paysans.

Les grenadiers arrivèrent de même dans la journée à Atri et le lendemain rentrèrent dans leurs brigades respectives.

Le général Duhesme, qui voulait profiter de la déroute de l'ennemi pour se jeter dans Pescara, envoya dans la nuit du 28 au 29 le 1er bataillon de la 73e à Citta St Angelo pour y surprendre et en débusquer un corps ennemi qui y était rassemblé; il fit soutenir ce bataillon par un autre de la même demi-brigade qui, par une espèce de reconnaissance, suivit ce mouvement à deux milles de distance; mais ce poste fut encore évacué à l'arrivée du bataillon qui y prit position.

Le 30, le général Rusca alla s'établir avec sa colonne à Castillente.

Malgré les neiges, les chemins les plus affreux, la fatigue des troupes, le manque des subsistances, la rigueur de la saison et les difficultés du pays, le général Duhesme devait pousser en avant, mais la nouvelle de la révolte de tout le pays qu'il venait de traverser, le força à de nouvelles dispositions.

Teramo et Julia Nova, le premier à cause de son patriotisme et le second à cause de ses magasins, étaient les deux points sur lesquels les efforts des rebelles semblaient se diriger.

Il envoya dans le premier de ces endroits le 3e bataillon de la 73e qui, sous les ordres du chef de brigade Charlot, commandant la 64e, partit à cet effet de Castillente le 30.

Il y avait quelques compagnies détachées à Julia Nova; il les renforça en y envoyant trois nouvelles de la 73e et en ordonnant à toutes celles françaises et autres qui se trouveraient à Aqua Santa, Arquata, Ascoli, etc., de se réunir à Julia Nova, où il envoya le général Planta pour agir de concert avec le chef de brigade Charlot, qui marchait sur Teramo.

Prise de Teramo par les paysans. — Incendie du pont du Tronto

Pendant que ces différents ordres s'exécutaient, une colonne de 4.000 paysans, marchant avec plusieurs pièces de canon, ses curés en tête, s'empara le 30 frimaire de Teramo, pilla les patriotes, et força une petite garnison française de 80 hommes de se replier sur Civitella; et une autre colonne de 2.000 paysans surprit le 1er nivôse la tête du pont du Tronto, défendue par un détachement de Cisalpins et Anconitains, l'enleva et y prit deux pièces de canon, après quoi ils brûlèrent le pont.

Quelques heures avant, la 6e compagnie du 8e régiment d'artillerie légère y avait passé, se rendant à la division.

Le 2 (nivôse), cette artillerie légère et celle à pied restée à Monte Pagano se rendirent à Silvia.

Le même jour, le général Duhesme, ayant été informé par le rapport de l'adjoint à l'état-major Dath, envoyé en parlementaire à Pescara, de l'état de terreur dans laquelle était la garnison, voulant profiter de ce moment favorable à ses desseins, et craignant surtout par son inaction de donner trop de consistance aux bruits déjà répandus sur l'état de ses derrières, ordonna au général Monnier de marcher sur Pescara et de sommer cette place de nous ouvrir ses portes; c'est avec la 27e légère, le 1er bataillon de la 73e, deux obusiers, deux pièces de 8 et le 11e régiment de cavalerie que ce mouvement fut exécuté.

Blocus, sommation, prise de Pescara

Cette entreprise qui ne pouvait être regardée que comme une tentative, fut conduite par le général Monnier, partout d'accord avec la victoire, avec tant de présence d'esprit, de célérité et d'adresse; ses dispositions trompèrent si bien sur le nombre de ses troupes et ses moyens que, le 3, la place fut cernée, sommée et rendue.

Teramo fut de même affranchi le 3 du joug anarchique des brigands qui s'en étaient emparés après un très vif combat.

Le 4, la garnison de Pescara forte de 1.000 hommes, sortit de cette place avec les honneurs de la guerre et déposa ses armes et drapeaux sur le glacis, laissant sur la place 300 sacs de farine, 300 d'orge, 200 d'avoine, 60 barriques de riz, 6 quintaux de salaison, 20 d'anchois, 60 pièces de canon, 4 mortiers, 1.300 quintaux de poudre, etc.



Marie Louis Barthelemy Cte de Bar
Baron De Limanton et de Savay Lieut.nt
au Regt.nt Dinfanterie du Roy 1776

(Collection G. Cottreau.)

Le Gérant: Richet.

Suresnes — Imprimerie Ernest Payen, 13, rue Pierre-Dupont. — 1139

ANTER *Flandre*

...EUTENANT
... du Roi, *commandeur de l'ordre*
commandant ... de la
... de la ville de dunkerque.

...elle

NOUS so...
donné Cong...
C...
de la Comp...
de Flandre ...
Province d'...
âgé de *trent...*
Visage Rond, ...
bouche moyen...

FAIT à *D...*
mil sept cen...
Le denommé cy ...
Soixante neuf ...
Engagement de ...

... ...ous, COMMANDANT ...s
...égiment. ...nt. *faisant*

... Du Vallon *... Du ...*





IENT 8ME COMPIE

', EDITEUR, PARIS

Le brigadier Marteau, du 1er carabiniers
(1809-1810)

Quelles furent les destinées du brigadier Marteau ? Nous l'ignorons et l'ignorerons probablement toujours, mais nous devons rendre grâce à son souci de faire perpétuer par un de ces artistes de garnison qui dessinaient les soldats au plus juste prix, non seulement les deux tenues qu'il a successivement portées au 1er carabiniers, mais aussi les détails de son armement et de son harnachement. Le portrait de son cheval d'armes à longue queue, dont l'œil brillant exprime sa satisfaction d'appartenir à un corps d'élite, complète l'ensemble, peu artistique assurément, mais intéressant par le fini des détails traités avec une précision qu'on ne rencontre pas toujours dans des œuvres d'une plus grande envolée. Les portraits de Marteau ont dû être conservés soigneusement par sa famille à laquelle ils étaient sans doute destinés et, faute de descendants peut-être à qui les transmettre, ou encore méprisés par des héritiers anti-militaristes ou n'appréciant que les chromos modernes, ils ont échoué dans le bric-à-brac où notre collègue M. Bottet, capitaine de réserve, les a découverts, et mis en lieu sûr ; finalement, il a bien voulu m'en faire cadeau, à la condition que, le cas échéant, j'en permettrais la reproduction. Cette promesse est tenue aujourd'hui.

Les différences des deux tenues sautent aux yeux, il est donc superflu de les indiquer.

Disons seulement que la première de ces tenues remonte au début de la Révolution, alors que l'ancien régiment des carabiniers, corps peu maniable en raison du trop grand nombre de ses escadrons et de son effectif considérable, fut dédoublé, formant deux régiments qui, considérés comme grenadiers de la cavalerie, prirent la tête et la droite de toutes les troupes à cheval. C'est

alors qu'ils eurent le haut bonnet à poil et l'épaulette de grenadier rehaussée de fil blanc. Sous cet habit bleu à revers et à retroussis écarlates, héritage direct de l'ancienne monarchie, les carabiniers, de 1792 à 1810, accomplirent des exploits dignes de l'*Iliade*.

Nous avouons que cet uniforme avec ce vieil équipage à la française a toutes nos sympathies, il est à la fois simple et majestueux et nous semble l'emporter de beaucoup sur la tenue théâtrale qui lui succéda.

Les deux régiments, jusqu'à leur changement de tenue en 1810, ne paraissent avoir eu aucun détail ou insigne qui distinguât le 1er régiment du 2e. Les *États Militaires* des ans VIII, X et XI, qui donnent les tenues des corps de troupe, constatent la parfaite identité à cet égard des deux régiments formant le corps des carabiniers et il continua sans doute à en être de même jusqu'au décret du 24 décembre 1809. Celui-ci commence par abolir le 5e escadron dans chacun des régiments de grosse cavalerie, sauf au 13e cuirassiers; enlève les fusils aux carabiniers, brisant ainsi la tradition du corps formé sous Louis XIV par la réunion des cavaliers d'élite armés de carabines existant alors au nombre de quatre dans les compagnies de cavalerie; enfin, destine les deux régiments à être casqués et cuirassés suivant un projet « qui nous sera présenté », dit l'Empereur. On prétend que la résolution de cuirasser les carabiniers provient de ce fait que, dans le cours de la campagne de 1809, Napoléon Ier porta lui-même secours à un sous-officier de carabiniers qui, la poitrine hachée de coups de sabre, gisait dans la poussière. L'Empereur, le voyant en cet état, descendit de son cheval et aida à le ranimer à l'aide de cordiaux. La vue des blessures dont était atteint ce beau soldat aurait suggéré l'idée du cuirassement du corps d'élite auquel il appartenait.

Quoi qu'il en soit, en 1810, les carabiniers, qui avaient 960 hommes et 800 chevaux dans chaque régiment, reçurent le casque et la cuirasse représentés dans le deuxième portrait de notre ami Marteau et un habit-veste blanc, boutonnant droit, galanterie, dit-on, de l'Empereur envers sa nouvelle épouse, pour lui rappeler la couleur du fond des uniformes autrichiens.

Le 1er régiment reçut alors le parement rouge liseré de blanc, avec patte blanche liserée de bleu céleste; le 2e régiment eut le parement bleu de ciel liseré de blanc, avec patte bleue de ciel liserée de blanc.

Je rappelle ces détails cachés dans notre image par le gant à grand crispin. Les boutons continuèrent à être à grenade et sans numéro, tandis que ceux des cuirassiers avaient seulement des numéros sans grenade; enfin, l'épaulette écarlate conserva « au pourtour un ruban de fil blanc de dix millimètres de largeur ». Les épaulettes représentées dans les deux portraits de Marteau sont d'un volume exagéré quant à l'ampleur des franges et à leur longueur; c'est le seul reproche qu'on puisse faire, au point de vue de l'exactitude, à ces deux dessins.

G. Cottreau.

BRASSEUR, Conducteur d'artillerie, naturalisé Français en 1815

Les lecteurs du *Carnet* se souviennent peut-être d'une bague de 1815, appartenant à un membre de la *Sabretache*, qui a été reproduite et qui a donné lieu à une notice explicative (1). Le possesseur de cette bague, M. René Humbert, a fait récemment sur le sieur Brasseur, pour qui cette bague fut faite, une découverte que nous n'hésitons pas à transmettre à nos lecteurs. Malgré son nom bien français, Jacques Brasseur, qui s'intitule conducteur d'artillerie de la Garde royale, était Liégeois.

Il fut naturalisé Français par ordonnance royale du 29 novembre 1815, insérée au *Bulletin des Lois*, page 500, 2e semestre, et il y est dit qu'il est né à Liége, ancien département de l'Ourte *(sic)*, le 15 juin 1775.

G. Cottreau.

---

(1) Tome III de la deuxième série, p. 187.

PORTRAIT DU COMMANDANT PAËR

du 33e régiment de ligne

par RAFFET

Paër (Maurice-Charles-Napoléon), né le 2 septembre 1807 à Paris, était fils du compositeur de musique Paër (1) (Ferdinand) et de Riccardi (Françoise).

Novice dans la marine, de 1823 à 1825, il entra à l'École spéciale militaire le 16 novembre 1826. Sous-lieutenant au 37e de ligne le 1er octobre 1828, il fut promu lieutenant au 13e de ligne en 1832, et capitaine au même régiment en 1838. Passé la même année au 48e et au régiment de zouaves en 1840, Paër fut nommé chef de bataillon au 33e de ligne en 1845. Il servit, dans ce grade, au 8e léger (1851) et au 16e léger (1852). — Lieutenant-colonel du 3e zouaves en 1853, il passa successivement avec ce grade au 4e de ligne (1858), au 41e (1859), et fut retraité le 23 décembre 1865. Il mourut à Mesnil-Esnard (Seine-Inférieure), le 13 février 1887.

Campagnes : En mer de 1823 à 1825; en Afrique de 1830 à 1848; à Rome en 1849 et 1850; en Afrique de 1851 à 1858; Italie 1859.

Blessures : Forte contusion au coude droit à la prise de Ténéah de Mouzaïa, en 1830; coup de feu au cou au combat d'Oued-Fodda, le 19 septembre 1842. Un cheval tué sous lui à Aïn-Rebira, en 1841.

Citations : Cité dans un ordre général du 10 avril 1836, comme s'étant particulièrement distingué pendant les opérations sur Médéah; s'est comporté avec la plus grande bravoure au combat

---

(1) Paër (1771-1839) entra à l'Institut en 1831; le plus connu de ses opéras est le *Maitre de Chapelle*.



PAËR (Maurice-Charles-Napoléon)

CHEF DE BATAILLON AU 33e RÉGIMENT DE LIGNE

D'APRÈS UNE ESQUISSE DE RAFFET (SIÈGE DE ROME)

(Musée Condé, à Chantilly)

de Sidi-Daholi, le 13 juillet 1841, cité pour ce fait à l'ordre de l'armée le 25 du même mois; cité dans le rapport officiel du 13 juin 1843, pour s'être distingué en faisant un beau retour offensif pendant les opérations des colonnes du Chéliff et d'Alger; cité dans un rapport du maréchal Bugeaud, en date du 18 mai 1844, pour s'être fait remarquer au combat d'Oued-el-Dinn, le 17 mai 1844; cité dans le rapport officiel du 4 mai 1849, pour sa bravoure et sa fermeté dans le combat devant Rome, du 30 avril 1849; c'est à cette époque que Raffet fit son portrait.

Décorations : Chevalier de la Légion d'honneur le 30 août 1842; officier le 22 avril 1847; chevalier de 2e classe de l'ordre de Pie IX (autorisation du 4 juin 1850); officier de l'ordre militaire de Savoie (autorisation du 2 août 1860); a reçu la médaille d'Italie.

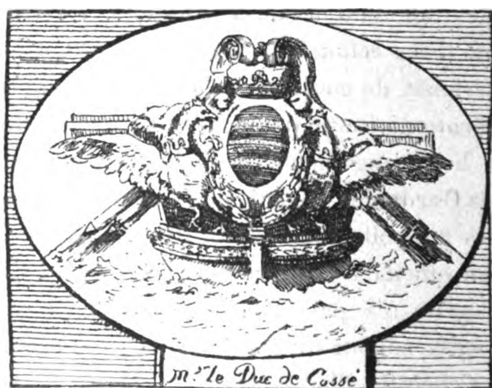
E. M.

Note sur la gravure en couleurs d'un Officier d'Artillerie à Cheval de la Garde des Consuls

Hoffmann, en artiste économe, n'aimait pas à graver de nouvelles planches lorsqu'il avait à modifier les tenues qu'elles représentaient. Il les retouchait, effaçant par-ci, ajoutant par-là, ou bien il chargeait de couleurs fortement gouachées ses coloris portant modifications, pour qu'on ne vît pas les traits de burin gênants pour les changements apportés. La planche d'officier d'artillerie de la Garde des Consuls donnée (numéro 164, août 1906, p. 449) d'après ma collection est un deuxième état. Le premier représentait un officier d'artillerie à cheval de 1792, et ce qui le prouve, c'est qu'on n'a pas effacé sur la planche, comme négligeables, les petits soldats du camp de l'arrière-plan. Or ceux-ci ont le casque à chenille, l'habit, la culotte et les bottes à la hongroise de l'artillerie à cheval à ses débuts. Pour faire de la

planche un officier d'artillerie de la Garde des Consuls, on a effacé sur le cuivre le casque dont était coiffé l'officier primitivement et on a mis un colback; l'habit a perdu ses pans et est devenu un dolman; enfin, Hoffmann a ajouté une sabretache et divers autres accessoires. M. le vicomte de Boislecomte, héritier de la collection Marbot, possède un exemplaire de cette planche où l'officier présente avec celui-ci qu'a reproduit le *Carnet* les différences suivantes : figure plus pleine et rasée, bras droit à demi plié dans un geste de commandement, giberne rouge au lieu de pelisse, galons de deux grosseurs alternées, au nombre de cinq, sans tresses transversales, sabretache à galons d'or sans manque, c'est-à-dire sans la banderole blanche sur laquelle était écrit *Artillerie de la Garde des Consuls*, le tout plus coloré et plus fin, surtout dans les détails du camp de l'arrière-plan. Au crayon ces mots « chef de brigade d'artillerie de la Garde des Consuls ». Cette feuille nous paraît plus récente que celle qui a été reproduite, elle donne la tenue d'un colonel. Or, à ses débuts, l'artillerie à cheval de la Garde des Consuls ne comportait pas d'officier de ce grade; elle n'eut de colonel commandant que lorsque le nombre de ses compagnies, par des augmentations successives, parvint à former l'effectif d'un régiment et cela n'eut guère lieu que sous l'Empire. Mais il a pu exister à la fin du Consulat un colonel sous-directeur de cette artillerie dont le chef suprême était un général.

G. Cottreau.



(Collection du Commandant Emm. Martin.)

Le Combat de Krasnoë et la Retraite de Ney sur le Dniéper

(Extrait des Carnets du Général Pelet sur la Campagne de Russie de 1812)

Le combat de Krasnoë (18 novembre 1812), que le général anglais Wilson appelait la *bataille des héros,* est un des épisodes les plus glorieux et les plus sanglants de la campagne de Russie. La division Ricard, du corps de Davout, que l'Empereur avait prêtée au maréchal Ney pour renforcer l'arrière-garde, y combattit héroïquement, et s'y fit écraser; le 48e, commandé par le colonel Pelet, y perdit plus des cinq sixièmes de son effectif. Et cependant, cet engagement est relativement peu connu; dans les *Souvenirs* des généraux de Pelleport et de Fézensac, qui servaient tous deux comme colonels au corps de Ney, le combat est décrit avec quelques détails, mais le rôle de la division Ricard demeure effacé; il est à la vérité mis en relief par Thiers, t. XIV, p. 572, et dans les *Victoires et Conquêtes,* t. XXI, p. 277 et suiv.; nous le trouvons exposé, dans toutes ses péripéties, aux *Carnets de campagne* du général Pelet (1) : non seulement Pelet paya vaillamment de sa personne à la tête de son régiment, mais encore, quoique blessé, il se trouva en état de conseiller Ney sur la route à prendre pour échapper à l'armée russe victorieuse, et grâce à ces conseils, le prince de la Moskowa put éviter l'affreuse nécessité d'une capitulation. C'est ce double rôle que nous voudrions faire ressortir, persuadé que les lecteurs de la *Sabretache* y prendront quelque intérêt. Nous avons pensé en outre que quelques détails sur la retraite elle-même, tant avant le combat de Krasnoë qu'après ce combat jusqu'à la Bérézina, et même jusqu'à l'arrivée à Kowno qui mit fin à la poursuite des Russes, ne seraient pas hors de propos : tirés également des *Carnets,* ils font ressortir la bonne humeur constante et le sang-froid imperturbable avec lesquels Pelet sut faire face aux terribles difficultés qui l'assaillaient.

---

(1) Les *Carnets* ont été vraisemblablement rédigés quelque temps après la campagne, à l'aide de notes prises au jour le jour. Ces notes devaient être parfois informes, et pour les compléter, Pelet était forcé de faire appel à ses souvenirs, ce qui explique, en diverses circonstances, des incertitudes, tant sur le nom exact des localités, que sur le jour précis où tel fait s'est produit; mais ces hésitations ne portent que sur des points de détail, et n'altèrent en rien la physionomie générale du récit.

Nommé colonel par l'Empereur à la suite de sa mission de 1811 dans laquelle il venait rendre compte à Napoléon de l'état et des besoins de l'armée de Masséna en Portugal (1), Pelet avait été, au début de la campagne de 1812, nommé sous-chef d'état-major de l'aile droite de la Grande Armée aux ordres du roi de Westphalie. L'état-major de Jérôme Bonaparte ayant été dissous à la suite des dissensions et des malentendus qui décidèrent le prince à quitter l'armée, Pelet était devenu chef d'état-major du général comte de Lobau, aide-major-général de l'infanterie; enfin, le 11 octobre, il était appelé au commandement du 48e régiment, et il en prenait le 18 du même mois la direction effective, à la veille du jour où Napoléon se décidait enfin à quitter Moscou.

A ce moment déjà, l'armée était considérablement réduite. Le 1er corps, celui du maréchal Davout, qui, au début de la campagne, avait pour l'infanterie seule: divisions Morand, Friant, Gudin, Compans et Dessaix, un effectif de 70.000 combattants, soit une moyenne de plus de 4.000 hommes par régiment (2), n'en comptait plus que 32.241 à la revue d'appel du 2 septembre. Les fatigues et les privations du séjour autour de Moscou avaient encore réduit ce chiffre; au moment de la retraite, 19 octobre, il restait au maréchal 28.000 fantassins; 20.000 seulement onze jours plus tard, le 1er novembre, lorsque, après le sanglant combat de Malo-Jaroslavetz, du 24 octobre, l'Empereur, renonçant à percer sur Kalouga, se fut décidé à reprendre, pour effectuer sa retraite, la route qui l'avait conduit au cœur de la Russie. La 2e division du 1er corps, à laquelle appartient le 48e régiment, n'est plus commandée par Friant, que Napoléon a fait passer dans la Garde; elle a pour chef le général Ricard, avec les généraux Barbanègre et Dufour comme brigadiers, et comprend les 15e léger, 33e et 48e de ligne.

Davout avec son 1er corps tient l'arrière-garde. On rebrousse chemin vers le nord par Borowsk et Wéréja pour regagner la grande route à Mojaïsk.

Carnet. — Le 30 octobre, nous traversâmes une grande partie du champ de bataille de la Moskowa, et nous dûmes coucher vers Kolotskoï. Je crois que c'est alors que je rencontrai le prince d'Eckmühl, à l'entrée d'un défilé très large où la route passait au milieu d'un bois, ordonnant de marcher en ordre, prendre ses distances en colonne, etc., parce que l'ennemi se montrait. Le maréchal était à pied, sa droska était là, tout près.

Le champ de bataille présentait un spectacle vraiment affreux. Il était encore couvert de morts étrangement défigurés par un laps de quarante jours, de débris de toute sorte; on en reconnaissait

(1) Travail publié dans les *Mémoires de la Société bourguignonne de Géographie et d'Histoire*, t. XI, Dijon, Darantière, 1895.

(2) Le 48e en avait 4.353 au 15 juin, sans compter le 5e bataillon demeuré à Anvers.

en très grande quantité et en immense majorité ceux des Russes; mais je ne vois pas ces mourants et ces blessés dont la rencontre était réservée tout exprès à M. Labaume, afin d'en orner les pages de son drame (1).

A cette époque, mon régiment pouvait être de 900 à 1.000 hommes; le reste s'était perdu dans les traînards qui commençaient à s'organiser, et marchaient isolément par grandes bandes. On voyait déjà quelques hommes morts de faim ou de misère, mais en très petite quantité. La colonne présentait un aspect plus gai. Le froid commençait à être piquant, quoique les journées fussent très belles : on voyait sortir successivement tous les pillages et les provisions de Moscou, les parures élégantes, les vêtements grossiers, les couvertures de toute espèce, les bonnets ronds, ceux à oreilles et coiffe d'or ou d'argent, les justaucorps et caracos fourrés de femmes du peuple, les pelisses en soie des dames, les robes de chambre; enfin, chacun se montrait couvert de ce qu'il avait apporté. Ce n'était pas une mascarade peu plaisante de voir ces visages noirs, ces moustaches, ces mines farouches enveloppées dans les couleurs les plus tendres, d'immenses corps à peine couverts par les vêtements les plus dégagés. C'était une mascarade perpétuelle dont je me divertissais fort, même à faire des niches aux passants.

Les voitures présentaient un autre spectacle : les carrosses de ville, les berlines converties en (?) (2), les droskis chargés de provisions ou de paquets, les fourgons pesamment chargés vomissant à chaque instant une partie de leur charge; de malheureuses réfugiées groupées au sommet de ces voitures, objet d'une triste commisération, car pour ma part, je croyais toujours y reconnaître ces charmantes libraires qui m'avaient si bien accueilli à mon entrée dans Moscou. A cela près, ce cortège était si burlesque, qu'il faut avoir une imagination brillante pour y voir ces spectacles pompeux décrits par Virgile et Tite-Live (3).

---

(1) Allusion à la *Relation circonstanciée de la campagne de Russie*, par Eugène Labaume, Paris, Panckoucke, 1814, p. 257, ouvrage quelque peu dramatisé, dans le style de l'époque, néanmoins intéressant et estimé. Pelet se trouve souvent en désaccord avec lui, et le critique volontiers.

(2) Le mot n'a pu être déchiffré dans le manuscrit.

(3) Nouvelle allusion critique à la *Relation* de Labaume, p. 233.

J'étais encore assez bien vêtu pour n'avoir pas besoin de me masquer. M. Ricard s'était affublé d'une pelisse de satin rose, passée sur la tête par-dessus son shako; sa mine grise-noire ressortait singulièrement par-dessous. Mon manteau me surchargeait trop pour pouvoir marcher en le portant; plus tard, quand il fit plus froid, je jetai sur mes épaules une pelisse d'un beau poil tourné en dehors, la capote détachée; je la portais du côté exposé au froid, et cela drapait assez convenablement pour oser la porter à la tête de mon régiment, sans crainte de le faire crever de rire; mais on ne tarda pas longtemps à me la perdre ou à la voler.

Il n'y avait pas de jour que quelques hommes ne fussent pris en allant marauder des vivres ou des fourrages; l'un servait de prétexte à l'autre, et nos chevaux ne trouvaient plus rien à manger. Je crois que je ne conduisis plus bien loin la britzka, et qu'il fallut l'abandonner en plaçant sur les voitures des officiers les effets qui s'y trouvaient placés. Ces voitures diminuaient continuellement : il fallait à chaque instant en réformer quelqu'une. Je dus abandonner les caissons d'ambulances, pour ajouter aux chevaux d'artillerie et remplacer ceux qui mouraient journellement.

31 octobre. — Nous marchons au delà de Gudéréwo, où les *Mémoires* disent que le 1er corps a passé la nuit et a été attaqué par Platow. On entendait souvent des détonations, et il arrivait de les attribuer aux explosions lorsqu'elles étaient le bruit du canon. Dans cette marche, j'ai dû être attaqué par les cosaques en position à gauche de la route, près d'un village, sur une hauteur qu'ils garnirent d'escadrons en bataille et de pièces. Ils tiraient sur moi pendant que je filais. Je fus obligé de faire halte afin de couvrir la marche du convoi; un de leurs boulets m'emporta deux grenadiers et un brave officier. Je fis alors faire un mouvement par le flanc à mon régiment, afin de le défiler un peu. Mes soldats marchaient un peu vite, je leur dis : « Je veux vous couvrir, et non pas vous cacher. » Puis je me mis bien à découvert sur un mamelon avec mon cheval blanc qui me valut quelques boulets, ce qui fit un très bon effet sur mes hommes, qui virent que je les soignais et non moi. Je détachai deux compagnies de voltigeurs

qui s'avancèrent sur ces gaillards et nous en débarrassèrent; à mesure que le convoi s'avançait, nous marchâmes en avant, et ne revîmes plus cette canaille que de loin.

Ce jour-là même, en arrivant sur une hauteur où se trouvait un village ruiné, on annonça un *hourra* de cosaques. Je fis déployer, un peu sans le vouloir, les colonnes de pied ferme sur la dernière division, puis former deux carrés sur les deux côtés de la route, avec quelque embarras à cause des voitures qui encombraient la route; ces gens n'arrivèrent pas jusqu'à nous, et à peine si nous pûmes les apercevoir. Ils n'ont jamais approché d'un homme armé d'un fusil, et si j'ai fait former le carré, c'était afin que les traînards ne vinssent pas se jeter parmi nous. Les cosaques traversaient souvent la route, lorsqu'ils n'apercevaient que des voitures à pouvoir piller, ou de malheureux blessés à insulter.

1er novembre. — Le 1er corps est devant Gjat, et les *Mémoires* parlent d'une attaque de Platow. Je me souviens fort bien d'avoir traversé Gjat, ou plutôt *campos ubi fuit;* c'était comme un dessin effacé; à peine si je pus reconnaître l'emplacement de mon jardin. Nous fîmes une petite halte hors ville avant d'entrer dans un grand bois, et allâmes coucher Dieu sait où. Ce pourrait aussi bien être au bivouac indiqué pour le 3.

Je pense que ce peut être aujourd'hui, plutôt que demain, qu'en débouchant des bois, je me trouvai côtoyé, d'abord à ma gauche, et peu après à ma droite, par des cosaques, de ce côté-ci en moindre quantité. Ceux de gauche traînaient quelques canons, et me lâchaient quelques boulets de temps à autre. Enfin, trouvant une hauteur bien commode à 400 toises du chemin, ils s'y établirent pour me passer par les armes; alors je pris deux bonnes pièces que je dirigeai contre eux et bientôt ils me laissèrent tranquille. Une autre fois, je leur lâchai une compagnie de voltigeurs qui les éloigna au plus vite; alors je faisais filer mon convoi. Cette fois, ils ne me firent pas même peur; et seulement, ils valaient de bons coups de fouet à mes rosses de chevaux. Il me semblait que ces gueux-là suivaient une route parallèle à la nôtre; je reconnaissais tous leurs mouvements sur ma carte, et je me souviens parfaitement que j'avais souvent les yeux et mon imagination fixés sur ce

chemin de Jucknow à Wiazma, et je me désignais ce point comme un de ceux qui devaient nous procurer quelque crise.

2 novembre. — Certainement, nous avons marché aujourd'hui, et côtoyés par les cosaques; mais d'où sommes-nous partis? où arrêtés? Les *Mémoires* disent que le 1er corps fut arrêté vers Babarow, à une quinzaine de verstes de Wiazma; il faisait l'arrière-garde, et Labaume dit qu'on lui reprochait de l'avoir beaucoup allongée en la faisant en échelons (1). Nous avons dû bivouaquer vers Fédérowskoë où s'est arrêté le 4e corps, et je crois que nous n'avons pas été inquiétés dans cette marche.

3 novembre. — On continue à détruire beaucoup de caissons en les faisant sauter. Il faut même détruire de l'artillerie; au commencement, on brûle les affûts, on enterre ou non les pièces... La disette de vivres se fait sentir; on n'a pu exécuter l'ordre de se pourvoir à 20 rations par homme; on envoie des maraudes, et elles doivent aller très loin. Lorsqu'on n'y envoie pas, les soldats y vont d'eux-mêmes; ils rapportent toujours quelque chose, et on vivote de cette manière. Un jour, on m'apporte du vin; je ne voulus pas y toucher, en ayant encore. On rapporte quelque peu de viande; Joseph-Napoléon (2) est exact à me fournir son tribut de moutons pour sa sûreté; il s'évanouit tous les jours. Rarement, nous perdons des hommes par le fer dans ces maraudes; peu se perdent, mais les maraudeurs en détail sont assassinés ou enlevés. J'envoie avec eux des domestiques pour fourrager; ils rapportent aussi quelque chose pour les chevaux.

Bataille de Wiazma. — Assez de bonne heure (ce même 3 novembre), nous entendîmes le canon du côté de Wiazma, et nous voyions la fumée s'élever au-dessus d'un petit coteau bien découvert. Une partie du 1er corps était allée joindre le 4e, laissant quelques divisions vers Babarow; il me semble même qu'il y eut

(1) Mais Labaume s'empresse d'ajouter, page 260 : « Une retraite trop hâtée eût redoublé l'audace de nos ennemis qui, forts en cavalerie légère, pouvaient toujours nous rejoindre, et tailler en pièces l'arrière-garde si elle eût refusé le combat. Davout avait d'ailleurs pour lui cet axiome de guerre, que *plus une retraite est précipitée, plus elle devient fatale*, en ce que le découragement qui s'en suit est plus funeste encore que tous les maux physiques. »

(2) C'est le régiment espagnol qui marchait avec la 2e division, et qui, au début de la campagne, avait donné de fâcheuses marques d'indiscipline. (Cahiers du capitaine Coignet, 7e cahier.)

quelques coups de canon de ce côté. Ainsi nous étions entre deux feux, et de plus, les cosaques *cavaillant* autour de nous ; mais le moral de cette armée était encore bon, et on ne s'inquiétait nullement de tout cela. Nous cheminions peu à peu ; le feu était toujours vif et stationnaire ; il finit par s'éloigner un peu, et cessa tout à fait. — Nous marchions un peu à couvert de l'Alitra, et je crois me souvenir que, dans le temps, je reconnaissais l'utilité de cet obstacle. Encore plus loin que Wiazma, nous entendions le canon. Nous trouvâmes beaucoup de morts sur le champ de bataille, et peu à peu, nous arrivâmes à Wiazma. Nous trouvâmes à l'entrée de la ville quelques régiments du 3e corps qui attendait le 1er pour le relever à l'arrière-garde ; Ney était là aussi.

Note de l'auteur (1). — Davout s'est fait jour à travers l'armée russe qui tentait à Wiazma de lui barrer le passage. Mais l'Empereur n'est pas satisfait du maréchal : il lui reproche de marcher trop lentement ; il prétend que les soldats se sont débandés. En réalité, il croit lire sur le visage sévère de Davout une désapprobation de son ambition démesurée, un blâme sur la façon dont la retraite est conduite au point de vue tactique. L'imperturbable bonne humeur de Ney lui plaît davantage ; il est donc décidé que les soldats du 1er corps qui, depuis quinze jours déjà, portent tout le fardeau de la retraite, passeront en avant et seront remplacés dans le rôle d'arrière-garde par le corps de Ney. Ce dernier, par un triste sentiment que les lieutenants de Napoléon éprouvaient malheureusement les uns à l'égard des autres, n'avait pas su retenir quelques paroles imprudentes ; et cependant, dit le prince Eugène de Wurtemberg, narrateur étranger des plus équitables : « Il ne s'était pas trouvé ce jour-là (à Wiazma) dans la position scabreuse de son collègue. » (Thiers, t. XIV, p. 512). — N'importe ; Ney prend allègrement le commandement de l'arrière-garde ; il va en faire la courte et pénible expérience.

Carnet. — Nous traversâmes Wiazma, dont quelques maisons étaient en flammes, et tournâmes un peu la ville à l'extérieur pour

---

(1) J'ai cru devoir intercaler de temps à autre dans le texte, sous la rubrique *Note de l'auteur*, des explications et observations à moi personnelles, et trop développées pour pouvoir être placées en simple note au bas de la page.

aller joindre, par de mauvaises rues et chemins, le nouveau pont; après quoi, nous nous arrêtâmes longtemps au sortir de Wiazma près d'un cimetière. On me demanda une trentaine d'hommes que je donnai, j'avoue, de très mauvaise grâce, mon régiment diminuant tous les jours, et mes hommes excédés de fatigue, et que je fis rentrer au plus vite, afin que chaque régiment fît cette corvée (1). Un de ces jours, je rencontrai aussi Bruyère (2) qui me demanda quelques voltigeurs pour escorter les fonds de sa division qui était entièrement fondue, ce que je lui refusai; mais le lendemain ou après, il me demanda de marcher avec nous; il était déjà à pied, ce me semble; il n'y marcha que quelques moments.

Nous avons dû bivouaquer près de Knéjuckino, au milieu d'un bois près d'un village. Il était tout plein de traînards qui s'étaient installés dans de beaux feux de bivouac; je les fis chasser, et m'emparai de leurs feux, le plus beau pour moi, naturellement. C'est ainsi qu'on traitait partout ces traînards ou isolés, vrais fléaux et honte de l'armée, qui l'affaiblissaient doublement par le vide des cadres et l'encombrement des marches. On tombait sur eux à bras raccourcis. Dès qu'un mauvais soldat avait perdu son régiment de vue, il jetait son arme; d'autres les conservaient pour leur sûreté et impunité. Quelques braves blessés et même égarés se trouvaient malgré eux dans le nombre.

Le temps devenait un peu plus froid tous les jours, mais il était encore très beau, et je me souviens que, vers Wiazma, je disais à M. Ricard, qui était du Bas-Languedoc : « Il ne fait pas vraiment plus beau temps chez nous où les automnes sont si beaux. » Je me souviens parfaitement qu'on voyait les champs tapissés de pensées de toutes couleurs, dont je m'amusais souvent à faire des bouquets.

Les nuits étaient plus dures que les jours, surtout en raison de leur prolongation. Les bivouacs étaient pénibles, mais les hommes couverts à l'ordinaire les supportaient aisément. La boue rendait

(1) Il s'agissait d'escorter une fraction du grand convoi sorti de Moscou, dont les dernières voitures n'avaient pu aller plus loin.

(2) Commandant la 1re division de cavalerie légère du 1er corps de réserve de cavalerie.

les marches un peu plus longues et fatigantes ; on voyait les avides butineurs de Moscou décharger leurs fourgons surchargés; les objets de luxe, les porcelaines, les livres du plus haut prix étaient jetés au milieu de la boue. Quelques fourgons abandonnés étaient aussitôt pillés par les soldats; et souvent même, ceux qui faisaient leurs arrangements intérieurs pour se défaire d'une partie du butin, étaient chassés et remplacés. On a vu des cavaliers faire eux-mêmes des *hourras;* les timides valets abandonnaient leur dépôt, et les faux cosaques s'en emparaient en riant. Les plus fameux de ces *hourras* se firent dans la surprise et la retraite du 18 octobre (1) : les fourgons de Murat furent pillés : on y trouva force vivres et une certaine quantité de ces vêtements bien comiques : un de mes cantiniers avait une superbe pelisse de velours brodé qu'il me fit proposer.

Nous marchions alors dans l'ordre suivant, comme formant une colonne de sept à huit lieues de longueur. L'Empereur prenait la tête avec la Garde; nous les remplacions à peu près chaque soir dans leurs bivouacs. Le 1[er] corps avait d'abord fait l'arrière-garde jusqu'à Wiazma, à peu près à mi-chemin de Smolensk, et le 3[e] depuis Wiazma. Le reste de l'armée marchait intermédiairement.

4 novembre. — Napoléon était depuis la veille au château blanc de (?) (2); il y fit séjour pour attendre le reste de l'armée, et l'appuyer en cas de nécessité. Ce point devenait chanceux, à cause de la route directe de Jucknow à Smolensk, et du rapprochement de toute l'armée de Kutusow qui devait y arriver bien avant nous; mais ce prudent sauvage nous côtoyait de flanc, comme un requin suit un vaisseau afin de ramasser ce qui en tombe.

Nous suivîmes notre marche, et eûmes à traverser deux branches de l'Osma. Je ne sais si c'est là qu'était une rivière à pleins bords, peu large, coulant sinueusement dans une grande prairie ou plaine, avec un pont en charpente où tout s'était jeté pour passer. Je faillis être éventré par un caisson sur le pont; un de

(1) L'échauffourée de Winkowo, où Murat se laissa surprendre, et qui décida Napoléon à quitter Moscou.

(2) Le mot n'a pu être déchiffré.

mes hommes fut à demi écrasé, l'artillerie se jetant sur la troupe sans entendre raison pour passer les défilés. Je m'en emparai la baïonnette au bout du fusil, fis passer tout le monde dans l'ordre, et donnai à mes soldats, hautement et en termes formels, l'ordre de *baïonnetter* tout homme qui, avec des voitures, voudrait interrompre la marche de la colonne. Il y avait un autre pont plus petit auparavant; avec un peu de règle, les passages s'effectuaient promptement et parfaitement, au lieu que cette affluence intempestive arrêtait tout.

Je me déterminai à placer mon bivouac à droite de la route, sur une hauteur, au milieu d'un taillis dont le bois menu et mouillé ne pouvait faire de feu. Avant d'y monter, nous restâmes quelque temps dans la plaine près des fourgons abandonnés; on y trouva des *Contes de la Fontaine, Œuvres de Molière*, un *Daphnis et Chloé* avec des gravures du régent d'Orléans, etc., tout cela des éditions et reliures superbes. Chompré (1) avait les premiers, Langlois les autres, Ricard le *Daphnis;* quelqu'un me donne un ouvrage de tactique ancienne, je ne sais plus lequel, et que je n'acceptai qu'à cause de la matière traitée. — Ce bivouac fut mauvais; il me semble qu'il bruinait assez fort et le bois ne brûlait que mal.

5 novembre. — Nous marchâmes vers Dorogobouje. Temps affreux et grand vent. Nous avons bivouaqué à gauche du chemin, et un peu en arrière du Château blanc, où j'avais passé la nuit en venant. Nous y trouvâmes des bivouacs tout préparés, et même il me semble de la Garde. Nous passâmes cette nuit assez bien.

6 novembre. — Ce jour est resté profondément gravé dans ma mémoire. Après avoir traversé Dorogobouje, il pleuvait assez fortement, et il se mit à faire très froid; la pluie se convertit en neige, et en très peu de temps, il y en avait deux pieds sur le terrain. Il me semble voir encore cette montée, cette neige qui tombe, Saint-Michel, l'aide-de-camp de Marchand (2), avec qui je causai, le 4e corps ou une partie de ses troupes qui filait à droite,

(1) Chompré, Langlois, lieutenants au 48e. Devenu colonel, et de plus artiste de talent, Langlois fut l'auteur des célèbres panoramas de batailles, les Pyramides, Isly, Sébastopol.

(2) Commandant la division wurtembergeoise du corps de Ney.

de l'autre côté du Dniéper; mais je ne sais pas voir où nous bivouaquâmes cette nuit. Labaume s'amuse à accuser Napoléon (Relation, p. 280) d'avoir fait brûler Dorogobouje et les magasins dont a été privé *ce cher homme*, qui ne sait pas qu'il n'y restait rien depuis le passage de l'armée russe et de la nôtre.

7 novembre. — C'est au bout de cette marche que je crois pouvoir placer le célèbre *Bivouac de Madame Fleury*. Le froid augmentait terriblement, la neige continuait à tomber, la terre en était absolument couverte; on ne voyait au loin qu'une extrême blancheur. D'assez bonne heure, nous fûmes arrêtés près d'un bois, et mon bivouac indiqué à droite de la route. Je me plaçai sur la lisière de ce bois; en avant, se trouvait une calèche dételée, je donnai l'ordre de la *ficher au diable*. Une voix féminine sortit de là pour se récrier et réclamer; je m'approchai pour rassurer la voix et lui offrir mes services, et d'abord du café, chocolat, etc., car j'étais fort bien muni de tout cela; cette doucereuse voix accepta du café qui fut servi au fond de cette calèche où on ne la voyait. — J'allai ensuite m'occuper de mes affaires. Il se passa un assez long espace de temps; la calèche qui devait partir, et n'attendait que le retour des chevaux envoyés au fourrage, était encore là quand fut l'heure de manger la soupe. J'allai offrir galamment à la voix le dîner d'un soldat dans la neige, mais auprès d'un bon feu ou dans la calèche; elle se décida à descendre : la voix avait pris corps, et nous vîmes descendre une vénérable *princesse des coulisses :* c'était Mme Fleury (1). Elle n'en fut pas moins bien traitée: excellente soupe, bon bouilli, pain et vin de Moscou, quelque chose encore, du café, etc. Elle était aux anges, parle, caquette; elle se trouve beaucoup connaître Mme G..., maîtresse de la maison où je logeais, la maison elle-même, toutes ses correspondantes, et nous parlâmes deux heures de tout cela. Après quoi, lui ayant offert place à mes côtés, elle préféra sa calèche et s'y renferma. Je m'enfermai moi-même dans mon lit, et j'y passai une fort bonne nuit.

---

(1) Femme de l'acteur Fleury (Joseph-Abraham Bénard, dit), de la Comédie Française (1750-1822); elle faisait partie du petit groupe d'acteurs que Napoléon avait trouvé à Moscou (Thiers, t. XIV, p. 425), et qui suivit l'armée dans sa retraite.

Les bivouacs n'étaient pas mauvais. La neige était balayée autant que possible ; on étendait une peau de loup, puis tout ce que j'avais de couvertures, fourrures, etc. ; puis, enveloppé dans mon manteau de renard bleu, j'admirais le bien-être dont je jouissais là. Mes pauvres soldats n'en avaient pas autant, mais ils se fourraient les uns sur les autres, et un bon feu faisait le reste.

8 novembre. — Au matin, en me réveillant, je revois la calèche de Mme Fleury ; ses chevaux étaient revenus, mais ils avaient pris racine pendant la nuit, et s'étaient gelés sur place. Aussitôt qu'elle vit les dispositions du départ, elle se mit à crier miséricorde, à me demander des chevaux, etc. De tout cela, je n'y pouvais rien faire ; j'ordonnai aux sapeurs de pousser calèche et chevaux ; quelques-uns restèrent sur place, d'autres traînèrent ; enfin, tout cela marcha, et depuis, je ne m'en occupai plus. Et qu'on ne m'accuse pas d'égoïsme : j'avais mon régiment et les effets de mes officiers ; c'était mon devoir de m'en occuper et de négliger le reste.

Je retirai des équipages des officiers le peu que j'y avais, afin de ne pas abuser de ma position ; il fallut alors réduire encore les voitures, et finir par se déterminer à abandonner quelques portemanteaux d'officiers ; je commençai par ceux des morts et puis des absents sans cause connue ; mais les effets étaient plutôt distribués à ceux qui restaient, en les payant, s'entend, ou promettant de payer. Il me fut proposé de faire faire des encans de tous ces effets ; j'en donnai l'autorisation, et ils furent vendus au delà de leur valeur réelle. La plupart de ces achats furent perdus immédiatement par les nouveaux acquéreurs, et pour cause bien forcée.

Nous arrivâmes sur les bords du Dniéper, et fûmes placés d'abord à droite, le long du bois où j'avais bivouaqué en allant ; il fait bien froid, beaucoup de neige, on fait des feux. Là, se fait un nouvel encan d'effets d'officiers. Langlois écorche et découpe une vache au loin ; je le voyais faire sans savoir trop ce que c'était ; il m'en apporte une belle pièce.

Nous sommes rapprochés du pont que nous passons, et commandés de corvée pour aider à monter les pièces de 12 ; le prince d'Eckmühl s'y met lui-même. Là, je fus saisi d'une bouffée de froid si forte, que j'en devins idiot un moment ; je ne me sentais plus.

Il fallait gravir au delà des ponts une terrible montée qui n'était qu'une glace; les chevaux refusaient et s'abattaient à chaque instant; il fallut travailler bien avant dans la nuit, et tout le monde y mettait la main. Je ne sais si, vers le soir, le 3ᵉ corps qui faisait l'arrière-garde était trop poussé; mais le prince m'envoya de l'autre côté du Dniéper pour compter les pièces qui s'y trouvaient, et qu'il fallait abandonner. C'était une vilaine commission, tant il y avait foule pour passer, et je devais aller contre tout le monde. J'emmenai avec moi mon sergent Carrière qui me fit passer derrière lui; je comptai, je crois, dix à douze pièces de canon, et tout au delà de sept à huit cents voitures; je vis d'un côté la calèche de Mᵐᵉ Fleury et, de l'autre, la mienne. Je m'empressai de venir rendre compte de ma mission, et le prince donna l'ordre du départ. — J'étais plein du regret d'abandonner ma calèche; je ne dis qu'un mot au dévoué Carrière, et lui promis une bouteille de vin pour lui et trois à quatre grenadiers de son choix; il me promit une chose qui me semblait impossible, et je ne sais comment, ma calèche arriva ce soir même.

Nous allâmes bivouaquer à droite de la route, sur une hauteur, près d'un village ruiné, où il y avait encore quelques misérables habitations; on avait trouvé quelques bivouacs établis, je préférai aller m'y installer. Le froid devint très rigoureux, et c'est ici la première nuit où j'ai vu périr des hommes de froid. Un malheureux, tout à fait hébété, vint rôder toute la nuit autour de mon bivouac, comme les papillons qui bourdonnent autour d'une lampe; l'entour du feu était tout occupé, on le renvoya plusieurs fois au feu de son escouade, car les feux étaient abondants. Ce misérable était déjà gagné par le froid, et ne put pas s'en aller; le lendemain, nous le trouvâmes tout gelé non loin de nous : spectacle plein d'horreur, et que j'eus longtemps sur le cœur comme s'il y avait eu de notre faute! Dès lors, nos bivouacs étaient comme des champs de bataille, et à chacun, nous laissâmes plusieurs hommes morts. Les plus robustes succombaient comme les autres; ceux auxquels on a pu supposer plus de force morale, les officiers, ont résisté beaucoup plus longtemps. — Kutusow était à Jelnia; il faisait ramasser les dépouilles et les cadavres pour en faire des trophées.

9 novembre. — Toutes nos espérances étaient tournées vers Smolensk ; nous comptions y trouver des vivres, des troupes et la fin de nos maux. Quand nous eûmes passé le Dniéper, beaucoup de nos hommes les plus valides s'acheminèrent pour y arriver au plus tôt, et nous y attendre en profitant de ces ressources. Mon régiment était de 800 à 900 hommes ; chaque jour, il diminua à tel point, qu'un jour, peut-être le 10 ou 11, il se trouva réduit à 150 hommes, et, rencontrant le prince d'Eckmühl, je n'osai pas le lui dire lorsqu'il me demanda ma situation.

Notre convoi était de beaucoup diminué, mais les difficultés s'accroissaient outre mesure. Les chevaux étaient sans forces, mal ferrés, non cramponnés ; ils ne pouvaient saisir le terrain, la moindre hauteur ou bourbier les arrêtaient ; il fallait sans cesse pousser aux roues, et mes hommes étaient exténués : cette fatale corvée m'en a fait perdre une bien grande quantité. Ce malheureux convoi marchait sans cesse presque sans s'arrêter, et n'arrivait jamais ; ce qui nous retarda le plus, ce fut ces douze misérables pièces de 12 qui formaient la réserve du 1er corps, et qui étaient tellement lourdes ; il fallut enfin les abandonner à Smolensk. Que n'avait-on pu prendre ce parti dès le passage du Dniéper, et les y précipiter !

Nous dûmes arriver ce jour-là à un grand bois de gros immenses arbres qu'il était impossible de couper, et au milieu duquel nous souffrions un froid horrible ; il s'y trouvait un petit feu de bivouac dont on s'empara pour moi. Les soldats allèrent très loin dans un village chercher du bois, et rapportèrent de quoi faire un peu de feu ; néanmoins, ce bivouac fut un des plus meurtriers, et celui où je perdis le plus d'hommes. Le vent soufflait avec une nouvelle violence au travers de tous ces arbres, et semblait en devenir bien plus froid. — Depuis longtemps, mon régiment n'avait plus rien reçu, et ces jours-là, il n'avait rien trouvé : il était dans le plus affreux état de détresse. Aussitôt que j'en fus instruit, je donnai l'ordre à Labbé (1) de faire distribuer une centaine de livres de farine qui me restaient et qui étaient ma dernière ressource ; il n'en garda que quelques dizaines de

(1) Labbé, adjudant-major au 48e.

livres; de plus, une caisse d'eau-de-vie pour les officiers; tout cela me venait de Moscou. Les flacons où était l'eau-de-vie ne se trouvèrent pas entièrement pleins; cependant il y en eut une bonne portion pour chacun, et plusieurs onces de farine pour chaque soldat. C'était mon pain et mon sang, et peut-être la meilleure action que j'aie faite de ma vie; elle sauva la vie à beaucoup de malheureux.

Mes petits pains de Moscou étaient finis; il fallait faire des galettes cuites sous la cendre qui n'étaient pas mauvaises. Un de ces jours, on me procura le grenadier Vilden pour me faire du pain; il m'en garda un bon quart au moins; un autre soldat m'en avait fait avant qui était moins bon (1).

J'ai dû envoyer M. Froissard (2) en expédition en maraude avec sa compagnie; mais c'était plus tard, et autour de Smolensk; il nous rejoignit, ce me semble, entre cette ville et Krasnoë.

10 novembre. — Je pense que c'est aussi ce jour que j'eus l'ordre de partir le lendemain à cinq heures. La grosse batterie était encore en arrière avec le 15e. Je donnai mes ordres bien précis, de crainte de quelque changement, mais tout se retardait toujours. Comme je pressais le départ, arriva cette maudite batterie; j'avais un motif pour réclamer, peut-être que c'était le tour du 33e; je sais que j'allai tout boursouflé porter mes réclamations et plaintes au général Dufour. Nous eûmes une nouvelle prise encore plus vive: je lui dis que personne au monde ne m'empêcherait de me plaindre pour l'intérêt des soldats qui m'étaient confiés; malgré tout cela, il n'en fallut pas moins que je reste à attendre que cette maudite batterie eût rafraîchi, et combien de fois je l'ai maudite! j'étais toujours à compter les pièces; je sais que je ne faisais pas grâce à un caisson. Il me semble que le reste du convoi était passé en avant, que je restai seul avec cette maudite batterie, et qu'un jour, rencontrant le prince d'Eckmühl, je lui

(1) Plus tard, lorsque la fabrication du pain devint impossible, ceux qui conservaient quelque peu de farine s'en servaient pour faire de la colle, et ils la mangeaient. Je me souviens d'avoir recueilli ce détail de la bouche d'un officier qui avait fait la retraite de Russie, et il ajoutait: « Les jours de colle étaient nos beaux jours! »

(2) Froissard, capitaine de grenadiers au 48e.

fis une réclamation sur cette destination; je crois aussi que je quittai la batterie avant qu'elle arrivât à Smolensk.

Ce soir, nous avons pu aller bivouaquer dans un endroit un peu bas et humide, à droite de la route: boue, grands arbres, restes de villages, bons bivouacs où il y avait des gendarmes, je crois, avec quelques femmes. C'est dans ce bivouac que mourut un de mes plus beaux sapeurs, Ouri ou Oudri, homme carré, moustaches et barbe noires, fort; il lui prit comme des étourdissements au milieu de la nuit; il se levait, s'agitait comme un hébété, se rasseyait; je lui fis donner du café, de l'eau-de-vie, ce fut inutile; il expira au moment où nous partions. Ses camarades lui prirent sa montre et son argent avant de le quitter.

J'eus, par là, encore une altercation avec le général Baltus qui commandait ces pièces de 12, et je lui dis tranquillement que je ne voulais pas sacrifier mes hommes pour du cuivre, et que je marcherais, qu'il suivrait comme il pourrait. Nous étions dans des humeurs d'enfer, et en outre de cela, je prenais l'intérêt de mes hommes avec une chaleur paternelle.

11 novembre. — Nous traversâmes le champ de bataille de Valoutina. Celui-là était bien plus horrible qu'à Borodino: ici, les cadavres étaient foulés par la quantité de passages, attaqués par le froid; on n'y reconnaissait plus que difficilement une ombre de figure humaine; c'est une des choses les plus hideuses que j'aie vues; il fallait les chercher en quelque sorte pour les retrouver.

12 novembre. — Vers l'embouchure de la Stabna, nous fîmes une longue halte. Il y avait d'autres troupes, peut-être du 1er corps et de la division. Je fis faire un feu, ou pris celui de quelques soldats, et il y eut quelque chose avec des officiers d'un autre régiment. Je fis préparer un peu de soupe: tout à côté, était une pauvre charmante petite femme avec des employés qui voulaient allumer un feu, et Dieu sait comme ils s'y prenaient. Les malheureux étaient déjà dans la plus grande misère, marchant à pied avec des couvertures et tout ce qui pouvait les défendre du froid, portant pour tout butin quelques provisions. J'offris à la petite femme, mais à elle seule, la soupe du soldat; elle me fit des yeux de reconnaissance; elle eut la soupe, du bouilli, du pain, du vin, et c'était beaucoup! Les messieurs eussent bien voulu être

dames, mais mes officiers! Nous nous quittâmes bientôt; nous comptions nous revoir à Smolensk! Dieu sait!

Cependant nous avions déjà des nouvelles de la ville. J'avais envoyé des officiers qui étaient revenus; ils m'annonçaient qu'il y avait peu de chose en magasin, pas de troupes, rien d'organisé, mais beaucoup de mes soldats qui nous y attendaient, et rien à acheter dans la ville. Nous comptions tous sur des provisions à acheter, à toucher en magasin, j'espérais des effets, des vivres... Hélas! tout ce qui s'y trouvait fut si mal administré, que la plus grande partie se perdit; là, on peut accuser le défaut de soin, de surveillance et d'organisation; les chefs de corps devaient distribuer eux-mêmes!

12 novembre. — Enfin, nous entrâmes à Smolensk. Il y avait quelque apparence de barrières, quelques gardes en avant. Nous fûmes placés dans le faubourg du Dniéper, et je m'établis dans une misérable cabane, d'où il fallut faire sortir quelques corps morts de malheureux qui étaient venus s'y réfugier et mourir. Rien de plus triste, de plus misérable que cette garnison, ou plutôt ces lieux infects habités par des victimes presque toutes condamnées à la mort. On ne pouvait, je crois, traverser les ponts pour entrer en ville; j'y envoyai cependant pour avoir des nouvelles et des vivres.

13 novembre. — Il me rentra considérablement de monde dans cette journée. Je fis des bons de vivres pour près de 600 présents, et je dus encore faire un supplément; nous touchâmes quelque chose, mais bien peu. Mon régiment bivouaquait dans des ci-devant jardins, au-dessus de la baraque où j'étais logé. Ce ne fut qu'assez tard que nous reçûmes l'ordre de changer de position, et un officier d'état-major pour nous y conduire. Comme on ne laissait pas traverser la ville, nous fûmes obligés d'en faire le tour; il était très tard quand nous arrivâmes dans nos cantonnements. Je m'enfonçais dans une neige mouvante jusqu'à moitié cuisse, en distribuant ces malheureux bivouacs. Il y avait par là des troupes westphaliennes.

Il y avait de quoi enrager de voir ces cantonnements, et il serait vraiment curieux de voir la collection des ordres donnés par le prince d'Eckmühl pour l'occupation de ces prétendus

cantonnements, pour y rétablir les liens de la discipline, s'occuper de l'instruction, de la théorie même, je crois (1).

Là aussi, nous reçûmes des moulins portatifs; nous en fîmes peu d'usage; ils furent bientôt abandonnés par défaut de forces suffisantes pour les porter, quoiqu'on les eût recommandés presque autant que les drapeaux.

J'eus le singulier bonheur de ramener jusque-là les six pièces qui appartenaient à mon régiment, et d'en faire la remise au parc de la division afin de former son artillerie.

14 novembre. — Les Allemands (c'était peut-être le 8e corps) partirent, et nous nous trouvâmes un peu plus à notre aise et moins mal. Dans cette journée, j'entrai dans la ville afin de chercher après quelques connaissances; je ne trouvai personne; peut-être étaient-ils déjà partis, le quartier impérial ayant quitté ce jour-là Smolensk. J'entrai dans une salle où mangeaient les petits officiers, et je reculai d'horreur : elle servait de cimetière à un hôpital, et les cadavres y étaient entassés à plusieurs pieds. Je ne trouvai dans la rue qu'un ingénieur, pâle, défait, qui, d'une voix lamentable m'apprit la déconfiture de (?) et de nos camarades, et qui me reconnut à la grosseur de mes épaulettes. Je l'engageai à venir se restaurer un peu chez moi, et ne le vis plus.

Il entra au régiment un détachement venu sans doute des dépôts de l'armée avec 3 ou 4 officiers qui sortaient de l'École de Saint-Cyr, le tout faisant partie du corps de Baraguey d'Hilliers; ces hommes étaient bien groupés, et ce fut un renfort utile (2).

---

(1) On reconnaît dans ces détails l'ordre et la précision que Davout apportait en toutes choses, qualité que Pelet n'appréciait point suffisamment; bien plus, il garda toute sa vie une certaine animosité contre le maréchal, et il ne consentait pas à s'expliquer à ce sujet; je finis par découvrir la raison de ce sentiment. — Un jour, au cours de la retraite, Davout avait rencontré le colonel en tenue assez peu militaire, barbe non faite, et il lui avait, pour ce motif, infligé les arrêts; le maréchal, strict observateur de la discipline, n'entendait pas qu'il y fût porté atteinte, même dans les circonstances extraordinaires que l'on traversait. Pelet lui en conserva toujours rancune, et je me rappelle qu'à la fin de sa vie (il mourut en 1858), lorsqu'on prononçait devant lui le nom de Davout, il se bornait à dire : « Ne me parlez pas de votre maréchal, c'était un vilain b..... »

(2) La division Baraguey d'Hilliers, récemment arrivée à Smolensk, s'était avancée imprudemment sur la route de Jelnia, était tombée dans le gros de l'armée russe, et y avait perdu la brigade Augereau, forte de 2.000 hommes (Thiers, t. XIV, p. 549).

L'armée reçut là quelques détachements, et surtout des chevaux qui servirent à traîner un peu plus loin les restes de notre artillerie. Je me souviens de ces hommes équipés à neuf, qui formaient un si frappant contraste avec nos hommes déguenillés et noircis par la fumée des bivouacs, de ces chevaux parfaitement harnachés et en état, si différents des autres. Je ne sais si nous n'y trouvâmes pas de la gendarmerie d'élite superbe; tout cela sortait d'une longue marche, mais bien nourris et soignés, ils n'avaient nullement souffert des rigueurs du froid.

En passant le Dniéper, nous trouvâmes notre nouveau général de division Ricard (1), que j'avais vu à Toulouse, et qui n'avait plus aussi bonne mémoire depuis qu'il était employé; cependant il me fit parfaitement l'honneur de se souvenir de moi pour fricoter et accepter la part de mes provisions. Les siennes étaient congrues, et ces premiers jours, à peu près les seuls que nous ayons passés ensemble, nous fûmes fort camarades.

On nous donna aussi pour commander la brigade formée par le régiment seul, selon la première organisation du 1er corps, le *célèbre* Barbanègre, ancien colonel du 48e, et dont le nom me faisait autant d'impression que celui de Barberousse. Je lui fis le compliment le plus gentil que je pus au sujet du régiment, de son état actuel comparé à l'ancien; Sa Hautesse sembla daigner approuver. Elle avait le singulier tic de répondre à tout ce qu'on lui disait par un *hein* très fort et très prolongé; j'en fus la dupe une ou deux fois, après quoi, je ne répétai plus; les *hein* précédèrent toujours la réponse... Du reste nous nous vîmes à peine.

14 novembre. — On distribua quelques farines avec plus ou moins d'ordre, toujours moins à mesure que le départ approchait; cela finit même par un pillage complet, par de grandes avaries, et par l'abandon de beaucoup de denrées; on ignora même les endroits où les vivres étaient emmagasinés. Tout cela vint probablement par faute de l'Administration, incurie d'abord, avarice et parcimonie ensuite; ils voulurent conserver, cacher, peut-être

(1) Depuis le départ de Friant et jusqu'à l'arrivée de Ricard, la division était intérimairement commandée par le général Dufour.

voler, et finirent par abandonner de peur; ceux mêmes qui restèrent voulurent des formalités, des bons visés, lorsque le canon de l'ennemi tirait sur la ville. Il y eut aussi incurie blâmable de la part de l'état-major, de n'avoir pas surveillé et réglé la marche de l'Administration. — La Garde qui était bien administrée et soignée, eut les distributions régulières en pain, viande, biscuit et eau-de-vie à peu près complètes; il y avait de la farine bien au delà des besoins; il y eut de l'eau-de-vie pillée.

Dès le 13, les grenadiers hollandais se mirent en marche avec l'artillerie de la Garde; il semble même qu'une partie de la Garde avait pris le devant, puisqu'il en arriva le 14 à Krasnoë.

Note de l'auteur. — Ici, Pelet examine s'il était possible de s'arrêter à Smolensk. L'Empereur eût assuré ses derrières à l'aide d'Oudinot et de Schwarzenberg et il eût fait franchement face à Kutusow, qui eût été forcé de s'arrêter. Oudinot, inclinant vers le sud, eût couvert et assuré le passage de la Bérézina; quant à l'armée elle-même, elle s'était vue renforcée par l'arrivée de nombreux détachements; sa force morale était encore intacte, tandis que la continuation de la retraite lui porta un coup mortel.

La Pologne, pendant ce temps, eût continué de s'organiser, et, à la campagne suivante, on eût pu marcher sur Pétersbourg, à moins que, dans l'intervalle, les deux souverains, satisfaits des résultats respectivement obtenus, et redoutant de nouveaux hasards de la guerre, ne se fussent décidés à faire la paix.

Pelet pense qu'on eût dû, dès les premiers jours, abandonner franchement une partie de l'artillerie, trop embarrassante à ramener. Il estime que Napoléon prit les dispositions tactiques d'ensemble les plus sages, mais qu'il fut desservi par les fautes de ses lieutenants : abandon du pont de Borisow sur la Bérézina, retards fâcheux dans l'organisation défensive de la Pologne; et surtout, la recrudesceuce du froid, qui étonna les habitants eux-mêmes.

Tout cela, ajoute-t-il, aurait besoin d'être examiné plus attentivement; on sent que Pelet hésite à conclure et à condamner l'Empereur; il écrit, dit-il, *ex abrupto*, un peu en l'air, et sans s'être relu.

Carnet. — 15 novembre. — Ces journées se passaient triste-

ment et le moins froidement possible, en se tenant dans ces misérables baraques, où, lorsqu'on était debout, les pieds se gelaient, tandis qu'on étouffait par la tête, soit de chaleur, soit de fumée; pour supporter l'un et l'autre, il fallait se tenir horizontalement sur un des bancs qui étaient autour de la chambre. Nous devions donner des situations, des états de toute espèce, enfin, un travail auquel les sous-officiers ne pouvaient suffire; passer des inspections, envoyer à chaque instant aux distributions, et pour mieux dire, au pillage de la farine.

Je logeais dans la même maison que Ricard; notre fricot s'y faisait en commun, aux dépens de mes provisions. Nous étions alors dans un faubourg avec une sorte de rue, les compagnies à peu près logées, et le reste dans des bivouacs à couvert. La maison de Ricard, quoique en bois, était assez grande; il avait avec lui un officier polonais, fameux dénicheur de fourrage, et nous y envoyions presque tous les jours; mais les bons coups (en orge, avoine, etc.) étaient pour le général.

Deux corps d'armée partaient ce jour-là, le 4e, puis le 1er. Je fus appelé dans Smolensk avec mon régiment, pour marcher avec le prince d'Eckmühl, de qui je devais prendre les ordres en personne; je me rendis en ville le plus tôt possible, et me formai en bataille sur la place, devant le palais du prince occupé auparavant par l'Empereur.

Je ne sais comment j'avais accroché un tonneau très gros d'eau-de-vie que je fis traîner à mon bivouac, ainsi que trois ou quatre beaux bœufs en vie. En montant chez le prince, je défends qu'il soit touché à ce tonneau, parce que je voulais en faire la distribution moi-même, afin que chaque soldat n'en eût que la portion nécessaire pour ne pas se griser. Je ne pus parler de suite au prince qui était occupé. Je tenais l'œil tant que je pouvais sur le régiment et sur le tonneau : tout à coup, je vois qu'on l'avait défoncé; j'accours au plus vite, mais trop tard; l'eau-de-vie avait été presque pillée, ou, du moins, distribuée sans ordre et sans mesure. Je me hâtai de faire reverser ce qui en restait dans le tonneau placé debout; mes hommes étaient déjà saoûls, et une quantité ivres-morts. Pour dérober cet accident à la sévérité de Davout, je voulus faire un mouvement : le régiment n'en était pas

même capable. Je le conduisis comme je le pus à droite de la place, face au palais, dans des espèces de hangars; il fallut même venir ramasser plus de 80 sacs, fusils, shakos, répandus sur le terrain comme sur un champ de bataille; craignant de recevoir d'un instant à l'autre l'ordre de marcher, entendant le canon tirer assez fortement de l'autre côté du Dniéper, voyant arriver le reste du 4e corps qui passait le fleuve suivi par l'ennemi, et bientôt après, entendant le canon vers la porte de Witepsk, sur cette rive gauche.

Dans un de ces hangars on abattait encore des bœufs; je voulus en faire prendre; on me demandait des bons, dans un tel moment! Pour ne pas violer l'ordre moi-même, et donner le mauvais exemple, je changeai des bœufs en vie contre des morts, ou je fis remettre les bons. Dans un de ces hangars, je trouvai deux de mes soldats armés, se battant à coups de poing pour quelques vivres; je les battis tellement, avec une belle épée à la Napoléon et poignée de nacre, que je finis de la briser, ayant commencé sur des ivrognes.

Peu après, me trouvant sans épée, et avec mon régiment ivre, je reçus l'ordre de sortir de la ville, et de marcher contre le canon qui s'entendait à la porte. J'en fus désespéré d'abord : heureusement que le froid, le canon et un petit intervalle avaient à peu près dégrisé mes hommes. J'envoyai prendre une épée, et nous sortîmes; mais il y avait à la porte un si grand encombrement, que nous ne pouvions la franchir. J'eus recours à Carrière, dont j'avais éprouvé la puissance : il débarrassa la place de deux files, et nous passons le défilé. Nous fûmes placés en avant des baraques, et ne vîmes personne : ç'avait dû être quelque hourra de cosaques qui, s'étant approchés des pièces abandonnées, en avaient peut-être tourné quelques-unes, soit contre la ville, soit contre les colonnes qui filaient; peut-être aussi, le 3e corps avait-il déjà chassé quelques troupes menaçant la ville avec du canon. Dès ce moment, il ne fut plus question de suivre le prince d'Eckmühl : la division entière fut laissée à la disposition du maréchal Ney, chargé de faire sauter les remparts de Smolensk, détruire ce qui restait de magasins, et faire l'arrière-garde. J'avais retiré de ma calèche Carrière et ses grenadiers; je ne le trouvai pas sous la

main quand Ricard fit partir la sienne avec le 1er corps; celle-ci fut sauvée, et la mienne perdue.

Note de l'auteur. — Le 3e corps, auquel est désormais attachée la 2e division, a proportionnellement plus souffert que celui de Davout. De 19.000 fantassins qu'il comptait au début de la campagne dans les deux divisions françaises Ledru et Razout, il ne lui en restait plus que 7.518 à la revue d'appel du 2 septembre; les Portugais qui complétaient les deux divisions avaient à peu près disparu; la division wurtembergeoise Marchand était, ce même jour, réduite à 1.349 hommes. Le 14 novembre, à Smolensk, après dix jours d'arrière-garde, il ne compte plus que 3.000 hommes sous les armes; la division Marchand n'existe plus. Avant de quitter Smolensk, l'Empereur lui adjoint quelques renforts, le 129e, un régiment illyrien, et la division Ricard, du corps de Davout, qui reportent son effectif à 6.000 combattants. — Malheureusement, sous prétexte de laisser reposer les troupes, Napoléon prescrit la retraite par échelons, mesure qui a le grave inconvénient de séparer les uns des autres les corps d'armée, et de donner à l'ennemi prise facile. Suivant ces dispositions, l'Empereur quitte Smolensk le 14 avec la Garde et les cavaliers démontés; le prince Eugène (4e corps) se mettra en route le lendemain 15; Davout (1er corps) suivra le 16, et Ney (3e), enfin, le 17, avec l'arrière-garde.

Kutusow était au courant des mouvements de notre armée, et ne pouvait manquer de tirer avantage de cette fausse manœuvre. Le prince Eugène est attaqué le premier, et ne se sauve qu'en sacrifiant la division Broussier; Davout, survenu à son tour, se fait jour, grâce à la valeur de ses troupes, grâce au concours de la division de jeune Garde Roguet que Napoléon, comprenant enfin son erreur, a envoyée en arrière pour lui tendre la main. Mais, resté seul avec 5.000 hommes, car l'Empereur vient de lui enlever encore une division, il ne peut tarder indéfiniment de suivre le mouvement, sous peine de se voir fermer de nouveau et d'une manière irrévocable le chemin de la retraite. Il dépêche donc à Ricard un officier pour lui ordonner de se mettre immédiatement en marche, avec injonction de communiquer cet avis au maréchal Ney; lui-même quitte Krasnoë le 17 au soir. — Telle est, dans son

ensemble, la physionomie des événements qui vont se dérouler, et dont nous allons suivre la marche sur le *Carnet* en ce qui concerne spécialement le 3e corps.

Carnet. — Bientôt, nous eûmes ordre d'occuper une hauteur au delà de Sturnaja, pour couvrir sans doute la ville entre la route et le Dniéper; ce fut alors que Barbanègre vint prendre le commandement du régiment, qui marcha, je crois, tout seul; il nous fit enfoncer dans les ravins, ce qui augmenta le chemin et les difficultés. Ces ravins étaient fort déchirés, escarpés et profonds. Enfin, nous parvînmes sur le sommet d'un plateau découvert, arrondi, et battu de tous côtés par le vent; il y faisait un froid intolérable; nous finîmes par organiser quelques feux. Barbanègre voulut avoir un poste sur la pente vers le Dniéper; j'envoyai Langlois avec une quinzaine de voltigeurs; il alla trop loin, jusque près d'un village, Klowka, où il finit même par entrer.

Nous passâmes bien des heures cruelles dans cette position couverte de neige, à nous agiter afin de nous garantir du gel. Je commençai à perdre mes pelisses : celle de renard était trop lourde pour la porter; il est probable que c'est là que je changeai ma pelisse rayée avec des peaux lancéolées, contre une mauvaise capote roussâtre à collet de l'un de mes domestiques; c'est avec cette capote que je fus blessé.

Enfin, nous quittâmes ce terrible lieu. Je voulais attendre Langlois; sur ma demande, Barbanègre m'enjoignit de suivre; un des adjudants m'avait dit avoir appelé Langlois, qui lui avait répondu. Nous rentrâmes dans quelque coin du faubourg. Langlois ne revenait pas; Barbanègre m'en fit reproche, que je lui rendis, en l'assurant du reste que je comptais sur Langlois, et qu'il s'en tirerait. Dans le fait, il se laissa tenter par les soldats pour passer la nuit dans un village, mais au jour, il les en retira, se trouva entouré d'une foule croissante de cosaques, rallia des hommes isolés jusqu'à 80, et, nous croyant partis, marcha en avant. Nous le trouvâmes le lendemain avec le 33e.

Dans la journée, nous commençons à entendre du canon vers Krasnoë. Il me semblait quelquefois qu'il était de l'autre côté du Dniéper; j'osais espérer que ce fût Bellune poussant Wittgenstein.

16 novembre. — Le régiment fut rapproché du Dniéper au

jour, et probablement placé au-dessous de la Stosnaja. Je ne sais d'où je crois que la route de poste ne traversant pas la ville, passait de ce côté; il me semble que nous y trouvâmes quelques grands bâtiments, comme magasins ou douanes, et un assez gentil petit village, mais tout dévasté. Le Dniéper me sembla pris, et Langlois le croit aussi; celui-ci a vu des cosaques entre le fleuve et la route, et moi il me semble en voir passer le Dniéper vers Klowka, comme aussi en voir filer en quantité sur l'autre rive. Il paraît que c'est d'après mes observations sur le Dniéper, que j'aurais proposé au maréchal Ney de le passer. Je courus à cheval dans les environs, dans les bois et les ravins; j'envoie vers Langlois qu'on ne trouve plus. Nous rentrons dans la journée vers notre faubourg, et tous mes postes sont rentrés à la nuit, si bien que je n'en trouve plus aucun en voulant les visiter pour notre sûreté. Le faubourg se prolongeait; toutes les maisons étaient pleines d'hommes de tous les régiments, et, à mesure que j'entrais et que j'appelais 48ᵉ, personne ne répondait, et même on éteignait les lumières. Il restait si peu de monde au régiment, que je fis placer un poste seulement au milieu du faubourg, à un ravin qui le traversait.

Nous devions partir le lendemain 17, je crois, à 8 heures du matin. Toute la journée, nous avions entendu une canonnade forte et même violente, vers la même direction à l'ouest. Vers les 9 ou 10 heures, il nous arriva un officier si mal en ordre de tête et d'habillement, que Ricard dit : « Au moins, si on m'avait envoyé un officier! — Eh! je le suis. » Il parlait d'un prince, d'un général, d'un ordre, etc.; enfin, voici ce que je débrouillai et communiquai à Ricard qui était un peu embêté : — Le prince d'Eckmühl en passant à la position du 33ᵉ sur la Jessenaya, apprenant sans doute des nouvelles des combats de Krasnoë, avait ordonné au général Simmers d'envoyer un officier pour porter l'ordre à la division de se mettre en marche, et même de communiquer cet avis au maréchal Ney, qui ferait bien d'agir de même pour ne pas se voir coupé à Krasnoë.

Dès que j'eus déchiffré le dire de cet officier, j'opinai de suite pour la prompte exécution de cet ordre venant de notre commandant en titre, après en avoir donné communication au comman-

dant temporaire; car je connaissais le gaillard, et étais persuadé d'avance qu'il ne profiterait pas de l'avis. Ricard voulut prendre ses ordres. et il en arriva ce que j'avais imaginé. Ney déclara que. *si les autres avaient peur des cosaquades, il n'en avait pas peur; qu'il passerait au travers de tous les cosaques du monde; qu'il avait ordre de partir à 8 heures, et qu'il ne partirait pas une minute auparavant,* etc., etc., et tout ce qui s'en suit ordinairement. Dès qu'on avait fait la gaucherie d'aller prendre des ordres, il ne restait plus d'autre parti que de les exécuter; nous attendîmes, et il nous en cuisit bien fort.

Nous eûmes ordre de partir deux ou trois heures avant le jour; il n'y avait pas moyen de faire sortir nos hommes de ces maisons; tout fut tenté inutilement: ils s'enfonçaient partout où on les trouvait, pour se garantir du froid. Enfin, pour ne pas les perdre presque tous en les abandonnant à l'ennemi, je ne vis d'autre parti que de mettre le feu à quelques maisons en les menaçant de tout brûler, ce qui réussit; on en vit sortir plusieurs centaines de tous les régiments.

Note de l'auteur. — Ici Pelet, développe dans son *Carnet* les opérations des corps d'armée qui précédaient Ney dans la marche sur Krasnoë, opérations que nous avons indiquées sommairement plus haut.

Carnet. — *17 novembre.* — Pendant le combat et le passage du 1[er] corps, que nous aurions pu à toutes forces rejoindre à Krasnoë avec notre seule division, mais qui ne pouvait être atteint par le 3[e] corps en entier qu'autant que le combat se serait continué jusqu'au soir, et même en faisant une bien terrible marche, à cause du retard qu'auraient éprouvé les dispositions anticipées de départ, combat, au surplus, qui aurait présenté des chances plus avantageuses par les renforts que nous aurions amenés, — pendant que tout cela se passait, la 2[e] division se mettait en marche environ deux à trois heures avant le jour. Sans doute que la nuit nous déroba le spectacle funeste des parcs abandonnés en avant de Smolensk; cependant j'ai encore dans le souvenir ces longues files de canons et de caissons, les uns parqués comme pour attester l'irrévocable nécessité, les autres disséminés le long de la route, là où les avaient amenés

d'impuissants efforts; quelques-uns incendiés, où nous croyions, au milieu de la nuit, trouver des feux de bivouac, et qui n'étaient que la consommation du plus affreux sacrifice. Partout, des chevaux morts de misère ou de faim, encore couverts de leurs harnais, et que la voracité des soldats avait déjà attaqués. Au milieu de tout cela, des voitures de toutes sortes, des fourgons, des chariots abandonués, et qui avaient été vidés par les anciens maîtres ou par les traînards. Mais la plus grande des horreurs était de voir le terrain couvert de soldats immolés par le froid ou morts de faim, dont la triste vue attestait les longues souffrances ou la plus grande tristesse; d'autres, qui avaient succombé quelques heures auparavant, déjà couverts par la neige qui tombait ou était poussée par le vent. Il eût fallu se trouver dépourvu de toute espèce de sensibilité, ou d'aucune affection de gloire ou de patrie, pour n'être pas profondément touché de cette terrible catastrophe. Ces braves compagnons, ces canons, la proie de l'ennemi!!..... sur toute la route, se voyaient ces tristes débris, et à une longue distance de Smolensk, on retrouvait encore des canons et des parcs.

Il était encore bien nuit quand nous arrivâmes au vallon de la Jessenaya; le fond était encombré de voitures qui n'avaient pu gravir cette montée, et parmi elles, se trouva la mienne. Je la reconnus autant que la nuit pouvait me le permettre; mais, pour n'en pouvoir douter nullement, en cherchant et recherchant, je trouvai une de mes cartes. La voiture était vidée, mais avec un tel ordre, que je pensai que Peyronne en avait fait enlever les effets et transporter avec les chevaux. Cette perte ne m'affecta qu'à cause de la ressource que m'eût offerte cette voiture en cas de blessure ou de maladie. — Les Espagnols furent laissés en position dans le ravin, jusqu'à ce qu'ils fussent relevés par le 3e corps; le cher M. de Tschudi ne se montrait nullement rassuré.

Nous continuâmes notre marche au bruit des sourdes et terribles explosions de Smolensk (1), qui durèrent peut-être jusqu'à une heure du jour, et qui semblaient annoncer aux armées

(1) Ney avait reçu l'ordre de faire sauter les fortifications de Smolensk en quittant la ville.

russes combien de temps leur restait pour venir saisir leur proie. Nous arrivâmes à quelques maisons où attendait le 33e avec le détachement de mon brave Langlois, et, je crois aussi, la compagnie de Froissard; Davout avait fait halte là, cette nuit. Ce pourrait bien être Loubna ou Korouïtnia.

Langlois avait rencontré à la Jessenaya le 33e en position; comme ils s'en revenaient vers 4 heures à Smolensk, le maréchal Davout les ramena avec lui; à nuit close, ils étaient sur la Jessenaya, et ils arrivèrent très tard à Loubna où se trouvait la division Compans. Ainsi, Davout peut avoir reçu une réponse de Ney, ce qui peut avoir précipité le mouvement de Krasnoë. Le 33e était resté à Loubna à nous attendre.

On entendait fortement le canon vers Krasnoë. Nous nous reposâmes dans quelque bivouac derrière les maisons. Il me semble que Ney arriva pendant que nous y étions, que les généraux entrèrent chez lui, et qu'il y avait un grand air de mystère et d'affaires; je crois aussi que, là, j'appris la première nouvelle de la conspiration de Malet, qui fut découverte du 22 au 23 octobre. Je gardai cette nouvelle pour moi, pensant bien qu'elle pouvait avoir été inventée par cette foule de blagueurs qui abondaient dans nos armées, ou par les malintentionnés qui s'y trouvaient bien en certain nombre, enfin, suggérée par l'ennemi pour ébranler notre constance. Peut-être aussi que cette nouvelle influa plus qu'on ne peut le penser sur les déterminations de Napoléon, sur sa conduite militaire et sur son départ de l'armée.

Il me semble que nous partîmes plus tard, dès que la tête du 3e corps arriva, et que nous dépassâmes Korouïtnia, où celui-ci passa la nuit, pour aller nous établir dans un village qui, selon tous mes calculs, doit être à environ trois lieues de Krasnoë. Nous y arrivâmes à la nuit; il fut à peu près divisé en trois parties pour les trois régiments. Je montai à cheval pour aller placer mes postes, car nous étions fort rapprochés de l'ennemi, et il est fort possible que nous l'ayons aperçu dans la journée et même tâté. Je pense que ce village doit être Novosélki.

18 novembre. — Cette nuit fut tranquille et assez bonne, quoique environnés d'ennemis qui nous avaient côtoyés et tiraillés toute la journée. Dans ces deux jours, il y a quelques petits

engagements de peu de chose. Nous trouvons sur une hauteur deux pièces de canon abandonnées, que l'ennemi tire sur nous, mais dont il est bien vite chassé. Enfin, il y eut des parlementaires, et, je crois, plusieurs qu'on retint sans façon, ou qu'on accusa de s'être déclarés après avoir été pris. Je me souviens fort bien de l'un d'eux, sale comme un peigne, habillé comme un soldat, avec des dorures en cuivre, qu'on retint malgré ses réclamations. Langlois se souvient d'avoir entendu sonner le ralliement pour un parlementaire, qui se présenta avec deux hommes; les sauvages ! ils ont sommé tout le monde, et n'ont saisi personne.

Il y avait au moins 50 à 60 lanciers polonais marchant en avant de nous. Au grand jour, nous nous mîmes en mouvement aux premières nouvelles de l'approche du 3e corps. Comme nous approchions de la grand'route, et que nous apercevions devant nous la hauteur de Sernowskoï, garnie de cosaques vers le petit bois, nous vîmes déboucher vers notre droite une colonne d'infanterie assez serrée, et même plusieurs qui se dirigeaient sur la hauteur, et semblaient vouloir nous y devancer. On s'imagina que c'étaient des ennemis; on voyait quelques paysans s'enfuir à leur approche; je jugeai que ce devait être de nos isolés que le besoin et le danger avaient réunis; on s'obstina à dire que c'était de l'infanterie ennemie. J'avais une excellente lunette; j'aperçus bientôt avec elle des shakos, des bonnets de grenadiers et jusque des casques de dragons. J'eus beau dire, on s'obstinait, pendant que je m'obstinais à dire qu'il fallait marcher, que l'ennemi garnirait la hauteur, et qu'alors on ne serait plus le maître de l'emporter, ce qui était fort exact; qu'il fallait profiter de l'illusion produite sur l'ennemi d'une attaque sur plusieurs colonnes.... Rien ne fit. Je forçai cependant à regarder dans ma lunette, à convenir du fait; on fit arriver ces isolés qui étaient de 4 à 5 ou 600, conduits par un brave sous-officier qui se montrait homme de tête et de cœur. La plupart étaient armés; ils avaient couché dans un village où l'ennemi les avait fait sommer pendant la nuit. On s'amusa alors à les former en compagnies, à les organiser; toute l'armée de Kutusow aurait eu le temps d'arriver et de se former...

Enfin, nous marchâmes. C'est peut-être de cette hauteur que les cosaques nous lâchèrent deux coups de canon et s'en allèrent. Ils

nous ennuyèrent sur notre flanc gauche; j'envoyai une quinzaine de flanqueurs; aussitôt qu'ils approchèrent, la horde disparut; un fusil en joue les renvoyait au diable. Heureusement que nous ne trouvâmes personne pour nous disputer cette hauteur qui était assez raide. — Avant de monter, nous trouvâmes le vallon encore encombré de pièces, caissons et voitures, et quelques-unes sur le sommet.

Nous continuâmes à marcher, nous arrêtant de moment à autre pour attendre le 3e corps. Nous trouvons sur la route quelques traces de combat, quelques hommes tués, mais en très petite quantité. Nous savions à peu près que les corps d'armée avaient combattu pour leur passage; mais une preuve que Ney ignorait le résultat définitif, c'est que nous marchions droit en avant; sans cela, il aurait sans doute manœuvré d'une autre manière. Quant à moi, toujours assez confiant à mesure que j'approchais, je pensais que nous allions trouver l'armée française à Krasnoë; et lorsqu'étant monté sur une hauteur qui peut être vers Nikulina, j'aperçus en avant de Krasnoë, mais appuyé presque contre les maisons, toute une armée rangée en bataille, surtout beaucoup de cavalerie, au travers d'une éclaircie de brouillard; je ne doutai pas que ce fût l'armée française. J'en doutai encore moins, lorsque nous eûmes dépassé la 4e verste avant Krasnoë : je pensai que l'armée française, formée pour nous attendre, avait peut-être l'armée russe vis-à-vis d'elle et sur le flanc de Krasnoë; je ne tardai pas à être tiré d'erreur.

Voici l'ordre dans lequel nous marchions, et l'état où nous nous trouvions. Le 3e corps, ayant fait l'arrière-garde et l'évacuation de Smolensk, se trouvait surchargé d'une multitude de non-combattants, employés, femmes, traînards, blessés, isolés; tout cela nous encombrait, et marchait entre les régiments. Ceux-ci étaient en colonne, par pelotons à demi-distance; il n'y avait plus de bataillons; c'était un corps divisé en fractions; les Espagnols formaient ma dernière. Je n'avais pas mon artillerie, elle était passée au parc du corps d'armée, et je crois qu'il n'y avait à la division que celle du 33e. Mon régiment forme tête de colonne; il est précédé par une compagnie de voltigeurs qui détache à gauche, puis à droite, quelques flanqueurs; ils restent toujours en vue de

la colonne, et suffisent pour éloigner les cosaques. Ceux-ci, lorsqu'ils ont un peu de jour, viennent lâcher leur coup de pistolet contre les colonnes, et s'enfuient au plus vite. Quelques lanciers marchaient très peu en avant de nous.

Je marchais à pied à la tête du régiment; il me semblait même que mes chevaux ne pouvaient plus me porter, tant ils avaient souffert; un tambour dont la caisse était crevée conduisait *Griselda*, jolie jument polonaise d'un gris argenté. Tout en comptant les verstes, en regardant sur une carte, en examinant le terrain, je lisais un volume d'anecdotes fort bien fait et choisi. Je persistais dans mon opinion de sécurité, lorsque j'en fus tiré par quelques boulets qui sifflèrent à mes oreilles, suivis de quelques obus. « C'est donc l'ennemi, me dis-je, et l'armée française doit avoir abandonné Krasnoë; nous sommes donc totalement coupés et devons avoir affaire à toute l'armée *kutusienne.* » Je jetai mon livre dans la caisse percée, et montai à cheval.

Ce signal fut terrible pour les isolés qui marchaient sur le flanc de la route, surtout à droite; ils se jetèrent au milieu des colonnes. Cependant nous les rejetâmes de l'autre côté du chemin, reformâmes et rectifiâmes nos pelotons, et nous préparâmes au combat. Nous attendions que le 3e corps fût un peu rapproché de nous, et devions alors nous trouver à hauteur de Katowa.

Combat de Krasnoë. — Il pouvait être une heure au plus. Ney arrive bientôt avec son ordinaire *furia*, se plaint à Ricard, ordonne d'attaquer avant d'avoir rien vu, et semble vouloir faire marcher son 3e corps. Ricard s'écrie : « Soldats du 1er corps, voulez-vous vous laisser dépasser? » et deux *fols* nous envoient sans regarder à la boucherie, à l'envi l'un de l'autre; ils nous envoient attaquer une armée, au delà d'un ravin large de 7 à 800 toises, sans protection d'artillerie, sans nous faire appuyer par des réserves, sans aucune des dispositions usitées en pareil cas. L'ordre que je reçus fut de marcher droit sur la grande route, de faire un changement de direction à gauche, quand je serais arrivé à hauteur de l'ennemi, et d'attaquer à la baïonnette.

Note de l'auteur. — Ainsi, la division Ricard attaque seule et en première ligne; le 48e comptait à ce moment 650 hommes;

on ne saurait évaluer à plus de 2.000 combattants l'effectif de cette division qui se rue contre une armée de 60.000 hommes (1).

Carnet. — Nous nous précipitâmes en avant plutôt que nous ne marchâmes; le 33e attaquait au centre, le 48e à droite et le 15e à gauche. Je crois que tout le 3e corps resta de l'autre côté du vallon, et de là, son artillerie ne pouvait rien d'efficace pour nous. Nous descendîmes par le ravin qui était à gauche, afin de nous couvrir un peu contre le feu de l'artillerie russe.

L'ennemi était placé à peu près parallèlement au ruisseau d'Ouwarowo, et un peu obliquement sur la grande route, à laquelle il n'arrivait pas parfois. Pourquoi? peut-être pour nous laisser engager dans Krasnoë, ou entre la ville et le bois de Czernyck, et nous y entourer. Sa ligne se prolongeait très loin vers la droite; on voyait surtout beaucoup de cavalerie.

Nous passâmes assez facilement sous son feu le ruisseau qui était gelé. Je marchai sur la route librement, battu de flanc par les boulets; après quoi (peut-être 200 pas après avoir gravi la hauteur), je fis mon changement de direction en colonne, et marchai droit sur lui. A mesure que nous avions marché en avant, le brouillard s'était épaissi, et nous dérobait l'ennemi. Il tira sur nous à mitraille quelques volées qui firent beaucoup d'effet; ma

(1) Je possède, l'ayant recueilli dans l'héritage du général Pelet, un tableau qui représente cette ruée à la mort; il est l'œuvre du colonel Langlois, acteur dans la lutte, et auquel Pelet a fourni lui-même les indications; on peut donc le considérer comme une exacte représentation de ce sanglant épisode.

Le colonel est à pied, en tête de sa compagnie de grenadiers, ample manteau gris bleu flottant, chapeau bicorne, l'épée à la main, entraînant ses hommes de la voix et du geste; derrière lui, au centre du groupe, le drapeau. Il ne faut pas entendre d'une manière absolue ce que dit Pelleport dans ses *Souvenirs*, que les régiments avaient laissé leurs aigles en arrière, ou les avaient démontées pour les sauver; il déclare n'avoir pas suivi cet exemple, aussi perdit-il son aigle sur le champ de bataille de Krasnoë. Pelet, lui aussi, avait gardé son drapeau, et, plus heureux que son collègue, il put le conserver jusqu'au bout. — La tête de colonne est arrivée sur le plateau, et se rue sur la ligne russe perdue dans le brouillard et la fumée; on distingue des hulans chargeant lance en arrêt. A la suite des grenadiers, le régiment gravit la hauteur.

Au premier plan, dans la neige, un amas de débris, canons démontés, caissons, affûts; puis des chevaux se tordant dans les convulsions de l'agonie, des blessés, des femmes éplorées serrant leurs enfants entre leurs bras; près d'elles, des coffrets éventrés, des bijoux, de riches vêtements épars, tout le butin de Moscou. Le ciel est sombre, partout la neige; au second plan, une petite rivière encaissée, un pont, des arbres couverts de givre.

tête de colonne en fut criblée, et j'eus le bras cassé. Je m'inclinai fortement à gauche; mes grenadiers disaient : « Le colonel est blessé! — Non, mes amis; suivez-moi, en avant, en avant! » L'ennemi mit deux fois ses pièces en retraite, et remettait en position pour tirer à mitraille; à la seconde, je fus frappé au pied droit; peu après, je reçus un troisième biscaïen à la jambe gauche; j'avais trois biscaïens dans le corps, quand je quittai le champ de bataille.

Cependant nous avancions toujours; l'ennemi ne faisait usage que de son artillerie; Robbe, qui commandait la compagnie de voltigeurs, marchant un peu en avant, avait perdu tout son monde. Le régiment appuya un peu à gauche vers le centre; la cavalerie ennemie s'approcha, menaça, mais n'osa pas charger; il y avait cependant les hulans de la Garde. — L'adjudant-major Labbé avait eu son bras cassé, près de moi, comme je lui disais que le mien l'était déjà; Barbanègre, Ricard et Dufour furent légèrement blessés. Je me trouvai obligé de quitter le champ de bataille par suite de mes blessures, après avoir remis le commandement à Ricard. Pendant que je m'en revenais, on parlait de cosaques, mais de loin; je ne rencontrai d'autres troupes à nous, que les deux belles compagnies de mineurs qu'on envoya exterminer là, avec le colonel du génie Bouvier qui fut tué d'une balle au front.

Peu après mon départ, le régiment réduit à rien (1) se forma en un peloton déployé, appuya vers le centre, y trouva deux pièces qu'on me dit être du 33e, que les cosaques entouraient, et que mes braves sauvèrent; après quoi, ils s'en revinrent, n'ayant trouvé, m'ont-ils dit, d'autre troupe que le 18e de ligne (du 3e corps) qui encore n'avait pas dépassé le ruisseau. — Ainsi fut déprofitée cette division, isolément et inutilement; car on pouvait bien voir dès lors, que ce corps d'armée ne pouvait seul passer sur le corps de toute l'armée russe.

Je m'en revins comme je pus, conduit par quelques grenadiers, et repassai le ravin au delà duquel on m'amena un chirurgien que je ne connaissais pas, et qui commença par m'enlever la manche

(1) Sur 650 hommes présents, 550 furent mis hors de combat. (Historique du 48e régiment.)

de l'habit, me retirer le biscaïen du bras qui me semblait un rocher pour le poids et la grosseur; il banda la plaie avec un mouchoir que donna une fort jolie cantinière à laquelle je promis paiement. — Cependant les boulets et la mitraille venaient si bien là, que la place n'était plus tenable, ni pour chirurgien, ni pour colonel, et je m'en allai avec mon bras bandé. J'étais assez inquiet de savoir s'il n'était pas totalement cassé; je remuais les doigts; la souffrance était forte, mais non intolérable. Je rencontrai bientôt mon chirurgien Coche qui me cherchait, et qui m'emmena par-dessous le bras; nous fûmes vivement poursuivis par l'artillerie ennemie, qui jeta tout son feu sur nous; mais cela s'arrêta à peu près là. Il me semble que l'artillerie du 3ᵉ corps risposta quelque peu, quand l'ennemi se rapprocha pour passer le ravin à son tour.

Note de l'auteur. — Pelet semble passer un peu légèrement sur la part que les deux divisions françaises du 3ᵉ corps prirent au combat de Krasnoë; ainsi, comme nous le faisions remarquer au début de ce travail, chacun de son côté, sans mauvaise intention assurément, ne s'attache qu'à ce qui le concerne directement. Mais il est constant que le corps de Ney eut, lui aussi, à Krasnoë, son lot d'héroïsme et de gloire. A la 2ᵉ division, les pertes furent cruelles: le général Razout fut blessé, le général Lenchantin fait prisonnier; le 4ᵉ de ligne, du colonel de Fézensac, se trouva réduit à 200 hommes. Le régiment d'Illyrie et le 18ᵉ furent encore plus maltraités; ce dernier fut presque détruit: de 600 hommes qu'il comptait, il ne resta debout que le colonel de Pelleport, 5 officiers, 25 à 30 voltigeurs. (Souvenirs des généraux de Fézensac et de Pelleport.) Après le passage du Dniéper, au lendemain du combat, le 3ᵉ corps et la division Ricard ne présentaient qu'un effectif de 3.000 hommes au plus, réellement combattants. (Pelleport.)

(A suivre.)

(Communication de M. le vicomte D'AVOUT.)

Une chanson du régiment de Champagne

Cette chanson a été communiquée, au mois de décembre 1879, à M. le lieutenant-colonel Emery, notre collègue de la *Sabretache*, par M. le baron de Claye, aujourd'hui décédé, qui lui conta l'anecdote suivante :

« M. le marquis de Seignelay se maria au siècle dernier, alors qu'il commandait le régiment de Champagne. Quelques jours avant la cérémonie religieuse et à l'issue d'un repas qui réunissait les deux familles, une députation des grenadiers du corps, porteurs d'une corbeille de fleurs destinée à la fiancée du colonel, demanda à être admise dans la salle du festin, et l'un des grenadiers chanta à la future les couplets suivants, composés pour la circonstance par M. le chevalier de L'Isle, officier au régiment. »

Les renseignements qui nous ont été obligeamment donnés par M. le vicomte Révérend, le savant héraldiste, nous ont permis d'établir que la fiancée du colonel de Champagne était Anne-Marie-Louise de Montigny, et que le mariage eut lieu à Paris en 1766 (1). La jeune marquise de Seignelay devait mourir quelques mois après, le 10 mars 1767, à l'âge de dix-neuf ans !

Cette chanson est assez lestement tournée. Les allusions aux quatre bataillons et à la devise du régiment : *Je m'en f... !* qui, traduite en langage plus noble, prit la forme : *Je suis du régiment de Champagne !* (2) indiquent que l'auteur était bien

(1) Le régiment de Champagne se trouvait en 1766 au camp de Compiègne.

(2) *Histoire de l'infanterie française*, par le général Susane.

au courant de la composition et des traditions du corps. Enfin, les deuxième et cinquième couplets ne manquent pas de quelque esprit.

Musique de la Chanson.

Piano.

All° Mod^to

J'suis un lu-ron de Cham-pa-gne, J'n'ap-pell' Jo-li-cœur, J'n'ap-pell' Jo-li-cœur ;

L'plaisir par-tout m'ac-com-pa-gne, D'm'n'ayez point peur, D'm'n'ay-ez point peur.

J'suis envoy-é j'vous dé-plai-se D'par le Ré-gi-ment, Pour vous dir' qu'il est bien ai-se D'vot' ac-cor-de-ment D'vot' ac-cor-de-ment !

I

J' suis un luron de Champagne,
J'm'appelle Joli-Cœur. *(bis)*
L'plaisir partout m'accompagne,
D'moi n'ayez point peur; *(bis)*
J'suis envoyé, n'vous déplaise,
De par le régiment,
Pour vous dire qu'il est bien aise
D'vot accordement. *(bis)*

II

Dès qu'jons appris la nouvelle,
Aussitôt j'ons dit : *(bis)*
Faut qu'elle soit diablement belle,
Qu'elle ait bien d'l'esprit, *(bis)*
Car j'connaissons le compère
Pour avoir bon nez;
Et d'puis que j'vous considère,
J'crois que j'ons bien deviné. *(bis)*

III

Vot' charmant futur rassemble
Nos cœurs en commun; *(bis)*
Tout le régiment ensemble,
Et lui, ça ne fait qu'un. *(bis)*
Enfin, notre amour est tel
Qu'il faut, sans façon,
Que vous épousiez, Mamzelle,
Quatre bataillons. *(bis)*

IV

Ne prenez pas not'devise
Quoique ça soit le bon air; *(bis)*
Mais quand vous serez marquise,
J'vous l'dirons plus clair. *(bis)*
Cependant soyez tranquille,
Le bonheur vous attend;
Vous n'serez pas plus difficile
Qu'un grand régiment. *(bis)*

V

De la part d'nos gens y m'reste
A vous dire un mot; *(bis)*
Mais vot'mine est si modeste
Qu'elle me rend tout sot. *(bis)*
Cependant sans trop d'audace
On peut vous observer,
Qu'nos Colbert sont d'une race
Bonne à conserver. *(bis)*

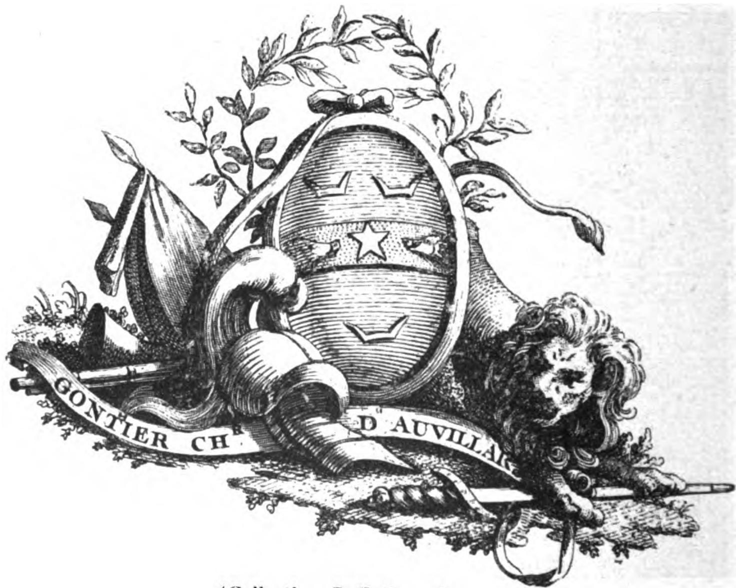
Louis-Jean-Baptiste-Antonin Colbert, marquis de Seignelay, naquit le 17 septembre 1732.

Mousquetaire en 1744; lieutenant en deuxième au régiment du Roi le 25 décembre 1752; enseigne le 8 septembre 1755; lieutenant le 14 décembre 1755; capitaine au régiment d'Autichamp le 6 juin 1758; en Allemagne en 1757, 58, 59, 60; colonel du régiment de l'Isle de France le 20 février 1761; colonel du régiment de Champagne le 1er décembre 1762; brigadier le 3 janvier 1770; employé à l'armée de Broglie le 1er août 1778, il fut promu maréchal de camp le 1er mars 1780; il était chevalier de Saint-Louis du 21 décembre 1761.

Ayant émigré, il servit à l'armée des Princes (1792 et 1793), en qualité de commandant d'une compagnie de gentilshommes; rentré en France à la paix d'Amiens, il mourut le 3 février 1813 à Craonne.

Le marquis de Seignelay se maria trois fois : 1° à Anne-Marie-Louise de Montigny; 2° à Catherine-Pauline de Béthune; 3° à Julienne-Anne-Antoinette de Launoy, veuve de La Salle.

(Communication du lieutenant-colonel EMBRY.)



(Collection G. Cottreau.)

LA BATAILLE DE LONATO

racontée par un témoin (Blandin, capitaine à la 5e de ligne)

Quels que soient le nombre et la qualité des sources historiques déjà connues, relatives à la campagne d'Italie de 1796, aucun nouveau témoignage ne doit être négligé, s'il paraît sincère.

La lettre ci-après, écrite par un officier bourguignon à l'un de ses compatriotes — son ancien camarade aux volontaires de la Côte-d'Or, — apporte sur la bataille de Lonato une note personnelle et peut-être nouvelle.

La demi-brigade à laquelle appartenait Blandin (5e de ligne) avait pour élément principal le 1er bataillon de la Côte-d'Or — l'un des mieux composés et des mieux commandés de la levée de 1791 — lequel, après s'être admirablement conduit à l'armée de Belgique et à Valenciennes, puis au siège de Toulon, venait de passer près de deux ans dans les neiges des Alpes. Après tant de fatigues, officiers et soldats aspiraient au repos qui devait couronner une victoire décisive; et cela suffit à expliquer à la fois leur lassitude morale et leur entrain furieux.

Il faut noter, au passage, les contradictions que présente ce récit avec l'*Histoire régimentaire de l'armée d'Italie*, quant au cantonnement de la 5e demi-brigade au début de juillet — avec Jomini, quant aux effectifs mis en ligne à Lonato — et avec plusieurs ouvrages, quant au rôle particulier du général Despinoy.

Capitaine Carnot.

Au citoyen Pierre Bourgeois, négociant à Beaune (Côte-d'Or).
[Timbre de l'Armée d'Italie.]

Vérone, 3 fructidor, an IV [20 août 1796].

Je reçois à l'instant, mon ami, votre lettre, et vois avec peine que vous ne jouissez pas de la meilleure santé. Puissent le régime et le repos vous la rendre, ce sont les vœux sincères d'un ami. La mienne est toujours bonne, malgré les fatigues et les privations incroyables que nous avons éprouvées du 10 au 23 thermidor [28 juillet-10 août].

J'avais eu tort si, dans ma dernière lettre, je vous avais tant

vanté les Italiens; mon intention n'était et ne pouvait être que de parler des Milanais, les seuls que je connusse encore, qui agissent toujours bien avec nous et qui dans nos revers momentanés ont, contre l'usage, toujours été nos amis.

Nous partîmes de Lonato le 28 messidor [16 juillet], nous embarquâmes sur le bras du lac de Côme appelé le Lecco. Nous traversâmes Bergame, Brescia, Chiari et autres villes vénitiennes, où nous sommes, par parenthèse, on ne peut plus mal vus. Leur gouvernement prétendu républicain est absolument arbitraire, et, selon l'expression d'un homme instruit que je connais dans une de ces villes, celui des Turcs est préférable. Leurs nobles sont plus fiers et insolents qu'étaient jadis les nôtres, et aucune de ces qualités distinguant jadis les Français ne voile leurs défauts. S'ils ne nous aiment guère, nous leur rendons bien la pareille : ils sont si peu dangereux que, quoique tous nos vœux tendent à la paix, nous ne serions pas fâchés de leur donner un jour une petite leçon.

Nous arrivâmes le 6 [24 juillet] à Peschiera, où était le reste de la demi-brigade, et y restâmes jusqu'au 10 [28 juillet], jour que nos avant-postes furent repoussés de tous les côtés par un ennemi nombreux rassemblé derrière les montagnes du Tyrol. Après trois jours de marches et contremarches, et abîmés par la chaleur, nous arrivâmes le 13 [31 juillet] devant Loverdo avec la 32e demi-brigade. Une affaire générale s'engagea, que décida presque notre demi-brigade seule. Nous eûmes trois officiers tués et une centaine de volontaires, parmi lesquels 25 grenadiers, presque tous des Boulonnais. Méot le jeune a perdu un œil à cette affaire et l'on croit qu'il n'en reviendra pas.

La route qu'ils avaient coupée étant libre, nous marchâmes sur Brescia, où l'ennemi était tombé d'une manière si prompte et imprévue, que — le croirez-vous, mon cher camarade ? — tout, jusqu'aux immortels et honnêtes garde-magasins, fut enlevé! c'était le lieu de rassemblement de la majorité de l'armée. Dans le moment où l'on nous croyait en pleine retraite, où les Vénitiens applaudissaient, où des journalistes soi-disant français publiaient « la Destruction de l'Armée d'Italie ». ce petit entêté de Bonaparte prenait de grandes dispositions et, revenant sur ses pas, ordonnait l'attaque de l'ennemi sur tous les points !

Notre colonne fut la seule qui ne fut pas victorieuse, grâce à l'ineptie et à la lâcheté du général Despinoy, qui, lorsqu'il commandait Milan, était surnommé l'*Archiduc*, tant à cause du faste qu'il déployait dans cette ville que de son insolence. Après douze heures de marche dont huit de nuit, exténués par les fatigues et les besoins, nous arrivons sans qu'il s'en doute sur l'ennemi. Le général aurait dû nous faire faire halte pour reprendre haleine, nous rassembler, prendre des positions, reconnaître celles de l'ennemi. Rien de tout cela. A peine arrivés 800 hommes, il nous fait battre la charge et foncer sur l'ennemi par le flanc!

Nous marchions à travers la mitraille et une grêle de coups de fusil et sommes arrêtés à la vue d'une petite rivière qui nous séparait de l'ennemi, rangé derrière elle en bataille. Ceux qui n'avaient pu arriver aussi vite que nous, au lieu de venir nous renforcer, restent sur des hauteurs de gauche et tirent tant sur nous que sur l'ennemi qu'on ne peut distiguer, le pays étant couvert d'arbres, de maïs et de vigne. Quelques voix crient alors que la cavalerie nous charge. Despinoy, qui était resté en arrière, prend la fuite (et ne s'arrête qu'à trois lieues du champ de bataille) et beaucoup de volontaires l'imitent. Voyant notre gauche se dégarnir, plusieurs se replient, et ayant voulu rester un peu plus longtemps sur la droite, je courus de grands risques et ne dus ma liberté qu'à ma légèreté ou plutôt à la pesanteur de ces messieurs. Ayant cru reconnaître la voix de Gaillard, je me dirigeai avec précaution de ce côté, et le vis rassemblant avec Vinceneux et autres, un gros de volontaires. Ils me croyaient tué ou prisonnier et le bruit s'en était déjà répandu. Nous arrêtâmes l'ennemi par un feu long et suivi, retranché derrière un large ruisseau, et le forçâmes à se replier sur son ancienne position. Nous reprîmes la nôtre.

Le général Despinoy avait voulu rejeter sur nous le peu de succès de la journée. Il n'a pas réussi. On le dit suspendu ou destitué. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il ne commande plus à l'armée.

Nous marchâmes de là sur Castiglione, d'où, après deux jours de combat opiniâtre, l'ennemi avait été chassé: Il était sur des hauteurs voisines où le vieux Wurmser avait juré de vaincre.

Le 18 [5 août], après une marche de 12 heures, à peine arrivés, nous marchons en bataille, et poursuivons l'ennemi en battant la charge pendant 5 heures.

Nous prouvâmes encore ce jour-là qu'étant bien commandés nous savions exécuter. Jamais spectacle aussi affreux ne s'est offert à mes yeux : plus de 2.000 fusils et gibernes teints de sang. autant de cadavres mutilés exhalant une odeur pestiférée augmentée par la chaleur excessive. Ah ! m'écriai-je alors, que ne parcourent-ils ce champ de bataille, les malheureux qui alimentent et désirent la guerre !

L'ennemi passa le même jour le Mincio ; et Peschiera et 600 volontaires de la demi-brigade, renfermés dans cette place, furent débloqués. A une sortie, Rognon fut blessé aux reins, mais cela va bien. A Salo, Limet, grenadier, reçut une balle au bas-ventre, on le croit mort. Nous avons poursuivi l'ennemi jusqu'à Vérone : il a perdu 8 à 10.000 hommes tués, 15.000 prisonniers, 200 caissons, 80 canons, 16 drapeaux, 3 généraux. L'ennemi est en pleine déroute. Il a encore plus soif de la paix que nous ; et le bâton ou l'eau-de-vie peuvent seuls le mener au combat. Une division de notre armée vient d'opérer sa jonction avec celle du Rhin. Nos volontaires ont été complétés à 80 cartouches, et nous croyons demain soir marcher sur Trente qu'on dit évacué.

Une meilleure nouvelle, si elle est vraie, est celle que m'a répétée en mauvais latin un prêtre italien arrivant hier de Venise. Il dit que deux ambassadeurs, l'un autrichien et l'autre français. s'étaient abouchés par l'entremise du sénat vénitien et que tout le monde attendait sous peu d'heureux résultats. *Amen*, et mille et mille fois *Amen !*

Ne m'oubliez, pas je vous prie, auprès du général Voillot et toute sa famille. Plus d'une fois nous avons tous désiré l'avoir à notre tête, et nos vœux sont à coup sûr républicains.

Je vous embrasse et suis pour la vie votre ami.

BLANDIN, capitaine.

Souvenirs d'un marin de la Légion nautique[1]

(Expédition d'Égypte, ans VII et VIII)

Camp d'Aboukir, 15 vendémiaire, an VII.

Après la défaite de l'armée navale, le général en chef, qui ne pouvait plus apprécier les marins que pour les besoins de l'armée, les fit débarquer de tous les bâtiments de guerre pour en former un corps sous le nom de légion nautique.

J'avais seize ans lorsque je m'embarquai à Toulon sur l'aviso la *Foudre* qui suivit l'expédition pour Malte et pour l'Égypte. Je fus par conséquent compris dans cette incorporation qui présenta une force de deux mille hommes *qu'on habilla sous l'uniforme d'un habit-veste, couleur rouge, revers bleu, — pantalon blanc*, et fus de suite dirigé d'Alexandrie à Aboukir. Une garnison de 200 légionnaires occupa le fort, et le restant fut campé à la distance d'une lieue. Je faisais partie de ce camp duquel nous détachions des troupes suffisantes pour escorter les caravanes et les convois français qui se rendaient d'Alexandrie à Rosette.

Quinze jours après notre arrivée, nous fûmes inquiétés par les Bédouins. Des colonnes furent détachées pour les repousser. C'étaient des fatigues insupportables lorsqu'il fallait les poursuivre sur un terrain sablonneux où on s'enfonçait jusqu'à mi-jambe.

---

(1) Nous devons à l'obligeance de M. Bernardin, membre de la *Sabretache*, la communication de ces Souvenirs, que M. Barallier, ex-marin de la légion nautique, écrivit lorsqu'il était receveur principal des douanes à Perpignan. D'après le papier et la reliure du manuscrit, ces Souvenirs furent écrits avant 1830.

Nous rentrions quelquefois après deux ou trois heures de course, exténués de soif occasionnée par l'ardeur du soleil et d'un sable brûlant.

Nous fournissions de ce camp des postes avancés, de nuit et de jour, qui le dominaient pour être à même de découvrir les tentatives des Bédouins.

Presque toutes les nuits, nous étions sous les armes par les avertissements de coups de fusil que les sentinelles perdues (1) tiraient et se repliaient sur le camp avec les postes avancés et ensuite on dirigeait des colonnes pour les repousser jusqu'à une certaine distance.

Nous fûmes inquiétés de cette manière pendant 6 mois, n'ayant pour toute autre nourriture que du riz, lorsque l'ordre arriva qu'il fallait sortir du camp pour nous diriger en colonne mobile sur des provinces révoltées qui s'opposaient à payer les contributions. Cette nouvelle nous fit prévoir que nous ne serions pas à la fin de nos peines; mais, du moins, nous devions être guidés par l'espérance de trouver plus de ressources à l'égard des vivres.

Départ d'Aboukir pour Rosette et Ramanieh
(1er prairial an VII)

Nous partîmes donc du camp, en laissant les 200 hommes de garnison au fort, pour nous rendre d'abord à Rosette, ville distante d'Aboukir de 10 lieues, où arrivés nous reçûmes une distribution de bon pain qui ranima nos forces, tant elles avaient été épuisées dans ce maudit désert, et nous y fîmes le service pendant quinze jours, à la fin desquels nous nous dirigeâmes sur Ramanieh, ville distante de 25 lieues de Rosette, pour y occuper les fortifications et travailler à leur construction.

---

(1) Le 4e jour de mon arrivée au camp, je fus de garde à un des postes avancés où mon heure de faction fut de une à deux après minuit. Placé à la distance de 100 pas et me promenant sur une hauteur au-dessous de laquelle était un bois épais, j'entendis un bruit qui me paraissait être celui d'une cavalerie. Aussitôt je dirigeai mon coup de feu et me repliai sur le poste avançé qui accourut vers le lieu soupçonné où nous entendîmes réellement le même bruit, mais paraissant s'éloigner, ce qui nécessita une grande vigilance et n'eut aucun résultat. *(Note de l'auteur.)*

Aussitôt arrivés, on nous forma en colonne mobile pour aller forcer les habitants de différents villages à payer les contributions; j'étais alors caporal de la 1re compagnie, commandée par un chevalier de Malte.

Affaire de Caffra Chabass
(3 prairial an VII)

Cette colonne mobile, forte environ de 900 hommes, se divisa en compagnies pour se porter sur différentes provinces.

La nôtre, composée de 250, soutenue par deux pièces d'artillerie de 6, prit la route de Caffra Chabass, village occupé par des Bédouins qui s'étaient refusés à payer les contributions; traversa pendant la nuit, et se rendit sous les murs, au point du jour, où elle fit halte. Les deux pièces de canon furent de suite braquées contre la principale porte du village. 25 éclaireurs se détachèrent pour se diriger vers différents points et firent feu sur les habitants qui se sauvaient. Immédiatement après, nous vîmes tous les Bédouins armés qui se portaient sur les hautes murailles et commençaient le feu sur notre colonne. Nos deux pièces chargées à boulet et mitraille firent brèche, nous marchâmes aussitôt au pas de charge et entrâmes dans ce village rebelle, où rien ne fut ménagé.

Affaire de Galine (1)
(5 prairial an VII)

Après un quart d'heure de pillage, le tambour battit la retraite et avertit les soldats disséminés qu'il fallait se réunir; et après avoir mis le feu à ce village, nous nous rassemblâmes et partîmes pour Galine. Cet embrasement, qui devait être vu de toute la province, dut causer la plus grande terreur aux habitants. Ceux qui étaient soumis apportaient à notre passage des vivres et surtout beaucoup de laitage.

Nous nous dirigeâmes donc sur le village de Galine; nous en

(1) Village à la distance de Suez de 13 lieues. Ce village est près de l'Abyssinie. *(Note de l'auteur.)*

étions encore à la distance d'une lieue, lorsque nous aperçûmes une force considérable de Bédouins à cheval, au nombre de 600 environ, qui nous chargèrent. Le capitaine fit aussitôt disposer les deux pièces d'artillerie, et la colonne serrée sur trois rangs, nous soutînmes ainsi un feu des plus vifs qui dura pendant une heure. Malgré qu'ils perdirent beaucoup de monde, notre capitaine jugea prudent de battre en retraite. L'ordre qui régna dans cette affaire fut plutôt pour nous une victoire qu'une retraite. Les trois quarts des cavaliers qui nous chargeaient pendant une heure furent détruits principalement par notre artillerie, et cette nuée d'ennemis qui se dispersa nous assura ensuite une retraite plus tranquille jusqu'à Montaubis, où nous étions sûrs de nous réunir à un des détachements de la colonne mobile. Notre capitaine, aussitôt arrivé, fit part de cet événement au chef du détachement qui se réunit à nous avec ses forces et présentâmes un corps de 600 hommes, avec 4 pièces d'artillerie.

Après avoir assuré une garde de surveillances au dehors de Montaubis, nous y passâmes la nuit, et le lendemain, au point du jour, nous retournâmes à ce village rebelle. Nous en étions encore à une lieue, lorsque nous reconnûmes que les habitants se sauvaient.

Aussitôt, nous redoublâmes notre marche et à mesure que nous en découvrîmes les issues, nous nous apercevions que nous le trouverions totalement évacué. En effet, en y entrant, nous ne trouvâmes que des chiens qui couraient dans toutes les rues; mais ce qui nous dédommagea, ce furent des poules et des oies en quantité, que nous tuâmes à coups de fusil. Les soldats, en ce moment, ne s'occupèrent plus que du pillage. Ils ne trouvèrent dans les cassines que des instruments aratoires, du pain extrêmement sec et noir et quelques jarres de lait tellement aigre qu'il était impossible de le boire.

J'étais en ce moment sur la place, à causer, lorsque l'idée me prit aussi tout à coup de visiter l'intérieur d'une maison. Je m'introduisis donc, accompagné d'un camarade, et le premier objet qui s'offrit à ma vue, fut une grande caisse fermée. Aussitôt empressé de satisfaire ma curiosité, je l'ouvris et j'aperçus le corps d'un vieillard à grande barbe qui me lança des regards effroyables.

A cet aspect inattendu, je fus saisi d'effroi et laissai tomber le couvercle de la caisse. Au bruit que fit ce couvercle, mon camarade qui, de son côté, cherchait sans doute quelque proie, accourut et me dit : « Qu'est-ce que j'ai entendu ? » Je lui fis part de cette découverte, il me dit en mettant son fusil en joue : « Attends, il va s'endormir pour ne pas se réveiller. » Le coup part aussitôt et traverse la caisse où le malheureux expira. Je ne pus m'opposer à ce dessein, tant il mit de promptitude à l'exécuter. Cet événement qui glaça tout mon corps me fit concevoir les plus vives inquiétudes. Je lui reprochai cette méchante action, en lui faisant sentir que ce ne pouvait être qu'un malheureux vieillard que ses enfants n'avaient pu enlever et qui l'avaient caché dans cette caisse.

Immédiatement après, la retraite battit, et après que la colonne fut réunie, nous vîmes autant de poules et d'oies accrochées sur les sacs qu'il y avait de soldats. Dans cet ordre de choses, après avoir mis le feu à ce village, nous partîmes de cet épouvantable lieu, et nous avions déjà parcouru un terrain de deux lieues lorsque nous fîmes halte.

Ce fut à l'entrée de la nuit que l'on disposa le camp, où des volailles passées dans des baguettes de fusil tournèrent en forme de broche au travers des flammes qui rôtirent ou brûlèrent. Le tout parut des plus exquis, et pour toute conversation, on répétait : « Demain, à tel endroit; après demain, à tel autre, nous en ferons autant. » Au milieu de ce tapage, je réfléchissais sur mon pays, et frémissais sur toutes les horreurs de la guerre.

Rentrée au camp de Ramanieh
(10 prairial an VII)

Au point du jour, la colonne se dirigea sur plusieurs villages et ne trouva aucune opposition; tous furent soumis, et après trois jours de marche, la colonne reçut ensuite l'ordre de rentrer à Ramanieh.

Les soldats, en y arrivant, s'aperçurent d'un changement total dans les ressources aussi productives que leur procura cette expé-

dition : ils n'y trouvèrent qu'une vie très réglée soutenue par du pain de munition. Ce n'était plus de la volaille en abondance. Enfin, tel était le sort de la guerre, et il fallut bien s'y résoudre.

Mon départ pour la levée des contributions de briques nécessaires à la restauration de la redoute de Ramanieh

(25 prairial an VII)

Quinze jours s'écoulèrent, lorsque je reçus du capitaine les instructions qui devaient me diriger sur la levée que j'avais à faire sur les bords du Delta; des contributions de briques devaient servir à la restauration de la redoute de Ramanieh.

Quinze bons soldats me furent donc destinés pour cette expédition et l'ordre fut immédiatement donné à une chaloupe canonnière en station à Fouér (1) de me seconder en cas d'opposition des sheiks.

Je me rendis, accompagné de mes 15 hommes, à cette ville où, en effet, la chaloupe canonnière était en station. Aussitôt, je m'entendis avec le capitaine, lui fis part de mes instructions; il fit voile vers Métoubis et nous l'accompagnâmes en suivant le Nil. Cette commission, quoique périlleuse, me fit entrevoir d'un autre côté des ressources infiniment plus grandes que celles que j'aurais trouvées à Ramanieh. Je me voyais indépendant, puisque mes instructions me donnaient toute la force que je devais employer en cas de refus de subsistance, et des moyens de faire transporter à Ramanieh des convois que je devais réunir sur un même point.

Nous arrivâmes donc à Métoubis, lieu où il y avait une quantité de briques. Je fis part au sheik-belley de ma commission, au nom du commandant de la place de Ramanieh : aussitôt, il me donna des vivres des plus exquis pour la troupe et pour l'équipage de la canonnière, ainsi que des Turcs pour être employés à enlever

---

(1) Fouér : 10 lieues sud de Rosette, 16 lieues d'Alexandrie. *(Note de l'auteur.)*

des fours toutes les briques qui furent entassées sur le bord du Nil.

Pendant ce temps-là, je donnais les ordres au détachement de se conserver une distance sur le Nil, afin de faire arrêter les djermes pour les réunir sur un même point, ensuite les obliger à se diriger sur Métoubis, et, en cas de refus, faire feu sur elles.

L'ordre qui fut exécuté ne manqua pas son effet : vers le soir, 10 voiles furent réunies sur le lieu où les briques furent de suite embarquées et le convoi, escorté de la chaloupe canonnière, se rendit à Ramanieh.

Ma rentrée au camp occasionnée par la révolte de Damanour et suite de cette affaire

(15 messidor an VII)

Je fis ensuite la même opération à plusieurs villages, mais un ordre de rentrer au camp me fut transmis. En sorte que cette campagne de deux mois fut pour nous un temps trop court, parce que nous obtenions des sheik-belley tout ce que nous pouvions désirer en provisions. Nous ne pouvions prévoir quel était le sujet de notre rentrée subite. Aussitôt notre arrivée au camp, nous apprîmes que 80 hommes de notre légion, en garnison à Damanour, venaient d'être égorgés, et que c'était l'intention du commandant de rappeler tous les détachements pour ensuite se diriger sur cette ville rebelle.

Il n'y avait que deux heures que nous étions arrivés qu'il fallut se préparer au départ. Une force de 1.200 hommes partit, en laissant une réserve suffisante pour garder les batteries. Lorque nous fûmes à la distance de trois lieues et que nous commencions à découvrir la ville de Damanour (1), nous aperçûmes sur toutes les hauteurs qui la dominaient, des signaux en jets de sable lancés par les ennemis. Nous avancions toujours ; mais un quart d'heure après ces signaux, une nuée d'hommes à pied et à cheval sortirent

(1) Ville distante de 6 lieues de Ramanieh. *(Note de l'auteur.)*

de la ville et nous présentèrent une force si majeure à la nôtre qu'il eût été impossible de leur résister. Cependant le commandant, voulant s'assurer des positions et juger de cette force, fit faire halte, disposa la colonne en ligne de bataille; dix pièces d'artillerie qui nous suivaient furent placées en avant et nous les attendîmes ainsi de pied ferme.

Cette armée incalculable était composée la plupart de mameluks à la tête de tous les insurgés de la province.

Lorsqu'ils furent à la portée du canon, l'artillerie fit trois décharges à boulets et mitraille qui produisirent un bon effet; mais le commandant, après avoir jugé des forces de l'ennemi, qui se portait toujours sur nous, fit de suite former le bataillon carré, et ordonna la retraite. Cette retraite fut très bien observée, et notre artillerie la protégeait. Cependant un événement auquel on était éloigné de s'attendre mit le trouble dans le carré. J'étais alors en tirailleurs, nous marchions sur des blés qui étaient mûrs; mais après avoir fait une heure de retraite, les ennemis y mirent le feu, et le vent dirigea avec promptitude les flammes sur nous, derrière lesquelles les Arabes nous chargeaient. Une épaisse fumée nous environnait. Et nous marchions toujours en ordre, avec peu d'espérance de nous sauver. Les éclaireurs, sur le devant du bataillon carré, découvrirent à gauche un espace de terrain complanté en oignons où le bataillon carré se plaça et fit de suite volte-face, en faisant une décharge d'artillerie qui succéda à un feu des plus nourris sur l'ennemi, qui perdit tout à coup plus de 1.500 hommes et le restant se dispersa dans la plaine.

Cette affaire décida de la sûreté de notre retraite et nous dûmes le salut à ce carré de terrain, car nous eussions péri infailliblement parce que l'ennemi nous resserrait de tous côtés et nous n'avions absolument qu'une seule direction.

Nous continuâmes donc notre route jusqu'à Ramanieh où nous avions encore trois lieues à parcourir. Nous étions, depuis le commandant jusqu'aux soldats, exténués de soif, de fatigue, brûlés du soleil et noirs par l'effet de la poudre et de la fumée.

Nous commencions à découvrir la redoute de Ramanieh, sur laquelle, en l'approchant, nous aperçûmes des militaires qui s'étaient fixés sur les hauteurs pour observer nos mouvements.

D'abord ils avaient vu cette horrible fumée qui s'exhalait dans la plaine. Aussitôt notre rentrée, double ration nous fut délivrée; ensuite on ne s'occupa plus que de raconter l'événement à ceux qui étaient restés au camp.

Les postes avancés, à notre arrivée, furent doublés; des piquets furent debout toute la nuit dans le camp; nous étions hors de nos tentes et formions un bivouac. Le commandant informa le général en chef de cet événement et huit jours après, nous reçûmes un renfort de 1.500 hommes de la 69e, 200 hommes du 22e régiment de chasseurs à cheval et 8 pièces d'artillerie pour retourner sur Damanour.

On disposait à cet effet le départ pour le lendemain au soir, lorsque je reçus de nouveau l'ordre de retourner dans le Delta, avec quinze hommes de différentes compagnies, pour y continuer mon opération précédente.

J'étais depuis trois jours à Malitabonali (1), distant de quinze lieues de Ramanieh, où j'appris par un détachement qui passait, que Damanour avait éprouvé les terribles effet de la guerre et nous fit part du résultat en ces termes :

« C'était vers les huit heures du soir et à l'entrée de la nuit que trois mille hommes, y compris la cavalerie et 22 pièces de canon, marchèrent en colonnes serrées par division. Un détachement de 200 éclaireurs précédaient cette marche.

« Les révoltés étaient tous campés : la position de leur camp faisait face à nos colonnes. Il n'était resté dans la ville que les femmes et les enfants et [les ennemis] avaient placé des postes avancés. Nos éclaireurs trouvèrent les sentinelles perdues endormies qu'ils traversèrent à l'arme blanche. L'ordre qui leur avait été donné de rentrer dans les colonnes, aussitôt qu'il auraient aperçu quelques mouvements, fut exécuté. Le commandant, informé de la destruction de ces sentinelles perdues, fit faire halte aux colonnes, ordonna à l'artillerie et à la cavalerie de se porter en avant; et l'infanterie en arrière servant de réserve, attendit ainsi des ordres.

(1) Village, l'unique du Delta, habité seulement par des femmes publiques sous la surveillance d'une simple police. *(Note de l'auteur.)*

« On distinguait à peine les camps des révoltés, lorsque le commandant ordonna le feu à boulet et à mitraille aux vingt-deux pièces de canon et ensuite fit charger la cavalerie.

« A cet événement imprévu, puisqu'ils étaient livrés au plus doux sommeil, on entendit des cris les plus aigus.

« La cavalerie en chargeant finit par détruire tout le camp, et la ville fut ensuite cernée par les colonnes dont plusieurs y entrèrent, et ne firent aucun quartier à tous ceux qui s'y étaient réfugiés. La ville fut livrée au pillage et au point du jour, les troupes, après l'avoir incendiée, rentrèrent à Ramanieh avec un butin considérable qui fut vendu par ordre du commandant, et le produit en fut réparti. »

Mon départ de Ramanieh pour Rosette où je fus nommé à des fonctions civiles

(1er thermidor an VII)

Quinze jours après cet événement, je rentrai au camp après avoir rempli l'objet de ma mission. J'étais alors bien fatigué du métier de soldat, lorsque j'appris l'arrivée d'un commissaire ordonnateur fort lié à notre maison. Je lui écrivis de vouloir bien m'accorder la faveur de lui présenter mes respects : Je fus le lendemain invité à me rendre chez lui, et je le priai instamment, en lui faisant part de mes faibles moyens, de me tirer de ce métier, que je ne pouvais plus guère endurer, tant ma santé était altérée : il me présenta au commandant, lui fit connaître qu'il pouvait en ce moment m'utiliser plutôt au service de l'armée, en me plaçant en qualité de secrétaire-archiviste dans l'administration sanitaire à Rosette. Le commandant y consentit, et de soldat, je devins tout à coup officier civil. Je reçus donc de ce bienfaiteur ma commission et après avoir réglé mes affaires au camp, je me rendis à ma destination.

M. Aurran, conservateur de santé en cette ville, me reçut avec le plus vif empressement. Mon prédécesseur avait été renvoyé pour cause d'inconduite, et il avait de moi le plus pressant besoin. Je reçus donc les instructions que je fus à même de suivre au

désir de mon chef. Mes appointements, à 1.500 francs, étaient payés par trimestre.

J'avais des registres à tenir sur la déclaration que faisaient les officiers civils de l'endroit, des mourants par cause de la peste, sur la correspondance avec le commissaire des guerres.

Je me transportais, accompagné de deux gardes de santé, dans les hôpitaux des pestiférés, toutes les fois que j'en étais requis, pour inscrire sur un registre ouvert à cet effet, les noms, prénoms, grades, lieux de naissance et département de chaque militaire mort ou condamné de la peste. Nous avions aussi les endroits réservés à la quarantaine qui nécessitaient aussi un travail; enfin, il fallait donner tous les dix jours au commissaire des guerres un état présentant différentes situations de tous ces mouvements.

Ce métier, quoique pénible, l'était encore moins que celui de soldat, je jouissais d'un bon traitement, j'avais la table du conservateur; enfin, je remplis ma tâche pendant six mois à Rosette, lorsqu'il fallut forcément évacuer cette ville, à l'époque où les Anglais effectuèrent leur descente du côté d'Alexandrie, et firent battre en retraite l'armée jusqu'au Caire.

Évacuation de Rosette pour le Caire où l'armée française capitula avec les conditions de retourner en France

(3 vendémiaire an X)

Toutes les administrations remontèrent le Nil et nous nous rendîmes au Caire, où, sous les ordres de M. Gérard, notre conservateur en chef, nous continuâmes notre service et attendîmes ainsi les événements.

Deux mois s'écoulèrent, lorsque la nouvelle de la capitulation nous causa la plus vive joie : nous devions nous embarquer pour revoir notre chère patrie. L'armée ne s'occupait plus que de faire les dispositions pour descendre le Nil et joindre les vaisseaux à Aboukir qui devaient nous transporter en France.

Le terme qui mit le comble à notre joie arriva : nous descendîmes par convoi le Nil; et au moment où le nôtre voulut en

déboucher pour entrer dans la mer, survint un événement malheureux tel que je vais le représenter :

La djerme sur laquelle nous étions embarqués, chargée de marins et de soldats, échoua sur un banc de sable après que nous eûmes débouché du Nil. On fut contraint de jeter à la mer beaucoup d'effets pour alléger le bâtiment. Les lames qui s'engouffraient devinrent tout à coup d'une grosseur prodigieuse. L'apparence de périr misérablement prêta à nos marins français toute la force et le courage : ils ne consultèrent plus les marins turcs, se rendirent maîtres du bord. Nous étions sur le point d'être enveloppés par une affreuse lame, lorsqu'en ce moment nos braves marins firent épreuve de toutes leurs forces au moyen d'instruments propres à soulever le bâtiment. Cette lame qui devait totalement nous engloutir, passa sous le bord et [le bâtiment] se trouva totalement dégagé.

Deux djermes chargées de troupes, femmes et enfants, échouèrent et périrent sous nos yeux parce qu'elles étaient dirigées seulement par des mahométans qui s'abandonnèrent à leur fatalisme, et nous eussions éprouvé le même sort sans le courage de nos braves marins.

Nous nous rendîmes, ainsi inondés, à bord de la frégate anglaise la *Pallas*, où 500 Français furent embarqués.

La frégate mouilla à Marseille le 15 vendémiaire an X.



(Collection G. Cottreau.)

RAPPORT

du Voyage de la demy-djerme "La Vénitienne"

commandée par le capitaine Fraisse, à Ramanieh

(Expédition d'Egypte, an VII)

Du 19 floréal an VII. — A huit heures du soir, je suis parti de Boulac avec le canot la *Saône*, chargé de munitions de guerre pour Ramanieh ayant fait route toute la nuit. Le vent contraire m'ayant échoué pendant trois fois, j'ai fait toutes les diligences possibles pour me lever de cette position. Étant parvenu à me déchouer, j'ai continué ma route pour Ramanieh.

Du 20 dudit. — J'ai fait route pendant toute la journée, jusqu'à cinq heures du soir, où je me suis échoué près du village de Mouezaby sur une petite île; il m'a fallu prendre une barque pour m'alléger, ne trouvant que quinze pouces d'eau et la djerme en voulant quatre pieds et demi. J'ai été obligé de donner 4 gourdes, ayant gardé un jour la munition, ainsi que le détachement pour la garder. Je fis mettre tout de suite mon équipage dans l'eau pour déchouer la djerme; étant sorti de la mauvaise position où je me trouvais, j'ai pris la djerme, ayant mis la munition à ma traine, et j'ai continué ma route jusqu'à environ dix heures du soir où j'ai été forcé de mouiller, rapport au vent contraire.

Du 21 floréal. — A quatre heures du matin, le vent s'étant calmé, j'ai appareillé pour continuer ma route; m'étant décidé, j'embarque ma munition dans mon bord; sur les dix heures du matin, je me trouvai devant le village d'Albacaouby; la rive du Nil était très haute, le passage très étroit, pour aller chercher le fond, j'ai été obligé de passer sous le dit village pour pouvoir faire

passer la djerme. Du moment que je passais, j'ai été attaqué par deux mille Arabes, paysans du village et quatre-vingts mamelouks à cheval; les mamelouks avaient un grand drapeau rouge et faisaient de grands signaux, du côté du désert, ainsi qu'un Arabe à cheval portant une flamme et jetant des cris terribles. Tous ces gens se rassemblèrent pour nous attaquer; j'ai été obligé de mouiller et j'ai ordonné au canot la *Saône* de mouiller un peu plus au large, se trouvant qu'il ne calait pas beaucoup d'eau, pour pouvoir faire feu de ses pierriers. Les Arabes et les mamelouks, sur le champ, ont attaqué mon détachement ainsi que mon équipage. Je lui ordonnai de faire un feu de file, et à mon équipage d'appareiller et de faire voile du trinquet, ainsi que le canot, pour chercher une position plus avantageuse, mon détachement continuant toujours le feu de file, de sorte que je mouillai ainsi le canot. Sur le champ, j'ai fait feu de mes canons ainsi que la fusillade et j'ai continué le feu jusqu'à huit heures du soir. Malheureusement, quelques gargousses que j'avais mis sur le pont dans un panier ont pris feu et me blessèrent quelques hommes du détachement, ça ne fit aucune impression ny à moi, ny à mon équipage, ainsi qu'à ma garnison.

Du 22 floréal. — A six heures du matin, j'ai apperçu une grande quantité d'Arabes qui voulaient passer du côté opposé du village pour me prendre entre deux feux. J'ai ordonné au canot de faire feu de ses pierriers. Lorsque les Arabes ont entendu les coups de canon, ils se mirent à la nage pour se sauver. Tous les Arabes, paysans et mamelouks se remirent ensemble pour venir m'attaquer une deuxième fois. Je me défendis par la fusillade et des coups de canon depuis sept heures du matin jusqu'à une heure après-midi, qu'ils m'abandonnèrent et qu'ils eurent quantité de blessés ainsi que de morts. Le combat ayant fini, j'ai apperçu trois Turcs venant du village Caffrachasy pour me parler. Quand ils furent à la portée de la voix, je leur fis demander par un Maltais ce qu'ils voulaient; ils m'ont dit que le chef du village les envoyait pour voir si j'avais besoin de quelque chose; que le chef me faisait demander si je voulais qu'il viennent à bord et qu'il y avait un rassemblement de dix-huit cents hommes venant de la ville de Damanour, qui avait été brûlée et qu'il m'attendait

dans une position où il fallait que je passe. D'après les renseignements de ces paysans, j'ai de suite décidé d'envoyer un exprès au commandant de la place Lenegre pour m'envoyer du renfort; il me répondit qu'il ne pouvait m'en envoyer, attendu qu'il n'avait que trente hommes pour faire le service de la place. J'ai écrit aussi à Ramanieh, et je n'en ai eu aucune réponse; et, pour engager le commissionnaire à faire parvenir ces lettres, j'ai déboursé trois piastres d'Espagne que je lui ai donné.

Cette journée, j'ai eu mon maître d'équipage, mon maître canonnier, trois matelots et deux soldats de blessés.

Du 23 dudit. — A cinq heures du matin, j'apperçus les mamelouks, Arabes et paysans, beaucoup plus nombreux, rassemblés au bord du fleuve et prêts à m'attaquer pour une troisième fois. Je me disposai à combattre, je fis de suite placer le canot la *Saône* à droite de moi, présentant le devant à l'ennemi. A six heures, l'ennemi m'attaqua par une grande fusillade, je lui ripostai par mon artillerie et mousqueterie, jusqu'à dix heures du matin que le feu fut continuel de part et d'autre. Je lui ai tué beaucoup de chevaux et beaucoup de monde; mon pilote fut blessé. L'ennemi rentra dans les terres, je pris un pilote au village de Caffrachasy à qui je donnai deux piastres d'Espagne pour l'engager à me piloter. Je me décidai à faire voile; voyant les Arabes courir de l'avant, je m'étais décidé à passer. Ils firent passer de leur troupe sur le Delta pour me prendre entre deux feux et je me décidai de forcer le passage en canonnant l'ennemi des deux bords.

A midi, j'apperçus la felouque le *Nil* et le canot la *Garonne* qui faisaient route pour Boulac. Les ayant atteint, je fis part au commandant de tout ce qui s'était passé depuis mon départ de Boulac, et le priai de vouloir bien venir avec moi jusqu'à Ramanieh, lieu de ma destination, vu que l'ennemy avait gagné le devant pour aller m'attendre à une très mauvaise position.

Nous fîmes, tous les quatre, route pour Ramanieh; nous apperçûmes dans l'après-midi l'ennemy qui nous attendait; nous vînmes de suite mouiller tous les quatre dans une position à pouvoir les exterminer. S'étant apperçu de notre manœuvre, ils s'enfurent tous et nous continuâmes notre route.

Du 24 dudit. — De toute la journée, nous n'avons vu aucun ennemy, continuant de faire route pour Ramanieh.

Du 25 dudit. — Même route, obligé de tirer la cordelle à cause du vent constant debout.

Du 26. — A deux heures du matin, nous sommes arrivés à Ramanieh où j'ai de suite débarqué les munitions dont j'étais chargé pour cette place. Je fis les vivres nécessaires et appareillai le même jour pour retourner à Boulac.

Munitions consommées dans mes différents combats

Savoir :

Cartouches d'infanterie, cy	2.200
Gargousses du calibre de 6	58
Gargousses du calibre de 3	25
Gargousses d'une livre	20
Boulets ronds de 6	36
Idem de 3	15
Idem de 5 (?)	20
Paquets de mitraille de 6	22
Paquets de mitraille de 3	10

Fait à bord de la demy-djerme la *Vénitienne*, le 24 floréal, an VII.

Le Capitaine commandant,
FRAISSE.

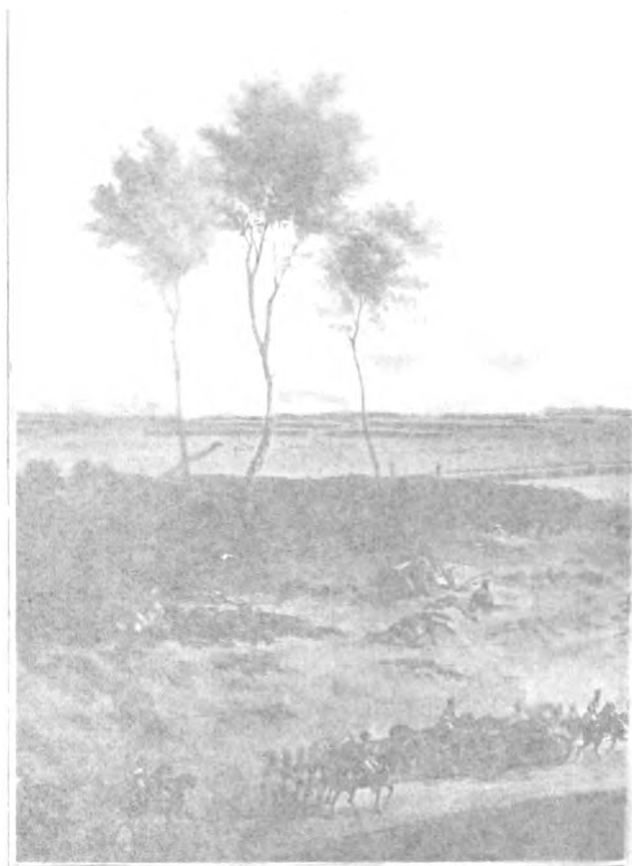
Je ne puis que me louer de la manière dont se sont conduit pendant l'action, le capitaine et l'équipage du canot la *Saône*.

FRAISSE.

(Communication de M. Eugène TATTET.)

Le Gérant : RICHET.

Suresnes — Imprimerie ERNEST PAYEN, 13, rue Pierre-Dupont. — 1191



[illegible]

Le Centenaire d'Iéna et d'Auerstaedt

(1806 — 14 octobre — 1906)

Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse, dont le désir d'entrer, en 1805, dans la troisième coalition contre la France, avait été refréné par le coup de foudre d'Austerlitz, se crut, l'année suivante, de force à se poser en champion de l'Europe et à lutter contre Napoléon dont les troupes se trouvaient encore en Allemagne.

Sans attendre l'arrivée des Russes dont l'armée se concentrait en Pologne, le roi de Prusse qui venait de décider la Saxe, la Hesse et le Brunswick à faire cause commune avec lui, adressa, le 7 octobre 1806, à l'empereur des Français, un ultimatum par lequel il exigeait l'évacuation immédiate de l'Allemagne.

Napoléon qui avait rassemblé la Grande Armée dans la vallée du Meyn, la mit aussitôt en mouvement. — Grâce à la rapidité et au secret des marches qu'elle exécuta, elle surprit par une vive offensive les Prussiens qui avaient espéré l'attaquer pendant sa concentration.

L'armée prussienne formée à l'école de Frédéric II et commandée par des généraux élèves de ce grand capitaine, était fière de son passé glorieux ; hantée par le souvenir de Rosbach, elle se proclamait invincible.

Elle allait, pleine de jactance, lutter avec la Grande Armée, victorieuse à Austerlitz, dont le haut commandement, les officiers et les soldats étaient remarquables à tous les points de vue. La tactique déjà vieille de Frédéric II, allait ainsi se mesurer avec celle inaugurée par les armées de la Révolution que le génie militaire de Napoléon avait su porter au plus haut degré de perfection.

La Grande Armée, forte de 175.000 hommes environ, était composée de la Garde, de la réserve de cavalerie de Murat, et des corps de Bernadotte (1er), Davout (3e), Soult (4e), Lannes (5e), Ney (6e) et Augereau (7e).

Les forces ennemies étaient organisées en deux armées : La première, sous les ordres du duc de Brunswick, avait un effectif de 76.000 hommes, et avec elle marchait le roi de Prusse ; la deuxième, commandée par le prince de Hohenlohe, comptait, avec le corps de Rüchel qui formait l'aile droite, environ 56.000 combattants.

A la suite de géniales combinaisons stratégiques et tactiques de Napoléon, les victoires simultanées d'Iéna et d'Auerstaedt, remportées, le 14 octobre, par l'Empereur sur le prince de Hohenlohe, et par Davout

sur le duc de Brunswick, abattaient dans une seule journée la puissance prussienne. Les deux armées ennemies étaient, en effet, complètement battues, perdaient 22.000 tués ou blessés, 20.000 prisonniers, 315 canons et 33 drapeaux, tandis que les pertes françaises ne s'élevaient qu'à 14.000 tués ou blessés. Les troupes prussiennes ne formaient plus, après ces deux batailles, que des masses confuses que les corps français allaient poursuivre avec acharnement et obliger à capituler à Erfurth, à Halle, à Prenslow, à Stettin, à Custrin, à Lübeck et à Magdebourg.

Ainsi, une campagne de sept semaines avait suffi à Napoléon pour conquérir la Prusse jusqu'à l'Oder et détruire deux armées dont il ne restait plus que quelques milliers de soldats qui se réfugièrent, avec leur roi, à Kœnigsberg.

* * *

De quelle façon la *Sabretache* pouvait-elle commémorer le centenaire de ces deux radieuses victoires? — Les narrer au long dans le *Carnet* nous aurait entraîné trop loin et, du reste, ses lecteurs en connaissent tous les détails. — Aussi la rédaction n'a cru pouvoir mieux se conformer à la belle devise adoptée par la *Sabretache : Præteriti fides, exemplumque futuri,* qu'en donnant une suite de documents historiques et iconographiques inédits, rares ou curieux, qui se rapportent à Iéna, à Auerstaedt et à cette merveilleuse campagne de 1806.

Aux documents officiels qui préciseront certains faits de guerre, nous joignons des lettres intimes écrites entre deux marches ou combats qui racontent, sans apprêt, les événements de la campagne.

Énumérons ces documents :

Les fac-similé des comptes rendus écrits sur le champ de bataille même par le prince Murat, les maréchaux Ney et Davout.

Des lettres et rapports inédits extraits de la correspondance de 1806 du maréchal Ney, duc d'Elchingen, dont nous devons la communication à M. le prince de la Moskowa, membre du comité de la *Sabretache.*

Une lettre intime du prince Murat et une suite de lettres, adressées par le général de division Léopold Berthier à sa femme. Ces lettres font partie de la collection d'autographes du lieutenant-colonel Chéré, membre du comité de la *Sabretache,* qui a bien voulu nous les confier pour le *Carnet.*

Les propositions pour la Légion d'honneur établies à la suite de la campagne de 1806, et présentées dans un article intitulé : *Soldats d'Iéna et d'Auerstaedt,* par notre collègue, M. Joseph Durieux, l'érudit archiviste de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur.

Enfin, des reproductions des aquarelles d'Iéna et d'Auerstaedt conservées au ministère de la Guerre, de quatre compositions originales de Fragonard fils, de gravures, médailles et objets divers, constituent la partie iconographique de ce numéro du *Carnet,* spécialement consacré au centenaire des deux victoires.

Commandant Emm. MARTIN.

Weymar 14. 8bre 1806

Sire

Je ne vous parlerai pas de la conduite de la cavalerie
dont vous m'avez confié le commandement, votre majesté
en été témoin et a pu voir les résultats; mais je dois
de grands éloges à la bravoure des dragons
de la Don Klein et à celle des
la Don d'Hautpoul qui ont donné, cuirassiers de
du 10e Regt et aux autres troupes légères aux hussards
qui ont donné — Sire Rien n'a résisté,
la cavalerie ~~a~~ tous a été culbutés, les Bataillons carrés
ennemis, la propre garde du Roy, les Saxons
légers, ~~tout~~ a plié, tout a été fait prisonnier
et l'on ne tenu plus que la cavalerie de votre

n'est pas la première d'une demande —

des ~~géné~~ Lapp, et gardanne : ne méritent pas

quelle, la premier a surtout bien fait, et a

chargé avec les cuirassiers, j'ai dû les plus grands

éloges au général Klein et d'Hautpoul, et en général

à tous les généraux, j'ai ~~lieu~~ lieu d'être sat

Des généraux Picard ~~et~~ Treillard était peu en trois

plainte autrefois — plusieurs ~~[illegible]~~ canons et pavillons

ont été pris, plusieurs drapeaux, plusieurs mille pri

je fais garder les débris d'infanterie et de

bataille pour qu'il soit retiré d'ennemi

demain, de grand matin je battrai avec

la cavalerie, et je poursuivrai vigoureusement l'ennemi

mais je désirerais savoir pour quelle. Ainsi

. l'ennemi autre a pris plusieurs —

… generaux ennemis ont été pris et blessés,
parmi les quels Mr Ruchel hohenlohe, et les
… de Brunswick, et Similian

Le Roy et la Reine sont partis à quatre
heures de Weimar, la Reine déplorée
comme une enfant — et je suis entré
à six heures, les dragons ont chargé une
colonne d'infanterie, qui faisoit bonne
garde, les Rues sont jonchées de cadavres,
et remplies de caissons, canons et bagages —
la Duchesse est ici le logement de
votre Majesté, y est destiné —
J'aurai l'honneur de rendre compte à
votre Majesté des actions d'éclat qui ont
eu lieu aujourd'hui sous vos yeux
j'ai l'honneur d'être &c.

De votre Majesté,

le très humble et très obéissant serviteur et très affectionné frère

Joachim

Weimar le 16 8.bre ~~[illegible]~~ 1806.

Votre Majesté voudra me pardonner mon griffonnage, mais je suis seul et je tombe de fatigue.

Mr de Ségur sort bien content.

Weimar 14 octobre 1806

Sire

j'ai l'honneur de rendre compte à votre majesté qu'une partie des troupes de mon avant-garde est etablie en avant de Weimar sur la route d'Erfurt.

les quatre regimens de la deuxieme division sont bivouaqués sur les hauteurs en arriere de Weimar rive droite de l'Ilm.

la troisieme division est bivouaquée en arriere de la deuxieme. de maniere que mon corps d'armée est disponible pour toutes les operations qu'ordonnera votre majesté

quelques regimens du corps d'armée de Mr le Mal Lannes se trouvent egalement à ma droite en position sur les hauteurs à droite de Weimar

La cavalerie legere, les dragons et les cuirassiers

de S A R le Grand duc de Berg sont de même concentrés dans cette position

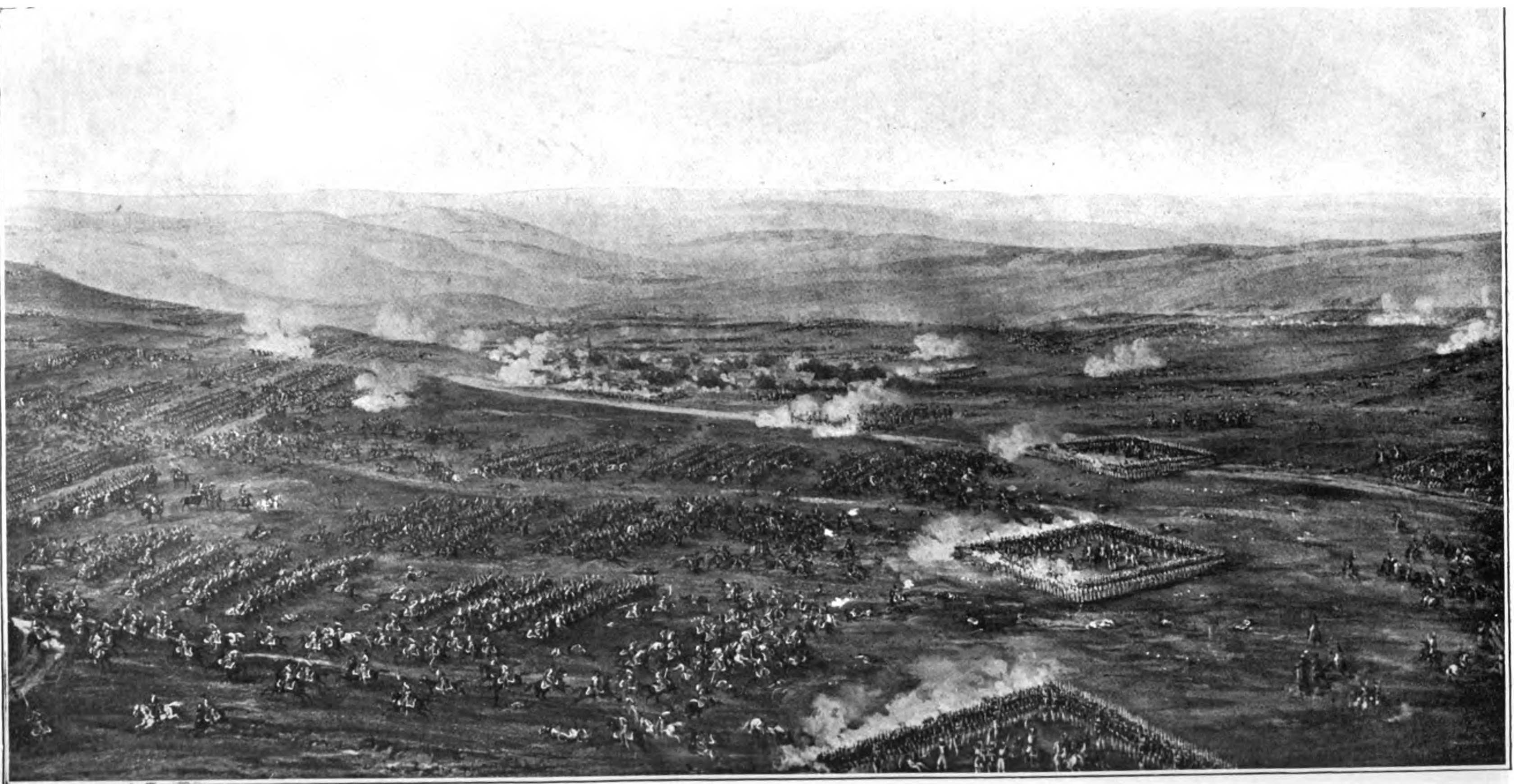
je ne puis faire aucun Rapport sur la bataille d'aujourd'huy ; Votre Majesté dans cette glorieuse journée a tout fait et tout vu

j'adresserai au Prince Ministre de la Guerre l'état des blessés et des tués ; presque tous les officiers qui commandaient à mon avant-garde ont été blessés.

l'ennemi fait sa retraite sur Erfurt dans le plus grand desordre ; il abandonne ses bagages, ses canons ; j'ai trouvé plus de quatrevingt pieces d'artillerie sur le front de mon attaque ~~~~.

Plusieurs Généraux ennemis sont prisonniers et la plus-part des autres tués ou blessés, enfin Votre Majesté peut regarder comme entierement detruite l'armée prussienne qui était campée au dessus de Jena

Daignez agréer, Sire, l'hommage du profond devouement avec lequel je suis de Votre Majesté imperiale
le très humble et très obeissant serviteur
et sujet Le Marechal
Ney



Bataille d'Auerstaedt

le 14 octobre 1806, à 10 heures du matin

Aquarelle de Gonay (?)
(Ministère de la Guerre)



Sire

J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté, qu'en débouchant de Kösen j'ai trouvé à un 1/4 de lieue l'ennemi qui était en marche pour s'emparer lui même de ce débouché. La Bataille s'est engagée de suite, elle a été très sanglante et disputée. Le Roi de Prusse, le Duc de Brunswick et le Maréchal de Mollendorf

et plus de 60,000 hommes ont disputé la
victoire à Votre troisième Corps; elle
est restée ainsi que presque toute l'artil
ennemie: le nombre des Prisonniers a ét
très considérable; le peu de Cavalerie que
j'avais qui a fort bien servi du reste n'a
pas été suffisante pour pouvoir profit
des succès de l'infanterie. Le Grand Du
de Berg avait retiré la veille la divi
des Dragons Sahuc.

Votre Majesté a perdu beau
de braves, parmi lesquels je citerai
le Général Bibilly, les Colonels Vergé,
Higonet, Viala, Nicolas et plusieurs

autres blessés: Plusieurs Régimens ont perdu la plupart de leurs officiers. Le nombre des blessés est très considérable./

Le Duc de Brunswick a été grièvement blessé à la tête; on regardait sa blessure comme mortelle

des Généraux Prussiens ont été blessés Parmi ces derniers; on comptait le Prince Auguste oncle du Roi..

Les deux frères du Roi se trouvaient à cette Bataille; les Gardes à cheval et à Pied ont beaucoup

Les cartouches manquant, les corps étant très affaiblis, j'ai pris Position vers les 7 heures du soir. Cette nuit on remplacera les cartouches, on mettra les armes en état et demain, nous serons Prêts à Exécuter les ordres de Votre Majesté.

Je dois citer avec le plus grand éloge la conduite des Généraux Friant, Gudin et Morand. Le Général Daultanne s'est fait distinguer de toute l'armée.

Ces jours-ci, j'aurai l'honneur d'adresser à Votre Majesté, les détails nécessaires pour lui faire connaître la brillante conduite de tous ses officiers et soldats.

L'ennemi paraît s'être retiré du côté de Weimar

J'ai l'honneur d'être

Sire

De Votre Majesté,

avec le plus profond respect

au Bivouac de Eckelsbach
le 14 8bre 1806

le très humble et
obéissant serviteur
Le Maréchal Davout



BATAILLE D'JENA,
le 14 Octobre 1806.

LETTRES ET RAPPORTS EXTRAITS DU REGISTRE DE CORRESPONDANCE DE 1806 DU MARÉCHAL NEY, DUC D'ELCHINGEN (1)

Weymar, 15 octobre.

A S. M. l'Empereur et Roi.

En suite des ordres de V. M. j'avais fait toutes mes dispositions pour pouvoir prendre part à l'attaque générale qu'elle avait méditée le 14 octobre sur l'armée prussienne.

Le corps d'armée était posté à Roda, mon avant-garde vers Iéna.

Dans cette position reculée, c'était difficile que le corps pût entrer en ligne pour l'attaque, et le grand brouillard qui survint devait encore y mettre obstacle.

---

(1) Registre de correspondance de 1806 à 1807 du maréchal Ney. Ce registre qui avait été pris par l'ennemi à Guttstadt, en 1807, fut envoyé à M. le prince de la Moskowa en 1847 par le général prussien baron von Wedell; il fait actuellement partie de la bibliothèque de M. le prince de la Moskowa, membre du Comité de la *Sabretache*, qui a bien voulu nous le communiquer.

Nous avons choisi dans cette correspondance les lettres et rapports qui suivent et que nous croyons inédits.

Je pris donc la résolution de marcher avec mon avant-garde composée de troupes d'élite, afin d'avoir au moins quelque part aux glorieux événements qui se préparaient.

Malgré tous les obstacles, je parvins à m'établir à la gauche du maréchal Lannes. Lorsque je fus arrivé à quelque distance de Lutzenrode, je trouvai une ligne ennemie établie la droite au bois, le centre couvert par le village, et la gauche se prolongeant sur le long rideau de hauteurs qui bordaient le champ de bataille.

Informé que le corps du maréchal Augereau devait déboucher à ma gauche, je pensai qu'en m'établissant entre le bois et le village, toute la droite de l'ennemi pourrait être coupée, et la direction du feu sur ma droite me prouvait que le résultat était inévitable.

Malgré le peu de force que j'avais à ma disposition, je résolus de faire charger sur les pièces d'artillerie dont le feu incommodait beaucoup.

Le 10e de chasseurs en colonnes par escadron marcha à la faveur d'un petit taillis; changea de direction vivement, se jeta sur l'artillerie et enleva sept pièces.

Je fis appuyer ce mouvement par le 3e de hussards qui se prolongea à gauche, changea de direction à droite et se jeta sur le flanc des gendarmes et cuirassiers de Hemkel qui commençaient à ramener le 10e.

J'avais également fait former deux petits carrés par nos deux bataillons de grenadiers et de voltigeurs réunis, pour réunir la cavalerie si elle était ramenée.

Les cuirassiers arrivèrent jusqu'à vingt pas, sans qu'il partît un seul coup de feu; cette contenance vigoureuse réunie à l'apparition du 3e de hussards les fit rebrousser et la division de cavalerie légère du général (?) (1) étant alors arrivée à mon souhait, ils prirent la fuite.

La ligne d'infanterie ennemie était couverte par une artillerie trop formidable pour que l'on pût tenter de l'entamer avec des hussards seulement.

---

(1) Le nom du général n'est pas donné dans le registre de correspondance.

Il était néanmoins de la plus grande importance, attendant l'arrivée de quelques renforts, de faire des démonstrations qui empêchassent l'ennemi de faire un mouvement offensif.

Je fis avancer mon carré de grenadiers vers le bouquet de bois au centre, celui des voltigeurs sur le village à droite et un bataillon de chasseurs sur le bois à gauche.

Dans cet instant, le feu d'artillerie et de mousqueterie devint terrible sur toute la ligne.

Le chef de bataillon Lamour, mon aide de camp, se maintint longtemps dans le village qui fut incendié.

Le bataillon de grenadiers tint également avec courage à l'issue du bouquet.

Comme je n'avais que 3 ou 4 pièces de canon avec l'avant-garde et que je n'avais aucun autre moyen à ma disposition; le feu de l'ennemi devint trop supérieur et je fis faire un petit mouvement en arrière, ce qui s'exécuta avec un aplomb sans exemple.

Le corps du maréchal Lannes avait continué son mouvement; celui du maréchal Augereau et mes divisions d'infanterie commençaient également à arriver. La marche en avant fut aussitôt reprise. Votre Majesté ordonna elle-même les dispositions nécessaires pour enlever la droite de l'ennemi qui restait engagée un peu sur la gauche.

Dès cet instant, la 2e division de mon corps appuya le mouvement des dragons du prince Murat. La cavalerie légère de l'avant-garde en fit autant et chargea sur la colonne qui se retirait sur Weymar.

Je suis au désespoir que la force irrésistible des événements m'ait empêché de rendre compte à Votre Majesté d'événements plus décisifs que l'arrivée de mes divisions n'auraient pas rendu douteux; mais je puis assurer à Votre Majesté que jamais troupe ne chargea avec plus d'enthousiasme que ma petite avant-garde.

Mon état-major a fait des efforts dignes des plus grands éloges.

Le capitaine Chodron (1) que j'avais pris pour aide de camp deux

---

(1) Chodron (François-Louis), né le 22 octobre 1774, à Charmes-la-Côte (Meurthe). Sous-lieutenant au 13e bataillon d'infanterie légère, 1793; passé à la 13e demi-brigade légère devenue 25e, an II; lieutenant, an III; capitaine, an V; aide de camp du général Vonderweidt, an XII; aide de camp du maré-

jours avant la bataille, a eu la jambe emportée par un boulet; je supplie Votre Majesté de vouloir bien accorder, à cet officier, le grade de chef de bataillon aide de camp; c'est une récompense à laquelle 12 campagnes et 4 blessures lui donnent un grand titre.

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté un état des autres militaires qui se sont distingués.

Erfurt, le 16 octobre.

Le maréchal Ney à l'Empereur.

J'ai l'honneur de rendre compte à V. M. que la garnison prussienne prisonnière de guerre à Erfurt, après avoir défilé devant mes troupes, a été dirigée sur Francfort sous l'escorte d'un détachement tiré de mon corps d'armée. jusqu'à ce que les troupes badoises soient arrivées pour le remplacer.

Cette garnison qui, d'après le rapport du prince de Nassau ne devait être que de 4.000 hommes, excède ce nombre de plus de 6.000 hommes. Il résulte que l'ennemi a perdu en troupes 9.000 hommes en état de faire la guerre, 4 à 5.000 blessés et 100 pièces de canon.

J'ai fait occuper les forts dépendant de la place.

5 novembre.

Le maréchal Ney à M. le lieutenant général comte de Kleist gouverneur de Magdebourg.

Mon unique but, en faisant jeter cette nuit quelques bombes dans la place que vous commandez, a été de vous prouver que j'ai les moyens de la réduire en cendres.

Prêt à en venir à cette cruelle extrémité, j'ai voulu essayer encore de vous ramener au parti que vous commande impérieusement la force des circonstances.

Vous êtes informé, Monsieur le Général, de l'état actuel des choses; vous n'ignorez pas que vos troupes dispersées en corps isolés et coupés de toutes parts, ont été réduites à mettre bas les

---

chal duc d'Elchingen, 1806; chef de bataillon commandant d'armes, 1807; commandant du fort de l'île Pelée, 1808; commandant supérieur de la place de Toul, 1814; mis à la retraite en 1816. — A reçu quatre blessures — s'est fait remarquer le 3 floréal an VIII à Saint-Pierre-d'Aréna, en Ligurie, où il fit 400 prisonniers. Chevalier de la Légion d'honneur en l'an XII.

armes; que nous occupons Franckfort, Custrin et Stettin; en un mot que le Roi votre maître n'a plus d'armée et qu'il ne lui reste, non pas seulement aucune chance de succès, mais aucune possibilité de résistance.

Il résulte évidemment de cette situation des affaires que Magdebourg n'est plus d'aucun intérêt comme place de guerre et n'a d'importance maintenant que comme grande ville contenant une population nombreuse.

Cette considération est d'une vérité trop frappante pour ne pas faire impression sur votre esprit et vous devez juger qu'il ne s'agit pas de défendre quelques jours de plus des remparts dont la possession n'a aucune utilité militaire; mais de sauver d'une destruction inévitable une des villes florissantes de la monarchie prussienne.

Il n'est aucune raison valable à opposer à d'aussi puissants motifs; vous n'en trouverez point dans l'honneur militaire qui ne défend pas de céder à la nécessité et je vous rends trop de justice pour penser que des sentiments d'orgueil personnel puissent jamais l'emporter auprès de vous sur les intérêts bien entendus de votre pays.

Quoiqu'il en soit, je vous somme, Monsieur le Général, de rendre la ville de Magdebourg aux troupes de Sa Majesté l'Empereur Napoléon. Je vous somme également de me faire dans le jour une réponse catégorique et définitive et je vous déclare pour la dernière fois que si cette réponse est négative, elle sera le signal du bombardement.

Maintenant, je suis quitte envers l'humanité : vous seul, Monsieur le Général, demeurez responsable de l'existence des 25.000 habitants de Magdebourg. Vous en devez compte au Roi votre maître et à la Prusse entière.

6 novembre.

Le maréchal Ney à M. le lieutenant général comte de Kleist gouverneur de Magdebourg.

Je vous garantis, Monsieur le Général, sur ma parole d'honneur, l'exactitude des bulletins officiels que je vous ai adressés : Je ne dois pas croire qu'après un pareil gage, aucun autre témoignage puisse être nécessaire; ce n'est donc que pour votre satisfaction

particulière et comme preuve de ma déférence pour vous que je vous envoie un major prussien qui, fait prisonnier avec le prince de Hohenlohe, pourra vous rendre compte des faits dont il a été témoin oculaire. Tout m'autorise à penser, Monsieur le Général, que rien ne peut plus alarmer votre délicatesse et que, puisqu'aucune incertitude ne s'oppose maintenant à la remise de votre place aux troupes françaises, nous pouvons entrer aujourd'hui même en arrangements : Je vous en fais donc la proposition avec confiance.

Je ne reviendrai pas sur les raisons par lesquelles je vous ai démontré que, dans la situation actuelle des affaires, ce serait un parti fort étrange que de sacrifier la ville de Magdebourg pour prolonger une résistance militairement inutile; vous êtes trop éclairé pour n'être pas convaincu de cette vérité.

Je ne répéterai pas que les ménagements dont j'use envers les habitants ne sont dictés que par le désir de faire pour l'humanité tout ce que me permettent mes devoirs militaires. Mais je désire vivement que vous soyez convaincu que la franchise a présidé à toutes mes démarches, et que je regarderais comme une chose très indigne de mon caractère de proposer à un militaire de votre réputation et de votre mérite une action qui ne serait pas entièrement conforme aux lois les plus scrupuleuses de l'honneur.

Si contre toute attente, Monsieur le Général, vous jugiez encore nécessaire d'envoyer un de vos aides de camp à Berlin pour y prendre des informations, je ne mettrais point obstacle au départ de cet officier; mais comme alors vous auriez cru convenable de prendre des sûretés avec moi, il me serait impossible de n'en pas exiger à mon tour.

M. le capitaine de Kleist ne pourrait donc partir qu'après la signature d'une capitulation qui serait regardée comme nulle si les bulletins ne contiennent pas la vérité; mais qui devrait avoir son exécution aussitôt que le rapport de cet officier en aurait constaté l'exactitude.

Dans ce cas, il serait d'abord stipulé que la garnison se rendra prisonnière. C'est une base de laquelle il ne m'est pas permis de m'écarter; vous dicteriez vous-même les autres conditions.

Votre envoyé serait accompagné par un de mes officiers; il

jouirait de toute la liberté que sa mission exige, mais la durée de son voyage ne pourrait pas excéder soixante-douze heures.

C'est à vous, Monsieur le Général, à choisir entre les deux partis que je vous propose : ou de terminer sans délai, ou de subordonner la reddition définitive aux renseignements que vous recevrez de Berlin : formalité qui est entièrement superflue.

J'espère, Monsieur le Général, que votre décision me prouvera que j'ai obtenu de vous la réciprocité des sentiments d'estime et de confiance avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

7 novembre.

Le maréchal Ney au ministre de la Guerre.

Le 2 de ce mois, j'ai eu l'honneur de vous rendre compte des dispositions prises jusqu'à cette époque pour le blocus de Magdebourg; le même jour au soir, j'ai reçu les quatre mortiers que M. le général Clarke a bien voulu m'envoyer d'Erfurt.

J'ai fait mettre en batterie à la faveur d'un retranchement naturel reconnu d'avance et à 150 toises du fossé, un mortier et deux obusiers.

Dans la nuit du 4 au 5, j'ai fait jeter dans la place 12 bombes seulement; le feu a été mis à une maison que j'ai su depuis être la manufacture de porcelaine.

On a également tiré quelques obus sur le faubourg de Neustadt où l'ennemi tient une assez forte garnison; deux maisons ont été incendiées.

Le 5 au matin, j'ai sommé le lieutenant-général de Kleist, gouverneur. Je lui ai déclaré que je n'avais fait jeter quelques bombes dans la place que pour lui prouver mes moyens de la réduire en cendres.

Je lui ai peint l'état désespéré des affaires militaires de la Prusse et j'ai appuyé cet exposé des bulletins que vous m'avez envoyés.

Enfin, je lui ai représenté que dans cette situation des affaires la forteresse de Magdebourg n'était plus pour le Roi son maître d'aucun intérêt militaire et qu'elle n'avait d'importance main-

tenant que par son commerce et sa population, d'où il s'en suivait que la destruction de cette ville était un sacrifice inutile.

J'ai pu m'apercevoir que cette considération avait fait impression sur son esprit; il m'a néanmoins répondu que la situation des armées prussiennes n'aurait de certitude pour lui que lorsqu'elle lui aurait été annoncée par son gouvernement.

J'ai profité pour lever ses doutes de l'arrivée d'un major prussien fait prisonnier avec le prince de Hohenlohe et renvoyé sur parole. Cet officier, que j'ai fait entrer dans la place, lui a rendu compte des faits dont il a été témoin. Il est résulté de cette communication des pourparlers qui se renouvelleront demain et dont j'augure bien.

M. de Kleist a servi avec distinction sous Frédéric. C'est un vieux militaire très chatouilleux sur le point d'honneur et il [est] nécessaire d'employer avec lui un mélange de fermeté et de ménagement. C'est, je crois, le seul moyen de le rendre traitable.

Enfin, Monseigneur, les choses en sont au point que j'espère sous très peu de jours avoir à vous annoncer la reddition de cette place dont je juge la garnison assez nombreuse.

J'ai reçu la lettre par laquelle Votre Altesse m'annonce des moyens de bombardement. Lorsque j'aurai la certitude que je puis m'en passer, j'enverrai des officiers pour en donner avis au général Lemarois et à M. de Thiard.

J'envoie à l'instant un officier au roi de Hollande. Aussitôt son retour, je m'empresserai de vous donner des nouvelles de S. M.

Magdebourg, 11 novembre.

Le maréchal Ney à Sa Majesté l'Empereur.

J'ai l'honneur de prévenir Votre Majesté que j'ai reçu la lettre qu'Elle m'a fait l'honneur de m'écrire le 9; j'ai l'honneur de vous prévenir aussi que la garnison de Magdebourg, partagée en quatre colonnes, a commencé à défiler à 9 heures du matin et qu'elle a cessé à 3 heures de l'après-midi. Chacune des colonnes prisonnières, après avoir déposé les armes, a été mise en marche sur

Bernburg escortée de six compagnies d'infanterie commandées par un chef de bataillon, et de vint-cinq hommes de cavalerie. Le tout sous la direction du général Roguet à qui j'ai donné des instructions. Les colonnes ont été autant que possible égalisées en force; chacune d'elles est au moins de 4.000 hommes, outre 2.000 hommes d'artillerie et un régiment de 400 cuirassiers; le tout, sans exagération, peut être évalué à 22.000 hommes : 20 généraux, environ 800 officiers, 700 pièces de canon, un million de livres de poudre, quatre-vingts mille bombes, des fers de coulés en quantité prodigieuse, un équipage de pont, des vivres en tous genres pour un mois calculé sur un effectif de 25.000 hommes de garnison. Plus 54 drapeaux d'infanterie, cinq étendards et d'autres qui ont été brisés; je prie Sa Majesté de me dire si je dois les lui envoyer.

Tous les bagages sont fouillés avec la plus grande précaution par la gendarmerie entièrement employée à ce service. Comme ces bagages sont immenses puisqu'il y a près de 300 voitures, on les fait parquer. Les caisses des régiments, d'après les renseignements que je me suis procurés, ont suivi l'armée du prince de Hohenlohe à son passage par Magdebourg; on n'a, jusqu'à présent, aucun renseignement positif sur le trésor du prince de Hesse. Les ordres les plus sévères sont donnés pour qu'aucune voiture ne sorte de la ville sans être fouillée.

La 2ᵉ division se rendra demain 12 à Moekern.

La 3ᵉ aux environs de Gommern; toute l'artillerie suivra la 2ᵉ division ainsi que le parc.

12 novembre.

Le maréchal Ney à Sa Majesté l'Empereur.

Indépendamment des 54 drapeaux et 5 étendards déposés par la garnison de Magdebourg, il existe dans l'arsenal de cette ville 346 drapeaux et 10 étendards dont une partie est étrangère à la Prusse, sans que dans ce grand nombre il y en ait un seul français; on y a également trouvé des trompettes d'argent.

Je supplie Votre Majesté de me faire connaître si Sa Volonté est que ces drapeaux et ceux de la garnison soient envoyés à son quartier général.

Le maréchal Ney au ministre de la Guerre.

Thorn, 7 décembre.

RAPPORT SUR LA PRISE DE POSSESSION DE THORN (1)

Dès le 3 du courant, jour de mon arrivée à Bromberg, le général Durosnel me donna les renseignements sur l'emplacement des troupes sous ses ordres et sur la force de l'ennemi.

Le 4, j'allai reconnaître le développement de la Vistule depuis le confluent de la Brahe jusqu'au-dessous de Topolno par Fordon. La brigade de cavalerie légère du général Colbert et une compagnie d'artillerie légère, ainsi que le 27e d'infanterie de ligne, venaient d'arriver sur ce front et s'étendaient jusqu'à Schwetz pour observer tout ce que l'ennemi pourrait jeter sur la rive gauche de la Vistule par Graudenz.

Le lieutenant général Lestocq, au service de Prusse, écrivit le 1er de Thorn, Sr (savoir) : qu'en vertu du décret impérial du... plusieurs administrateurs pussent obtenir des passeports pour passer sur la rive gauche de la Vistule et aller reprendre leurs fonctions à Berlin et ailleurs où ils étaient employés. Cette lettre a été remise le 4 à Fordon et je chargeai le général Colbert de répondre que les passeports étaient prêts et que l'on attendait ces employés. La Vistule charriait une quantité prodigieuse de glaçons et le passage devenait dangereux; ces personnes ne se présentèrent point. L'officier parlementaire apprit par un jeune officier qui aime à causer, que le corps d'armée sous mes ordres venait d'arriver de Magdebourg : cet officier hâta son retour.

Le soir du 4, un espion m'apprit que l'ennemi faisait des dispositions pour renforcer sa ligne de défense sur la Vistule.

Le 5, j'invitai le général Durosnel à faire quelques tentatives vers Thorn pour connaître la force et la résistance qu'offrirait

(1) Nous donnons ce rapport bien qu'il ait été établi au début de la campagne de Pologne qui suivit celle de Prusse.

l'ennemi. Le colonel Savary, commandant le 14e de ligne, qui gardait ce poste, était prévenu de l'arrivée de la division du général Marchand; on s'empara de l'île vis-à-vis Thorn sans perte. Le même jour, des rapports m'annoncèrent que l'ennemi était disposé à se retirer; effectivement, pendant la nuit, il commença de se replier sur Graudenz et sur Königsberg.

Le 6, la tête de mes troupes arriva à Podgurze, vis-à-vis Thorn. Le colonel Savary avait déjà, à l'aide de quelques bateliers polonais, pris sur la rive droite, au-dessus de Thorn, quelques bateaux dont l'ennemi s'était emparé lorsqu'il n'y avait qu'un détachement de chasseurs du 20e régiment à Podgurze. L'ennemi n'ayant laissé sur toute la rive droite que des postes d'observation, le colonel Savary avec 400 hommes soutenus des voltigeurs et grenadiers du 69e et du 6e d'infanterie légère, passèrent sur la rive droite de la Vistule. L'ennemi a fait une forte résistance et on ne serait peut-être pas parvenu à débarquer sans le secours des bateliers polonais qui, malgré les coups de fusil, sont venus au-devant des troupes de débarquement pour les dégager des glaçons; des bateliers prussiens ayant voulu s'y opposer ont été jetés dans la Vistule par les Polonais. L'ennemi, dans cette affaire, a eu une vingtaine de tués et blessés et autant de prisonniers; de notre côté, il y a cinq blessés.

L'ennemi a fait sa retraite, savoir : la principale colonne que l'on porte à 4.000 hommes aux ordres du lieutenant général Lestocq, sur Königsberg; l'autre partie, sur Graudenz dont on évalue la garnison à quatre bataillons, formant environ trois mille hommes. Tous les rapports se rapportent à dire que l'ennemi ne veut point tenir la campagne et qu'il se borne, en attendant l'arrivée des troupes russes, à défendre les places de Colberg, Graudenz, Dantzig et de Königsberg. Il n'y a aucune donnée certaine sur l'arrivée des Russes et on est persuadé dans le pays qu'ils ne se hasarderont point de s'étendre.

Le roi de Prusse s'est retiré à Königsberg; on assure que ses enfants ainsi que ses trésors, sont en marche pour Saint-Pétersbourg, et que le Roi s'y rendra également s'il n'obtient de l'empereur Napoléon des conditions de paix honorables.





LETTRE DU PRINCE MURAT, GRAND-DUC DE BERG

Madame,

Je suis arrivé avant-hier au soir à Berlin, et hier matin, on m'a remis une lettre de vous. Je vous remercie de votre souvenir et de vos compliments. Votre lettre néanmoins m'afflige, votre santé n'est pas bonne; et vous paraissez en être inquiète, ménagez-la davantage; appelez le service des médecins et apprenez-moi bien vite que vous êtes plus tranquille et bien portante.

Nous voilà pour le moment sans ennemis à combattre et la guerre finit faute de combattants.

Cependant, je vais encore m'éloigner, les bords de la Vistule appellent nos braves et si ces fiers enfants du Nord ont entendu notre défi, bientôt l'Europe apprendra les nouveaux succès de Napoléon.

Adieu, Madame, votre lettre et votre souvenir m'ont fait le plus grand plaisir.

Veuillez m'écrire quelquefois et croire à tout le plaisir que j'aurai à recevoir de vos nouvelles.

Je vous réitère, Madame, l'assurance de mon éternel attachement.

Berlin, le 14 novembre 1806. JOACHIM.

(A Madame Michel, à Paris, place Vendôme, n° 6.)

(Collection du lieutenant-colonel CHÉRÉ.)



La médaille de petit module dont la face et le revers sont reproduits au haut de cette page, fut frappée à Berlin et représente Napoléon distribuant des subsides aux invalides prussiens. Le revers de la médaille (par Jeuffroy) donné en cul de lampe, est relatif aux capitulations de Spandau, Stettin, Magdebourg et Custrin. Ces deux médailles font partie du médaillier de M. le prince de la Moskowa.

A Madame
Léopold [illegible] rüe
taitebout N.° 24 — chaussée
d'autin.
à Paris.

Jena. en Saxe, Lith. oct.bre

nous avons eu une grande bataille
aujourd'hui; ma chere amie, les resultats
en sont très beaux et le commandant
notre corps d'armée est bien taché
que les lieutenants [illegible] au point
premier de la bataille leur a la gloire de
cette journée; les Prussiens ont été
cerclés; le duc de Brunswick a été
blessé à la tête; enfin mon amie
tout va bien et je me porte très
bien. je suis seulement bien
fatigué et je vais tâcher de dormir.
tout botté. adieu chere amie je
t'embrasse de tout mon cœur et t'aime
à mourir. Ton ami
embrasse nos chers petits
enfants [illegible]
[illegible signature]

LETTRES ADRESSÉES PAR LE GÉNÉRAL DE DIVISION LÉOPOLD BERTHIER (1) A SA FEMME PENDANT LA CAMPAGNE DE 1806

A Liechtenfeld, le 2 octobre.

Je suis arrivé hier à Bamberg, ma chère amie, et parti ce matin pour me rendre ici à 8 lieues en avant de Bamberg. Je me porte bien, j'ai évité la pluie de ce matin, car je suis allé en voiture; nous n'avons rien de nouveau ici, les Prussiens s'étant même éloignés; nous attendons des ordres, nous restons demain ici et je suis dans le plus vilain trou possible, mais il faut nous y habituer. Je t'écris ce matin à Mayence, à tout hazard, car je crois que ma lettre ne t'y trouvera plus.

Adieu, ma chère bonne amie, je suis bien triste de t'avoir quitté (2) ainsi que mes chers petits enfants. Comme les journées, les soirées

(1) Berthier (Victor-Léopold) né à Versailles le 23 mai 1770, était le troisième fils de Jean-Baptiste Berthier (1721-1804), ingénieur-géographe et architecte, et de Marie-Françoise l'Huillier de La Serre. Tout jeune, il embrassa la carrière des armes comme ses frères aînés Alexandre et César, qui devinrent, le premier, le maréchal prince de Neuchâtel et de Wagram, le second, général de division.

Garde de la Porte du Roi le 16 janvier 1781; sous-lieutenant dans le régiment d'artillerie de la Fère, 1785; lieutenant, 1788; successivement aide de camp, avec rang de capitaine, des généraux Lamarck, Custine, d'Affry, Wiettinghof, en 1791 et 1792; chef de la section des ingénieurs-géographes, an III; chef de bataillon, ingénieur-géographe, an IV; adjudant général chef de bataillon, an V; général de brigade sur le champ de bataille de La Trebbia par le général en chef de l'armée de Naples, an VII; confirmé dans ce grade par arrêté du Directoire exécutif, an VIII; employé dans le département du Mont-Blanc, an VIII. Successivement chef d'état-major dans les 15e et 17e divisions militaires; du corps d'observation du Midi; de la 1re division militaire et de l'armée du Hanovre. Général de division le 12 pluviôse an XIII; chef d'état-major du 1er corps de la Grande Armée (Bernadotte), an XIV. Il mourut à Paris, des suites d'une fièvre putride, le 13 mars 1807, au cours d'un congé de six mois qui lui avait été accordé par l'Empereur pour soigner sa santé.

Léopold Berthier se distingua aux batailles de La Trebbia, d'Austerlitz et à la prise de Lübeck. Membre de la Légion d'honneur en l'an XI, il fut nommé commandant de l'Ordre en l'an XIII.

Le général Léopold Berthier qui avait épousé Joséphine-Jeanne-Marguerite Daiguillon, divorça en 1803, et se maria, en secondes noces, avec Thérèse-Jeanne-Ursule Bonnemant, veuve Noël; c'est à cette dernière que les lettres que nous donnons sont adressées. Sa seconde femme avait de son premier mariage un fils, Noël (Armand), né le 2 juin 1795, qui entré à l'école de cavalerie de Saint-Germain en 1811, devint général de division et mourut à Versailles le 1er janvier 1872.

(2) Le général Léopold Berthier avait quitté sa femme à Wurtzbourg, le 1er octobre 1806.

LETTRES ADRESSÉES PAR LE GÉNÉRAL DE DIVISION LÉOPOLD BERTHIER (1) A SA FEMME PENDANT LA CAMPAGNE DE 1806

A Liechtenfeld, le 2 octobre.

Je suis arrivé hier à Bamberg, ma chère amie, et parti ce matin pour me rendre ici à 8 lieues en avant de Bamberg. Je me porte bien, j'ai évité la pluie de ce matin, car je suis allé en voiture; nous n'avons rien de nouveau ici, les Prussiens s'étant même éloignés; nous attendons des ordres, nous restons demain ici et je suis dans le plus vilain trou possible, mais il faut nous y habituer. Je t'écris ce matin à Mayence, à tout hazard, car je crois que ma lettre ne t'y trouvera plus.

Adieu, ma chère bonne amie, je suis bien triste de t'avoir quitté (2) ainsi que mes chers petits enfants. Comme les journées, les soirées

(1) Berthier (Victor-Léopold) né à Versailles le 23 mai 1770, était le troisième fils de Jean-Baptiste Berthier (1721-1804), ingénieur-géographe et architecte, et de Marie-Françoise l'Huillier de La Serre. Tout jeune, il embrassa la carrière des armes comme ses frères aînés Alexandre et César, qui devinrent, le premier, le maréchal prince de Neuchâtel et de Wagram, le second, général de division.

Garde de la Porte du Roi le 16 janvier 1781; sous-lieutenant dans le régiment d'artillerie de la Fère, 1785; lieutenant, 1788; successivement aide de camp, avec rang de capitaine, des généraux Lamarck, Custine, d'Affry, Wiettinghof, en 1791 et 1792; chef de la section des ingénieurs-géographes, an III; chef de bataillon, ingénieur-géographe, an IV; adjudant général chef de bataillon, an V; général de brigade sur le champ de bataille de La Trebbia par le général en chef de l'armée de Naples, an VII; confirmé dans ce grade par arrêté du Directoire exécutif, an VIII; employé dans le département du Mont-Blanc, an VIII. Successivement chef d'état-major dans les 15e et 17e divisions militaires; du corps d'observation du Midi; de la 1re division militaire et de l'armée du Hanovre. Général de division le 12 pluviôse an XIII; chef d'état-major du 1er corps de la Grande Armée (Bernadotte), an XIV. Il mourut à Paris, des suites d'une fièvre putride, le 13 mars 1807, au cours d'un congé de six mois qui lui avait été accordé par l'Empereur pour soigner sa santé.

Léopold Berthier se distingua aux batailles de La Trebbia, d'Austerlitz et à la prise de Lübeck. Membre de la Légion d'honneur en l'an XI, il fut nommé commandant de l'Ordre en l'an XIII.

Le général Léopold Berthier qui avait épousé Joséphine-Jeanne-Marguerite Daiguillon, divorça en 1803, et se maria, en secondes noces, avec Thérèse-Jeanne-Ursule Bonnemant, veuve Noël; c'est à cette dernière que les lettres que nous donnons sont adressées. Sa seconde femme avait de son premier mariage un fils, Noël (Armand), né le 2 juin 1795, qui entré à l'école de cavalerie de Saint-Germain en 1811, devint général de division et mourut à Versailles le 1er janvier 1872.

(2) Le général Léopold Berthier avait quitté sa femme à Wurtzbourg, le 1er octobre 1806.

et les nuits me paraissent longues; plains ton ami, il est bien malheureux d'être forcé de s'éloigner toujours de toi. Je te donne mille bons baisers d'amour et [suis] pour la vie, ton ami, ton amant.

L. B.

Embrasse bien Victorine pour moi et Édouard; je t'écris par le même courrier à Paris.

A Liechtenfeld, le 2 octobre.

Nous sommes déjà à huit lieues en avant de Bamberg, ma chère amie, nous nous arrêtons ici, car un peu plus loin, nous serions sur le territoire prussien, et comme il n'y a encore rien de décidé pour la guerre, nous attendons des ordres. Je t'ai écrit par le même courrier un mot à Mayence. Dans le cas où tu y serais. J'a fait, hier, ma route, bien triste et passé une nuit bien pénible; quand donc, ma chère bonne petite, serons-nous donc tranquilles et vivrons-nous sans être séparés.

Dans le moment où je t'écris, Ameil arrive et me donne une lettre de toi de Mergentheim. Comment est-il possible que tu te sois trompée de chemin. Je t'avais bien prédit que toutes les routes seraient encombrées de trouppes; enfin, tu es sur la route de Manheim, c'est la plus courte pour aller à Paris; mais quand tu recevras cette lettre, tu seras arrivée, ainsi il n'est plus temps de te donner des conseils.

Adieu, ma chère bonne amie, je te quitte; j'avais beaucoup à travailler ce soir, il est minuit et je vais me coucher puisque je le puis encore. Steeg part pour Wurtzbourg et je le charge de ma lettre pour la mettre à la poste.

Pense à ton ami, à ton amant, sois-lui fidelle si tu veux qu'il soit heureux! Embrasse nos jolis petits enfants et reçois mille baisers bien tendres.

L. B.

A Liechtenfeld, le 3 octobre.

Nous sommes dans le siècle des choses extraordinaires, ma chère bonne petite, on assure que l'Empereur vient ici et qu'il doit avoir une entrevue avec le roi de Prusse; les ordres que nous

recevons paraissent vouloir que nous restions tranquilles. Je ne sais où tu es. Je t'écris encore cette fois à Paris et à Mayence. Dans le moment où je t'écris, on m'annonce l'arrivée de la princesse. Effectivement, elle passe dans ce moment devant mes fenêtres, je vais aller la voir pour savoir ce qu'elle dit.

Je reviens, ma bonne petite; que je suis malheureux que tu ne l'aie pas rencontrée, elle t'aurait ramenée près de moi; elle a été à Anspach et près de Bamberg, elle a rencontré Mme Maison qu'elle a ramenée avec elle, elle me disait qu'elle aurait bien voulu te voir sur la route, mais à la vérité, c'est un voyage bien fatigant, car elle sera peut-être obligée de partir demain ou après-demain; elle s'est décidée un peu tard, mais il faut mieux comme cela que pas du tout. Elle doit retourner par Mayence, y seras-tu? C'est ce que je ne puis savoir. Si nous n'avons pas la guerre, nous eussions pu retourner ensemble à Paris ou rester ensemble jusqu'au moment où nous rentrerions. Mais enfin, dans peu de jours, nous saurons à quoi nous en tenir. Adieu, chère bonne amie, je vais t'écrire une autre lettre à Mayence dans le cas ou tu y serais, mais tu auras fait un grand détour si tu as passé par Manheim; je ne sais pas, mais j'ai encore l'espoir que les choses s'arrangeront. Quel bonheur, chère amie, si je pouvais aller passer l'hiver avec toi et nos chers petits enfants.

La princesse est logée dans une maison affreuse, elle trouve un peu de différence avec celle qu'elle vient de quitter à Paris. Quant à moi, malgré que je sois logé dans une mauvaise auberge, bien sale, je voudrais t'avoir avec moi, je m'y trouverais heureux.

Adieu, je te donne mille bons baisers bien tendres, donnes-en quelques centaines à nos chers petits enfants. Ton ami, ton amant.

L. Berthier.

A Liechtenfeld, le 3 octobre.

A tout hazard, encore une lettre à Mayence, ma chère bonne. Je t'écris par le même courrier à Paris, car j'ai de la peine à penser que de Manheim tu sois remontée à Mayence; enfin, si tu y es, tu apprendras avec surprise que pendant que je t'écrivais ma pre-

mière lettre, Mme Bernadotte est arrivée dans notre villain quartier général où nous sommes très avancés au milieu du pays qu'occupent les Prussiens; à la vérité, ils ne font aucun mouvement. On assure dans l'instant que les chevaux de l'Empereur sont commandés pour venir ici et qu'il doit se rendre à un rendez-vous avec le roi de Prusse. Si cela est vrai, je ne doute pas que les choses ne s'arrangent. Si tu es à Mayence, tu sauras cela à peu près en même temps que moi; fais-moi savoir où tu es, je t'en prie, afin que cela me serve de gouverne, pour te rejoindre. si cela est possible. Voilà depuis hier la 4e lettre que je t'écris, 2 à Paris et 2 à Mayence, j'espère qu'au moins deux te parviendront.

Adieu, mon amie, ma bonne petite maitresse à moi, je te donne mille baisers sur ta bouche. Embrasse mes chers petits enfants. Que je serais heureux de les embrasser et de passer l'hiver avec toi et eux.

Ton bon Léopold.

A Liechtenfeld, le 5 octobre.

Nous n'avons plus de service réglé de poste, ma chère bonne amie, je ne sais quand cette lettre te parviendra; je te l'adresse à Paris parce que je pense que tu y es allée. La princesse est arrivée avant-hier soir, et part demain. elle aura une route bien désagréable et pénible à faire, car elle sera obligée de traverser trois corps d'armée. Nous n'avons encore rien de décidé, seulement. on nous a donné ordre d'être prêts à partir une heure après pour commencer la campagne, ainsi tu vois que, la journée, nous pouvons nous mettre en route; alors tout sera commencé. Quand cela finira-t-il?

Il arrive dans ce moment un aide de camp de l'Empereur; il ne nous porte pas encore d'ordre pour marcher; mais, cette nuit ou demain, cela arrivera. Je t'envoie cette lettre à Paris et vais seulement t'écrire deux mots à Mayence. J'attends avec bien de l'impatience une 2e lettre de toi.

Embrasse nos enfants ainsi que ta mère, dis mille choses à ton père.

Ton bon ami, ton amant.

L. BERTHIER.

Liechtenfeld, le 5 octobre.

Rien de nouveau encore, ma chère amie; je me porte bien; je t'ai écrit par le même courrier à Paris; je ne t'écris ici que pour te dire que je me porte bien. Si tu es à Mayence, tu sauras que ma lettre t'attendra à Paris; car je regarde la guerre comme déclarée.

Adieu, je t'embrasse de toute mon âme et te fais mille baisers sur ta bouche. Embrasse bien nos chers petits enfants.

Ton ami, ton amant.

A Kronach, le 7 octobre.

Nous nous portons en avant, ma chère bonne petite. Demain, nous serons sur le territoire prussien. On s'est tiré quelques coups de fusil aujourd'hui. Ainsi tu peux regarder la chose comme décidée; ne sois pas inquiète si dans les premiers jours tu ne reçois pas de mes nouvelles, la poste ira difficilement, mais sois bien assurée que je ne négligerai rien pour te donner de mes nouvelles. J'aurai peu de temps, mais je profiterai du peu que j'aurai; le principal est que tu reçoives un mot de moi; écris-moi toujours, je te prie, par M. Denniée et quelquefois par la poste.

Adieu, mon amie, ma bonne Thérèse que j'aime plus que tout au monde, porte-toi bien, sois heureuse; je n'aspire qu'un bonheur de te revoir et de t'embrasser. Embrasse nos chers petits enfants pour moi; pense à ton ami, à ton amant.

Ton ami.

L. Berthier.

A Auma, le 10 octobre.

J'ai vu le général Rapp qui m'a dit qu'il t'avait vue à Midelberg et que ta voiture était cassée; il m'a dit que tu es à Mayence. Je t'envoye un mot pour te dire que je me porte bien. Nous avons eu hier une petite affaire d'avant-poste où nous avons bien frotté MM. les Prussiens et Saxons.

J'espère que tout ceci ne sera pas long.

Adieu, bonne amie, pense à ton ami qui t'aime bien et qui ne pense qu'à toi seule; embrasse nos enfants. Je te donne mille baisers.

Ton mari, ton amant. L. BERTHIER.

Iéna de Saxe, le 14 octobre. (1)

Nous avons eu une grande bataille aujourd'hui, ma chère amie; les résultats en sont très beaux et tu les connaîtras. Notre corps d'armée est bien fâché que les circonstances ne lui aient point permis de contribuer à la gloire de cette journée. Les Prussiens ont été écrasés, le duc de Brunswick a été blessé à la tête; enfin, mon amie, tout va bien et je me porte très bien. Je suis seulement horriblement fatigué et je vais tâcher de dormir tout botté. Adieu, chère amie, je t'embrasse de tout mon cœur. Embrasse nos chers petits enfants.

Ton ami. L. BERTHIER.

A Halle, le 17 octobre.

Je suis depuis 3 heures du matin à cheval, ma chère amie. Il est 9 heures du soir; nous avons eu une bien belle journée, nous nous sommes battus pendant 7 heures; le résultat est que notre corps d'armée seul a fait 6.000 prisonniers, 2.000 tués ou blessés et 30 pièces de canon. C'est une affaire superbe et nous n'avons perdu que très peu de monde; aucun officier général n'a été blessé. Nous avons les meilleures trouppes du monde entier. Pernet s'est très bien conduit, il aura de l'avancement. Montgardé a eu son cheval tué d'un coup de baïonnette. Tous ceux que tu connais se portent bien. L'ennemi avait 10.000 hommes de plus que nous, mais il a été culbuté. Sans réserve, on peut dire qu'il n'existe pour ainsi dire plus d'armée prussienne, car le reste est tellement démoralisé qu'il ne doit plus compter. Enfin, bonne, j'ai bien affaire et je suis bien fatigué; je te quitte en t'assurant que je me porte à merveille. Vois, je te prie, Mme Dupont, dis-lui que son mari se porte bien, et que lui et sa division se sont couverts de gloire aujourd'hui.

(1) Cette lettre est donnée, en fac-similé, à la page 591.

Adieu, bonne amie, je suis heureux depuis que je suis avec toi, tu me portes bonheur et il ne m'arrivera jamais rien si tu m'aimes toujours autant que je t'aime. Embrasse nos chers petits enfants, j'espère bientôt les revoir.

Ton ami, ton amant.

L. BERTHIER.

Pernet (1) et Montgardé (2), qui sont encore tout couverts de gloire et de poussière, me chargent de te dire mille choses et se rappellent à ton souvenir.

A Zerbtz, le 23 octobre.

J'ai reçu hier, ma chère bonne amie, trois lettres de toi, de Mayence, mais elles étaient bien vieilles de dattes; tu croyais encore à la paix à cette époque. Je t'assure que nous en sommes beaucoup plus près actuellement, que dans le temps où tu m'écrivais. Quand tu recevras cette lettre, il y aura déjà plusieurs jours que nous serons à Berlin. J'ai passé hier l'Elbe, voilà la deuxième fois depuis Hanovre; mais une chose assez singulière pour moi, c'est que, à Attembourg, en Hanovre, nous passâmes ce fleuve pêle-mêle avec les Hanovriens qui, par capitulation, retournaient chez eux, et que, cette fois, j'ai passé le même fleuve

(1) Pernet (Jean-Charles, baron), né à Villers-sous-Chalamont (Doubs), le 26 juin 1774. Soldat au 7e bataillon du Doubs, 1792; caporal, 1793; fourrier au 56e de ligne, 1793; sergent, an II; sergent-major, an IV; nommé sous-lieutenant sur le champ de bataille le 25 prairial an VII, lieutenant, an VIII; nommé capitaine pour action d'éclat, sur le champ de bataille, le 1er germinal an IX; chef de bataillon, 1807; adjudant commandant, 1812; colonel d'état-major, 1816 et mis en demi-solde; nommé au grade honorifique de maréchal de camp en 1822; retraité en 1823. — Successivement aide de camp du général Léopold Berthier (1800-1807) et du maréchal Berthier, prince de Neuchâtel et de Wagram (1807-1814). A reçu trois blessures. Chevalier de la Légion d'honneur en 1806, officier en 1809 et commandant en 1813. Décédé le 30 janvier 1846.

(2) Montgardé (Marie-Mathurin-Henry, baron de), né à Versailles, le 9 janvier 1772.

Surnuméraire aux chevau-légers de la Garde en 1786. Emigré en 1791. Rentré en France le 1er janvier 1804, après avoir servi à l'armée des Princes jusqu'en 1802. Emigra de nouveau en 1805 et passa au service de Bavière jusqu'au 15 septembre 1806. A cette date, nommé lieutenant aide de camp du général Léopold Berthier; il servit ensuite comme aide de camp du major général prince de Neuchâtel (12 février 1807), devint colonel en 1815 et commandeur de la Légion d'honneur, et chevalier de Saint-Louis. Mort le 13 novembre 1845.

avec les Saxons qui, par arrangement avec l'Empereur, retournent chez eux, nous laissant tous leurs chevaux de cavalerie et d'artillerie ainsi que leurs sabres. Il y avait hier à Barby une colonne de 10.000 Saxons, qui retournaient chez eux et qui suivaient dans l'autre sens la même route que nous; ainsi, voilà le reste des Prussiens réduits à leurs propres forces qui est bien peu de chose, puisqu'ils ne nous ont point opposé de résistance au passage de l'Elbe. Nous sommes ici à 30 lieues de Berlin où j'espère que nous ferons la paix. Si je vois qu'il y ait possibilité de te faire venir, je t'écrirai de suitte; je serais bien aise que tu vis cette ville, si toutefois cela ne te fatigue pas et que nous restions assez longtemps pour cela.

Adieu, chère bonne amie, je te quitte, car je suis horriblement fatigué; je me porte bien, mais cependant, on voit à ma figure que j'ai besoin de repos. J'espère que cela ne sera pas long; malgré qu'il ne soit que deux heures après-midy, je vais profiter du moment de repos pour me coucher.

Embrasse bien nos chers petits enfants pour moi. Je te donne mille bons baisers et suis pour la vie, ton ami et ton amant.

L. Berthier.

Fais dire à Mme Dupont que son mari se porte bien.

A Brandebourg, le 26 octobre.

Je t'écris de cette ville, ma chère amie; nous voilà au centre de la Prusse. J'envoie cette lettre à mon frère qui est à Potsdam et qui doit entrer aujourd'hui ou demain à Berlin. Ainsi, tu vois que j'avais dit vrai en te disant qu'avant un mois nous serions à Berlin. L'armée [prussienne] fuit toujours ou, pour mieux dire, ce n'est pas une armée, ce sont des fuyards; je ne sais ou ils s'arrêteront. Je pense que si l'Empereur veut faire la paix, cela doit être fait avant huit jours; c'est bien ce que je souhaite. Le roi de Prusse n'a rien de mieux à faire que de se mettre en entier à la générosité de l'Empereur. Nous attendons des ordres pour savoir si nous nous dirigerons sur Berlin, ou si nous remonterons plus au nord.

Adieu, ma chère bonne amie, je te quitte, car j'ai bien affaire. Nuémont (?) m'a écrit le 12, il me dit que tu te portes très bien, juge du plaisir que cela m'a fait. Je n'ai pas encore reçu de lettre de toi depuis Mayence. Adieu, je te donne mille bons baisers. J'espère qu'avant peu ce sera une réalité. Embrasse bien nos petits enfants.

Ton amant et ton ami.

L. Berthier.

A Neu-Brandebourg dans le Mecklembourg, le 31 octobre.

Je n'ai qu'un instant à moi, chère bonne amie, je suis extrêmement fatigué; nous poursuivons l'ennemi qui fuit à toutes jambes, nous n'avons plus que 9 à 10 mille hommes à prendre; ils ne demandent pas mieux que de mettre bas les armes. J'espère qu'enfin nous aurons du repos; je t'assure que je n'en puis plus, mais nous sommes à la fin de nos fatigues et il faut en finir. Je t'écrirai demain ou après et t'apprendrai de bonnes nouvelles, car nous nous reposerons et je serai bientôt dans le cas de te revoir.

Adieu, chère bonne amie, je monte à cheval; je vais partir à 4 h. du matin et je serai encore à cheval à 9 h. du soir. Je désire bien vivement le bonheur de me rendre près de toi et de vivre tranquille. Je suis bien accablé et fatigué, cependant, je mange bien.

Embrasse nos chers petits enfants, porte-toi bien; mes peines ne sont rien puisqu'elles serviront à te rendre encore plus heureuse.

Adieu, je te donne mille bons baisers et suis, pour la vie, ton ami, ton amant.

L. Berthier.

A Schwerin, le 4 novembre.

Je n'en puis plus, ma chère bonne amie, toujours à la poursuite d'un malheureux corps de trouppe prussienne qui n'a d'autre chose à faire que de mettre bas les armes. Nous sommes dans la capitale du Meklembourg, nous nous arrêtons trois heures ici et

repartons pour aller coucher plus loing, nous serons demain à Lubeck où il faudra bien qu'il mette bas les armes. Nos trouppes et nous, sommes harrassés de fatigue; jamais on [n']a fait de marche pareille et pour comble de malheur, nous mourons pour ainsi dire de faim. J'ai le plus grand besoin de repos, mais il faut terminer avec les Prussiens, puisque c'est tout ce qui leur reste.

Adieu, mon amie, je n'ai pas un instant à moi, il faut que je te quitte; j'ai reçu deux lettres de toi, je pense qu'il y [en a] eu beaucoup de perdues.

Embrasse nos enfants; je te donne mille baisers et je n'aspire qu'au bonheur d'être près de toi.

L. BERTHIER.

A Lübeck, le 7 novembre.

Comme je te l'ai écrit, ma chère bonne amie, ce matin, on s'est un peu battu, mais le général de Blucker [Blücher] étant acculé à la Trave et à la mer, a capitulé et s'est rendu, lui et tout le reste de son armée, prisonniers de guerre. Je viens de le voir défffiler et poser les armes à terre. Il lui restait encore 15 à 18 mille hommes. Je suis occupé actuellement à leur donner des routes et à les faire vivre pour qu'ils se rendent à Spandau et de là en France, s'il plait à L'Empereur de les y envoyer. Voilà donc, en cinq semaines, une armée de 150 mille hommes entièrement détruite ou prisonnière de guerre; nous n'avons plus d'ennemis ni devant ni dernière nous; nos trouppes vont toutes cantonner; la division de Drouet va dans le Lowembourg et à Lunebourg en Hanovre. Tout cela n'est que précaire, nous recevrons avant peu des ordres de l'Empereur pour nous diriger soit sur Berlin ou sur l'Oder, ce qui ne me ferait pas plaisir. Enfin, bonne amie, puisque nous n'avons plus d'ennemis, je vais tenter, vu ma mauvaise santé, de faire demander un congé pour aller te rejoindre; si on me refuse encore, je t'écrirai de suite pour que tu viennes me rejoindre si nous sommes fixés quelque part. Je crains que l'on nous fasse marcher en Pologne; mais, dans ce cas, je t'avoue que je ne me sens pas de force à faire cette marche pénible, dans un climat aussi rude et qui m'est aussi contraire.

Enfin, attends quelques jours de mes nouvelles sur ce que je ferai et sur ce que tu dois faire. Pendant ce temps, les routes seront purgées d'un tas de traînards français et prussiens qui volent et pillent les voyageurs, et les chevaux de poste seront aussi rétablis et tu pourras alors voyager plus sûrement, ou moi, si je suis assez heureux pour aller te rejoindre.

Mon voyage dans cette ville ne sera pas cette fois aussi heureux que le premier... elle a été bien pillée et abîmée et en se battant dans la ville, on s'est ôté bien de ressources, mais il le fallait.

J'ai bien affaire, mon amie, je te quitte, je vais écrire à mon frère concernant ce que je te dis plus haut. Je reçois à l'instant une lettre de toi du 27. Je suis bien inquiet que tu n'en aies pas reçu de moi. Depuis le 16, voilà le 24ᵉ lettre que je t'écris, mais il doit s'en trouver de perdues.

Je réponds aux articles de ta lettre. Tu as bien fait de renvoyer le jardinier et d'en prendre un autre. L'augmentation n'est rien s'il fait bien son devoir et qu'il soit honnête homme.

Je veux bien que M. Evard porte un fusil dans ma plaine pour tuer les corbeaux et les canards sauvages sur la rivière, mais je ne veux que personne tire sur mon gibier. Je ne lui donne nullement la permission de le faire, arrange cela avec lui.

Quant au meunier, je te conseille de lui rien donner de plus, il peut bien, je t'assure, payer les 4.000 francs sans avoir l'isle du moulin; c'est un objet d'agrément qu'il nous faut réserver. Il m'a été impossible de t'envoyer de l'argent, mais si tu en as besoin, envoye en prendre chez La Salette (?) si tu ne peux en obtenir de M. Antheaume. Je vais cependant t'envoyer douze mille francs dans quatre à cinq jours; d'ailleurs, dis à ceux qui t'en demandent qu'il m'en est dû beaucoup et que l'on ne me paye pas. J'ai répondu, mon amie, à ta lettre relativement aux articles intéressants.

Adieu, je te quitte, j'ai visite de M. Cervoni qui m'attend à mon bureau. Je t'embrasse de toute mon âme et te donne un bon baiser sur tes lèvres que j'aime tant. Embrasse nos petits enfants et dis mille amitiés à ton père et à ta mère.

Ton ami, ton amant.

L. Berthier.

A Lübeck, le 9 novembre.

Je t'ai écrit hier et avant-hier, chère bonne amie. Nous n'avons plus d'ennemis, mais aussi, j'ai toute l'armée prussienne à diriger et à classer; jamais je n'ai eu autant à travailler et, en vérité, je n'en puis plus.

Il paraît que malgré que nous n'avons plus d'armée devant nous, nous marcherons au-devant du Russe, ou, au moins, en Pologne. Cette campagne est trop forte pour moi. Je vais écrire à mon frère et ferai tout ce que je pourrai pour tâcher d'aller passer l'hiver à Paris. Que je puisse réussir et je serai l'homme du monde le plus heureux; je ferai tout pour cela et je sacrifierai bien volontiers ma place, pourvu que le maître ne se fâche pas trop. On ne peut cependant pas trouver mauvais que l'on s'occupe de sa santé quand on ne se bat pas.

Adieu, bonne amie à moi, le colonel Gérard part pour Berlin et attend ma lettre. Je te donne mille bons baisers bien tendres et suis, pour la vie, ton ami, ton amant.

Embrasse bien nos petits enfants.

L. Berthier.

Lübeck, le 10 novembre.

Le calme commence un peu à renaître dans cette ville, ma chère bonne amie; après-demain, j'aurai fait partir tout ce qui reste de prisonniers de guerre et c'est un grand embarras de moins. On parlait de la paix; cela devait paraître assez probable, puisqu'il n'existe plus de soldats prussiens, mais nous venons de recevoir l'ordre de faire partir nos dépôts des corps qui étaient en Bavière pour se rendre sur les bords de l'Oder, bien au delà de Berlin. Or, tu sais que les dépôts sont toujours destinés à être en arrière de la ligne d'opération. Cette mesure nous annonce donc d'une manière positive une campagne encore plus au nord. Quant à moi, ma santé ne me permettra pas de la faire, je t'envoie

copie de la lettre que j'écris à mon frère (1). J'espère qu'il me sera utile ou qu'il fera au moins tout ce qu'il pourra pour obtenir ce que je désire. J'attends sa réponse et ça sera alors à moi à faire le reste.

Je ne puis pas encore t'envoyer les 12.000 fr. que je t'ai annoncés, faute de trouver du papier sur Paris, mais je compte aller à Hambourg demain ou après-demain et je terminerai cela facilement. Je ne t'oublierai pas pour quelques perles, si je puis en achetter; je connais tes goûts et ferai tout ce que je pourrai pour les satisfaire.

Cette ville est d'une tristesse affreuse; il y a eu assez de bourgeois de tués, beaucoup de pillés; on ne voit encore personne dans les rues. Heureusement, jusqu'à présent, j'ai eu tellement à travailler que je n'ai pas eu le temps de m'ennuyer. J'ai fait venir de chez M. le comte de Pletz deux chevaux dont un gris blanc de la plus belle et jolie tournure, de la taille de la *Flore*, au moins aussi agréable qu'elle, dressé on ne peut mieux, sage et n'ayant peur de rien; c'est un cheval comme j'en aurais fait faire un pour toi si cela pouvait se commander. Fasse le ciel que bientôt je puisse te le conduire et que nous soyons réunis, voilà le seul bonheur auquel j'aspire; je ne doute pas que tu ne partages mes sentiments à cet égard, alors je dis l'homme heureux et sage.

Adieu, chère bonne amie, ton bon Léopold te couvre de baisers d'amour; si tu connais sa tendre amitié et son amour pour toi, sois-lui fidèle, il le mérite par sa conduite et toute sa pensée qui ne se porte que pour toi seulle. Embrasse nos petits enfants, parle leur souvent de moi et dis-leur que leur papa ne sera content que lorsqu'il sera avec eux, et avec toi.

Adieu, je te quitte pour aller me coucher. Je te presse contre mon cœur et te donne un bonsoir sur tes lèvres que j'aime tant à baiser.

Ton amant, ton ami.

L. Berthier.

Si tu as besoin d'argent, prends en chez La Salette, je le remplacerai.

---

(1) Nous donnons cette lettre à la page suivante.

Lettre adressée par le général Léopold Berthier
à son frère le maréchal Berthier

La guerre avec la Prusse est entièrement terminée, mon cher frère, mais les ordres que nous recevons de porter nos dépôts à Stettin et Custrin ne laissent aucun doute de ce qui reste encore à faire. Je vais vous parler ici comme à un frère, comme un ami à qui on demande son avis :

Ma santé, je vous le jure, ne me permettra pas de faire une campagne d'hiver, dans un pays aussi rude. Il est probable que je resterai malade dans quelque ville, à quoi serai-je bon? Si j'avais une ambition démesurée d'honneur et de fortune, qui serait mieux qu'à ma place? Mais nous sommes tous classés, chacun dans notre sphère; pourquoi travaille-t-on, pourquoi se donne-t-on de la peine, si ce n'est pour arriver à un but qui nous rende heureux. Telle est ma position, je ne demande rien, je crois avoir assez bien servi ma patrie, je suis élevé à un grade que j'ai mérité par mes services, je ne dois point viser plus loin, enfin, je suis content; sans avoir une grande fortune, j'en ai assez pour être heureux. C'est ici que je réclame de vous un service que l'amitié seulle que vous avez pour moi peut me rendre. Je ne voudrais pas déplaire à l'Empereur et me mettre mal avec lui; je ne voudrais pas non plus faire une chose qui vous fasse de la peine; cependant, le but que je voudrais atteindre, et tout ce que je désire serait de pouvoir jouir au moins de quelque temps de repos dont j'ai besoin. J'attends votre réponse avec impatience. Ne voyez, au reste, mon cher frère, dans cette lettre, ni humeur, ni coup de tête, c'est seulement le résultat de mon opinion bien prononcée et mûrie basé sur la solidité de mon caractère. Répondez-moi avec bonté et amitié, car je serais trop malheureux si vous me faites des reproches que je ne veux pas mériter.

A Lowembourg, le 14 novembre.

Je risque cette lettre par la poste, chère bonne amie, et te fais passer une de Mme César; son mari ne m'écrit pas, je ne sais pourquoi, je lui ai écrit souvent.

Nous attendons des ordres pour savoir ce que nous allons devenir, voilà huit jours que nous sommes dans ce pays. On assure que l'Empereur veut aller, non seulement en Pologne, mais aussi en Russie. Je t'assure que cela ne me fait pas grand plaisir, car je ne suis pas d'une santé à pouvoir faire une campagne d'hiver dans un tel pays; enfin, je t'écrirai quand il y aura quelque chose de décidé.

Je t'enverrai de l'argent ces jours-ci; on a beaucoup de peine à se procurer du papier sur Paris.

Adieu, chère bonne amie à moi, pense toujours à ton ami, à ton amant, qui ne désire plus autre chose au monde que de vivre près de toi, aussi ferai-je tout pour parvenir à ce but. Embrasse nos petits enfants et dis-leur combien je les aime. Rappelle-moi au souvenir de ton père et de ta mère et dis-leur mille choses aimables.

Ton ami, ton amant.

L. BERTHIER.

Lübeck, le 15 novembre.

Je ne conçois pas, mon amie, que tu me dises que tu ne reçois pas de mes nouvelles. Voilà la 29e lettre et je t'ai quittée le 1er octobre à Wurtzbourg. Tu vois que malgré mes courses et mes peines, je n'ai pas été paresseux. Nous avons reçu des nouvelles de l'Empereur depuis notre affaire d'ici. Il est extrêmement satisfait de nous, et nous laisse reposer encore quelques jours dans ce pays. Je vais en profiter pour aller passer 24 heures à Hambourg. Bourrienne y est avec sa femme et je logerai chez lui. Je verrai aussi M. Olivier et si je puis trouver quelques perles bon marché, je t'en ferai l'acquisition, mais je ne puis le faire pour une somme que très médiocre, car tu sais que je ne suis pas en argent depuis cette campagne.

J'ai reçu une lettre de toi bien ancienne de datte, elle m'est venue par la poste, elle m'a toujours fait bien plaisir puisqu'elle me prouve que tu penses toujours à ton bon ami qui n'aspire qu'au bonheur de te rejoindre. Tu as vu ce que j'ai fait pour cela, et j'espère.

Sois bien assurée que si je suis avisé que l'on prenne des quartiers d'hiver, je t'écrirai de suitte de venir me rejoindre.

Adieu, mon amie, ma chère petite maîtresse à moi, je te quitte, il est minuit et je pars demain à 6 heures du matin. Je te donne mille baisers bien tendres; donnes-en quelques-uns à nos chers petits enfants.

Ton ami, ton amant.

L. BERTHIER.

Lübeck, le 19 novembre.

Je reçois une lettre de mon frère, chère bonne amie, qui me rend bien heureux. D'après la lettre que je lui ai écrit et dont je t'ai envoyé copie, il a parlé à l'Empereur de ma mauvaise santé et de l'impossibilité que j'aurais à pouvoir faire une campagne d'hiver; il lui a dit qu'il me donnerait un congé de quatre mois. Mon frère me dit de lui faire écrire officiellement par le prince de venir à Berlin chez lui et que, de là, je fillerai sur Paris. Quel bonheur, chère amie, personne au monde ne se trouve plus heureux que moi; je serai dans huit jours, c'est-à-dire le 27, à Berlin; il me faudra 6 a 7 jours pour aller à Paris, ainsi je serai donc dans les premiers jours de décembre près de toi; mon Dieu, que je vous remercie!

Adieu, chère bonne, je te quitte, je suis heureux, je m'occupe actuellement de choses qui te regardent. Tu peux annoncer mon arrivée, mais dis que c'est par deffaut de santé que je reviens.

Adieu, je t'embrasse de tout mon âme; dis à nos petits enfants qu'ils vont me voir et que je les embrasse bien fort.

Ton ami, ton amant.

Le général, L. BERTHIER.

Lübeck, le 21 novembre.

Le temps commence à devenir bien mauvais, chère bonne amie, aussi je m'en ressens à mes douleurs qui me tracassent. Je pars demain pour Berlin. D'après ce que mon frère m'a écrit, j'espère que l'Empereur m'accordera mon congé de quatre mois; j'en ai vraiment besoin, car je ne serais pas de force à faire une campagne d'hiver, si elle a lieu comme tout semble l'annoncer. J'ai fait tout ce que j'ai pu dans cette campagne, j'ai mis tout le zèle et l'activité possible. Je crois avoir bien servi, mais souvent,

je souffrais beaucoup et je ne disais rien. Sans vouloir t'inquiéter, je t'assure que j'ai besoin de passer l'hiver tranquille et je ne doute nullement que ma santé ne se rétablisse très promptement quand je pourrai jouir des soins que tu me donneras, et de la tranquillité d'âme et d'esprit qui m'est si nécessaire. L'espérance que j'ai d'être près de toi dans les premiers jours de décembre me tranquillise beaucoup et me fait du bien. Prends donc patience, bonne Thérèse, bientôt, ton ami, ton amant, te sera rendu et il se trouvera alors le plus heureux des mortels.

Embrasse nos chers petits enfants et dis-leur que je vais les revoir. Adieu, chère bonne amie, pense toujours à ton meilleur ami, aime-le et sois-lui toujours fidèle, si tu veux le rendre heureux.

Je te donne mille bons baisers bien tendres sur ta bouche.

Ton ami, ton amant.

L. Berthier.

Fais remettre la lettre à Mme Dupont.

Lübeck, le 23 novembre.

J'ai enfin terminé mes affaires aujourd'hui, chère bonne amie, et je pars à l'instant pour Berlin. J'ai envoyé les certificats nécessaires et le prince a écrit pour moi; j'espère que j'obtiendrai tout ce que je désire qui est d'aller t'embrasser et me reposer des fatigues de cette campagne. J'en ai vraiment besoin.

Je t'envoie cette lettre par Hambourg.

J'ai eu bien affaire ces jours-ci, mais enfin, j'espère être payé de mes peines puisque je ferai des choses qui te seront utiles et agréables. Je ne serai vraiment heureux que lorsque j'aurai mes ordres.

Adieu, chère bonne amie, je te quitte car j'ai encore bien affaire et je pars ce matin. Je serai le 25 à Berlin; si je puis en partir le 28, je serai près de toi du 6 au 8. Embrasse bien nos petits enfants pour moi. Je te donne mille bons baisers et te presse contre mon cœur qui ne soupire que pour toi seule. Je te plains bien, bonne amie, du chagrin que tu as éprouvé; je l'ai bien partagé, je te jure.

Adieu, je t'embrasse.

Ton ami, ton amant.

L. Berthier.

L'Empereur accorda, au général Léopold Berthier, un congé de six mois pour se rendre en France et y soigner sa santé. Cet officier général mourut, à Paris, le 13 mars 1807, d'une fièvre putride. — La lettre de condoléances qui suit fut adressée, à sa veuve, par un sénateur de Lübeck chez qui Léopold Berthier avait été logé pendant l'occupation de cette ville par le corps de Bernadotte (1er).

Madame !

C'est avec la plus vive douleur que j'ai appris la grande perte que vous, Madame, et votre auguste famille avez faite par la mort de Monsieur le général Victor-Léopold Berthier, dont vous avez bien voulu me faire part.

Permettez, Madame, que je joigne mes regrets aux vôtres sur une perte qui doit affliger si sensiblement votre cœur et agréez les souhaits que je fais pour que Dieu vous accorde les consolations que vous méritez.

Il a plu à feu Monsieur le général de demeurer avec sa suite chez moi, pendant l'occupation de Lübeck, plus de dix-huit jours et de me témoigner toute sorte de bienveillance ; de sorte que moi et ma famille avons un peu oublié par sa présence gracieuse les pertes considérables que nous venions d'éprouver, et sa mémoire restera longtems gravée dans mon esprit.

Recevez, Madame, l'assurance de la respectueuse considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Madame,

Votre très humble serviteur.

JEAN-CHRISTOPHE COHT.

Lübeck, le 18 avril 1807. Sénateur.

(Collection du lieutenant-colonel CHÉRÉ.)



(Collection de médailles de M. le prince de LA MOSKOWA)



(Collection de médailles de M. le prince de La Moskowa.)

Soldats d'Iéna et d'Auerstaedt

A l'occasion du double triomphe, simultané, de nos armes, Napoléon pourvut aux vacances d'emplois produites par la campagne de Prusse. « Les nombreuses nominations faites dans l'Ordre de la Légion d'honneur en décembre 1805, a dit l'historien Alex. Mazas, donnaient l'espérance à tout le monde que l'Empereur ne serait pas moins généreux à l'issue d'une campagne si brillante. Il n'en fut pas ainsi. Napoléon, voyant l'admirable effet que la Légion d'honneur exerçait sur le moral des troupes, prit la ferme résolution d'être désormais fort avare de cette récompense. »

Il n'y eut pas, en effet, contre l'attente générale, de nominations de légionnaires comme il y en avait eu, par exemple, après la victoire d'Austerlitz ; il n'y eut pas non plus de promotions aux grades élevés de l'Ordre. Ce fut seulement le 14 avril 1807 que Napoléon rendit le décret qui nommait membres de la Légion d'honneur plus de dix-huit cents combattants d'Iéna, d'Auerstaedt, de Pultusk, de Golymin, de Hoff et d'Eylau. La plupart des mémoires dressés à cette époque ne contiennent pas l'exposé sommaire des services ou des actions qui ont motivé les propositions pour la croix. Nous avons pu relever néanmoins, tant sur ces mémoires que sur d'autres pièces conservées aux archives de la

Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, plusieurs traits de bravoure, faits d'armes particuliers, actes d'éclat, relatifs aux deux victoires du 14 octobre 1806. On les trouvera ci-après.

A cette liste trop écourtée, et qu'il n'a pas tenu qu'à nous de donner moins laconique, il convient d'ajouter l'abbé Henry, qui fit preuve de bienfaisance envers nos blessés et joua dans la bataille d'Iéna, si l'on en croit Marbot, un rôle considérable en révélant le sentier du Landgrafenberg. Gabriel Henry, né à Nancy vers 1752, d'abord vicaire dans deux paroisses de Paris pendant six ans, puis curé à la Neuve-Ville et déporté comme inconstitutionnel, avait été chargé par l'évêque de Mayence de desservir la chapelle d'Iéna. Sur la demande du maréchal Lefebvre, il s'occupa de rétablir l'ordre dans la ville incendiée et pillée. Aussi la chapelle catholique d'Iéna fut-elle érigée, par faveur spéciale, en cure dotée par la France. De plus, l'Empereur signait le 31 décembre 1808, à Benavente, un décret admettant dans la Légion d'honneur « M. Henry, curé d'Iéna, chanoine d'Erfürt », et lui donnait une tabatière en or. Nommé professeur à l'Université d'Iéna, l'abbé devint suspect à cause de son attachement à la France et subit à Silberberg un emprisonnement de quinze mois. Empêché de rentrer dans sa patrie en 1815, il obtint du roi Maximilien de Bavière une chaire de théologie à Aschaffenbourg, où il mourut le 4 juin 1835. Nous avons cru intéressant de fixer ici même la biographie de cet ecclésiastique, resté Français dans les plus critiques circonstances, honoré de l'amitié de Caulaincourt et de Bessières, décoré par Napoléon. Sa place était marquée dans les événements d'Iéna.

JOSEPH DURIEUX.

ÉTAT-MAJOR

HERVO (Claude-Marie), général de brigade, chef de l'état-major du 3e corps par *intérim*. — « Blessé à la bataille d'Iéna. »

BOURKE (Jean-Raymond-Charles), colonel aide de camp du maréchal Davout. — « Officier d'une très grande bravoure, blessé à la bataille d'Iéna, où il a rendu un de ces services que l'on ne peut jamais oublier. Je lui donnai l'ordre d'aller, à la

tête de 80 chevaux du 1er chasseurs, me faire une échauffourée pour connaître la position de l'armée ennemie. Il s'en acquitta avec vigueur et intelligence, culbuta plusieurs escadrons, prit un major de cavalerie, sabra des canonniers sur trois pièces et, après avoir reconnu l'armée ennemie en bataille, vint faire son rapport. »

ROMEUF (Louis), adjudant commandant. — « A montré beaucoup de bravoure à la bataille d'Iéna, où il a eu un cheval tué sous lui. »

(Propositions du maréchal Davout, 1807) (1).

PRÉVOST DE VERNOIS (Simon-Pierre-Nicolas), chef de bataillon. — « Blessé à Iéna et a eu un cheval tué sous lui. » — (Propositions pour la croix d'officier, Vienne 23 juillet 1809, 3e corps de l'armée d'Allemagne.)

HOCHET DE LA TERRIE (Louis-Étienne), capitaine adjoint à la 1re division du 5e corps. — « A eu à la bataille d'Iéna ses habits criblés de balles, son cheval tué sous lui et un second cheval blessé. » — (Propositions de la division Suchet, à Czerwouka, 6 avril 1807. — État des services, dossier L. H.)

INFANTERIE DE LIGNE

25e de ligne

VOISIN (Joseph), sergent. — « A reçu un coup de feu à la cuisse droite, le 14 octobre 1806, à Iéna. Ce sous-officier, des plus braves qu'on connaisse, s'est fait remarquer, dans cette bataille, par la vigoureuse résistance qu'il a faite au poste qui lui avait été confié. » — (Proposition pour la Légion d'honneur, Hoenstein, 5 avril 1807.)

TRICOLET (Pierre), grenadier. — « A été des premiers sur la batterie ennemie, à la bataille d'Iéna. »

---

(1) On peut observer que Davout dit *Iéna* et pas *Auerstaedt*. La double dénomination, si justifiée d'ailleurs, n'eut cours qu'ultérieurement.

Garraut (Jean), sergent. — « A montré la plus grande intrépidité à la bataille d'Iéna en arrivant des premiers sur les pièces de canon de l'ennemi. »

Mortail (Jean), sergent. — « Arriva des premiers sur les pièces ennemies et arracha des canonniers prussiens les guidons de l'artillerie. »

Trinquart (Pierre), sergent. — « Courut avec intrépidité sur les pièces ennemies et tua deux cavaliers qui cherchaient à défendre les pièces. »

Feigner (Jean), sergent. — « S'est emparé d'une pièce de canon ennemie après avoir tué un canonnier et fait les autres prisonniers. »

Bertholon (Joseph), voltigeur. — « Pendant toute la bataille, a été au milieu de la cavalerie ennemie, lui a tué beaucoup d'hommes et a contribué à la poursuivre avec acharnement. »

Vidal (Michel), fusilier. — « S'est précipité des premiers au milieu des rangs ennemis. »

(Propositions pour la Légion d'honneur, 1807.)

34e de ligne

Dortoux (Pierre), lieutenant. — « A reçu une forte contusion au bras, à Iéna, et a montré la plus grande bravoure. A la sortie d'un bois, fit avec son peloton qu'il commandait détruire les canonniers et les chevaux d'une pièce de canon ennemie et s'empara de la pièce. Il avertit aussitôt le colonel de la proximité où se trouvait l'ennemi, ce qui lui valut la première décharge, et laissa 80 ou 100 morts, et l'ennemi fit sa retraite en désordre. » — (États des services, Namslau, 29 janvier 1808.)

36e de ligne

Lécurel d'Escoreaux (Alexandre-Etienne-René), chef de bataillon. — « Après la mort du colonel Houdart de Lamothe tué dès le principe de l'action, cet officier a pris le commandement du 36e.

et a déployé autant de bravoure et de sang-froid que de connaissances militaires. A marché à la tête de ce corps lors des trois attaques qu'il a exécutées seul et successivement contre trois positions retranchées occupées par l'ennemi bien supérieur en force, à qui néanmoins elles ont été enlevées à la baïonnette ainsi que 15 pièces de canon. »

FONTAINE (Pierre), sergent-major. — « A l'affaire d'Iéna, le 1er bataillon seul a chargé sur l'ennemi rassemblé et retranché au nombre de 10 à 1.200 hommes. Ce sous-officier, avec deux braves comme lui, a tué trois canonniers à coups de baïonnette et a enlevé une pièce de canon. »

DELHAY (François), sergent. — « S'est conduit avec beaucoup de bravoure et de sang-froid. A été grièvement blessé. »

PATUSSET (Antoine), sergent, THIEULIN (Charles-Nicolas), caporal. — « A la bataille d'Iéna, aidés de trois militaires, ont pris une pièce de canon sous le feu de la mousqueterie de l'ennemi. »

BOISSON (Pierre), caporal. — « Assez gravement blessé, a continué à se battre toute la journée avec la plus grande bravoure. »

RELAND (François), caporal, LEVERGER (René), fusilier. — « Avec deux braves, malgré la forte résistance de l'ennemi, ont pris une pièce de canon et tué sur la pièce tous les canonniers qui la servaient. »

DARDENNE (Claude), caporal. — « A fait prisonnier un officier supérieur et l'a conduit au maréchal Soult. »

MANCHON (Joseph), grenadier. — « S'est porté avec intrépidité audevant de la ligne; a chargé seul un colonel et deux officiers qu'il a fait prisonniers. »

BOURGOUIN (Jean-Baptiste), voltigeur. — « Courut sur l'ennemi avec une célérité sans égale, se mesura à la baïonnette avec un soldat prussien et le renversa, se précipita ensuite sur un officier qui fuyait, l'atteignit, lui enfonça sa baïonnette dans les reins où elle resta. »

43e de ligne

Berger (Jacques), sergent-major. — « Était porte-drapeau à la bataille d'Iéna, où il s'est parfaitement conduit. »

Pintetin (Sébastien), musicien gagiste. — « Ce musicien a, pendant toute la campagne, porté et son fusil et son instrument; musicien dans les parades et les marches, il s'est fait grenadier dans les combats. A la bataille d'Iéna, a combattu avec valeur dans la 1re compagnie de grenadiers... »

108e de ligne

Schmitz (Nicolas), capitaine, né à Hemmering (Moselle), le 10 avril 1768. — « Après la perte des officiers supérieurs du régiment, reçut du général Friant le commandement du 108e régiment, quoiqu'il ne fût pas le plus ancien capitaine. S'empara de la tête du bois qui couvre la petite ville d'Ekartzberg, et par ses efforts vigoureux réussit à remplir la tâche que lui avait donnée le maréchal Davout. » Le général de brigade Lochet, dans son rapport du 15 octobre, s'exprimait ainsi sur le compte de cet officier : « Je dois ajouter en faveur de « M. Schmitz, capitaine, commandant provisoirement le 108e, « qu'il a surpassé en bravoure tout ce que le régiment a dit de « lui. » — (Attestations du 32e de ligne, Paris, 20 mars 1811.)

« Le colonel du régiment, Joseph Higonet, combattait avec le plus grand courage à la tête de la compagnie de grenadiers que commandait son frère, « lorsqu'il reçut à côté de lui et à « brûle-pourpoint le coup mortel. Il expira en recommandant « à son jeune frère de l'acquitter envers l'Empereur de tous les « bienfaits qu'il en avait reçus. Sa mort causa une désolation « générale dans son régiment. Son meurtrier, trois cents « soldats et plus de vingt officiers prussiens, qui se défen- « daient encore, furent achés *(sic)*, et on eut beaucoup de peine « à calmer la fureur des soldats. » — (Note du capitaine Higonet.)

DOYEN (Claude), grenadier. — « A pris deux caissons aux Prussiens et plusieurs soldats qui les escortaient. — (Archives de l'Ordre des Trois-Toisons-d'Or.)

MALTEAU (Antoine), caporal de grenadiers. — « S'élança hors des rangs pour courir sur l'ennemi qui occupait un village et fit mettre bas les armes à quarante soldats prussiens dont un officier, qui se défendaient dans une grange. » — (Attestations des capitaines Goutenoire et Higonet, s. d.)

INFANTERIE LÉGÈRE

13e d'infanterie légère

DUPENLOUZ (Joseph), capitaine. — « Officier intrépide, a chargé vigoureusement sur les pièces à la bataille d'Iéna et a forcé l'ennemi de les abandonner. »

VARLET (Jean-Marie), capitaine. — « A chargé avec une douzaine d'hommes sur une pièce à la bataille d'Iéna, a pris la pièce et a été blessé. »

PÉRIER jeune (Jean), lieutenant. — « Officier très brave, a concouru à la prise des pièces. »

GARNIER (Robert), DELOFFRE (Honoré), FROGER (Joseph), sergents-majors. — « Ont grandement concouru à la prise de six pièces de canon. »

GAUSSET (Etienne), sergent. — « Après avoir concouru comme ses camarades à la prise des six pièces de canon, a défendu l'aigle de son bataillon contre plusieurs cuirassiers. »

(Propositions pour la Légion d'honneur, Allenstein, 5 avril 1807.)

GROSSE CAVALERIE

1er cuirassiers

DÉMONTEIL, major. — « Blessé à Iéna de six coups de sabre et de deux coups de feu. »

1er dragons

MONTHOUX (François), lieutenant. — « Dans la charge que fit le régiment, prit à l'ennemi avec son peloton sept pièces de canon et leurs caissons. »

LEMERCIER (Alexandre-Marie), sous-lieutenant. — « A Iéna, étant en tirailleurs, a fait 27 prisonniers et a pris les équipages qu'ils escortaient. »

LANGUIN (Jean), maréchal des logis. — « A sauvé son capitaine des mains de l'ennemi. Tua plusieurs ennemis. Chargea sur une pièce de canon, dont il coupa les traits des chevaux, et en facilita la prise. »

THOMAS (François), dragon. — « S'est particulièrement distingué. A sauvé la vie à l'adjudant Balthazar. »

26e dragons

FLOTTES, lieutenant. — « Blessé à la bataille d'Iéna, n'a pas quitté malgré sa blessure, et a eu un cheval tué sous lui un moment après. »

CAVALERIE LÉGÈRE

2e chasseurs à cheval

ROUSSEL (Jean-Ferdinand), chirurgien-major. — « A Iéna, il pansa tous les blessés sous le feu de l'ennemi. »

GOMBAUD (Charles), sous-lieutenant. — « Eut deux chevaux tués sous lui. »

POISAT (Nicolas), lieutenant. — « A Iéna, enfonça plusieurs escadrons de cavalerie prussienne. »

SAUTARD (Joseph), lieutenant; DUBOURG (François), lieutenant. — « Blessés à Iéna. »

ALLARD (Louis), maréchal des logis. — « D'une bravoure et d'une conduite exemplaires. A Iéna, il fut renversé d'un coup de

boulet qui faillit lui coûter la vie; il revint à la charge et eut l'épaule fracassée d'un coup de biscaïen. »

THIÉRION (Théodore), maréchal des logis. — « Dans différentes charges sur un bataillon carré, qui fut enfoncé, il fit avec son peloton une centaine de prisonniers. »

7e chasseurs à cheval

GENEVAY, lieutenant, — « Blessé d'un coup de feu à la cuisse. »

NOYRIT, lieutenant. — « A été blessé et a eu son cheval tué. Ayant été pris et dépouillé sur le champ de bataille, a su s'échapper et a rejoint le régiment le lendemain. »

SOURD, lieutenant; PISON, sous-lieutenant; RIVAUX, HÉGU, maréchaux des logis. — « Blessés à Iéna. »
(Propositions du colonel La Grange, s. d.)

TISSERAND (Dominique), chasseur. — « Ayant eu son cheval tué sous lui, il monta celui de son frère tué à ses côtés dans le même moment; il chargea comme un déterminé, reçut six coups de sabre et ramena deux prisonniers. »

10e chasseurs à cheval

NOLETTE (Louis-Alexandre), maréchal des logis, né à Paris le 18 juillet 1785. — « A Iéna, se distingua particulièrement dans la charge qu'exécuta le régiment sur une ligne de cavalerie saxonne. Contribua à la prise de huit pièces d'artillerie, sauva des mains de l'ennemi le chef d'escadron Lapointe qui, démonté, était au moment de perdre la vie. Le rapport que fit cet officier supérieur de la bravoure de M. Nolette dans cette action lui valut le grade de sous-lieutenant en récompense de sa conduite distinguée. » — (Attestation du général Mermet.)

21e chasseurs à cheval

VERDIER-LACOSTE (Louis), chef d'escadron. — « Dans la charge contre l'infanterie, a fait de sa main un officier supérieur prisonnier. »

LASALLE (Jean-Pierre), capitaine. — « Dans la charge sur l'infanterie, a pris de sa main un général. »

DUCOËTLOSQUET (Charles), adjudant-major. — « A chargé à la tête de la compagnie d'élite et a pris un colonel. »

LOCQUIN (Michel), sous-lieutenant. — « Le premier de son peloton, est entré dans les rangs ennemis; blessé d'une balle au travers du corps. »

ROBINET (Nicolas), adjudant sous-officier. — « Blessé grièvement d'une balle au travers du cou, au moment où étant entré seul dans un peloton ennemi, il venait de sabrer plusieurs soldats. »

TAMPONNET (Spire), maréchal des logis. — « A enlevé un drapeau au milieu des rangs ennemis. »

RAMIÈRE (Louis), chasseur. — « A enlevé de vive force un drapeau au milieu des rangs de l'infanterie et l'a conservé jusqu'à la fin de la charge. »

SOULERAT (François), chasseur. — « A enlevé un drapeau au milieu de l'infanterie ennemie, à travers un feu soutenu, et l'a conservé tout le temps de la mêlée. »

(Propositions du régiment, s. d.)

VAUCLAIN (Pierre), chasseur. — « A pris un drapeau ennemi à la bataille d'Iéna. » — (Lettre de Murat à l'Empereur, Finkenstein, 3 mai 1807.)

8e hussards

KLEIN (Félix-Joseph-Casimir), brigadier-fourrier. — « Étant en tirailleurs, s'est jeté seul dans un escadron de dragons saxons, où il sabra de la manière la plus distinguée. Il arracha le sabre à un officier de la garde à cheval de S. M. le roi de Prusse et le fit prisonnier de guerre. Il courut encore sur un second en le sommant de se rendre; celui-ci, voyant avec quels célérité et courage le dit Klein arriva sur lui, ne balança point de lui demander sa grâce en prononçant ces mots : « Pardon, pardon, Monsieur le Français, je suis le général ! »

JUET (René), sous-lieutenant. — « Blessé d'un coup de sabre sur la main droite. A fait avec son peloton cent prisonniers à l'ennemi et a eu son cheval tué sous lui. »

BERGERET (Charles-Louis), sous-lieutenant. — « Après s'être fait remarquer dans les deux charges qui eurent lieu tant sur la cavalerie que sur l'infanterie, cet officier ne voulut point quitter le champ de bataille, malgré deux blessures assez graves, une entre autres à la main. Il courut même, à l'ordre du général Guyot, avec non moins d'intrépidité que de promptitude et d'enthousiasme, sur deux pièces de canon qui allaient nous échapper; il sabra les canonniers qui les sauvaient et les ramena prisonniers avec les pièces. »

FREY (Jacob), hussard. — « A reçu dix-sept coups de sabre à Iéna en se défendant contre cinq dragons rouges : trois lui échappèrent et deux succombèrent sous ses coups. »

10e hussards

SOULERAC, lieutenant. — « Officier très distingué, très intelligent. Atteint d'un coup de boulet au bras, il sera peut-être obligé de souffrir l'amputation. »

TATTE, sous-lieutenant. — « Bras emporté. »

CONILLEAU, sous-lieutenant. — « Plusieurs actions d'éclat pendant cette campagne. Ayant eu la cuisse emportée d'un boulet, pendant l'opération, il dit que ce qui pouvait le consoler était d'avoir perdu un membre pour la gloire de Sa Majesté. »

LASSUDERIE (Jacques), brigadier. — « A pris un drapeau à l'ennemi. Ce jeune homme promet beaucoup. »

(Propositions du colonel Briche, s. d.) (1).

(1) C'est au 10e hussards que servait J.-B. Guindey. La proposition le concernant était ainsi libellée :

« Guindey, maréchal des logis chef. — A l'affaire de Saalfeld, tua le prince Louis de Prusse, renversa pour se débarrasser plusieurs hussards ennemis qu'il sabra, et reçut trois coups de sabre. Il a continué à se distinguer à toutes les affaires qu'a eues le régiment. »

Pour tous détails, voir : *Un cavalier de l'Épopée*, par le commandant Emm. Martin, dans le *Carnet de la Sabretache* (n° 136).

GÉNIE

2e bataillon de sapeurs, 6e compagnie

Truilhier (Jacques-Michel-François), lieutenant en second. — « A chargé, avec sa compagnie, à la bataille d'Iéna, une colonne de 3.000 Prussiens dans le village de Steindorf : 1.200 hommes ont été coupés et faits prisonniers par cette seule compagnie. Il a abordé le premier la ligne ennemie et a tué de sa main un officier prussien dont il reçut un coup d'épée dans la main gauche. Il reçut ensuite une balle qui lui traversa le bras, et ne quitta le champ de bataille que lorsque ses forces furent totalement épuisées. » — (État des services, dossier Truilhier, Arch. Lég. d'h.)



Allégorie sur la Bataille d'Iéna.
Dessus de bonbonnière en buis.

(Collection du lieutenant-colonel Chéré.)



Sachon, Major de Cavalerie,
s'empare à Iéna d'une pièce de Canon.

Motif de fond d'assiette décorée par impression.
Fayence patriotique (Marque P. et H. Choisy).

(Collection du lieutenant-colonel Chéré).

Sachon (Claude-Marie), né le 9 août 1774, à Saint-Mihiel (Meuse).

Dragon au 1er régiment, 1790; brigadier-fourrier, 1793; maréchal des logis, an II; maréchal des logis chef et sous-lieutenant en l'an VIII; lieutenant par élection, an XI; adjudant-major, an XIII; capitaine, 1806; capitaine instructeur aux dragons de la Garde impériale, 1808; chef d'escadron et major de cavalerie en 1813; placé à la suite des dragons royaux de France, 1814; en demi-solde en 1816 et retraité en 1820.

Blessures : Coup de feu qui lui emporta deux doigts de la main droite, le 5 nivôse an IX, au passage du Mincio; coup de feu au pied gauche à la bataille d'Eylau.

Actions d'éclat : S'est toujours distingué dans les affaires où son régiment s'est trouvé, mais plus particulièrement à Iéna, où avec l'escadron qu'il commandait, il renversa deux escadrons ennemis qui prenaient le régiment en flanc, les défit, prit plusieurs pièces de canon et s'empara lui-même d'une pièce d'artillerie, après avoir tué ou mis en déroute ceux qui la servaient. Ce fut en considération de cette action que la croix d'officier de la Légion d'honneur fut demandée pour lui.

A Hanau, il sortit de la forêt à la tête de 100 chevaux, chargea l'ennemi avec tant d'impétuosité qu'il culbuta trois carrés; cette action le fit nommer chef d'escadron.

A Montmirail, à la tête de 300 hommes, il se distingua encore, ce qui lui valut la croix de la Réunion.

A Champaubert, étant de service près de l'Empereur, il reçut de lui l'ordre de marcher à l'ennemi avec 100 chevaux et de faire de suite des prisonniers. Il partit aussitôt, exécuta une charge sur un village, le traversa et fit mettre bas les armes à 500 hommes. L'Empereur le félicita et lui accorda deux croix d'officier de la Légion d'honneur pour les officiers qui se trouvaient sous ses ordres et dix croix de légionnaire pour les cavaliers.

Décorations : Membre de la Légion d'honneur en l'an XIII; officier de la Légion et chevalier d'Empire en 1812; chevalier de l'Ordre de la Réunion et chevalier de Saint-Louis en 1814.

(Archives administratives du Ministère de la Guerre.)

COMBAT DE SIDI-YOUCEF

(22 Septembre 1843)

Le 22 septembre dernier, le 2e régiment de chasseurs d'Afrique fêtait l'anniversaire du glorieux petit combat de Sidi-Youcef, au cours duquel s'illustra, il y a soixante-trois ans, le trompette Escoffier dont le nom, cité dans l'ordre à l'armée du maréchal Bugeaud, du 25 novembre 1843, devait devenir légendaire dans toute l'armée d'Afrique.

Les 2e et 6e escadrons du 2e chasseurs d'Afrique, sous les ordres du colonel Morris, formaient ce jour-là l'avant-garde de la colonne du général Lamoricière; ils chargeaient, avec leur habituelle intrépidité, un bataillon de réguliers de l'émir Abd-el-Kader, lorsqu'ils furent brusquement assaillis, sur leur flanc gauche, par 400 cavaliers arabes.

Dans la mêlée, le trompette Escoffier obligea son capitaine, M. Cotte, qui était démonté, à prendre son cheval, en lui disant : « Il vaut mieux que ce soit vous qui l'ayez que moi, car vous rallierez l'escadron et moi je ne pourrais pas. » Quelques instants après, l'escadron était en effet rallié, mais Escoffier était prisonnier. Le corps à corps avait été sanglant et si les chasseurs d'Afrique infligèrent des pertes importantes à l'ennemi, ils laissèrent sur le terrain : 1 sous-officier et 7 chasseurs tués, 1 officier et 19 cavaliers blessés.

L'histoire et la gravure ont glorifié ce fait d'armes dont les détails véridiques sont peu connus. Nous devons à l'obligeance du colonel Aubier, du 4e dragons, qui commanda pendant deux ans le 2e chasseurs d'Afrique, la communication d'une belle lettre dans laquelle le général Trochu, qui prit une part active au combat de Sidi-Youcef, en qualité de capitaine aide de camp du général Lamoricière, le raconte en détail et avec humour. Cette lettre d'un témoin qui, plus tard, fut tragiquement mêlé à notre histoire militaire, était destinée à documenter un capitaine du 2e chasseurs d'Afrique qui faisait un travail historique sur son régiment.

Tours, 4 décembre 1891.

Mon cher capitaine.

Ce sont des souvenirs presque cinquantenaires du capitaine de 28 ans, que vous demandez au général presque octogénaire qui, vous le croirez sans peine, a vu, depuis 1843, beaucoup d'autres souvenirs de guerre se superposer dans son esprit à ceux du combat de Sidi-Youssef.

Ils me sont cependant présents et c'est très volontiers que, répondant à votre souhait, je vous les dis. Dans l'après-midi du 22 septembre 1843, la colonne du général Lamoricière (environ 2.500 h. d'infanterie, 400 chevaux et 2 batteries montagne) était campée sur un plateau séparé par de hautes collines d'une grande plaine ondulée où on ne pouvait pénétrer que par un défilé assez étroit.

Là, nous apprenions par nos émissaires arabes qu'Abd-el-Kader (que nous savions dans la région) était établi avec quelques centaines de chevaux et deux bataillons de son infanterie dite régulière, sur un ruisseau, au milieu de la plaine en avant de nous, à environ 10 kilomètres.

C'était la première fois que cette infanterie se mettait ainsi, par rapport à nous, aux prises dans la plaine. La pensée de l'enlever enflammait à l'instant le général et nous tous. Il fut convenu :

Qu'avant le jour, le colonel Morris, du 2e chasseurs d'Afrique, avec toute la cavalerie (environ 350 chevaux de son régiment et un demi-escadron de spahis) marcherait en avant et franchirait le défilé, appuyé par deux bataillons, le reste de la colonne suivant à distance. Le capitaine Jarras, de l'état-major du général de Lamoricière, et le capitaine Trochu, ses aides de camp, obtenaient l'autorisation de se joindre au colonel Morris.

Le défilé passé et le jour s'y faisant avec un soleil brûlant, nous apercevions au fond de la plaine (très broussailleuse, en sorte que notre marche était décousue) l'infanterie d'Abd-el-Kader avec ses drapeaux, entourée d'une centaine de chevaux et de mulets chargés.

Cette vue produisait sur nous tous un effet de commotion

électrique que, peut-être, le colonel Morris aurait dû réprimer. Il nous mit ou nous laissa nous mettre au trot, un trot qui devint presque immédiatement le galop, et peu après le *galop de charge*, une allure que, pour arriver au contact avec l'objectif, il nous fallut soutenir sur un parcours de 4 à 5 kilomètres !

Rien ne peut donner une idée de l'état de dispersion où nous étions, ayant semé derrière nous le tiers de notre effectif. au moment où nous touchions au but, l'infanterie, le soutien, hors de vue.

C'est alors que, cachés jusque-là par les petites hauteurs qui bordaient le ruisseau, trois ou quatre cents cavaliers, la plupart en burnous rouges (réguliers de l'Émir), nous chargeaient en flanc à notre gauche, avec une énergie que doublait l'évidence du péril où nous étions.

Devant cet orage imprévu, notre petite troupe fit vaillamment face à gauche, à l'exception d'un ou deux pelotons de droite qui continuant leur charge, furent se heurter au feu de l'infanterie arabe postée derrière le ruisseau. Nous autres, à coups de sabre et de pistolet, nous étions engagés dans un corps à corps avec la cavalerie de l'Émir, perdant du terrain, mais combattant toujours et je dois dire que je ne vis là aucune marque de faiblesse, même isolée. Les vieux chasseurs d'Afrique étaient, à l'ennemi, de braves gens.

Ce fut pendant cette lutte quelque peu homérique, que le trompette Escoffier se signala par l'acte de dévouement qu'on sait.

Cependant, nos retardataires, ceux que nous avions semés en route, s'étaient ralliés derrière nous et leurs chevaux avaient soufflé. Il y en avait une centaine, et au moment où ce renfort nous arrivait, la cavalerie de l'Émir nous suivait plus que mollement et à distance. Profitant de cette accalmie, le colonel Morris nous remettait à la charge et, cette fois, les cavaliers arabes qui avaient comme nous perdu du monde, notamment un grand chef dont je ne sais plus le nom, se dispersaient devant nous et ralliaient leur infanterie qui déjà avait gagné la montagne.

Dans le temps, cette seconde charge exécutée par une cavalerie exténuée, fut qualifiée d'héroïque, mais notre héroïsme aussi bien que la prompte retraite des Arabes s'expliquaient par ceci que

deux compagnies du 13e léger, lancées au pas de course, venaient d'apparaître à 500 mètres sur notre droite.

C'était plus qu'un excitant pour nous et qu'un réfrigérant pour nos adversaires, c'était le salut.

Voilà, mon cher capitaine, le tableau réduit aux généralités, mais absolument sincère et vrai, du dramatique petit combat de Sidi-Youssef, du 23 septembre 1843. Pour l'étude historique que vous préparez, j'aurais peut-être dû joindre à mon récit des faits particuliers et des noms, mais je ne puis sur ce point me fier à ma vieille mémoire et je m'abstiens, pour ne pas tomber dans le roman des personnalités qui ne tient que trop de place dans nos *légendes* de guerre substituées à l'histoire vraie.

Vous reconnaîtrez dans tous les cas, j'espère, que j'ai attaché du prix à donner autant que je pouvais et savais, satisfaction au vœu que vous m'avez exprimé. J'ajoute, au risque de diminuer le mérite de mon effort d'écriture, que le récit de ces lointains souvenirs de ma jeunesse militaire algérienne, m'a fait revivre dans le passé.

Je vous offre, mon cher capitaine, regrettant de ne pas vous connaître, l'assurance de tous mes bons sentiments de confraternité militaire.

Général TROCHU.

(Communication de M. le colonel AUBIER).



Ex-Libris du Comte de Lowendal.

(Collection de M. G. COTTREAU.)

Le Combat de Krasnoë et la Retraite de Ney sur le Dniéper

(Suite)

Carnet. — Cependant, la pauvre 2e division étant remontée de ce côté, mon régiment par la grande route où il était descendu, elle prit position au delà du 3e corps qui bordait à peu près la crête. Peu de temps après, quelques dispositions étant faites, sans doute pour opposer quelques troupes aux poursuites de l'ennemi, toute la masse se remit en mouvement par la même route par où nous étions arrivés. J'étais déjà enveloppé dans ma pelisse rouge, ma capote étant criblée de biscaïens, et une manche de moins à mon habit; on m'avait remonté à cheval sur *Griselda*, et je me laissais aller au torrent. — Ney m'apercevant et se souvenant que j'étais autrefois de bon conseil, se rapproche de moi, me plaint, me fait des offres, m'engage à aller chez lui, etc.; je le remercie, et préfère rester à mon régiment. Après quoi, il se met à maugréer, et me dit : « Ce b..... nous a abandonnés; il nous sacrifie pour se sauver (1); que faire? que devenir? tout est f....! »

Je ranimai, non son courage, mais ses espoirs et ses vues; je lui dis qu'il y a remède à tout, et lui proposai *de profiter du grand coude que le Dniéper fait à Orcha, de le passer sur la glace à la faveur de la nuit, de marcher ensuite à toute force, et de joindre l'armée qui nous attendait sans doute à Orcha, ou de gagner les collines de Babinowiçki, et un terrain où nous pussions trouver à manger et nous passer d'artillerie.* Il avait déjà pris la résolution de marcher sur Mohilew, et y tenait beaucoup;

---

(1) Allusion, sans doute, au départ de Napoléon, car il ne peut songer à incriminer Davout qui n'a fait qu'obéir aux ordres de l'Empereur, et qui, d'ailleurs, avant de quitter Krasnoë, avait, comme nous l'avons vu plus haut, envoyé un émissaire à Ney avec le conseil de hâter sa marche.

je lui prouvai *que cette partie devait être farcie de troupes ennemies, que l'armée russe devait être sur cette direction, et nous recevrait partout; que nous nous jetterions dans le gros de cette armée, en nous éloignant de la direction de la nôtre, enfin, qu'il fallait se hâter de mettre ce grand obstacle entre eux et nous; que s'ils passaient, ce serait sans artillerie, et nous serions à deux de jeu.*

Je discutai avec clarté et autorité; nous nous débattîmes longtemps, et enfin, je l'emportai. C'est le plus beau moment de ma vie, blessé comme je l'étais au corps et à l'âme; tout le corps d'armée le vit, et je n'en ai jamais fait mystère du vivant de cet infortuné (Ney), afin de bien établir et compléter mes droits sur cette action (1).

En effet, nous marchâmes jusqu'à la nuit sur la route de Smolensk; après quoi, nous nous acheminâmes sur Novo-Sélie pour passer le Dniéper là ou dans les environs. Nous prîmes dans ce village quelque repos dont nous avions un grand besoin. J'étais avec le régiment, mais je ne pouvais monter à cheval qu'avec beaucoup de peine et de souffrance; on me chercha une charrette; enfin, on me mit dans le petit fourgon d'une cantinière polonaise toute gentille; et, comme je n'avais rien de mieux à faire pour chasser mes noirs chagrins, je me mis à causailler avec elle de mon meilleur polonais. — Ainsi se passa moins cruellement cette tant dure nuit, pendant laquelle nous étions arrivés sur les bords du fleuve. Heureusement, il était encore à demi gelé.

19 novembre. — Il y avait quelques maisons sur le bord. On n'avait guère de choix pour le passage; il fut essayé, on trouva

---

(1) Pelet a raison d'insister ainsi sur la part prédominante qui lui revient dans le salut du 3ᵉ corps. Les *Souvenirs* de Pelleport, en effet, rapportent au maréchal Ney tout l'honneur de ce plan; Fézensac fait de même, et vante l'intuition de Ney en cette circonstance; le nom de Pelet est par eux tout à fait passé sous silence. Thiers, qui cependant devait être renseigné, ne cite pas davantage notre colonel, et attribue à l'opiniâtreté, à la perspicacité de Ney, tout l'honneur de la résolution. Mais les *Victoires et Conquêtes* rendent justice à Pelet, t. XXI, p. 281, et lui restituent la grande part, *suum cuique*, qu'il a prise dans la détermination du maréchal; cette part n'étonne point, venant de l'*officier aux découvertes*, comme l'avait qualifié Napoléon dans l'île Lobau, à la veille de Wagram. De même, Marbot dans ses *Mémoires*, t. II, p. 238, met en relief le rôle de Pelet, et indique que « ce fut lui qui proposa de passer sur le Borysthène à demi gelé, entreprise périlleuse qui, exécutée avec résolution, assura le salut du corps de Ney. »

que la glace portait un peu. D'abord, il passa quelques chevaux, et même un ou deux droski du maréchal; mais il fallut songer à abandonner artillerie, équipages, voitures et une bonne partie des chevaux. J'avais retrouvé toutes mes affaires vers Loubna, tout chargé et porté sur mes chevaux de selle et voiture; tout cela suivait. — On avait pensé, ou du moins dit, que les voitures pourraient peut-être passer; dans cet espoir, j'avais attendu quelque temps, et, je crois, sans descendre de la voiture; mais, à mesure que le temps se passait, et qu'on nous annonçait l'ennemi, qui probablement ne tarderait pas à nous attaquer, je pris mon parti, et abandonnai cantinière et voiture pour me livrer aux hasards de la route.

Le passage avait commencé à la petite pointe du jour; il était presque terminé une heure et demie après. C'est alors que je me décidai à me rapprocher du fleuve, et à passer pour monter ma pauvre *Griselda* qui, je crois, était passée avant moi. L'endroit, que je traversai était à peu près vers le sommet d'un coude très peu prononcé; le Dniéper pouvait y avoir peut-être une soixantaine de toises (1), qui est sa largeur ordinaire; le passage s'était étendu à gauche, à une distance de 3 à 400 toises, et peut-être de 100 à 200 à droite; la surface de l'eau était glacée, mais on y apercevait l'eau se rider légèrement en certains endroits au-dessus de la glace, et même celle-ci y disparaissait presque. Les hommes qui traversaient se tenaient isolés, tâtaient avec un bâton ou la crosse du fusil la résistance de la glace, et glissaient à droite ou à gauche, selon qu'ils l'apercevaient plus ou moins solide; plusieurs plongeaient au-dessous; la glace ne paraissait avoir qu'une très faible épaisseur. Jamais on n'avait été ainsi suspendu au-dessus des abîmes de la mort, car il ne restait pas d'espoir aux naufragés. — Quand je passai, la traversée était encore plus dangereuse, parce que la glace était usée et même réchauffée par le frottement continuel; des hommes marchaient autour de moi pour sonder la solidité de la glace; le fleuve était encore parsemé d'hommes isolés. Nous fîmes quelques zigzags; mais, quand nous fûmes sur les bords, la glace était tout à fait séparée et détachée de la rive,

---

(1) Soit 120 mètres.

qui de plus se trouvait assez escarpée. Je ne sais trop comment on me passa, mais je trouvai là mon pauvre Langlois, et je crois aussi Husson (1); ils avaient aussi quelques grenadiers. Le cher Peyronne était passé; il voulut à toute force revenir de l'autre côté pour presser le passage de mes effets en les faisant glisser, et de quelques chevaux s'il était possible; je m'y opposai vainement, il s'en alla. Nous l'attendîmes assez longtemps; on nous annonça des houras de cosaques dans le village de l'autre côté; nous craignions qu'ils n'arrivassent jusqu'à nous, et nous quittâmes un petit bois d'alluvion où nous nous étions arrêtés, pour suivre la marche de la colonne qui était déjà bien loin de nous. Ces messieurs me placèrent sur la *Griselda*, et nous nous acheminâmes.

Nous étions au moins à 18 ou 20 lieues d'Orcha, avec de mauvais chemins à traverser; nous avons dû y arriver dans la nuit du 20 au 21, d'après mes calculs. — D'abord, nous traversâmes beaucoup de bois; après quoi, nous trouvâmes plusieurs villages, et nous rejoignîmes enfin la colonne. Cette route était couverte de traînards de toute espèce. Dans un de ces villages, souffrant du mouvement du cheval, je demandai à mes officiers de me trouver un traîneau; une dispute fut bientôt élevée contre un soldat; ils lui prirent son traîneau comme leur appartenant, et m'y placèrent. Dans un autre village, nous trouvâmes des gens qui fricotaient du mouton et du cochon; Langlois se mit à faire du pain, et nous mangeâmes quelque chose.

Il fallait dès lors songer à vivre d'industrie, toutes les provisions quelconques, et tout ce que je possédais étant resté de l'autre côté du Dniéper; tout avait été laissé dans les équipages ou la petite charrette; je n'avais plus ni habit, ni épaulettes, ni épée, pas un sol; tout était resté là. Un sapeur avait retiré deux bouteilles; il me dit les avoir cassées! je ne le lui ai jamais pardonné. Mon caporal de sapeurs, Leroux, ce me semble, m'avait sauvé une schabraque galonnée et quelque pelisse; il me les perdit aussi, et sans doute quelque cheval qui les portait, ou encore avec mon traîneau que je lui confiai pendant la nuit.

La colonne qui avait bien longtemps marché sans prendre de

(1) Sergent-major au 48e, depuis capitaine.

repos, fut enfin arrêtée vers une heure ou deux au village de Gusinoë, à une certaine distance du Dniéper; on y trouva des provisions en quantité, ce village était entièrement intact: des moutons, de la farine. Mon Langlois ne s'oublia pas, se mit à fricoter dès que nous fûmes arrivés, et il y eut de quoi manger; je crois que je préférai rester dehors au bivouac, que d'entrer dans une de ces baraques.

Cependant, le temps s'était écoulé, et Platow qui avait marché de Smolensk par la rive droite, avait eu plus que le temps d'arriver pour nous tomber sur les reins. Comme nous faisions nos dispositions pour se mettre en marche, l'ennemi se montra; on envoya des divisions entières en tirailleurs pour le tenir éloigné, mais il se mit à entourer le village de tous côtés; il montrait des têtes de colonne, ensuite de l'artillerie, et bientôt il tira de toutes parts sur nous. Le feu de cette artillerie auquel nous ne pouvions répondre, nous oblige de nous retirer sur le seul côté qui fût libre, et en très peu de temps, nous nous trouvâmes acculés au Dniéper. — Le miracle de la mer Rouge semblait s'être renouvelé: le fleuve s'était mis à couler immédiatement après notre passage, et peut-être que le pharaon Kutusow n'osa pas nous poursuivre par cette voie; mais nous étions tombés entre les mains de l'Arabe Platow, qui nous canonna tout son saoûl. Quand nous fûmes près du Dniéper, nous vîmes de l'autre côté des cosaques qui nous accueillaient par des rires insultants; les gueux ne nous tenaient pas encore !

Cette masse d'hommes se coulait en fuyant devant la foudre comme les vagues de la mer. Ney paraissait seul tranquille au milieu de cette mer agitée; il passa auprès de moi, et me dit : « Bientôt, la nuit va nous servir, et nous les forcerons. » En effet, elle approchait, et il était plus que temps, car les boulets tombaient assez épais au milieu de cette masse, dont la plupart était de non-combattants; il fallait être lâche et féroce comme ce cosaque, pour assassiner ainsi, sans oser le combattre, son ennemi et même celui qui ne pouvait l'être. — A la nuit close, tout ce qui pouvait combattre, tout ce qui même était susceptible de pousser de grands cris, marcha vers la route en criant et faisant battre la charge; le canon russe tira vainement, il fut obligé de se

retirer deux fois, et le passage fut forcé. Alors, on se précipita sur cette route qui donna libre passage à tout le monde; l'ennemi nous suivit, et nous côtoya à droite en tirant vainement des boulets ou des obus qui passaient à 20 pieds par-dessus nous. Tout aussi vainement, on fusillait de la rive gauche, où il y avait des postes partout, toutes les fois que le chemin s'en rapprochait. — Ainsi, nous échappâmes encore une fois par la fermeté et le sang-froid du maréchal et par la valeur des troupes, un peu aussi par suite de mes conseils, à ce Platow qui avait alors avec lui quinze régiments de cosaques, le 20e de chasseurs et un gros train d'artillerie, et fut renforcé le lendemain ou après par douze bataillons et quelques batteries à pied et à cheval; tout cela sans doute destiné à nous enlever, passa le Dniéper à Rassasna; mais il n'était plus temps.

Nous marchâmes en montant sur un terrain élevé où étaient les pièces russes; mais bientôt après, nous traversâmes un ravin profond, sinueux, vrai dédale au milieu de la nuit, et dans lequel il coulait des ruisseaux; ce pouvait être ceux qui viennent de Roudnia. On n'osa pas me risquer là-dedans avec mon traîneau; il fallut encore monter à cheval, et je ne sais si je n'y montai pas plutôt en sortant du village, au premier coup de canon. Je le crois d'autant mieux, qu'apercevant du côté des chefs cette prévoyance qui souvent chez les militaires n'est qu'un fléau, en ce qu'elle leur sert souvent à augmenter et à rapprocher les dangers, de l'autre le désordre et le peu de subordination chez les soldats, fait naturel et en quelque sorte pardonnable de tant de souffrances et de dangers; comptant peu sur la fermeté morale du maréchal, entendant certaines personnes déplorer notre situation et y appliquer des rapprochements sinistres; je me décidai, si on en venait à des résolutions honteuses, de chercher par tous les moyens possibles à me dérober, moi et mon aigle, à ces cruelles extrémités, puisque l'état de ma santé ne me permettait pas d'y soustraire les débris de mon brave régiment. — Ainsi, je donnai l'ordre à Langlois de prendre six braves grenadiers avec mon porte-aigle qui ne me quittait pas, et de me serrer toujours de près; mon intention était, si on avait parlé de convention ou de capitulation, de sortir par l'endroit le moins fermé, et de gagner par les collines Babi-

nowięki dont nous étions tout près, et où commençait l'ancienne Lithuanie, dans laquelle j'aurais trouvé aide et protection. Heureusement, je ne fus pas réduit à cet expédient, et ce qui me le faisait craindre était plutôt l'ignorance de l'armée que le défaut de courage et de constance ; car il a fallu beaucoup de force physique et morale, le maximum même, pour livrer le combat de Krasnoë, passer le Dniéper sur ces glaces mouvantes et faire 20 lieues en 43 heures dans l'état de faiblesse où tant de misères nous avaient réduits.

Je n'ai plus parlé de mon régiment depuis le combat. J'avais eu environ 600 hommes, parce que je comptai en complétant les pelotons ; il ne m'en revint pas au delà de 100, les officiers compris, du champ de bataille. J'y perdis une dixaine d'officiers tués ou blessés, restés sur le champ de bataille ; un assez grand nombre, blessés assez grièvement, nous suivit. Je perdis beaucoup de mes braves sous-officiers et grenadiers, beaucoup de voltigeurs, et presque tous des uns et des autres ; une cantinière fut tuée, une autre [eut] la cuisse traversée d'un biscaïen. Enfin, ce pauvre régiment était dans un état terrible... Il combattit encore jusqu'à Orcha, et même un peu au delà, avec toute la division réunie qui était dans la même situation. — Je crois que le Tschudi des Espagnols resta à peu près tout seul.

Nous avons donc longtemps traversé ce ravin, et, autant que je peux me le rappeler, une brigade s'y était égarée ; je ne sais trop même si je ne fus pas fort heureux de cela pour la rencontrer ; enfin, nous arrivâmes dans un village au milieu de la nuit. Langlois estime qu'il pouvait être à deux lieues du ravin ; il était grand et long, traversé par la route ; j'y fus logé dans une maison à droite avec le général Dufour ; je ne sais même si on ne parlait pas de me déloger, ce que je ne voulus pas permettre. Nous y passâmes de trois à quatre heures bien chaudement, et avec ce repos dont nous avions tant de besoin.

20 novembre. — L'ennemi s'était probablement rapproché de nous dans cet intervalle ; mais, s'il était timide de jour, il l'était bien plus de nuit, content de nous suivre de loin, et de nous tirer sans danger, comme des manants qui accompagnent de loin avec des cris le lion qui se retire de leur village. Certainement, si après

quelques coups à mitraille cette cosacaille avait chargé au milieu de cette masse mélangée d'hommes, armés ou non, agglomérés tout le long du Dniéper, ils auraient tué tout ce qu'ils auraient voulu, tout dispersé, et auraient pris presque tout; mais il a fallu au héros kutusien une gloire exempte de tout danger.

Le village brûlait peu après que nous en sortîmes. Ce fut un accident peut-être ; mais je pense qu'on fut obligé d'y mettre le feu pour obliger à sortir cette foule qui allait être la proie des cosaques.

Des grenadiers qu'on avait placés auprès de moi pour m'accompagner et me porter au besoin, il ne m'en restait plus que quatre; les autres s'étaient égarés, perdus, rentrés au régiment, les officiers se chargèrent encore plus particulièrement de ma conservation. Dans une halte, je demandai de l'eau pour faire, je crois, du café, sans trop savoir d'où j'en pourrais tirer les moyens ; on ordonna au grenadier Destrem d'aller m'en chercher ; il refusa ou hésita. Il m'avait déjà fait quelque chose de semblable, et je lui dis : « Ton nom n'échappera pas de ma mémoire, et, si je te retrouve un jour, je ne te manquerai pas. » Je ne l'ai plus revu. Ce trait prouve où en était venu déjà l'esprit du soldat. Il n'y avait pas dix jours que j'avais donné ma farine à cet homme, heureux que je fus alors de faire ce sacrifice qui en était un bien grand et bien réel de ma part, qui ne craignais pas les catastrophes !

20 novembre. — J'estime que nous nous sommes remis en marche de 2 à 3 heures du matin. Nous marchions pressés le plus possible sur cette route assez large; la masse était peut-être de 8 à 10 mille hommes, et parmi eux la moitié tout au plus de combattants; ainsi, l'on peut juger du désordre. En tête, quelques troupes armées et sur les flancs; ce qu'il y avait de meilleur formait l'arrière-garde. La division était vers le centre, et je marchais auprès du régiment, excepté quand il était envoyé en tirailleurs, afin de succomber du moins avec ceux qui étaient armés, ou de m'en retirer avec eux. On y voyait Ricard avec un mouchoir blanc autour de la tête, Dufour blessé je ne sais où, Barbanègre se traînant *cahin-caha,* une foule d'officiers et de soldats blessés auxquels il ne manquait que les moyens de combattre, et conservant bien plus de courage que de forces. L'ennemi nous poursuit

avec 5 ou 6.000 cosaques, qui canonnent toutes les fois qu'ils le peuvent; nous en avons aussi sur les flancs, qui lâchent quelques coups de canon; tout cela ne se montre plus vers 11 heures ou midi. Nous allâmes encore un peu plus loin, jusque dans un bois situé au milieu d'une plaine assez découverte.

Cette marche très longue ne put pas se faire sans être partagée en quelques haltes. J'y rencontrai le pauvre Jean de Simon, mon ancien domestique en Italie, qui n'était pas le moins épouvanté de la bande; il me croyait mort, je lui dis que je le prendrais et le garderais avec moi comme majordome. Au milieu de tout cela, il entendait siffler quelques boulets, et il me disait: « *Mossiou*, vous êtes bien assez blessé maintenant, vous voulez vous faire *touer;* allons nous mettre dans quelque endroit où nous *pouissions* être un peu tranquilles. » Je le rassurai autant qu'il était possible de le faire; mais peu après, je le perdis, et depuis, j'ignore complètement ce que sera devenu ce malheureux !

Nous nous installâmes vers 1 heure ou deux dans ce bois qui pouvait avoir 600 toises de diamètre; ce bois doit être en deçà de Téolino; de là, nous avons marché de cinq à six heures pour atteindre Orcha. En marchant, je regardais souvent notre gauche pour voir si je n'apercevais pas les hauteurs de Doubrowna, et cette route plantée de bouleaux que j'avais remarquée en allant. Je distinguais bien des coteaux, il me semble aussi des villages, sans pouvoir reconnaître aucun point afin de déterminer celui où nous étions, que j'estimais assez justement à la hauteur de Doubrowna.

A peine étions-nous installés dans ce bois, que les coureurs de l'ennemi se montrèrent, après quoi, arrivèrent ses colonnes, son artillerie; il nous entoura à peu près selon l'usage, et se mit à nous canonner vers 3 heures. Il n'est pas probable qu'il eût reçu ses 12 batteries de renfort, à moins que les ponts de Rassasna n'existassent encore, ou qu'il n'eût trouvé le moyen de faire passer des batteries sur des bateaux; il est de fait qu'il avait de l'infanterie, ce que nous n'avions pas vu les jours précédents. Il n'en fut pas plus hardi et vigoureux : tout se borna à la canonnade, et tout au plus à de faibles attaques. Toutes les divisions vont en tirailleurs, et les aigles sont réunies en faisceaux. — Je restai dans

le bois; je ne vis pas trop ce qui se passait en dehors, et je ne me souviens pas trop d'une fusillade; les boulets se croisaient dans le bois, et en brisaient les gros sapins; ils faisaient un fracas horrible. L'ennemi fut contenu de tous côtés, ou se contint lui-même. Nous attendions avec impatience notre divinité tutélaire, la nuit! On ne pouvait plus prendre les gros arbres pour chefs de file, puisque les boulets venaient de tous côtés; nous fricotâmes un peu, le pays que nous venions de traverser était bon, nullement foulé ou, du moins, sans passages depuis longtemps; les premiers villages étaient absolument intacts; on avait toujours eu quelque chose.

Enfin, la nuit vint et, peu à peu avec elle, la cessation de la canonnade, qui pourtant se renouvelait de temps à autre. L'ennemi devait être renforcé, puisqu'on attendit assez tard à faire le mouvement, et qu'il se fit avec de grandes précautions, Langlois croit qu'à la nuit nous allâmes au village où il y avait beaucoup de soldats. Enfin, vers 8 heures, notre mouvement de retraite commença de cette manière, et je me souviens parfaitement de notre marche : des tambours battent je ne sais quoi vers le sud; peu après, nous faisons notre mouvement bien doucement par le nord, entre le village et le bois. Défense est faite à nos tirailleurs de répondre au feu de l'ennemi; ses postes lâchent quelques coups, et même des fusillades. Nous trouvons de ses bivouacs sur la gauche marchant en retraite; nous entendons son tambour à notre droite; on craignait de le trouver en position derrière nous. — Ce mouvement est un peu inquiété, mais non empêché et peu suivi; il s'opérait au milieu de ces ennemis qui, eux-mêmes, n'étaient pas sans circonspection à cause du voisinage de notre armée, Kutusow n'étant pas encore à Lannika.

Au bout de deux heures de marche, grand ravin et position formidable pour l'ennemi contre nous; dès lors, je vis que nous étions sauvés, et que, si l'ennemi ne l'avait pas occupée lorsqu'il lui était si facile de le faire, c'était à cause de la proximité de notre armée. Peu après, la jonction fut opérée, je crois par une reconnaissance de nos lanciers polonais. Il faisait clair de lune. — Cette nouvelle fut bientôt répandue : quelle joie pour tout le monde! nous échappions à la Sibérie, à la mort, au déshonneur!

et pour moi, quel triomphe dans mon cœur ! Je ne me souviens plus si j'avais conservé la feuille de la carte de Russie, mais les notes disent que nous craignions de trouver l'ennemi au ravin. Bientôt, nous fîmes jonction avec les partis du 4e corps ; quel sentiment délicieux et saint tout à la fois, à l'aspect de ces pénates militaires, de ces feux sacrés où nous retrouvions nos frères d'armes, tout en échappant au plus horrible des naufrages ! Tout mon être en était inondé ! Tout le monde se livra au bonheur, et dès lors, les plus intimidés, ceux qui avaient le plus désespéré, furent les premiers à parler de leur confiance, de leur fermeté et de leurs heureuses prédictions.

Nous arrivâmes à Orcha vers une ou deux heures après minuit; le régiment fut logé dans une espèce de couvent, à gauche de la rue par où l'on sortait, et où se trouvait fort heureusement une manutention qui, par distribution et même par soustraction, nous procura assez de pain et de biscuit. Le zèle de Langlois l'emportait sur les scrupules : il me procura beaucoup de biscuit, et un petit paquet sur lequel sa main tomba par hasard, et où se trouvaient deux ou trois chemises, butin précieux dans ce moment.

Ainsi se termina ce mouvement si bien conçu et si fermement exécuté. Au retour de la campagne, la gloire du maréchal Ney en parut portée à son comble; il reçut le titre de prince de la Moskowa, certainement pour cette manœuvre de la retraite qui fut sa plus belle action; je suis resté colonel. Je lui écrivis alors, et je lui dis que je n'oublierais jamais *l'honneur que j'avais eu d'y coopérer*. Quelque temps après, je fus fait officier général, soit par lui, soit par Lobau à qui j'écrivis la part que j'y avais prise. — J'insiste sur tous ces détails qui constituent ma part de ce triomphe, afin qu'il soit prouvé que je l'ai revendiquée du vivant du maréchal.

On a prétendu que Napoléon avait dit à M. de Narbonne, lui apprenant l'arrivée du maréchal : « J'aurais donné cent millions pour cette nouvelle ! » Il est probable qu'il la connaissait d'avance, et que cette canonnade de 2 à 4 heures du soir fut entendue des avant-postes, ou que le maréchal avait envoyé quelques officiers polonais par la rive droite, car tout le monde s'accorde à dire que le vice-roi fit un mouvement pour venir au-devant de nous. L'Empereur aura dit cela en apprenant qu'on

entendait du canon, ou que l'officier était arrivé; le fait est que tout le monde au quartier impérial nous croyait tout à fait perdus. Il est aussi probable que l'Empereur avait envoyé quelques Polonais, militaires ou bourgeois, au-devant du maréchal Ney, pour le prévenir qu'il l'attendait à Orcha où l'armée fit séjour.

Note de l'auteur. — Pelet ne précise pas combien d'hommes échappèrent ainsi à la poursuite des Russes, et parvinrent à Orcha; le chiffre de 8 à 10.000 hommes qu'il a donné à la date du 20, nous paraît exagéré; si on l'admettait, il se serait produit dans la dernière journée un déchet formidable. Pelleport évalue à 1.500, Fézensac à 8 ou 900 seulement le chiffre des survivants; peut-être n'y comprennent-ils pas la division Ricard, et n'entendent-ils parler que des soldats véritablement combattants. Thiers, de même, n'élève pas ce chiffre au delà de 1.200 hommes. Nous devons accepter cette dernière évaluation; c'est là ce qui aurait survécu des 6.000 hommes qui, d'après Pelleport, étaient en ligne à Krasnoë.

Dans les pages suivantes du *Carnet,* Pelet résumant les derniers événements, recherche si Napoléon n'est pas excusable d'avoir prescrit la marche en échelons au départ de Smolensk. Il pense que l'idée du souverain était de donner moins de précipitation à la retraite, afin de faciliter l'écoulement de l'artillerie et des bagages; l'Empereur ne supposait pas aux Russes l'audace de venir se jeter en travers de son armée; d'ailleurs, si Ney avait déféré à l'avis de Davout, et eût quitté Smolensk dès la réception de cet avis, le 3e corps n'eût connu ni le désastre de Krasnoë, ni les angoisses de la retraite le long du Dniéper. En réalité, il plaide les circonstances atténuantes, et c'est tout ce qu'il peut faire. — Quant à la conduite de Kutusow, Pelet estime avec raison que les résultats obtenus par lui pendant ces dernières journées ont été plus que médiocres, et que, comme tacticien, il s'est montré au-dessous de tout.

Carnet. — 21 novembre. — Le régiment fut rejoint à Orcha par quelques hommes qui avaient suivi le 1er corps, par quelques officiers et par plusieurs voitures. Il me semble qu'Amiet (1) nous

(1) Capitaine commandant l'artillerie régimentaire.

rejoignit là, et je ne peux me souvenir si les pièces qui avaient appartenu au régiment furent laissées à Smolensk ou en arrière d'Orcha. Je crois seulement que, là, j'appris la perte des petites boîtes de thé, et la conservation de quelques cartons pleins de belles gravures qui étaient dans un des chariots du régiment, mais qui vinrent se perdre à la Bérézina. Je ne sais si on m'y avait conservé autre chose. Il est probable qu'on me campa dans cette charrette ; je me souviens du moins d'un arrangement de chevaux à ce couvent, pour me traîner.

J'étais alors dans un singulier état : mon habit était resté avec mes équipages, et j'étais enveloppé dans une simarre de damas rouge fourrée en poil blanc, que M. Viot (1) m'avait prêtée, et que je lui ai rendue depuis. Je portais encore un pantalon déchiré par les biscaïens ; celui du pied droit avait percé la botte pour venir se loger contre la peau en y faisant une très forte contusion ; celui de la jambe gauche était un peu entré dans le mollet. Je ne sais plus quelle chaussure j'avais alors à mes pieds. Je crois que j'avais conservé un bonnet de martre avec une coiffe en velours couleur vineuse. Mon bras était pendu à ma cravate noire, la simarre attachée avec une corde, tout le reste à l'avenant. Je n'avais de chemise pour changer que depuis la trouvaille de Langlois, et j'en usai.

Nous nous acheminâmes ainsi sur la route de Borisow après 2 ou 3 heures de jour. Des cosaques se montraient sur la rive gauche, où était restée, je crois, quelque division du 1er corps pour couvrir le mouvement, et déjà, on leur tirait quelques coups de canon.

Cependant, Napoléon ayant appris dans la journée du 20 l'entrée de Tchitchagow à Minsk, les mauvaises dispositions du gouverneur, la retraite sur Borisow menacée par les Russes, la marche de Sacken contre les Austro-Saxons, toutes choses qu'il dut apprendre à Orcha, il ne fut plus possible de penser à garder la ligne du Dniéper ; tout au plus s'il put espérer de conserver celle de la Bérézina, après les pertes considérables que l'armée avait éprouvées en hommes tués ou pris, matériel, et par l'affai-

(1) Lieutenant au 48e.

blissement physique de ceux qui restaient sous les armes. Il dut se mettre en mouvement aussitôt que Ney fut rentré.

Note de l'auteur. — Du 21 au 25 novembre, la retraite s'effectue d'Orcha à Borisow par Kokhanow, Tolotschin, Bobr, Kroupki; Pelet marche avec les débris du régiment. Ce sont toujours les mêmes souffrances, le même dénuement : les blessés mal soignés, point pansés, n'échappant qu'avec peine au scalpel du chirurgien qui veut tailler, amputer, résistant et, finalement, conservant leur membre. Temps humide, boue; point de distributions, point de vivres; chacun conservant avec égoïsme et férocité le peu de provisions qu'il a pu sauver. Parfois, un village, jusque-là épargné, offre quelques ressources; la capture d'un cochon est un événement.

Borisow, que les Russes avaient occupé un instant, vient d'être repris par Oudinot; mais le pont en est brûlé, l'ennemi menace d'y revenir; on vient d'ailleurs de découvrir un peu au-dessus de Borisow, à Studianka, un passage à peu près guéable pour la cavalerie. Il faut se hâter, car Wittgenstein au nord, Tchitchagoff au sud, nous pressent et nous resserrent; donc, on se rabat de ce côté. Des ponts sont construits, et, tandis qu'on fait à Borisow un simulacre de passage, l'armée s'écoule par Studianka. — A ce propos, Pelet prend la défense de Napoléon contre les écrivains qui l'ont accusé de lâcheté, de cruauté, qui lui reprochent d'avoir abandonné *ses victimes :* « Ce n'était pas un homme ordinaire, dit-il; il avait un cœur et une âme; il fut chéri et respecté; plus que personne, il eut des amis dévoués; s'il avait été un grand scélérat, que dire de ceux qui pendant quinze ans se sont courbés, ont rampé devant lui ? »

Carnet. — Le 26, je dus passer une partie de la nuit à Borisow, dans une usine, et me mettre en route pour Wésélowo avant le jour, parce que je me souviens que je fis un morceau de cette route pendant la nuit. Elle fut fort longue à cause de la nature du chemin, et puis de cette foule qui encombrait tous les défilés, assez nombreux sur cette route, au pied des hauteurs qui la bordent, et des ruisseaux qui la traversent. Un fort verglas ajoutait aux difficultés.

Lorsque j'arrivai à Studianka, le prince vice-roi s'y trouvait et

en occupait une partie; il me semble aussi qu'il y avait de la Garde impériale. J'obtins une mauvaise petite baraque carrée où je me retirai avec quelques officiers du régiment, et nous prîmes du thé; on ne pouvait y allumer du feu, et il fallait en sortir pour se chauffer. J'y vis Castel, alors officier dans les hussards italiens; il y vint un soldat de la Garde qui voulut dire que Napoléon les négligeait bien maintenant; nous étions furieux contre eux qui avaient eu des distributions régulières ou à peu près, tandis que nous manquions de tout; il fut obligé de se taire, et n'obtint, ce me semble, la permission de rester à notre feu, qu'en payant le tribut d'une volaille qu'il portait.

Nous avions vu la rive opposée nue, sans habitation, sans bois, nous étions peut-être éloignés des ponts de 6 à 700 toises. Il n'y avait dans ce moment aucune voiture près de Studianka, et je voulais tenter, après quelques moments de repos, ce passage qui me pesait beaucoup; mes officiers s'y opposèrent tant qu'ils le purent : « Nous avions un abri, du feu ; le lendemain, il serait plus que temps, et de l'autre côté, nous ne trouverions rien pour passer la nuit. » Je cédai à ces instances plutôt qu'à la conviction. Éblé était par là : je le fis appeler ; il ne put quitter les ponts d'un instant, car ils avaient bien besoin de raccommodages. Baillod y était aussi; il s'était jeté à l'eau pour les construire; quels services ils rendirent l'un et l'autre à l'humanité et à l'armée!... La nuit se passa ainsi; j'entendais rouler des voitures; j'éveillais mes officiers, les envoyais voir; ce n'était jamais rien.

(A suivre.)

(Communication de M. le Vicomte d'Avout.)

Bulletin de la Sabretache

Le dîner de la *Sabretache* aura lieu le samedi 1er décembre, à 7 h. 1/2 très précises, au restaurant Le Doyen (Champs-Élysées).

Le Gérant: Richet.

Suresnes — Imprimerie Ernest Payen, 13, rue Pierre-Dupont. — 137

ROY. Édit., Paris

La Légion en Espagne

D'après les lettres du sous-lieutenant Jean-Jacques Azan (1836-1838)

Lorsque Ferdinand VII mourut, le 29 septembre 1833, sans postérité mâle, le trône d'Espagne échut à sa fille Isabelle; comme la nouvelle reine n'avait que trois ans, sa mère Marie-Christine avait été désignée comme régente du royaume.

Ferdinand avait pris ses mesures pour faire accepter sa volonté par le peuple espagnol, en promulguant, dès 1830, une pragmatique sanction autorisant les femmes à régner et en accentuant sa volonté par un testament public et solennel. Néanmoins, son frère don Carlos, qui n'avait jamais accepté la pragmatique, et qui avait, du vivant même de Ferdinand, fait acte de prétendant, maintint ses droits à la couronne et acquit rapidement en Espagne de nombreux partisans.

Il n'y avait pas, dans cette compétition, une simple question de personnes, mais plutôt une question de principes politiques. Don Carlos avait peu à peu groupé autour de lui tous les royalistes purs, les partisans de l'absolutisme, tandis qu'autour de la reine Christine, s'étaient réunis les royalistes constitutionnels, les partisans du libéralisme et de la tolérance; les premiers prirent le nom de *Carlistes* ou de Royalistes et les seconds celui de *Christinos* ou de Constitutionnels. Un troisième parti comprit les libéraux « exaltés », suivant l'expression usitée à cette époque, et se composa d'éléments plus avancés, allant jusqu'à l'idée républicaine.

La guerre civile éclata. Toute une partie de l'Espagne du nord se déclara pour don Carlos, surtout la Navarre et les provinces Basques, et le gouvernement constitutionnel espagnol dut envoyer des armées combattre l'insurrection, qui était régulièrement organisée et qui avait ses ministres, ses finances, ses généraux et ses troupes.

L'Europe suivait avec intérêt et émotion les phases de la lutte; les gouvernements, selon qu'ils étaient absolus ou constitutionnels, faisaient des vœux pour le succès de la cause qui leur paraissait la plus juste; dans chaque nation même, les citoyens, suivant leurs aspirations personnelles, souhaitaient le triomphe de l'absolutisme ou celui du libéralisme. Des volontaires de tous pays allaient s'enrôler dans les rangs de l'une ou de l'autre armée; des Vendéens et des légitimistes français se rendaient aux camps carlistes; d'anciens combattants de

Juillet 1830 proposaient au contraire leurs services aux généraux de l'armée de la Reine.

Les sympathies du gouvernement de Louis-Philippe étaient naturellement acquises au parti constitutionnel; dès le 22 avril 1834, la France signa avec l'Angleterre, le Portugal et l'Espagne, le traité de la Quadruple Alliance; ce traité fut complété par les articles additionnels du 18 août suivant, d'après lesquels des mesures devaient être prises au besoin pour venir en aide à la reine Christine. Aussi, lorsqu'au mois de mai 1835, la cause de don Carlos parut devoir triompher, Louis-Philippe décida-t-il de faire passer au service de l'Espagne la légion étrangère, formée en 1831, et qui, depuis cette époque, s'était aguerrie dans les campagnes d'Algérie.

Par la convention franco-espagnole du 28 juin 1835, la légion étrangère quitta le service de la France et prit la cocarde espagnole; elle débarqua à Tarragone le 16 août. En même temps, un aventurier d'assez fière allure, le colonel de Suarce, obtint l'autorisation de lever en France un corps de volontaires qui s'appela la légion Suarce ou les volontaires d'Isabelle II, et qui passa les Pyrénées le 18 septembre. Ce corps d'un millier d'hommes, peu discipliné et surtout irrégulièrement entretenu, dut être dissous peu après; le contingent utile alla grossir les rangs de la légion étrangère.

Les 6.000 hommes ainsi fournis par la France constituèrent un corps espagnol qui prit le nom officiel de *division auxiliar francesa* (division auxiliaire française), sous les ordres du général Bernelle, l'ancien colonel de la légion; ils commencèrent aussitôt à se battre en Catalogne et en Aragon, passèrent ensuite en Navarre, et firent partout des prodiges de valeur.

Pendant ce temps, le gouvernement de Louis-Philippe organisait à Pau un autre corps d'environ 6.000 hommes, composé de volontaires empruntés aux régiments de l'armée française et destiné à aller renforcer la légion en Espagne; il reconstituait en même temps une nouvelle légion étrangère au moyen des enrôlés qui continuaient à arriver en France; toutes ces troupes se réunissaient à Pau. Dès le milieu d'août 1836, un bataillon de 400 hommes de la nouvelle légion, encadré par des officiers tirés des régiments de France, passa les Pyrénées, sous les ordres du colonel Conrad, pour aller rejoindre la division auxiliaire française.

A ce moment, les 13-14 août, éclatait en Espagne une révolution qui imposait à la reine Christine une orientation très prononcée vers les idées libérales : les « exaltés » triomphaient. Louis-Philippe, partisan de la politique du « juste milieu », estimant que l'Espagne allait trop loin, décida qu'aucun soldat de renfort ne passerait plus la frontière et fit procéder à la dislocation des troupes auxiliaires réunies à Pau; seul, le bataillon déjà parti sous le nom de *légion française*, alla se fondre dans les rangs de l'ancienne légion étrangère.

Les légionnaires firent, dans les montagnes de la Navarre et de l'Aragon, des campagnes pénibles et meurtrières; craints et détestés par les Carlistes, ils étaient massacrés sur les champs de bataille

quand ils y tombaient blessés, et fusillés quand ils étaient faits prisonniers. Dans cette lutte sans merci, la légion combattit avec un héroïsme qui consista aussi souvent à subir les plus cruelles privations et à supporter les plus grandes souffrances qu'à affronter la mort sur les champs de bataille. On reste plein d'admiration devant le courage et la force morale de ces soldats, quand on connaît les détails de l'existence qu'ils menèrent pendant quatre ans, souvent sans solde, sans vivres, sans vêtements (1).

Leurs officiers et sous-officiers, militaires dans l'âme, formaient une élite vaillante qui les soutenait de ses encouragements et de son exemple. Parmi eux, étaient : le général Bernelle, dont les hautes vertus morales et militaires firent l'admiration des Espagnols ; le général Conrad, qui fut tué à la tête de la légion en 1837, au combat de Barbastro ; l'héroïque Rousset (2), qui se couvrit de gloire dans son commandement de l'artillerie de la légion ; le brave de Noué, qui devint général de division ; Renault, tué en 1870 à l'assaut de Villiers, comme général en chef du 2e corps de la 2e armée de Paris ; Bazaine, qui remplit brillamment, comme capitaine, les fonctions de chef d'état-major et recueillit dans cette guerre de partisans les principes qu'il utilisa au Mexique ; Chéré (3) et Ducimetière dit Monod.

Peu à peu, les combats, les maladies, les libérations et les désertions creusèrent des vides dans les rangs de la légion ; officiers et soldats, abandonnés par le gouvernement français, impuissants à obtenir du gouvernement espagnol appauvri les subsides nécessaires, menèrent l'existence la plus misérable qu'on puisse imaginer. De 6.000 officiers et soldats, ils ne restait plus, au 1er juillet 1838, que 66 officiers et 183 hommes de troupe !

Une ordonnance royale rendue à Madrid le 8 décembre 1838, licencia la légion du service d'Espagne, et les derniers débris du corps rentrèrent en France au début de 1839. Les survivants ne furent pas accueillis par le gouvernement avec la bienveillance qui était due à leur bravoure ; non seulement, les grades acquis en Espagne ne leur furent pas conservés, mais même, ceux accordés avant le départ furent enlevés à leurs possesseurs ; les campagnes faites ne comptèrent que pour mémoire et ne furent pas inscrites sur les états de service, non plus que les blessures reçues sur les champs de bataille !

L'Europe entière avait cependant applaudi au courage des légionnaires, et le duc d'Orléans, au retour d'un voyage, tint à transmettre aux officiers de la légion d'Espagne les éloges qu'il avait recueillis à leur sujet dans les cours étrangères ; ce fut la seule récompense qui leur fut accordée en France.

---

(1) Un volume grand in-8, à l'impression, chez Lavauzelle, intitulé : *La légion étrangère en Espagne*, par le capitaine Paul Azan, donnera le détail des événements de 1835 à 1839.

(2) Père du lieutenant-colonel Rousset, ancien député, membre de la *Sabretache*.

(3) Père du lieutenant-colonel Chéré, chef du 2e bureau de l'état-major de l'armée et membre du Comité de la *Sabretache*.

On peut suivre en partie la destinée de la légion par les lettres d'un officier qui y resta jusqu'à la fin de la campagne et ne revint en France qu'avec ses derniers débris : Jean-Jacques Azan, sous-lieutenant de voltigeurs.

Jean-Jacques Azan était issu de famille militaire. Son père, qui portait aussi les prénoms de Jean-Jacques, avait lui-même été officier; il avait quitté l'armée en 1794, couvert de blessures, après avoir servi sous la Royauté au régiment de Viennois et avoir fait sous la République les campagnes de 1792 et de 1793 (1). La Convention lui avait, sur un rapport favorable établi par Rolland, accordé une pension par une loi du 17 brumaire an III (2). Comme il n'avait encore que trente-huit ans, il s'était marié et avait vu naître le fils qu'il désirait.

Jean-Jacques Azan, qui était ainsi destiné par son origine à aimer le métier des armes (3), avait grandi au milieu du fracas militaire de l'Empire; mais après la mort de son père, sa mère n'avait pas suffisamment veillé à ce qu'il reçût une instruction solide, et c'est comme soldat qu'il était entré au service sous la Restauration, dans la Garde royale.

En 1836, il était sergent de grenadiers au 43e d'infanterie, l'ancien Royal-Vaisseaux; c'est dans ce régiment qu'un de ses aïeux, fait officier par Louis XV, en mai 1745, sur le champ de bataille de Fontenoy (4), avait servi, près de cent ans avant lui, comme lieutenant de grenadiers (5), et avait, par sa belle conduite au feu, mérité les « grâces du Roy » (6). Mais pour lui, aucune occasion d'affirmer son courage ne se présentait, et le grade d'officier tardait à venir.

---

(1) Dossier de Jean-Jacques Azam père, aux Archives administratives du ministère de la Guerre. Au dix-huitième siècle, presque tous les actes officiels écrivaient le nom de famille avec un *m*.

(2) Rapport du 4 messidor an II, établi au bureau des retraites et pensions des officiers, « pour le citoyen Jean-Jacques Azam » et signé par Rolland. A. A. G., dossier J.-J. Azam fils.

(3) La tradition de famille s'est fidèlement perpétuée depuis. Le fils de J.-J. Azan, Joseph-Gilles-Ulysse Azan, entré à Saint-Cyr en 1866, demanda en 1868 à être nommé sous-lieutenant au 42e de ligne, alors détaché à Rome; revenu en France avec la « brigade des drapeaux », il prit part aux opérations du siège de Paris et à la répression de la Commune. Capitaine à vingt-quatre ans, appelé à une belle carrière, il mourut prématurément en 1895, comme lieutenant-colonel du 27e, à Dijon, d'une maladie épidémique contractée à l'hôpital au chevet de ses soldats.

Son fils est le capitaine Paul Azan, qui est actuellement détaché à la section historique de l'état-major de l'armée, et membre de la *Sabretache;* c'est à lui que nous devons la communication des lettres que nous publions.

(4) Capitaine J. Colin. *Les campagnes du maréchal de Saxe : Fontenoy.* Paris, Chapelot, 1906, pp. 146 et 411.

(5) Archives de famille; et A. A. G., registre des lieutenants du Royal des Vaisseaux, 1738 à 1763, fol. 39 *bis*, recto.

(6) Archives historiques du ministère de la Guerre, *Travail du Roi.* Lettres du comte de Guerchy, 25 mai 1745; du comte d'Aubeterre, colonel, 18 mars 1746; du maréchal de Saxe et de M. d'Armentières, 24 juin 1746; du comte d'Aubeterre, colonel, 11 juillet 1746, etc. Le lieutenant Azan fut grièvement blessé d'un coup de feu sur l'os de la jambe à l'attaque du village de Kirckum, le 14 juin 1746.

Aussi, lorsqu'au mois de juillet, le ministre demanda dans les corps des volontaires pour l'Espagne, fut-il un des premiers qui se présentèrent; non seulement, la guerre l'attirait par atavisme, mais elle lui donnait encore l'espoir d'arriver plus rapidement à l'épaulette. Il se rendit à Pau, où se formait le corps auxiliaire, et fut nommé sous-lieutenant au titre espagnol le 7 août (1). Le 9 août, il quitta Pau avec Conrad, dans le bataillon qui alla rejoindre l'ancienne légion à Pampelune. C'est l'existence de la légion depuis cette époque jusqu'au mois de mars 1838 qu'il raconte (2).

∴

Les lettres du sous-lieutenant Azan sont écrites sur un carnet de poche couvert en maroquin rouge, dont la première page porte le nom et le grade de l'auteur, puis l'indication : *Saragosse, 25 juillet 1838;* elles ne sont pas datées et ne se suivent même pas dans l'ordre chronologique. Certains détails sembleraient indiquer que ce sont des copies faites sur des originaux; l'auteur y aurait incidemment ajouté quelques détails, tel celui relatif à la mort de Conrad et qui se trouve tout au début. Mais il est plus probable que ces lettres ont été écrites pendant le dernier mois du séjour de la légion en Espagne, comme le fait supposer la date figurant sur la première page du carnet; Azan aura adopté ce procédé littéraire, fort répandu à cette époque, pour noter ses impressions.

Quoi qu'il en soit, la précision des renseignements donnés et l'exactitude de ceux qu'on peut contrôler au moyen des pièces officielles, prouvent que ces récits ont été rédigés d'après des notes prises au moment même où les événements avaient lieu; il est des dates, des noms et des détails que la mémoire seule n'aurait pas pu conserver fidèlement.

Azan écrit avec le style simple d'un soldat peu versé dans la rhétorique, et raconte sans emphase la vie de la légion.

Il aime à donner son impression sur les villes qu'il traverse, mais il le fait avec la sécheresse monotone d'un guide; il permet du moins de suivre les pérégrinations de la légion et de connaître sa vie, à l'époque de sa détresse, alors que les pièces officielles sont peu nombreuses.

Il est modeste en ce qui le concerne et parle peu de lui-même; il ne raconte pas qu'il fut cité à l'ordre de la division pour sa bravoure à l'affaire de Villatuerta, le 8 novembre 1836; il passe aussi sous silence la croix de Saint-Ferdinand de première classe qu'il reçut de la reine Isabelle, pour sa belle conduite au combat et à la retraite de Larrainsar,

(1) Brevet du 7 août 1836. Archives de famille.

(2) Voir : *Histoire de l'ancienne légion étrangère*, créée en 1831, licenciée en 1838. Paris, Marc-Aurel, 1850, in-8.

les 21 et 22 mars 1837 (1); il ne dit même pas dans quelles circonstances il a été blessé (2).

En vrai sous-lieutenant de voltigeurs, Azan ne paraît guère s'être préoccupé du but général des opérations auxquelles il participait, ni des motifs politiques qui guidaient les Espagnols dans leurs luttes; il se contente de raconter brutalement, mais exactement ce qu'il a vu. C'est à ce titre que ses quelques lettres peuvent être considérées comme une utile contribution à l'histoire de la légion et à celle des relations franco-espagnoles.

Bazaine, qui rédigea un cahier de « renseignements à consulter » relatif aux officiers de la légion, dans lequel il fut souvent fort dur pour eux, notait le lieutenant Azan dans les termes suivants : « Ancien sous-officier s'acquittant bien de ses devoirs d'officier; d'un moral solide et d'une conduite exemplaire » (3).

Le dernier chef de la légion, le lieutenant-colonel Galant, donnant à Pau, lors de la dislocation des débris de son corps, des notes aux officiers, appréciait ainsi le lieutenant Azan : « Bel officier; brave; bonne tenue; un peu frondeur » (4).

PREMIÈRE LETTRE

Événements du 9 août au 14 septembre 1836

C'est le 9 août 1836 que nous sommes partis de Pau, sous les ordres de M. le lieutenant-colonel Conrad (5), mort général commandant la légion auxiliaire française au service d'Espagne (6). Arrivés à Pampelune le 18 août (7), nous nous sommes.

---

(1) Dossier de J.-J. Azam fils, n° 98.292 (2e série), états de service; et Archives de famille, brevet délivré par la *Reyna Gobernadora* à « don Juan Santiago Azan ».

(2) Voir Bernelle et Colleville, *Histoire de l'ancienne légion étrangère*. État nominatif des officiers de la légion étrangère blessés en Espagne, p. 494. — Dans ce volume, le nom du sous-lieutenant Azan est toujours écrit avec l'ancienne orthographe Azam.

(3) Archives administratives du ministère de la Guerre, carton : *La légion étrangère*.

(4) *Ibid.*

(5) Joseph Conrad, né le 8 décembre 1788 à Strasbourg, entré à Saint-Cyr en 1807, sous-lieutenant au 28e léger en 1809, avait fait sous l'Empire les campagnes de 1809 en Allemagne, de 1810, 1811, 1812 et partie de 1813 en Espagne; capitaine en 1813, il avait été fait prisonnier à Leipzig; il avait été aide de camp de plusieurs généraux de 1818 à 1829, puis avait pris part à l'expédition d'Alger en 1830; chef de bataillon en septembre 1830, il avait été nommé lieutenant-colonel de la légion étrangère le 5 avril 1834.

(6) Conrad ayant été tué au combat de Barbastro, le 3 juin 1837, l'indication de sa mort montre que les lettres sont un récit postérieur aux événements, ou du moins qu'elles ont été recopiées avec de légères additions.

(7) Cette date est bien exacte; c'est celle donnée par le général Lebeau, commandant la légion française, dans son rapport au ministre sur les opérations d'août.

le lendemain, rendus dans nos cantonnements, à une lieue de là, dans un village nommé Zizur-Minor (1), et nous y sommes restés jusqu'à la fin du mois.

Nous avons quitté nos cantonnements le 1er septembre pour nous rendre à Artajona (2), petite ville sale et mal construite, où nous sommes restés six jours ; de là, nous sommes allés à Mendigorria (3), ville renommée pour ses vins et assez riche ; le lendemain, nous étions à Larraga (4), où nous avons fait séjour ; puis nous sommes partis pour Lerin (5). Cette ville, forte par sa position, est mal construite et sale ; je conserverai toujours le souvenir de la nuit que j'y ai passée ! Nous étions logés trois officiers dans une maison qui paraissait aisée ; mais une heure après nous être couchés, il nous fut impossible de rester au lit, car des centaines de poux nous couvraient le corps ; nous avons passé le reste de la nuit, jusqu'au moment du départ, à faire la chasse à ces maudites bêtes.

Au matin, nous marchâmes vers Estella (6), principale ville de la faction (7). Vers onze heures, la colonne fit une halte de vingt minutes pour donner à notre artillerie le temps de nous rejoindre ; lorsqu'elle fut arrivée à nous, nous commençâmes le mouvement ; nos forces étaient de 14.000 hommes, commandés en chef par le général Oraa. Nos tirailleurs se dirigèrent sur le village d'Arroniz occupé par l'ennemi ; cette belle position fut enlevée au pas de charge par notre légion, tandis que les Espagnols assistaient au combat en simples spectateurs.

C'est là que mon bataillon reçut le baptême du feu : les soldats les plus aguerris n'auraient pas mieux résisté à l'ennemi ;

(1) Zizur-Minor est le premier village qu'on rencontrait au sud de Pampelune, sur la route de Puente-la-Reyna.

(2) Sur la rive gauche de l'Arga, à quelques kilomètres au sud de Puente-la-Reyna.

(3) Sur l'Arga, entre Puente-la-Reyna et Artajona.

(4) Sur la rive droite de l'Arga, au sud-ouest d'Artajona.

(5) Sur l'Ega, au sud d'Estella.

(6) Le but du général Lebeau et d'Oraa, général en chef par *intérim*. était de couvrir l'Ebre et d'en empêcher le passage par les Carlistes. Ceux-ci crurent que les Constitutionnels voulaient s'emparer d'Estella, et massèrent leurs troupes sur les hauteurs qui couvrent cette ville vers le sud, d'Arroniz à Morentin. — (Rapport de Lebeau sur les opérations de septembre 1836.)

(7) La *faction*, terme par lequel étaient désignés les partisans de don Carlos ; les Carlistes étaient appelés les *factieux*.

nous avons montré que nous étions dignes du nom français que nous nous sommes donné en entrant en Espagne (1); nous avons marché l'arme sur l'épaule droite vers l'ennemi, malgré son feu continuel; toute la colonne nous a imités; nous avons ainsi enlevé les fameuses hauteurs du mont Jura, hauteurs qui dominent Estella, et d'où nous pouvions incendier la ville.

Mais un fâcheux événement nous arrêta : le général nous fit prévenir de battre en retraite, en raison du manque de munitions; c'est une chose qui arrive continuellement en Espagne, autant par suite d'une mauvaise administration, que par le manque de prévoyance des généraux (2).

DEUXIÈME LETTRE

Événements de fin septembre — commencement octobre 1836

Après notre dernière expédition (3), nous sommes rentrés dans nos anciens cantonnements. Notre bataillon a été réformé et versé dans les autres (4).

Nous sommes partis pour une seconde expédition; elle a consisté à parcourir le pays qui appartient à la Reine dans la Navarre, afin de raffermir les paysans; nous nous sommes d'abord dirigés sur Lodosa, près de Logroño (5); c'est une petite ville qui ne présente rien d'intéressant. Nous avons visité ces campagnes,

---

(1) Les officiers et soldats venus de Pau avec Conrad n'avaient pas voulu accepter le nom de *nouvelle légion étrangère* que le gouvernement de Louis-Philippe voulait leur imposer, et ils avaient pris, aussitôt les Pyrénées franchies, le nom de *légion française*. Les Espagnols appelaient d'ailleurs officiellement la légion du nom de *division auxiliaire française*, et le timbre porte : *Division auxiliar francesa*.

(2) Ce doit être la vraie raison de la retraite inexplicable de Lebeau; elle est certainement plus acceptable que celle donnée par Lebeau lui-même dans son rapport, qui dit à propos de l'occupation du mont Jura : « Chacun sait que de là on peut foudroyer tout ce qui est au-dessous. Estella, où les rebelles rentrèrent en confusion, est au pied; nous n'en voulûmes pas, pour leur laisser le piège où nous prendrons Don Carlos. »

(3) Il s'agit de l'expédition d'Arroniz.

(4) Le bataillon venu de Pau avait pris le n° 7. Peu après l'expédition d'Arroniz, il fut dissous et versé dans les autres; cette mesure « nécessitée par les circonstances et la diminution de l'effectif de la légion », suivant l'expression de Conrad, mécontenta beaucoup les officiers et les soldats qui en faisaient partie. — (Conrad à Harispe, 12 octobre 1836.)

(5) Lodosa, sur l'Ebre, en aval de Logroño. La légion y arriva le 4 octobre 1836 avec Lebeau. — (Lebeau au ministre, 2 nov. 1836.)

qui sont continuellement infectées par les factieux ; nous y avons levé quelques contributions de toute nature.

De là, nous sommes allés à Olite (1); c'est une ville ancienne, qui possédait un château appartenant aux rois de Navarre (2), mais Mina le fit sauter à l'approche des Français en 1809 et il n'en reste plus que les ruines. Le souvenir des Français subsiste, parce que Napoléon fit fusiller les cent habitants les plus notables de la ville, pour des crimes commis sur des Français quelques jours après leur entrée. Cependant une dame, malgré ses malheurs, me disait : « J'ai perdu toute ma fortune, mais cela m'importerait peu si je n'avais appris la mort d'un brave colonel français qui me sauva l'honneur, à moi et à plusieurs de mes amies. »

Le lendemain de notre arrivée à Olite, nous sommes partis pour Tafalla (3), petite ville assez bien distribuée, qui était menacée par les factieux ; après y être restés quatre jours pour assurer sa sûreté, nous sommes retournés à Pampelune, notre quartier général.

Rien de cette expédition qui mérite d'être raconté en détail ; dans ma prochaine lettre, je ferai la description de Pampelune.

TROISIÈME LETTRE

Combat d'Allo — 21 décembre 1836

Combat d'Allo, village à 2 lieues et demie de Lerin. Nous partîmes le 16 décembre (4), à 5 heures du matin, pour surprendre l'ennemi, mais nous fûmes trompés par nos guides, qui nous firent prendre une fausse direction ; nous perdîmes ainsi l'avantage que nous pouvions avoir, car il nous fallut deux heures pour rejoindre

(1) Lebeau arriva le 6 octobre à Peralta, au N.-E. de Lodosa, sur l'Arga ; il en partit le 7 pour Olite, ville plus au N.-E., sur le Rio Zidacos de Navarra, affluent de l'Aragon.

(2) Olite avait été en effet jadis le séjour des rois de Navarre, qui n'allaient même à Pampelune que les jours de représentation ; ce fut Charles III, roi de Navarre, qui y bâtit un palais au quinzième siècle.

(3) Au nord d'Olite, sur la même rivière ; la légion y coucha le 7 octobre.

(4) Erreur de date. C'est le 21 décembre à 4 heures du matin que Conrad quitta Lerin pour aller faire une réquisition-reconnaissance vers Allo. — (Rapports de Conrad au comte de Clonard, du 20 et du 22 décembre 1836.)

la bonne route, et le jour survint. C'est ce retard qui donna le temps à l'ennemi de prendre ses positions pour défendre Allo (1); nous enlevâmes néanmoins le village à la baïonnette avec le commandant Ferrary (2), aujourd'hui colonel de la légion (3).

Pendant que l'on mettait la main sur des otages, les ennemis reçurent des renforts, le double de nous en cavalerie ; ils reprirent alors l'offensive, et peu à peu nous repoussèrent dans la plaine pour nous charger. Mais à leur grande surprise, ils nous virent former le carré par bataillon, nous placer en échelons et les attendre de pied ferme; devant une pareille contenance, ils n'osèrent pas nous charger; nous possédions d'ailleurs six pièces qui leur « chassaient les mouches » chaque fois qu'ils osaient sortir de leurs positions. C'est égal, si leur génie militaire avait égalé leur courage, je crois que c'en était fait de la légion.

Enfin, la charge sonne, nos escadrons (4) s'élancent... Mais ils se trouvent en face d'un ennemi trop nombreux et sont bientôt forcés de chercher un refuge dans nos carrés pour lui échapper; nos lanciers étaient tellement démoralisés, qu'il fut impossible de les faire recharger; nos voltigeurs, à 80 pas des carrés, remplacèrent alors notre cavalerie. La nuit commençant à tomber, les ennemis se retirèrent sur Allo et nous sur Lerin.

Nous perdîmes dans cette affaire plusieurs braves officiers, parmi lesquels un de mes grands amis, M. Robin, sous-lieutenant de voltigeurs, né à Bourbon-Vendée. J'ai accompagné ce brave

---

(1) C'est exactement ce que dit Conrad dans ses rapports.

(2) André-Camille-Marie Ferrary, né à Parme (Italie), le 15 juillet 1791, avait été naturalisé Français le 22 mai 1831. Il était entré au service en 1803, au 1er hussards italien, avait servi au régiment royal étranger au service d'Espagne, comme sous-lieutenant et lieutenant, de 1809 à 1813; en 1813, il avait passé au service de la France, avait été affecté au 130e de ligne et avait été fait chevalier de la Légion d'honneur en 1814. Il était parti à Naples sous la Restauration et avait repris du service au 34e de ligne en 1831 ; nommé lieutenant adjudant-major à la légion en 1833, il passa capitaine en juillet 1835, avant le départ pour l'Espagne. Malgré les grades acquis sur le champ de bataille au service de l'Espagne, il fut remis chef de bataillon à son retour en France en 1839, et dut prendre sa retraite en 1844, comme lieutenant-colonel.

(3) Ferrary n'ayant été nommé colonel de la légion qu'à la fin de 1837, ce détail est une preuve de plus que les lettres ont été recopiées et complétées par l'auteur vers la fin de la campagne ou rédigées en 1838, à Saragosse.

(4) Ces escadrons portaient le nom de *lanciers polonais* et avaient été formés à l'aide des nombreux réfugiés polonais qui se trouvaient en France à cette époque.

camarade jusqu'à sa tombe; il a été enterré avec les honneurs militaires, porté par quatre sous-officiers de sa compagnie jusqu'à un endroit hors des injures de nos ennemis; là, je lui ai fait mes adieux (1).

Les voltigeurs ont eu l'honneur de cette journée: ils ont été continuellement aux prises avec la cavalerie, qui n'a pas pu les entamer.

QUATRIÈME LETTRE

Événements de mars 1837 — Le bivouac de Las Dos Hermanas-Larrainsar

Formation des trois bataillons le 1er mars 1837 (2).

Nous partîmes le 4 mars pour marcher sur Tolosa (3), ville tombée entre les mains des factieux. Nous nous arrêtâmes à un lieu appelé Dos Hermanas, « Les deux sœurs » (4), parce qu'il y a là deux roches vis-à-vis l'une de l'autre et qui se ressemblent. Nous y arrivâmes le 14 mars (5) et nous y bivouaquâmes. Quelle nuit affreuse! De 5 heures du soir jusqu'au lendemain 9 heures

(1) Édouard-Constantin-Gabriel Robin fut tué « à la tête d'un peloton de voltigeurs, au moment où il enlevait à l'ennemi une position avantageuse »; quand son père réclama au ministère son arriéré de solde, le général Cubière s'adressa à Ferrary, qui lui répondit en ces termes : « La somme de 497 fr. 80, montant de ce qu'il revient à M. Robin, fut versée à cette époque, par ordre de l'autorité supérieure, à la caisse du corps, et fut employée, ainsi que les masses des hommes et tout ce qu'il y avait de disponible en numéraire, à subvenir aux besoins de la légion, c'est-à-dire à payer de temps à autre quelques jours de prêt à la troupe. L'état de misère dans lequel la légion a été plongée et le manque de fonds où elle se trouve me mettent avec regret, quant à présent, mon général, dans l'impossibilité de pouvoir payer cette somme. » — (Ferrary à Cubière, de Saragosse, 10 mai 1838.)

Ce trait donne une faible idée du dénuement dans lequel se trouva la légion pendant la dernière partie de son séjour en Espagne.

(2) Cette réduction fut motivée par la diminution de l'effectif de la légion.

(3) Tolosa, dans les provinces Basques (Guipuzcoa). Le véritable but de l'expédition était Lecumberri, point sur lequel devaient converger trois colonnes de l'armée constitutionnelle.

(4) C'est le 11 mars que la colonne sous les ordres du général espagnol Saarsfield, dans laquelle se trouvait la légion, quitta Villaba par la route qui conduit à l'ouest vers Irurzun, et c'est le même jour qu'elle s'arrêta au défilé Las Dos Hermanas. Ce nom est commun à de nombreux sites d'Espagne où deux roches se trouvent juxtaposées. Le bivouac en question est au nord-ouest d'Irurzun.

(5) Il faut lire : *le 11 mars.*

du matin, la neige fondue tomba sans interruption. Il est difficile de peindre un tableau aussi triste que celui de ces 14 ou 15.000 hommes assis dans la neige, sans feu puisque la neige l'éteignait, et ne prononçant pas une seule parole. Heureusement pour nous, l'ennemi n'était pas plus à son aise (1).

Vers 10 heures, nous nous mîmes en route; nous allions occuper des cantonnements nouveaux pour nous, puisque c'étaient ceux des factieux; nous y arrivâmes vers 4 heures, établîmes nos postes comme on fait en pareil cas, et y restâmes jusqu'au 19 (2).

Ce jour-là, nous partîmes pour Larrainsar (3), à 7 lieues de nos cantonnements; nous prîmes la droite de la division, les voltigeurs flanquaient de droite et de gauche. Au travers des montagnes. impossible de distinguer un homme à quatre pas; quoiqu'à demi-portée de fusil de l'ennemi, nous n'eûmes d'autre accident que la fatigue et le mauvais temps; nous arrivâmes aux logis à 8 heures. Les malheureux qui ne purent suivre moururent; dans la nuit, des paysans nous apportèrent des soldats gelés.

Nous passâmes une nuit assez tranquille. Vers 8 heures du matin, le 2e bataillon reçut l'ordre de monter vers la montagne (4), en découverte. L'ennemi, qui voyait tous nos mouvements, attendit nos camarades de pied ferme, et les reçut avec une grêle de balles, sans pouvoir arrêter leur élan; puis, comme il était supérieur en nombre, il chercha à les attirer dans la forêt pour mieux les écraser, s'ils se laissaient prendre à ce piège.

En un clin d'œil, nous volons à leur secours, nous entamons une fusillade nourrie, et nous réussissons à dégager le premier

---

(1) Les légionnaires gardèrent toujours le souvenir de cette terrible nuit. Voir C. B.: *Geschichte der Fremden-Legion in Afrika und Spanien*, Iéna, 1873, t. I, p. 268.

(2) Détail parfaitement exact. La légion campa jusqu'au 19 dans de petites localités situées entre Irurzun et Pampelune.

(3) Larrainsar, à 2 kil. N.-O. de Lizasso, dans la vallée de l'Ulzama (haute vallée de Lanz).

(4) Azan oublie de dire ici que le 1er bataillon était parti dès la pointe du jour sur la montagne pour y construire un petit ouvrage défensif qui devait être confié à la compagnie du capitaine de Hébich. Une attaque soudaine des Carlistes força tout le 1er bataillon à redescendre les pentes, sauf Hébich et ses légionnaires. C'est alors que le 2e bataillon partit au secours du 1er. Le 3e bataillon suivit peu après. — (Conrad à Irribaren.)

bataillon qui, sans nous, aurait probablement succombé. Mais l'ennemi arrive en force de toutes parts, et résiste à notre intrépidité. Les voltigeurs partent en tirailleurs : nous traversons un ravin sans regarder si nous étions secondés, et nous nous trouvons surpris, et même sur le point d'être faits prisonniers : sans un peu de présence d'esprit, nous ne pouvions nous retirer. Je ne sais par quel hasard un tambour se trouvait parmi nous : je lui ordonnai de battre la charge, et c'est ce qui nous sauva; l'ennemi, croyant nos bataillons près de lui, prit la fuite, et nous eûmes le temps de repasser le ravin et de rejoindre nos colonnes qui se retiraient.

Nous avons eu dans cette affaire plusieurs officiers tués, et beaucoup de blessés; nous avons perdu plus de cent voltigeurs dans les trois compagnies. Une compagnie de la légion, seule dans une bergerie, a résisté pendant une heure contre deux bataillons, et c'est pour la dégager que nous avons perdu tant de monde (1). Enfin, l'ennemi a été entièrement battu. Nous sommes néanmoins rentrés dans nos logements sous son feu.

Nous passâmes la nuit tranquilles. Dès le point du jour, les ennemis nous attaquèrent pour nous attirer à eux, mais nous ne leur répondîmes pas.

Nous nous réunîmes et prîmes la route pour nous rendre dans les environs de Pampelune. Les chemins étaient affreux; la légion reçut la mission de soutenir la retraite : toutes les cinq minutes, nous devions faire halte pour résister aux ennemis; il fallait gravir des montagnes par la neige, et après nous être exténués pendant une heure à monter, mettre deux heures pour descendre. Voilà la situation de la légion toute la journée ! (2)

---

(1) C'est la compagnie du brave capitaine de Hébich, appartenant au 1er bataillon, qui résista seule sur le sommet de la montagne, pendant que le reste de son bataillon avait battu en retraite. Hébich tint tête aux forces carlistes jusqu'au moment où il fut délivré par le retour offensif des trois bataillons.

(2) Cette retraite faite en échelons fut extrêmement pénible; les hommes qui restèrent en arrière furent massacrés par les Carlistes : quand le général espagnol Irribaren retrouva Conrad qui avait formé l'arrière-garde avec la légion, il le serra contre lui avec effusion.

Le lieutenant Azan fut décoré par la reine Isabelle de la croix de Saint-Ferdinand de première classe pour sa conduite au combat de Larrainsar et pendant la retraite.

CINQUIÈME LETTRE

Révolution de Pampelune en août 1837

Pampelune est l'une des villes les mieux construites de l'Espagne; elle est bâtie sur un riche coteau entouré de campagnes fertiles, protégée par de bonnes fortifications et par une citadelle de premier ordre; elle possède une belle place, dont le milieu est orné d'une fontaine qui donne de l'eau en abondance, elle a de magnifiques promenades et une église superbe avec un portail moderne; c'est le décor de *Robert-le-Diable* (1).

Je me suis trouvé à la révolution de Pampelune, le 14 août 1837 (2). A 10 heures du matin, je me promenais vers la citadelle, lorsque je vis entrer deux bataillons de *tiradores*, qui s'emparèrent aussitôt des postes de la ville, sans commettre aucune imprudence (3). Lorsqu'ils en furent maîtres, ils se dirigèrent chez le général Saarsfield, qui était alors vice-roi de Navarre, et chez le colonel de Mendivil, colonel du 5e dragons, qui remplissait d'autres fonctions à Pampelune. On fit donner au général je ne sais quelle somme d'argent, et on lui dit qu'il pouvait rentrer chez lui; mais c'était pour le faire massacrer; lorsqu'il fut arrivé place de la Constitution (il était à cheval), on tua son cheval, on le massacra lui-même aussitôt après, et on le dépouilla de ses vêtements: chacun arrachait un morceau de ses effets, si bien qu'il ne fut plus reconnu, et qu'il resta toute la journée exposé aux injures de tous, sans que personne eût la générosité de le couvrir. Au même

---

(1) *Robert-le-Diable*, opéra en 5 actes, paroles de Scribe et Delavigne, musique de Meyerbeer, représenté à l'Académie royale de musique le 21 novembre 1831. Il y est question d'un monastère antique, fondé par sainte Rosalie, dans lequel Robert doit cueillir un rameau magique, talisman d'amour. C'est sans doute le décor relatif à cette scène qui avait dû impressionner J.-J. Azan et qu'il comparait à la grande place de Pampelune.

(2) C'est le 25 août 1837 que la révolution eut lieu en réalité.

(3) Les 1er et 2e bataillons de *tiradores* d'Isabelle II, qui cantonnaient aux environs de Pampelune, étaient particulièrement travaillés par le parti dit « exalté », et étaient en outre mécontents du non-paiement de leur solde; le 25 août, entre 9 et 10 heures, ils arrivèrent à Pampelune, escortés par un escadron, sous les ordres du colonel Iriarte, arrêtèrent la garde et occupèrent tous les postes.

LA REINA DOÑA ISABEL SEGUNDA,

Y EN SU NOMBRE DOÑA MARÍA CRISTINA DE BORBON, REGENTA Y GOBERNADORA DEL REINO.

Por cuanto atendiendo al mérito y demas circunstancias que concurren en Don Juan Azan, he venido en nombrarle subteniente de Infantería de la Legion auxiliar estrangera correspondiente al ejército frances de las posesiones de Africa destinada en la actualidad al servicio de España, con la antigüedad de diez y seis de Agosto de mil ochocientos treinta y cinco y en los términos de contrata no obstante lo que á continuacion se expresa

Por tanto mando al Capitan general ó Comandante general á quien tocare, dé la órden conveniente para que precedido el juramento que debe prestar el expresado D. Juan Azan conforme á lo prescrito por la CONSTITUCION, si ya no lo hubiese hecho, se le ponga en posesion del referido empleo, guardándole y haciéndole guardar las preeminencias y exenciones que le tocan y deben ser guardadas; y que el Intendente ú Ordenador á quien perteneciere dé asimismo la órden necesaria para que se tome razon de este Despacho en la Contaduría principal ó Intervencion, y en ella se le formará asiento con el sueldo que le correspondiere segun el último Reglamento, del cual ha de gozar desde el dia del cúmplase del Capitan ó Comandante general, segun constare de la primera revista. Dado en Palacio á diez de Mayo de mil ochocientos treinta y ocho

Yo la Reyna Gobernadora

Fernando Infanzon

V. M. nombra Subteniente de Infantería en la Legion auxiliar francesa á Juan Azan.

BREVET D'OFFICIER
DE LA LÉGION AUXILIAIRE FRANÇAISE
AU SERVICE DE LA REINE D'ESPAGNE
(Communication de M. le Capitaine PAUL AZAN)

moment, on assassinait le colonel de Mendivil devant chez lui; c'est là que j'ai pu juger la barbarie de ces hommes : après l'avoir criblé d'une vingtaine de coups de fusil, des barbares lui ont ouvert le ventre avec des couteaux pour lui arracher le cœur; j'ai vu des femmes encourager ces vils assassins par leur présence et leur sottise. Mme de Mendivil est morte de frayeur; Mlle de Mendivil est devenue folle de saisissement. Voilà comment cette malheureuse famille a fini, ainsi qu'une quarantaine d'autres.

Mais je dois dire avec fierté que les débris de notre belle légion n'ont pris aucune part à ces massacres, malgré la misère qui accablait nos soldats.

Notre colonel, voyant une conduite si honorable (1). prit sur lui l'ordre de sortir de la ville, et nous conduisit à nos cantonnements de Huarte, Burlada et Villaba (2). Là, tous les jours, au réveil, nous avions des escarmouches. Il fallait voir combien de signors et signoritas venaient nous demander notre appui; nous autres Français, toujours généreux, nous les recevions avec plaisir; et cependant, que d'injures nous adressaient parfois tous ces gens ! (3)

Si nous étions restés quelques jours de plus dans nos cantonnements, nous y serions morts de faim. Aussi, le colonel, voyant qu'il ne pouvait rien obtenir (4), se décida-t-il à partir; le 17 octobre 1837, il nous rassembla, et nous organisa, les officiers,

---

(1) La conduite des légionnaires fut digne et courageuse à tous égards. Leur position était des plus difficiles, puisqu'ils se trouvaient seuls à représenter le véritable parti de la Reine, entre les révolutionnaires de Pampelune, qui venaient de déclarer la province indépendante, et les Carlistes, qui tenaient la campagne aux environs mêmes de la ville.

(2) Villages aux environs de Pampelune, vers le N.-E.

(3) Les partisans de la junte révolutionnaire de Navarre gardaient rancune aux légionnaires de ne pas prendre parti pour eux, mais il venaient néanmoins, en cas de danger, leur demander protection contre les bandes carlistes.

Deux officiers de la légion, le lieutenant Gurdin et le sous-lieutenant Bravard, tombèrent victimes de la haine des révolutionnaires de Pampelune dans la nuit du 30 au 31 août, au moment où ils rentraient chez eux; Bravard reçut un coup de couteau dont il mourut sur-le-champ, Gurdin en reçut quatre, mais survécut cependant.

(4) Les juntes qui se succédèrent à Pampelune pendant les mois de septembre et d'octobre ne versèrent aucune solde à la légion, tandis qu'elles payèrent les autres troupes. Les légionnaires n'avaient plus ni argent, ni vêtements, ni chaussures et ne touchaient même plus de vivres! — (Lettres de Ferrary, aux Archives du ministère de la Guerre.)

en *compagnie sacrée* bien armée (1); nous prîmes l'avant-garde, ce qui encouragea si bien nos soldats, qu'ils nous jurèrent de mourir tous avec nous plutôt que de se rendre. Nous marchâmes pendant quatre jours à travers les montagnes, et nous arrivâmes enfin en vue de Jaca.

Quelle joie ce fut pour nous ! Nous nous approchons à un quart de lieue de la ville, nous faisons halte; le colonel envoie en avant M. de Guyon (2), officier d'ordonnance; cet officier revient presque aussitôt en disant que le gouverneur ne voulait pas nous recevoir. Le colonel part alors lui-même, et il obtient que nous entrions, mais les officiers seulement avec nos hommes de confiance.

Le lendemain, nous fîmes visite au gouverneur; c'était un brave et ancien militaire; il approuva notre conduite, dont lui avait fait part le colonel, et en rendit compte au général d'Aragon; celui-ci nous ordonna de rester, jusqu'à nouvel ordre de la mairie, et il nous félicita de notre conduite, qui valut à M. Ferrary, lieutenant-colonel, le grade de colonel.

SIXIÈME LETTRE

Le séjour à Saragosse, en avril et mars 1838

Après dix mois de souffrances (3), nous avons vu notre sort s'améliorer, et nous avons touché quatre mois de solde; mais l'ordre est venu de partir pour Saragosse. afin d'y être réorganisés.

Nous avons quitté Jaca le 13 avril 1838. A notre arrivée à Saragosse, nous avons rendu les honneurs aux autorités civiles et

(1) La mort, la libération et la désertion avaient réduit la légion, d'un effectif de plus de 6.000 hommes, à un effectif au-dessous de 500; les officiers et les sous-officiers, fidèles à leur devoir, se serraient autour de Ferrary. Les officiers de la *compagnie sacrée*, armés comme des soldats, étaient environ 80 au moment de sa formation, en septembre 1837. — (Ferrary à Harispe, de Villaba, 4 septembre 1837.)

(2) Dans un état nominatif des officiers, envoyé au général Harispe à Bayonne le 8 juillet 1837, Guyon figure parmi les « officiers français venus volontairement de France en Espagne ».

(3) La légion était dans le dénuement le plus profond; elle ne touchait plus de solde, n'avait plus de vêtements, et ne percevait même pas régulièremnet des vivres.

…, Éditeur, Paris.

militaires; le surlendemain, nous avons été casernés dans un couvent nommé la Trinité, que l'on a transformé en fort, et qui constitue une avancée pour la ville.

Depuis notre arrivée jusqu'au 1er décembre, nous sommes restés à végéter comme des malheureux, sans toucher une obole; il nous est dû en ce moment une année de solde, et nous n'avons pas l'espérance d'en recevoir une partie; nous voilà donc retombés dans la même position qu'à notre arrivée à Jaca.

Nous avions quitté Pampelune parce que nous ne voulions pas prendre part au massacre; je crois que nous serons forcés de quitter Saragosse en raison des représailles. Nous voyons fusiller de 40 à 50 hommes tous les 4 ou 5 jours, et à notre caserne; c'est là notre spectacle à Saragosse (1).

Nous faisons journellement des demandes pour être réorganisés ou être payés, on ne daigne pas nous répondre. Voilà comment sont traités les débris de cette belle légion, qui a versé son sang pour la liberté espagnole...

Mais assez parlé du service; venons-en à Saragosse. Cette ville a acquis une grande renommée par le siège qu'elle a soutenu; c'est tout ce qu'il y a à dire sur elle. Rien de remarquable, si ce n'est, au milieu de la place de la Constitution, une fontaine que le génie espagnol ne trouve pas le moyen d'approvisionner d'eau, ce qu'un maçon français trouverait facilement (2). Une seule belle rue est à citer: le Coso (3); 64 couvents sont écroulés, depuis l'époque du siège; trois ou quatre seulement ont été restaurés, tandis que les ruines des autres sont conservées comme un monument précieux. Il est vrai que c'est un beau titre de gloire pour les

(1) Le 19 novembre 1837, le colonel Iriarte, un commandant, un lieutenant et trois sergents qui avaient participé à l'insurrection, avaient été passés par les armes à Pampelune. Le chiffre d'exécutions qu'indique Azan à Saragosse en 1838 semble exagéré.

(2) La *Plaza de la Constitution* est sur la limite sud-ouest de la vieille ville, et constitue le centre de la Saragosse moderne; la fontaine qui s'élève au milieu de la place porte le nom de *Fuente de la Sangre* (fontaine du sang), parce qu'elle a été élevée en mémoire des combats sanglants de 1809.

(3) La *Calle del Coso* borde en demi-cercle la vieille ville au sud et traverse la place de la Constitution; ce devait être en effet, en 1838, la seule voie un peu large de la ville.

habitants d'avoir résisté aussi longtemps (1) : il n'y a pas une seule maison, au Coso, qui ne soit criblée de mitraille; une grande maison, ci-devant l'Inquisition, n'a rien de curieux.

Les promenades étaient assez belles, mais tout est changé depuis le 5 mars 1838. C'est ce jour-là que les factieux sont entrés en ville. Vers quatre heures du matin, leurs trois bataillons sont arrivés, espérant être soutenus par les Carlistes (2) : ils ont été trompés, car pas un Carliste n'a osé bouger, et ils ont été assaillis par la garde nationale et les femmes; quand les femmes de Saragosse s'en mêlent, il faut que le sang coule. Les factieux, dans cette échauffourée, ont perdu dans l'espace d'une heure plus de mille hommes; je pense qu'ils n'ont pas envie de revenir! Il faut le reconnaître, la garde nationale fait très bien son service. Depuis cette surprise, les promenades sont détruites, des fortifications sont élevées autour de la ville et l'on fait batterie sur batterie (3).



Ex-libris de la bibliothèque du régiment de Touraine
(Collection du commandant Emm. Martin)

(1) Saragosse fut assiégée une première fois le 15 juin 1808 par le maréchal Lefebvre, qui dut lever le siège le 15 août, à la suite de la catastrophe de Baylen. Puis, le 2 décembre, le siège fut repris par une armée de 18.000 Français et dura jusqu'au 20 février 1809, sous les trois maréchaux Lannes, Mortier, Moncey et le général Junot. Les habitants se défendirent avec un héroïsme inouï.

(2) Les « factieux » désignant d'une manière habituelle les Carlistes, il faut sans doute penser que le mot « Carlistes » s'applique spécialement ici aux partisans de don Carlos qui pouvaient habiter la ville même de Saragosse.

(3) Les lettres se terminent là, ce qui tend bien à prouver qu'elles furent écrites à Saragosse vers le mois de mars ou d'avril 1838.

Ferrary dut se rendre lui-même à Madrid et faire de nombreuses démarches auprès des autorités pour obtenir une solution. La reine Isabelle décréta le licenciement de la légion par une ordonnance du 8 décembre 1838, et les débris de ce corps rentrèrent en France le 7 janvier 1839.



Général Baron TESTE

(1775-1862)

D'APRÈS UN PORTRAIT APPARTENANT A MADAME LA COMTESSE DE LA BESSE
SA PETITE-FILLE

J. LEROY, Éditeur, Paris

Souvenirs du général baron Teste

Les souvenirs militaires inédits (1) du général Teste ont été aimablement communiqués au *Carnet de la Sabretache* par Mme la comtesse de la Besse, sa petite-fille, Mme la baronne Thiry, la veuve de son petit-fils, et M. E. Chaubard, son arrière-petit-fils.

François-Antoine Teste, fils de Me Antoine Teste, notaire royal à Bagnols et avocat au Parlement, et d'Élisabeth Boyer, est né à Bagnols (Gard) le 19 novembre 1775. Parti comme volontaire de la garde nationale soldée en 1789, il fait la campagne des Pyrénées orientales. Sa valeur et son infatigable activité le font bientôt remarquer de ses camarades : en récompense, il reçoit le commandement d'un bataillon de volontaires. Peu après, des difficultés s'étant élevées, il rentre dans ses foyers, semblant abandonner une carrière dont les débuts n'avaient pu que flatter son amour-propre. Quelque temps après, il reçoit une lettre de service lui portant sa nomination de chef de bataillon à la 87e demi-brigade (1798).

A sa tête, notre brave officier accomplit des prodiges de valeur au combat de Vignolo (3 frimaire an VII); aussi le général Chabran l'attache-t-il à sa personne en qualité d'aide de camp lors du passage des Alpes (1800). Son énergie ordinaire a vite raison du fort de Bard qui capitule presque sans effusion de sang. On lui donne à la suite de ce brillant fait d'armes le commandement de la 5e demi-brigade (21 thermidor an VIII) qu'il conserve jusqu'au passage de l'Adige. Le grade de général de brigade (28 juillet 1806) est la juste récompense de la valeur qu'il déploie devant les redoutes de Caldiero.

En Dalmatie, nous le voyons défendre Raguse avec sa faible brigade contre les attaques répétées des Russes et des Monténégrins.

La campagne de 1809 le met de nouveau en vedette : témoin de sa valeur et de son coup d'œil, Napoléon le nomme baron (2).

En 1811, il est gouverneur de Custrin qu'il quitte pour prendre part à la campagne de 1812 dans la division Compans, du 1er corps. Au retour de Russie, il est nommé divisionnaire (14 février 1813) et placé à la tête d'une division au 2e corps d'observation sur le Rhin.

---

(1) Le *Journal de l'armée* (année 1835, pages 327-329) a publié sous la signature du général la *Défense de Namur*. Le vicomte de Boislecomte a donné dans le *Correspondant* (année 1893) une très succincte analyse de ces souvenirs militaires.

(2) Baron de l'Empire par lettres patentes du 2 novembre 1810, mais donataire (revenu 4.000 francs) sur Rome, par décret du 15 août 1809. Les armoiries du baron Teste sont les suivantes : *Parti : au I, d'azur à une tête de lion d'or; au II, d'or au dextrochère brassardé de sable, rehaussé d'argent mouvant de senestre et tenant une épée haute posée en barre de gueules; au franc quartier brochant des barons militaires.*

Il va ensuite remplacer Haxo comme gouverneur de Magdebourg : puis se rend par ordre à Dresde où, malheureusement, il doit partager le sort de la garnison. Revenu de captivité, on lui confie (juin 1814) le commandement de la 16e division militaire dont le siège est à Arras.

Aussitôt son débarquement, Napoléon le met à la tête de la 21e division (6e corps d'observation, devenu 6e corps de l'armée du Nord — 23 avril 1815). Dès l'entrée en campagne, la division Teste passe sous les ordres du maréchal de Grouchy. Est-il besoin d'ajouter que c'est dans ce poste que l'ancien volontaire du Gard va inscrire la plus belle page de sa brillante carrière militaire. Il rend, en effet, au maréchal l'immense service de protéger sa retraite : son héroïque résistance à Namur, avec 2.300 hommes contre plus de 15.000 soldats ennemis, est inoubliable pour tous les Français qu'un sain patriotisme enthousiasme. D'ailleurs, Grouchy a pleinement rendu justice à son subordonné en publiant dans son rapport officiel ces mots flatteurs : La *division Teste a donné à l'armée, par cette héroïque résistance, le temps nécessaire pour faire filer son matériel, ses équipages, ses blessés* ET L'ARTILLERIE ENLEVÉE LA VEILLE A L'ENNEMI.

Licencié au deuxième retour des Bourbons, Teste, comme Cincinnatus, se retire aux champs, s'adonne à l'agriculture, mais sans oublier les événements auxquels il avait eu sa part. En 1828, toutefois, le gouvernement royal, en quête d'hommes de valeur, vient l'arracher à ses rêveries et à ses occupations champêtres pour lui confier l'inspection des corps d'infanterie stationnés dans l'ouest.

Deux ans après, 3 août 1830, la monarchie de Juillet le met à la tête de la 14e division militaire (Rouen), poste qu'il conserve à la grande satisfaction de ses habitants jusqu'à son passage au cadre de réserve (12 novembre 1843) (1).

Pair de France le 7 novembre 1839, le baron Teste, admis à la retraite le 8 juin 1848, recut en récompense de ses longs et éminents services, la plaque de grand-croix de la Légion d'honneur (14 décembre 1849) (2).

Presque l'un des derniers survivants de la glorieuse épopée, le général baron Teste s'est éteint, âgé de quatre-vingt-sept ans, à Angoulême, le 8 décembre 1862 (3).

G. BERTIN.

---

(1) La ville de Rouen lui a décerné une épée d'honneur.

(2) Chevalier de la Légion d'honneur le 19 prairial an XII ; officier le 25 prairial, commandeur le 8 octobre 1812, le général Teste avait été créé chevalier de Saint-Louis le 8 juillet 1814.

Son nom est gravé au côté nord de l'arc de Triomphe de l'Étoile.

(3) De son mariage (1801) avec Marie-Thérèse de Montalvo, née à Livourne en 1781 et décédée à Paris (Bains de Tivoli) le 25 octobre 1815, le baron Teste a laissé trois filles :

1° Marie-Clémentine-Françoise-Antoinette, née le 17 juillet 1802, † Mulhouse, 6 août 1864, mariée 15 février 1830 à Eugène-Alexandre, baron Thiry, receveur particulier des finances, né à Lorquin (Meuse) 24 juillet 1803, † Dijon, 18 août 1879, dont : 1° une fille mariée à M. Chaubard, haut fonctionnaire des Douanes, dont un fils chef de bureau au ministère des Cultes,

Il s'agit ici de ma vie militaire.

Pourquoi ne me suis-je pas occupé plus tôt de la retracer ?

C'est que le temps de l'action n'est pas celui où on peut écrire. Puis, les mouvements inouïs qui nous ont, pour ainsi dire, absorbés pendant ces vingt ans de guerre, n'ont permis qu'à certains officiers d'état-major qui en avaient les moyens, et quelquefois, le loisir, de rassembler des matériaux destinés à l'histoire de nos campagnes. La plupart d'entre eux, avouons-le, ont mis, en les coordonnant et en les livrant au public, plus de recherche dans le style que de vérité dans les récits.

L'époque du repos a été pour moi celle du bouleversement et des chagrins.

J'avais perdu dans la campagne de Russie toutes mes notes, tous mes documents. Des idées sans suite que j'ai mille fois essayé de jeter sur le papier, dans les courts instants où je n'étais pas tout à fait accablé, n'auraient pu donner comme résultat qu'un travail informe.

Plus calme aujourd'hui, j'entreprends non un historique destiné à l'impression, mais un simple récit des événements qui m'ont le plus frappé dans la carrière que j'ai parcourue.

Sorti pur et avec la cape et l'épée de la crise longue et brillante qui vient d'agiter le monde, je laisse pour ma propre satisfaction ces *Souvenirs* à ceux qui attacheront quelque intérêt à ma mémoire.

***

Dès ma plus tendre jeunesse, j'eus l'humeur du métier et, dans le cours de mes études, auxquelles les soins et les encouragements du meilleur des pères ne manquèrent jamais, les récréations où je montrais le plus d'ardeur étaient celles qui appelaient les écoliers à quelque bataille simulée, laquelle finissait souvent de façon

---

chevalier de la Légion d'honneur; 2° un fils, receveur des finances, mort à Versailles, dont deux fils, Pierre et Louis.

2° Caroline-Elisabeth-Joséphine, née le 8 septembre 1808, à Trévise, † 2 avril 1861, mariée à M. Joseph Vallier, officier d'artillerie, retraité (1862) comme chef d'escadron inspecteur de la poudrerie d'Angoulême, dont Louise-Antoinette, épouse (1866) de Jean-Charles-Marie-François, comte Barthomivat de la Besse, dont deux fils, l'un capitaine au 7° régiment de chasseurs, l'autre lieutenant au 159° régiment d'infanterie.

3° Joséphine-Eugénie-Lœtitia, née le 8 novembre 1809, mariée à M. Frayssinaud, conseiller à la Cour d'appel, dont deux fils morts sans enfants.

sérieuse. Les actions des guerriers fameux de toutes les époques se classaient aisément dans ma mémoire et m'impressionnaient de telle sorte, qu'établissant des comparaisons avant même de connaître Plutarque, je discutais chaudement sur le mérite de mes héros.

Un vieux chevalier de Saint-Louis, du nom de Gissac, gentilhomme et vieil ami de mon père, le venait voir souvent. C'étaient alors de longs racontars où le vieil officier se plaisait à énumérer les péripéties de la fameuse retraite de Prague, sous le maréchal de Belle-Isle. Il semblait se rappeler les moindres détails de cette retraite où il avait figuré comme capitaine d'infanterie. Son ton, sa façon de narrer avaient un attrait particulier pour moi et ma tête d'enfant travaillait quand ce digne et vénérable vétéran me disait en me frappant sur l'épaule : « Et toi aussi, tu en verras, mon garçon ! Qui sait ? Grandis seulement. » J'étais alors loin de prévoir que je ferais mes premières armes sous ses ordres.

Trois ans plus tard, l'apparition d'un autre brave, lié d'affection avec mes parents, vint encore influer sur ma destinée. Officier dans le régiment de Dauphiné-infanterie, mais officier de fortune, il avait dû gagner ses éperons et conquérir son épée dans un milieu se figurant que l'épée était l'apanage de la noblesse seule et qu'elle seule la pouvait manier. M. Baptiste Martial, qu'on avait appris à respecter et à chérir dans son corps, venait en congé de semestre dans sa ville natale où ses parents, gros négociants en soieries, jouissaient de la plus grande considération. Cet officier de grenadiers, à la physionomie martiale et au physique vraiment séduisant, portant remarquablement l'uniforme, ne fut pas long à remarquer mon imagination belliqueuse : mes dispositions le flattèrent à ce point qu'il me fit exécuter quelques maniements d'arme et me donna une cocarde. De ce jour, ma vocation fut décidée et mes parents comprirent qu'il ne fallait plus songer à me destiner au négoce comme ils l'avaient rêvé.

La grande secousse de 1789 vint bientôt favoriser mes vues. Qand je vis le chevalier de Gissac décrocher sa vieille épée et se mettre à la tête des bataillons de volontaires marchant vers le camp de Salles, je courus me mettre dans les rangs des grenadiers sous ses ordres. Je fis donc cette courte campagne qui, par la

prompte dispersion des rebelles, ressembla plutôt à une promenade militaire. Mon équipement et mon armement avaient été pour ainsi dire improvisés ; mais, grâce à mon allure martiale, on me fit remplir les fonctions de sous-officier et j'aurais obtenu l'épaulette avant d'avoir atteint mes dix-huit ans sans la prompte dissolution de cette troupe soldée.

Je dus, à mon retour, subir un repos qui me paraissait d'autant plus long que beaucoup de jeunes volontaires s'étaient déjà distingués sur les frontières du Nord et de Savoie en rivalisant d'ardeur et de patriotisme avec les troupes de ligne.

L'agression de l'étranger sur tous les points rendit bientôt la fièvre nationale plus ardente. Menacée d'une invasion, la France appela quatorze armées à la résistance et fit front de tous côtés à ses ennemis. L'enthousiasme indicible de l'époque, une levée en masse et la confiance de mes compatriotes peuvent seuls expliquer le choix qui me porta d'emblée au commandement d'un de ces bataillons qui, à leur arrivée aux frontières, subissant le résultat nécessaire et calculé d'avance, furent fondus dans ceux de première fondation. Détaché dès lors à l'état-major de la division de Cerdagne ou armée du Centre, sous les ordres de Dagobert, j'entrai en Espagne. Échappé comme par miracle au tribunal révolutionnaire de Paris, notre vieux général venait de rejoindre ses troupes. Il prit donc le commandement de notre petite armée, appelée armée du Centre, pour la distinguer des deux autres, nommées armée des Pyrénées orientales, à notre gauche, et armée des Pyrénées occidentales, opérant sur notre droite, et ayant respectivement Bayonne et Perpignan comme quartiers généraux.

L'ennemi ne cessait de nous harceler dans les petits postes que nous occupions autour du bassin de la Cerdagne espagnole. Son but était seulement de nous tâter, de connaître nos forces, de nous inquiéter par des escarmouches, d'enlever nos gardes avancées, ce à quoi il réussissait presque toujours au moyen de ses miquelets, gens du pays, organisés en compagnies, robustes, lestes, sobres et entreprenants, tenant peu en ligne, mais excellents pour les coups de main ou les surprises. On sentit le besoin de leur opposer des soldats de leur trempe. Le capitaine Crampagnac, de la Cerdagne française, se mit à la tête d'une bande de miquelets de son pays,

lesquels ne tardèrent point à égaler leurs adversaires en semant partout la terreur, et en enlevant ou égorgeant à l'improviste plusieurs bivouacs ennemis. Nous éclairant au loin, nous pûmes tranquillement former, instruire et aguerrir les jeunes soldats dans nos cantonnements.

Moncey et Dugommier avaient reçu l'ordre de pousser vigoureusement devant eux. La légion des Allobroges, commandée par Dessaix, venait de renfoncer notre petit corps. Dagobert, de son côté, se préparait à marcher sur la Seu.

L'entreprise offrait d'assez grosses difficultés. Au sortir de la Cerdagne, se dresse Monteillac, où l'ennemi ne comptait que peu de forces, incapables de s'opposer à notre offensive, mais n'était-il pas dans l'intention de nous laisser engager à fond pour nous couper la retraite. Peut-être était-il aussi terrifié par la déclaration de guerre à mort qu'avaient jurée les Républicains, menace d'ailleurs restée sans exécution.

Monteillac fut enlevé sans grande résistance; tout ce qui résista fut passé au fil de l'épée. L'explosion de la poudrière, causée par les Espagnols, coûta la vie à une trentaine de nos grenadiers; et une pierre assez grosse atteignit le cheval de Dagobert lequel, suivant son habitude, suivait à quelques pas, tête nue, les bras croisés derrière le dos.

Ce premier obstacle dépassé, nous nous engageâmes sur une route en assez mauvais état, serpentant au milieu d'une gorge profonde, dominée de chaque côté de rochers taillés à pic. Une infinité de villages couronnent ces rochers et présentent un aspect très pittoresque. Cette route, qui pourrait bien avoir 5 à 6 lieues d'étendue pour atteindre la ville de (?), nous fut très pénible. Outre le danger de voir rouler des blocs de rochers sur nous, il nous fallut nous arrêter assez souvent pour permettre à nos infatigables miquelets d'éclairer les flancs.

En songeant aujourd'hui, avec l'expérience des choses de la guerre qu'une longue pratique m'a donnée, à la hardiesse de notre vieux général, je ne puis attribuer l'audace de Dagobert qu'au nerf du gouvernement de cette époque pour qui rien n'était impossible et auquel la tête des chefs répondait de l'exécution ponctuelle de ses ordres.

Tout alla bien : nous voici dégagés et débouchant dans la petite plaine vis-à-vis la Seu et sa redoute d'où partait tous les quarts d'heure un coup de canon d'alarme depuis notre approche. On nous fait former à droite et à gauche, tandis que des batteries sont élevées. A la fin de la journée, notre canon ouvre le feu et, durant la nuit, l'incendie éclate sur plusieurs points à la fois.

Comment pourrais-je exprimer la sensation que produisit en moi ce spectacle grandiose, si nouveau pour mes yeux ! Devant moi, une ville en flammes ; sur ma droite, le grondement de l'artillerie qui m'assourdissait, les projectiles bombes et obus, décrivant des paraboles de feu ; derrière moi, des feux de bivouacs innombrables sur toutes les hauteurs qui nous environnaient. Je n'étais pas le seul à éprouver ces sensations, notre petite et jeune armée les éprouvait également, mais j'étais sûrement mieux placé que beaucoup de mes camarades.

On attend le jour avec impatience : dès qu'il paraît, nous entrevoyons nos miquelets à travers la plaine, allant et venant affairés, entrant et sortant de la ville neuve, chargés de butin et surtout de pièces de drap de toutes les couleurs. Les habitants s'étaient retirés, avec ce qu'ils possédaient de plus précieux, dans la vieille ville, plus rapprochée de la citadelle et, par conséqent, plus efficacement protégée par elle.

Dagobert prit ses dispositions pour l'investissement de la place. Malheureusement, nos deux ailes exécutèrent le mouvement avec trop de lenteur, gênées par nos miquelets ignorant les chemins par lesquels nos troupes devaient passer : quelques-uns de nos bataillons prirent une fausse direction, en sorte que nos mouvements manquèrent d'union. Dès que l'ennemi s'aperçut de ces fautes, il se rallia sur la gauche du fort et s'y retrancha solidement, au nombre de 4 à 5.000 hommes.

A la tombée de la nuit, une violente fusillade éclata sur les différents points que nous devions franchir et retarda considérablement notre marche. Au matin, rien n'avait changé de notre côté, l'ennemi seul avait augmenté ses forces et ses moyens de défense.

L'opération était manquée, d'autant plus que notre général avait été informé pendant la nuit que l'ennemi menaçait notre ligne de retraite. Sans nouvelles du commandant de Belver et

du convoi de vivres si impatiemment attendu, Dagobert prit le sage parti de rétrograder en masquant le plus possible son mouvement. Pour cela, il donna des ordres pour multiplier et entretenir les feux de bivouac et fit partir de nombreux éclaireurs.

Nous délogeâmes dans le plus grand silence et, par une marche de nuit rapide et ininterrompue, nous arrivâmes au petit jour à Monteillac. Dagobert s'était multiplié pour sortir sa petite troupe de ce mauvais pas : il était partout ou, du moins, on croyait l'y voir. Dans leur ardeur et dans la belle confiance que ce vieux guerrier savait si bien leur inspirer, nos jeunes soldats disaient qu'il ne les faisait reculer que pour mieux sauter.

La poursuite de l'ennemi fut si molle, que cette courte expédition ne nous coûta pas plus d'une soixantaine d'hommes tués ou blessés. Les Espagnols perdirent bien davantage d'hommes et furent obligés de déplacer beaucoup de leurs troupes pour paralyser à l'avenir les incursions inattendues de notre armée. Si le plan général avait été exécuté dans toutes ses parties, si le commandant de l'armée principale, à notre gauche, avait détaché un corps pour faire pointe simultanément sur Campredon et Ripoll (dont on fut obligé d'aller incendier, quelques mois après, la manufacture d'armes), notre opération pouvait être couronnée de succès.

Dagobert concentrait le chagrin qui le dévorait et qui devait le conduire au tombeau. Il prit de nouvelles dispositions. Sa connaissance approfondie des Espagnols lui donnait à penser que notre marche rétrograde les enhardirait à venir attaquer la Cerdagne. Il répartit donc ses troupes sur les points de défense, visita ces derniers et fit élever quelques ouvrages au monticule du Belver. Le septième jour de notre départ, il rentrait à Puycerda : quarante-huit heures après, il fut enlevé à la patrie et à l'armée par une mort presque subite, regrettant de ne pas rendre le dernier soupir sur le champ de bataille.

La veille, il avait paru ranimé. On lisait la joie sur les glorieuses rides du vainqueur de Peyres-Tortes, lorsqu'il apprit que l'ennemi s'était porté en force sur Belver où commandait l'adjudant général Porte. Trois cents fiévreux ou blessés, laissés à l'hospice du village, avaient réclamé leurs armes et s'étaient joints, avec un enthousiasme indescriptible, et en chantant, à leurs

frères d'armes, dans les retranchements : ils avaient contribué à repousser les Espagnols, et à les mettre en fuite après leur avoir infligé une perte de 1.500 hommes.

Combien de faits glorieux pour nos soldats de cette première époque restent encore inconnus ! La postérité les apprendra et leur rendra la justice qu'ils méritent.

..... Il y a ici une lacune dans mes services; mais, comme je n'ai d'autre but que de retracer les souvenirs de ma vie militaire, on trouvera une même lacune dans ce récit.

On approchait du moment où la paix allait être conclue entre l'Espagne et la France. On procéda dans les deux armées des Pyrénées à l'incorporation des nouveaux bataillons dans ceux de plus ancienne formation. Par suite de cette opération, plusieurs officiers se trouvèrent sans emploi et rentrèrent dans leurs foyers. On fit peut-être tomber les effets de cette mesure sur ceux qui appartenaient à des familles qui, pendant les temps de troubles à l'intérieur, avaient manifesté certaines opinions politiques. Quoi qu'il en soit, je ne pus obtenir d'être remployé que sous le Directoire exécutif.

Je vais donc reprendre ma narration à la fin de l'an VI.

Ans VI et VII

Je pus entrevoir vers la fin de l'an VI le succès de mes réclamations réitérées pour reprendre du service actif. Il s'agissait d'y rentrer avec un grade et l'occasion ne tarda pas à se présenter. Un arrêté du gouvernement ordonnait la formation d'autant de nouvelles demi-brigades qu'il y avait de numéros vacants dans la série, et tous les officiers disponibles furent appelés à l'organisation des cadres. Chacun de ces officiers fut soumis à l'examen d'une commission spéciale qui devait juger de sa capacité et en faisait rapport au ministre de la Guerre. L'examen portait sur tous les points importants du métier. On y employait plusieurs jours pour l'officier supérieur. Celui que me firent subir le général de division Moulin et le colonel Caffarelli, commandant alors la 9[e] demi-brigade d'infanterie légère, me tint cinq jours, dont deux

sur le terrain. Le résultat me fut favorable, et je reçus presque immédiatement l'ordre de me rendre à Metz pour y prendre le commandement d'un bataillon de la 87e nouvelle demi-brigade. Je trouvai là beaucoup d'officiers de tous grades, appelés, comme moi, à faire partie de ce corps. Les uns provenaient des anciennes demi-brigades, les autres de la non-activité. Le nombre nécessaire de sous-officiers et de caporaux avait été dirigé sur Metz, et les jeunes soldats destinés à remplir les cadres de nos trois bataillons y arrivaient tous les jours de divers points par détachements plus ou moins forts. Les chambres du quartier Coislin ne tardèrent pas à être tout à fait occupées, et l'organisation se continua avec ordre et activité, par les soins du général de divison Morlot, qui commandait la division territoriale, et ceux de son chef d'état-major, l'adjudant général Cosson (1) que j'avais vu, l'an 93, auprès du général Lamer, aux Pyrénées-Orientales.

L'opération était terminée, nos cadres remplis et la force de chaque bataillon portée de 1.000 à 1.100 hommes, lorsque le chef de brigade Philippon (2) vint se faire reconnaître.

Il faut le dire à la louange de l'époque, cette réunion de trois mille hommes, produit de tant d'éléments divers, offrit dès la prise du numéro et la réception du drapeau, le spectacle de la famille la plus unie. L'esprit de corps alors s'improvisait.

Mes deux camarades, les chefs de bataillon Diacre et Decrion, déjà âgés, au milieu d'officiers presque tous jeunes, inspiraient le respect que devrait toujours commander l'expérience. Ils avaient servi honorablement dans la ligne comme sous-officiers, et le grand mouvement opéré par la Révolution les avait rapidement poussés au grade supérieur. Le premier avait acquis et se trouvait à la hauteur de sa position. Le second restait toujours troupier, ruminant sans cesse tous les règlements et surtout

---

(1) Cosson (Antoine-Alexandre), baron de l'Empire, général de brigade, né à Lansac, 4 novembre 1766, mort à Paris, 9 janvier 1839.

L'auteur se trompe, il était depuis le 11 juin 1793 aide de camp du général en chef Flers.

(2) Philippon (Armand), baron de l'Empire, né à Rouen (25 août 1765 — 3 mai 1836), fut nommé à la 87e demi-brigade le 29 brumaire an VII, retraité le 15 janvier 1814 : général de brigade au siège de Cadix, le 23 juin 1810; gouverneur de Badajoz, général de division le 9 juillet 1811; prisonnier en Angleterre, il s'échappa et revint en France (juillet 1812).

l'ordonnance de 1791 sur les manœuvres d'infanterie (1). C'étaient au fond deux hommes qui maintenaient la discipline et qui, par leur zèle dans le service, pouvaient servir d'exemple.

Le quartier-maître Noël était un assez bon comptable. En général et pour les officiers, soit de l'état-major, soit des compagnies, chacun paraissait apte à son emploi. Deux ou trois capitaines affaiblis par l'âge et les fatigues de la guerre, étaient proposés pour la retraite qui vint les atteindre dans notre première marche.

Le temps qui s'écoula depuis l'organisation jusqu'à l'ordre de mouvement, put à peine suffire à dégrossir les recrues qui nous étaient arrivées en masse, les habiller et les armer et, enfin, pour leur donner une idée du service des places. Ce service exigeait d'autant plus de surveillance que, dans la place de Metz, nous le faisions conjointement avec la 95e demi-brigade qui, tout aussi nouvelle que la nôtre, venait d'être organisée en même temps et occupait le quartier Chambière.

C'est au milieu de tous ces soins, où chaque officier démontrait le plus grand zèle, et où je cherchais à mettre en évidence les succès particuliers de mon bataillon, qu'un ordre du ministre m'enjoignit de me rendre à Rennes, où la 49e demi-brigade de nouvelle formation venait d'être organisée, pour y prendre le commandement d'un de ses bataillons. Je me mis immédiatement en route; mais, arrivé à Paris, je reçus l'ordre de rentrer à la 87e.

Ce déplacement momentané était dû, en grande partie, à l'éloge qu'on avait fait de l'aptitude que j'avais apportée à l'organisation de la 87e. Mû par un sentiment de basse jalousie, Philippon, que cet éloge et la situation que j'avais prise au corps avant son arrivée blessaient profondément, obtint, par intrigue dans les bureaux de la Guerre, mon changement. Le ministre, éclairé sur cette manœuvre par une réclamation unanime de mon bataillon, me rendit à mon premier poste.

(A suivre.)

---

(1) C'était l'œuvre de Guibert. Elle avait résisté à notre esprit de changement pendant toutes nos guerres; mais, sous la Restauration et sous le prétexte de l'améliorer, on y introduisit de nouvelles manœuvres et des commandements insignifiants.

Copie de l'Ordre donné par le Colonel Steenhaudt
pour la tenue de MM. les Officiers
du 21ᵉ Régiment de Chasseurs à cheval (13 mai 1809) (1)

Un de nos collègues de la *Sabretache*, M. le colonel Frignet Despréaux, petit-neveu du maréchal Mortier, a bien voulu nous communiquer, pour le *Carnet*, la copie d'un ordre concernant la tenue des officiers du 21ᵉ régiment de chasseurs à cheval en 1809. Cet ordre, que nous croyons devoir intéresser les membres de notre Société, provient des archives de M. le duc de Trévise.

A l'époque où cet ordre fut donné, le 21ᵉ chasseurs constituait, avec le 10ᵉ hussards, la brigade de cavalerie légère du 5ᵉ corps de l'armée d'Espagne, placé sous les ordres du maréchal Mortier, duc de Trévise, qui était aussi gouverneur général de la Vieille-Castille et des trois provinces de Biscaye, à Valladolid.

Cette brigade, d'après un ordre envoyé le 7 mai 1809 par le duc de Trévise à l'adjudant-commandant Delaage, qui la commandait par intérim, avait quitté le 10 mai ses cantonnements de Médina, afin d'arriver le 12 à Salamanque pour y cantonner, avec mission de surveiller les partis que les Espagnols détachaient de Ciudad-Rodrigo et d'autres points situés sur la frontière du Portugal.

Messieurs les Officiers sont prévenus que, pour établir l'uniformité dans le Régiment, chacun d'eux est tenu d'avoir un équipage et un licol d'uniforme, une schabraque galonnée, un surtout à revers longs conforme au modèle adopté, un fraque de petite tenue, une paire de bottes garnies de tresse et d'éperons en argent semblable au modèle adopté, un sabre garni en argent (dont la fourniture a été faite du temps que le Colonel Berruyer commandait le Régiment et d'après la demande des Officiers du Corps), une giberne d'uniforme semblable au modèle qui a toujours existé au Régiment, un pompon, un plumet noir surmonté

---

(1) Steenhaudt (Charles-Antoine), né à Bruges le 21 octobre 1764. Lieutenant au service des Provinces unies de la Belgique, 1789; entré au service de la France comme capitaine, 1791, servit comme officier d'état-major à l'armée de Dumouriez jusqu'à la fin de 1792; chef d'escadron dans la légion de Flandre, 1793; employé à l'état-major du général en chef Moreau, de l'an II à l'an IV; passé le 12 frimaire an IV au 23ᵉ de chasseurs à cheval; réformé en exécution de l'arrêté des Consuls du 9 fructidor an VIII; chef d'escadron au 4ᵉ de chasseurs, an X, et colonel à la suite de ce régiment, 1807; nommé au commandement du 21ᵉ de même arme, 1808; adjudant général en 1812 et retraité en 1813.

Trois blessures et neuf actions d'éclat figurent sur l'état de ses services.

Campagnes : 1789 et 1790 en Belgique; de 1792 à l'an X, aux armées du Nord et du Rhin; de l'an XII à 1807 aux armées d'Italie et de Naples; de 1808 à 1810 en Espagne; 1812, à la Grande Armée.

d'aurore pour les Officiers des Compagnies, un plumet blanc pour les Officiers supérieurs et de l'état-major, une paire d'épaulettes et une dragonne en bon état sur lesquelles les distinctions de grades seront marquées d'une manière visible, une paire de gands à la crispin et une paire de gands de manège nettoyés au blanc.

La grande tenue de MM. les Officiers sera dorénavant : un surtout, pantalon de drap de la même nuance et non galonné, plumet, giberne, sabre garni en argent, dragonne et épaulettes fraîches, bottes garnies de tresse et éperons argent, gands de manège à pied et gands à la crispin à cheval.

La petite tenue de MM. les Officiers sera dorénavant : fraque conforme au modèle, pantalon vert uni, sans plumet sur le schako, petits gands de manège.

Ceux d'entre Messieurs les Officiers qui ont des sabres d'acier et des bottes garnies de noir et d'éperons en fer pourront les porter en petite tenue pourvu toutes fois qu'ils soient conformes au modèle existant.

Les pantalons de nanquin seront portés pour l'usage journalier dans la petite tenue, pendant les chaleurs de l'été. Les Officiers qui n'en sont pas pourvus sont invités à s'en procurer,

MM. les Officiers sont également prévenus que, vers la fin de ce mois, il arrivera au Régiment une fourniture d'équipages d'uniforme adoptés pour le Régiment, du drap vert et du drap aurore ainsi que des boutons d'uniforme pour l'usage des Officiers. Ils sont par conséquent invités à attendre l'arrivée de ces objets avant de faire quelqu'achats dans ce genre qui pourraient devenir inutiles faute d'uniformité.

Il est enjoint à MM. les Officiers d'organiser un porte-manteau de campagne, qui ne contienne que le strict nécessaire en linge de petit équipement, ainsi qu'en habillement de grande tenue, et d'en retrancher toute superfluité de manière à ce que ce porte-manteau soit réduit à un poids qui puisse être facilement porté par un cheval de main.

L'habillement de petite tenue étant celui dont l'officier doit être vêtu journellement, il ne lui reste par conséquent qu'à emporter un porte-manteau contenant un surtout, un pantalon de même nuance, une paire de bottes garnies en tresses et éperons

d'argent, une schabraque galonnée, gands à la crispin, un plumet, quatre ou six chemises, quelques mouchoirs et deux ou trois pantalons de nanquin.

Les pantalons de cheval en drap gris ou toute autre couleur qui n'est pas d'uniforme, sont réformés dans tout le Régiment. MM. les Officiers porteront ces pantalons de cheval pour la route, en drap vert, nuance d'uniforme et faits sur le modèle adopté.

Le Régiment pouvant se trouver dans des circonstances où les caissons seront séparés de lui pour longtemps, il est essentiel que MM. les Officiers s'occupent de suite à mettre le présent ordre en exécution et, pour le rendre plus facile, le Colonel adopte un petit porte-manteau en drap vert en forme de saucisson, dont les dimensions seront déterminées et qui sera garni par ses bouts et dans sa couture d'un passe-poil aurore et d'un galon en argent placé à côté. Ce petit porte-manteau sera porté sur le cheval que monte l'officier et pourra contenir beaucoup de petits objets nécessaires à son usage journalier.

Le Colonel du Régiment,
Signé : STEENHAUDT.



Au Quartier-Général à Lyon *le* 25 Nivôse
an 10 *de la République française, une et indivisible.*

En-tête de l'adjudant commandant Quatremère-Disjonval, chef d'état-major des troupes et travaux de la route par le Simplon.

(Collection du lieutenant-colonel CHÉRÉ)

Le maréchal de camp Drouet

(1733-1792)

Valmy avait repoussé l'invasion; la bataille du 6 novembre 1792 ouvrit l'ère des conquêtes. Dans cette journée de Jemappes, les troupes de l'armée de la Belgique déployèrent une valeur que les généraux se plurent à immortaliser par leurs rapports. La colonne du centre, aux ordres du duc de Chartres, — alors le lieutenant général Egalité fils, — après avoir faibli, se fit, grâce à son chef, ensuite particulièrement remarquer. Elle subit des pertes assez importantes, et au nombre des mortellement atteints figurait le maréchal de camp Drouet, qui succomba dix jours après.

Le général Drouet est une figure intéressante d'officier de l'ancien régime, qui fit sa première campagne à soixante ans d'âge et quarante ans de services, et succomba à sa première bataille. Grâce aux documents des Archives de la Guerre et aux papiers personnels du général qu'a bien voulu nous communiquer son arrière-neveu, M. G. Dubosc, rédacteur au ministère de la Guerre, nous pourrons consacrer quelques pages au général et retracer sa carrière, au mois anniversaire de sa mort.

***

François-Richer Drouet naquit à Rouen, Clos des Parcheminiers, sur la paroisse Saint-Maclou, le 17 janvier 1733. Le père était marchand toilier.

Drouet fut admis dans les gardes du corps du Roi, en la compagnie de Noailles, le 8 avril 1753; il s'y comporta avec distinction, et, le 25 décembre 1755, il obtenait une lieutenance au régiment de La Fère.

Dès l'année suivante, Drouet était appelé à remplir les fonctions d'officier-major et, le 27 avril 1761, il obtenait la place d'aide-major

en titre. Dans ces fonctions, il était chargé de l'instruction. Dès cette année 1761, l'inspecteur le notait comme remplissant bien les détails de sa place, et, en 1766, le chevalier de Montazet écrivait : « Remplit sa place avec distinction ; il a une fortune assez considérable, beaucoup de zèle et de talents pour les manœuvres et pour le détail. Très propre à une majorité. »

Au contraire, l'inspecteur général remarquait, au sujet du corps des officiers : « Je n'ai pas trouvé dans le plus grand nombre des officiers toute l'instruction nécessaire. » C'est qu'au régiment de La Fère, l'officier n'était point uni et vivait peu ensemble, sans que ce manque d'union empêchât de servir avec la plus grande exactitude et la plus grande volonté. Le lieutenant-colonel était un honnête homme qui ne gâte rien, parce qu'il ne se mêle de rien. » Le major et les aides-majors avaient donc toute la charge ; le régiment était journellement exercé, et les deux tiers des hommes formaient la première classe et faisaient très bien le maniement des armes.

Les notes et la manière de servir de l'aide-major Drouet vinrent jusqu'au ministre, qui lui assura une majorité par lettre du 12 décembre 1767 : « Il m'a été rendu compte, Monsieur, de la manière distinguée avec laquelle vous remplissez les devoirs de votre état et de l'application que vous y apportez. Vous pouvez être assuré que, d'après une conduite aussi louable, je m'occuperai de votre avancement. Je viens de vous faire comprendre dans le nombre des sujets qui peuvent espérer des majorités ; je désire que les circonstances me mettent avant peu à portée de vous proposer au Roi pour cet emploi et il ne tiendra pas à moi, par la justice que je rends à vos services, que Sa Majesté ne vous accorde la préférence.

« Je vous exhorte à travailler de façon à mériter dans l'emploi auquel vous êtes destiné des témoignages aussi favorables que ceux que vos supérieurs rendent, dans ces moments-ci, de votre zèle et de votre émulation.

« Je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. — Le duc de Choiseul. »

La Fère, qui était en garnison à Condé, fut envoyé à Soissons, où il arriva le 9 mai 1770, pour le passage de la Dauphine, et en

repartit le 22, pour Valenciennes. Il passe à Calvi au mois de septembre 1773 et contribua ainsi à la pacification de la Corse.

Malgré l'assurance donnée en 1767, la nomination ne vint pas. Les notes étant maintenues toujours excellentes et l'inspecteur général rappelant la promesse faite par le duc de Choiseul, celle-ci fut confirmée par le nouveau ministre de la Guerre, le marquis de Monteynard, le 17 avril 1771 :

« J'ai rendu compte au Roi de vos services, Monsieur, et des témoignages qui sont revenus de vos talents. J'ai trouvé Sa Majesté disposée à en faire usage; Elle vous a fait comprendre sur l'état des sujets qu'elle destine à des majorités de régiments; lorsqu'il en vacquera, je remettrai vos services sous ses yeux et il ne dépendra pas de moi que vous n'obteniez l'avancement que vous désirez. »

En 1772, le marquis de Lugeac déclare le régiment de La Fère « beau, bien tenu; son esprit est excellent; il manœuvre bien, mais n'a pas assez de légèreté; l'ordonnance n'est pas tout à fait respectée; beau et bon régiment très en état de faire la guerre. » Et de l'aide-major, il dit : « M. Drouet est un excellent sujet à tous égards, il a beaucoup d'intelligence; il sert avec l'espérance d'être major, et cette grâce lui est promise depuis 1767. »

Les ordonnances de 1776 supprimèrent les aides-majors. Le capitaine Drouet — il en avait le rang depuis le 28 avril 1763 — devint capitaine en deuxième de chasseurs à la nouvelle formation du 26 juin 1776.

Enfin, le 29 décembre 1777, Drouet fut nommé major du régiment de Beauvoisis. Sur la « feuille », les bureaux de la Guerre avaient présenté Drouet pour remplir l'emploi ; le prince de Montbarey y substitua d'abord M. de Landrian, du régiment Dauphin; mais il revint sur cette décision et rétablit le nom de Drouet.

Celui-ci, l'année précédente, avait sollicité la croix de Saint-Louis avec placet très appuyé par son colonel et le baron de Besenval. Il l'obtint le 29 décembre 1777 également, pour n'être décoré que le 8 avril 1778, jour auquel les vingt-cinq ans de services exigés pour les capitaines seraient révolus. Mais, comme major, il avait plus d'années de services que le nécessaire, et

Drouet fut autorisé, en janvier 1778, à se faire recevoir chevalier de Saint-Louis par le baron d'Espagnac, gouverneur des Invalides. de suite, de façon à arriver à son nouveau corps « avec une décoration faite pour ajouter à la considération qu'il est du bien du service qu'un officier obtienne en arrivant à la tête d'un corps ». La réception eut lieu le 26 janvier.

Le régiment de La Fère n'avait pas fait la guerre de Sept ans. Destiné à faire partie de la réserve du corps qui, sous les ordres du maréchal de Richelieu, avait conquis l'île de Minorque, réserve qui ne fut pas embarquée par suite du succès remporté, La Fère était demeuré sur les côtes de la Méditerranée.

Drouet, à vingt-sept ans de services, ne comptait donc pas de campagnes. Aussi, en 1779, lors des projets de descente en Angleterre, le major joignit volontairement l'armée du maréchal de Vaux, rassemblée sur les côtes de Bretagne et de Normandie, cette armée qui eut Guibert pour major général et compta Ménil-Durand au nombre des aides-maréchaux des logis.

L'expédition n'ayant pas eu lieu, Drouet rentra au régiment de Beauvoisis qui, depuis le mois d'août 1779, tenait garnison à Calvi, comme La Fère six ans plus tôt.

Beauvoisis était longtemps demeuré à la Guadeloupe, et bien que rentré en France depuis plusieurs années déjà, en 1778, son instruction générale se ressentait encore du séjour aux Antilles. Drouet s'occupa activement de remettre le régiment sur un bon pied, et déjà, le 12 janvier 1780, le ministre de la Guerre lui écrivait :

« Il est revenu, Monsieur, les témoignages les plus avantageux sur votre conduite et la manière dont vous remplissez les fonctions de votre charge ; vous avez montré beaucoup de zèle et les talents désirables. Aussi devez-vous être assuré que je profiterai des premières occasions d'en rendre compte au Roi, et que je ne puis que vous exhorter à continuer, afin de mériter de plus en plus votre avancement et des marques de la satisfaction de Sa Majesté, auxquelles je serai très aise de pouvoir contribuer.

« Je suis Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. — Le Prince de MONTBAREY. »

En 1781, Drouet, « officier de premier mérite », est proposé

pour une lieutenance-colonelle, et en 1782, l'inspecteur général, le marquis d'Arcambal, maintient la proposition et ajoute : « Cet officier sera toujours très bien placé à la tête d'un corps; c'est à ses soins infatigables que le corps doit le point de perfection où il est parvenu pour l'instruction et la discipline. »

La nomination, cette fois, ne se fit pas attendre. Le « bon du Roi » est daté du 28 août 1783; Drouet est placé au régiment de Picardie.

Picardie était embarrassé dans ses finances; l'instruction y était négligée; les recrues étaient de petite taille; le corps enfin comptait trop de vétérans. Le travail d'inspection générale de 1783 n'existe pas, mais la situation ressort des « observations » de l'inspecteur général de 1784. Le comte de Langeron qui avait inspecté le corps à Brest, écrivait, en effet, en clôturant son procès-verbal, le 23 septembre : « L'instruction ayant été fort négligée sur tous les points, je charge M. Drouet de la rétablir et d'engager tous les officiers à s'occuper de leur compagnie et à connaître tous les soldats, et je suis persuadé que l'année prochaine le régiment de Picardie aura acquis l'ensemble et la perfection que l'on doit attendre de la distinction avec laquelle il a toujours servi. »

En 1785, le régiment alors au Hâvre, c'est le maréchal de camp marquis de Crénolle, qui l'inspecte. Après avoir ordonné : « On s'occupera pendant l'hiver de bien placer les soldats sous les armes, ainsi que de l'instruction personnelle des officiers et bas-officiers », l'inspecteur général constate : « J'ai trouvé de grands progrès et beaucoup d'améliorations depuis ma première revue, et je suis persuadé que, si cela se soutient, il sera bien l'année prochaine et dans deux ans au pair des mieux. » — (18 septembre 1785.)

Drouet avait obtenu, le 24 juillet, une grâce recherchée : une pension de 600 livres sur l'ordre de Saint-Louis, « sur le compte rendu de ses services ».

Le lieutenant-colonel s'occupait de l'instruction et aussi de l'administration. Le marquis de Crénolle inspectait encore le régiment, toujours au Hâvre, le 5 août 1786 : « Les principes sur lesquels son instruction est établie sont si justes et si conséquents

à l'ordonnance des manœuvres que je ne puis trop lui recommander de les suivre. Les succès qu'ils ont eus pour les officiers et bas-officiers sont si grands que l'état-major ne peut être trop convaincu de leur justesse et de leur vérité.

« L'administration est de même établie sur une base qui est le fondement invariable de l'ordre; ce régiment ne peut trop s'y maintenir, et lorsque la situation de ses finances lui aura permis d'élaguer plusieurs hommes d'une petite taille et d'une tournure médiocre, son extérieur sera aussi beau que son intérieur est bien monté, sagement conduit et judicieusement ordonné. »

La situation de ses finances avait prospéré. En 1785, le restant en caisse lors de l'inspection générale était de 3.547 livres; en 1786, de 9.375. La bonne administration continuant, Picardie avait en caisse, en 1787, 53.000 livres; en 1788, 56.700, et 68.000, en 1789.

Les progrès du régiment sont à nouveau constatés en 1787, toujours par le marquis de Crénolle : « S'il reste dans cette garnison (Le Hâvre), l'état-major s'appliquera surtout à l'instruction des officiers et bas-officiers, tant pour tout ce qui est relatif aux détails de leurs divisions, subdivisions et escouades, que pour l'intelligence des manœuvres; elles sont assez correctement exécutées, mais les chefs de peloton ont encore à acquérir pour la manière de commander. Cependant, le régiment a gagné sur tous les points d'une manière sensible depuis deux ans; sa situation actuelle sous tous les rapports n'est pas comparable à ce qu'elle était ci-devant; il n'a besoin que d'être pendant un hiver dans une grande garnison pour être en état de manœuvrer en ligne d'une façon brillante. » — (15 septembre 1787.)

Picardie fut envoyé dans une grande garnison au printemps de 1788. Il quitta Le Hâvre le 24 mars, pour arriver à Metz le 17 avril. Le régiment passe sous l'inspection du marquis de Bouillé. Les rapports d'ensemble existent pour 1788 et 1789, mais il n'y est plus consigné d'observations de l'inspecteur général. Donc, rien n'y est à glaner au sujet du lieutenant-colonel Drouet et de son influence sur la bonne direction donnée au corps.

Un renseignement, cependant: Le détail d'un prêt de 16 hommes pendant cinq jours. Il était alloué, pour ces 16 hommes, pour les cinq jours, 16 livres, et employé par jour : 3 livres

et demie de viande; 8 livres de pain pour la soupe; 1 bichet (environ le minot de Paris) de légumes secs ou verts; 3/4 de livre de sel. Comme autres dépenses, rentraient dans ce chapitre : deux balais pour les cinq jours; deux paquets de chandelle; on comptait, par jour, 3 sous, 6 deniers pour le blanchissage : et 1 sou, 6 deniers par chemise. En 1788, la dépense pour les 16 hommes, en cinq jours, se montait à 15 livres, 5 sous, 10 deniers, laissant un boni de 14 sous, 2 deniers. En 1789, le boni n'est plus que de 6 sous, 8 deniers, par suite de l'augmentation des prix du pain de soupe et de la viande.

Drouet fut nommé colonel de Picardie, alors 2e d'infanterie, le 25 juillet 1791. Le régiment tenait garnison à Sarrelouis; il passa ensuite à Thionville. Drouet quitta cette place le 30 avril 1792, avec 850 hommes choisis sur tout le régiment, les deux compagnies de grenadiers comprises. Il devait être, le 4 mai, au camp retranché sous Sedan, où se constituait une réserve de 4.000 hommes.

Parti le 14 juillet du camp de Sedan, avec le bataillon du régiment de Rouergue et 4 bataillons de volontaires, il se rendit au camp de Valenciennes que La Fayette venait d'abandonner. La colonne comptait, en tout, environ 3.600 hommes. A son passage à Landrecies, elle apprit que 10.000 Autrichiens campés à Bavay se proposaient de l'attendre et de lui « donner le bonjour à son passage ».

La partie n'étant pas égale, on prit le parti de tromper l'Autrichien sur les projets des Français; ils prirent une route de traverse et gagnèrent le camp de Valenciennes, un peu tard, il est vrai, mais sans encombre. Arthur Dillon y arriva le 21 juillet et prit le commandement de ces troupes. Drouet était à Valenciennes le 22.

Le 24, il recevait de Dillon ordre de quitter Bruay le lendemain, avec le 1er bataillon de son régiment, pour se rendre à Raismes où il devait demeurer cantonné jusqu'à nouvelles instructions. Le 2 août, on lui attribuait le commandement de la 1re brigade de la 1re division, à Maulde.

C'était comme le plus ancien officier supérieur de la brigade, dont faisait partie le 2e régiment d'infanterie, que Drouet reçut ce commandement; le 22 de ce mois d'août 1792, Dumouriez l'élevait au grade de maréchal de camp.

Beurnonville l'en avisa le 24 et prévint Drouet « qu'en raison de sa longue expérience », le général en chef lui destinait le commandement des trois places d'Avesnes, de Landrecies et du Quesnoy, avec résidence dans cette dernière. « Je suis enchanté, Monsieur, de pouvoir vous annoncer cette nouvelle agréable; j'étais bien sûr qu'un général aussi juste n'avait pu oublier un aussi brave officier. »

Au camp de Maulde, dans sa division, Drouet avait eu le 1er bataillon de Paris et avait retrouvé dans son chef, le lieutenant-colonel Baland, une ancienne connaissance parisienne. C'était en effet à Paris que Drouet passait ses semestres, chez un neveu préféré, François Denuis, employé avant la Révolution dans l'administration des finances. Capitaine dans la garde nationale parisienne, au bataillon des Tuileries, Denuis était de garde chez la Reine, le 20 juin 1791, lors du départ pour Varennes. Il faillit être victime de la fureur populaire, et, resté seul au château avec deux gardes nationaux, il parvint à en empêcher le pillage.

Au 30 août, le maréchal de camp Drouet est en fonctions au Quesnoy. A cette date, il écrit à son neveu Denuis que la défense de trois places de guerre sur les frontières n'est pas une petite affaire, et qu'au Quesnoy on voit l'ennemi tous les jours.

Lors de la formation de l'armée de la Belgique, par ordre du général en chef, l'adjudant général Antoine Chaumont demanda à Drouet s'il désirait être employé en ligne (26 octobre 1792). La réponse ne se fit pas attendre et fut affirmative. Aussi, dès le 27, le chef d'état-major général, Moreton, avisait Drouet que le général en chef lui confiait le commandement des 1re et 9e brigades et de la brigade de dragons, et l'invitait à se rendre de suite, pour s'occuper de la formation de ses brigades, à Quarouble, lieu désigné pour le campement de l'armée et que les troupes devaient gagner le 28.

D'après l'ordre de bataille du 24 octobre, la 1re brigade était composée du 5e régiment d'infanterie, du 1er bataillon de la Charente et du 7e des Fédérés; la 9e, du 83e régiment d'infanterie et du bataillon Républicain. Les deux brigades faisaient partie du corps de bataille, division de droite, aux ordres du lieutenant général Égalité (le duc de Chartres).

L'armée se mit en mouvement au jour fixé, le 28 octobre 1792. Le 3 novembre, l'avant-garde de Beurnonville eut une escarmouche à Thulin et à Boussu. Sur ce dernier point, les troupes françaises furent repoussées. Dumouriez, informé de l'insuccès dans la soirée, résolut de renouveler l'attaque dès le lendemain matin, en faisant appuyer l'avant-garde par neuf des bataillons du corps d'Égalité. En conséquence, Dumouriez, le 4 novembre, prescrivit à « son ami » Egalité de faire passer deux brigades de son corps d'armée par le pont de Baisieux, d'où il les porterait en bataille sur la chaussée faisant face à Saulsois et Barrière. Ces brigades ne devaient pas dépasser le grand chemin de Valenciennes à Mons où elles avaient à appuyer leur gauche; le maréchal de camp qui commandera attendra les ordres que le général en chef pourrait lui envoyer. Enfin, Dumouriez mande à Égalité de venir le joindre à Quiévrain et de laisser des ordres à son camp pour qu'il puisse marcher en entier si besoin était.

Ce fut le maréchal de camp Drouet qui reçut le commandement des brigades destinées à marcher; du moins, il y a tout lieu de le penser, puisque l'ordre original de Dumouriez au lieutenant général Égalité est demeuré entre ses mains.

Mais l'affaire tourna bien; vers midi, les Autrichiens se retiraient, et les troupes tirées du corps du duc de Chartres ne paraissent pas avoir donné.

La position de Boussu fut enlevée par l'avant-garde. Maître du moulin de Boussu et du bois de Sars, Dumouriez gagna la plaine qui s'étend de Frameries et de Pâturages jusqu'à Mons. Les deux armées se trouvaient en présence; le 6, elles en vinrent aux mains.

A midi, Quaregnon enlevé par la gauche, le centre se mit en mouvement. Le duc de Chartres déploie en colonnes de bataillon les troupes de Stettenhoffen, Desforêts et Drouet; rapidement la plaine est traversée; les troupes françaises reçoivent sans broncher le feu de l'ennemi et elles approchent presque sans pertes du bois de Flénu.

Mais bientôt la scène change; les bataillons qui pénètrent dans le bois sont chassés de buisson en buisson. La brigade Drouet, formée d'un régiment de dragons et de deux bataillons de

volontaires, s'effraie de quelques escadrons autrichiens qui se montrent dans la plaine. Elle se blottit dans un pâté de maisons et laisse dans la ligne de bataille un espace vide. La brigade qui marche à la gauche de Drouet s'arrête à une demi-portée des redoutes autrichiennes; exposée à la mitraille, elle se presse, s'entasse et demeure en place.

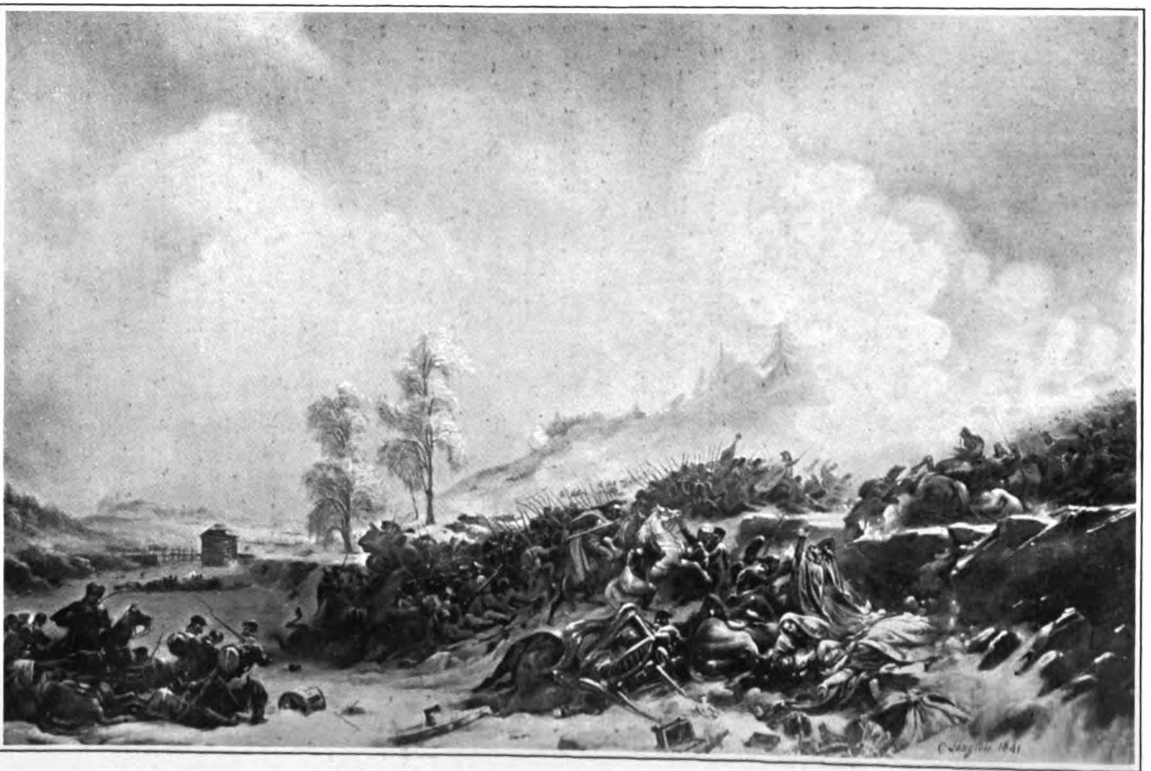
Dumouriez et son état-major, devant cette inaction et cette trouée dans la ligne qui peuvent amener la perte de la bataille, courent de tous côtés pour remettre en ordre et ramener au combat les troupes dispersées. Baptiste Renard, le célèbre domestique du général en chef, part à bride abattue et se porte auprès de Drouet. Il l'aborde, lui objecte sa retraite. Le général revient sur ses pas, mais il tombe de suite, la jambe cassée d'un coup de feu. Baptiste ramène la brigade et, bientôt, le combat est rétabli avec avantage, grâce à la cavalerie de Kilmaine, à la valeur et à la ténacité du duc de Chartres et à l'entrain avec lequel il entraîna ses troupes.

Le général Drouet fut évacué sur Le Quesnoy et y arriva dès le 8 novembre, accompagné de Messin, son fidèle serviteur depuis quatorze ans.

La blessure était grave, et le général se rendait compte de son état. Il fit mander son neveu Denuis et un notaire. L'homme de loi lui fut amené le 14 novembre au soir, mais Drouet ne se sentit pas la tête assez libre pour dicter ses dernières dispositions et il remit l'affaire au lendemain. Le 15, il déclinait encore davantage, et le 16, à minuit un quart, il succombait. Dans la journée, on l'inhumait dans le cimetière.

La tombe que le neveu affectionné avait fait élever de suite à son oncle *clarus armis, virtutibus impar*, n'existe plus. Seule, la pierre tombale : *hanc inter dolores et luctus posuit*, *gemendo, nepos*, demeurait encore, il y a quelques années, avant la transformation en jardin public, adossée aux murs de l'église, avec celles de quelques autres de tombes relevées.

Léon Hennet.



COMBAT DE KRASNOÉ

(18 novembre 1812)

Le Combat de Krasnoë et la Retraite de Ney sur le Dniéper

(Suite et fin)

---

28 novembre. — Enfin, au jour, ils dirent qu'il se trouvait plus de 400 voitures avant la mienne, mais qu'elles filaient, que ce serait bientôt fait, qu'il fallait attendre, etc. Je ne partageais pas leur sécurité; je les poussai tant, que je finis par les envoyer voir si, définitivement, il était plus aisé de passer à pied ou à cheval, parce que je voulais quitter mon chariot que je reprendrais s'il parvenait à passer. Ils voulaient encore attendre. Je m'acheminai vers 9 heures, à pied et vers la droite, selon ce qu'ils m'avaient indiqué, laissant près de Studianka mon chariot qui avait commencé à prendre la file; la foule était immense, et quand, en la tournant, je parvins sur les bords de la rivière, je me trouvai peut-être à 200 toises du pont de droite.

Supposant qu'il y eût autant de monde de l'autre côté, et que tout cet espace fût plein de monde, on trouverait l'énorme quantité de 75.000 personnes... Une grande partie passa... J'éprouvai les plus grandes difficultés à pénétrer dans cette masse; je me hâtai d'abandonner les bords, parce que les flots de la foule rejetaient quelquefois au milieu de l'eau ceux qui s'y trouvaient; elle avait un flux et un reflux, une agitation terrible, menaçante. Je gagnai insensiblement le centre, soutenu par Langlois et Coche; là, se trouvaient des parcs, des régiments, quelque cavalerie, une multitude immense de blessés et d'isolés; tous voulaient passer à la fois, mais tous s'obstruaient en même temps le passage; pour y mettre de l'ordre, des gendarmes et Davout lui-même contribuaient à augmenter le désordre.

J'avançais toujours, mais mes progrès étaient imperceptibles

et inutiles; je ne pus parvenir à me glisser au centre des corps. J'aperçus de loin le parc du génie et le colonel Prost qui passait; j'avais souvent marché avec lui depuis Mojaïsk; je l'appelai, mais en vain, ainsi que le général Ricard que je vis passer. On n'entendait pas, ou on ne voulait pas entendre; si un flot vous rapprochait, un autre vous éloignait. Coche laissa tomber son chapeau, faillit être écrasé par la foule en le cherchant, et dut l'abandonner: autant allait arriver à Langlois; vainement criaient-ils que j'étais un colonel blessé. — Enfin, je me trouvai auprès d'un brave Polonais qui conduisait un cheval de main; je m'y fis monter, et, conduit par lui, je ne me servis plus du bâton qui m'appuyait, que pour frapper à droite et à gauche de ma bonne main droite, lorsque nous rencontrions quelque obstacle qui nous détournait. Surtout, cette maudite artillerie qui passait brutalement au milieu de tout!... Enfin, un dernier effort nous conduisit sur les bords du pont; je le franchis presque seul, suivi de Langlois et de Coche qui ne quittaient pas la queue des chevaux. Davout y était encore, faisant la police. Dans ce moment, le passage était interrompu au pont de gauche, destiné à l'artillerie et à la cavalerie, ce qui faisait tout refluer sur celui-ci.

J'étais resté au moins deux heures au milieu de ce chaos, et peut-être plus. A peine si le canon de Wittgenstein avait commencé à tirer; il était même difficile qu'au milieu de tant d'agitation, le bruit pût parvenir jusqu'à nous. La Bérézina était aussi affreuse que son nom l'est devenu : non entièrement gelée, et seulement sur les bords qui étaient couverts de neige; ses eaux noirâtres, chargées de glaçons, paraissaient encore plus noires au milieu de ces blancheurs; on eût dit un fleuve de l'Enfer. Elle peut avoir 30 à 40 toises (1) de large; le pont me semble avoir été fait, moitié en barques, le reste sur chevalets, tout cela peu soudé et mal emmanché, comme ces circonstances terribles le permettaient. Sur la rive droite, était une sorte de marécage enfoncé par la continuité du passage; à quelques 6 ou 700 toises, sur une élévation, se trouvaient le quartier général et la Garde.

Il nous semblait avoir atteint la Terre promise et le port du

(1) Soit 60 à 80 mètres.

salut. Je récompensai le Polonais; je retrouvai avec joie une grande partie de mes officiers sur la pente de cette hauteur; mais nous avions perdu à ce cruel passage, entre autres le pauvre commandant Ricard, tombé comme il atteignait la rive, et foulé aux pieds par la cohue qui se précipitait; Labbé, Dubois et bien d'autres blessés échappaient miraculeusement comme moi à ce désastre. — Bientôt, je sus que mon chariot était perdu ainsi que mon portemanteau; Langlois avait touché quelques 100 écus qu'il perdit aussi dans son portemanteau; Coche en avait pris autant, mais il le porta toujours autour de lui.

Note de l'auteur. — A partir de ce moment où l'armée est à peu près sauvée des atteintes de l'ennemi, mais non de celles du climat, nous pratiquerons de nombreuses coupures dans le *Carnet* de Pelet, nous bornant à relever les faits les plus saillants et les descriptions les plus intéressantes.

Nouvelles misères, ayant perdu tout ce qui nous restait du naufrage; plus de vivres ni d'effets; un de mes sous-officiers m'apporte le fond d'une bouteille de vin qui me ranime. Beaucoup d'effets de prix sont restés dans le marais. Je demandai seulement des chevaux afin de gagner les devants et de me retirer de cette vallée de larmes, puisque mes blessures ne me permettaient plus de combattre avec mes camarades. La tombée de la nuit favorisa Langlois; il revint avec deux ou trois chevaux qu'il ramassait tranquillement au passage.

Jusqu'à la nuit, je ne me souviens pas de mouvement extraordinaire vers le pont, et du rapprochement des boulets ennemis; ainsi le 9e corps aura tenu de l'autre côté jusqu'à la nuit. Je ne me souviens pas non plus d'avoir vu les ponts en flammes, et il paraît difficile d'avoir pu les brûler (1); dans cet état de choses, il aura suffi de renverser les chevalets, de couler à fond quelques bateaux, de les laisser au courant entre deux rives de glaçons à moitié pris. Ainsi il y a beaucoup de romanesque dans les pein-

(1) Ce n'est que dans la matinée du lendemain 29, que les ponts furent incendiés, et que se produisit l'effroyable scène de désespoir des malheureux se précipitant tardivement pour échapper à l'ennemi. Pelet n'assista pas à cette scène, et ne semble pas en avoir eu connaissance bien nette dans le moment.

tures qu'on nous a données de ce passage. La nuit cruelle fut comme la mort pour tous ces malheureux : elle couvrit leurs souffrances de son ombre terrible, et au lugubre bruit des combats, succéda un silence encore plus funeste. — Quelques personnes étaient tombées dans l'eau ; elles en furent retirées avec les habits raides comme des planches ; plusieurs se sauvèrent de tant de froid, d'autres y succombèrent.

Le temps était d'une froideur et d'une humidité terribles ; il soufflait un vent qui saisissait entièrement. Je pense que c'est pendant qu'on organisait les préparatifs de notre départ, que j'allai avec Coche dans une assez grande baraque peu éloignée où était l'état-major du prince d'Eckmühl. J'y entrai tout uniment comme l'un des colonels du corps d'armée ; je pris place, et me reposai à une douce chaleur. Le prince allait et venait... J'attendis que le corps d'armée se mît en mouvement, pour m'assurer de la direction qu'il fallait suivre. Le vent était d'une froideur intolérable. Après avoir cheminé quelque temps, je finis par tomber de cheval par faiblesse autant que par froid. Je crois que le régiment nous avait déjà devancés ; il fallut à toutes forces songer à trouver un gîte sous peine de mourir en chemin. Nous aperçûmes du feu au loin à notre droite, peut-être était-ce Zembin. Nous arrivâmes à un village en partie brûlé et détruit, mais encore assez grand et rempli de cavalerie ; nous entrâmes dans une baraque qui était déjà pleine, et où il fallut commencer par une dispute du diable ; tout le monde était d'une humeur horrible, nous nous disputâmes une partie de la nuit.

29 novembre. — Au jour, je sortis en maugréant encore. Nous n'avions rien pris depuis bien longtemps ; la faim nous dévorait, et il ne nous restait qu'un petit chausson de farine ; il fallut songer à la faire cuire je ne sais dans quoi. Pendant que nous mangions notre bouillie faite avec de l'eau de neige et d'une grossièreté révoltante, la maison se mit à brûler ; nous allâmes à la voisine, puis à l'autre, enfin nous partîmes. Il ne nous restait que le seul cognat (1) que j'avais monté ; nous filâmes au travers des sentiers, suivant de loin la foule et rencontrant quelques hommes encore

(1) Petit cheval polonais.

armés; le terrain était assez plat, et recouvert de bosquets. — Comme nous cheminions tranquillement, un soldat polonais se présente, monté sur un joli chariot avec un paysan et des provisions. De mon autorité, j'ordonnai aussitôt qu'on l'arrête, et je décrète qu'un colonel blessé a plus de droit à un cheval qu'un simple soldat bien portant; quant aux provisions, qu'il les emporte, ou qu'il nous en cède pour de l'argent. Il m'en céda quelques-unes que je lui payai bien : viande, cochon, farine; il chargea le reste sur mon cheval, et s'en alla avec lui, heureux de n'être pas plus *cosaqué*.

Je montai dans mon petit chariot dont j'étais ravi. Je roulais doucement. Nous dûmes aller ce jour là vers Pletchénitsoui où nous couchâmes.

30 novembre. — Aurions-nous couché à Zaboré ?

1er décembre. — Je me figure que c'est à Ilia que j'étais logé avec un colonel ou général polonais; nous avions deux chambres, peut-être même une cuisine. On vint à l'entrée de la nuit nous annoncer que le duc de Bellune venait prendre ce logement. Je déclarai à l'officier que Son Excellence pourrait choisir tout ce qui lui plairait dans la maison, et que je me ferais un devoir et un honneur de le lui céder, mais que personne au monde ne me ferait déloger; Son Excellence arriva, se contenta de notre pièce, et nous passâmes à l'autre. Je crois aussi que le prince Poniatowski était dans le village, toujours marchant avec les trophées.

2 décembre. — Nous traversâmes d'immenses marais sur des chaussées et des ponts en bois; c'était un défilé continuel où nous ne passâmes qu'à travers mille obstacles et dangers, à cause de la grande quantité d'artillerie qui trottait tant qu'elle pouvait, coupant la file des voitures sans aucun égard ni miséricorde, risquant d'écraser hommes et bêtes. Nous avions accroché à Ilia la voiture de Pitot, vivandier du régiment; j'y étais assez commodément, quand une fois je me trouvai installé et couché tout de mon long. J'y fis entrer alternativement Coche ou le capitaine; Pitot placé sur le devant conduisait la baraque.

Nous dûmes aller ce jour-là jusqu'à moitié chemin de Molodeczno.

3 décembre. — La tête de l'armée et le 4e corps étaient dès le 2

à Molodeczno; Napoléon les y arrêta le 3, et s'y arrêta lui-même pour donner le temps de faire écouler cette foule de malheureux, parcs et bagages qui nous restaient encore. Il me fut bien difficile de trouver une place quelconque : partout des généraux, particulièrement de la Garde, tout excessivement plein, et personne de connaissance. Enfin, nous nous casâmes dans une maison; il était déjà fort tard; je me trouvai à côté d'un jeune officier bavarois blessé. Le lendemain, quand je partis, ce malheureux se traîna pour réclamer une pelisse, son salut, disait-il; je lui jurai mon honneur que je n'en avais nulle connaissance, et qu'il pouvait faire visiter le fourgon. Le capitaine lui dit froidement : « Vous fatiguez le colonel pour une mauvaise pelisse. » Il l'avait, et eut la cruauté d'abandonner ainsi le pauvre jeune homme. Je n'aperçus cette pelisse que deux ou trois jours après; il n'était plus temps de faire justice, je n'osai même pas en parler; mais je ne pus jamais pardonner cette atrocité à ce misérable. — C'est de Molodeczno que doit être daté le 29e bulletin.

4 décembre. — Nous partîmes donc. Le 4e corps et la Garde prirent le chemin de Biénitza; d'autres corps passèrent sur la grande route afin de faciliter la marche. Dès la veille, les Bavarois partis de Wiléika nous flanquaient à droite. et la marche à gauche nous rapprochait de la route de Minsk. Les cosaques que nous rencontrions n'étaient dangereux que pour les éclopés : la veille, ils avaient attaqué un convoi : un peloton de dragons à pied en fit fuir 600; trois hommes délivrèrent une voiture et deux généraux blessés attaqués par une centaine.

Ici, quelques réflexions sur la lenteur des armées russes, qui eussent dû arriver avant nous à Molodeczno : ces messieurs craignaient encore les ongles du lion blessé, et trouvaient plus sûr et commode de le suivre, s'arrêtant quand il s'arrêtait, et, composant leurs pompeux bulletins des débris ensanglantés qu'il semait sur la route.

C'est sans doute dans cette journée que je vis passer l'empereur Napoléon, non plus entouré de ces pompes triomphales, mais toujours de la vénération et de l'amour que lui avait voués son armée... Il ne restait plus que de faibles traces de cet *escadron sacré* que je n'ai jamais vu autant qu'il m'en souvient, et qui ne

dura que quelques instants. Napoléon était dans sa voiture ordinaire, comme nous le voyions souvent dans les marches aux temps plus heureux; il était en redingote ou pelisse grise, avec Murat; quelques restes de ses chevaux et de ses gens le traînaient. Il était suivi de Berthier avec je ne sais qui, Duroc peut-être, dans une calèche ouverte traînée par des chevaux de paysans. En tête de la voiture impériale, marchait Caulaincourt, à pied, en grand uniforme, mais un peu fané par-dessous; quelques officiers généraux de la maison ou de l'armée l'entouraient à cheval. A 200 pas, marchaient quelques lanciers polonais; en arrière, quelques chasseurs à cheval un peu plus nombreux; mais en tout, il n'y avait pas 25 hommes de troupe. L'état-major suivait par pièces et morceaux; voilà de quoi se composait dans ce moment la suite du Roi des rois. Du reste, il me parut concentré, mais toujours le même. Lorsque Cavailher (1) le rencontra avant la Bérézina, il était à cheval, un bonnet fourré sur la tête; ses mains étaient si gourdes, qu'il fut obligé de descendre et de se chauffer pour lire une dépêche.

La Garde à pied s'était maintenue dans l'ordre et la discipline, quoi qu'eût pu faire pour la détruire le maréchal Lefebvre, qui l'excédait de marches, contre-marches, bivouacs dans les positions les plus dures...

Ce jour-là, je passai la nuit dans mon chariot, étant arrivé dans un petit village où il n'y avait pas moyen de se loger, et près du bivouac des restes de mon régiment. Ils étaient alors bien peu de chose, et se composaient d'une vingtaine d'hommes dont plus de 12 officiers et quelques sous-officiers, peut-être aussi quelques soldats. J'en prenais souvent quelques-uns pour rester avec moi.

J'avais commencé par avoir un détachement que je recrutais de temps à autre pour remplacer les hommes qui filaient : j'eus un sergent très intelligent d'abord, puis un bon caporal que je fis sergent, mais tout cela s'usait, se perdait; je finis par avoir un ou deux hommes, et puis personne.

Toutes les fois que ces braves gens me rencontraient, ils m'entouraient avec un intérêt qui m'a bien touché; ils portaient

(1) Des ingénieurs géographes.

alternativement mon aigle, que je ne pouvais voir sans des sentiments de tendresse et d'orgueil. Ils faisaient tout au monde pour me procurer quelque secours et quelque soulagement; nos blessés avaient tiré de leur côté, et nous ne les rencontrions plus que de loin en loin.

Je regardais tous les chevaux gris qui passaient. Un jour, au milieu de cette confusion, je reconnus *Griselda*, et je la fis reprendre d'entre les jambes d'un cuirassier qui se l'était appropriée. Je la retrouvai avec un extrême plaisir; Langlois la monta depuis.

5 décembre. — Nous dûmes arriver vers Smorgoni; c'est là que Napoléon partit pour Paris, et remit le commandement au roi de Naples.

Pelet estime qu'après le désastre de la Bérézina, on ne pouvait plus songer à couvrir la Lithuanie, ni à prendre position autour de Wilna, ni même à occuper le Niémen. La mission du commandant en chef était terminée, celle du souverain commençait. Sans les trahisons multipliées des rois de l'Europe, l'armée improvisée en France par Napoléon aurait pu recommencer la campagne sur la Vistule; quant à l'accusation de lâcheté, elle ne peut se soutenir. L'Empereur devait rentrer à Paris pour y réorganiser ses moyens de défense, et les reconduire à l'ennemi; de plus, des motifs politiques exigeaient impérieusement sa présence. Il pense que Napoléon aurait dû emmener avec lui *ce roi de théâtre* (Murat), et confier immédiatement le commandement au prince Eugène.

6 décembre. — Nous marchions toujours jusqu'à ce que nous trouvions un gîte présentant pour la nuit quelques ressources. Le pays était moins foulé; nous trouvions quelques petites choses, des pommes de terre, des navets, du gruau, de la farine, du blé noir; nous trouvâmes à acheter une ou deux oies, et même du cochon dont Langlois me fit un fricot.

Il fallait toujours se frayer un passage au travers de l'artillerie, qui jamais ne daignait s'arrêter pour qui que ce fût; on n'entendait que *Serrez, serrez!* Il faisait un froid terrible, on le porte à 25 degrés; les couvertures et vêtements dont je m'enveloppais étaient gelés et durs comme du bois. J'eus une dispute avec un général qui menaçait mon fourgon de vivandier; je l'injuriai, il

me proposa de faire renverser ma voiture : « Viens-y, si tu l'oses », lui criai-je. Nous étions tous hors de nous.

7 décembre. — La Garde nous avait devancés d'un jour. On nous parla d'une attaque et canonnade de cosaques qui avait eu lieu la veille contre la division Loison venue de Wilna à Ozmiana. Dans cette dernière ville, nous trouvâmes à acheter quelques bouteilles de vin; chez un Juif, du sucre et du café; il fallut payer bien cher : une livre de sucre me coûta 12 francs. Quand le Juif vit que nous payions bien, il nous proposa du pain; il fallut le faire, et nous vîmes apparaître de petites galettes comme la main, blanches, qui nous paraissaient du gâteau. — Nous sortîmes de chez ce Juif pleins de bon espoir : nous comptions sur Wilna, et avions les vivres assurés jusque-là. Au surplus, je m'aperçois que les romanciers et nous tous avons fort exagéré cette misère qui fut poignante quelquefois, mais non exempte de consolations (1). Quelques soldats faisaient un petit négoce, et vendaient un peu de pain bien noir cuit sous la cendre, d'autres fois quelques volailles ou morceaux de viande trouvés dans les villages environnants; les hommes qui allaient fourrager en rapportaient aussi; la poursuite des cosaques était si peu redoutable, qu'on pouvait toujours s'étendre un peu sans beaucoup de danger.

Ainsi on trouvait toujours quelque peu de farine, de grain ou de légumes. La grande ressource pour les isolés était les chevaux qu'on trouvait morts tout le long de la route; on voyait à chaque pas des gens occupés à découper quelque tranche; les plus cruels taillaient *tout vifs* les chevaux qui n'avaient pu aller plus avant...

Cette marche présentait une affreuse confusion, un horrible désordre; à peine, de loin en loin, quelques groupes armés réunis autour des aigles, et marchant avec une apparence d'ordre; des files de voitures à chaque instant coupées, interrompues, s'arrêtant ou se dépassant mutuellement; au milieu de tout cela, une cohue de non-combattants, de blessés, d'éclopés, de cadavres ambulants, sans plus de distinction de corps, d'arme, n'ayant conservé que ce qui pouvait les garantir du froid, débarrassés de tout ce qui les

(1) Mais tous n'avaient pas la bonne humeur et l'ingéniosité de Pelet!

gênait, couverts de la manière la plus bizarre. Les régiments, les armes, les rangs, les sexes, tout était confondu; plus d'obéissance, d'égards, de considération; l'officier général à pied marchait auprès du soldat; les domestiques couverts de chapeaux galonnés ou d'habits brodés, les soldats entourés de lambeaux de belles fourrures, les femmes avec des habits d'homme de toute espèce... Cette longue chaîne de malheureux se poussait, se traînait, s'arrêtait pour se chauffer au feu d'une maison ou auprès d'un cheval entamé; on se prenait, on se quittait, on s'appelait, et surtout, on s'injuriait, ne trouvant plus la force de se battre. — Souvent, ces malheureux tombaient au milieu du chemin pour ne plus se relever; ils se trouvaient encore dans la situation où la mort les avait atteints, cherchant à se relever, ou les mains tendues au ciel; les uns morts de misère et de faim, les autres succombant sous le froid. Depuis la Bérézina, on avait moins vu de ces cruelles morts, parce que le dégel avait un peu radouci la température; mais auprès de Wilna, le froid s'étant élevé jusqu'à 25 degrés Réaumur (d'autres disent 27), on vit un grand nombre de ces malheureux gelés : les troupes nouvellement arrivées de Kœnigsberg avec Loison en perdirent beaucoup (1).

8 décembre. — A Miédniki, nous vîmes les troupes du général Loison; c'étaient des jeunes gens assez bien habillés et armés, et qui nous faisaient beaucoup de plaisir à voir pour notre secours. Ils étaient bien équipés contre le froid, mais celui-ci les faisait tomber comme de jeunes fleurs du printemps, non encore assez vigoureuses pour lui résister. Ils se comportèrent fort bien contre les cosaques à Ozmiana, et à Miédniki contre le corps de Tchaplitz.

Nous marchâmes beaucoup ce jour-là; mon intention était d'arriver à Wilna, car nous n'en étions qu'à une heure et demie tout au plus; mes officiers me trompèrent en prétendant qu'il y avait trois lieues à faire; cette paresse faillit nous être bien fatale le lendemain. C'était bien extraordinaire pour nous de voir des

---

(1) La division Loison, les brigades Coutard et Franceschi, la cavalerie napolitaine et la cavalerie de marche, envoyées de Wilna au-devant de la Grande Armée, perdirent en cinq ou six jours de 8 à 10.000 hommes par la rigueur excessive du froid (Thiers, t. XIV, p. 654).

gens venir de Wilna à notre rencontre, accoutumés que nous étions à voir tout le monde suivre notre même direction. Nous passâmes la nuit dans une sorte d'auberge déjà pleine de monde; le général Gratien y vint avec son aide de camp, et y passa quelque temps pendant lequel nous causâmes de choses et autres.

9 décembre. — Depuis longtemps, je criais à ces messieurs qu'il fallait partir. J'avais bien recommandé qu'on enfermât les chevaux; plusieurs fois pendant la nuit, j'en demandai des nouvelles; je n'entendais pas échouer au port. On vient m'annoncer qu'ils ont tous été enlevés. Je fais un vacarme du diable, disant qu'il fallait en trouver; ces messieurs rendirent à quelqu'un le même service qui nous avait été rendu, et nous eûmes des chevaux. Nous partîmes.

Il y avait en avant des troupes qui étaient déjà parties; la plupart des isolés avaient filé; nous étions les derniers. Un heureux brouillard favorisa notre marche, et nous déroba à la vue des cosaques qui désolaient déjà la route; je ne puis concevoir comment nous y avons échappé. — Nulle part, je n'ai vu autant d'hommes morts du froid; le chemin en était jonché...

Enfin, nous vîmes Wilna, et, ce qui était encore plus rassurant, une compagnie superbe de vieille Garde en grande tenue, qui allait prendre poste hors de la ville. Nous crûmes voir une armée tout entière. Malheureux que nous étions! On était réduit à envoyer aux avant-postes ce qui était destiné peut-être à fournir la garde du Château!..... Nous vîmes aussi de superbes gardes du corps et quelques Napolitains un peu théâtralement accoutrés comme leur seigneur; tout cela nous rassurait.

Je ne sais par quel motif nous nous arrêtâmes au faubourg; il est très sûr que les portes étaient tellement encombrées, qu'on n'y pouvait passer sans quelque danger. Après les belles troupes que nous venions de voir, il dut me sembler ridicule de tant se presser; nous nous arrêtâmes donc chez un Juif qui nous donna, en payant, du pain, du vin blanc fort léger et du veau rôti, ce qui nous parut un excellent repas; mais de tout cela en très petite quantité. — J'envoyai voir si les portes se désencombraient; il était encore possible de passer à pied, mais il n'y fallait pas songer avec la

voiture; et pendant qu'on s'écrasait pour passer à cette porte, les autres étaient parfaitement libres. Je m'acheminai donc avec un sapeur qui portait le sac d'argent (1), et nous entrons en ville avec beaucoup de difficultés; quelques-uns étaient sans doute en avant pour faire le logement. J'étais à attendre ce logement, lorsque je vis paraître Porcher qui avait quelque peine à me reconnaître sous ce déguisement, et après le bruit de ma mort dont il était persuadé; nous entrâmes dans un café où il ne restait plus rien à boire ni à manger, et où nous croquâmes quelque château, arbres et bergers de décorations d'office; nous en sortîmes ensuite pour aller au logement.

C'était un spectacle bien extraordinaire pour nous que celui d'une ville où tout était dans le calme le plus parfait, les dames aux croisées; il dut l'être bien davantage encore pour ces habitants qui voyaient revenir ainsi frappée de la destruction, une armée qu'ils avaient vue si belle, si imposante; ils avaient préparé des arcs de triomphe ! Ils avaient la conviction que nous ne pouvions être vaincus, et nous ne l'avons été que par les frimas.

Porcher était isolé; je l'engageai à venir loger avec moi, et il nous suivit. En chemin, je rencontrai le petit Oudinot; il devait être arrivé à Wilna avec le 2ᵉ corps. Je me trouvai logé chez une bonne dame polonaise qui eut soin de nous; on nous procura, avec notre argent, pain, vin, viande, gigot de mouton, canard, de quoi faire un festin. Je prescrivis à mon quartier-maître Sarrebource de faire distribuer aux officiers et aux soldats tout ce qu'ils voudraient en effets d'habillement, de me procurer tout ce dont j'avais besoin en vivres de toute espèce. Quelque temps après, il revint, et pendant que ces messieurs étaient dehors, il m'annonce que l'ennemi attaque déjà la ville, qu'on entend la fusillade, le canon, etc., qu'il faut se mettre en marche de suite afin de trouver les passages libres; il est convenu que nous partirons à trois

(1) L'argent que la caisse du régiment possédait au passage de la Bérézina, se montait à 5 ou 6.000 écus; Pelet en fit remettre en deux fois aux officiers ce qu'ils voulaient comme à-compte qui ne leur fut jamais réclamé et il prit le reste qui pouvait monter à 2.000 écus. Cet argent, d'abord porté par des *cognats*, fut ensuite confié à quelques sous-officiers.

heures. Mais lorsque ces messieurs revinrent, ils se récrièrent sur la fausseté de ces nouvelles, ils prétendirent que c'était le bruit que faisaient les soldats en enfonçant les maisons abandonnées, et me décidèrent à rester quelque temps encore; mais il m'en coûta trois jours de souffrances, et la perte de tous mes effets.

Après le dîner, je fis préparer le départ. Une britzka que nous trouvâmes dans les environs fut organisée; mais les sapeurs qui devaient y travailler étaient déjà tellement engourdis et hébétés qu'on n'en pouvait plus rien tirer, ni même les faire sortir d'une pièce chauffée où ils allaient toujours se réfugier. Ils finirent même par y rester quand nous partîmes, et je ne me souviens d'avoir emmené que Polze, un des trois sapeurs provisoires que j'avais faits pendant la retraite, à mesure que je perdais les autres.

C'est ainsi qu'il resta à Wilna une immense quantité de soldats et même d'officiers qui s'y oublièrent, ou se décidèrent volontairement à se mettre au pouvoir de l'ennemi. Beaucoup de blessés et d'éclopés se virent forcés de les imiter; ainsi Wilna se trouva être pour l'armée française une nouvelle occasion de perte et de désordre dans son personnel, comme la montagne au delà le fut dans son matériel. On a dit que Lefebvre, fils du maréchal, avait été précipité d'un second étage dans la rue et assassiné; cependant Labbé, Dubois et beaucoup de blessés qui sont restés là, en sont revenus quoique bien grièvement blessés.

10 décembre. — Enfin, ces messieurs se décidèrent à partir. L'armée se retira vers onze heures; ce ne fut guère qu'à minuit que nous nous mîmes en route, par une obscurité profonde, assez incertains du chemin que nous suivions. Après de longues heures de marche, nous parvînmes peu avant le jour à la montée de Ponari; là, s'était formé un nouvel engorgement de fourgons, de parcs; le pied de la côte était entouré au loin de voitures de toutes sortes. J'eus bientôt vu que je devais renoncer à monter avec ma voiture, et, comme je sentais que la chose pressait, j'abandonnai mon nouvel établissement, fis charger les provisions sur deux traîneaux, et me fis conduire au pied de la hauteur; Porcher qui était avec moi me suivit, et nous nous acheminâmes pour

gravir la hauteur par la gauche. Là, il fallut encore abandonner le traîneau; l'argent fut remis à l'homme du train qui le conduisait, et qui monta sur son cheval; Vilden devait conduire *Griselda*.

Laissant derrière moi d'inutiles regrets, je gravis cette rude côte que le verglas rendait bien difficile, et je traversai ces immenses plaines de neige glacée. Il ne me restait qu'un tout petit pain dans ma poche, auquel je n'osai toucher de longtemps: il n'y avait plus bien loin jusqu'au Niémen; qui nous assurait pourtant que nous n'y trouverions pas une autre Bérézina?

Je cheminais comme je pouvais; tout mon monde se sépara peu à peu, jusqu'à l'homme au sac; il ne me resta que Porcher. Je m'arrêtais souvent pour voir si je n'apercevais pas quelque personne de ma suite. Vers le milieu du jour, je venais de trouver un ruisseau à peu près gelé, et de m'arrêter près d'un feu entouré de cavaliers qui me reçurent assez mal; je me remettais en route et regardais autour de moi, lorsque j'eus l'inexprimable bonheur d'apercevoir mon pauvre ami Cavailher qui vint à moi les bras ouverts (1). Dieu sait comme nous nous embrassâmes! Il m'avait d'abord cru mort, puis dangereusement blessé; il s'écria: « Dieu soit loué, que j'aie encore assez de force pour t'aider! » Il me prit sous le bras et m'emmena. Depuis longtemps, nous nous cherchions; ce fut pour tous les deux la plus heureuse des rencontres. Il avait aussi tout perdu dans la journée, son domestique, ses deux chevaux, son portemanteau; il était en simple frac, et c'était bien peu de chose dans un tel moment! — Je trouvai un soldat qui conduisait un mauvais *cognat* avec un traîneau; je le lui achetai pour 12 francs, et m'y installai.

Aux environs de Jewe, nous allâmes nous colloquer dans une mauvaise baraque de quelque petit hameau; elle était tellement pleine, qu'il fallut y entrer d'autorité et s'y placer de même. Je fus assis par terre, le corps appuyé contre le mur; Cavailher et Porcher durent se tenir debout; Vilden dut rester dehors avec le cheval qui, le lendemain, avait 4 pouces de neige glacée sur le corps. — Ainsi se passa cette nuit, dormant très peu; il faisait chaud, grâce

(1) Je possède une aquarelle qui retrace cette scène.

à la quantité de monde; j'avais faim, mais je n'osais toucher à mon petit pain après lequel je ne voyais plus d'espérance. Je crois que nous trouvâmes à acheter quelques bribes de galette.

11 décembre. — Notre repos fut interrompu par les cris : *les cosaques!* Personne ne voulait être cosaqué, quoiqu'on prétendît qu'ils se bornaient à rosser vertement les traînards, après les avoir plus ou moins dépouillés. — Nous voilà lancés dans une immense mer de neige, sans presque trouver de trace de notre route. Après avoir longtemps marché, nous rencontrâmes quelques troupes françaises, qui nous dirent qu'il n'y avait plus derrière nous que quelques piquets bavarois, après quoi, venaient les cosaques. Les Bavarois eux-mêmes ne tardèrent pas à nous dépasser; cependant nous avancions toujours; enfin, nous atteignîmes le jour; les cosaques ne furent pas matineux, et nous fûmes sauvés.

D'assez bonne heure, nous arrivâmes près d'une grande baraque où se trouvait beaucoup de feu, et où nous avons fait manger les chevaux. Porcher et Cavailher montaient alternativement *Griselda;* ce dernier eut la bonne aventure de retrouver là son Joseph avec deux de ses chevaux et quelques portemanteaux. Nous eûmes grande envie et même besoin de prendre du café; nous en avions un peu, mais il fallait une bouilloire ou quelque espèce de pot. Nous aperçûmes auprès du feu une vieille cantinière qui possédait de ces meubles si utiles ; mais madame faisait son thé; nous nous hasardâmes cependant en lui faisant notre cour, à lui proposer de faire du café en commun. Après que nous eûmes longtemps postulé, et qu'elle eut terminé tous ses thés, elle daigna condescendre à nos prières, et nous nous mîmes à faire fondre de la neige pour avoir l'eau qui nous était nécessaire. Le canon se fait entendre : la vieille mégère crève de peur, et veut sa bouilloire; nous voulons prendre du café, et l'envoyer paître; enfin, elle dut attendre, bon gré, mal gré. Nous lui donnâmes la première tasse, et elle nous dit de la plus mauvaise grâce qui lui fût possible : « Encore, si c'était du café! mais pour du sale *caffiau* comme celui-là! »

Pendant tout cela, je rencontrai les débris du régiment, dont je me rapprochais toujours avec un nouveau plaisir. Au milieu, se trouvait le pauvre commandant Vannier; comme je lui demandais de ses nouvelles, il me montra le dessous de sa botte : tout le

devant de la semelle était emporté, et l'on voyait ses cinq doigts par un temps aussi terrible. — Nous dûmes marcher le reste de la journée avec le régiment, car nous arrivâmes à la nuit avec lui à un bourg qui doit être Szysmori. Nous rencontrâmes aussitôt le major Boussard qui avait reconnu quelque logement, et m'y conduisit; il devait y venir lui-même, sortit pour aller chercher ses chevaux, et, quoique dans ce moment il me parût fort allègre et dispos, il est resté en Russie comme malade. — Il y avait dans la maison où nous logeâmes, des soldats et des hussards qui faisaient du pain, et avaient quelque fricot; nous voulûmes les déloger, ils demandèrent en grâce qu'on les laissât finir leur tripotage. Un esprit conciliateur arrangea le tout en proposant que les soldats partageassent notre logement, et que nous partageassions leurs vivres; accord dont tout le monde se trouva fort satisfait. Nous passâmes cette nuit fort chaudement; c'est tout ce qu'on pouvait désirer en cette circonstance. Le Joseph de Cavailher se trouvait tellement malade, que le cheval s'étant un peu refait en mangeant, il me pria de le laisser monter devant mon traîneau; je n'avais rien à lui refuser; mais ce misérable déjà saisi par le froid me semblait s'en aller tout à fait; il était dans un grand affaissement, et faisait des grimaces épouvantables; il me semblait une apparition constamment fixée devant moi.

12 décembre. — Enfin, arriva le jour où devaient se terminer nos grandes souffrances, celui où à peu près nous touchâmes au port. Nous partîmes de Szysmori de très bonne heure, afin de pouvoir arriver dans la journée à Kowno; le froid continuait à être bien terrible, mais nous avions passé une bonne nuit. Cavailher était obligé de conduire un de ses chevaux, Porcher montait *Griselda;* il se perd ou du moins ne nous rejoint pas, et avec lui, je perds ma pauvre, belle et excellente jument qui lui fut volée sous le nez par un cuirassier démonté. Nous trouvons une descente bien rapide, et rendue fort dangereuse par le verglas; tout le monde y tombait et roulait; moi-même, je tombai de dessus mon traîneau qui ne glissait plus que par le flanc; il doit y avoir eu là plus d'une côte et d'un membre brisés. — Peu après, je rencontrai le pauvre Froissard, l'un de mes capitaines de grenadiers et le meilleur certainement; il était dans un état complet d'hébé-

tude et de faiblesse physique; je l'engageai à descendre là où je serais avec le régiment; je lui aurais fait une place plus sûre qu'au milieu du chemin; mais je ne l'ai plus revu : ce brave homme aura été pris par l'ennemi.

En attendant Porcher que nous supposions être resté en arrière, et qui fut rencontré et reperdu par Langlois parce qu'il commençait à être saisi par le froid, nous nous approchâmes d'une maison qui était en feu, et autour de laquelle étaient rassemblés une foule de gens pour se chauffer. Malgré l'immensité du foyer, il fallait être au premier rang pour recevoir l'impression du feu, et on se succédait pour cette faveur; j'y fus enfin admis, et je ne sentais pas encore la chaleur, que déjà tous les poils de ma pelisse et de mon bonnet étaient calcinés. Nous y restâmes quelque temps, et nous changions souvent de place, car on brûlait par devant tandis qu'on gelait par derrière; nous fîmes du café; j'achetai fort cher un très petit jambonneau, et à bon compte trois chapeaux-claques destinés à nous remonter quand nous serions hors de souffrances. — On faisait autour de ce feu de singuliers échanges au moyen desquelles on s'aidait à vivre : « Qui a du café? moi, j'ai du sucre. — Qui veut donner du sel contre de la farine? — Qui a un pot? nous ferons la *popote* de moitié? ou une bouilloire pour le café? » Celui qui avait un petit sac de sel était assuré de plusieurs jours de vivres, parce qu'il pouvait en faire trafic.

Entendant encore cette brutale annonce du canon, nous continuâmes notre route; beaucoup vinrent faire naufrage au port; les autres en y touchant sentaient se ranimer leurs forces; en général, il me semble qu'on marchait alors plus lentement. Enfin, en approchant de Kowno, nous nous retrouvâmes avec le régiment, et heureusement pour nous, car il y avait très grande foule pour entrer dans le bourg à travers quelques retranchements élevés autour; mes officiers se réunirent pour me faire passer; il était déjà tard, et le jour baissait; il fallait ne pas se quitter un seul instant au risque de se perdre.

Nous nous établîmes chez un Juif; il y avait déjà de la Garde italienne, enfin, je ne sais qui; il fallut passer sur le corps de bien des gens avant de pouvoir arriver à un mauvais cabinet ou nous

nous retirâmes pour être seuls et tranquilles. On nous prévint qu'à Kowno, on pouvait avoir pour de l'argent de l'eau-de-vie, du pain, et même quelque autre chose. J'en fis acheter tout de suite. Quelque temps après, arriva Langlois qui, depuis trois jours, criait comme un sourd : « 48e ! oh ! le 48e ! » Enfin, on lui répondit : « Ici ! — Et le colonel ? — Ici ! » Il ramenait son traîneau de Ponari avec deux chevaux et le sapeur Polze. Il trouva des pommes de terre, de la viande qui avaient échappé à tous les autres ; nous ne dînâmes pas mal, et à très bon compte. J'achetai une pelisse noire étroite par le haut, très ample par le bas, fourrée en bel astrakan noir, et la substituai à ma simarre de damas cramoisi que je repassai à Cavailher.

Quelque temps après, nous arriva le général Barbanègre accompagné d'un chirurgien qui avait le plus grand soin de lui. Le général était dans un état de délabrement pitoyable ; il ne répétait plus ses terribles *hein*, mais cherchait beaucoup à se procurer du vin, et disait toujours : *Frau, weiss Brod, gout Wein, fiel Speisen !* Il ne put avoir que ce que nous lui donnâmes. — Barbanègre avait un gros morceau de sucre ; Joseph qui était tout à fait hébété, rôdait sans cesse autour de nous, quoiqu'on le chassât à chaque instant pour aller avec les autres domestiques ; il mit la main sur le sucre, et, quand le général en eut besoin, on le trouva qui consommait le reste. Cavailher fut obligé de le laisser dans cette maison, et il lui remit fort exactement tout ce qu'il lui devait, qui était de plusieurs napoléons, contre mon avis, car c'était comme le denier pour la barque à Caron, et, si le malheureux ne succombait pas, il était certain que nos gens, les cosaques ou le Juif ne lui en laisseraient pas un liard ; aussi lui disais-je de le lui garder en cas de retour, ou de le faire passer à sa famille, en lui en remettant seulement une partie.

13 décembre. — La nuit se passa assez doucement, mais elle se prolongea beaucoup trop ; c'était assez du pont à passer, pour m'inquiéter. Avant le jour, je prêchais qu'il fallait partir ; j'envoyai voir, on me répondit que le pont, la place, les avenues étaient encombrées de voitures, et qu'on ne pouvait songer à passer. Je m'emportai comme un beau diable, et me fis conduire au pont, ce n'était que trop vrai ; mais en visitant les abords, je vis un endroit

par où on pouvait descendre au Niémen; il était assez gelé pour que nos traîneaux pussent y passer sans risque; nous y passâmes les premiers, et après, l'exemple fut suivi. — Pendant que nous traversions la place, je rencontrai le maréchal Lefebvre qui gourmandait les pauvres soldats de la vieille Garde.

Il était assez difficile de gravir la berge du Niémen; nous y parvînmes cependant; mais la grande difficulté était de monter une côte terrible encombrée de toutes sortes de voitures. On poussait les unes, on déchargeait les autres; il y avait plusieurs fourgons du Trésor ouverts, et qui ne tentaient presque plus les pillards. A force de cris, de disputes, de coups même et d'insolences, nous parvînmes au sommet. Nous trouvâmes près des sacs d'argent un sac d'avoine, et nous en emparâmes; pendant que Cavailher le faisait charger sur son traîneau, on lui vole son chapeau. Je ne me souviens pas de quelque dispute que j'eus sur cette montée, et confusément des domestiques du comte de Lobau, d'Haxo qui ne put me dire où nous allions... Sur la hauteur, était un grand hangar ou écurie où nous fîmes arrêter et rafraîchir nos chevaux avec force avoine; ils n'avaient rien mangé de cette nuit et de la précédente. Pendant ce temps, nous entendions et voyions tirer le canon dans la plaine de Kowno; ce devait être en avant du bourg, entre la Wilia et le Niémen.

La poursuite russe va pour un instant s'arrêter au Niémen; de même, nous arrêtons ici la transcription des *Carnets* de Pelet. Notre colonel continue sa marche sans incidents notables. A Wilkowiski, il rencontre Narbonne : « Je crois qu'il avait son chapeau à plumes blanches, pas de culotte à la vérité; il nous dit que, dans cet équipage, il était destiné à aller représenter au milieu des cours d'Allemagne la majesté de l'Empire français; il rit et plaisanta beaucoup, fort agréablement même. » Puis le beau bourg de Wirballen, le château de Kopiçki, de grandes plaines marécageuses vers la source de la Prégel. Bon accueil dans le château polonais : « Nous étions encore fiers et confiants; il faut le dire pour le croire, après de pareils désastres. Dans l'ancienne Pologne, nous fûmes traités avec une véritable fraternité; mais, dans les villes prussiennes, les ouvriers se parlaient entre eux en nous regardant, et nous lançaient des quolibets. » — Le reste du voyage s'accomplit en voiture de poste : Angerburg et ses étangs, Rastenburg où l'on apprend que le 1er corps se réunit à Thorn, Allenstein, Gilgenburg, Strassburg, enfin, Thorn où l'on arrive le 19 décembre.

Comme épilogue à ses Souvenirs, Pelet recherche à quel chiffre ont pu s'élever les pertes de la campagne de 1812. Il pose en principe que les déclamations sur ce point ont été fort exagérées : tenant compte de ce que la Grande Armée comprenait beaucoup de troupes étrangères, il pense qu'il est entré en Russie 245.000 Français, sur lesquels 60.000 auraient péri, et 100.000 seraient demeurés prisonniers. Le surplus aurait repassé le Niémen, soit en groupes, soit isolément, aux différentes époques de la campagne ou de la retraite. Ces chiffres sont assez éloignés de ceux que donne Thiers, qui évalue à 300.000 le chiffre total des pertes au cours de la campagne (abstraction faite des prisonniers); sur ce chiffre total, il concède un tiers pour les troupes étrangères, ce qui ramènerait à 200.000 le chiffre des morts *français*. Chiffre énorme, terrible, que nous croyons supérieur à la vérité, tout en admettant volontiers que Pelet soit, de son côté, demeuré au-dessous : ces acteurs de la grande épopée n'aimaient pas s'avouer vaincus, et ils atténuaient volontiers leurs pertes. Le chiffre exact demeurera sans doute toujours inconnu.

Cette campagne avait été pour Pelet une rude épreuve, qu'il avait vaillamment supportée. En avril 1813, il est nommé général, et reçoit un commandement dans la jeune Garde; il avait à ce moment deux ans de grade de colonel, et n'était âgé que de trente-quatre ans.

Vte A. D'AVOUT.

Bulletin de la Sabretache

La *Sabretache* a inauguré le 1er décembre, sous la présidence de M. Édouard Detaille, la série de ses dîners trimestriels. Quatre-vingt-dix convives assistaient à cette cordiale réunion et ont chaleureusement applaudi l'allocution suivante que M. Henry Houssaye, l'un de nos vice-présidents, a prononcée au dessert :

Messieurs,

L'an dernier, presque à pareille date, la *Sabretache* célébrait — oh ! d'une façon bien modeste, par un dîner comme celui-ci — le centenaire d'Austerlitz, et elle associait à la glorification des

héros de l'épopée française le peintre de *Huningue* et de *Vers la Gloire*, Édouard Detaille, notre cher Président.

Et la commémoration d'Austerlitz se borna à ce dîner, et au livre si curieux et si intéressant du commandant Martin.

Cette année, c'est le centenaire d'Iéna. Mais il n'en a pas été comme du centenaire d'Austerlitz. Le centième anniversaire d'Iéna a été célébré avec toute la grandeur et tout l'éclat qu'il fallait. Foules de citoyens et de soldats, délégations de vétérans, d'étudiants, de magistrats et de professeurs en costumes, de fonctionnaires de tout ordre, discours des chefs de l'armée, inauguration d'un monument commémoratif, vingt drapeaux de régiments inclinés devant la stèle de bronze, défilés de troupes, salves, musiques et fanfares.

Un Chinois, proche parent du Persan de Montesquieu, penserait que cette cérémonie grandiose a eu lieu à Paris, sur la place Vendôme, devant la colonne de la Grande Armée ou sur la place de la Concorde, devant la statue de Strasbourg. Point! C'est en Allemagne, par les Allemands, qu'a été commémoré le centenaire d'Iéna. C'est à Vierzenheiligen, avec de l'argent allemand, qu'a été érigé le monument d'Iéna. C'est le général de Haeseler, l'ancien commandant du 16e corps d'armée (Metz), qui a parlé au nom de l'empereur allemand.

Ce monument prussien d'Iéna justifie — mais il n'en est pas besoin — le monument français de Waterloo. Je vous apprendrai à cette occasion que, d'après les journaux belges, le nombre des visiteurs du champ de bataille a doublé depuis l'érection du monument élevé par la *Sabretache*. Nous ne demandions pas tant! Un de ces journaux, *la Meuse*, ajoute, il est vrai, « qu'il est dommage que ce monument soit si piteux ». Bizarre jugement sur une des œuvres les plus belles et les plus pathétiques de la sculpture française dans ces vingt dernières années ! Sans doute, ce bronze « ne domine pas le plateau », comme l'aurait désiré le mégalomane rédacteur de *la Meuse*. Mais si ses proportions sont modestes — tout comme celles du monument prussien d'Iéna, — ce sont précisément les proportions qui lui conviennent. Il y a des gens qui ne veulent rien entendre ou ne peuvent rien comprendre. Pourtant, nous nous sommes assez défendus de vouloir élever un

monument de victoire. Nous avons assez dit et assez répété que c'est un simple monument funéraire, un pieux souvenir aux vingt mille soldats qui mériteraient cette épitaphe, renouvelée des Lacédémoniens : *Passant, va dire à Paris que nous sommes morts ici pour l'honneur français.*

***

Les deux premières planches de la série d'estampes en couleurs, d'après Édouard Detaille :

Sapeur du 2e régiment de cuirassiers de la Garde impériale (deuxième Empire);

Maréchal des logis des guides de la Garde impériale (deuxième Empire),

seront adressées avant la fin de l'année à MM. les membres de la *Sabretache.*

2 décembre 1906.

Le Secrétaire,
MAURICE LEVERT.

***

MM. les membres de la *Sabretache* sont informés que le recouvrement des cotisations pour l'année 1907 se fera comme précédemment au moyen de mandats-cartes, qui seront adressés aux Sociétaires dans le courant de décembre. Le récépissé que la poste remet au déposant servira de reçu.

M. Richet, agent comptable de la Société, 14, rue Perdonnet, à Paris (Xe arrondissement), au nom de qui les mandats-cartes sont établis, est chargé d'en recevoir le montant.

On rappelle qu'aux termes de l'article 7 des statuts, le *Carnet de la Sabretache* est adressé gratuitement à tous les membres qui ont acquitté leur cotisation.

Le Gérant : RICHET.

Suresnes — Imprimerie ERNEST PAYEN, 13, rue Pierre-Dupont. — 1374



L'Habit blanc de l'Infanterie
sous le Premier Empire

La reprise de l'habit blanc par l'infanterie française dans les premières années du premier Empire, montre combien il est difficile de déraciner une tradition. Le blanc, porté par notre infanterie pendant plus d'un siècle, était devenu sa couleur traditionnelle et incarnait son aspect. L'habit blanc désignait nos fantassins d'alors comme, aujourd'hui, le pantalon rouge — qui, cependant, n'a pas la même durée de tradition. Pour faire disparaître les habits blancs des anciens régiments, sous la Révolution, il n'avait fallu rien moins qu'un arrêté du Comité de Salut Public portant la peine de la destitution contre les officiers qui s'obstinaient à les porter. Ce ne fut qu'au prix de ces menaces que l'uniforme *national* bleu de roi s'imposa, mais on peut supposer avec toute vraisemblance qu'il ne fut porté qu'à contre-cœur par les anciens qui n'avaient pas oublié les vieilles couleurs et regrettaient sans doute ces brillants habits blancs à collet, revers et parements de couleurs vives, à côté desquels les habits bleus paraissaient bien ternes, surtout lorsqu'on les avait vus sur le dos des volontaires.

Aussi dès qu'une période de calme permit de s'occuper des questions d'uniforme et de tenue, on commença dans les régiments à demander le retour à l'habit blanc et la suppression de l'habit bleu (1). On trouve l'écho de ces désirs dans les rapports des inspecteurs généraux. Le général Baraguey d'Hilliers, par exemple,

(1) On sait combien, dans les premières années de l'Empire, l'ancien régime hante les imaginations du haut en bas de l'échelle sociale. L'Empereur vient d'établir la noblesse impériale et cherche à avoir une cour somptueuse calquée sur celle des derniers rois. Les officiers supérieurs, dont beaucoup avaient porté l'habit blanc du soldat dans les vieux régiments, se rappelaient la tournure élégante des officiers de l'ancien régime et aspiraient aussi à leur ressembler et à les copier.

après avoir vu près de douze demi-brigades d'infanterie, affirme : « le vœu universel que j'ai recueilli, est pour le changement de couleur, de longueur et de forme de l'habit » et il appuie cette déclaration par l'observation suivante faite dans le style du temps, mais qui est à citer, parce qu'elle montre bien, par les objections auxquelles elles se heurtaient, le caractère réactionnaire de ces tendances : « Je sais que mille préjugés, qui ont un certain éclat, militent pour ces couleurs que la liberté a prises pour enseignes et que la victoire a consacrées par tant de triomphes, mais on se demande si c'est l'habit plutôt que le cœur et le caractère qui fait le soldat et si la cavalerie, l'artillerie et le génie qui ont conservé leurs anciens uniformes ont pour cela moins bien servi que l'infanterie pendant la guerre de la liberté. »

Ces arguments sont médiocres autant que sonores. Mais précisément. on se préoccupait en ce moment au ministère de la difficulté qu'on avait à se procurer de l'indigo à cause de la lutte avec l'Angleterre qui en arrêtait l'importation, et de la cherté des habits bleus qui en était la conséquence. Ces réclamations trouvèrent donc en haut lieu des oreilles favorables.

Après avoir pris l'avis des chefs de diverses divisions militaires, après avoir examiné plusieurs modèles qui furent établis, à la suite de rapports enthousiastes de Murat, l'Empereur décida, le 8 ventôse an XIII (13 février 1805), que le 3e bataillon du 18e régiment d'infanterie de ligne et le 3e bataillon du 4e régiment d'infanterie légère, seraient habillés suivant les nouveaux modèles, au plus tard le premier dimanche de floréal. Il est possible, dit le capitaine Alombert, dans son ouvrage si intéressant sur le combat de Dürrenstein, que ces bataillons aient pris part à la campagne de 1805 avec le nouvel uniforme. Il serait curieux d'en trouver la confirmation dans des dessins allemands de l'époque.

Ce premier essai eut pour résultat de faire décider que l'habit blanc serait donné à toute l'infanterie de ligne. Un décret du 25 avril 1806 ordonna que les 3e, 4e, 8e, 12e, 14e, 15e, 16e, 17e, 18e, 19e, 21e, 22e, 24e, 25e, 27e, 28e, 32e, 33e, 34e et 36e régiments d'infanterie seraient habillés en drap blanc et que les remplacements commenceraient en 1807, de manière à ce que l'habillement en blanc fût complet en 1809. Un second décret du 24 juillet 1806

donna le tableau des couleurs distinctives de ce nouvel uniforme (1). Mais ce changement ne devait pas aller plus loin, car une circulaire du ministre directeur de l'Administration de la Guerre, en date du 23 mai 1807, annonça aux corps d'infanterie que les remplacements des habits continueraient d'être en bleu pour 1808, sauf pour les vingt régiments cités plus haut, et une décision de l'Empereur du 26 juin 1807 ordonna d'une façon définitive que tous les corps d'infanterie de ligne continueraient de porter l'habit bleu et qu'aucun régiment de cette arme ne serait à l'avenir habillé en drap blanc. Le ministre directeur de l'Administration de la Guerre informait, par des circulaires adressées le 24 septembre et le 2 octobre 1807, les conseils d'administration des corps et les inspecteurs aux revues, que l'ordre avait été donné aux vingt régiments habillés en blanc, de faire cesser immédiatement la confection des habits blancs.

Quelles furent les raisons pour lesquelles on renonça au changement d'uniforme? Sans doute, l'Empereur put être affecté à Friedland et à Eylau par la vue de ces habits blancs souillés de sang. Mais il ne faut pas voir là la cause unique de leur suppression. Il y eut à cette décision des raisons multiples et le revirement s'explique surtout par un phénomène naturel d'action et de réaction : l'habit blanc plaisait quand l'habit bleu était imposé par les menaces du Comité de Salut public, il enthousiasmait par son éclat en 1804 et 1805, aux périodes de grandes parades et de revues impériales; l'habit bleu reprenait le dessus avec avantage après deux années de campagnes. Au point de vue économique, ce dernier coûtait plus cher, mais durait plus longtemps.

Les régiments qui avaient pris l'uniforme blanc continuèrent d'ailleurs à le porter pendant un temps qu'il est difficile de déter-

---

(1) Les gravures e dessins de l'époque ne nous ont représenté malheureusement qu'un très petit nombre de soldats en habit blanc. Citons :

Le Bourgeois de Hambourg — planches 80 et 84 — soldats des 13ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ et 17ᵉ de ligne.

Martinet : grenadier, fusilier et voltigeur du 15ᵉ de ligne (Cabinet des Estampes) et grenadier du 32ᵉ.

V. aussi de Valmont (Cabinet des Estampes, VI, p. 101). Fusilier et chasseur du 15ᵉ; grenadier du 32ᵉ.

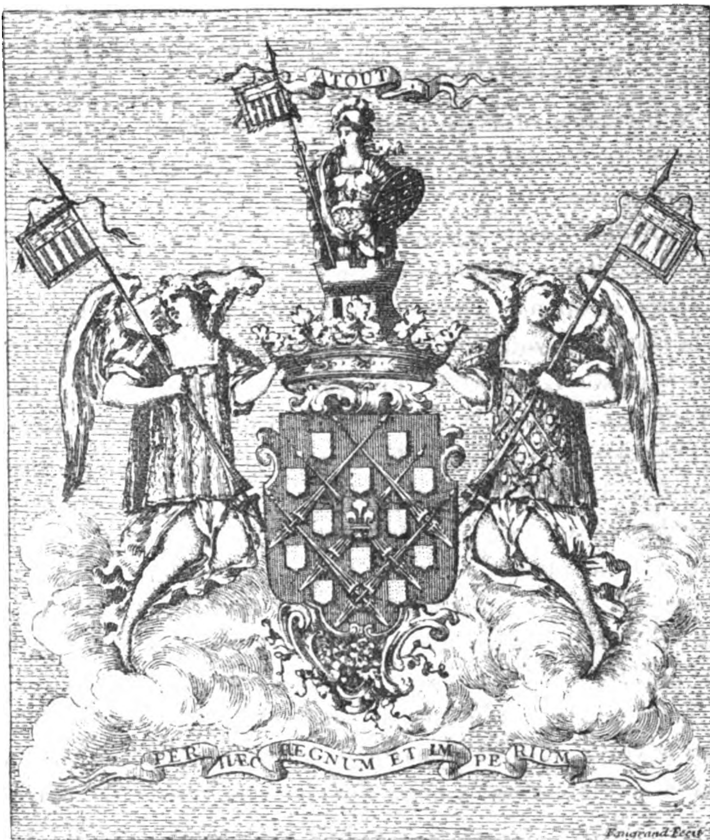
Voyez sur l'essai de la tenue blanche au 15ᵉ de ligne : *Carnet de la Sabretache*, V, 301.

miner exactement. La durée légale des habits blancs étant de trois ans, et la plus grande partie ayant été délivrée en 1807, ils durent subsister réglementairement jusqu'en 1810. Castellane note en octobre 1808, que le 15e de ligne fit la campagne d'Espagne en habit blanc. Les régiments qui servirent à la Grande Armée, durent sans doute reprendre la couleur bleue. Mais les régiments restés en Espagne, obligés de s'habiller sur les ressources du pays, avec des draps quelconques, le plus souvent de couleur marron, conservèrent naturellement la couleur blanche. Le fantassin reproduit d'après une gouache de la collection Duboys de l'Estang, portant l'annotation : « peint par Limmer, le 4 novembre 1812 », tendrait à prouver que l'habit blanc était encore porté en 1812. A quel régiment apartient-il ? Au 34e de ligne, si l'on en croit le numéro placé sur la plaque du shako, au 32e de ligne, d'après la tenue : parements et collet capucine, tandis que le 34e devait avoir les revers et parements violets. Le champ des suppositions est ouvert. Il est facile de penser que le dessin porte une erreur de numéro. On peut aussi supposer qu'il s'agit d'un soldat du 32e versé au 34e, par un de ces mélanges de régiments, dont l'Empereur était coutumier. Les 32e et 34e étaient tous les deux à l'armée d'Espagne. C'est une question que nous ne nous chargerons pas de résoudre. On peut aussi chercher à expliquer la coupe de l'habit selon la forme du règlement du 19 janvier 1812, malgré la circulaire du 12 avril 1812, qui prescrit de confectionner les remplacements de 1812 à l'ancien uniforme, et décide que le décret du 19 janvier ne sera applicable qu'aux remplacements de 1813. La circulaire du 17 mars 1812 annonçait l'envoi prochain des modèles du nouvel uniforme et il est probable que beaucoup de régiments, impatients de le porter, ont fait confectionner immédiatement les habits selon la nouvelle coupe, sans trop se préoccuper de la décision ministérielle. Signalons enfin le plumet, le port des épaulettes et du briquet qui ne permettent pas davantage de dire si le soldat en question est un grenadier, un voltigeur ou un simple fusilier.

Si le 32e d'infanterie de ligne a porté l'habit blanc en 1812, il n'était pas le seul dans l'armée, puisque le décret du 19 janvier le conservait aux deux régiments d'infanterie de la garde de Paris.

Les habits blancs subsistèrent probablement dans l'infanterie impériale jusqu'à la fin du régime. Des rapports adressés à l'Empereur en 1814 proposaient, à défaut de drap bleu, et pour accélérer les livraisons, d'autoriser la confection d'habits en drap blanc pour l'infanterie de ligne, et nous ne serions pas éloignés de croire que les légions utilisèrent ces habits blancs restés en magasin. Ce legs de l'Empire à la Restauration serait tout au moins curieux.

J. MARGERAND.



Ex-libris du comte de Villeneuve-Vence
(Collection de M. G. COTTREAU.)

Le Brigadier Marteau, du 1er Carabiniers

Pour compléter la notice sur Marteau parue dans le numéro 165 du *Carnet*, page 513, nous donnons la lettre suivante, que nous devons à l'obligeance de M. Gaston Armelin, membre de la *Sabretache*.

Paris, 9 octobre 1906.

Mon cher Directeur,

Notre collègue, M. G. Cottreau, en présentant, dans le dernier numéro du *Carnet*. les deux portraits du brigadier Marteau, s'exprime ainsi :

« Quelles furent les destinées du brigadier Marteau? Nous l'ignorons et nous l'ignorerons probablement toujours. »

Cette question m'a donné l'idée de rechercher dans les archives de la Guerre et voici ce que j'ai trouvé :

« Marteau (Louis-André-François). Né le 18 mai 1783, à Orléans.
« Taille 1 m. 76. Visage rond et rouge, front haut, yeux bleus; nez
« petit, bien fait, cicatrisé; bouche petite; menton rond; cheveux
« et sourcils châtains.

« Arrivé au corps comme conscrit du Loiret le 21 pluviôse
« an XII. Carabinier le même jour, 4e escadron, 8e compagnie;
« brigadier le 25 juin 1807, maréchal des logis le 16 mai 1811.
« A fait les campagnes de l'an XIV, de 1806, 1807, 1808, 1809,
« 1812, 1813, 1814. Parti en congé absolu le 7 août 1814. »

Voilà quelles furent ses destinées. Elles sont bien modestes, vous le voyez. Il vous appartient de juger si ces renseignements sont assez intéressants pour compléter la notice de notre distingué collègue.

Veuillez agréer, mon cher Directeur, l'expression de mes sentiments les plus cordialement dévoués.

Gaston Armelin.



Le Général Baron AMEIL
(1775-1822)

EN TENUE DE CHEF D'ESCADRON DU 5e CHASSEURS

d'après un portrait
communiqué par le commandant baron Ameil, son petit-fils

Notes et Documents

provenant des Archives du Général Baron Ameil

Le général baron Ameil n'a pas été seulement un des plus vigoureux et des plus hardis cavaliers de la Grande Armée : par là déjà, sa carrière abonde en enseignements précieux, et mérite d'être tirée de l'ombre; mais il a été mêlé à des événements qui ont passé inaperçus dans cette histoire si touffue de la Révolution et de l'Empire; il a été une des victimes de la Terreur blanche et sa proscription fut pleine de douleurs. Par lui, on approche certains personnages de l'Épopée dont le caractère est demeuré énigmatique et mystérieux; on aborde certaines institutions militaires qui, faute de documents précis, n'ont pu être encore étudiées; on touche aux causes mêmes qui ont provoqué dans l'ancienne armée un mécontentement si profond que le retour de l'Empereur a été acclamé par elle comme le salut.

Pour toutes ces raisons, la biographie du général Ameil est singulièrement intéressante; elle le devient plus encore lorsque, aux éléments que le général a laissés pour la former, — c'est-à-dire des notes écrites en forme de sommaire pour un mémento personnel, où, si certaines phrases n'étaient intelligibles que pour lui seul, où, si certains mots tenaient assurément la place de développements qu'on ne saurait suppléer, du moins trouve-t-on la suite des faits de guerre auxquels il a assisté, des combats auxquels il a pris part, même des garnisons qu'il a tenues — il est loisible d'ajouter, presque à l'appui de chaque page, d'amples pièces justificatives, soit rédigées par lui et constituant des historiques complets pour telle ou telle action, soit émanant de ses chefs ou de ses inférieurs et montrant avec précision, par les ordres donnés et par les rapports rendus, le commandement et l'exécution, soit en temps de paix, soit en temps de guerre.

De plus, durant sa proscription, le général a consigné par écrit des appréciations sur les hommes et sur les choses, des portraits de ses supérieurs et de ses frères d'armes qui forment une véritable galerie

militaire, dont on ne saurait méconnaître l'intérêt, si parfois il est permis d'en critiquer les appréciations.

Cette publication a été rendue possible par la piété des descendants du général Ameil, qui ont recherché, recueilli et conservé tous les papiers provenant de leur père et de leur aïeul; sans doute, beaucoup d'importants documents avaient été détruits à des époques douloureuses; ce qui en reste est tel, pourtant, que peu de vies militaires peuvent être mieux éclairées.

Nombre de nos contemporains ont connu le fils du général, le général de division Ameil, qui est décédé en 1886, à Versailles, après la plus honorable des carrières. Né en 1810 à Saint-Omer, entré à l'École de Saint-Cyr en 1827, sous-lieutenant au 12e léger en 1829, sous-lieutenant au 1er cuirassiers en 1832, lieutenant en 1837, capitaine instructeur au 13e chasseurs en 1840, chef d'escadrons au 1er cuirassiers, puis au 2e hussards en 1847, lieutenant-colonel au 3e chasseurs d'Afrique en 1851, colonel du 7e cuirassiers en 1853, colonel du régiment des cuirassiers de la Garde en 1855, général de brigade en 1861, et, comme tel, commandant la subdivision du Cher (1861), puis la 2e et la 3e brigade de cavalerie au camp de Châlons (1864 et 1869), général de division le 26 février 1870, désigné d'abord comme inspecteur général de la cavalerie d'Afrique en mai, puis appelé, le 18 juillet, au commandement de la division de cavalerie du 7e corps, à l'armée du Rhin, et, après la guerre, chargé de l'inspection de divers arrondissements de cavalerie et du commandement de la 2e, puis de la 1re division, Alfred-Frédéric-Philippe-Auguste-Napoléon baron Ameil fut mis à la retraite en 1878, après avoir pris part aux campagnes d'Afrique (1847-1851-1852-1853-1870), d'Italie et du Rhin, après avoir obtenu, le 13 juillet 1852, une citation à l'ordre du jour à l'armée d'Afrique « pour des charges conduites par lui à l'affaire de Calaa sur la frontière de Tunis le 13 juillet 1852 », et après avoir parcouru tous les grades de la Légion d'honneur jusqu'à celui de grand-officier.

Ceux qui ont eu l'honneur d'approcher quelquefois dans sa retraite le général Ameil, se souviennent avec piété de ce noble vieillard, si net dans ses discours, si fidèle dans son dévouement, si droit dans sa conduite que, même aux plus tortueux, il imposait la droiture. Sa modestie était égale à sa bravoure et l'on ne saurait résister à citer ici cette lettre qu'écrivait de Constantine, le 28 juin 1852, au lieutenant-colonel Ameil, le colonel de Mirbeck, commandant le 3e chasseurs d'Afrique : elle peint tout un caractère :

« Mon cher colonel, je viens de recevoir le rapport que vous m'avez adressé sur les belles affaires que vous avez eues les 8 et 9 juin, près de l'Oued-Boussorah, contre les Ouled-Dhan...

« Il est bien, colonel, de rendre justice à tout le monde, mais la modestie doit avoir des bornes. Vous auriez pu, je dirai même vous auriez dû, mentionner dans votre rapport que l'initiative de tous ces mouvements vous était due.

« Comme ces différentes affaires doivent être inscrites dans l'historique du régiment, il est nécessaire qu'il y soit dit que le lieutenant-

colonel Ameil a enlevé ces trois charges brillantes, qu'il était toujours en tête de sa troupe et que les trois Kabyles qui les premiers ont payé leur audace de leur vie, ont été tués de sa main.

« Après avoir relaté dans l'historique du régiment l'extrait et l'esprit de votre rapport, vous y copierez la présente lettre, afin de le compléter comme il convient. »

Ceux qui méritent de recevoir un tel ordre sont des hommes qu'on doit proposer comme des exemples, et la tradition que le général de division Ameil avait recueillie de son père a été brillamment suivie par ses fils : l'aîné, qui prit sa retraite, comme chef d'escadrons au 3e dragons, le puîné, aujourd'hui chef d'escadrons au 4e cuirassiers.

Étant donnés les éléments de la présente publication, il a paru nécessaire de la diviser en trois parties :

1° Notice biographique rédigée exclusivement d'après les états de service, le dossier du ministère de la Guerre, un manuscrit du général Ameil intitulé : *Rapprochements-Souvenirs depuis 1792*, et un autre manuscrit intitulé : *Souvenirs, rêveries dans ma captivité à Hildesheim*, un troisième manuscrit sans titre énumérant les actions de guerre de 1792 à l'an IX.

2° Pièces justificatives comprenant :

a) Relation de la défense de Valenciennes par le général Henri-Biscaye Ferrand, du 23 mai au 1er août 1793. Manuscrit rédigé par Ameil à Altzingen sous Luxembourg, le 4 prairial de l'an III.

b) Journal de l'expédition partie de Dunkerque le 18 fructidor an VI, avec pièces jointes explicatives.

c) Lettres et ordres relatifs à la campagne du 5e chasseurs à l'Armée Gallo-Batave en l'an VIII.

d) Rapport journalier rédigé par le colonel Corbineau à partir du 24 prairial jusqu'au 24 messidor.

e) Lettres relatives à la campagne de l'an XIV.

f) Lettres relatives à la campagne de 1806.

g) Lettres et pièces relatives au régiment des chevau-légers belges du duc d'Arenberg (27e chasseurs à cheval).

h) Lettres relatives à la campagne de 1809 en Espagne.

i) Lettres et pièces relatives à la campagne d'Autriche (1809).

j) Pièces relatives aux persécutions de Clarke, ministre de la Guerre, contre le général Ameil.

k) Pièces relatives à la campagne de Russie et à la conduite des régiments suisses durant cette campagne.

l) Pièces relatives à la campagne de 1813.

m) Pièces relatives à la première Restauration.

n) Pièces relatives aux Cent-Jours.

o et *p)* Pièces relatives à la dissolution de l'armée de la Loire et à la proscription du général baron Ameil.

3° GALERIE MILITAIRE.

Notices et anecdotes tirées des trois manuscrits intitulés *Souvenirs et rêveries*, d'un cahier numéroté 28e, particulièrement consacré aux proscrits de 1815, d'un cahier incomplet numéroté 33e et d'un cahier intitulé *Procès de Ney. Réflexions.*

On a conservé à cette publication le caractère essentiellement documentaire qui lui convient. L'on n'a eu garde de joindre aux pièces des réflexions qui en eussent atténué le caractère. Cette vie devait être présentée tout entière telle qu'elle fut vécue, pour qu'on prît une juste idée d'un des hommes qui eussent pu le plus justement figurer dans la galerie des *Grands Cavaliers :* Marbot qui n'aimait point Ameil et qui, à diverses pages de ses fameux mémoires, le traite mal, a pourtant écrit de lui ce portrait véridique : « L'Empereur appréciait chez ce chef de corps une qualité qu'il possédait au plus haut degré ; car c'était incontestablement le meilleur officier de cavalerie légère de toutes les armées de l'Europe. Jamais on ne vit un tact plus fin, un coup d'œil qui explorât le pays avec plus de justesse; aussi, avant de parcourir une contrée, il devinait les obstacles que les cartes ne signalaient pas, prévoyait les points où devaient aboutir les ruisseaux, les chemins, les moindres sentiers, et il tirait des mouvements de l'ennemi des prévisions qui se réalisaient presque toujours. Sous le rapport de la petite comme de la grande guerre, M. Ameil était donc un officier des plus remarquables. »

C'est cet officier qui, proscrit en France par les Bourbons, parvenu, après une suite de misères et d'aventures sans exemple, à gagner à pied le Hanovre d'où il serait passé près de Bernadotte qui l'appelait à son service, c'est cet officier qui « sur le point de s'embarquer, fut, au mépris du droit des gens, arrêté à Lunebourg en mars 1816 et renfermé à Hildesheim comme prisonnier d'État. « Là, a dit le rédacteur de la *Biographie des Contemporains,* placé *par la générosité anglaise* entre le choix d'une extradition, c'est-à-dire d'une mort certaine en France ou celui d'une éternelle captivité en terre étrangère, sa raison a succombé sous le poids d'une telle infortune. Il est resté depuis dans un état constant d'aliénation dans lequel il ignore du moins le malheur de son expatriation. Il y a d'heureuses illusions dans la folie, il n'y en a pas dans le désespoir!... »

Le serviteur avait été traité comme le maître. La prison d'Hildesheim commente la prison de Sainte-Hélène; elle y ajoute un trait inédit, et, en retraçant la biographie d'Ameil, c'est un double devoir de piété patriotique qu'il convient de remplir : Il fut le bon soldat de la France et il fut un des martyrs de sa cause.

FRÉDÉRIC MASSON.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Auguste-Jean-Joseph-Gilbert Ameil est né à Paris, rue Princesse, le 6 janvier 1775, de Gilbert Ameil, avocat au Parlement de Paris, et de Marie-Anne Fournier. Il ne fournit dans ses notes aucune indication sur les siens. « Né d'une famille honnête », écrit-il. D'après son acte de baptême, il eut pour parrain « Très haut et très puissant seigneur, Monseigneur Auguste-Marie Raymond, comte de la Marck, prince d'Arenberg et du Saint-Empire, Grand d'Espagne de la première classe, colonel d'infanterie allemande, etc. », ce qui implique des relations d'affaires entre l'avocat au Parlement et la puissante famille qui, par la suite, devait réclamer pour le régiment des chevau-légers d'Arenberg, l'utile coopération d'Auguste Ameil. Il fit ses premières études chez M. Lesbrosse, maître de pension, rue Meslay, à Paris, entra ensuite à l'Université de Paris et étudia aux Collèges de Montaigu, Sainte-Barbe, Mazarin et des Grassins.

Suivant ses états de service, il entra le 14 juillet 1789, comme grenadier, à la garde nationale parisienne, bataillon de la Jussienne. Ce grenadier avait alors quatorze ans. Il en avait dix-sept lorsque, le 17 mai 1792, il reçut, à titre de fils de citoyen actif, le brevet de sous-lieutenant au 10e bataillon d'infanterie légère, ci-devant chasseurs du Gévaudan. Il s'équipe, achète un cheval de 300 francs, rejoint son corps à Rousies, d'où il le suit au camp de Maulde, puis revient à Maubeuge. Durant ce temps, la journée du 20 juin blesse à mort la Royauté; la journée du 10 août l'achève. Les Commissaires de la Convention viennent réclamer de l'armée un nouveau serment. Nombre d'officiers sont dénoncés, Ameil court risque de l'être par un sergent de sa compagnie. Sur la nouvelle de l'invasion des Prussiens, le bataillon repart; le sommaire doit ici être textuellement copié : « Nous partons. — Corps de dix mille hommes sous Beurnonville et Dampierre. — Marche par Avesnes, La Capelle, Rosoy et Moncornet sur Rethel. — De Rethel, marche sur Sainte-Menehould. — Rencontre des fuyards du camp de Grandpré. — Changement de direction sur Châlons. —

Marche très pénible, mal menée. — Privations. — Beurnonville ignorant. — Dampierre aimé, a la confiance. — Arrivé à Châlons. — Marche sur Sainte-Menehould par Notre-Dame-de-l'Épine. — Arrivé à la position de la Lune, le 19 septembre 1792. — Le 20, bataille de Valmy. — Canonnade furieuse. — Je vois le feu pour la première fois. — Impression. — Dumouriez s'en tire heureusement. — Nous étions sous Stengel. »

Après Valmy, Ameil est employé avec un détachement du 5e hussards à des expéditions de partisans dans l'Argonne. Après des marches et des contre-marches, il assiste à la bataille de Jemmapes. « Nous étions sous le duc d'Orléans. — Redoute bravement enlevée. » Il entre à Mons, puis à Bruxelles où il est envoyé, la nuit, avant les troupes qui n'entrent qu'au jour. Il assiste au combat de Tirlemont, à la bataille de Rocoux le 29 novembre, et entre à Liège. Le 6 décembre, à Sousmagne, après une escarmouche malheureuse, le bataillon fait retraite sur Liège. De là, marche sur Herve, puis sur Aix-la-Chapelle où il entre et, après avoir été repoussé à Duren, prend les quartiers d'hiver près Mérode et à Prantzen, au duché de Juliers.

Dans une note *(1792 à l'an IX)* Ameil raconte ainsi les faits d'armes qui se rapportent à cette campagne :

« 1792.

« Au mois d'août, un parti de trente chasseurs à cheval et de trente chasseurs à pied réunis aux ordres du lieutenant-colonel Richardot surprend, égorge ou fait prisonnier un poste de 50 Autrichiens dans une redoute avancée du camp de Bavey près Valenciennes. Le sous-lieutenant Ameil commandait les chasseurs à pied.

« En septembre, un détachement de 50 hussards du 5e régiment et trente chasseurs à pied réunis aux ordres du capitaine Viard, surprend et enlève à la Croix-aux-Bois, dans la forêt d'Argonne, en Champagne, un convoi prussien et 120 hussards. Le sous-lieutenant Ameil commandait les chasseurs à pied et contribua particulièrement au succès dont il fut rendu compte au général Dumouriez par le général Stengel.

« A l'invasion de la Belgique par Dumouriez, après le combat d'Anderlecht, en novembre, les troupes légères s'arrêtent sous

Bruxelles pour ne point commettre le succès de la journée au danger d'entrer la nuit dans une aussi grande ville. Impatient d'entamer l'arrière-garde de l'ennemi, le général Stengel cherche quelqu'un de bonne volonté pour reconnaître sa force. Le sous-lieutenant Ameil (avec quatre habitants armés) pénètre dans la ville par une brèche, traverse la Place Royale où étaient plus de 6.000 Autrichiens et vient rendre compte de sa reconnaissance, du désordre de l'ennemi et des bonnes dispositions des habitants. Ce rapport qui pouvait valoir la corde au sous-lieutenant Ameil décide à entrer dans la ville. On y fait 500 prisonniers. Une grande quantité de déserteurs et de bagages tombent aux mains des Français. »

Ameil passe à Prantzen l'hiver de 1793, envoyé diverses fois par son colonel en mission à Liège et à Aix-la-Chapelle près des généraux. Le 4 février, il est nommé lieutenant au corps. Le 1er mars, le prince de Cobourg passant la Roër à Juliers et à Duren culbute nos quartiers d'hiver. Après le combat d'Aldenhoven, on bat en retraite; Aix-la-Chapelle est évacué et les habitants maltraitent nos traînards et nos blessés. Liège est évacué après l'affaire de Sousmagne; l'armée livre ensuite les combats de Saint-Tron pour rallier les troupes qui ont levé le siège de Maestricht. Dumouriez arrive, l'on reprend courage : Le 16 mars, c'est un succès près de Tirlemont; le 18, la bataille de Neerwinden où nous sommes victorieux à l'aile droite et au centre, battus à l'aile gauche. On bat en retraite : combats sous Louvain, Ameil est oublié, il rallie les traînards et, avec ce petit corps, se tire d'affaire : Il passe à Bruxelles où il voit le vieux duc d'Arenberg et la princesse Sulkowska; il rejoint l'armée et assiste à tous les combats ayant pour objet le déblocus des places du Nord.

Ameil a raconté dans un mémoire particulier *(pièce justificative A)* ce qu'il a appris de la défense de Valenciennes; il n'a point fait partie de la garnison, mais de l'armée de secours.

De même, a-t-il assisté aux tentatives pour faire lever le siège du Quesnoy. Il a été enfermé dans Maubeuge qui, après une résistance vigoureuse, est délivré par la victoire de Wattignies. Il a été nommé capitaine adjudant-major au corps, le 17 septembre 1793.

Ce sont les campagnes qu'attestent ainsi ses états de service : « A assisté à la bataille de Valmy, à celles d'Anderlecht, de Tirlemont, de Liège et de Duren, à l'attaque des lignes françaises sur la Roër par les Autrichiens le 1er mars 1793, à l'affaire sous Liège, à celles de Tongres et de Tirlemont, à la bataille de Neerwinden, à celle de Louvain, aux affaires des 6 et 10 avril, dans les bois de Raismes, à l'attaque de la forêt de Mormale par le prince de Hohenlohe ; il faisait partie des troupes qui étaient dans le camp retranché de Maubeuge lors de l'investissement de cette place par les troupes coalisées. le 7 vendémiaire an II. S'est trouvé à toutes les affaires qui eurent lieu pendant le blocus. »

Dans la note précédemment citée, Ameil donne les développements suivants sur ses faits d'armes de 1793 et de l'an I : « Au mois de mars, à la bataille de Neerwinden, l'infanterie française trois fois victorieuse et trois fois forcée dans le village de Racour ne mordait plus à l'attaque. Le lieutenant Ameil, commandant une compagnie, rentre le premier dans le village sous les yeux des lieutenants généraux Dampierre et Leveneur et détermine une nouvelle attaque de notre infanterie. Le village est emporté après le combat le plus furieux. Le lieutenant Ameil prend lui-même un colonel et un major. Dans la même journée, le général en chef Valence charge à la tête de la cavalerie; il est couvert de blessures. Le lieutenant Ameil casse lui-même l'épaule d'un coup de feu à un capitaine de cavalerie autrichienne, qui portait le pistolet aux reins du général Valence.

« Dans le même mois, l'arrière-garde de notre armée étant en retraite, ses avant-postes sont abandonnés sur le Velpe, entre Tirlemont et Louvain et successivement enlevés. Le lieutenant Ameil était de garde : il rallie plus de 200 fuyards au piquet de 40 hommes qu'il commandait, les forme, traverse une plaine d'une lieue et demie, poursuivi et inquiété par plus de 500 hulans, gagne le pont d'Heverlé sur la Dyle, arrive à temps pour empêcher l'ennemi d'y couper un bataillon du régiment Dauphin. Il a pour témoins les généraux de Bannes et Thouvenot qui voyaient sa retraite sans pouvoir le secourir. Il est complimenté à ce sujet.

« Au mois d'avril, après un combat terrible dans les bois de

Raismes, à l'Étoile-de-Cernay, près Valenciennes, un obusier est démonté et abandonné dans la retraite. Le lieutenant Ameil détermine sa compagnie à le sauver. Il est ramené à bras plus d'une lieue et demie et reconduit au parc d'artillerie.

« Dans le même mois, le général en chef Dampierre a son cheval tué d'un coup de feu à une reconnaissance entre Raismes et Vicogne. Le lieutenant Ameil le dégage avec sa compagnie des mains des émigrés.

« Au mois d'août, le prince de Hohenlohe force nos lignes de la forêt de Mormale. Deux compagnies sont enveloppées. Le capitaine qui les commandait avait perdu la tête et songeait à se rendre. Le lieutenant Ameil le détermine à lui laisser le commandement sous le prétexte de sa parfaite connaissance des localités. Il surprend un passage gardé par un bataillon hongrois, entre au Loquignol et y dégage une compagnie franche des Chasseurs du Hainault. Entouré encore d'ennemis, il culbute leur poste de l'Ermitage, leur reprend le pont d'Anette sur la Sambre et, après mille dangers, met cette rivière entre l'ennemi et lui et rejoint son corps qui croyait ces deux compagnies prisonnières.

« Ce service éminent et sa bravoure éprouvée le font nommer capitaine adjudant-major à l'unanimité, quoiqu'il fût le moins ancien lieutenant et le plus jeune officier du corps. »

An II. « En vendémiaire, Maubeuge étant assiégé, le capitaine Ameil reprend dans une sortie un drapeau français et le remet au général de division Chancel, commandant le camp retranché.

« Quelques jours après, dans une sortie sur le même point, il enlève lui-même le colonel belge Richtersleben, blessé d'un coup de canon et tombé aux mains des tirailleurs ennemis. Il le ramène dans le camp, sous le feu de la ligne ennemie et de plus de 40 bouches à feu.

« Après le blocus de Maubeuge, le général de division Ferrand, instruit des grandes connaissances que cet officier avait sur tous les environs de la place, le charge d'incendier le faubourg de Binch où l'ennemi était retranché, avait des batteries incendiaires, etc. Contre toutes les probabilités, il y pénètre seul, la nuit, au milieu des plus grands dangers, et y met le feu. Le faubourg, un magasin immense de fascines et d'outils et toutes les palissades sont con-

sumées. La ville de Maubeuge est témoin de cet événement malheureusement nécessaire.

« Au mois de brumaire, à l'attaque du bois du Tilleul sous Maubeuge, il saute le premier dans le principal fort de la circonvallation des Autrichiens et fait deux officiers prisonniers.

« Au mois de frimaire, le général de division Ferrand décide l'attaque d'un fort des Autrichiens, appelé le Petit Luxembourg et construit par eux entre Dousies et Olicelle. Deux compagnies de grenadiers sont destinées à ce coup de main, sous la conduite de l'adjudant-major Ameil. Ce fort, fraisé et palissadé, est emporté d'assaut pendant la nuit. Mais, attaqué par une force supérieure. il est repris une heure après. Tous les Français sont massacrés. L'adjudant-major Ameil revient seulement, lui *septième*.

« Un chasseur en faction sur la Sambre a la cuisse cassée d'un coup de feu. Cinquante Tyroliens embusqués dans une maison de l'autre rive, rendent presque impossible de porter secours à ce blessé. C'était un soldat. Personne, sur tout le bataillon, ne se présentait pour aller le relever; la mort était presque certaine, l'ennemi étant à quinze toises. L'adjudant-major Ameil ne balance plus, va chercher le blessé et le rapporte sur ses épaules aux applaudissements de tout son corps et de l'ennemi dont le feu est suspendu par un tel dévouement. »

A l'arrivée de la nouvelle réquisition, un choix d'hommes est fait pour la cavalerie; Ameil entre comme adjoint avec l'adjudant général Charpentier, à l'état-major de l'Armée du Nord, le 1er nivôse an II. Il est, comme il dit, à une véritable école d'instruction. Au printemps de 1794, c'est le siège de Landrecies, l'attaque et la prise de Beaumont, la jonction avec l'armée des Ardennes, le passage de la Sambre, l'attaque des lignes de Merbes, le siège de Charleroy, le combat de Gosselies, de nouveaux revers, et, après des fortunes diverses, enfin la prise de Charleroy et la bataille de Fleurus où l'ennemi perce jusqu'à la place et se retire en voyant qu'elle est prise. On marche sur Bruxelles et l'Armée de Sambre-et-Meuse est formée de la droite de celle du Nord, de celle des Ardennes en entier et de la gauche de celle de la Moselle.

Ameil suit la destinée de l'Armée de Sambre-et-Meuse et

assiste à toutes les opérations préliminaires de l'investissement de Luxembourg. Au retour d'une reconnaissance envoyée sur Arlon pour observer la garnison de Luxembourg, il est emprisonné au château de Sedan, et doit sa sortie au représentant Lacroix. Il paraît, après la nouvelle conquête de la Belgique, être envoyé en mission à Paris, par le général Desjardins, près duquel il a été détaché comme aide de camp à une date antérieure au 23 vendémiaire III (car à cette date, le commissaire à la Commission des armées de terre, Pille, l'autorise à continuer son service). Il dit avoir été alors présenté à la Convention. Il retourne à Mézières, est employé à l'investissement de Luxembourg et assiste à la prise de la ville ; il marche sur Coblentz où, au camp de Metternich, il entre en rapport avec Bernadotte et sa famille militaire ; puis, de là, il est envoyé en Hollande, la parcourt tout entière ainsi que la Belgique, et est désigné pour l'Armée du Rhin qu'il rejoint au camp de Mulheim, toujours à la suite de Desjardins, avec lequel il se trouve en quartier d'hiver à Kaiserswerth en janvier 1796. De là, en Belgique, où la division est divisée dans les garnisons ; il est très malade des fièvres ; passe sa convalescence à Paris, revient à Bruges, puis à Berg-op-Zoom. En 1797, il assiste à l'investissement de Mayence, séjourne à Nimègue, revient à Berg-op-Zoom. Cette portion de sa carrière est médiocrement détaillée dans ses notes, à peine indiquée dans ses états de service.

« Le 1er janvier 1798, écrit-il, j'étais à Berg-op-Zom. Je vais à Paris au printemps. Grands troubles en Irlande. Je vois à Paris des Irlandais-Unis. J'offre et j'obtiens de passer en Irlande avec des officiers à mon choix, une compagnie d'artillerie à cheval, du canon, des munitions, des armes. Je suis, à Boulogne et Dunkerque, l'armement de l'expédition. Je passe à la disposition du ministre de la Marine. J'ai de fréquentes relations avec Bruix, ministre de la Marine. Je monte l'*Anacréon* avec Napper Tandy et des Irlandais-Unis ; je mets à la voile. Par le travers d'Édimbourg, chasse contre nous par une frégate ; perte du grand mât de hune ; vue de Feroë et des côtes d'Écosse ; tempête horrible le 28 fructidor. Nous abordons au comté de Dunegal ; marche sur Londonderry ; désastre de Humbert après Castlebar. Mes projets par Londonderry et Alswych ne sont pas admis ; prise d'une corvette à l'abor-

dage; relâche en Norwège. Napper Tandy nous abandonne et va se faire prendre à Hambourg. Départ de Bergen. Mouillage au milieu d'une escadre ennemie sur la côte de Walcheren. Rentrée à Dunkerque. »

Cet étrange épisode des expéditions françaises en Irlande n'a pas entièrement passé inaperçu en Angleterre et l'on trouve quelques pièces s'y référant dans *History of the Irish rebellion of 1798* de W. H. Maxwell (Londres, 1864, in-8°). Néanmoins, le récit et les lettres qu'on trouvera à l'*Annexe B* n'en gardent pas moins toute la valeur de l'inédit, bien que Ameil paraisse s'y attribuer un rôle qui semble avoir appartenu plutôt au général Rey, par qui sont signées les proclamations publiées par Maxwell.

Rentré à Paris où il est accueilli par Bruix, Ameil se rend à Soissons, où il assiste au mariage de son général Desjardins, revient encore à Paris, et passe l'hiver de 1799 à Berg-op-Zoom où il travaille à des mémoires militaires et apprend la géométrie et la trigonométrie, d'un prêtre émigré, M. Truelle. Le 1er août (14 thermidor VII), il est nommé chef d'escadron et est, le 6 fructidor, attaché au 5e chasseurs. Les Anglo-Russes débarquent en Nord-Hollande; Ameil rejoint l'Armée gallo-batave, où il commande le détachement du 5e chasseurs, division Vandamme, brigade Simon. Quatre lettres de Vandamme *(Annexe C)* établissent quelle fut la conduite de ce détachement. Aux états de service d'Ameil, on lit : « Le 10 vendémiaire an VII, reprit neuf pièces de canon françaises enlevées par les Anglo-Russes. »

Dans la note précédemment citée, on trouve au sujet de la campagne de l'Armée gallo-batave les détails suivants :

« Trente-cinq mille Anglo-Russes débarquent en Nord-Hollande. Le général Brune forme son armée et, à la demande du chef d'escadron Ameil, lui accorde un commandement particulier de 150 chevaux. A la bataille de Bergen, ce détachement charge l'arrière-garde des Russes, complète leur déroute, leur sabre et prend trois ou quatre cents hommes, leur enlève cinq bouches à feu et onze caissons.

« A la bataille d'Egmond-op-Zee, une grande charge de cavalerie est ordonnée sur le bord de la mer pour décider la journée. Cette charge ne réussit point. La cavalerie française se retire dans

un désordre affreux et abandonne son artillerie. Le chef d'escadron Ameil rallie sa troupe et environ cent hussards, dragons et chasseurs, se reporte en avant malgré la nuit, recueille beaucoup de canonniers qui s'étaient jetés dans les dunes, reprend l'artillerie abandonnée et, par ces mouvements, protège le ralliement de la cavalerie en déroute. Cette action heureuse eut lieu la nuit. Le général de division Boudet en eut bien connaissance, mais ne pouvait la citer sans couvrir de honte la cavalerie de l'armée qui fit mal ce jour-là.

« A la bataille de Castricum, les revers de l'aile droite et du centre avaient donné à notre ligne de bataille une direction diagonale. La dernière brigade de l'aile gauche est coupée par un gros corps d'infanterie anglaise. Six escadrons qui devaient soutenir cette brigade se retirent. Le chef d'escadron Ameil, pour réparer cette faute, traverse les marais de Schip-Water, se porte sur le flanc de l'infanterie anglaise, saisit un moment de désordre, charge et pénètre dans cette colonne, y porte la terreur à la tête de trois escadrons, protège ainsi, sous le feu de l'ennemi, la retraite de l'infanterie et a son cheval tué sous lui. Il quitte le dernier le champ de bataille, passant la nuit à disputer à l'ennemi et à recueillir dans les dunes les blessés français. Il en sauve plus de deux cents sur les chevaux des chasseurs.

« Le surlendemain de la bataille, il s'aperçoit un des premiers de la retraite de l'ennemi et, dans la poursuite, lui fait plus de deux cents prisonniers.

« Les Anglo-Russes s'étant retirés dans leurs lignes du Zyp, le général de division Vandamme ouvre l'avis de les y attaquer pour finir cette guerre d'une façon à la fois décisive et glorieuse. Le chef d'escadron Ameil s'offre pour pénétrer à Potten qui appuyait la droite de la défense de l'ennemi et pour y entrer avec des grenadiers en croupe. La capitulation, signée le lendemain, lui ôte cette nouvelle occasion de prouver son zèle. »

Après le rembarquement des Anglais, Ameil, chef d'escadron titulaire au régiment le 28 germinal an VIII, rejoint le dépôt à Mézières. Il en part avec un détachement pour rejoindre les escadrons de guerre commandés par le colonel Corbineau, avec lequel il passe le Rhin, assiste aux batailles d'Engen, de Moeskirch, de

Biberach, passe le Danube, combat à Wittingen et Neresheim. L'armistice d'après Marengo n'arrête point Moreau qui passe le Danube à Donauwerth, entre à Neubourg, enlève Ingolstadt; sous le général Legrand, le 5e prend part à toutes les actions de guerre; et à la reprise des hostilités, après un congé qu'il a passé à Paris, Ameil commande le régiment, Corbineau ayant été blessé à Hohenlinden. Il le conduit ainsi au combat de Salzburg, à l'attaque d'Abensberg, au passage de l'Enns. On prend les quartiers d'hiver à Raab, près de Scheverding, d'où le régiment revient à Mayence, sa garnison définitive.

Les années 1801, 1802 et 1803 passent, assez orageuses. Dans un bal masqué, Ameil reçoit de son camarade Magnier « la dernière des insultes »; il se bat avec lui au pistolet et a la jambe fracassée d'une balle. Il est longtemps étendu, subit deux rechutes et, durant sa maladie, le régiment quitte Coblentz pour aller prendre garnison en Hanovre. Ameil est détaché à Walfenhausen, où il enlève et épouse son hôtesse Mlle Philippine Clève. « Tout s'arrange parce qu'on ne peut pas faire autrement. » Le jeune ménage voyage dans tout le Hanovre, et Ameil vient à Paris avec le colonel Corbineau pour le Couronnement de l'Empereur. On rentre à Hanovre où tout est en fête : fête pour Mme Dessolles, pour Mme Bernadotte, pour Oscar Bernadotte. Ameil a reçu l'étoile de la Légion le 8 messidor an XII.

Cependant, la guerre se prépare; Ameil, qui a vivement sollicité un emploi d'adjudant commandant, conduit sa femme à Mayence et rejoint le régiment au moment où il va passer le Mein. Le territoire d'Anspach est violé; le régiment entre à Ingolstadt, puis marche sur Munich. Le commandant Ameil, envoyé en partisan, y entre le premier à la tête de quarante chasseurs et fait prisonniers cent vingt hussards de Lichstenstein et trois cents chasseurs tyroliens. Dans une rencontre sur l'Inn, le 17 vendémiaire, Ameil, qui ne se ménage point, reçoit un coup de sabre à la figure. Ses états de service le mentionnent, point ses souvenirs. Il traite le coup de sabre en bagatelle. Au reste, c'est sa façon : Dans ses souvenirs, où il a raconté que son régiment a été mis en cantonnement sous Munich et que, de là, on l'a envoyé en parti, il inscrit seulement : *Succès à Werth.* Ses états de service disent : « A la tête d'un parti de

60 chevaux, attaqua et culbuta à Werth un parti de cent vingt hussards et reçut une lettre de satisfaction du ministre de la Guerre. » *(Annexe F.)* De même, écrit-il simplement : *Bataille d'Austerlitz,* et voit-on aux états de service : « Le 11 frimaire, commanda le régiment pendant une partie de la journée d'Austerlitz où le régiment enleva onze pièces de canon; le 12 frimaire, enleva avec soixante chasseurs un parti de soixante-dix cosaques; le même jour, fit plus de six cents prisonniers. »

De Brünn, Ameil partit pour Mayence, où il allait chercher sa femme; il la ramena à l'armée, d'abord à Pergen, puis à Altorf dans le pays de Nuremberg et il passa en excursions et en plaisirs champêtres, la courte trêve avant l'entrée en lice de la Prusse. L'armée se rassemblant, il conduisit de nouveau sa femme à Mayence; il rejoignit son corps à Bamberg. Si ses archives fournissent quelques documents intéressants sur ses manœuvres et ses reconnaissances, sur son attitude et sa conduite vis-à-vis des vaincus *(Annexe G),* ils ne donnent aucune lumière sur les divers faits de guerre qu'il annonce ainsi dans ses souvenirs : « Marche par Cronach sur Lobersdorf au pays de Reuss. — Combat de Schleitz. — Je sauve le prince Murat. — Entrée à Gera. — Marche sur Naumburg et Dornburg où l'on passe la Saale. — 14 octobre bataille de Iéna. Je pars dans la nuit et fais des prises considérables. — Parti de Wendelstein, je rejoins à Halle. — Attaque de Halle. — J'ai le bras effleuré par un boulet. — Je suis nommé major. — Marche sur l'Elbe. — Le fleuve est passé à Zerbst. Brandebourg. Je quitte le 5e chasseurs du corps de Ponte Corvo pour aller au corps de Soult joindre le 16e de chasseurs. Je repasse l'Elbe. Je vais au siège de Magdebourg. Je me rends à Watenau sur la piste du corps de Soult. Je passe à Neustadt et le rejoins. Combat de Criswitz contre l'arrière-garde de Blucher. Marche sur Lubeck. Je suis détaché sur l'Elbe. Je fais des prises considérables. Combat de cavalerie à Burgdorf et sur le territoire de Hambourg. J'attrape 500 hussards prussiens de Rudorf et de Köller et les fais prisonniers. « *(États de service :* Le 7 novembre 1806, à la tête d'un parti de quatre-vingts chevaux attaqua et prit 500 hussards de Rudorf et de Köller près Hambourg.) » Mon expédition produit 1.500 prisonniers. Apparition à Hambourg. Départ

pour Schwerin par Möller. Le maréchal Soult me demande pour premier aide de camp en remplacement de Ricard et est refusé. Je me rends à Berlin. — Revue de l'Empereur. — Ma place au 16e chasseurs était prise. Je suis mis dans la réserve de la Garde sous le maréchal Lefebvre. — Je refuse. — Je suis envoyé pour former le 27e chasseurs, à Liège. »

Ces notes expliquent une partie un peu confuse de la carrière d'Ameil : une indication permet de croire qu'il vit à Berlin le sénateur d'Arenberg, il en partit avec le jeune colonel prince d'Arenberg auquel l'Empereur ménageait une alliance parmi les nièces de Joséphine et qui, l'année suivante, devait épouser Mlle Stéphanie Tascher. Les lettres que le duc écrit à ce sujet au major de son régiment montrent assez que, ni lui, ni sa fiancée ne subirent aucune contrainte. Elles ont à ce point de vue une importance historique.

Malheureusement, si les quelques pièces publiées aux *Annexes G* et *I* montrent que le major Ameil joua le rôle principal, et l'on peut dire unique, dans l'organisation du régiment dit alternativement d'Arenberg, Chevau-légers belges, ou 27e chasseurs, elles ne permettent pas d'écrire l'historique de ce corps et de réfuter les assertions émises par l'auteur de l'*Histoire de la Cavalerie Belge*. Le régiment d'Arenberg est un régiment français qui a été formé par un Français et qui n'a de Belge que le colonel propriétaire, comme on disait sous l'ancien régime.

Ayant retrouvé sa femme à Francfort, Ameil arrive à Liège à la fin de 1806. « Le 1er mars 1807, dit-il, je pars à la tête d'un régiment formé par mes soins et qui, le 1er décembre, n'avait ni hommes, ni chevaux, rien. » Après une longue marche de Liège à Munster et de Munster à Potsdam, le régiment passe l'inspection du général Bourcier, et est envoyé en garnison à Berlin où paraissent commencer, de la part de Clarke, qui en est gouverneur, des mauvais procédés à l'égard d'Ameil. De Berlin, on va à Anclam et on cantonne sur la Peene. « Le roi de Suède rompt l'armistice. Passage de la Peene. Investissement et prise de Stralsund. » Puis, des cantonnements sur l'Oder, à Treptow, en Mecklembourg, à Strelitz, dans le Mecklembourg-Schwerin, puis entre l'Elbe et le Weser, à Otterndorff, à Ottensen. Là, épisode

inexpliqué : « Le prince de Ponte Corvo me fait arrêter par un gendarme et conduire à Hambourg. » Bernadotte devait racheter cette mesure par les plus chaudes recommandations en faveur d'Ameil.

D'ailleurs, la prison est bientôt levée. Au 1er janvier 1808, Ameil est de retour à Ottensen. De là, il revient avec le régiment à Hambourg, entre en Danemark, cantonne d'abord dans le Jutland sur le Belt, puis dans le Holstein. La révolte des régiments espagnols l'appelle à une marche forcée par laquelle il compte les surprendre, mais il les manque et ne peut empêcher leur embarquement. Précédant, avec sa femme, le régiment qui, de Danemark, est appelé en Espagne et doit passer par Paris, Ameil assiste avec orgueil à l'entrée du 27e chasseurs, le 14 novembre. « Jour de satisfaction. Il était superbe. » On traverse toute la France en étapes. A la fin de décembre, on est entre Bayonne et Saint-Jean-de-Luz, et l'on entre, en Espagne, par Irun.

Sur cette campagne d'Espagne et sur la façon dont elle se termine pour Ameil, peu de renseignements (une seule pièce, *Annexe H*). On voit que le régiment manœuvre pour joindre Soult, passe le Guadarrama, entre à Madrid, mais là : « Querelle avec le prince d'Arenberg. — Je vois le Roi et Jourdan. — 13 mars, départ pour Paris... J'arrive un samedi en avril et suis arrêté chez l'Empereur par suite des vengeances et ressentiments de Clarke. Madame d'Arenberg remet pour moi une lettre à l'Empereur. Je suis libre le jour où il part pour l'Allemagne. Je pars pour l'Allemagne. »

L'ordre de l'Empereur du 11 avril 1809 est ainsi conçu : « Monsieur le général Clarke, le major Ameil qui est un assez bon soldat, quoique mauvaise tête, est en prison à Paris pour une discussion qu'il a eue avec son colonel. Envoyez-le à la division Montbrun où il sera employé. J'ai espérance que cet officier se distinguera et fera oublier ses sottises. Sur ce, etc. »

Ameil ne dit point dans ses notes en quelle qualité, ni avec quelles troupes il marcha. Dans les ordres qu'il reçoit directement du major général ou du duc d'Auërstaedt, il est seulement qualifié de major Ameil.

Il rejoint l'armée sur le champ de bataille d'Abensberg. —

« Bataille d'Eckmühl. Marche sur Landshut. L'Empereur m'envoie avec un parti sur Straubing et Waldmunchen. Je joins le maréchal Davout à Kirn. — Je pars avec lui. — Je commande un parti dans la forêt. — J'ai un succès. — Je continue le matin sur la gauche du Danube, sur la frontière de Bohême et en Autriche. — Je porte l'alarme dans tout ce pays. — J'arrive à Lintz. — Je suis encore jeté en partisan sur la rive gauche. — Je fais 500 prisonniers, à Grein, à Tulla. J'ai une affaire le 12 mai à Luberck, je suis blessé gravement. Je ne quitte pas ma troupe et la tire de sa position difficile. J'arrive à temps à la tête du pont de Lintz pour prévenir le général Vandamme qu'il va être attaqué par Bellegarde. Défense glorieuse de la tête du pont de Lintz. Je rejoins le maréchal Davout à Saint-Polten. Marche sur Vienne. — Passage du Danube les 19 et 20. Bataille d'Essling. Les ponts se rompent. Situation périlleuse de l'armée. — 21. L'armée repasse dans la Lobau. — Je suis détaché par Neustadt, sur le Sommering, au devant de l'Armée d'Italie, avec un corps de hussards. — Je vois Lauriston. — Je ramène un convoi de vivres. Je vois l'Empereur à Ebersdorf. »

Là, le 31 mai, Ameil est nommé colonel de cavalerie ; il est désigné le même jour pour prendre le commandement du 19e chasseurs en l'absence du colonel Le Duc, blessé. Il ne fait pas mention dans ses souvenirs qu'il ait pris ce commandement. D'ailleurs, douze jours plus tard, le 12 juin, il est nommé colonel titulaire du 24e de chasseurs, division Lasalle. On ne saurait donc dire avec quel régiment il marche sur Haimburg et Kitsée, prend part à l'attaque des avancées de Presbourg, marche sur Raab, assiste au siège de Raab, revient à Kitsée, marche à Ebersdorf; mais c'est assurément avec le 24e qu'il est à Enzersdorf le 5 juillet, à Wagram le 6, qu'il marche sur Znaïm, livre le combat de Stockerau, est envoyé vers Krems, suit à la piste le corps de Hardegg, entre à Krems, prend du canon et fait sa jonction avec le corps de Vandamme.

La récompense de ces actions intrépides qui font la plus belle page des états de service d'Ameil est digne de l'Empereur : Ameil est colonel le 31 mai, officier de la Légion le 13 juillet, et baron de l'Empire le 15 août, avec une dotation de 4.000 francs

qui est jointe à celle de 2.000 francs dont il a été gratifié le 8 septembre 1808. Il reçoit pour armoiries au I *des barons tirés de l'Armée;* au II *d'azur à la Harpe antique d'or* (en souvenir de l'Expédition d'Irlande); au III *de gueules au Sagittaire au galop la tête à senestre lançant une flèche en arrière* (pour rappeler l'époque de sa vie où, blessé gravement (à Luberck), il se battit pendant quarante lieues en retraite et reçut les compliments du maréchal Davout, du prince de Ponte Corvo, du général Vandamme et de l'Empereur qui lui écrivit une lettre de satisfaction); au IV de *sinople au Sauvage armé d'une Massue d'or*, pour symboliser le Hartz, au pied duquel sa femme avait ses propriétés.

Après l'armistice, Ameil a pris ses cantonnements d'abord à Frain, puis dans le Marchfeld, près Neustadt, au château de Frohsdorf, à Gross Bertholtz où il réorganise son corps, à Haslach; toute l'année 1810 se passe, à travers l'Allemagne, en marches coupées par des cantonnements, jusqu'au moment où le régiment reçoit pour garnison Saint-Omer où il croit s'établir. Mais le 1er avril 1811, il est désigné pour la Hollande et, arrivé au camp d'Utrecht où il est passé en revue par l'Empereur le 17 octobre, il repart pour l'Allemagne et, au 1er janvier 1812, après une marche singulièrement longue, il prend ses cantonnements à Lauenburg. Là, Ameil est obligé de se défendre contre une nouvelle attaque de Clarke sur laquelle les détails donnés dans l'*Annexe I* suffisent à établir la mauvaise foi du ministre.

Au début de 1812, le régiment se remet en marche sur Stralsund, puis s'avance sur l'Oder, sur la Vistule, sur la Pregel, sur le Niémen enfin. Il passe la revue de l'Empereur le 17 juin. Il convient ici de transcrire *in extenso* les notes d'Ameil sur la campagne de 1812.

« Passage du Niémen le 24 juin. Entrée à Kowno. Nous remontons la Vilia. Orage affreux dans la forêt. Marche rétrograde sur Kowno. Passage de la Wilia le lendemain. Marche par Janowo sur Wilkomir. Combat de Wilkomir le 28 juin. Marche sur Dunaburg par Braslau et Izoros. Arrivée sous Dunaburg. Cacade d'Oudinot. Reconnaissance sur Illuhs en Courlande. Marche en remontant la Dwina. Défaut funeste de précautions. Arrivée à Disna. Parti sur Drouïa. Passage de la Dwina. Reconnaissance

sur la Drissa et Valentzoui. Réunion à Biéloé. Marche sur Sebej. Reconnaissance de Monginot sur la gauche. Marche de l'ennemi. Nous sommes attaqués. Beau combat de Inlasitsouï. Belle conduite des généraux Maison et Albert. Incendie du château de Madame d'Oubril. Retraite honteuse et désastreuse. 1er août, beau combat glorieux sur la Drissa. Ennemi poursuivi, mal à propos. Imprudence de Verdier change nos succès en revers. Retraite sur Polotsk. On reprend l'offensive. Marche sur la Drissa. Entrée à Valentzoui. Mouvements et démonstrations inutiles. Combat de la Skolnâ. Casa Biamar tué. Défaut de vivres. Retraite sur Polotsk. Wittgenstein attaque Polotsk. Verdier et Oudinot blessés. Retraite simulée. Gouvion Saint-Cyr attaque. Succès très brillant. Retraite de l'ennemi. Repos. Mon camp sur la Polota. 16 octobre, nous sommes attaqués. Retraite sur Polotsk. Défense héroïque de Polotsk. Défense de Rundnia. Retraite sur Czasniki par...?

« Le colonel Lebrun tué glorieusement à la tête de son régiment à l'arrière-garde. Mouvement vers Beschenkowiczi. Bataille de Czasniki, le 30 octobre; je vais chercher la division de Legrand sur la Oula. Mission périlleuse. Victor marche à Tschéreïa. Froid excessif. Manque de vivres. 15 novembre : Mouvement en avant sur Smoliany. Manque par l'ânerie et la mauvaise volonté d'Oudinot. Position de Loukoml. Marche sur Borizow. Tête de Tschitchakow battue et culbutée. Incendie du pont de Borizow. Prise d'artillerie et de bagages à l'ennemi. L'Empereur arrive. Construction des ponts sur la Bérézina à Wésélowo. Passage du gué. Combats des 26 et 28. L'armée passe. Une partie est faite prisonnière. Les ponts étaient rompus et l'encombrement affreux. Je fais l'arrière-garde avec le général Maison. Je brûle les ponts de Zembin dans la nuit du 29 au 30 novembre. La retraite se continue par Zembin, Illia, Molodetschino sur Vilna. Combats multiples et journaliers. Le 5, 27 degrés de froid qui dure jusqu'au 11. Le 5, il n'y avait plus à l'arrière-garde que 100 hommes d'infanterie et 25 chevaux. Armée à la débandade; la Garde, les généraux et officiers donnent l'exemple; des corps entiers, tous les régiments disparaissent pour éviter le contact de l'ennemi. Ils se retrouveront et se rallieront hors du danger, lorsqu'il s'agira d'obtenir du can-

tonnement, la solde, des habillements. La patrie est plus qu'en danger, elle est perdue. Les souvenirs font la force d'une armée lorsqu'ils se rattachent à la gloire et à l'honneur. Elle n'en a pas de honte. Elle fuit impunément. Dans les moments de grands dangers, elle se rappellera qu'elle l'a fait et le fera encore. On ne peut plus compter sur elle. Napoléon part le 5 décembre de Molodetschino, du château du prince Oginski, sur la Vilia. Il part pour la France, seul comme Charles XII. Il n'y a que les lâches qui l'accuseront pour se garantir d'avoir amené une circonstance où un général d'armée devait fuir ainsi et partir le premier. Napoléon n'avait rien autre à faire. Il ne désespère pas du salut de la patrie. Il va rallier une autre armée et nous attendre. Entrée à Vilna. Pillage du magasin de vivres, d'habillement et de liqueurs fortes. Désordre et abrutissement de l'armée. Loison nous attendait avec une forte division ; le contact de l'armée produit sur sa troupe l'effet de la tête de Méduse. Dans la nuit, la division disparaît sans combat. 8 décembre, attaque de l'ennemi. Fuite. Dix mille hommes restent morts dans la ville des suites de leur ivrognerie et du froid ; 12.000 sont prisonniers. L'artillerie est perdue. Les bagages de réserve de l'Empereur et la caisse de l'armée sont pris à la montagne de Troki. Les fuyards s'écoulent sur Kowno. Il ne s'en échappe que parce que l'ennemi ne peut suffire à tout ramasser. Passage du Niémen. Kowno fortifié, bien armé et avec une garnison est enlevé de vive force. Magasins perdus. Arrivée en Prusse dans différentes directions ; chacun prend celle qui lui convient. Les principales sont celles de Tilsit, de Könisberg, de Elbing, par Preuss-Holland, de Thorn et de Varsovie. Tout ce qui va sur Tilsit est pris et n'y arrive pas. Les Prussiens vont sur Varsovie. La route la plus sûre était celle d'Elbing. Macdonald arrive sur le Niémen. Défection des Prussiens. Perte de l'artillerie destinée au siège de Riga. Français mal reçus à Könisberg. Fermentation de la Prusse. L'ennemi entre à Könisberg le (?). Les maladies se déclarent dans l'armée. Épidémie générale. Tout ce qui a échappé à la captivité, au feu et au fer de l'ennemi, à la rigueur de la saison, à la famine, tous payent le tribut sans distinction de rang, ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient atteints. Mon frère meurt le 27 décembre à Elbing. Je suis nommé commandant

d'un dépôt général de remonte à Hambourg et je pars d'Elbing, le 29, heureux de sortir d'un cloaque de déshonneur comme celui où je me trouvais.

« J'étais le dernier colonel de l'armée de Russie qui fût resté à cheval à la tête d'une troupe. J'avais avec moi le chef d'escadron Sourd, du 20e de chasseurs, qui, depuis, a été colonel de la même arme, a perdu son bras à Waterloo, le 18 juin, et a paru, le 18 juillet suivant, à cheval à la tête de son corps. J'étais parvenu à sauver mes officiers blessés, comme Lian, par exemple. Je suis peut-être le seul. J'ai aussi sauvé ma caisse qui contenait 120.000 francs en napoléons d'or. Je suis le seul, aussi suis-je, aujourd'hui, sans le sol dans mon exil. J'ai perdu quatre domestiques qui ont péri ou de froid ou d'intempérance en eau-de-vie. François, mon vieux serviteur et mon ami, qui avait fait dix-neuf campagnes avec moi, meurt pour avoir trop bu. Joseph, mon cuisinier, meurt gelé. Houlmann meurt gelé. Varin meurt de misère. Je ne perds pas de chevaux, je suis sans contredit le seul, j'en avais cependant dix; un seul, mon anglaise, meurt des suites d'une blessure reçue à la Bérézina. Les chevaux mouraient, non pas de faim, ni de fatigue, mais de soif. Murat avait succédé au commandement, perd la tête. Thomas blessé se brûle la cervelle après m'avoir renvoyé sa croix. L'armée, à son passage du Niémen, avait 500.000 hommes, le 24 juin; il n'en revient pas 15.000; et, sur ces 15.000, il n'y en a pas cinq absolument en état de servir encore. — J'ai remarqué que ce qui a le mieux résisté se trouve dans l'âge de 30 à 40 et parmi les hommes secs, actifs, *sobres* et courageux; tout ce qui était replet succombait. J'ai perdu dans cette campagne : Delibès a le bras emporté à (?) et meurt à Polotsk. Benlibeigne, tué d'un coup de feu à Polotsk. Lagrange, tué d'un coup de canon à Tschaniski. Onfroi meurt de misère et de démoralisation. Brard meurt d'un coup de feu reçu à Borizow. Pocher, prisonnier le 5 décembre, meurt faute d'un morceau de pain. Lian, blessé, se sauve par mes soins. Monfront, blessé, meurt de l'épidémie. Icard, Brouillet et Jaubert, tous trois blessés, parviennent par mes soins à l'hôpital de Minsk, ils sont faits prisonniers, mais ils trouvent un asile. Ils sont rentrés en France. Drougnon meurt de misère sur un traîneau. Mes deux officiers de

santé meurent de misère. Potier, blessé, meurt. Ripeaux est pris et revient. Mon régiment s'est bien conduit; il pouvait faire mieux; cependant, il a mieux fait que tous les autres. — Brave régiment! Braves et excellents garçons.

« Je reviendrai souvent sur cette année, la mémoire d'un homme ne peut pas contenir le souvenir de tout ce qu'il a vu dans six mois. Tout ce que l'on peut raconter avec vérité de nos misères est au-dessous de l'exagération — il n'y a pas à craindre de récits mensongers — on reste toujours au-dessous de la réalité. Daru perd toutes ses dents et 80 chevaux. Duchesne, son beau-frère et receveur général, ne plaignait pas la perte des dents, il regrettait les chevaux. Je perds la mémoire. Il me reste un gonflement aux extrémités. J'eus le bout de l'oreille droite, la pommette de la joue droite, la narine droite, les extrémités du pied et la verge gelés. On se sentait gelé, cela m'est arrivé dix fois. Le froid venait de l'est sur notre droite. »

Pour compléter ce récit, on trouvera quelques pièces à l'*Annexe K*. Il convient d'y ajouter que, par décret du 21 novembre dont le major général a signé l'expédition à Smorgoni le 5 décembre, Ameil a été nommé général de brigade.

Le 1er janvier 1813, il est donc à Dantzig d'où il part pour Hambourg. Il y commence son opération des remontes. « J'ai, écrit-il, un crédit de plusieurs millions; me voici pourtant sans le sou. » L'ennemi avance; il entre à Berlin; une émeute éclate à Hambourg où les hommes du dépôt chargent à poil. En février, il faut évacuer Hambourg. Ameil se retire sur Hanovre. Il y rend ses comptes et reçoit des lettres de service pour un corps de cavalerie qui se forme à Metz, sous le duc de Padoue. Il se rend à Metz, revient à Saint-Omer pour embrasser sa femme et les deux enfants qu'elle lui a donnés, et retourne à Metz d'où il part pour Hanau avec sa colonne. De là, marche sur Leipzig. Il convient ici de laisser la parole au général Ameil. Il y a marqué certains traits de la campagne de 1813 d'une façon ineffaçable. On trouvera de plus à l'*Annexe L* quelques pièces qui complètent les notes.

« Arrivée à Leipzig. Cantonnement. Je me garde militairement avec beaucoup de précautions. Surprise de Woronzow sur Leipzig.

Je ne suis pas surpris. Je réunis mes troupes et combats. Suspension d'armes à la suite de la bataille de Wurtchen. Cantonnement sur la Moldau. Je suis au château de Prelsau chez le comte de Hohenthal, près Wurtchen. Mouvement de cantonnement, je vais à..... Voyage à Bemburg. Je suis chargé d'escorter l'Empereur dans la route de Dessau à Magdeburg. Je vais à Acthen Leipzig. Je reviens par Halle. Revue de Leipzig. — 10 août, réunion des troupes pour la fête de l'Empereur. Marche sur Torgau. Passage de l'Elbe. Marche vers Luckau, réunion de l'aile gauche sous Oudinot. Trois corps, Oudinot, Bertrand, Reynier. Duc de Padoue. Généraux Morand, Guilleminot, Pactod. Marche sur Berlin. Premiers succès. La ligne d'opération est trop étendue. Les corps, trop éloignés les uns des autres, ne peuvent se porter du secours. Bataille de Gross Beeren. Reynier porte le (?) à des forces trop supérieures, il est battu, perd son artillerie. Guilleminot fait un mouvement de nuit pour le dégager et y réussit. Je manque enlever le prince de Suède à Gross Beeren. Mouvement de retraite par Juterbock sur Wittenberg. Ney vient prendre le commandement en chef. Jalousie d'Oudinot. Le prince de Suède marche à Roslau pour passer l'Elbe et couvre son mouvement par un corps d'observation commandé par Bulow. Ney profite du moment, attaque le 5 septembre Bulow et le tient à Zinna. Il ne le poursuit pas asez vivement. Le 6, il marche à lui, le joint à Dennewitz. Oudinot, malgré ses ordres, reste en arrière et n'arrive qu'à midi. L'affaire est mal engagée, sans ensemble. Bertrand et Reynier trouvent une forte résistance. Le prince de Suède arrive de Roslau avec 70 bataillons et ne fait que paraître pour décider la victoire la plus complète et la plus décisive. Chaque corps se retire pour son compte dans une direction divergente. Oudinot sur Torgau, par la forêt de... Bertrand et Ney et le duc de Padoue par Demme sur Torgau. 150 pièces de canon, tous les bagages sont pris. Le 6 septembre au soir, combat à Dohna. Il faut disputer le gîte. Le 7 septembre, combat à Daine. Toussaint y est battu. Retraite. A Torgau, l'ennemi arrive presqu'en même temps que nous. Désordre et encombrement affreux. Passage de l'Elbe. Camp de Torgau. Mouvement sur la Mulda. Je vais à Pretsch sur l'Elbe. Observation. Soupçon (?) sur l'établissement d'un pont par l'ennemi à

Wartemburg. Mouvement sur Dessau. Entrée à Dessau. Yorck passe avec l'armée de Silésie à Wartemburg et bat Bertrand. Manœuvres en remontant la Moldau. Reconnaissance sur Acken. Bruzer n'y réussit pas. Concentration sur Eilenburg. Concentration sur Leipzig. Jonction avec l'Empereur, 15, 16, 17, 18 octobre, bataille de Leipzig. Honorable pour l'armée francaise, mais sans but. Point de communications assurées. Retraite sur un seul pont. Désastre pareil à celui de la Bérézina. Marche sur Weissenfels. Passage de la Saale. Marche sur Strohburg, passage de l'Unstrut. Combat d'arrière-garde. Nous sommes toujours poursuivis. Marche sur Auërstaedt. Combat aux défilés de Kösen près Naumburg. Combat à Weymar. Séjour inutile à Erfurt. Napoléon manœuvre bien sa retraite. Elle se fit sans ordre. On se rappelait de celle de Russie. Communication mal assurée. Il n'y en avait jamais qu'une seule. L'encombrement en était la suite. Si son armée eût marché en ordre, son passage de Weissenfels et de Frohburg donnait le change à l'ennemi. Bertrand se couvre d'honneur à l'arrière-garde. Continuation de retraite par Eisenach. Je suis battu près d'Eisenach. Marche par Gelnhausen, l'ennemi s'y trouve, il faut s'ouvrir le passage. Bataille de Hanau. Wrede est battu. Le passage est ouvert, marche par Höchst à Mayence. Préval nous avait coupé sur nos derrières les ponts de la Nidda; cela nous retarde. Passage du Rhin. Combat d'arrière-garde à Hocheim soutenu par Bertrand. Encombrement incompréhensible à Mayence. Cantonnements assignés sur le Rhin. Je descends successivement le fleuve par Bingen, Boppart, Coblentz, Andernach, Bonn, Cologne, Neuss, Rhinberg. Je suis alternativement à Rhinberg et à Urdingen. J'arme les paysans. J'avais cent chevaux pour garder huit lieues de cours de fleuve. Je fais rentrer des approvisionnements et des bestiaux dans Wesel. »

(A suivre.)

Un Souvenir du Régiment de Bulkeley

Sur la porte de l'un des bâtiments servant actuellement de casernement au détachement qui occupe Fort-Barraux, on peut lire, sculptée dans la pierre, la date 1728.

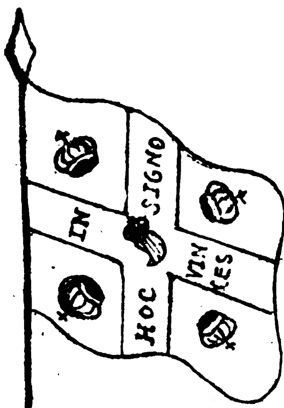
Couramment appelé encore « ancien pavillon des officiers », ce bâtiment à deux étages avait été construit et aménagé pour servir de logement à des lieutenants et à des sous-lieutenants; au rez-de-chaussée, se trouvaient des locaux d'usage commun : une des pièces de ce rez-de-chaussée prenait jour sur la cour intérieure du fort, du côté de Montmélian, par une large fenêtre : aujourd'hui, elle sert de débarras, car la construction d'un escalier conduisant sur les remparts l'a, en masquant la fenêtre, privée complètement d'air et de lumière.

Pénétrons-y un instant : voici, vis-à-vis de la fenêtre, une large cheminée; sur le sol, des traces de carrelage; et, un peu partout, sur les murs blanchis à la chaux, des vestiges de peintures décoratives : fleurs, festons, rosaces des plus rudimentaires; au-dessus de la porte, un sujet plus important, bien qu'en partie mutilé, que la figure ci-contre, d'après une épreuve photographique



au magnésium, reproduit aussi fidèlement que possible. En le regardant de près, à la lueur d'une lanterne, nous distinguons encore très nettement, dans les quatre carrés des drapeaux, une couronne; au centre de la croix, une harpe surmontée d'une cou-

ronne, et, partagée entre les quatre bras de la croix, la devise : *In hoc signo vinces* — (Le croquis ci-contre reproduit ce que l'épreuve photographique ne permet pas de distinguer.) — Aucun doute n'est possible : nous sommes en présence d'une reproduction de drapeaux du régiment de Bulkeley, qui avait trois drapeaux « dont un blanc colonel avec une couronne d'Angleterre dans chaque carré et une harpe peinte en or au milieu, ainsi qu'aux deux drapeaux d'ordonnance verts et rouges par opposition et croix rouge bordée de blanc » (1). Quant à la devise *In hoc signo vinces*, elle devait figurer sur les drapeaux des trois régiments irlandais : Bulkeley, Clare et Dillon, bien que Susane, dans son *Histoire de l'infanterie française*, n'en signale l'existence que sur ceux du régiment de Dillon.



Bulkeley tint garnison au Fort-Barraux en 1771 ; venant de Corse, il y arriva en janvier et en partit en novembre pour Gravelines. L'ordonnance du 26 avril 1775 l'incorpora dans Dillon, dont il prit le nom et les insignes, mais auquel il donna son ancienneté.

Nous avons cru bien faire en conservant dans le *Carnet de la Sabretache* ce vieux souvenir d'un régiment qui fut parmi les plus vaillants de ces corps étrangers qui servirent si loyalement leur patrie d'adoption.

(Communication de M. le capitaine JUSTER.)

(1) Lemau de la Jaisse : *Sixième abrégé de la Carte générale du militaire de France sur terre et sur mer jusqu'en décembre 1739.*

Souvenirs du général baron Teste

(Suite)

Les coalisés, ivres de leurs succès, devenaient de jour en jour plus entreprenants. Souwarow, maître de l'Italie, avait dirigé sur l'Helvétie le corps de Korsakow pour se joindre au prince Charles et se préparait lui-même à passer les Alpes, dans le but de prendre à revers Masséna et de l'écraser sous les forces combinées des masses russes et autrichiennes.

Il devint urgent de mettre en mouvement nos nouvelles demi-brigades et de les préparer par de longues marches et des campements aux fatigues de la guerre la plus active.

La 87e, dirigée vers le Rhin à grandes journées, arriva à Mayence, laissant peu d'hommes en arrière, passa le fleuve et vint camper en avant de Cassel. Nous comptions dès lors dans l'armée d'observation qui fut d'abord sous les ordres de Bernadotte, pour passer peu après sous ceux du général Léonard Muller.

Pendant un long séjour sous la tente, nos hommes continuaient de se former au métier. De nouvelles marches, en remontant le Rhin par la rive gauche, nous portèrent rapidement sur Bâle, d'où nous fûmes détachés sur Rheinfed pour participer au grand mouvement qui s'opérait alors dans toute la Suisse. Il fallait faire tête aux Autrichiens, aux Russes et, en même temps, pour comprimer les mauvaises dispositions de certains habitants du pays, se montrer forts partout et se multiplier en quelque sorte par la rapidité des marches.

Nos jeunes soldats ne pouvaient être plus utilement employés. Groupés sur des voitures de réquisition, ils parcouraient en poste l'Helvétie dans tous les sens. Les Suisses ne se firent jamais une idée aussi grande de la puissance française. C'est principalement

cette sage mesure qui prépara les succès de Zurich, succès devenus si nécessaires à une époque aussi malheureuse pour nos armes.

Quelques jours avant le grand choc, dans nos courses préliminaires, nous fîmes halte à Bade (5 lieues de Zurich), avec la 46e demi-brigade, ci-devant légion noire, commandée par Lanchantin. Cet ancien corps avait fourni quatre bons officiers à notre organisation. C'était un motif de plus pour fraterniser avec lui. Les officiers supérieurs donnèrent l'exemple en se réunissant au déjeuner de la halte, déjeuner où ils admirent le brave La Tour d'Auvergne, qui faisait cette campagne comme simple grenadier dans les rangs de la 46e, où, quelques jours plus tard, le fer d'un cosaque devait atteindre le premier grenadier de France.

Si nous ne fûmes pas acteurs principaux dans les faits éclatants qui préservèrent la France d'une irruption si menaçante à cette époque, nous contribuâmes, du moins, puissamment au succès, et nos hommes eurent l'occasion de s'aguerrir dans quelques engagements partiels et presque toujours heureux pour nous, avec les Autrichiens.

C'est en dernier lieu et après les journées mémorables de Zurich que, continuant nos marches forcées et nous dirigeant vers l'Oberland bernois par Thun, Brienz et Meiringen, que nous atteignîmes et enlevâmes l'arrière-garde et les postes ennemis au pied du Grimsel. Les habitants de ces vallées nous firent généralement bon accueil : mon bataillon, qui marchait en tête avec beaucoup d'ordre et de discipline, eut particulièrement à se louer du ministre protestant de Meiringen. Il nous donna de bons renseignements et d'excellents guides pour suivre les Autrichiens et pénétrer dans la vallée de Guttindam.

Nous dûmes à ces divers mouvements l'avantage de contempler et d'admirer de très près la belle cascade de Lauterbrunnen et les galeries de Grindenwald.

Nous faisions alors partie de la division du général Loison. Le général Chabran, qui avait son quartier général à Zug, et qui commandait une autre division de l'armée d'Helvétie, m'écrivit pour m'engager à accepter l'emploi d'aide de camp près de lui. Je reçus à Meiringen cette proposition, d'autant plus flatteuse pour

moi qu'elle partait d'un homme qui avait conquis le grade de général de brigade sur le champ de bataille de Roveredo, dans la première et glorieuse campagne d'Italie, et, tout récemment, le grade supérieur pour services signalés. J'appris depuis que son digne oncle, ami intime de mon père, lui avait suggéré ce choix; mais, au moment même, tout en lui témoignant combien j'y étais sensible, je crus devoir lui exprimer tous mes regrets de ne pouvoir me rendre de suite près de lui. Je considérais comme une famille militaire le bataillon que j'avais organisé et qui, depuis sa formation, m'avait donné tant de preuves d'attachement. Une séparation m'aurait été trop pénible. Le général approuva mes motifs et m'en tint bon compte.

Cependant, tandis que la fortune nous souriait en Helvétie, notre armée d'Italie se trouvant, de revers en revers, acculée aux Alpes, demandait un chef et des renforts.

Championnet, que les ennemis de notre gloire avaient calomnié, en l'accusant de concussion dans son commandement à Naples, venait d'être honorablement acquitté par un conseil de guerre, à Grenoble. Il venait de recevoir l'ordre de remplacer Joubert. La France et l'armée applaudirent généralement à ce choix.

Divers corps sont dirigés de l'Helvétie sur les départements de l'Isère, des Hautes et Basses-Alpes pour aller joindre, de là, l'armée d'Italie. La 87ᵉ, faisant partie de ces détachements, est passée en revue à Grenoble par le général en chef.

Elle part aussitôt après pour Embrun d'où elle se porte rapidement en avant par la vallée de la Stura, sous les ordres du général Davin, s'empare du poste des Barricades, pénètre en Piémont et campe à Vignole. On l'attache à la division Muller.

La légion italienne faisait également partie de cette division. Je fis la connaissance des Lechi, Montebruno, Hommodei et de toute cette belle jeunesse, levée au nom de la Liberté, lors de la première apparition de nos drapeaux victorieux dans la Lombardie. Suivant la destinée de nos armes pendant notre retraite et servant avec la même ardeur et le même enthousiasme, ils semblaient tous n'aspirer qu'à délivrer de nouveau leur patrie.

Championnet avait installé son quartier général à Coni. La

division Grenier couvrait cette place, occupant des positions devant Fossano et Savigliano : par sa gauche, elle se liait à notre droite. L'extrême droite couvrait Gênes ainsi que tous les passages intermédiaires des Alpes.

Les corps qui avaient opéré en Italie se trouvaient sur une ligne aussi étendue, non pas démoralisés, mais affaiblis considérablement par les grandes pertes qu'ils venaient de faire. De ce nombre, était la 5e demi-brigade de ligne, privée en quelques jours de deux chefs. Le premier, le brave Leféron, blessé grièvement devant Vérone et transporté à Fenestrelles, venait d'y terminer une vie glorieuse, vivement regretté de tous ses frères d'armes. Son remplaçant, que je m'abstiens de nommer, s'était laissé prendre en défaut dans cette vigilance qu'un chef doit précisément exercer nuit et jour en face de l'ennemi ; il avait été fait prisonnier et enlevé presque seul, en robe de chambre.

Cette demi-brigade n'avait plus pour la diriger que deux chefs de bataillon dont j'aurai occasion de parler plus tard. Braves officiers d'ailleurs, aucun d'eux ne possédait, de l'aveu même de leurs subordonnés, les qualités d'un commandement si important.

Je reçus l'ordre du général en chef de prendre provisoirement le commandement de cette demi-brigade. C'est ainsi que, comptant toujours à la 87e, je fus accueilli comme chef de l'ancienne 5e. J'étais alors loin de prévoir combien j'aurais bientôt à me féliciter d'avoir fait connaissance devant l'ennemi avec les débris si glorieux de Ronco et d'Arcole.

Ici, me revient à la mémoire un fait que les nombreuses années qui se sont depuis écoulées, n'a pu effacer : les moindres circonstances m'en sont présentes comme s'il était de fraîche date.

La veille des grandes démonstrations préparées sur les points de Fossano et de Savigliano, dans le but de prouver à l'ennemi que nous étions encore assez forts pour nous maintenir sur le revers méridional des Alpes, le général en chef avait réuni à son quartier général 40 officiers généraux ou supérieurs de l'armée. Au milieu du dîner, on annonce un courrier du Directoire. Ce courrier introduit remet ses dépêches, et, après quelques questions

sur la route qu'il a tenue, sur la marche des renforts attendus, sur les dispositions de l'intérieur, questions auxquelles il répond d'une manière très plausible, il se ravise en manière de réminiscence, et, au moment de sortir de la salle, s'adressant au général Championnet : « A propos, mon général, lui dit-il, le général Bonaparte que j'ai rencontré entre Valence et Montélimart, m'a chargé de vous faire ses compliments. Il se rend à Paris où, sitôt arrivé, il promet de vous donner de ses nouvelles. »

Peindre l'étonnement, la stupeur dont ces paroles frappèrent les convives, dire la subite animation des traits de Championnet, lui qu'une maladie aiguë rongeait et déformait visiblement depuis son retour de Naples, serait chose impossible. De telles scènes ne se reproduisent que faiblement par la plume ou par le pinceau.

A combien de commentaires ne donna pas lieu le retour si inattendu du conquérant de l'Égypte, du chef de cette armée d'Orient dont nous ignorions depuis si longtemps les nouvelles péripéties, bloquée qu'elle était par de nombreuses escadres anglaises ! Chacun de nous, en retournant au camp, cherchait à prévoir l'effet que produirait en France et dans l'armée l'apparition du général Bonaparte. Chez les uns, le présent le plus désastreux pour notre armée d'Orient et l'avenir le plus sinistre pour la France venaient se dévoiler; chez les autres (et c'étaient les plus nombreux), César nous était rendu avec sa fortune et la gloire nationale allait se retremper dans de nouveaux triomphes.

C'est dans ces dispositions que, le lendemain, une attaque vigoureuse de notre part eut lieu sur toute la ligne. Le choc contre des forces qui nous étaient infiniment supérieures eut des chances variées pendant la journée entière. L'ennemi essuya de très grosses pertes, mais les nôtres, bien inférieures, nous furent bien sensibles. A la nuit, en regagnant nos positions, nous restâmes convaincus de l'inutilité de nos efforts ultérieurs pour nous maintenir sur le terrain en avant des débouchés des Alpes.

La mort de Championnet vint bientôt décider le mouvement rétrograde, de la droite à la gauche. Les corps qui avaient le moins souffert furent, avec quelques renforts arrivés de l'intérieur, commis à la garde des défilés. Ceux que la dernière campagne avait décimés durent rentrer en France.

La 5e fut de ce nombre. Chargé, par prolongation, de son commandement, je la conduisis jusqu'à Grenoble.

Là, me parvint l'ordre du ministre de la Guerre de me rendre sans délai à Bâle pour y remplir les fonctions d'aide de camp près du général de division Chabran. On voit que ce brave homme n'avait pas abandonné sa première résolution. Ma séparation de la 5e, qu'on dirigeait sur Paris, fut des plus pénibles. Tant de témoignages réciproques d'estime et d'attachement le signalèrent! Je devais aussi à la 87e l'expression des regrets que j'éprouvais en recevant une autre destination. Je m'empressai de remplir ce devoir, et ce que me répondirent à ce sujet mes frères d'armes me flatta infiniment.

Un service d'un genre tout nouveau pour moi m'attendait à Bâle. Heureusement, mon général voulut bien m'y initier avec beaucoup d'indulgence. L'exactitude et le travail me mirent bientôt au courant de mes fonctions. Je trouvai là, comme adjoints à l'état-major, le capitaine de l'infanterie Jehan, le capitaine de hussards Pastour, tous deux compatriotes du général, et le jeune lieutenant Colin de Sussy qui préludant dans la carrière militaire, l'abandonna bientôt et devint, sous l'Empire et la Restauration, directeur des douanes à Paris. Or, nos victoires en Helvétie avaient rendu ce pays au calme; les habitants s'en félicitaient ainsi que du maintien de la bonne discipline parmi nos troupes.

En France, les affaires allaient prendre une nouvelle face. L'orgueil national humilié par tant d'échecs subis sur divers points, tendait à se relever et l'ambition d'un homme vint, à cette époque, fort à propos en aide aux sentiments patriotiques du pays et de l'armée.

An VIII (1800)

Le grand et heureux succès de Zurich ainsi que l'apparition de Bonaparte, avaient déjà considérablement relevé le moral de l'armée. Il fallait néanmoins tenter de plus grands coups pour abattre l'audace des coalisés qui, maîtres de plusieurs passages des Alpes, arrivant même sur le Var, menaçaient d'envahir la France.

Le premier Consul leva et mit en mouvement cette belle armée

de réserve organisée à Dijon, destinée à franchir les plus grands obstacles : en deux mois, il parvint à reconquérir l'Italie. Berthier, était nominalement général en chef, mais elle ne fut jamais dirigée que par Bonaparte en personne.

Pendant que le premier Consul gravissait le mont Saint-Bernard à la tête de nos forces principales, d'autres corps pénétraient en Italie par d'autres points. La division Chabran, réunie à Chalon-sur-Saône et composée en majeure partie de bataillons et d'escadrons dits complémentaires de l'armée d'Égypte, avait ordre de franchir le petit Saint-Bernard.

Vers la mi-mai, tout fut en mouvement et nous arrivâmes dans la vallée d'Aoste au moment où le général Lannes, à la tête de l'avant-garde, venait de descendre du grand Saint-Bernard et de chasser d'Aoste la garnison autrichienne. L'ennemi fut successivement forcé à Chatillon, à Verrez ; mais l'armée dut éprouver un temps d'arrêt assez long pour son passage sous le fort de Bard. On tenta inutilement de l'emporter de vive force. Les deux assauts par escalade ordonnés, le premier par le général en chef, le second par le premier Consul en personne, n'amenèrent d'autre résultat que la perte de plusieurs braves. Il fallut se frayer un passage sur les rochers de l'Albardo, hors de portée et à gauche du fort.

L'avant-garde put alors déboucher par Donas sur la route d'Ivrée et toute l'armée la suivit, hommes et chevaux, mais l'artillerie restait. On laissa la division Chabran pour bloquer le fort et accélérer sa reddition. C'est ce dernier général qui, le premier, et simultanément, imagina les deux combinaisons suivantes : on répandit du fumier et de la paille dans les rues du village de Bard, puis on enveloppa de foin les roues des prolonges et caissons d'artillerie. En deux nuits, presque tous les canons ainsi que le parc, traînés à bras d'hommes, sans bruit, passèrent à trente toises du fort et purent franchir cet obstacle pour rejoindre l'armée. Les nuits suivantes, on agit de même : tous les soirs, 200 hommes étaient commandés à cet effet : les plus jeunes soldats se disputaient l'honneur de la corvée. Les assiégés s'aperçurent malheureusement trop tôt de notre ruse. Éclairant la route à l'aide de pots à feu, ils purent, dès la troisième nuit, cribler notre convoi

et nous mettre hors de combat près de 400 hommes, dont plus de 300 tués.

Le général Chabran ne négligeait toutefois aucun moyen de faire brèche afin d'accélérer la reddition du fort : il fit placer, non sans difficulté, une pièce de 12 dans l'église du village qui, braquée par une fenêtre, se trouvait à environ quarante toises du pont-levis du fort. Aux premières décharges, le pont fut abattu et le passage ouvert. Les assiégés furent si déconcertés qu'à la troisième sommation et en dépit des efforts du commandement ennemi, le fort dut se rendre. La garnison forte de 500 hommes, défila avec les honneurs de la guerre, déposa ensuite ses armes et fut envoyée en France par le val d'Aoste et le petit Saint-Bernard.

La division rejoignit alors l'armée en traversant Ivrée et gagnant Santhia où de nouveaux ordres l'attendaient. C'est dans cet endroit que nous reçûmes Desaix et ses deux aides de camp, Rapp et Savary, revenant d'Égypte : ils allaient rejoindre le général Bonaparte après avoir été retenus quelque temps à Livourne, à leur débarquement, par suite des intrigues du consul d'Angleterre. Ces messieurs n'étant pas encore montés, mon général fit accepter à Desaix un de ses chevaux et j'offris de céder un des miens aux deux officiers. Je ne sais lequel d'entre eux profita de l'offre; mais, ce que je sais bien, c'est que, depuis, je n'ai pas même reçu un remerciement de l'un ou de l'autre.

Je dois penser qu'il tenait mon cheval pour un cheval de prise et que celui qui en a profité a cru que la prise était bonne pour lui. Rapp et Savary, devenus par la suite de grands personnages, ont oublié ce petit trait de mamelouck ou d'Arabe et, sans m'en inquiéter beaucoup, je suis resté inutilement dans l'attente que le véritable Arabe se déclarât.

Sur ces entrefaites, le premier Consul était entré à Milan au milieu des acclamations de la population; l'armée opérait sur divers points de la Lombardie; Lannes et Murat manœuvraient pour couper à Mélas ses communications, et ce général, un peu revenu de sa surprise, ralliait son armée sur Turin, dirigeait sur Stradella le corps du général Ott (que la convention de Gênes venait de rendre disponible) et, portant ensuite ses masses sur Alexandrie, faisait ses dispositions pour passer le Pô un peu

au-dessous de Valence et faire jour à travers nos troupes disséminées.

Il est certain que c'est à l'exécution prompte de ce plan qu'il devait s'arrêter. Ott, à qui cette immobilité ne portait pas l'appui d'une diversion, fut battu à Montebello par Lannes, et Mélas resta à Alexandrie.

Placée pendant ce temps en observation sur la rive gauche du Pô, vis-à-vis du point par où l'on présumait que le général autrichien tenterait son passage, la division Chabran était disposée à faire et aurait fait une ferme résistance, mais elle eût été écrasée par des forces infiniment supérieures et la trouée ne se serait pas moins effectuée. Heureusement, Mélas ne pensa qu'à la concentration de ses troupes autour d'Alexandrie ayant une tête de pont sur la Bormida. Il laissa le temps à Bonaparte de rallier la plus grande partie de ses divisions et de venir lui offrir la bataille.

Le nom de Marengo est assez illustre par les scènes sanglantes et mémorable dont la journée du 25 prairial an VIII vint l'éclairer dans la plaine qui s'étend de San Juliano à la Bormida.

Tant de relations, plus ou moins fidèles, en ont été faites, que je me bornerai ici (ce qui entre d'ailleurs mieux dans mon sujet) à tracer en quelques mots mes impressions du moment sur les chances et les résultats de la lutte.

On s'était battu sur plusieurs points toute la journée; Marengo, Castel Ceriolo avaient été pris et repris; mais, vers six heures du soir, la bataille était gagnée par les Autrichiens. Ils étaient maîtres du terrain, et leur lourde réserve, formée en colonne et composée de grenadiers hongrois, s'avançait dans le plus grand ordre pour achever de balayer nos troupes. Mélas, plein de joie et de confiance, laissant au général Zach, le soin d'assurer à ses armes les résultats les plus avantageux, rentrait à Alexandrie et était, deux heures plus tard, l'objet d'une ovation que quelques partisans lui avaient préparée au spectacle de cette ville.

Tout à coup, Desaix paraît avec ses deux divisions. On rallia derrière elles les corps débandés et on fit alors ce que l'on peut appeler les efforts du désespoir. Le choc fut terrible. La colonne

ennemie en fut ébranlée et une heureuse charge de notre cavalerie sur les flancs y porta le désordre.

Dès ce moment, tout changea de face. Les vainqueurs du jour se mirent si précipitamment en retraite, que le pont se trouvant obstrué par le grand nombre de fuyards, la plupart furent poussés dans la Bormida où beaucoup y périrent. Le général Zach fut fait prisonnier et tout le champ de bataille fut, pour ainsi dire, reconquis à la course.

L'étoile de Bonaparte a brillé à Marengo de son plus vif éclat et, disons-le, il y déploya autant d'ardeur, de ténacité et de talent que Mélas montra d'irrésolution et de lenteur dans l'emploi de ses forces.

Aussi, le salut de l'armée et les destinées du premier Consul étaient dans le succès. Que devenait, en cas de défaite, tout ce qui avait passé les Alpes ? Pouvait-on s'engager dans la première route et traverser un pays entièrement épuisé ? Et, cette armée détruite, quel rempart opposerait la France aux nouvelles irruptions des coalisés ?...

Deux jours après, campés sur les glacis d'Alexandrie, nous vîmes défiler devant nous ce que Berthier voulait bien appeler dans son ordre du jour les débris de l'armée autrichienne se retirant, d'après la convention, derrière le Mincio, et, parmi ces débris, 10.000 cavaliers dont nous admirâmes l'ordre, la tenue et la bonne mine.

La seconde coalition était, sinon dissoute, du moins bien déconcertée par le prodige de Marengo. Bonaparte se rendit à Milan, où il réorganisa rapidement la République cisalpine. Il se rendit de là à Paris, laissant à Masséna le commandement en chef de l'armée d'Italie et, à mon général, celui du Piémont.

Chabran eut son quartier général à Turin, dans l'hôtel Carignan. Neuf officiers généraux furent placés dans chaque ville principale de ce beau pays, pour y commander sous ses ordres les divers cantonnements de nos troupes. La conduite et la bonne discipline de nos soldats augmentaient le nombre de nos partisans.

C'est là que je remplis pour la première fois les fonctions de chef d'état-major, jusqu'à la fin du mois de thermidor an VIII. Un travail incessant me tint tous les jours et une grande partie des

nuits. J'avais à cœur de justifier la confiance de mon général; et la manière dont il parla depuis de mes services, les regrets qu'il éprouva lors de notre séparation, durent me faire croire que j'étais parvenu à mon but.

C'est à cette époque que m'advint un de ces témoignages qui m'ont le plus flatté dans ma carrière : la 5e demi-brigade de ligne (dont Championnet m'avait confié le commandement provisoire devant l'ennemi, sur la fin de la malheureuse campagne de l'an VII), dirigée du midi au nord, se trouvait de passage à Paris, où elle obtint quelque séjour. Les officiers de ce corps se réunirent, et par une résolution spontanée, ayant obtenu une audience du ministre de la Guerre, lui demandèrent formellement de me proposer au premier Consul pour commander titulairement la demi-brigade. Au moment où j'y pensais le moins, n'ayant d'ailleurs reçu aucun avis d'une démarche à laquelle j'étais loin de m'attendre, mon général m'apporta l'expédition de l'arrêté du premier Consul qui me nommait chef de la 5e demi-brigade de ligne. Nous étions alors dans les premiers jours de messidor. L'ordre de rejoindre le corps était de la dernière urgence. Il fallait donc songer à un départ très prompt. J'aurais pu, à la rigueur, arriver au Rhône, le descendre pour aller embrasser mes vieux parents, et c'est ce que j'aurais fait si j'avais pu croire que, par la suite, les circonstances et mon devoir exigeant ma présence continuelle au drapeau, me priveraient du bonheur de les revoir.

Mais j'avais hâte de rejoindre ma nouvelle famille militaire; on la réorganisait, et la présence du chef était indispensable. Je voyageai donc rapidement, et j'appris, à Paris, que la 5e demi-brigade avait un bataillon à Versailles, un à Amiens, et son troisième bataillon à Bruges, avec le conseil d'administration. Je passai successivement la revue des deux premiers et je me rendis à Bruges où je présidais le conseil d'admistration au moment où l'inspecteur en chef Ledoyen passait sa revue administrative. Mes premiers soins se portèrent sur la prompte réunion des trois bataillons, afin de pouvoir organiser définitivement le corps qui m'était confié, et réparer les pertes éprouvées dans la campagne de l'an VII.

An IX (1801)

Une grande partie de cette année fut employée à régler l'administration très négligée, très arriérée de la demi-brigade. L'inspecteur en chef aux revues avait exigé la présence à Bruges de tous les officiers qui pouvaient l'éclairer sur son opération et, principalement, l'assistance des deux chefs de bataillon Gaillard et Richard qui étaient au corps depuis sa formation. Ce travail, aussi minutieux que difficile après de si longues marches et les pertes occasionnées par les dernières campagnes, fut suivi avec zèle et opiniâtreté. Le quartier-maître (capitaine Motte), excellent comptable, y prit bonne part. Tout fut vérifié, mis en ordre et, dès cette époque, l'administration ne dévia pas un instant de la voie tracée par les règlements et instructions.

La demi-brigade s'était formée, dans le principe et au moment de l'embrigadement, par l'amalgame d'un bataillon du régiment de Boulonnais, un du régiment de la Couronne, un de celui de la Guadeloupe et des bataillons de volontaires de la Côte-d'Or, de l'Yonne, de l'Isère, de deux autres bataillons de la première réquisition qui y furent un peu plus tard incorporés. Il restait encore au corps, en officiers, sous-officiers et soldats, un nombreux et excellent noyau qui datait du commencement des guerres de la Révolution.

Je laissai à Bruges le 2e bataillon (de dépôt) et le conseil d'administration, commandé par le commandant Gaillard. De nouveaux ordres appelaient la réunion de notre force disponible à Versailles où je conduisis tous nos grenadiers et la partie du bataillon détachée d'Amiens. Il était question d'un camp à Rocquencourt, qui n'eut pas lieu. Mais en nous retenant à Versailles, ce que nous y avions de présent au drapeau fut divisé ainsi qu'il suit : 3 compagnies de grenadiers et 3 compagnies d'éclaireurs formèrent un bataillon d'élite. Tous les fusiliers restants constituèrent, en 8 compagnies, le 1er bataillon de la demi-brigade, commandé par le chef de bataillon Richard. Le conseil d'administration éventuel fut installé, et le commandement du bataillon

d'élite fut confié au capitaine Levassor que je désignai comme le plus apte à cet emploi (1).

Une brigade, dite d'élite, fut organisée sous les ordres du général de brigade Broussier. La 35e de ligne y avait amené, comme nous, deux bataillons avec son drapeau. Les 6e et 64e de ligne, chacune un bataillon de trois compagnies de grenadiers et de trois d'éclaireurs. Les grenadiers portaient tous le bonnet à poil. On avait donné aux éclaireurs le shako surmonté d'un plumet vert et, aux deux bataillons de fusiliers, la même coiffure, peu usitée encore, surmontée d'un plumet vert et rouge.

Le général Broussier était grand manœuvrier, très actif, ayant fait déjà toutes ses preuves comme ancien chef de la 43e de ligne. Il tint sa brigade en haleine pour les services de tout genre, l'exerça aux grandes marches et aux manœuvres de guerre.

Sur ces entrefaites, nos éternels ennemis tentaient par tous les moyens de susciter contre nous le royaume de Naples et les États Romains. On levait, on organisait des troupes à Naples, où des officiers autrichiens faisaient accepter leurs services. Le premier Consul ordonna la prompte réunion d'une armée d'observation du Midi et en donna le commandement en chef à son beau-frère, le général Murat. La brigade Broussier, dont je faisais partie, fut destinée à cette armée. Nous nous mîmes en route sans délai par la voie la plus courte et, brûlant plusieurs étapes, nous arrivâmes au pied des Alpes dans la deuxième quinzaine de fructidor. Nous étions à Suze, prêts à franchir le petit Saint-Bernard, quand le

(1) En effet, Levassor, quoique moins ancien de grade que deux ou trois de ses camarades, les primait par la connaissance théorique et pratique de l'ordonnance de 1791 sur les manœuvres et les autres règlements militaires, ainsi que par son zèle et sa vigueur à servir et à faire servir. Fils d'un pauvre cultivateur des environs de Versailles, sans instruction première, il s'était formé lui-même au métier dans le régiment de la Guadeloupe et, grâce aux nouveaux principes qui permettaient au mérite plébéien d'arriver à l'épaulette, il avait, depuis nos guerres, conquis bravement son grade. Il tint, par un sentiment de modestie qu'on ne put jamais vaincre, à ne pas s'élever au grade supérieur et refusa constamment celui de chef de bataillon qu'il méritait sous tant de rapports.

Levassor fut mis en retraite pour blessures assez graves, quelques années avant les désastres de l'Empire. Il cultivait naguère un petit champ à Fontainebleau, où il est mort emportant les regrets de tous ceux qui l'avaient connu et apprécié.

Il laissa un fils très jeune qui, aujourd'hui, excelle dans le genre comique au théâtre du Palais-Royal. — *(Note de l'auteur.)*

passage, entièrement obstrué par les neiges, fut jugé impraticable. Il fallut alors nous porter sur un point plus accessible et nous nous trouvâmes, le dernier jour de l'an IX (21 septembre 1801), à Lanslebourg, très fatigués, mais pleins d'ardeur, n'ayant laissé sur cette longue route, que neuf hommes à l'hôpital, sur toute la brigade.

Le lendemain, 1er vendémiaire an X, nous arrivons vers onze heures du matin, à l'hospice du Mont-Cenis d'où, après une longue halte, nous descendîmes en Piémont. Un temps du mois de mai présida à cette descente. Heureuse époque, où les soldats, comme les officiers, brillants de jeunesse, de force et d'expérience, rivalisaient de zèle et de gaîté, n'ayant pour but, au milieu des fatigues les plus rudes, que de nouveaux triomphes pour la patrie! Que ne devait-on pas obtenir de pareilles dispositions et qui pouvait alors en tirer un meilleur parti que l'homme placé à la tête des destinées de la France.

Peu de séjours furent laissés à notre marche. Traversant rapidement, par colonnes de deux bataillons, les provinces que nos récents succès venaient de délivrer du joug autrichien, nous nous dirigeâmes sur la Toscane.

Une distribution de pain avait été faite à ma troupe le soir de l'arrivée à Borgo San Donino, dans les États de Parme. Le lendemain, partant du bourg de très grand matin, je crus devoir, après deux heures de marche, ordonner une grande halte, vu que la veille, on avait doublé l'étape. Le soldat profita de ce temps d'arrêt pour déguster son pain, mais quel fut mon étonnement, au roulement du départ, de voir la presque totalité de la demi-brigade jonchant les fossés et la route comme attaquée du mal épileptique. Armes et bagages gisaient épars avec les hommes atteints du plus violent tremblement.

Suspension forcée du mouvement pendant près de trois heures. Après ce laps de temps écoulé dans les plus vives inquiétudes, tout se rétablit presque spontanément. Chacun reprend ses armes, son sac et son rang, et la marche est gaîment continuée jusqu'au gîte où les hommes arrivent parfaitement dispos.

Ce grave incident donna lieu à plusieurs rapports très circonstanciés. Ce qui restait de la mauvaise distribution fut saisi et

détruit. Une enquête scrupuleuse s'ensuivit et il en résulta qu'une grande quantité d'ivraie était mêlée à la farine qui avait servi à la confection du pain distribué. Le préposé aux vivres de Borgo San Donino fut arrêté, traduit devant un conseil de guerre et sévèrement puni.

Plus nous approchions des Apennins et, par conséquent, de notre but, plus nous étions témoins du grand mouvement occasionné par la formation de l'armée. Arrivés à Florence, où s'était établi le quartier général (au palais Corsini) et où fut retenue la brigade Broussier, les deux bataillons de la 5e logèrent dans une grande caserne, sur la rive gauche de l'Arno.

Il était temps de faire face à nos ennemis et d'aller au-devant d'eux. Le roi de Naples et le Saint-Père ne cachaient plus leurs projets. Le général autrichien Mack (si connu depuis par la capitulation d'Ulm) s'avançait à la tête de 60.000 Napolitains, occupait déjà Rome et marchait dans l'espoir d'un soulèvement général de l'Italie contre nous. L'or anglais avait été prodigué pour cette levée de boucliers.

A peine réunie, l'armée d'observation s'ébranla sur plusieurs colonnes. Le général de division Maurice-Mathieu y avait amené deux beaux régiments d'artillerie de marine qui, avec la brigade Broussier, complétèrent la divison sous ses ordres. Sienne et bientôt les rives du lac de Trasimène retentirent de nos refrains joyeux et patriotiques. Partout, les habitants, principalement ceux de Cortona et de Perugia (1), à l'exception de ceux d'Arezzo, pays récemment soulevé contre nous à l'instigation des prêtres et qui venait d'être d'ailleurs rudement châtié, nous accueillaient en frères et en libérateurs.

Plus nous avancions dans les terres papales, plus les démonstrations étaient vives. Dans cette dernière ville, le cardinal gou-

(1) Le jeune Wicar (Jean-Baptiste), né à Lille en 1792 et élève de David, envoyé par le premier Consul à notre école de Rome, se trouvait arrêté à Perugia en même temps que nous. Au dessert d'un dîner auquel les officiers supérieurs de la brigade d'élite l'avait admis, il charbonna en moins d'une demi-heure, nos portraits en profil sur les murs de la salle à manger de l'auberge. Ces murs portèrent assez longtemps l'empreinte de l'idée originale de l'artiste qui avait saisi les ressemblances, un peu chargées toutefois, au point de nous faire reconnaître par les officiers de la brigade et par ceux de nos camarades qui furent depuis de passage ou de séjour à Perugia. — *(Note de l'auteur.)*

verneur Rivaldi était, je crois, le seul du parti de son maître. Une ardente et belle jeunesse sollicitait l'honneur d'entrer dans nos rangs. Il ne fallait qu'un signal pour entraîner toute la population contre nos ennemis, mais ils ne nous attendirent pas.

L'armée napolitaine, mise en prompte retraite, évacua les États Romains et le Pape envoya au-devant de Murat le plus mielleux de ses négociateurs, le cardinal Galeppi, pour demander la paix. Le traité fut signé à Foligno. Nous rentrâmes à Florence que nos soldats appelaient plaisamment le pays des frasques. La plus grande partie des autres corps reprit ses cantonnements de la Cisalpine et du Piémont.

Nous étions aux premiers mois de 1802, jouissant dans la riante capitale de la Toscane de tous les avantages de la plus belle garnison; soldats et officiers s'y trouvaient parfaitement traités. Murat, que sa jeune épouse avait rejoint, représentait déjà en prince à son quartier général et dans les maisons de plaisance du Grand-Duc, lorsque le premier Consul, continuant de gouverner la France en république et dédaignant ou feignant de dédaigner la royauté, préludait à la fabrique des rois de sa façon. Ainsi, un infant d'Espagne, Louis de Bourbon, fut appelé au trône d'Étrurie.

Ce prince, dans la fleur de l'âge, d'un assez beau physique, mais d'une complète nullité, se hâta d'aller de Madrid à Paris pour y prendre ses instructions, qui furent pour le moment aussi claires que concises. Plus on était pressé de le voir partir, plus il prenait goût aux délices de la capitale dont on eut toutes les peines à l'arracher. Il fallut en venir, pour cela, à des prescriptions sévères et quand, le lendemain de son arrivée à Florence, Murat nous dit, à nous officiers généraux et supérieurs réunis : « Allons installer ce jeune homme », quand nous eûmes l'honneur, après cette installation, de lui être présentés, il nous exprima, avec une naïveté sans exemple, ses regrets d'avoir été forcé de quitter si tôt Paris et, surtout, ses *jolis bastringues*. Il ne fallut pas, dès les premiers débuts, aux bons Toscans, une grande perspicacité pour voir que Louis ne serait pas le digne successeur de ce Léopold qui leur avait laissé des lois si sages.

Vers cette époque, le succès de notre expédition de Saint-

Domingue se trouvait gravement compromis, tant par les maladies qui décimaient l'armée que par la résistance aussi imprévue que tenace de Toussaint Louverture. Le départ de renforts jugés nécessaires au général Leclerc, s'organisa sur plusieurs points et la 60[e] demi-brigade, alors stationnée à Livourne, dut compléter un de ses bataillons destiné à joindre l'armée expéditionnaire. Au jour fixé pour l'embarquement de ce bataillon, le général en chef s'était rendu de grand matin à Livourne pour en passer la revue, en même temps que celle de la garnison, sur la grande place de cette ville, lorsque, tout à coup, au moment où il passe devant le front du bataillon, plusieurs coups de feu dirigés sur le groupe de son état-major annoncent une révolte combinée pour s'opposer à l'exécution de l'ordre de départ. On cerne sur le champ les rebelles. Les officiers du corps désignent eux-mêmes les plus compromis; on en arrête cinquante-neuf qu'on traduit devant un conseil de guerre (1).

Le bataillon est de nouveau complété, dirigé sur le port et embarqué sur les bâtiments qui l'attendaient.

(A suivre.)

---

(1) Le conseil de guerre spécial se tint à Florence dans une des salles du palais du Grand-Duc. L'instruction fut courte, mais approfondie. Le crime était patent et les aveux de la plupart des accusés en appuyaient toutes les circonstances. Les débats durèrent trois jours et trois nuits sans désemparer. Il en résulta la condamnation à mort des deux principaux coupables: dix-neuf furent condamnés aux fers, les autres obtinrent leur acquittement sous condition d'être expédiés à Saint-Domingue par le premier convoi.

Chose remarquable et par violation de toute justice, les deux condamnés à la peine capitale furent soustraits à l'exécution. Prévenus d'avance et ayant reçu la leçon de l'adjudant de place, chargé de commander le piquet, ces deux individus furent fusillés à blanc et tombèrent au premier feu, comme s'ils avaient été mortellement atteints. Après le départ du peloton d'exécution, les pénitents de la Miséricorde ramassèrent les deux corps pour les porter en terre. Mais, pendant le transport, les condamnés faillirent étouffer sous les gros draps dont on les avait couverts, s'en débarrassèrent lestement et se sauvèrent à toutes jambes à travers une population ébaubie et criant au miracle. Un des porteurs pénitents, frappé de peur, en mourut deux jours après.

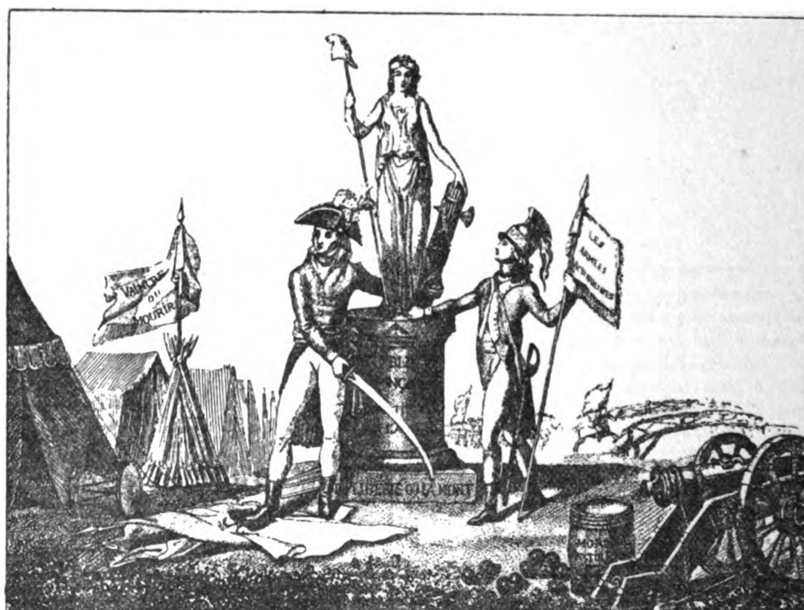
Murat a dû bien souvent, depuis cette comédie donnée aux Toscans, se reprocher le mauvais effet qu'elle produisit fatalement sur la discipline de l'armée. — *(Note de l'auteur.)*

Armée de Sambre et Meuse Etat Major Général
Au Quartier Général à Harem Le 17 fructidor l'an 2e
de La République une et Indivisible et Democratique.



Ernouf Général de Division Chef de L'état Major de l'Armée de Sambre et Meuse

(Communication de M. Martinien)



Au Quartier general de Offenburg l. 14 Frimaire An 6. de la République française une et indivisible



Augereau général en chef de l'armée d'Allemagne

(Collection de M. Jacques Helbronner)

J. LEROY, Éditeur, Paris

Un aide de camp de Dumouriez
DELARUE

Aux premiers jours de septembre 1792, au moment où commençait à pénétrer en province la sinistre rumeur des massacres de Paris, la lettre suivante parvenait à la municipalité de Caen (1) :

Du quartier général de Sedan, le 30 août 1792,
l'an 4ᵉ de la liberté.

« Messieurs,

« Je suis très sensible à la confiance que vous voulez bien mettre dans le récit que je vous ai fait et vous ferai de ce qui se passera dans notre armée; vous pouvez compter, Messieurs, sur mon exactitude.

« Sur la nouvelle qui est arrivée à notre général que l'ennemi avait pris la ville de *Lon-oui* (2), et qu'il menaçait les villes circonvoisines, le général est parti de suite pour le camp de Sedan. Il a appris à son arrivée que l'ennemi se portait sur Montmédy; il a été aujourd'hui au camp, et a fait décamper 20 escadrons de cavalerie avec 20 compagnies de grenadiers pour marcher sur Stenay afin de tâcher de forcer l'ennemi à se reployer sur ses places. Le général part lui-même, voulant commander en personne cette attaque; il fera tous ses efforts pour réussir, mais malheu-

(1) Cette municipalité, la troisième depuis la loi nouvelle, était ainsi composée : MM. Auvray de Coursanne, maire; de la Fosse-Chatry, Langrais, Guilbert, Lasseret, de Boislandry, Homo, Lhonorey, Lévêque, Fossey, Delarue, Le Petit, de Jorres, Enguehard, Le Fauconnier, officiers municipaux; Le Carpentier, procureur de la commune; Déterville, substitut.

(2) Pour plus de facilité dans la lecture, nous avons dû rectifier l'orthographe de Delarue. A lui seul, cet échantillon que nous conservons à dessein, suffit pour en donner une idée.

reusement, nous ne sommes pas en grande force, il nous arrive de toutes parts des recrues, mais ils ne sont pas habillés et nous manquons d'armes; ainsi c'est comme si nous n'avions pas d'hommes. Au contraire, ils nous consomment beaucoup de munitions qui nous sont très précieuses pour l'approvisionnement de nos places, qui sont dénuées de tout.

« Il faudrait que les municipalités fassent habiller et armer tous les recrues qu'elles envoient; les gardes nationales qui demeurent dans l'intérieur du royaume n'ont pas besoin d'être toutes armées. Je vous prie, Messieurs, de nous envoyer tous vos recrues habillés et armés.

« Le général a envoyé Macé dans votre bonne ville afin de nous amener notre brave jeunesse qui s'est toujours bien distinguée dans toutes les dernières guerres; les rejetons d'aussi braves gens ne peuvent que marcher sur les traces de leurs ancêtres. Pour moi, je me trouve très heureux d'avoir reçu le jour d'une aussi belle cité; je tâcherai de me rendre digne de porter le nom de votre concitoyen et de verser jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour défendre notre patrie et notre chère liberté que les tyrans veulent nous ravir. Ils n'y réussiront pas; notre devise est trop belle... Vivre libres et mourir à notre poste... Voilà l'auguste serment que notre brave général a prêté et que nous avons tous répété. L'armée est dans la plus belle disposition; ils sont bien revenus sur le compte du traître La Fayette et ils demandent à réparer leurs torts.

« J'aurai l'honneur, Messieurs, de vous donner des détails de notre marche; je me trouverai toujours très heureux de pouvoir être de quelque utilité à mes concitoyens et je vous prie de ne me pas épargner.

« L'aide de camp, lieutenant-colonel, du commandant en chef de l'armée du Nord.

« DE LARUE,
lieutenant-colonel
aide de camp du général. »

« *P. S.* — La ville de *Lon-oui* a été livrée par le traître qui commandait la place; il n'a pas tiré 20 coups de canon; il est maintenant commandant de la même place qu'il a livrée à nos

ennemis; voilà comme notre malheureuse patrie est servie (1). Périssent tous les traîtres sous nos armes patriotes et je serai content. »

MM. les Maire et Officiers municipaux de Caen.

Cet incontestable précurseur de l'orthographe phonétique, en ce moment à l'ordre du jour, ce précieux correspondant de la municipalité caennaise est — ou s'en est douté — un enfant du terroir, enfant terrible qui, à peine échappé aux jupons maternels, par horreur de la grammaire, pourrait-on croire, s'enrôle, à treize ans, dans le régiment du Roi et commence ainsi une extraordinaire carrière, véritable odyssée que nous lui ferons résumer tout à l'heure.

Disons, sans plus tarder, que sa famille est fort honorable : son père, mort jeune, était un ancien juge consul, greffier en chef de l'Amirauté ; son oncle, presque septuagénaire, une des personnalités les plus populaires et les plus estimées de la ville, le père « Voyons », comme on l'appelait d'après le mot qui revenait sans cesse sur ses lèvres, avait été, le 1er novembre 1791, élu officier municipal par 303 suffrages.

Né à la fin de mars 1756, Delarue, au moment où il signe la lettre qu'on vient de lire, le 30 août 1792, a donc trente-six ans et cinq mois. Très choyé des édiles de la grande cité normande, s'il écrit ce jour-là à ses honorables compatriotes, c'est qu'il a un fait très important à leur apprendre; ce fait qui, à première vue, ne s'aperçoit peut-être pas dans le corps de sa missive, mais se manifeste majestueusement à la fin par l'encadrement de sa signature, est sa promotion, par Dumouriez, au grade de lieutenant-colonel, promotion qui est de la veille même, du 29 août, et on devine sa hâte d'annoncer à sa ville natale un avancement évidemment rapide, puisqu'ayant été nommé sous-lieutenant au 94e d'infanterie le 17 mai précédent, il n'est officier que depuis quatre mois à peine.

Cette lettre, que nous regrettons bien vivement de ne pouvoir

(1) Ce jugement est injuste pour Lavergne qui, on le sait, ne rendit Longwy que sous la pression de la population et de ses magistrats. Voir sa défense au *Moniteur*, réimpression, XIV, 81-84.

faire précéder de celle qu'elle vise dans ses premières lignes et que nous n'avons pu retrouver, en fait pressentir une, de beaucoup plus intéressante, sur la journée de Valmy. Ce compte rendu, aussi original comme forme que précieux comme documentation, et que, si étonnant que cela paraisse, nous pouvons garantir parfaitement inédit, met six jours à parvenir à Caen.

Le voici dans son entier :

Au quartier général de Sainte-Ménéhould, le 21 septembre 1792, l'an 4e de la liberté, 1er de l'égalité.

« Messieurs et chers Concitoyens,

« Il y a longtemps que je ne vous ai instruits de la situation de notre armée. Nous n'avons pas eu un moment de relâche depuis le 2 de ce mois, nous avons toujours l'ennemi en grandes forces; malgré cela, il n'a pu nous entamer. Au contraire, il a toujours eu le dessous dans les attaques qu'il nous a faites; malgré que nous n'étions que vingt mille hommes contre quatre-vingt mille, notre général a toujours su prendre les avantages du terrain. Le 7, il nous a attaqués sous Grand-Pré; le combat a duré quatre heures; nous n'avons perdu que 20 hommes et 60 blessés. L'ennemi a perdu considérablement de monde, parce que notre artillerie est meilleure que la leur; nous lui avons fait 80 prisonniers; tous les jours, nous avons eu des escarmouches avec les avant-postes.

« Le 14, nous avons eu une affaire sérieuse à la Croix-aux-Bois, qui a duré 7 heures; nous avons perdu 38 hommes et 112 blessés; l'ennemi a perdu plus de 400 hommes et beaucoup de blessés; le prince de Ligne, général prussien, a été tué. Je vous envoye ci-joint l'extrait de la lettre qui a été trouvée dans son portefeuille (1) : Je vous prie, chers Concitoyens, de la faire lire où besoin sera, afin que l'on voie que la défaite de l'ennemi n'est pas loin puisqu'il manque de tout et que leurs troupes sont très mécontentes.

« Nous avons eu une affaire aux Islettes le 18, où nos troupes se

(1) Le fragment de lettre trouvé dans la poche du prince de Ligne, fragment lu à la Convention le jeudi soir, 28 septembre, se trouve à la réimpression du *Moniteur*, XIV, 68.

sont couvertes de gloire, surtout la brigade de Rouergue, n° 58. Cette brave troupe a sauté dans les retranchements de l'ennemi malgré le feu continuel des obus; ils ont mis l'ennemi en fuite et se sont emparés de leurs batteries. Nous avons perdu peu de monde, mais l'ennemi en a perdu beaucoup. La cavalerie et les troupes légères ont montrés leur intrépidité : elles ont chargé la cavalerie ennemie pendant plus d'une lieue et demie; 20 hussards du 6e régiment et 20 chasseurs du 6e régiment ont pris 22 hussards prussiens et un officier sans qu'ils aient eu le courage de tirer leurs sabres; les chevaux et fourniments ont été vendus au profit des hussards et chasseurs. Tous les jours, nos troupes légères font des prisonniers.

« Le 19, l'armée du général Kellermann s'est jointe avec la nôtre; le même jour, dix mille hommes de l'armée de Flandre, sous les ordres du général Beurnonville, s'y sont joints aussi. Ainsi nous voilà forts de soixante-dix mille hommes; à présent, notre brave général va leur tailler des croupières.

« Il a commencé hier, 20, par une attaque qui a duré depuis six heures du matin jusqu'à la nuit; le feu a été très vif de part et d'autre, mais la bravoure de nos troupes l'a emporté : l'ennemi a été obligé de se reployer. Notre brave artillerie les a foudroyés; ils ont perdu deux généraux. Notre général a eu un cheval tué sous lui; cet accident ne l'a rendu que plus terrible. Il se portait partout afin de voir par lui-même si tout le monde était à son poste. Nos soldats ont fait voir dans cette mémorable journée qu'ils sont Français et libres; malgré le mauvais temps, ils ne faisaient que chanter l'air chéri de la patrie que notre général a adopté pour battre la charge; le général Kellermann et Philippe de Chartres se sont couverts de gloire. Le général en chef a fait distribuer après le combat l'eau-de-vie; c'était un superbe spectacle de voir tous nos braves camarades féliciter leur intrépide général de leur avoir donné les moyens de battre les ennemis de notre chère patrie. Nous avons passé la nuit au bivouac; malgré la pluie qui n'a cessé de toute la nuit, nos troupes ont toujours été joyeuses. Aujourd'hui, l'on recommence et j'ai la disgrâce de ne pas y être : j'ai été blessé hier en chargeant avec un escadron de cavalerie : huit cavaliers qui étaient devant moi sont tombés et

mon cheval s'est abattu sur moi. J'ai le genou et la cuisse droite endommagés, mais ce ne sera rien. J'espère demain partager les travaux de mes braves camarades. Notre général ne veut pas leur donner de relâche, maintenant que nous sommes à peu près à force égale; le général les fait attaquer aujourd'hui à trois endroits et, lui, est au corps de l'armée où il les attaque en grand.

« Nous avons beaucoup fait de prisonniers hier, beaucoup de chevaux; il faut espérer que nous les battrons à plate couture. Je vous prie, chers Concitoyens, de me marquer si M. Macé, que le général a envoyé en recrues, a fait beaucoup d'hommes et où est leur destination. Il nous vient des bataillons de toutes les villes. J'aime à croire que notre brave jeunesse sera nombreuse et qu'elle viendra partager avec nous le glorieux avantage de battre les ennemis de la patrie. Notre général les attend à bras ouverts.

« Je suis, avec un attachement inviolable, chers Concitoyens, votre frère et ami :

« Le lieutenant-colonel, aide de camp du général en chef de l'armée,

« De Larue. »

« *P. S.* — Nous avons perdu hier 140 hommes et environ trois cents de blessés; ce qui nous a fait perdre beaucoup de monde, c'est un obus qui a tombé sur un caisson et qui l'a fait sauter. L'ennemi a perdu a peu près 1.200 hommes tant tués que blessés. »

MM. les maire et officiers municipaux de la Commune de Caen (1).

Pour connaître maintenant le passé de Delarue à cette époque, nous n'avons qu'à nous référer à une notice, établie par lui-même quelque temps après, lorsque, par suite de la trahison de Dumouriez, son étoile vient brusquement à pâlir. Nous allons la donner, sans y rien changer que l'orthographe, et en y ajoutant —

(1) Cette lettre, ainsi du reste que celle qui la précède, figure aux Archives municipales de la ville de Caen (Carton 67. — Histoire locale, 1792). Les autres pièces qui vont suivre sont extraites des Archives administratives de la Guerre (Dossier n° 660 concernant le général Delarue).

comme nous venons de le faire pour les deux lettres reproduites — la ponctuation à peu près absente.

Nous l'interromprons à Valmy pour la reprendre ensuite et la compléter jusqu'à sa mort.

Mémoire des services du citoyen Delarue et de la conduite qu'il a tenue depuis la Révolution.

« Louis-Michel-Charles-Thomas Delarue, né à Caen, département du Calvados, le 26 mars 1756.

« Il est entré dans le ci-devant régiment du Roi-infanterie le 6 janvier 1770; il y a servi en qualité de fusilier, caporal et sergent jusques au 8 mai 1778. (1)

« Il est entré dans la marine en sortant dudit régiment, où il a servi tant en qualité de volontaire que de lieutenant; il a fait quatre campagnes de guerre sur mer; il a été blessé d'une balle de mitraille à la cuisse droite sur l'aventurier le *Breton*, commandé par le ci-devant vicomte de Bonneville, dont les certificats sont au bureau de la Guerre; il a été fait prisonnier de guerre sur le corsaire le *Boisgelin*, dont le certificat est pareillement au bureau de la Guerre.

« Il a été capitaine de port et attaché à l'état-major de Cherbourg six ans et neuf mois; il a servi dans la garde nationale de Cherbourg depuis son établissement, en qualité de capitaine et de major.

« C'est lui qui, à la tête de cinquante patriotes, apaisa la révolte de Cherbourg, la nuit du 21 au 22 juillet 1789; il a arrêté seul le chef des brigands.

« C'est lui qui commandait la garde nationale du district de Cherbourg pour aller à Coutances installer l'évêque constitutionnel du département de la Manche, au moment où les aristocrates ne voulaient pas le recevoir.

---

(1) Nous devons à la vérité de dire que Delarue, non seulement ne fut jamais sergent, mais encore fut cassé de caporal le 6 août 1776. La matricule du corps le mentionne expressément; de plus, sur son congé définitif, du 8 mai 1778, il est visible que le mot sergent a été ajouté, même très inhabilement. Mais à l'époque, on ne pouvait y regarder de si près.

« C'est lui qui commandait les détachements de la garde nationale et des troupes de ligne qui furent à Bisville, paroisse du district de Cherbourg qui s'était révoltée, et ne voulait pas reconnaître les décrets de l'Assemblée nationale; enfin, ç'a toujours été lui que l'on a choisi pour commander tous les détachements qui sont allés faire exécuter les décrets de l'Assemblée nationale. Il a perdu à la Révolution la place qui le faisait exister; il n'a jamais cessé un seul instant d'être un des plus chauds partisans de la Révolution.

« Sitôt que la guerre a été déclarée, il a volé au secours de la patrie; il a été nommé, le 8 mai 1792, lieutenant dans le 94e régiment d'infanterie; le 4 juin suivant, il a été nommé capitaine aide de camp du général de Hesse (1); le 26 du même mois, le ministre lui a donné une lettre de passe pour passer en la même qualité auprès du ci-devant général Dumouriez; il a été nommé lieutenant-colonel aide de camp le 29 août suivant;... »

C'est à ce moment que se placent les deux lettres de Delarue à la municipalité de Caen. Le jour même de la réception de la deuxième, son vieil oncle, l'officier municipal, la faisait imprimer et afficher, corrigée comme un devoir d'écolier, sur tous les murs de la ville, et, au nom de toute la commune, remerciait son exubérant neveu des détails intéressants dont elle lui était redevable.

Poursuivant son heureux élan, Delarue ne tarde pas à entrer définitivement dans l'histoire.

Le lendemain de Jemmapes, le 7 novembre, c'est lui qui est chargé par Dumouriez d'aller porter la bonne nouvelle à la Convention. A la séance du 9, que préside Hérault de Séchelles, on le voit, après la lecture de l'adresse du général, paraître à la tribune pour présenter à l'Assemblée le héros du jour, le valet de chambre Baptiste, avec lequel il partage ses unanimes applaudissements (2).

---

(1) Le 94e était ci-devant Royal-Hesse-Darmstadt-infanterie, ancien Royal-Bavière. C'est auprès du prince de Hesse-Rhinfels, qui vient d'être fait lieutenant général le 22 mai, que Delarue, sur la recommandation de Dumouriez, à ce moment ministre des Relations extérieures, est placé comme aide de camp.

(2) Ancien *Moniteur*, réimpression XIV, 434, et Lenôtre : *Vieilles maisons, Vieux papiers*, II, 60-62.

Cinq mois et demi après, le 21 avril 1793, la Convention le revoit, lui apportant, avec le colonel Tilly, les clauses de la capitulation de Gertruydenberg. Ce jour-là, il reparaît à la tribune; mais, cette fois, pour renier énergiquement son ancien protecteur, celui qui, en somme, l'a tiré du néant, Dumouriez, dont — on le sait — la trahison est du 3 (1).

Quelque temps encore, sa bonne étoile le protégeant, nous le voyons, moins de quinze jours après, le 3 mai, nommé adjudant général chef de brigade à l'armée des Côtes de Cherbourg; puis, comme tel, employé, à Coutances d'abord, et ensuite à Caen.

Mais là, commencent ses déboires.

Nous n'avons du reste rien de mieux à faire que de reprendre son « Mémoire », là où nous l'avons laissé; nous y trouverons finalement l'exposé des mésaventures qui ont motivé sa rédaction.

« ..... Il a été nommé colonel de chasseurs lorsqu'il est venu à la Convention nationale annoncer la victoire de la bataille de Jemmapes et la prise de Mons; le traître Dumouriez ne voulut pas qu'il accepte le commandement dudit régiment.

« C'est lui qui commandait, le 12 septembre, l'attaque sous le bois de Senuc, près Grand-Pré, où il battit complètement une colonne de plus de deux mille hommes de nos lâches ennemis; il n'avait que deux compagnies de grenadiers, 20 hussards de Chamborant et deux pièces de canon. Il conduisit le même jour à la Croix-aux-Bois une colonne de quatre mille hommes et quatorze pièces de canon, aux ordres du général Chazot; c'est à cette même bataille que le prince de Ligne fut tué.

« C'est lui qui a rallié l'artillerie lors de la déroute du 16 septembre, à Dommartin, proche Sainte-Menehould. Il a eu un cheval tué sous lui à la bataille de Valmy, le 20 septembre. Il commandait une des batteries, les 5 et 6 novembre, à la bataille de Jemmapes; le 5, il fit prisonnier l'aide de camp de Clairfayt; il s'est trouvé aux batailles de Louvain, Thirlemont et Liège.

« Il a été nommé pour commander l'expédition du Bies-Bosch pour passer de Gertruydenberg à Dordrecht, le 12 mars dernier;

(1) Ancien *Moniteur*, réimpression, XVI, 204.

il avait démontré tout le danger et la non réussite de cette entreprise; il avait demandé de tenter le passage dans une barque avec quatre hommes, afin de pouvoir connaître les forces de l'ennemi. Dumouriez et son état-major refusèrent; le chef de l'état-major, Thouvenot, lui donna l'ordre, le 13, d'appareiller avec quinze cents de ses braves camarades; il a obéi. Il était déjà sorti du port et avait doublé la rivière; c'était fait de ses camarades et de lui, sans les ordres contraires du général de Flers, qui vit bien que le traître Dumouriez et son état-major voulaient sacrifier quinze cents braves soldats républicains.

« Il est resté sous les ordres du général Tilly, qui commandait la ville et les forts de Gertruydenberg; c'est lui qui a été porter les articles de la capitulation. Le général hollandais ne voulait pas reconnaître la République française; il lui dit: « Hé bien! je vous la ferai bien reconnaître à coups de canon. » Et il ne voulait plus de capitulation. Le général hollandais l'accorda en acceptant ses pouvoirs au nom de la République française et signa les douze articles de la capitulation qui lui avaient été donnés par le général Tilly.

« L'on sait toutes les propositions que les commissaires de nos lâches ennemis nous ont faites, au général Tilly et à moi, en ramenant nos braves frères d'armes de Gertruydenberg à Lille; mais, fidèles à nos devoirs, nous, nous sommes rentrés en soldats républicains, libres dans le sein de notre patrie.

« J'ai été nommé, le 3 mai dernier, adjudant général chef de brigade de l'armée des Côtes de Cherbourg; le 8 juin, le général Tilly me donna l'ordre d'aller à Coutances, sous les ordres du ci-devant général Soucy; je suis arrivé à Caen le 2 juillet dernier, pour voir mon enfant qui était malade; à peine fus-je chez moi, que je fus assailli de visites par les officiers de l'état-major de Wimpfen. Je reçus même l'ordre de me rendre chez le perfide général; mon refus me mit dans la situation la plus critique. On employa tous les moyens de séduction pour me faire prendre le commandement de l'avant-garde, avec le grade de général de brigade; on alla même jusqu'à m'offrir trente mille livres de gratification, et ce présent fut accompagné des plus grandes menaces, tant sur moi que sur ma famille, si je n'acceptais pas; l'on m'envoya les Bretons

pour m'engager d'accepter le commandement. Ils m'invitèrent à dîner; j'acceptai de crainte de voir effectuer les menaces qui m'avaient été faites. Contre mon ordinaire, je me trouvai pris de vin; quand le lendemain, je vis que l'on recommençait à vouloir me faire donner dans le piège, je me suis soustrait, avec ma femme et mes enfants, aux poursuites que l'on faisait pour me faire accepter les offres que le perfide général m'avait faites et fait faire.

« Au moment où l'orage fut apaisé par la déroute de l'armée du traître Wimpfen, et à l'évacuation de la ville de Caen par les Bretons, je fis tant, avec le citoyen Cheftel, commissaire du pouvoir exécutif, que le département fut forcé de faire sortir les représentants du peuple Romme et Prieur.

« Je commandais avec la plus grande pompe les troupes qui devaient escorter les représentants du peuple; les citoyens représentants Romme et Prieur me donnèrent, après leur sortie d'arrêt, l'ordre de commander provisoirement la garnison de Caen; j'ai rempli mon poste jusqu'à l'arrivée du général Sépher.

« Voilà, citoyens représentants, ma conduite. Je n'ai accepté aucun emploi ni commission du perfide Wimpfen; je n'ai pas même touché aucuns appointements de mon grade parce qu'il fallait aller prêter serment au département insurgé.

« J'ai reçu, à la fin du mois dernier, l'ordre du ministre de la Guerre de cesser provisoirement mes fonctions d'adjudant général de l'armée des Côtes de Cherbourg; j'ai obéi, c'est le premier devoir d'un soldat; j'ai adressé plusieurs lettres et mémoires au citoyen ministre de la Guerre pour lui faire connaître ma conduite. Je n'ai reçu aucune réponse; j'ignore même le sujet qui a engagé le ministre à m'ordonner de cesser provisoirement mes fonctions.

« J'ai écrit plusieurs lettres aux citoyens représentants du peuple à Caen où je leur rendais compte de ma conduite; je n'ai pas eu de réponse. Je leur ai adressé le 10 août, jour de la fête de l'unité et de l'indivisibilité de la République, un sabre garni d'argent que le traître, le perfide Dumouriez m'avait donné lors de la révolte du 21 au 22 juillet 1789 à Cherbourg, mon intention étant que ce sabre fût consacré à la mémoire de l'immortel Marat qui, de son vivant, n'avait cessé d'avertir que Dumouriez trahissait sa patrie.

Je n'ai pas reçu de réponse. Je voudrais que mon intention de ce don fût remplie.

« Veuillez, citoyens représentans, vous faire rendre compte du motif qui a entraîné la cessation de mes fonctions ; si je suis coupable, je dois être puni, mais si je suis innocent, je dois être rendu à mon poste. Je pense que mon plus grand crime est d'avoir été l'aide de camp du perfide Dumouriez : c'est certainement un grand malheur pour moi : non seulement il m'a enlevé tous mes chevaux et équipages, en trahissant, croyant par là m'engager aussi à trahir ma patrie, mais encore il m'a empêché d'accepter le commandement d'un régiment de chasseurs à cheval, où j'aurais certainement fait mon avancement, et je ne serais pas dans la peine où je suis. Je dois vous dire, citoyens représentants, que je sers depuis l'âge de treize ans et demi, que j'ai passé par tous les grades militaires, que je suis né sans fortune et qu'en un mot, je suis un vrai soldat sans culotte.

« Daignez avoir égard à ma position ; vous êtes trop justes, citoyens représentants, pour priver un brave soldat de l'honneur de servir sa patrie, dans un moment surtout où elle a tant besoin de bons défenseurs. Je demande d'être envoyé aux postes où il y aura le plus de danger. Si cette faveur m'est accordée, je n'ai plus rien à désirer que de mourir au champ de la victoire, en défendant l'unité, la liberté et l'indivisibilité de la République. Ma patrie est une bonne mère ; elle aura soin de ma femme et de mes enfants.

« J'attends tout de votre justice et suis avec respect,

« Citoyens représentants,

« Le soldat républicain libre jusqu'à la mort. Vive la République une et indivisible.

« De Larue. »

« Rue des Chanoines, n° 21, le 18 septembre 1793, l'an 2e de la République une et indivisible. »

(A suivre.) V. Fanet.

Bulletin de la Sabretache

Dans sa réunion du 11 décembre, le Comité a nommé membres de la Société : MM. Bernardin (Léon), lieutenant au 149e régiment d'infanterie; Boissarie (Joseph); Burnand (Robert); Caraman (comte Charles de), ancien officier de cavalerie; Chaland de la Guillanche, colonel d'infanterie en retraite; Falentin-Saintenac (de), chef de bataillon au 60e régiment d'infanterie; Fournier-Sarlovèze (Robert), ancien officier de cavalerie; France (Louis de), capitaine de cavalerie, attaché à l'état-major de la 4e division d'infanterie; Godinot, lieutenant de cavalerie, officier d'ordonnance de M. le général commandant la 6e division de cavalerie; La Hamelinaye (de), chef d'escadrons au 3e régiment de hussards; La Rochefoucauld (duc de), ancien capitaine de cavalerie; Léon (Josselin de Rohan-Chabot, prince de); Loiray (de), chef d'escadrons au 20e régiment de dragons; Meunier, ancien capitaine de cavalerie; Morelle, chef d'escadron au 27e régiment d'artillerie; Nadaillac (de), lieutenant au 30e régiment d'artillerie; Prunaux, capitaine au 29e bataillon de chasseurs à pied; Teissier (Jean), capitaine d'artillerie coloniale; Thiry (baron); Verrier, lieutenant au 1er régiment étranger; Vignon, capitaine instructeur à l'École de cavalerie.



Nous avons eu le regret de perdre en 1906 vingt et un de nos collègues : MM. Adhémar (vicomte P. d'); Alquier (le vice-amiral baron); Baillehache (Marcel de), ancien capitaine de cavalerie; Bassano (le duc de); Bessières d'Istrie, chef de bataillon d'infanterie en retraite; Boisdeffre (René de); Darcy (Jean); France (le général de division de), ancien membre du Conseil supérieur de la Guerre; Gautier de Saint-Paulet (le marquis de); Gignoux

(Robert), artiste peintre; Hache, colonel de cavalerie; Hénissart (Jules); La Jonquière (de), chef d'escadron d'artillerie ; Lefournier, colonel d'infanterie en retraite; Lyonne (le comte de); Maichain; Murat (le prince Eugène); Reviers de Mauny (de), chef d'escadron d'artillerie en retraite; Ritleng; Seyer, lieutenant au 4e régiment de tirailleurs algériens; Van Blarenberghe, président du Conseil d'administration du chemin de fer de l'Est.

Tous furent des amis dévoués et des collaborateurs précieux de notre Société; elle gardera d'eux un respectueux souvenir.

31 décembre 1906.

Le Secrétaire,
MAURICE LEVERT.

***

AVIS

Les aquarelles d'Édouard Detaille, dont deux reproductions viennent d'être adressées à nos collègues, ont été exécutées spécialement pour les membres de la Sabretache. Ces estampes sont donc exclusivement réservées aux *sociétaires*.

***

Le prochain dîner trimestriel de la Sabretache aura lieu le samedi 9 mars 1907.

M. L.

Le Gérant: RICHET.

Suresnes — Imprimerie ERNEST PAYEN, 13, rue Pierre-Dupont. — 1500

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE QUINZIÈME VOLUME

(Cinquième volume de la deuxième série)

TABLE DES ILLUSTRATIONS

CONTENUES DANS LE QUINZIÈME VOLUME

(Cinquième volume de la deuxième série)

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

AOUT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

TABLE DES NOMS

CITÉS DANS LE QUINZIÈME VOLUME

(Cinquième volume de la deuxième série)

(1906)

A

B

C

D

E

F

G

H

I

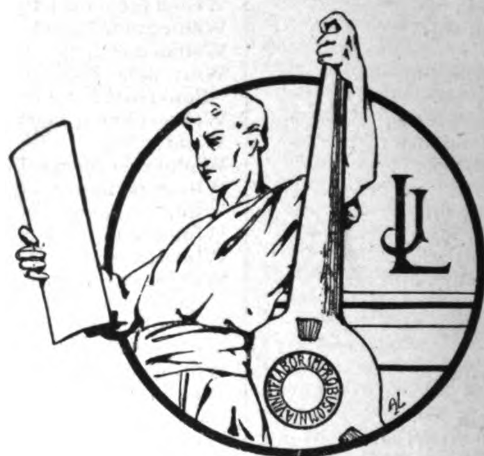
M

N

O

P

R


LABOR IMPROBUS OMNIA VINCIT

LA

SABRETACHE

LISTE DES MEMBRES



JUIN 1906

EXTRAIT DES STATUTS

La « Sabretache », constituée à l'origine dans le but de poursuivre la création d'un Musée historique de l'armée, se propose actuellement de contribuer au développement de ce Musée et de propager le goût et l'étude de l'histoire militaire nationale. Elle publie à cet effet une revue militaire rétrospective portant le nom de **Carnet de la Sabretache.**

La Société se compose d'un nombre illimité de membres et comprend aussi des membres d'honneur.

Elle est administrée par un Comité de 45 membres, dont 30 membres à vie et 15 membres élus par l'Assemblée générale annuelle. Ces derniers sont nommés pour trois ans, renouvelables par tiers et rééligibles. Le Comité élit dans son sein le Président et le Bureau et prononce seul sur l'admission des membres.

Le Président et le Bureau sont nommés pour un an ; ils sont rééligibles.

Pour être admis dans la Société, il faut être Français et avoir été présenté par deux membres du Comité.

Le vote sur l'admission des candidats a lieu au scrutin secret dans la réunion du Comité qui suit celle où ils ont été présentés, et ce vote n'est valable que si les deux tiers au moins de ses membres y ont pris part.

La cotisation annuelle est fixée à **20** francs, plus un droit d'entrée de **5** francs une fois payé. Les membres du Comité paient en outre une cotisation supplémentaire de **30** francs.

Tout membre qui laisse écouler une année sans acquitter sa cotisation est considéré comme démissionnaire.

Le Carnet de la Sabretache *est adressé gratuitement à tous les membres* **qui ont acquitté la cotisation annuelle**, *ainsi qu'aux membres d'honneur.*

L'Assemblée générale statutaire est convoquée dans le premier semestre de chaque année.

Le siège de la « Sabretache » est à Paris chez son Président.

Par décision du 23 novembre 1893, M. le ministre de la Guerre a autorisé MM. les officiers et assimilés à faire partie de la « Sabretache ».

MEMBRES D'HONNEUR

† Maréchal CANROBERT.
† Général MELLINET.
† Général Duc d'AUMALE.
† Général LOIZILLON.
† Général DAVOUT, Duc d'AUERSTAEDT.

Général BILLOT, ancien ministre de la Guerre.
Général de BOISDEFFRE, ancien chef d'état-major général de l'armée.

PRÉSIDENT D'HONNEUR

† MEISSONIER.

COMITE

MM.

ALOMBERT, contrôleur de l'administration de l'armée, 32, avenue Rapp.
BAPST (Germain), 8, rue Volney.
BERTIN (Georges), 11 bis, rue Ballu.
BIRONNEAU (Paul), 12, rue François-Ponsard.
BIZOT, général de division, commandant la 18e division d'infanterie, Angers.
BOPPE, chef d'escadrons de cavalerie territoriale, 40, rue de Toul, Nancy.
BOURQUENEY (Vte de), ancien capitaine de cavalerie, 81, rue de Grenelle.
CARNOT (Sadi), capitaine d'infanterie, 12, avenue de l'Alma.
CASTANIÉ (François), 31, avenue du Parc Montsouris.
CHÉRÉ, lieutenant-colonel d'infanterie (état-major de l'armée), 6, square La Tour Maubourg.
COSSÉ-BRISSAC (Cte M. de), lieut.-colonel de caval. territ., 9, rue Mesnil.
COTTREAU (Gabriel), 252, rue de Rivoli.
COURTOT, intendant général, 17, rue Duroc.
DETAILLE (Édouard), membre de l'Institut, 129, boulevard Malesherbes.
DONOP, général de division, ancien membre du Conseil supérieur de la guerre, 39, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine.
DUPERRÉ (vice-amiral), 7, rue Frédéric-Bastiat.
FLAMENG (François), membre de l'Institut, 61, rue Ampère.
GLASSER, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur de la Compagnie du Midi, 109, rue de Courcelles.
GONSE, général de division, 8, rue Léonce-Reynaud.
HARCOURT (Vte Emmanuel d'), 9, rue de Constantine.
HENNET (Léon), sous-chef aux Archives administratives de la Guerre, Le Vicariat, Trappes (Seine-et-Oise).

MM.

HOUSSAYE (Henry), de l'Académie française, 50, avenue Victor-Hugo.
HUMANN (vice-amiral), 119, rue de l'Université.
LA MOSKOWA (Ney, Prince de), 10, rue Jean-Goujon.
LA TRÉMOÏLLE (Duc de), membre de l'Institut, 4, avenue Gabriel.
LEFEBVRE DE BÉHAINE, chef de bataillon d'infanterie, 183, avenue Victor-Hugo.
LE ROUX (Paul), sénateur de la Vendée, 48, boulevard Malesherbes.
LEVERT (Maurice), 7 bis, rue de Monceau.
MAHON (P.), capit. au 30e régiment d'artillerie, 32, rue de Loigny, Orléans.
MARMOTTAN (Paul), 20, avenue Raphaël.
MARTIN (commandant Emm.), 68, avenue de la Grande-Armée.
MASSON (Frédéric), de l'Académie française, 15, rue de la Baume.
MEUNIER, général de brigade, gouverneur de Bizerte (Tunisie).
MONARD (général de division de), 40 bis, avenue Bosquet.
MORTUREUX, chef d'escadron d'artillerie en retraite, 4, rue Cambon.
PERROT (E.), 39, rue du Fossé, Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise).
RAFFET, conservateur à la Bibliothèque nationale, 1, rue de Fleurus.
RAU (général de division), 67, rue Miromesnil.
ROUFFET (Jules), artiste peintre, 83, rue de la Tombe-Issoire.
SASKI, colonel du 23e régiment de dragons, Vincennes.
SAUZEY, chef d'escadrons au 10e régiment de cuirassiers, Lyon.
VANDAL (comte Albert), de l'Académie française, 2, rue Marbeuf.
VAUFRELAND (Vte de), adm. des chem. de fer de l'Ouest, 15, rue Lamennais.
VILLENEUVE-BARGEMON (de), colonel du 9e rég. de hussards, Marseille.
WALEWSKI, lieut.-colonel commandant le 50e rég. d'infanterie territoriale, 44, rue François Ier.

1906-1907

PRÉSIDENT :
M. Édouard **DETAILLE**, membre de l'Institut.

VICE-PRÉSIDENTS :
M. le vice-amiral **DUPERRÉ**.
M. Henry **HOUSSAYE**, de l'Académie française.
M. le général de division **DE MONARD**.

SECRÉTAIRE :
M. Maurice **LEVERT**.

SECRÉTAIRE ADJOINT :
M. Gabriel **COTTREAU**.

DIRECTEUR DU *CARNET* :
M. le commandant Emm. **MARTIN**.

TRÉSORIER :
M.

BIBLIOTHÉCAIRE-ARCHIVISTE :
M. le prince de **LA MOSKOWA**.

AGENT-COMPTABLE DE LA « SABRETACHE » :
M. **RICHET**, officier d'administration principal en retraite, 14, rue Perdonnet.

LISTE GÉNERALE*

MM.

1895 ABBATUCCI (Cte), 103, rue de La Boëtie.

1904 ACCARY, 50, rue de Laborde.

1898 ACHER DE MONTGASCON (capitaine d'), officier d'ordonnance du général commandant la 12e brigade d'infanterie, 18, avenue d'Antin.

1901 ADAM (Félix), off. de rés. de caval., 6, rue Victor-Hugo, Boulogne-sur-Mer.

1902 ADHÉMAR (Vte P. d'), 25, Grande-Rue, Montpellier.

1902 AILLAUD, chef d'escadron d'art., chef d'état-major de l'artillerie du 6e corps, Châlons-sur-Marne.

1905 ALEXANDRY D'ORENGIANI (Baron d'), château de Saint-Marcel, par Rumilly (Haute-Savoie).

1897 ALLARD DU CHOLLET, officier de réserve, 114bis, boulevard Malesherbes.

1899 ALLART DE MESGRIGNY, 7, rue du Château, Saint-Lô.

1894 ALLENET, lieutenant-colonel en retraite, château de Beauvoir, commune de Mignaloux-Beauvoir, par Poitiers.

1902 ALLUT (Joë), lieutenant au 28e régiment de dragons, Sedan.

1902 ALLUT (Édouard), dir. de l'Agence du Crédit industriel et commercial, 1, rue de la Pompe.

1900 ALLUT DE VERNOUX, chef d'escadrons de cavalerie territoriale, villa Bel-Air, 66, chemin de Sainte-Marthe, Marseille.

1893 ALOMBERT, contrôleur de l'adm^on de l'armée, 32, av. Rapp. *Comité M. A.*

1895 ALQUIER (vice-amiral B^on), 169, boulevard Haussmann.

1897 AMEIL (B^on), ancien chef d'esc. de cav., Lourmes-Missiriac, par Malestroit (Morbihan).

1894 AMMAN, officier d'administration du génie, Musée de l'armée, Hôtel des Invalides. *Comité M. A.*

1893 AMONVILLE (d'), chef d'escadrons au 21e rég. de dragons, Saint-Omer.

1897 AMOUREL, gén^l de division, commandant la 24e div. d'infanterie, Périgueux.

1906 ANCEL, cap. d'inf. à l'état-major du gouvernement de la place de Verdun.

1906 ANGINIEUR, capitaine au 86e régiment d'infanterie, Le Puy.

1906 ANGLADE (d'), lieutenant-colonel d'infanterie territoriale, 34, rue Saint-Louis, La Rochelle.

1897 ANTIOCHE (Cte d'), 110, rue de l'Université.

1894 APPERT, colonel du 90e régiment d'infanterie, Châteauroux.

1904 ARDILLIER, ancien officier d'infanterie, 10, rue Mignet.

1894 ARGENLIEU (d'), lieut.-colonel du 3e régiment de hussards, Verdun.

1900 ARGENTRÉ (Cte du Plessis d'), anc. off. de cav., 8, r. d'Anjou, Versailles.

1903 ARMAND (Cte), ancien capitaine de cavalerie, 20, rue Hamelin.

---

* Les noms des membres qui, sous la présidence de Meissonier, fondèrent *la Sabretache* en 1890, sont précédés d'un *F.*

Le millésime placé devant le nom de chaque membre de *la Sabretache* est celui de l'année de son admission dans la Société.

Les noms des membres qui font partie du Comité consultatif du Musée de l'Armée sont suivis de la désignation : *Comité M. A.*

MM.

1905 **ARMELIN** (Gaston), sous-chef de bureau au ministère de la Guerre, 48, boul. de Versailles, Saint-Cloud.

1900 **ARNOUX** (Cte d'), directeur de la Dette publique ottomane, Constantinople.

1906 **ARRAS** (S. d'), lieutenant au 4e régiment de chasseurs, Epinal.

1906 **ARRAS** (M. d'), lieutenant au 70e rég. d'infanterie, Vitré (Ille-et-Vilaine).

1894 **ARRAULT**, chef d'esc. au 11e rég. de cuirassiers, Saint-Germain-en-Laye.

1895 **ASSIER** (Comte Charles d'), 3, rue Greffulhe.

1898 **ASSY** (Hubert d'), château de la Ravinière, Bracieux (Loir-et-Cher).

1897 **AUBIER**, colonel du 4e régiment de dragons, Chambéry.

1897 **AUBRY-VITET** (Eugène), 9, rue Barbet-de-Jouy.

1905 **AUDEBERT**, capitaine au 9e régiment de hussards, 1 boul. Périé, Marseille.

1903 **AUDEMARD-D'ALANÇON**, lieut. d'inf., stagiaire d'état-major du 19e corps d'armée, Alger.

1898 **AUDRY**, capitaine au 135e régiment d'infanterie, Angers.

1901 **AUGERD**, capitaine d'inf., off. d'ord. du général commandant l'artillerie du 15e corps, Nîmes.

1900 **AULAN** (Cte d'), conseiller municipal de Paris, 5, rue Léonard-de-Vinci.

1894 **AUVITY** (colonel), 111bis, rue du Ranelagh.

1904 **AZAN** (Paul), capitaine d'infanterie, détaché à l'état-major de l'armée (section historique), 6, place du Palais-Bourbon.

1899 **BAGÈS**, chef de bat. d'inf., état-major du 13e corps d'arm., Clermont-Ferrand.

1906 **BAILBY** (Léon), 20 rue de Navarin.

1896 **BAILLE**, capitaine de cavalerie (service des remontes), 10, avenue du Maine.

1895 **BAILLEHACHE** (de), ancien capitaine de cavalerie, 137, rue de Grenelle.

1896 **BAILLOUD**, général de division, commandant le 20e corps d'armée, Nancy.

1906 **BALAGNY**, chef de bataillon d'infanterie, chef de la mission française, à São-Paulo, Brésil.

1898 **BALAŸ** (Élysée), chef d'esc. au 2e rég. de chasseurs d'Afrique, Tlemcen.

1897 **BALFOURIER**, colonel d'infanterie, chef d'état-major de la place de Paris.

1905 **BALLUT** (Fernand), 20, rue de Chartres, Neuilly-sur-Seine.

1895 **BAPST** (A.), lieutenant-colonel du 24e régiment d'artillerie, Tarbes.

1895 **BAPST** (Germain), 8, rue Volney. *Comité M. A.*

1895 **BAPST** (Julien), cap. au 1er rég. de cuiras, 83, rue de la Tour, 5, villa Guibert.

1905 **BARADUC** (Louis), 24, avenue du Trocadéro.

1897 **BARDIN** (Émile), percept. des contrib. en retraite, 31, rue Victor-Hugo, Bar-sur-Seine (Aube).

1906 **BARRAUTE** (Comte de), 116, rue de la Boëtie.

1897 **BARRY** (général de brigade), 22, avenue de Neuilly, Neuilly-sur-Seine.

1905 **BARTHES** (Prosper), capitaine de frégate, officier en second du *Bouvines*, escadre du Nord, Cherbourg.

1901 **BASTIEN**, capitaine au 131e régiment d'infanterie, Orléans.

1894 **BAUDENET**, maître des requêtes au Conseil d'État, 6, rue de Villersexel.

1903 **BAUDRIER** (André), 22, rue Matignon.

MM.

1903 BAUGNIES (Jean), lieutenant au 6e régiment de dragons, Évreux.
1903 BAYARD (Raymond), lieut. de rés. du service d'état-major, 6, rue Lincoln.
1898 BEAUCHAMP (Mis de), capitaine de réserve d'état-major, château de Verrières, par Lhommaizé (Vienne).
1906 BEAUDEMOULIN, lieut.-colonel du 23e rég. de dragons, Vincennes.
1898 BEAUFRANCHET (Vte Guy de), anc. off. de cavalerie, 26, rue de Martignac.
1895 BEAUMONT (Mis de), anc. chef d'esc. de cav., 33, rue Saint-Dominique.
1898 BECQUEY-BEAUPRÉ (lieutenant-colonel), 19, rue Daru.
1900 BELLANGER, chef de bataillon d'infanterie territoriale, 32, rue de Villejust.
1900 BELVALETTE (Alfred), 21, avenue des Champs-Élysées.
1905 BENEYTON (Henri), 241, avenue Louise, Bruxelles.
1897 BENIGNI (Pierre), 12, rue Fargès, Marseille.
1896 BENOIST (de), capitaine au 21e rég. de dragons, Saint-Omer.
1896 BÉRALDI (Henri), 10, avenue de Messine.
1904 BÉRALDI (Pierre), 10, avenue de Messine.
1896 BÉRANGER (Charles), anc. secrét. d'ambassade, 82, av. des Champs-Élysées.
1900 BERGER, membre de l'Institut, député de la Seine, 8, rue Legendre.
1901 BERGER (prof. Paul), membre de l'Académie de médecine, 16, r. de Bourgogne.
1900 BERGOGNIÉ (Charles), lieutenant au 8e régiment de hussards, 6, route de Coulmier, Verdun.
1896 BERMINGHAM (de), lieutenant de cavalerie, 7, rue Lincoln.
1901 BERNARD, 153, faubourg Saint-Honoré.
1902 BERNARDIN (Léonce), 29, rue Pixérécourt.
1897 BERNET, capitaine au 91e régiment d'infanterie, Mézières.
1905 BERNIS (de), lieutenant au 1er régiment de cuirassiers, 24, rue du Bac.
1898 BÉROT, chef de bataillon, commandant le 8e baton de chasseurs à pied, Amiens.
1897 BERTAU, cap. de réserve d'état-major, 5, rue de l'Intendance, Valenciennes.
1901 BERTHAULT (Lucien), artiste peintre, 14, rond-point de la porte Maillot, Neuilly-sur-Seine.
1903 BERTHOUD (Paul), lieutenant au 32e régiment d'artillerie, 20, boulevard Saint-Vincent, Orléans.
1899 BERTIER DE SAUVIGNY (Cte Albert de), rue de l'Aigle, Compiègne.
1894 BERTIN (Fernand), 36, avenue Friedland.
1893 BERTIN (Georges), 11bis, rue Ballu. *Comité M. A.*
1896 BERTRAND, lieutenant de vaisseau, commandant les torpilleurs de la 2e flottille de la Méditerranée, 2, cours Napoléon, Ajaccio.
1901 BERTRAND (Pierre), bibliothécaire au ministère des Affaires étrangères.
1902 BESNUS (Paul), à Briis-sous-Forges (Seine-et-Oise).
1899 BESSON (Louis), inspectr des eaux et forêts, 25, rue de Rouen, Mortagne (Orne).
1899 BETHMANN (Bon de), 31, rue Pauquet.
1906 BEYLIÉ (de), général de brig. d'inf. coloniale, 26, rue Godot-de-Mauroy.
1898 BIDAULT (Henri), 18, rue Spontini.
1900 BIGNON, capitaine de cavalerie, (état-major de la 35e division d'infanterie), 78, boulevard de Talence, Bordeaux.

MM.

1901 **BILLY** (Édouard de), ingénieur au corps des mines, 6, rue Rembrandt.
1902 **BILLY** (de), capitaine de cav. (h. c.) (état-major de la 6e div. de cavalerie), 1, boulevard du Nord, Lyon.
1898 **BIOT** (Gustave), 13, chaussée de la Muette.
1896 **BIRONNEAU** (Paul), lieut. de réserve de cavalerie, 12, rue François-Ponsard.
1897 **BIZEMONT** (Cte de), Château de Villesavin, près Bracieux (Loir-et-Cher).
1897 **BIZOT**, général de division, commandant la 18e division d'infanterie, Angers.
1901 **BLACQUE-BELAIR**, chef d'escadrons de cavalerie, commandant le dépôt de remonte, Alençon.
1897 **BLANCHARD** (Georges), lieutenant au 23e régiment de dragons, officier d'ordon. de M. le gén. com. la 18e brig. de caval., Libourne (Gironde).
1897 **BLANCHE**, général de brig., Gouverneur de Reims.
1896 **BLANCHÉ DE PAUNIAT**, ancien chef d'escadrons de caval., 4, rue Piccini.
1898 **BLANCQ**, général de division, commandant le 9e corps d'armée, Tours.
1897 **BOCH** (Théodore), brasseur, Lutterbach (Alsace).
1896 **BOËLLE**, gén. de brig., chef d'ét.-maj. du 20e corps, 6, cours Léopold, Nancy.
1894 **BŒSWILLWALD** (Paul), architecte, 6, boulevard Saint-Michel.
1896 **BOIS**, lieutenant-colonel au 31e régiment d'infanterie, Melun.
1894 **BOISDEFFRE** (René de), 46, rue du Général-Foy.
1894 **BOISLECOMTE** (Vte de), 5, rue Saint-Philippe-du-Roule.
1905 **BOIVIN**, chef d'escadron au 19e régiment d'artillerie, Nîmes.
1901 **BOLLORÉ**, lieutenant-colonel au 92e régiment d'infant., Clermont-Ferrand.
1897 **BONAPARTE** (S. A. I. le Pce Roland), 10, avenue d'Iéna.
1894 **BONJEAN**, capitaine au 1er régiment de dragons, Joigny (Yonne).
1897 **BONNAN**, lieutenant-colonel du 28e rég. d'artil., 3, rue Descartes, Vannes.
1903 **BONNARDEL** (Jean), administrateur du chemin de fer de l'Ouest, 44, avenue des Champs-Élysées.
1896 **BONNICHON** (Gustave), Chevigny, par Decize (Nièvre).
1895 **BONVALOT**, chef de bataillon d'inf., chef d'état-major de la défense, Reims.
1893 **BOPPE** (Auguste), conseiller à l'ambassade de France, Constantinople.
1893 **BOPPE**, chef d'escadrons de cavalerie territoriale, 40, rue de Toul, Nancy.
1897 **BORNE**, officier d'administration principal en retraite, 23, rue Vaneau.
1899 **BOS** (Auguste du), 47, avenue Henri-Martin.
1896 **BOTTET**, capitaine de réserve, 28, rue de Berlin. *Comité M. A.*
1901 **BOUCHET DE FAREINS** (A.), 6, quai d'Occident, Lyon.
1906 **BOUDOT** (Paul), lieutenant au 24e rég. d'infanterie, détaché à l'état-major de l'armée (section historique), 14, rue de Tocqueville.
1901 **BOUEXIC** (Vte A. du), 64, rue de Paris, Blois.
1901 **BOUGLON** (Bon R. de), La Bastide d'Armagnac (Landes).
1894 **BOUGON** (colonel), Noyon.
1899 **BOUILLÉ** (de), chef d'escadrons au 8e régiment de chasseurs, Auxonne.
1895 **BOUILLÉ** (Mis Louis de), 54, rue de Courcelles.
1901 **BOULAY**, sous-intendant militaire, commissaire du Gouvernement près le conseil de guerre, Lille.

MM.

1903 BOUNETOU (Julien), lieut. de cavalerie, 64, av. de la Grande-Armée.
1898 BOURDERIAT, colonel, professeur adjoint à l'École supérieure de guerre.
1900 BOURGAIN, peintre du département de la Marine, 57bis, boul. Rochechouart.
1901 BOURGEOIS (Félix), lieut.-col. d'artillerie, 140, rue de Grenelle.
1904 BOURGEOT, 14, rue Desrenaudes.
1906 BOURGET (Bon du), ancien chef d'escadrons de cavalerie, 43, rue de Lille.
1898 BOURGOING (Bon Pierre de), ancien cap. de cav., 7, rue Théodule-Ribot.
1905 BOURIN (Henri), lieutenant au 23e régiment de dragons, Vincennes.
1894 BOURQUENEY (Vte de), ancien capitaine de cavalerie, 81, rue de Grenelle.
1895 BOUSQUET (de), cap. de chass. à pied, 21, rue Neuve-Montplaisir, Toulouse.
1904 BOUSREZ, 60, rue Saint-Georges.
1900 BOUTARD, 23, quai de la Charité, Lyon.
1902 BOUTIGNY, artiste peintre, 56, rue Nollet.
1897 BOUTMY, capitaine au 7e bataillon de chasseurs à pied, à Antibes.
1896 BOUVIER (Félix), payeur principal du Trésor aux armées, 123, rue Mozart.
1901 BOYER, colonel du 5e régiment de chasseurs, Neufchâteau.
1896 BOYER, chef de bat. d'inf., état-major du 16e corps d'armée, Montpellier.
1906 BRABOIS (de), chef d'escadrons de cavalerie en retraite, 32, rue Caumartin.
1899 BRÉCARD, capitaine au 27e rég. de dragons, Versailles.
1899 BRÉCOURT (de), chef d'esc. au 19e rég. de chasseurs, Hesdin (Pas-de-Calais).
1899 BRÉZET, lieutenant-colonel du 21e régiment de chasseurs, Limoges.
1904 BRICE (doctr), médecin-major au 51e régiment d'infanterie, Beauvais.
1900 BRINCARD, ancien député de Seine-et-Oise, 12, avenue de l'Alma.
1899 BRINQUANT (Raoul), 54, rue de Prony.
1894 BRINQUANT (Louis), 5, rue Copernic.
1895 BROGLIE (lieutenant-colonel de), 41, rue de la Bienfaisance.
1904 BROSSET-HECKEL, chef de bataillon au 42e d'infanterie, Belfort.
1905 BROUSMICHE (Maurice), 39, avenue Rapp.
1905 BRUN (André), 14, rue Montrozier, Neuilly-sur-Seine.
1895 BRUN (Armand), 4, avenue Marceau.
1896 BRUN, rédacteur principal aux Archives historiques de la Guerre.
1902 BRUN (Charles), artiste peintre, 57, boulevard National, Clichy (Seine).
1900 BRUNET, lieutenant au 4e bataillon de chasseurs à pied, Saint-Nicolas-du-Port.
1902 BUAT, capitaine d'artillerie, 24, rue Rabelais, Lyon.
1896 BUCQUET (Maurice), 12, rue Paul-Baudry.
1902 BUCQUOY, lieut. au 153e régiment d'infanterie, Toul.
1906 BUISSON, gén. de brig., com. la 6e brig. de cuirass., St-Germain-en-Laye.
1901 BUSSIÈRE (Bon Maurice de), ancien cap. de cavalerie, 14bis, aven. Bosquet.
1896 BUYER (de), lieut.-colonel du 7e régiment de chasseurs, Rouen.

1904 CAILLARD D'AILLIÈRES, colonel du 10e rég. de cuirassiers, Lyon.
1900 CAILLAULT (Maurice), ancien capitaine de cavalerie, 13, rue Saint-Florentin.
1905 CAILLIOT, lieutenant au 23e régiment de dragons, Vincennes.
1894 CAIN (Henri), artiste peintre, 27, rue Blanche.

MM.

1898 CALBA, anc. cap. de cav., Bonafle, par Les Mureaux (Seine-et-Oise).
1897 CALLAMAND (docteur), 16, avenue Benoit-Lévy, Saint-Mandé (Seine).
1903 CAMBRAY (Bon Ch. de), 46, boulevard de La Tour-Maubourg.
1897 CAMPIONNET, général de brigade, Saint-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées).
1895 CARAYON-LATOUR (Bon de), ancien chef d'esc. de cav., 9, rue de Berri.
1898 CARETTE (Georges), capitaine d'infanterie territoriale, 13, rue d'Offémont.
1894 CARLET, chef de bataillon d'infanterie (service géographique de l'armée), 18, rue de Staël. *Comité M. A.*
1896 CARNOT (François), député de la Côte-d'Or, 8, avenue Montespan.
1895 CARNOT (Sadi), capitaine d'infanterie, 12, avenue de l'Alma. *Comité M. A.*
1904 CARON (Pierre), archiviste paléographe aux Archives Nationales, 26, rue des Boulangers.
1893 CARREY, artiste peintre, 7, villa Brune.
1898 CARRÉ (Albert), directeur de l'Opéra-Comique, 24, rue Chauchat.
1897 CARS (Duc des), capitaine d'infanterie territoriale, 80, rue de Lille.
1897 CARTERET, capitaine de réserve d'artillerie, 20, rue Chalgrin.
1905 CASQUARD, 95, avenue Victor-Hugo.
F. CASTANIÉ (François), 31, avenue du Parc Montsouris.
1896 CASTARA (Henry), lieutenant de rés. d'art., 5, Grande-Rue, Lunéville.
1893 CASTEX (Vte de), ancien officier d'état-major, 6, rue de Penthièvre.
1901 CASTILLA (Léon), 14, rue des Écoles, Biarritz.
1899 CAUBERT DE CLÉRY (Léon), 41bis, boulevard La Tour-Maubourg.
1901 CAVROIS, capitaine d'artillerie coloniale, 14, boulevard de la Gare, Toulouse.
1901 CAZENOVE (de), chef de bataillon au 160e régiment d'infanterie, Toul.
1894 CHABAUD, colonel du 2e régiment de cuirassiers, 9, rue Boissy-d'Anglas.
1006 CHABOT (général de division de), commandant la 6e division de cavalerie, 3, rue Masséna, Lyon.
1894 CHABBERT, chef de bureau au cabinet du ministre de la Guerre, 117, boulevard Malesherbes. *Comité M.A.*
1898 CHALANDON (Georges de), 16, rue de Bourgogne.
1897 CHALENDAR (général de), 10, avenue de Tourville.
1905 CHAMPREUX (marquis de), 239, rue Saint-Honoré.
1902 CHANALEILLES (Mis de), chef de bataillon d'infanterie territoriale, rue du Bourdon-Blanc, Orléans.
1895 CHANOINE, général de division, ancien ministre de la Guerre, château de Beaudement, par Anglure (Marne).
1906 CHAMPTASSIN (comte Fernand de), 18, Milton Mansions, Queens club gardens West-Kensington, Londres.
1899 CHAPELOT (René), 30, rue Dauphine.
1899 CHAPUS, capitaine d'artillerie, Saint-Myon, par Combronde (Puy-de-Dôme).
1895 CHARAVAY (Noël), 9bis, rue Michel-Ange.
1896 CHARETTE (général Bon de), château de la Basse-Motte, par Châteauneuf (Ille-et-Vilaine).
1904 CHARLERY DE LA MASSÉLIÈRE, col. du 2e rég. de dragons, Lyon.
1901 CHARNACÉ (de), lieutenant au 7e régiment de dragons, Fontainebleau.

MM.

1906 CHARPENTIER (R.), chef de bataillon d'infanterie territoriale (service d'état-major), 63, boulevard des Batignolles.
1893 CHARTIER, artiste peintre, 10, rue Castiglione.
1906 CHARTRAN (Théobald), artiste peintre, 38, boul. Victor-Hugo, Neuilly-sur-Seine.
1895 CHARTRES (S. A. R. le Duc de), 27, rue Jean-Goujon.
1906 CHARTRON (François), château de Fresne, à Saint-Rambert Ile-Barbe, (Rhône).
1901 CHASSEPOT (colonel), villa Marthe, Petit Piol, Nice.
1895 CHASSÉRIAU (Bon Arthur), 12, rue de la Néva.
1906 CHATEAUBODEAU (de), lieutenant au 12e rég. de cuirassiers, Rambouillet.
1900 CHATEAURENARD (de), cap. au 9e régiment de cuirassiers, Noyon (Oise).
1902 CHAVANNE, capitaine au 12e régiment de chasseurs, Saint-Mihiel.
1895 CHÉRÉ, lieut.-col. d'inf. (état-major de l'armée), 6, square La Tour-Maubourg.
1906 CHERRIER (G.), notaire, 44, rue du Louvre.
1904 CHEVALLIER, chef de bataillon d'inf. en retraite, 11, place Malesherbes.
1901 CHEVRIER (Pierre), capitaine d'artillerie, 61, avenue Kléber.
1895 CHIVOT (Charles), 15, route de La Borde, Le Vésinet (Seine-et-Oise).
1896 CHOPPIN, ancien capitaine de cavalerie, 11, rue du Pré-aux-Clercs.
1898 CHOULOT (de Lavenne de), cap. au 1er rég. de tirailleurs, à Laghouat (Algérie).
1894 CLARET, lieutenant-colonel du 7e régiment de dragons, Fontainebleau.
1895 CLARETIE (Jules), de l'Académie française, 155, boulevard Haussmann.
1898 CLÉMENT (général de brigade), 42, rue Beaujon.
1897 CLÉMENT (Pierre), docteur en droit, 26, rue Gambetta, Poitiers (Vienne).
1904 CLERMONT-TONNERRE (Comte Robert de), 27, boul. Malesherbes.
1900 CLUNET (Édouard), avocat à la Cour d'appel, 11, rue Keppler.
1903 COCHIN (Eugène), capitaine d'artill. de réserve, 53, r. du Faub.-Poissonnière.
1897 COCHON (Jules), conservateur des forêts, Chambéry.
1899 CODEVELLE, capitaine au 45e régiment d'infanterie, Laon.
1905 COFFINIÈRES DE NORDECK, cap. de vaisseau, 240, faubourg St-Honoré.
1894 COLARD, général de brigade, comm. l'art. du 6e corps, Châlons-sur-Marne.
1897 COLBERT (de), capitaine au 27e régiment de dragons, 10, avenue d'Eylau.
1899 COLIN (Jean), capitaine d'artillerie, 11, rue de la Planche.
1906 COMBARIEU (de), capitaine d'infanterie, officier d'ordonnance de M. le général Michal, 9, avenue de la Bourdonnais.
1894 COMBY, lieut.-col. comm. le 2e groupe de bataillons de forteresse, Verdun.
1896 CONILH DE BEYSSAC, avocat, 18, rue Boudet, Bordeaux.
1894 CONTADES-GIZEUX (de), lieutenant-colonel, commandant le 5e régiment de chasseurs d'Afrique, Alger.
1900 CONTENCIN (de), cap. au 31e rég. d'infanterie, 4, place Martin-Nadaud
1894 CONTENSON (Bon G. de), 12, rue Lalo.
1895 CONTRASTIN (docteur), 4, rue Dante.
1897 COPPÉE (François), de l'Académie française, 12, rue Oudinot.
1900 COR DE DUPRAT (du), colonel du 4e régiment de hussards, Meaux.

MM.

1897 **CORNUDET** (Vte), député de Seine-et-Oise, 115, avenue Henri-Martin.
1905 **CORTICCHIATO**, avocat, 9, rue Pavillon, Marseille.
1894 **CORVISART**, colonel de cavalerie, attaché militaire au Japon, Tokio.
F. **COSSÉ-BRISSAC** (Cte M. de), lieut.-colonel de cav. territ., 9, rue Mesnil.
1894 **COSTA DE BEAUREGARD**, chef d'esc. au 22e régim^{t} de dragons, Reims.
1900 **COSTA DE BEAUREGARD** (Mis), de l'Académie française, 6, place Saint-François-Xavier.
1897 **COSTE** (Léon), ancien chef d'escadrons de cavalerie, 113, rue de Grenelle.
1896 **COTTIN** (François), sous-lieutenant de réserve de cav., 17, rue Portalis.
1897 **COTTIN** (lieutenant-colonel Louis), 76, rue Saint-Lazare.
1896 **COTTIN** (Paul), bibliothécaire à l'Arsenal, 81, rue Miromesnil.
F. **COTTREAU** (Gabriel), 252, rue de Rivoli. *Comité M. A.*
1903 **COUDERC DE SAINT-CHAMANT** (Joseph), capitaine au 16e régiment de chasseurs, 2, rue Gœthe.
1903 **COUDERC DE SAINT-CHAMANT** (Henry), ancien capitaine de cav., 167 bis, avenue Victor-Hugo.
1894 **COULON** (Gustave), commissaire-priseur, 12, rue de la Victoire.
1904 **COUPÉ** (Francis), avocat à la Cour d'appel, 14, rue Desrenaudes.
1895 **COURANT** (Maurice), artiste peintre, Poissy (Seine-et-Oise).
1897 **COURCY** (Baron J. de), capitaine de chasseurs à pied en retraite, 71, rue de l'Université.
1897 **COURCY** (Pierre de), 106, rue Lauriston.
1895 **COURSAYS** (B^{on} de), chât. de la Touratte, par La Fosse-Nouvelle (Cher).
1897 **COURSON DE LA VILLENEUVE** (de), capitaine au 4e régiment de cuirassiers, Cambrai.
1898 **COURTADE** (commandant), château de Laprade, par Carbonne (H^{te}-Garonne).
1906 **COURTELINE** (Georges), 11, rue Eugénie, Saint-Mandé (Seine).
1894 **COURTOT**, intendant général, 17, rue Duroc.
1895 **COUTURIER** (Léon), artiste peintre, 2, rue Aumont-Thiéville.
1895 **CRAMEZEL DE KERHUÉ** (général de division Vte de), 75, rue de Chaillot.
1901 **CRÉPY**, capit. au 17e régiment d'artillerie, La Fère.
1895 **CUEL**, chef d'escadrons au 6e régiment de cuirassiers, Sainte-Menehould.
1901 **CURIAL** (Comte), 17, rue Lamennais.
1900 **CUVILLIER** (Paul), 16, rue de la Paix.

1905 **DAMAS** (commandant), château du Petit-Paris, Jouy-le-Châtel (Seine-et-Marne).
1896 **DANIS** (Alfred), 10, avenue Masséna, Nice.
1894 **DANTIN** (colonel), 2, rue de Poissy.
1905 **DARCY** (Pierre), lieut. de rés. au 22e dragons, chât. de Brimborion, Sèvres.
1898 **DARDONVILLE**, 15, chaussée de la Muette.
1895 **DARU**, colonel d'artillerie, chef d'état-major du 9e corps d'armée, Tours.
1895 **DAUDIGNAC**, général de brigade comm. la 32e brigade d'inf., Nevers.
1895 **DAUVERT** (Paul), chef de service à la préfect. de la Seine, 9, rue Lagrange.

MM.

1903 DAVID DE GHEEST (Maurice), 67, rue des Belles-Feuilles.
1899 DAVILLIER (Cte), 16, rue Pierre-Charron.
1906 DAVOUT D'AUERSTAEDT, lieutenant au 66e rég. d'infanterie, Tours.
1896 DAWANT (Albert), artiste peintre, 9, rue Ampère.
1897 DECUGIS (Albert), 51, rue Pergolèse.
1904 DECOLLIVEAUX, 20, rue de Rome.
1905 DEFONTAINE, 17, rue d'Odessa.
1900 DE HAYE (Alexandre), publiciste, 104, rue de Rennes.
1903 DEHENNE (docteur), 19, rue de Milan.
1896 DELACOUR, cap. d'artillerie en retraite, 123, boulevard Exelmans.
1898 DELAGENESTE, capitaine au 5e régiment de hussards, Remiremont.
1899 DELAGRAVE (Charles), éditeur, 191, boulevard Saint-Germain.
1895 DELAMARRE (Cte Hubert), ancien officier d'état-major, 46, rue Delaborde.
1900 DELANNOY, colonel de cavalerie en retraite, 181, boulevard Saint-Germain.
1897 DELAVAU, lieutenant-colonel du 14e régiment de chasseurs, Dôle.
1900 DELAVAUD (Louis), ministre de France en Norvége, Christiania.
1899 DELCHET (Auguste), 30, avenue des Champs-Élysées.
1900 DELCHET (Ernest), 15, avenue de la Grande-Armée.
1904 DELEUZE, intendant militaire, Châlons-sur-Marne.
1906 DELON, chef de bataillon d'infanterie, attaché militaire à l'ambassade de France, Constantinople.
1899 DELON (Eugène), 8, avenue d'Antin.
1900 DELOR, capitaine au 2e rég. de hussards, 3, rue de Beauvais, Senlis (Oise).
1895 DENIS (Charles), capitaine au 51e régiment d'infanterie, Beauvais.
1896 DEPRÉAUX (Albert), villa Les Carrières, rue de la Bourie-Rouge, Orléans.
1901 DE RIDDER, notaire, 4, rue Perrault.
1896 DESBANS (Ernest), manufacturier, 5, boulevard Notre-Dame, Marseille.
1905 DESBRIÈRE, chef d'escadrons de cavalerie, chef de la section historique, 105, quai d'Orsay. *Comité M. A.*
1902 DESCAMPS (Jules), 20, avenue Friedland.
1897 DESCAVES, chef d'escadrons au 29e régiment de dragons, Provins.
1896 DÉSERVILLERS (Vte de), ancien chef d'escadrons de caval., 3, rue Saint-Philippe-du-Roule.
1896 DESHAYES DE BONNEVAL, chef de bataillon, commandant le 11e bataillon de chasseurs à pied, Annecy.
1905 DESPRÉAUX, capitaine au 4e régiment de chasseurs d'Afrique, Tunis.
1901 DESVARREUX-LARPENTEUR, artiste peintre, 19, rue de Sèvres.
1894 DETAILLE (André), 129, boulevard Malesherbes.
F. DETAILLE (Édouard), membre de l'Institut, 129, b. Malesherbes. *Comité M. A.*
1894 DETAILLE (Henri), 20, avenue Hoche, Le Vésinet (Seine-et-Oise).
1903 DÉTROYAT, capitaine instructeur à l'École de cavalerie, à Saumur.
1893 DEVANLAY, chef d'escadrons au 3e régiment de hussards, 6, Grande-Rue, Boulogne-sur-Seine.
1896 DEVAUX, sous-intendant militaire, Rouen.

MM.

1900 **DEVILLE**, chef de bat. d'inf., état-major du 6e corps, Châlons-sur-Marne.
1896 **DEVIOLAINE** (Georges), lieutenant de cavalerie territoriale, 4, rue de l'Échelle-du-Temple, Soissons.
1896 **DEVISE** (de), ancien officier de cavalerie, château de Salency, par Noyon.
1895 **DIDIER** (Roger), 69bis, boulevard de Courcelles.
1905 **DIDIO**, lieutenant au 21e bataillon de chasseurs à pied, Montbéliard.
1897 **DIESBACH** (Cte Alphonse de), 12, avenue Bugeaud.
1898 **DIESBACH** (Cte Charles de), château du Vivier-l'Agneau (prov. de Namur), Belgique.
1902 **DIÉTERLIN**, lieutenant au 21e bataillon de chasseurs à pied, Montbéliard.
1900 **DIOLÉ** (Fernand), 15, avenue de Villiers.
1895 **DODELIER** (Henri), capitaine au 2e régiment de hussards, Senlis.
1894 **DOË DE MAINDREVILLE** (général de brigade), 3, rue Frédéric-Bastiat.
1903 **DOIDON** (Louis), lieut. de réserve d'artillerie, 80, boulevard Beaumarchais.
1894 **DONOP**, général de division, ancien membre du conseil supérieur de la guerre, 39, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine.
1904 **DONOP**, capitaine de cavalerie, officier d'ordonnance de M. le général commandant la 5e division de cavalerie, Reims.
1904 **DUBÉCHOT** (Marius), artiste peintre, service des plans-reliefs, Hôtel des Invalides.
1899 **DUBET** (Gaston), lieutenant d'artillerie territoriale, 188bis, boul. Pereire.
1897 **DUBOIS DE L'ESTANG**, inspecteur général des fin., 4, rue Saint-Florentin.
1897 **DUCERÉ**, sous-bibliothécaire de la ville de Bayonne.
1902 **DUCHATELET**, chef de bataillon d'infanterie, officier d'ordonn. du général Duchesne, 37, avenue Victor-Hugo.
1897 **DUCHESNE** (Georges), ancien commissaire-priseur, 15, rue de la Pompe.
1906 **DUCHESNE**, capitaine au 86e régiment d'infanterie, Le Puy.
1900 **DUHESME** (colonel Vicomte), 168, faubourg Saint-Honoré.
1903 **DULONG DE ROSNAY** (comte Hermand), 180, boulevard Haussmann.
1894 **DUPERRÉ** (vice-amiral), 7, rue Frédéric-Bastiat.
1903 **DUPLAN** (Albert), ancien maire, Evian-les-Bains (Haute-Savoie).
1895 **DUPLESSIS**, lieutenant-colonel au 35e régiment d'infanterie, Belfort.
1902 **DUPRÉ**, capitaine du génie breveté, état-major du 16e corps, Montpellier.
1902 **DURAND DE LUNEL**, chef d'escadrons au 11e rég. de dragons, Belfort.
1894 **DURANT DE MAREUIL**, lieut.-col. du 1er rég. de chasseurs, Châteaudun.
1906 **DURIEUX** (Joseph), archiviste de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, 66, rue Notre-Dame-des-Champs.
1900 **DUVAL** (Albert), 17, rue d'Anjou.
1896 **DUVAL** (César), sénateur de la Hte-Savoie, Collonges-sous-Salève (Hte-Savoie).
1894 **DUVAL** (Gustave), ancien officier de cavalerie, 30, rue Joubert.

1894 **ELBÉE** (lieutenant-colonel d'), 10, rue Decamps.
1898 **ELCHINGEN** (Duc d'), 8, rue Jean-Goujon.
1903 **EMERY** (lieutenant-colonel), 44, rue Saint-Genès, Bordeaux.

MM.

1898 ENGEL (Alfred), chef de bataillon au 49e régiment territorial d'infanterie, Le Chénois, par Belfort (Haut-Rhin).
1901 ENGELHARDT (Paul), capitaine au 47e régiment territorial d'infanterie, Maintenon (Eure-et-Loire).
1897 ENTRAIGUES (d'), général de division, commandant la 26e division d'infanterie, à Clermont-Ferrand.
1902 ESCAYRAC-LAUTURE (Cte d'), capit. de réserve de cav., 11, rue Téhéran.
1898 ESCLAIBES D'HUST (d'), capitaine de cavalerie, 6, rue du Cirque.
1895 ESPEUILLES (général de division Mis d'), ancien membre du Conseil supérieur de la guerre, 5bis, rue de Berri.
1900 ESPINASSE, colonel du 3e régiment de zouaves, Constantine.
1895 ESSLING (Prince d'), 8, rue Jean-Goujon.
1897 ETIENNE (Paul), ingén. en chef des ponts et chaussées, 8, rue de Solférino.
1901 EVAIN (Bon Jules), 31, rue de Bellechasse.
1899 EYCHÈNE, capitaine au 128e régiment d'infanterie, attaché au secrétariat des écoles, ministère de la Guerre, 24, rue Fabert.
1900 EYSSERIC (Marcel), ingénieur civil, 78, vieux chemin de Rome, Marseille.
1900 EYSSERIC (Saint-Marcel), Sisteron (Basses-Alpes).

1903 FABRE DE ROUSSAC (Bon Ch.), 1, rue Durand, Montpellier.
1906 FABRE, général de division, commandant la 29e division d'infanterie, 4, avenue Auber, Nice.
1897 FANET (Valère), capitaine d'infanterie en retraite, 34, rue George-Sand.
1895 FARINAUX, colonel, directeur d'artillerie, La Rochelle.
1900 FAUCHE (Adrien), 72, rue de Monceau.
1901 FAUVELLE (docteur Charles), 2, rue de Charleville, Hirson (Aisne).
1900 FELS (Cte de), 135, faubourg Saint-Honoré.
1905 FÉRAUD, chef d'escadrons au 2e chasseurs d'Afrique, Tlemcen (Oran).
1895 FERAY-BUGEAUD-D'ISLY, ancien officier d'infant., 9, rue de Penthièvre.
1896 FESSART, chef de bataillon d'infanterie territoriale, Compiègne.
1906 FESSART, lieutenant d'infanterie (état-major de la place), Verdun.
1896 FIÉVET, capitaine d'artillerie à l'état-major du 10e corps d'armée, Rennes.
1896 FIRMIN-DIDOT (Maurice), 56, rue Jacob.
1904 FLAMEN D'ASSIGNY, cap. au 3e rég. de chass., 2, r. Louis-Thuillier, Amiens.
1895 FLAMENG (François), membre de l'Institut, 61, rue Ampère.
1898 FLATTERS, cap. au 20e régiment de chasseurs, Vendôme (Loir-et-Cher).
1895 FLAYELLE (Maurice), député des Vosges, 15, rue de Phalsbourg.
1894 FLEURY, lieutenant-colonel du 12e régiment de cuirassiers, Rambouillet.
1906 FOLLY, lieutenant-colonel d'infanterie territoriale, 36, rue Matignon.
1901 FONTAINE DE RESBECQ (Hilaire de), lieutenant d'artillerie, 81, boulevard Alexandre-Martin, Orléans.
1898 FORESTIER, lieutenant au 31e régiment d'artillerie, Versailles.
1902 FOREY, lieutenant-colonel au 47e régiment d'infanterie, Saint-Malo.
1906 FORQUERAY, chef d'esc. au 23e régiment de dragons, Vincennes.

MM.

1902 **FORT**, artiste peintre, Quartier Saint-Étienne Petite Harie, Bayonne.
1893 **FOUCART**, colonel du 5ᵉ régiment d'infanterie, 18, rue Vignon.
1901 **FOULON**, adm. de la Cⁱᵉ du chemin de fer de l'Ouest, 11 bis, r. Édouard-Detaille.
1895 **FOURNIER-SARLOVÈZE** (Raymond), 11, rue Marignan.
1896 **FOY** (Cᵗᵉ), 85, rue du Faubourg-Saint-Honoré.
1898 **FRACHON**, contrôleur général de la Banque de France, 2, rue Radziwill.
1896 **FRANCFORT**, général de brigade, commandant la brigade d'artillerie du 11ᵉ corps, Vannes.
1897 **FRÉMEAUX**, 11, avenue de Montsouris.
1905 **FRÉSOULS**, lieutenant au 24ᵉ régiment d'artillerie, Tarbes.
1894 **FRIGNET-DESPRÉAUX** (colonel), 13, avenue Débasseux, Versailles.
1894 **FROMENTIN** (Ed.), artiste peintre, 32, rue Abel-de-Pujol, Valenciennes.
1901 **FURCY-RAYNAUD**, att. à la bibl. de l'Arsenal, 120, av. des Champs-Élysées.

1900 **GALARD** (Mⁱˢ de), château de Captan, par Saint-Sever-sur-l'Adour (Landes).
1896 **GALLICE** (Marcel), 33, rue du Commerce, Épernay (Marne).
1901 **GANAY** (Mⁱˢ de), 9, avenue de l'Alma.
1901 **GARÇON**, capitaine au 124ᵉ régiment d'infanterie, Laval.
1896 **GARNIER DES GARETS** (de), général de division, ancien membre du Conseil supérieur de la guerre, 11 ter, avenue de Ségur.
1894 **GARREAU** (du), colonel du 5ᵉ régiment de hussards, Nancy.
1904 **GATGET**, artiste peintre, 43, rue Damrémont.
1897 **GAULOT** (Paul), homme de lettres, 26, rue de Varenne.
1903 **GENTIL** (Alfred), ancien officier de marine, 83, rue de Lille.
1902 **GEORGE**, capitaine au 2ᵉ rég. de tirailleurs algériens, Orléansville (Algerie).
1895 **GÉRARDIN** (Julien), notaire, 8, rue Lafayette, Nancy.
1898 **GERS** (Paul), 5, rue de la Faisanderie.
1902 **GIGNOUX**, artiste peintre, 33, rue Bayen.
1906 **GIGNOUS**, colonel, 11, rue François-Ponsard.
1901 **GIGODOT** (Jean), capitaine d'artillerie territoriale, Villebois (Ain).
1903 **GILLOU** (Albert), 41, rue Michel-Ange, Auteuil.
1900 **GIMEL** (de), capitaine au 1ᵉʳ régiment de chasseurs, Châteaudun.
1900 **GINESTET** (Vᵗᵉ G. de), offi. de rés. de caval, 42, place des Carmes, Toulouse.
1900 **GIRARD** (Tony), 8, avenue Percier.
1894 **GIRARDIN** (de), chef d'escadrons au 6ᵉ régiment de hussards, Commercy.
1904 **GIRAUD**, chef d'escadron au 6ᵉ régiment d'artillerie, Valence.
1898 **GIVRE**, colonel, directeur d'artillerie à Toulon.
1894 **GLASSER**, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur de la Compagnie du Midi, 109, rue de Courcelles.
1906 **GONCOURT** (Maurice Jacobé de), ancien offi. d'inf., château de Goncourt, par Vitry-le-François (Marne).
1904 **GONIN** (Amédée), 53, avenue Montaigne.
1900 **GONTAUT-BIRON** (Vᵗᵉ de), 14 bis, avenue du Trocadéro.
1906 **GONTAUT-BIRON** (comte Joseph de), sénateur, 8, avenue Marceau.

MM.

1894 GONSE (général de division), 8, rue Léonce-Reynaud.
1896 GOUBERT (Louis), 13, rue de Montessuy.
1903 GOUBIE (Pierre), avocat à la Cour d'appel, 125, avenue de Wagram.
1904 GRACHET DE LARY (Albert), 5, rue Blanche.
1897 GRAFF (général de brigade), château de Pratel, par Sainte-Anne-d'Auray.
1893 GRAMMONT (Emmanuel), artiste peintre, 5, rue Alph.-Daudet. *Comité M. A.*
1898 GRAMMONT (Vte de), lieutenant de rés. d'artill., 57, boul. des Batignolles.
1902 GRAMONT (Duc de), ancien officier de cavalerie, 52, rue de Chaillot.
1895 GRANDCHAMP (de), capitaine au 24e régiment d'artillerie, Tarbes.
1900 GRANDMAISON (Bon de), député de Maine-et-Loire, 106, boul. Haussmann.
1905 GRANOUX (Xavier), villa Puy-Michel, 37, rue Worth, Suresnes.
1902 GRIDEL (Albert), lieutenant au 15e bat. de chasseurs, Remiremont (Vosges).
1902 GROBERT, capitaine au 77e régiment d'infanterie, Cholet (Maine-et-Loire).
1893 GROS (Lucien), artiste peintre, Poissy.
1896 GROUCHY (Vte de), ministre plénipotentiaire, 8, rue Dumont d'Urville.
1899 GUDIN DE VALLERIN, lieut.-col. de cavalerie en retraite, Prélichy, par Corbigny (Nièvre).
1898 GUÉRIN (Henri), officier de réserve de cavalerie, 21, rue du Général-Foy.
1896 GUÉRIN-CATELAIN (Maxime), cap. de rés. au 8e régiment de dragons, 13, place de la Bourse.
1897 GUÉROU, chef d'escadrons au 15e régiment de chasseurs, Châlons-sur-Marne.
1904 GUESQUIN, pharmacien-chimiste, 112, rue du Cherche-Midi.
1899 GUILLEMOT (Émile), artiste peintre, 26, rue d'Offémont.
1900 GUILLIBERT (Bon), chef de bataillon d'infanterie territ., 10, rue Mazarine, Aix-en-Provence.
1900 GUINARD, lieutenant au 1er régiment étranger, Tlemcen (prov. d'Oran).
1899 GUITRY, lieutenant au 18e bataillon de chasseurs, École supérieure de guerre, 17, avenue de Tourville.
1901 GUISE (S. A. R. le Duc de), 27, rue Jean-Goujon.
1905 GUYOT DE VILLENEUVE, anc. cap. d'inf., 40, rue Charles-Laffitte, Neuilly-sur-Seine.

1901 HABERT, chef d'escadrons au 4e régiment de hussards, Meaux.
1906 HACA, lieutenant au 29e bataillon de chasseurs à pied, Saint-Mihiel.
1897 HAGNIEL, contrôleur adjoint de l'administration de l'armée, 2, rue Bara.
1894 HAGRON, gén. de div., membre du Conseil sup. de la guerre, 17, rue Duroc.
1899 HAILLOT, chef d'escadrons au 6e régiment de chasseurs d'Afrique, Mascara (Oran).
1901 HALLAYS (André), 110, rue du Bac.
1906 HALLIER, cap. d'inf., état-major de l'armée, 2, square La Tour-Maubourg.
1903 HALLO DE BELLECOURT (Charles), 5, rue Vavin.
1899 HANOTEAU (Jean), lieut. d'inf., détaché à la section historique (état-major de l'armée), 14, cité Vaneau.
1894 HARCOURT (Am. d'), colonel du 51e régiment d'infanterie, Beauvais.

MM.

1900 HARCOURT (Cte Charles d'), 57, avenue Montaigne.
1895 HARCOURT (Cte Louis d'), ancien capitaine de cavalerie, 62, boulevard La Tour-Maubourg.
1895 HARCOURT (Vte Emmanuel d'), 9, rue de Constantine. *Comité M. A.*
1903 HAUTERIVE (Ernest d'), anc. off. de cav., 4, Square Moncey.
1900 HAUTEVILLE (d'), capitaine au 3e régiment de cuirassiers, Vouziers.
1904 HAVARD (Léon), lieutenant de réserve d'infanterie, Noyon.
1905 HAVARD, cap. d'inf. (h. c.), état-major de l'armée, 39, av. de Breteuil.
1902 HAYAUX DU TILLY (Louis), agent de change, 17, boul. Beauséjour.
1902 HAYAUX DU TILLY (Jean), docteur en droit, 184, avenue Victor-Hugo.
1897 HEITZ, percepteur des contributions, 23, rue François de Neufchâteau, Epinal.
1905 HELBRONNER (Jacques), auditeur au Conseil d'État, 15, avenue Victor-Hugo.
1895 HELBRONNER (Paul), admin. des Forges de Pompey, 2, place d'Alliance, Nancy.
1899 HÉLY D'OISSEL, lieut.-colonel du 6e cuirassiers, chef de la section technique de la cavalerie, 167, rue de l'Université.
1895 HÉNIN (Prince d'), député des Vosges, 20, rue Washington.
1895 HENNESSY (Robert), 6, avenue de Messine.
1893 HENNET (Léon), s.-chef aux Archives admin. de la guerre, Trappes (S.-et-O.).
1900 HENNING, 15, rue Soufflot.
1899 HENRIOT (général de brigade), Saint-Nicolas-d'Acy, près Senlis (Oise).
1906 HÉRAIL DE BRISIS (d'), chef de bataillon au 101e régiment d'infanterie, Saint-Cloud.
1900 HERMITE (Louis), attaché d'ambassade, 21, rue Saint-Étienne, Orléans.
1904 HÉRY (docteur L.), lieutenant de réserve d'artillerie (service d'état-major), 59, rue de Maubeuge.
1894 HOLLANDER (O.), 16, rue Drouot.
1899 HOLLENDER, lieut.-colonel d'infanterie, chef d'état-major de la division d'occupation de Tunisie, Tunis.
1901 HOMBERG (Octave), attaché d'ambassade, 76, avenue Wagram.
1894 HOSKIER, 16, rue Octave-Feuillet.
1895 HOTTINGUER (Bon Rodolphe), 82, boulevard Malesherbes.
1894 HOUSSAYE (Henry), de l'Acad. française, 50, av. Victor-Hugo. *Comité M. A.*
1895 HUARD (Emmanuel), 33, rue Cambon.
1904 HUBERT (Eugène), 6, rue de Pontoise, à Saint-Germain-en-Laye.
1904 HUBERT (Paul), officier de réserve de cavalerie, 6, rue de Pontoise, Saint-Germain-en-Laye.
1904 HUBERT DE CASTEX (Maurice), lieutenant au 24e bataillon de chasseurs alpins, villa des Roses, à Villefranche (Alpes-Maritimes).
1902 HUGUET D'ÉTAULES, cap. au 1er rég. étranger, Sidi-bel-Abbès (dép. d'Oran).
1899 HULOT, capitaine de cavalerie, 22, avenue d'Eylau.
1896 HUMANN (vice-amiral), 119, rue de l'Université.
1897 HUMBERT, lieut-colonel d'inf., état-major de l'armée, 11, rue de Verneuil.
1904 HUMBERT (René), maison Tissière, place Macé, à Antibes (Alpes-Marmes).

MM.

1905 HUSSENOT, chef d'esc. de cavalerie territoriale (service d'état-major), 37, Faubourg-Poissonnière.

1901 IMÉCOURT (de Vassinhac d'), colonel du 3e rég. de cuirassiers, Vouziers.
1906 ISNARDS (des), lieutenant au 4e régiment de cuirassiers, Cambrai.

1901 JACQUIER, chef de bataillon au 4e régiment de zouaves, Tunis.
1900 JACQUIN, général commandant la 45e brigade d'infanterie, Limoges.
1906 JACQUINOT, lieutenant au 106e régiment d'infanterie, Verdun.
1895 JADIN (Emmanuel), artiste peintre, au Logis-de-Plasnes, par Bernay (Eure).
1899 JAMET (Henry), 3, rue Notre-Dame, Granville (Manche).
1906 JANIN, chef de bataillon d'inf., h. c., à l'état-major de l'armée, 39, avenue de Breteuil.
1896 JEANNENEY, capitaine au 60e régiment d'infanterie, Besançon.
1898 JEANSON, capitaine au 135e régiment d'infanterie, 18, rue du Bel-Air, Angers.
1899 JOLLIVET (Gaston), 13, rue Saint-Florentin.
1904 JOPPÉ, colonel du 71e régiment d'infanterie, Saint-Brieuc.
1901 JORDAN, lieutenant d'inf., officier d'ordonnance du général commandant le 5e corps, 17, rue du Bœuf-Saint-Paterne, Orléans.
1900 JOST DE STAËL-HOLSTEIN, capitaine d'artillerie (batteries de la 6e division de cavalerie), Lyon.
1897 JOUBÉ, lieutenant au 33e régiment d'infanterie, Arras.
1898 JOUVENCEL (Fernand de), ancien capitaine de cavalerie, château des Arpenties, par Amboise (Indre-et-Loire).
1898 JULIENNE (Paul), 3, rue Couronné, Bihorel-lès-Rouen (Seine-Inférieure).
1901 JUSTER, capitaine d'infanterie, état-major de la défense, Briançon.
1897 JUVILLE (colonel), 1, rue Madame.

1896 KELLER, colonel du 163e régiment d'infanterie, Bastia.
1906 KERDREL (général vicomte de), château du Brossais, par Rochefort-en-Terre, Morbihan.
1895 KERGORLAY (Cte Florian de), 1, rue Godot-de-Mauroi.
1895 KERGORLAY (Cte Jean de), 6, rue Mesnil.
1894 KERMAINGANT (Paul de), 102, avenue des Champs-Élysées.
1906 KESLING (de), chef d'escadrons au 21e régiment de chasseurs, Limoges.
1901 KINKELIN (Bon de), lieut. d'art. territoriale, 178, rue de la Pompe.
1900 KLÉBER (Émile), 16, rue de Marignan.
1895 KLECKER (Émile), chef de bat. d'inf. terr., 22, r. des Réservoirs, Versailles.
1897 KŒCHLIN, capitaine au 28e régiment d'artillerie, Vannes.
1898 KREBS, colonel directeur d'artill., villa Le Bastionnet, Villefranche-sur-Mer (Alp.-Mar.).

1897 LAAGE (de), capit. au 15e régt de dragons, place de la Verrerie, Libourne.
1894 LA BASSETIÈRE (Cte Henri de), 1, rue Godot-de-Mauroi.

MM.

1894 LA BASSETIERE (Vte A. de), chât. de Saumery, Huisseau-s.-Cosson (L.-et-C.).
1899 LA BASTIDE (de), capitaine au 90e régiment d'infanterie, Châteauroux.
1900 LABORDE-CAUMONT (Cte de), ancien officier de chasseurs à pied, 59, rue de Grenelle.
1896 LABORDERIE (Fernand), 3, rue Ambroise-Thomas.
1900 LABOURET (Camille), conseiller d'ambassade, 2, rue du Cirque.
1903 LA CAULT (L.), peintre-graveur, 135bis, rue de Rome.
1900 LACAZE (Alfred), ministre plénipotentiaire, 67, av. des Champs-Elysées.
1897 LA CELLE (de), général de brigade, commandant la 1re brigade de dragons, Fontainebleau.
1901 LA CHÈRE (Gaston de), 27, avenue de l'Alma.
1896 LACOMBE, chef d'escadron d'artillerie, chef d'état-major de l'artillerie du 20e corps d'armée, Nancy.
1901 LACROIX (de), membre du Conseil supérieur de la Guerre, Paris.
1896 LACROIX DE LAVAL, chef d'escadrons au 11e régim^t de hussards, Tarascon.
1902 LA CROIX DE VAUBOIS (de), cap. au 13e rég. de chass., Béziers (Hérault).
1895 LAFAURIE (Bon Alphonse), 6, place de la Concorde.
1894 LA FERRONNAYS (Mis de), député de la Loire-Inf^re, 95, r. de l'Université.
1895 LAFORGE (Édouard), sous-directeur artistique du Musée de l'armée, 9, rue de Penthièvre. *Comité M. A.*
1897 LAGARENNE (de), colonel du 18e régiment de chasseurs, Lunéville.
1897 LAGRENÉ (colonel de), 24, avenue Friedland.
1898 LAISSEMENT (Henri), artiste peintre, 33, rue de Berne.
1899 LA JONQUIERE (de), chef d'escadron d'artillerie à l'état-major de l'armée (section historique), 5, rue Villersexel.
1901 LA LOMBARDIÈRE (I. de), 3, rue du Général-Appert.
1899 LALLOUETTE (capitaine), Bailly, par Ribécourt (Oise).
1894 LAMBRECHT (Edmond), 15, rue Treilhard.
1894 LA MOSKOWA (Ney, Prince de), 10, rue Jean-Goujon.
1894 LANES, (général de division), 54, rue Perronet, Neuilly-sur-Seine.
1906 LANDEMONT (comte de), château de la Guère, par Ancenis (Loire-Inf.).
1899 LANGLOIS DE NEUVILLE (Paul), capitaine d'infanterie territ., 62, rue des Mathurins.
1897 LANTY, chef d'escadron de gendarmerie, Melun.
1903 LA PANOUSE (Vte de), ancien col. de caval., villa Valérie, à St-Sylvestre, Nice.
1897 LA PANOUSE (de), chef d'escadrons de cavalerie, attaché militaire aux légations de France en Danemark, Suède et Norwège, Sterbagade, 2 B., Copenhague.
1905 LAPEYRE (Lucien), artiste peintre, 15, rue Lepic.
1903 LAROQUE, chef de bataillon au 19e régiment d'infanterie, Brest.
1902 LARTEAU (Albert), artiste peintre, 9, rue du Joli-Cœur, Nancy.
1899 LA SIMONE (de), capitaine d'inf., officier d'ordonnance du général commandant la 21e division d'infanterie, 34, rue des Quarts-de-Barbue, Nantes.

MM.

1895 LASSUCHETTE (de), lieutenant-colonel du 31e régim^t^ de dragons, Epernay.
1894 LA TRÉMOILLE (Duc de), membre de l'Institut, 4, avenue Gabriel.
1894 LAURANS (Paul), capitaine d'infanterie territoriale, 147, rue de Courcelles.
1898 LAUTH, chef d'escadrons au 28e régiment de dragons, 17, rue Fabert, Sedan.
1901 LAVAURS, lieut. de rés. au 7e rég. de huss., villa St-Joseph, Fontainebleau.
1897 LAVEDAN (Henri), de l'Académie française, 32, rue Pierre-Charron.
1906 LA VILLESTREUX (de), lieutenant-colonel de cavalerie, attaché militaire à l'ambassade de France en Suisse, 19, Alpenstrasse, Berne.
1897 LAX (Jules), inspecteur général des ponts et chaussées, 17, rue Joubert.
1901 LEBEAU (Charles), 10, rue Etienne-de-Blois, Boulogne-s.-Mer.
1902 LEBEY (André), 20, rue Chalgrin.
1899 LE BRET (Henri), capitaine au 12e régiment de chasseurs, Saint-Mihiel.
1894 LE BRUN (Eugène), 227, boulevard Saint-Germain.
1906 LE CARON DE CHOCQUEUSE, lieutenant au 4e régiment de cuirassiers Cambrai.
1904 LECOMTE DU NOUŸ, artiste peintre, 30 boulevard Flandrin.
1896 LEDOCHOWSKI (colonel), château de Vaubuin, près Soissons (Aisne).
1894 LE DRU (Albert), artiste peintre, 25, rue Erlanger.
1894 LEFEBVRE DE BÉHAINE, chef de bat. d'inf., 183, avenue Victor-Hugo.
1899 LEFEVRE (Albert), 123, rue de Longchamp.
1896 LEFOURNIER (colonel), 16, rue d'Assas.
1902 LE GOUEST, capitaine au 6e régiment de chasseurs, Sampigny.
1896 LEGOUX (Bon Jules), Bar-sur-Seine (Aube).
1895 LE HARIVEL (Franck), 43, avenue Montaigne.
1899 LE JEUNE (B^on^), 7, avenue de l'Alma.
1902 LE JOINDRE, lieut.-colonel d'artill. en retraite, 8, place de l'Alliance Nancy.
1902 LELOIR, de la Comédie Française, 8, rue Castiglione.
1904 LELOIR (Maurice), artiste peintre, 21, avenue Gourgaud.
1895 LE MAROIS (Cte), 59, rue Saint-Dominique.
1900 LE MOINE (capitaine), 40, boul. Louis-Salvator, Marseille.
1894 LEMOINE (Achille), 10, rue Frochot.
1896 LENNEL DE LA FARELLE, rue Millevoye, Abbeville.
1901 L'ÉPINOIS (Charles de), 1, rue Théophile-Gautier, Neuilly-sur-Seine.
1904 LEPINTRE, capitaine au 65e régim. d'infanterie, Nantes.
1894 LE PLOGE (Fernand), sous-int. de l'armée terr., 49, rue Prony.
1906 LEPLUS, lieutenant d'infanterie, détaché à la section historique de l'état-major de l'armée, 12, rue Valentin-Haüy.
1902 LÉRIDON (G.), château de Pont-Neuf, La Rochelle.
1894 LE ROUX (Paul), sénateur de la Vendée, 48, boulevard Malesherbes.
1905 LE ROUX DE VILLERS (Robert), 25, faubourg Saint-Honoré.
1901 LEROY (Léon), cap. de rés. au 131e rég. d'inf., 8, place Hoche, Versailles.
1898 LE ROY-LADURIE, 10, rue des Chanoines, Caen.
1905 LE SAUTER, chef d'escadrons au 1er régiment de chasseurs, Châteaudun.

MM.

1901 LESOURD (Élie), 34, rue Néricault-Destouches, Tours.
1096 LESPAGNOL DE LA TRAMERYE (P. A.), 10bis, rue Paul-Baudry.
1899 L'ESPÉE (de), colonel du 8e régiment de hussards, Verdun.
1895 LESTAPIS (de), général de brigade, commandant la 5e brigade de cavalerie, Vendôme.
1906 LESTRANGE (de), lieutenant au 4e régiment de cuirassiers, Cambrai.
1901 LEUBA (Albert), agent de change, 22, rue de Madrid.
1899 LEVAINVILLE, cap. au 74e régiment d'infanterie, Rouen.
1901 LEVÉ, lieutenant-colonel de cavalerie (hors cadre), 17, rue Cassette.
1894 LEVERT (Maurice), 7bis, rue de Monceau. *Comité M. A.*
1899 LHOMEL DE MONTCLAIR (Cte George de), 27, rue Marbeuf.
1905 L'HOTTE, chef d'esc., au 9e rég. de dragons, 42, rue Gambetta, Lunéville.
1895 LIEDEKERKE-BEAUFORT (colonel Cte Aymar de), 51, av. Montaigne.
1902 LONGIN, lieutenant au 14e régiment de chasseurs, Dôle (Jura).
1902 LOMBARD, lieutenant-colonel au 21e régiment d'infanterie, Langres.
1894 LORENCEZ (Cte de), 161, boulevard Haussmann.
1897 LOTTIN, contrôleur de l'administration de l'armée, 10, rue de la Trémoille.
1904 LOUVET (Jules), président de l'Œuvre des jeux du soldat, 4, rue Halévy.
1902 LOŸ, lieutenant au 72e régiment d'infanterie, Amiens.
1897 LUDRE (Cte Ferri de), 15, avenue Bosquet.
1895 LUPPÉ (de), colonel du 20e régiment de chasseurs, Vendôme.
1895 LUPPÉ (Mis de), 29, rue Barbet-de-Jouy.
1897 LYONNE (Cte de), 88, rue de Varenne.

1901 MAC-MAHON (de), chef de bataillon au 51e régiment d'infanterie, Beauvais.
1897 MAGNAN DE BORNIER, chef d'escadron au 21e rég. d'artill., Angoulême.
1900 MAGNE (Napoléon), ancien député, 31, avenue Montaigne.
1894 MAGON DE LA GICLAIS, général com. la 5e brig. de cuirassiers, Lyon.
1897 MAHON (P.), capitaine au 30e rég. d'artil., 32, rue de Loigny, Orléans.
1900 MAILLIER (de), chef d'escadrons de cav. terr., 15, rue Las-Cases.
1894 MAISON-ROUGE (de), chef d'escadrons au 7e régiment de hussards, Niort.
1896 MALET (de), colonel d'artillerie en retraite, 59, rue de Varenne.
1900 MALÉZIEUX (Henri), capitaine au 84e régiment d'infanterie, École supérieure de guerre, 28, avenue Bosquet.
1905 MALÉZIEUX (G.), payeur adjoint aux armées, 108, rue du Bac.
1906 MALLET, chef de bataillon d'infanterie, 37, avenue de la Grande-Armée.
1901 MALVOUE (de Nolet de), col. de caval. en retraite, 63, rue Prémartine Le Mans.
1897 MANDAT-GRANCEY (colonel Bon de), 1, rue Las-Cases.
1900 MANGEMATIN, cap. au 7e baton de chasseurs à pied, Antibes (Alp.-Mar.).
1896 MANSUY, chef honoraire du contrôle du chemin de fer de l'Est, 46, boulevard Magenta.
1898 MARCHAL (René), lieutenant au 15e bataillon de chasseurs, Remiremont.
1901 MARCOT, capitaine au 5e régiment de dragons, Compiègne.

MM.

1899 MARCY (de), capitaine à l'état-major de la 21e division d'infanterie, 95, rue de Paris, Nantes.
1905 MARÈS (Léon), la Paille, près Montpellier (Hérault).
1894 MARGERAND (Joseph), avocat, 9, quai Saint-Michel.
1901 MARGOT, chef de bat. commandant le 20e bataillon de chasseurs, Baccarat.
1894 MARGUERON, colonel du 122e rég. d'infanterie, Montpellier.
1906 MARGUERIE, 6, rue Bayen.
1899 MARIELLE, chef de baton d'inf., chef d'état-major de la défense, Cherbourg.
1900 MARION, chef de bataillon au 143e régiment d'infanterie, Albi.
1906 MARION (général de div. Bon), comt la 3e div. de cav., Châlons-s.-Marne.
1906 MARMIER (de), capitaine au 51e régiment d'infanterie, Beauvais.
1895 MARMOTTAN (Henry de Lubersac), ing. des mines, 10, r. Edmond-Valentin.
F. MARMOTTAN (Paul), 20, avenue Raphaël.
1900 MARQUISET (Cte), 32, avenue Malakoff.
1904 MARTEL (Edmond), Condé-sur-l'Escaut (Nord).
1904 MARTELL (Henry), 14, rue de Berri.
1895 MARTIN (commandant Emm.), 68, avenue de la Grande-Armée.
1899 MARTIN DU NORD, chef d'escadrons commandant le dépôt de remonte de Meyrignac (Corrèze).
1894 MARTINIEN, employé aux Archives historiques de la guerre.
1898 MASQUELIER (E.), chef d'escad. au 7e rég. de chas., 49, r. d'Elbeuf, Rouen.
1895 MASSING (général de brigade), 18, avenue Friedland.
F. MASSON (Frédéric), de l'Académie française, 15, rue de la Baume.
1902 MATHAREL (de), chef d'escadron d'artill., chef d'état-major de l'artill. du 13e corps, 49, cours Sablon, Clermont-Ferrand.
1896 MATHIS, général de division, commandant le 15e corps d'armée, Marseille.
1906 MAUBAN (Georges), 5 *bis*, rue de Solférino.
1904 MAUCHE, capitaine au 23e régiment de dragons, Vincennes.
1906 MAUCORPS, cap. d'artillerie (état-major de l'armée), 4, avenue de l'Alma.
1897 MAUGER, capitaine au 8e régiment de dragons, Lunéville.
1893 MAUMENÉ, chef d'escadrons de cavalerie, 16 rue d'Erlanger.
1905 MAUPEOU (Vicomte de), ancien officier d'artillerie, 4, rue de la Baume.
1905 MAURY, 6, boulevard Montmartre.
1896 MAYNIEL, général de division, comm. la 5e div. de cavalerie, Reims.
1898 MAZE-SENCIER (Henri), capitaine au 43e régiment d'infanterie, 129, rue des Jacobins, Lille.
1904 MECFLET (de), sous-intendant militaire de 1re classe, Reims.
1893 MEISSONIER (Charles), artiste peintre, Poissy (Seine-et-Oise).
1901 MÉLINGUE (Gaston), artiste peintre, 22-24, rue Levert.
1905 MÉLOIZES (des), capitaine au 71e régiment d'infanterie, Saint-Brieuc.
1906 MÉRESSE (Gabriel), château de Lessac, par Guérande (Loire-Inférieure).
1900 MÉRIEUX (Severin), à La Fenêtre, commune de Biard, par Poitiers.
1897 MERLIN (Bon), chef d'escadrons de cav. de réserve (service d'état-major), 5, rue Auguste-Vacquerie.

MM.

1899 MERTIAN (colonel), 24, avenue Friedland.
1895 MERTIAN (Maurice), 101, boulevard Haussmann.
1897 MERTIAN (Paul), ancien capitaine de cav., 76, avenue Malakoff.
1896 MESNARD, chef de bataillon au 86e rég. d'infanterie, Le Puy.
1895 METMAN (Charles), lieutenant de cavalerie, 37, avenue Montaigne.
1895 METMAN (Louis), conserv. du Musée des arts décoratifs, 38, r. de Lubeck.
1898 METZ (de), lieutenant au 1er régiment étranger, Lamoricière (dép. d'Oran).
1894 MEUNIER, général de brigade, gouverneur de Bizerte (Tunisie).
1896 MICHEL, général de division, commandant la 2e corps d'armée, Amiens.
1906 MIESCH, pharmacien, 228, boulevard de La Villette.
1900 MIGNATON (Paul), avocat à la Cour d'appel, 24, avenue d'Orléans.
1891 MONARD (général de division de), 40bis, avenue Bosquet.
1902 MONBRUN, ancien officier d'infanterie, 45, rue Ledru-Rollin, Châteauroux.
1906 MONLÉON (Guy de), lieutenant au 99e régiment d'infanterie, détaché au camp de Sathonay (Ain).
1901 MONTAGNAC (Gérard de), lieutenant au 14e régiment de dragons, Sedan.
1899 MONTAGNE (Fernand), lieut. d'art. territ., 116, rue de la Loi, Bruxelles.
1901 MONTAIGU (Mis de), député de la Loire-Inférieure, 18, rue Martignac.
1900 MONTALIVET (Cte de), 29, rue d'Astorg.
1897 MONTAUDON, colonel du 6e régiment de hussards, Commercy.
1900 MONTEBELLO (Cte Fernand de), 17, avenue Bosquet.
1895 MONTEBELLO (Mis de), ambassadeur de France, 3, rue Montchanin.
1901 MONTEGUDET (Roger), 10, rue du Four.
1898 MONTHEROT (Charles de), anc. secrétaire d'ambassade, château de Garches (Seine-et-Oise).
1902 MONTHOLON (Mis de), 1, square de la Tour-Maubourg.
1896 MONTOZON-BRACHET, capitaine au 1er régiment de tirailleurs algériens, Bizerte (Tunisie).
1895 MOREL (Charles), artiste peintre, cap. de réserve, 43, boulevard Beauséjour.
1905 MORIN (Claude), La Parthelière, Vineuil (Indre).
1906 MORIN (Émile), 1, avenue d'Antin.
1895 MORTUREUX, chef d'escadron d'artillerie en retraite, 4, rue Cambon.
1900 MORTUREUX (Albert), 4, avenue Marceau.
1906 MOUCHERON (de), cap. au 8e régiment de hussards, Verdun.
1901 MOURLAN, général de division, membre du Conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur, 1, rue de Staël.
1896 MOUTON, lieutenant-colonel au 86e rég. d'infanterie, Le Puy (Haute-Loire).
1901 MULLER (Georges), à la Niederbourg, à Illkirch-Grafenstaden (près Strasbourg) (Alsace).
1906 MÜLLER (Charles), graveur, 71, Grandes Arcades, Strasbourg.
1900 MULLET, lieutenant d'infanterie de réserve, 11, rue Grenéta.
1906 MUNIER (André), chef de bat. d'inf., en retraite, 14, rue Sacrot, Saint-Mandé.
1895 MURAT (S. A. le Prince Joachim), ancien offic. de cav., 28, rue de Monceau.
1901 MURAT (Prince Eugène), 10, rue Jean-Goujon.

MM.

1900 **NADAILLAC** (colonel marquis de), 79, rue de Lille.
1894 **NAZELLE** (Mis de), ancien capitaine de caval., château de Guignicourt (Aisne).
1903 **NERVO** (de), capitaine au 131e régiment d'infanterie, Orléans.
1902 **NIESSEL**, lieutenant au 104e régiment d'infanterie, 8, rue de Ponthieu.
1896 **NISARD** (Armand), ambassadeur de France, 130, rue de l'Université.
1896 **NIVIERE** (Roger), sous-lieutenant de réserve de cav., 49, rue de Courcelles.
1902 **NOAILLES** (vicomte de), ancien officier, 43, rue de l'Université.
1895 **NOËL** (Édouard), capitaine d'artillerie territoriale, 28, rue d'Aumale.
1898 **NOINVILLE** (commandant de), château de Bienfaite, par Saint-Martin de Bienfaite (Calvados).
1897 **NOIRMONT** (Jacques de), 66, rue Pierre-Charron.
1894 **NORBERG** (Charles), éditeur, 122, rue de la Faisanderie.
1898 **NORMAND** (Jacques), 28, rue Dumont-Durville.
1905 **NORTIER**, capitaine d'inf. territoriale, 99, rue Borghèse, Neuilly-sur-Seine.
1904 **NOUGUIER** (Charles), La Vallée, par Châteaurenard (Loiret).
1896 **NOURRISSON**, chef de bat. d'inf., chef d'état-major de la défense, Le Havre.
1902 **NOUVION** (Henri), 78, rue de Provence.
1905 **NOYER DE LESCHERAINE** (du), cap. au 3e bat. de chas. à pied, Saint-Dié.

1899 **OCAGNE** (Maurice d'), ingénieur des ponts et chaussées, 30, rue La Boëtie.
1904 **OLLERIS**, lieutenant-colonel au 27e régiment d'infanterie, Dijon.
1895 **ONFROY DE BRÉVILLE**, artiste peintre, 83, rue de la Tour.
1893 **ORANGE** (Maurice), artiste peintre, 151bis, rue de Grenelle.
1900 **ORVILLE** (Ernest), ancien magistrat, 5, rue Saint-Dominique. *Comité M. A.*
1896 **ORY**, ingénieur civil, 3, place Saint-Michel.

1900 **PACCARD** (Alfred), château de Condemine, par Chalon-sur-Saône.
1906 **PAGEOT**, capitaine d'inf. breveté, état-major de l'armée, 10, av. Bosquet.
1893 **PAGES-XATART**, lieutenant-colonel du 12e régiment d'infanterie, Perpignan.
1894 **PANGE** (Cte de), 29, faubourg Saint-Honoré.
1894 **PANGE** (Mis de), ancien chef d'escadron d'artillerie, 32, rue François Ier.
1899 **PARANT** (Anatole), 96, boulevard Haussmann.
1898 **PARDAILHÉ-GALABRUN** (Adrien), lieutenant de réserve de cavalerie (service d'état-major), 408, rue Saint-Honoré.
1905 **PARENT DU CHATELET**, capit. au 12e rég. de cuirassiers, Rambouillet.
1905 **PARISON**, capitaine au 15e rég. de chasseurs, Châlons-sur-Marne.
1896 **PARSEVAL** (colonel de), 69, avenue Marceau.
1899 **PARTZ** (Cte de), ancien capitaine de cavalerie, 19, rue du Général-Foy.
1900 **PARTZ** (Cte Carl de), capitaine de réserve de cavalerie, Equirre, par Heuchin (Pas-de-Calais).
1896 **PASQUIER** (J. H.), 21, rue Viète.
1895 **PATENÔTRE**, ambassadeur de France, 47, avenue d'Iéna.
1902 **PATROLIN**, lieutenant au 119e régiment d'infanterie, Lisieux (Calvados).
1901 **PATY** (Léon du), artiste peintre, 9, rue de la Pépinière.

MM.

1895 PAULIN-RUELLE (commandant), chef d'état-major du génie du gouvernement militaire de Paris.
1904 PAVILLON, capitaine au 15e régiment de dragons, Libourne.
1896 PELLÉ, chef d'escadron d'artillerie, 30, avenue Bosquet.
1894 PELLENC, chef de baton au 1er zouaves, Fort de Nogent, Paris.
1894 PELLEPORT-BURETE (Vte de), 8, place du Champ-de-Mars, Bordeaux.
1899 PELLETIER DE WOILLEMONT, chef de bataillon au 79e régiment d'infanterie, Nancy.
1903 PÉNICAUT (Louis), 60, rue de Clichy.
1897 PÉPIN-LEHALLEUR (Adrien), 7, rue Nitot.
1904 PERCHERON DE MONCHY, ancien officier de cavalerie 21, rue de l'Archevêché, Tours.
1894 PERDRIEL (L.), 25, rue de La Tour-d'Auvergne.
1902 PERGOD (Georges), capitaine au 73e rég. territorial, 59, rue Legendre.
1900 PÉRIGORD (Cte Louis de), 10, rue Edmond-Valentin.
1898 PERNET (docteur), Rambervillers (Vosges).
1901 PERRIER (Gabriel), ancien capitaine de cavalerie, 81, rue de l'Université.
1901 PERRIER, capit. d'artillerie (état-major de l'armée), 140, rue de Grenelle.
F. PERROT (E.), 39, rue du Fossé, Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise).
1894 PERROT DU VERNAY (commandant), Gournay-sur-Aronde (Oise).
1898 PERSAN (Cte de), ancien officier de cavalerie, château de Pimpeneau, Vineuil (Loir-et-Cher).
1902 PÉRUSSIS (de), intendant militaire, 42, boulevard des Invalides.
1897 PESLIN, colonel du 14e régiment d'infanterie, Brive (Corrèze).
1906 PETIT (docteur), médecin-major de 1re classe, hôpital mixte, Montauban.
1906 PETIT, chef d'escadrons au 3e chasseurs d'Afrique, Alençon.
1900 PETIT-GÉRARD, artiste peintre, 60, boulevard de Clichy.
1900 PHILIPPOT (Henri), notaire, 10, rue Saint-Antoine.
1894 PICARD, lieutenant-colonel de cavalerie, château de Souzay, près Saumur (Maine-et-Loire).
1900 PICCIONI (Camille), secrétaire d'ambassade, 1, rue de Bassano.
1899 PICCIONI (Paul), 31, rue Cotta, Nice.
1900 PICHARD (Jean), ancien vétérinaire de l'armée, 5bis, rue Labie.
1899 PICHAT (Louis), lieutenant au 8e régiment de chasseurs, Auxonne.
1896 PIC-PARIS (Louis), sous-lieut. de réserve de caval., 26, rue de la Trémoille.
1900 PICQUÉ (docteur Lucien), chirurgien des hôpitaux, 81, rue Saint-Lazare.
1894 PIGALLE (commandant), 3, square du Croisic.
1896 PIGEORY (Albert), capitaine de caval. territ., 28, rue de Saint-Pétersbourg.
1903 PILLE (Marcel), artiste peintre, 6, rue d'Alger.
1896 PINEAU, cap. adjudant-major au 106e rég. d'infanterie, Châlons-sur-Marne.
1901 PITET (Pierre), anc. off. de chasseurs à pied, 51, rue du Faub.-Poissonnière.
1895 POILPOT, artiste peintre, 11, rue Dufrénoy.
1896 POIROT DE SCELLIER (Paul), Petite-forêt-en-Loctudy, par Pont-l'Abbé (Finistère).

MM.

1906 **POLIGNAC** (Vte de), 25, rue de Lubeck.
1898 **POLLACCHI**, capitaine d'infanterie, service géographique de l'armée, 6, rue César-Franck.
1896 **PONCHE** (Émile), capitaine d'état-major territ., 4, r. Lemerchier, Amiens.
1898 **PONET** (Louis), capitaine au 3e bat. territ. de chass., Thonon (Hte-Savoie).
1901 **PORLIER**, quai Bourgoin, Corbeil (Seine-et-Oise).
1906 **POURQUERY DE PÉCHALVÈS** (de) général de div., gouverneur de Verdun.
1902 **POURTALÈS** (comte Paul de), ancien capitaine de cavalerie, 149, boulevard Haussmann.
1894 **POUY** (de), chef de bataillon au 91e régiment d'infanterie, Mézières.
1903 **PRÉVOST**, chef d'escadrons au 12e régiment de chasseurs, Saint-Mihiel.
1906 **PRIEUR DE LA COMBLE**, lieutenant au 5e régiment de hussards, Nancy.
1895 **PRIOU**, général de brigade, 13, rue Mignard.
1896 **PROST** (Victor), 2, rue Victor-Dumay, Dijon.
1896 **PUYO**, chef d'escadron d'artillerie en retraite, 33, rue de Turin.

1897 **QUARRÉ**, ingénieur des ponts et chaussées, 32, avenue Niel.
1898 **QUENTIN-BAUCHART** (Maurice), cons. mun. de Paris, 31, r. François Ier.
1894 **QUÉVILLON**, général de brigade, gouverneur de la place de Maubeuge.

1896 **RADET** (Edmond), architecte, 51, rue Cambon.
F. **RAFFET**, conservateur à la Bibliothèque nationale, 1, rue de Fleurus.
1897 **RAINBEAUX** (Firmin), 56, rue de Ponthieu.
1906 **RASCAS DE CHATEAUREDON** (de), chef d'esc. au 13e rég. de chasseurs, Béziers.
1900 **RASP** (Henri), 9, Grande Rue des Dentelles, Strasbourg.
1904 **RATER** (Camille), 84, rue Lauriston.
1894 **RAU**, général de division, 67, rue Miromesnil.
1900 **RÉAULX** (Mis des), ancien capitaine de cavalerie, 81, rue de Grenelle.
1896 **REBORA** (général de brigade), 17, rue Rousselet.
1902 **RECORBET**, notaire, Feurs (Loire).
1901 **REDON** (de), chef d'escadrons au 9e régiment de cuirassiers, Noyon.
1904 **REFOULÉ** (Yves), rédacteur au ministère de la Guerre, 66, rue François Ier.
1898 **RÉGAMEY** (Félix), artiste peintre, 21, rue du Cherche-Midi.
1895 **REGNAULT DE PRÉMESNIL** (vice-amiral), 56, avenue Montaigne.
1895 **REILLE** (Bon Victor), ancien officier d'art., 8, avenue La Tour-Maubourg.
1902 **REILLE** (Bon Amédée), député du Tarn, 12, boulevard La Tour-Maubourg.
1901 **REISET** (Vte de), château de Vic-sur-Aisne (Aisne).
1902 **RÉMY**, Président du Véloce-Club Rouennais, 28, r. Saint-Eloi, Rouen.
1896 **RENAC**, lieutenant-colonel de cavalerie territoriale, 1, rue Chardin.
1901 **RENAULT**, capitaine instructeur au 8e hussards, Verdun.
1897 **REVIERS DE MAUNY** (de), colonel du 65e régiment d'infanterie, 11, rue Lafayette, Nantes.
1896 **REY**, chef d'escadrons au 13e régiment de dragons, Lure (Haute-Saône).

MM.

1897 **RIBAINS** (marquis de), ancien cap. d'artil., 13, avenue Marigny, Vincennes.
1894 **RICHARD**, capitaine au 29e bataillon de chasseurs à pied, Saint-Mihiel.
1906 **RICHARD** (Georges), 86, rue Saint-Lazare.
1905 **RICHAUD**, capitaine au 10e régiment de cuirassiers, Lyon.
1906 **RITLENG**, chef d'escadrons au 5e régiment de chasseurs, Neufchâteau.
1894 **RIVIERE**, général de brigade, villa André, Lourdes.
1901 **ROBERT** (Paul), artiste peintre, 64, rue de La Rochefoucauld.
1895 **ROBIN** (Dr A.), membre de l'Acad. de méd., 53, boul. de Courcelles.
1896 **ROBIOU** DE LA **TRÉHONNAIS**, chef d'escadrons de cavalerie en retraite, rue de Gougon, Saint-Servan (Ille-et-Vilaine).
1903 **ROCHEBRUNE** (comte Raoul de), château de La Court, Saint-Cyr-en-Talmondais, par le Champ Saint-Père (Vendée).
1897 **ROCHEFORT** (de), colonel du 13e régiment de cuirassiers, Chartres.
1906 **ROCQUIGNY DU FAYEL** (de), lieutenant au 12e régiment de cuirassiers, Rambouillet.
1902 **ROGER** (Fernand), expertprès la Cour d'appel de Paris, 141, r. St-Dominique.
1898 **ROGER-JOURDAIN**, artiste peintre, Les Vignes, La Jonchère (S.-et-O.).
1897 **ROGET**, général de brigade, command. la 28e brigade d'infanterie, Belfort.
1906 **ROINCÉ** (de), général de division, 43, boulevard Latour-Maubourg.
1895 **ROSSIGNOL** DE **FARGUES**, colonel du 6e régiment de cuirassiers, avenue Victor-Hugo, Sainte-Menehould.
1906 **ROUFF**, chef de bat. d'infant. en retraite, 16, rue Louis-Philippe, Neuilly.
1894 **ROUFFET** (Jules), artiste peintre, 83, rue de la Tombe-Issoire *Comité M. A.*
1903 **ROUFFET** (Louis), s.-lieut. de réserve au 22e rég. drag., 90, av. Parmentier.
1896 **ROUSSET** (lieutenant-colonel), 151, rue de Grenelle.
1897 **ROY** DE **VAQUIÈRES**, gén. de brigade, 26, rue de la Trémoïlle.
1900 **RUILLÉ** (Cte Geoffroy de), 34, rue François Ier.

1897 **SABRAN-PONTEVÈS** (Cte Jean de), ancien chef d'escadrons de cavalerie, 81, avenue Victor-Hugo.
1898 **SACHS** (Cte de), ancien capitaine d'état-major, château de la Ville-aux-Bois, Jonchery-sur-Vesle (Marne).
1896 **SAFFROY**, chef de bataillon d'infanterie territoriale (service d'état-major), 18, rue du Cirque.
1903 **SAILLARD** (abbé), aumônier du Lycée, 55, rue de la Paix, Troyes.
1902 **SAILLY** (de), colonel du 19e régiment de dragons, Vienne (Isère).
1905 **SAINT-AMAND** (de), ancien cap. de chasseurs à pied, 19, rue Jules-Ferry, Poitiers (Vienne).
1895 **SAINTE-CHAPELLE**, colonel du 10e rég. de chasseurs, Moulins.
1895 **SAINTE-CLAIRE** (de), capit. au 16e bat. de chass., 37, rue de Turenne, Lille.
1896 **SAINTE-CROIX** (comte de), général comm. la 8e brigade de dragons, Belfort.
1901 **SAINT-GEORGES** (Ch. Cœuret de), ancien officier d'infanterie, Bertaucourt, par La Fère (Aisne).
1906 **SAINT-JUST** (de), chef d'escadrons au 7e régiment de cuirassiers, Lyon.

MM.

1906 SAINT-MAUR (du Pré de), colonel du 16e régiment de chasseurs, Beaune.
1896 SAINT-OUEN (Fernand de), 137, rue de Paris, Valenciennes.
1896 SAINT-PAUL (de), lieutenant au 26e régiment d'artillerie, Le Mans.
1894 SAISSET-SCHNEIDER, général comm. la 3e brig. de cav., Évreux.
1897 SANCY DE PARABERE (lieutenant-colonel de), château de Boran (Oise).
1902 SANCY DE ROLLAND (général Bon de), 15, avenue Matignon.
1898 SAPORTA (Vte Gaston de), 22, avenue Friedland.
1894 SASKI, colonel du 23e régim. de dragons, Vincennes.
1906 SAUVAGE DE BRANTES, cap. au 11e rég. de cuirass., St-Germain-en-Laye.
1900 SAUZET (Paul), 21, rue Sala, Lyon.
1898 SAUZEY, chef d'escadrons au 10e régiment de cuirassiers, Lyon.
1900 SAUZEY (Pierre), 6, rue du Plat, Lyon.
1905 SAVELLI, lieutenant au 10e régiment de cuirassiers, Lyon.
1895 SAVIGNY DE MONCORPS (Vte de), anc. officier de cav., 6, av. de l'Alma.
1904 SAVOYE, sous-intendant militaire, Clermont-Ferrand.
1896 SAXCÉ (colonel de), au Caillou, par Olivet (Loiret).
1901 SCHILLING, capitaine de vaisseau, 49, boulevard Haussmann.
1895 SCHLUMBERGER (Gustave), membre de l'Institut, 37, avenue d'Antin.
1894 SCHMID (Paul), négociant, 12, rue Ehrmann, Strasbourg.
1898 SCHMITZ, chef de bataillon d'infanterie (état-major du 11e corps), Nantes.
1896 SCHMOLL (Henri), chef de bat. d'inf. territoriale, 124, avenue Victor-Hugo
1895 SCHOMMER (François), artiste peintre, 83, boul. Bineau, Neuilly-sur-Seine.
1897 SCHWARTZ (Charles), 130, faubourg Saint-Honoré.
1899 SCHWARZ (Bon de), offic. de rés. de caval., 1, rue de Provence, Versailles.
1901 SCHWEITZER (Georges), 33, rue des Grandes-Arcades, Strasbourg.
1897 SCOTT (Georges), artiste peintre, 83, rue Denfert-Rochereau.
1904 SEDAIGES (comte de), 103, rue La Boëtie.
1901 SEELWEGER, général commandant la 39e brigade d'infanterie, Saint-Lô.
1896 SENES (Paul), avocat, 52, rue Grignan, Marseille.
1906 SERMET (général de division baron de), 62, rue La Boëtie.
1894 SERRES (colonel de), 20, rue Boccador.
1901 SIBERT (Bon de), ancien officier de marine, 64, avenue Malakoff.
1894 SICART, artiste peintre, directeur de l'École des Beaux-Arts de Lyon, 34, rue Duquesne, Lyon.
1896 SIMON (colonel Edmond), 10, rue Duphot.
1899 SOMER D'ASSENOY (Bon de), ancien cap. d'artil., 9, p. Hoche, Versailles.
1895 SONNOIS, général de div., château de Saint-Christophe, par Mortrée (Orne).
1902 SORDET, général de brigade, commandant la 5e brigade de dragons, 43, avenue Daumesnil, Saint-Mandé.
1901 SOYER, général de division, commandant la 27e divis. d'infanterie, Grenoble.
1906 STAEHLING, lieutenant au 8e régiment de dragons, Lunéville.
1897 STORELLI (A.), de la Société des Antiquaires de France, Blois.
1905 SURAUD (Alfred), 21, rue Miromesnil.
1898 SUZANNET (Cte de), 39, rue Pierre-Charron.

MM.

1901 **TALHOUET-ROY** (Mis de), 2, avenue Bosquet.
1904 **TALHOUËT** (de), cap. au 12e régiment de hussards, Gray.
1906 **TAMPÉ**, lieutenant-colonel du 10e régiment de dragons, Montauban.
1896 **TARDIF DE MOIDREY**, capitaine au 21e rég. de dragons, Aire sur-la-Lys.
1903 **TARDIF DE MOIDREY** (Étienne), cap. au 12e rég. de cuirass., Rambouillet.
1906 **TATTEGRAIN** (F), artiste peintre, 12, boulevard de Clichy.
1895 **TATTET** (Eugène), lieutenant de réserve de cavalerie, 46, rue de Laborde.
1895 **TEIL** (Bon Joseph du), 2, quai Debilly.
1901 **TEIL DU HAVELT** (Bon du), ancien officier d'infanterie, 3, avenue d'Antin.
1896 **TENRÉ** (Henry), artiste peintre, 36, rue de Villejust.
1894 **TENRÉ** (Pierre), 13, rue Lafayette.
1895 **TERNAUX-COMPANS**, ancien député des Ardennes, 25, rue Jean-Goujon.
1904 **TERNISIEN** (Alfred), 334, rue Saint-Honoré.
1904 **TERRASSE**, chef de bat. au 40e rég. d'inf. territ., 21, place du Commerce.
1902 **TERREL DES CHÊNES** (Guy), artiste peintre, 59, rue Caulaincourt.
1895 **TERVES** (Cte Léonce de), ancien député, 83, avenue du Bois-de-Boulogne.
1900 **TESSIER** (Maurice), rédacteur au ministère de la Guerre, 5, rue Tronchet.
1897 **THÉVENET**, colonel du 1er rég. du génie, 62bis, rue Duplessis, Versailles.
1902 **THIÉBAULT-SISSON**, critique d'art, 13, rue Mignard.
1901 **THOMAS** (Auguste), capitaine d'infanterie territoriale, 74, rue de Seine.
1899 **THOMAS** (Gabriel), directeur du Musée Grévin, 2, rue des Capucins, Bellevue (Seine-et-Oise).
1900 **THOMAS** (Raymond), cap. d'art., officier d'ordonnance de M. le général adjoint au commandant de la défense, 4, rue de la Chambre-des-Comptes, Lille.
1900 **THOMAS** (Robert), lieutenant de vaisseau, 15, rue Clément-Marot.
1903 **THOMAS** (Théophile), artiste peintre, 105, boulevard Saint-Michel.
1906 **THOMASSIN**, général de division, ancien membre du Conseil supérieur de la guerre, Saint-Chéron (Seine-et-Oise).
1894 **THOMÉ** (Francis), 60, rue Condorcet.
1897 **TILLETTE DE CLERMONT-TONNERRE** (Bon A.), 6, pl. de Cérisy, Abbeville.
1902 **TISSERAND**, capitaine au 7e régiment d'artillerie, 8, faub. d'Antrain, Rennes.
1894 **TORCY** (de), général de division, commandant le 3e corps d'armée, Rouen.
1900 **TOUCHEMOLIN**, artiste peintre, Alsace House, Surrenden Road, Brighton (Angleterre).
1897 **TOUCHET** (lieutenant-colonel de), 135, rue Saint-Jean, Caen (Calvados).
1904 **TOURNELLES** (Alfred des), Château de Trary, par Charolles (Saône-et-Loire).
1898 **TOURNÉ**, chef d'escadron au 13e régiment d'artillerie, Vincennes.
1896 **TOURNIER**, (général de division), Limoges.
1904 **TOUSSAINT**, lieutenant au 2e régiment d'infanterie, Querqueville, par Equeurdreville (Manche).
1899 **TOUSSAINT** (Maurice), artiste peintre, 7, avenue de la Grande-Armée.
1901 **TOUTAIN** (André), cons. référend. à la Cour des comptes, 39, rue Copernic.
1899 **TOUTAIN** (Edmond), ministre plénipotentiaire, 24, rue de Marignan.
1906 **TOUTAIN** (Maurice), 69, rue de Courcelles.

MM.

1903 TOYTOT (Louis-Ulrich de), ancien officier de cavalerie, Maisons-Laffitte.
1900 TRAFFORD, lieutenant-colonel du 26ᵉ rég. de dragons, 31, r. Sambin, Dijon.
1897 TRAVERSAY (Cᵗᵉ de), général de brigade, 71 bis, rue Saint-Sernin, Bordeaux.
1900 TREYMÜLLER, général de division, 7, avenue d'Eylau.
1906 TRIBOT-LASPIÈRE (Jean), 44, boulevard des Invalides.
1899 TRILLE, juge au tribunal, 6, rue Molinier, Agen.
1906 TROISMONT (Charles de), lieutenant au 6ᵉ rég. de chasseurs, Sézanne.
1906 TRONVILLE, capitaine d'inf. territoriale, service d'état-major, Montmédy.
1896 TRUMELET-FABER, colonel du 112ᵉ rég. d'infant., Nice.
1906 TURCAS, général de brigade commandant la 44ᵉ brigade d'infant., Quimper.
1895 TURENNE (Cᵗᵉ Louis de), ancien officier de cav., 9, rue de la Bienfaisance.

1902 USSEL (Mⁱˢ d'), ancien capitaine de cavalerie, av. Léonard-Limosin, Limoges.

1901 VAÏSSE (Henry), ancien officier d'artillerie, 41, rue Pierre-Charron.
1899 VALENTIN (Roger), 32, avenue Kléber.
1894 VALLÉE (Georges), député du Pas-de-Calais, Palais-Bourbon.
1900 VALLÉE (Pierre de), Le Pavillon Onzain, Loir-et-Cher.
1901 VALLERAND (Cᵗᵉ de), cons. hon. à la Cour des comptes, 18, r. Montaigne
1897 VALLET (Louis), artiste peintre, 46, rue des Martyrs.
1894 VALLOIS, capitaine au 113ᵉ régiment d'infanterie, Blois.
1895 VALLON (Omer), admin. du chem. de fer du Nord, 14, rue Jean-Goujon.
1895 VANDAL (Cᵗᵉ Albert), de l'Académie française, 2, rue Marbeuf.
1906 VAN HUFFEL, lieutenant au 23ᵉ rég. de dragons, Vincennes.
1894 VANSSAY (vicomte de), lieutenant-colonel de cav. en retraite, 4, rue de Montebello, Versailles.
1903 VAUCELLES (René de), ancien officier de cavalerie, 23, rue de l'Université.
1895 VAUFRELAND (Bᵒⁿ Fortuné de), 38, avenue Gabriel.
1893 VAUFRELAND (Vᵗᵉ de), administrateur des chemins de fer de l'Ouest, 15, rue Lamennais.
1898 VAVASSEUR (Jacques), sous-intendant militaire de l'armée territoriale, 17, rue Soufflot.
1895 VELING, chef de bataillon au 119ᵉ rég. d'inf., 5 bis, rue du Chemin-de-Fer, Courbevoie.
1906 VEAU (docteur Victor), chirurgien des hôpitaux, 50, rue Delaborde.
1900 VERDET (Émile), 10, rue Torlosane, Toulouse.
1906 VÉRILLON, chef de bataillon au 151ᵉ rég. d'infanterie, Verdun.
1904 VERDÉ-DELISLE (Jean), 69, rue de Courcelles.
1897 VERSIGNY (capitaine), 1, rue Fontaine.
1894 VIGIER (Cᵗᵉ Henri), 35, rue Bassano.
1896 VIGIER (Touzet du), chef d'esc. de cavalerie en retraite, 4, r. Léo-Delibes.
1895 VIGNIERES (capitaine de), 11, rue de Béthune, Versailles.
1895 VIGOGNE, lieutenant-colonel du 3ᵉ rég. de cuirassiers, Vouziers.
1897 VILLE (général de division de), 12, rue François-Ponsard.

MM.

1896 **VILLEBRESME** (Vte de), château de Nessey, Saint-Briac (Ille-et-Vilaine).
1902 **VILLEDIEU** (de), lieutenant au 1er bataillon de chasseurs, Troyes.
1901 **VILLENEUVE** (Mis de), ancien député, 75, rue de Prony.
1894 **VILLENEUVE-BARGEMON** (de), col. du 9e rég. de hussards, Marseille.
1899 **VILLENEUVE-BARGEMON** (Vte Alban de), ancien officier de cavalerie, 8, rue de la Baume.
1895 **VIRVAIRE**, gén. de brigade, commandant la 4e brig. de cuirassiers, Noyon.
1905 **VIVAUX** (Pierre), 7, place Malesherbes.
1894 **VIVENOT**, ingénieur en chef en retraite, 70, boulevard Saint-Michel.
1896 **VOGUÉ** (Cte Arthur de), ancien officier de cavalerie, 28, rue Martignac.
1904 **VOLPERT**, capitaine au 3e bataillon de chasseurs à pied, Saint-Dié.

1895 **WAGRAM** (Prince de), 15, avenue de l'Alma.
1896 **WALEWSKI**, lieut.-col., com^t. le 50e rég. d'inf. territ., 44, rue François-Ier.
1894 **WEISS**, lieutenant-colonel au 119e régiment d'infanterie, Courbevoie.
1906 **WENZINGER** (docteur), médecin-major de 1re classe au 150e régiment d'infanterie, 10, rue Jeanne d'Arc, Saint-Mihiel.
1897 **WIDOR** (Charles), 7, rue des Saints-Pères.
1906 **WINGERT**, inspecteur principal à la Cie des chemins de fer de l'Est, 85, rue de Maubeuge.
1901 **WILBIEN**, capitaine au 124e régiment d'infanterie, Laval.
1896 **WIMPFFEN**, chef d'escadrons au 16e rég. de dragons, Reims.
1904 **WISSOCQ** (Bon Fernand de), ancien capitaine d'artillerie, 4, avenue Labourdonnais.
1906 **WOLF-OBERLIN**, ancien chef d'esc. de cav., 30, avenue Duquesne.
1902 **WURTZ** (docteur), 4, rue Moncey.

1900 **ZIEGER**, 75, rue de Courcelles.



11166. — J. LEROY FILS, Éditeur, 55, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris.

DONS FAITS A LA BIBLIOTHÈQUE

Emile Paul éditeur, à Paris. — Souvenirs du marquis de Valfons, lieutenant général des armées du roi (1710-1786), publiés par son petit-neveu, M. le marquis de Valfons, revus et précédés d'une notice de Georges Maurin (prix 5 fr.).

Capitaine Rozat de Mandres, à Montauban et commandant Sauzey, à Lyon. — La France en campagne — un siècle de guerres — cent planches en couleurs d'uniformes français dessinés d'après des documents authentiques, par le capitaine Rozat de Mandres, avec courte notice historique du commandant Sauzey.

Don Luis de Artèche. — Homenaje al general D. José Gomez de Artèche (Madrid). Establecimento typografico El Trabajo, 1906. In-8° de 46 pages.

BIBLIOGRAPHIE SPÉCIALE D'OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS

ET POUVANT INTÉRESSER LES MEMBRES DE LA « SABRETACHE »

L'esprit de la guerre moderne. Manœuvre de Saint-Privat (18 juillet-18 aout 1870), étude de critique stratégique et tactique; par le général Bonnal. Paris, Chapelot, 1906. In-8°, vi-500 p. et pl. 12 fr.

Critique stratégique de la guerre franco-allemande; Wœrth et Forbach; par Grouard. Paris, Chapelot, 1905. In-8°, 100 p. et pl. 2 fr.

Die Mobilmachung von 1870-71; par Gust. Lehmann. Berlin, Mistler und sohn, 1905. In-8°, v-382 p. 7 fr. 50

L'Armée Russe après la campagne de 1904-1905; par le capitaine Mahon. Paris, Chapelot, 1906. In-8°. viii-215 p. 5 fr.

La Cavalerie Russe pendant la guerre Russo-Japonaise; par le capitaine Nidvine. Paris, Chapelot, 1906. In-8°, 80 p. 2 fr.

Impressions d'un chef de compagnie (Guerre Russo-Japonaise). Traduit du russe par le capitaine Soloviev. Paris, Chapelot, 1906. In-8°, 63 p. 1 fr.

Le nouveau règlement de cavalerie anglaise. Traduit ou analysé et commenté par un officier de cavalerie breveté. Paris, Berger-Levrault, 1905. In-8, 141 p. et fig. 3 fr. 50

Influence du bouclier sur le développement du matériel de campagne, et sur la tactique de l'artillerie; par le général Von Reichenau. Trad. de l'allemand par le capitaine L. Fossat. Paris, Berger-Levrault. In-8°, xiii-62 p. 2 fr.

L'artillerie Japonaise; par le capitaine C. Curey. Paris, Berger-Levrault, 1906. In-8°, vii-151 p. et fig. 5 fr.

Le rôle et la condition du sous-officier nécessaire dans le service de deux ans; par le lieutenant Romieu. Paris, Chapelot, 1906. In-8°, 95 p. 2 fr. 25

Préparation du groupe de combat. Instruction des cadres (Loi de deux ans); par le lieutenant Delard. Paris, Chapelot. 1906. In-8°, 56 p. et fig. 1 fr. 25

Les Supplices militaires, avec 10 illustrations en couleurs hors texte et en double page, d'après les tableaux de Raymond Desvarrieux, et 16 en-têtes symboliques de Georges Roux. Paris, Ch. Carrington, 1906. In-8°, carré, net. 30 fr.

Mes étapes de Jemmapes a Austerlitz; par G. Cerfberr. Paris, Combet, 1906. In-4°, 317 p. et pl. 6 fr. 50

Trois mois au Kouang-Si. Souvenirs d'un officier en mission. Paris, Delagrave, 1906, In-8°, iv-252 p. et fig. 3 fr. 50

Mission de Segonzac. Dans le Bled es Siba. Explorations au Maroc; par Louis Gentil. Paris, Masson, 1906. In-4°, xv-364 p. et fig. 12 fr.

Souvenirs historiques du capitaine Krettly, trompette-major des guides de Bonaparte; par Dick de Lonlay et Jean Carvalho. Paris, Delagrave, 1906. 247 p. 3 fr. 50

La France en campagne — un siècle de guerres — cent planches en couleurs d'uniformes français dessinés d'après des documents authentiques; par le capitaine Rozat de Mandres, avec courte notice historique du commandant Sauzey. Paris, Leroy, 55, rue du Faubourg-Poissonnière, 1906.

Etude sur la cavalerie Suisse; par le commandant Dolfus. Paris, Berger-Levrault, 1906. 30 p. 0 fr. 80

Lettres d'un vieux cavalier; par le général Donop. Paris, Berger-Levrault, 1906. In-8°, 110 p. 2 fr.

La Garde d'honneur d'Orléans (1807-1808); par A. Depréaux. Orléans, Paul Sigelet, 1906. Brochure in-8°, 33 p. avec une planche hors texte en couleurs. 1 fr. 50

Le compas dans l'œil; par le commandant Morelle. Nancy, Berger-Levrault. 1904, Brochure in-8°.

Loin des Crêtes; par le commandant Morelle. Nancy, Berger-Levrault, 1906. Brochure in-8°.

Par l'image; par le commandant Morelle. Nancy, Berger-Levrault, 1906. Brochure in-8°.

Le **CARNET DE LA SABRETACHE** *(Revue militaire rétrospective illustrée)* paraît chaque mois par fascicule de 64 pages avec planches en couleurs et en noir, hors texte.

Envoyé à tous les *Membres de la Sabretache*, moyennant le paiement de leur cotisation annuelle, il comporte aussi des abonnés.

L'abonnement part du 1er janvier de l'année courante. Le prix est fixé, pour l'année 1906, à 24 francs par an pour la France et à 26 francs pour l'étranger.

On s'abonne, soit chez M. Richet, agent-comptable, 14, rue Perdonnet, Paris (Xe), soit chez l'éditeur J. Leroy fils, 55, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris (IXe). On peut s'abonner également chez les principaux libraires de Paris et de la province.

Chaque fascicule est mis en vente au prix de 2 fr. 50.





